



HAL
open science

Les nouvelles formes de l'expression citoyenne : étude des discours en ligne : enjeux de visibilité et de reconnaissance des idées et des publics d'une polémique

Alexia Ducos

► To cite this version:

Alexia Ducos. Les nouvelles formes de l'expression citoyenne : étude des discours en ligne : enjeux de visibilité et de reconnaissance des idées et des publics d'une polémique. Sciences de l'information et de la communication. Université Paul Sabatier - Toulouse III, 2020. Français. NNT : 2020TOU30050 . tel-03124345

HAL Id: tel-03124345

<https://theses.hal.science/tel-03124345>

Submitted on 28 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par :

Université Toulouse 3 Paul Sabatier (UT3 Paul Sabatier)

Présentée et soutenue par :
Alexia Ducos

le 06 mars 2020

Titre :

Les nouvelles formes de l'expression citoyenne.
Étude des discours en ligne : enjeux de visibilité et de reconnaissance des idées et des publics d'une polémique.

École doctorale et discipline ou spécialité :

ED ALLPH@ : Sciences de l'information et de la communication

Unité de recherche :

LERASS (Laboratoire d'Etudes et Recherches Appliquées en Sciences Sociales)

Directeur/trice(s) de Thèse :

Pascal Marchand – PR, Université Toulouse 3, Paul Sabatier, LERASS
Valérie Bonnet – HDR MCF, Université Toulouse 3, Paul Sabatier, LERASS

Jury :

Patrick Charaudeau – Professeur Émérite, Université Paris 13, LCP CNRS
Béatrice Fracchiolla – PR, UFR SHS Metz, Université de Lorraine, CREM
Arnaud Mercier – Université Paris 2 Panthéon Assas, IFP, CARISM



THÈSE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par :

Université Toulouse 3 Paul Sabatier (UT3 Paul Sabatier)

Présentée et soutenue par :
Alexia Ducos

le 06 mars 2020

Titre :

Les nouvelles formes de l'expression citoyenne.
Étude des discours en ligne : enjeux de visibilité et de reconnaissance des idées et des publics d'une polémique.

École doctorale et discipline ou spécialité :

ED ALLPH@ : Sciences de l'information et de la communication

Unité de recherche :

LERASS (Laboratoire d'Etudes et Recherches Appliquées en Sciences Sociales)

Directeur/trice(s) de Thèse :

Pascal Marchand- PR, Université Toulouse 3, Paul Sabatier, LERASS
Valérie Bonnet - HDR MCF, Université Toulouse 3, Paul Sabatier, LERASS

Jury :

Patrick Charaudeau – Professeur Émérite, Université Paris 13, LCP CNRS
Béatrice Fracciolla – PR, UFR SHS Metz, Université de Lorraine, CREM
Arnaud Mercier, Université Paris 2 Panthéon Assas, IFP, CARISM

« Il faut vivre la thèse comme une chasse au trésor »
Umberto Eco.
« J'ai toujours su que t'avais une âme de pirate ! »
C.

Remerciements

Amorcer ces quelques lignes de remerciements est pour moi un exercice troublant. Il n'est pas commun d'exprimer sur papier, et qui plus est publiquement, notre gratitude à tous ceux qui nous ont apportés. Mais à côté de la pudeur, c'est aussi avec beaucoup d'émotion que je me plais à oser manifester naturellement *ma* reconnaissance aux personnes qui m'ont aidée tout au long de ce travail. Et, au sein d'une thèse dont l'épicentre théorique porte sur les problématiques de la reconnaissance, j'avoue trouver qu'il y a quelque chose de joli et d'évident, de clôturer ces années ainsi.

J'adresse donc en premier lieu toute ma reconnaissance à ma directrice de thèse Valérie Bonnet, qui m'a accompagnée dès mon premier mémoire de recherche universitaire, alors que j'étais étudiante de Master 1. Elle m'a depuis aidée à me construire en tant que chercheuse et à développer ma pensée scientifique. Elle est sans nul doute, la personne qui m'a transmis le goût pour la recherche. Merci pour les échanges toujours très enrichissants, sa disponibilité et ses nombreux conseils éclairés.

Merci à mon co-directeur Pascal Marchand, pour sa bienveillance et ses encouragements. Sa sérénité a toujours été d'un grand réconfort pour moi, merci de m'avoir initiée à la lexicométrie, de m'avoir conseillée et guidée sur ces terres que je ne connaissais pas.

Je suis également extrêmement honorée de compter parmi les membres du jury Béatrice Fracchiolla, Arnaud Mercier et Patrick Charaudeau, merci pour l'intérêt porté à ce travail et d'avoir accepté d'échanger avec moi à son propos.

J'exprime toute ma gratitude envers le laboratoire du LERASS qui a toujours mis un point d'honneur à considérer ses doctorants comme de vrais chercheurs, et à faciliter leur adaptation. Nombreux sont les actuels et anciens doctorants du laboratoire conscients de la chance que nous avons et avons eue de travailler dans de telles conditions. Merci aussi à l'équipe *Psycom* au sein de laquelle les discussions enrichissantes lors de nos séminaires n'ont jamais manqué de convivialité. Un merci tout particulier à Pierre Ratinaud sans qui mon corpus n'existerait pas, d'avoir permis l'extraction des commentaires et de m'avoir aidé pour quelques-unes de ces analyses.

Ce travail n'aurait pas été possible sans le soutien de l'Université Paul Sabatier, qui m'a permis grâce à une allocation de recherches d'entrer en doctorat. Une pensée spéciale aux différents départements qui m'ont accueillie alors que j'étais chargée d'enseignement ou en poste d'ATER, en particulier au département Information et Communication de l'IUT Paul Sabatier mais aussi aux départements MMI de Castres et Techniques de Commercialisation de Toulouse. Merci pour la confiance que chacune des équipes enseignantes m'avez à chaque fois apportée.

Naturellement, je fais part de toute mon affection auprès de tous les camarades de route doctorants avec qui j'ai partagé des moments de vie, notamment au sein de l'ADT-SIC. Je n'entreprendrai pas d'essayer d'en nommer certains, mais j'ai bien évidemment ici une pensée plus forte pour Lucie qui, en plus d'avoir été une agréable colocataire de bureaux, m'a toujours impressionnée par sa générosité. Nombreux sont les corpus analysés sur *Iramuteq*, de doctorants ou de chercheurs, qui sont passés entre ses mains (le mien y compris), et ce alors

qu'elle était pourtant en thèse. Cela suffit à prouver la qualité de ses expertises méthodologiques, tout autant que l'affection sincère qu'elle porte à la lexicométrie.

Je n'oublie pas Cathy Malassis du CDR-SHS, qui par sa dévotion et son enthousiasme, a toujours été d'une aide précieuse pour toutes recherches documentaires.

Merci à tous ceux qui ont participé à la correction de quelques pages de ce manuscrit et plus particulièrement à Charlotte qui a pris le temps de relire un très gros *morceau* de Misrata. Où que tes engagements te portent (Chili, Palestine, Égypte, Tunisie, Libye...) tu restes une amie loyale inestimable. Merci à Guillaume d'avoir si gentiment proposé de m'aider, et d'avoir en plus, pris le temps de me faire des remarques toujours si pertinentes sur le fond.

Plus personnellement, et parce que ces années de travail ne sont certainement pas que des années de travail, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance aux copains, à ceux qui sont toujours là à l'issue de ces années, merci d'avoir égayé mes moments *off*. Merci surtout à Sara pour sa présence durant toutes ces années, pour les sorties, les concerts, les spectacles et les expositions que l'on a partagés, ils m'auront permis de m'évader et de décompresser tant de fois où j'en avais besoin.

Merci à toute ma belle et grande famille (bisous Ambre). Je mesure année après année la chance d'être entourée de personnes aussi proches et bienveillantes, à chaque épreuve. L'auberge a souvent été mon refuge. Un immense merci à mes parents, qui ont dû supporter mes silences, je sais à quel point ils n'ont pas dû être toujours faciles à vivre. Je serai toujours reconnaissante pour votre soutien indéfectible et inconditionnel.

Enfin, à C., qui est parti à 250 km quelques mois après que ce travail de thèse ait commencé, mais qui n'a pas manqué de revenir, merci d'avoir été le seul à briser ma carapace quand il le fallait, de m'avoir épaulée comme jamais (de m'avoir nourrie aussi dans mes moments grognons) et d'avoir géré d'une main de maître l'alternance des périodes d'exaltation, d'anxiété et de doutes. Tu m'as transmis ta force et ta ténacité.

Résumé

Le travail de recherche de cette thèse porte sur les nouvelles formes de l'expression citoyenne, il tend à interroger l'articulation des deux versants *politique* et *numérique*, dans les processus conflictuels de qualification/disqualification des discours politiques en ligne. Face aux critiques courantes émises contre la démocratie moderne, nous tentons dans un premier temps de mettre au jour les carences et les problèmes naturels et structurels qu'elle pose en matière de représentation des citoyens. Alors qu'Internet est couramment pensé comme un nouvel espace public capable d'insuffler un renouveau démocratique, nous l'appréhendons en tant que dispositif de luttes pour la visibilité des acteurs sociaux, de leurs idées, mais aussi des idéologies que celles-ci sous-tendent. Les commentaires publiés sur la page *Facebook* de 2013 « Soutien au bijoutier de Nice » constituent à cet égard notre matériau d'études, que nous analysons à l'aide d'une méthodologie mixte alliant lexicométrie et analyse des discours. À partir d'une démarche à la fois heuristique et compréhensive de la construction discursive de cette polémique, nous observons une première tension énonciative entre des mises en scène individuelles d'exposition de soi et des tentatives de fondation d'une identité partagée. Le débat qui s'agglomère à partir de sujets de discussions polarisées et d'interactions concentrées révèle une forte charge émotionnelle qui transparaît dans l'ensemble tout au long de ces échanges : expressivité, raillerie et violence verbale. Ces derniers répondent à des enjeux sociopolitiques pour leur reconnaissance : en matière de notoriété, de réputation, de légitimité, de vérité/véracité. Ce discours majoritaire, que nous caractérisons par ailleurs, par certains traits de *discours de l'ordre moral*, dénote d'une nouvelle manière de *dire* le politique, qui consiste à se défaire des considérations générales surplombantes pour reconsidérer les récits de vie, des narrations du quotidien et des témoignages. Ceux-ci s'habilleraient presque en un discours *apolitique*, souvent fièrement affiché comme *anti-politique*, mais qui demeure résolument politique. Il est par ailleurs l'apanage de l'apparition d'un nouveau public en ligne, le meso-groupe : un collectif *moyen*, pro-réactif et corporatiste, difficilement caractérisable.

Mots-clés : polémique, discours, numérique, citoyenneté, démocratie, reconnaissance, visibilité.

Abstract

This research works of this PhD is about the new form of citizen expression, it leads to interrogate the political and numerical articulation, in the conflictual process of qualifying/disqualifying online political discourse. In front of usual critics against modern democracy, we are trying in a first time to put in light the deficiencies and the natural and structural problems it set up for Citizen representation. While internet is oftenly conceive as a new public space able to breathe a democratic renewal, we apprehend it as a device of struggle for the visibility of social actors, in their ideas but also underlied ideology. Comments published on the Facebook page of 2013 named « Soutien au bijoutier de Nice », are the principal study material we analyze with a mixed methodology of lexicometry and discourse analysis. From a heuristic approach, we observe a first enunciative tension between the individual staging of self-exposure and the attempts to found a shared identity. The debate which gathers from subjects of polarized discussions and concentrated interactions reveals a strong emotional charge which is reflected globally throughout these exchanges: expressivity, mockery and verbal violence. The latter respond to socio-political issues for their recognition: in terms of notoriety, reputation, legitimacy, truth / veracity. This majority discourse, which we also characterize, by certain traits of "discourse of the moral order", denotes a new way of "saying" politics, which consists in getting rid of overarching general considerations in order to reconsider the narratives of life, everyday narrations and testimonials. They would dress almost in an "apolitical" speech, often proudly displayed as "anti-political", but which remains resolutely political. This apolitical trend is also one of the characteristics of a new online audience, the meso-group: a collective medium, pro-reactive and corporatist, difficult to identify.

Key-words: controversy, digital, discourse, citizenship, democracy, recognition, visibility.

SOMMAIRE

SECTION 1. INVESTIR L'ESPACE PUBLIC :	36
MÉPRIS, VISIBILITÉ ET RECONNAISSANCE EN DÉMOCRATIE	36
PARTIE UNE. MÉPRIS : REDÉFINIR LE CITOYEN EN DÉMOCRATIE	42
<i>Chapitre 1. « Les droits et devoirs du citoyen en démocratie »...et ses empêchements</i>	<i>42</i>
<i>Chapitre 2. Du citoyen en démocratie : un peuple ?.....</i>	<i>96</i>
<i>Chapitre 3. Invisibilité sociale du citoyen en démocratie</i>	<i>146</i>
PARTIE DEUX.....	208
DESIDERATUM DE VISIBILITÉ : MANIFESTER SUR INTERNET	208
<i>Chapitre 1. Les sphères publiques comme ressource de gestion de la visibilité.....</i>	<i>209</i>
<i>Chapitre 2. Internet, dispositif et enjeux politiques de médiatisation</i>	<i>240</i>
<i>Chapitre 3. Le moment de l'expression d'une polémique en ligne</i>	<i>309</i>
PARTIE TROIS. RECONNAISSANCE DES DISCOURS LÉGITIMANTS	350
<i>Chapitre 1. Le corpus : objet d'études et de questionnements</i>	<i>352</i>
<i>Chapitre 2. Analyse de discours du corpus : le choix d'un recours à une méthodologie mixte.....</i>	<i>374</i>
<i>Chapitre 3. Dépasser le cloisonnement quantitatif vs qualitatif.....</i>	<i>420</i>
SECTION 2. S'INVESTIR :	434
LE DISCOURS DANS L'ACTION SOCIALE	434
PARTIE QUATRE.....	438
ÊTRE : DES POSITIONNEMENTS ÉNONCIATIFS ET DES JEUX DE PROTAGONISTES.....	438
<i>Chapitre 1. S'impliquer personnellement : l'omnis.....</i>	<i>439</i>
<i>Chapitre 2. Participer collectivement : le totum.....</i>	<i>467</i>
PARTIE CINQ.....	488
AGIR : DES STRATÉGIES RHÉTORIQUES	488
<i>Chapitre 1. Pratiques des participations en ligne</i>	<i>489</i>
<i>Chapitre 2. Catharsis : expressivisme et émotionnalisme.....</i>	<i>512</i>
PARTIE SIX.....	535
FAIRE : PRODUIRE DU SENS	535
<i>Chapitre 1. Des enjeux sociopolitiques.....</i>	<i>535</i>
<i>Chapitre 2. Idéologie d'un ordre moral.....</i>	<i>541</i>
<i>Chapitre 3. Trois cadres perceptifs du monde social.....</i>	<i>556</i>
<i>Chapitre 4. L'affrontement de deux mondes.....</i>	<i>561</i>

*« It's liberty for all
'Cause democracy's our style
Unless you are against us
Then it's prison without trial »*
Paroles de *Sweet Neo Con*, Rolling Stones

« Il faut quand même persister, l'espoir est comme le sel, il ne nourrit pas, mais il donne de la saveur au pain. »
Extrait de *La lucidité* de José Saramago.

Préambule

Le concept de citoyenneté n'est pas immuable. De son origine pensée gréco-romaine, ses formes se sont altérées. Telle une sculpture mouvante, protéiforme, la citoyenneté se meut au grès du temps : tantôt taillée par les hommes, tantôt épannelée par les régimes gouvernants, sa figure se remodèle, invariablement ; souvent mise à mal, ses fissures sont réobturées. Or, pour autant que l'on y ajoute de la matière, ou que l'on brise son corps, son idée même perdure. Le projet inachevé de la citoyenneté nous appartient. Parce qu'il est l'œuvre de la pensée des hommes, tous autant dissemblables les uns des autres, dans leur individualité, leur culture, leur époque, ce concept vient et fait partie de nous. La représentation que nous nous en faisons est saillante : elle parle des hommes et de leurs sociétés, nous offre des indications sur des possibilités d'approcher et d'appréhender le lien social, le *vivre-ensemble*.

Pourtant il existe quelque chose de troublant propre à cette notion : dans sa relation à l'individu subjectif se joue un rapport particulier au politique, à la communauté, mais un rapport aussi éminemment intime, si bien que le citoyen investi dans un statut social qui le dépasse, engage aussi son individualité dans ce qu'il a de plus profond. Agir, faire voix, s'engager...le mot *citoyen* détient en ce sens un caractère conventionnel, puisqu'au titre de *citoyen*, l'individu s'auto-réalise : il est à la fois intégré à la vie de la Cité (en la qualité de membre d'un État démocratique jouissant de droits civiques), et sommé de prendre part à sa vie politique (alors que des responsabilités pèsent à présent sur lui : les devoirs et les obligations réciproques).

Considérons alors quelques-uns de ses entrebâillements. La citoyenneté, s'inscrivant dans l'être, mais aussi dans l'agir, offre aux individus des possibilités : la perspective de contribuer à l'avenir de la société ou d'un pays, celle aussi de changer *le cours des choses*. Face à cette expectation, le citoyen se voit octroyer un certain pouvoir, et le voilà augmenté

dans sa qualité d'Être social. À ces quelques entrées, nous ajouterons une dernière considération. Nous estimerons, enfin, que devenir citoyen implique une prise de conscience. Être citoyen, ou du moins se sentir comme tel, c'est avoir conscience de son appartenance à un peuple, de son intégration à une communauté. Le sujet est arraché à son isolement : mandaté par la société, celui-ci sera censé œuvrer pour le bien commun, participer à la vie publique. Se posera alors la question des moyens, à laquelle se greffera celle des répertoires d'action. *Comment ?* Comment jouer son rôle de citoyen, comment exercer son pouvoir ? Sommes-nous contraints de n'utiliser que des dispositifs mis en place par l'État ? Si tel est le cas, nous contribuerions à rendre le format actuel de la démocratie inaltérable. En outre, la citoyenneté, et par extension, la démocratie, ne peuvent –et ne doivent pas– se réaliser seulement dans l'institution : elle n'en est pas réductible. Dans le prolongement du concept de « démocratie militante » défini en 1937 par Karl Løwenstein¹, nous entendons ne pas cloîtrer cette dernière dans les institutions et pensons qu'il est nécessaire de prendre en considération le fait que la démocratie admette des principes et des valeurs qui s'élèvent *hors* des systèmes étatiques clos, et s'en émancipent. De ce fait, il n'est pas surprenant de constater que le droit à l'insurrection figure dans la Constitution d'anciens pays autoritaires comme l'Allemagne, le Portugal ou bien encore la Grèce, alors qu'il n'est pas reconnu en France (il était pourtant déjà présent dans la Constitution manquée de 1793). Il nous faudra alors, sans cesse et invariablement, inventer de nouvelles manières de faire pour outrepasser les faiblesses structurelles de la démocratie. Prendre le pouvoir ne présuppose pas de créer le pouvoir. Ici, il sera question de créations, d'inventions et d'expérimentations.

Les outils du numérique sont à ce titre un formidable terreau fertile ouvert et propice aux expérimentations. Le Web aux potentialités infinies, est paré de fantasmes. Internet², objet mythologique, nous offrirait des images imaginées saisissantes. Ses idéologues auraient tendance à le concevoir tel un démiurge aux pouvoirs colossaux³. En premier lieu, puisqu'il surpasse les frontières géographiques et qu'il défie les barrières temporelles, il révèle sa

¹ À cette période, K. Løwenstein est exilé allemand de la Seconde Guerre mondiale et alors que plusieurs pays d'Europe tombaient sous l'égide de régimes totalitaires utilisant « les moyens de la démocratie pour étouffer la démocratie » (Müller, 2013).

² Nous écrivons « Internet » avec une majuscule pour les raisons suivantes. Bien que l'Académie française écrive le mot en minuscule dès 1999 au *Journal Officiel de la République Française* et au sein de son propre dictionnaire, l'Office québécois de la langue française soumet de l'écrire avec majuscule puisqu'il est considéré comme un nom propre renvoyant à « une réalité unique ». Nous utilisons « internet » en sa qualité d'adjectif, en minuscule, pour désigner des réseaux interconnectés (par exemple, des « sites internet »), et parlerons d'Internet, majuscule, pour se référer au grand espace regroupant toutes les télécommunications informatiques mondiales. (Cette démarche est la même pour « web » et « Web »).

³ Au demeurant, le Pape François, le 24 janvier 2014, a déclaré : Internet est « un don de Dieu ». Une *extension divine*, donc ?

puissance, ce qui le rend tant apprécié. Ensuite, par son immatérialité, le voici partout invisible, et néanmoins omniprésent. Enfin, nous nous essaierons presque à le considérer comme omniscient : Internet (et son fidèle apôtre *Google*) sait tout de nous (ou presque), d'ailleurs, nous serions prêts à lui confier – à lui confesser ? – nos secrets les plus intimes. Le *World philosophie* de Pierre Lévy (2000) constitue à cet égard un tableau saillant de ce que Philippe Breton (2000) considère faire partie d'une « religiosité latente qui parcourt les milieux d'Internet », « aux accents profondément mystiques et prophétiques » (p. 10).

Il y a alors dans l'imaginaire de l'Internet des projections, des attentes, des espérances. Internet, *le bon sauveur des peuples*, en est une de ses innombrables figures. Le nombre de technophiles évangélistes prônant le tout grand, tout puissant *Internet-démocratie* n'est plus non plus à démontrer : Internet, garant de nos libertés, Internet, émancipateur des individus, Internet, instrument du contre-pouvoir, *etc.* Nous ne mésestimerons pas ici le rôle du numérique dans l'engagement citoyen : au contraire, tout l'enjeu de ce manuscrit est d'observer les pratiques citoyennes sur ces outils. Pour autant, il sera fondamental de nous détacher autant que possible de toute considération prophétique liée à notre objet d'étude. L'outil admet certes, bien sûr, des potentialités substantielles. Nous n'en ferons pas une intelligence supérieure pour autant, empreinte de déterminisme technologique. Nous ne l'affûterons pas de remède à tous les maux sociaux.

Descendons de quelques niveaux. Partons de l'individu, partons des hommes qui, à leurs échelles (aussi inégales soient-elles), veulent – cherchent à – faire voix. Si la voix du vote, la voix du bulletin secret déposé dans une urne transparente en calendrier électoral ne contentait plus les citoyens, alors, il faudrait qu'ils trouvent d'autres manières de s'exprimer. Il suffira de quelques heures à nous perdre dans les méandres d'un Web vaste et complexe pour saisir l'un de ces moyens. Ici, nous tomberons très bientôt sur des traces de paroles, laissées ici et là, par des individus connus ou non connus, s'exprimant diversement. *Blogs*, forums, commentaires, réseaux sociaux... Ces voix fourmillent et s'éparpillent dans de multiples lieux, en plusieurs formes et formats. Le point de bascule qui déclenche l'expression citoyenne en ligne, nous ne le questionnerons pas. Nous nous attacherons seulement à faire état de ces existences diffuses, avec le dessein de les appréhender en tant que productions sociétale et citoyenne. Seule cette présence (éminemment significative) nous importe, comme autant de marques et de stigmates d'une réalité sociale complexe. Toute l'entreprise de ce travail sera ainsi de rendre compte de ces traces numériques, écrites pour la plupart. Certes, leurs intentions sont diverses, elles resteront pour certaines méconnues, floues, mais nous nous attacherons à accorder du sens à leur production, tant à

propos de leur contenu, que dans leur construction et structuration. Au demeurant, soutenons alors que cette existence inonde et gorge les sphères (semi-)publiques (voire privées, cachées, à l'instar d'une mystérieuse *darknet*) comme autant de possibilités d'y faire vivre des/les idées. Oui, parce que somme toute, ce sera aussi des idées et de la manière dont elles se manifestent dont il sera question, ou tout du moins, de ce qui constitue les idéologies et la manière de les révéler : pensées, valeurs, passions, espoirs, intérêts, contradictions et oppositions, *etc.*, comme autant de fondements d'un monde, de perceptions d'une réalité.

Introduction

D'abord la démocratie. Puis la démocratie.

Dans une capitale inconnue d'un pays imaginaire, mais occidentalisé, les résultats à l'élection présidentielle viennent de tomber : 83% des électeurs de la ville ont voté blanc. Ces nouveaux nommés « Blanchards » provoquent l'effarement et la stupeur auprès de l'establishment, appareil politique et gouvernement en place. Les votants sont accusés par ces derniers de se soulever contre la démocratie qu'ils fustigeraient. On renie la spontanéité de leur acte et l'on soupçonne un complot conspirationniste d'un groupe anarchiste. Manu militari, le pouvoir renié légitimement organise sa gestion de crise, une violente chasse d'État contre les citoyens « suspects » s'organise : la « peste blanche » ne doit pas se propager extra-muros. C'est l'état de siège, la ville est bloquée par l'armée, non approvisionnée et non sécurisée, et les dirigeants qui ont fui le territoire décident de suspendre sur-le-champ la jouissance de droits fondamentaux, tels ceux de la liberté de la presse, d'expression et d'opinion. Les « blanchards » deviennent aux yeux du gouvernement les malades d'une « cécité blanche », des aveugles de la démocratie, pendant que pour d'autres ils symbolisent, a contrario, la marque de la lucidité, celle de voir ce que des hommes et des femmes au pouvoir refusent de regarder.

Voilà l'histoire de *La lucidité* (« *Ensaio sobre a lucidez* »), roman publié en 2004 par le prix Nobel de littérature 1998, José Saramago. Ce roman politique fictif porte un regard sur la démocratie contemporaine qui repose de manière fondamentale sur le vote ou plus précisément sur l'assentiment de ces derniers à voter, mais surtout sur leur accord tacite à s'exprimer en faveur de l'offre politique qui leur est proposée (-imposée ?). Il interroge ainsi certains des problèmes inhérents à la démocratie libérale, en imaginant un scénario catastrophe, mais qui débute à partir d'un moment démocratiquement envisageable : que se passerait-il si une majorité de citoyens désavouait en masse un gouvernement en place, et se refusait dans le même temps à choisir des candidats-représentants qu'elle considérerait en fait comme non pertinents par rapport à sa demande réelle ? À la lecture de ce roman, la démocratie représentative, fixe et immuable, nous est apparue en réalité être cruellement fragile ; dans ceux que certains considèrent être une crise de la démocratie, l'expression populaire hors cadres électoraux nous semble être une forme

de pouvoir expérimentée de l'exercice démocratique. À la sortie de son livre, J. Saramago est accusé de vouloir détruire la démocratie, il en fait le constat que le spectre du vote blanc effraie, tout comme celui de l'abstention (ennemis de la démocratie), mais pose la question du vote *par dépit*, ou du *vote utile*, comme une forme de renonciation (temporaire) démocratique. Le sujet fait l'objet de tabous tant toute critique semble suspecte, la démocratie apparaît pour certains comme l'un des seuls sujets sociétaux qui demeure indiscutable, non réformable. Alors que les militants-critiques de la démocratie actuelle estiment que notre régime s'apparenterait en réalité à une oligarchie, voire, à une ploutocratie (on sommerait les pauvres de voter, on ne les sommerait jamais de gouverner), les nouveaux manifestants qui se soulèvent en faveur de nouvelles formes démocratiques (démocratie participative, tirages au sort politique, nouveaux systèmes délibératifs, référendum d'initiative citoyenne, *etc.*) sont quant à eux accusés de vouloir instaurer une nouvelle ochlocratie.

Ce dualisme traditionnel peuple/dominants (élites fortunées) était déjà présent au sein de la pensée classique puisque chez Aristote, ce n'était pas la liberté à laquelle devait finalement aspirer les êtres humains, mais la vertu. Il rejetait ainsi les formes du régime démocratique, puisque la vertu « n'apparaît normalement que grâce à l'éducation, à la formation du caractère : ayant toujours dans une société une minorité de gens prospères et une majorité de pauvres, la démocratie ou le gouvernement de la majorité est le gouvernement des non éduqués » (Jobart, 2006). Ironiquement, et *a posteriori*, Aristote écrivait déjà dans le livre VI de *Politique* :

« Il n'y a de démocratie réelle que là où les hommes libres, mais pauvres, forment la majorité et sont souverains. Il n'y a d'oligarchie que là où les riches et les nobles, en petit nombre, possèdent la souveraineté [...] En démocratie, les pauvres sont rois parce qu'ils sont en plus grand nombre, et parce que la volonté du plus grand nombre a force de loi » (Aristote, p.304, §8.)

Face à ce constat sociétal indéniable (les pauvres ont toujours été plus nombreux que les riches), Aristote posait par ailleurs la question de la prévalence d'un régime équitable (démocratique) ou proportionnel (non-démocratique) en termes de justice commutative/distributive, posant ainsi le problème inhérent à la démocratie qui fait entrer en conflit l'égalitaire numérique (l'arithmétique/équivalence) contre le juste (le mérite/pratique de la vertu éthique) : « L'équité au sein de l'État exige que les pauvres ne possèdent en aucune manière plus de pouvoir que les riches, qu'ils ne soient pas les seuls souverains, mais que tous les citoyens le soient en proportion de leur nombre. Ce sont là les

conditions indispensables pour que l'État garantisse efficacement l'égalité et la liberté »⁴ (*ibid.*) Si l'on considère ainsi que notre système représentatif est par essence aristocratique (compte tenu de son histoire), c'est-à-dire issu de la formation d'une distinction entre des représentants et des représentés (et non plus par l'égalité des compétences de l'ensemble des citoyens et de leur participation), alors, celui-ci est à interroger au prisme de son processus possiblement inégalitaire, de fait, et à rebours de l'idée aristotélicienne.

Daniel Gaxie (1987) avait par ailleurs déjà développé sa thèse du « cens caché » comme forme de perpétuation des dominations sociales en place. Le « cens caché », sorte de *suffrage censitaire* dû aux inégalités des formes de politisation des citoyens au processus électoral, dépend en réalité pour lui des niveaux d'éducation des citoyens : « la politisation différentielle des classes sociales apparaît comme une conséquence de leur inégalité devant le système d'enseignement » (p.32), et indique alors que le niveau de compétence politique dépend de divers critères sociaux (âge, sexe, niveau culturel, *etc.*) Il écrit :

« La théorie démocratique est le pendant, dans l'ordre politique, de la théorie économique de la libre concurrence. De même que la compétition économique organise, selon l'économie politique classique, la souveraineté du consommateur, les électeurs sont censés faire prévaloir leurs intérêts en arbitrant les prétentions à l'exercice du pouvoir. Le personnel politique se présente ainsi comme le simple mandataire de volontés qui lui préexistent, et dissimule par-là les rétributions matérielles et symboliques qu'il retire de la compétition politique. (*Ibid.*, p. 40) ».

Dans l'ouvrage de Sidney Verba et de Norman H. Nie (1972), l'on retrouvait déjà cette thèse de la compétence politique : les deux auteurs américains montraient par exemple (et comme D. Gaxie plus tard en France), que les hommes blancs, citadins, aux niveaux culturel et socio-économique élevés, s'investissaient généralement plus dans la politique et étaient moins disposés à s'abstenir lors des élections. À travers cette idée selon laquelle l'abstention refléterait l'intégration sociale (et la non intégration sociale) des citoyens, Alain Lancelot (1968) a aussi remarqué que les individus précaires, les pauvres ou les chômeurs s'inscrivaient moins sur les listes électorales et/ou se déplaçaient peu pour aller voter lors des suffrages électoraux. Néanmoins, il prévoyait aussi la possibilité que quelques formes d'abstention résultassent d'une démarche politique consciente et volontaire de contestation, une sorte de défection. Jérôme Jaffré et Anne Muxel (2000) ont par ailleurs proposé une typologie de deux catégories d'abstentionnistes, ceux hors du jeu politique et ceux à l'intérieur de ce dernier qui n'auraient rien à voir avec une forme de dépolitisation, mais, au contraire, traduiraient une contestation de l'offre électorale, voire du système démocratique

⁴ Il y aurait là encore ironie à reconsidérer cet énoncé en au miroir de critères représentatifs des élus au Parlement, mais nous y reviendrons plus tard.

représentatif. Moi, on m'avait appris à voter, et mes grands-parents avaient sûrement appris la même chose à mes parents, oncles et tantes.

Chercheuse, mais aussi citoyenne, ces conflits démocratiques nous habitaient à travers leurs contradictions, leurs exigences et leurs vertus entremêlées, le concept démocratique n'en finissait pas de nous interroger en points de vue pratique, politique, philosophique. Nous avons 24 ans lorsque nous nous engageons dans cette thèse de doctorat, nous avons voté pour la première fois à 18 ans, non sans une forme de sentiment de grande responsabilité qui nous incombait, voire de fierté, mais surtout, avec idéalisme. Notre première réelle expérience politique s'était déroulée un an auparavant au lycée ; elle constituait une étape symbolique, car celle-ci était peut-être collective et non-institutionnelle. Six ans plus tard, et quelques bulletins dans des urnes après, nous nous rappelons quelques maximes qui avaient participé à forger notre éducation politique adolescente et qui prônaient plus ou moins que le droit de vote s'était acquis au nom de luttes sociales, et qu'il fallait honorer cette conquête en se déplaçant, ne serait-ce que pour voter blanc. 1791 : apparition du suffrage censitaire indirect ; 1799 : le suffrage devient masculin, universel, à trois degrés ; 1915 : retour au suffrage censitaire ; 1848 : fin de la Monarchie de Juillet et réintroduction du suffrage universel masculin, plus, mise en place du vote secret ; 1944 : les femmes obtiennent le droit de vote ; 1974 : l'âge légal du vote passe de 21 à 18 ans. « Des gens sont morts pour que tu votes ! », voilà une sorte d'injonction pleine de passion et souvent martelée qui avait de quoi troubler.

Depuis nos 18 ans pourtant, le paysage politique avait bougé, *Facebook* commençait réellement à percer en France en 2007, *Twitter* en 2009, alors que les blogs avaient bercé nos années adolescentes : il y avait de nouveaux espaces numériques, de nouvelles formes de sociabilités qui se créaient et des manières inédites de faire du politique qui s'essayaient. Une nouvelle forme d'expression citoyenne naissait avec l'apparition de ces nouveaux médias, des pratiques numériques originales d'expérimentation du politique apparaissaient sur nos écrans. Les internautes débattaient, ils commentaient l'actualité, ils postaient des informations, en partageaient d'autres : des articles, des photographies, des vidéos amateurs... Face aux machines politiques institutionnelles, une culture politique populaire, voire une contre-culture, se dessinait en ligne par des pratiques numériques originales, gratuites et sans limites (ou tout du moins, peu limitées, à première vue). Nous avons toujours eu un certain intérêt à considérer l'importance de la participation populaire en dehors des organisations étatiques à travers l'art engagé (cinéma, arts plastiques, littérature,

poésie, chant, *etc.*), les manifestations urbaines (soulèvements, manifestations, dégradations des biens, *sittings, etc.*), les modes de consommation (*boycott/buycott*), les fêtes folkloriques (par exemple les carnaval), *etc.* Naturellement, cette nouvelle forme d'expérimentation citoyenne en ligne nous apparaissait donc aussi comme un nouvel outil à fort potentiel d'échange et de mise en visibilité des idées/acteurs sociaux. Internet devenait incontestablement une plateforme investie par les citoyens pour faire entendre leur voix, pour tenter d'influencer un pair, de bouleverser le cours des choses : il n'y avait plus seulement le vote, la syndicalisation, l'investissement au sein des partis ou des associations qui organisaient la galaxie traditionnelle de la politique, il y avait désormais des citoyens individuels ou collectifs *visibilisés*, territorialement éparpillés qui, à leur échelle, s'engageaient politiquement, parfois quotidiennement, dans ces nouveaux espaces. Il y avait surtout des discours (beaucoup de discours) produits et laissés : des commentaires, des *tweets* en 140 caractères (bientôt à 280 !), de longs billets d'humeur, des débats sur forums, *etc.*, et nous faisons de ces derniers un double constat. Déjà, ils étaient l'apanage d'une réalité sociale : celle que des milliers de citoyens internautes éprouvaient le besoin de s'exprimer en ligne, ils prenaient le temps de s'engager, de différentes manières, ils choisissaient leurs mots, argumentaient, entraient en interaction avec différents individus (amis, familles, collègues, communauté, élus, inconnus), sur des périodes courtes, ponctuelles ou plus longues, en faisant parfois preuve d'énormément de créativité. Nous nous demandions d'où pouvait provenir ce désir ou ce besoin de s'investir autant et de cette forme, il s'agissait de notre seconde interrogation : ces engagements devaient traduire quelque chose, que reflétaient-ils donc socialement ? Quelles étaient leurs intentions, la cause de ces productions ?

Pour tenter d'approcher des réponses, nous avons commencé à lire des écrits numériques. Une des pistes de réponses est très vite apparu au sein des discours. En effet, à travers ces textes écrits par des milliers d'individus, nous avons des informations essentielles sur les internautes eux-mêmes, leurs visions du monde, leurs souffrances, leurs contestations, leurs revendications. Ces discours étaient enjeu de pouvoir, ils permettaient de se révéler au monde, de se positionner face aux autres. Michel Foucault (1971), lors d'une conférence au Collège de France (*L'Ordre du Discours*), plaçait le discours au centre des luttes sociales, en tant que moyen et moteur de toute contestation. Il déterminait ainsi le pouvoir comme dessein de captation inhérent aux luttes, et révélateur de déséquilibres entre des forces de domination inégales. Le pouvoir, qui peut à la fois désigner une aptitude « à faire », *potentia*, ou indiquer une appropriation de l'action d'autrui, *potesta*, renvoie dès lors

à une double faculté, celle d'un « pouvoir de faire », et celle d'un « pouvoir sur autrui ». C'est ici la seconde considération du pouvoir, liée à des processus de domination, qui entre en ligne de mire à toute contestation. Ces phénomènes de domination sont bien évidemment les fondements de la pensée marxiste. À travers cet héritage intellectuel, l'économiste et philosophe contemporain, John Holloway (2007) voit dans le capitalisme la force du pouvoir de domination, il déclare : « pour les puissants, le pouvoir-action se transforme en pouvoir-domination, le pouvoir de dire à autrui ce qu'il doit faire, dans une relation de dépendance vis-à-vis du faire d'autrui⁵ », la fonction discursive du pouvoir est là encore prégnante. Il considère, tout comme M. Foucault, et en s'éloignant de l'action marxiste, que, les populations peuvent faire tomber le capitalisme non pas en s'appropriant le pouvoir, mais en organisant une résistance quotidienne⁶. Dès lors, la lutte contre le pouvoir est elle aussi sans fin et ne pourrait *in fine* s'organiser que de manière locale. C'est la raison pour laquelle M. Foucault ne s'inscrit pas dans un héritage révolutionnaire, mais prône comme substitution la résistance. La résistance, c'est aussi ce que prêchait Stéphane Hessel (2010), dont le pamphlet *Indignez-vous !* avait réveillé et inspiré des jeunes indignés aux quatre coins du monde. Plus tôt les révolutions arabes, connectées, marquaient, elles aussi, une nouvelle forme de résistance qui, par effets dominos, s'était étendue dans de nombreux pays et faisaient tomber tête par tête des dictateurs au pouvoir depuis de longues années.

Le numérique est devenu alors depuis, comme nous l'avons évoqué, un nouvel espace expérimental au sein duquel les citoyens cherchent à faire entendre leur voix, que ce soit notamment auprès de leurs proches, d'inconnus, ou d'instances politiques décisionnelles. Ce nouveau terrain a permis de remodeler le système médiatique hiérarchique et vertical traditionnel, et de participer à rendre visible des idées et des publics auprès d'une audience importante, notamment, à travers les discours. En quelques années bien que la démocratie demeurât la même, le rapport que nous entretenions avec elle avait changé. Nous la considérions comme fermée, elle demeurait limitée mais un peu plus étendue. Son exercice nous apparaissait périodique mais de cette intermittence naissait en parallèle la possibilité d'une nouvelle relation quotidienne. Elle était institutionnelle mais malgré un cadre *stricto* réglementaire nous l'imaginions aussi, de plus en plus, subversive. En fait la conception que nous nous faisons de la démocratie s'était complexifiée, forte de nouvelles réflexions, de nouvelles pratiques, de nouvelles expérimentations, la voilà

⁵ Extrait disponible sur http://www.education-authentique.org/uploads/PDF-DOC/HCM_Changer_le_monde_Holloway.pdf

⁶ M. Foucault pense le pouvoir comme une entité qui n'est pas « toute puissante », mais qui est « infinie ».

augmentée. Nous nous rendions bien compte que nous entretenions, comme tant d'internautes rencontrés en ligne, çà et là, un rapport ambigu avec ses applications, un rapport gainsbourien à la « je t'aime moi non plus ». Cet itinéraire réflexif personnel, mûri par l'observation de ces nouvelles pratiques numériques visibles, s'est alors peu à peu couplé à celui de l'étudiante que nous étions, nous proposons d'en exposer le parcours réflexif scientifique.

Cheminement de chercheuse, positionnement et problématisation

Ce travail de recherche, comme de toutes études, est le résultat depuis plusieurs années de notre itinéraire de chercheuse en Sciences de l'information et de la communication (SIC). Ces années ont été l'occasion pour nous, à travers nos mémoires, de nous pencher très tôt vers l'étude de mobilisations sociales, que ce soit par un angle institutionnel, citoyen ou journalistique. En effet, alors en stage au sein d'un théâtre toulousain en Licence 3, nous étions intéressées aux applications des politiques de démocratisation culturelle, comme enjeu sociétal au sein d'organisations locales. En Master 1, nous avons décidé lors de notre premier mémoire de recherche de travailler sur le mouvement des *Indignés*. Pour ce faire, nous avons analysé les manifestes de six pays différents (France, Espagne, Grèce, États-Unis, Canada et Italie). L'intérêt était alors de tenter de comprendre comment des groupes locaux pouvaient être identifiés en tant que collectif global, sans pour autant perdre leurs particularismes étatiques et éloigner les sympathisants/manifestants nationaux. Enfin, pour notre Master 2 nous avons cherché à travailler sur le traitement médiatique de la PQN (presse quotidienne nationale) du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Nous cherchions alors à développer une réflexion sur l'acte manifestaire local (écologistes, anticapitalistes, NIMBY, *etc.*) et ses répercussions au niveau du territoire français. Nous nous posions ainsi la question de l'existence d'un lien entre le contexte global et l'exacerbation de tensions autour d'un foyer initial. C'est en ce sens que la problématique, qui cherchait à révéler la présence d'une configuration discursive des médias (c'est-à-dire la réunion des éléments dialogaux et topiques comme cohérence syntaxique et thématique) sur le conflit de Notre-Dame-des-Landes (des systèmes de signes et des mises en récit(s) à l'origine d'un microcosme politique) apparaissait.

Nous avons travaillé jusqu' alors sur trois échelles de communication politique : le niveau institutionnel, la sphère civile, et le champ journalistique, toutes trois pensées dans leurs dimensions locales et globales.

Ces années ont été l'occasion pour nous d'affirmer, en premier lieu, notre goût pour la recherche et notamment pour l'étude des mouvements sociaux et des phénomènes politiques. Il y avait à la fois un appétit particulier à s'emparer de ces sujets, mais aussi une urgence, certainement plus forte que nous, à travailler sur ces enjeux démocratiques actuels. Même si le temps de la recherche est long, il aura permis, durant ces années, de voir naître de nouvelles formes d'engagement, comme en témoignera ce dernier travail. C'est ainsi que nous en sommes venues à nous engager dans ce doctorat, avec la volonté de poursuivre nos travaux dans ce champ-là, mais en explorant cette fois-ci la relation entre mouvements sociaux et espace numérique. Effectivement, Internet devenait un outil privilégié des nouvelles mobilisations collectives, mais plus qu'une mode, les espaces médiatiques numériques apparaissaient cette fois-ci comme des lieux de tensions et d'expérimentations particuliers, investis par à la fois, les politiques, les journalistes et les citoyens. Il nous a semblé intéressant, à travers le recours aux outils numériques, de chercher à rendre compte des phénomènes d'expression en ligne comme des tentatives pour surpasser les faiblesses d'une démocratie que certains qualifient souvent d'« en crise ».

C'est alors que nous arrivions en thèse en septembre 2013, et que le 11 de ce même mois, éclatait l'affaire du bijoutier de Nice. D'apparence banale, ce tragique fait divers d'un bijoutier agressé par deux voleurs qui tua un de ses deux assaillants, s'est mué en véritable sujet sociétal clivant, entre les soutiens et les opposants du bijoutier niçois⁷. À la suite, une polémique est née, visible et fortement médiatisée. Elle est apparue significativement à travers la création d'une page *Facebook* de soutien au commerçant attaqué : et pour plusieurs raisons, celle-ci se révélait être un terrain d'étude particulièrement adéquat à notre démarche. Adoubée par plus d'1,5 million d'internautes en moins d'une semaine, cette réunion virtuelle accompagnée de l'expression de milliers de citoyens devenait un fait social inédit, nous nous demandions déjà ce qui pouvait pousser ces personnes-là à, ensemble, et dans un même moment, prendre le temps de *dire*. Et d'ailleurs, que disaient-ils ? Derrière cette démarche, quelles pouvaient bien être leurs motivations ? Si nous nous sommes d'abord tournées vers

⁷ Nous détaillons l'affaire et son contexte dans une sous-partie introductive suivante.

cet événement de manière fortuite⁸, nous pouvons affirmer aujourd'hui avec du recul que l'étude de l'expression en ligne des citoyens était ce qui correspondait le plus à cette *urgence* de recherche dont nous faisons allusion à l'instant. Travailler à partir des citoyens, de ce fameux « peuple » dont nous reparlons plus tard, c'était certainement ce qui nous correspondait le mieux, mais c'était aussi surtout l'opportunité de rendre compte de milliers de paroles tapies dans l'ombre et, *in fine*, révélatrices d'un malaise social profond. Béatrice Mabilon-Bonfils et Laurent Saadoun ont proposé une étude en 2002 des « votes périphériques », peut-être allions-nous donc être confrontées à des discours périphériques ? Tel était notre souhait si ce n'était notre intention.

Annonçons toutefois dès maintenant à quel point, effectivement, nous avons été confrontées à des discours violents. Violents, par leur agressivité verbale, mais aussi dans ce que certains d'entre eux revendiquaient faire l'apologie. Violents dans l'incitation à la haine ou par la tenue de propos discriminatoires. Violents enfin, et n'oublions pas ce point, car nous avons été face à des discours de détresse, de misère, par les témoignages poignants de personnes épuisées, abîmées par la vie. Rien ne nous indique que ceux-ci sont authentiques, mais ils étaient là, publiés, nombreux.

Nous imaginions déjà que certaines paroles pourraient être, par leur teneur, catégorisées politiquement. Nous refusons dès le départ de ce travail de faire ce genre d'opérations interprétatives. La plupart d'entre eux pourraient être qualifiés de discours d'extrême droite, mais nous nous refusons de les colorer politiquement, pour plusieurs raisons, ces raccourcis nous apparaissent simplistes et nous ne souhaitons pas prendre le risque d'enfermer des internautes dans une case à partir de leurs discours. De plus, compte tenu de l'hybridation des partis/mouvements politiques que nous connaissons actuellement, avec l'éclatement des deux grands partis principaux (PS et LR), l'apparition de nouveaux mouvements (FI, LAREM) et la refonte d'anciens groupes (RN), il nous semble plus difficile de mettre au jour des discours propres à une famille politique (certains leaders politiques s'étant rapprochés de nouveaux partis, par un jeu de chaises musicales, les idéologies traditionnelles nous apparaissent floues). Des groupes comme le *Front National* (devenu le *Rassemblement National*) ont gagné ces dernières années des électeurs traditionnellement à gauche, issus de la classe ouvrière (Gougou, 2015), mais aussi des militants ou

⁸ Avec la corrélation de l'apparition du fait divers à notre entrée en thèse et la naissance de la polémique médiatique, le caractère inédit de l'engagement des internautes sur la page *Facebook* en termes de *likes* et de commentaires publiés et l'engagement personnel que nous avons de proposer une première étude pour communication lors des JADT de 2014.

sympathisants les plus conservateurs de l'UMP (devenu *Les Républicains*) (on parle aussi de radicalisation de la droite⁹) et nous ne pouvons affirmer si ces ralliements résultent, pour tous, d'une approbation complète du programme du parti, d'une lassitude des présidences précédentes, de l'assimilation de certaines valeurs, *etc.*, tout comme il serait malhonnête et dangereux d'affirmer que le racisme est exclusivement de droite. Enfin, il s'agissait d'un moyen d'étudier des mots des gens, sans médiateur-intermédiaire. Nous tenions particulièrement à cela.

Ces intentions posées, nous avons peu à peu défini le cadre de notre recherche : nous aspirions donc à proposer une analyse de l'expression citoyenne à travers l'usage d'outils numériques, comme une nouvelle forme d'expérimentation démocratique. Pour ce faire, et en considérant Internet aujourd'hui comme accessible à un grand nombre de citoyens, nous partons de l'étude de moments polémiques : réaction à l'actualité, expression spontanée, engagements politiques, *etc.* Notre volonté consistait ainsi à interroger, à partir d'une démarche compréhensive, les stratégies de qualification et de disqualification des discours politiques et des citoyens en ligne, de nous demander comment les outils de communication numériques offrent la possibilité d'émergence d'autres paroles et d'une nouvelle portée à celles-ci. Les internautes citoyens ont bien saisi l'enjeu pour eux de s'emparer de ce média et de détourner ses usages (De Certeau, 1981), pour s'affirmer au sein d'une société dans laquelle ils ont un sentiment de dysfonctionnement démocratique. Ainsi, nous voulions analyser les positionnements énonciatifs, les jeux d'interinfluence au sein des échanges, mais aussi la convocation d'argumentations propres à l'expérience de l'expression et du débat numérique. Plus généralement, ce sont les stratégies discursives de lutte pour la reconnaissance des individus/groupes sociaux, idées/idéologies présentes en ligne, que nous souhaitons parcourir dans une démarche heuristique. L'enjeu étant, pour l'expression citoyenne qui investit les médias numériques, de parvenir à faire pression sur les institutions politiques pour chercher à altérer l'ordre établi, mais aussi de propager de nouvelles idées dans la société. L'événement que nous proposons d'analyser étant une polémique issue d'un fait divers, il fallait prendre en considération ces particularismes propres à ce fait social. Néanmoins, à partir de celui-ci, nous gagnons de faire ressortir des tendances globales exploitables dans l'observation des expressions citoyennes en ligne.

⁹ Voir Haegel, 2011.

L'enjeu final était de chercher à comprendre comment vivent, sont créées et circulent les publics, leurs idées et idéologie(s) en contact avec le(s) média(s) numérique(s). Par *public*, nous entendons un groupe social qui peut être appréhendé à travers des représentations symboliques et une identité collective. Liés par un sentiment d'appartenance, ses membres, actifs, sont également engagés via le partage d'expériences communes, qu'elles soient de loisirs, politiques et/ou médiatiques. De ce fait, le rapport qu'entretient un public avec des outils de communication et d'information favorise (en plus de l'accès à la connaissance) leur propre formation, la socialisation des individus, tout autant que le pouvoir contestataire de celui-ci. L'*idéologie* est, elle, un système d'idées qui constitue un corps de doctrines philosophiques, conditionne les comportements (qu'ils soient, là encore, individuels ou collectifs.) Elle admet donc comme finalité une intention de préserver, de bousculer, voire de changer l'ordre social. À l'idéologie donc, est rattaché un processus de légitimation : c'est en s'inscrivant dans des enjeux de légitimité, par le truchement de la rhétorique, que l'objectif de persuasion peut être atteint. À travers des luttes entre représentations de mondes sociaux, les discours publics révèlent alors des engagements politiques. C'est toute une conception de la justice sociale qui est ainsi l'enjeu d'une bataille médiatique, puisque d'un sentiment d'injustice judiciaire, c'est l'expression d'une injustice sociale qui est *in fine* exprimée en ligne.

Plusieurs hypothèses de départ peuvent de ce fait être posées, ces dernières résultent de discours communs concernant les pratiques de l'engagement sur Internet. La première hypothèse consiste à penser que les messages produits en ligne sont faiblement politisés. En effet, il est courant d'entendre des affirmations selon lesquelles l'engagement en ligne serait d'intensité faible ou nulle (on parle d'ailleurs parfois de « militantisme assis » ou de *slacktivism*). Ces participations en ligne, d'autant plus qu'elles proviendraient de polémiques, seraient ainsi spontanées, fugaces, mais surtout réduites à une réaction émotionnelle, invalidée. Cela nous pousse à poser une deuxième hypothèse qui affirmerait que les discours émotionnés s'opposent aux discours raisonnés. Ainsi, nous pourrions observer si l'émotionnalisme étouffe le politique ou si, au contraire, il en est un tremplin, et peut finir par l'enrichir. Enfin, nous posons comme dernière hypothèse/idée préconçue que les collectifs réactifs à des polémiques en ligne ne parviennent pas à se constituer en groupe homogène et que l'hétérogénéité des individualités empêche de construire une identité communautaire numérique. Il serait ainsi impossible d'identifier un public d'une polémique numérique.

Par suite, nous souhaitons ici mettre un point d'honneur à indiquer notre souhait d'inscrire ce travail dans l'héritage des *médiactivistes* de Fabien Granjon et Dominique Cardon (2010)¹⁰, mais aussi des démarches sociales de recherche de l'École de Chicago. En effet, compte tenu de notre problématique et de notre terrain, du fait que nous voulions analyser des publics populaires, contestataires, minoritaires ou subalternes au sein d'une société conflictuelle révélée dans l'espace numérique, nous projetions de mettre au jour les phénomènes de résistance des internautes soumis à des rapports de domination, en nous prémunissant d'adopter une posture verticale sur ce que nous allions découvrir. Il ne s'agissait à aucun moment de porter un jugement sur des pratiques ou des individus, mais de révéler leur présence, leur système de pensée et d'essayer d'en chercher les causes. Bien souvent, nous avons pu rencontrer (nous avons même pu en faire l'expérience) des attitudes d'opprobres élitistes, jetées sur des pratiques populaires : des façons de s'exprimer, de se présenter, des goûts culturels télévisuels, musicaux, cinématographiques, *etc.*, parce qu'ils étaient considérés comme médiocres, dévalorisés socialement eu égard à leurs systèmes de valeurs. Ces jugements ne faisaient pas exception dans les milieux scientifiques, bien au contraire. Cela a fini par nous gêner profondément. Alors se sont entremêlés une démarche personnelle qui consistait à contester les comportements méprisants, à un positionnement scientifique hérité des *cultural studies* pour considérer les cultures et les médias non hégémoniques non pas comme inférieurs, mais alternatifs, réactifs, résistants. Nous voulions comprendre ce que ces pratiques activistes alternatives révélaient de l'état de la société, à un moment donné. Bien sûr, nous trouverons ici à l'intérieur de notre corpus des propos condamnables, sanctionnables pénalement, dont nous ne minimisons pas la gravité. Mais notre démarche de chercheuse n'est pas de condamner ces personnes, mais de mettre au jour la présence d'une configuration de discours circulants dans l'espace numérique et leurs rapports conflictuels en termes de légitimité/illégitimité. Le numérique a par ailleurs contribué à instaurer de nouveaux liens entre publics (internautes et communautés), culture de la participation et médias sociaux.

L'autre versant de l'inscription de notre travail que nous voulions aborder ici est l'apport de la démarche sociale de la recherche par l'École de Chicago. En effet, nous avons à cœur de penser l'utilité sociale de notre recherche. Sans proposer une recherche-action, nous voulions chercher à « contribuer à la transformation des cadres de connaissance et d'intelligibilité du monde » (Dumoulin, 2005). Pour ce faire, l'enjeu était de repérer les

¹⁰ Réactivation de l'héritage des *cultural studies* et plus récemment des *médiacultures* d'Éric Macet et d'Éric Maigret (2005).

problèmes actuels de la démocratie qui contribuent à ce que des individus se sentent méprisés, invisibilisés. Mettre au jour les inégalités sociales et les phénomènes de domination contribue ainsi à porter un regard élargi sur des problèmes publics, de groupes particuliers, qui sont susceptibles de naître par l'entremise de manifestations plus violentes (tant le sentiment de mépris sera perçu comme grand). Connaître ce qui fait problème en société, c'est aussi offrir aux institutions publiques la possibilité d'intervenir en connaissance et d'anticiper des mesures politiques.

Le chercheur et ses études peuvent ainsi servir de passerelle entre un public de représentés et un public de représentants. Ce positionnement peut néanmoins poser question à plusieurs égards. Alors qu'est souvent exigé aux chercheurs de faire preuve de *neutralité*, travailler sur un sujet politique demeure profondément épineux, dans son exercice, comme dans sa réception. Avant de contextualiser notre objet d'étude et son terrain, nous proposons ainsi et au préalable de nous interroger un instant sur la place du chercheur au sein de son cadre de recherche.

Le chercheur et le politique, des liaisons dangereuses ?

Face à un domaine d'étude politique, et plus précisément, à l'observation d'une certaine forme de militantisme et d'engagement d'un collectif au sein de l'espace public, il nous faut prendre à cet instant quelques précautions et interroger la place du chercheur vis-à-vis de sa recherche. L'objet d'étude, ici politique, s'articule pour les chercheurs dans un rapport complexe entre distance et proximité : à la fois, une non-implication vaudrait pour certains à une méconnaissance du terrain, alors qu'une implication serait suspecte de camoufler axiologies et idéologies sous couvert d'argumentations scientifiques (Charaudeau, 2013). Même à travers son statut, le chercheur (dont l'identité n'est pas secrète) est amené à soulever des validations et/ou réprobations extérieures de son exposé, selon le rapport qu'il entretient avec son objet : Patrick Charaudeau (2013) parle de mise en cause de sa crédibilité. S'investir d'un sujet politique a d'autant plus tendance à jeter le trouble sur des probables intentions militantes qui pourraient être dissimulées. Puisque le politique appartient par essence à un champ clivant, en matière de positionnements, d'idées, de valeurs, de rapport au monde, *etc.*, alors, tout autant scientifique que citoyen, à quel point et dans quelles mesures le chercheur peut-il se détacher de ses idéaux partisans pour apporter

des interprétations objectives non pas axiologiques ? Une première réponse réside dans ce que P. Charaudeau (*ibid.*) nomme le contrat liant le chercheur à son engagement : faire des sciences sociales nécessite d'intégrer une réflexion critique qui passe par un discours lui-même critique, qui s'oppose à la doxa (entre *savoir objectif* et *subjectif*, *illusions* et *idées admises/lieux communs*)¹¹. Réside ainsi au fond, un contrat de lecture selon les modes énonciatifs qu'endossent les chercheurs, dans un contexte particulier. Il s'agit de la posture qui va être endossée par ce dernier (et des discours issus de cette posture) : Nathalie Heinich (2002, 2004) explique par exemple que selon les modalités d'intervention, les publics ne sont pas les mêmes, tout comme les objectifs des échanges et les ressources rhétoriques qui sont déployées. Dès lors, le chercheur s'adapte à ces contextes et doit ainsi expliciter l'objet et l'objectif de son intervention compte tenu de ce dernier, c'est-à-dire en « précisant bien si c'est au nom d'un savoir acquis, au nom d'une connaissance pratique d'un problème, ou au nom de convictions constituées indépendamment du domaine en question » (*ibid.*, 2002). Elle distingue donc par exemple la posture du chercheur, celle de l'expert et celle du penseur (P. Charaudeau parle, à ce sujet, de « rôles discursifs »). Enfin, pour éviter de jeter tout trouble, il apparaît nécessaire pour chaque chercheur qui travaille sur un objet politique de questionner le rapport qu'il entretient, lui-même, avec ce dernier. Il est utopique de croire que nous pouvons porter un regard parfaitement neutre et détaché sur les faits sociaux que nous analysons. Néanmoins, encore faut-il parvenir à rendre compte de ce rapport entretenu, en matière d'axiologies, d'*aprioris*, d'humeurs et ne certainement pas les occulter. P. Charaudeau (*op. cit.*) milite à ce sujet en faveur d'un engagement *éthique*. Il explique que, fort de cette éthicité, les chercheurs ne doivent pas chercher à dénoncer des faits (dans le cadre d'un contexte scientifique¹²), mais travailler à faire distance entre sa subjectivité (ses opinions personnelles) et ses études, pour ne pas « prendre le risque de gauchir le résultat de ses analyses. C'est une question de probité intellectuelle ou d'éthique de responsabilité » (*ibid.*)

« Révéler ce qui est occulté par une certaine doxa, mettre au jour le comment ça fonctionne, décrire les termes d'une controverse sans prendre parti comme acteur, procéder à des interprétations comparatives, voilà ce qui pour moi est le rôle du chercheur. Tenter de comprendre les discours des politiques lors d'un conflit ne veut pas dire y adhérer ni les accepter, mais en révéler la teneur, les stratégies, les faux semblants. Faire l'analyse critique de la façon dont les médias rendent compte d'un conflit, d'une guerre, d'une polémique, ce

¹¹ Il s'agit d'interroger le sens du savoir au prisme de la critique.

¹² P. Charaudeau (2013) parle bien de contexte scientifique puisqu'il écrit plus tard :

Évidemment, une telle posture ne doit pas empêcher le chercheur d'avoir ses propres opinions et engagements dans l'action humaine. Je revendiquerai là, haut et fort, la possibilité pour le chercheur d'avoir une parole de dénonciation, d'indignation, de combat, bref une parole militante, mais en d'autres lieux et avec une autre finalité. Cela est une affaire de contrat.

n'est pas les accuser, c'est montrer comment les médias satisfont à l'idéologie de la dramatisation, du spectacle, voire prennent parti, sans le dire, et influent sur l'opinion publique ». (*Ibid.*)

Le chercheur-critique ne doit donc pas tuer le citoyen engagé, et inversement, chercheur et citoyen ne peuvent pas faire corps au même moment, dans un même cadre, mais s'abandonner l'un l'autre en fonction d'un contexte particulier.

Ceci étant, il nous faut noter un instant deux types de critiques annexes qui lient chercheur et engagement, le premier type est celui relatif aux financements de la recherche. Ne mésestimons pas que sous l'influence des financements, les chercheurs puissent ne pas toujours être indépendants vis-à-vis de leurs travaux, bien au contraire. Si la recherche se veut au service d'enjeux sociaux issus de la collectivité (de terrains particuliers), il n'est pas rare que chercheurs et autorités publiques dont dépendent les financements, entretiennent des relations particulières qui peuvent conduire à s'interroger sur l'indépendance de la recherche. Or, si les chercheurs participent à la construction de politiques publiques, ils peuvent au contraire endosser un rôle *critique* et *positif* au sens de Pierre Bourdieu (2009). Ces modes de financement (privées ou publics) conduisent à s'interroger sur le choix de sujets qui bénéficient de ressources financières (et par concomitance de l'abandon d'autres sujets dont les financeurs se désintéressent). Le chercheur (et d'autant plus en sciences humaines) est tiraillé entre des objets d'étude qui s'intègrent au sein d'axes thématiques prioritaires des universités, et ceux qui se retrouvent exclus de ces domaines.

Enfin, l'autre point que nous aimerions évoquer ici, concerne la place des outils techniques. Nous expliquons plus loin avoir recours à des méthodes d'analyse de données quantitatives, c'est pourquoi il apparaît judicieux ici de poser la question de l'outillage. Nous avons préalablement nié l'existence des interprétations neutres des données par les chercheurs, ces processus interprétatifs étant d'autant plus complexes, comme en témoigne P. Charaudeau (*op. cit.*) au sein de disciplines comme la linguistique. Néanmoins, il est à la fois dangereux et erroné de prôner le recours aux méthodes d'analyse assistées par la technique (ordinateurs, statistiques) comme gage d'objectivité et d'effacement de la subjectivité des hommes¹³.

Pour finir, là où nous croyons fermement en l'engagement du chercheur, c'est quant au(x) choix de ce dernier sur son (ses) sujet(s) de recherche. Faire le choix de s'emparer de sujets sociétaux, de phénomènes méconnus, ou de problèmes sociaux, c'est s'engager en faveur d'une cause ou pour l'amélioration/la résolution de cette dernière. Voilà ce qui nous

¹³ Nous y reviendrons plus tard lorsque nous présenterons notre méthodologie quantitative au sien de la troisième partie de ce travail.

incombait particulièrement dans notre cas personnel, nous souhaitions mettre en lumière des discours, souvent séditieux, quelquefois condamnables, mais globalement révélateurs d'un malaise social. Nous trouvions important de nous intéresser à des groupes sociaux que nous qualifierons plus tard d'invisibles, qui n'ont généralement pas ou peu droit à la parole médiatique (traditionnelle), sans pour autant chercher à *typologiser* ces groupes en fonction de leur appartenance ou de leur non-appartenance à des profils sociaux, partis ou idéologies politiques, en l'absence de données sociologiques les concernant. Il est par exemple très courant de lire des articles affiliant des internautes à partir de leurs discours à des sympathisants/militants de partis politiques clairement identifiés sur les réseaux sociaux, des communautés présentes sur *Twitter* par exemple : Indignés, Front National, PS, LR et LREM, *etc.* (or, en l'absence d'enquêtes sociologiques, ce type de réductionnisme nous laisse, personnellement, profondément perplexes). Enfin, là où nous aimerions insister quant aux choix des sujets de recherche, c'est du désir de s'emparer d'une thématique qui était peu investis, du moins au début de ce travail de recherche, par les milieux universitaires eux-mêmes¹⁴. Or, si l'on en vient à s'intéresser aux faits sociaux, il apparaît important de se pencher sur des sujets, ou, dans notre cas, sur des groupes sociaux qui n'intéressent pas ou peu les milieux universitaires¹⁵.

C'est pour toutes ces raisons qu'il n'est ni pertinent, ni concluant de penser la figure du chercheur comme exempt d'engagement scientifique. Nous prôtons par ailleurs qu'à travers un double positionnement professionnel et personnel, l'individu-chercheur bénéficie de la connaissance territoriale de l'individu-citoyen dans ses travaux, et réciproquement. Pour autant, cela n'empêche pas de délimiter et de respecter des cadres d'exercices particuliers et prédéfinis essentiels au contrat de lecture. Ainsi, le chercheur, si le citoyen peut l'être, n'est pas un militant, il ne peut à travers ses activités chercher à satisfaire des intérêts idéologiques personnels, mais il peut inscrire sa démarche scientifique au sein d'un processus d'utilité sociale. Lors d'une communication en 2017 où nous exposions une analyse médiatique comparative du mouvement *Nuit Debout*, nous avons été confrontées à la question de notre implication militante au sein du mouvement. Cette question n'avait pas lieu d'être. Nous nous demandions quelle était son intention. Discréditer

¹⁴ Les cercles universitaires ou intellectuels n'étant pas exempts de formes de dominations dans la considération académique de sujets valorisés et d'autres, dévalués.

¹⁵ A l'heure où nous écrivions ces lignes, le mouvement des Gilets jaunes n'était pas apparu. Nul doute que depuis son arrivée les cartes ont été rebattues : de nouveaux chercheurs se sont, depuis l'apparition de la mobilisation, penchés sur ces nouveaux groupes sociaux difficilement catégorisables des mobilisations sociales, délaissés jusqu'alors.

notre propos ou, au contraire, conduire à l'appuyer, comme une sorte de caution ? Nous ne pouvions qu'affirmer que notre analyse était purement extérieure (nous étudions des discours issus de *Twitter*, de *Facebook* et de presse quotidienne nationale). Concernant notre implication personnelle, il était propice, dans ce cadre-là, de la garder pour nous¹⁶.

Maintenant que nous avons tenu à questionner l'engagement du chercheur par rapport à la relation qu'il entretient avec ses études, nous pouvons exposer le cadre de notre recherche ainsi que la contextualisation de notre sujet.

Terrain et contextualisation préliminaire

Au commencement né le récit médiatique d'un fait divers : ce 11 septembre 2013, la France découvre dans l'actualité l'affaire largement relayée du bijoutier de Nice, Stephan Türk, qui suite à une agression par deux voleurs, a abattu l'un de ses agresseurs dans le dos, par tirs de pistolet automatique. Cette affaire se greffe alors dans le paysage médiatique français à une série de *hold-up* similaires : février 2011, un bijoutier de Cambrai meurt après avoir été poignardé par ses agresseurs ; avril 2011, le propriétaire d'une bijouterie parisienne est retrouvé mort à la suite de coups portés à la tête ; février 2012 un bijoutier est tué par balle à Cannes ; avril 2012, la veuve du bijoutier de Cambrai est victime à son tour d'une agression ; juillet 2012, un bijoutier blesse par arme à feu son malfaiteur (il sera mis en examen pour légitime défense) ; mars 2013, une bijouterie d'Albertville est attaquée, le commerçant est tué. Au sein des médias, plusieurs interrogations sont posées : sommes-nous face à une recrudescence des agressions des petits commerces ? Y'a-t-il une amplification de la violence ? Les journalistes s'interrogent : le métier de bijoutier, compte tenu du contexte social, serait-il devenu un métier à risques durant ces quelques dernières années ? C'est dans cet éventuel climat de tensions exacerbées que le simple fait divers s'est mué en véritable polémique nationale, allant jusqu'à mobiliser dans la foulée, et en seulement trois jours, plus d'un million d'internautes sur une page *Facebook* créée en « Soutien au bijoutier de Nice ». Aussi, nous pouvons nous interroger sur ce remarquable engouement, alors même qu'il fut décrié dans un premier temps, accusé de manipulation et de trucage par les partis politiques d'extrême droite et/ou via le soupçons d'achats frauduleux de faux *likes* à l'étranger. Il est dès lors intéressant d'appréhender l'affaire du bijoutier de Nice, comme la

16 Même s'il semble de plus en plus complexe avec le déploiement de bon nombre de données sur Internet, de garder son identité et certains de ses engagements personnels, privés.

genèse d'une polémique médiatique, se muant peu à peu en véritable débat formé par des foyers de polémiques divergents et contradictoires.

Nous décidons donc d'analyser les commentaires issus de cette page *Facebook*¹⁷ parce que cette page issue du réseau social se révèle être le lieu privilégié de milliers de citoyens qui trouvent dans ce média, un moyen d'expression certain, voire, de pression sur le pouvoir et/ou la justice. Outre les 1,6 million de *likes*, c'est aussi un nombre de commentaires considérable qui est posté, il est intéressant d'observer ces engagements qui portent le signe, à ce moment-là, d'un besoin citoyen d'expression et de regroupement. Il s'agit de l'apparition d'une réalité objective, étudiable à partir des phénomènes sociaux de mises en discours de cette réalité (comme l'entendait M. Foucault, *op. cit.*) Nous supposons que la pratique numérique va venir transformer des pratiques sociales et faire émerger de nouvelles significations. La constitution du corpus est une étape à part entière de réflexions scientifiques, nous l'aborderons plus tard. Ce moment préfigure nos choix en ce qui concerne notre méthodologie, que nous proposons d'effleurer rapidement au sein de cette introduction.

Premier exposé de la méthodologie

Toute une partie consacrée à la méthodologie sera longuement développée plus tard. À ce stade, il nous paraît simplement important d'indiquer notre souhait de proposer une méthode d'analyse double, qui allie des outils de l'analyse lexicométrique et de l'analyse des discours. Pour ce faire, nous proposons une démarche à la fois inductive (par une première étude lexicale du corpus) et hypothético-déductive (par l'exploration qualitative des commentaires, dans un deuxième temps, à l'aide d'outils d'analyse de discours). Nous justifierons ces choix dans le cadre de la partie vouée à la méthodologie. Annonçons seulement et d'ores et déjà ici que la lexicométrie, définie par Cyril et Dominique Labbé (2013) comme « l'alliance des sciences du langage, des statistiques et de l'informatique »,

« permet de traiter de vastes ensembles de textes (corpus), d'établir leur vocabulaire, de classer les vocables en fonction de leur fréquence, de leur répartition, de leurs catégories grammaticales. Elle établit les contextes d'emploi d'un vocable et les combinaisons les plus fréquentes dans lesquelles il entre, ce qui permet de déterminer le ou les sens de ce vocable. Elle retrouve les principaux thèmes présents dans un corpus, son genre et son style. Elle segmente ce corpus en fonction des ruptures thématiques ou stylistiques. Pour obtenir ces résultats, des traitements préalables sont nécessaires : balisage des textes, correction et standardisation orthographiques, étiquetage des mots ». (Labbé et Labbé, 2013).

¹⁷ Les caractéristiques de ces commentaires qui formeront notre corpus seront explicitées plus tard.

Cette méthode dispose de plusieurs avantages pour l'étude de notre corpus qui, compte tenu de sa taille (nous y reviendrons), n'est pas exploitable dans sa totalité par une étude menée à l'échelle purement humaine. À côté de cela, l'étude qualitative nous apparaît nécessaire puisque les nombreux retours vers les textes nous permettent de mesurer les procédés énonciatifs, argumentatifs ainsi que les enjeux interactionnels des discours. Arrêtons-nous toutefois un instant sur ce que l'on entend par *discours*. Dominique Maingueneau (1987) définit pour tout discours, « un ensemble de stratégies d'un sujet dont le produit sera une construction caractérisée par des acteurs, des objets, des propriétés, des événements sur lesquels il s'opère ». René Descartes dans *Le discours de la méthode* (1637) parle d'une méthode, c'est-à-dire de l'expression didactique qui traite d'un sujet, et ce de manière méthodique. Si le discours peut ainsi être considéré comme une expression de la pensée, John Lyons (1982) écrira : « *Loquor, ergo sum* ». Le discours de la parole devient donc un outil, une manière de s'affirmer en tant qu'être face à autrui. Pour M. Foucault et comme nous l'avons indiqué auparavant, le discours est anthropologiquement lié au pouvoir, il cristallise les rapports de force. Alors que les philosophes antiques l'appréhendaient comme un fait de la raison (*logos*), le discours s'est vu dépossédé de sa dimension rationnelle auprès d'autres chercheurs (dont Foucault), par l'usage social qui en est fait. Ainsi, analyser les discours consiste bel et bien pour nous, à faire l'étude des rapports de force qui s'établissent entre les individus, avec des enjeux de qualification/disqualification (de soi, des autres, et de l'idée qui circulent). Précisons que nous n'arguons pas faire de l'analyse du discours à partir d'une démarche disciplinaire de linguistique/science du langage à part entière, mais nous nous positionnons en faveur de l'emprunt d'outils, de techniques, de méthodes, d'approches et de modes d'exploration issus de l'analyse *du* discours. L'objectif est d'appréhender le discours dans sa matérialité comme symbole d'une réalité sociale dans un contexte sociohistorique et technique particulier. Pour ce faire, nous étudierons, par exemple, les positionnements énonciatifs, les stratégies argumentatives, les choix lexicaux ou encore les formes de l'interaction. En ce sens, nous nous situons ici dans une démarche non pas d'analyse *du* discours, mais que nous nommons intentionnellement analyse *de* discours (ou *des* discours) : l'interprétation des textes, nourrie par le recours à des approches interdisciplinaires et l'appropriation d'outils issus de l'analyse du discours porte, non pas sur l'objet du discours pensé de manière close, mais sur l'étude du lien social et de la mise en avant des individualités et des collectifs, de la production d'imaginaires sociaux symboliques et de la révélation d'idées politiques/d'idéologies. Nous appréhendons alors ici le discours comme moyen d'accéder à de nouvelles connaissances à propos d'une réalité

sociale et à travers divers procédés d'analyse qui nous seront apparus utiles au fur et à mesure de l'avancement de notre réflexion et de notre démarche scientifique. Cela induit en partie le recours à diverses méthodes : quantitative/qualitative, lexicométrique, énonciative, argumentative, interprétative, *etc.*

De ces perspectives d'analyse, nous ajoutons ici notre volonté de nous placer en tant qu'observatrice des pratiques discursives en ligne ; en ce sens, notre étude se veut anthropologique. En effet, c'est à partir d'un regard éloigné (pour reprendre l'expression de 1983 de Claude Lévi-Strauss)¹⁸, que nous cherchons à appréhender des rapports sociaux en contexte (notamment, l'univers technico-numérique) ainsi que leurs représentations sociales. Il est par ailleurs intéressant de mettre au jour les spécificités des discours et des interactions numériques des polémiques (par rapport aux discours et interactions hors contexte virtuel et via une démarche comparative). Ce regard anthropologique des discours nous place bien en position d'observatrice, face à un phénomène social particulier.

Avant d'annoncer le fil d'Ariane de notre développement, nous aimerions nous arrêter un instant sur le cadre théorique qui a permis, à la fois, de construire la structure de cette thèse d'un point de vue formel, mais aussi d'interroger le cœur de cette analyse, en plaçant la question de la reconnaissance individuelle, interindividuelle et intergroupale en son centre. Cette relation personnelle, quasi sentimentale, que nous avons avec la théorie honnethienne remonte à 2010, alors que nous étions en études de philosophie à l'Université Jean Jaurès, jadis appelée Université du Mirail. Nous feuilletions en salle de cours un numéro du magazine *Sciences Humaines* titré *Le clash des idées* en lettres capitales jaunes et bleues, et tombions sur le résumé du livre *La lutte pour la reconnaissance* d'Axel Honneth (1992), rédigé par Catherine Halpern. Très brièvement, elle expliquait sa théorie, considérant la lutte pour la reconnaissance comme moteur démocratique et ses carences comme révélatrices de malaises sociaux profonds. L'article était très court, mais il a bouleversé notre façon d'approcher les rapports sociaux et ses conflits, sur les plans intime et politique. Nous nous rappelons avoir acheté le livre dans la semaine et avoir la sensation bizarre, au fil des pages, d'acquérir une nouvelle compréhension de la société. Il s'agissait peut-être de notre premier rapport purement individuel à la recherche en sciences humaines. Quelques années plus tard, alors que nous soumettons ce travail doctoral, il nous apparaît à la fois normal d'avoir traité notre étude au regard de la théorie de la reconnaissance, mais aussi troublant d'être revenue,

¹⁸ C'est-à-dire extérieur aux discours produits (extra-interactionnels).

de manière inconsciente, vers cette théorie fondatrice. Prenons alors un instant pour mettre en mots ce cadre théorique de la reconnaissance, mais aussi de la philosophie sociale, comme constitutifs de notre rapport à notre sujet d'étude.

Un cadre théorique : philosophie sociale et théorie de la reconnaissance comme moteur des luttes sociales

À l'époque classique, le besoin de reconnaissance (*anagnôrisis*) était dénigré par les philosophes comme Platon dans la *Théétète* : signe de faiblesse, la recherche de l'assentiment de soi par autrui caractérisait l'incapacité pour un sujet de se suffire à lui-même, par lui-même. Pourtant, le thème de la considération finit par se faire de plus en plus présent, à tel point qu'il apparaît nécessaire pour les individus de s'émanciper en tant qu'être humain sociable *dans* et *par* la communauté. Jean-Jacques Rousseau (1754), en premier lieu, distingue l'amour de soi (l'instinct de conservation - il s'agit d'un sentiment naturel positif) et l'amour-propre (il né de la comparaison par rapport aux autres, en faveur de la distinction/de la supériorité - il s'agit d'un sentiment mauvais) :

« À mesure que les idées et les sentiments se succèdent, que l'esprit et le cœur s'exercent, le genre humain continue à s'appriivoiser, les liaisons s'étendent et les liens se resserrent. On s'accoutuma à s'assembler devant les cabanes ou autour d'un grand arbre : le chant et la danse, vrais enfants de l'amour et du loisir, devinrent l'amusement ou plutôt l'occupation des hommes et des femmes oisifs et attroupés. Chacun commença à regarder les autres et à vouloir être regardé soi-même, et l'estime publique eut un prix. Celui qui chantait ou dansait le mieux ; le plus beau, le plus fort, le plus adroit ou le plus éloquent devint le plus considéré, et ce fut là le premier pas vers l'inégalité, et vers le vice en même temps : de ces premières préférences naquirent d'un côté la vanité et le mépris, de l'autre la honte et l'envie ; et la fermentation causée par ces nouveaux levains produisit enfin des composés funestes au bonheur et à l'innocence ». (Rousseau, 1754, p. 48).

Plus tard, Georg Wilhelm Friedrich Hegel (1807), dans *Phénoménologie de l'Esprit*, utilise pour la première fois le terme *reconnaissance* (« *Anerkennung* ») pour reconstituer à l'aide de ce concept l'histoire de l'évolution des hommes comme une « lutte à mort de pur prestige » ou une « lutte des consciences opposées ». Pour lui, la reconnaissance a permis le progrès moral déployé au sein de trois sphères : affective, juridique et étatique. Cette « motivation morale originaire » par la reconnaissance présente chez Hegel ne l'était pas chez Emmanuel Kant pour qui l'autonomie et le *respect* individuel de la loi morale l'emportaient (Marzolf, 2014). Néanmoins, E. Kant n'ôtait pas pour autant le poids de la reconnaissance dans la construction des rapports sociaux : à travers la comparaison avec ses semblables, les individus sont selon lui enclins à se procurer « une certaine valeur dans l'opinion d'autrui » (1793, VI 26). Or, si naturellement les individus sont en faveur de

l'égalité, la crainte qu'autrui ne les surpasse transformerait ce sentiment en un « désir injuste de s'élever au-dessus des autres » (*ibid.*) (Marzolf, 2014). L'expérience de la ségrégation (par la misère économique par exemple) impose ainsi chez E. Kant, l'épreuve de la compassion ou le « devoir de la bienfaisance » (de la solidarité) qui sont nécessaires pour la réinstauration du respect entre les individus :

« La reconnaissance ne consiste pas, à proprement parler, en un amour que l'obligé porterait en retour à son bienfaiteur, mais dans le respect de celui-ci. Car l'amour universel du prochain peut et doit avoir pour fondement l'égalité des devoirs ; or, la reconnaissance situe l'obligé un degré plus bas que son bienfaiteur » (Kant, p.327).

Cet intérêt pour l'estime dans les rapports sociaux a également été plus tard investi par Charles Taylor (1994) pour qui le manque ou le refus de reconnaissance relève d'une forme d'oppression. Il prône une politique de la reconnaissance au sein d'une société contemporaine qu'il analyse et critique dans son atomité (les hiérarchies traditionnelles ayant disparu, les sujets sont traversés par des questionnements et des nouveaux malaises d'ordre identitaire). Penseur communautarien, les individus aspirent selon lui, dans une société multiculturelle, à être respectés comme les égaux d'autrui, mais aussi dans leur singularité, ce qui pose un problème conceptuel puisqu'il oppose à la fois politique universelle et politique de la différence.

Issu de la philosophie morale, le concept de reconnaissance a ainsi fait son chemin, peu à peu. Mais le terme *fourre-tout*, aspire encore à être explicité. Et c'est ce qu'a entrepris de faire Paul Ricoeur (2004) qui, à travers une analyse lexicographique du verbe « reconnaître », a mis au jour trois formes d'acception de la *reconnaissance* (Halpern, 2013) : l'identification des choses et/ou des autres de l'être-au-monde [reconnaissance objective], la reconnaissance de soi (ipséité : conscience de soi et phénoménologie de soi) [reconnaissance subjective] et la reconnaissance mutuelle (conflit social et luttes vs paix sociale : altruisme, dons, *etc.*) [reconnaissance intersubjective]. Dans le langage courant, parler de reconnaissance ne signifie pas seulement l'action par laquelle un individu est identifié, mais l'admission de son existence *en face à soi*, à travers ses caractéristiques propres, similaires ou différentes des siennes : identité, singularité, qualités personnelles, *etc.* C'est, pour reprendre l'idée développée par P. Ricoeur, l'action de prêter attention aux traits individuels. Dans la société, parler de reconnaissance dans le champ politique revient très généralement à évoquer des tensions sociales ou des situations de malaise, en matière de discrimination par exemple, entre individus ou communautés (origines culturelles, milieux sociaux, orientations sexuelles, *etc.*), en matière d'exclusion ou encore de précarité, *etc.* L'absence de reconnaissance évoquée présuppose souvent un sentiment d'inégalité et/ou

d'injustice sociale. Très souvent, l'on entend par exemple des appels vers des États pour qu'ils *reconnaissent* certains faits historiques, c'est-à-dire pour qu'ils assument un passé douloureux dont ce dernier se serait rendu coupable : génocide, colonisation, esclavage, commémoration, *etc.* Les lois mémorielles, qui déclarent ou imposent un point de vue officiel d'un État sur des événements historiques ont ainsi en ce sens une forte portée symbolique (ce qui leur est aussi et par ailleurs souvent reproché). Fortes de ces utilisations du terme de reconnaissance qui se sont développées dans l'histoire de la philosophie et au travers des politiques sociales, les sciences humaines ont fini par véritablement s'en emparer pour étudier différents terrains de recherche : les inégalités genrées, la discrimination au travail, le harcèlement à l'école, l'exclusion des minorités, *etc.*

Or, c'est sans nul doute la contribution ambitieuse d'A. Honneth¹⁹ (dont nous nous inspirons ici), qui eut le plus de portée. Tout comme lui, nous situons la notion de reconnaissance au centre des rapports sociaux et, c'est à travers elle que nous souhaitons rendre compte des rapports de force, des conflits sociaux et des phénomènes de résolution des problèmes interpersonnels qui apparaissent dans notre corpus, visibles à travers les discours. Inspiré par G. W. F. Hegel (sa phénoménologie), Hannah Arendt, mais aussi par l'interactionnisme de George Herbert Mead, A. Honneth met en avant trois principes de reconnaissance pour trois sphères particulières d'interaction et d'intégration. Ces trois sphères constituent trois formes d'interactions sociales mais aussi trois formes de conflits sociaux potentiels (des espaces de luttes). On y répertorie la sphère intime de la reconnaissance par l'amour (la vie éthique), la sphère collective de l'estime sociale, par la solidarité (que G. W. H. Hegel nomme l'éthicité) ainsi que celle de la justice, par le principe d'égalité (le droit ou la sphère juridico-politique) (nous les développons après). Elles forment « l'infrastructure morale des sociétés modernes » (Granjon & Denouël, 2010). Pour A. Honneth, toutes les sociétés sont organisées autour de ces trois sphères de reconnaissance à l'intérieur desquelles les membres ont la possibilité d'accéder à une reconnaissance mutuelle, bien que cela ne veut pas nécessairement dire qu'il y a reconnaissance symétrique ou égale. Il propose une nouvelle appréciation de la contestation puisqu'on ne pense pas nécessairement la critique sociale en matière de motivations utilitaires, matérielles, ou de ressources financières, mais de reconnaissance et de manque de respect. La première sphère porte sur les rapports affectifs (d'amour) permet de lier un individu à un groupe. Elle est celle qui contribue à apporter « confiance en soi » aux individus, et comprend : « toutes les

¹⁹ Il a cherché à construire une théorie sociale générale de la reconnaissance.

relations primaires qui, sur le modèle des rapports érotiques, amicaux ou familiaux impliquent des liens affectifs puissants entre un nombre restreint de personnes » (Honneth, 2013, p.117). La deuxième sphère qui s'inspire en partie des travaux de G. H. Mead rapportés aux domaines professionnels (du travail) « désigne l'attitude positive qu'un individu est capable d'adopter à l'égard de lui-même lorsqu'il est reconnu par les membres de sa communauté comme une personne d'un certain genre » (Honneth, 2013). Il s'agit de la possibilité d'apporter sa contribution personnelle à la collectivité. Cette forme d'estime sociale repose ainsi sur des critères culturels, où la notion de « valeur » intersubjective est centrale. De ce fait, c'est particulièrement sur cette sphère de reconnaissance que nous allons envisager notre étude. Elle nous intéresse précisément par son inscription environnementale des individus culturellement situés. Le politique et les rapports de pouvoir sont donc de fait, reliés à cette acceptation théorique. C'est d'ailleurs celle que l'on retrouvera comme point de friction dans les discours sur Internet et particulièrement au sein de notre polémique. Cette sphère a pour objet les qualités particulières par lesquelles les hommes se caractérisent dans leurs spécificités personnelles, ce qui nous place du côté des valeurs et des fins éthiques. Enfin, la sphère juridico-politique est celle garantissant aux sujets « respect de soi » universel : « lorsque les droits individuels ne sont pas accordés de façons discriminatoires aux membres de certains groupes sociaux détenteurs d'un statut particulier, mais de façon théoriquement égalitaire à tous les hommes, en tant qu'êtres libres, alors seulement ils offrent à l'individu un fond relativement objectif auquel il pourra se savoir reconnu dans sa capacité à former un jugement autonome » (Honneth, 2000). Il s'agit pour tous les individus de disposer des mêmes droits.

L'étude d'A. Honneth repose sur le postulat que c'est l'absence, voire la négation de la reconnaissance qui conduirait à des formes d'« humiliation » et d'« offense », sources de mépris qui menacerait l'« honneur » et la « dignité » des individus.

« L'expérience de la reconnaissance est un facteur constitutif de l'être humain : pour parvenir à une relation réussie à soi, celui-ci a besoin d'une reconnaissance intersubjective de ses capacités et de ses prestations ; si une telle forme d'approbation sociale lui fait défaut à un degré quelconque de son développement, il s'ouvre dans sa personnalité une sorte de brèche psychique, par laquelle s'introduisent des émotions négatives, comme la honte ou la colère ». (*Ibid.*, p. 166).

Ainsi, il définit la lutte pour la reconnaissance comme :

« un processus pratique au cours duquel des expériences individuelles de mépris sont interprétées comme des expériences typiques d'un groupe tout entier, de manière à motiver la revendication collective de plus larges relations de reconnaissance ». (*Ibid.* p. 194).

A. Honneth observe et caractérise les « pathologies » de la vie sociale issues des expériences négatives des rapports sociaux. À partir de l'observation de phénomènes moralement

préjudiciables (injustice sociale, atteintes aux personnes, tort enduré, *etc.*), il désigne l'apparition de diverses figures du mépris issues des phénomènes de domination. Parmi elles, l'atteinte à l'intégrité physique du corps d'un individu (soumission et humiliation par la domination corporelle : torture, viol, coups, *etc.* (c'est l'état de « mort psychique »), l'atteinte à la responsabilité morale (destitution/privation de droits institutionnels en collectivité, c'est l'état de « mort sociale ») et l'atteinte à la dignité d'autrui (offense par la réprobation sociale des caractéristiques/modes de vie d'individus et/ou de communautés, il s'agit d'un état de « mortification » et de « blessures »). Ces états composent les trois formes du mépris social et qui nuisent à l'idée d'une vie juste et bonne. Dès lors, il pense le phénomène de reconnaissance en tant que processus cognitif (un acte mental) d'approbation de l'autre en interaction sociale, en rapport avec des enjeux moraux : voilà sa théorie générale du social. L'enjeu consiste donc, pour le chercheur de « diagnostiquer parmi les processus de développement social ceux qui constituent une entrave pour les membres de la société et réduisent leur possibilité de mener à bien une vie bonne » (Honneth, 2008, p. 41).

Il déploie ainsi toute sa philosophie sociale moderne à partir de son concept de lutte pour l'existence, que l'on retrouve déjà dans les écrits de Nicolas Machiavel et de Thomas Hobbes. A. Honneth, va s'inspirer fortement des travaux d'Hegel (sur la phénoménologie de l'esprit) car, tout comme lui, il considère que les sujets ont besoin de l'approbation d'autrui pour s'autoréaliser et pour se construire en tant qu'individu à part entière (et donc dans une autre mesure, afin préserver leur intégrité) :

« la formation du “je” pratique présuppose la reconnaissance réciproque entre sujets : c'est seulement quand chacun des deux individus se trouve confirmé dans son activité propre par son vis-à-vis qu'il parvient corrélativement à se comprendre lui-même comme un “je” individualisé » (Honneth, 2013, p. 83).

Par ailleurs, si la théorie honnethienne nous intéresse particulièrement, c'est qu'elle a trouvé un écho particulier au 20^e siècle, au sein des études des nouveaux mouvements sociaux (NMS) apparus dans les années 1960 aux États-Unis. Jusqu'alors, les mobilisations sociales étaient principalement porteuses de revendications matérielles, en matière de droits des travailleurs par exemple : pouvoir d'achat, augmentations salariales, congés payés, *etc.* Il s'agissait pour ces groupes de chercher à accroître leur capital économique. Les mouvements des droits civiques, des féministes, des communautés LGBT qui se sont élevés aux États-Unis durant la seconde moitié du siècle, sont quant à eux caractérisables à partir d'un point commun : ces minorités ont toutes réclamé le droit d'être reconnues par-delà leur(s) différence(s) ; il s'agit, cette fois-ci, de demandes sociales et identitaires, portant sur le capital symbolique.

« [dès lors,] l'observation et l'analyse de quelques mouvements sociaux ont donc permis de mettre à jour, d'une part, l'existence d'un lien entre une situation de domination et l'absence de reconnaissance, et, d'autre part, une *qualité* des rapports sociaux qui n'est pas mesurable à l'aune de la répartition juste ou injuste des biens matériels ». (Courtel, 2008).

« [...] alors que l'essentiel des conflits politiques et sociaux avait porté depuis au moins deux siècles sur la question de la propriété et des revenus, mettant au premier plan l'aspiration à une répartition plus égale des richesses, dans le cadre de demandes de justice distributive, ils se structurent et se formulent désormais aussi dans le langage du droit à une égale reconnaissance ». (Lazzeri et Caillé, 2004).

Souvent critiqué pour le rejet de la dimension matérielle au sein des processus de luttes sociales, A. Honneth explique que cette dichotomie entre luttes économiques et symboliques (qui lui a d'ailleurs valu un débat passionné avec Nancy Fraser en 2003) ne tient pas. En effet, à travers l'exemple des mouvements ouvriers des 19-20^e siècles et à l'aide d'études britanniques portant sur cette période (notamment des travaux de l'historien Edward P. Thompson), A. Honneth lie toute revendications en faveur d'une redistribution des biens matériels à des notions non pas de « politique culturelle » ou de « politique de l'identité », mais à celles, normatives, d'un sens de l'honneur, de fierté (Honneth, 2007), propres à une lutte pour la reconnaissance.

Ainsi, l'analyse des conflits sociaux à travers la théorie sociale normative d'A. Honneth et l'approche de la philosophie sociale nous permettent de construire un cadre théorique à cette étude qui a pour but de placer la reconnaissance comme paradigme de l'expression citoyenne et des mouvements sociaux. L'ordre des intersubjectivités à travers le discours (les échanges conversationnels pour Jürgen Habermas) façonne ainsi la « référence centrale » (2013, p. 211) de la théorie critique honnethienne. D'autres chercheurs ont travaillé sur le concept de reconnaissance : N. Fraser, qui s'est penchée sur le concept de justice sociale, Jacques Ion qui a questionné celui de la dignité, Jean-P. Brun et Ninon Dugas ont étudiés les mécanismes de reconnaissance au travail ou encore Olivier Voirol qui a proposé une théorie autour de la notion de visibilité sociale. Dans notre cas, c'est à travers la dimension sociopolitique que nous nous emparons de ce sujet pour chercher à comprendre les rapports qu'entretiennent les internautes lors d'une polémique numérique. Ainsi, comme Alain Payet et Jean-Paul Battegay (2008) l'ont rapporté, plusieurs questions sociologiques pour l'étude de divers contextes (sociopolitiques, scientifiques et professionnels) se posent, avec en leur centre le concept de reconnaissance : celle du pouvoir politique en premier lieu (qui est reconnu et qui reconnaît ? Comment les citoyens s'engagent dans le débat démocratique ? Comment le politique répond aux exigences du social ?) ; celle du savoir (connaissance/méconnaissance et visibilité/invisibilité des individus/groupes et de leurs idées dans l'espace public [approche phénoménologique], et mises en application pratique

de ces actions par le « témoignage », la « médiatisation » et « l'endossement d'autrui » [approche pratique] ; celle des valeurs (justice, normalisation) ; et celle de sa dimension temporelle (quel parcours pour quelle résolution ?) (*Ibid.*, 2008). C'est en ces termes que nous analyserons particulièrement les discours comme vecteurs de besoin de reconnaissance intersubjectifs et enjeux de visibilité. Le développement de notre recherche s'intègre par ailleurs au sein de cette progression particulière : du constat des manquements sociétaux (crise de la démocratie, problème d'appréciation du collectif et invisibilité sociale), puis, de l'observation des moyens techniques pour la visibilité (apparition dans l'espace public par le numérique et l'événementialisation d'une polémique) et enfin, des mises en discours des enjeux de la mobilisation pour la reconnaissance individuelle/collective des idées/idéologies.

Annnonce de notre plan de thèse

Notre plan de thèse se compose en six parties que nous avons regroupées ici en deux grande sections. Pour les trois premières parties, nous avons repris le chemin de pensée de la théorie d'A. Honneth, en élaborant un développement qui prend en compte les étapes qui mènent vers la reconnaissance. N'ayant pas de formation particulière en psychologie sociale, c'est par le biais des échanges sur ce travail auprès de doctorants du laboratoire que l'un d'entre eux nous a fait remarquer que notre démonstration pouvait faire un parallèle avec les différents niveaux d'analyse de W. Doise (1982)²⁰ : le *niveau intra-individuel* (il s'agit de décrire « la manière dont les individus organisent leur perception, leur évaluation de l'environnement social et leur comportement vis-à-vis de cet environnement » [Doise, *ibid.*], l'intérêt sera donc d'évaluer les expériences des individus, leurs comportements et attitudes personnelles) ; le *niveau interindividuel ou situationnel* (il se rapporte aux actions entre individus en situation, par exemple : les processus de différenciation ou d'identification) ; le *niveau positionnel* (il s'agit d'expliquer « la différence de position sociale – préalable à l'interaction – pouvant exister entre différentes catégories de sujets » [*ibid.*], cela nécessite de prendre en considération les phénomènes d'influence, de persuasion, les relations statutaires ou les marquages sociaux, *etc.*), et le *niveau idéologique* (il est relatif aux « systèmes de croyances et de représentations, d'évaluations et de normes qui doivent justifier et maintenir un ordre établi de rapports sociaux » [*ibid.*]).

²⁰ Nous remercions Lucie Loubère pour ce lien avec la psychologie sociale.

Schématiquement, voici le parcours de notre thèse à partir des prises en considération des travaux d'A. Honneth et de W. Doise que nous venons de citer :

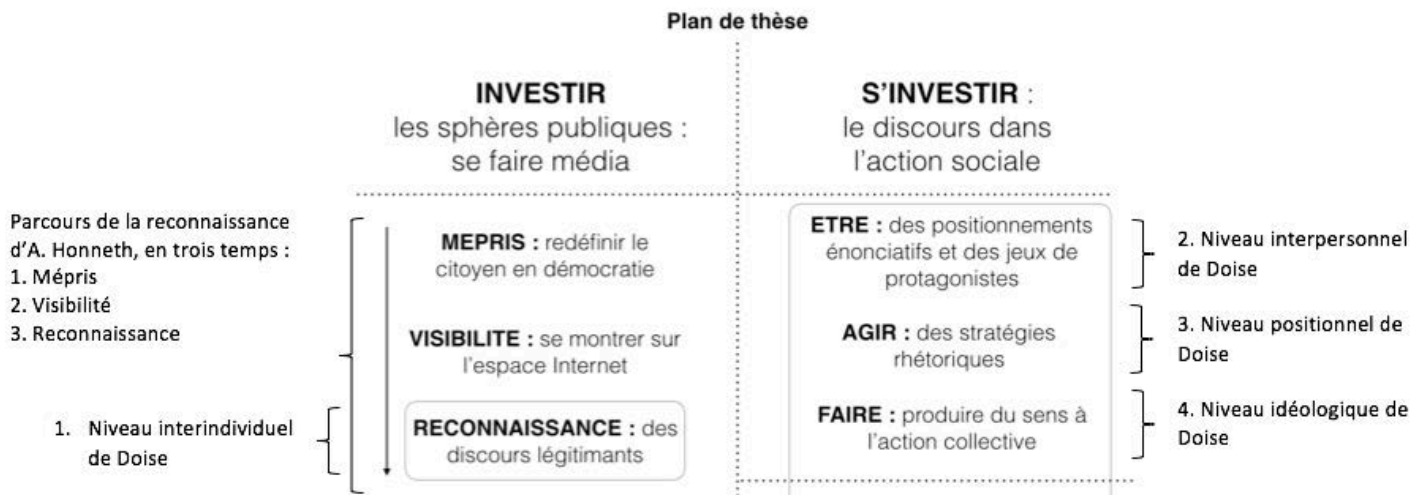


Figure n°1 : Plan de la thèse et cheminements théoriques d'A. Honneth et de W. Doise associés

Notons, comme nous pourrions le visualiser au sein du schéma suivant, que les parties ont été construites ainsi pour qu'elle se fassent écho entre elles : la 1 avec la 4 (le mépris social est renvoyé à la question de l'être, des individus et des groupes, et de leurs rapports avec l'altérité), la 2 avec la 5 (la question de la visibilité s'avère être une forme d'agir stratégique que l'on retrouvera au sein de notre partie vouée à l'étude de quelques stratégies d'argumentations rhétoriques et interactionnelles), la 3 avec la 6 (même si la troisième partie entretient aussi des liens avec les quatrième et cinquième parties, la question de la reconnaissance apparaît particulière au sein des questions relatives à la symbolisation du mouvement et à l'idéologisation des opinions politiques).

Ainsi, notre première partie permettra de poser un certain nombre de questionnements qui nous permettraient de constater et de caractériser un situation de mépris des citoyens au sein de la démocratie. Nous interrogerons celle-ci à travers la genèse des expressions citoyennes, puis nous verrons comment ses publics sont considérés à travers des systèmes idéologiques, avant de mettre au jour le phénomène de l'invisibilité sociale et d'en proposer une cartographie.

Notre deuxième partie concernera l'accès à la visibilité des citoyens, à travers les espaces médiatiques : nous proposons un cadre théorique de l'espace public, pour ensuite

lier les pratiques militantes/manifestaires aux pratiques du numérique. Enfin, nous nous pencherons sur les phénomènes des polémiques en ligne, en tant qu'événements.

La troisième partie *Reconnaissance par le discours* présentera le corpus, le questionnera et exposera la méthodologie qui allie le recours à des outils issus des analyses lexicométriques et des modes d'investigation de l'analyse de discours. L'enjeu sera ici aussi d'essayer de prouver que le cloisonnement quantitatif/qualitatif est aujourd'hui obsolète, et de le dépasser. Nous profiterons de ces moments pour offrir une première description de notre corpus.

La partie 4 (la première de la seconde section) concernera les positionnements énonciatifs des locuteurs à travers la mise en scène et l'exposition de soi ; l'enjeu est de tenter de cerner comment les individus se construisent en ligne et comment l'identité affichée devient un argument d'autorité dans le cadre des écrits politiques numériques. Il faudra ensuite penser aux constructions des communautés (des collectifs), et ce, se faisant en opposition avec la désignation d'adversaires à disqualifier.

Notre cinquième partie portera sur une analyse des actions rhétoriques stratégiques, à savoir, avec l'étude de l'organisation des débats dans l'interaction qui passe par la construction de rôles sociaux au sein des dynamiques d'échanges, et l'analyse de l'usage d'un discours à forte charge émotionnelle. La révélation et le partage des sentiments sont appréhendés ici comme des formes argumentatives de la contestation politique.

Enfin, le sixième moment tentera de mettre au jour le sens de ces *faire*, à travers les enjeux sociopolitiques des expressions en ligne et l'apparition d'un discours que nous qualifierons de l'ordre moral. Nous nous interrogerons alors sur la construction *d'un meso-groupe* émergeant à travers l'espace numérique, mais aussi au sein de la société, avant de proposer une conclusion sur le devenir de ces mouvements polémiques en ligne.

La conclusion sera enfin l'occasion de réfléchir un instant sur le devenir de ces expressions numériques, de leur existence dans le temps, de leur évolution citoyenne et de leur portée au sein de cadres sociétaux/institutionnels.

Afin de faciliter la compréhension de cette évolution, le schéma ci-dessous résume la progression de notre travail.

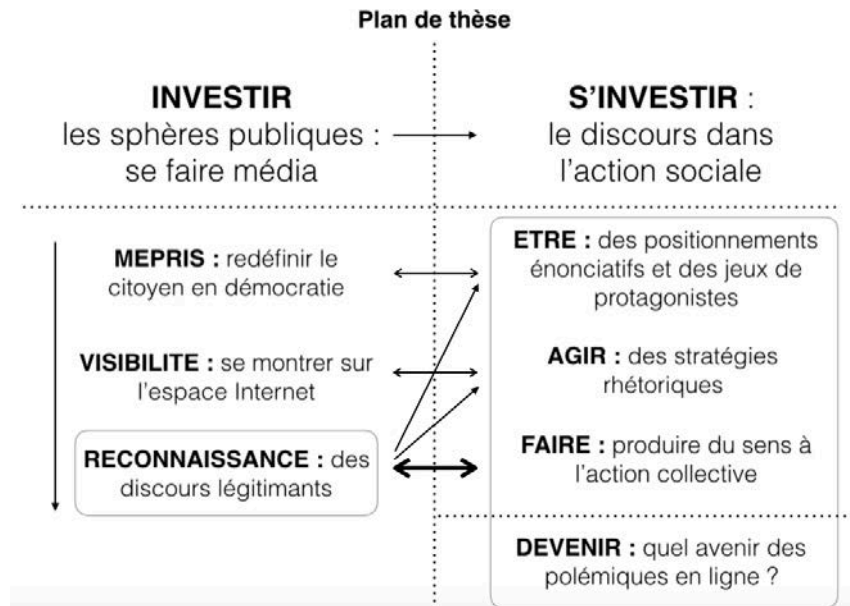


Figure n°2 : Schéma du plan de thèse

**Section 1. INVESTIR
L'ESPACE PUBLIC :
MÉPRIS, VISIBILITÉ ET
RECONNAISSANCE EN
DÉMOCRATIE**

« Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens. »
Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne,
dans un entretien accordé au Figaro,
le 29 janvier 2015.

« La France serait contente que quelqu'un force le Parlement [à adopter des réformes], mais c'est difficile,
c'est la démocratie. »
Wolfgang Schäuble, ministre des finances allemand,
lors du débat à Washington « *Eurozone at a crossroads (again)* » devant la Brookings Institution,
le 16 avril 2015.

Des paroles *antidémocratiques* tenues cette année 2015 par de hauts personnages dirigeants européens, non affiliés, *de facto*, à des partis politiques dirigeants, nous vient un constat. La démocratie, dans laquelle nous sommes né celle, que nous avons donc toujours connue, apparaît ce jour et alors qu'elle est critiquée par des élus, garants et représentants de cette même démocratie, bien plus fragile que nous ne l'avions jamais envisagée. « Antidémocratique », l'adjectif qualificatif, là encore, demeure maintes fois lâché lors de certaines diatribes politiques, médiatiques, populaires, à l'instar des nombreuses et vives critiques portées il n'y a pas si longtemps contre l'utilisation de l'article 49.3 de la Constitution en faveur du passage des lois Macron²¹ et El Khomri²². « Coup de force de l'exécutif », « mascarade » « démocratie bafouée », « affront »²³, les blâmes vont alors bon train, qu'ils soient portés dans les médias, échangés au détour d'une conversation sur une terrasse de café, ou prononcés au travers d'un haut-parleur place de la République, en témoignent les rassemblements citoyens du mouvement *Nuit Debout*, qui, sur les traces de leurs prédécesseurs *Los Indignados* et *The Occupy*, aspirent à régénérer sur le sol français de semblables engouements populaires. Le cheval de bataille de ce même mouvement qui revendique la convergence des luttes comme point de fixation et dynamique globale s'accorde également sur un sujet fédérateur : la démocratie doit être discutée, repensée et

²¹ Loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques.

²² Loi Travail.

²³ Voir par exemple les articles de presse et de chaînes en ligne : « l'article 49-3, coup de force de l'exécutif » du *Figaro* du 10/15/2016, d'Eugénie Bastié ; « PCF : "avec le 49.3, la démocratie est bafouée" » de *Ouest France*, du 14/05/2016 ; « Chassagne quitte l'hémicycle pendant le 49.3 : "c'est une mascarade !" », sur le site de *LCP Assemblée nationale* du 16/06/2015 d'Astrid de Villaines. Le flux direct de *20Minutes* du 12/05/16 par Audrey Chauvet « Loi travail : échec de la motion de censure contre le gouvernement, la loi travail adoptée en première lecture » retranscrit une déclaration à l'Assemblée Nationale du député Christian Jacob qui déclarait : « Ce recours à l'article 49.3 n'est pas seulement un affligeant mépris pour les organisations syndicales, un affront à vos électeurs de 2012 que vous décevez, un odieux camouflet pour votre majorité mais un coup de force contre l'Assemblée nationale toute entière [...] le Président de la République vient pour la 4^{ème} fois en un an de faire le choix d'utiliser le 49.3 donc de violenter sa propre majorité, d'abaisser le Parlement et de discréditer votre gouvernement. François Hollande a fait la démonstration éclatante que ça ne va pas mieux en France. »

remodelée, afin de mieux intégrer les citoyens dans les processus décisionnaires. C'est le concept de participation citoyenne qui galvanise dès lors²⁴.

Pourtant, alors qu'il est pointé du doigt, le régime démocratique demeure de fait (dit-on), le seul capable de protéger les hommes des dérives d'un autre système. Pour auto-validation, nombreuses sont les stratégies nominalistes qui tendent à produire de la confusion autour de la démocratie : selon que l'on parle de la notion ou du concept, du mot ou de la chose. Si la République Démocratique Allemande et la République Populaire de Chine s'affichaient toutes deux comme des régimes démocratiques, elles ne l'étaient sûrement pas. Face à ses conventions de langage, que penser d'un régime qualifié ou pensé comme démocratique lorsqu'il fait accéder au pouvoir un très controversé (sur le territoire européen) Donald Trump ? Que penser de l'élection dite démocratique d'un Rodrigo Duterte à la tête des Philippines ; d'un membre des Frères musulmans Mohammed Morsi pour premier président civil en Égypte après des révolutions arabes animées par une soif de démocratie ? Que penser somme toute, des images d'une Corée du Nord pleurant la mort de son dictateur Kim Jung-un, de celles, plus anciennes, de populations serbes ovationnant Slobodan Milošević lors de ses funérailles, déçues par l'état de leur pays post-dictature, nostalgiques²⁵ ? Serait-il possible que des peuples par la règle de la majorité élisent un tyran ? L'ombre de ces questions planait infatigablement avant et tout au long de ce travail, comme si nous effleurions l'idée de possibles lendemains versatiles.

La première étape de ce travail consistera à essayer de poser la démocratie comme problème politico-social structurel et fonctionnel de représentation des citoyens dans l'État. À partir de ces premières observations, il faudra se pencher sur les différentes conceptions du peuple en démocratie, des effets d'inclusion à la vie politique aux effets d'exclusion qu'elles entraînent. Enfin, du concept de *peuple*, nous chercherons à réduire notre champ d'études pour nous intéresser au niveau individuel du citoyen et du phénomène d'invisibilité sociale découlant des deux premiers axes étudiés.

²⁴ Nous pouvons ajouter à la liste des *outils* du politique parfois perçus comme peu démocratiques et déjà largement tancés, le recours aux ordonnances (art. 38 de la Constitution) dont le dernier Président de la République française élu, Emmanuel Macron, entend se servir dans sa réforme du code du travail. Le pourvoi aux ordonnances, décidé par le Conseil des Ministres, a également pour dessein de faire passer des textes de loi de manière accélérée, en évitant de longs débats parlementaires. Pour ce faire, le Parlement autorise et ratifie ces dernières.

²⁵ Si nous avons bien conscience que certaines de ces images sont de propagande, elles n'enlèvent en rien l'adoration portée à ses dictateurs par certains de leurs farouches partisans.

La figure suivante permet d'offrir une vue globale des trois étapes de cette première partie.

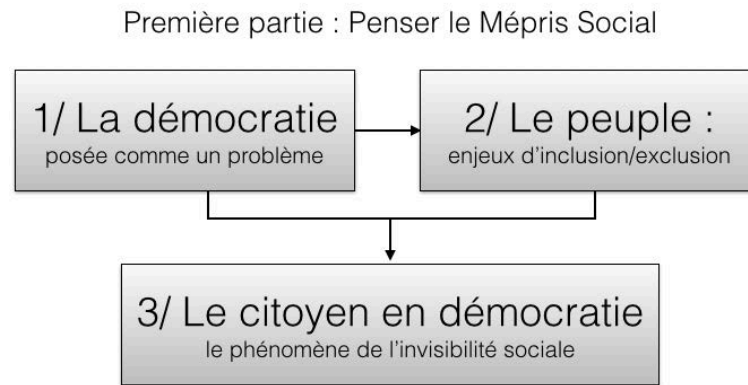


Figure n°3. Plan de la Première partie *Penser le mépris social*

PARTIE UNE. MÉPRIS : REDÉFINIR LE CITOYEN EN DÉMOCRATIE

Chapitre 1. « Les droits et devoirs du citoyen en démocratie »...et ses empêchements

« Les droits et devoirs du citoyen en démocratie », voilà ce qui est très tôt enseigné à l'école. Pourtant, l'exercice citoyen se retrouve très vite limité, ne serait-ce que parce que la *démocratie* est un concept qui, dès sa genèse jusqu'à ses applications actuelles, demeure difficilement déterminable. Ainsi, si pour former le citoyen on lui apprend quels types de pouvoirs il possède, et quelles sont ses obligations, nous proposons de renverser le paradigme favorable, pour, au contraire, penser le citoyen comme un individu démocratiquement empêché. L'enjeu ici est de considérer les problèmes de la démocratie pour, à partir de ceux-là, étudier, plus tard les recours que possèdent ces derniers, face à un modèle démocratique posé comme le seul acceptable mais néanmoins parfaitement imparfait.

1. La démocratie posée comme problème

L'idéal démocratique semble communément partagé. Or lorsque nous nous arrêtons au mot *démocratie* en tant qu'absolu figé, force est de constater qu'il recouvre plusieurs types d'applications, jusqu'à certaines d'entre-elles qui se révèlent antinomiques avec son idée de départ, posant là encore une fois le trouble entre des concepts fixées ou des expressions

discursives : démocratie *ploutocratique*²⁶, démocratie *autoritaire*²⁷, démocratie *esclavagiste*²⁸, démocratie *oligarchique*²⁹, etc. Dès lors, l'étendard globalisant *démocratie* semble nier la formation de toute entreprise réflexive à son encontre, l'uniformité du terme neutralise la pluralité à la fois de ses variations, mais aussi de ses objections. Régis Debray parle de l'utilisation du mot tel un « fétiche mystificateur »³⁰, tant il semble brandir des bénéfices largement convoités ; il peut se révéler trompeur lorsque l'on observe certaines de ses applications essentiellement contradictoires. Aussi, ce qui est d'autant plus frappant, c'est d'observer comment *la* démocratie apparaît comme problème tout au long de l'histoire, dès l'introduction du terme à l'ère antique, jusqu'à nos jours et tout en passant par l'époque révolutionnaire française et d'indépendance états-unienne. La perspective historique permet de remettre en cause son unité de façade pour saisir à quel point il est délicat de parler de *la* démocratie, puisque qu'il n'existe pas une définition mais plusieurs définitions à son sujet. Nous proposons alors, à travers une première approche structurelle, d'analyser ces problèmes dans sa conception même, théorique et idéologique. Une fois ce premier versant observé, c'est dans son élaboration pratique qu'il faudra se pencher enfin de tenter de mettre au jour les *symptômes* d'une supposée crise de la démocratie représentative. Enfin, face à ces difficultés, nous verrons comment, à partir de plusieurs exemples, les individus ont adopté des systèmes de résistance afin de porter une voix sur leurs conditions de vie et/ou d'exprimer l'altérité de leurs pairs (la figure suivante représente ce cheminement).

²⁶ Terme utilisé, par exemple, par Carl J. Friedrich et Zbigniew K. Brzezinski (1956) dans « Totalitarian dictatorship and autocracy ». Cambridge : Harvard University Press.

²⁷ L'expression est à la fois employée par des journalistes (ex : « La tentation de la démocratie autoritaire », par France Culture, 18/04/2018 ; « L'économie politique de la démocratie autoritaire » par Romaric Godin dans son ouvrage « La guerre sociale en France : Aux sources économiques de la démocratie autoritaire » de 2019 ; « Démocratie autoritaire ou libéralisme non démocratique ? » par les Echos, 10/06/16, etc.) ou par des scientifiques, souvent, pour qualifier des régimes politiques étrangers (ex : « La recette russe : la démocratie autoritaire », par K. Privalov, 2004, in. Le Débat, n°130 ; « Les changements politiques en Pologne depuis 2015 : vers une démocratie autoritaire ? », par A. Zima, (2018), [Rapport de recherche] Université Paris 2 Panthéon-Assas ; Centre Thucydide ; « Berlusconi et la démocratie autoritaire », J. de Saint Victor, 2011, conférence à la maison latine, etc.)

²⁸ Que ce soit pour qualifier la démocratie athénienne (C. Mossé (1998) parle de « Démocratie esclavagiste » athénienne dans le « Dictionnaire de la civilisation grecque », entrée « Démocratie », Editions Complexe, p. 151), ou pour définir la démocratie américaine au 19^e siècle (P-J Proudhon (1863), dans « Du principe fédératif », troisième partie, chapitre 9. Paris : E. Dentu, libraire-éditeur.)

²⁹ En 1922, le syntagme est utilisé par J. Jaurès dans « Histoire socialiste de la révolution française », il commente les propos du révolutionnaire Condorcet et lui répond : « Ce n'est donc pas la démocratie fautive et rétrécie, la démocratie oligarchique, c'est la démocratie entière que Condorcet promulgue au nom de la Révolution »).

³⁰ Il utilise cette expression dans l'émission « Ce soir ou jamais ! » présentée par Frédéric Taddei sur France 2 en 2013.

Chapitre 1. La démocratie posée comme problème

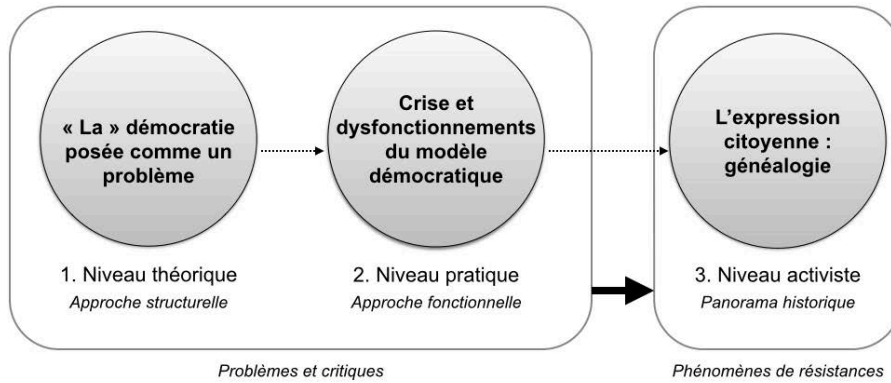


Figure 4. Plan du chapitre premier *La démocratie posée comme problème*

1.1. Ambiguïtés sémantiques et historiques

Il faut revenir aux usages et dérivés mêmes du terme *démocratie*, pour tenter de saisir toute l'ambiguïté historique qui le recouvre déjà. Si dans nos sociétés modernes, la conception de la démocratie est souvent réduite et résumée, pour paraphraser la célèbre formule usuelle d'Abraham Lincoln, en « le pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple » (le peuple (*demos*) est détenteur du pouvoir (*cratos*) de gouverner³¹)³², il existe des acceptions anciennes différentes. L'une d'elles met au jour l'usage du mot *dēmokratia* par les classes supérieures athéniennes pour désigner « l'excès de pouvoir » des populations pauvres : les « non-possédants », en situation de pouvoir démocratique³³ (Canfora, 2006, p.48). Platon en souligne les travers dans sa critique issue de *La République*³⁴ : si l'expression démocratique se transforme en fruit des affects, des désirs superflus et des passions du peuple, alors il y aurait un réel risque que cette dernière aille à vau-l'eau, et qu'elle dégénère en tyrannie. Par ailleurs, Jacques Rancière (2005) nous apprend que le passé du terme *dēmokratía* révèle qu'il fût employé pour insulte, créé « par ceux qui voyaient la ruine de tout ordre légitime dans l'innommable gouvernement de la multitude » (p.7-8), et d'ajouter : « [qu'] il est resté synonyme d'abomination pour tous ceux qui pensaient que le pouvoir revenait de droit à ceux qui y étaient destinés par leur naissance ou appelés par leurs compétences » (*ibid.*) Le concept

³¹ Dans la mythologie grecque, *Cratos* (ou *Kratos*) est un personnage divin, fils de Titan Pallas et de Styx et frère de Niké, Bia et Zélos. Serviteur et acolyte de Zeus, il est la personnification du concept de puissance, de la force du pouvoir.

³² F. Dupuis-Déri (1994) fait remonter à l'an 490 av. J. C. l'utilisation côte à côte des termes *demos* et *kratos* (son participe *kratousa*, en fait), dans les *Suppliantes* d'Eschyle.

³³ Seuls ceux qui pouvaient endosser le statut de guerrier pouvaient accéder à la citoyenneté, ce qui nécessitait aussi pour ces derniers de s'équiper par leurs propres moyens.

³⁴ Il n'est pas insignifiant de rappeler que Socrate a été condamné à mort par le pouvoir démocratique en place, d'une petite trentaine de voix majoritaires.

affichait déjà, et dans son sein, toute une figure tropique aux sens détournés et antagonistes variant selon les catégories de locuteurs qui l'employaient. De surcroît, d'après une autre conception, dans la Rome antique, *dēmokrator*³⁵, dérivé de *dēmokratia*, ne caractérise nullement un pouvoir *du* peuple, mais au contraire, un pouvoir *sur* le peuple (*ibid.*), entendons l'autorité de la majorité sur le tout, à tel point que dans certaines de ses utilisations, *dēmokrator* équivalait enfin et là encore à être un synonyme de *dictateur*. Toute une ironie donc, au vu de sa postérité.

Mais c'est sans doute à travers l'ouvrage *Démocratie, histoire politique d'un mot aux États-Unis et en France* (2013), que Francis Dupuis-Déri nous offre les clés historiques de cette volte-face. Nous y apprenons très vite que, contrairement aux idées reçues, les pères fondateurs français et américains de la démocratie moderne étaient en réalité antidémocrates (*ibid.*) C'est donc sans retenue qu'ils dépeignaient cette dernière dans des termes défavorables : John Adams, auteur de la Constitution du Massachusetts, vice-président des États-Unis sous Washington de 1789 à 1796, puis élu deuxième président du pays de 1797 à 1801, parlait de « gouvernement arbitraire, tyrannique, sanglant, cruel et intolérable³⁶ ». F. Dupuis-Déri fait subséquentement se succéder les traces historiques patentes de cette mésestime :

Au XVIIIe siècle, plusieurs autres politiciens d'Amérique du Nord ont évoqué les « vices » et les « folies de la démocratie ». Dans la France de la Révolution, des acteurs politiques d'influence ont également associé la « démocratie » Ferrand M., 1966 à l'« anarchie » ou au « despotisme » Tackett T., 1996, p105, déclarant la tenir en « horreur », car elle serait « le plus grand des fléaux » Barnave A., 1989 ; Sieyès E. 1989. (Dupuis-Déri, 2013, p. 10)

Par suite, s'appuyant sur une étude menée par l'historien Marc Deleplace (2001) du mot *anarchie*, F. Dupuis-Déri met alors en avant la proximité des deux termes, conduisant à faire peser sur la démocratie un sentiment de désordre. Pour ce faire, il montre à travers l'ouvrage de M. Deleplace l'usage synonymique de *démocratie* et d'*anarchie*. De ce fait, dans la pensée du 18^e siècle : « les formes de gouvernement peuvent dégénérer en *anarchie* ; mais la démocratie n'est souvent elle-même qu'une *anarchie* modifiée ou palliée, qui finit tôt ou tard par une véritable *anarchie* » (Deleplace, 2001, p.15) avant de prendre pour exemple une formule écrite en 1740 par l'abbé Gabriel Bonnot de Mably³⁷, déclarant que : « la démocratie

³⁵ La construction du mot est composée par *demos* (le peuple) et *kratos* (le pouvoir). *Kratos* est à distinguer de *kratia* qui englobe pouvoir du gouvernement et du peuple de manière généralisée.

³⁶ Cité dans Dupuis-Déri F. (2003), p.10. Origine : lettre de John Adams du 8 août 1807, dans Charles F. Adams (dir.), *Correspondance between John Adams and Mercy Warren*, New-York, Arno Press, 1972, p. 394.

³⁷ L'abbé Mably (1709-1785) était un écrivain et philosophe politique français. Certains de ses textes publiés à titre posthume, notamment *Des droits et des devoirs du citoyen* (1789) et le troisième tome de ses *Observations sur l'histoire de France* (1788) eurent un écho particulier du fait qu'il ait fait augure de la révolution à venir. Ses œuvres servirent de référence aux protagonistes post-révolution. Voir à ce sujet l'ouvrage de Hans Eric Bødeker et Peter Friedmann, *Gabriel Bonnot de Mably, Textes politiques (1751-1783)*.

est dans son état naturel l'image de l'anarchie » (*ibid.*) Ce rapprochement est aussi observable à travers *De l'esprit des lois* de Montesquieu (1748) qui insiste sur le caractère instable de la démocratie, et son inclination presque inéluctable à se corrompre. En 1770, Pierre Lefèvre de Beauvray écrit dans *Le dictionnaire social et patriotique* : « le régime démocratique à ce qu'il nous semble, touche de plus près à l'anarchie que le monarchique ne touche au despotisme³⁸ » ; *Le dictionnaire universel* d'Antoine Furetière souligne quant à lui auparavant que « les sédimentaires et les troubles arrivent souvent dans les démocraties³⁹ ». L'historien de la démocratie Pierre Rosanvallon, fait lui aussi ces mêmes constats en rappelant que l'emploi du mot *démocratie* ne se faisait que de manière dépréciative avant 1800 en France et aux États-Unis : « la démocratie est, pour les Américains, le régime de l'anarchie et des passions immédiates. Elle est, pour les Français, un régime archaïque » (Rosanvallon, 2011-a). En effet, P. Rosanvallon constate à son tour que les dictionnaires et encyclopédies anciens lui confèrent une dimension tantôt désuète, tantôt exotique : le dictionnaire de l'Académie de l'édition de 1770 renvoie essentiellement à « des expériences fort marginales » (Rosanvallon, 2000, p. 26) : « quelques cantons suisses sont de véritables démocraties » (*ibid.*) Pour preuve de cette *marginalité* démocratique, une étude de 1999 de Raymonde Monnier sur l'occurrence diachronique du mot en France nous montre sa faible utilisation :

« Une recherche sur la fréquence du mot *démocratie* dans la base de données *Frantext* nous confirme l'importance grandissante du concept du 18^e au 20^e siècle : on trouve 258 occurrences jusqu'à la Révolution (dont 256 de 1740 à 1788), 91 emplois du mot dans les textes de la révolution 621 au 19^e et plus du double au 20^e siècle. La progression est assez comparable pour l'adjectif *démocratique*, devenu très courant de nos jours, mais qui est aussi très galvaudé par les partis. Un mot décolle avec la Révolution, signalant le passage de la nation de l'abstrait au concret, c'est l'adjectif *démocrate* : on n'a que 2 emplois avant 1789, mais 230 jusqu'à la fin du 19^e siècle et 282 par la suite (singulier et pluriel). Depuis la Révolution, les mots de la famille formés sur le radical *démocrat-* s'appliquent à la vie politique contemporaine (*démocratiser, démocratiqument, démocratisation*) ; *démocratisme*, qu'on trouve chez Babeuf 51794), et tombé en désuétude ». (Raymonde Monnier, 1999, p. 55).

Dès lors, si le terme n'est guère employé avant 1789, son usage discursif durant la période révolutionnaire reste marginal (Dupuis-Déri, 2013) ; à cette époque Jacques Pierre Brissot écrit : « le mot démocratie est un épouvantail dont les fripons se servent pour tromper les ignorants⁴⁰ ». P. Rosanvallon parle à juste titre de ce « fantôme » du temps révolutionnaire, il pointe ces absences : jamais le mot ou l'adjectif n'ont été mentionnés dans un titre d'un des journaux révolutionnaires (plus de 2 000 titres) de 1789 à l'an IV (les qualificatifs *national*,

³⁸ Cité dans Rosanvallon, 2007.

³⁹ Cité dans Rosanvallon, 1998.

⁴⁰ Cité dans Rosanvallon, 2010.

patriotique ou *républicain* lui sont préférés) (*ibid.*) En outre, *démocratie* n'a pas été prononcé une seule fois dans les débats sur le droit de suffrage de 1789 à 1791 (*ibid.*)⁴¹

In fine, l'héritage classique pleinement issu de la philosophie antique a, au fil des siècles, fait peser sur l'entendement de la démocratie tout cet imaginaire hostile. C'est ce qu'explique F. Dupuis-Déri : pour les pères fondateurs de la démocratie, Athènes est un contre-modèle inefficace et aux résultats médiocres. À rebours de l'*ecclésia* composée d'un *quorum* de 6000 citoyens, les instigateurs révolutionnaires français et indépendantistes américains se positionnaient d'emblée en faveur d'une administration *éclairée*. Pour eux, les citoyens, c'est-à-dire des travailleurs *lambda*, des sans-grades, pauvres et sans instruction n'étaient ni légitimes, ni en capacité intellectuelle de délibérer (F. Dupuis-Déri parle de « préjugé de classe »). La démocratie absolue ne peut donc être, à la Révolution française, considérée autrement que négativement ; en 1793, l'homme politique Pierre Guyomar alors député à la Convention nationale déclare : « plus nous nous éloignons du système de la pure démocratie, plus notre gouvernement sera parfait ». Il en est de même aux États-Unis où l'esquisse d'une *mobocracy*⁴² (ou populocratie), sorte de tyrannie de la plèbe, est conspuée et radicalement réprimée. L'organisation de la démocratie directe athénienne à travers l'*isegoria* n'est jamais envisagée des deux côtés de l'Atlantique. *A contrario*, le recours à un système de type représentatif devient le modèle le plus crédible puisqu'il permettrait de répondre à une représentation du pouvoir de type capacitaire. À ce sujet, P. Rosanvallon prend le juste exemple de l'abbé Emmanuel-Joseph Sieyès, penseur et acteur de la Révolution française, qui illustre incontestablement cette position de l'époque et qui pourrait incarner une nouvelle forme de domination de l'élite bourgeoise :

« Les citoyens qui se nomment des représentants renoncent et doivent renoncer à faire eux-mêmes la loi ; ils n'ont pas de volonté particulière à imposer. S'ils dictaient des volontés, la France ne serait plus cet État représentatif ; ce serait un État démocratique. Le peuple, je le répète, dans un pays qui

⁴¹ Pour caractériser cet « âge de la démocratie » inauguré par le moment révolutionnaire, J. Rancière (1992) parle d'un « âge où celle-ci [la démocratie], aux yeux même de ceux qui la combattent ou la redoutent, apparaît comme le destin social de la politique moderne ». Le régime défendu par les figures de la Révolution n'était en réalité pas réellement démocratique, en revanche, les références aux droits de l'homme du projet révolutionnaire, universaliste, qui énonce que les hommes naissent libres et égaux en droits, est incontestablement un jalon essentiel qui marque une direction démocratique, tout en ayant une grande portée symbolique. En effet, puisqu'en parallèle la multiplication des paroles des français, des « humbles » ou des « pauvres » (pour reprendre les mots de J. Rancière) participe à ce nouvel engouement en faveur d'une expression politique étendue au peuple. L'esprit démocratique de 1789 qui fait naître une dynamique en faveur de la liberté d'expression, voit apparaître l'opinion publique : à travers l'idée nouvelle de citoyenneté, l'essor de la presse et la politisation des individus entraînent le développement des contestations contre l'État ainsi qu'une nouvelle dynamique militante représentants *versus* représentés.

⁴² P. Rosanvallon (2011-a) définit la *mobocracy* en tant que sentiment de stigmatisation du « règne des masses ignares ».

n'est pas une démocratie (et la France ne saurait l'être), le peuple ne peut parler, ne peut agir que par ses représentants »⁴³. (Sieyès, 1789. p. 15 et 16).

Le système représentatif est alors envisagé comme un bon compromis entre ce que P. Rosanvallon (2010) appelle « principe de souveraineté populaire » et « forme de distinction sociale », entre « égalité politique » et « inégalité sociale » (p. 17). Pourtant, et encore une fois, ironiquement, E.-J. Sieyès oppose *démocratie* à *représentation*, il explique : « dans la démocratie, les citoyens font eux-mêmes les lois, et nomment directement leurs officiers publics. Dans notre plan, les citoyens font, plus ou moins immédiatement, le choix de leurs députés à l'Assemblée législative, la législation cesse donc d'être démocratique mais représentative ».

L'image de la démocratie telle qu'elle a été véhiculée par J.-J. Rousseau, à savoir celle d'une souveraineté populaire où les citoyens détiendraient de fait les pouvoirs législatifs et exécutifs est *a fortiori* bien lointaine⁴⁴. Par-delà ces méfiances revendiquées à l'égard du peuple, F. Dupuis-Déri souligne les mesures prises, en charge de contraindre ces derniers. En effet, des restrictions visant à empêcher les rassemblements de certaines catégories sociales vont voir le jour. C'est le cas du décret du 23 mai 1795, excluant les femmes des assemblées politiques et leur interdisant de se regrouper à plus de cinq dans les rues. L'exemple le plus criant demeure celui de la loi Le Chapelier de 1791, prolongement du décret d'Allarde⁴⁵, interdisant aux citoyens de s'associer. Dorénavant, « l'anéantissement de toutes espèces de corporations de citoyens du même état ou profession [devient] une des bases fondamentales de la Constitution française » (Article 1, l. 1-2). L'idée d'Isaac Le Chapelier était alors de ne considérer, pour le bien de la société, que les intérêts à la fois généraux et particuliers :

« Il doit sans doute être permis à tous les citoyens de s'assembler ; mais il ne doit pas être permis aux citoyens de certaines professions de s'assembler pour leurs prétendus intérêts communs ; il n'y a plus de corporation dans l'État ; il n'y a plus que l'intérêt particulier de chaque individu, et l'intérêt général. Il n'est permis à personne d'inspirer aux citoyens un intérêt intermédiaire, de les

⁴³ Cf. *Dire de l'abbé Sieyès, sur la question du veto royal : à la séance du 7 septembre 1789*, 1789. Baudouin, Imprimeur de l'Assemblée nationale, p. 15 et 16.

⁴⁴ J.-J. Rousseau, conscient des difficultés structurelles que représentait un système représentatif, n'en demeurait pas moins opposé du fait qu'il aurait *de facto* (selon lui) engagé une distance statutaire entre représentants et représentés : « Le peuple ne peut avoir de représentants, parce qu'il est impossible de s'assurer qu'ils ne substitueront point leurs volontés aux siennes, et qu'ils ne forceront point les particuliers d'obéir en son nom à des ordres qu'il n'a ni donné ni voulu donner » (Rousseau, 1762, à retrouver dans *Fragments politiques*, p. 484). Il écrit aussi explicitement dans son contrat social qu'« à l'instant qu'un peuple se donne des représentants, il n'est plus libre ; il n'est plus » (*ibid.* livre III, Chap. 15, p. 431).

⁴⁵ Le décret d'Allarde des 2 et 17 mars 1791 prévoyait la suppression des corporations de métier de l'Ancien Régime : « À compter du 1^{er} avril prochain, il sera libre à toute personne de faire tel négoce ou d'exercer telle profession, art ou métier qu'elle trouvera bon : mais elle sera tenue de se pourvoir auparavant d'une patente, d'en acquitter le prix suivant les taux ci-après déterminés et de se conformer aux règlements de police qui sont ou pourront être faits. »

séparer de la chose publique par un esprit de corporation ». (Bulletin de l'Assemblée Nationale du 14 juin 1791. *Gazette Nationale ou Le Moniteur Universel*, 15 juin 1791, Deuxième année de la Liberté, dans *Réimpression de l'Ancien Moniteur*, volume 8, p.661.)

Si ces textes législatifs proscrivant les rassemblements ont peu été analysés dans la « sous-structure » révolutionnaire (Bloch, 1976), ils relèvent d'intérêts politiques et économiques contradictoires qui mériteraient par ailleurs d'être appréhendés sous le prisme des luttes sociales.

À ce stade, force est de constater qu'à l'aune des démocraties modernes, l'idée démocratique telle que nous pensions la connaître est loin d'être consacrée. Il est désormais opportun de tenter de saisir ce qui dans l'histoire des États-Unis aux alentours de 1830, et de France aux abords de l'année 1848, a provoqué ce renversement mélioratif dans les usages et les considérations sociaux de la démocratie. Là encore, les travaux de F. Dupuis-Déri, de P. Rosanvallon, mais aussi de Bernard Laniel, nous apportent des précisions.

Jusqu'alors, aux États-Unis, les partis politiques se présentaient sous l'égide des républicains. C'est au début du 19^e siècle, que le qualificatif *démocrate* prend les traits d'une injure aux caractères dépréciatif et stigmatisant, utilisée par les fédéralistes à l'encontre de Thomas Jefferson ayant soulevé l'idée d'une « démocratie représentative » chez les républicains. Ces derniers, en tous lieux diffamés, finiront par s'approprier et se coiffer eux-mêmes de l'épithète, le retournant en leur faveur. Andrew Jackson sera le premier qui, lors de l'élection présidentielle de 1828, se présentera sous l'étiquette de « démocrate » (« *plain democrat* ») (Laniel, 1995). Issu de l'héritage du mouvement antifédéraliste de T. Jefferson et de son Parti Républicain, le nouvel étendard politique d'A. Jackson apparaît alors dans un contexte de début de massification ouvrière des grandes villes du nord-est du pays dans la *Manufacturing Belt*, due au développement de la sidérurgie et de l'industrie textile. Le candidat se met en scène tout au long de sa campagne en tant que *common man* contre l'aristocratie fortunée, et en faveur des intérêts du peuple, c'est-à-dire des *ordinary folks* : petits ouvriers, soldats et fermiers américains, chez qui la terminologie devient vigoureusement populaire. A. Jackson sort gagnant de l'élection, mais l'attribut de *démocrate* n'aura pourtant engendré aucune transformation structurelle de son système de pensée ni de son programme, ce qui conduit aujourd'hui F. Dupuis-Déri (2013) à parler de véritable marketing politique attaché à l'usage de l'élément de langage. Le contexte (les transformations sociales de l'époque, ainsi que l'évolution des mentalités, avec notamment la poussée des esprits démocrates issue de l'Ouest américain) participe des diverses auto-attributions faites à cette nouvelle *coonskin*

*democracy*⁴⁶ ou *nose-count democracy*⁴⁷. À l'issue du suffrage, la caractérisation de *démocrate* chez les politiciens américains devient l'apanage de tous puisque les élections des années 30 et 40 consacreront pleinement à la fois son adoption et sa revendication. Le parti conservateur national-républicain se désigne en 1834 sous le nom, non moins stratégique, de parti « *whig* » (*ibid.*), terme originaire d'Angleterre et qui fait référence aux révolutionnaires progressistes britanniques opposés aux conservateurs « *tories* » (*ibid.*) Cette dispute lexicale est visible via *The Expositor* dans lequel Amos Kendall⁴⁸, proche d'A. Jackson, fulmine ouvertement contre ses rivaux politiques : « Nous protestons contre le fait qu'ils nous volent notre [nom] [...] Le terme *démocrate* est à nous. [...] Nous n'abdiquerons jamais le nom de *démocrate* et les principes qu'il désigne » (dans. Markell Morantz, 1971, p.247). Le nom *démocrate* ne faisant pas la démocratie, A. Kandall n'apportait pas plus de précisions sur ce qu'il entendait par les « principes qu'il désigne », le *Whig Party* qui s'était originellement réclamé *démocrate* avait bien fini par avoué l'avoir fait par simple calcul électoral. Au final, le mot-bannière⁴⁹ se retrouve vidé de son contenu sémantique et de sa valeur. Il sert avant tout d'argument électoral pour ses locuteurs, qui voient en ce dernier un pouvoir de séduction sur leur auditoire. En 1840 lors de sa convention nationale, le Parti démocrate prend officiellement son nom (Dupuis-Déry, 2013 p. 324 ; Nelson 1991, p. 166 ; Reichley, 1992, p.84).

À plus de 7 500 kilomètres de là, la France de la Restauration⁵⁰ des années 1820-1830 voit progressivement et paradoxalement l'introduction du vocable dans sa langue par les prédicateurs du suffrage censitaire (Rosanvallon, 2010). Or, P. Rosanvallon (2007) fait état d'un glissement sémantique : à présent, la démocratie moderne renvoie à une dimension sociologique et anthropologique (pour désigner la *société*), et non plus politique (lorsqu'elle se réfère à un *régime*). L'esprit de 1789 a insufflé un courant *égalitaire* porté par le rejet de la figure du privilégié, du « racisme nobiliaire » (Rosanvallon, 2011-b, p. 27-28). Avec la publication de la première partie de la *Démocratie en Amérique* (1835), Alexis de Tocqueville scelle ce remodelage définitoire (Rosanvallon, 2000). En soutenant que l'*égalité* devient le sceau des sociétés démocratiques⁵¹, il participe à insuffler ce qualificatif populaire adopté outre-

⁴⁶ Expression façonnée par Vernon Louis Parrington en 1987 pour « la démocratie du raton-laveur » (« *racoon* »), animal fétiche de l'Ouest, avec lequel les trappeurs se perfectionnaient des couvre-chefs.

⁴⁷ B. Laniel (*op. cit.*) définit la « *nose-count democracy* » comme faisant allusion à « l'intrusion des masses dans la vie politique ».

⁴⁸ A. Kendall devient ministre des postes des États-Unis sous A. Jackson de 1835 à 1840.

⁴⁹ Par *mot-bannière* nous entendons l'utilisation d'un terme et son affichage comme signe de ralliement identitaire ou idéologique supposé. Néanmoins, se dire « démocrate » ne signifie pas l'être nécessairement, il s'agit avant tout d'une exposition discursive.

⁵⁰ Période de la monarchie constitutionnelle.

⁵¹ Ce qu'il nomme la « société des semblables » (Rosanvallon, 2011-b, p.27).

Atlantique (Dupuis-Déry, 2013)⁵². Un des autres facteurs probables serait qu'à cette même époque, le mot *république* est interdit d'utilisation : la menace séditeuse pèse sur la couronne. Les révolutionnaires manquant alors de vocabulaire se seraient, dans ces conditions-là, accommodés de l'affiliation à la *démocratie* pour pallier l'absence de leur nominatif (*ibid.*) L'avènement du suffrage universel le 4 mars 1848, qui permettra par suite à 9 millions de Français d'accéder au droit de vote, verra s'imposer le mot tabou encore fustigé cinquante ans auparavant.

« Qu'est-ce donc qu'une démocratie, je vous prie ? C'est là un mot vague, banal, sans acceptions précises, un mot en caoutchouc⁵³ », disait Auguste Blanqui en 1852. Un mot en caoutchouc tant les usages antérieurs ont semblé renvoyer à des réalités disparates, à des manières discordantes de concevoir le monde. P. Rosanvallon écrit les mots suivants : « l'histoire de la démocratie est confondue avec celle d'un flottement entre une idéalisation liée à des définitions abstraites et des conditions de mises en forme conflictuelles, soumises à manipulation, à détournement, à confiscation, à minimisation » (Rosanvallon, 2011-c). Sujet à de multiples altérations et variations en lui-même, l'histoire du mot *démocratie* révèle conséquemment de fortes ambiguïtés, des paradoxes sémantiques, à l'origine d'une certaine cacophonie.

1.2. Indétermination démocratique

La démocratie, que l'on voudrait aujourd'hui universelle, rationnelle, est bel et bien immensément complexe à plusieurs égards, et son flou définitionnel ne fait qu'appuyer la chose : il tend à la structurer en réelle nébuleuse. Elle désigne à la fois un régime de souveraineté, un objet sociologique⁵⁴, un système social (une sorte de *politeia*) (Lefort, 1981, p. 174), ou bien encore des instruments techniques politiques. Juxtaposée à un adjectif, la démocratie prend des matières substantielles différentes que nous la nommons *libérale*, *populaire*, ou bien encore *socialiste*. Ses formes d'exercice du pouvoir n'échappent pas ici non plus à des typologies possibles plurielles : directe, représentative (indirecte), mixtes, participative, par tirage au sort, liquide, électronique, écologique, sociale, *etc.*, ainsi qu'à des systèmes de pensée intellectuels : *sauvage* (Claude Lefort), *insurgeante* (Michel Abensour),

⁵² Et ce, à l'instar des milieux aisés et cultivés ayant tout comme lui voyagé en Amérique du Nord et vu ce qui s'y déroulait.

⁵³ Cité dans Rosanvallon, 2000, p. 167 (source de référence : Auguste Blanqui, Lettre à Maillard du 6 juin 1852, in *Écrits sur la révolution*, p. 355).

⁵⁴ Dans le sens d'un phénomène d'égalisation des hommes proposé par A. de Tocqueville.

agonistique (Chantal Mouffe), *anarchique* (Jacques Rancière), *cosmopolitique* (Daniele Archibugi), etc. Les difficultés continuent enfin dès que nous nous penchons sur certaines des idées charnières qui la traversent : il faudra alors s'interroger sur la confusion qu'entraînent les notions de représentation, de pouvoir et de son exercice, de peuple. P. Rosanvallon explique par ailleurs parfaitement cette aporie : la démocratie, dans son être, est nécessairement complexe alors qu'elle apparaît simultanément comme solution et problème à la fois, tant sur son objet que sur son sujet. Lieu de « tensions structurantes », elle est *problématique, inachevée, insaisissable et indéterminée* (Rosanvallon, 2000). L'historien qui tente de modéliser une théorie générale de l'indétermination démocratique met en avant cinq formes d'indétermination : les tensions structurantes (la quête simultanée d'objectifs divergents), les ambiguïtés constituantes (l'opposition des définitions du peuple en tant que corps civique et que forme sociale), les asymétries fonctionnelles (conséquences de la double ambition politique : la légitimation des gouvernants et la protection des gouvernés reposant pour l'un sur un lien de confiance et pour l'autre sur une logique de défiance), les variables d'exercice (liées aux notions de temps [démocratie instituant vs démocratie permanente, immédiateté vs temps long, décision vs volonté] et d'espaces [la nation en tant qu'« universel singulier » ou en tant qu'une « singularité en grand »]), et la pluralité de ses formes et domaines (type de régime, formes d'activités civiques, projet sociétal). Cette indétermination, à la fois structurelle et fonctionnelle de la démocratie, serait pour P. Rosanvallon (*ibid.*) la cause inévitable de son désenchantement : des pathologies habitent intrinsèquement son idée, son invention, son expérience. Le philosophe Claude Lefort (1981) fait le même constat, il écrit : « l'énigme demeure sensible d'une société qui ne possède pas sa définition, qui reste aux prises avec son invention » (p.29). Or, « l'indétermination démocratique » est entendue chez lui à un niveau surplombant, presque métaphysique : elle caractérise sa conception de la société moderne dans laquelle les relations entre les individus sont vouées à se déliter, marquées par la perte de repères institutionnels et de l'ordre social (incertitudes, dislocations en matière d'organisation collective, de pouvoir, de justice et de savoir, érosion des coutumes et des normes structurelles). « Lieu vide » (*ibid.*), le pouvoir en démocratie est pour l'auteur « désincorporé » et « désincarné » (car non appropriable et soumis aux durées des mandats électoraux). C'est-à-dire qu'il est non assujéti à toutes formes de variabilités issues de la disparition du Corps du Roi (de l'autorité de son « unité substantielle » ancienne) (*ibid.*) L'incertitude qui en découle est ici considérée comme une faille susceptible de s'ouvrir à des périodes d'instabilité entraînant possiblement des totalitarismes (cette porte entrebâillée par laquelle plusieurs formes de tyrannies peuvent se frayer un passage est le fruit de l'indétermination : la démocratie libérale

moderne se retournant contre elle-même⁵⁵). Dans cette indétermination encore, l'expérience de notre démocratie se révèle dans sa pluralité (contre le « Peuple-Un », le « nous » fantasmé) (Lefort, 1981), conséquence de l'évolution des relations sociales et de ses tensions symboliques.

D'autres intellectuels pensent la démocratie à partir de son indétermination, à l'instar de Myriam Revault d'Allonnes (2010) ou de J. Rancière (2005) qui s'inscrivent tous deux dans la continuité de la pensée lefortienne ou bien encore de Hans Kelsen (1988) qui voit dans son caractère indéterminé une vertu liée à un certain relativisme politique niant l'absence de l'établissement d'une impérieuse vérité. Raymond Aron (1964), dans une vision plus libérale, pointe aussi la difficulté à saisir celle-ci, puisqu'alors que ses enjeux sont d'ordre pratique, ses conceptions demeurent fondamentalement théoriques et abstraites (Capdevila, 2003). R. Aron va d'ailleurs jusqu'à parler d'idées provisoires puisque c'est au travers de sa force empirique que ses idées évoluent au fil des régimes historiques. Il est par ailleurs intéressant de noter qu'il voit dans sa « puissance critique » (Aron, *op. cit.*) une manière de réactiver continuellement ses caractérisations.

1.3. La démocratie : idée, idéal, idéologie

Pour résumer, les difficultés inhérentes au concept démocratique sont liées à la variation et aux évolutions de l'utilisation de son mot dans l'histoire, aux ambiguïtés sémantiques entre le mot et la chose, c'est-à-dire, de ses multiples sens et contresens qu'elle recouvre ainsi que, nous venons de le voir, de son indétermination *naturelle*. Dans les différentes manières à partir desquelles nous nous risquons à la définir, dans les rapports que nous entretenons avec elle et les pratiques que nous en faisons, elle se révèle *multiforme* de nature au vu de sa perspective historique. Aussi, au fur et à mesure de nos lectures, cette complexité nous est apparue dans le champ idéologique. Effectivement, elle est tout d'abord une idée, dans le sens où elle est une construction de l'esprit. Elle prend ensuite les traits d'un idéal : les individus projettent en elle des fantasmes et des espoirs de perfectionnement. Enfin, et c'est là le moment sans doute le

⁵⁵ C. Lefort dans son analyse faite du totalitarisme voit la destruction de l'altérité (l'Autre) et l'incarnation progressive du peuple par un individu.

« [...] si le peuple doit être l'*Un*, il faut en soustraire les hommes en trop, s'acharner à produire des ennemis ; ainsi seulement s'établit l'*Un*, dans la suppression de l'*Autre*. [...] Si l'État, le pouvoir d'État, se détache de la société, si l'*Un* est son produit, il faut que la puissance, la volonté, le savoir soient concentrés en quelque *Un*, il faut ajouter un autre, le grand *Autre* » (Lefort, 1976, p. 76-77).

Le fantasme du totalitarisme est chez lui contrarié par l'expérience de la démocratie faite par le peuple à la fois « latent » et à la fois « portant la menace folle d'une affirmation de son identité », (*ibid.*, p. 24).

plus polémique, la démocratie peut enfin servir une idéologie (un discours idéologique) et/ou s'apparenter à une idéologie. Revenons brièvement sur les deux manières dont Louis Althusser (1976) évoque l'idéologie : 1/l'idéologie qui n'a pas d'histoire⁵⁶ :

« Notre proposition : l'idéologie n'a pas d'histoire, peut et doit (et d'une manière qui n'a absolument rien d'arbitraire, mais qui est théoriquement nécessaire, car il y a un lien organique entre les deux propositions) être mise en rapport direct avec la proposition de Freud que l'inconscient est éternel, c'est-à-dire n'a pas d'histoire. » (Althusser L., 1976, « *Positions* », éd. Sociales, Paris, p. 100.)

« L'idéologie n'a pas d'histoire, ce qui ne veut pas dire du tout qu'elle n'ait pas d'histoire (au contraire, puisqu'elle n'est que le pâle reflet vide inversé de l'histoire réelle), mais elle n'a pas d'histoire à elle. » (*ibid.*)

Et 2/les idéologies et leur histoire (*ibid.*) :

« Ce n'est pas leurs conditions d'existence réelles, leur monde réel, que les « hommes » « se représentent » dans l'idéologie, mais c'est avant tout leur rapport à leurs conditions d'existence qui leur y est représenté. C'est ce rapport qui est au centre de toute représentation idéologique, donc imaginaire, du monde réel ». (*Ibid.*, p 104-104).

En ce sens, le rapport subjectif est ancré au sein d'une réalité historique de l'interprétation des individus avec leur environnement, une *conception du monde*, entre un rapport imaginaire au monde et un rapport réel d'existence. De plus, L. Althusser considère que les idéologies sont matérialistes, c'est-à-dire, par exemple, que tout appareil d'État (au sein duquel, ses idées et ses pratiques) s'inscrit dans l'existence matérielle d'une idéologie. En ce sens, les idéologies ont une histoire *extra-idéologique*.

Ainsi, Dans la première appréciation (l'idéologie qui n'a pas d'histoire), l'idéologie est appréhendée dans sa conception générale, elle est intégrée dans une « omni-histoire » qui la rend immuable et « éternelle » (tout comme Sigmund Freud pensait l'inconscient)⁵⁷. Dans la seconde, les idéologies ont une histoire qui leur est propre (et déterminée, dans l'approche marxiste, par la lutte des classes). La définition globale qu'il propose entend être « une représentation du rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence » (Althusser, *ibid.*, p.24), c'est-à-dire des rapports entretenus avec elles et qui sont formés dans un imaginaire socio-individuel. Le principe démocratique, souvent posé et affiché en tant que projet d'essence transhistorique (voire anhistorique) révèle souvent ici des stratégies rhétoriques de défense de ce dernier. Il renvoie ainsi à une conception plus politique de ces expériences diachroniques, et c'est bien ce second volet qui nous importe ici. En effet, nous interrogeons l'utilisation et/ou l'appropriation politique du concept démocratique pour poser une vision du monde et justifier d'un certain ordre social.

⁵⁶ Phrase empruntée à K. Marx.

⁵⁷ Pour le dire autrement, l'idéologie « sans histoire » est en réalité transhistorique, elle traverse l'histoire de manière ubiquiste et inaltérable.

En réalité, les notions d'*idée*, d'*idéal* et d'*idéologie* finissent par s'imbriquer sous la dernière étiquette : « l'existence idéale, idéelle, spirituelle des idées [relève] exclusivement d'une *idéologie de l'idée* et de *l'idéologie* » (Althusser, *op. cit.*) Ce que nous souhaitons explorer concerne alors la persistance contemporaine, d'une part, de traces d'idées antiques qui conduisent nécessairement à se référer à une conception fautive et surannée de la démocratie, au rapport hégémonique territorial d'une démocratie occidentale idéalisée sur le reste du monde, et enfin de sa diversité théorico-axiologique qui entend l'appréhender dans une perspective libérale pour certains, sociale, marxiste ou postmarxiste pour d'autres et anarchiste pour les derniers.

1.3.1. Grécité contemporaine

Il convient d'insister sur le fait que la démocratie d'Athènes n'est pas la démocratie contemporaine. Pour l'historien P. Veyne (2005) :

« la démocratie grecque était le pouvoir pour chacun des citoyens de débattre, de décider, de juger. C'était une liberté politique, une liberté d'intervenir au niveau de la cité. Mais aucun État ancien n'a eu l'idée que les individus eussent des droits ».

Nombreux sont les ouvrages scolaires qui font en Occident de la démocratie grecque l'ancêtre de nos régimes actuels. Pourtant P. Veyne souligne qu'entre ces deux conceptions (démocratie grecque *versus* démocratie moderne), il n'y a rien de commun (*ibid.*) Néanmoins force est de constater que cette idéalisation de l'héritage grec existe bel et bien dans notre imaginaire (Benhabib, 1996), à tel point que tout un *décorum* ait été mis en scène et fasse écho à ce passé dans des lieux symboliques du pouvoir français. Celui-ci symbolise en premier lieu le poids de l'histoire. En exemple, la tapisserie centrale du palais Bourbon tissée par la manufacture des Gobelins et qui représente l'École d'Athènes par Raphaël. L'on retrouve d'ailleurs sur le site de l'Assemblée Nationale un explicatif de cette scène, qui, selon la citation : « évoque les origines grecques de la démocratie⁵⁸ ». Sur le rebord de l'escalier, s'élève une statue d'Athéna réalisée par Philippe Roland-Laurent, symbole, une fois de plus, de la démocratie ancienne. Par ailleurs, si le travail de Luciano Canfora (2003) reste polémique (et peut-être contestable à plusieurs égards), l'originalité qu'il propose est de mettre en perspective l'appropriation de la démocratie ancienne (sa « grécité ») par les Modernes, marquant, cette fois-ci, une autre fonction que celle de représentation du poids de l'histoire : il s'agit ici de proposer *une* vision

⁵⁸ PDF en ligne de l'Assemblée Nationale consacré à un guide de visite du bâtiment : <http://www.assemblee-nationale.fr/infos/visite.pdf>

historique de la démocratie. Pour ce faire, il prend le cas de la mention d'une citation, extraite de l'oraison funèbre que Thucydide attribue à Périclès, dans l'introduction du projet de préambule à la Constitution européenne de 2003 (et qui fut finalement retiré). La citation déclarait : « Notre constitution est appelée démocratie parce que le pouvoir est entre les mains non d'une minorité, mais d'un peuple tout entier ». Or, L. Canfora (*ibid.*) pointe ici une erreur philologique dans la rétribution du propos, qui entendait précisément : « Notre régime politique a pour nom démocratie parce que, dans l'administration [*oikein*], les choses dépendent non pas du petit nombre, mais de la majorité » (Cf. Thucydide, 1991, p27-28). Dans ce cas, la traduction et le remplacement de *politeia* par « Constitution » est à la fois anachronique et infidèle au sens original. Aussi, il n'est ni question de « pouvoir » partagé mais d'*oikein*, ni de « peuple tout entier », mais de la majorité. Ajouté à cela, le fait que la démocratie telle qu'elle était appréhendée à travers son héritage grec est en réalité bien différente de nos définitions contemporaines. Dans notre rapport à la démocratie libérale, il est par ailleurs amusant de relire ce que Périclès écrivait sur le lien qu'il entrevoyait entre *liberté* et *démocratie* : « Cependant, si, dans les différends entre les particuliers, tous jouissent de droits égaux, nous pratiquons néanmoins la liberté dans notre vie publique » (*ibid.*) ; l'opposition est cinglante. À travers ces questionnements, l'idée tout à fait intéressante de l'historien tient à démontrer que les récupérations et les références grecques dans la politique moderne sont souvent falsifiées et qu'elles servent avant tout à une sorte de certification autant dans sa légitimité que dans ses vertus bienfaitrices. De plus, elles placeraient cette dernière dans un « sacro-saintisme » qui nierait et empêcherait de s'interroger sur son fond. À tel point qu'il ira jusqu'à lancer, quitte à ce que son propos ou du moins son interprétation soit sujette à caution, que cette invocation commune et généralisée constitue en fait un argument d'autorité qui permettrait de camoufler des intentions antidémocratiques (T. Ménissier, 2008, parle de « tropisme césarien »). La notion d'*idéologie* qu'il emploie, lui, au sens marxiste (c'est-à-dire en tant qu'illusions, que fictions et que représentations erronées de la réalité produites par les dominants et pour masquer leur domination) caractérise les régimes démocratiques qui, sous couvert de déclamer l'égalité et la liberté masquerait l'installation confortable d'une oligarchie qui œuvrerait en faveur du maintien de ses privilèges et de ses intérêts (Ménissier, 2003).

Au-delà de ces références, une des approches idéologiques de la démocratie est celle du rapport instauré entre occident démocratique et pays du reste du monde à démocratiser, à son image. David Graeber en 2005 (dans un article de la revue MAUSS réutilisé dans un ouvrage

français de 2014) en appelle à « prendre congé de *la cité grecque* »⁵⁹. En effet, il existerait une promotion de la démocratie (que certains iraient jusqu'à nommer « néo colonialisme ») qui pousse de nombreux auteurs à l'instar de Florent Guénard (2016) à s'interroger sur son universalité.

1.3.2. Une démocratie occidentale ?

L'occidentalisation de la démocratie libérale (représentative et présidentiale) sur le reste du monde (son exportation) est pointée du doigt par de nombreux auteurs (Amartya Kumar Sen, 2005 ; Marcel Detienne, 2005 ; F. Graeber, 2014 ; *etc.*) À partir de quelques exemples, nous pourrions nous interroger sur ce que certains nomment un *impérialisme* (Castoriadis, 2013), voire, un *colonialisme* démocratique (Zinoviev, 1995) sur le reste du monde.

« La démocratie coloniale n'est pas le résultat de l'évolution naturelle d'un pays en vertu de ses conditions internes et des lois de son système politique et social tel qu'il a été formé par l'histoire. C'est un phénomène artificiel, imposé de l'extérieur à l'encontre de ses possibilités et des tendances de son évolution. Le pays colonisé est arraché au réseau de ses relations internationales traditionnelles, grâce à la destruction de certains blocs de pays ou, même, à la désintégration de grands États, comme cela a été le cas avec l'Union soviétique et la Yougoslavie. Bien entendu, cela est présenté comme la libération du peuple donné de l'oppression de la part d'autres peuples, mais, le plus souvent, les idées de libération et d'indépendance nationale ne sont que des moyens idéologiques de manipuler les masses. » (Zinoviev, *ibid.* p 284).

L'agitation de l'étendard démocratique pour légitimer la guerre et l'occupation des américains et des britanniques en Irak illustre parfaitement la promotion territoriale de valeurs libertaires sous couvert d'enjeux géopolitiques économiques comme l'ont laissés supposer plusieurs chercheurs, expliquent Pierre Noël et Sonia Marcoux (2006) :

« Plusieurs auteurs ont suggéré, implicitement ou explicitement, que la nouvelle politique des États-Unis au Moyen-Orient avait pour but de relever ce défi des investissements. La critique de la doctrine Bush ne s'appuie pas, dans cette logique, sur le fait que la promotion de la démocratie serait un écran de fumée cachant la recherche d'un plus grand contrôle sur les richesses pétrolières de la région, mais sur l'idée que la politique de démocratisation serait elle-même motivée par des considérations pétrolières. C'est la théorie du « pétrole de la liberté », selon laquelle l'Administration Bush espère que la démocratisation progressive des pays du Moyen-Orient s'accompagnera d'une libéralisation de leur secteur pétrolier, de son ouverture aux investisseurs étrangers, et finalement d'une exploitation plus intensive des ressources »⁶⁰.

Ici, deux perspectives existent : d'un côté, les formes d'appropriation uniques et totales de la démocratie par le modèle occidentale, et de l'autre, la négation d'autres origines hors-Occident et outre-attique.

⁵⁹ Cité dans Detienne, 2003, p.149.

⁶⁰ Les auteurs renvoient à l'article de Le Billon et El Khatib, 2004.

1.3.2.1. Une appropriation occidentaliste

Le contexte de la Guerre Froide est un premier marqueur de croisade en faveur de la démocratie contre ce que l'URSS représentait⁶¹. Le 8 juin 1982, face au Parlement britannique, le Président Ronald Reagan offre un discours sans équivoque :

« *The objective I propose is quite simple to state : to foster the infrastructure of democracy, the system of a free press, unions, political parties, universities, which allows a people to choose their own way to develop their own culture, to reconcile their own differences through peaceful means. This is not cultural imperialism, it is providing the means for genuine self-determination and protection for diversity. Democracy already flourishes in countries with very different cultures and historical experiences. It would be cultural condescension, or worse, to say that any people prefer dictatorship to democracy. Who would voluntarily choose not to have the right to vote, decide to purchase government propaganda handouts instead of independent newspapers, prefer government to worker-controlled unions, opt for land to be owned by the state instead of those who till it, want government repression of religious liberty, a single political party instead of a free choice, a rigid cultural orthodoxy instead of democratic tolerance and diversity ?* »

L'issue de la guerre froide ne peut, pour le républicain, survenir qu'une fois la bataille idéologique gagnée (Guénard, 2008). L'apparition des *Democratization studies* fera d'ailleurs écho à ce bras de fer, en témoigne la création de la revue *Journal of Democracy* créée en 1983 par l'administration Reagan et dont le rôle n'est autre que de faire la promotion des idées démocratiques américaines contre l'*Empire du mal soviétique*. C'est-à-dire, d'œuvrer pour « l'exportation du modèle » (*Ibid.*) En 1992, James Baker (secrétaire d'État à la Maison Blanche de 1989 à 1992 sous George H.W. Bush) rappelle à l'effondrement du bloc URSS, l'engagement démocratique des Américains post guerre froide :

« *Let us not forget the task of consolidating democratic values. The victory of democracy has not been universal and it certainly is not inevitable. We must remember, I think, that the United States is more than just the greatest democracy in the world – which we are – we are also the spokesman for the democratic community everywhere in the world* ». ⁶²

Considérées comme du messianisme démocratique par Boris Le Chaffotec (2014), ces traces d'injonctions sont, pour Sophia Mappa (1995), révélatrices d'une forme d'ethnocentrisme : chercher à ce qu'autrui intègre notre propre système cognitif de pensée. Cela entraîne une double négation : nier la singularité de la valeur démocratique de la culture occidentale, et nier les cultures alternatives (qui sont diverses) et qui ne peuvent se calquer en tous points sur nos propres valeurs. *In fine*, cela contribue, par voie de prolongement, à l'occultation systémique de ces différences (Mappa, 1995).

⁶¹ Bien que la supériorité démocratique soviétique était en parallèle vantée sans conteste par les communistes soviétiques.

⁶² Discours de James Baker lors de l'audition du *Committee on Foreign Relations* du Sénat, *Foreign Policy Overviews*, S. Hrg. 102-510, 5 février 1992, cité dans Le Chaffotec, 2014.

Ces stigmates demeurent encore aujourd'hui, en témoigne, là encore, la teneur de certains articles de presse français, comme le *Où en est vraiment la démocratie en Afrique ?*, titré par *Le Point* le 1^{er} février 2017. La linguiste Françoise Dufour (2011) consacre un article intitulé *Où en est "la démocratie" ?*, dans lequel elle y révèle un exemple similaire. À partir d'un titre de *Radio France* (pour l'occasion du 50^{ème} anniversaire des indépendances africaines) qui demande : « Où en est la démocratie en Afrique, 50 ans après les indépendances africaines ?⁶³ » elle voit en réalité l'utilisation d'une formule déférente, faisant largement consensus de par la valeur universelle qu'elle sous-tend. Elle observe aussi l'utilisation du terme *démocratie* tel « un point de repère énonciatif qui détermine des places » (*ibid.*) Cette analyse, à travers plusieurs exemples, offre une théorie pertinente des différentes manières dont « la formule "la démocratie" active un prédicat d'injonction normative adossé sur des effets d'évidence partagée au service d'un procès d'influence politique et idéologique » (*ibid.*) Dans un contexte de mondialisation, c'est bien de la diffusion des valeurs occidentales dont il est question. À travers ce genre de formules normatives, elle explique également que :

« les marqueurs d'interdiscours, notamment les différents prédicats verbaux de progression vers une visée idéalisée, rendent compte d'une dominance discursive, comme dimension d'acte exercée par des pratiques discursives, souvent à l'insu des locuteurs qui en font usage, et dont "la démocratie" est une forme linguistique de matérialisation, un opérateur idéologique ou "idéologème". » (*Ibid.*)

Tout autre symptôme de cette tendance, la création de l'*Indice de démocratie* en 2006, par le groupe de presse britannique *The Economist Intelligent Unit* (EIU) qui, à partir de soixante critères fixés (comme le système électoral, la participation politique des citoyens, l'accès des partis politiques à l'électorat via les médias, ou bien encore l'examen de données relatives aux libertés d'expression ou de religion des individus, *etc.*), établit un système de notation sur une échelle de 0 à 10 qui prétend classer les pays selon quatre types de régimes : les démocraties, les démocraties imparfaites, les régimes hybrides et les régimes autoritaires⁶⁴. Le problème d'un tel indice est là encore d'imposer de manière verticale des modèles représentatifs de ce que doit être (ou devrait être) une démocratie, et ce, à partir de critères et d'outils de mesure discutables mais aussi via des modèles catégoriels et de classifications. De plus, l'indice de l'EIU n'est pas le seul, bien que ce soit celui qui soit le plus connu, d'autres types d'indices, privés, qui admettent des considérations parfois plus larges, mais qui demeurent controversés, comme celui de la *Fondation Bertelsmann* ou celui de l'Institut suédois *V-Dem*,

⁶³ Question posée dans l'émission « et pourtant elle tourne », du 10 mai 2010.

⁶⁴ La France est en 2017 classée 29^{ème} et dans la catégorie « démocratie imparfaite » (sa note est de 7,80), dépassée par des pays comme l'Uruguay, le Botswana, le Costa-Rica ou encore la Corée du Sud. La Norvège est à la tête du classement avec une note moyenne de 9,87. Le bas du classement est tenu par le Tchad, la Syrie et la Corée du Nord. De manière générale, cet indice indique que la démocratie recule dans le monde.

existent. Ainsi, nous voilà face à une appropriation complète qui autorise le droit à l'évaluation à travers des systèmes comparatifs.

Cette appropriation peut pourtant être remise en cause à bien des égards. En premier lieu, à travers la découverte d'expériences démocratiques qui ont existées entre la période de l'Antiquité et le moment révolutionnaire, au Moyen-Âge. Ensuite, parce qu'à y regarder de plus près, les peuples, de tous temps et partout dans le monde, ont mis en place des systèmes d'organisation locaux pour prendre des décisions collectives.

1.3.2.2. Des expériences démocratiques outre-attique et/ou non-occidentales

À travers ces deux exemples, nous chercherons à faire un bref état de lieux de ces expériences plurielles.

a. Dépasser l'hégémonie athénienne en Occident : l'exemple du Moyen-Âge

Le caractère *occidentaliste* de la démocratie, son attribution automatique aux pays du Nord (Grèce, Empire romain, France et États-Unis) sont donc, pourtant, remis en cause par plusieurs auteurs. F. Dupuis-Déri (2016) a écrit que la démocratie n'était « ni le propre de la Grèce ni de l'Occident ». S'appuyant sur plusieurs chercheurs, il s'oppose au postulat selon lequel la Grèce est l'inventrice de la démocratie (elle a été elle-même influencée par des pays orientaux comme l'Égypte, l'Iran et l'Inde). La définition de D. Graeber (2005) permet d'appuyer l'idée d'une mystification :

« [D]es communautés égalitaires ont existé à travers toute l'histoire humaine – et nombre d'entre elles étaient bien plus égalitaires que celle d'Athènes au V^e siècle avant J.-C. – et elles avaient toutes développé une forme ou une autre de procédure de décision pour régler les affaires collectives. Souvent ces procédures consistaient à rassembler tout le monde pour les discussions dans lesquelles tous les membres de la communauté – du moins en théorie – avaient droit au chapitre ». (Graeber, *op. cit.*)

Par ailleurs, nous pensons également à des thèses portées par plusieurs ethnologues à l'instar de Pierre Clastres (1974), de de James C. Scott (2013) ou de Charles MacDonald (2016), qui vont également dans ce sens.

Plusieurs études, telle celle développée par S. Muhlberger et P. Paine (1993), tendent dès lors à prouver l'existence d'une histoire des expériences démocratiques anciennes et éparses et dont les pratiques s'organisent à travers des échelles locales. Nous proposons de faire un tour d'horizon de certains exemples emblématiques d'expériences démocratiques en dehors de l'ère antique et/ou hors territoire occidental traditionnel. Chronologiquement et par espace

géographique, nous proposons de nous pencher sur certains de ces cas emblématiques, en restant, pour commencer, en Occident, mais en nous intéressant à l'époque médiévale.

L'historien F. Dupuis-Déry (2016) nous offre des exemples d'expériences participatives locales qui concernent l'époque du Moyen-Âge occidental, dont il critique la vision généralisée à son égard et bien trop souvent archaïque du système monarchique et féodal hiérarchisé⁶⁵. Également étudiée par Michel Fragonard (2013), celle-ci explique le rôle politique de l'historien et ses intérêts idéologiques dans la considération de l'époque médiévale. Dupuis-Déry (*op. cit.*) révèle la présence à ce moment historique de communautés d'habitants qui se rassemblaient sur des places publiques cinq à dix fois par an. Ces assemblées avaient pour but de prendre les décisions concernant l'organisation des tâches collectives (des terres et biens communaux par exemple). Celles-ci étaient aussi décideuses de la nomination d'agents communautaires : instituteurs, sages-femmes, bergers, *etc.* Ces organisations auraient accordé aux habitants une forme d'autonomie relative apparentée aux systèmes démocratiques. Jacques Dalarun (2012) fait également l'observation de l'existence de formes démocratiques embryonnaires à cette même époque, au sein de quelques ordres monastiques. Il étudie la société religieuse médiévale dans ce qu'elle a de contradictoire : entre le culte absolu des saints, et une idéologie du renversement permanent à travers des messages évangélistes tels « les premiers seront les derniers », qui tendent à affirmer que les réussites sont des anti-réussites (par exemple, même le Pape est soumis au *servus servorum dei*, à devenir le dernier serviteur des serviteurs⁶⁶). Des expériences se font ainsi, *in vitro*, dans certaines communautés religieuses dans lesquelles le supérieur devient, à un moment donné, l'inférieur au service du collectif. De cette « emprise par le bas », J. Dalarun entrevoit des reliquats présents dans notre société, et donne l'exemple du mot *ministre* qui, étymologiquement, est issu du latin *minister* (de *minus*, inférieur) et qui désigne aussi le serviteur.

Cette illustration liminaire nous permet, tout en restant au sein de l'Occident, de nous écarter du modèle démocratique athénien prépotent. Cette première parenthèse étant faite, nous proposons de voir quelques-uns de ces exemples territoriaux.

⁶⁵ Il écrit : « l'imaginaire collectif associe cette période historique à des rois opprimant un peuple en haillons qui cherche à survivre alors que s'abattent sur lui la misère, les loups, les brigands, les guerres, les épidémies. » (*Ibid.* p. 75).

⁶⁶ J. Dalarun ajoute d'ailleurs que *servus* renvoie aussi à l'époque aux esclaves.

b. Des formes démocratiques hors-Occident

De nombreux chercheurs se sont intéressés à l'existence de divers systèmes de gestion et de partage du pouvoir au sein, par exemple, de tribus locales. En Asie, Amartya Sen (2006) qui s'attache à prouver tout au long de son ouvrage *La démocratie des autres* les origines plurielles de la démocratie (et plus précisément que l'idée démocratique n'est pas une idée purement naturelle à l'Occident et étrangère à ceux hors Occident – particulièrement aux pays moins développés) a par exemple analysé les dynasties du bouddhiste Ashoka⁶⁷ et, plus tard, du moghol Akbar⁶⁸, réputés pour l'hétérodoxie de leur empire et les principes de tolérance envers les religions plurielles (Akbar essaya de faire s'entendre musulmans, hindouistes et chrétiens en amorçant les discussions).

Outre-Atlantique et du côté de l'Amérique du Nord, F. Dupuis-Déri (2016) a montré que le peuple autochtone amérindien des Wendats (ou des Hurons-Wendats) vivant au sud de l'Ontario, disposait d'un mode de fonction par assemblées délibératives, que le père jésuite Jean de Brébeuf a observé et a rapporté à leur sujet, en 1636. Il s'est également penché sur des exemples issus d'Afrique, en prenant le cas du peuple Igbo du Nigeria où, en 1929, a lieu l'*Ogu Umunwanyi* (« la guerre des femmes »)⁶⁹. Ce dramatique événement a suscité la curiosité de nombreux anthropologues qui se sont intéressés au peuple Igbo, cette tribu faite de cultivateurs dont le travail était divisé entre les hommes et les femmes, lesquels disposaient chacun de leurs propres terres et de leur propre commerce. Pour gérer leurs affaires, les femmes avaient mis en place leurs propres assemblées (les *mikiri*, en plus des assemblées mixtes) pour échanger autour des décisions qui concernaient leur commerce (le prix des semences, les produits à vendre au marché, mais aussi des questions relatives aux violences masculines dont elles pouvaient être les victimes)⁷⁰ (Osigwe, 2006).

⁶⁷ Empereur de la dynastie indienne des Maurya en 273-232 avant J.-C.

⁶⁸ Son règne s'étend de 1556 à 1605.

⁶⁹ Ce moment insurrectionnel, souvent perçu comme issu de la politisation de ces femmes, a vu le soulèvement de milliers de femmes Igbos (mais aussi d'autres ethnies : Opobo, Ibibio, Orgoni, Andoni, Bonny) contre le colonialisme britannique et les contraintes de l'administration (notamment l'introduction de la fiscalité directe) (Fiéloux, 1977), qui s'est soldé par une répression britannique cinglante et sanglante, et l'assassinat d'une soixante femmes les 15 et 16 décembre à Utu Etim Ekpo et Opobo.

⁷⁰ Ces assemblées ont plusieurs fois été le berceau de mouvements contestataires féminins. En effet, les femmes ont entrepris de se retirer de leur village en riposte à certaines inégalités. Elles ont finalement, par ce type d'actions collectives, contraint les hommes à prendre des mesures en assemblées afin qu'ils répondent à leurs exigences (et pour les faire revenir). C'est de cette tradition contestataire féminine qu'a surgi la révolte de 1929 contre les colons britanniques.

Enfin, un exemple tout à fait saillant serait celui de la piraterie. En effet, de ces types de « gouvernements par la discussion » (pour reprendre une expression de James Buchanan), le cas des pirates est tout autant fascinant. En effet, loin des représentations légendaires, il aurait existé une sorte de code marin dont le parallèle démocratique tomberait sous le sens. Nous sommes aux 16, 17 et au 18^e siècle, et les conditions de travail des marins sont alors extrêmement rudes : les salaires sont bas, l'ordre autoritaire et les navigateurs souffrent du manque de nourriture à bord (Rediker, 2017). Une mutinerie naît de cette situation, elle entraîne un flot de déserteurs des mers et d'esclaves qui décident de construire leur propre contre-système marin, véritable bras d'honneur à la *Royal Navy* (Durand & Vergne, 2010). Ils commencent par élire officiers et capitaine⁷¹, et mettent en place des assemblées qui gèrent alors les décisions de manière collective⁷². L'idéologie subversive des boucaniers et des flibustiers représente pour R. Durand et J-P. Vergne (*ibid.*) une contestation de la légitimité des États et de leur système marchand (l'ordre capitaliste), ce qui devient apparent à travers l'apparition de « véritables mythologies telles que des îles sanctuaires où l'ensemble des citoyens sont totalement égaux, femmes et esclaves notamment » (Arnoult, 2011)⁷³ (certains chercheurs vont jusqu'à considérer que leurs idées et valeurs se sont répandues sur les terres fermes⁷⁴).

Ces exemples ont pour objectif d'ouvrir le spectre d'une origine diverse de la démocratie, qui permettent d'échapper à une perception *stricto* athénienne. Notre dessein consistait alors à mettre au jour une multitude d'exercices de la délibération moins connus, mais tout aussi riches et dignes d'intérêt, et qui témoignent finalement de l'inexistence d'une démocratie d'héritage unanimement occidental, révolutionnaire, et de tradition uniquement grecque.

De ce fait, une conception idéologique *occidentaliste* relève d'un regard hégémonique, puisque derrière le crédit d'universalité largement acquis et de ses valeurs, demeure une sorte d'injonction normative à son ralliement. Or, le dernier problème qui se pose à nous lorsque

⁷¹ Le capitaine peut d'ailleurs être démis à tout moment par l'équipage et par nouveau vote, en cas de manquement(s) de ce dernier.

⁷² Chaque butin volé est divisé et redistribué de manière égale selon une charte. De plus, une forme d'*assurance maladie* est instaurée puisqu'une partie des gains partait directement dans un fond prévu pour l'indemnisation des blessés graves. Ces principes de mutualisation sont d'ailleurs bien souvent hérités de la vie paysanne (comme l'ont analysé plusieurs chercheurs tel J. S. Scott, 2009).

⁷³ Ajoutons à cela que même les homosexuels étaient acceptés dans une époque où la plupart d'entre-eux subissaient de fortes répressions.

⁷⁴ Marcus Rediker (*op. cit.*) voit la naissance d'une conscience abolitionniste en mer (il relie par exemple Benjamin Lay, un opposant à l'esclavagisme, à ses activités de marins) et parle d'« *enlightenment from below* » (« Lumières par en-bas ») pour marquer l'influence des mentalités des individus ordinaires sur le mouvement des philosophes du 18^e siècle.

nous tentons d'analyser les formes idéologiques de la démocratie provient du clivage politique entre théoriciens de la démocratie libérale et théoriciens d'une démocratie de tradition marxiste.

1.3.3. Démocratie : le grand écart ?

Le rapport que les individus entretiennent auprès du concept démocratique et de ses applications, s'opère systématiquement à travers des prismes politiques idéologiques. Souvent aujourd'hui, la démocratie telle qu'elle est appréhendée recouvre une approche hégémonique libérale totalisante. Or, celle-ci est critiquée et opposée à des acceptions d'héritages marxistes dissidents qui contribuent à outrepasser cette domination unique et fixée de fait. D'autres doctrines anarchistes cherchent à proposer des modes de distribution du pouvoir alternatifs à celui du système représentatif. Aussi, les manières plurielles d'approcher la démocratie révèlent des positionnements divers et politiquement éloignés : un grand écart, donc. Les deux premières approches s'organisent en fait par deux schémas de pensée antagonistes qui visent à questionner la matérialité du collectif de manières différentes, ainsi que les régimes de légitimité de leur autorité. D'un côté, la première approche libérale propose la souveraineté des individus au sein d'un groupe national institué, de l'autre, c'est à partir d'une dynamique du lien social étatique que le commun est pensé. Au sein de ces aspirations communautaires éclate également un conflit qui oppose une approche privilégiant l'intérêt particulier contre une autre plutôt soucieuse de l'intérêt général. L'approche anarchiste quant à elle, qui entretient des liens plus ou moins proches avec le marxisme, fait de la suppression de l'État son idée théorique charnière, qui prendra toutefois elle-même des voies intellectuelles différentes.

1.3.3.1. L'approche libérale : un collectif particularisé

Une première conception de la démocratie tend ici à faire fi de la question sociale. C'est particulièrement le cas chez Benjamin Constant (1819) qui affirme la prééminence des libertés individuelles (sur les terrains politique et économique) contre toute forme d'absolutisme, monarchique ou démocratique : « l'indépendance individuelle est le premier des besoins modernes » (*ibid.*) Il marque une rupture intellectuelle avec les traditions anciennes dans lesquelles les citoyens s'intégraient au sein d'un corps collectif. Dans cette approche, l'individu seul s'autoréalise. Pour ce faire, la politique doit donc elle-même se calquer sur les aspirations privées des hommes, ce qui suppose de déterminer les limites de l'État vis-à-vis de son autorité ; il s'agit de fustiger ses perversions, ce que les libéraux nommeront sa « puissance envahissante ». Il se soucie alors moins de celui ou de ceux qui gouverneront que de comment

limiter leur pouvoir. La critique de la législation gouvernementale en est l'illustration, pour B. Constant (et s'appuyant sur John Locke et David Hume, en faveur d'un état minimal) : « si c'est la législation qui fixe les droits de chaque individu, les individus n'ont plus que les droits que la législation veut bien leur laisser » (Constant, 1822) ce qui se résume pour lui à un empiétement de l'État sur les platebandes des droits particuliers⁷⁵.

Le point de friction de la limitation de l'État se situant dans le champ économique, celui-ci ne peut, pour ces penseurs libéraux, entraver la liberté d'entreprendre et de concurrence qui constituerait un « remède à tous les maux » : « la concurrence pare à tout parce que l'intérêt particulier ne peut arrêter la concurrence quand l'Autorité la permet » (*ibid.*) Il s'agit de la « main invisible » d'Adam Smith, la société devient autonome par une régulation des lois naturelles du marché et finit, par concomitance, par empêcher toute idée de souveraineté également au sein du domaine économique. L'approche libérale de la démocratie témoigne ainsi du caractère indissociable du libéralisme politique et du libéralisme économique, tout en veillant à la division du politique et de l'économique puisque le politique ne peut et ne doit, dans cette vision-là, agir de quelque manière que ce soit sur l'économique. Ce positionnement était partagé par A. de Tocqueville (1835) qui s'opposait aux concepts de « charité légale » (principe du droit selon lequel l'état intervient auprès des populations pauvres⁷⁶) et de « charité individuelle » (cette forme d'assistance est cette fois-ci d'ordre moral, elle est relative aux actions de bienfaisances sociohiérarchiques parmi lesquelles les riches viennent en aide aux plus démunis de manière altruiste, démarche jugée comme économiquement « improductive ») (Ferraton, 2004). Il place de fait le système économique en tant que moyen de libération des individus et d'enrichissement des Nations, tout en portant un regard plus éthique sur les libertés, regard qui l'éloigne d'autres économistes de son époque, tels Frédéric Bastiat, Jean-Baptiste Say, Thomas Malthus ou encore Charles Dunoyer chez qui l'idée du marché est foncièrement optimiste puisqu'ils considèrent que le paupérisme s'avère utile s'il est appréhendé en tant que moteur en faveur du productivisme⁷⁷.

⁷⁵ Montesquieu, qui avait déjà évoqué un certain rejet du pouvoir politique doctrinaire dans *De l'Esprit des lois*, a inspiré la critique démocratique des libéraux.

⁷⁶ Jugée défavorable par l'auteur cette charité est caractérisée comme nuisible à la subsistance des individus et au dépassement de leurs conditions de vie.

⁷⁷ La vision d'A. de Tocqueville est bien plus pessimiste puisque s'il vante, avec l'achèvement de la monarchie, la fin d'une sorte de naturalisation des conditions hiérarchiques de l'ordre divin et la possibilité de tendre vers une égalité des conditions humaines (acquise par le principe fondamental de la liberté contre toute forme d'autorité), il finit par voir les perversions possibles d'une telle situation. Celle-ci apparaîtrait comme une nouvelle hégémonie non plus aristocratique mais industrielle (issue des propriétaires aisés, qui détiennent cette fois-ci non plus les titres de noblesse par le lien du sang mais les moyens de production, par l'héritage).

« À mesure que le principe de la division du travail reçoit une application plus complète, l'ouvrier devient plus faible, plus borné et plus dépendant. L'art fait des progrès, l'artisan rétrograde. D'un

Enfin, la notion d'individualisme⁷⁸ « d'origine démocratique » développée par A. de Tocqueville (qu'il oppose à celui d'égoïsme, de ses pères) marque profondément son ancrage libéral. Il se révèle être le produit d'une construction historique dans une époque où les hommes deviennent des sujets moraux, capables de s'émanciper de toutes formes d'asservissement. Le danger potentiel démocratique d'accorder trop de pouvoir à l'État a également inspiré des libéraux issus de différentes disciplines tels Benedetto Croce (philosophe et historien), Friedrich Hayek (économiste), Milton Friedman (économiste), Karl Popper (philosophe et épistémologue), John Rawls (philosophe) ou encore Raymond Aron (philosophe et sociologue). Friedrich Hayek va jusqu'à opposer libéralisme et démocratie, il écrira, en faveur de sa « catallaxie » (l'ordre du marché), dans un article de 1981 d'un journal chilien et à propos de l'État de Pinochet : « ma préférence personnelle va à une dictature libérale et non à un gouvernement démocratique dont tout libéralisme est absent⁷⁹ ». M. Friedman le rejoint sur sa position en faveur du laissez-faire : si le pouvoir de l'État corrompt, celui-ci doit pour lui s'appliquer à n'intervenir que dans des actions très limitées : la justice, l'armée et l'entretien/la création des routes et autoroutes.

Le 20^e siècle marque toutefois globalement pour les penseurs libéraux de la démocratie un point de bascule, face aux totalitarismes et à l'épreuve des guerres, la démocratie devient le seul régime alternatif d'émancipation des individus et de résistance contre les fureurs tyranniques (Aron, 1987) : « La démocratie n'est pas plus facile, au contraire, elle est le régime qui demande à la discipline et à l'esprit civique des individus ce que les régimes totalitaires obtiennent par la ruse, la brutalité ou la propagande » (Aron, 2017). Son avènement s'accompagne alors de la fin des idéologies : « les hommes cessent d'enchanter le monde avec

autre côté, à mesure qu'il se découvre plus manifestement que les produits d'une industrie sont d'autant plus parfaits et d'autant moins chers que la manufacture est plus vaste et le capital plus grand, des hommes très riches et très éclairés se présentent pour exploiter des industries qui, jusque-là, avaient été livrées à des artisans ignorants ou malaisés. La grandeur des efforts nécessaires et l'immensité des résultats à obtenir les attirent. Ainsi donc, dans le même temps que la science industrielle abaisse sans cesse la classe des ouvriers, elle élève celle des maîtres. Tandis que l'ouvrier ramène de plus en plus son intelligence à l'étude d'un seul détail, le maître promène chaque jour ses regards sur un plus vaste ensemble, et son esprit s'étend en proportion que celui de l'autre se resserre. Bientôt il ne faudra plus au second que la force physique sans l'intelligence ; le premier a besoin de la science, et presque du génie pour réussir. L'un ressemble de plus en plus à l'administrateur d'un vaste empire, et l'autre à une brute. Le maître et l'ouvrier n'ont donc ici rien de semblable, et ils diffèrent chaque jour d'avantage. Ils ne se tiennent que comme les deux anneaux extrêmes d'une longue chaîne. Chacun occupe une place qui est faite pour lui et dont il ne sort point. L'un est dans une dépendance continuelle, étroite et nécessaire de l'autre, et semble né pour obéir, comme celui-ci pour commander. Qu'est-ce ceci sinon de l'aristocratie ? » (De la Démocratie en Amérique, p.333-334.)

⁷⁸ Il définit l'individualisme comme « un sentiment réfléchi et paisible qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse de ses semblables et à se retirer à l'écart avec sa famille et des amis, de telle sorte que, après s'être ainsi créé une petite société à son usage, il abandonne volontiers la grande société à elle-même » (p.143).

⁷⁹ Cité dans Supiot, 2015.

des croyances messianiques pour s'attacher à la discussion rationnelle des problèmes de la société industrielle » (Capdevila, 2003). Il en va de même chez K. Popper (1945) qui défend une « société ouverte » (pour reprendre son expression) et offre un fervent plaidoyer pour la démocratie qu'il définit comme le seul rempart possible contre les tyrannies et régimes dictatoriaux. Pour lui, elle n'est et ne peut être le pouvoir du peuple (qui reviendrait à former une domination de l'opinion), mais l'instrument « permettant d'éviter un gouvernement inamovible, c'est-à-dire une tyrannie ». Sorte de « tribunal populaire » (*ibid.*), le suffrage populaire désigne ainsi chez lui le pouvoir de révocation et de sanction d'un gouvernement. Ici, la notion de neutralité libérale (*liberal neutrality*) est posée, notamment par J. Rawls (1987). Ce régime ne devrait servir des valeurs ni soutenir une conception du Bien, mais seulement s'appliquer à œuvrer pour la protection des libertés. L'idée posée revient alors à présupposer que tout ce qui se trouve en dehors de l'État démocratique est illégitime⁸⁰ car la démocratie peut être considérée comme principe de neutralité dans le sens où celle-ci serait nécessaire dans l'application du Bien (c'est-à-dire de la défense des libertés).

Nous l'aurons compris, nous avons tenté très brièvement de rendre compte de certaines idées proches qui structurent le courant libéral de penseurs de la démocratie, à savoir : un paradoxe entre une séparation des champs politique et économique et, dans le même temps, un enchevêtrement structurel du modèle libéral politique et économique ; une intervention très limitée de l'État à de simples questions régaliennes ; l'assurance que la démocratie est la seule alternative qui permette de libérer les populations de toutes formes d'organisation tyrannique.

Ainsi, nous observons que la conception de la démocratie est fondamentalement axiologique, puisqu'à l'idéologie libérale (avec ses variations intrinsèques) se heurte une conception de tradition marxiste pour certains et/ou qui s'inspire du contrat social et du concept de « volonté générale » de J.-J. Rousseau. Nous proposons à présent de faire un bref état des lieux de ces théories de la démocratie antagonistes à celles que nous venons d'étudier.

⁸⁰ Ces questionnements liés à l'antitotalitarisme sont aussi fortement présents dans les travaux d'H. Arendt (1951) et de Carl J. Friedrich (1954).

1.3.3.2. Quelques conceptions postmarxistes : un collectif socialisé

Contrairement aux théoriciens libéraux, certains chercheurs pensent la démocratie à partir d'une dynamique du lien social, que ce soit en adoptant une position critique de la démocratie libérale, ou en proposant de nouveaux modèles théoriques d'appréhension. Nous partons de la critique de Cornelius Castoriadis qu'il a commencé à formaliser à partir d'une première analyse du capitalisme. Ici, le capitalisme est rapporté au libéralisme, dans le sens où le capitalisme prône une intervention minimale de l'État, elle-même garantie par la philosophie politique libérale en faveur des libertés individuelles. Le capitalisme peut alors être appréhendé comme versant économique du libéralisme (né de la philosophie des Lumières) depuis la révolution industrielle d'Angleterre à la fin du 18^e siècle, et théorisé par A. Smith. C. Castoriadis divise le capitalisme en deux pans : le capitalisme *bureaucratique* et le capitalisme *occidental*, ces deux modèles ayant tous deux intégré les populations les plus modestes (leur exploitation) à leurs fonctionnements⁸¹. Le premier fait référence aux modèles des sociétés totalitaires marquées par, comme l'explique Gérard David (2001) « l'émergence concomitante de nouvelles formes de propriété, d'économie et d'exploitation » (p. 21) (les bureaucraties socialistes). Le second modèle caractérise le modèle économique *rationnalisé* qui gravite autour de deux normes : celle de l'argent et celle de la hiérarchie bureaucratique, qui sont régies par des tendances à la concurrence/compétition, la propriété, la recherche de la productivité, *etc.* Ce qui façonne ces deux modèles capitalistes va être pour lui la disjonction nette entre la vie privée et la vie publique qui a pour effet nocif de désengager les individus de la chose publique, laissée aux mains des détenteurs du pouvoir (que ce soient les bureaucraties ou les groupes financiers). Face à ces situations, il développe le principe de société autonome, contre les effets des hétéronomies. La société auto-instituée suppose le fait de nier toute prédétermination/fatalité qui empêcherait les individus de s'organiser tels qu'ils le souhaiteraient. Le constat est simple : si ce sont les hommes qui ont fondés la société, rien ne les empêche de la restructurer à leur guise (puisque'elle n'est que le produit de leurs travaux). C. Castoriadis s'emploie ainsi à développer une perspective révolutionnaire que nombre de ses contemporains délaissent, en envisageant un changement structurel et central de la société, par la société (c'est-à-dire des hommes qui font la société). Ce qu'il entend par « révolution »

⁸¹ Que ce soit par l'aliénation des individus au travail, par des phénomènes de servitude ou l'adhésion volontaire et consciente de ces derniers à l'effort de production/société de consommation. Ainsi pour lui, la valeur seule survivante de nos sociétés capitalistes est la valeur de la consommation.

signifie en fait dans son acception qui est neutre de toute forme de violence, l'accélération de l'auto-organisation de la société vers son autonomie.

C. Lefort (1981) s'oppose à sa vision révolutionnaire. La démocratie est pensée chez ce dernier en tant que caractéristique même de l'institutionnalisation des conflits par l'État. Le lieu démocratique est avant tout dans sa conception, figuré tel un espace de pouvoir « vide », permis par la mise à mort du roi dans l'analyse d'Ernst Kantorowicz (1957) et la fin de l'incorporation du pouvoir politique du Chef (qu'il s'agisse d'un homme, ou d'un Parti unique). Il s'agit en fait de repenser le corps en tant que lexème couramment utilisé dans le vocabulaire politique. Par *corps* du roi, E. Kantorowicz perçoit une double conceptualisation métaphorique⁸² de son « (in)corporation », symbolisée par l'adage « le Roi est mort, vive le roi ! » et conceptualisée par les juristes : le *corps* charnel de l'individu naturel et mortel, soumis au temps, à la vieillesse et aux maladies, face à la représentation cette fois-ci du *corps* monarchique, mystique, immortel et politique qui contribue à asseoir le consentement de l'État (vers une permanence souveraine et politique de l'institution étatique, hors descendance sacrée et transcendantale d'une dynastie). Face à cette opposition *corps* du Roi-anatomique (comme métonymie du corps humain : le monarque) *vs* *corps* du Roi-image (comme hypostase, l'incarnation du pouvoir symbolique et métaphysique : le Christ, *corpus christi*), réside une tension structurelle pour celui qui « prend corps et fait corps, synthétisant en sa personne ce qui le transcende et qu'il incarne, collectivité ou esprit supérieur » (Doudet, 2016). Le corps du Roi renvoie alors déjà à sa fonction symbolique d'incarnation d'un peuple (le peuple de la Royauté). La société démocratique quant à elle, reconnaît et légitime (puis, cherche à réguler) l'existence d'antagonismes et la dispersion du corps social qui se traduit par exemple par la recherche d'intérêts divergents et contradictoires des individus. Son approche originale est de penser cette dernière comme un lieu d'expérience et d'invention, c'est-à-dire qu'elle ne relève plus d'un programme ou d'un projet prédéfini, mais d'outils qui permettent d'exercer un pouvoir temporaire, limité aux périodes électorales, par constitution d'un corps du peuple.

Si C. Castoriadis met au centre de sa théorie une forme de *conscientisation* des citoyens à s'ériger en pouvoir transformateur de la société, dans une lutte pour l'autonomie et contre les hétéronomies, C. Lefort récuse lui l'idée de prise en main du pouvoir qui pourrait déboucher sur des formes de totalitarisme. La société démocratique étant un « lieu vide », elle

⁸² Nous songeons ici aux métaphores structurales considérées comme des innovations sémantiques et possédant leurs propres valeurs heuristiques telles que P. Ricoeur (1975) les entend.

demeure inaccessible : « La démocratie allie ces deux principes apparemment contradictoires : l'un que le pouvoir émane du peuple, l'autre qu'il n'est le pouvoir de personne » (p.92), écrit-il. Il observe la fraction entre peuple et dominants, où le refus d'exploitation du premier sur les seconds fait naître la démocratie. Or, le peuple qui subit cet état s'engage dans une lutte durable contre ce rapport de domination. L'influence marxiste d'une telle théorie transparaît, puisqu'une partie de sa vision critique est fondée sur cette « essentialisation du prolétariat », tout en demeurant extrêmement proche des mouvements ouvriers et du Parti des travailleurs (Scohier, 2015).

Pour résumer, les pensées de C. Lefort et de C. Castoriadis se différencient sur plusieurs points, notamment sur la manière dont s'organise le social. Pour C. Lefort, il s'institue à travers ce qu'il nomme la « division sociale », « originaire » et indépassable qui sépare les instances de l'État (le politique) et de la sphère civile (le non-politique), le public du privé, *etc.* Le point de départ lefortien se fonde donc sur une tension au sein de laquelle s'organise les contestations du pouvoir. *A contrario*, C. Castoriadis (1975) se représente la société comme une auto-« institution imaginaire » entre *instituant*s (l'œuvre des individus qui transforment les structures historiques en créant de nouveaux symboles et régimes de significations) et *institué*s (les institutions à l'œuvre : les lois, le langage, les outils, les procédures et les méthodes, *etc.*) (Poirier, 2003). Ici, c'est une quête perpétuelle en faveur d'une démocratisation de l'exercice démocratique qui est sous-entendue.

Slavoj Žižek s'inscrit dans la même dynamique que C. Castoriadis en débutant par faire le constat initial que la démocratie libérale est fondamentalement liée au capitalisme. Il tente de démontrer que le concept de totalitarisme est instrumentalisé par l'idéologie de la démocratie libérale pour s'auto-légitimer, et ne serait qu'un subterfuge servant à « dénoncer la critique de gauche de la démocratie libérale en la représentant comme le pendant, le double de la dictature fasciste de droite » (Žižek, 2004, p.13). Il participerait ainsi à discréditer tout autre engagement. S. Žižek s'engage en faveur d'une démocratie radicale tout en raillant les autres types de revendications pour une démocratie directe et/ou absolue (et non-représentative) qu'il considère comme impossible à mettre en place car la société multiple n'est pas totalisante (Žižek, 2012). Il se positionne en faveur d'un fonctionnement de l'État « non-étatique » (Žižek, 2010) et *réellement* démocratique, au sein duquel « ce sont les sujets unis qui dirigent, servis par ceux qui n'ont de dirigeants que le nom » (Žižek, 2011). Il développe son idée de « dictature du prolétariat » définie par les formes de pression que les mouvements populaires exercent sur les États. Dans la continuité, il parlera de sa théorie de « terreur révolutionnaire » (corollaire de la

révolution), prêchée telle une « violence divine » et exprimant les injustices sociales à travers l'explosion de mobilisations populaires. En observant la politique d'Hugo Chávez au Venezuela, S. Žižek trouve un exemple de radicalité qui passe par l'inclusion des populations pauvres dans le processus politique. Là-bas, le président aurait appliqué une forme de démocratie autoritaire socialement bénéfique (et préférable à une « démocratie molle »). Il exprime par ailleurs que face à l'urgence climatique et à l'inaction des gouvernements il n'y aura pas d'autre issue possible que de confisquer collectivement les prises de décisions.

À travers une autre forme de radicalité, Chantal Mouffe s'inscrit quant à elle plutôt dans le sillage de la pensée lefortienne, à l'intérieur duquel la démocratie est perçue fondamentalement comme la « mise en forme symbolique des rapports sociaux » (1994, p.29). Pour développer sa théorie de la démocratie agonistique elle cherche à faire fi de la dichotomie majorité *versus* minorité(s) : « il faut accepter la nature conflictuelle de la politique et le caractère indéracinable de l'antagonisme, qui est précisément ce que cherche à nier l'approche, de plus en plus répandue, de la "démocratie délibérative" » (Mouffe, 2016, p. 11)⁸³. Elle perpétue aussi les travaux réflexifs préalablement initiés avec Ernesto Laclau (1985, 1993) dans lesquels ces deux auteurs se positionnaient en faveur d'un pluralisme politique au service d'une expression générale de tous et de l'idée de démocratie radicale opposée à la démocratie libérale.

« Dans une démocratie libérale, on pose toujours des limites à l'exercice de la souveraineté populaire. En général, ces limites sont présentées comme le cadre même du respect des droits de l'homme, et comme non négociables. En fait, puisqu'elles dépendent de la façon dont les droits de l'homme sont définis et interprétés à un moment donné, elles sont l'expression de l'hégémonie dominante et donc contestables. Ce qui ne peut être contestable dans une démocratie libérale, c'est l'idée qu'il est légitime d'établir des limites à la souveraineté populaire au nom de la liberté. D'où sa nature paradoxale ». (1994, p. 16).

Le *statu quo* libéral qui vise l'obtention d'un « consensus rationnel » se révèle ainsi incompatible avec l'idée d'égalité de la souveraineté du peuple et le phénomène de pluralité issu du post-modernisme. La réactivation de l'*agôn* (le conflit) au centre de la démocratie érige de nouveaux « ennemis » légitimes du consensus. Par la participation au conflit, les identités politiques repensent leurs propres définitions : « cette participation à une scène politique conflictuelle est transformative : elle modifie les sujets et leurs relations, et, en les politisant, change la nature des oppositions » (Hayat, 2013). La pluralité des identités apparaît à l'esprit des individus seulement par leur participation au conflit, ce qui permet, *de facto*, de remodeler leur conception du monde (Mouffe, *op. cit.*) L'antagonisme glisse donc ici vers l'agonisme et

⁸³ Opposée à la théorie habermassienne, C. Mouffe récuse toute forme de consensus qui tendrait vers un centralisme politique et une négation de la démocratie puisque l'espace démocratique doit justement être le champ des désaccords et des divergences. L'idée même de démocratie délibérative consiste cependant aussi à réintroduire le peuple dans les processus décisionnels.

l'affirmation d'un « Nous » contre un « Eux »⁸⁴ qui entend permettre la construction des identités collectives au sein de la société, par l'appropriation de cette opposition par le discours.

D'autres théoriciens opposés à la démocratie libérale pourraient être cités. C'est le cas de J. Rancière, d'Alain Badiou, de Giorgio Agamben, de Toni Negri ou encore de Michael Hardt, qui en dépit de désaccords profonds, s'emploient encore aujourd'hui à fonder une critique postmarxiste de la démocratie au sein d'approches à la fois descriptives et normatives. Nous ne souhaitons pas ici proposer une revue de ces thèses : notre ambition était de remettre en cause le concept de *la* démocratie en tant que système-Un. En effet, il n'y a pas *une* démocratie mais *des* définitions différentes de la démocratie, selon les représentations que l'on se fait des systèmes politiques, mais surtout (et comme nous venons de l'observer) comme vectrices d'idéologies et de conceptions de la réalité opposées. L'objectif étant alors de s'accorder à ce stade à fixer la démocratie comme fondamentalement plurivoque, il ne faut donc pas confondre la chose et le nom de la chose (le nom *démocratie* renvoie à des choses de la démocratie). Nous avons tout de même souvent remarqué une constante : c'est à travers l'identification de modèles repoussoirs (ce que l'on ne veut pas), que l'on agite la perspective démocratique, quelles que soient ses cadres théoriques, comme solution ou comme stratégie politique. F. Dupuis-Déri (2018) a d'ailleurs montré que le terme d'*anarchie* est justement parfois utilisé politiquement pour inquiéter les individus qui imaginent l'anarchie uniquement à travers ses dérives (le chaos). Le mot servirait aussi pour disqualifier les contre-modèles populaires : elle [l'anarchie] serait en réalité pour les penseurs d'obédience anarchiste, la démocratie réelle et absolue. Nous finissons donc par traiter rapidement du modèle anarchiste pensé comme véritable application du projet démocratique.

1.3.3.3. Le projet anarchiste : l'idéaltype du concept démocratique ?

Aux premiers abords, les concepts de *démocratie* et d'*anarchie* apparaissent fondamentalement opposés. Déjà parce qu'étymologiquement, la démocratie renvoie à une forme de gouvernement pratiquée par tous les citoyens, alors que l'anarchie nie tout gouvernement (le préfixe *an* est privatif : *an* + *arkhê* = sans commandement). En terme de régime, les deux propositions sont là encore différentes : la démocratie, même directe, suppose une forme d'autorité de la majorité sur la minorité, obligeant ceux qui ne se plieraient pas à la volonté générale, à la soumission (constituant pour ces derniers un affaiblissement de leur

⁸⁴ Affirmations tirées des analyses de C. Mouffe (2000) à partir des travaux de Carl Schmitt.

liberté personnelle). Les institutions symbolisent donc des lieux de domination, disposant de moyens répressifs. À l'inverse, l'anarchie refuse tout dispositif coercitif et fonde sa gouvernance à partir de la participation de tous en faveur de la poursuite d'un consensus. Néanmoins, conceptuellement, démocratie et anarchie partagent des idées communes fortes. De grands critiques de la démocratie moderne comme Mikhaïl Bakounine reconnaissent que sa colonne vertébrale ne peut que remporter l'approbation : « ce mot de démocratie ne (veut) dire autre chose que le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple [...] dans ce sens nous sommes certainement tous des démocrates » (cité dans Paredes Goicochea, 2011, p. 92). Le problème soulevé pour M. Bakounine serait donc que l'on appellerait *démocratie* un régime qui n'en serait pas un, puisqu'une démocratie véritable, au sein de laquelle tous les citoyens gouverneraient, devrait se priver d'État (*ibid.*)

Les grands penseurs de l'anarchie, qu'il s'agisse de Pierre-Joseph. Proudhon, de M. Bakounine, de Pierre Kropotkine, de Louise Michel ou de l'individualiste Max Stirner fondent tous leur doctrine à partir du postulat de suppression des grandes institutions autoritaristes que sont l'État, la religion et le modèle capitaliste à travers la propriété^{85, 86}. Cette opposition au capitalisme est d'ailleurs théorisée par J.-P. Proudhon chez qui l'autonomisation des ouvriers irait de pair avec l'autonomisation de la société politique. Il développera d'ailleurs ses concepts de fédéralisme (association des travailleurs, délibérations collectives, pouvoir partagé) et de mutuellisme (accord d'égalité et de solidarité passé pour réguler, notamment, les échanges économiques) en opposition au modèle centraliste. M. Bakounine lie aussi plus tard l'organisation économique capitaliste au système de démocratie représentative. Il estime que la représentativité en politique n'est qu'une chimère puisque dans les faits, les représentants seraient systématiquement des bourgeois qui prendraient des décisions politiques qu'en fonction des intérêts de leur propre classe :

« L'industrie capitaliste et la spéculation bancaire s'accommodent parfaitement de la démocratie dite représentative ; car cette structure moderne de l'État, fondée sur la pseudo-souveraineté de la pseudo-volonté du peuple prétendument exprimée par de soi-disant représentants du peuple dans de pseudo-assemblées populaires réunit les deux conditions préalables qui leur sont nécessaires pour arriver à leurs fins, savoir la centralisation étatique et l'assujettissement effectif du peuple souverain

⁸⁵ Ce qui, malgré des objectifs parfois partagés avec les communistes marxistes (la collectivisation des moyens de production, la fin de l'exploitation des travailleurs et la formation d'un modèle solidaire et égalitaire), s'oppose à toute forme de centralisation politique provisoire pour renverser l'État (opposition d'une révolution sociale contre une révolution politique).

⁸⁶ Nous avons axé notre résumé sur des théories anarchistes sociales et collectives. Or, nous n'oublions pas qu'il existe aussi en parallèle des idéologies antagonistes de l'anarchie, des anarchocapitaliste, des anarchistes de droite, *etc.*, ce qui, là encore, prouve l'hétérogénéité théorique des modèles de représentation du pouvoir politique et social.

à la minorité intellectuelle qui le gouverne, soi-disant le représente, et l'exploite infailliblement »
(Bakounine, 1873, p. 210)

À travers l'étude de modèles d'autogestion existants, nombreux sont les théoriciens contemporains de l'anarchie qui, au travers d'expériences, proposent des modes de fonctionnement sociaux et de distribution du pouvoir politique alternatifs, à l'instar de Lewis Call, de Todd May, de Saul Newman ou de F. Dupuis-Déri. Ces dernières années, en France, plusieurs militants ont d'ailleurs mis en application des nouveaux processus décisionnels horizontaux, autonomes et délibératifs, comme ceux de *Nuit Debout*, des zadistes à Notre-Dame-des-Landes ou bien encore des *Gilets Jaunes*. L'enjeu étant bien souvent, idéologiquement, de faire exister des contre-modèles sociaux anarchistes en régime démocratique.

Ainsi, ce qu'il y a de commun à la plupart tous ces positionnements relève du constat, plus ou moins marqué, de l'échec de la démocratie à satisfaire unanimement les citoyens dans l'exercice de leur souveraineté. Ce que nous proposons par la suite consistera donc à rendre compte de ce qui semble appartenir à des manifestations de ce fameux *malaise* démocratique ainsi que des difficultés fonctionnelles (et de ses critiques) qui s'en dégagent.

2. Crise de la démocratie ? Des dysfonctionnements et des limites au modèle représentatif

Parler de *crise de la démocratie* apparaît être un lieu commun, tant dans les milieux journalistiques que scientifiques, l'expression est fréquemment utilisée. Le terme *crise* est en premier lieu issu du milieu médical, il y fait référence à un « ensemble de phénomènes pathologiques se manifestant de façon brusque et intense, mais pendant une période limitée, et laissant prévoir un changement généralement décisif, en bien ou en mal, dans l'évolution d'une maladie⁸⁷ ». Il est courant dans les milieux scientifiques autant que dans le langage commun d'utiliser le lexique médical pour faire état de phénomènes sociaux ou pour y apporter des analyses : *crise, diagnostic, symptômes, pathologie, etc.* Dans le cas de la crise économique, il existe une production discursive forte et variée qui laisse entrevoir une double position de la nature des discours proposés :

« d'un côté, la crise peut figurer une réalité extérieure servant de point de départ au discours ; d'un autre côté, elle peut figurer le résultat, toujours provisoire, et à reconstruire, de discours soucieux de la traduire de diverses manières et de la réinscrire dans le monde » (Bonnet et Canu, 2017).

⁸⁷ Définition du CNRTL.

Dans tous les cas, parler de la crise revient à exposer une description de l'état du monde, ou à chercher à proposer une solution par « l'établissement d'un accompagnement programmatique que l'étymologie du terme rend quasi médical » (*ibid.*) À partir de ces deux acceptions, le mot *crise* désigne un phénomène « d'inflation discursive » (Guennoc, 2009, p. 75) qui tend à se mouvoir dans son caractère hétérogène, mais aussi, et surtout, dans un contexte intellectuel, mythologique et discursif (l'ordre du discours de M. Foucault et le « régime de vérité ») d'énonciation et de réception (Canu et Bonnet, *op.cit.*)

Par-delà ces appréciations, parler de *crise* renvoie souvent à parler en premier lieu d'un nouveau rapport à la politique qui se dessine. L'engagement citoyen et militant traditionnel semble s'être transformé, notamment à travers des mutations sociales (bouleversement des modes de vie) et des remises en question des formes de la représentativité.

2.1. Le rejet du rapport traditionnel des citoyens à la politique

Durant ce travail de recherche, de nombreux articles, et à de nombreuses occasions, ont fleuri dans la presse, faisant le constat d'une fameuse « crise de la démocratie ». Pour tenter de la justifier, nous emploierons nous-même un vocabulaire médical pour faire état de ses symptômes et diagnostics : érosion de la confiance des citoyens envers les institutions dirigeantes et leurs représentants (due en partie aux affaires de corruption de la classe politique) ; montée des extrémismes et chiffres records de certains partis considérés par la presse et certains politiques comme « antidémocratiques » aux dernières élections, en France et en Europe ; perte de pouvoir des États au sein des processus de mondialisation et par leur appartenance à des organisations politico-économiques transnationales (l'Union européenne étant souvent pointée du doigt) ; crise écologique, *etc.* Face à ces symptômes, les journalistes, citoyens et chercheurs en sciences sociales tentent de déterminer des causes qui, pêle-mêle, pointent tantôt du doigt les effets d'une montée supposée d'un individualisme et d'une atomisation de la société, d'un repli des individus dans la sphère privée et d'un désintérêt du domaine commun, le déclin de la volonté politique des dirigeants et le phénomène de (dé)-politisation de la politique (l'apparition du métier de politicien et des carrières politiciennes auraient entraîné la recherche et la satisfaction d'intérêts individuels contre l'aspiration au bien commun) ou bien encore l'avènement d'élites de plus en plus coupées du peuple. Ces appréciations portent sur la démocratie et la politique d'aujourd'hui un regard morose et parfois aigri sur le présent, face à une nostalgie d'un passé citoyen largement idéalisé, de telle sorte qu'une haine sourde de la démocratie a souvent pu naître face à cet état de désarroi. Néanmoins,

certaines éléments peuvent, s'ils ne manifestent pas un désamour certain de la démocratie, attester d'un changement des pratiques politiques des citoyens et de leur rapport à son champ. Aussi, nous observerons quelques-uns de ces phénomènes nouveaux.

La hausse de l'abstentionnisme ne témoigne pas nécessairement d'un rejet de la politique. Elle peut au contraire manifester un dédain de la machine électorale telle qu'elle est organisée. En effet, le système du vote, rythmé par des agendas électoraux précis, ne convient pas à tous les citoyens (nous soulèverons les problèmes posés par celui-ci plus tard).

Aux dernières élections législatives de 2017, la France comptait 57% d'abstentionnistes au second tour parmi les inscrits sur les listes électorales (contre 48% en 2012), ce qui signifie que seulement moins d'un sur deux inscrits s'est déplacé jusqu'aux urnes. Depuis 2007, les citoyens français sont ceux qui ont le moins voté durant des élections législatives en Europe : environ 38% d'abstention en Grèce en 2012, 34% au Royaume-Uni en 2010, 29% en Allemagne en 2013, ou encore 12% en Suède en 2014⁸⁸. D'autres types de suffrages sont boudés en France, le référendum de 2000 sur le quinquennat a comptabilisé 69,8% d'abstentionnistes, les élections européennes de 2009, 59,37%, et les élections départementales de 2015, 50,09% au second tour. Les élections présidentielles sont majoritairement préférées par les Français, avec 20,52% d'abstention au premier tour des élections de 2012 et 19,65% au second ; la présidentielle de 2017 a été un peu plus boudée, notamment au second tour⁸⁹. Préférant les élections de type présidentiel, d'autres suffrages répondent à des préoccupations actuelles, comme en témoigne le référendum sur le traité constitutionnel européen plébiscité dans les urnes par 69,4% de votants et qui témoigne d'une forte implication des Français sur le sujet⁹⁰.

Si cette crise avancée semble effectivement se manifester par des effets tangibles que nous venons de dessiner, nous ne prendrons pas le raccourci consistant à avancer que ces valeurs-là traduiraient de manière plus globale un désengagement politique des citoyens. En effet, s'ils délaissent vraisemblablement et principalement ces formes de participations institutionnelles, ils s'investissent toutefois massivement et même de manière accrue à travers des modes renouvelés d'actions politiques (Greffet & Wojcik, 2006), notamment via des démarches associatives (13 197 000 bénévoles associatifs en 2016, soit environ 21% de

⁸⁸ Sources *Eurostat*.

⁸⁹ 22,23% d'abstentionnistes le 23 avril et 25,44% le 7 mai ; même si le refus d'aller voter au second tour était justifié politiquement par ceux qui refusaient de voter pour un homme de la finance ou un femme d'extrême droite, mais aussi par opposition à l'absence de prise en considération des votes blancs.

⁹⁰ Ce fut également le cas lors du référendum d'appartenance du Royaume-Unis à l'Union-Européenne, de 2016, avec un nombre record d'anglais inscrits sur les listes électorales (46,5 millions). Au final presque 33,6 million de citoyens du Royaume-Unis ont participé au scrutin, soit 72,2% d'inscrits, avec un résultat de 51,89% des votants en faveur au *Brexit*.

Français), ou de mobilisations sociales (en témoigne les importants cortèges des manifestants contre la réforme des retraites de 2010⁹¹ ou plus récemment les mobilisations des *Gilets Jaunes* pour lesquelles il est difficile d'apporter une estimation précise tant le mouvement s'organise sur un long terme, en de nombreux points de blocages non traditionnels et ruraux, et se structure via des systèmes de rotation d'occupation de l'espace public).

Tout comme le phénomène d'abstentionnisme, le déclin souvent annoncé du militantisme viendrait appuyer cette hypothèse du désintérêt de la chose politique. La désertification des adhérents aux trois grands partis politiques après l'élection présidentielle de 2017 appuierait cette hypothèse. En 2017, le parti *Les Républicains* compterait aux alentours de 230 000 adhérents, or, seuls 145 000 des militants seraient à jour de leur cotisation. Le *Parti Socialiste*, talonné par le *Front National* (aujourd'hui, *Rassemblement National*) connaîtrait une fuite massive de ses sympathisants encartés depuis l'échec cuisant du groupe à la présidentielle de 2017 : avec un taux d'adhérents à jour des cotisations historiquement bas, le PS revendique le chiffre de 120 000 militants, mais, là encore, seulement 42 000 personnes seraient à jour de leur cotisation.⁹² Le *Front National* quant à lui rallierait officiellement environ 80 000 affiliés, mais Florian Philippot estime après son départ du parti qu'ils ne seraient en fait pas plus que 40 000. De manière globale, les Français ne s'impliquent plus autant dans les partis politiques, seulement 1% d'entre eux, de plus de 18 ans, serait affilié à un parti. Il est aujourd'hui difficile de proposer des comparaisons avec l'émergence de mouvements politiques tels qu'*En Marche* ou *France insoumise* qui, contrairement aux partis traditionnels, n'optent pas pour des systèmes de cotisation de ses adhérents. Le ralliement des militants est en effet différent des procédés traditionnels puisqu'il s'effectue au moyen d'une simple inscription en ligne. Le mouvement présidentiel revendique ainsi 386 000 adhérents, et 540 000 chez les *Insoumis*, des chiffres tous deux difficilement vérifiables.

En parallèle, les taux de syndicalisation apparaissent fortement en baisse : si jadis le syndicalisme français pesait sur les activités professionnelles et les droits des travailleurs, son taux d'adhésion a chuté de 28% en 1945 à 7,7% en 2005, dans les secteurs publics et privés. Si ce taux a légèrement augmenté atteignant 11% en 2013 pour se maintenir aujourd'hui dans ces eaux-là, le nombre de salariés syndiqués de la fonction publique s'élève à 19,8%⁹³, alors qu'il

⁹¹ 1,1 million de manifestants selon le Ministère de l'Intérieur le 12 octobre contre 3,5 millions d'après les chiffres de la CGT.

⁹² Chiffres communiqués lors du journal de 20h sur France 2 le 17 novembre 2017. Au sujet des autres partis politiques et pour l'année 2016, le *Parti communiste* comptait quant à lui environ 70 000 adhérents à jour de cotisation, *Les Verts* environ 5 000, le *MoDem* 14 000 et le *Parti de Gauche* 8 000.

⁹³ Ce taux concerne les syndiqués de la fonction publique agents et contractuels, en 2013.

tombe à 8,7% dans les entreprises et dans le monde associatif. Certains secteurs du privé, dont l'histoire syndicale est particulièrement marquée, demeurent des bastions dans la syndicalisation de leurs salariés, comme c'est le cas dans les transports ou l'industrie. Dans la fonction publique, le record de syndicalisation se situe chez les policiers avec 49% d'adhérents. D'autres gros bataillons demeurent : 24% dans l'éducation, la formation et la recherche, 24% d'employés de l'État, 17% dans les hôpitaux et 16% dans les collectivités territoriales. Le cas du secteur ferroviaire est lui aussi fortement significatif d'une longue tradition syndicale et d'un fort taux d'engagement des salariés du secteur, mais aussi du statut des cheminots (initialement constitué en 1920, il confère des droits, des garanties et des avantages durant la carrière des salariés qui ont un travail pénible : retraite, salaire, facilités de circulation, emploi à vie, *etc.*) En effet, à travers l'implantation des organisations syndicales CGT, FO, CFDT, CFTC, CGC, de *Sud-Rail* et de l'*Unsa-cheminots*, le taux de syndicalisation des cheminots SNCF est estimé à environ 20% (Andolfatto, 2013)⁹⁴. Enfin, l'exemple de la syndicalisation des étudiants en France renforce ce sentiment de désertion : l'UNEF, syndicat étudiant le plus important (premier syndicat élu par le CNOUS et le CNESER) dénombre moins de 20 000 adhérents sur environ 20,5 millions d'étudiants (soit environ seulement 0,8% de syndiqués) (les autres organisations *Solidaires Étudiant-e-s* issue de la fusion de *SUD Étudiants* et de la FSE, l'UNI, la FAGE, le MET, la PDE ou encore la *Confédération Étudiante* sont moins représentées nationalement).

Face à ces observations, si certains parlent littéralement d'hémorragie militante des partis et des syndicats, les effets de cette supposée *dépolitisation* sont possiblement multiples. Un sondage réalisé par *TNS SOFRES* en 2009 vient apporter des preuves de cette distanciation du lien social entre les citoyens et leurs élus politiques : à la question « à votre avis, est-ce que les responsables politiques, en général, se préoccupent beaucoup, assez, peu ou pas du tout de ce que pensent les gens comme vous ? », 34% se positionnent sur le « pas du tout » et 44% sur le « peu ». Alors qu'en 1977 les Français estimaient à 53% que les politiques se préoccupaient « beaucoup » ou « peu » de ce que pensaient les Français, la courbe s'inverse à partir des années

⁹⁴ Il est particulièrement frappant d'observer que la France est bonne dernière en Europe, avec la Lituanie et l'Estonie. En revanche, la Finlande prend la première place avec le taux de syndicalisation le plus élevé d'Europe, à hauteur de 74%, devant les autres pays nordiques Suède et Danemark. Là encore, la comparaison entre les différents pays est malaisée, les systèmes et bénéfices de la syndicalisation sont différents. Le « système de Gand » présent en Belgique, en Suède, au Danemark, en Islande et en Finlande, correspond à la mise en œuvre d'un syndicalisme de service où l'adhésion à un syndicat induit l'accès à certains droits sociaux et à des aides : assurance maladie et assurance chômage par exemple. De fait, il apparaît normal qu'en intégrant ce système de fidélisation, ces pays comptent plus d'affiliations aux syndicats.

1980, et le fossé ne cesse d'augmenter depuis 1998. La défiance envers les partis politiques va de pair : 76% des sondés estimaient ne pas leur accorder leur confiance. Ces craintes s'étendent vraisemblablement jusqu'aux médias (72%) et aux syndicats (52%).

Face à ces constats statistiques deux hypothèses s'offrent à nous : sommes-nous face à une baisse de l'engagement ou simplement à une mutation de ce dernier ? Privilégiant la seconde réponse, nous proposons de développer cette idée.

2.2. Mutations de l'engagement

Avec toute la prudence que nous accordons aux sondages et malgré des phénomènes de modification de l'investissement des citoyens dans l'espace public, nous osons toutefois affirmer qu'il y a bel et bien une restructuration du rapport entre les citoyens et la politique. Toutefois, nous nous positionnons dans la continuité de la thèse développée par Jacques Ion à travers ses ouvrages *La fin des militants ?* (1997) et *S'engager dans une société d'individus* (2012). S'interrogeant sur le militantisme actuel, il développe sa théorie de l'engagement « post-it » qu'il définit comme une nouvelle forme d'engagement liée aux mutations de la société, où les individus privilégient des formes d'actions politiques bien plus brèves et mobiles. En effet, alors que le 20^e siècle était marqué par des affiliations presque « à vie » à des partis politiques programmatiques clos et très hiérarchisés, les individus préféreraient maintenant s'engager ponctuellement et par « papillonnage » pour des causes (des projets) courtes et précises. L'itinéraire militant traditionnel aurait progressivement, mais profondément muté. L'engagement est alors aussi qualifié d'« affranchi » par l'auteur, pour signifier que celui-ci est dégagé de toute forme d'incorporation institutionnelle. Il oppose l'engagement *post-it* à l'ancien « engagement timbre », lequel s'inscrivait dans une temporalité bien plus longue et demandait un investissement personnel plus important. Le militant était jusqu'alors aussi fondamentalement « affilié » au groupe ou au parti idéologique dans lequel il s'intégrait. Les nouvelles formes d'associations seraient moins organisées, plus éphémères et structurées en modèles horizontaux.

Cet effet est également dû au processus d'individuation des sociétés contemporaines qui passe de la présence dans l'espace public de « l'individu anonyme » à « l'individu singulier ». « L'individu singulier » est en fait pris en compte et valorisé dans sa singularité, c'est-à-dire par ses propres caractéristiques et en tant qu'individu pourvu d'attributs particuliers. Si l'on s'arrête un instant sur l'ouvrage *La société des individus* (1987), N. Elias y montre comment

les processus d'individuation s'opèrent dans et à partir de rapports de socialisation, c'est-à-dire d'interactions fortes (et en s'opposant aux visions soit individualistes de l'atomisation de la société de M. Weber ou de Gilles Lipovetsky, soit collectivistes, de K. Marx ou d'Auguste Comte, voire holistes d'Émile Durkheim). À travers une dynamique historique des liens sociaux (des liens d'interdépendance réciproques), N. Elias observe un changement des comportements individuels. En effet, l'individu moderne apparaît avec l'intronisation d'un Moi intérieur (qui aspire à exister par lui-même), par l'appropriation de la nature par les hommes (sa capacité d'influence sur celle-ci), l'attribution de fonctions sociales, mais aussi par une forte maîtrise psychologique de soi (autocontrôle des pulsions affectives, instinctives, inconscientes, *etc.*) Il y voit par suite une évolution de l'identité du *nous* vers le *je* (une individualisation), impulsée au Moyen-Âge avec l'élargissement des groupes sociaux (d'un pouvoir local vers un pouvoir national, puis plus tard d'une mondialisation vers une globalisation) entraînant l'apparition de phénomènes d'autonomisation des personnes par rapport aux collectifs, et qui fait écho aux travaux de J. Ion cités précédemment.

Ces observations structurelles peuvent facilement être analysées à travers les Nouveaux Mouvements Sociaux (NMS) qui caractérisent au milieu des années 1960 le déclin des mouvements ouvriers classiques et marquent l'apparition de mobilisations sociales inédites, hors industries (post-matérialistes) et fondées pour la plupart d'entre-elles à partir d'une structuration identitaire forte : les luttes pour les droits civiques des afro-américains, les revendications féministes, régionalistes, les revendications des groupes LGBT, d'ethnies ou de minorités religieuses, *etc.* C'est Ronald Inglehart (1977) qui a cherché à montrer cette évolution : les mouvements sociaux économiques sont devenus qualitatifs. En se basant sur le modèle théorique de la pyramide d'Abraham Maslow il estime que le 20^e siècle aurait connu un bouleversement après 1945 au sein des sociétés fortement industrialisées. La seconde moitié du siècle aurait entraîné une hausse du niveau de vie économique des individus (satisfaction de besoins physiologiques élémentaires/sécurité économique et physique⁹⁵) qui aurait permis aux populations de chercher à affirmer et à émanciper leur personnalité (préoccupations esthétiques ou intellectuelles, par exemple) les nouveaux mouvements sociaux ont investi des questions identitaires, propres aux valeurs, à l'amélioration des conditions de vie des personnes et de leur autonomie et contre toute forme de soumission traditionnelle. Ces mouvements ont depuis les années 1990 permis par ailleurs de théoriser la notion d'intersectionnalité (*intersectionality*) par

⁹⁵ À travers sa théorie de la post-matérialité, R. Inglehart ne semble toutefois pas prendre en considération des problématiques contemporaines liées au chômage ou à la précarité, qui ne peuvent effacer certains besoins et certaines revendications consuméristes.

Kimberle Crenshaw (1991) et qui permet de désigner l'accumulation pour un individu de caractéristiques sources de discriminations simultanées (par exemple, être femme, noire, homosexuelle - et nous rajouterons : pauvre). Enfin, ils ont aussi un écho et une reconnaissance au sein de l'académie à travers les études des *studies*, en témoigne la première publication du *Journal of Black Studies* en 1970 et les travaux sur les *médiacultures* au sein des *cultural studies*. En effet, à travers le paradigme social des interactions culturelles et face à l'émergence de nouvelles formes de médiatisations expérimentées au cours des années 1960 et 1970 (qui prenaient de la distance avec les modèles d'opposition marxistes) sont appréhendés ces nouveaux acteurs issus des NMS.

Un pont avec la théorie de la reconnaissance d'A. Honneth serait là encore intéressant à effectuer, puisque toute sa thèse se fonde sur l'apparition de revendications en faveur de la reconnaissance des individus dans leur subjectivité, des identités collectives.

À travers l'exploration de phénomènes qui permettraient de valider l'hypothèse d'une mutation des engagements sociaux, c'est la question des limites de la représentativité qui persiste. Si la société a bien évidemment changé, le rapport que les citoyens entretiennent avec leurs élus s'est altéré. Cela suppose donc de tenter de cerner quels sont les problèmes structurels liés au modèle représentatif.

2.3. De quelques questionnements sur le modèle représentatif

Ainsi nous cherchions à démontrer que si le postulat d'un tarissement de l'intérêt politique nous apparaît trop périlleux à soutenir, celui d'une mutation des actions politiques des citoyens semble quant à lui, indéniable, et pourrait presque se traduire par la perte de vitesse des partis traditionnels en faveur de l'émergence de mouvements politiques nouveaux et hybrides. Nous ne nous inscrivons donc pas au sein d'un système de pensée annonçant la fin des idéologies ou la fin de l'Histoire, même si nous pourrions constater des formes d'hybridité des rapports politiques. Nous témoignons d'une métamorphose, voire du rejet des manières de faire de la politique traditionnelle. De fait, le concept de *crise* de la démocratie est à utiliser avec précaution puisqu'il s'agirait plutôt de mettre au jour les défaillances *nouvelles* du système représentatif.

Pour J. Rancière (2006), « la représentation est dans son principe antidémocratique en ce qu'elle récuse l'autogouvernement du peuple ». En effet, les origines historiques de la démocratie se fondent sur l'accord que le gouvernement se révèle dans une forme oligarchique :

« la forme républicaine instaure avec la représentation le mode de sélection des "titrés" destinés au "gouvernement du peuple" » (*ibid.*) Le théoricien du pouvoir social, François Guizot, ministre sous la monarchie de Juillet de 1830 à 1848, avait en effet déjà évoqué la dualité interne que la représentation induisait elle-même (Rosanvallon, 1985) : d'un côté, l'idée de représentation suppose la délégation du pouvoir de quelques individus à un autre, et dans un même temps, elle suppose la figuration (la représentation sociale) du représentant sur les représentés. Le problème de la figuration dans un système électoral se pose donc. Pour P. Rosanvallon (2011-b), pour qu'il y ait *homothétie* selon la logique mathématique, c'est-à-dire pour qu'il y ait similitudes et attributions de caractères concordants entre représentants et représentés, il faudrait au préalable et à l'aide d'une intellectualisation arithmétique, définir sociologiquement la société pour la reproduire à l'échelle du parlement. Par ailleurs, faire en sorte que les représentants ne soient que les porte-paroles des administrés contribue à nier toute possibilité du débat délibératif. Au sujet de l'idée de *figuration* de la société par la représentation, notons ici qu'actuellement, sur 577 membres, seulement quatre députés sont issus du secteur ouvrier et six sont employés des secteurs publics et/ou privés, ce qui signifie que l'Assemblée nationale ne dispose pratiquement plus de représentants des milieux populaires (le Sénat comptabilise 6 employés et aucun ouvrier). À côté de cela, nous dénombrons 405 députés dont la catégorie socioprofessionnelle relève des cadres et professions intellectuelles supérieures. P. Rosanvallon observe d'ailleurs l'absence de députés ouvriers au sein du Parti Communiste et l'explique par la professionnalisation des partis qui aurait entraînée une désociologisation de la politique. S'il est vrai qu'un point d'honneur est depuis quelques temps porté à la mixité sociale, avec l'entrée de plus de femmes et de jeunes au sein de l'Assemblée (36,8% de femmes contre 25% en 2012⁹⁶, et avec une moyenne d'âge de 48 ans contre 54 ans sous le mandat de François Hollande⁹⁷), les autres formes de représentations sociales ont plutôt tendance à décliner. Alors que l'*Observatoire des inégalités* a encore fait part, fin 2017, de la hausse constante des disparités de niveaux de vie (notamment de revenu entre les individus), le déficit de représentants à l'image du peuple témoigne de l'ignorance mutuelle de connaissances des individus entre eux. Cet état conduit à une altération du tissu social qui demeure problématique pour l'exercice démocratique. Cela pose des questions relatives à l'absence d'identification des citoyens au pouvoir, dans le cas où la classe dirigeante ne ressemble plus à la société qu'elle contrôle. Cette anomalie tient de l'offre politique des candidats aux élections tout autant que du fonctionnement électoral qui contraint le

⁹⁶ Il y a en 2018 25% de femmes au Sénat.

⁹⁷ La moyenne d'âge du Sénat en 2018 est de 64 ans.

rassemblement des citoyens derrière un homme ou un programme et neutralise d'une certaine manière, par le consensus, le conflit social.

P. Rosanvallon (*op. cit.*) ajoute au souci de la représentation le passage d'une démocratie centrée sur l'organisation de la représentation parlementaire à une démocratie happée par le pouvoir de l'exécutif. Non seulement la représentation apparaît fragile, mais celle-ci se trouve fortement critiquable à plusieurs niveaux : fort pouvoir exécutif, (hyper)-présidentialisation et personnification des démocraties, effritement du paysage militant traditionnel, *etc.* Nous proposons de réaliser un état des lieux de quelques-unes des difficultés fonctionnelles issues du système représentatif afin de tenter de saisir plus en profondeur les divers problèmes structurels liés au modèle actuel.

2.3.1. Prédominance de l'exécutif

La question du pouvoir exécutif apparaît comme centrale en Cinquième République et sous l'impulsion de Charles de Gaulle, dans l'exercice de l'équilibre des trois pouvoirs. Le Président de la République, élu directement par le peuple depuis 1962 (et non issu du régime bipartimentaire), bénéficiait avec le décalage des élections présidentielles et législatives d'un possible système de *checks and balances* (« freins et contrepoids ») (permettant des régimes de cohabitation). Pourtant, depuis l'adoption de la réduction du mandat présidentiel à 5 ans et de la proximité des élections présidentielle et législative en 2000, le modèle présidentiel l'emporte sur le modèle parlementaire. Ce système français témoigne du succès du régime présidentiel sur les démocraties et qui apparaît propre au pays (et par rapport aux autres pays occidentaux et de l'Europe de l'ouest). Il est par ailleurs pris comme modèle par les récentes démocraties émergentes et ce, malgré les défauts et les fragilités que nous observerons.

2.3.1.1. La présidentialisation des démocraties

Le modèle présidentiel passant par l'élection au suffrage universel d'une personne aux commandes du pouvoir exécutif s'est majoritairement imposé comme la caractéristique à la fois logique et fondatrice des régimes démocratiques (Rosanvallon, 2015). Aussi, comme le note P. Rosanvallon :

« Dans les nouvelles démocraties, et elles sont les plus nombreuses – en Asie, en Afrique, en Amérique latine, dans les pays issus de l'ancienne Union soviétique ou dans le monde arabe –, la procédure s'est imposée sans être réfléchie, comme une conséquence jugée logique de la sortie des régimes despotiques et de la reconnaissance de la souveraineté populaire ; une procédure dont le bien-fondé n'avait pas besoin d'être argumenté. Là même où se manifestent les plus fortes

adhérences illibérales, mentionnons la Russie ou la Turquie pour faire image, nul ne songe à la remettre en cause. » (*Ibid.* p. 11)

Or, cet exercice formel de polarisation du pouvoir (à travers le suffrage du chef de l'exécutif) ne s'est pas imposé partout naturellement. En exemple, la France fit exception en Europe puisque pour les autres pays et pour des raisons diverses, l'adoption du suffrage universel n'a pas été initialement prévue pour l'élection d'un homme à la tête du pouvoir exécutif, mais liée à l'organisation d'assemblées représentatives. Ainsi, l'Europe de l'Ouest est globalement restée en retrait de la tendance de la présidentialisation des États dans le monde. En effet, que ce soit du côté du développement des démocraties dans les pays à monarchies constitutionnelles (Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas, Danemark, Suède, Norvège et Luxembourg) chez qui l'élection d'un chef de l'exécutif au suffrage universel direct aurait été impossible, constituant une atteinte au siège de la Couronne⁹⁸ ; de celui de l'Italie et de l'Allemagne post-fascisme et post-nazisme pour qui le Président de la République est élu par le Parlement et détient un rôle de représentation de l'État⁹⁹ ; ou enfin du côté des pays du Sud (Espagne, Portugal et Grèce) affranchis tardivement des régimes dictatoriaux (durant les années 1970) et ayant adopté une position de scepticisme et de méfiance quant au retour de la démocratie (P. Rosanvallon parle de « vision prudentielle »)¹⁰⁰, ils ne tranchèrent pas en faveur d'un régime présidentiel traditionnel (*ibid.*) Aussi, si les pays de l'Est européen se sont globalement alignés sur les régimes « primoministériels » des pays du sud, la France a quant à elle instauré institutionnellement l'élection du Président par suffrage universel direct, via le référendum du 28 octobre 1962. Alors que le modèle parlementariste dominait le 19^e siècle, le 20^e siècle voit ainsi éclore un nouveau paradigme qui va renverser le sacre du pouvoir législatif (celui issu de la Révolution française) en faveur de l'exécutif. P. Rosanvallon va par ailleurs faire état du rejet de trois expériences pionnières.

⁹⁸ Comme l'indique P. Rosanvallon, les chefs de l'exécutif sont toujours désignés dans ces pays en tant que *leaders* des partis politiques, ou de la coalition, vainqueurs des élections et ayant donc remporté une majorité parlementaire. (*Ibid.* p.12.)

⁹⁹ Les Premiers Ministres (Chancelier fédéral en Allemagne et Président du Conseil des ministres en Italie), dépositaires du pouvoir exécutif sont quant à eux proposés par le *Bundespräsident*/Président en fonction de la majorité issue de l'élection des représentants. En pratique, ces derniers sont souvent choisis par les partis majoritaires. Ils sont à ce titre parfois raillés : certains diront que leur poste de type *protocolaire* ne leur permet que d'« inaugurer les chrysanthèmes », pour reprendre la formule de 1965 de C. de Gaulles en conférence de presse à l'Élysée.

¹⁰⁰ L'Espagne fit le choix de rétablir la monarchie, la Grèce celui d'opter pour l'application d'un régime parlementaire (le Président élu par le Parlement n'est pas chef de l'exécutif tout comme en Italie et en Allemagne). Quant au Portugal, si le pays décida de mettre en place l'élection au suffrage universel du Président de la République, celui-ci tient un rôle particulier dans le sens où les rapports qu'il entretient avec le gouvernement sont régulés par « un usage circonstancié de sa légitimité morale autant qu'électorale », faisant de lui un gouvernant actif en période de crise et plus en retrait en temps ordinaires. (*Ibid.*, p.13.)

En amorce, il cite l'élection présidentielle de 1848 en France, adoptée sans véritables réflexions ni débats construits. L'exemple américain - fortement loué et porté par les présences d'A. de Tocqueville et de Gustave de Beaumont durant la réunion du Comité de constitution présidé par Louis Marie de Lahaye de Cormenin, alors qu'ils étaient opposés au modèle parlementaire institué auparavant (de la Convention nationale) - fût ainsi préféré, et ce, malgré l'engagement de quelques hommes farouchement positionnés en sa défaveur. Le futur communaliste d'extrême gauche Félix Pyat trouvait par exemple la référence au modèle fédéraliste américain inadaptée au système français (dans le cas des États-Unis, l'intronisation d'un président servait à rassembler l'entière des régions autonomes du pays, ainsi qu'à renforcer leur unité intra-nationale) (Rosanvallon, 2015). Il reprochait aussi l'instabilité structurelle engendrée par le fait de conférer un tel pouvoir de gérance de tout un État aux mains d'un homme providentiel : avec un président plus faible que l'Assemblée, l'État deviendrait possiblement ingouvernable, avec un président plus fort que l'Assemblée, sa trop forte puissance porterait en son sein une menace pour le pays (*ibid.*) Le camp socialiste manifesta des reproches similaires : Pierre Leroux et P.-J. Proudhon s'inquiétaient de l'établissement du maintien d'une monarchie cachée, travestie derrière les traits officiels d'une présidence institutionnalisée. Concernant les Républicains conservateurs, il fallait à tout prix préserver le pouvoir parlementaire qui avait le mérite de tenir à distance les classes populaires et de confier le pouvoir aux mains des élites. Bien qu'ils ne rejetassent pas l'idée d'une présidence, le danger bonapartiste les effrayait. A. de Tocqueville et A. de Lamartine qui étaient chargés de défendre le projet présidentiel eurent peu de difficultés à dissiper ces craintes. Qualifié de « faux départ » dans l'avènement de la présidentialisation des démocraties, celui-ci finit par aboutir à un retour au césarisme (*ibid.*)

Le deuxième exemple est celui du régime de Weimar. En 1871, l'Allemagne est une monarchie constitutionnelle au sein de laquelle le *Reichstag* est élu au suffrage universel direct, système qui convenait à la fois aux socialistes et aux libéraux. Après l'abdication de l'empereur Guillaume II, la Constitution de 1918 renforce le pouvoir exécutif qui passe par une plus grande autonomie du Parlement, ainsi que par la décision de mettre en place l'élection du président du *Reich* au suffrage universel direct. Les socio-démocrates s'inquiètent du remplacement de l'empereur par un président du *Reich*, ils adoucent alors l'idée d'un régime parlementaire représentatif. Du côté des libéraux, ces derniers retrouvent dans ce système la mise en place possible d'une nouvelle forme de Monarchie Constitutionnelle ainsi que la possibilité par la voix du Président de limiter le pouvoir parlementaire. Cette « démocratie plébiscitaire » selon

la formule de M. Weber, permettait alors de réguler la démocratie de masse au sein d'une perspective césariste. Le basculement de la Constitution de Weimer à la dictature nazie, par un effet de radicalisation du modèle (issue d'une « déconsidération progressive » du Parlement, par le citoyen et les parlementaires eux-mêmes - que ces causes soient sociales, fonctionnelles ou constitutionnelles¹⁰¹), a pour effet de centraliser les pouvoirs au sein de l'exécutif et de conduire à une hyperpersonnalisation du pouvoir. À l'issue de la guerre, le choc des citoyens produit par l'expérience totalitaire entraîne un fort rejet de toute forme d'individualisation du pouvoir. Alors que l'historien souligne qu'au temps de Weimar la démocratie avait été pensée comme « une procédure d'autorisation », soit, sur le mode d'une « démocratie d'exercice », « l'histoire allemande a tragiquement souligné le retournement de la démocratie contre elle-même qui pouvait en résulter » (*ibid.* p. 133).

Enfin, la dernière expérience citée fait référence au régime gaulliste qui tend à banaliser dans sa V^{ème} République la prééminence de l'exécutif et de la présidentialisation au sein de la démocratie. Après des hésitations d'après-guerre et de vives oppositions, C. de Gaulle parvient à « [autonomiser] progressivement la figure de son père fondateur » (*ibid.*, p.124) et profite alors des faveurs du peuple qui y voit une avancée démocratique. Il dit « je crois qu'au XX^e siècle convient l'État fort de la démocratie, plutôt que l'État faible et divisé auquel aspiraient les libéraux » (*ibid.*) Dans un contexte fragile, le projet gaulliste avait pour ambition de renforcer l'unité du pays et de ses administrés. Le Président élu est donc doté d'un pouvoir augmenté qui lui est propre, alors que sa responsabilité n'est pas engagée devant l'Assemblée. La rupture est bien nette avec la conception impersonnelle des démocraties antérieures, la personnalisation du chef de l'exécutif devient l'épicentre de la vie politique de l'État.

Répondant à une demande sociale qui désire une meilleure lisibilité de l'action publique, la présidentialisation de la démocratie engendre de fait un arsenal de projections qui sont dirigées vers un seul homme. En termes de charisme, d'habitation de la fonction présidentielle, de séduction et de proximité envers les populations, celui-ci ne se contente plus de porter un projet national ni d'arbitrer les décisions, mais bien d'incarner une légitimité populaire. Face à ces potentiels risques, plusieurs sortes d'applications sont pensées afin d'encadrer et de contrôler sa fonction à partir de la présentation des candidats au suffrage populaire.

¹⁰¹ Pour plus de détails, voir Ronsanvallon, 2015.

2.3.1.2. Hyperprésidence et personnalisation de la politique

Quelques observateurs assurent qu'à chaque nouvelle élection un niveau supérieur est atteint vers la présidentialisation de la démocratie française. Cette augmentation du pouvoir exécutif du Président de la République est à la fois visible à travers deux phénomènes, celui d'*hyperprésidentialité* et celui de *personnalisation* de l'exercice politique.

L'élection du Président E. Macron en 2017 nous offre quelques exemples de la mise en place d'un exécutif fort¹⁰². Le premier événement concerne dès son arrivée à l'Élysée, sa convocation, le 4 juillet, du Congrès de Versailles. Procédure pour le moins exceptionnelle, elle intervient avant même que l'Assemblée ne se réunisse en aparté. Alors que le symbole du lieu monarchique est critiqué, le discours du Président qui intervient la veille de celui de politique générale du Premier Ministre est considéré comme un non-respect du fonctionnement institutionnel de l'État. La place du président de la République n'étant pas au Parlement, cette réunion offre la possibilité pour ce dernier de s'exprimer sans rencontrer de contradiction, ainsi que d'asseoir un statut impérialiste au détriment de celui prévu au Chef du gouvernement. Est aussi critiquée l'annonce du président qui souhaite instaurer un statut de Première Dame afin de préciser son rôle officiel et d'offrir davantage de transparence auprès des Français. Cette volonté, là encore, questionne, tant elle confère au chef de l'État une forme de pouvoir privilégié sur son/sa conjoint/conjointe. Alors que la première dame n'est pas élue, cette annonce pose problème dans un contexte de moralisation de la vie politique. Si statut il y a, cela suppose alors que dans le futur, l'élection d'un homme ou d'une femme politique soit d'autant plus influencée par la personnalité et l'image que son ou sa conjoint(e) renvoie de lui-même/d'elle-même. Enfin, dernier exemple actuel, l'apparition de *whips* (traduire par « au fouet », en français) au sein des députés LREM. Existants en Grande-Bretagne et aux États-Unis, les *whips* sont des groupes de députés chargés de faire régner l'ordre au sein de leurs rangs. Ils veillent à ce que les élus de leur groupe suivent les consignes données par le Parti/mouvement et votent les lois et décisions en fonction de celui-ci. Devant l'inquiétude que des députés LREM s'érigent en frondeurs de la majorité présidentielle, le mouvement a organisé à travers quelques individus une sorte de tête managériale, dirigée par Gabriel Attal qui s'attelle à ressouder les éventuelles divisions internes.

Cette situation fait face aux transformations des modèles politiques idéologiques traditionnels des militants regroupés derrière un chef et un programme : les modes de

¹⁰² Et nous ne parlons pas du nom du parti, initialement nommée *En Marche*, à partir des initiales de son candidat.

représentation évoluent. Le passage marqué par l'évolution des partis vers des mouvements rend la lecture du paysage politique encore bien plus complexe.

2.3.2. Mutation des partis politiques

Avec l'essoufflement des partis politiques traditionnels et historiques de gauche (PS) et de droite (LR) marqué par leur non présence au second tour des élections présidentielles de 2017, nous avons assisté à la percée, non pas de partis, mais de mouvements politiques nouveaux tels *La République En Marche* (qui a porté E. Macron à la tête de l'État et gagnée 311 sièges à l'Assemblée nationale) et la *France Insoumise* (qui s'est imposée comme le premier parti de gauche face aux scores historiquement mauvais du PS). Mais concrètement, qu'est-ce qui différencie un parti d'un mouvement ? Le parti politique est clairement défini : il s'agit d'une « association organisée qui rassemble des citoyens unis par une philosophie ou une idéologie commune dont elle recherche la réalisation, avec comme objectif la conquête et l'exercice du pouvoir » (définition proposée par *vie-publique.fr*). *A contrario* et d'après une définition proposée par Jean-Marie Denquin (1997) le mouvement est considéré comme un « euphémisme pour un parti, auquel ont recours les organisations politiques qui récusent ce terme pour des raisons de principe (mouvements gaullistes) ou, plus généralement, en raison de l'image souvent négative qui est la sienne » (p. 98). Parler de mouvement renvoie donc souvent à un positionnement politique¹⁰³ plus qu'à une organisation physique, d'autant qu'il est bien souvent utilisé dans un système de pensée de dépassement des clivages politiques traditionnels gauche/droite ou pour signifier une prise de distance avec un parti particulier. Valérie Bonnet dans l'article *Mouvement* du SELP¹⁰⁴ voit dans l'utilisation du mot *mouvement* l'idée du parti d'électeurs, à savoir la « recherche du rassemblement du plus grand nombre » qui s'attacherait « à la promotion d'objectifs consensuels » (définitions proposées par *vie-publique.fr*). Elle caractérise le mouvement en une forme politique « plus structurée qu'un courant » mais « moins qu'un parti, ce qui lui confère des qualités démocratiques jugées inférieures » : « qu'elles s'auto-catégorisent ou se dénomment mouvement, les forces politiques utilisent les ambiguïtés du terme pour afficher leur volonté de dépassement des clivages partisans » (*ibid.*) Les partis qui jusqu'alors se trouvaient au centre du processus représentatif-parlementariste de la société se voient ainsi, depuis quelques années, bouleversés (en témoigne la fuite de leurs adhérents comme évoquée précédemment). Institutions charnières du rapport entre les

¹⁰³ Disponible sur : <https://selp.eu/lexique/mouvement/>

¹⁰⁴ Société d'Etude de Langages du Politique.

gouvernants et les gouvernés, mais aussi forces d'opposition aux gouvernements en place, les gouvernements structurent l'exercice politique au sein d'espaces idéologiques clos et disciplinés. Plus encore, ils disposent d'une dimension identitaire (sociologique) de reconnaissance et de proximité des citoyens avec leurs « cadres ». P. Rosanvallon (2015) s'emploie à analyser l'essoufflement de leur fonction représentative dû, pour partie, à une complexification de l'hétérogénéité du monde social. Cela suppose, par conséquent, de saisir les conditions de vie et les diverses difficultés éprouvées par les citoyens dans leur quotidien (*ibid.*)

L'autre glissement tient enfin aux transformations du rôle des partis politiques vers une fonction gestionnaire-bureaucratique. Alors qu'ils faisaient office d'intermédiaires, ils s'emploieraient dorénavant à programmer leur gouvernance. Plusieurs chercheurs analysent ce phénomène à travers les développements de la communication politique. L'apparition des sondages visant à rendre compte de l'opinion publique et la multiplication des conseillers en communication politique sont venues bouleverser le rapport à l'exercice du pouvoir. La position du politicien qui développe un programme et le présente auprès des citoyens est transformée par le marketing politique, par une volonté de présenter des idées sous une forme particulière qui emportera l'adhésion de plus d'électeurs possibles. Ainsi, l'hybridation des partis traditionnels par l'enchevêtrement d'idées sociales des organisations de droite et de gauche, révèle (en partie) de la recherche de cet élargissement de l'électorat. Le phénomène de centralisation et de rapprochement des partis traditionnels de droite et de gauche témoigne de cette investigation : c'est le succès de la social-démocratie, représentante du capitalisme, qui porte au pouvoir depuis des années, une classe bourgeoisie-dirigeante élue aux premiers tours par une minorité d'électeurs et bénéficiant des votes barrages, aux seconds tours. Face à ces transformations sociales, un nouveau jeu en faveur d'une réactivation de la démocratie semble apparaître comme en témoigne l'instauration des primaires de partis depuis ces récentes années.

Le déficit fonctionnel de représentation qui apparaît en France avec l'avènement de la démocratie révèle les insuffisances propres à son organisation dans le processus électif et la mise en place des agendas électoraux. Ce phénomène général de la Cinquième République s'est récemment accentué avec l'évolution de certaines caractéristiques que nous avons citées. Toutefois, face à ces carences, les populations se sont depuis longtemps investies (en parallèle à l'émergence d'aspirations démocratiques) dans des formes inédites de résistance au sein de la sphère civile. Une expression populaire, portée par différentes voix, de différentes manières et par différents canaux, a constitué une contre-représentation. L'ambition de cette expression

consiste alors à faire connaître les problèmes et les difficultés quotidiennes des groupes sociaux. Nous proposons de faire un bref tour d'horizon de l'expression populaire/du populaire.

2.4. L'expression du populaire contre les défaillances

Le souci de la représentation dépasse le cadre *stricto* électoral, il convoque une exposition de vécus, d'expériences du quotidien telles qu'elles sont éprouvées par les individus : les problèmes et les difficultés, les besoins et les intérêts particuliers. Au-delà d'une mise en lumière des vies, le fait de s'en saisir, de les exprimer et/ou de les considérer participe à faire voyager et à déplacer dans les territoires physiques et sociaux des réalités, des états des choses. L'expression¹⁰⁵ revêt une dimension politique puisqu'elle s'avère être aussi un droit citoyen. La liberté d'expression de chacun à manifester publiquement ses opinions constitue un principe démocratique dont le cadre protège et défend l'altérité, les positions diverses et antagoniques de tous jusqu'à certaines limites et conditions. Mais ce droit, s'il est égalitaire par principe, n'en demeure pas moins non-équilibré : le poids d'une parole est disproportionné de fait, qu'il s'agisse de celle d'un journaliste, d'une célébrité, ou d'un citoyen anonyme, l'accès à la visibilité médiatique (à une audience) demeure fondamentalement inégal. Aussi, l'expression populaire et *du* populaire furent historiquement l'objet d'expériences et de luttes pour l'accès de catégories sociales à l'espace public, pour permettre leur représentation et pour favoriser leur reconnaissance auprès des instances politiques. Nous remarquerons deux types d'expression représentative qui sont fonction de relations inter-groupales des exprimants : 1/une position anthropologique émique et 2/une position étique. Ces positionnements influent sur les manières de s'exprimer. L'expression populaire émique (à l'intérieur du groupe), consiste, pour des individus au sein d'un groupe, à s'exprimer *au nom* du groupe et *en tant* que groupe. L'expression du populaire étique s'avère quant à elle être l'affirmation d'un discours (ou d'images) d'un individu-interprète *en dehors* du groupe qu'il cherche à dépeindre : il dispose ainsi d'un statut et d'un regard d'observateur *ex vivo* lui permettant de figurer l'altérité.

¹⁰⁵ Qui consiste à « rendre manifeste toutes les possibilités du langage, plus particulièrement par celles du langage parlé et écrit, ce que l'on pense ou ressent » (définition du CNRTL).

2.4.1. Des expressions émiqques : se raconter

Quelques illustrations permettent de mesurer la chronique de l'expression populaire. *Se raconter*, voilà par exemple la démarche des ouvriers au 19^e siècle, lorsqu'ils s'emparent eux-mêmes d'outils de communication pour proposer une auto-expression. Puisque personne ne les représentait, il fallait qu'ils se racontent eux-mêmes, face à une discrimination entre citoyens passifs et citoyens actifs¹⁰⁶ et un contexte de révolte ouvrière¹⁰⁷ (en particulier la révolte des canuts lyonnais). Vont alors naître des titres de presse ouvriers d'un tout nouveau genre, enfants de la révolution, tels : *L'Atelier*, *L'Écho de la fabrique* ou *La Ruche populaire* (Rosanvallon, 1998), au sein desquels une partie de la population va venir parler de la rude condition des travailleurs. En parallèle, en France ou en Angleterre, surgit peu à peu le souhait de constituer des séries d'enquêtes sociales qui inciteront les lecteurs ouvriers à y prendre part. *L'Atelier* annonce en 1840 : « Dorénavant, ils [les ouvriers] parleront d'eux-mêmes : ce sera moins bien dit, mais ce sera vrai, et on devra croire des ouvriers parlant au nom de tous les ouvriers¹⁰⁸ ». Les 19^e et 20^e siècles connaîtront alors une floraison d'enquêtes sur les ouvriers, commanditées par des groupes (aux aspirations et aux méthodologies variées¹⁰⁹).

À l'instar des ouvriers, les femmes exclues des urnes (jusqu'en 1944 en France) sont, idéologiquement parfois¹¹⁰, cantonnées à la sphère domestique¹¹¹. En réalité, ces dernières ne sont jamais restées dans l'espace privé, en dépit d'un conservatisme global. Lors de la

¹⁰⁶ La distinction entre *citoyens actifs* et *citoyens passifs* est théorisée par E.-J. Sieyès dans son travail sur *le Préliminaires de la Constitution, reconnaissance et exposition raisonnée des droits de l'homme et du citoyen*, et adopté par le Comité de la Constitution les 20 et 21 juillet 1789. Les citoyens actifs doivent avoir au moins 25 ans et être en mesure de payer une contribution directe égale à trois journées de travail. Ce statut confère à ces citoyens le pouvoir de désignation des députés de l'assemblée législative et grands électeurs. Les citoyens passifs, de second grade, qui bénéficient toutefois de l'égalité civile subissent des restrictions : ils n'ont pas le droit de vote. Ils sont composés en grande partie des personnes considérées comme *dépendantes* : les femmes, les domestiques, les faillis et insolubles, les vagabonds, les mineurs et les aliénés mentaux, ainsi que tous ceux s'étant acquittés de l'imposition. Dans *Le Sacre du citoyen, Histoire du Suffrage Universel en France*, P. Rosanvallon (1992) expose les trois axiomes qui fondent la citoyenneté active de l'époque : l'indépendance intellectuelle (être un homme doué de raison), l'indépendance sociologique (ne pas être membre d'un corps) et l'indépendance économique (gagner sa vie sans se placer totalement au service d'un tiers) (voir entrée « Suffrage Universel », *Encyclopédie de la culture politique contemporaine*, tome 3, sous la direction d'Alain Renaut, 2008).

¹⁰⁷ Le monde ouvrier fait face à une période de désenchantement : la révolution populaire, républicaine et réformatrice de Juillet est récupérée par la bourgeoisie qui gagne sur le terrain de la peur et du désordre post-insurrection. Le dénouement de « l'hésitation de 1830 » conduit à conserver la monarchie constitutionnelle : les députés libéraux réussissent *in fine* à confisquer les trois glorieuses à un peuple qui se sentira dupé.

¹⁰⁸ Enquête sur la misère des ouvriers et sur les moyens d'y remédier, *L'Atelier*, n°2, octobre 1840, p. 14 ; Cité dans Rosanvallon, *op. cit.*

¹⁰⁹ D'un point de vue marxiste, la démarche anthropologique de tels projets portés par les ouvriers eux-mêmes (ou visant à leur donner la parole) aurait, en rassemblant un ensemble de témoignages similaires, une dimension *conscientisante*. Au demeurant, ils permettent de créer un entre-soi de connaissances favorisant le développement et l'affirmation d'identités collectives (Rosanvallon, 1998).

¹¹⁰ Comme c'était le cas dans l'idéologie victorienne du Royaume-Uni.

¹¹¹ Ce que Michel Wieviorka (1997), nomme le « principe de démarcation » public/privé.

Révolution française, les femmes font partie des foules séditeuses¹¹². Nombre d'entre-elles, affublées de « tricoteuses » par leurs détracteurs prenaient place dans les tribunes politiques afin de suivre les débats et tenter d'influencer les électeurs et les élus hommes. À Paris et dans plusieurs villes de province, des clubs et sociétés de femmes où l'on y parlait politique ont été créés, telle la *Société patriotique et de bienfaisance des Amies de la Vérité*, fondée par Etta Palm d'Aelders en 1791 ou le *Club des citoyennes Républicaines Révolutionnaires* de Pauline Léon et Claire Lacombe en 1793. Face à des lois qui les contraignent de plus en plus¹¹³, elles vont, à partir de la moitié du 19^e siècle, s'organiser en groupes féministes et fonder elles aussi leurs propres journaux¹¹⁴. L'enjeu de la production et de la diffusion médiatique contribue, dans un contexte de contrôle institutionnel, à la construction d'une réalité *plurielle*. Les groupes sociaux exclus, effacés, ignorés ou marginalisés sont souvent victimes d'effets de catégorisation et de stéréotypisation. Dès lors, parler de soi dans un espace d'altérités constitue une lutte pour la reconnaissance en dehors des lieux d'assignations normatifs. Ces expériences féministes de luttes pour la représentation qui passaient par des appropriations d'arènes et particulièrement de la presse furent un premier pas vers la publicisation des revendications des femmes.

Alors que les mouvements féministes et ouvriers du 19^e siècle sont caractérisés par l'élévation de groupes sociaux dans des luttes pour *se raconter* (et par là-même, représenter ses pairs), l'appropriation par de tierces personnes de problèmes d'autres groupes sociaux marque l'engagement d'intellectuels ou d'artistes en faveur de l'expression des plus défavorisés. Apparaître au sein de l'espace public semble donc être (dans certains cas) facilité par des stratégies de porte-parolat. En ce sens, des personnes publiques (qui disposent d'une certaine notoriété) s'emparent d'une fonction phorique qui consiste à se faire l'intermédiaire d'autrui. D'une expression populaire, l'on assiste ainsi à côté à une expression *du* populaire.

¹¹² Comme en témoignent de nombreuses illustrations artistiques de marches des journées d'octobre 1789.

¹¹³ Pour enrayer leurs actions, plusieurs mesures législatives sont prises contre elles : les clubs féminins sont prohibés en octobre 1793, puis, en mai 1795 les femmes ont l'interdiction de se réunir à plus de 5 dans la rue.

¹¹⁴ Jeanne Drouin cré avec Désirée Gay en 1848 *L'Opinion des Femmes*. La même année, Eugénie Niboyet publie *La voix des femmes*, Hubertine Auclert lance *La Citoyenne* en 1882 (face aux difficultés de ce dernier, Maria Martin produira le *Journal des femmes* en 1891). *La Fronde*, premier journal entièrement produit par des femmes voit le jour en 1897 sous l'impulsion de l'ancienne riche comédienne Marguerite Durand. Surnommé avec louanges par les autres journalistes « Le Temps en jupon » pour la qualité de ses reportages, de nombreux obstacles conduiront à sa faillite : se heurtant à la loi de 1892 interdisant le travail de nuit des femmes, *La Fronde* qui est fréquemment en infractions doit payer de nombreuses amendes lui causant d'importants problèmes financiers. D'autre part, la CGT entame une bataille contre le quotidien recrutant des typographes femmes au salaire masculin (le métier de typographe étant considéré à l'époque comme exclusivement réservé aux hommes).

2.4.2. Des expression étiques : figurer le peuple

En parallèle à une expression populaire qui cherche à faire voix, existe une expression du populaire portée par des individus qui, souvent bénéficiaires d'une certaine visibilité (notoriété ou reconnaissance de leur personne ou de leurs productions), se font intermédiaires. C'est à travers des exemples issus des champs de la peinture ou de la littérature que nous remarquerons à quel point les artistes ont joué des rôles de metteurs en lumière de catégories invisibles, minoritaires ou défavorisées. Certains sont ouvertement devenus des représentants du peuple à travers leurs œuvres. Deux exemples permettront donc ici d'illustrer rapidement ce phénomène : celui de la peinture, puis de la littérature (nous passerons vite dessus car notre objectif consiste seulement à parcourir cette perspective généalogique).

L'exemple de la peinture est marquant : au cours du 19^e siècle, de nouveaux projets picturaux ont pour ambition de représenter avec soin un monde naturel et social qui serait plus authentique, qui se rapprocherait d'une certaine réalité sociale. Le mouvement réaliste, majeur au cours de la deuxième république et du second empire, cherche ici à représenter fidèlement la vie quotidienne et ses faits bruts et réels. Quelques nouveaux peintres (Gustave Courbet, Jean-François Millet, Honoré Daumier, *etc.*) n'aspirent désormais plus au *bon goût* mais entendent proposer une nouvelle manière de faire de l'art qui se voudrait démocratique, en phase avec les transformations de la société moderne. Les basses classes, jusqu'alors négligées, vont de ce fait devenir le centre d'attention des réalistes. Les travailleurs et les paysans sont représentés dans leur labeur, dos courbés, physiquement éreintés, haillons sur le corps, la peau brunie par le soleil, les mains calleuses et les ongles noirs¹¹⁵. Influencé par le réalisme, le mouvement naturaliste apparaîtra par suite sous la troisième République. Bien que réalisme et naturalisme reposent sur les mêmes axiomes, avec un appétit prononcé pour les images populaires et les scènes du quotidien, le nouvel objectif prôné par les ambassadeurs de ce nouveau genre est de défendre une vision de l'art encore plus *objectiviste*. Cette fois-ci, la démarche artistique se veut en premier lieu scientifique, du moins documentaire et pourvue d'un intérêt ethnographique et sociologique. Il s'agirait presque d'un réalisme exacerbé, le trait est exagéré pour accentuer la dimension sociale de l'œuvre. Tendant vers une forme de *mimesis*, la plupart des chefs de file de ce mouvement (Léon-Augustin Lhermitte, Jean-Charles Cazin, Jules-Bastien Lepage, *etc.*) auront recours à la photographie pour réaliser leurs tableaux à partir d'épreuves agrandies et tendre vers des reproductions à l'échelle.

¹¹⁵ Ainsi, casseurs de pierre, lavandières, fossoyeurs, prostitués, domestiques, mendiants ou encore truands font leur apparition au premier plan de nombreux tableaux. Le quotidien des petites gens du prolétariat (et du sous-prolétariat) hisse l'ordinaire et le banal à une forme d'héroïsme jusqu'alors inédite.

La littérature française (notre second exemple) va elle aussi s'appropriier ces nouveaux visages, avec comme figure de proue Émile Zola qui écrira à propos de *L'Assommoir* (1877) dans sa préface : « C'est une œuvre de vérité, le premier roman sur le peuple, qui ne mente pas et qui ait l'odeur du peuple » (p.47). Sous son impulsion, le *roman social*¹¹⁶ ou *roman ouvrier*¹¹⁷ apparaît alors en masse à partir de la seconde moitié du siècle¹¹⁸. Il s'agira avant tout d'un projet littéraire politique d'investigation du social dont l'objectif est de mettre au jour les inégalités sociales en dénonçant à travers leurs histoires les conditions difficiles de ceux dont ils traitent. Le roman, miroir du réel, joue alors le rôle dans la société de « dépositaire » et de « pourvoyeur de l'imaginaire social » (Wolf, 1990). S'il tient une fonction d'influence symbolique et de légitimation, Nelly Wolf (2003 ; 2005) va plus loin en voyant l'apparition nouvelle d'un « devoir démocratique en littérature » dans lequel il devient indispensable de « représenter les maladies du contrat [social] »^{119, 120}. Cette irruption du peuple et de son quotidien dans la littérature résulte en fait, non seulement de l'introduction de personnages-fictions « sans-grades » qui viennent contrarier et menacer l'omniprésence des notables, mais également d'une nouvelle lutte menée par le front du langage. En exemple, en inventant le concept de *novlangue*, George Orwell s'attaque à la langue du pouvoir, source de scission entre un discours politique et une réalité, de formatage des esprits par la langue. Le style littéraire se transforme donc lui aussi en arme de représentation des roturiers. À contrepied des phrasés académiques, le(s) *parler(s) populaire(s)* participe(nt) à élargir non plus des dires, mais des *façons de dire* (derrière lesquelles se dressent en clair-obscur des énonciateurs ou narrateurs d'un nouveau genre).

¹¹⁶ D'une définition littéraire, le roman appelé *social* est avant tout un projet littéraire politique d'investigation du social, il cherche avec ses grands auteurs comme E. Zola ou Eugène Dabit à mettre au jour les inégalités sociales en dénonçant, à travers leurs histoires, les conditions difficiles de ceux qu'ils traitent.

¹¹⁷ Le *roman ouvrier* ou *roman industriel*, est un genre littéraire né en Angleterre à l'ère victorienne. Son projet consistait alors à faire état de la déchéance du monde rural au profit de l'urbanisation dû à l'industrialisation de la société. En France, *Germinal* d'E. Zola ou *La Fortune de Gaspard* de la comtesse de Ségur montrent tous deux l'évolution du paysage paysan vers l'émergence du monde ouvrier.

¹¹⁸ Prenons toutefois soin de ne pas confondre cette nouvelle forme de littérature *sur* le peuple avec celle qui existait jadis *pour* le peuple. En effet, la littérature populaire (affublée d'« infralittérature » ou de « paralittérature » par ses détracteurs) rencontre ses premiers grands succès avec l'avènement du feuilleton dans les années 1830 et triomphe auprès d'un lectorat socialement défavorisé sans en faire la promotion (cf. les romans populaires d'Eugène Sue, de Pierre Alexis du Ponson du Terrail ou encore de Paul de Kock).

¹¹⁹ Marqués par la pensée socialiste, de premiers ouvrages traitant du peuple sont publiés : *François le Champi* de Sand en 1840, *Le Peuple* de Jules Michelet en 1846, *Les mystères de Paris* d'Eugène Sue en 1843, *L'ouvrière* de Jules Simon en 1861, ou encore *Les Misérables* de Victor Hugo en 1862.

¹²⁰ Si l'ambition du réalisme est de décrire de manière à la fois scrupuleuse et objective la vie quotidienne des individus jusque dans ces aspects les plus vulgaires et prosaïques, le naturalisme apparaît dans un contexte scientiste : les méthodes empiriques et hypothético-déductives issues des sciences humaines et sociales et de la médecine expérimentale de Claude Bernard (qui pénètrent le roman, avec un intérêt particulier porté aux conditions physiologiques, c'est-à-dire aux rapports, aux influences et effets d'imprégnation de l'environnement sur les hommes).

Écrire devient chercher à *parler comme*, cette démarche atteint un niveau supérieur dans la quête du *sceptrum* du peuple.

Le nouveau projet est donc de s'employer à une rénovation stylistique en faisant parler ces personnages avec leurs propres mots. « Faire entrer le peuple en littérature, non plus en tant qu'objet d'observation, mais en tant que sujet d'énonciation » (Meizoz, 2005, p. 101-106), voici les intentions que Henri Barbusse livre dans *L'Humanité* et que Henry Poulaille pose dans *Nouvel âge littéraire* (1930) (*ibid.*) Que ce soit un projet politique comme au sein de l'idéologie soviétique ou seulement une nouvelle esthétique stylistique, ils se positionnent à chaque fois contre la suprématie culturelle de la bourgeoisie (de son langage), par la concurrence des belles-lettres. Pour Jérôme Meizoz, il existait jusqu'aux années 1930 un « cloisonnement des voix », dans le sens où le parler populaire restait jusqu'alors usité seulement dans le cadre de dialogues, de paroles citantes (celui-ci étant jusqu'ici mis à distance formellement par l'emploi de marqueurs typographiques : les italiques et les guillemets). Le souci des auteurs pour tenter de saisir le « parler-ordinaire » a ainsi pour conséquence de redéfinir ce qui fait le langage distingué et ce qui appartient au domaine du « vulgaire », remettant ainsi en cause « l'unité du langage littéraire » (*ibid.*)¹²¹ Les manières de *dire* deviennent peu à peu des formes de résistances populaires, en même temps que des marqueurs sociaux identitaires et communautaires, à travers, par exemple, la mise en visibilité de l'argot ou de dialectes régionaux.

Conclusion du chapitre 1 : vers une démocratie narrative/sociale ?

L'approche que nous avons voulu historique, consistant à mettre en avant des modes d'expression populaire, avait pour but de rendre compte des phénomènes de résistance des individus. Face aux carences d'un peuple mal ou non entendu, peu ou pas visible, et ce, à partir même de l'époque révolutionnaire, celui-ci a toujours cherché à se réinsérer au sein de l'espace social à travers des expérimentations activistes. Que ce soit par le porte-parolat, à l'aide des médias, sous l'impulsion de la recherche scientifique ou dans la sphère artistique, plusieurs formes de « contre-représentations » n'ont pas cessé de voir le jour. Aussi, le développement des nouveaux outils du numérique a permis de transformer drastiquement le

¹²¹ Des procédés d'oralisation de l'écriture, d'appropriation des langages ergotiques, d'écriture des insultes, *etc.*, qui apparaissent novateurs sont ainsi expérimentés et viennent insuffler une nouvelle narrativité : « ce dispositif narratif rénové peut être interprété sociologiquement : la langue unique étant une visée politique, non un fait historique, tout choix dans la variation inhérente à la langue est assimilable à une "prise de position" dans le champ littéraire. » (*ibid.*)

rapport des citoyens à l'espace médiatique. L'appropriation de ces nouveaux moyens d'information et de communication offre une nouvelle perspective démocratique héritée de longues années de luttes en faveur de l'expression populaire. La possibilité pour les citoyens, à la fois, de s'exprimer mais aussi de rencontrer l'expression des alters, offre une nouvelle perspective vers l'ouverture d'une démocratie narrative dans laquelle les témoignages serviraient de tremplin pour un nouvel accès vers la connaissance de la réalité sociale. Ce n'est que par la narration des vies que l'on peut se représenter une radioscopie du social. Se raconter ou raconter l'autre participe donc à offrir une vision de la réalité à travers la multitude. Ainsi, face aux carences de la représentativité, seule une démocratie sociale s'exerçant en dehors des cadres institutionnels permettra d'approcher des problèmes publics, de mettre à jour des formes de tensions entre divers acteurs (citoyens, institutions, entreprises, etc.) C'est par la narrativité aussi que le collectif pourra être appréhendé, car pour représenter le peuple, il faut bien chercher à comprendre qui il est. Et s'il est délicat de le caractériser parfaitement, il est tout du moins nécessaire d'entrevoir les différentes stratégies discursives permettant de l'intégrer à la démocratie ou, au contraire, de l'exclure.

Alors que nous avons parlé d'expression populaire, la question du peuple en démocratie mérite donc d'être posée. En effet : que le citoyen soit renvoyé à une masse ou à une foule caractérisera souvent un système idéologique cherchant à disqualifier sa qualité de souverain. Les usages du qualificatif *populiste* illustrent par ailleurs très bien la tendance actuelle à porter un discrédit sur ce(s) peuple(s) caractérisés comme tels.

Chapitre 2. Du citoyen en démocratie : un peuple ?

Les citoyens en démocratie, lorsqu'ils se forment en collectif(s), sont approchés ou désignés à partir de désignations diverses, valorisante (*dêmos*) ou dévalorisante (*plebs*). Afin d'appréhender le peuple, nous commencerons donc par questionner les problèmes de la représentation/appellation de ce dernier défini comme un tout homogène. Il faudra ensuite étudier les rapports entretenus avec les qualifications *populaire(s)* et *populiste(s)* afin de cerner les enjeux qui gravitent autour d'eux. Enfin, c'est à travers l'analyse de ces emplois idéologiques que nous terminerons cette revue exploratoire. Le schéma suivant permet de

modeler la structure de ce chapitre par l'observation du peuple à travers ses divers états et ses formes réactives.

Chapitre 2. Du citoyen en démocratie

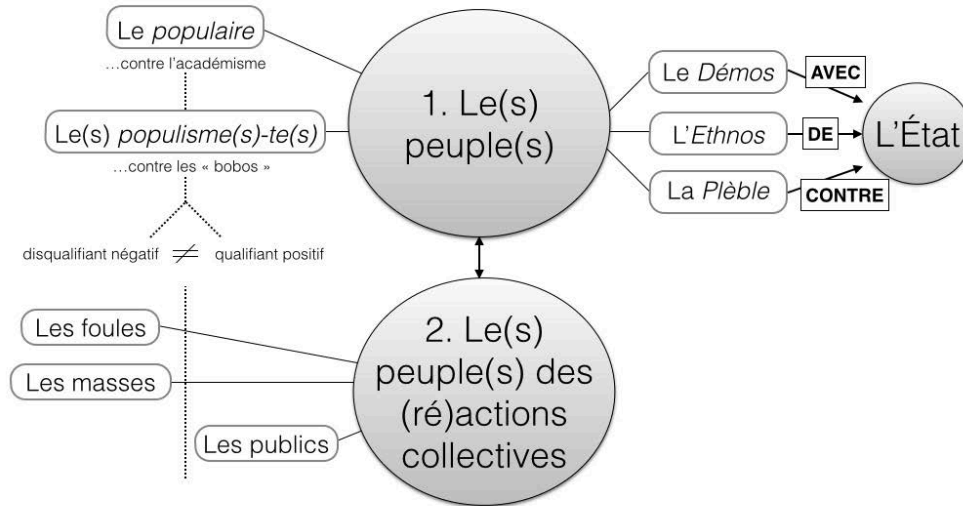


Figure n°5. Les peuples de la démocratie

1. Le « peuple » existe-t-il ?

Qu'est-ce que le peuple ? Issu du latin *populus*, le peuple *poblo* désigne un « ensemble d'hommes qui habitent un même pays et qui ont en général des institutions communes ; ensemble des sujets vis-à-vis de souverains »¹²². Le peuple *poble*, renvoie quant à lui à la « population » (d'un endroit), et le *peuple* fait référence de manière générale à « l'humanité » (source CNRTL). Voici donc un premier constat : le terme apparaît immédiatement polysémique, il semble aussi détenir une forte charge symbolique, que l'on utilise le terme de manière positive (qu'on le lie aux citoyens : *universi cives*) ou dévalorisante et/ou condescendante (lorsqu'il constitue une menace ou qu'il sert à désigner une partie de la population considérée comme modeste [la classe inférieure] opposée aux bourgeois et aux élites).

Peuple fait aussi partie des « mots de la nation » qui, en s'associant à d'autres, font ensemble partie d'un microchamp (Rémi-Giraud & Rétat, 1996) au sein duquel ils possèdent le

¹²² Étymologie fournie par le CNRTL.

même « archiséme », c'est-à-dire une structure sémantique commune (*ibid.*) Sylviane Rémi-Giraud et Pierre Rézat (1996) rapprochent ainsi à « peuple » les mots « nation », « état », « pays » et « patrie », considérant qu'ils comportent chacun des traits communs : un trait humain (ils se rapportent tous à un groupe humain), un trait géographique (propres à un territoire déterminé), ainsi qu'un trait structurel permettant de relier leurs membres via l'existence d'une autorité commune qui crée une certaine unité. Nous y ajouterons volontiers un trait symbolique puisque nous considérons que ces individus sont à chaque fois liés à des imaginaires sociaux communs : une histoire, des valeurs, une culture, des traditions, *etc.* (nous y reviendrons plus tard). Les chercheurs développent leur thèse en décomposant chacun de ces traits pour chaque mot (nous citons le passage en question) :

« PEUPLE : ensemble d'êtres humains (vivant en société), *habitant un territoire défini et ayant en commun un certain nombre* (de coutumes), **d'institutions.** »

« NATION : groupe humain **constituant une communauté politique**, *établie sur un territoire défini ou un ensemble de territoires définis et personnifiés par une autorité souveraine.* »

« ÉTAT : groupement humain *fixé sur un territoire déterminé soumis à une même autorité et pouvant être considéré comme une personne morale.* »

« PAYS : *territoire habité par une collectivité et constituant une réalité géographique dénommée ; nation.* »

« PAYS : nation, **communauté politique** (à laquelle on appartient ou à laquelle on a le sentiment d'appartenir) ; *pays habité par cette communauté.* » (*ibid.*)

Pour synthétiser, la caractéristique du peuple sur les autres termes est la prévalence de la notion humaine, de sa pluralité qui l'expose à « une ambivalence fondamentale » (*ibid.*) comme nous l'avons déjà évoqué à travers l'en-bas (la partie inférieure) et le « basique » (le fondement) (*ibid.*) *Peuple* est donc un mot foncièrement polysémique qui entrevoit le bon ou le moins bon, qui s'émancipe autour d'autres notions proches. Il semble prendre ainsi les attributs d'un *mot commun*, d'un *mot fourre-tout* idéologique, voire, d'un *mot-politique vide* ? Nous chercherons ainsi à observer plus en détails ces contradictions structurantes.

1.1. Un mot-politique vide

Affirmer que l'exercice de la démocratie s'effectue à travers le pouvoir du peuple contribue à ériger le *demokratia* comme unique souverain qui s'auto-réalise et s'émancipe dans son autonomie grâce à la pratique de sa citoyenneté. Ainsi, conserver cette définition classique (qui a été pensée par J-J. Rousseau à travers sa théorie du contrat social) concourt pour Catherine Colliot-Thélène (2014) à construire tout un mythe nourrissant l'idée utopique de

l'autogouvernement. En effet, le peuple rousseauiste n'existe pas en tant que tel, il constitue un agrégat d'individus qui se constitue *peuple* qu'à travers l'application du contrat social. Celui-ci garantirait *de facto* aux individus un affranchissement vis-à-vis de toutes formes d'asservissements des groupes dominants. Or, pour la philosophe C. Colliot-Thélène, il s'agit bien d'une conception irréaliste puisque demeure au sein de la démocratie une relation de gouvernance asymétrique dans laquelle le peuple ne détient pas de pouvoir : il ne fait que le confier à des représentants (*ibid.*) Le problème se posant comme nous l'avons précédemment évoqué, de la représentation du peuple, était donc de se demander si ses représentants sont encore à son service ? Si la conception de la démocratie est bel et bien soumise à des tensions intrinsèques structurantes, son affiliation au concept de peuple l'est ainsi tout autant. Il est aussi malaisé d'apporter une définition stable et complète tant tout un poids symbolique pèse sur le mot. F. Guénard (2014, p.41) écrit à son propos : « il n'y a peut-être pas, en théorie politique, de notion plus controversée que celle du peuple »¹²³, ce qui vient appuyer le caractère clivant qu'il revêt (Gallie, 1956)¹²⁴. Ceci est à considérer à l'instar de l'aphorisme de Ludwig Wittgenstein indiquant que les mots tels quels n'ont pas de sens mais que leur valeur dépend de leur contexte d'apparition dans les jeux du langage (interaction, espace/temps, *etc.*) (Wittgenstein, 1921).

Le *peuple* est à la fois dissemblable et paradoxal : inclusif ou exclusif, positif ou négatif, saisi par lui-même ou par les élites. Les divers qualificatifs accolés au nom ici et là témoignent de ce flou disparate : le peuple basque, le peuple de France (peuple-nation ou *ethnos*), le peuple universel, le peuple de gauche, le peuple de droite, le peuple juif, le peuple prolétaire, *etc.*, qui renvoient soit à un lien commun ou à une séparation, à un territoire, une religion, une langue, une histoire, une culture ou un État. Paul Valéry (1931) percevait cette ambiguïté lorsqu'il écrivait :

« Le mot *peuple*, par exemple, avait un sens précis quand on pouvait rassembler *tous* les citoyens d'une cité autour d'une terre, dans un Champs de Mars. Mais l'accroissement du nombre, le passage de l'ordre des mille à celui des millions, a fait de ce mot un terme monstrueux, dont le sens dépend

¹²³ F. Demichel dit quant à elle qu'il s'agit « sans doute du mot le plus employé du vocabulaire politique », cf. conférence « qu'est-ce qu'un peuple ? », Université de Corse Pasquale Paoli, novembre 2017.

¹²⁴ W. B. Gallie (1995) parle d'« *essentially contested concepts* » pour désigner l'imprécision de certaines terminologies (mots généraux) tels que, une « œuvre d'art », la « démocratie », ou bien encore la « religion », *etc.* Autour de ces concepts s'accordent les désaccords puisqu'ils polarisent des différends d'appréciations suscités par des interprétations variées et dues aux caractères polysémiques de ces notions. Elles sont ainsi structurellement ouvertes, complexes et issues d'héritages historiques et culturels de leurs utilisations/sémantiques. Il met par ailleurs en place des conditions/modalités à l'existence d'un concept essentiellement controversé comme une complexité inhérente, des charges évaluatives (positives ou négatives : des jugements de valeurs) ou des interprétations individuelles traversées par des influences psychologiques, culturelles (traditions) ou sociologiques variées. Pour plus de détails, voir Gallie W.B. (1955). « *Essentially Contested Concepts* », *Proceedings of the Aristotelian Society*, 56, p. 167-198.

de la phrase où il entre ; il désigne tantôt la qualité indistincte et jamais présente nulle part ; tantôt le plus grand nombre opposé au nombre restreint des individus les plus fortunés ou les plus cultivés ». (p.23-24)

Confusions et proliférations des significations, la notion a « disparu comme réalité tangible (le forum) ou corps institué (le Tiers-État). Les sens ont proliféré, la réalité s'est évaporée » (Wolf, 1981, p.8).

Les difficultés que nous avons préalablement évoquées concernant le système représentatif (écart croissant des identités sociologiques des représentés et de leurs représentants), le peu (ou l'absence ?) d'espaces publics prévus institutionnellement et exclusivement comme lieux d'échanges et de remontées directes de revendications (*agora*), aurait progressivement conduit à vider la notion de *peuple* de sa substance. Le peuple en est ainsi nié pour Georges Didi-Huberman (1998) :

« [...] on peut dire que le peuple tout simplement, "le peuple" comme unité, identité, totalité ou généralité, cela n'existe tout simplement pas. [...] Il n'y a pas un peuple il n'y a que des peuples coexistant, non seulement d'une population à l'autre, mais encore à l'intérieur – l'intérieur social ou mental – d'une même population aussi cohérente qu'on voudrait l'imaginer, ce qui, d'ailleurs, n'est jamais le cas. Il est toujours possible d'hypostasier "le peuple" en identité ou bien en généralité : mais la première est factice [...] ; tandis que la seconde est introuvable [...] ». (p.77-78)

Si le peuple comme un tout clos, homogène et soudé n'existe pas en soi (P. Rosanvallon, 1998, parle de « peuple introuvable »), ce sont sous les prismes de ses représentations variées qu'il faudra l'aborder : les représentations des peuples hétérogènes, qu'ils soient durables ou fugaces, parmi lesquels les individus peuvent se mouvoir et s'organiser au sein de plusieurs d'entre eux à la fois. Jules Michelet¹²⁵, fidèle à ses valeurs révolutionnaires, qui s'est efforcé une grande partie de sa vie à l'édifier dans l'appareil politique, écrira presque avec constat d'impuissance, malheureux : « Je suis né peuple j'avais le peuple dans le cœur. [...] Mais sa langue, sa langue elle m'était inaccessible. Je n'ai pas pu le faire parler. » (Michelet, 1870, p. 498). Il demeure alors que si celui-ci pêche par son flou conceptuel, son existence linguistique est nécessaire pour essayer d'approcher son idée, sa perception de la réalité. Il est alors, sous les plumes d'un J. Michelet ou d'un Jules Vallès, une « force historique active » (Rosanvallon, 2011-c) qui s'élève dans l'espace public pour résister et rompre avec l'état établi. Nous le voyons bien, il n'y a pas de peuple, mais *des peuples*, tant celui-ci (ceux-ci) peut (peuvent) représenter un/des mouvement(s) social(-aux) qui s'élèvent. En parallèle, il n'est pour d'autres qu'une force

¹²⁵ Le peuple est chez J. Michelet (1848) celui des exclus : « tous ceux-là qui gémissent ou souffrent en silence, tout ce qui aspire et monte à la vie, c'est mon peuple... C'est le peuple. – Qu'ils viennent tous avec moi » (p.192). J. Michelet, issu d'une famille pauvre (son père, un imprimeur, est ruiné et, suite aux non-paiements de ses dettes, il est emprisonné en 1808 ce qui entraîne sa famille dans la misère), il se sent dès lors proche de ce peuple et prétend légitimement l'incarner : « Fils du peuple, j'ai vécu avec lui, je le connais, c'est moi-même » (*Ibid*, p.44), (cité dans Paul, 2007).

politique strictement enfermée dans les institutions : le peuple des votants. Traversé par des positionnements politiques et idéologiques, ses expressions passionnées, empreintes de ferveurs ou de méfiances à son égard, témoignent de son caractère sensible, et s'il en est ainsi, c'est qu'il est issu d'un problème et/ou d'un malaise social dont il convient sûrement de s'emparer.

Rappelons que le peuple (occidental) est ainsi tout d'abord fixé juridiquement par l'État. Or, au sein d'une autre approche, le peuple peut aussi constituer une communauté réactive contre ce même État. Nous chercherons à discerner les trois dimensions de ce peuple : du *demos*, de l'*ethnos* et de la *plebs*. Auparavant, il apparaît utile de tenter de révéler les connotations de ces termes en précisant l'étymologie de ces lexèmes. Michel Grodent (2005), développe une étude en prenant soin de distinguer les origines grecques et latines de ces termes, marquant pour chacune des spécificités culturelles :

« Du côté grec, au classique *demos* [...] (territoire, habitants de ce territoire, puis « dème », subdivision de la *phylè*, traduit habituellement par le mot « tribu »), et à ses dérivés *dèmotès* (homme du peuple, concitoyen de dème) et *dèmotikos* (populaire, démocrate, philanthrope, public), font pendant le poétique *laos* et le dépréciatif *okhlos* (populaire) auxquels il faut ajouter *ethnos* (nation ou race) et les plus vagues et plus quantitatifs *plèthos*, *plèthus*, *homados* et *homilos* (foule ou multitude, idée que l'on peut également exprimer en recourant à l'expression *hoi polloi*, la masse). Du côté latin, le *populus* (dont dérive *popularis* au sens de *dèmotikos*) est le terme généraliste qui, en théorie, s'oppose comme le tout à la partie à la *plebs*, la plèbe, un terme relevant de l'ordre politique (c'est le contraire des *patricii*, les patriciens) et de la classification éthique (le bas peuple). On y joindra naturellement *vulgus* (foule), *multitudo* (comme en français, avec éventuellement une connotation péjorative), mais également *turba* (trouble, agitation d'une foule – par opposition à *rixa* –, puis cohue, foule en mouvement ou en désordre) voire *pubes* (attesté chez Plaute au sens inattendu de peuple) ». (*ibid.*)

Il faut bien avant toute chose, avoir donc en tête que le peuple tel qu'il fut évoqué chez les Grecs ou chez les Romains, selon les contextes et les époques, était aussi conceptuellement peu précisé que de nos jours, si ce n'est négativement (Grodent, *ibid.*) : « S'il est vrai que certains vocables avaient à la base une connotation péjorative, c'est souvent par le seul contexte ou par la prise en compte des motivations du narrateur – pour autant qu'elles puissent être connues – qu'il est possible d'en déterminer la signification exacte. » Nous proposons de commencer par nous intéresser au *demos*, avant de considérer le peuple à travers les notions d'*ethnos*, puis de celle de *plèbe*.

1.2. Le peuple de l'État : le *demos*

Il y a bien une ambivalence entre *peuple* et *État* en démocratie : le peuple choisit une direction politique qui formera cet État, État qui devrait représenter ce dernier. La philosophie

politique moderne a pensé le peuple exclusivement au sein de la politique et d'une considération normative, c'est-à-dire par-delà les lois qu'il détermine à travers le droit civil (et en abandonnant tout état naturel) (Hobbes, 1651). Pour E. Kant (1797, §47) par exemple, le peuple ne préexiste pas à l'État :

« L'acte par lequel un peuple se constitue lui-même en État, à proprement parler l'Idée de celui-là, qui seule permet d'en penser la légalité, est le contrat originaire, d'après lequel tous abandonnent dans le peuple leur liberté extérieure, pour la retrouver derechef comme membres d'une république, c'est-à-dire d'un peuple considéré comme État ; et l'on ne peut pas dire que l'Homme dans l'État ait sacrifié une partie de sa liberté extérieure à une fin, mais il a entièrement abandonné la liberté sauvage et sans loi, pour retrouver sa liberté en général dans une dépendance légale, c'est-à-dire dans un état juridique : elle est donc entière, car cette dépendance procède de sa propre volonté législatrice »¹²⁶.

Derrière l'idée de peuple régie par des lois juridiques d'un État, est formé le concept de *nomos*, c'est-à-dire de lois humaines (et opposé à celui de la *phusis* des lois naturelles), soit : « une convention adaptée à un État déterminé, dans une phase historique de son développement, qui lui permet de subsister et de prospérer. [...] sa remise en cause risquerait de détruire l'ordre public, son acceptation se confond avec l'opinion publique qui maintient la cohésion de la cité » (Fouchard, 1997, p.372). La loi peut également être appréhendée dans l'origine du pouvoir, comme « l'expression du pouvoir d'État », ce qu'Héraclite considérait devant faire office de « rempart du peuple » (*ibid.*) : « il faut que le peuple combatte pour sa loi comme pour un rempart ¹²⁷ ». A. Fouchard voit dans cette image-là que « le *nomos* est [perçu comme] une certaine organisation de la cité, qui assure la sécurité et même le pouvoir du *dèmos* » (*ibid.*) Alcibiade assurait par ailleurs que ce qui confère au *nomos* toute sa légitimité résidait dans le consentement que lui procure le gouverné (*ibid.*), ce qui révèle l'existence d'un *nomos* démocratique (et qui contribuera d'ailleurs pour certains à s'y opposer¹²⁸). D'un point de vue juridique donc, comme l'avance F. Demichel le peuple est avant tout un peuple-électeur dans un système représentatif (ce qui fait de lui un peuple-nation, niant ceux qui ne seraient considérés comme des citoyens d'un État : les mineurs, étrangers, les mises sous tutelle, la privation de droits dues à une infraction pénale). Or cette situation est pour elle problématique : métaphoriquement elle offre l'image d'un spectacle de théâtre où les électeurs écrivent d'avance la pièce dans laquelle seuls les représentants auront le droit de monter sur scène afin de l'interpréter (une fois le scénario rédigé, les électeurs sont contraints à l'ombre, témoins impuissants du spectacle politique qui se joue devant eux). Le peuple, tel « un être organique et vivant », est perdu dans l'expression du vote : « avec le suffrage universel, le Peuple a parlé,

¹²⁶ Cité dans Balibar, 1989.

¹²⁷ Cité dans Fouchard, 1997.

¹²⁸ Pour Calliclès et d'après A. Fouchard : « la loi était convention ou opinion publique, mais en outre imposée par la majorité des faibles dans son propre intérêt, à l'encontre de l'individu supérieur » (*ibid.*)

sans doute ; mais sa parole, perdue à travers les voies individuelles n'a été comprise de personne ¹²⁹» (Proudhon, 1848).

De cette position naît une aporie puisque théoriquement le peuple est souverain, seul détenteur du pouvoir. Or, il disparaît le temps des mandats pour ne se reformer qu'aux moments électoraux. Ceci pose plusieurs problèmes que nous avons déjà abordés : les calendriers électoraux qui astreignent les citoyens au silence durant l'exercice de leur politique, le principe de liberté des représentants qui peuvent s'ils le souhaitent ne pas appliquer les mesures de leur programme pour lequel ils ont été élus, la non-ressemblance des représentants et de leurs représentés qui entraîne un réel soucis de non-individualisation de la politique (à partir de plusieurs critères : PCS, sexe âge, origines ethniques, *etc.*), une légitimité relative, *etc.* Enfin, la question de la majorité ne saurait nullement être à elle seule l'image du peuple tout entier : la majorité exclut de fait les voix dissonantes des minorités. La question des abstentionnistes (qu'ils soient inscrits ou non-inscrits sur les listes électorales), des votes blancs et des nuls, est balayée par le système législatif de l'État contraignant toute une faction de citoyens à leur élimination post-vote du peuple corps-électeur. Il va sans dire que l'offre politique assujettit aussi les électeurs à faire le choix d'un homme, d'une femme, ou d'un programme qu'ils n'approuveraient possiblement pas dans sa totalité. Les votes *par dépit* et les votes *utiles* contribuent à offrir une majorité d'autant plus factice. Pour T. Hobbes, l'enjeu majeur n'était d'ailleurs pas qu'il y est représentation réelle mais sentiment d'être représenté par les gouvernants. Ce statut constitutionnel finit par se retourner contre la puissance du peuple lorsque les réels décideurs (empiriquement) utilisent la souveraineté symbolique du peuple dans les textes pour asseoir la légitimité de leurs actions. La conséquence de l'écart entre l'intellectualisation de la représentation du peuple et ses pratiques technico-administratives, a pour effet de garantir l'hégémonie des représentants en se référant au mythe du pouvoir des représentés.

Le peuple du *démos* représente donc le bon peuple, ceuli qui participe à la vie publique, vote lors des moments électoraux, et se retire jusqu'au prochain vote du calendrier politique. Ce peuple politisé dans l'institution est perçu positivement, bien qu'il pose problème en matière de souveraineté, comme nous venons de l'observer. En parallèle et de manière plus identitaire,

¹²⁹ Article publié le 26 mars 1848 dans *Le Représentant du peuple* et repris plus tard dans *Solution du problème social*, 1848, in *Œuvres complètes* aux éditions Lacroix, Paris, 1868, p.62.

le peuple peut aussi être affilié symboliquement à l'État-nation, en tant que peuple-patrie. L'on parlera alors de l'émergence de *l'ethnos*.

1.3. Le peuple de l'État-nation : l'ethnos

Le peuple ethnique, *l'ethnos*, représente quant à lui la communauté nationale liée par une langue, une histoire, une culture, des coutumes et des valeurs (voire pour certains, à une religion ou à une ethnie). Renvoyé souvent à une notion de communautarisme (qui peut être contestée à bien des égards), *l'ethnos* ne désigne ni le peuple de citoyens du *démos*, ni le peuple protestataire de la *plebs*, mais est caractérisé à travers des attributs identitaires. Il peut ainsi apparaître par son nationalisme culturel, politique et même donc, ethnique. Ses membres se sentent ainsi liés par leur héritage commun, qu'il soit réel ou imaginé. Ainsi, il apparaît à travers cette notion un sentiment d'appartenance qui peut aller du simple patriotisme, à un nationalisme qui recouvrirait des affects racistes ou de xénophobes. Édouard Will (1965) explique que le terme d'*ethnos* était utilisé par les grecs « pour désigner les groupements humains de caractères différents, et par l'origine, et par l'étendue, et par l'originalité politique, qu'il s'agisse de l'Hellénisme entier, de grands peuples barbares comme les Perses, des habitants d'une Cité ou de tribus insignifiantes » (p.14). Cela renvoyait donc déjà à une hiérarchisation des peuples, entre celui valorisé socialement, de peuple de la *polis*, et les autres tribus dépréciées. Dans sa thèse, Mouminy Camara (2007) explique qu'Aristote dans *Politique* utilise le terme d'*ethnos* « aussi bien pour désigner des peuples grecs qui ne sont même pas organisés en villages, comme les Arcadiens, que des Barbares comme les habitants de Babylone », ce qui marque l'idée de segmentarité, soit, d'une :

« forme de société à laquelle manquent l'intégration, l'autosuffisance et la division du travail, et, surtout, le concept d'institution, véritables signes distinctifs de la polis, s'est maintenue en latin où le terme *ethnicus* désigne les païens et dans la tradition ecclésiastique qui nomme *ethnè* : les nations, les gentils, les païens par opposition aux Chrétiens ». (*ibid.*)

Cette désignation permet ici de noter l'idée selon laquelle *l'ethnos* ne s'avère être qu'une représentation de l'identité d'un peuple telle que des individus s'en font. Dans cette optique le Grand débat national instigué par le Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire sur l'identité nationale en 2009, reposait sur la problématique de faire apparaître un peuple français *ethnos*. L'engagement de nombreux contributeurs à ce grand débat (plus de 20 000 participants sur la plateforme en ligne mise en place par le gouvernement) a conduit Pierre Ratinaud et Pascal Marchand (2012-b) à analyser quelques 18 240 publications en ligne. Ils ont constaté la difficulté absolue à aboutir à une

définition consensuelle de l'identité française. Bien que les groupes d'extrême droite aient été sur-représentés sur les questions liées à l'islam et aux symboles patriotiques, la présence d'une expression de la diversité, qu'elle soit culturelle, historique, religieuse, *etc.*, demeurait réelle au sein des commentaires. Tenter de proposer une représentation de l'*ethnikos* reste donc une entreprise délicate. C'est ainsi que l'on entrevoit alors remarquablement les luttes identitaires qui tendent à le symboliser, des différentes représentations nationales qui s'affrontent. Ces oppositions s'organisent dans l'espace public, portées par les idéologies des hommes politiques, tout autant qu'au sein des sphères non officielles.

Hors de l'État et de son système électoral (ou contre l'État, parfois), le peuple, en inventant ses propres pratiques de participation ou de résistance politique apparaît ainsi aux yeux des institutions (et des dominants) comme menaçant. C'est cette fois-ci du peuple *plebs* dont il est question.

1.4. Le peuple contre l'État : la plèbe

La plèbe caractérise le peuple que l'on oppose communément au *demos*. Ce peuple-là est en effet défini par sa tendance à s'insurger contre les pouvoirs en place, en proposant des méthodes directes de manifestations qui outrepassent les structures définies par l'État.

F. Demichel (*op. cit*) met en avant deux catégories de peuples qui se soulèvent contre l'État, que nous nommerons le peuple des *révoltes structurelles* et le peuple des *luttes conjoncturelles*. La première dimension consiste à appréhender les mouvements de l'opposition qui sont « périodiques » et « programmée » (*ibid.*) Il y a la constitution d'un peuple-événement dans le sens où leurs actions vont rompre avec un ordre établi et provoquer des changements conséquents dans l'appareil étatique et donc à travers le quotidien des citoyens. La continuité du réel est à ce moment-là cassée le temps de réorganiser un projet commun. F. Demichel explique que c'est bien souvent une minorité populaire qui incarne et représente l'ensemble des citoyens de manière organisée (en exemple : les révoltes du *Front populaire* ou de mai 68). La seconde acception du peuple contre l'État développée par la juriste consiste à révéler l'existence de luttes épisodiques qui surgissent dans l'espace public souvent de manière inattendue et qui forment des minorités agissantes en faveur d'une cause précise. Si ces phénomènes de résistance n'ont pas d'impact structurel important sur la vie d'un État, ils contribuent à rendre visible de manière périodique des revendications auprès des instances publiques, mais aussi de l'opinion générale. Face à une carence administrative de corps intermédiaires et aux

affaiblissements des partis politiques partisans traditionnels et syndicats, les mobilisations éparées et impromptues tendent à se multiplier comme actes de résistance aux dysfonctionnements représentationnels des États. Les manifestations telles que *Nuit Debout*, *La Manif pour tous*, les mobilisations contre la Loi travail El Khomri ou contre le harcèlement des femmes à travers l'hashtag *#balancetonporc*, témoignent de ces prises de position fugaces qui, faute d'« institutions de l'interaction » (pour reprendre une expression de P. Rosanvallon, 2002) perdent en force d'action. La Révolution française ayant fait le rejet d'une société d'ordre a contribué directement à l'absence de corporation intermédiaire entre l'État et les citoyens ce qui, d'une certaine façon, affaiblit les prises en considération des revendications minoritaires et des actions militantes de manière descendante (de l'État vers le peuple).

Au-delà de la considération d'un peuple de la démocratie, le tissu social de ce qui a trait à ce dernier est intéressant d'observer. Nous ambitionnons d'explorer ce que le *populaire* renvoie comme images/imaginaires, et en particulier de ce que révèle de sa *culture*.

1.4. Le populaire : double-valence de l'adjectif

Populaire admet une double valence, puisqu'il est à la fois un adjectif relationnel (ce qui permet de lier symboliquement les individus) tout en ayant le pouvoir d'ériger un collectif en peuple. Cependant, le mot est également excluant ou diviseur, puisque ce qui est *populaire* est exclu de ce qui est élitiste, opposant bas et haut de la pyramide sociale (par le distinct).

Dans un premier temps donc, *populaire* caractérise ce qui renvoie au peuple, ce qui lui est commun et répandu. Ainsi un conte, une chanson ou un plat sont des mythologies¹³⁰, emblématiques d'un peuple et de son identité culturelle. L'adjectif est opposé aux cultures considérées comme savantes des individus plus instruits. Le projet des *Cultural Studies* des années 1960, impulsé par Richard Hoggart, S. Hall ou encore Edward Palmer Thompson, était de dépasser l'idée d'existences de formes de hiérarchisation de la culture qui pouvaient d'ailleurs exister entre une culture dénigrée, considérée de mauvais goût et une culture supérieure, académique. Pour ce faire, ces chercheurs vont s'employer à mettre au jour une culture esthétique et ordinaire du quotidien de la société postindustrielle. R. Hoggart fait ce constat dans *La culture du pauvre* (1957) dans lequel il cherche à prouver l'existence de systèmes de valeurs résistants et opposés par les milieux populaires à travers la création d'un

¹³⁰ Au sens de Roland Barthes.

univers qui lui est propre, qu'il soit revendiqué ou caché (souterrain), minoritaire ou majoritaire, *mainstream* ou *underground* (voire contestataire). La culture populaire peut alors prendre des formes différentes, elle peut se constituer en sous-culture, subculture, contre-culture, mais pas nécessairement, et nous devons prendre à ce stade quelques précautions. En effet, par exemple, la subculture renvoie à la culture d'un groupe minoritaire par rapport à un autre groupe dominant. Marginales, les subcultures peuvent à la fois être considérées comme populaires, ou élitistes¹³¹. Ayons ainsi à l'esprit qu'une *subculture* demeure ambivalente (populaire, élitiste, et/ou dans sa contradiction même pouvant mêler plusieurs codes.) Les analyses des subcultures¹³² et des contre-cultures tiennent ainsi à révéler les processus de formation de défenses collectives face aux biens industriels et culturels qui leurs sont imposés. Les contre-cultures sont à cet effet pour les *Cultural Studies* des sous-cultures de la résistance, consciemment opposées à la culture dominante/légitime. À travers une posture sémiotique, Dick Heddige (1979) offre une analyse intéressante des phénomènes d'emprunts, de détournements et de stylisations des objets dans la construction identitaire de certaines catégories populaires¹³³.

Ces phénomènes d'appropriations et de détournements de biens et de symboles au sein des classes populaires peuvent également être mis en parallèle avec le concept de « braconnage culturel » développé par M. de Certeau (1980). Par des actions de résistances et de subversions, les milieux populaires font preuve de créativité et de ruses en détournant les usages proscrits des biens qui leur sont contraints afin d'imposer leurs propres pratiques. La culture pop ou *pop*

¹³¹ Illustrons un instant notre propos par un exemple. Le peintre new-yorkais Jean-Michel Basquiat entre en résidence en 1980 à la *Factory*, dans un pays raciste. Le jeune afro-hispano-américain (il est d'origine haïtienne et portoricaine) exprime sa souffrance identitaire et militante à travers des personnages historiques et contemporains peints, telle la figure ironique du *negro policeman*. Son engagement se lie aussi à celui de son ami Andy Warhol avec qui il n'aura de cesse de se moquer du consumérisme et de la société capitaliste, en détournant des slogans, logos de marques ou en faisant de son pseudonyme avec Al Diaz « SAMO© » une forme de *copyright*. Ses travaux sont critiqués et sa personne est la cible de préjugés raciaux : on l'accuse de peindre – gribouiller – comme un enfant ou de manière sauvage, primitive, et l'on considère que sa célébrité n'est due qu'à sa couleur de peau et/ou à un physique séduisant. L'œuvre du néo-expressionniste, chef de file de la culture *underground* américaine, prouve bien qu'une subculture n'est pas nécessairement populaire, mais peut, au contraire, être élitiste. À travers la *Factory*, les célébrités américaines et la jet-set blanche new-yorkaise côtoyaient et adoraient les jeunes artistes émergents différents d'eux socialement, ethniquement et culturellement.

¹³² Nous préférons parler de *subcultures* (d'après le terme de Dick Hedbige) pour désigner les *cultures subalternes* plutôt que de *sous-cultures* dont le terme légitimise et s'intègre au sein d'une vision hiérarchique de la société.

¹³³ Style néo-édouardien des *Teddy Boys* à redingotes en velours et cheveux gominés, élégance britannique et costumes chics chez le *Mods* à scooters qui s'approprient la parka kaki militaire, *Dr. Martens* et perfecto rock en cuir accessoirisé d'épingles à nourrice, badges et têtes de mort chez les *Punks*, tête rasée et *blue-jeans Levi Strauss*. Le style vestimentaire devient ainsi un moyen d'exhiber les codes de ces groupes identitaires aux dépens de leurs destinations et/ou usages premiers. En France, les émeutes des cités de 2005 rendent visibles sur petits petits écrans l'effigie du crocodile *Lacoste* sur les vêtements, polos, blousons et joggings, de nombreux insurgés. La marque, traditionnellement destinée aux classes aisées et milieux sportifs voit son image ternie aux yeux de sa cible *BCBG*, associée aux jeunes émeutiers des quartiers populaires de banlieues. En perte de vitesse, elle est contrainte de remodeler sa stratégie de communication afin de toucher à nouveau sa clientèle traditionnelle.

culture est ainsi souvent pensée à destination des milieux populaires comme des biens facilement accessibles et qui plairaient au plus grand nombre ; elle est notamment permise par l'industrialisation de la société et la production d'objets en grandes séries. Aussi, il est intéressant d'observer que certains styles musicaux par exemple (le blues, le rap, le rock, le jazz, *etc.*) ou courants d'arts plastiques (l'impressionnisme, la bande dessinée, le cubisme, l'abstractionnisme, le *street art*, *etc.*) qui ont souffert à leurs débuts de formes de rejet, finissent par être reconnus et par passer progressivement dans le champ (pour certains d'entre eux) de la culture légitime, adoubée par les critiques spécialistes, puis par la classe dominante.

Dans l'étude de la culture populaire, deux approches se font face : celle des *cultural studies* et celle des théories de la légitimité. R. Hoggart (1957) propose une analyse compréhensive (voire ethnographique) des cultures populaires, entre « misérabilisme et populisme », écrit Paul Rasse (2009, pp. 53-57). La démarche consiste à tenter d'appréhender les dispositifs à la fois de domination et de résistance des cultures, mais aussi des constructions identitaires des sous-cultures par des travaux de « stylisation et de bricolage qui fonctionne(ent) par emprunt et par référence aux cultures parentales d'un côté, à la culture dominante de l'autre » (Pasquier, 2005).

« Hoggart parle de « consommation nonchalante » ou « d'attention oblique » pour caractériser la relation des classes populaires à la presse ou à la radio. En développant en 1977 l'hypothèse d'une lecture oppositionnelle, Hall va évidemment plus loin. Mais surtout, on peut se demander avec Erik Neveu et Armand Mattelart, si « les dérives populistes identifiées à la fin des années 1980 n'ont pas quelques antécédents dans une distribution généreuse de la qualité de résistance à un ensemble de pratiques et traits culturels populaires qui peuvent aussi s'interpréter comme une acceptation résignée de la domination, un aveu d'impuissance derrière la dérision ou l'insolence (Neveu et Mattelart, 1996) » (Pasquier, 2005).

L'idée de résistance prévaut dans cette optique, les cultures populaires ou sous-cultures parviennent à créer leur propre « univers de sens » permis par la formation d'un « système de valeurs » qui leur est propre (*ibid.*, 2005).

Au contraire, P. Bourdieu va proposer une autre approche de recherche, il va dès *Les Héritiers* de 1970, co-écrit avec Jean-Claude Passeron, mais aussi dans *Esquisse d'une théorie de la pratique* (1972), *La Distinction* (1979) ou encore dans *La Domination masculine* (1998), chercher à analyser le haut de la pyramide comme vecteur de renforcement symbolique de domination : « Le schéma proposé [par P. Bourdieu] repose sur une hiérarchie rigide qui postule une forte hétéronomie de la culture dans les milieux populaires » (Pasquier, *op. cit.*) Ici, la culture populaire est soumise à la domination des classes sociales supérieures (de la culture légitime, donc), elles sont empêchées, mises à l'écart et les classes moyennes et basses en viennent, elles-mêmes, à s'auto-exclurent de ces productions (elles finissent par reconnaître

que, par exemple, l'opéra ou le jazz ne sont pas pour elles, *a contrario* de certains biens et services de grande diffusion comme la télévision, les romans policiers, *etc.*) Ces choix et phénomènes d'inclusion/exclusion sont bien sûr pour P. Bourdieu la conséquence de l'*habitus* lié au milieu dans lequel les individus évoluent.

Dès lors, lorsque l'on parle de *culture*, nous ne sommes pas face à un concept stable ou naturel, mais bien à une idée construite à partir de représentations sociales, « de symbolisations par rapport au réel » (Baetens, 2005). Pour Jan Baetens, la culture populaire en soi n'existe donc pas vraiment, mais l'utilisation du recours à cette dernière est éclairante quant aux positionnements idéologiques de ceux qui l'emploient :

« Le grand intérêt des études culturelles n'est pas d'avoir plaidé la cause de la culture populaire (bien d'autres l'avaient fait avant elles), mais d'avoir montré que la culture populaire n'existe pas et que les manières d'en parler sont tout sauf innocentes. En effet, pour les études culturelles on ne peut connaître la culture populaire qu'à travers les représentations qui s'en donnent. De plus, ces représentations de la culture populaire ne sont jamais construites de l'intérieur : ceux qui « vivent » la culture populaire ne sont jamais ceux qui en (re)construisent la représentation. Depuis qu'on parle de culture populaire (*grosso modo*, dans la vision la plus répandue de nos jours, depuis l'irruption de la première révolution industrielle), c'est toujours de l'extérieur qu'on en parle, que ce soit pour en donner une image idyllique et pastorale ou pour en dénoncer les turpitudes et les dangers. Cependant, l'enjeu politique de ces discours est toujours le même : minimiser autant que possible l'importance de la culture ouvrière qui commence à se manifester de manière visible, et visiblement gênante, au moment de l'industrialisation et dont les caractéristiques majeures (goût du divertissement, appel aux instincts les plus « bas », notamment) menacent les évidences de la culture dominante ». (*Ibid.*, 2005).

Par ailleurs, l'adjectif *populaire* semble faire office d'argument politique (lorsque *populaire* renvoie au *peuple*) puisque ce dernier a été utilisé dans de nombreux noms à partir d'un sens valorisant, au sein des partis politiques : le *Front Populaire*, l'*UMP (Union pour un Mouvement Populaire)*, les *Partis Populaires* espagnols et belges, au sein de noms d'entreprises (la *Banque Populaire*), d'associations et d'organisations (le *Secours Populaire*, l'*Université Populaire*, le *Théâtre National Populaire*) ou encore de médias (*Le Populaire du Centre*). Dans ces cas-là, l'adjectif apporte aux marques et aux organisations une plus-value dans l'image qu'elle souhaite transmettre : ses messages et ses valeurs (bien qu'il faille prendre garde à ce vers quoi l'adjectif renvoie ici.) En effet, il demeure une confusion due à la polysémie du terme qui peut tantôt renvoyer à un capital socioéconomique, tantôt à un capital symbolique (comme nous l'avons jusqu'ici évoqué).

Sociologiquement, le thème des *classes populaires* est progressivement venu remplacer celui, bien plus marqué indumentairement, de la classe ouvrière (niveau économique) et qui englobe une partie de la population subissant la domination des plus aisés (Siblot, Cartier, Coutant I., Masclet, Renahy, 2015), ainsi que des effets d'exclusions symboliques (Schwartz,

2011). Il n'est donc pas rare de voir l'utilisation des dénominations génériques *classe ouvrière* et *classe populaire* utilisées comme équivalentes l'une de l'autre. D'ailleurs, face à la baisse du nombre d'ouvriers due à la robotisation de la société et à la mondialisation (délocalisations)¹³⁴, l'on parle aujourd'hui de « nouveaux prolétaires » (Abdelour, 2012) pour caractériser cette tranche de la population qui comprend désormais plusieurs types de travailleurs à faible salaire (travailleurs précaires, ouvriers, employés, salariés qualifiés, agriculteurs, travailleurs indépendants, femmes et immigrés, *etc.*), et qui, contrairement à la classe ouvrière ancienne, n'ont pas de conscience de classe. Annie Collovald et Olivier Schwartz (2006) parlent d'ailleurs d'une conscience de classe triangulaire et non plus binaire, avec l'apparition d'un *nous* pris en sandwich entre deux France du haut et du bas. C'est bien l'hétérogénéité qui frappe dans la catégorisation de ce groupe au sein duquel les membres ont des styles de vie variés et apparaissent désaffiliés politiquement. Alors que la classe ouvrière était plus uniforme dans le mode de consommation, dans son rapport au quotidien, à sa culture, mais aussi au territoire, les classes dites populaires n'ont pas de conscience partagée liée à une appartenance, à du *commun* (Siblot Y., Cartier M., Coutant I., Masclet O., Renahy N., *op. cit.*) Cependant, ces disparités n'empêchent pas d'être reliées par ce qu'O. Schwartz (1998 ; 2011) appelle des « formes de séparation culturelles » par rapport aux groupes dominés.

Ajoutons comme dernier exemple celui des *quartiers populaires*, expression qui renvoie dans l'imaginaire social à des lieux périurbains au sein desquels vit une population défavorisée et souvent considérée comme étant majoritairement issue de l'immigration ; ces endroits apparaissent bien souvent dépeints comme sensibles, violents où règnent les trafics de drogue. Ici, c'est bien la représentation d'un *infrapopulaire* qui opère et qui est marquée par une dissolution des liens sociaux au sein de deux territoires. Nous pourrions le rapprocher de la notion de *lumpen* (« lumpenprolétariat ») de K. Marx (1848), qui renvoie à un prolétariat apolitique, celui d'individus socialement déclassés : les voyous, les délinquants, les mendiants, *etc.* (il désigne le « pourrissement passif des couches les plus basses »). Pour K. Marx, cette catégorie sociale n'a pas de conscience de classe et ne peut, de ce fait, s'organiser politiquement par la lutte. Bien plus encore, elle aurait intérêt à ce que la situation reste telle quelle puisque sa survivance dépendrait de la classe dominante, alors que, dans un même temps, les élites peuvent user de leur représentation marginale et disloquée dans l'espace public comme stigmaté des semeurs de trouble. Alors que tous finissent par s'aligner contre, elle devient alors une engeance :

¹³⁴ 20,3% d'ouvriers en 2016, contre 38,7% en 1968 (sur la population active totale).

« Il faut qu'un ordre particulier soit l'ordre du scandale universel, l'incarnation de la servitude universelle ; il faut qu'une sphère particulière de la société représente le crime notoire de toute la société, de sorte que de se libérer de cette sphère apparaisse comme l'universelle libération de soi » (Marx, 1844, p. 105).

Ainsi, dans l'histoire, plusieurs groupes ont pu revêtir ce statut de *lumpenproletariat*. Aux États-Unis, les *(Poor) White Trash*^{135, 136} sont la représentation mythique de la figure du *petit blanc*. Dénomination péjorative de prime abord, dont l'origine connue de l'épithète proviendrait des premiers esclaves blancs dans les années 1830¹³⁷, ils désignent littéralement la *raclure blanche*, les *sales blancs*, et plus généralement, la culture basse qui y a depuis été associée (la *white trash food*, la *white trash TV*, les *white trash beauties*, etc.) Sylvie Laurent (2009) parle d'une « personnification honteuse des échecs impensables d'une population "racialement" destinée à prospérer ». Derrière le stigmate du *white trash* est pointée du doigt une population blanche dont les modes de vie seraient pour ses accusateurs, proches de ceux des populations afro-américaines (c'est-à-dire des minorités, et originellement, des esclaves noirs). En effet, en plus de vivre dans la misère et l'insalubrité, il s'agirait d'individus caractérisés comme violents, grossiers, racistes, en surpoids, alcooliques et drogués, incestueux, voire consanguins, (avec beaucoup d'enfants), *clay eaters* (mangeurs d'argile). Pour les *wasps*, ces Américains *bouseux* représentent le bas de l'échelle de leur société, ils sont de véritables parias. Un tel mythe permet selon S. Laurent de chercher discursivement et cognitivement, dans un pays récent qui s'est construit sur l'immigration, la colonisation et l'extermination des Amérindiens, de construire son identité (*ibid.*), en opposant les *vrais* Américains, les *natives* et les *grassroots*¹³⁸ (les individus moyens) aux *white trash*. Pour elle, la stratégie américaine est différente de la conception marxiste européenne qui vise pour le patronat à utiliser l'argument racial pour désunir les classes laborieuses et se déchirer entre elles. Dans le cas états-unien, la société est construite stratégiquement en opposant les blancs d'un côté aux noirs de l'autre. Les *white trash* renvoient alors au fantasme d'une population pauvre qui, si elle est (visiblement) pauvre, ne

¹³⁵ L'écrivain James Roberts Gilmore, dans son carnet de voyage *Down in Tennessee, and back by way* (1854), parle de « *mean white* » (le *blanc moyen*).

¹³⁶ D'autres figures du blanc existent comme les *rednecks*, les *plain folks* (les *gens ordinaires* ou les *hillbillies* (traduire par « les Bill qui vivent dans les collines » pour désigner l'américain blanc moyen, habitant l'Alabama campagnard, sans ressources financières et stigmatisé tel un *péquenaud*). Les *rednecks* (*nuques rouges*) sont les plus proches des *white trash* : il s'agit de la figure du blanc du Sud, un campagnard, rustre, sous-éduqué (voire dégénéré) et très chauvin. Le *redneck* est donc généralement associé à un personnage extrêmement raciste et intolérant qui arbore chez lui ou en public fièrement le drapeau confédéré. Le *plain folk* ne souffre pas, quant à lui, d'une image dénigrante, la dénomination désigne pour Wilbur Joseph Cash dans *The Mind of the South* (1941), un « brave type bien de chez nous ».

¹³⁷ S. Laurent (2011) retrouve dans des correspondances mondaines de 1833 de l'actrice londonienne Fanny Kemble ce surnom donné aux serviteurs.

¹³⁸ Les populations ou partis politiques qui se disent *grassroots*, se revendiquent *de la base*, d'un niveau local, ils utilisent l'autogestion communautaire et des systèmes décisionnels ascendants et/ou horizontaux.

peut certainement être en réalité que métissée, *bâtarde*. S. Laurent explique encore que dans l’imaginaire américain il n’y a pas de pauvre, seulement une classe moyenne, et que, plutôt qu’avoir à accepter cette réalité sociale de la pauvreté d’une partie de ses citoyens, ce genre de récit a émergé afin de justifier (de donner du sens à) la pauvreté de certains Américains blancs¹³⁹.

Cela nous mène donc à finir par constater que des groupes dits *populaires* sont victimes de condescendance et que, si les stratégies de dénigrement comme nous venons de le voir se révèlent différentes en Europe et en Amérique, elles servent aussi à alimenter des imaginaires et à servir la domination de groupes sociaux par le biais de systèmes de médiation.

La question du populaire et notamment de la culture populaire mérite ainsi d’être analysée à travers le prisme des médias, en tant que corps intermédiaire de diffusion des modèles socioculturels, que la recherche scientifique a peu discuté (Pasquier, 2005) :

« La sociologie de Bourdieu envisage un seul mode de diffusion, du haut vers le bas de l’échelle sociale. La sociologie de la culture américaine, à l’inverse, envisage les cultures sur un mode d’équivalence horizontale qui tend à aplanir tout effet de domination. Les travaux sur les sous-cultures des *Cultural Studies* ont privilégié les approches localisées, ce qui laisse entière la question de la capacité des modèles étudiés à gagner ou influencer d’autres milieux sociaux » (*ibid.*)

L’étude du champ médiatique est d’autant plus pertinente qu’elle permet de rendre compte de systèmes de représentations sociales qui se meuvent au sein de la société et qui entraînent des effets de qualification et de disqualification des groupes sociaux par différents procédés. La question du populisme est symptomatique justement d’utilisations discursives d’un terme qui contribue à projeter des représentations médiatiques, mais aussi à appuyer tout un système d’abstractions *autour et sur* ce vers quoi il renvoie.

1.5. Populisme, populismes, populistes

Populisme. Voilà un mot qui n’en finit pas d’être employé par les médias tout comme au sein de la classe politique. Les sondages puis les résultats du vote législatif du 5 mars 2018 en Italie témoignent assez aisément de l’appropriation à tout va de ce mot-valise : dans *Arte Info* : « Les populistes et l’extrême droite en tête » (1^{er} mars 2018) ; « l’extrême droite et les populistes en tête » titre *Libération* (05 mars 2018) ; « Après les élections en Italie, l’Europe

¹³⁹ Notons un instant qu’à l’instar de termes dépréciatifs comme *nigga*, plusieurs blancs se sont emparés de l’étendard *white trash* et ont contribué à l’émanciper positivement. Eminem, dans sa chanson « *W.T.P.* » (pour « *White Trash Party* ») (issu de l’album *Recovery* de 2010) revendique la qualification, alors qu’il reprenait déjà les thèmes de la pauvreté dans son film *8 Miles* (le rappeur a grandi seul dans un mobile-home avec sa mère Debbie, maltraitante, alors que son père, violent, alcoolique et toxicomane les a abandonné alors qu’il avait un an).

devient-elle populiste ? » questionne *France Culture* (06 mars 2018) ; du côté de *France Info*, le média annonce : « Italie : le triomphe du populisme » (05 mars 2018) et dans *Courrier International*, nous lisons : « Élections italiennes : un raz-de-marée populiste » (05 mars 2018). Face à ce terme surutilisé par les journalistes ou hommes politiques, difficile de cerner l'intention de ses usages ni ce qu'il désigne réellement. Flavia Freidenberg (2007) a d'ailleurs recensé plus d'une centaine de définitions de ce « non-concept » (Couffignal, 2013). E. Laclau (1979), pour définir le terme, parle d'un « concept insaisissable autant que récurrent » :

« Peu de termes ont été aussi largement employés dans l'analyse politique contemporaine, bien que peu aient été définis avec une précision moindre. Nous savons intuitivement à quoi nous nous référons lorsque nous appelons populiste un mouvement ou une idéologie, mais nous éprouvons la plus grande difficulté à traduire cette intuition en concepts. C'est ce qui a conduit à une sorte de pratique ad hoc : le terme continue d'être employé d'une façon purement allusive, et toute tentative de vérifier sa teneur est abandonnée ». (p. 143)¹⁴⁰.

En réalité, l'héritage du populisme pour l'historiographie est vaste, plusieurs territoires et moments historiques semblent se rattacher à la notion. En Russie d'abord, au 19^e siècle, serait apparu un populisme issu des *narodniks*, sous les règnes d'Alexandre II et III. Influencé par les travaux d'intellectuels de la classe moyenne et notamment des écrivains Nikolai Tchernychevski, Alexandre Herzen et Nikolai Mikhaïlovski, le mouvement *narodniki* s'élève en faveur d'un mouvement révolutionnaire socialiste, contre le tsarisme, et dont l'objectif était de favoriser l'émancipation de la paysannerie et des artisans, ruinés par le capitalisme. La deuxième conception généalogique du populisme remonte quant à elle aux années 1940, en Amérique latine : il s'agit du péronisme. Le mouvement national justicialiste est l'exemple pour nombre de spécialistes de l'accession au pouvoir du populisme, avec le coup d'État de 1943 (Rouquié, 2006). Le mouvement qui s'est positionné contre l'oligarchie conservatrice en place et ses institutions, trouvait le soutien du prolétariat grâce à sa politique de redistribution économique de 1946 à 1949 qui s'élevait à 47% du PIB la dernière année, avant, durant la deuxième phase de son gouvernement, de faire virer l'Argentine vers une politique très autoritaire¹⁴¹. En France, les mouvements nationalistes des Boulangismes et Pujadismes sont aujourd'hui parfois considérés comme des doctrines à la frange du système politique traditionnel, tout comme certains mouvements de *farmers* aux États-Unis (*les People's Party*¹⁴²), à la fin du 19^e siècle. Mais une politique qui s'érige pour l'émancipation des peuples

¹⁴⁰ Cité dans Taguieff, 1997.

¹⁴¹ Ce populisme est relié à d'autres politiques latino-américaines : le gétulisme de Getulio Vargas au Brésil, le caudillisme de Carlos Menem en Argentine, et les politiques libérales de Fernando Collor de Mello (Brésil), d'Alberto Fujimori (Pérou) et socialiste de Hugo Chavez (Venezuela) (Charaudeau, 2011).

¹⁴² Le *People's Party* (« Parti populaire » ou « Parti populiste ») est un parti politique agraire apparu dans les années 1890 au Sud et à l'Ouest des États-Unis.

contre une institution en place (ou en position de défiance vis-à-vis de cette dernière) ne peut être réduite à un tel étiquetage, nous proposons donc par suite, de dénoncer ces utilisations périlleuses, qui réapparaissent aujourd'hui avec l'apparition de *leaders* politiques comme Donald Trump, Vladimir Poutine, Jarosław Kaczyński, Viktor Orbán, Rodrigo Duterte ou Recep Tayyip Erdoğan. La partie suivante sera donc à visée dialogique, nous chercherons à observer pourquoi l'utilisation du mot n'est pas exempte d'axiologie, alors que les sciences sociales cherchant à étudier le phénomène ne sont pas toujours parvenues à appréhender la notion dans sa complexité ou tout du moins, à s'entendre sur ce qu'il désigne.

1.5.1. Un mot-valise disqualifiant

Nous chercherons donc ici à discuter les usages des mots et adjectifs populisme(s)/populiste(s).

Le premier constat que nous pouvons tirer de l'utilisation du terme est que le mot *populisme* ou que son adjectif *populiste* sont évoqués défavorablement par l'ensemble des médias, comme nous avons pu l'observer précédemment avec les titres concernant les résultats des élections législatives d'Italie de mars 2018. Disqualifier un adversaire en le nommant *populiste* révèle une subjectivation du discours (Paveau, 2012) qui profite de l'indéfinition de la notion : c'est « la définition sémantique négative du terme et de la notion qui prédomine dans les discours » (Paveau, *ibid.*) Marie-Anne Paveau développe cette idée à partir d'une étude contextuelle des usages du terme, à travers une évaluation sémantique et associative de ce dernier : cooccurrences de mots déploratoires, métaphores de la maladie, formes morphologiques de la négation, *etc.*, qui conduisent dans certains cas à objectiver, voire à naturaliser le sens dévalué (*ibid.*)

La deuxième remarque tient au fait que les médias traditionnels, s'ils s'accordent à l'unanimité sur l'emploi du terme, laissent rapidement entrevoir des disparités dans la désignation qu'ils s'accordent à donner : pour certains, il s'agit de la victoire *des* populismes, pour d'autres, le parti populiste est celui du *Mouvement 5 étoiles* rangé à l'extrême gauche ou celui de la *Ligue* d'extrême droite. Le capharnaüm est entier et il va sans dire qu'avant d'utiliser de manière si prononcée et fréquente un tel terme, peu se sont accordés pour proposer une définition arrêtée, (et propre à une rédaction), comme si ce qu'il recouvrait allait de soi. Pourtant, il peut être assigné dans l'esprit des récepteurs à de multiples objets. Face à ce vide définitionnel, *Le Monde* accorde en 2018 un article nommé *Du bon usage du mot « populisme » dans « Le Monde »* dans lequel le journaliste et médiateur Franck Nouchi, pris à parti par une

lettre d'un lecteur demandant plus d'explicitation face à l'usage du concept, fait l'aveu suivant¹⁴³ :

« Depuis quelques mois, la lecture du *Monde* peut en effet parfois donner le tournis. Pas un jour sans que des personnalités aussi différentes que Recep Tayyip Erdogan, Donald Trump, Sebastian Kurz, Viktor Orban, Jaroslaw Kaczynski, Giuseppe Conte, Milos Zeman, Andrej Babis, Andrés Manuel Lopez Obrador, Nicolas Maduro, Marine Le Pen ou Jean-Luc Mélenchon, la liste est loin d'être exhaustive, se voient qualifiés de « populistes » dans des articles ou dans des titres. »

L'article, qui propose un état des lieux des différentes définitions et du rapport qu'entretiennent plusieurs journalistes avec l'usage de ce terme est intéressant à plusieurs égards : 1/ il pointe du doigt le flou définitionnel de la notion. 2/ Il rappelle le poids historique du mot difficilement applicable aux problématiques contemporaines. 3/ Il explique qu'il reste compliqué de s'accorder à utiliser les termes populisme(s)/populiste(s) pour caractériser des modes de gouvernance partout dans le monde (les enjeux territoriaux étant différents). 4/ Les journalistes Thomas Wiener et Solenn de Royer sortent du manichéisme *partis extrêmes = populistes* en expliquant que de leur point de vue, d'autres modes de gouvernements, à l'instar du macronisme, ont une « composante populiste, dans sa façon de dénigrer les corps intermédiaires, de s'en prendre à la presse, dans son rapport compliqué, aussi, au parlementarisme » (T. Wiener) ;

« Élu sur une vague dégaïste, Emmanuel Macron, qui s'oppose au "système", et qui contourne les corps intermédiaires, est porteur lui aussi d'une forme de populisme. Il pousse le paradoxe jusqu'à jouer sur des ressorts "populistes" pour échapper à la vague "populiste". Et pourtant, ça n'aurait aucun sens de le rapprocher d'un Mélenchon qui défend une vision populaire de la nation, à la Jaurès, ou d'une Marine Le Pen, qui s'adresse à la sensibilité identitaire du peuple. Ce mot-valise est ambigu et peu pertinent pour décrire la pluralité et la richesse des cas » (S. de Royer).

5/ Il confesse à travers l'aveu du correspondant Jérôme Gautheret que l'usage qui en est fait par les journalistes est bien trop souvent idéologique :

« le mot "populisme", tel que nous l'employons, me semble plus relever du jugement moral que de la qualification politique. En l'utilisant de la même manière qu'on employait "démagogue" il y a une génération, je suis persuadé qu'on parle plus de nous que de l'objet qu'on cherche à décrire. C'est ça, me semble-t-il, qui irrite le plus les lecteurs – du moins d'après les mails que je reçois régulièrement à ce sujet. »

6/ Enfin, il admet que l'utilisation imparfaite du qualificatif répond à une difficulté à désigner des régimes « d'apparence démocratiques, mais avec des tendances autocratiques qui apparaissent un peu partout dans le monde, y compris en Europe » (Sylvie Kauffman, directrice éditoriale du *Monde*).

En guise de paraphe, l'article se clôt par la phrase suivante : « La conclusion s'impose d'elle-même : n'utilisons les mots *populiste* et *populisme* qu'avec parcimonie ! » Il est dommageable qu'après des commentaires de qualité sur l'usage approximatif et axiologique du terme,

¹⁴³ Consultable sur : https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/07/04/du-bon-usage-du-mot-populiste-dans-le-monde_5325712_3232.html

l'article, ne proposant pas son propre cadre définitionnel, ne fasse qu'inciter à réduire son recours. De plus, après une rapide requête sur la base de données *Europresse*, nous avons voulu savoir si, après cette injonction pour en faire un usage parcimonieux, l'emploi du substantif et de l'adjectif avait bel et bien diminué. Les résultats que nous trouvons prouvent qu'au contraire ces mots ont plus été employés dans les colonnes du journal l'année suivant cet article du 18 juillet 2018, que l'année l'ayant précédée. Sur la période s'écoulant du 17 juillet 2017 au 17 juillet 2019, le mot *populisme* a été utilisé au sein de 189 articles et *populiste*, au sein de 261. Pour l'année suivante, du 19 juillet 2018 au 19 juillet 2019, 277 articles ressortent avec, à l'intérieur, le terme *populisme* et pour 649 articles avec l'adjectif qualificatif. Si l'on fait une recherche sur 10 ans (les années précédentes à l'article du 18 juillet 2018 et l'année suivante¹⁴⁴) de la fréquence d'utilisation de ces mots, on remarque que de plus en plus d'articles dans lesquels ils sont utilisés apparaissent (*cf.* schéma ci-dessous).

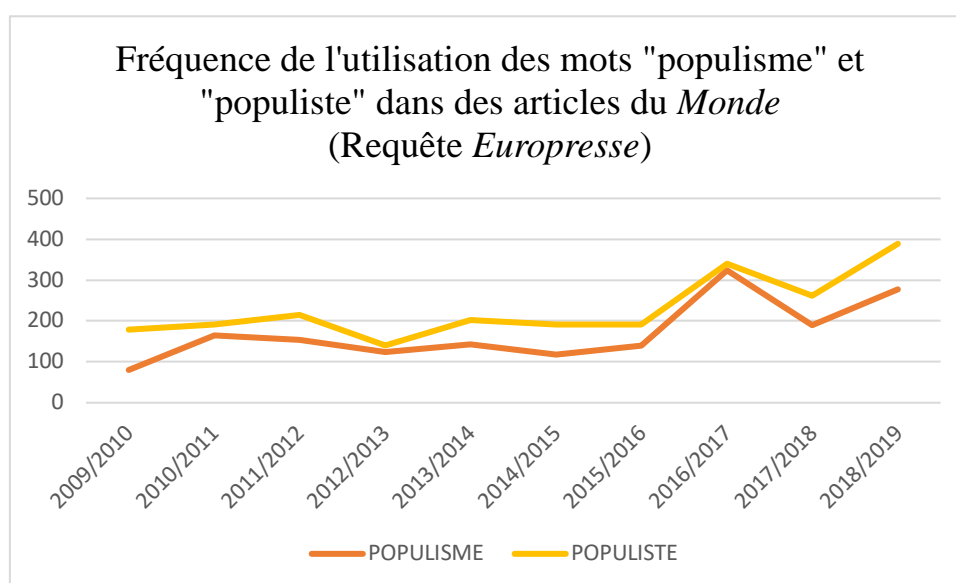


Figure n°6. Graphe temporel de l'usage des mots « populisme » et « populiste » dans *Le Monde* (période 2009-2019)

Le nombre d'article contenant ces mots augmentent donc, ce qui vient confirmer une tendance accrue de l'utilisation de ces termes, avec un record sur la dernière année pour la période 2018/2019 pour l'usage de l'adjectif « *populiste* » dans les articles du quotidien.

¹⁴⁴ Nous supprimons volontairement de ce calcul le jour de l'article du 18 juillet 2019 et calculons le nombre d'utilisation de termes sur la période du 19 juillet 2018 au 19 juillet 2019 et des années précédentes le 18 juillet 2018 : du 17 juillet de l'année *a* au 17 juillet de l'année *b*.

Bien évidemment, cette augmentation va de pair avec ce que les journalistes observent et nomment la « montée des populismes européens ». Si souvent évoquée, elle semble renvoyer à des caractéristiques particulières comme à des positionnements identitaires/nationalistes, un euroscepticisme¹⁴⁵, un rejet des élites ou encore une méfiance de la classe politique dirigeante. Une telle approche revient à avancer l'idée que le populisme désigne une sorte de positionnement politique particulier, à tel point que, comme le soulignent Langue et Manero (2013), « les organismes économiques internationaux eux-mêmes en viennent à qualifier de "populistes" les politiques économiques qu'ils [Silvio Berlusconi, Fernando Collor de Mello, Alberto Fujimori, Hugo Chávez, ou Barack Obama] remettent en question ». Or, il va sans dire que traiter Marine Le Pen, Jean-Luc Mélenchon, R. T. Erdogan, Nicolas Sarkozy, V. Orban, Beppe Grillo, Pablo Iglesias, D. Trump ou Aléxis Tsípraz de « populistes » revient à mettre au sein d'une même corbeille une variété d'idéologies politiques antagonistes et qui s'affrontent sur différents positionnements doctrinaux. Certains en viennent même à proposer des définitions-consensus qui caractérisent non pas la politique ou les idées, mais la personnalité de l'homme ou de la femme qui les énonce, dans son discours (sauf que, l'on ne parle pas ici de *discours* populiste, mais bien d'*individu/homme* politique populiste). Kurt Weyland (2001), par exemple, cherche à clarifier le concept en limitant l'application du terme au « leadership "personnaliste" faisant appel, sans médiatisation ni institution aucune, à des masses hétérogènes peu organisées ». Là encore, cette approche occulte une diversité bien plus complexe.

Le problème concerne donc l'attribution du qualificatif tantôt à une sorte d'idéologie, tantôt, non plus à un positionnement politique, mais au césarisme d'un homme. En effet, de manière courante, le populisme qualifie soit un homme politique, soit un parti, soit une doctrine faisant appel au peuple. Or, la question qui se pose ici est qu'est-ce que « faire appel au peuple » ? Du point de vue de la rhétorique (voir Taguieff, 1984 ; Charaudeau, 2011 ; Mayaffre, 2013), le charisme d'un homme et la force de son discours peuvent être qualifiés de *populistes* tant il parviendra à soulever les passions des foules (dans ce cas, les récepteurs sont considérés comme des foules incapables de faire preuve d'un sens logique de raisonnement, nous y

¹⁴⁵ Un rapport de 2011 (signé par M. Hurard) issu d'un *Think Tank* européen *Pour la Solidarité*, intitulé *La montée des populismes en Europe* déclare : « Les partis populistes sont fortement eurosceptiques : rejet des élites technocratiques de Bruxelles, rejet de l'UE qui menacerait les identités nationales, remise en cause de la monnaie européenne et de la construction européenne. [...] Les partis populistes partagent donc des thèmes communs : le rejet des élites, la xénophobie/l'islamophobie, le nationalisme, le repli identitaire face à un patrimoine menacé, l'euroscepticisme.» (p. 10).

Consultable sur :

http://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/09_2011_affairesociales_monteedespopulismeseneurope.pdf

reviendrons plus tard). Cette approche est discutable, il y a bien sûr des éléments qui peuvent être répertoriés comme caractéristiques d'un discours populiste dans un contexte socio-économique précis, dans la personnification et la mise en scène d'énoncés politiques. À partir d'une définition du populisme proposée par le *Larousse*, comme « une attitude politique consistant à se proclamer du peuple, aspirations profondes, de sa défense contre les divers torts qui lui sont faits », P. Charaudeau (2011) montre bien que cette description est identique avec un discours de politique en général, qui repose sur des stratégies de persuasion et qui utilise différents registres de rhétoriques pour toucher un public destinataire : « dans ces conditions, le discours populiste peut être envisagé comme un simple avatar du contrat politique, comme une stratégie de manipulation, dans la mesure où il manie les mêmes catégories que celui-ci » (*ibid.*) Pour dépasser la difficulté à distinguer discours politique et discours politique-populiste, P. Charaudeau propose d'instaurer une dimension d'« excès », il écrit que le discours populiste utilise des stratégies discursives courantes, utilisées avec « excès » (*ibid.*) : « un excès qui joue sur l'émotion au détriment de la raison politique et porte la dramatisation du scénario à son extrême : exacerbation de la crise [situation de crise et victimisation, exploitation d'un ressentiment et création d'un sentiment d'angoisse], dénonciation de coupables [la source du mal : dénonciation d'un coupable flou : système, machines institutionnelles, lobbies, *etc.*, qui alimentent parfois des thèses complotistes ; groupes sociaux et familles idéologiques], exaltation de valeurs [projet « d'idéalité sociale »], et apparition d'un Sauveur [charisme de l'énonciateur : représentation du peuple, *éthos d'authenticité, éthos de puissance*] » (Charaudeau, *ibid.*) Une première difficulté consiste à caractériser ce qui est de l'ordre de l'« excès ». Cette délimitation délicate pose un problème pour le chercheur pour identifier le moment où un discours peut être envisagé comme excessif, ou pas. D'ailleurs, ce qui nous apparaît *excessif* n'est-il pas lié à la manière dont nous nous représentons subjectivement le monde ? Le risque sera donc trop souvent lié au rapport intrinsèque et intime que ce dernier entretiendra avec son sujet d'analyse. Généralement, au sein du paysage français, ce sont d'ailleurs les candidats qualifiés d'*extrêmes* (là encore, le qualificatif pourrait être discuté), J.-L. Mélenchon et M. Le Pen, qui sont par certains journalistes, éditorialistes ou hommes politiques eux-mêmes dépeints comme *populistes*. *A contrario*, le candidat E. Macron, élu depuis président, fut moins qualifié comme tel durant la campagne présidentielle de 2017¹⁴⁶. Pourtant, en reprenant les axiomes du discours populiste par P. Charaudeau, nous pourrions

¹⁴⁶ Le 19 novembre 2018, E. Macron se définit lui-même comme « populiste », lors d'une réunion à l'Élysée avec des maires : « nous sommes de vrais populistes, nous sommes avec le peuple, tous les jours ».

affirmer que ses proques discours ou que certains de ses positionnements pourraient être qualifiés de populistes.

Là encore, à travers des discours et contre-discours, nous remarquons que même des hommes politiques réputés *médiatiquement* pour ne pas tenir des propos populistes pourraient voir leurs discours caractérisés comme tels en fonction d'éléments qui peuvent se ranger dans ces catégories. Plus compliqué encore, si l'on observe des stratégies de qualification et de disqualification d'E. Macron, l'on remarquera qu'à partir d'un même énoncé, celui peut être rangé dans la catégorie populiste ou non populiste, en témoigne ces exemples que nous avons pu observer :

Énoncé 1 (non-politicien) : E. Macron n'est pas un homme politique populiste, car il se présente comme ne faisant pas parti d'un parti politique traditionnel, ce n'est pas un ancien *politicien*, il est jeune et prône ainsi le renouveau des pratiques militantes traditionnelles.

Contre-énoncé 1 (ex dirigeants politique) : Macron fait partie du système politique puisqu'il a été Ministre de l'Économie sous Valls : contrairement à certains de ses adversaires, il a été au pouvoir au sein d'un Gouvernement.

Énoncé 2 (hors-système) : E. Macron se dit « hors-système », car il est issu de la sphère civile, il a une expertise dans le monde économique car il était banquier d'affaires.

Contre-énoncé 2 (produit du système) : E. Macron représente le système, car c'est un produit du monde de la Finance.

Énoncé 3 (à contre-courant des doctrines gauche/droite) : E. Macron se situe à contre-courant de « vieux » clivages gauche/droite qu'il juge dépassé.

Contre-énoncé 4 (le non-affichage n'est pas l'absence d'idéologie) : Ne pas se situer politiquement est une stratégie politique visant à faire adhérer à ses idées un plus grand nombre d'électeurs de tous bords politiques, en préservant un positionnement idéologique flou, ce qui serait populiste.

Dès lors, le populisme en tant que discours ne peut être affilié à un positionnement politique quelconque¹⁴⁷, ce qui signifierait sinon que seules certaines idéologies politiques auraient le pouvoir d'exalter un peuple ou, dans le cas contraire, que les publics seraient forcément affiliés à des foules primitives à chaque fois qu'elles se trouveraient face à des idées politiques bien précises. Ainsi, l'association systématique qui peut être faite d'un discours politique jugé populiste, à un homme ou à un parti précis constitue un danger et pourrait servir des positionnement idéologiques, hégémoniques, tels que nous pourrions les remarquer à travers des propos journalistiques et/ou politiques. Les chercheurs ne peuvent pas prendre le risque de reproduire ces pratiques sans quoi ils s'inscriraient potentiellement dans la reproduction d'un mépris de classe (Grignon & Passeron, 1990). Affirmer par son discours qu'un parti (par exemple, le *Rassemblement National* ou *France Insoumise*) ou son *leader* (M. Le Pen ou J.-L. Mélenchon) est populiste s'avère simpliste : qualifier un discours de populiste ne peut suffire à

¹⁴⁷ Contrairement d'ailleurs à ce que laisse entendre un discours médiatique global.

désigner son orateur ou sa famille politique de populiste. Ce type de démarche totalisante est délicate pour le chercheur, elle fait glisser l'étude discursive vers le danger de l'affichage idéologique. Néanmoins, si le discours populiste ne se situe pas sur le fond, mais plutôt sur la forme des paroles des rhéteurs, lorsque ces derniers louent les intérêts du peuple et se réfèrent à lui pour justifier de leurs choix et positionnements, alors la filiation à une doctrine ou à un parti politique est d'autant plus délicate. De tels rattachements qui renvoient à des jugements négatifs apparaissent donc problématiques en régime démocratique (Taguieff, 2002).

Résumons ce que nous venons de discuter : le populisme sert parfois à désigner un homme ou un mouvement politique. Il peut se référer à un discours dans sa forme, comme dans son fond. Il désigne les foules réceptrices tout autant que les émetteurs qui s'adressent à elles. Enfin, si les partis considérés comme *extrémistes* sont généralement qualifiés ainsi, aucun système politique précis ne peut être relié au populisme¹⁴⁸.

Par exemple, en France, M. Le Pen, J.-L. Mélenchon et leurs mouvements/partis politiques respectifs sont très souvent qualifiés de *populistes*, notamment vis-à-vis des critiques qu'ils portent sur l'Union-Européennes¹⁴⁹. Le terme unificateur recouvre ainsi des réalités bien trop différentes qui empêchent d'approcher la complexité de la réalité. Ainsi, le constat qui fut fait relativement tôt par les scientifiques (Dorna, 1999, 2006 et 2007 ; Taguieff, 1997 et 2002 ; Rosanvallon, 2011 ; Paveau, 2012 ; Charaudeau, 2016, *etc.*) a été d'affirmer l'omniprésence d'un caractère *opaque* aux usages discursifs de la notion. Malgré ces confusions qui l'entourent, nous ne pouvons nier l'important développement de ce dernier (Ionescu & Gellner, 1969). Alors que l'origine négative de son usage provenait parfois d'une désignation de groupes liés aux mouvances ou aux idées conspirationnistes, aujourd'hui, face à l'hétérogénéité de ce qu'elle tente de désigner, des chercheurs ont essayé de mettre au jour une typologie des populismes, dans leur pluralité.

Pierre-André Taguieff propose ainsi une distinction entre de types de populismes, qui sera reprise par Michel Winock. Les deux visions sont issues de la manière dont le peuple est lui-même représenté, en tant que *démôs* ou en tant qu'*ethnos* (nous avons préalablement détaillé

¹⁴⁸ Aussi, un individu qualifié à la fois de populiste car eurosceptique pourra aussi bien rejeter l'affiliation à une Union européenne pour des raisons complètement opposées : la vision d'une Europe ultralibérale pour l'un, symbolisée par des traités tels les TAFTA ou CETA, ou pour l'autre, le fait d'être animé par la répudiation d'un espace Schengen sans frontière et l'arrivée massive d'immigrés d'Afrique et du Proche et Moyen-Orient au sein du territoire. Alors, lorsque l'on considère que la méfiance envers l'Union européenne est une des idées populistes, cela pose problème.

¹⁴⁹ Pour J.-L. Mélenchon, ce positionnement apparaît d'ailleurs comme un point de rupture avec d'autres partis de gauche : avec Benoît Hamon tout d'abord lors de la campagne présidentielle, ou plus récemment avec le mouvement *Place Publique* impulsé par, entre autres, Raphaël Glücksman.

ces deux termes, cf. les parties précédentes 1.2 et 1.3). Dans le premier cas, le populisme fait référence à une formation contestataire (protestataire-social) alors que dans le second il est renvoyé à son identité (identitaire-national) (Taguieff, 1984 ; 1990). Dans une vision très manichéenne, le populisme protestataire est celui de l'anti-élitisme, il place le peuple au centre de la société et le considère comme le seul digne de confiance dans son rapport à la réalité : ses aspirations sont forcément bonnes car il détient la légitimité. Il illustre cette vision par les expressions courantes de *peuple d'en-bas* contre les élites et leurs représentants *d'en-haut*. Le populisme identitaire confond quant à lui le peuple avec la nation. Perçu en tant que tout homogène, c'est l'appartenance à la Nation (et la défense nationale) qui rassemble ses individus au nom de ses valeurs. P.-A. Taguieff rappelle que ce type de populisme n'est pas exempt d'un poids contestataire, anti-élites et anti-*establishment*. Néanmoins, c'est en priorité la crainte et le rejet des étrangers qui l'emportent ici. Les élites d'en haut ne sont critiquées que parce qu'elles seraient de connivence avec la figure de l'étranger-envahisseur *d'en face*.

Un article de *Courier International* de janvier 2019 proposait une typologie cartographiée du populisme dans le monde, avec le populisme antisystème (les citoyens contre le système politique), le populisme identitaire (autochtones + immigrés alliés + élites cosmopolites contre « immigrés ennemis ») et le populisme socio-économique (travailleurs contre dirigeants). Ces tendances sont issues d'une recherche effectuée par une équipe (« *Renewing the Centre* ») du *Tony Blair Institute for Global Change* dirigée par Yascha Mounk (2018) et affirmant que pour qu'un courant politique puisse être qualifié de « populiste », il doit à la fois affirmer que : « les élites et les éléments extérieurs œuvrent contre les intérêts des "vraies gens" », et que « puisque les populistes sont la voix des "vraies gens", rien ne doit pouvoir leur faire obstacle » (*ibid.*) Ici, par la caution du peuple, le politologue confère une dimension autoritariste à la notion, malgré ses aspects dissemblables.

D'autres auteurs s'accordent à appréhender le populisme à partir du constat d'exclusion des peuples et du désenchantement de la vie politique. P. Rosanvallon (*op. cit.*) s'inscrit dans ce sillage, puisque selon lui, ce sont les carences démocratiques qui entraînent nécessairement le réveil des populismes, et ce n'est qu'à partir de cette situation problématique que la notion de populisme peut et doit être réfléchie. Se référant à K. Marx, il y voit « à la fois le symptôme d'une détresse réelle et l'expression d'une illusion », ce qui, de son point de vue, le place du côté des citoyens insatisfaits. Il ajoute que « dans cette perspective, le populisme peut être compris comme une forme de réponse simplificatrice et perverse à ces difficultés. C'est pour cela qu'on ne peut pas seulement l'appréhender comme un "style" politique, comme certains le

disent, en le réduisant à sa dimension pédagogique ». Là encore, le problème qui résulte d'une telle considération provient de ce que l'historien nomme une « réponse simplificatrice » qui sous-tend un jugement préconçu de ce qui serait politiquement « simpliste » et de ce qui ne le serait pas. Même si nous comprenons bien que derrière cette idée, c'est la volonté explicite qui consiste à ignorer la complexité du social qui est abordé. Affirmer qu'un raisonnement est « simpliste » reviendrait par ailleurs à devoir s'interroger sur la définition de *simplisme*. Le *simplisme* peut par moment renvoyer à une prise de hauteur surplombante de l'intellectuel sur le reste de la population et ses idées, cette terminologie ne nous convient donc pas. Pour P. Rosanvallon, ces trois simplifications évoquées tiennent à : 1. Une simplification politique et sociologique qui consiste à penser le peuple comme un bloc uni naturellement et opposé à toutes formes oligarchiques ; 2. Une simplification procédurale et institutionnelle qui tient à une critique de l'appareil politique et de ses corps intermédiaires pour réclamer un appel direct au peuple par le biais de référendums populaires ; 3. Une simplification dans la conception du lien social qui pose l'identité comme lien fraternel des individus (tout en prônant des politiques protectionnistes), exclut et stigmatise ceux qui n'en font pas partie.

Pour conclure ici, ces qualifications négatives portées par des groupes *dominants* : journalistes et politiques à propos d'autres politiques nous semblent contre-productives d'autant qu'un des critères de ceux qui sont désignés comme *populistes* est bien de rejeter les élites, ce qui demeure épineux (alors aussi que les chercheurs et intellectuels sont désignés pour certains comme appartenant à l'élite intellectuelle). Toutefois, elles ont au moins le mérite de nous apporter des informations concernant les individus qui les utilisent, en termes d'axiologies. Enfin, cette désignation a tendance à totaliser ce qui ne peut l'être. De ce point de vu, il sera remarquable d'observer que le conflit social est stigmatisé à travers ces stratégies dénominatives, réductrices et disqualifiantes comme nous pourrions par exemple l'entrevoir à travers les étymologies de *populisme* et de *démagogues* qui ne renvoient pas aux mêmes représentations du peuple.

1.5.2. Stigmatisation d'un conflit « populistes » Vs « bobos »

Ainsi, si les élites au sein des médias s'emploient constamment à disqualifier d'autres groupes/individus comme *populistes*, ce fossé (peuple[s]/élite[s]) ne peut que perdurer symboliquement, si ce n'est, s'intensifier. L'exemple de l'élection présidentielle américaine qui a, en 2017, fait accéder D. Trump à la tête de l'État est à ce sujet, selon nous, saillant : durant la

campagne, une majorité de l'*establishment* (si ce n'est pas presque son ensemble) s'est accordée à disqualifier le candidat, ses idées et ses partisans de *populistes*, que ce soit au sein des médias nationaux et internationaux, d'une classe politique, d'*experts* ou encore du tout-Hollywood (ajoutons à cela des sondages qui ont longtemps apporté peu de crédit au candidat Républicain). Les résultats des élections nous prouvent que malgré une telle entente au sein de l'espace public visible et traditionnel, les électeurs du suffrage indirect (et malgré un mode de scrutin et de fonctionnement des partis américains différent) ont élu celui qui était de toute part attaqué, moqué. L'hypothèse que l'on peut formuler de cet événement serait qu'un tel consensus médiatique¹⁵⁰ porté sur des hommes, idées et/ou groupes sociaux peut se révéler contre-performant, d'autant plus dans le cas où les candidats et leurs partisans s'accordent à défier les classes politiques, élitistes et médiatiques (se faire disqualifier par ceux que l'on craint permet de renforcer le sentiment de méfiance et contribue à l'accroissement de la distance vis-à-vis d'eux).

Nous observons alors des processus de disqualification réciproques puisque, à l'invective *populiste(s)* est souvent rétorquée l'attaque *bobo(s)* (et ses variantes : *boboisation*, *boboisé*, *etc.*) Les groupes antagonistes s'affrontent ainsi par invectives stigmatisantes avec pour objectif, dans chaque camp, de discréditer les discours adverses : d'un côté, la volonté de flouer le peuple dans ce qu'il est considéré comme peu instruit, de l'autre, celle de pointer du doigt la forte déconnexion d'un groupe d'individus avec la réalité quotidienne que vivent la plupart des citoyens.¹⁵¹ Colin Giraud (2018) fait remonter l'apparition du terme *bobos* à l'ouvrage édité en 2000 du journaliste David Brooks : « *Bobos in Paradise* », remplacement du mot « *yuppies* », chargé trop négativement selon l'auteur (Authier, Collet, Giraud, Rivière & Tissot, 2018). Si la définition du terme demeure encore très floue, il a énormément évolué de ses premières utilisations jusqu'à nos jours. La terminologie du mot issue de la contraction de l'expression

¹⁵⁰ Nous parlons de consensus dans sa majorité, il y avait aussi quelques médias traditionnels (bien que minoritaires) *pro* Trump, comme la chaîne *Fox News* et le tabloïd *The Washington Examiner*. Cependant, c'est surtout sur les sites Internet et blogs que l'on retrouve le plus de médias, sympathisants du Républicain, avec *Breitbart News*, *Infowars*, *Gateway Pundit*, *The Daily Caller* (ou encore la revue papier trimestrielle de 2017 *American Affairs*).

¹⁵¹ Cet usage se retrouve dans la culture populaire, avec l'exemple de la chanson *Les Bobos* de Renaud (2006) qui témoigne et accompagne en musique cette tendance :

*On les appelle « bourgeois-bohème »
Ou bien « Bobos » pour les intimes
[...]
'Sont un peu artistes, c'est d'jà ça
Mais leur passion c'est leur boulot
Dans l'informatique, les médias
'Sont fiers d'payer beaucoup d'impôts*

« bourgeois bohème » désigne aux États-Unis¹⁵² une frange de la population des classes supérieures très aisées (la « gauche caviar »). Or, l'acception devient surtout populaire en Europe et en France avec sa large récupération médiatique ainsi que son entrée dans les dictionnaires du *Robert* et du *Larousse* au milieu des années 2000. Pour le *Larousse*, le « bobo » est défini comme « une personne plutôt jeune, aisée et cultivée, affichant son anticonformisme » ; pour le dictionnaire du *Robert*, le « bobo » est un individu « d'un milieu aisé, jeune et cultivé, qui recherche des valeurs authentiques, la créativité ». Il est aussi courant de parler de *quartiers bobos* (le quartier de Saint-Cyprien de Toulouse, le Marais, Bastille ou Montmartre à Paris, *etc.*)¹⁵³ En définitive, l'appellation « bobo » désignerait des personnes possédant à la fois un fort capital symbolique ainsi qu'un fort capital économique, mais depuis quelques années, le terme, très utilisé dans les médias et notamment par des hommes politiques, rencontre une évolution extensive.

Un flou définitionnel finit par s'imposer, puisque le qualificatif est beaucoup moins (exclusivement) propre aux groupes riches et dominants. Le sac *bobos* fait ainsi état, lui aussi, de *fourre-tout* dans lequel ses qualificateurs y insèrent, certes des individus à fort revenu, mais également des personnes qui ne font pas partie de la classe aisée, des urbains, des diplômés, et des individus possédant une certaine conscience écologique (qui achètent local et biologique, sont végétariens/*vegans*, adoptent un mode de vie sain, *etc.*) Ils ont aussi un certain attrait pour la culture et les nouvelles technologies et voteraient majoritairement en faveur des valeurs de gauche. La géographe A. Clerval (2005) parle quant à elle de l'attribution d'un style de vie particulier à ces individus et « désigne une catégorie assez floue de personnes, qui se distingueraient essentiellement par leurs choix de consommation, que ce soit pour la décoration de leur logement, leur alimentation ou leurs loisirs » (*ibid.*)¹⁵⁴ D'un point de vue territorial, ces groupes sont reliés aux phénomènes de gentrification des milieux urbains, de l'embourgeoisement d'espaces citadins qui étaient autrefois considérés comme populaires (Pinçon-Charlot & Pinçon, 2014).

Cette accélération de l'usage du terme est analysée dans l'ouvrage *Les bobos n'existent pas* (Authier et al., *op. cit.*) puisqu'à travers un graphique explicite les auteurs montrent sa progression médiatique lente qui connaît une hausse importante est sans équivoque au tournant

¹⁵² En anglais « *bourgeois* » + « *bohemian* ».

¹⁵³ Dont l'urbanisme révélerait un phénomène de *gentrification*, nous y revenons plus tard.

¹⁵⁴ Notons à titre d'anecdote personnelle qu'au cours de nos années d'études en BTS Communication des Entreprises en 2007-2009, le qualificatif *bobo* nous a été enseigné pour désigner une cible en marketing de consommateurs !

de l'année 2007¹⁵⁵. En effet, les suffrages présidentiels et législatifs de 2007, puis de 2012, voient une récupération du terme dans le champ politique qui contribue à endurcir son emploi¹⁵⁶ sous l'impulsion première de N. Sarkozy qui oppose son programme aux *bobos* qui caractérisaient pour lui l'esprit soixante-huitard qu'il souhaitait enterrer (*ibid.*) Collet et Rivière (2018, *op. cit.*) y voient une « droitisation progressive » de cette frange politique « qui revendique le travail comme valeur fondamentale et se situant du côté de l'entreprise privée et du mérite individuel qui érige l'immigration en menace et qui fustige l'influence voire le diktat de la pensée libérale post-soixante-huitarde sur le plan moral et de la culture » (*ibid.*) En 2012, la récupération se fait à ce moment, à la fois du côté de l'extrême droite et de la gauche, mais, avec le dessein d'ériger cette fois les *bobos* comme responsables de l'absence de prise en compte des catégories populaires au sein des programmes politiques, ce qui dénote d'une stratégie de captation de cet électorat populaire.

Nous pouvons en fait, que ce soit du côté de l'usage du terme *bobo* ou de celui de *populiste*, y voir une stratégie d'homogénéisation et donc de stigmatisation d'un groupe d'individus à travers le croisement de caractéristiques à la fois floues et larges. De tels emplois auraient tendance, là encore, à masquer la complexité et la diversification des individus au sein d'une même étiquette, tout en opposant deux visions du monde caractérisées par le rejet ou l'appréhension d'un certain style de vie, mais qui a le (seul) mérite de dire quelque chose sur l'état du monde social (*ibid.*) A. Clerval y voit ainsi une propension à faire le dessin d'une société sans classe qui tend à asseoir le modèle néo-libéral « comme allant de soi » (Clerval, 2005).

« Si on a pu montrer que l'idéologie "bobo" était plus bourgeoise que bohème et que les "bobos", s'ils existent, ne forment pas la réconciliation des deux classes antagonistes, ils peuvent toutefois correspondre à une nouvelle bourgeoisie, les chercheurs anglo-saxons parlant de *new middle class* (Ley, 1996). Hautement diplômée, cette nouvelle élite exercerait les postes-clés de la société informationnelle, dans les médias, la publicité et l'industrie culturelle en général, détenant de ce fait un pouvoir idéologique indéniable. Classe montante, elle serait concurrente de l'élite industrielle et financière traditionnelle, et elle s'en distinguerait et surtout contesterait son pouvoir politique et économique en se parant de l'esthétique contestataire. L'héritage contestataire, dont la portée subversive concernait l'ensemble d'un système et d'une société, serait détourné au profit d'une lutte d'influence au sommet. » (*ibid.*)¹⁵⁷

¹⁵⁵ *Bobo(s)* est utilisé quatre fois par le quotidien *Le Monde*, 8 fois par *Libération* et 1 fois par *Le Figaro* en 2000. Un an plus tard, sa progression s'intensifie : 12 fois dans *Le Monde*, 38 fois dans *Libération* et 26 fois dans les pages du *Figaro*. (Authier et al. 2018).

¹⁵⁶ 180 articles de presse (*Le Monde*, *Libération* et *Le Figaro*) emploient le mot l'année 2007 (*ibid.*)

¹⁵⁷ Dans cette confrontation entre *bobos* et *populistes* nous souhaitons ajouter, à titre anecdotique, l'emploi par Gérald Darmanin le 25 janvier 2017 et alors qu'il était membre de l'équipe de campagne de François Fillon (avant de rejoindre le gouvernement d'E. Macron une fois ce dernier élu), d'un nouveau terme. En effet, à travers une tribune libre de l'opinion, G. Darmanin targue le candidat E. Macron de « bobopopuliste ». Il écrit :

« Et puis enfin, il y a le populisme light, nouveau, à visage humain, comme aurait dit l'autre : le bobopulisme de Monsieur Macron. Un populisme chic, avec un beau sourire, de beaux costumes, une belle histoire. Il dit, comme dans le roman de George Orwell, le contraire de ce qu'il est (« je suis contre

Pourtant, le populisme n'a pas toujours été perçu négativement en France. À l'étranger d'ailleurs il demeure encore dans certains endroits un qualificatif favorable pour ceux qu'il désigne et ceux qui se l'approprient. Par ailleurs, un nouveau cadrage scientifique pourrait permettre d'inverser cette acception pour proposer une nouvelle définition du populisme.

1.5.3. Pour une acception positive du populisme ?

Si l'on s'en tient à l'acception proposée par E. Laclau (2008) dans *La raison populiste*, le populisme, au singulier et de manière générale renvoie à une logique de construction de la frontière politique entre les représentés et ceux qui détiennent le pouvoir, l'*establishment*. De ce fait, le populisme est ce qui apparaît inéluctablement de la société conflictuelle, divisée, et de la manifestation de groupes sociaux et d'identités collectives « nous » contre « eux » (Mouffe, 2016). Le populisme perçu ainsi est donc appréhendé de manière neutre, il n'est pas pour C. Mouffe qui s'oppose à plusieurs théoriciens politistes, ni une pathologie ni une perversion de la démocratie, au contraire, il est nécessaire à son existence (puisque le populisme apparaît en démocratie lorsque le peuple est créé).

Pascal Durand et Marc Lits (2005) rappellent à cet égard le temps où *populisme(s)/populiste(s)* étai(ent) connoté(s) positivement. À la base, le populisme *narodnichestvo* est né en Russie au cours de la deuxième moitié du 19^e siècle, en tant que mouvement politique intellectuel et socialiste issu de la classe moyenne, par opposition au tsarisme. Leur projet contre l'État consistait à instaurer des économies autonomes à échelle locale, en reliant un certain nombre de villages entre eux, et, pour ce faire, luttait contre l'analphabétisme des populations. En 1874, ces populistes russes prennent la route des campagnes afin de rencontrer le monde agricole avec pour objectif de lui faire découvrir leur doctrine. Cette « croisade vers le peuple » est un échec total, ces pèlerins se faisant expulser des terres où ils passèrent, ils furent traqués par les forces de police. Leur stratégie d'action a alors changé de forme : certains d'entre eux se mirent à se positionner en faveur d'agitations politiques pendant que les autres furent tentés par des actions terroristes, qui finirent par causer

le système ») alors qu'il est bien sûr le pur produit du système. On ne fait pas mieux : beaux quartiers, belles études, belle fortune, belles relations. «

Plus loin, il rajoute :

« Le bobopulisme c'est la version light, la version Canada Dry de tout ce que l'on connaissait déjà. Il s'intéresse aux citoyens de la mondialisation heureuse. Il est le candidat de ceux qui réussissent et de ceux qui vont réussir. Mais derrière ce populisme, se cache le drame de la France : celui de ne pas dire la vérité aux Français, de ne pas faire de réformes, de ne pas préciser ses intentions. »

L'apparition de ce néologisme tend encore plus vers un brouillage des représentations populaires.

l'assassinat de l'empereur Alexandre II de Russie le 13 mai 1881 lors d'un attentat à la bombe, (entraînant la chute de l'organisation laminée par la répression.) L'auto-proclamation du mouvement populiste demeure ainsi un qualificatif identitaire fort qui témoigne d'un sentiment de fierté des groupes qui s'en réclamaient. Sous l'influence de la terminologie russe, la désignation est peu à peu reprise au sein des milieux culturels européens.

Par ailleurs, dans les années 1920-1930 en France, le populisme se rapportait communément à un courant littéraire dont le sujet principal n'était autre que le peuple. Certains auteurs célébraient ainsi ce courant et s'en revendiquaient fièrement, en témoigne le *Manifeste du roman populiste* écrit par Léon Lemonnier. Dans cette optique, L. Lemonnier et André Thérive décident de créer en 1929 le *prix du roman populiste*¹⁵⁸.

« Nous en avons assez des personnages chics et de la littérature snob ; nous voulons peindre le peuple. Mais avant tout, ce que nous prétendons faire, c'est étudier attentivement la réalité. Nous nous opposons, en un certain sens, aux naturalistes. Leur langue est démodée et il convient de n'imiter ni les néologismes bizarres de certains d'entre eux ni leur façon d'utiliser le vocabulaire et l'argot de tous les métiers. Nous ne voulons point non plus nous embarrasser de ces doctrines sociales qui tendent à déformer les œuvres littéraires. Il reste deux choses. D'abord de la hardiesse dans le choix des sujets : ne pas fuir un certain cynisme sans apprêt et une certaine trivialité –j'ose le mot– de bon goût. Et, surtout, en finir avec les personnages du beau monde, les pécores qui n'ont d'autre occupation que se mettre du rouge, les oisifs qui cherchent à pratiquer des vices soi-disant élégants. Nous voulons aller aux petites gens, aux gens médiocres qui sont la masse de la société et dont la vie, elle aussi, compte des drames. Nous sommes donc quelques-uns bien décidés à nous grouper autour d'André Thérive, sous le nom de "romanciers populistes". Le mot, nous l'avons dit, doit être pris dans un sens large. Nous voulons peindre le peuple, mais nous avons surtout l'ambition d'étudier attentivement la réalité. Et nous sommes sûrs de prolonger ainsi la grande tradition du roman français, celle qui dédaigne toujours les acrobaties prétentieuses, pour faire simple et vrai ». (*ibid.*)

Par-delà ces exemples, le cas de l'Amérique latine demeure enfin éclairant à cet égard. En effet, le mot *populisme* bénéficie outre-Atlantique d'une valeur bénéfique, ou disons, progressiste, pour son peuple. Cela est le cas depuis les *caudillos* du 19^e siècle¹⁵⁹ qui, en instaurant une nouvelle forme de loyauté auprès des populations (leur valant de grandes approbations populaires) ont réintégré ces dernières (par la force souvent) sur la scène publique (Hermet, 2012). Cette région du monde est d'ailleurs pour Cas Mudde et Cristóbal Rovira Kaltwasser (2017) celle qui admet une tradition populiste la plus durable au monde, et la récurrence des références mémorielles aux « premiers populismes » ou « populismes originaires » sert encore aujourd'hui à questionner les politiques contemporaines dans des contextes de conflits sociaux capital Vs travail nouveau (Langue et Manero, 2013). Ce spectre du passé est si présent que, comme l'écrivent Frédérique Langue et Edgardo Manero (*ibid.*), le terme *néo-populisme* est apparu pour chercher à qualifier de nouveaux phénomènes

¹⁵⁸ Le premier roman lauréat fut *L'Hôtel du Nord* d'Eugène Dabit, qui narre des moments de vies d'un hôtel pour ouvrier. Le prix existe encore sous le nom *Prix Eugène-Dabit du roman populiste*.

¹⁵⁹ Puis les indigénistes au 20^e siècle, au Mexique.

proches du populisme traditionnel étatiste (national-populisme) (contre un nouveau populisme néo-libéral), bien qu'idéologiquement différents (Mayorga, 1997). Pour Jésus Martín-Barbero (2009), le populisme « revalorise les articulations entre la société civile et le sens social des conflits, au-delà de leur formulation politique ». En effet, son rôle institutionnel chercherait à assurer la médiation du peuple vers les élites, à intégrer les plus démunies dans la société (Montes Garcés, 2007). Ce populisme de type protestataire reposait néanmoins sur l'assise sociale d'un *leader* charismatique, à l'image des archétypes Juna Perón en Argentine, Getúlio Vargas au Brésil ou, plus tard et dans d'autres parties du monde, de Gamal Abdel Nasser en Égypte. Or, ce modèle charismatique traduisait, à ses fondements, une soif nouvelle de plus de démocratie et de prise en considération du peuple :

Depuis les années 1920, lassées des subterfuges de dirigeants qui ne respectaient les apparences de la souveraineté populaire que pour mieux en annuler les conséquences en matière d'égalité réelle, les masses latino-américaines se sont ralliées en bonne partie à un modèle alternatif : celui d'une démocratie plébiscitaire, reposant non sur une délégation de pouvoir à des mandataires élus sans conviction, mais sur des chefs providentiels posés en redresseurs de torts de la population des humbles (Hermet, 2012).

Guy Hermet parlera de « populisme consolidé », c'est-à-dire d'un populisme institutionnalisé qu'il définit à travers une distinction qui s'appuie sur une « légitimité électorale justifiant la délégation à des spécialistes élus la prise de décision collective » et, de l'autre (il s'agit de la conception populiste), la favorisation d'une représentation directe qui s'incarne à travers une personne-*leader* ou un parti qui symbolise « le règne du peuple » (*ibid.*) Si ces types de gouvernements sont critiquables à bien des égards, G. Hermet note que « le bilan du populisme latino-américain n'a pas été complètement négatif » d'un point de vue démocratique, surtout (et c'est bien là ce qui nous intéresse) : « celui-ci n'a cessé de répondre à une demande populaire d'ouverture de la citoyenneté à des masses qui estiment n'en connaître que les aspects formels juridiques ou électoraux. » Contrairement au populisme tel qu'il est représenté en Europe, le populisme d'Amérique latine « répond à une frustration démocratique, référée sorte à une variante vécue de la démocratie » (*ibid.*)

Engagée en faveur d'une *positivité* du populisme, la chercheuse C. Mouffe (2018) se positionne par ailleurs pour la création d'un populisme de gauche, avec l'objectif de rendre positive cette conception qui demeure dévalorisée en Occident. Elle entend par là, la nécessité de mener des actions afin de rallier à la gauche des populations qui n'étaient pas issues de la gauche traditionnelle. Pour ce faire, cela suppose de bâtir une nouvelle identité populaire d'un nouveau peuple de gauche. Elle fait le constat que les visions pluralistes et en tensions de la démocratie libérale et égalitaires sont irréconciliables, et qu'elles se révèlent au fil du temps à

travers les débats populaires agonistiques (bien que l'un des deux modèles soit dominant à des moments historiques particuliers) elle exprime comme d'autres auteurs que nous sommes dans une situation post-démocratique¹⁶⁰ caractérisée par la présence d'« un moment populiste », c'est-à-dire, par des tentatives et des besoins de construction d'un peuple. Pour elle, par exemple, l'apparition d'un populisme de droite s'avère être une réponse au post-démocratisme dans lequel l'on pourra retrouver à travers des discours xénophobes des résistances à cette carence démocratique et des désirs de participation. Dans sa conception, les partis d'extrême droite européens ont réussi à imposer un discours ethnique sur des revendications profondément sociales et démocratiques (proposer plus de démocratie aux nationaux en limitant le pouvoir des autres.) Elle ajoute qu'ils sont également parvenus à réinvestir en politique une mobilisation des affects nécessaire à la construction des groupes sociaux et du commun, jusqu'alors effacée par le post-politique progressiste, dominant et rationalisant. L'alternative à ce type de populisme reste donc à proposer un nouveau discours politique qui prenne en considération les demandes démocratiques des électeurs actuels de l'extrême droite et un nouveau « nous » contre « eux » caractérisé par un nouveau peuple et un nouvel opposant qui ne soit plus identitaire. De ce point de vue, le populisme proposé par C. Mouffe est tout à fait à contre-courant de la conception générale médiatique, politique et souvent scientifique, qui est utilisée. Cela passe, selon elle, par une nouvelle mobilisation des passions non pas contre des groupes culturels, mais en opposition à un modèle économique et financier en faveur de plus d'égalité et de justice sociale. Il s'agit ainsi de la construction d'une nouvelle frontière dont parlait E. Laclau (*op. cit.*)

En voyageant à travers les notions de *peuple*, de *populaire* et de *populisme*, nous faisons le constat que chacun de ces termes renvoie à la fois à des désignations négatives, mais aussi positives de leur objet (même si c'est bien sûr beaucoup moins le cas pour le populisme, nous avons vu que dans son histoire, au sein d'autres territoires et via des nouveaux projets scientifiques, voire politiques, celui-ci ne peut être considéré que négativement comme c'est aujourd'hui le cas). Cette double valence, française, ne renvoie pas aux mêmes représentations (nous avons vu qu'il y avait par exemple le peuple culturel, le peuple territorial, le peuple ethnique.)

¹⁶⁰ La post-démocratie est marquée par l'effacement de l'idée de souveraineté populaire égalitaire due à l'hégémonie du modèle néo-libéral. Celui-ci est vanté par un discours post-politique et « socio-démocrate » dominant comme l'unique modèle acceptable et sans alternative, par les politiques de centre droit et de centre gauche (Mouffe, *op. cit.*)

Or, les autres types de désignation des individus regroupés en collectifs, de *foule* ou de *masse*, si elles ne désignent pas les mêmes objets, demeurent toujours péjoratives dans les discours idéologiques qui en découlent. La foule et la masse sont des terminologies qui renvoient à des mobilisations collectives et qui sont très souvent utilisées dans les domaines politiques et scientifiques pour caractériser les capacités cognitives de groupes sociaux en action. Après donc l'étude du *peuple* c'est vers celle de la *masse* et de la *foule* que nous souhaitons nous arrêter afin de poursuivre notre analyse des représentations des individus (des citoyens) en société (en démocratie). L'enjeu étant ici de parvenir à cerner une fois de plus les enjeux idéologiques qui sous-tendent ces qualifications, qui répriment et empêchent la prise en considération d'un collectif en démocratie.

2. Les citoyens et l'action collective

Il est fondamentalement complexe de caractériser les citoyens des mobilisations politiques en entité groupale. En effet, les citoyens collectifs sont victimes de déterminations aléatoires et politiques, qu'ils soient en *foule(s)* ou en *masse(s)*, qu'ils s'auto-désignent comme le peuple, solidaire et majoritaire (ce *nous* du bas de l'échelle sociale contre les élites), il sera toujours raillé face à l'apparition d'un contre-peuple ou d'un peuple excluant (*nous* contre *eux*). C'est pourquoi il apparaît intéressant, dans un processus de luttes démocratiques, de s'attacher un instant à examiner les nominations du collectif, comme formes d'assignations idéologiques. Alors que les citoyens s'élèvent parfois collectivement en peuple (ex : « nous sommes le peuple »), les désignations de *foule* ou de *masse* sont, elles, externes. Elles proviennent d'un regard extrinsèque dépréciatif. Ces groupes de manifestants renvoient, à l'image des études behavioristes ou de psychologie collective, à des groupes sans raison aucune.

2.1. La masse : un corps-un mouvant

La masse est définie par le CNRTL, dans sa caractéristique physique des choses, comme « l'espace physique que constitue dans l'espace cette chose, cet objet, caractérisé par son volume, sa rigidité, sa densité, *etc.* ». L'on parle d'une masse pour caractériser un corps mort, inconscient ou difficilement discernable (contours masqués, silhouette aux formes disparues), mais aussi d'un « ensemble continu, solide ou plus ou moins cohérent, que constituent les éléments matériels dont sont formés les corps naturels ». Enfin, la masse renvoie dans le

domaine militaire à la concentration de soldats, une « masse en formation ». De ces définitions, nous percevons plusieurs éléments intéressants : la masse caractérise un tout, une quantité ou une totalité. Perçue visuellement ou auditivement, la masse déterminée et cohérente formée en bloc est forte de son grand collectif. Elle fait poids et est un corps mou et opaque organisé. Pour la caractériser, Daniel Cefaï (2007) parle de « vaste agrégation d'individus isolés et anonymes », (les individus vont venir fusionner les uns avec les autres). Elles apparaissent dans l'espace social de manière réactive, ce n'est pas que l'agglomération d'individus qui fait masse mais c'est, pour Élias Canetti (1960), une faculté à émerger en groupe total et autonome. De ce fait, les masses ont un comportement collectif, c'est-à-dire qu'elles présentent des mêmes réactions face à une action, au sens behavioriste (stimuli). Pour Joëlle Zask (2008), elles sont « incapable[s] d'initiative, essentiellement manipulable[s] par qui en connaît les ressorts psychologiques, la masse témoigne du degré le plus bas de la conscience politique. » On relie par ailleurs très souvent le concept de masse à certains publics historiques.

« Les masses, pour commencer par elles, procèdent à la fois de l'affirmation et de la négation de la démocratie. Si l'Italie fasciste, l'Allemagne nazie, l'URSS stalinienne en appellent, contre l'individualisme, réputé bourgeois, au soutien des masses, et pas seulement des foules, c'est qu'au-delà de rassemblements physiques éphémères, elles entendent s'appuyer sur des groupes sociaux constitués de façon permanente : on parlera ainsi des « masses populaires » ou de « masses laborieuses ». (Julliard, 2010)

La masse est donc en dehors de toute interaction, de toute forme de socialisation : « formée d'individus qui ne communiquent pas entre eux, qui ne se voient rien de commun, ne partagent rien et n'envisagent pas l'avenir ensemble » (Zask, 2008). Or, cette dernière est pourtant « saturée de médiations (extérieures) en tout genre » (*ibid.*), assurant les combinaisons de sentiments, de volontés, d'intérêts s'agrégeant sous une même influence. Si les individus qui la composent ne communiquent donc pas entre eux, ils réagissent toutefois de manière similaires aux stimulus, comme si le corps de masse répondait d'un même mouvement : « le propre des masses est l'uniformité des réactions individuelles à des excitations extérieures. Cette uniformité ne dépend pas de relations sociales, mais est d'autant plus efficacement produite qu'elle se passe dans un vacuum social » (*ibid.*) Néanmoins, cette caractéristique est différente chez Jean Baurillard (1978) qui considère au contraire que la masse ne se laisse pas manipulée, qu'elle se maintient dans une forme de neutralité dans son environnement, nul ne pourrait la perturber, elle serait hermétique. La notion de « vacuum social » caractérise chez elle un espace vide, dépourvu de matière : sans interaction avec autrui, c'est-à-dire sans signes d'approbation ou de désapprobation de soi, les principes moraux finissent par s'étioler, elle n'a ni raison, ni conscience (Cusson, 1983).

De ce fait, qualifier un public lors d'un meeting politique de *masse* renvoie donc à ôter la conscience individuelle de chaque participant (chacun est déshumanisé), à nier leur faculté d'interaction interindividuelles mais aussi à appuyer le potentiel manipulateur, puisque les singularités des individus s'effacent dans le collectif (régressent et s'abandonnent au groupe) et que les identités disparaissent (phénomène d'anonymisation). La masse n'est donc pas qu'un objet numérique, il s'agit de la formation d'un groupe au sein duquel les individus sont frappés par un effet de conformisme. Ses membres, qui n'ont pas de conscience politique, n'ont donc pas d'intérêts communs, pas de projet ni d'objectifs à atteindre. De ce fait, parler d'une masse pour qualifier un groupe conduit à le dépolitiser : puisqu'elles n'ont pas de raison, les masses n'ont pas d'opinion.

Dans une autre mesure, les foules, elles aussi fortement étudiées au sein des recherches de psychologie collective, ont longtemps été perçues comme l'apanage des groupes sans raison, soumises à des passions violentes, à ses émotions et à ses instincts les plus primitifs. Néanmoins, elles n'apparaissent pas comme indifférentes aux sollicitations externes de la politique, au contraire, elles peuvent être saisies par leur caractère extrêmement manipulable. De ce fait, la foule représente une menace, elle effraie puisqu'on ne pourrait pas prévoir ses réactions et ses agissements.

2.2. La foule et la psychologie collective

J. Julliard (2010), reprenant l'étymologie du terme, nous apprend que la foule est « le lieu où, à cause de la présence de nombreux individus, on est *foulé*, c'est-à-dire pressé, comprimé. » Dès le 16^e siècle, le mot désigne la multitude elle-même (*ibid.*), ce qui dégage de cette conception l'idée d'une menace pour l'individu, due à une force qui le dépasse et qui semble être autonome de tout libre arbitre. Cette force aveugle et dangereuse est marquée historiquement par la présence d'événements traumatisants renvoyant à cette foule *folle*, par exemple : le mouvement de foule meurtrier à la Mecque lors du pèlerinage de 2015 aurait fait état de 1603 morts, 21 morts durant la *Love Parade* du 24 juillet 2010 en Allemagne dans un tunnel, la tragédie au stade d'*Accra* en 2001 au Ghana fait 127 morts, la bousculade dans la station de métro de *Bethnal Green* en Angleterre en 1943 : 173 morts, *etc.* D'autres mouvements sociaux se matérialisent par de grands rassemblements physiques : des effets de foule récents dus au jeu *Pokemon Go* dans des rues de Taïwan, les manifestations des Français venant se recueillir après les attentats de janvier 2015, de novembre 2015 ou de juillet 2016, aux réunions de passionnées lors de manifestations sportives, ou musicales. Les expériences

« d'agglutination d'individus » relèvent soit d'organisations instituées, soit de « manifestations improvisées et imprévisibles » (Wunenburger, 2005) dont les aspects peuvent donc être rituels, aléatoires, volontaires ou fortuits (*ibid*). Dès lors, la foule fait corps, les individus communient en son sein ou finissent happés par sa monstruosité. À travers ces exemples historiques ou mythologiques, elle est représentée à partir d'attributs charnels, et ce n'est pas étonnant si, métaphoriquement, elle sera souvent comparée à travers des images physiologiques. Gustave Le Bon parlera par exemple de groupe « organique » ou encore « d'âme collective » au sein de ses travaux.

Le psychologue a cherché à constituer une science des foules en démocratie (à la fin du 19^e siècle), au sein de son ouvrage *La psychologie des foules* de 1895 qui a connu un retentissement international. Pour lui, l'âme collective se substituait à l'addition des âmes individuelles, soit, à une unité organique. Les rassemblements formaient des foules pourvues d'une âme collective, distincte des individualités qui la constituent. La foule, telle que définie par G. Le Bon évince donc les personnalités ce qui fait d'elle un objet nocif : le désordre qu'elle cause entraîne des problèmes sociétaux, elle est une menace pour l'ordre public. L'individu au sein de la foule est alors affecté car il est soumis par elle, il va régresser de manière primitive et agir par son instinct et non plus par sa raison, à cause du potentiel de « l'inconscient hypnotique » du groupe (Cefaï, 2007). La force de la foule se situe alors à travers son effectif : une foule d'un grand nombre de personnes sera puissante et ses membres auront tendance à s'entremêler, à s'y perdre parfois. Enfin, G. Le Bon voit dans les personnes des meneurs manipulateurs et charismatiques, des « idoles » qui la dirigent (1895) (contrairement aux masses qui n'ont pas de hiérarchie interne, des jeux de pouvoir et d'influence se jouent ici).

La foule criminelle, selon le titre du livre fondateur de l'Italien Scipio Sighele (1892), (résultat de la fusion organique des individus qui ne seraient être, *a priori*, des criminels) surgit des instincts et des pulsions meurtrières. G. Le Bon s'inspire de S. Sighele à tel point qu'il est accusé de plagiat, alors que S. Sighele s'efforcera plus tard de corriger et de nuancer cet aspect négatif, via la publication en 1901 de son ouvrage *L'intelligence de la foule*. La démarche scientifique de G. Le Bon n'est pas neutre d'enjeux politiques. À la fin de sa vie, la psychologie des foules deviendra pour lui, une véritable « arme de guerre idéologique contre la gauche du parti socialiste » qui « ne s'est jamais complètement remise de cette espèce de tare originelle » (Julliard, 2010) :

« Aux yeux de Le Bon, de plus en plus hostile, à mesure qu'il avançait en âge, à la démocratie et au socialisme, les temps modernes sont en train de remettre en cause le primat de l'individu et le rôle des élites, pourtant constitutifs de la civilisation occidentale. » (*ibid.*)

Cette théorie du comportement collectif dénote d'un positionnement idéologique ou du moins d'un rapport axiologique des psychologues qui aspirent à intégrer leurs travaux au sein d'un programme politique dont ils sont proches. Parler d'une foule, là encore, revient à nier l'intelligence de ses membres, tout en faisant d'eux des individus manipulés. Considérer un groupe de manifestant en tant que foule consiste aussi à intégrer dans son approche la possibilité d'être foulée par son potentiel violent. Puisqu'elles sont effroyables pour les institutions politiques, elles servent aussi à effrayer ceux qui ne la composent pas. Il s'agit donc d'un groupe-corps émotif, impulsif qui renvoie au fait que les hommes qui le composent deviennent de fait, des sous-hommes.

À travers les notions de *masse*, de *foule*, ou de *peuple*, les individus forment un collectif qu'il est possible de discerner par des caractéristiques communes propres et différentes : la réunion d'une foule par le critère spatio-temporel, l'apparition d'une masse par la réaction collégiale de ses membres, l'autodésignation d'un peuple face à une autorité. *Foule*, *masse* et *peuple* sont donc des désignations qui revêtent un enjeu de pouvoir au sein du jeu démocratique, d'un rapport de force entre considérations et discréditations : dénigrer une masse, décrier une foule, exalter un peuple. Il y a, enfin, un autre collectif sur lequel nous aimerions nous arrêter un instant : le *public*, caractérisé lui par le rapport qu'il entretient auprès d'un système de médiation, se définit comme une collectivité sociale d'individus en interactions (R. Park, 1904).

Sa notion s'inscrit dans une modernité soumise à l'avènement des outils d'information et de communication des études des publics et de l'apparition des médias de masse. De ce fait, le public peut être considéré comme un groupe social à l'intérieur desquels les individus partagent un intérêt (ici, citoyen) commun, qu'il soit passif (rôle de surveillance et critique extérieure) ou actif (participation interne).

2.3. Le(s) public(s)

La notion de *public*, protéiforme, apparaît intéressante à plusieurs égards. Nous verrons ici que ces groupes sociaux sont considérés à travers plusieurs champs : celui des médias, du divertissement, mais aussi du politique.

2.3.1. Le(s) public(s) médié(s) : des groupes sociaux protéiformes et contestés

Il aurait été difficile de cloisonner chacune de ces dimensions, puisque les publics médiatiques, politiques et du divertissement, se chevauchent parfois entre eux (par exemple :

public numérique et politique, public d'un sport et d'un média à la fois), c'est pourquoi nous proposons de passer en revue et d'interroger ces notions sans les circonscrire dans un premier temps et pour autant, à ces catégorisations. E. Durkheim (1912) considérait que les groupes sociaux devaient s'appréhender à travers la construction de liens sociaux : ce n'est ni la réunion d'individus dans un même lieu, ni la pratique commune d'une expérience, ni le sentiment d'éprouver une même émotion, au même moment qui forme ces derniers. C'est en réalité à travers la représentation sociale du collectif que les groupes sociaux se construisent. Les publics seront donc appréhendés, comme des groupes sociaux, via ces systèmes de représentations symboliques et identitaires (Karsenti, 2001).

G. Tarde (1901) a théorisé à la même époque que G. Le Bon la notion de *public*, en tant que *foule à distance*. Cette notion n'était jusqu'alors pas questionnée avant le 19^e siècle et l'industrialisation de la presse et de ses heures de gloire. Pour G. Tarde, la conception de la foule est issue des sociétés anciennes traditionnelles, tandis que le public est représentatif d'une société moderne qui échange des informations plutôt concentrées sur l'actualité. Le public était ainsi déjà opposé à la foule comme plus raisonné et cultivé. L'apport plus tard de Robert E. Park (1928), lecteur de G. Tarde, sur les publics immigrés de la presse vient constituer une étape importante dans la théorisation des publics. Il s'intéresse à la presse en langue étrangère sur le territoire américain pour étudier les phénomènes d'acculturation et d'américanisation des immigrants, il va alors remarquer que les immigrés lisent beaucoup plus les journaux que les nationaux (l'écrit est le seul lien des non-indigènes avec leur pays d'origine, il permet de traverser l'espace). Ces pratiques de lecture forment ainsi de nouveaux publics d'immigrés, lecteurs de journaux, à travers une culture scripturale de la presse. De ce fait, l'on peut considérer que « les lecteurs d'un journal ne constituent pas une foule, puisqu'ils restent physiquement séparés ; non plus qu'une masse, car ils peuvent être très différents dans leur appartenance sociologique comme dans leurs centres d'intérêt » (Julliard, 2010). Le rôle prégnant des moyens de communication de masse est ainsi constitutif de ce groupe, comme l'a souligné R. E. Park, l'information est plus qu'un mode de connaissance, c'est un mode de constitution des collectifs et de socialisation (Bourmeau, 1988) : « dans sa forme la plus élémentaire, l'information n'atteint pas le public comme elle atteint l'individu, sous la forme d'une perception, mais sous la forme de la communication, c'est-à-dire de l'information », elle « oriente le public, donnant à tout un chacun des informations sur ce qui se passe ». L'information participe ainsi à la rationalité, la prudence et à l'intelligibilité des publics (la raison l'emporte contre les pulsions et les instincts) : « le public d'un journal peut prendre le

temps de la réflexion, alors que ce qui caractérise les mouvements de foules, c'est leur immédiateté » (Julliard, *op. cit.*) Les publics, caractérisés par leur accès aux informations prennent ainsi une place considérable en démocratie ; le rôle des médias est ainsi placé au centre de la stratégie de captation et d'influence de ces publics.

Robert E. Park (1904), à travers l'étude du diptyque foule/public, propose une théorie de ce public. Celui-ci entrevoit une différenciation sociale entre ses membres qui peuvent s'influencer, puisque le public a la capacité de se délibérer (ses membres s'opposent dans l'échange tout comme chez G. Tarde, dont il s'est inspiré, qui parle de processus de « contre-imitations » ou chez Georg Simmel, 1908, de « différenciation sociale », il narrent des faits et finissent par constituer l'opinion publique, nous y revenons plus tard). Les individus qui forment le public sont donc pris en considération dans leur individualité et non en tant que représentation collective normée. Par la discussion et la consultation, les prises de position antagonistes se heurtent entre elles pour finir par s'éclairer réciproquement. Tout public est ainsi constitué en son sein d'une pluralité d'appartenances individuelles (pluralité des engagements, des raisons, des arguments, des procédures, *etc.*) (Julliard, 2010), que le collectif diversifié fonde sur la notion de *commun*. Néanmoins, R. E. Park notera que *public* et *foule* ont tous deux « le même niveau de conscience de soi » (*ibid.*) (contrairement à la masse qui n'a pas de conscience d'elle-même ou au peuple qui admet un fort sentiment d'appartenance à son groupe). Cette conscientisation des individus au public se pratiquera souvent d'ailleurs, comme nous allons le voir, à travers le partage d'expériences communes.

John Dewey (1927) va par la suite contribuer à la notion de public (politique) en y intégrant l'activité de l'expérience. Tout public est par là même, selon lui, profondément actif. Il détient une fonction de contrôle du pouvoir et de critique de ce dernier, mais pas seulement. Il permet de révéler l'identification des problèmes et la mise en place de solutions pensées en réponse. Grâce à l'accès aux informations relatives aux affaires de la Cité (des savoirs), les individus formés en public(s) peuvent émettre des jugements et manifester ces derniers dans l'espace (construction de pratiques). C'est l'exercice de ces pratiques qui fonde la constitution des groupes-publics, sans entente préalable, les individus pluriels et singuliers deviennent un, par l'expérience d'une activité commune (par hasard, par accident). Les publics, *de facto* passifs (et extérieurs aux institutions décisionnaires), finissent ainsi par se révéler par des actions effectives partagées et organisées. J. Dewey note qu'il est néanmoins complexe pour le public de se « connaître lui-même », de s'identifier en tant que groupe. Il faut que les individus

parviennent en démocratie à formaliser des intérêts communs pour construire une identité collective : c'est l'expérience qui permet cela (par le recours aux enquêtes sociales, afin d'identifier les problèmes publics de la vie en démocratie de publics « dispersés » et « chaotiques »).

« En désignant par public un résultat et non une condition préalable, J. Dewey parvient à cerner la similitude entre la logique du développement des compétences et celle de la production d'un accord. L'art de juger et l'art de former une communauté sont solidarisés. Pas de connaissance sans production d'un commun, et pas de communauté sans le développement de connaissances partagées. L'enjeu épistémologique de la formation du jugement public est inséparable de l'enjeu pratique (social et politique) que représente le fait de parvenir à un accord sur ce qui est commun ou ce qui ne l'est pas ». (Zask, 2008).

Louis Quéré (2002 ; 2003) qui pense également le public comme forme et modalité de l'expérience politique (qui peut être subie ou endurée), cherche dans une démarche similaire à appréhender ce fantôme, qui s'élève, se dissout et disparaît, telle une évanescence, symbole de l'utopie démocratique de participation/délibération. Pour lui, la nécessité de sa constitution est issue de l'empirisme, d'un « voir comme ».

« les membres d'un public ne se représentent ni ce qu'ils éprouvent, ni ce qu'éprouvent leurs voisins. Ce lien n'est pas davantage intersubjectif : il ne s'établit pas entre des sujets. Car précisément l'expérience n'est pas à proprement parler celle de sujets autonomes, conscients, et capables de représentation, et pour cause : c'est dans et à travers l'expérience de la réception, qui s'organise à un niveau infra-personnel, que des sujets adviennent, se constituent ». (Quéré, 2003, p. 119-120).

Le public apparaît telle une communauté imaginée (nous revenons plus tard sur cette notion), il est relié mentalement par « un acte commun de focalisation » et la « compréhension commune de cet acte (ce qui est différent de la représentation d'une similitude de sentiment ou de situation) » (*ibid.*) De ce point de vue, les publics sont médiatiques. En effet, le public est ainsi souvent associé aux effets de médiatisation qui relient les individus à des biens culturels/informationnels de manière plus ou moins éphémère, sans pour autant détruire l'idée même du public hors médiatisation. Les publics sont ainsi identifiables à travers des stimulations médiées, disparaissent (d'un point de vue visible) sans ces dernières, mais persistent par ailleurs à travers des habitudes, rites, valeurs, *etc.* Daniel Dayan (2000) parlera d'ailleurs de « presque-public » pour caractériser les publics de la télévision : les spectateurs ne formant pas nécessairement des publics, les publics sont des « substances publiques » qui voient et sont vus par d'autres publics¹⁶¹. De ce point de vue médiatique, le dispositif Internet pensé

¹⁶¹ Les publics des médias, souvent considérés comme instables, peuvent être perçus à travers des représentations plus structurantes, à travers des pratiques relationnelles médiatiques, culturelles et de divertissement (et politique). Un public d'une émission télévisée transnationale à grande audience telle que l'*Eurovision* ou d'une réunion sportive mondiale comme les *Jeux-Olympiques* se compte en millions d'individus et reconfigure la notion de public comme un regroupement symbolique d'individus dispersés géographiquement et dissemblables culturellement et socialement. Toutefois, cette hétérogénéité n'est pas que territoriale puisque Jean-Pierre

en tant qu'espace d'expérimentation de la citoyenneté des individus, nous mène ainsi à nous poser la question de la constitution de publics à distance. Les pratiques numériques quotidiennes qui laissent des traces sur la toile sont donc analysables et pourraient servir de points de départ pour mener des enquêtes sociales telles que J. Dewey ou L. Quéré les caractérisait.

Il est ainsi intéressant de questionner le rapport qu'entretient les publics entre matérialité et immatérialité. Le public politisé et intellectualisé finit-il, à un moment donné, par s'associer territorialement ? Nous allons voir que non, pas nécessairement :

« Un élément virtuel s'introduit ici aussi : il ne s'agit plus seulement du public effectif d'une représentation, présent physiquement dans un lieu bien circonscrit pour une durée déterminée, un théâtre, une salle de cinéma ou de concert ou un stade par exemple, ni du public auditoire d'une émission, mais de l'ensemble des personnes susceptibles à la fois d'être affectées par les conséquences indirectes d'une activité sociale, d'une décision ou d'un événement, d'être intéressées à leur contrôle et de se constituer, pour cela, en agent politique. Le public politique a rarement l'occasion de se trouver rassemblé en un même lieu pour une certaine durée, contrairement à ce qui se passe pour une assistance ou un public de spectateurs, celui d'un concert ou d'une compétition sportive par exemple. Un tel public représente donc une forme sociale tout à fait originale. Il est constitué de membres qui peuvent partager les mêmes opinions ou convictions réfléchies sans ne s'être jamais rencontrés. On peut le qualifier de virtuel, et souligner que l'interposition des médias lui est nécessaire, de même que l'existence d'un background de compréhension commune, largement non articulé. Mais il est surtout lié à l'adoption d'un point de vue déterminé, qui tranche avec celui qui prévaut dans le domaine de l'art, du jeu ou de la compétition : il se constitue sur la base d'un intérêt partagé pour l'observation, l'évaluation et la régulation des conséquences des transactions humaines. [...] Le public politique représente ainsi une forme d'association caractérisée par le fait qu'elle se constitue autour de l'observation et de l'exploration, de l'appréciation et de la régulation de certaines conséquences, pour le « vivre ensemble », des actions conjointes des membres d'une collectivité et des situations qu'elles créent ». (Quéré, 2003).

Le public politique devient ainsi un groupe d'individus associés pour l'action collective : ce n'est pas, pour L. Quéré, le sujet du collectif qui importe, mais bien son action. Avec l'entrée dans la société de l'information et de la communication et l'urbanisation des territoires, les médias ont donc grandement contribué aux réunions fréquentes, qu'elles soient matérielles (en tant que spectateurs d'un événement sportif ou d'un spectacle culturel) ou immatérielles/symboliques (en tant qu'auditeurs d'une émission de radio quotidienne ou lecteurs d'un magazine spécialisé) de l'accès à un service informationnel et/ou de divertissement. Alors que les publics pouvaient être considérés tels des ensembles de personnes qui accordent leur temps libre à concentrer leur attention sur un même objet (Sorlin, 1992), cette caractéristique reste insuffisante dans la caractérisation des publics autant politiques,

Esquenazi (2003) s'est employé à faire part de leur complexité : pour le public d'un théâtre ou d'un centre culturel par exemple, c'est-à-dire d'un groupe matériel territorialement regroupé, il y a les primo-visiteurs, les abonnés, les groupes scolaires, etc., soit des individus sociaux aux pratiques culturelles différentes. J.-P. Esquenazi parle ainsi de « communautés provisoires » marquées par « la diversité de leurs réactions et de leurs identités » (*ibid.*, p. 5).

médiatiques que de loisirs. En effet via des études sur la réception, l'influence des médias de masse sur la constitution de groupes a particulièrement été étudiée, particulièrement à travers les recherches des *medias studies* et des *cultural studies* dans les années 1970 qui ont cherché :

« à envisager la réception comme l'un des moments-clé du processus de production de l'information où le public n'est plus une « masse » plus ou moins passive, mais l'un des acteurs intervenant dans le processus, et ce, quel que soit le type de production médiatique ou culturelle. » (Thévenin, 2015).

Ce public, considéré comme tel un « mirage, une expression vide dont les sciences humaines se forgent des représentations extrêmement variables » selon Pierre Sorlin (1992) se meut en « une communauté passagère qui, cependant, a ses règles et ses rites et qui ne se dissout pas quand l'occasion de son rassemblement est passée ». Cela fait de lui un groupe mouvant, changeant et parfois latent.

Il est finalement intéressant d'observer la formation d'une autre forme de public existante : lorsque celui-ci s'établit en opposition et par réaction à des phénomènes de subordinations. Nous parlerons donc ici des « contre-publics » et des publics « subalternes » conceptualisés par N. Fraser (2001)¹⁶².

2.3.2. Des publics d'opposition : « contre-publics » et « publics subalternes »

Nous détaillerons avec plus de précisions la théorie des sphères subalternes de N. Fraser au sein de notre partie II (qui sera consacrée aux nouvelles formes de visibilité et aux mutations de l'espace public depuis sa théorisation proposée par J. Habermas de la société bourgeoise du 19^e siècle.) Cependant, il est nécessaire de traiter par avance dans ce chapitre là des concepts de « contre-publics » et de « publics-subalternes » proposés par la chercheuse, dans l'objectif de relier l'émergence de publics contestataires à l'appropriation de moyens de communication particuliers dans des stratégies de publicisation de ces groupes.

La notion de public est à la fois inclusive pour ceux qui en font partie, et exclusive pour ceux dont l'accès à sa participation est contraint (limité par plusieurs facteurs possibles : symboliques, financiers, culturels, sociaux.) N. Fraser observe l'existence depuis toujours de publics pluriels, concurrents, mais surtout qui se dressent au sein d'un rapport conflictuel qui l'oppose à la classe dominante bourgeoise : « les contre-publics ont en effet contesté les normes exclusives du public bourgeois quasiment dès l'origine, élaborant de nouveaux styles de comportements politiques et de nouvelles normes de discours public » (*ibid.*), ce contre quoi,

¹⁶² La terminologie de « contre-public » est empruntée par N. Fraser à Rita Felski.

« les publics bourgeois ont à leur tour égratigné ces alternatives et ont délibérément cherché à entraver une participation plus large » (*ibid.*) Or, la formation et l'apparition dans l'espace de ces publics en réaction aux effets d'exclusion des groupes *légitimes* a pour conséquence d'étendre le champ discursif ainsi que de remodeler l'espace public. En effet, elle constate l'apparition de nouvelles arènes qu'elle nomme les « sphères publiques subalternes » : « la prolifération de contre-publics subalternes est en général synonyme d'un élargissement du discours contestataire, ce qui est positif dans les sociétés stratifiées. » (*ibid.*) Enfin, ces publics qui évoluent au sein d'un espace d'interconnaissance entre pairs admet une double fonction : ils se meuvent à la fois dans un milieu de *regroupement* et de *repli sur soi*, mais s'émancipent aussi dans ces nouvelles sphères « d'expérimentations d'activités d'agitation dirigées » (*ibid.*) à l'encontre du groupe dominant ou d'autres publics subalternes minoritaires. La caractérisation de ces contre-publics est enfin aussi dépendante de l'apparition d'un contre-discours personnalisé, marqué par l'existence d'un code langagier spécifique, mais aussi de l'élaboration de leur propre système de publicisation médiatique. Cette approche sera particulièrement pertinente pour nous dans l'analyse de notre corpus polémique issu d'une page *Facebook*.

Nous avons pu remarquer que le peuple dans sa dimension politique se construit socialement dans son rapport à l'État, *avec* ou *contre* lui. Les groupes caractérisés comme dominants mettent au point des stratégies de disqualification théorique et discursive, que les classes visées vont venir contrer par la formation d'un contre-discours dévalorisant. Les citoyens, qu'ils soient insérés dans les catégories/individus du *peuple*, de la *foule*, de la *masse* ou en tant que *public* sont, en fonction de ces attributions, discrédités ou valorisés à travers leur formation, leurs actions et leur manière d'être (de manière étique ou émique), réduites parfois à des caractéristiques sociales, spatiotemporelles, culturelles ou informationnelles.

Le choix (axiologique) de ces désignations ne renvoie pas aux mêmes systèmes de représentations du groupe. Ainsi, pour nous, il était important avant de chercher à étudier une expression populaire (ou citoyenne), d'étudier ces qualifications du collectif et de cerner, au-delà des enjeux théoriques, les axiologies politiques qui font poids dans la légitimation/disqualification de ces groupes en démocratie. Nous avons donc pu constater que se référer à un peuple, à une foule, à une masse ou à un public attribuait tout un système de représentations symboliques différentes sur les groupes déterminés. Cela permet aussi et surtout, en plus de légitimer ou de disqualifier le groupe, d'offrir des informations sur le positionnement idéologique de l'énonciateur qualificateur. Au final, masse, foule, peuple ou

public représentent tous des abstractions, des groupes diffus aux contours flous, souvent inquiétantes pour les gouvernements en place tant il est difficile de les circonscrire quantitativement (effectif) et qualitativement (à partir de caractéristiques sociologiques précises). Ces groupes méconnus, et parfois obscurs, sont d'autant plus redoutés, lorsqu'ils sont contestataires, menaçants et potentiellement dangereux pour les pouvoirs publics. Il est donc souvent indispensable dans certains cas de tenter de comprendre les positionnements, les motivations et les revendications de ces derniers. L'intérêt des hommes et des femmes politiques à chercher à connaître ce(s) *peuple(s)* et leurs émotions à travers son/ses opinions (s'il(s) en a/ont – puisque la masse n'en a pas), est donc primordial : du simple besoin de connaissance et/ou de surveillance, saisir l'opinion permet aussi de tenter de lui répondre, de la contrôler, voire de l'orienter.

En définitive, c'est la question de l'opinion publique qui finit par apparaître à côté de celles des qualifications groupales. Après l'identification/désignation du collectif, approcher la *doxa* permettrait de tenter de dresser un état du monde social, ce qui demeure un grand enjeu de pouvoir.

2.4. L'opinion publique

Nous avons précédemment et rapidement vu que l'opinion publique constituait pour G. Le Bon un état psychologique des publics. Les actions et les comportements de ces publics s'expriment à travers cette dernière. Il semble donc que la formation de l'opinion soit essentielle au principe démocratique alors qu'elle se fabrique et se révèle parfois au sein des espaces publics. Or, il faut commencer par préciser que la notion d'*opinion* reste énormément remise en cause et critiquée. Le concept, très utilisé en sciences humaines et sociales est difficilement définissable tant il est traversé par de nombreux acteurs en conflit(s). Il faut alors se demander s'il est possible d'appréhender l'opinion publique en tant que tout, ou si elle ne forme, au final, qu'un agrégat d'opinions individuelles dispersées.

La question de l'opinion publique a un intérêt médiatique, sa publicisation permettrait d'offrir un *retour* sur ce que pensent les citoyens des affaires politiques. C'est en ce sens que les médias ont un rôle d'intermédiaire premier, alors qu'ils participent à cette publicité (au sens de Jürgen Habermas : d'exiger un espace public pour y faire un usage critique de la raison), ils permettraient à la fois aux citoyens et aux dirigeants politiques de se rendre compte d'un

positionnement collectif, de le connaître, puis de le comprendre afin de chercher à influencer leurs actions/comportements.

Revenons donc de manière générale à plusieurs considérations qui traversent ce concept.

V. Carlino et C. Mabi (2017), pour tenter de la définir, parlent d'un :

« processus par lequel se forment l'ensemble des jugements portés publiquement sur un sujet donné ainsi que les groupes d'individus qui y prennent part. Alors que l'expression est la plupart du temps employée au singulier, l'« opinion publique » caractérise des groupes d'individus ayant des avis similaires et/ou divergents sur des sujets précis » (*ibid.*)

Souvent, le terme est connoté de manière péjorative, l'opinion étant réduite aux masses populaires, voire *populistes*. Platon dans *La République* disait de l'opinion qu'elle est « quelque chose d'intermédiaire entre la connaissance et l'ignorance ». G. Le Bon (1913) prétendait lui que « la plupart des hommes sont incapables de se former une opinion personnelle, mais le groupe social auquel ils appartiennent leur en fournit de toutes faites », ce qui place de fait l'opinion publique sous le régime d'influences extérieures, presque en dehors de tout libre arbitre individuel. G. Tarde (*op. cit.*) expliquait par ailleurs que ce qu'il appelait les « *publicistes* », c'est-à-dire les hommes politiques, les journalistes ou les notables, imposaient des sujets à penser aux récepteurs. Le dispositif journalistique aurait ainsi une influence sur les préoccupations des individus. *A contrario*, J. Habermas (1962), influencé par la théorie kantienne, pense que l'opinion issue de l'espace public est « gouvernance de la raison » ; toutefois, il a observé que l'évolution de la *Publicité* a desservi le jeu de cette dernière et le bénéfique « agir communicationnel » qu'elle exerçait. En effet, la scène publique s'est dégradée et la *Publicité* s'est pervertie : elle sert dorénavant à manipuler le public, à se légitimer et à se justifier. Ce sont les intérêts privés qui ont bousculés ces rapports de force et la raison critique qui s'y appliquait.

L'idée que l'opinion publique est le résultat d'une construction médiatique a été particulièrement étudiée par Paul Lazarsfeld en 1944 puis par Elihu Katz et P. Lazarsfeld en 1955, alors qu'ils cherchaient à étudier l'influence des médias sur les modes de consommations des individus (industries culturelles) et des votes électoraux (le « *people's choice*¹⁶³ »). Ils ont ainsi mis en avant leur théorie célèbre des « effets limités » des médias (le « *two step flow* »), qui remettait en question l'influence directe des médias sur les individus et reconsidérerait le rôle des *leaders d'influence*, c'est-à-dire des membres d'une communauté valorisée collectivement par le groupe en tant que relais d'opinion. P. Bourdieu (1996) rejettera ces théories et cherchera

¹⁶³ Il s'agit de l'analyse des choix des votes des citoyens après suffrage.

à étudier le rapport des médias à la réception. Pour lui, c'est en fonction de son *habitus* qu'un individu interprétera les données qui lui sont proposées à travers (donc) son capital culturel, social, économique, *etc.*

Le sociologue P. Champagne (1990) pointe par ailleurs du doigt l'illusion qu'ont instaurée les nouveaux moyens de communication. La multiplication de nouveaux experts présentés comme tels dans les médias, des communicants, des instituts de sondage, des politologues, des journalistes politiques, des lobbyistes (associations, entreprises, *etc.*), participent à l'influencer. L'enjeu ne se situerait donc plus pour lui à la transmission de l'information, à tel point qu'il fasse le constat que « ces pratiques visent à faire croire que l'on donne la parole au peuple » (*ibid.*) Les citoyens à qui l'on promettait de plus en plus de démocratie seraient alors leurrés, trompés. Pour P. Champagne, depuis les années 1970, la perception même de l'activité politique se serait altérée. Il ne suffit plus, au sens grec de la « *politikè* », de gérer les affaires de la Cité (d'un territoire géographique), mais de *satisfaire* l'opinion populaire. Cette conception induit un changement radical de l'acte politique qui va être dominé par la communication politique :

« les personnalités qui étaient seulement élues pour leur compétence supposée à traiter les problèmes politiques doivent aujourd'hui dépenser une énergie spécifique pour croire et faire croire, avec l'assistance de conseillers en communication, que les mesures qu'elles préconisent après réflexion et analyse sont identiques à celles que souhaite spontanément la majorité des citoyens ».
(*ibid.*)

De sorte, les espaces traditionnels où se déroulaient le jeu de la politique, qui étaient les assemblées parlementaires, se sont déplacés vers les espaces médiatiques. À travers leur rôle de quatrième pouvoir et d'agents démocratiques, G. Tarde (1989) expliquait que les médias ont le pouvoir de réunir les opinions disparates pour former un public conscient des positionnements communs de ses membres. Les résultats de l'opinion par le recours aux sondages semblent appréciés, voire valorisés : la statistique trouve une bonne audience. Or, P. Champagne trouve que malgré cette apparence d'information, l'opinion de la minorité dominée doit, afin de pouvoir être une voix audible, s'imbriquer dans le fonctionnement médiatique et en accepter ses règles. Le modèle de domination ne s'est donc pas étiolé : il s'est déplacé. Ainsi, lorsque ces spécialistes prétendent « faire parler le peuple », ils exposent une opinion publique fabriquée par leurs propres faits :

« Les journalistes (...) attirent l'attention du grand public sur certains faits qu'ils constituent en "événements" ; ils les commentent longuement, interrogent les hommes politiques ou les spécialistes pour savoir "ce qu'il faut en penser" ; puis ils font demander par sondage quels sont les événements les plus importants et ce qu'il faut en penser afin de commenter ce que pense "le peuple" sur les problèmes qu'ils ont eux-mêmes posés. Les réactions du grand public ne sont jamais qu'un écho déformé et souvent superficiel des opinions publiquement exprimées auparavant par les professionnels de l'opinion publique en lutte pour imposer leur vision (...) ». (*ibid.*)

Alors même qu'il est délicat d'affirmer que l'opinion publique existe, et par extension, de la délimiter, alors que l'on cherche à la mesurer à l'aide d'outils tels les sondages, ces instruments de mesure sont imparfaits. Par la constitution d'un échantillon, les sondages cherchent à quantifier l'idée philosophique de l'opinion (Blondiaux, 1998). Or, il n'en demeure pas moins que ces moyens d'analyse apparaissent bien souvent précieux lorsqu'il s'agit d'essayer d'évaluer la légitimité d'une cause au regard de l'opinion (Mayer, 2009). Pourtant, P. Bourdieu (1973) dans son article *L'opinion publique n'existe pas*¹⁶⁴ a jeté un pavé dans la marre, il y dénonce une construction factice de l'opinion publique comme artefact cherchant à faire perdurer une domination en cours en la légitimant, notamment à travers des biais d'enquêtes. V. Carlino et C. Mabi (2017) parlent de l'édification d'une « représentation performative » à travers ces outils.

Néanmoins, le développement du Web 2.0 a eu pour effet l'intégration des citoyens au sein des médias. Alors que l'on cherchait à étudier l'opinion au travers du pouvoir d'influence des journalistes et des politiques, l'arrivée des réseaux sociaux numériques a permis de placer le citoyen comme prescripteur d'influence communautaire en ligne. Pour D. Cardon (2010-b), le rapport à l'opinion a ainsi évolué, les « *gates keepers* » qui infantilisaient jusqu'alors un citoyen considéré comme incapable de penser par lui-même, voient leur monopole remis en question par des sources d'informations parallèles, non traditionnelles (ex. : expériences de profanes). Ainsi, de nouvelles formes d'interinfluence naissent et complexifient la formation de l'opinion publique (Boyadjian, 2014). Sur Internet, les individus auraient la possibilité plus accrue d'être confrontés à des opinions minoritaires à travers l'expression publique des subjectivités (Granjon, 2012) :

« Les médias numériques favorisent l'expression des subjectivités : sur les réseaux sociaux tels que Facebook ou Twitter, les individus discutent et commentent l'actualité en public. Cette spécificité des formes de communication sur le web transforme les statuts d'encodeurs et de décodeurs de l'information et diversifie les sources. [...] L'abondance de ces interactions rend les débats d'opinion plus importants que l'information elle-même. En effet, lorsque les internautes partagent collectivement leurs opinions, ils peuvent susciter de l'adhésion ou du rejet. Se forment alors des groupes – des publics – qui incarnent une opinion publique à un moment donné au-delà des opinions individuelles privées ». (Carlino et Mabi, 2017).

Au fond, l'opinion en tant que corps homogène ne peut donc apparaître comme stable. La quête pour sa connaissance semble être une rude peine : des systèmes de représentation radicalement opposés peuvent finir par s'accorder à partir d'approximations. Pourtant, le désir

¹⁶⁴ Le texte est publié au sein des *Temps modernes*.

de tendre vers une connaissance étendue des citoyens et de leurs opinions n'est pas une vaine entreprise, tant nombreux sont ceux qui se considèrent invisibilisés au sein de la société. Les médias numériques sont donc un recours pour tous ceux qui ne se sentent pas considérés au sein de l'espace public afin de faire voix, d'affirmer leurs positions. Les réseaux sociaux numériques sont ainsi souvent considérés comme l'espace d'un *doxa* à ciel ouvert.

Conclusion du chapitre 2 : Contre l'anti-pluralisme et la moralisation de la politique

L'ouverture de ce deuxième chapitre nous aura permis de mettre au jour le réductionnisme des collectifs de citoyens par l'emprisonnement des catégorisations à l'intérieur desquelles ils sont insérés, parfois à leur corps défendant. Ce rapport ambigu à la citoyenneté alterne entre la valorisation du bon citoyen, électeur, qui s'intègre parfaitement au sein d'un système démocratique convenu, et l'abaissement/dénigrement de celui qui présente une menace par-delà ses expériences de résistance et de luttes politiques pour sa reconnaissance, hors appareillage électoral. Le voilà objectivé à travers diverses appellations qui lui sont accolées. Pour s'affirmer, il va pourtant chercher à s'ériger lui-même en collectif, il se nommera parfois le peuple (libre), faisant front aux gouvernements. Contre lui, le rattachement de certaines critiques hétérogènes sous un même qualificatif contribue à émietter la lisibilité de la société qui, subissant de diverses formes de stigmatisation et de stéréotypisation de ses populations, réapparaît en tant que réalité altérée par le poids de désignations non stabilisées. Ces phénomènes dénotent d'un anti-pluralisme consistant à la construction d'ennemis globaux uniformisés ainsi que d'un moralisme hégémonique entraînant des ripostes tout aussi clivantes.

Face à ces effets de standardisation du citoyen, il apparaît de plus en plus urgent de tenter de déchiffrer le sentiment d'un manque de représentation des citoyens en démocratie, dont le spectre de l'invisibilité sociale semble être l'un des plus grands maux actuels.

Ainsi, nous nous engageons par la suite à analyser le phénomène d'invisibilité sociale. L'objectif d'une telle entreprise est de rendre compte des mécanismes d'exclusion des individus et des groupes sociaux qui se développent et qui contribuent à la négation de la politique, mais aussi au renfermement des groupes sur eux-mêmes.

Chapitre 3. Invisibilité sociale du citoyen en démocratie

Alors que le phénomène d'invisibilité sociale nous semble caractéristique d'enjeux démocratiques contemporains, celui-ci peine à s'imposer comme champ de recherche à part entière. Pourtant, la question de la faible accessibilité des pouvoirs publics, des médias, mais aussi des citoyens vers des populations dont nous méconnaissons les difficultés de vie au quotidien paraît cruciale en démocratie représentative. Sinon, comment porter la voix et défendre les intérêts de ceux dont nous ignorons tout ou presque ? Cela pose la question de l'effritement du lien social, entre des populations vivant dans un entre-soi, déconnectées des réalités de l'altérité. Les défauts de la représentativité en démocratie, vus précédemment, participent par ailleurs à augmenter l'herméticité des groupes sociaux entre eux, et ce, de manière verticale descendante.

Comme nous avons à plusieurs reprises déjà montré à quel point nous trouvions un intérêt particulier à relier nos réflexions scientifiques à des exemples issus de la sphère civile et publique (à travers nos observations personnelles de sujets d'actualité ou de références culturelles), et avant de nous lancer dans l'exercice analytique du concept d'invisibilité sociale, nous proposons de nous arrêter un instant (et à titre introductif) sur quelques manifestations particulières. Alors que nous ne savons pas encore ce que l'invisibilité sociale désigne ni les enjeux qu'elle recouvre, notre itinéraire personnel nous a permis d'être à plusieurs reprises confrontés à cette notion. En effet, c'est à travers les arts et les réalisations de certains plasticiens, auteurs ou réalisateurs, que nous avons pu rencontrer et prendre conscience de l'engagement particulier d'hommes et de femmes issus de la sphère civile auprès d'invisibles, d'inaudibles ou d'oubliés de la Société.

Avant-Propos : autour de nous, des créations artistiques engagées

Dans la photographie *Xia Gang* (ou « *Laid off 706* »¹⁶⁵, selon les titres), l'artiste performeur Liu Bolin rend invisibles six travailleurs chinois licenciés qu'il fond dans le décor du lieu où ils ont travaillé toute leur vie. Ces six hommes représentent ceux qui durant la difficile transition économique de la Chine ont perdu leur emploi¹⁶⁶. À travers ses œuvres qui mettent en scène la disparition de l'homme happé par son environnement, Bolin porte une réflexion globale sur l'invisibilité sociale des individus. Sa première série *Hiding in the City* (« *Se cacher dans la Ville* »), dans laquelle il se camouflait lui-même au sein des décombres de son ancien atelier du quartier artistique de Suo Jia Cun, rasé en 2005 par le gouvernement chinois pour l'organisation des Jeux olympiques, est une protestation pleine de douleur adressée aux autorités. Le pouvoir chinois efface à ses yeux des pans entiers du paysage, gomme aussi des terreaux de vie, une mémoire et par concours, des existences. Au moyen du *body painting*, les actes de rébellions silencieuses mais symboliques de l'artiste, interrogent la transparence des individus au sein de la société, annihilée par des forces sociopolitiques, économiques et culturelles qui les dépassent. Ils finissent ensevelis par une identité collective globale, hégémonique. Liu Bolin n'est pas le seul plasticien à interroger le rapport des individus à leur milieu : Cecilia Paredes, Alexa Maede, Desiree Palmen, Trina Merry, Emma Hack, travaillent toutes une esthétique des corps dérobés par le cadre dans lesquels ils apparaissent aux publics.

D'autres champs artistiques se sont aussi emparés du thème de l'invisibilité sociale comme fil rouge de leurs créations. La littérature, par exemple, à travers le roman *Invisible Man*¹⁶⁷ de 1952, écrit par Ralph Ellison et repris dans l'article scientifique d'A. Honneth *Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la reconnaissance* (2004). Le narrateur du livre de R. Ellison s'exprime à la première personne, mais demeure anonyme. Il raconte l'invisibilité à laquelle il est quotidiennement confronté (ici, dans son prologue) :

« *I am invisible, understand, simply because people refuse to see me. Like the bodiless heads you see sometimes in circus sideshows, it is as though I have been surrounded by mirrors of hard, distorting glass. When they approach me they see only my surroundings, themselves or figments of their imagination, indeed, everything and anything except me* » (op. cit., p. 3).

¹⁶⁵ *Laid off* en anglais ou « xia gang » en chinois peut être traduit par la « mise à pied », « quitter un poste » ou « licencié » et « 706 » fait référence au nom d'une usine désaffectée de la ville de Pékin.

¹⁶⁶ Lors d'une conférence TED de Février 2013 en Californie, Liu Bolin donne les chiffres de 21,37 millions de chinois ayant perdu leur emploi de 1998 à 2000, dû au passage de « l'économie planifiée à l'économie de marché ». Cf. la vidéo en ligne : https://www.ted.com/talks/liu_bolin_the_invisible_man?language=fr#t-10936

¹⁶⁷ Traduit par « *Homme invisible, pour qui chantes-tu* » dans la publication française.

L'invisibilité décrite par le personnage n'est pas due à une déficience optique des individus qui portent leur regard sur lui, mais à un défaut de ce qu'il nomme « l'œil interne » de ces derniers. De la sorte, au gré de l'avancement de sa lecture, le lecteur finit par apprendre de manière presque impromptue que le narrateur est noir de peau, et que ce sont les Blancs qui portent sur lui un regard transparent ou déformant. S'ils le voient, c'est à travers sa couleur de peau et les représentations qu'ils s'en font. Dès lors, né en lui un sentiment d'humiliation profond porté par le jugement raciste de ces hommes : le protagoniste ne disparaît pas réellement, matériellement, c'est l'apparition de son Être dans son essence qui est immédiatement jugulée par la vision des autres. Cette approche sous l'angle de l'hétéronomie des sujets fait écho à la philosophie éthique d'Émmanuel Levinas : dans le roman de R. Ellison, le regard des Blancs sur les Noirs est objectivé (le visage d'autrui est appréhendé comme un objet aux caractéristiques particulières, par exemple, couleur de peau : noire).

« Je pense [...] que l'accès au visage est d'emblée éthique. C'est lorsque vous voyez un nez, des yeux, un front, un menton, et que vous pouvez les décrire que vous vous tournez vers autrui comme vers un objet. La meilleure manière de rencontrer autrui, c'est de ne pas même remarquer la couleur de ses yeux ! Quand on observe la couleur des yeux, on n'est pas en relation sociale avec autrui. La relation avec le visage peut certes être dominée par la perception, mais ce qui est spécifiquement visage, c'est ce qui ne s'y réduit pas ». (Levinas, 1982, p.80).

De sa phénoménologie des rapports à autrui, E. Levinas tente d'ailleurs de refonder une théorie éthique à partir de l'épiphanie du visage. Saisir l'autre en tant qu'*alter ego*, c'est à l'inverse des liens de perceptions qui se tissent dans le roman, placer l'éthique au sein de l'intersubjectivité et asseoir toutes relations sociales sur des liens dissymétriques.

« Autrui est un moi – et en cela il est identique à ce que je suis, puisque je suis un moi – mais il est un moi qui n'est pas moi. L'autre n'est donc pas objet, mais sujet, et, parce qu'il n'est pas moi, il est un sujet absolument étranger au sujet que moi je suis ». (Levinas, *Ibid.*)

Toutefois, cette dialectique du regard est moins idéalisée chez J.-P. Sartre (1945), qui, au contraire, associe une forme de violence à toute expérience interpersonnelle, dans le *voir* et l'*être vu*. Être vu, et, se savoir vu, revient pour lui à prendre conscience de soi¹⁶⁸ et de ses actes. Pour George Herbert Mead, l'individualité se joue au sein des différents qu'ils entretiennent avec leurs *moi* (à leurs « personnalités multiples ») :

« Le soi se constitue progressivement ; il n'existe pas à la naissance, mais apparaît dans l'expérience et l'activité sociale. Il se développe chez un individu donné comme résultant des relations que ce dernier soutient avec la totalité des processus sociaux et avec les individus qui y sont engagés. [...] Nous nous scindons en toutes sortes de différents soi suivant nos amis. Nous discutons politique avec l'un et religion avec l'autre. Il existe une grande diversité de soi correspondant aux différentes réactions sociales ». (Mead, 1963, p. 115 et 121).

¹⁶⁸ Cette dimension était déjà présente chez G. W. F. Hegel (1807) pour qui l'Autre permettait de faire l'expérience de la connaissance de soi. J.-P. Sartre (*op. cit.*) rajoute en fait un niveau existentiel à celui sur la connaissance.

Cela revient aussi à apparaître comme l'objet du regard de l'autre, état qui engendre une dimension aliénante sur les comportements subjectifs, sur les existences : les individus *sont par* les autres, en même temps qu'ils *sont pour* les autres, « celui qui me voit me fait être, je suis comme il me voit » (Sartres, 1945).

« Le regard que manifestent les yeux, de quelque nature qu'ils soient, est pur renvoi à moi-même. Ce que je saisis immédiatement lorsque j'entends craquer les branches derrière moi, ce n'est pas qu'il y a quelqu'un, c'est que je suis vulnérable, que j'ai un corps qui peut être blessé, que j'occupe qu'une place et que je ne puis, en aucun cas, m'évader de l'espace où je suis sans défense, bref, que je suis vu ». (*Ibid.* p. 316).

Avec *Huis-Clos*, c'est d'ailleurs toute la réflexion posée par les personnages privés de miroirs qui se voient contraints à ne s'appréhender qu'au prisme des regards des Autres. L'existence du protagoniste du roman de R. Ellison entre ainsi en résonance avec la pensée de G. W. F. Hegel, de J.-P. Sartre, de G. H. Mead ou d'E. Levinas sur l'altérité. James Baldwin dans son essai *Nobody Knows My Name : More Notes of a Native Son* de 1963, ou Richard Wright dans *Black Boy* de 1945 décrivent eux aussi le racisme dont sont victimes les afro-américains aux États-Unis vers le milieu du 20^e siècle qui mène, dans chacun de ces ouvrages, à une invisibilisation des membres de la communauté¹⁶⁹. Par leurs témoignages et autobiographies, leurs plumes servent à poser les mots des invisibles de leur propre communauté et/ou des stigmatisations¹⁷⁰ qu'ils subissent, et par concomitance à porter les revendications de toute une minorité opprimée.

À l'instar de ces écrivains qui se sont engagés pour leurs semblables, d'autres auteurs sont célèbres pour avoir à leur façon, écrit à propos de peuples peu considérés. En exemple, la thématique de la ruralité est ancrée dans plusieurs romans, qui ambitionnent de faire le récit des existences de paysans anonymes. Tout au long de *Vies minuscules*, Pierre Michon (1984) magnifie le parcours de huit hommes et femmes oubliés. En utilisant le genre hagiographique

¹⁶⁹ Nous ne disons pas ici que le racisme et l'invisibilité sociale sont identiques, nous constatons seulement que le racisme peut, dans certains cas, mener à des formes d'invisibilisation. Tout d'abord parce que le racisme est un objet tabou, il invisibilise les effets matériels de domination : il « tend ainsi à faire disparaître les marques de la présence de l'Autre et/ou à le disqualifier » (Peretti-Ndiaye, 2015), par, par exemple, des rites d'évitement (Goffman, 1973). « Les processus d'invisibilisation dont le racisme est porteur se conjuguent à d'autres visant quant à eux, à minorer ou à discréditer la différence » (*ibid.*) L'invisibilisation dans le cas d'une ségrégation permet de porter des formes du mépris social et d'exclusion d'un groupe dominant sur un autre, disqualifié. Les individus, en dénis de reconnaissance, disparaissent pour ne devenir qu'une caractéristique ou une fonction (ex : un noir à la place d'un homme noir, une femme voilée à la place d'une femme qui porte le voile, une norme de qualité à la place d'une travailleuse, etc.) (Testenoire, 2010).

¹⁷⁰ On pense à la fois aux groupes stigmatisés selon E. Goffman (1963), de la « marque sociale » qui, en toute interaction, rappelle leur différence (discréditent leur identité) : « l'individu stigmatisé se définit comme n'étant en rien différent d'un quelconque être humain, alors même qu'il se conçoit (et que les autres le définissent) comme quelqu'un à part » (p. 130). Mais il s'agit aussi d'appréhender des communautés minorées tels que celles des vies fragiles d'A. Farge (1986) ou des « hommes infâmes » de M. Foucault (1977).

de la *Vie*¹⁷¹ ordinairement réservé aux figures notables (Tissier, 2013), il retrace en mêlant réalité et fiction les chemins de vie d'habitants du Limousin d'une époque sur le point de chavirer. « Disparition du monde rural », « dispersion des communautés paysannes », c'est face au « crépuscule d'un monde qui dépérit, [d']une langue patoisante qui se meurt, et des traditions que les jeunes générations refuseront de reprendre et qui sombreront dans l'oubli » (Demanze, 2009) que P. Michon célèbre les destinées ordinaires d'un terroir en pleine perdition. Contre les railleries courantes des milieux mondains à l'encontre de ce peuple provincial brocardé comme « arriéré », l'écrivain s'élève face aux formes de rabaissements (les sentiments de honte et d'indignité) que lui-même et ses proches ont parfois pu éprouver de par leur condition sociale, leur sol natal « emprisonnant ». Il reproche un *citadisme* condescendant que certains lettrés ont manifesté¹⁷² :

« On les a envoyés (les réfugiés alsaciens) chez les croquants Limousins, les derniers des hommes, arriérés, obtus, âpres au gain et misérables » (Sartre, 1983, p. 61). Michon, qui fut gauchiste, aime rappeler incidemment ces considérations du fondateur de la *Cause du peuple*, pour ses pères, frères et cousins. Son pari littéraire a été de partir de ces conditions pour les « repêcher », de les assumer pour les mener par l'écriture à une sorte d'Assomption. (Tissier, 2013).

La thématique rurale connaît un regain d'intérêt et transparait fortement au sein de la production culturelle contemporaine. Ces vies éloignées d'un paysage agricole qui se délite sont le miroir d'enjeux politiques actuels : à travers le récit de Marie-Hélène Lafon par exemple, planté dans une ferme du Cantal, se creuse le fossé social entre deux territoires d'une même France qui se fendent. Pareillement, le cinéma s'est emparé du sujet à travers des films comme *Petit paysan* d'Hubert Charuel, *Le Semeur* de Marine Francen ou encore *Sans Adieu*, documentaire réalisé par Christophe Agou (tous trois sortis en 2017).

Célébrer les invisibles, leur donner corps en image et enregistrer leurs paroles a aussi été le pari de Raymond Depardon à travers ses documentaires. Dans sa trilogie *Profils paysans* (*L'approche*, *Le Quotidien* et *La vie Moderne*) ou le plus récent dans *Les Habitants*, au caractère presque anthropologique, il y improvise un tour des villes de France en caravane, à la recherche d'une cartographie de sa perception de (pour reprendre ses termes) la « France centrale ». Dans une même veine, Agnès Varda et l'artiste JR filment dans *Visages, villages* leur vagabondage à travers le pays, à la recherche de portraits à photographier. Les célèbres

¹⁷¹ Il ne s'inscrit pas dans une littérature du terroir du modèle de l'École de Brive comme l'on pourrait le penser.

¹⁷² Durant cette rédaction, nous avons cherché dans la rubrique « synonymie » du CNRTL les équivalences au mot *paysan* en tant qu'adjectif mais aussi en tant que substantif. Il n'y a qu'à regarder les propositions qui sortent de cette requête pour attester que linguistiquement, il pèse sur ce substantif-là, toute une charge dépréciative. Apparaissent dans la liste, en 2^{ème} position « grossier », en 4^{ème} « rustre », en 6^{ème} « pedzouille », puis, plus loin dans la revue de mots : « rustaud », « manant », « fruste », « bouseux », « péquenaud », « cul-terreux », « pignouf », « pétrousqin ». Si la plupart de ces termes sont issus du vieux français pour particulariser les campagnards, ils ont tous une entrée définitoire reliée historiquement à des désignations populaires péjoratives.

séries de *street-art* célèbrent les anonymes dans les villes. À la cité des Bosquets de Montfermeil¹⁷³, à Israël et en Palestine¹⁷⁴, dans les *favelas* de Rio de Janeiro¹⁷⁵, ou au Panthéon¹⁷⁶, JR placarde les murs des bâtiments de portrait photographiés monumentaux, la plupart du temps, d'hommes et de femmes anonymes. En rendant matériellement visibles au sein de l'urbanisme ces inconnus, il porte un message engagé en faveur des populations populaires.

De ce succinct tour d'horizon de quelques-unes des créations artistiques mettant à l'honneur les hommes parfois négligés, souvent ignorés par la société, nous finirons par évoquer un exemple de pont entre la recherche scientifique et l'engagement citoyen des chercheurs. Avec la collection *Raconter le travail* des Éditions du Seuil, P. Rosanvallon a poursuivi son projet issu de ses travaux de recherche sur les pathologies de la démocratie, consistant à édifier une sorte de « Parlement des invisibles » ayant pour but de « remédier à la mal-représentation qui ronge le pays ». Pour ce faire, l'historien souhaite soumettre aux citoyens un espace d'expression afin qu'ils témoignent de leurs expériences de vie à travers le site *RaconterLaVie.fr* et une collection de livres du même nom. En parallèle, le syndicat CFDT¹⁷⁷ mena en 2016 une enquête auprès de travailleurs, les invitant à s'exprimer sur leur vie professionnelle¹⁷⁸. Ces démarches qui visaient toutes deux à réorienter les expériences individuelles au centre des sphères publiques et par extension de la scène politique, se sont réunies autour du projet *Raconter le Travail*. De cette sorte, plusieurs textes d'anonymes qui retracent leurs histoires sont parus. Ils sont consultables et téléchargeables gratuitement en ligne : *Sous mon voile* de Fatima Diallo, *À l'abattoir* de Stéphane Geffroy, *Travailleuse silencieuse*, par Prisca Merteau, *Sur mon tracteur*, par Steve Robert ou encore *Il s'agissait de ma classe*, par Sylviane¹⁷⁹. Radiographie de la société, ces récits d'échelle individuelle servent à mettre en relief des problèmes et questions et de notre ère contemporaine. Ils visent ainsi, comme le préconisait P. Rosanvallon, à réactiver une démocratie capacitaire en

¹⁷³ Série sauvage *Portraits d'une génération* des jeunes de banlieue, 2004-2006.

¹⁷⁴ Exposition non autorisée de 2007 *Face 2 Face* : il colle en face à face des gigantesques portraits d'israéliens et de palestiniens, des deux côtés d'un mur qui sépare les deux peuples.

¹⁷⁵ Pour l'exposition *Women are heroes* (2008-2009), JR rend hommage aux brésiliennes en placardant leurs visages sur les bâtiments des quartiers insalubres de la ville. Il souhaitait par là, mettre en avant le rôle quotidien des femmes dans ces bidonvilles, et le fait qu'elles sont les premières victimes de violence.

¹⁷⁶ Le projet *Inside Out* fait entrer 4 000 anonymes au Panthéon ce qui se révèle être une manière de rendre visible l'expression individuelle de ces inconnus, en les rassemblant de manière humaniste et fraternelle dans ce lieu symbolique des grands Hommes et Femmes de France.

¹⁷⁷ Confédération Française Démocratique du Travail.

¹⁷⁸ L'enquête récoltait plus de 200 000 témoignages.

¹⁷⁹ Certains textes ont été compilés au sein de l'ouvrage *Vous faites quoi dans la vie ?*, par Patrice Bride et Pierre Madiot en 2017.

permettant aux citoyens de redevenir acteurs de leurs trajectoires. Enfin, l'enjeu de la narration et de la publication est de lutter contre les méconnaissances communes et globales des uns et des autres, dans une société souvent qualifiée d'atomisée. L'exemple qui suit est un extrait d'un de ces témoignages.

« 18 novembre 2003

Hier mon frère Jeannot est venu : j'ai des clopes et une dizaine d'euros. J'irai au chinois. J'ai la meilleure famille de tout l'hôpital. Le temps est maussade, il pleut. J'aime bien mon traitement et le goût du tercian : c'est un peu amer. Quand je bois du coca je pétille.

Je supporte pas le quotidien, la vie me fuit et m'exaspère. Ça fait plus d'un an que je suis là et j'en ai vraiment ma claque. La psychiatrie c'est inhumain. Aux yeux de la loi, les schizophrènes sont considérés comme des mineurs : pas le droit de gérer son argent, contrôlé par un tuteur, pas le droit de vote et enfermés dans un asile psychiatrique où on est traité comme des criminels ».¹⁸⁰

(Vincent Le Moigne. Passage issu du récit « Je fais de la schizophrénie ». Texte posthume confié au site Raconterletravail.fr par la directrice d'un foyer psychiatrique.)

L'enjeu pour le chercheur est donc de tenter d'approcher l'invisibilité sociale, mais alors que nous disions cela, un premier paradoxe apparaissait : comment capter les invisibles (et, par extension les inaudibles) s'ils ne se voient pas (ne s'entendent pas) ? Là encore, le projet est délicat et il faut commencer par essayer de saisir ce qu'est le concept d'invisibilité sociale pour ensuite entamer une démarche exploiratoire.

1. Définir l'invisibilité sociale

Avant de proposer une définition, il serait intéressant de présenter une revue de questions qui traversent le concept. Pour ce faire, nous proposons un état des lieux des différentes théories scientifiques ayant abordé ce sujet.

La question de l'invisibilité sociale n'est pas nouvelle, en 1977 déjà, Alain Touraine publiait *La Société invisible. Regards 1974-1976*, dans lequel il faisait le constat d'une société se détournant d'elle-même, c'est-à-dire, ne se regardant plus. « Société aveugle », « éclipse de la société » écrit-il, pour qualifier l'ère post-industrielle qui est venue bouleverser les rapports sociaux sans même prendre le temps de les réfléchir : « une société qui ne se pense pas ne peut que s'enfoncer dans la décadence, lentement ou brutalement ». Ainsi, depuis les années 1970, il confère à la recherche scientifique et plus précisément à la sociologie une fonction heuristique

¹⁸⁰ Nous publions ici cet extrait publié sur le site « Raconterletravail.fr » à titre d'illustration d'un témoignage de ce que Plumauzille et Rossigneux-Méheust (2014) nomment « l'infra ordinaire » et le « non-événementiel » et qui renvoie à la *microstoria* (microhistoire) d'Italie des années 1970 (influencée par Palmer Thompson).

et praxéologique qui vise à explorer les rapports sociaux afin d'acquérir une meilleure compréhension des phénomènes et problèmes sociétaux, puis d'en rendre compte auprès des scènes publiques (pour, de cette sorte, envisager et permettre l'action.) Nous pensons aussi que déceler certains mécanismes de l'invisibilité sociale en proposant une typologie des divers états qui la façonnent contribuera à mettre en lumière des situations problématiques qui contrarient les rapports sociaux en démocratie. Les replis communautaires, les vécus entre-soi, les absences de confrontation à l'altérité renforcent les méconnaissances/mal-connaissances les uns des autres. C'est aussi souvent ainsi que les intérêts particuliers s'excluent loin d'un intérêt général.

Nous rappelons que notre démarche consistera à approcher les formes de l'invisibilité sociale comme des conséquences des problèmes inhérents à la démocratie et à son exercice (première partie de ce chapitre 1), mais aussi comme la conséquence des manières d'appréhender le/les collectif(s) (deuxième partie de ce chapitre 1).

1.1.Revue de questions préliminaires

La notion d'invisibilité sociale est de plus en plus utilisée dans le domaine théorique, mais aussi afin de rendre compte de phénomènes issus de l'analyse de certains terrains d'étude. Désormais, nous proposons donc d'entamer une revue de l'usage de cette expression au sein du champ scientifique.

Il semblerait que l'emploi du terme *social visibility* ait été fait pour la première fois en 1949 par John E. Anderson dans le cadre de ses travaux de psychologie comportementale¹⁸¹. Réapproprié quatorze ans plus tard par Edward Clifford, le concept est repris dans son contraire, puisque le psychologue parlera de « *social invisibility* » pour désigner la perception d'un individu par un autre en tant que sujet présent et non pas en tant que sujet acteur qui participe au « jeu social » (Clifford, 1963 ; Tomás, 2010). Bien que J. E. Anderson n'ait pas défini de manière explicite ce qu'il entendait par « visibilité sociale », il laisse entendre que son acquisition impliquait nécessairement l'obtention de compétences et d'attributs particuliers par des individus, elles-mêmes reconnues de manières valorisées et valorisantes par les autres membres du groupe. Ce qui n'est pas souligné, et que E. Clifford cherche à étudier, c'est le fonctionnement d'un groupe, à savoir, les éléments qui viennent favoriser ou entraver sa bonne conduite (faut-il, par exemple, des compétences particulières qui favorisent sa réussite et, *a contrario*, quels attributs individuels peuvent le contraindre ?) Afin d'être perçus, les individus

¹⁸¹ Dans Tomás, 2010.

doivent mettre en avant leur compétence et faire en sorte de les valoriser pour le groupe. E. Clifford distingue plusieurs types d'invisibilité : l'invisibilité positive (être perçu comme utile au groupe), l'invisibilité négative (être perçu comme perturbateur au sein du groupe¹⁸²) et l'invisibilité sociale (faire partie d'un groupe sans que les autres membres ne remarquent sa présence/absence). L'invisibilité sociale d'E. Clifford est celle qui a de fortes chances d'entraîner ces sujets vers l'exclusion. En, 1968, le psychologue américain B. Schwartz met en avant les choix volontaires des individus de se mettre en retrait (« *wistdrawal* »), soit de s'invisibiliser auprès des autres. Ces moments d'invisibilité sociale sont considérés par le chercheur comme nécessaires à la bonne marche de la société et propices aux constructions identitaires des sujets. Aussi, ôter les individus d'espaces privés/intimes dans lesquels ils ont besoin de se mouvoir, conduit à un assujettissement social constant handicapant pour les sujets contraints¹⁸³. Cette approche est intéressante dans le domaine scientifique, elle nous amène à ne pas réduire seulement cette condition à des considérations exclusivement négatives.

En France, le philosophe Clément Rosset (1979) avait déjà étudié à la fin des années 1970 la réalité sociale sous le prisme de l'invisibilité. Il n'y a pour lui dans le réel que du fantasme : « à se représenter le réel comme quelque chose d'à *la fois* visible et invisible. Un fantasme qui est de l'ordre de la *ruse* destinée à la fois à voir ce qui n'est pas visible, et à ne pas voir ce qui crève les yeux¹⁸⁴ », ce qui conduisait déjà à considérer l'invisibilité comme le résultat de nos représentations sociales. Mais c'est Yves Barel qui en 1982, dans *La marginalité sociale*, fait état le premier de l'invisibilisation de la classe ouvrière française. La « marginalité invisible » est dépeinte comme un processus de mise en tension des relations sociales entre des phénomènes de mises en (sur-)visibilité qui ont pour effet d'entraîner le camouflage d'enjeux économiques et sociopolitiques donnés (l'événement sur le non-événement ou l'événement visible sur l'événement invisible).

« L'invisible social est aussi *réel* que le visible social, seulement sa réalité ne peut pas, par définition, s'appréhender de la même façon. Elle est de l'ordre de la *relation*, relation entre le fait et sa cause ou sa conséquence, entre des temps de l'histoire, entre l'événement et son commentaire, entre l'observé et l'observateur, la chose et le mot, le réel et l'imaginaire. La relation est un entre-deux, à la fois interne et externe aux « objets » reliés, et particulièrement sujette, de ce fait, à l'invisibilisation. » (*Ibid.* p. 17)

L'invisibilité est par ailleurs définie comme une « réalité cachée qui se laisse difficilement décrire et interprétée » (*ibid.*, p. 17). Y. Barel écrira ainsi : « finalement, le non-événement est la part invisible de l'événement, ou encore l'événement invisible » (*ibid.*) À partir de cette

¹⁸² Ici, identifier un individu comme déstabilisant implique une forme de reconnaissance interpersonnelle puisque l'élément agitateur attire d'une certaine manière l'attention sur lui.

¹⁸³ Cela suppose qu'un équilibre espace public/espace public favorise la bonne œuvre de la communauté.

¹⁸⁴ Cité dans Barel, 1982.

théorisation, Gabriel Gatti (2003) proposera plus tard pour la recherche sociologique ce qu'il appelle le « principe de Barel » (et qui résonnera avec les résultats de notre étude que nous développerons plus tard) : « le social invisible est ce reste des opérations des pratiques de connaissance reposant sur la rhétorique du regard qui fait de sa condition d'invisible le trait caractéristique à partir duquel il développe des stratégies d'identité » (*ibid.*, p. 46). L'invisibilisation amorce donc des effets concrets, puisqu'elle contribue à bouleverser les formes de présentation et d'exposition des individus impliqués.

Plus tard, l'invisibilité sociale va être reliée à des situations personnelles et catégorielles particulières d'exclusion sociale : le racisme chez René Galissot, A. Testenoire ou encore l'exploitation des travailleurs chez Yvonne Mignot-Lefebvre (Tomás, 2010). Julia Tomás (*ibid.*) met en avant la prégnance du thème au sein d'études portant sur le monde hospitalier. Avec Francine Saillant (2000) d'abord, qui met en exergue le sentiment d'invisibilité sociale vécu comme une souffrance chez le personnel soignant, traduit par « une non reconnaissance de leurs efforts de la part des patients et de la part de l'administration ». Il en va de même avec les travaux de Simone Pennec (2004) sur les « carrières d'invisibilité sociale » du « personnel invisible » des hôpitaux ou encore de celui des malades et de leur entourage au travers des recherches de Hughes Joublin (2006) (Tomás, *op. cit.*)

Le recours au thème de l'invisibilité sociale a donc souvent été effectué pour analyser des catégories sociales, sans que le concept ne soit étudié comme objet d'études à part entière. La problématique de l'invisibilité servait ainsi à appréhender des phénomènes concrets observables. Il peinait donc à s'imposer *en lui-même* et *pour lui-même*. L'*Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale* œuvre depuis ces dernières années à réunir des chercheurs de différentes formations scientifiques autour de la thématique de l'invisibilité sociale qui disparaît, signe des temps. Un rapport sur le sujet a d'ailleurs été publié l'année 2015. Ainsi, des auteurs spécialisés dans son étude sont venus contribuer au développement de théorisations générales. Bien que peu de chercheurs aient fait de l'invisibilité sociale l'objet central de leurs recherches, ils restent nombreux à avoir abordé ou effleuré son thème¹⁸⁵. Par ailleurs, plusieurs définitions sont données, en fonction des auteurs, de leurs objets et des disciplines de recherche dans laquelle/lesquelles ils s'inscrivent.

¹⁸⁵ Nous pouvons par ailleurs proposer une liste qui n'a pas la prétention d'être exhaustive mais qui donnera ici une idée de son intérêt dans le champ scientifique (sans ordre établi) : Maurice Merleau-Ponty, M. Foucault, L. Althusser, A. Touraine, Jean-Noël Tardy, John B. Thompson, Karoline Truchon, Wayne Brekhus, Francine Saillant, Sylvain Beaud, Joseph Confavreux et Jade Lindgaard, Yves Schwartz, Céline Braconnier et Nonna Mayer, nous proposons de développer ici un peu plus les théories de trois d'entre eux.

Appréhender l'invisibilité sociale nécessite de nous engager au sein d'un questionnement phénoménologique et de perception. Nous proposons de nous arrêter un instant afin de proposer notre propre définition. Avoir recours au concept d'invisibilité sociale comme objet de recherche scientifique permet de déterminer des réalités sociales différentes. En effet, nous avons à la fois pu remarquer qu'il caractérisait tantôt des communautés d'individus peu valorisées en situations d'interactions sociales, tantôt à des minorités ou à des groupes sociaux réifiés (stigmatisés ou souffrant de discrimination : tel le racisme, l'homophobie, *etc.*) L'invisibilité sociale peut aussi s'échelonner sur différents niveaux et caractériser des groupes que l'on ne voit pas, que l'on n'entend pas ou que l'on ne touche pas (absence de contact direct). Or, ce qui nous importe ici dans cette notion est qu'elle pose à un problème social : l'invisibilité *sociale* renvoie avant tout à des groupes d'individus considérés (par eux-mêmes ou par l'altérité) en marge de la société ; il sert de ce fait à désigner une infra-humanité. L'essentialisation, la naturalisation, l'amalgame des différences d'individus et de leurs groupes participent tous à hiérarchiser les catégories sociales par des processus de domination et d'exclusion de ces communautés (telles qu'elles se produisent par exemple au sein de pensées racistes)¹⁸⁶. Aussi, nous pensons que nous ne pouvons parler d'invisibilité sociale qu'à travers un sentiment d'isolement ressenti par des individus/groupes sociaux au sein de la société : c'est uniquement à travers la déclaration d'invisibilité/inaudibilité (qui recouvre des phénomènes d'exclusion, stigmatisation, stéréotypage, abandon, *etc.*) de l'invisible elle-même que le chercheur pourra légitimement s'emparer du concept. Ce n'est donc pas aux chercheurs de catégoriser les groupes invisibles lui-même, mais rendre compte des individus et des communautés qui se considèrent comme des oubliés de la société. Ainsi, l'invisibilité sociale renvoie à un problème public de fragilité du lien social, elle cherche à pointer du doigt l'absence ou la mauvaise prise en considération des médias et/ou des pouvoirs publics pour rendre visible ou mettre en place des politiques en faveur de la résolution des difficultés particulières de ces groupes sociaux.

Afin de mieux cerner le concept tel qu'il a été étudié dans le champ scientifique, nous proposons néanmoins de nous arrêter sur quelques auteurs qui ont particulièrement contribué à l'enrichir (bien que, comme nous l'avons déjà signalé, ceux-ci s'en sont emparés différemment,

¹⁸⁶ Cf. Guillaumin, 1972.

en fonction de leurs domaines et disciplines de recherche). Les théories de ces chercheurs constituent pour nous et notre objet de recherche un ensemble de savoirs enrichissants pour la suite de notre travail, il s'agira de découvrir donc quelques réflexions menées par A. Honneth, Olivier Voirol et Guillaume le Blanc.

Pour ce faire, nous ne pouvons pas débiter cette revue d'auteurs incontournables sans citer A. Honneth, qui est sans doute, à travers sa théorie pour la reconnaissance, l'un des théoriciens de l'invisibilité sociale le plus notable. A. Honneth (2004) propose en effet une véritable phénoménologie de l'invisible comme problème structurel des relations sociales. Pour lui, l'intérêt à analyser cette dernière réside dans la situation de mépris et dans le sentiment de souffrance de ceux qui déclarent en faire l'expérience quotidienne. Ainsi, elle peut s'appréhender de deux angles différents : du côté des victimes, comme de ceux qui la mettent en œuvre en tant que forme d'humiliation volontaire ou accidentelle. Ce point-là nous fait par conséquent entrevoir l'invisibilité sociale à partir de deux situations différentes, une double dimension de la vision : celle de la perception et celle de l'expression. C'est ainsi qu'il parvient à son concept-clé de reconnaissance que nous avons déjà abordé en introduction de ce manuscrit. L'invisibilité est vécue comme un « devenir visible », mais un devenir visible non visuel, dans le sens où *voir* ne suffit pas : *voir* n'est pas *reconnaître*. Le « voir augmenté » d'A. Honneth désigne le glissement du « connaître » (*Erkennen*) au « reconnaître » (*Anerkennen*), impliquant une affirmation positive d'autrui, de son identité personnelle et de ses caractéristiques propres. C'est ce qu'il explique par ailleurs à travers l'action qui consiste à « rendre visible » un sujet, qui n'est pas seulement un acte cognitif d'identification interpersonnelle, mais la manifestation normée de signes empathiques valorisants, moralement respectueux, par différentes manières de se conduire : les gestes et les expressions du visage.

O. Voirol qui a coordonné en 2015 le numéro 193 de *Réseaux* autour d'A. Honneth, s'inscrit dans son sillage phénoménologique¹⁸⁷ qui entend partir de l'expérience sociale de

¹⁸⁷ Il fait aussi appel pour bases à la phénoménologie de M. Merleau-Ponty sur sa philosophie de la perception dans *Le visible et l'invisible* de 1964. Il utilise la notion de « chiasme » pour penser les relations entre le percevant et le perçu : dans l'acte de percevoir le monde, l'identité de l'individu percevant est touchée dans sa différence au monde : « la prise est prise » écrit-il. Le chiasme de M. Merleau-Ponty consiste alors à refuser de séparer le sens de l'intériorité et de l'extériorité, le *pour soi* et le *pour autrui*, l'être et le néant, s'appliquant, par la suite, au visible et à l'invisible. Visibilité et invisibilité ne sont pas opposées : la manifestation du visible n'advient (voir et en voyant, être vu), que dans le cadre d'une relation sociale s'établissant *entre eux* (celui qui regarde et celui qui est prité par le regard). O. Voirol écrit au sujet de la thèse merleau-pontienne que « le cœur de toute relation sociale est une manifestation de visibilité des êtres entre eux. [...] l'acte de regard de regarder [engage] en lui-même la manifestation d'autrui qui le confirme dans son être présent par ce regard « engageant ». » (*Ibid.* p. 60) L'invisibilité n'est alors qu'une profondeur ontologique de la visibilité, un enchevêtrement. (Voir Merleau-Ponty, 1979). Il s'inspire également par ailleurs de la psychologie sociale de G. H. Mead, dont nous parlerons plus tard.

l'invisibilité pour essayer de saisir par suite les manières dont s'organisent les luttes pour la visibilité et l'expression citoyenne au sein de l'espace public. De ce fait, il vient appréhender l'espace public de façon « dynamique et conflictuelle », en « se gardant de délimiter de manière rigide les frontières entre public et privé, visible et invisible, dicible et indicible » (Voirol, 2013). Cette approche d'études à partir des phénomènes d'invisibilité est ainsi liée à des questions presque éthiques de philosophie sociale/morale, elle permet par ailleurs selon lui, de :

« Prendre au sérieux le vécu des sujets sociaux, leurs attentes morales, leurs expériences du mépris et de l'injustice, leur vécu de l'indignité. Sans cette sensibilité théorique pour ces expériences et ces attentes morales, ces dernières resteraient écrasées sous une démarche objectivante souvent pratiquée par la plupart des approches en sciences sociales, pour lesquelles l'expérience vécue et les attentes morales ne sont pas des objets de connaissance privilégiés ». (*Ibid.*, p. 58.)

Ainsi, à partir de cette dimension éthique, O. Voirol met en avant trois types d'invisibilité : l'invisibilité de faire, l'invisibilité du statut et enfin l'invisibilité de l'être. La première modalité tient du travail : à des formes d'activités qui ne sont pas considérées comme des « contributions sociales [ou symboliques] socialement valides » (*ibid.* p. 72) pour/par la collectivité. La deuxième modalité est relative au statut social des individus, elle concerne le processus d'oblitération des individus dû à leur appartenance à une communauté (culturelle, religieuse, *etc.*) ou une catégorie socioprofessionnelle. Cette affiliation entraîne dès lors une catégorisation « dépréciative et dévalorisante » (*ibid.* p. 73) à leur égard¹⁸⁸ dans le cas de l'invisibilité sociale ou peut au contraire, être symboliquement liée à certaines formes d'estimes et de prestiges (les professions : médecin, fonctionnaire administratif, ouvrier ou conseiller en assurance ne renvoient pas les mêmes représentations et imaginaires collectifs). Enfin, le dernier mode d'invisibilité proposé par O. Voirol est celui de l'être qui revêt toutes les propriétés des individus saisies comme quasi « naturalisées », immuables. Pour ainsi dire, les individus sont invisibilisés par un sujet lorsque ce dernier refuse de considérer son appartenance à une communauté en raison de son sexe, de sa sexualité, de sa couleur de peau ou bien encore de sa culture. La thèse que développe O. Voirol consiste alors à relier les phénomènes d'invisibilité sociale avec celui plus général de l'accroissement de l'invisibilité *du* social (invisibilité sociale et invisibilité *du* social formant un processus rétroactif d'alimentation l'un de l'autre, et *vice versa*) (*ibid.*)

Sous un angle philosophique, G. le Blanc publie en 2009 *L'invisibilité sociale*, qu'il considère comme produit d'une déshumanisation. Pour lui, l'invisibilité passe par une

¹⁸⁸ À travers son appréciation sur l'endogamie, M. Weber a ainsi montré que le statut social d'un individu se vit collectivement, c'est-à-dire qu'il implique des formes de partages sociaux : goûts culturels, modes d'éducation, styles de vie, normes et valeurs, *etc.*

inaudibilité des individus, non pas à s'exprimer, mais à être entendus. Revisitant le rapport à l'altérité posé par E. Levinas (que nous avons déjà abordé), G. Le Blanc pense la voix comme primauté au visage : la voix précède le visage, faisant des « sans-voix » les véritables invisibles sociaux. Cette invisibilité sociale, il l'expose quant à lui comme pouvant être de trois ordres. Le premier régime est celui de la mort, signe de « l'effacement définitif d'une vie par l'anéantissement de son rappel auquel peuvent donner lieu les différentes formes de deuil » (Le Blanc, 2009). Puis, l'invisibilité amenant à la réification, les personnes sont ici, soit appropriées par un sujet (ex. : l'esclavage), soit instrumentalisées (ex. : faire retrait d'une qualité humaine en faveur d'une qualité sociale par profit personnel). Le dernier type est relatif à un défaut de perception, comme A. Honneth l'imaginait dans sa phénoménologie. La perception est ici considérée en tant qu'« activité sociale » qui :

« fait apparaître dans l'environnement du sujet percevant des éléments comme non pertinents, dignes d'être perçus, et d'autres éléments non pertinents, vidés de leur signification au point d'être relégués comme arrière-fond de toute perception sans être jamais en mesure de devenir objets de la perception » (*Ibid.*, p 113).

Héritier de M. Foucault qui avait auparavant interrogé dans *Surveiller et punir* (1975) les nouveaux régimes de visibilité/invisibilité à travers les dispositifs du pouvoir, il pose la question des effets de normativité des vies qualifiées ou disqualifiées. La coloration du monde par la pensée économique dominante est pour lui source d'inclusion/exclusion sociale, justification/injustification des vies. Affilié à l'idée de narration des vies de P. Rosanvallon, sa recherche questionne ainsi le problème de la représentation démocratique, puisque la voix est pour lui le facteur primaire de la visibilité/invisibilité, la question de la représentation sociale passant par le porte-parolat, le fait de *faire voix à la place de*, est central dans un système codifié et hiérarchisé. L'entreprise de *re* mise en visibilité des oubliés se situe ainsi selon lui dans une démarche d'écoute. Inspiré par Judith Butler, il reprend son concept d'« opacité » qu'elle intègre à une dimension de vulnérabilité : l'être qui est saisi par le regard d'autrui prend conscience qu'il ne peut se voir comme l'autre le voit (le rendant vulnérable et conférant une certaine opacité due à cet impossible saisissement de soi) (Butler, 1990). Il est par ailleurs intéressant de questionner ces concepts d'invisibilité vs opacité. Pour J. Butler il y a asymétrie dans les processus de reconnaissance ; P. Ricoeur (2004) résumait bien cette ambiguïté : « reconnu, méconnu, l'autre reste inconnu en termes d'appréhension originaire de la mienneté du soi-même » (p.373). Le regard d'autrui révèle au sujet ce qui lui est impossible de voir de lui, par lui-même.

Ainsi, puisque dans toute interaction sociale se pose le problème d'une double opacité du récit de soi et d'autrui (autrui à travers soi et soi à travers autrui), alors, inévitablement, dans tout

phénomène d'invisibilité sociale demeure celui de l'opacité qui est inhérente aux liens sociaux. Dès lors, comme l'a expliqué G. Le Blanc (2003) que :

« La justification de « soi » liée à la reconnaissance narrative de « soi » qui, le cas échéant, doit être mise en avant dans les procédures pratiques de reconnaissance de soi, reste partielle et ne saurait en aucun cas revenir sur les conditions sociales d'émergence du « soi ». La méconnaissance est deux fois présente. Elle surgit premièrement quand nous cherchons à être reconnus dans nos actions par autrui : la demande de reconnaissance se situe dans un ensemble de relations qui outrepassent inévitablement (et fort heureusement) des tiers sous des modalités qui ne sont pas thématiques comme tel, mais qui hantent à des degrés divers la relation de reconnaissance elle-même. [...] La reconnaissance de « soi » par autrui n'échappe pas à ces effets de décentrement qui relativisent la dyade : car nous nous trouvons déplacés chez l'autre dans le désir d'être reconnus, et ainsi situés dans un espace psychique étranger, saturé de vécus et d'histoires auxquelles nous n'avons aucun accès direct ». (*Ibid.* p 149 et p. 136).

Le concept d'opacité tel que J. Butler le conceptualise implique une vulnérabilité des sujets (de l'individu-vu) et conséquemment, un défaut de transparence (Le Blanc, *ibid.*) J. Butler (2012) élabore par ailleurs son postulat de *précarité* des vies soumises aux relations sociales, elle milite en faveur d'une articulation des voix de l'ordinaire et des sans-voix dans le projet de mieux approcher ces vies « fragilisées » et de cerner les raisons de ces invisibilités.

Pour conclure sur cette brève revue scientifique autour de l'invisibilité sociale, nous souhaitons mettre en avant les intérêts contemporains du concept pour la recherche scientifique. Celui-ci, compte tenu des évolutions sociétales et des problèmes de représentations démocratiques qui transparaissent (*cf.* première partie du chapitre 1), apparaît comme un enjeu d'étude en sciences sociales nécessaire pour tenter de comprendre les phénomènes d'aliénation, d'exclusion et de marginalisation dont se sentent victimes certains individus. Par *marginalité*, nous nous référons aux travaux de R. Park (1928) (s'appuyant sur ceux de G. Simmel) : l'homme marginal y est considéré à la fin des années 20 comme un étranger, un « nouveau type de personnalité », culturellement hybride, issu des migrations opérées les dernières décennies et qui « partageait intimement la vie culturelle et les traditions de deux peuples différents »¹⁸⁹. En étendant la figure du marginal non pas seulement à des considérations sociales comme elle fût appréhendée au départ, mais à un phénomène de mise en marge de la société, c'est la caractérisation d'une difficulté d'adaptation à son contexte de vie (social, territorial, culturel, institutionnel, *etc.*) qui est posée chez R. Park, et qui interroge les problèmes identitaires, d'acculturation et d'intégration des individus. Le concept d'invisibilité sociale est, donc bel et

¹⁸⁹ Il définit alors l'homme marginal comme « *a cultural hybrid, a man living and sharing intimately in the cultural life and traditions of two distinct peoples... a man on the margin of two cultures and two societies, which never completely interpenetrated and fused* » (*ibid.* p. 892).

bien, comme le note Tomás (2010) : « un outil pertinent d'analyse du présent », qui peut être appréhendé en tant qu'instrument théorique globalisant.

Par la suite, nous souhaitons tenter de révéler les mécanismes de l'invisibilité sociale à travers une approche en Sciences de l'information et de la communication. Avant de ce faire, il nous apparaît judicieux de pointer les acteurs externes aux sujets, qui peuvent contribuer à leur invisibilisation : les individus dans l'interaction, les journalistes via les traitements médiatiques des catégories sociales et enfin la classe politique à travers ses choix en matière d'actions publiques, comme nous l'avons schématisé dans la figure suivante.

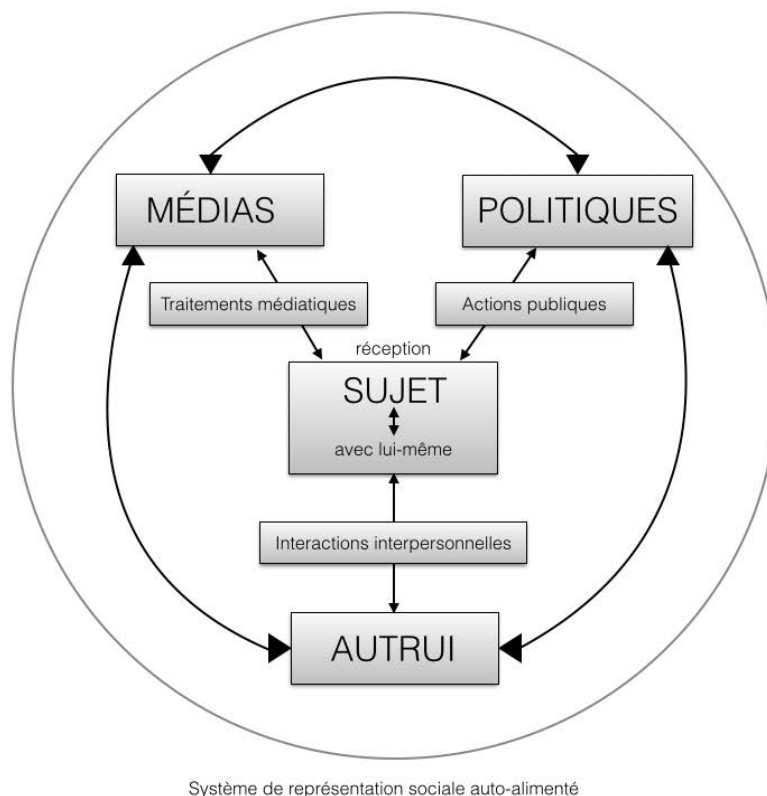


Figure 7. Les acteurs de l'invisibilité sociale

Nous verrons dès lors que ces trois instances extrinsèques aux sujets s'interalimentent, le tout dans une dynamique de représentation sociale générale des individus.

1.2. Les trois « acteurs » de l'invisibilité

Si nous commençons par pointer du doigt les facteurs externes de l'invisibilité, nous observerons par la suite que le sujet peut lui-même faire le choix de s'auto-invisibiliser, ce qui viendra, en premier lieu, mettre en lumière une aporie entre invisibilité choisie et subie (sachant, là encore, qu'une volonté d'invisibilisation peut se nourrir consciemment ou inconsciemment d'un système de représentation externe dépréciatif existant *a priori*).

1.2.1. Les rapports interpersonnels : premier stade de l'invisibilité sociale

Le premier facteur externe d'invisibilité sociale se réalise au sein des rapports interpersonnels. La théorie d'A. Honneth s'inscrit par exemple dans ce niveau d'inter-reconnaissance des individus entre eux. Mais, c'est à travers la microsociologie d'E. Goffman que nous souhaitons développer ce point. « L'apparente insignifiance de la vie ordinaire » qu'observe et analyse le chercheur est au prisme de cette démarche perçue en comme « un territoire du social invisible » (Duteille, 2004). L'étude goffmanienne de (1973), *La Présentation de soi*, qui s'appuie sur sa célèbre métaphore de la représentation théâtrale prend sens pour notre sujet tant elle révèle des jeux et phénomènes qui s'y déroulent pour la visibilité/invisibilité, à travers l'application de rites et de codes sociaux. Les espaces sociaux de rencontre, les données que les interactants disposent sur autrui, mais également les processus d'interprétations réalisés au moment des échanges répondent à un ensemble de règles sociales (règles de conduite socialement proscrites et normes d'usages) qui vont venir avoir une incidence sur le maintien ou la rupture de la sociabilité.

Mais cet interactionnisme symbolique semble prendre l'acte de la rencontre pour acquis, or, il représente aussi un moment d'une relative violence ; particulier, inattendu imprévisible, et qui impose la confrontation de plusieurs imaginaires singuliers. C'est ce qu'il appelle les « contacts mixtes », c'est-à-dire des interactions dites « à risques » entre des individus stigmatisés et d'autres qui seraient plutôt perçus comme « normaux ». En réalité, E. Goffman parlera de « points de vue » : « le normal et le stigmatisé ne sont pas des personnes, mais des points de vue » (p. 161). L'analyse goffmanienne est d'ailleurs posée du point de vue du multiculturalisme dans *Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps* (1963) : les systèmes de conduite et codes sociaux se voient confrontés aux capitaux culturels et aux attentes normatives de chacun. Un comportement socialement valorisé dans une ethnie, une tranche d'âge, ou au sein d'un peuple d'un territoire géographique particulier, prend le risque d'être perçue négativement auprès d'individus qui n'appartiendraient pas au même groupe (il s'agit de ce

qu'il nomme « le risque des contacts mixtes »). La crainte de la stigmatisation de soi qui entraîne sa disqualification dans l'interaction provoque elle-même des effets de visibilité et d'invisibilité des stigmates. Sont observés les stigmates *visibles* qui sont ceux qui sont immédiatement repérables dans la rencontre à autrui (les traits de caractère et l'apparence physique) et les stigmates *invisibles* qui vont au contraire s'avérer peu ou difficilement décelables au regard. Ces derniers auront tendance à entraîner des stratégies d'évitements et de camouflages afin de préserver la bonne tenue des échanges.

L'approche sociolinguistique de John Gumperz (1989) est par ailleurs intéressante, il cherche à révéler des communautés linguistiques propres à des groupes sociaux particuliers (âge, sexe, catégories socioprofessionnelles, niveaux d'études, origine socioculturelle, *etc.*) Pour ce faire, il place l'interprétation comme le résultat d'« inférences interactionnelles », les contextes sociaux des interactants (les « mondes symboliques) impliquent des perceptions dissonantes des « indices du discours » en communication (c'est-à-dire des signes verbaux et non verbaux en contexte : prosodie + codes lexicaux, stylistiques et syntaxiques).

Les rencontres, les interactions sont en ce sens des moments de sociabilité particulièrement fragiles qui conduisent à l'élaboration de stratégies pour la reconnaissance de soi et son maintien auprès de ses pairs. Les effets de stigmatisation qui en découlent s'intègrent dans un processus d'invisibilisation des individus qui se voient niés dans ce qu'ils sont en tant que sujet. E. Goffman (1975) écrira d'ailleurs que « le maniement du stigmate constitue un trait général de la société » (p.153). Ce qui est ainsi intéressant de retenir, relève du fait que l'invisibilité sociale n'est pas univoque, elle dépend de points de vue différents. Par ailleurs, il ne faut pas confondre choix et assignation dans les processus de visibilité/invisibilité. Une assignation participe à la fois à la visibilité et/ou à l'invisibilité d'un groupe ou d'un individu par stigmatisation, par exemple. Le schéma orthonormé ci-dessus permet de rendre compte de cet état, à partir d'une matrice invisibilité/visibilité/assignation/choix :

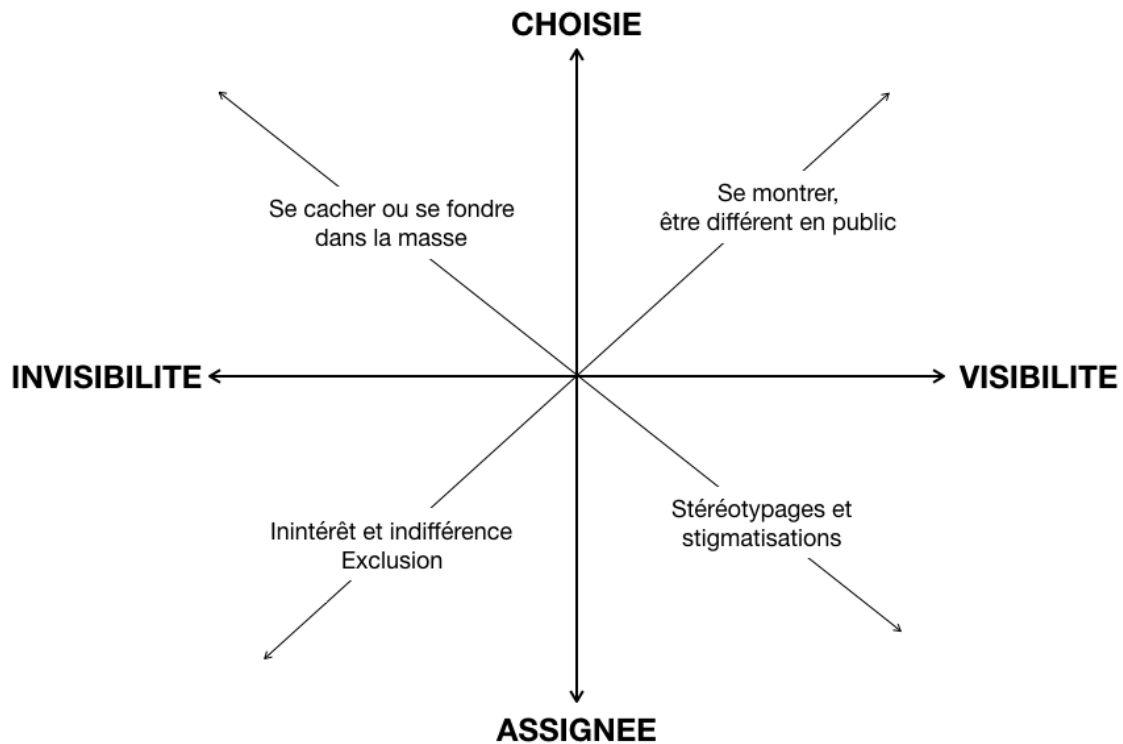


Figure 8. Matrice invisibilité/visibilité *versus* choix/assignations

Si l'on prend l'exemple polémique et fortement discuté des femmes voilées, on peut à la fois considérer qu'une femme voilée puisse être à la fois invisible par choix personnel (ne pas se montrer, ne pas sortir ou enlever son voile dans l'espace public), visible par choix (s'exposer en public avec son voile), invisible par assignation (exclue de certains lieux de par le port de son voile par exemple ou inconsideré par une caractérisation due à ce dernier) ou, enfin, visible par assignation (polémiques et effets de stigmatisation dans les médias.) Se posera aussi par ailleurs le problème (expliqué plus tard) de l'invisibilité sociale des individus socialement moyens *versus* normativement différents.

Ce problème est d'autant plus prégnant en ce qui concerne les phénomènes d'invisibilité médiatique tant les journalistes jouent un rôle qui demeure fondamental dans la mise en visibilité de ce qui peut, ou ne peut pas, accéder au rang de problème public.

1.2.2. Le rôle des médias dans les processus de mise en visibilité/invisibilité

Les médias de l'information ont ce pouvoir de décrire un monde par le traitement de faits, ce qui, *de facto*, contribue à exclure du champ de la réalité sociale tout ce qui échappera à cet examen (Voirol, 2005). Ce pouvoir ne dépend pas que de la logique démocratique, mais répond aussi à des exigences commerciales (Charaudeau, 2003), ce qui implique des biais dans l'idéal des traitements des informations journalistiques : les médias sont des « manipulateurs manipulés », écrit P. Charaudeau (*ibid.*) Les sujets médiatiques relèvent donc toujours d'une construction (l'événement médiatique est une conjonction de l'événement brut à l'événement construit), c'est-à-dire d'une mise en scène qui prétend rendre compte de la réalité (*ibid.*) Ainsi, d'une certaine manière, les individus assignés ou autoproclamés *invisibles* résultent alors de performances médiatiques manquées. Véritables agents intermédiaires entre les citoyens et l'État en démocratie, le pouvoir des médias de l'information dans la prise en considération des problèmes sociaux est aujourd'hui un enjeu crucial de reconnaissance, et de luttes pour la visibilité.

Ce poids est d'autant plus frappant lorsque l'on regarde les répercussions de la révélation de certaines informations : des tensions démocratiques entraînées par le scandale de l'espionnage de la NSA par Edward Snowden, de la démission du Premier Ministre islandais Sigmundur David Gunnlaugsson après les révélations des *Panama Papers* de ses placements financiers dans des comptes *offshore*, à la défaite de F. Fillon à l'élection présidentielle de 2017 que nombre de commentateurs politiques s'accordaient à décrire comme gagnée d'avance, suite à l'affaire du *Penelope Gate*¹⁹⁰ Les répercussions politiques de telles affaires révélées sont grandes. La photographie publiée en 2015 du petit Aylan, mort échoué sur une plage des côtes turques et qui a fait le tour de l'Europe, participe aussi à alerter, puis à provoquer une prise de conscience collective et émotionnelle auprès des publics sur le drame de l'immigration qui se jouait en Méditerranée. J. B. Thompson (2005) considère ainsi que nous sommes dans un « nouveau monde de visibilité médiatisée », caractérisé par « une stratégie explicite de la part d'individus qui savent très bien que la visibilité médiatisée peut être une arme dans la lutte qu'ils mènent dans leur vie de tous les jours. » La communication propagandiste du groupe DAESH (la réalisation de vidéos de guerre à l'esthétique cinématographique et l'appropriation de codes symboliques et identitaires particuliers) illustre bien cette compréhension du pouvoir de propagation des images médiatiques, en particulier sur Internet.

¹⁹⁰ Révélée en janvier 2017 par le *Canard Enchaîné*.

Nous proposons plus tard de développer une cartographie des processus d'invisibilité médiatiques, pour l'heure, nous nous intéresserons aux phénomènes de luttes employés par les citoyens, organisations et groupes sociaux, pour la visibilité médiatique. L'exemple des nouveaux militants est à cet égard intéressant, puisqu'ils caractérisent la prise en considération d'activistes du rôle médiatique dans l'élaboration de leur mode de mobilisation. Pour le dire autrement, il s'agit de la construction d'actes manifestaires à destination des médias. Ainsi, des actions spectaculaires de *Greenpeace*, des manifestations de (*faux*) riches joués à partir de stéréotypes aristocratiques, des installations de tentes sur les bords de la Seine par les *Enfants de Don Quichotte*, des slogans peints sur les seins des *Femmes*, aux révoltes le haut d'une grue d'un père divorcé qui réclame le droit de voir son fils, *etc.*, chacune était pensée dans sa puissance spectacularisante afin d'attirer l'attention des caméras sur leurs revendications. En sus, se pose le problème de l'adaptation du message manifestaire aux codes médiatiques et aux routines des pratiques journalistiques, la multiplication de CV originaux postés en ligne avec pour ambition d'attirer l'attention et par là même, d'être le plus visible, illustre cette urgence symbolique. La contrainte médiatique impose un caractère événementiel, ce qui passe très souvent par *la mise à l'écran* de thèmes et sujets qui sont susceptibles de plaire aux publics, nous pensons particulièrement aux controverses et polémiques qui permettent, à un moment donné, de mettre sous le feu des projecteurs un sujet rassemblant¹⁹¹.

Le dernier palier pour la visibilité sociale passe enfin par la saisie des pouvoirs publics à porter une politique en faveur des invisibles.

1.2.3. La difficile relation entre actions politiques et invisibilité sociale

Brièvement, il s'agit ici de considérer que certaines catégories d'individus sont 1/ peu ou mal représentées au sein des pouvoirs publics, 2/ peu ou mal prises en considération par les actions politiques.

Nous avons déjà abordé le premier problème de déficit de ressemblance des représentants sur leurs représentés. Si cette critique a gagné en importance dans le débat public ces dernières années, jusqu'à la proposition de l'application de règles paritaires dans certains milieux, ses avancées demeurent très lentes. Les propositions d'instaurer un gouvernement

¹⁹¹ Nous n'avons pas abordé ici les théories de l'*agenda setting* car nous y reviendrons plus.

homme/femme paritaire par les deux derniers Présidents de la République, François Hollande et Emmanuel Macron, n'ont par exemple pas entièrement convaincu. En effet, nombreux estiment que les ministères régaliens considérés comme les plus importants ont été réservés aux hommes alors que les postes de secrétaires d'État (et non pas de ministres d'État) ont quant à eux été majoritairement attribués aux femmes. Il en est de même à l'Assemblée nationale, qui a, après les dernières élections de 2017, augmenté son pourcentage de femmes et baissé sa moyenne d'âge, mais a renforcé la prédominance des catégories socioprofessionnelles supérieures (nous l'avons déjà évoqué en « 2.3. De quelques questionnements sur le modèle représentatif »). L'invisibilité d'un groupe social est alors doublement marquée par l'absence d'individus représentés au sein des pouvoirs publics. L'absence d'identification possible à sa classe dirigeante renforce ainsi les phénomènes d'exclusion du champ politique des individus invisibilisés, alors que la professionnalisation de la politique fait de plus en plus directement accéder aux pouvoirs des hommes et des femmes n'ayant jamais exercé ce métier (Rosanvallon, *op. cit.*)

Quant au deuxième point, il répond aux choix politiques des décisionnaires d'orienter leurs actions vers telle ou telle tranche de la population. Dans un contexte de communication politique au sein duquel les dirigeants sont tentés d'orienter leur politique en fonction de l'opinion publique, l'abandon des groupes minoritaires au sein des actions communes peut s'avérer stratégique. De plus, prendre des mesures en faveur d'un groupe social ne signifie pas avoir cerné les besoins réels du groupe ou être parvenu à répondre à ses attentes. Les hommes politiques, en l'absence d'étude précise sur les vies des invisibles, encourent le risque de tomber dans des effets de stigmatisation propres à leur propre système cognitif de représentation du monde.

Au-delà des difficultés visant à cerner toute la complexité du concept d'invisibilité sociale, nous nous positionons en faveur d'une mise au jour des différents processus d'invisibilisation. Analyser ces processus nous permet de prendre de la distance avec les effets de catégorisation des groupes qui nous apparaissent comme totalisant et homogénéisant. De plus, faire état de ces différents mécanismes permettrait, dans une démarche praxéologique, d'agir directement sur les problèmes identifiés. La plupart des études s'emploient à identifier les groupes invisibilisés. Or, nous préférons mettre de côté la question des identités, pour nous pencher uniquement sur quelques-unes des raisons qui pourraient avoir conduit à faire naître un sentiment d'invisibilité chez certains individus.

Ce questionnement étant peu traité dans le champ scientifique, il nous est souvent apparu difficile de lier la théorie aux phénomènes que nous observons. Cependant, nous avons poursuivi notre désir de fonder une cartographie de l'invisibilité, tant elle nous apparaît importante afin de saisir les enjeux de certains engagements citoyens contemporains, comme ce sera le cas au sein de notre corpus.

2. Pour une cartographie de l'invisibilité sociale

Au fil de nos lectures, nous nous sommes rendu compte que l'invisibilité sociale est majoritairement appréhendée en opposition avec la visibilité : ce qui est invisible, c'est ce qui n'est pas visible. Elle est bien souvent uniquement pensée en tant qu'antonyme, ce qui pourrait apparaître logique dans un certain sens, puisque le concept n'est qu'indépendant de l'existence de son contraire : il ne peut y avoir invisibilité que s'il y a, *a priori*, visibilité. Or, l'antonymie pose problème, puisqu'il empêche de saisir la réalité bien plus complexe à la simple opposition. Déjà, par exemple, parce que ce qui est visible est différent de ce qui est perceptible : il est possible de *voir sans percevoir*. En effet, *voir* demeure une opération physiologique passive qui entraîne des sensations purement neutres. *A contrario*, *percevoir* est toujours plus que *voir* : la perception demande une conscientisation de ce qui est vu, la formation d'un savoir dans le *vu*. Étymologiquement, *percevoir* est composé de *per* et de *capere* et signifie donc saisir/prendre (*capere*) complètement/entièrement (*per*). Nous saisissons les objets visibles, les reconnaissons et les identifions (voire, les jugeons) à partir d'un cheminement mental et culturel permis par un processus interprétatif, imaginatif, mémoriel, *etc.*

« La perception est, pour ainsi dire, la vision de l'objet présent, qui, par l'impression qu'il fait sur l'entendement, s'en fait apercevoir et connaître. Apercevoir n'est pas simplement recevoir les impressions des objets, c'est encore les leur rapporter comme à leur cause ou à leur source. Cette dernière opération suppose manifestement la réflexion d'après l'impression reçue ». (Guizot, 1809, p. 684).

Ainsi, si l'on ouvre un livre pour enfants qui consiste à *trouver Charlie*, nous voyons le personnage au pull rayé sans nul doute, sans le percevoir immédiatement. Il en va de même lorsqu'un objet, pourtant bien présent sous nos yeux, nous apparaît invisible (parce que nous n'imaginons pas qu'il puisse être là, parce que nous passons devant trop vite, parce qu'une émotion nous empêche de le voir, parce qu'il ne correspond pas aux critères que nous nous en faisons ou bien, encore, parce qu'il se fond dans un décor, *etc.*) Ainsi, la visibilité renvoie à la possibilité d'être vu alors que la perception est active, il s'agit bel et bien d'une « opération

psychologique complexe par laquelle l'esprit, en organisant des données sensorielles, se forme une représentation des objets extérieurs et prend connaissance du réel¹⁹² ».

De plus, renvoyer l'invisibilité sociale à du non-visible pose également le problème de ce qui, malgré le fait d'être cognitivement perçu, demeure socialement invisibilisé. Nous verrons par exemple plus tard qu'une surexposition peut mener à une invisibilisation. En réalité, il faut appréhender l'*invisibilité* et l'*invisibilité sociale* comme des métaphores : il ne s'agit en réalité que d'une image derrière le processus complexe des manières d'invisibiliser des groupes sociaux hétérogènes.

Pour l'heure, nous commencerons notre projet en mettant de côté les propriétés du sensible pour ne nous intéresser qu'au domaine de l'inapparent, du *muet*. Ici, nous proposons de catégoriser l'invisibilité sociale sous ses différentes formes, afin de faire part du panorama des possibles qui la caractérise.

Enfin, ce n'est bien sûr pas de l'invisibilité au sens physique dont nous parlerons, de ce qui apparaît transparent au spectre optique de la lumière (l'ultra-violet ou l'infrarouge) ou du microscopique. Ce n'est pas non plus du mythe de l'invisibilité et de ses fantasmes alimentés qui font apparaître l'invisibilité comme un caractère positif, un super pouvoir¹⁹³. Notre invisibilité *sociale* est ici caractérisée négativement, par des défauts, faiblesses, défaillances ou absences de prise en considération de certains individus et catégories sociales par les pouvoirs publics (les politiques) et les traitements médiatiques des journalistes.

Somme toute, dans nos différentes lectures scientifiques il nous est apparu gênant, voire dangereux, de catégoriser les groupes sociaux touchés par des phénomènes d'invisibilité sociale, pour plusieurs raisons¹⁹⁴ (nommer l'invisible participe à l'objectiver, c'est-à-dire à dire

¹⁹² Définition du CNRTL.

¹⁹³ Les univers de la *fantasy*, de la science-fiction et des jeux vidéo, depuis la fable de l'Anneau de Gygès racontée par Platoⁿ, en passant par le roman de Herbert George Wells *L'Homme invisible*, les personnages de Jules Verne dans *Le Secret de Wilhem Storitz*, jusqu'aux réappropriations de cet imaginaire mystique dans les univers de Tolkien, *Marvel*, les sagas *Star Trek*, et la célèbre cape magique d'Harry Potter, ont en effet contribué à renvoyer à différentes capacités et à conférer à l'homme un poste d'observation particulier et bénéfique : celui de voir sans être vu.

¹⁹⁴ À cet égard, Y. Barel a questionné la relation que pouvait établir le chercheur avec l'étude de l'invisible. Il notait :

« L'ambition qu'on peut avoir n'est pas de montrer ce qui *est* invisible, mais ce qui *rend* certaines choses invisibles, et, du même coup, assure la visibilité d'autres choses (de même que ce qui rend visible invisibilise dans le même élan). Non pas l'objet, mais ce qu'on fait à l'objet. Seulement comment dire que « quelque chose » agit sans faire de ce quelque chose un objet ? Comment montrer et nommer un non-objet sans en faire un objet ? Comment dire de l'invisible qu'il participe de la même réalité que le visible, devoir s'incliner au moins en partie devant l'évidence de l'existence objective et objectale du visible, et dénier la même objectivité et la même objectalité à l'invisible ? Il y a là une aporie « méthodologique » sérieuse et réelle dont il est illusoire de penser qu'elle peut être contournée complètement. Il faut ruser avec, c'est-à-dire admettre que notre discours et sa

à la *réifier*)¹⁹⁵. Catégoriser participe à consentir à ce que ces formes de classifications réduisent des profils d'individus à une caractéristique propre et englobante (par exemples : précaire, malades psychiatriques, SDF, travailleurs pauvres, prostituée, handicapés, réfugiés, *etc.*) Les étiquetages sont souvent délicats à élaborer et il faudrait de ce fait s'entendre sur une définition générale de ceux qui sont inclus ou exclus. De plus, elles ont le défaut de tenter d'homogénéiser des individus en suspendant leurs différences. Nous pensons au contraire, par exemple, que les situations des handicapés varient selon leur handicap, la localisation de leur habitat, leur prise en charge, leur catégorie sociale, *etc.* Il en va de même pour les SDF et les nomades : il y a les Français (des familles), les sans-papiers, les mineurs, ceux qui ont un emploi mais pas de logement, *etc.*

De même, le recours courant aux différents indicateurs statistiques permettant d'établir ces catégories, s'ils constituent des outils précieux et nécessaires afin de dévoiler les tendances et les évolutions d'états sociaux, ne nous paraissent pas suffisamment valable pour délimiter des profils d'invisibles. Une démarche de mesure aussi complexe par exemple que celle de la pauvreté ne pourra nous fournir qu'une indication globale d'une orientation. De plus, les différents choix statistiques établis préalablement sont obligatoirement soumis à un arbitrage qui nécessite une certaine méfiance à leur égard. Sans tomber dans une forme de suspicion général, nous savons que l'usage de la statistique industrielle ou politique appartient à l'art stratégique pouvant être guidé par divers intérêts. En outre, quantifier par des chiffres la pauvreté demeure délicat selon les critères normatifs techniques retenus et la variabilité des contextes sociaux dans lesquels ils s'inscrivent : revenu individuel/du ménage, situation familiale, pouvoir d'achat, type d'habitation, localisation, état de santé, isolement (accès à son lieu de travail, aux commerces, aux soins), *etc.*

Au surplus, les classifications des catégories sociales par profil ont le désavantage d'apparaître comme exhaustives, elles ne sont qu'éventail resserré d'un panorama bien plus

démarche sont eux-mêmes des *objets* qui, en tant que tels, objectivent ce dont ils parlent en s'objectivant eux-mêmes. C'est la seule manière de préserver autant que faire se peut leur propre invisible qui, ici, prend la forme de l'indicible. Le préserver, c'est-à-dire le dire quand même un peu, bien qu'il soit indicible. » (Barrel, 1982, p.20)

Nous reviendrons plus tard sur la manière dont nous appréhendons notre rapport à l'invisibilité sociale tout au long de notre démarche.

¹⁹⁵ Par exemple, les divers auteurs de l'ouvrage *La France invisible* paru en 2006 repèrent quatre catégories d'invisibles : les « invisibles variables » qui correspondent à des populations paupérisées, les « hommes et les femmes sans qualité », les « victimes de nouvelles violences sociales » et enfin les « invisibles masqués par les images toutes faites », dans lesquels ils rangent certaines catégories sociales : SDF, Rmistes, réfugiés, ou roms dans la première catégories, intermittents du spectacles ou femmes au foyer dans la deuxième, travailleurs de l'ombre, jeunes travailleurs ou oubliés de la santé dans la troisième branche ou enfin les banlieusards et des discriminés au sein de la dernière.

vaste. Elles font elles-mêmes office de coup de projecteur vers une partie des invisibles, et participent dès lors à ré-invisibiliser, une seconde fois, les oubliés des études sur les invisibles, ce qui constitue, à notre sens, si ce n'est un comble, un effet pervers.

Pour terminer, la catégorisation scientifique des groupes invisibles se révèle dans ce cas précis peu pertinente. En l'absence de corpus, soit, de matériau d'analyse initial, elle semble parfois être une projection des propres représentations des chercheurs sur les manières dont ils se figurent la société. De plus, la psychologie a permis de révéler le recours à des biais perceptifs propres à ces travaux de catégorisation, différenciation, comparaison sociale, qui ont pour effets d'entraîner des mécanismes de « généralisation, d'accentuation, de stéréotypie, d'assimilation » (Lipiansky, 1996). Ainsi, le regard descendant du chercheur sur son objet d'étude, que l'on peut naïvement espérer distancié, se révèle par l'activation de la catégorisation et conduit au risque de retomber dans de périlleux travers. Aussi, les montées en généralités de quelques études particulières sur tout un ensemble d'une population ne nous paraissent pas toujours bien heureuses.

Cette difficulté d'analyse des phénomènes *hors champs* tient du paradoxe intrinsèque du chercheur qui les convoque : essayer de saisir des pans de la société invisible c'est faire le constat que cette dernière existe face à une société visible. Or, la visibilité n'existe pas en soi, puisque n'est visible que ce que nous voyons, et : « voir un objet implique que l'on apprenne à le regarder autrement que comme un objet préexistant à notre regard » (Barel, *op. cit.*) Le regard confère l'illusion d'une société visible et, pareillement, alimente le *soupçon* et les *fantasmes* de la société invisible (*ibid.*) Cela nous conduit dès lors à mener une action intellectuelle double : objectiver la société et la désobjectiver à la fois (*ibid.*) La société invisible n'existe alors pas vraiment : si nous parlons de telle ou telle matière, c'est qu'elle nous est apparue visible, inéluctablement. Ainsi et comme déjà évoqué, l'invisibilité n'est en réalité qu'une figure métaphorique d'une carence de perception (elle-même, métaphore).

S'il est donc complexe de caractériser l'invisibilité sociale compte tenu des différents problèmes qu'elle pose et des propriétés complexes qui la composent, nous essayons tout de même de proposer une définition personnelle. Nous posons l'invisibilité sociale comme la conséquence de mécanismes d'invisibilisation de groupes sociaux (intentionnels ou fortuits, conscients ou inconscients, *par* ou *en dehors* de ces groupes) qui font l'expérience d'un déficit, d'un déni ou d'une mauvaise reconnaissance. Les invisibles qui ne se sentent pas considérés en société, rejettent généralement la faute sur des tiers (autrui, des gouvernements, des institutions

publiques, des entreprises, des médias, etc.) De ce fait, nous ne pouvons caractériser une invisibilité sociale qu'à travers la détection d'un procédé d'invisibilisation ou via l'expression d'un sentiment d'invisibilité. Penser l'invisibilité à travers des dispositifs et des témoignages permet de ne pas homogénéiser l'invisibilité sociale et de rendre compte de sa complexité : certains invisibles souffrent d'un déficit de participation démocratique, d'autres d'une absence de représentation au sein des médias. Certains font l'expérience de procédés discriminatoires essentialistes, d'autres cherchent volontairement à disparaître de l'espace public pour se cacher. Enfin, les groupes invisibles peuvent cumuler plusieurs formes d'invisibilité. Nous ne caractériserons donc pas les ruraux d'invisibles sociaux parce que ce sont des ruraux, mais seulement parce que nous avons au préalable repéré des procédés d'invisibilisation et/ou récoltés des témoignages de ces derniers se ressentant comme tels. Nous le verrons plus tard, notre refus d'attacher une dénomination aux individus tient donc du fait que nous analysons des discours sociaux et non pas des personnes, c'est à-dire des énoncés par lesquels des individus se disent ou se sentent invisibilisés. Si nous les qualifions d'invisibles, ce n'est donc pas dû à certaines de leurs propriétés particulières *a priori*, mais parce que nous retrouvons dans les énoncés l'idée qu'ils sont des victimes d'une certaine invisibilité sociale (qui peut toutefois, effectivement, être due à certaines de leurs caractéristiques que nous découvrirons, *a posteriori*). La généralisation que nous ferons consistera à estimer qu'au regard des discours produits à un moment donné, sur un sujet précis et dans un espace particulier, une forte partie des discours témoigne du sentiment d'une absence ou d'une mauvaise considération dans l'espace public, dans les médias et/ou au sein du champ politique. L'attention particulière que nous portons ici consiste donc à bien cerner le cheminement exploratoire qui mène à la qualification d'un groupe social d'*invisible*. De ce fait, dans l'étude des commentaires que nous ferons plus tard, nous ne nommerons les locuteurs d'*invisibles* que par le truchement de leurs propres désignations.

Ainsi, ce n'est qu'à partir des procédés de l'invisibilité sociale que nous nous permettrons de les exemplifier par endroits, à l'aide de certaines de nos connaissances, sans jamais généraliser une situation à un groupe d'individus tout entier. Nous ne parlerons pas de groupes sociaux, mais d'individus possédant des caractéristiques particulières.

À présent, avant de mettre au jour notre typologie, il nous apparaît important de faire un point sur cet état d'invisibilité qui s'applique à la fois aux invisibles qui l'éprouvent malgré eux, et à ceux qui recherchent délibérément cet état-là (si l'invisibilité sociale est souvent

considérée dans sa négativité, n'oublions pas qu'elle peut aussi apparaître positivement). Cette deuxième forme est fréquemment oubliée des études qui traitent de ce sujet.

2.1. Invisibilité intentionnelle Vs Invisibilité subie

De deux choses l'une : si nous partons d'un sujet qui se considère comme un invisible social, celui-ci peut saisir son invisibilité soit en tant que choix personnel (cela signifie qu'il met lui-même en place des stratégies en vue de s'auto-oblitérer), soit son invisibilité est subie (dans ce cas-là, elle peut l'être suite à des formes d'invisibilisation volontaires ou involontaires de ceux qui la lui causent). D'un point de vue épistémologique, il a été démontré que la réalité sociale apparaît comme un processus « d'articulation des fonctionnements cognitifs individuels avec les dynamiques sociales plus vastes » (Doise, 2003), ce qui dans notre étude de l'invisibilité sociale tend à faire le pont entre les facteurs subjectifs (soi sur soi) et collectifs (les autres sur soi).

À travers l'exemple de l'intégration se joue par exemple un problème majeur et inhérent au concept : un individu qui admet une caractéristique différente à une *moyenne* ou à une norme sociale, est confronté à deux possibilités. Il peut soit révéler son particularisme en public, ou, se fondre dans la masse. Les politiques d'États peuvent, de ce fait choisir également de privilégier et/ou de valoriser une intégration par conversion ou par particularisations (par exemple, dans des pays du Nord de l'Europe, les toilettes dans les lieux publics sont mixtes ; aux États-Unis, il y a des toilettes pour femmes, pour hommes et dans certains lieux, des toilettes neutres pour transgenres). L'intégration d'une population immigrée peut donc emprunter deux voies différentes : une intégration par l'invisibilisation (se fondre dans la masse, entrer dans la norme, *etc.*, cela peut passer par une francisation de son prénom, l'adoption des coutumes et de traditions du pays, *etc.*) ou une intégration visible avec le choix de conserver ses particularismes (se constituer en groupe communautaire et ne pas se conformer à la moyenne, refuser la norme : maintien d'une culture, d'un habillement, d'un dialecte, *etc.*)

Néanmoins, nous pouvons aussi observer que ces phénomènes de visibilité/invisibilité admettent un second pallier : l'intégration en se fondant dans la masse constitue une forme d'invisibilisation de soi, puisque l'assimilation invisibilise les particularismes. En même temps, dans un état où il existe des discriminations, cette intégration peut, dans un second mouvement, mener à une nouvelle visibilité institutionnelle (par exemple, facilités pour l'obtention d'un emploi). Dans l'autre cas et toujours dans un pays discriminant, l'intégration visible par la

constitution de groupes communautaires peut basculer vers une invisibilité discriminante due à des formes de stigmatisation et de stéréotypages des individus, à travers leurs particularismes. Au final, l’affichage des particularismes dans un contexte politique particulier peut engendrer une forme d’invisibilité sociale. Le schéma qui suit permet de résumer notre propos à travers ces deux stades.

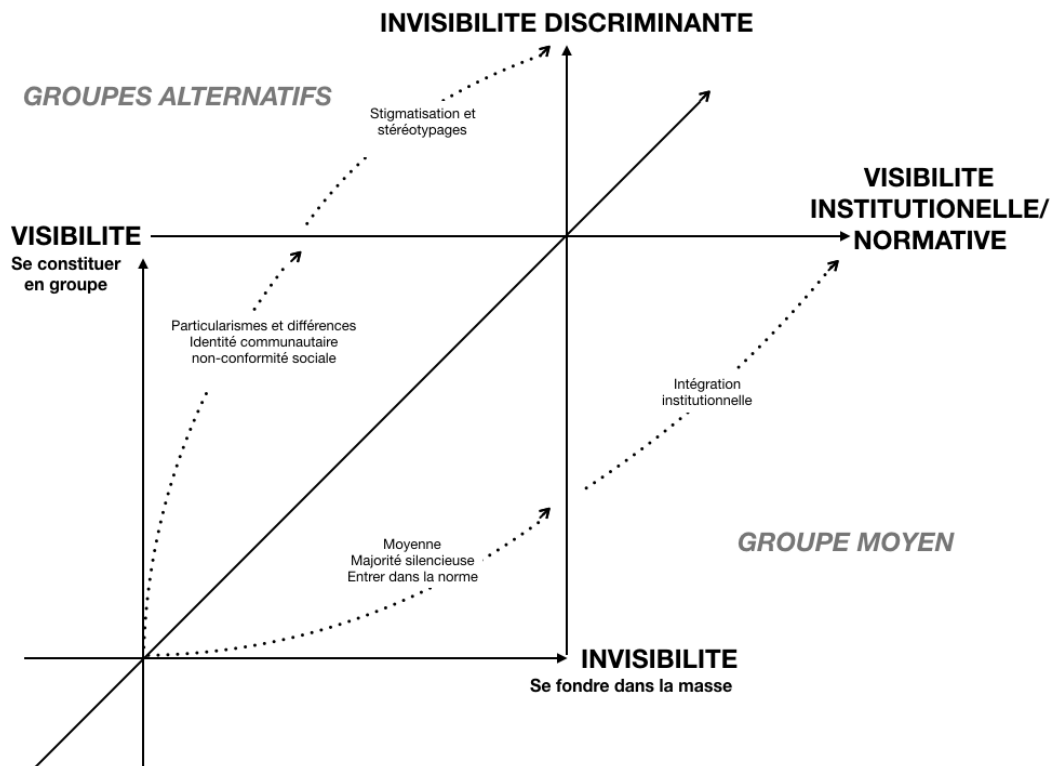


Figure 9 : Des chemins et des stades de l’invisibilité/visibilité

Dès lors, il est donc nécessaire avant de nous concentrer sur les formes de l’invisibilité éprouvées de faire une parenthèse sur l’existence des différents types de dissimulations personnelles qui règnent par ailleurs.

2.2.L’invisibilité comme choix personnel

Pour ne pas généraliser ce genre particulier, commençons par faire le constat que les différentes formes de l’invisibilité choisie existantes peuvent se nourrir à partir de diverses intentions. En effet, qu’il s’agisse de formes de résistance au système ou au contraire de tactiques consistant à passer inaperçu (se fondre dans la masse, se faire oublier) l’acte intentionnel de son propre effacement demeure la résultante consciente et réfléchi d’une

volonté qui incombe au sujet. Ajoutons à cela que les invisibles *prémédités* ne sont pas forcément des invisibles dans leur entièreté : les individus peuvent consciemment faire le choix de masquer certains de leurs attributs, actions, statuts sociaux, tout en étant par ailleurs très visibles à travers d'autres caractéristiques. Ici se tient une forme d'antinomie : l'invisible pour certains aspects peut aussi être visible pour d'autres aspects, et *vice versa* (par exemple, une personnalité publique fortement médiatisée qui cache une maladie ou, second exemple : les femmes qui portent le voile ne sont visibles que par la caractéristique du port du voile et invisibilisées par ailleurs). Les manières dont sont éprouvés les phénomènes d'invisibilité demeurent ainsi subjectifs et culturels, ils dépendent de la place ou du poids que les sujets accorderont à certaines de leurs caractéristiques. Karine, protagoniste du récit *La Femme aux chats* de G. le Blanc (2014) peut à cet égard être un bon exemple afin de développer notre démonstration. Cette femme est dans la vie courante et statutairement en poste dans la fiscalité en tant que contrôleuse des impôts. Or, elle ne se sent pas accomplie dans son travail quotidien et décide, pour donner du sens à sa vie, de s'investir dans l'élevage des chats Sacrés de Birmanie. Ce deuxième emploi offre à Karine un point d'équilibre dans sa vie, dans laquelle elle peut jouir de sa passion hors travail. Cette vie narrée constitue une bonne illustration pour notre propos. Ici, le paradoxe qui se joue entre le visible et l'invisible tient donc des systèmes de valeurs subjectifs qu'accordent les individus aux choses, rendant ses pourtours et ses caractérisations bien plus floues et mouvantes. Un chef d'entreprise reconnu et respecté au sein de sa structure pourra ainsi souffrir d'un manque de considération qu'il peut subir dans le cadre d'une activité artistique qu'il pratique. Visibilité sociale de l'homme par l'emploi et invisibilité sociale de l'homme par la passion s'affrontent, les deux versants ne sont pas exempts d'effets d'entrelacements, d'hybridations. Pour aller plus loin dans cette analyse, faisons un bref état des lieux des différentes formes que l'invisibilité choisie peut revêtir.

2.2.1. L'invisibilité par opposition au système

Pour commencer, l'invisibilité choisie peut constituer un acte de résistance au système. En effet, se mettre en retrait de formes de visibilité reconnues s'avère pour quelques individus être un acte conscient de rébellions aux normalisations sociétales. C'est le cas des ermites qui s'isolent pour mener une vie spirituelle, ou des séditeux qui cherchent à s'échapper d'un modèle social établi. Lorsque Henry David Thoreau (1854) décide de partir vivre dans la forêt de Walden en 1944-1945, son départ vers une vie ascétique, frugale et vers une quête d'autarcie qui passe par une mise à l'écart de la société marque son projet de « révolte solitaire ». Son exil

est ainsi une fuite : il se dérobe à la civilisation et à la société productiviste fondée sur les lois du marché, pour porter un regard critique sur le système capitaliste et sur la politique américaine¹⁹⁶. Cet isolement dans la nature lui permet de développer son propre discours critique : contre la propriété et en faveur de son concept de « simplicité volontaire » (*ibid.*) Ici, le retrait de H. D. Thoreau est envisagé comme une sorte d'invisibilisation par sa mise à distance des hommes et du système marchand, cet acte contestataire se trouve être appréhendé comme une prise de recul nécessaire pour fonder sa pensée écologiste. L'invisibilité sociale et/ou sociétale constitue dès lors un rejet des lois et des prescriptions étatiques et économiques.

Cette forme de résistance, nous pouvons également l'illustrer par la floraison d'articles qui paraissent sur une tendance, ils font état de certains jeunes trentenaires, urbains, surdiplômés, et en poste, qui décident de quitter leur métier socialement reconnu, leur carrière de cadre ou leur profession intellectuelle supérieure, pour se tourner vers une quête de sens assouvie par des *métiers invisibles* (ou *métiers de l'ombre*) mais considérés comme plus *pratiques* ou tout du moins d'une « utilité plus concrète »¹⁹⁷. Qu'une échappée soit géographique, culturelle (fuir la ville pour les campagnes, fuir la France pour un autre pays), ou professionnelle, quitte à opter pour un déclassement socio-économique (abandonner un poste reconnu en faveur d'un autre qui l'est *socialement* moins, opter pour une plus faible rémunération ou pour des tâches considérées comme plus pénibles, *etc.*), il s'agit ici à chaque fois de choix qui vont à l'encontre de ce qui est presque naturellement proscrit, à rebours d'une certaine logique des itinéraires de vies autopromotionnels. Ce processus de reconversion prend dès lors la forme d'une mise en invisibilité professionnelle (artisan, agriculteur, couturier, *etc.*) Or, ces décisions réfléchies sont là encore gage d'insoumission à ce qui est normativement attendu par la communauté ou par une ancienne génération. Pour ces individus, réussir sa vie ne passe plus par une valorisation statutaire ou salariale, mais par de nouvelles aspirations éthiques et/ou écologiques. Un tel changement de prisme demande du temps avant qu'il soit majoritairement accepté, il reste en attendant confronté à des obstacles pour leur

¹⁹⁶ Il écrit souffrir parfois d'une « indigestion de la société des hommes et de leurs commérages », *ibid.*

¹⁹⁷ À la suite du livre du journaliste Jean-Laurent Cassely (2017), *La révolte des premiers de la classe. Métiers à la con, quête de sens et reconversions urbaines*, plusieurs articles sont parus dans les médias sur ce nouveau phénomène. Concrètement, les exemples donnés sont ceux du délaissement de métiers des milieux de la finance, la communication, le marketing, pour opter pour des emplois d'artisans, d'agriculteurs ou de restaurateurs. En 2014, le journaliste et auteur *freelance* David Zweig avait déjà publié un livre *Invisibles : the power of anonymous work in a age of relentless self-promotion* dans lequel il narre les vies des travailleurs de l'ombre, individus très qualifiés qui s'impliquent dans leurs métiers sans en tirer aucune reconnaissance, motivés par le goût du travail bien fait et non l'autopromotion individualiste.

(Voir aussi l'enquête menée par *OpinionWay* et *20 Minutes* pour l'UDES [*Union des Employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire*] : « Le monde et l'entreprise de demain : quelle vision chez les 18-30 ans ? ».)

reconnaissance/mise en visibilité¹⁹⁸. Toutefois, il est intéressant de noter, que ces phénomènes à la fois de reconnaissance et de visibilité peuvent être différents selon les milieux, les territoires et groupes sociaux dans lesquels les individus évoluent (par exemple milieu rural *versus* milieu urbain). Le milieu et l'intérêt que les sujets portent sur ceux-là jouent ainsi un rôle prépondérant dans leur propre estime. Il s'agit d'une question liée aux critères de valeurs personnels.

Mais, l'invisibilité choisie par révolte au système ne constitue pas le seul type de discrétion consciente. Le deuxième type d'invisibilité assumée que nous portons au jour concerne l'invisibilité par intérêt.

2.2.2. L'invisibilité par intérêts particuliers

Celle-ci se rapporte aux phénomènes de discrétions observables qui profitent à la sauvegarde d'intérêts particuliers ou corporatistes quelquefois promus contre l'intérêt général. L'enjeu consiste ici pour les individus et groupes sociaux à mener des activités discrètes ou dissimulées pour la conquête et/ou le maintien de profits sociaux, industriels ou financiers. Souvent, ces activités sont dirigées sous couvert du *secret*, enveloppées par un voile obscur, mystérieux. Les lobbies, pour qui l'absence de règles édictées de transparences dans la législation favorise les activités souterraines, constituent à cet égard des groupes de pression menant des campagnes invisibles au regard des citoyens. Proches des groupes médiatiques et des dirigeants, les lobbyistes tentent d'influencer et d'orienter les décisions politiques et législatives auprès d'instances décisionnaires. Ils investissent alors des lieux d'influence : une salle de l'hôtel Willard à la Maison Blanche, les couloirs du Parlement européen (ils seraient 30 000 installés à Bruxelles) ou ceux de la chambre des communes britanniques, d'où le terme « *lobbies* » pour « couloirs » tire son nom. Leur stratégie d'invisibilité auprès des publics, et de visibilité auprès des puissants est ainsi méticuleusement préméditée. Ceux-ci, souvent mésestimés par l'opinion publique, sont appréhendés négativement comme cherchant à contourner les mécanismes démocratiques traditionnels (ils sont par ailleurs historiquement associés à des affaires de corruption¹⁹⁹ ainsi qu'à de nombreux scandales sanitaires²⁰⁰ dénoncés.)

¹⁹⁸ Nous prenons toutefois ici quelques précautions, car ces phénomènes peuvent par ailleurs être considérés comme *tendances* et ne pas représenter pour tous une forme de déclassement social, au contraire, ceci est une question de points de vue.

¹⁹⁹ Les activités de *lobbying* sont souvent associées aux « 3B » aux États-Unis, pour « *booze, blonds and bribes* » (qui signifie littéralement « de l'alcool, des blondes et des pots-de-vin »).

²⁰⁰ Dans les années 1980 et 1990 en France, plusieurs cabinets de lobbying sont associés à des crises sanitaires, comme les affaires de l'amiante au sein de laquelle ils ont tenté de minimiser les effets dangereux, celles de l'hormone de croissance, de la vache folle ou encore du sang contaminé... Plus récemment, nous pouvons citer la

De ce fait, nous comprenons bien que les profits privés et financiers des industriels s'opposent parfois à l'intérêt général, notamment en matière de prévention des risques. Ceci nécessite donc la mise en place de tactiques cachées qui ne doivent pas être connues de la sphère civique. Par ailleurs, nous pourrions aussi penser à d'autres formes d'invisibilité par intérêts particuliers : si les populations pauvres sont très souvent affiliées à des groupes sociaux oubliés, il est par ailleurs possible de nous interroger *a contrario* sur l'absence (ou le peu) de visibilité médiatique des populations très riches *en tant que riche*²⁰¹. S'il y a une surreprésentation des PCS+ notamment à travers les interviewés sur les plateaux des chaînes d'information continue ou durant les journaux télévisés (experts et élites), ces derniers sont questionnés afin d'apporter leur regard d'analyste ou de commentateur sur l'actualité ou la politique, mais jamais comme témoins de leur statut social favorisé. En effet, à l'inverse des PCS-, qui sont eux fréquemment invités à s'exprimer à propos de leurs conditions de vie, les PCS+ parleront rarement d'eux-mêmes. De plus, cette surreprésentation des milieux aisés ne concerne pas les *super riches* (« *high net worth individuals* »), à savoir ceux qui disposeraient d'un patrimoine qui s'élèverait à plus d'un million de dollars (hors résidence principale, objets d'art et collection de biens courants) ; ils seraient 579 000 en France selon une récente étude de *Capgemini* (de 2017). Dans d'autres pays, des émissions de télé-réalités qui portent ou montrent le train de vie de riches et super-riches fleurissent (*#RichKids of Beverly Hills*, *Made in Chelsea*, *The Platinum Life*, *The Real Housewives of Berverly Hills*, *Shahs of Sunset*, ou bien encore le plus célèbre *Keeping up with the Kardashians*), mais c'est seulement au titre du divertissement qu'elles sont produites. Tous ne concernent pas l'élite, par exemple, les habitants de Beverly Hills qui mènent certes une vie luxueuse ne représentent pas, dans le comté de Los Angeles, les populations les plus aisées et proches du pouvoir qui vivent plutôt à Bel Air. Ces nababs, attractifs et désirables auprès des téléspectateurs se meuvent dans un décor luxueux mis en scène, mais il ne s'agit en rien d'émissions de type documentaires sur les modes de vie de ces nantis : rien de ces vies n'est chiffré, expliqué (patrimoine, salaire, source(s) de leur réussite financière, dépenses, etc.²⁰²), de telle sorte que les publics les voient évoluer sans percevoir les détails et les enjeux

persistance de grands lobbies influents : celui des armes aux États-Unis (la NRA, qui financent pour grosse part les campagnes présidentielles de candidats républicains), le lobby *Monsanto* sur l'introduction des OGM en Europe et le maintien du glyphosate ou bien encore le lobby pharmaceutique (*cf.* leur bataille contre la mise sur le marché de médicaments génériques).

²⁰¹ Que l'on peut d'ores-et-déjà questionner à l'angle de la concentration des médias et de leurs actionnaires/propriétaires industriels (ex : Bernard Arnault, président du groupe LVMH qui détient le groupe *Les Echos* et *Le Parisien* est la première fortune de France, estimée à 106,2 milliards de dollars américain en 2019).

²⁰² Ces émissions de loisirs qui évoluent dans un environnement d'opulence restent accès sur des scénarios mettant en scène des histoires d'amour et disputes entre protagonistes qui correspondent aux attentes des téléspectateurs. Si nous faisons la critique de l'absence de contextualisation et d'explication autour de leur empire financier (les

pécuniers qu'il y a derrière le tableau²⁰³. Les personnes suivies se mettent en scène à travers des modes de vie dorés, tout en, la plupart du temps, prenant soin de promouvoir leurs actions caritatives. C'est bien, là encore, une richesse scénarisée qui visibilise des modes de vie opulents sans jamais exposer les véritables empires financiers. Les différentes études de Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot ont permis de mettre au jour des formes de violences symboliques faites de manières *camouflées* par les plus fortunées (*op. cit.*, 2014). Notons par ailleurs qu'il y a une ambiguïté derrière la terminologie des *riches*, à distinguer des *très riches* et des *hyper-riches*, ces qualificatifs renvoient à des groupes hétérogènes : héritiers, patrons d'entreprise, dirigeants politiques, grands intellectuels, célébrités, *etc.* Aussi, il reste difficile de catégoriser ces populations, et encore plus de différencier les riches des hyper-riches, qui sont les plus invisibilisés²⁰⁴.

jeunes-riches sont très majoritairement des héritiers et rentiers nés dans des milieux aisés), celles-ci ont au moins le mérite de rendre visible l'existence de haute bourgeoisie.

²⁰³ À l'inverse, il existe quelques émissions consacrées aux populations modestes, nous pouvons citer le nommé docu-réalité *La Rue des allocs* diffusé sur M6 en août et novembre 2016, lui-même inspiré du format britannique très polémique *Benefit Street* (2014). *La Rue des allocs* entendait suivre dans le quartier Saint-Leu d'Amiens des riverains précaires (touchant moins de 1000 euros/mois), en immersion dans leur quotidien. *Benefit Street* diffusé en Angleterre sur Channel 4 se voulait quant à elle faire office de série-documentaire sur les habitants de la *James Turner Street*, réputée défavorisée de Birmingham. Le traitement médiatique de ces derniers qui bénéficient d'aides sociales de l'État a provoqué un véritable tollé dans le pays : spectacularisation de la pauvreté, caricatures, négativité et stéréotypages, instrumentalisation de la politique dans un contexte de plans de réforme du système des allocations, *etc.* La chaîne est accusée de dresser un portrait dégradant et clivant de la misère sociale (les allocataires sont dépeints de manière dégradante comme des profiteurs qui ne cherchent pas à travailler). Elle réalise toutefois de très bonnes audiences : jusqu'à près de 6,5 millions de téléspectateurs cumulés. Là encore, si la mise en visibilité d'un tissu social est substantielle, son exploitation peut poser question à bien des égards : quelles personnes filmer ? Comment représenter une catégorie sociale entière et non pas une image erronée de la réalité ? Comment traiter ces sujets ? Quels enjeux ? Et pour quelles visées ? (Il a par exemple été reproché à M6 de porter à l'écran des personnes nécessiteuses qui fument et boivent de l'alcool, font du *tuning*, s'ennuient la journée, ne cherchent pas d'emploi, se plaignent et prennent des antidépresseurs. M6, bel et bien critiquable pour son traitement journalistique, porterait un regard très stéréotypé sur les populations pauvres jusqu'à l'indécence pour certains, la chaîne est taxée de voyeuriste, de tomber dans le mépris de classe. Or, si le risque est de s'engouffrer dans la caricature via les choix éditoriaux et les montages effectués par la production, ne pouvons-nous pas prendre aussi le contre-pied de ces critiques : n'y a-t-il pas justement un regard moralisateur de la part de ceux qui ne veulent pas voir porter sur leur écran la vie de certains pauvres dans un pays riche –filmer des populations pauvres en Afrique semble parfois moins dérangeant– quitte à ce que ces vies embarrassent le téléspectateur-juge, du côté de la réception. La mise en lumière de certaines populations cristallise dès lors très souvent des polémiques sur l'inconvenance, que ce soit du côté des très aisés comme de ceux qui sont le plus dans le besoin.

²⁰⁴ Selon une étude de 2017 menée par *The Guardian*, les milliardaires ont battu des records de gains d'argent : les 2 158 personnes les plus riches de la planète ont vu leur richesse augmenter de 19% (ce qui représente 7 829 milliards d'euros. Selon un rapport de l'ONG Oxfam de 2018, les 26 personnes les plus riches posséderaient autant que la moitié de la population mondiale ; les études de l'OCDE vont dans ce sens et affirment, elles aussi, que les inégalités se creusent. Ces phénomènes sont mis en avant par les lois Pareto et le coefficient de Gini.

La loi de Pareto, communément appelée « principe des 80/20 » part de l'observation faite par Vilfredo Pareto (fin 19^{ème}), que malgré des niveaux d'inégalités variables entre pays, tous subissent un phénomène similaire : « une diminution de l'inclinaison α indique une moindre inégalité des revenus ». Pour lui, la pyramide sociale aurait « la forme de la pointe d'une flèche ou, si l'on préfère, de la pointe d'une toupie » (1897) et, si l'on observe dans différents pays des inégalités différentes (α), 80% des pauvres détiennent 20% des richesses et 20% des riches possèdent 80% des richesses (le quotient 80/20 n'est pas strictement fixe, il peut s'établir en 70/30 ou 90/10).

L'enjeu, si nous nous essayons à tenter d'en déceler un, consiste par l'invisibilité des classes aisées de ne pas mettre en lumière la confrontation de deux mondes que tout oppose : celui des privilégiés et celui des lésés. En effet, si le culte de la richesse existe²⁰⁵, peu de sujets traitent de ces milieux dominants de manière quantifiable (prenons garde un instant à ne pas confondre riches et détenteurs du pouvoir) : combien sont-ils ? Combien gagnent-ils ? Que font-ils dans la vie ? Quels sont leurs modes de consommation ? Ont-ils des privilèges (en matière de santé, d'éducation, de justice) ? Que reversent-ils en matière d'impôts et de taxes ? *etc.* L'invisibilité choisie de ces classes-là amène à s'interroger sur une stratégie de maintien de leurs intérêts par l'absence de focus sur leurs styles de vie, et tout simplement aussi l'absence de données sur eux²⁰⁶. À travers les cas des évadés et fraudeurs fiscaux, nous pouvons endurcir notre hypothèse : les populations aisées qui cherchent à maintenir/augmenter leurs profits monétaires usent de stratagèmes pour camoufler leurs revenus et passer au travers des lois taxatives.

Transition qui nous fait de ce pas nous diriger vers notre troisième type d'invisibilité sociale cachée relative à tout ce qui va être du ressort des activités illégales.

2.2.2.1.L'invisibilité effet de l'illégalité

Le cas des évadés fiscaux que nous venons d'examiner constitue une bonne entrée en matière pour développer le thème de l'invisibilité volontaire en lien avec des pratiques illicites. Assurément, individus et groupes sociaux hors-la-loi développent des ruses de camouflages pour passer inaperçus et continuer à diriger leur conduite. Pour ce faire, ils se dédouaneront des actions illégales dont ils sont pourtant les acteurs ou les instigateurs, n'attribueront pas leur identité à un caractère frauduleux (ce qui peut conduire à des créations de faux comptes, de falsification d'identités, *etc.*) Cela passe aussi par des stratégies d'actions souterraines, des manœuvres de mise à l'écart des journalistes ou des institutions publiques, de fuites vers des lieux cachés ou à l'étranger (l'exemple des paradis fiscaux). Le cas des recruteurs et pourvoyeurs de la propagande djihadiste de DAESH qui passent par la messagerie cryptée

Ainsi, il estime que la proportion de riches diminue lorsque α augmente et que celle des pauvres va augmenter par ailleurs. Il estime donc que l'inégalité de la distribution des richesses baisse ou augmente avec α .

L'indice de Gini (qui repose sur la courbe de Lorenz) se situe entre 0 et 1 et permet de mesurer les inégalités de richesse : lorsqu'il tend vers 0 nous sommes face à une société très égalitaire, et *a contrario*, lorsqu'il se rapproche de 1, la situation d'un pays est très inégalitaire. Sur plusieurs années, il permet de mesurer la progression ou la diminution des inégalités dans le temps.

²⁰⁵ le Président Macron l'entretient par ailleurs lorsqu'il déclare en janvier 2015 « il faut de jeunes Français qui aient envie de devenir milliardaires »).

²⁰⁶ Nous n'en parlerons pas dans le corps du texte mais l'exemple des services secrets, et des renseignements est aussi emblématique de ce cas d'invisibilité choisie par intérêt, tout comme les présences en civils de forces de l'ordre qui se transforment pour passer inaperçu dans la masse.

Telegram Messenger en est un bon exemple puisqu'ils ont recours à un média dont l'argument marketing est de prôner le caractère privé et confidentiel des *chats* qui s'y déploient²⁰⁷. Il y a donc bien la recherche de l'invisibilité par ces radicaux qui va même un cran plus loin lorsque certains terroristes prônent ouvertement la *Taqiya*, que l'on retrouverait dans les principes édictés par Sun Tzu : « tout art de la guerre est basé sur la duperie.²⁰⁸ » La *Taqiya*, historiquement liée aux chiïtes, est conceptualisée par les oulémas²⁰⁹ selon une interprétation du Coran comme un « droit de dissimuler » sa pratique religieuse notamment pour les musulmans persécutés²¹⁰ qui seraient contraints de cacher leur croyance pour échapper à un danger. Repris par les membres de DAESH, cette stratégie vante les écarts pris avec la religion et louent les faits presque de tartufferies, qui visent à ne pas ressembler à un islamiste radicalisé tel qu'il peut apparaître dans l'imaginaire social²¹¹. En partant du postulat de Paul Watzlawick selon lequel on ne peut pas ne pas communiquer, l'enjeu de tels comportements consiste à se fondre dans la masse, à mener une vie ordinaire. Cela constitue ainsi une tactique d'invisibilisation pour tromper, duper la surveillance²¹². Alors que nous avons auparavant abordé l'exemple du recours à l'application *Telegram* de messagerie en ligne, l'usage d'outils techniques numériques est significatif de plans qui consistent à se cacher dans des marchés parallèles. C'était le cas du site de la *Darknet Silk Road*, fermé par le FBI en 2014. Véritable marché noir de vente de produits stupéfiants, d'armes à feu, de faux papiers, mais aussi dans le trafic d'humains, le site actif via le réseau *Tor* certifiait l'anonymat des échangeurs vendeurs/acheteurs. Le recours exclusif aux *bitcoins*²¹³ hors régulations des systèmes bancaires internationaux favorisait encore plus l'invisibilité des usagers. L'usage du *bitcoin* est par ailleurs associé à de nombreuses affaires en lien avec les mafias : s'il permet de procéder à des transactions numériques sécurisées, cette monnaie opaque est également fortement utilisée dans le blanchiment d'argent. Enfin, l'exemple d'invisibilité par les services secrets rentre aussi ici dans cette catégorie : le *Aman*, le *Mossad*, le *Shin Bet* et les services spéciaux de l'armée d'Israël

²⁰⁷ Lors de l'hommage du 28 mars 2017 rendu à Arnaud Beltrame et aux autres victimes de l'attentat terroriste de Trèbes dans la cour des Invalides, le Président de la République E. Macron déclare : « Ce que nous combattons c'est aussi cet islamisme souterrain qui progresse par les réseaux sociaux, qui accomplit son œuvre de manière invisible ».

²⁰⁸ Voir Sun Tzu, 2017.

²⁰⁹ Ce précepte a par ailleurs été enseigné en Afghanistan durant les années 1990 dans les camps d'entraînement djihadistes.

²¹⁰ Cela remonte aux attaques menées par les califes sunnites contre les minorités chiïtes.

²¹¹ Par exemple, un pratiquant qui pourrait être qualifié de « mécréant », un terroriste qui se drogue ou qui ne porte pas la barbe, qui s'habille en marques, qui boit de l'alcool, qui sort en boîtes de nuit, a des relations avec des filles et fait la fête, *etc.*, apparaît comme plus difficilement identifiable en tant que possiblement radicalisé par les forces de police et les renseignements.

²¹² Les services de renseignement intérieurs parlent parfois d'*agents dormants*.

²¹³ Une crypto-monnaie électronique hors système bancaire traditionnel.

seraient responsables de nombreuses éliminations ciblées, de raids de commandos, d'opérations de sabotage, le tout, top secret. Le journaliste israélien Ronen Bergman dans *Rise and Kill First* de 2018 revient sur les affaires troubles des coulisses de l'État, allant jusqu'à affirmer que « depuis la Seconde Guerre mondiale, Israël a eu davantage recours aux meurtres et aux assassinats ciblés que tout autre pays occidental, mettant souvent en danger les vies de civils ». Dans ce registre militaire, évoquons brièvement l'exemple de la Légion étrangère en France qui apparaît elle aussi comme un univers opaque, recrutant des hommes sans nom et sans passé ; le recrutement et l'infiltration d'agents doubles témoignent ainsi aussi d'une forme d'invisibilité due au secret.

L'invisibilité de l'illégalité constitue donc bien une forme de dissimulation intentionnelle et réfléchie. Au surplus, elle peut mener à notre forme suivante qui répertorie les individus faisant le choix d'invisibiliser des épisodes de leur passé.

2.2.2.2.L'invisibilité pour l'oubli et l'invisibilité par la honte

L'invisibilité que nous nommons par l'oubli concerne les personnes qui cherchent à dissimuler une part de leur passé : actions, événements, filiations, *etc.* afin de n'être connu et/ou reconnu qu'à l'égard de certaines caractéristiques présentes et par l'omission d'autres effets. Concrètement, le droit à l'oubli rentre dans cette catégorie-là puisque chaque sujet peut réclamer à ce que l'on retire (ou que l'on déréférence) sur Internet certaines vieilles informations qui le concernent et qui pourraient lui nuire. Par exemple un ancien condamné par la justice, une prostituée révolue, un toxicomane soigné, *etc.*²¹⁴, peut faire le choix de ne plus vivre sous le prisme de son passé et cacher délibérément tout un pan de sa vie antérieure (cela relève d'une forme de honte, dont nous parlerons juste après). La mémoire et l'oubli font ainsi office d'enjeux pour les phénomènes de visibilité/invisibilité sociale. Dans un monde numérique où énormément de données personnelles sont récupérées, stockées et archivées par les commerciaux, dans un monde encore au sein duquel les citoyens sont soumis à une surveillance de masse généralisée, en partie justifiée au niveau des gouvernements par les états

²¹⁴ Nous parlons ici spécifiquement d'individus qui n'assumeraient pas et/ou qui ne voudrait pas être (re)connus par rapport à des caractéristiques de leur passé, notre enjeu n'est pas de catégoriser certains groupes comme intervient en faveur de mises en visibilité des droits des travailleurs du sexe : prostitués, acteurs de films pornographiques, strip-teaseurs, opérateurs du téléphone rose, *etc.*

d'urgence²¹⁵ (et qui inquiètent profondément les défenseurs des libertés), l'utilisation des données personnelles constitue un problème majeur de société.

Quelquefois, l'un des bénéfices à invisibiliser une partie de son passé vient du fait, et cela nous conduit directement vers notre dernier type d'invisibilité décidée, de ne pas donner sciemment des informations dont autrui pourrait se nourrir pour porter un jugement évaluatif, moral sur soi. L'invisibilité qui suit est alors l'invisibilité par la honte.

Ici, faire le choix d'invisibiliser des caractéristiques personnelles provient à la base d'une considération négative ou d'une représentation dévalorisante préexistante portée à propos de ces caractéristiques-là. Clairement, un individu ayant souffert d'un défaut de reconnaissance dans l'interaction ou d'un jugement dépréciatif en lien avec un attribut de son identité pourra par la suite occulter l'objet de ces offenses pour ne plus avoir à les affronter. En ce sens, si le choix de l'auto-invisibilisé est intentionnel, il est toutefois la conséquence d'une invisibilité sociale antérieure. En effet, les procédés d'invisibilisation menés par les autres sur soi conduisent à l'invisibilisation *de soi, sur soi* (au final, à cause des autres). C'est un phénomène de défense, de protection de sa personne qui se joue alors puisque la honte ne se construit qu'à travers le regard dépréciatif d'autrui. De ce fait, cacher son milieu social d'origine, son travail, sa sexualité ou sa maladie par crainte de l'opprobre constitue une forme d'invisibilité choisie, et ce, même si celle-ci est au départ subie²¹⁶.

²¹⁵ En France l'état d'urgence a été instauré le 14 novembre 2015 à la suite des attentats du Bataclan, jusqu'au 1^{er} novembre 2017.

²¹⁶ Cette idée-là peut par ailleurs être mise en parallèle avec le modèle de la « spirale du silence » développé par Noëlle-Neumann en 1974. La sociologue développe la thèse selon laquelle, les individus évaluent leurs opinions personnelles par rapport à celle de la majorité afin d'évaluer s'ils se situent en accord ou en désaccord avec le point de vue dominant. Dans le cas où un sujet juge sa position minoritaire dans le processus interactionniste, celui-ci aura tendance à taire son angle de vue ce qui engendre une « spirale du silence » dans laquelle l'opinion publique est définie « comme cette opinion qui peut être exprimée en public sans risque de sanctions, et sur laquelle peut s'appuyer l'action menée en public » (p. 182). Les populations sous-représentées médiatiquement pâtissent ainsi d'une faible visibilité au sein de l'opinion, pouvant potentiellement conduire les individus invisibilisés à se passer sous silence. Elisabeth Noëlle-Neumann (1974) écrit :

« Exprimer l'opinion opposée, accomplir une action publique en son nom, c'est courir le danger de se retrouver isolé. En d'autres termes, on peut décrire l'opinion publique comme cette opinion dominante qui commande une attitude et un comportement de soumission, en menaçant d'isolement l'individu récalcitrant, et le politicien d'une perte de soutien populaire. De ce fait, le rôle actif d'initiateur d'un processus de formation de l'opinion, est réservé à quiconque peut résister à la menace d'isolement » (p. 182).

Si cette théorie est appliquée dans le cadre de l'opinion publique, l'idée qu'elle développe est intéressante pour notre cas puisque dans un processus interactif, une opinion perçue minoritaire peut volontairement être tue. Nous savons par ailleurs qu'il existe des territoires et réseaux souterrains qui amènent certaines minorités à vivre leur différence auprès de leur groupe d'appartenance tout en passant sous silence leur différence vis-à-vis de l'altérité (Deligne C., Gabiam K., Van Criekingen M. et Decroly J-M., 2006). Néanmoins, l'autrice apporte un contre-exemple à son modèle du silence puisqu'elle observe que dans certains cas, une fraction minoritaire qui mène un combat politique prolongé peut au contraire « faire face à l'isolement » (p.185) et soutenir une position en décalage avec celle de la majorité.

Ainsi, prenons bien garde à ne pas cloisonner ces catégories que nous venons d'évoquer. Celles-ci ne sauraient constituer une classification exhaustive des différentes sortes d'invisibilités sociales intentionnelles ni demeurer strictement compartimentées. En effet, les frontières d'un genre à un autre sont poreuses et ne peuvent s'appliquer strictement à un individu ou à un groupe social. Aussi, choisir de se cacher ne signifie pas ne pas être visible par ailleurs. De la sorte, un sujet peut se retrouver dans différentes formes d'invisibilités, tout comme il peut prendre la décision de rendre visible un trait personnel tout en dissimulant un autre. Cela pose la problématique de l'identité sociale et ses caractères paradoxaux. Gilles Ferréol et Guy Jucquois (2004) montrent ainsi que l'identité est mouvante et composite pour un individu et pour des groupes, elle est altérée par des contextes particuliers et par les évolutions des rapports sociaux :

« De l'affirmation d'Héraclite soulignant qu'il n'est pas possible de se baigner deux fois dans le même fleuve à l'aphorisme rimbaldien : " je est un autre ", on ne compte plus les formules soulignant que cette identité est construite par la confrontation du même et de l'autre, de la similitude et de l'altérité » (*ibid.*, p 155).

La question de l'invisibilité dépend alors du rapport complexe qu'entretiennent les personnes et les groupes dans le processus de construction de leur identité, en situation. Enfin et de surcroît, comme nous venons de l'observer lors de notre dernière catégorie, le fait qu'un individu soit un être social, que celui-ci fasse le choix de se mettre en retrait ne veut pas nécessairement dire que cette volonté soit indépendante d'autres facteurs externes, au contraire, celle-ci, même si elle paraît autonome, peut en réalité être le fruit d'influences sociales étrangères/externes à soi.

Dans cette perspective, il est temps de nous pencher vers les formes d'invisibilité qui ne sont plus cette fois-ci du ressort de l'intentionnel mais du *subi*.

2.3. Les différentes formes de l'invisibilité subie

Encore une fois, nous ne saurons offrir un panorama complet des divers genres de l'invisibilité sociale contrainte, possiblement expérimentée par les individus à plusieurs reprises et de différentes manières tout au long de leur vie. Nous proposons néanmoins d'essayer d'offrir un tableau le plus large possible de ce qui nous semble être les aspects principaux que l'invisibilité sociale revêt. Pour ce faire, notre regard issu des Sciences de l'information et de la communication aura tendance à se limiter aux effets d'invisibilisation provoqués par les médias qui, de par leur fort développement au cours du siècle dernier, ont permis

l'élargissement de « l'horizon de visibilité » (Voirol, 2015). Ces résultats peuvent malgré tout être aussi engendrés par les agents de l'institution publique (pouvoirs politiques) et des interactions interpersonnelles (*alter ego*) que nous avons évoqués plus tôt. Les scènes de « la visibilité médiatisée », qui « engage l'intervention de tiers sous forme de supports symboliques, de techniques, d'images ou de sons » (*ibid.*) et celle de la « visibilité pratique engagée dans des cours d'actions ordinaires en situation de coprésence » (*ibid.*) s'imbriquent bien souvent les unes aux autres par des jeux symboliques d'interinfluences et de luttes pour le pouvoir, même si le pan médiatique « occupe désormais une place croissante dans l'expérience quotidienne » (*ibid.*)

Enfin, avant d'entamer cette partie nous ne saurions manquer d'évoquer que ces formes d'invisibilités subies peuvent être de deux ordres : intentionnelles ou accidentelles. Il est vrai que certaines inconsiderations proviendront d'actes délibérés (le refus de reconnaissance), tandis que d'autres ne seront que les contrecoups fortuits de phénomènes d'inadvertances, d'erreurs ou de négligences. Nous nous contenterons d'observer uniquement la manifestation de ces résultats.

Considérons-les dès maintenant. Ces formes d'invisibilité seront classées en quatre catégories : les invisibilités noyée, cachée, fardée et aveuglée.

2.3.1. L'invisibilité par la noyade

Derrière l'idée de noyade se dresse le sentiment que face à des informations en concurrence les unes par rapport aux autres, certaines données seront conduites à être exposées au détriment du reste. De telle manière, à l'image d'un l'iceberg, face au flot de messages, seulement une faible quantité de ces derniers sont voués à flotter à la vue de tous quand la grande majorité du volume demeure invisible : immergée. L'invisibilité sociale comme produit du *noyé* caractérise ainsi des formes de présences, rendues inapparentes en raison de la surexposition ou de la vaste quantité de sujets parallèles vers qui l'attention est portée. Dans cette perspective, nous suggérons de faire un état des lieux de ces effets de noyade.

2.3.1.1. Des paillettes et de l'ombre ou les effets de spotlight

Les projecteurs sont orientés vers un point lumineux, que tout le monde est amené à regarder. C'est ce que nous nommerons un *effet de spotlight* ou *effet de projecteur*, phénomène qui consiste à attirer l'attention sur un point particulier d'un tout, rendant l'environnement

alentour inapparent, insaisissable. Un individu qui fait partie d'un groupe va ici capter l'attention d'un auditoire et les regards des spectateurs, tout en reléguant les autres membres de cette même troupe au second plan. À la manière d'un illusionniste qui va duper son public en l'amenant à scruter sa main droite pendant qu'il se saisit d'un objet dans sa veste avec sa main gauche, c'est la perception globale des individus qui est ici remise en cause. Prenons un exemple concret, le générique de fin d'un film fait défiler un nombre considérable de travailleurs et de contributeurs ayant œuvré à sa conception. Or, ce sont bien généralement les acteurs vedettes sur qui la lumière est projetée, car ce sont eux qui bénéficient de l'attachement psychoaffectif du public (Heinich, 2012). Durant toutes les campagnes de promotion, jusqu'aux remises de prix où l'on se souvient encore de lauréats d'interprétation, mais rarement des récompensés des catégories pour le meilleur son, le meilleur montage ou les meilleurs costumes et décors : ce sont vers certaines figures que l'attention est tournée, pendant que la plupart des techniciens, intermittents du spectacle demeurent dans l'obscurité. Il y a d'un côté les paillettes, et de l'autre l'ombre qu'elles induisent.

Cette forme d'invisibilité est courante lors de traitements journalistiques, lorsque les médias ont quelquefois tendance à assimiler, particulariser ou à personnaliser un événement à un individu. Nous nous situons ici dans la société du spectacle telle que Guy Debord (1967) l'a théorisée, les médias produisent : « toute la vie des sociétés dans lesquelles règnent les conditions modernes de production s'annonce comme une immense accumulation de spectacles. Tout ce qui est directement vécu s'est éloigné dans une représentation » (p.15). Cette représentation journalistique, sous couvert de vérité est selon lui dangereuse à bien des égards : « il n'existe plus [...] nulle place où le débat sur les vérités qui concernent ceux qui sont là puisse s'affranchir durablement de l'écrasante présence du discours médiatique, et des différentes forces organisées pour le relayer » (Debord, *ibid.* p.29), « l'incessant passage circulaire de l'information » (*ibid.* p.27) revient pour lui à tout instant « sur une liste très succincte des mêmes vécus » (*ibid.* p. 27). En son sens, les médias contribuent alors à montrer des sujets, des images de *la* réalité (*leur* réalité, puisque le mensonge n'est plus contredit) (*ibid.*) et conduisent à faire oublier ce qui n'y est pas traité. R. Sennett (1977) parlait lui de « tyrannie de l'œil » pour caractériser la société contemporaine dans laquelle ce serait les médias qui indiqueraient ce vers quoi les individus doivent regarder (et par conséquent ne pas regarder²¹⁷).

²¹⁷ Cette idée peut être associée à celle de Noam Chomsky et Edward Herman développée dans leur ouvrage *La Fabrique du consentement* dans lequel ils donnaient comme cinquième et dernier déterminant du modèle propagandiste des médias le point d'accord partagé par ces derniers sur « l'anti-communisme », en tant que « religion nationale ». Ils démontraient alors que les médias s'accordent ensemble sur un ennemi commun (dans les dernières éditions, ce sont les combats contre l'islam radical et le terrorisme qui sont citées, cet aspect

Être éclipsé par la lumière, voilà une forme d'invisibilité sociale qui peut conduire à ce qu'un individu ou un groupe social soit occulté : noyé par la présence de concurrents incandescents (quelques priorisés monopolisent toute l'attention). Cette conséquence qui mène à porter au jour un sujet au détriment d'un autre, nous pouvons aussi l'analyser dans le cadre des effets de hiérarchisation de l'information et de calendrier des événements, qui peuvent être tous deux pensés à partir de la théorie de *l'agenda-setting* de Maxwell E. McCombs et Donald L. Shaw (1972) qui développe l'idée selon laquelle les médias imposent leur propre calendrier aux récepteurs en fonction des événements qu'ils décident de traiter et de la hiérarchisation qu'ils accordent aux sujets²¹⁸. Le public est ainsi placé en tant que consommateur d'informations, potentiellement influençable (c'est l'hypothèse qu'ils émettent) par rapport aux sujets qu'ils rendent visibles et imposent. À travers leur étude de la *Chapel Hill Study* sur les élections présidentielles des États-Unis de 1968, les résultats qu'ils apportent tiennent à mettre au jour un mécanisme d'influence beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît, ne passant pas nécessairement que par la sphère médiatique, mais due aux rapports interpersonnels qu'entretiennent les individus avec leurs proches et dépendant, aussi, du niveau de solidité des opinions *a priori*²¹⁹. L'un des résultats apporté par M. E. McCombs et D. L. Shaw consiste ainsi à affirmer que les médias n'ont pas d'influence directe sur la manière dont pensent les individus, mais qu'ils en ont une sur ce à quoi ils doivent penser (l'agenda médiatique est transféré à l'agenda des récepteurs)²²⁰.

Ces effets de prépondérance et de passage sous silence dépendent alors également des choix éditoriaux qu'opèrent les journalistes, dans les traitements de l'actualité. Ils influent dès lors sur les phénomènes d'invisibilisation de groupes sociaux : quels sujets prioriser et quand en parler ?

2.3.1.2.Des effets de hiérarchisations

La question de la hiérarchisation de l'information est elle aussi traitée à travers la théorie de *l'agenda setting* que nous venons d'effleurer. Il s'agit, pour une rédaction de journalistes, de classer les informations afin d'établir l'ordre de celles qui seront privilégiées et de celles qui

sécuritaire pouvant conduire à occulter ou à passer sous silence d'autres problèmes sociétaux considérés comme moins importants).

²¹⁸ La problématique de l'influence des médias et de leurs effets (à court terme) est dès lors au cœur de cette réflexion qui était déjà posée par W. Lippmann dans *Public opinion* (1922).

²¹⁹ Par exemple : plus certains positionnements sont arrêtés, moins les individus seront influençables. *A contrario*, moins ils seront sûrs de leurs choix, plus les médias auront cette fois-ci un rôle d'influence important.

²²⁰ Pour aller plus loin, et penser les liens entre *newsmaking* et *policymaking* (Damon, 2004) sur l'influence des médias, voir Garraud, 1990.

seront, tout autrement, mises au second plan, voire évacuées. Les choix éditoriaux contribuent ainsi à mener une réflexion sur ce qui va être mis en avant, rendu visible, et ce qui sera au contraire passé sous silence, c'est-à-dire invisibilisé. Ici, l'information médiatique est perçue comme un fait social construit qui contribue à composer une perception globale de la réalité, à la rendre intelligible (dans le sens où celle-ci est saisie comme existante, elle devient connue). En ce sens, l'information n'est très souvent accessible auprès des publics que de manière transformée (McCombs & Shaw, 1972). La formation des problèmes publics rentre dans ce cadre-là puisque ces derniers ne s'imposent pas d'eux-mêmes, mais proviennent de différents facteurs qui induiront leur mise à l'agenda (Dubois V., 2009 ; Abel R., Felstiner W. & Sarat A., 1981²²¹, Bosk C. & Hilgartner S., 1988). Cela signifie que les problèmes n'existent pas *a priori*.

Plusieurs types de critères ont été répertoriés comme ayant un impact sur l'ordre des traitements des informations, nous en verrons quelques-uns à présent (et à titre d'exemples). La « loi de proximité » rentre dans ce cadre-là : elle consiste à prioriser certaines données en fonction du périmètre de proximité du lecteur, celui-ci pouvant être de plusieurs ordres. Le périmètre territorial pour commencer accorde plus d'importance aux événements qui ont lieu près d'un public (ex. : presse locale) à ceux qui surviennent ailleurs. Le concept de « mort au kilomètre » (ou « mort kilométrique ») entend évoquer cela : les faits divers se déroulant dans une faible distance bénéficient d'une meilleure couverture médiatique. Outre la dimension géographique, le facteur temporel incombe également, puisque les événements qui viennent de survenir sont privilégiés. Cependant, le cadre spatiotemporel n'est pas suffisant, derrière ces deux premiers éléments demeure l'aspect affectif (aussi lié aux motifs précédents) où les intérêts des récepteurs seront favorisés (les informations utiles, celles dont ils sont friands –les polémiques–, les thèmes accrocheurs, *etc.*) Enfin, n'oublions pas un dernier aspect, qui vise à prioriser une information exclusive, originale et nouvelle (c'est-à-dire inconnue de la concurrence) qui aura pour effet d'attirer l'audience durant un court instant vers le média bénéficiant de la « primeur » (cela permet de garantir sur un court laps de temps une hausse des ventes ainsi que gain de notoriété du titre).

Afin d'illustrer notre propos, nous apporterons quelques exemples de grands événements concurrents, survenus au même moment. Ceux-là témoignent tous de l'attraction de l'intérêt sur un événement venant faire de l'ombre à un autre (dépendant, aussi, du lectorat

²²¹ Les trois auteurs mettent en avant trois étapes qui participent à la construction et à la publicisation des problèmes publics : 1/ *naming* : prise de conscience et désignation du problème public et collectif, 2/ *blaming* : la recherche des responsables du problème et leur imputation, 3/ *claiming* : l'expression des revendications aux pouvoirs publics pour la résolution du problème. Cette dernière étape correspond à la publicisation de ce dernier.

des faits divers et de ses intérêts). L'assassinat d'Abraham Lincoln (le 24 avril 1865) aurait contribué à rendre méconnu le naufrage du SS Sultana ayant fait entre 1500 et 2400 morts²²² (le bateau prit feu le 27 avril 1865), dans un contexte fin de guerre civile. L'incendie de la forêt de Peshtigo dans le Wisconsin survient les 8 et 9 octobre 1871, il touche 17 villes, raye de la carte le village éponyme et fit plus de 1200 victimes. À ce même moment, les 8 et 10 octobre, la ville de Chicago est également frappée par un grand incendie faisant entre 200 et 300 morts : le premier événement fut peu évoqué de par sa localisation géographique et sa concurrence directe (l'incendie d'une petite ville dans une région éloignée de campagne Vs l'incendie de la ville de Chicago), même si le bilan nécrologique fut bien plus dramatique à Peshtigo. Enfin, l'affrontement le plus célèbre d'événements est celui qui se passe entre la libération de Rome les 4 et 5 juin 1944 et le débarquement de Normandie le 6 juin suivant qui, pour ce dernier, marqua bien plus la mémoire collective française.

De ce fait, dans un contexte où les informations sont en concurrence les unes avec les autres, la distribution des sujets traités concourt à faire apparaître au premier plan dans l'espace public des thématiques au détriment des autres. Ces choix tendent à invisibiliser médiatiquement ce qui sera écarté. Les moments où surviennent les événements, la forte quantité et la large diversité d'informations, mais aussi compte tenu des formats médiatiques normés qui peuvent contribuer à favoriser le traitement d'un sujet aux dépens d'un autre, les hiérarchisations éditoriales ont un impact indéniable sur les phénomènes de visibilité/invisibilité.

Ces processus de mises en reliefs des événements sont assujettis aux stratégies d'agenda que les journalistes élaborent et qui participent, selon les métaphores, à peindre un tableau, bâtir une fenêtre ou poser des lunettes pour accéder au monde²²³, ce qui implique nécessairement de

²²² Ce naufrage détiendrait le record macabre du nombre de victimes devant le *Titanic*, qui a pourtant bien plus choqué les esprits.

²²³ Dans sa thèse de doctorat Julien Auboussier (2009) s'arrête un instant sur les emplois métaphoriques de la notion de *cadre* (dont nous traitons brièvement quelques lignes suivantes). L'image du tableau est employée chez Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu (1989) pour caractériser les fonctions de coupure (hors-cadre) et de focalisation du cadre : « une coupure parce qu'il sépare un champ et un hors-champ, une focalisation parce qu'en interdisant l'hémorragie du sens au-delà du cadre, il intensifie les relations entre objets et les individus qui sont compris dans le champ et les réverbère vers un foyer » (Mouillaud & Tétu, 1989, p. 7). La fenêtre de Gaye Tuchman (1978) donne l'idée d'une ouverture sur le monde et de la connaissance de l'extérieur. Celle-ci construite, aura des effets divergents de par sa/ses production(s) et sa/ses réception(s) :

« *Like any frame that delineates a world, the news frame may be considered like problematic. The view through a window depends upon whether the window is large or small, has many panes or few, whether the glass is opaque or clear, whether the window faces street or a backyard. The unfolding scene also depends upon where one stands, far or near, craning one's neck to the side, or gazing straight ahead, eyes parallel to the wall in which the window is encased* » (Tuchman G., 1978, p. 1).

mettre de côté un *hors cadre*. Ils ne sont pas un miroir de la réalité, mais une caisse de résonance pour des sujets, des polémiques et des problèmes publics.

2.3.1.3. La fonction d'agenda

La mise à l'agenda peut être définie comme « l'ensemble des problèmes faisant l'objet d'un traitement, sous quelque forme que ce soit, de la part des autorités publiques et donc susceptibles de faire l'objet d'une ou de plusieurs décisions » (Garraud P., 1990, p. 27). Les effets de cadrage (*framing*), développés par Gregory Bateson (1955) puis repris par E. Goffman (1973), peuvent être appréhendés au prisme des médias (Tuchman, 1978 ; Entman, 1993 ; Scheufele, 1999 ; Gamson, 1975 ; Le Torrec, 2003 ; Garcia, 2005 ; Juhem P., 2001 ; Revillard, 2003 ; Auboussier, 2009 ; Marty et al, 2012, *etc.*) Ils révèlent les effets de construction des informations par les journalistes à l'agenda, dans une approche phénoménale (nous y reviendrons plus tard)²²⁴. Le cadrage médiatique revêt plusieurs fonctions : la sélection de l'information à partir d'un choix et sa transmission qui contribue à soumettre un sens symbolique au social (Reese S., 2001²²⁵). Trois processus sont mis au jour par Dietram A. Scheufele : le *frame building* pour la configuration du cadre par les médias (il dépend de l'accès aux sources, des discours antérieurs et des attentes du public), le *frame setting*, soit, les effets d'influence(s) que peuvent avoir les cadres sur la réception et enfin les *individual-level effects of framing*, c'est-à-dire ce qui concerne les comportements répercutés par les cadrages médiatiques.

Aux effets de cadres qui se placent dès lors de la production à la réception médiatique, nous présumons l'existence d'enjeux de luttes des différents acteurs sociaux « en compétition pour la définition d'une réalité que la visibilité offerte par les médias fige et valide comme communément admise » (Auboussier, 2009). Ce modèle est de surcroît évoqué par le

Enfin, les lunettes pour J.-P. Esquenazi (2002) symbolisent les cadres par lesquels les journalistes construisent leurs interprétations : « du point de vue de celui qui doit interpréter l'expérience, l'on peut dire qu'un cadre est une sorte de lunette qu'il chausse afin de se rendre capable de saisir celle-ci. [...] Les médias tentent fréquemment de justifier les réglages des « lunettes » qu'ils choisissent [...] Mais ils évitent en général de mettre en doute la lunette elle-même » (Esquenazi, 2002, p.41), cité dans Auboussier, 2009.

²²⁴ En convoquant des auteurs comme E. Goffman, T. Luckmann ou A. Schütz, G. Tuchman développe sa propre analyse des cadres médiatiques en s'intéressant tout particulièrement aux typologies implicites qui organisent les informations : aux effets de rubriquages. Il différencie les *hard news* des *soft news* (les informations capitales qui s'imposent d'elles-mêmes et les informations secondaires, divertissantes), les *spot* et *developing news* (les chroniques routinières et les marronniers) et les *continuing news* (les informations traitées sur plusieurs jours). Ces typologies encouragent le cadrage des informations qui inscrivent certains événements qui ont lieu au sein de procédés de routinisation, de sélection et de tris des informations par rapport aux pratiques passées.

²²⁵ Reese (2001).

biais du concept d'agenda building de Roger Cobb et Charles Elder (1954), repris par Gladys Engel Lang et Kurt Lang (1981). Sous cet angle, cet effet de mise en visibilité est par ailleurs approché par Shanto Iyengar (1991) dans ses travaux : « *To frame is to select some aspects of a perceived reality and make them more salient in a communicating text, in such a way to promote a particular problem definition, causal interpretation, moral evaluation, and/or treatment recommendation.* » (Iyengar, 1991²²⁶). O. Voirol qui reprend le concept de *gatekeeper* appliqué au Web par D. Cardon (et également auparavant utilisé par M. E. McCombs et D. Shaw) pour pointer du doigt les stratégies médiatiques d'exposition et d'oblitération des informations ayant le pouvoir de les faire circuler ou pas dans l'espace public :

« [...] les médias de communication définissent à leur façon les contours de la scène de visibilité médiatisée. Car ce sont des institutions de sélection, de mise en forme et de hiérarchisation des énoncés destinés au public. Elles rendent possible la disponibilité de ces énoncés dans des univers de réception démultipliés et jouent le rôle non seulement de « *gatekeeper* », mais aussi de formatage et de construction des réalités discursives. [...]

[Ils] canalisent, sélectionnent, raccourcissent et condensent les actions et les énoncés se manifestant sous forme d'apparences en les transformant en produits symboliques formatés sur la base d'un traitement organisationnel standardisé. Ils ont ce pouvoir, fondamental s'il en est, d'exercer un contrôle efficace sur les processus de publicisation, de mettre ensemble, de reproduire à large échelle les référents symboliques de ce qui passe pour le monde commun, de déterminer ce qui doit figurer dans l'ordre de la visibilité médiatisée et ce qui en est exclu. » (Voirol O., 2005, p. 82 et p. 105).

Les médias *gatekeepers* ont ainsi un statut de contrôle sur ce qui deviendra visible au sein de l'espace public. La mise à l'agenda, si elle semble correspondre à une mise en avant d'une information, ne dépend donc pas que d'une hiérarchisation de ces dernières par les *gatekeepers*.

Nous l'avons déjà abordé, les journalistes, soumis à de nombreuses contraintes conscientes ou inconscientes (formats, rubriquages, concurrence interne et externe, ligne éditoriale, *etc.*) sélectionnent et construisent les informations à traiter. Or, celles-ci dépendent du calendrier : de ce qu'il se passe à ce moment (les informations considérées comme *brûlantes*), mais aussi de la période en cours (en période de Noël, durant les grandes vacances, en plein baccalauréat, *etc.*) Le contexte temporel offre de manière récurrente une couverture médiatique à certains faits (les fameux marronniers). Ainsi, nous pourrions avoir tendance à penser que la réapparition séquentielle d'une information conduit de fait à opérer une mise en visibilité conséquente. Or, les phénomènes fréquents de retour à l'agenda peuvent conduire à *routiniser* une information ou à la circonscrire à un moment particulier. Par exemple, le *Téléthon* profite une fois à l'année d'une forte surexposition tout au sein des médias qui garantissent l'appel aux dons et favorisent la mobilisation du public. Cependant, si ce

²²⁶ Cité dans Auboussier, *op. cit.*

déploiement médiatique participe à la notoriété de l'événement caritatif et contribue sans nul doute à récolter d'importantes recettes afin de financer la recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires rares, le traitement de ces maladies évolutives, du quotidien de ceux qui en souffrent, des actions sociales et politiques déployées pour leur venir en aide, des traitements et thérapies mis en place, des avancées de la recherche scientifique, *etc.*, semblent quant à elles être victimes d'un déficit de traitement médiatique tout au long de l'année²²⁷. De cette même manière, les *Jeux olympiques* permettent tous les quatre ans de mettre en lumière des sports peu connus sur des chaînes de télévision à grande audience. Prenons un autre exemple, la question des SDF est bien souvent un marronnier qui revient médiatiquement à la période hivernale, et qui contribue à associer les sans-abris au froid et par conséquent à les invisibiliser médiatiquement en période plus douce²²⁸, alors que le problème des sans-logis existe tout au long de l'année. De la sorte, ces chroniques annuelles font installer un « journalisme de routine » (Padioleau, 1976) qui rend les traitements uniformisés²²⁹.

De ces informations, noyées par le flot de données adjacentes, vient alors dans un deuxième temps l'idée d'une invisibilité soumise à des phénomènes de camouflage. Cette fois-ci, le déficit de visibilité ne dépend plus d'une mise en concurrence, mais d'une intention d'oblitération d'éléments particuliers.

2.3.2. L'invisibilité par occultation

Ce qui dépend du domaine du *caché* n'apparaît pas comme un ensemble homogène, nous proposons trois caractéristiques permettant de distinguer certaines de ces formes variées : 1/

²²⁷ Il en va bien sûr de même auprès d'autres événements militants et associatifs annuels : les événements des *Restos du Cœur*, les *Solidays*, les *gay prides* ou encore de la fête de l'*Humanité*. Pour ces groupes et organisations il y a bien sûr une stratégie de captation de l'attention des médias et/ou du public à un moment donné à propos de leurs causes et de manière récurrente, pour provoquer des messages de rappel liées à leurs existences et mobiliser l'opinion de manière souvent engageante (s'engager, mener des actions, manifester, faire un don, *etc.*)

²²⁸ C'est alors tous les ans la question du logement qui réapparaît, des maraudes et actions associatives ou encore de la trêve hivernale qui prévoit de ne plus pouvoir expulser de locataires ou d'occupants (squatteurs, *cf.* la loi Alur) d'habitations durant la saison. (La trêve prévoit aussi une suspension des coupures d'électricité et de gaz en cas de factures impayées.)

²²⁹ J. Damon (2004) montre à ce sujet que la couverture médiatique des SDF en période hivernale s'organise de manière rituelle, avec : la prégnance d'un *pathos* unanime de la situation insoutenable des sans-abri, un appel pressant à la mobilisation collective et enfin les réactions institutionnelles des personnalités et associatifs sur les mesures à entreprendre (1/ « ton de l'indignation », 2/ « constat d'urgence » et 3/ « appel aux pouvoirs publics ») : « Des événements comme le froid ou la neige rappellent chaque hiver que les SDF sont dans la rue. Revenant ainsi de façon récurrente sous les projecteurs de l'actualité, la question SDF s'est enracinée sur l'agenda médiatique. Avec cette routinisation, elle constitue maintenant un « marronnier » pour les journalistes et les rédactions, c'est-à-dire un de ces sujets qui reviennent à date fixe dans les journaux ». (*Ibid.* p. 98)

cachez par absence d'intérêt d'un sujet de la part de la réception, 2/ cachez pour dissimuler et préserver quelque chose de l'ordre du secret et enfin 3/ cachez pour tromper, c'est-à-dire en apportant des modifications fallacieuses de toute une matière traitée.

2.3.2.1. Désintérêt/indifférence de la réception

L'invisibilité sociale pensée dans son rapport médiatique est souvent pensée du côté de la production journalistique. Néanmoins, à travers les théories de l'*agenda setting* nous venons de voir que les activités des médias sont à considérer et à analyser dans une démarche interactionnelle vis-à-vis des liens qu'ils entretiennent et établissent auprès des personnalités politiques, instances publiques et de leur audience. Dès lors, la formation d'une ligne éditoriale et plus généralement d'un contrat de communication (ou contrat de lecture)²³⁰ auprès de leurs publics (Verón, 1965) vise, par l'élaboration régulière de marques sémio-discursives normées et de stratégies énonciatives, à fonder un lien interactionnel particulier auprès du public-récepteur (et à moyen/long terme, à le fidéliser). Il donne un sens et dresse un rapport au monde partagé avec lui de sorte qu'il se positionne par rapport aux autres titres. Le contrat induit alors des attentes sociocognitives et socio-langagières la part de la réception/interprétation (Eco, 1985 ; Ghiglione, 1984 ; Marty E., 2010) qui oblige explicitement les interactants à « souscrire, préalablement à toute intention et stratégie particulière, à un contrat de reconnaissance des conditions de réalisation du type d'échange langagier dans lequel ils sont engagés » (Charaudeau p., 1997, p.68). Une telle convention interactionnelle prouve bien qu'un lecteur de presse se fera une idée prédéfinie des thèmes et des discours qui se présenteront à lui à l'intérieur d'un journal qu'il lit couramment. Ce cadre de référence construit par la périodicité des médias suppose aussi, dans un contexte économique difficile de certains groupes médiatiques, une adaptation à l'horizon d'attente des cibles visées. De ce fait s'opère une projection sur les intérêts et motivations à l'achat de ses lecteurs.

Dans ce contexte-ci, nous pouvons imaginer que certains choix médiatiques peuvent être soumis à une sorte de *tyrannie de la réception* qui consisterait à ne lui fournir que des informations et/ou des formats discursifs qui pourraient *a priori* l'intéresser. Il en est de même pour les hommes et les partis politiques qui, en période de campagne électorale, commandent communément des sondages afin de dégager les thèmes qui semblent intéresser le plus les électeurs. Ces pratiques viennent par conséquent focaliser l'attention sur un terrain consensuel,

²³⁰ Une définition du contrat de lecture proposée par Eliseo Verón (1985) est présentée comme « un dispositif d'énonciation, qui diffère selon les organes de presse, où est mise en forme la relation de lecture que propose le producteur du discours, en l'occurrence l'éditeur et l'équipe rédactionnelle, à ses lecteurs. Le contenu compte, mais la façon de dire prime pour ce qui est une relation particulière, si possible durable, un lien affectif ou privilégié avec le lecteur ». (p.75)

déjà approuvé et, simultanément, participent à masquer par le non-dit ce qui est anticipé comme peu ou inintéressant pour la réception. Nous faisons alors l'hypothèse qu'un public indifférent (ou du moins considéré comme tel) par le sort de certains groupes sociaux participera à des effets de disparitions de ces catégories au sein des médias. Il s'agit bien donc d'une dissimulation par la projection d'une indifférence.

Nous finissons par aborder le fait du tabou qui est complexe à appréhender pour le producteur d'un message, mais aussi à recevoir de la part de l'interlocuteur. Les interdits, qu'ils soient sacrés, sociaux ou culturels sont sensibles, associés à ce qui est de l'ordre du prohibé et du défendu, le traitement d'un tabou doit ainsi être considéré du point de vue des mœurs des publics. Outre ceux-ci, tout ce qui sera également affilié à l'intime et/ou au sensible sera contraint afin de préserver les récepteurs. Enfin, des mesures juridiques empêchent aussi les diffusions de sujets ou thématiques pour ne pas heurter le public ou pour les préserver comme ce fut le cas de la disparition de la cigarette et de l'alcool à la télévision.

Ces formes d'éviction des couvertures médiatiques étaient reliées à une prise en compte de la réception, mais elles peuvent tout-à-fait être pleinement indépendantes et n'émaner que d'un projet du champ de la production.

2.3.2.2. Le secret

Que ce soit du versant des médias ou de celui des politiques, ne pas révéler des données peut également contribuer au maintien d'un secret. Ces dissimulations peuvent servir un intérêt personnel, entretenir une relation auprès d'une source, ou bien encore être la conséquence d'un engagement politique dans certains cas. Nous proposons un bref état des lieux de quelques exemples d'invisibilité par le secret.

Les *off the record* échangés entre journalistes et hommes politiques rentrent dans cette catégorie d'échanges d'informations qui ne sont pas, destinés, *a priori*, à être révélés publiquement telles quelles (à partir d'une règle déontologique de confidentialité, le journaliste s'engage après accord tacite auprès de son informateur à ne pas publier l'information donnée ou du moins, à ne pas le retranscrire littéralement ni à révéler l'identité du politicien à l'origine de la fuite. La sociologue Maria Santos-Sainz (2006) parlera du « syndrome de l'accrédité » pour désigner les journalistes à qui les politiques peuvent faire confiance, car selon elle, plus ils en savent, moins ils en disent.

Tout ce qui va être de l'ordre du secret d'État et de la protection des individus rentre également dans ce même principe. Nous pensons par ailleurs aux chartes établies par les chaînes

télévisuelles d'information en direct sur la décision, suite aux attentats de janvier 2015, de ne pas révéler à l'antenne certaines données qui pourraient nuire au déroulement des actions des forces de l'ordre²³¹ pendant des prises d'otages.

L'omission d'événements est également commune par certains groupes de presse soumis à des intérêts financiers (propriétaires et annonceurs). Aussi, nous pensons au cas de censure d'un reportage de l'émission *l'Effet papillon* en 2017, qui a provoqué l'inquiétude de *Reporters sans frontières*. Celui-ci décrivait les manifestations qui ont eu lieu au Togo contre le Président Faure Gnassingbé, un proche, mais aussi un partenaire économique de Vincent Bolloré, alors président du groupe Canal. La séquence a été retirée sans explication officielle de la mesure aux employés par la chaîne, posant de véritables questions quant à un déni d'application de la loi Léotard de 1986 relative à la liberté de communication²³². Que ce soit ainsi du côté des médias, des hommes politiques ou d'instances confidentielles, il y a bien un enjeu qui consiste à ne pas ébruiter certains éléments, compte tenu du caractère désavantageux que pourrait apporter la divulgation de ceux-ci. Aussi, nous avons parlé du secret relatif à des faits mais il va de soi que derrière ceux-là, ce sont les agissements d'individus ou de certains groupes que l'on chercherait à ne pas divulguer. Il est ainsi important de mesurer les enjeux liés à l'image d'individus derrière des faits sociaux. Des médias participent alors par moment à l'invisibilité délibérée (stratégique, aussi) de groupes sociaux. Par ricochet, choisir de taire un sujet, un chiffre ou une donnée peut amener à cacher la situation effective d'un groupe social (ex. : cacher des chiffres défavorables d'une politique menée ou cacher ceux du nombre de SDF en France). Le niveau supérieur de ces phénomènes de dissimulation passe non plus par l'action de taire un sujet, mais par le fait de transformer ce dernier de façon insidieuse.

L'échelle supérieure dans l'invisibilisation consistera non plus à ne pas fournir des informations, mais à partager des données qui ont été modifiées. D'une certaine mesure alors,

²³¹ Cette mesure a été prise suite aux blâmes portées contre BFM-TV. La chaîne, accusée d'avoir mis en danger la vie d'otages avait révélé à l'antenne que certains d'entre eux ont été retranchés au sous-sol de l'Hypercashier durant les attentats de janvier 2015.

²³² L'article 3-1 de la loi stipule :

« Le Conseil supérieur de l'audiovisuel garantit l'honnêteté, l'indépendance et le pluralisme de l'information et des programmes qui y concourent, sous réserve de l'article 1er de la présente loi. A cet effet, il veille notamment à ce que les conventions conclues en application de la présente loi avec les éditeurs de services de télévision et de radio garantissent le respect de l'article 2 bis de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. Il veille à ce que la diversité de la société française soit représentée dans les programmes des services de communication audiovisuelle et que cette représentation soit exempte de préjugés. Il s'assure que les intérêts économiques des actionnaires des éditeurs de services de communication audiovisuelle et de leurs annonceurs ne portent aucune atteinte à ces principes. »

la transformation invisibilise puisqu'elle apporte une représentation qui n'est pas fidèle à la réalité.

2.3.3. Invisibiliser par modification

Dans une interview du 30 janvier 2018, le secrétaire d'État Julien Denormandie offre une estimation *très précise* du nombre d'hommes et de femmes qui dorment dans les rues d'Île-de-France. « À peu près une cinquantaine d'hommes isolés » lance-t-il, ce qui, pour des associations comme *Médecins du monde* ou la *Fondation Abbé Pierre*, serait bien loin des chiffres exacts qui se situeraient vers les 3600²³³ âmes sans-abri. Le chiffre « cinquante » correspondrait en fait aux demandes non pourvues réalisées auprès du Samu social de Paris. Accusé de sous-estimer la réalité, l'allégation fautive ou maladroite du secrétaire d'État participe, en minimisant ces chiffres, à sous-évaluer le nombre important et bien plus dramatique des SDF franciliens. Ces modifications, si elles peuvent découler d'erreurs et/ou de méconnaissances (10 à 15 centimes est le prix d'une chocolatine pour Jean-François Coppé) peut également être le fruit de manipulations²³⁴.

La déformation des faits ou les mensonges politiques sont actuellement mis sur le devant de la scène avec le concept d' « *alternative facts* » lancé par la conseillère à la Maison-Blanche de D. Trump, Kellyanne Conway²³⁵ pour contredire les données médiatiques jugées trompeuses par le gouvernement américain. Nous pensons par ailleurs aux notions de *fake news* pour nommer les informations truquées et à celle populaire de *post-vérité* caractérisant une nouvelle époque dans laquelle les individus auraient perdu la confiance qu'ils accordaient autrefois aux médias traditionnels²³⁶ (Harsin, 2018) et faisant donc d'Internet le terrain de leur propagation par excellence. Un cran au-dessus, Marine Le-Pen émet l'idée de « *lying-facts*²³⁷ » lorsqu'elle avance que « les chiffres mentent » lors du débat télévisé du second tour de la présidentielle, en avril 2017. Ces stratégies ont pour effet de produire « des croyances fausses et de la confusion » (Harsin, *op. cit.*), c'est-à-dire de projeter de la méfiance sur les professionnels de l'information et d'accroître l'ignorance générale.

²³³ Selon des décomptes réalisés par des bénévoles la nuit du 15 au 16 février 2018.

²³⁴ Marine Le Pen avance par exemple en novembre 2014 le chiffre de 4000 Français qui seraient partis faire le *jihad*, chiffre qui a été contredit par le procureur de la République de Paris François Molins parlant de 1132 Français potentiellement impliqués dans de filières djihadistes en Syrie et 376 présents sur le sol syrien et irakien.

²³⁵ K. Conway, conseillère du Président américain D. Trump défend en janvier 2017 Sean Spicer (conseiller également à la Maison-Blanche) qui lors d'une conférence de presse a accusé les médias traditionnels d'avoir sous-estimé le nombre de participants à la cérémonie d'investiture de D. Trump. Le lendemain, K. Conway déclare : « *Our press secretary, Sean Spicer, gave alternative facts* » ce à quoi le journaliste Chuck Todd de NBC News répondit : « *Wait a minute. Alternative facts ? Alternative facts are not facts. They're falsehoods.* » K. Conway donne plus tard sa définition des faits alternatifs comme « *additional facts and alternative information* ».

²³⁶ Nous revenons plus tard sur ce problème de la vérité étudié par C. Guerin (2015).

²³⁷ L'expression est proposée par le journaliste d'*Europe 1*, E. Baldit.

Dans le cas de l'invisibilité sociale, il est alors aisé de relier les processus de transformation des informations avec le caractère insaisissable que cela peut entraîner à propos d'individus et des groupes sociaux. Lorsqu'en novembre 2015, D. Trump déclare que l'arrivée de réfugiés syriens sur le sol européen forme un « super cheval de Troie », ajoutant à cela que les immigrés sont majoritairement constitués de peu de femmes et enfants, mais d'hommes jeunes et forts^{238, 239} il porte un regard particulier sur les réfugiés syriens chez qui il nie entre les lignes le statut de *réfugiés de guerre* et présume des aspirations terroristes déguisées. Ces intentions trompeuses concourent alors ici à nier, et par concomitance, à invisibiliser les migrants syriens en tant que réfugiés de guerre *prima facie*. Ses déclarations qui jettent le trouble sur ces derniers concourent à véhiculer des représentations dévalorisantes à leur rencontre : ils ne sont pas vus comme des individus fuyant leur pays pour échapper à la guerre, mais comme des possibles terroristes. Se servant du fait que certains terroristes des attentats de Paris et de Bruxelles aient infiltré les chemins migratoires et aient notamment transité par l'île grecque de Léros²⁴⁰ l'argument fallacieux du président américain contribue donc à créer des stéréotypes sur tout un groupe social.

Cela nous conduit à nous intéresser à l'étude de la prochaine invisibilité liée ce qui relève de l'ordre de la cosmétique, du fard, c'est-à-dire des techniques consistant à déguiser un groupe par des effets de stigmatisation et de généralisation.

2.3.4. L'invisibilité par le cosmétique

Ici, individus et groupes sociaux deviennent invisibles, car ils se considèrent être travestis par autrui : il n'y a pas nécessairement l'idée d'une modification systématique de leurs attributs qui consisterait à alléguer des informations fausses comme précédemment évoqué, mais plutôt

²³⁸ La citation complète de D. Trump (discours prononcé à Worcester au Massachusetts) :

« *This could be the great Trojan horse of all time. Because you look at the migration, study it, look at it. Now they'll start infiltrating with women and children. but you look at that migration—and I'm the first one to bring it up—three weeks ago I'm sitting and I'm saying, 'isn't that a shame?' And then I said to myself, 'Wow. They're all men.' You look at it. There are so few women and there are so few children. And not only are they men, they're young men. And they're strong as can be—they're tough looking cookies. I say, what's going on here ?* »

²³⁹ Le HCR (*Haut Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés*) annonce en 2016 la présence de plus de 4,6 millions de réfugiés syriens dans les camps des centres d'accueil avec parmi eux, une majorité de femmes et mineurs.

²⁴⁰ La petite île du Dodécanèse est devenue un point de passage des migrants vers l'Europe, elle dispose d'un *hotspot* européen qui permet d'identifier, de sauvegarder ainsi que de relever les empreintes des migrants, et d'un centre d'accueil et de prise en charge de ces derniers. Il a d'ailleurs été remarqué que les terroristes des attentats parisiens ont plusieurs fois volé des passeports vierges de syriens et d'irakiens afin de se camoufler plus tard en tant que migrants.

celle d'une exagération et/ou d'une réduction de caractéristiques (pouvant certes être fallacieuses) à l'ensemble de ces cercles-là. Cela pose toutefois le problème de l'image, voire, de la connaissance de soi. S'il apparaît difficile de se définir et/ou de se caractériser soi-même, un individu aura plus de facilités à se définir à travers ce qu'il estime ne pas être.

En deux temps, nous verrons ce qui concerne en premier lieu les stratégies proches, de stéréotypages, puis les effets généralisateurs, qui contribuent à invisibiliser par la cosmétique. Si nous souhaitons toutefois diviser les deux tendances, c'est qu'il apparaît que le stéréotypage se révèle souvent plus discriminant et dépréciatif que les processus de généralisation, par laquelle l'intention de réification par la cosmétique (le cosmétique ne modifie pas réellement, il travestit) semble moins dégradante.

2.3.4.1.Par stéréotypage...vers une stigmatisation

Les stéréotypes sont des images inscrites dans une culture et un contexte historique particulier, ils sont définis comme des « représentations collectives figées, [des] croyances préconçues souvent nocives concernant des groupes ou des individus » (Amossy, 2002), ils consistent à attacher à une catégorie certains attributs tout en figeant une représentation simplifiée et partagée de ces catégories-là (*ibid.*)

L'invisibilité qui passe par un effet de stéréotypage se produit par des processus de réductionnisme, de généralisation, de permanence et d'amalgame de caractéristiques à un sujet ou à un groupe social (Abdallah-Preteille, 1986). La plupart du temps, les personnes *stéréotypées* souffrent *a priori* du jugement de valeur véhiculé par ce prisme lors des échanges interpersonnels. Considérer que les chômeurs sont des assistés, les fonctionnaires des fainéants et les femmes des individus fragiles revient, d'une certaine manière, à invisibiliser ces groupes puisqu'ils ne sont perçus qu'à travers une qualification englobante et réductionniste. Ils participent à instaurer clichés, lieux communs, poncifs et idées reçues (Amossy et Herschberg-Pierrot, 1997) qui sont « source(s) de préjugés, facteurs de tensions et de discrimination dans les relations interpersonnelles et groupales » (p.172)²⁴¹. Les groupes sociaux victimes de stigmatisation sont assignés à un rôle, un comportement, une place sociale qui permettent de maintenir, voire de renforcer les inégalités sociales. Il y a donc un paradoxe : « pour être mal vu il faut avoir été préalablement vu mais une visibilité grevée de représentations négatives

²⁴¹ L'usage du stéréotype apparaît aussi en société comme « facteur de cohésion sociale, un élément constructif dans les rapports à soi et à l'Autre » (Amossy et Herschberg-Pierrot, 1999).

stéréotypées. C'est cette stigmatisation en tant que telle qui peut être interprétée comme un phénomène d'invisibilisation entraînant ensuite la déconsidération de cette population » (Étude de l'ONPES par FORS et R. Sécher, 2015, p. 84). Une visibilité discriminante sera donc souvent de source sociale. Cela signifie qu'une visibilité quantitative (fréquente) n'est pas gage de la qualité de la mise en lumière qui est proposée. Au contraire, n'associer un groupe qu'à une qualité, un thème ou un contexte précis revient à emprisonner celui-ci dans un cadre dans lequel il peut ne pas se sentir reconnu. Par exemple, associer continuellement les *jeunes de banlieue* à des faits délictueux, des problèmes de violence ou au trafic de drogue favorise le stéréotypage qui consiste à relier l'ensemble des jeunes des cités à des délinquants. Au surplus, la désignation courante « jeunes de banlieue » au sein des médias, utilisée pour caractériser des malfaiteurs, peut poser problème puisqu'elle participe à stigmatiser l'ensemble des jeunes des cités ainsi qu'à conférer toute une charge négative sur eux. À travers le stéréotype, c'est donc un processus de stigmatisation des individus qui s'enclenche. Au croisement entre l'individu et la société, le stigmate en tant que construction sociale (Goffman, 1975) est nourri par ces phénomènes, qui cherchent à catégoriser les individus *déviants*, des individus *normaux* (Stafford et Scott, 1986), les différents et les semblables, ou bien encore les faibles et les puissants.

Nous proposons à présent de faire un focus sur deux stratégies non plus factuelles, mais lexicales, de stéréotypages généralisateurs.

2.3.4.2. Par généralisation

Les procédés de généralisation qui consistent à désigner et/ou à remplacer un concept par un terme contigu, participent à catégoriser un individu ou un groupe social en stigmate. Que ce soit par le remplacement d'une partie pour le tout, de l'effet pour la cause, du contenu pour le contenant ou *vice-versa*, la figure de style provoque un glissement de sens par sous-entendu. Nous proposons de voir deux types de généralisation qui peuvent servir des formes de stéréotypages : la synecdoque et l'antonomase.

Les synecdoques consistent à conférer à un mot, un sens étendu ou réduit. Dans notre cas, restreindre la manière dont un sujet est perçu à un détail invisibilise l'ensemble de son être, le réduit au particularisme. Alors, la singularité s'efface au profit d'une représentation généralisée. Une des conséquences consiste à chercher à globaliser un individu par rapport à son groupe d'appartenance ou à spécifier la catégorie par rapport à un ou à quelques sujets

indépendants. Dans notre étude par exemple, pointer du doigt les affaires de corruption de certains hommes politiques finira par devenir « tous pourris » ; alors que certains internautes pensent que l'assaillant du bijoutier est d'origine arabe, nombreux sont ceux qui déclarent que les Arabes sont « tous des racailles ». Ces stratégies rhétoriques permettent de créer et/ou de renforcer des préjugés et peuvent être utilisées comme argument fallacieux.

L'antonomase comme procédé qui engendre le remplacement d'un mot commun par un nom propre, ou inversement, sert dans quelques-uns de ces usages les stéréotypes. Par exemple qualifier un individu d'harpagon pour lui signifier qu'il fait preuve d'avarice, ou bien dire d'un lieu que c'est Beyrouth, Bagdad ou le Bronx pour sous-entendre que l'endroit est chaotique ou qu'un lieu est en désordre. Ces territoires sont donc devenus des stéréotypes et des métaphores dans le langage désignant des lieux où règne le désordre ou le chaos. D'un point de vue *micro*, ces exemples d'effets de styles existent aussi dans les cercles amicaux puisque le nom d'une personne anonyme peut servir à désigner une qualité qui lui incombe. L'invisibilité sociale résulte donc de l'application de raccourcis cognitifs pouvant favoriser des techniques de qualification/disqualification de soi ou d'Autrui, selon des phénomènes linguistiques, symboliques et psychologiques d'autostéréotypage et d'hétérostéréotypage.

Au-delà de ces trois genres d'invisibilité sociale que nous venons d'aborder : par la noyade, par l'occultation et par la cosmétique, il nous reste un quatrième et dernier type qui contribue en entraînant une perte de considération, que nous nommons l'aveuglement. Cette fois-ci, nous commençons par constater les présences visibles et effectives de groupes sociaux et d'individus à la vue de tous, or ces expositions contribuent dans certains cas à, paradoxalement, produire de l'invisibilité sociale.

2.3.5. L'invisibilité aveuglée

Il arrive que certains groupes sociaux se sentent invisibilisés malgré une exposition comme nous venons de l'aborder avec les effets de stéréotypages. Mais ce qui nous intéresse à présent ici, c'est de considérer que ce n'est pas nécessairement l'absence qui détermine l'invisible. L'invisible peut être présent, il peut être vu, discuté, voire même entendu. Il peut être majoritaire, aussi. D'un point de vue quantitatif, une mise en visibilité fréquente ou une surexposition peut participer à l'aveuglement d'un groupe ou d'un sujet.

2.3.5.1. Le surexposé

Derrière la notion de surexposition se trame l'idée qu'une immense visibilité entraîne dans certains cas des motifs d'insignifiances. Par rejet ou lassitude de ce qui vient à soi de manière contrainte comme cela peut-être le cas d'une offre médiatique, le récepteur aura tendance à produire des effets de résistance : détourner le regard, changer de chaîne de télévision ou de programme, tourner une page, quitter un lieu. Dès lors, la surexposition s'avère contre-productive lorsqu'elle finit par susciter du bannissement. Cela peut être le cas lorsque tombent de manières fréquentes des actualités tragiques qui finissent par assommer les récepteurs dans leur quotidien et à propos desquels ils se considèrent comme impuissants. Il est par ailleurs courant de revoir à la même période l'exposition courante d'hommes politiques qui passent de plateau en plateau médiatiques. Là encore, cette surexposition à court/moyen terme est susceptible d'entraîner le rejet de cette même personne à long terme et de manière plus définitive. C'est également le cas de plusieurs événements chroniques qui s'étalent dans le temps en feuilletons médiatiques, ces derniers peuvent au départ susciter l'intérêt et aiguïser une certaine curiosité, mais le récit n'en finissant il prend le risque de lassitude des lecteurs/télespectateurs/auditeurs. Il en est de même au sein d'un espace public, si des individus occupent quotidiennement un territoire dans lequel nous avons fréquemment l'habitude de nous rendre, ils finissent par faire partie du décor et deviennent moins remarquables (ex : SDF, des prostitués, *etc.*)

Le visible ordinaire tend ainsi vers une forme d'invisibilité. Se pose donc ici la question de la vision et de la perception que nous avons déjà abordée : ce qui peut être vu peut manquer d'être perçu. La perception entraîne un processus cognitif : l'individu qui perçoit entre en connaissance avec son contexte, il fait preuve d'entendement.

De la surexposition il y a aussi la banalisation du visible qui est en mesure de favoriser l'invisibilité sociale. Cette fois-ci il ne s'agit plus de la prédominance de(s) sujet(s) dans l'espace visible qui questionne, mais bien de la répétition de leurs apparitions.

2.3.5.2. Le banal

La dernière approche de l'invisibilité sociale que nous voulions aborder touche le domaine du commun. Nous avons préalablement évoqué notre refus de réduire les individus à des catégories sociales même s'il est évidemment plus aisé de les appréhender sous le couvert de caractéristique englobantes. Or, le problème qui se pose à nous tend au fait que les études portant sur l'invisibilité concernent majoritairement des groupes subalternes et minoritaires

préalablement identifiés : précaires, chômeurs, sans-papiers, habitants des quartiers²⁴², *etc.* Alors, qu'en est-il de tous ceux qui ne rentreraient *a priori* dans aucune de ces *cases* ? Sont-ils plus visibles ? Est-ce qu'au contraire l'absence d'appartenance à un groupe déterminé n'entraînerait pas le peu de mise en lumière de ceux-ci ? En fait, c'est toute la question de l'ordinaire qui se pose ici. Nous ne disposons pas de données qui nous permettent d'affirmer qu'un individu de classe moyenne est plus visible (en tant qu'individu de classe moyenne) qu'une victime de harcèlement, qu'un chômeur licencié ou qu'un banlieusard. Nous ne pouvons nier l'existence de sujets médiatiques traitant des problèmes du harcèlement, des licenciements d'entreprises ou de la vie difficile dans des banlieues défavorisées, en revanche le traitement du quotidien d'un français considéré comme *moyen*²⁴³, mais qui peut également rencontrer des difficultés dans sa vie courante (perte de pouvoir d'achat, désertification d'un habitat, exposition aux pesticides, *etc.*) semble coupable d'un déficit d'éclairage. Le problème étant que c'est bien souvent l'événementialisation d'un fait qui entraîne la couverture médiatique d'un groupe social et que sans événements majeurs la plupart des individus moyens restent dans l'ombre (l'annonce d'un plan de restructuration, une affaire d'agression sexuelle, des émeutes de banlieues, *etc.*) Pourtant, certains programmes font le choix de rendre visibles ces vies ordinaires, comme c'est le cas via la ligne éditoriale du journal télévisé de 13h de Jean-Pierre Pernaut, sur TF1. Considéré parfois comme pujadiste par ses détracteurs, le journal propose de nombreux reportages de proximité en région, à la rencontre des Français. Il met en avant les traditions, les métiers et le savoir-faire de l'artisanat, les mets locaux, la découverte de beaux paysages de France. Souvent critiqué, le présentateur a de nombreuses reprises défendu son programme en pointant du doigt une fracture sociale entre les Parisiens et le reste des territoires ruraux²⁴⁴. Cette fracture est par ailleurs évoquée lorsque Delphine Ernotte, présidente de France Télévisions, est accusée après les licenciements répétés de David Pujadas, Julien Lepers, Georges Pernoud, ou encore Patrick Sébastien, de vouloir rompre avec une génération de figures télévisuelles masculines, blanches et de plus de cinquante ans, mais représentants pour certains, d'une culture populaire du divertissement.

Le but de notre propos n'est pas de faire se concurrencer les sujets, bien au contraire, mais bien de pointer du doigt l'ensemble des différentes formes d'invisibilité sociale dont

²⁴² Les *quartiers* sont souvent appréhendés dans ces études comme des « quartiers défavorisés » (le *quartier* est devenu sémantiquement le territoire urbain périphérique *défavorisé* au point qu'on ne prenne même plus la peine de préciser par l'adjectif de quoi il s'agit).

²⁴³ Nous définissons la moyenne à la fin de ce manuscrit.

²⁴⁴ Le JT de 13h de TF1 compte tous les jours presque 5 millions de téléspectateurs (2018), ce qui est un bon chiffre. Par le passé, le chiffre s'est élevé à 6 et 7 millions.

plusieurs groupes peuvent se sentir victimes, sans exclusion. Ce ne sera pas non plus de hiérarchiser les problèmes sociaux, mais de révéler leurs existences. Et c'est bien cela dont il sera plus tard question dans notre corpus. Ainsi, nous voulions finir par bouger le curseur couramment pointé de l'invisibilité sur certaines catégories pour dézoomer le spectre des invisibles catégorisés et essayer de sortir des poncifs et des préconçus que nous avons pu rencontrer tout au long de nos lectures, d'affirmer que la banalité et/ou le majoritaire peuvent aussi demeurer gage d'invisibilité.

Pour conclure sur cette cartographie, rappelons quelques éléments. Ces propositions et exemples, si nous avons tenté de tendre vers leur globalité, ne sont pas exhaustifs. Aussi, la catégorisation ne peut enfermer les types d'invisibilité dans des cases : des phénomènes d'hybridation et d'entrelacs existent, faisant qu'un individu invisibilisé peut l'être de différentes manières : par la présence/absence d'une exposition (visible ou inapparent), par intention ou non-intention (consciente ou inconsciente), elle peut s'instituer par la production et/ou par/pour la réception, être soumise à des effets externes ou demeurer indépendante, être l'accomplissement d'un choix ou la conséquence d'un état subi malgré soi. Enfin, finissons par mettre au jour un problème structurel à l'invisibilité sociale qui consiste pour le chercheur à analyser ce qui par définition ne se voit ou ne s'entend/s'écoute pas. Il apparaît aisée de classer l'invisible, or si nous parvenons à révéler l'invisible c'est qu'il n'est pas si invisible que cela, ce qui pose un problème réel et nous permet d'ajouter à notre dessin une dernière entrée pour désigner tout ce qui demeure non accessible à la perception cognitive, c'est-à-dire ce qui sera relatif au méconnu. Toute notre vie, nous évoluons dans un univers de connaissances, mais le savoir n'est jamais qu'un savoir de proximité. De ce fait, tout ce que nous ignorons subsiste invisibilisé et c'est bien là tout un hors-champ qui glisse et échappe complètement à toute tentative d'approche.

Pour l'heure, le schéma ci-dessous permet de résumer notre cartographie de l'invisibilité sociale.

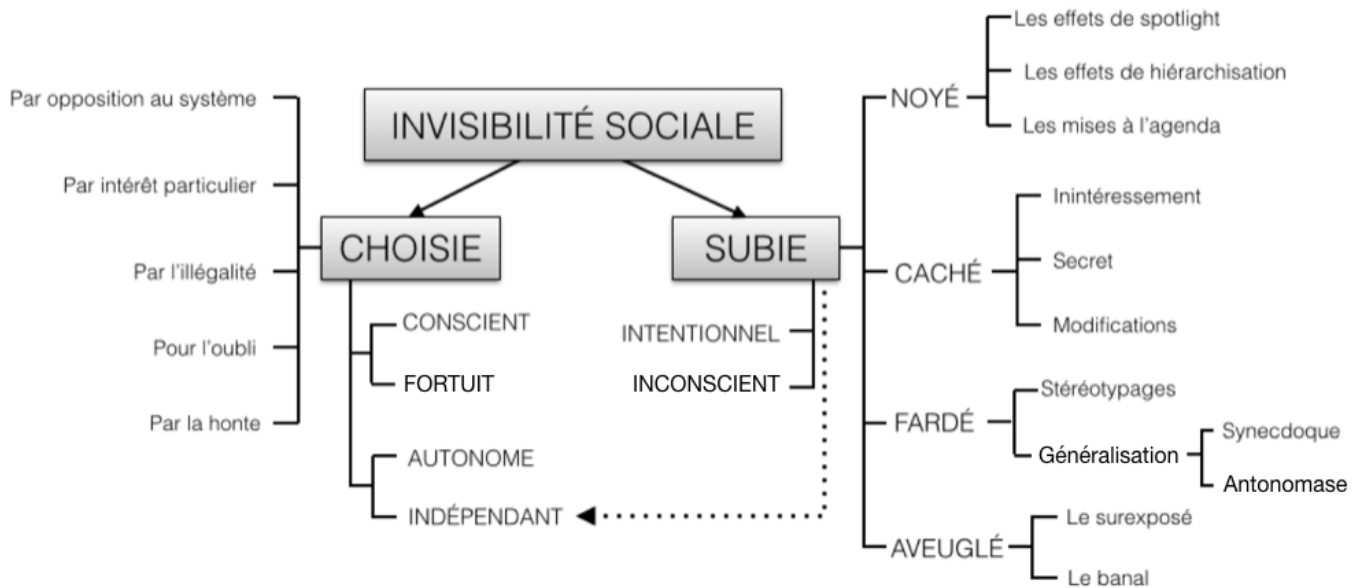


Figure 10 : Cartographie de l'invisibilité sociale à travers ses mécanismes

Conclusion du chapitre 3 : Ce que le visible ne montre pas

Nous tenions à proposer une cartographie générale de l'invisibilité dans l'optique d'attirer l'attention non pas sur des catégorisations d'invisibles, mais sur des mécanismes d'invisibilisation. En effet, l'intérêt de montrer qu'il n'existe pas une invisibilité sociale, mais plusieurs phénomènes qui peuvent contribuer, indépendamment ou conjointement à invisibiliser un ou des individu(s), nous semble riche de sens dans le dessein d'un prolongement de l'étude de ces rouages et de leurs récupérations dans le domaine du pratique. Nous avons pu caractériser ce que nous entendions par invisibilité sociale, en ce sens qu'elle s'applique autant au non visible, qu'à des individus et/ou communautés visibles, mais non perçue(s). Il nous semblait également fondamental de révéler les contradictions de la visibilité et d'en venir à affirmer que certains dispositifs de mise en visibilité ne montrent pas.

La question fondamentale qui finit par se poser à l'issue de ces réflexions est de nous demander si les invisibles sociaux constituent un groupe ? Penser l'invisibilité sociale au prisme du groupe renvoie à la réelle difficulté qui consiste à tenter de définir ce qui n'est pas

(ou qui est mal) perceptible. Est-il possible d'atomiser de manière invisible un groupe ? Si l'entreprise demeure pertinente, c'est que c'est par l'accession au groupe-construit que nous parviendrons à nous poser la question du public qui apparaît ici. Si les invisibles sociaux constituent un groupe, ils constitueraient aussi un public. Dans un rapport de l'ONPES de 2014, Michel Chauvière écrivait explicitement qu'« il n'y a pas de groupe social des invisibles », mais que « des humains sont cependant concernés par ces processus, souvent en victimes ». Compte tenu de l'hétérogénéité des individus sociaux invisibilisés, et des différentes manières dont ils le sont, il apparaît effectivement complexe de les regrouper. Pourtant la notion de groupe renvoie à des réalités multiples, ses contours sont confus. A fortiori, il serait plus facile, comme le font beaucoup de chercheurs, de proposer des groupes d'invisibles, sans chercher ou parvenir à les relier. Or, ne pourrait-on pas, parmi ces communautés, entrevoir des relations particulières et faire ressortir des caractéristiques et des buts communs ? Ne pourrions-nous pas remarquer des processus d'interinfluences des membres, des représentations du monde partagées ? La plus grande difficulté tient alors à chercher à caractériser l'identité groupale. Pour ce faire, nous ne pouvons intégrer tous les types d'invisibilités, il nous fallait nous concentrer sur les invisibles malgré eux, qui subissent cet état en société. À partir de là, peu importe les âges, les sexes, les ethnies (ou origines), les orientations sexuelles, etc., le groupe des invisibles démarre à partir du sentiment de ne pas être considéré, reconnu, par la société (l'État, les pouvoirs publics, les médias, etc.), ce qui permet de rattacher l'invisibilité à un État et de considérer ce groupe comme la résultante d'un problème public. L'ennui est qu'il est alors difficile de cerner des caractéristiques communes traditionnelles statistiques (âge, sexe, PCS, localité, etc.), mais nous pouvons nous appuyer sur deux critères groupaux : le fait qu'il existe bien une interaction de ses membres ainsi qu'une conscience collective (d'appartenance et/ou de référence) commune que l'on retrouve à partir de partages de représentations du monde commun, de valeurs, de projets partagés. Pour nous, ce qui fait le groupe des invisibles, c'est la construction de sens communs par ses membres. Les individus qui le rattachent se sentent liés entre eux, à tel point que leur individualité parvienne à se soumettre au collectif. Enfin, nous pensons que ces invisibles sont, à tout moment, en mesure de se mobiliser collectivement, dans ce cas précis, de mener une lutte commune contre l'invisibilité et pour une meilleure considération de leurs situations quotidiennes par l'État. Ainsi, les invisibles forment bel et bien selon nous, un sujet social collectif homogénéisant²⁴⁵, avec des profils hétérogènes.

²⁴⁵ En cours d'homogénéisation et de construction identitaire.

Nous chercherons, au sein des parties qui suivent, à analyser des critères constitutifs au groupe social. À partir de la notion de visibilité traitée tout au long de la partie précédente, nous souhaitons enfin la penser par-delà sa juxtaposition supposée au champ du vrai. Le visible médiatique est de moins en moins admis en tant que réalité, ou gageure de vérité. C'est alors vers un prolongement de la valeur « d'authenticité » qu'il faudrait nous pencher, afin de cerner comment, les invisibles aspirent à être représentés dans leur véracité, qui fait quant à elle autorité. Dans une société démocratique représentative saturée par les images (une « société des écrans », Mongin, 2004), peu lisible, plurielle et conflictuelle, marquée par des stratégies politiques de travestissements des identités et par une perte de confiance dans les médias et les pouvoirs politiques, nous verrons que les informations jugées authentiques ou véridiques gagnent en crédit par rapport aux informations proposées par les spécialistes de l'information et de la communication.

PARTIE DEUX.

DESIDERATUM DE

VISIBILITÉ : MANIFESTER

SUR INTERNET

Introduction de la deuxième partie

Face aux promesses avortées de la démocratie représentative, le premier enjeu des individus et des groupes sociaux pour atteindre la reconnaissance est de se rendre visibles au sein de l'espace public. Les manifestations d'un mépris social, oublis, exclusions, marginalisations, stéréotypisations, stigmatisations contribuent à brouiller la lecture d'une réalité sociale totale, nécessaire à l'application d'une démocratie plus optimale. Alors que nous nous étions essentiellement arrêtées en première partie sur des questionnements globaux d'ordre sociopolitique, et dans la poursuite de notre chemin vers l'accès à la reconnaissance des citoyens, nous nous engageons à présent vers l'étude de chaînes de médiation pour la visibilité.

Ainsi, nous proposons d'entamer une première lecture du concept d'espace public et de ses critiques, comme base théorique de certains concepts-clés de notre travail : espaces publics/privés, instrumentalisation de la communication, intérêts particuliers/généraux, etc. Nous concluons ce premier chapitre par la réactualisation des sphères publiques à l'aune d'Internet, pour ouvrir le deuxième chapitre sur l'intégration des outils du numérique dans le champ politique. Enfin, nous clôturerons notre chemin d'investigation par l'étude de la formation d'une polémique en ligne comme nouvelle configuration du débat public contemporain. Le schéma suivant rend compte du développement de cette partie.

Deuxième partie. *Desideratum* de visibilité : manifester sur Internet

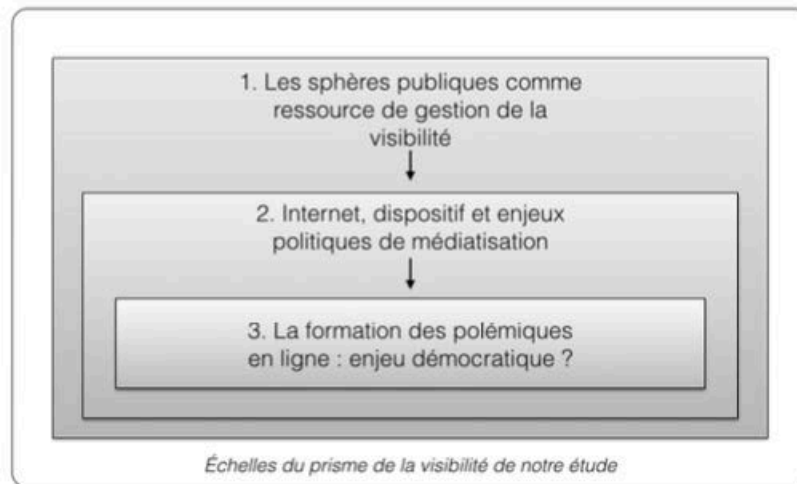


Figure 11 : Schéma de la deuxième partie

Au préalable, il nous paraît judicieux - puisque mettant au centre les enjeux de visibilité au sein de ce chapitre - d'en définir les pourtours ainsi que ses passerelles avec les médias et avec les actions manifestaires.

Chapitre 1. Les sphères publiques comme ressource de gestion de la visibilité

L'espace public offre une scène de visibilité pour des acteurs différents, qui s'y rencontrent et/ou s'y retrouvent en interactions consensuelles, coopératives ou conflictuelles. Il offre aux personnes qui ne bénéficient pas de la même attention, un lieu à audience.

« La sphère publique, comme le théâtre, n'est pas un lieu purement discursif et rationnel où se confronteraient les opinions et les mots pour arriver à un consensus. C'est un lieu où se déroule un drame social, imprévisible, qui met en scène les singularités des corps et le pluralisme des perceptions du monde » (Göle, 2013).

C'est à travers des pratiques sociales que le sensible se manifeste et modélise la réalité (Quéré, 1992), ainsi, les individus se révèlent dans l'espace public par l'action et/ou le discours (le discours étant à notre sens une forme d'action). L'accès à ces espaces devient stratégique pour mener des luttes. Or, il faut bien comprendre ici, comme le souligne Nilüfer Göle (*ibid.*), que la visibilité doit être appréhendée comme « une forme d'agir public et non l'identifier comme une lutte pour la reconnaissance de l'acteur ». C'est en passant par la visibilité que les

citoyens pourront travailler, une fois *vus* (perçus), *entendus* (écoutés), à des formes de reconnaissance.

1. Être vu ou se rendre visible, enjeux politiques et étape vers la reconnaissance

Les médias offrent un accès et permettent la construction de régimes de visibilité pour les groupes sociaux et les identités collectives. À travers des récits, des images, des symboles, ils se révèlent être le théâtre des luttes pour la reconnaissance, mais aussi de phénomènes de visibilité, contre-visibilité²⁴⁶, entre des groupes antagonistes. Moyen d'agir contre l'invisibilité sociale, c'est au centre de relations de pouvoir que la publicisation se situe, elle représente même un *bien* (Mubi Brighenti, 2010) ou un *capital* (Heinich, 2012), à tel point que pour J. L. Thompson (2005), les médias peuvent renforcer la visibilité, et par conséquent, le pouvoir des dirigeants qu'ils décident d'exposer.

« Les médias - anciens et nouveaux - mettent à disposition, en effet, un ensemble de dispositifs narratifs (contenus, styles, genres, formats), parfois originaux, souvent redondants, susceptibles de fournir un ancrage symbolique à l'élaboration, par les élites, de récits leur permettant de raconter comment ils se perçoivent en tant qu'acteurs et en tant que participants à un « entre-nous » plus large pouvant prendre la forme d'une communauté imaginée » (Proulx 2012, p.192).

Ainsi, se pose de fait le problème de l'inégalité des populations face à la visibilité (et à l'accès à la visibilité) médiatique : les minorités et groupes marginaux ne possédant pas les mêmes références symboliques que celles, hégémoniquement légitimes, des dominants, elles se retrouvent en décalage avec les mondes sociaux exposés. C'est alors, à partir du pouvoir médiatique de « monstration » que D. Dayan (2009) observe deux types de logiques pour la visibilité médiatique, opposant médias traditionnels (la télévision) et médias socionumériques (Internet). Si l'on considère le monde social politique à partir de la théorie arendtienne, l'*apparence* des altérités (leur déploiement) en société est nécessaire pour mener vers des formes de délibération. De cette sorte, le déni de certaines de ces apparences (l'invisibilisation de groupes sociaux) est dangereux pour l'édification du monde commun (Voirol, 2005 ; Arendt, 1958) et la survie d'une cohésion sociale.

« Le social tendra vers la massification et la stratification, où les exclus verront leur horizon de sens reporté aux marges de celui des masses dominantes. Sur le plan subjectif, cela correspond à se voir refuser le fait d'exister à la face du monde, à voir ses valeurs et aspirations invalidées par les discours dominants » (Millette, 2015).

²⁴⁶ Par *contre-visibilité* nous caractérisons les phénomènes de publicisation d'idées et/ou de groupes alternatifs afin de contrer une autre publication.

Ainsi, face au paradoxe du rôle des médias (Voirol, 2005), de monstration et de dissimulation des groupes sociaux, l'exclusion de communauté apparaît problématique d'un point de vue démocratique.

« Les médias révèlent ainsi leur fonction ambivalente : en rendant accessibles des actions et des énoncés à des univers de réception multiples, ils élargissent l'horizon de visibilité, mais simultanément, révèlent ce qui fait le fondement même de leur pouvoir. Car ils identifient, canalisent, sélectionnent, raccourcissent et condensent les actions et les énoncés se manifestant sous forme d'apparences en les transformant en produits symboliques formatés sur la base d'un traitement organisationnel standardisé ». (*Ibid.*, 2015, p.100.)

Les médias socionumériques jouent ainsi un rôle de *contre-balancier* pour l'accès à la visibilité de groupes exclus, le monopole de l'intermédiation du statut du journaliste professionnel périmé, les internautes ont pu trouver par ces nouveaux outils un nouveau dispositif d'expression démocratique, que nous proposons d'étudier tout au long de cette partie.

1.1. Visibilité et médias

Il y a plus d'un siècle et demi, la notion de *visibilité* a, avec le développement d'outils de reproductions iconographiques, pris un sens inédit. Alors qu'auparavant, la popularité et la réputation des individus auprès du peuple passaient par le récit d'histoires et de fables à propos des grands noms, à leur effigie au sein de l'art ou par leur marquage sur des objets courants, le développement de la photographie et la démocratisation de la presse écrite²⁴⁷ au milieu et fin du 19^e siècle a bousculé l'ordre existant. S'ensuivent aux 20^e et 21^e siècles les déploiements des outils de diffusion auprès d'un public plus large et hétérogène : cinéma, radio, télévision, puis l'éclosion de l'Internet et des réseaux sociaux qui contribuent à bouleverser les rapports de (re)connaissance des individus entre eux.

« [le développement de ces outils] a ouvert une nouvelle ère dans l'histoire de notre rapport au monde, en étendant démesurément, dans l'espace et dans le temps, les possibilités de présentification des êtres par la médiation d'images hautement fidèles à l'original. Cette fabrication technique de l'ubiquité à grande échelle nous est devenue tellement familière que nous n'en percevons plus guère le caractère proprement renversant, qui aurait frappé de stupeur nos ancêtres, ni non plus les innombrables conséquences sur notre rapport au monde et à autrui : au premier rang desquelles l'extraordinaire assomption de la valeur de célébrité, qui modifie en profondeur la vie sociale dans ses dimensions tant hiérarchiques que professionnelles, économiques, juridiques, psychologiques, politiques ou morales » (Heinich, 2013).

Ces nouveaux phénomènes de médiatisation ont eu pour effet d'altérer le statut de *célébrité* qui appelle alors à l'intégration du critère de la *visibilité*. N. Heinich y voit l'éclosion d'une

²⁴⁷ Permise par l'évolution des progrès techniques : mise au point d'une encre industrielle, techniques stéréotypiques d'impression des typographies, et développement de la mécanique cylindrique.

dissymétrie dans laquelle quelques personnes sont reconnues par une multitude d'individus qu'ils ne connaissent pas eux-mêmes (reconnaître sans connaître), alors que, dans le même moment, ces « reconnaisseurs » ne sont pas reconnus (*ibid.*)²⁴⁸. Ce fossé inégal provoque ce que la sociologue nomme le « capital de visibilité²⁴⁹ » où la visibilité devient une ressource hiérarchique dans laquelle ses possesseurs forment une nouvelle forme de catégorie sociale, une sorte « d'aristocratie cachée des personnalités en vue » (*ibid.*)

« [...] cette nouvelle élite permet, sinon de résoudre, du moins d'atténuer la tension entre, d'une part, l'exigence d'égalité propre aux sociétés démocratiques et, d'autre part, l'aspiration à un ordonnancement des grandeurs qui permette d'opérer un partage consensuel entre petits et grands, offrant aux premiers des modèles à imiter ou, du moins, à admirer ». (Heinich, 2013).

Celle-ci instaure de nouvelles perspectives pour la reconnaissance médiatique, liant à la fois les dimensions cognitives, interactionnelles, hiérarchiques et émotionnelles, qui se forment dans les situations de 1/reconnaissance-identification, 2/reconnaissance-confirmation, 3/reconnaissance-déférence et 4/reconnaissance-gratitude. Dans cette optique, nous retiendrons la définition de la visibilité à l'ère médiatique proposée par N. Heinich, qui se forme autour et à partir de 4 critères : une grande reproductibilité technique des images, la dissymétrie entre les objets et les sujets du regard, une importante disparité dans la détention du capital de la visibilité due à cette même dissymétrie et enfin l'apparition d'une élite façonnée par cette nouvelle catégorie sociale.

Cette célébrité par la visibilité prend, toujours selon N. Heinich, différentes formes. Elle peut tout d'abord « être justifiée par une valeur qui la précède », c'est-à-dire découler d'une qualité ou d'une vertu qui appelle les projecteurs (ex. : le talent). Elle peut dans un autre cas ne pas être justifiée et résulter d'un événement hasardeux, d'une circonstance accidentelle (ex. : un fait divers). Enfin, avec le développement des médias de masse et plus particulièrement de la télévision une autre visibilité qualifiée « d'endogène » ou « d'auto-engendrée » est apparue, elle n'est alors ici justifiée « par aucun acte extérieur et antérieur à la mise en visibilité et n'a donc d'autre cause qu'elle-même » (Heinich, 2013). Ces nouveaux dispositifs intermédiaires construisent ainsi socialement des effigies, par la reproduction, la multiplication et la diffusion d'images exposées, *par* et *pour* la scène médiatique, il s'autoalimentent. Dans le cas des célébrités, la dimension psychoaffective est tout particulièrement prégnante de la part d'anonymes qui vont s'intégrer dans des processus d'identification et de projection sur leurs

²⁴⁸ Les vus > ceux qui voient, les identifiés > ceux qui identifient, les reconnus > ceux qui reconnaissent (Heinich, 2013).

²⁴⁹ N. Heinich utilise le terme de « capital » dans son acception classique (économique), en référence à P. Bourdieu : « il constitue en effet une ressource mesurable, accumulable, transmissible, rapportant des intérêts et convertible » (2013).

objets d'affection (de sorte que des communautés d'idoles vont se créer, de manière ponctuelle ou instituée) (*ibid.*) Ce prisme de la visibilité qu'analyse N. Heinich est chez elle rapporté à celui de la *célébrité*, des études anglo-saxonnes reliées aux *celebrities studies*, aux travaux qui allient sociologie et sciences de l'information et de la communication et faisant le pont entre médias, cultures populaires, et les rapports de consommation (marchandisation économique) qui s'y déploient (Heinich, 2011).

Or, dans notre cas, ce n'est pas la visibilité en tant que condition pour la célébrité qui nous intéresse, c'est-à-dire comme état pour la renommée d'un individu, mais de la visibilité en tant qu'*arène* permettant simultanément le *faire voir* et le *faire entendre*. Là encore, il ne s'agit non pas nécessairement de l'exposition d'un individu-idole, mais d'un *individu-revendiquant*. Ce dernier ne s'insère ainsi pas nécessairement dans des processus de reconnaissance similaires puisqu'il cherchera à s'intégrer consciemment au sein d'un espace public de visibilité pour faire valoir un message politique fort : une contestation, une requête, un statut social individu ou collectif, *etc.*

Ainsi, nous ne nions pas l'apparition d'une catégorie sociale *nouvelle élite des médias*, produite par l'ère de la visibilité en société de l'information et de la communication, mais comptons rendre compte d'actions inédites, permises par l'émergence des outils du numérique et plus particulièrement du Web 2.0 qui voit l'éclosion de constructions sociales, d'expositions originales d'individus et/ou de leurs idées. De ce fait, si le fossé anonymes vs célébrités demeure, des stratégies numériques de mise en avant viennent contrecarrer ces schémas classiques puisque ce ne sont plus les médias traditionnels qui intègrent les personnes de leurs choix sur la scène médiatique, mais les individus eux-mêmes, seuls ou collectivement, qui travaillent à la production de leur propre audience et ce, en adoptant toute une panoplie de codes souvent socialement valorisés sur Internet. D'individus ou de contenus sans dessein politique (vidéos de chats, blogueuses de mode ou youtubeurs humoristes, *etc.*), des formes d'actions engagées et/ou militantes apparaissent ainsi en recherchant une visibilité (c'est le cas de notre page *Facebook* « Soutien au bijoutier de Nice »). Ces nouveaux outils permettent aussi un ciblage d'une nouvelle audience méfiante et/ou peu touchée par les médias traditionnels. De ce fait, liée à la visibilité, c'est bien la notion d'espace public qui est prééminente, comme condition d'accès à un lectorat, à une audience.

Les actes manifestaires ont toujours parfaitement intégré l'enjeu de visibilité qui leur permettrait d'exister socialement, à travers la recherche de répertoires d'actions innovants dans l'Histoire, ils aspirent à échapper aux effets de banalisation. S'il nous faut poser une définition

de la manifestation, celle-ci consiste, pour les groupes sociaux protestataires à exprimer une expression politique en se déployant au sein de l'espace public (Fillieule & Tartakosky, 2013). L'action collective (ou individuelle) des manifestants s'inscrit la plupart du temps, comme Olivier Fillieule²⁵⁰ (1997) l'a bien démontré, dans une stratégie de mise en visibilité, puisque « manifester, c'est rendre manifeste » (Favre, 1999). L'espace public est alors sollicité dans une visée instrumentale : la quête stratégique d'une mise en lumière.

1.2. Visibilité et manifestations (...et médias)

Attardons-nous plus en détail sur ce que nous nommons *manifestation*. Selon la définition proposée par O. Fillieule (1997), la manifestation est considérée comme une action qui entraîne « une occupation momentanée par plusieurs personnes d'un lieu ouvert public ou privé et qui comporte directement ou indirectement l'expression d'opinions politiques » (p. 44). Il est donc nécessaire de comprendre que l'acte manifestaire ne renvoie pas uniquement à l'organisation d'un défilé au sein d'une rue, mais à une démarche expressive qui vise à faire connaître un point de vue politique ou un groupe social auprès d'une audience recherchée. De ce fait, dans cette considération plus large, les critères *public*, *collectif* et d'*expression* demeurent essentiels. Alors, c'est bien la notion d'*expressivité* qui est importante à saisir ici, en tant qu'élément constitutif des manifestations :

« Toute manifestation a pour dimension première l'expressivité, pour ses participants comme pour les publics, par l'affirmation visible d'un groupe préexistant ou non, par la mise au jour de demandes sociales diffuses ou précises. Ce second critère permet d'exclure les rassemblements de foule hétérogènes, sans principes unificateurs (une foule de consommateurs un jour de marché, ou encore le phénomène des *flashmobs*), mais aussi des actions politiques visant la discrétion, voire le secret » (Fillieule, 1997).

D. Tartakowsky et O. Fillieule insistent sur quatre éléments constitutifs des manifestations : l'occupation momentanée d'un physique ouvert (nous contestons l'aspect *physique* et proposerons plus tard de considérer la manifestation comme pouvant également être mobilisable au sein d'espaces immatériels), une expressivité (que nous avons déjà effleurée), une pluralité de participants (là encore, nous pensons que l'aspect collectif ne se fonde pas nécessairement à l'échelle de l'émetteur manifestaire, mais auprès du public : c'est l'ensemble des acteurs, par sa portée réceptive, qui forme la dimension plurielle), un ancrage politique (car les manifestations peuvent prendre d'autres formes qui ne nous intéressent pas ici : culturelle, familiale, professionnelle, *etc.*) (Babineau, 2012).

²⁵⁰ Une mise en garde est ici nécessaire puisque O. Fillieule traite des manifestations de rue, qui renvoient dès lors à des actions collectives, et physiques.

À présent, en utilisant la notion d'espace public reliée aux théories de l'action collective, nous souhaitons faire un bref état des lieux du rapport entre l'acte manifestaire en espace public et ses stratégies de mise en visibilité. Il faut au préalable noter que le concept d'espace public (que nous définirons plus tard plus longuement d'après l'approche habermassienne) ne fait pas consensus. Aussi, au fil de nos lectures, nous avons pu rencontrer d'autres terminologies, comme celle qui a retenu notre attention d'« arène²⁵¹ », qu'utilise Érik Neveu (1999) à partir des travaux de Stephen Hilgartner et de Charles L. Bosk²⁵² (1988), mais qui a aussi été mobilisée par le Bruno Jobert (1995), Albert Hirschman (1970) ou encore Theodore J. Lowi (2009). L'arène est un lieu dynamique de la confrontation (Farge, 1992), « où des groupes stratégiques hétérogènes s'affrontent, mus par des intérêts (matériels ou symboliques) plus ou moins compatibles » (De Sardan, 1993, p. 13). De manière plus imagée, nous la considérons en tant qu'interface de rencontre des conflits sociaux, issus de systèmes de représentation, de rapports de force et d'intérêts particuliers (ou collectifs) antagonistes. E. Neveu va dans ce sens, en estimant que l'arène est « un espace de mise en *visibilité* et de traitement d'un dossier considéré comme problème social » (2011). En envisageant la visibilité comme une forme première de la reconnaissance sociale (Thompson, 2005), les actions publiques et politiques ont inéluctablement pour but la communication (Jodouin, 1970).

De ce fait, la bonne maîtrise des techniques d'information et de communication fait la part belle aux succès des mouvements sociaux : « les mouvements sociaux n'ont une existence visible que lorsque les médias en parlent » (Champagne, 1990, p. 61). Pour ce faire, ils vont amorcer des « stratégies de captation de l'attention médiatique » (Neveu, 1996, p. 89) avec pour incidence sur leurs contenus d'être influencés en fonction du « potentiel de rendement médiatique qu'ils constituent » (Granjon, 2009). À l'aide d'une panoplie de possibilités, plusieurs stratégies de mise en visibilité peuvent être déployées, avec comme objectif éventuel de tenter d'approcher les pouvoirs institutionnels et les acteurs politiques en mesure de mener des transformations sociales structurelles.

De ce fait, surgit au départ l'action d'un individu ou d'un collectif, homogène ou hétérogène au sein d'un espace public. Cette action peut être préalablement organisée ou spontanée, plus ou moins cadrée dans sa démarche, et se manifester par divers moyens stratégiques (les répertoires d'action). Elle peut alors, soit être portée directement à destination

²⁵¹ Qui renvoie dans les imaginaires aux gladiateurs.

²⁵² Ces auteurs parlent de « *public arenas* ». En anglais l'usage traditionnel d'« *arena* » sert à désigner un stade (« *sport stadium* »), ou un amphithéâtre romain. Il ne renvoie pas immédiatement à l'arène en français, comme lieu de lutte et de discussions au figuré (« *field of activity* »).

d'une instance décisionnelle (ex. : faire un *sitting* devant l'Assemblée nationale ou envahir le bureau d'un chef d'entreprise), soit se rendre visible auprès de la société civile (un cortège de rues ou une grève des transports collectifs impactent directement des administrés ou des usagers). Elle peut enfin s'adresser auprès d'un médiateur stratégique qui, de par une forte audience et/ou influence, pourra se faire l'écho (le porte-voix), face à un public plus large, des enjeux de la manifestation. Pour exemple à ce type de stratégie, le fait de faire appel à une célébrité médiatique, à forte notoriété ou capital affectif. Rémi Gaillard s'est récemment affiché aux côtés de Brigitte Bardot dans une vidéo virale en faveur de la défense animale, tout comme l'association L214 qui a fait appel à Sophie Marceau afin de mobiliser l'opinion et d'engendrer des signataires à une pétition pour faire pression sur les députés lors d'un vote pour l'interdiction, en partie, de l'élevage agricole des poules en batterie²⁵³. La mobilisation de la baptisée *Love Army*, portée par des personnalités du web comme Jérôme Jarre, mais également auprès de l'acteur Omar Sy ou du compositeur et producteur DJ Snake, a, en 2017, permis une grande opération de collecte de fonds pour aider le peuple Rohingias persécuté en Birmanie. Celle-ci rentre également dans ce type de processus d'intermédiation. Ajoutons à cela que dans cette même perspective, la visée d'un message auprès d'un média lui-même fait aussi l'état d'une démarche de publicisation des protestations. Elle vient par ailleurs entraver les rapports traditionnels entre journalistes et acteurs sociaux de la contestation, mais nous y reviendrons juste après. Cette étape initiale de captation d'une première audience peut s'arrêter là et remonter directement auprès des décideurs, ou au contraire, poursuivre son cheminement par effets de dominos : étendre la diffusion du message auprès des médias dans le premier cas, ou se rendre visible auprès de la société civile dans le second, avec la possibilité de se déployer vers de nouveaux outils d'information et de communication qui n'avaient pas été initialement utilisés.

Nous avons essayé de mettre au jour des étapes stabilisées et indépendantes, mais nous aurions pu décloisonner l'aspect catégoriel de ces évolutions pour mettre au jour les porosités qui affectent ces différents acteurs de manière parfois simultanée, c'est-à-dire sans progression chronologique par stades d'avancements. Enfin, des phénomènes d'auto-alimentation informationnelle des acteurs contribuent à une co-production médiatisée des événements protestataires dans le processus de la visibilité (Neveu, 2013). Rappelons que des relations

²⁵³ Action qui s'est soldée par un échec puisque les députés ont majoritairement voté contre les mesures qui visaient à réduire les maltraitances animales.

d'interdépendances entre ces différents protagonistes en lutte pour leurs propres intérêts, existent.

Pour résumer ce trajet et pour y voir plus clair, le schéma ci-après permet de rendre compte de notre propos.

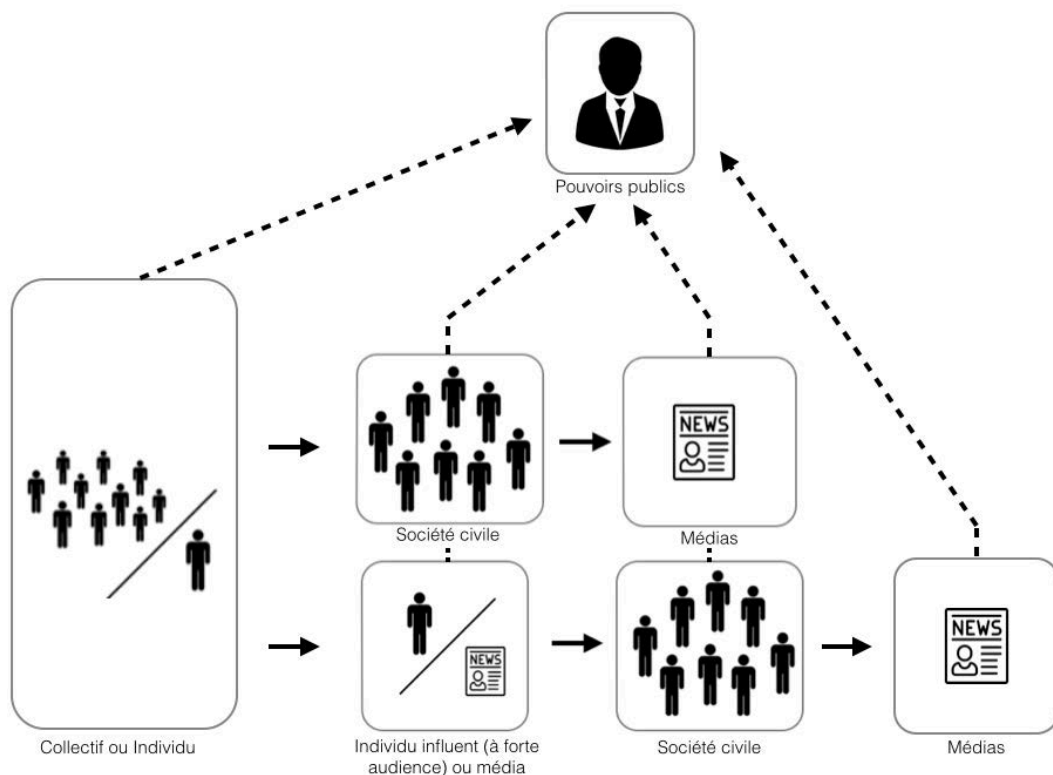


Figure 12. Chemin de la visibilité du fait manifestant

Des niveaux d'influence des acteurs entre eux ont été relevés par Todd Gitlin en 1980, et repris par E. Neveu (2013). Ils permettent de comprendre les rapports, parfois de force, parfois de concomitance, des manifestants auprès des instances médiatiques.

Le premier niveau est celui que nous appellerons du média, spectateur à distance. Dans ce cas-là, manifestants et journalistes ne sont pas en contact direct et les traitements médiatiques qui vont être proposés seront autonomes et extérieurs aux actions. Les journalistes portent un regard d'observateurs sur les événements contestataires. Il s'agit donc pour eux de sélectionner les sujets, les causes, et d'en faire la publicisation, ce qui dans certains cas entraîne des effets

de concentration des causes traitées qui bénéficieront de couvertures inégales^{254, 255}. Le deuxième niveau porte cette fois-ci sur l'angle journalistique puisqu'une fois un fait manifestant sélectionné, la manière dont il va être traité modélise et influe sur la représentation de ces derniers. Par des effets de stigmatisation, les médias participent à la réalisation d'un cadrage normatif des événements manifestataires. Par exemple, la désignation de leaders, figures charnières et contributeurs-invités privilégiés tend à personnaliser une mobilisation (Daniel Cohn-Bendit pour mai 68 ou José Bové pour les luttes du Larzac et enjeux paysans). Les mouvements sociaux récents qui accordent une attention toute particulière à la réactivation de la démocratie, remettent en cause ces processus et tentent en outre de proposer des structurations horizontales (sans leader). Ils s'emploient alors à développer leurs propres médias pour contrecarrer ces effets pervers, comme ce fut le cas auprès des zadistes de Notre-Dame des Landes²⁵⁶. Cette logique d'indistinction qui était prônée par les acteurs du mouvement *Nuit Debout* n'a toutefois pas échappé aux attentes des journalistes traditionnels qui ont malgré tout cherché à porter au jour certaines figures pour représenter la lutte : Frédéric Lordon, François Ruffin, Serge Halimi. L'effet suivant concerne les types d'organisation manifestataires elles-mêmes, ces dernières, fortes d'inventivité, pensent les mouvements en termes de communication afin d'attirer l'attention des médias. Les journalistes sont par exemple friands des formations de performances protestataires (*happenings*). Un article du *Monde Diplomatique* de 2013 montre par exemple comment des mouvements féministes, dont celui des *Femen*, sont entrés dans la stratégie du déshabillage afin de capter l'attention des

²⁵⁴ Dans le cadre associatif, on se souvient par exemple des condamnations de Pierre Bergé fondateur du *Sidaction* (fin 2009 et début 2010) portées sur la sur-visibilité partielle des médias (et notamment des chaînes de *France Télévision*) à couvrir annuellement les manifestations du *Téléthon* (et de sa couverture qu'il caractérisait d'indécence, « d'exhibition populiste » des maladies orphelines). Dans cette telle considération de *mise en concurrence* des événements, l'homme d'affaire avait par ailleurs proposé qu'une meilleure répartition des dons publics s'établissent, et pourquoi pas, d'instaurer un *turn-over* annuel des associations à couvrir.

²⁵⁵ E. Neveu qui s'appuie sur Philippe Juhem (1999) donne l'exemple des activités qualifiées de sponsorat des médias sur l'association *SOS Racisme* qui ont eu pour effet d'accroître le recrutement des activistes et bénévoles au sein de l'association. Si les *Jeux Olympiques* permettent tous les quatre ans de couvrir certains sports peu ou pas médiatisés hors-JO, les activités entre elles ne bénéficient pas de la même couverture

²⁵⁶ En effet, les zadistes de Notre-Dame des Landes avaient établis un code de reconnaissance des journalistes *hostiles* ou *amis* du mouvement et s'étaient employés à être filmés le visage caché et à porter chacun dans les médias traditionnels, en interview, le prénom « Camille ». Cette mise en scène de l'anonymat n'est pas une idée neuve. Depuis 1994, au sein de l'EZLN (l'Armée zapatiste de libération nationale, en espagnole : « Ejército Zapatista de Liberación Nacional ») le sous-commandant Marcos, cagoulé, fait figure de rebelle masqué. Le fait de cacher son image est un symbole avec pour message qu'il représente les autres. Se faire nommer « sous-commandant », représente pour lui son allégeance au peuple, auquel il se dit obéissant. L'art de l'anonymat est depuis toujours, une forme de contre-culture. Avec Romain Gary sous le pseudonyme « Emile Ajar », Marcel Duchamps qui signe « R.MUTT », les Daft Punk, Banksy, *etc.*, être ou avancer incognito à l'aide d'un masque, d'un avatar, d'un pseudonyme, d'identités multiples, d'hétéronyme ou d'alias relève d'une mise en scène de soi, de la stratégie révolutionnaire à la création d'un quidam-légende (Perreau, 2017).

journalistes²⁵⁷. Il faut ainsi poser la question des effets de dépendance médiatique alors qu'E. Neveu avait entrouvert l'hypothèse d'une « perte d'autonomie médiatique » des mouvements sociaux (1999), soit de « la dépendance accrue des mobilisations à l'égard de médias publics ou privés qu'ils ne contrôlent pas pour faire passer leur message vers le public étendu » (Neveu, 2013).

Le renouvellement des médias des technologies de l'information et de la communication tend au contraire à révéler de nouvelles logiques de médiation portées contre le médiacentrisme et en faveur de reconfigurations des discours médiatiques. Pour résumer, nous décelons cinq critères qui favorisent l'accès à la visibilité médiatique des manifestations : 1/ le nombre d'acteurs mobilisés : plus celui-ci sera important, en termes soit de manifestants, soit d'individus touchés (par une grève par exemple), plus il gagnera en intérêt ; 2/ la notoriété de la cause, de l'organisation ou des acteurs mobilisés : une manifestation aura tendance à accéder à la visibilité si des éléments qui la constituent sont préalablement fortement connus, il s'agit de la notion de masse de l'événement (le nombre de spectateurs atteints dans leur vécu par l'événement) ; 3/ Les intérêts médiatiques en faveur du traitement de la manifestation : il s'agit de la correspondance de l'événement aux attentes journalistiques des médias, en matière de politique éditoriale, d'*agenda setting*, ou de ciblage d'un lectorat par exemple, et 5/ l'originalité, voire le caractère spectaculaire de l'action : l'inventivité des manifestations et leurs caractères inédits favorisent un gain d'attention de la part des journalistes. L'appropriation de ce dernier critère a notamment vu le renouvellement des répertoires d'action, tournés vers, dans certain cas, une primauté des stratégies communicationnelles sur les contenus.

²⁵⁷ L'article du *Monde Diplomatique* dont nous faisons référence s'intitule *Femen partout, féminisme nulle part*, de Mona Chollet, 12 mars 2013. Nous retranscrivons ici le détail des passages qui nous ont intéressés :

« Femmes, vous voulez vous faire entendre? Une seule solution : déshabillez-vous! En octobre 2012, en Allemagne, les réfugiés qui campaient devant la Porte de Brandebourg, au centre de Berlin, pour dénoncer leurs conditions de vie peinaient à attirer l'attention des médias. En colère, une jeune femme qui manifestait avec eux lança à un journaliste de Bild : « Tu veux que je me mette à poil? » « Le journaliste acquiesce et promet de revenir avec son photographe. D'autres journalistes l'apprennent et voilà, la foule d'objectifs se réunit autour des jeunes femmes qui soutiennent les réfugiés. Elles ne se sont pas déshabillées, mais ont profité de l'occasion pour dénoncer le sensationnalisme des médias (voir : « "si tu nous montres tes nichons, je reviens avec mon photographe" », Seenthis, octobre 2012). »

Les Femen, elles, ont été plus pragmatiques. Lors de leurs premières actions, en Ukraine, en 2008, elles avaient inscrit leurs slogans sur leurs dos nus, mais les photographes ne s'intéressaient qu'à leurs seins. Elles ont donc déplacé les inscriptions (voir : « Ukraine, le féminisme seins nus tisse sa toile dans le monde », AFP, 7 mars 2013)... Cet ordre des choses n'inspire pas d'états d'âme particuliers à Inna Chevchenko, l'Ukrainienne qui a exporté la marque Femen en France : « *On sait de quoi les médias ont besoin*, déclarait-elle en décembre à Rue89. *Du sexe, des scandales, des agressions : il faut leur donner. Etre dans les journaux, c'est exister* » (voir : « Seins nus : les Femens, phénomène médiatique ou féministe ? », Rue 89, 23 décembre 2012). Vraiment ? » Article consultable et disponible dans sa totalité sur <https://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2013-03-12-Femen>

La réunion de ces 4 critères, dans une perspective traditionnelle des médias dominants (en occultant les nouveaux moyens permis par les dispositifs du numérique que nous développerons plus tard), favorise une plus grande visibilité médiatique. Ci-dessous, nous proposons un schéma synthétique de notre modèle.

Les quatre critères de pour la visibilité médiatique

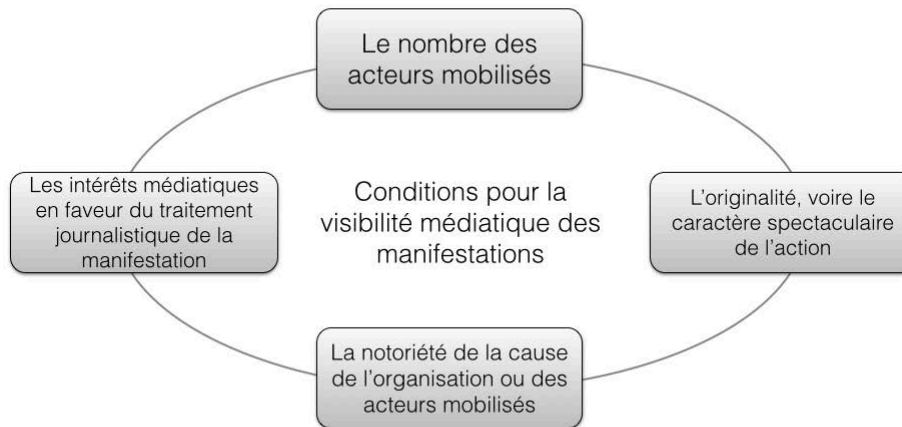


Figure 13. Critères pour la visibilité médiatique des manifestations

En analysant les rapports entre manifestations et systèmes médiatiques, il est intéressant de mesurer les stratégies communicationnelles et interactionnelles des acteurs dans une visée de lutte pour la visibilité. Si nous considérons l'espace public comme le lieu démocratique du conflit, de l'apparition et de la mise en avant de nouveaux acteurs et de nouveaux problèmes, alors, l'apparition de présences manifestaires forme un « agir public » symbolique (Göle, 2013) par lequel les *être* deviennent des « réalités phénoménales » (Quéré, 1992). Comme l'explique N. Göle dans ses travaux sur l'Islam, l'apparition de signes religieux visibles comme le port du voile dans l'espace public survient de manière disruptive au sein de l'ordre établi. Il participe au (re)modelage d'un imaginaire collectif, ici, religieux. Dans cette approche phénoménologique de la politique héritée d'H. Arendt, Étienne Tassin a d'ailleurs proposé trois vertus de l'action « qui, toutes trois, ont à voir avec sa manifestation [de l'agir politique] et définissent ce qu'on pourrait appeler la gloire ordinaire et régulière des sociétés démocratiques » :

« [...] la *révélation* des acteurs dans et par l'action et la parole ; la mise en *relation* des acteurs entre eux ; l'*institution* d'un espace d'apparence ou d'apparition qui se déploie grâce à l'agir ensemble entre les acteurs et entre eux et les spectateurs, si l'on convient qu'en démocratie, par principe, tout citoyen est tour à tour acteur et spectateur. » (Tassin, 2013).

Dans cette perspective, la notion de *révélation* implique le besoin de l'accès à l'espace public pour l'avènement d'individus-agissants. Celle de *relation* fait état de la révélation de communautés d'acteurs *dans* et *par* l'agir (le « peuple de l'action »). Enfin, avec le processus d'*institution*, E. Tassin évoque l'idée que « toute action déploie avec elle un espace de visibilité où les acteurs et les communautés d'acteurs se rendent manifestes » (*ibid.*) Dès lors, dans l'optique d'un espace qui ne serait pas homogène, mais consensuel, difficilement enclin à la délibération, son caractère *a contrario* profondément conflictuel permet, par l'accès à la visibilité, des configurations et reconfigurations multiples et infinies de ce même espace, des redistributions des assignations établies et des bouleversements des rapports sociaux : « chaque lutte politique requiert cette visibilité qu'elle fait en même temps advenir avec son action, ouvrant le visible et faisant accéder les acteurs et les communautés d'acteurs à cette visibilité » (*ibid.*)

C'est dans cette perspective que nous proposons d'étudier la notion d'espace public dans son dispositif pour une « publicité critique » (Habermas, 1992), comme ouverture d'une scène pour les exclus, tout en considérant ce dernier en tant que lieu d'expérimentations éloigné de l'égide de l'État. Avec l'apparition de nouveaux dispositifs technologiques d'information et de communication, les formes traditionnelles de participation se sont transformées (Blondeau et Allard, 2007 ; Cardon et Granjon, 2010 ; Monnoyer-Smith, 2011).

À travers l'idée d'« intermédiaires symboliques collectifs » (Wolf, 1993), il convient de bien approcher les différents modèles de l'espace public comme situations de médiation, afin de saisir l'intérêt du concept comme cadre de référence en Sciences de l'information et de la communication, mais également dans la perspective de l'étendre au champ numérique. Enfin, prenant pour acquis qu'au sein des théories de la démocratie, que celle-ci ne peut être effective sans lieux publics de discussions, le concept est saisi d'un fort imaginaire lié à l'agora grecque : Jacques Lévy et Michel Lussault parlent de « mythologie spatiale » : « imagé[e] sous forme d'une place publique [elle] constitue pour beaucoup le cadre matériel de la réalisation parfaite de la discussion citoyenne, libre et équitable. » (Lévy et Lussault, 2003). Face à ce modèle, l'espace public mérite être appréhendé dans sa complexité, c'est-à-dire en dehors d'une approche idéalisée et mystificatrice de la démocratie. Pour ce faire, il nous faudra nécessairement prendre pour point départ la conception habermassienne de l'espace public, souvent pensée comme une théorie générale, depuis la publication de sa thèse d'habilitation en 1961 : « L'espace public, archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise ».

Nous entreprenons alors de saisir le concept développé par le chercheur, puis d'en explorer ses limites, critiques et réactivations, dans la mesure où il nous apparaît comme central dans ses conditions de visibilité/visibilité, qualification/disqualification des idées, tout comme des identités des acteurs et groupes sociaux s'y déploient (Butler, 2005).

2. Médiations et engagements dans l'espace démocratique

Tout engagement au sein de l'espace public nécessite le recours à une forme de médiation, qu'il s'agisse d'une médiation par le corps, par la voix, par des livres, par des films, par des pancartes ou des banderoles, qu'elles s'organisent en manifestations, débats citoyens, conseils de banlieues ou cafés-débats, l'espace public est le lieu des expérimentations citoyennes. Plusieurs auteurs ont contribué à conceptualiser ce lieu de passages, symbole de rencontres, de rassemblements et de luttes des collectifs en société.

2.1. L'espace public d'Habermas : commun et intérêt général

J. Habermas estime que pour appréhender la complexité des sociétés démocratiques, il est intéressant de se pencher sur le rôle de médias au sein de l'espace public, comme dispositifs communicationnels et de rencontres de citoyens différents. L'enjeu de cet espace consiste donc à parvenir à incorporer l'ensemble des individus sociaux, invisibles et exclus, minorités et marginaux, c'est-à-dire de constituer une forme d'interaction citoyenne générale. C'est à partir de l'étude du modèle bourgeois du 19^e siècle, que J. Habermas s'est employé à théoriser l'espace public comme expression citoyenne de l'intérêt général et du compromis (il reviendra plus tard sur sa pensée, estimant que le « pluralisme d'intérêts irréconciliables » opposés contrarie sa théorie, et mène vers des formes de « tyrannies de la majorité » [1992], mais nous y reviendrons).

2.1.1. Universalisme et normativité du modèle bourgeois

Alors qu'il mène une réflexion fondamentale sur les conditions de la communication réussie, J. Habermas reprend une thèse d'E. Kant (que nous expliquerons plus tard), et conceptualise l'espace public comme une condition aux débats et aux délibérations des citoyens autour de questions et de préoccupations d'intérêts communs. Figure importante de la deuxième génération de l'École de Francfort, il insère dans sa théorie critique un modèle discursif et argumentatif en faveur de l'étude du langage comme unique condition d'approche d'un

consentement rationnel et raisonné des individus (la raison argumentée) qui l'amèneront à penser sa théorie de l'agir communicationnel. De ce fait, il se positionne en faveur d'une démocratie délibérative parlementariste et ne cache pas sa proximité politique envers les courants sociaux-démocrates.

Il s'agit ainsi de la rencontre entre la vie privée et l'État²⁵⁸, où s'effectue « le processus au cours duquel le public s'approprie les sphères publiques contrôlées par l'autorité et la transforme en une sphère critique où s'exerce le pouvoir contre l'état » (*ibid.* p. 71). Dès lors, la sphère publique ne doit pas être réduite à l'État (bien que l'État admette en outre des caractérisations de l'espace public, comme le Parlement) ou aux marchés. À partir de l'étude de la société bourgeoise du 18^e siècle en Angleterre et du début du 19^e siècle en France et en Allemagne, il propose dès lors de développer un modèle situé et contextualisé qui pourra servir de point d'approche et de comparaison à travers d'autres études historiques. L'intérêt n'était donc pas pour lui de proposer un projet à vocation universelle (Ballarini, 2010), mais de proposer une approche idéaltypologique (*ibid.*) au sens wébérien du terme, dans laquelle :

« [...] le but n'est ni de définir des lois réglant une fois pour toutes le fonctionnement de la société, ni d'épuiser définitivement les particularités de chaque phénomène, mais bien de proposer un instrument autorisant, par la stylisation, les comparaisons entre situations dans une finalité heuristique » (*ibid.*, p. 44).

Il faut alors comprendre que l'étude de la sphère bourgeoise par J. Habermas fait suite à un processus de délitement des structures traditionnelles des sociétés observées. En France, la période des Lumières, le passage de l'Ancien Régime structuré par l'organisation tripartite de la noblesse, du clergé et du Tiers-États à une nouvelle souveraineté bourgeoise marquée par la division de classes propriétaires vs prolétariat bouleverse l'ordre existant des rapports public/privé. Ce processus décrit met en réalité en exergue l'évolution des paysages géographiques due à l'essor de l'urbanisme, mais aussi du développement des échanges marchands et informationnels. L'urbanisation ayant entraîné la propriété d'espaces privés et citadins au profit de la bourgeoisie, ce sont des lieux de rencontre publics comme les marchés, les cafés, les anciens Salons, les *Sprachgesellschaften* ou *Sprachorden* en Allemagne (il s'agit de sociétés de convives érudits, les « sociétés de parole » et « *ordres de parole* ») *etc.* (puis la presse) où s'engagent échanges politiques, débats d'idées, et formation d'opinions qui permettent de contester, mais aussi de contrebalancer la gouvernance de l'État, soit, de

²⁵⁸ Les délimitations *privé vs public* ne sont toutefois pas si closes puisque la chose publique n'est pas si publique (elle appartient légitimement à l'État) et que l'on n'entend pas par ailleurs le *privé* en tant que retrait absolu de la vie en Société. Il y a donc porosité entre un public-privé et un privé-public.

transformer une situation de domination²⁵⁹. Ces échanges privés permettent de ce fait la constitution d'un public et, dans un degré supérieur, d'une opinion publique (*öffentliche Meinung*) jusqu' alors considérée comme apolitique.

« Dans le contexte qui nous occupe, c'est [...] l'autre sens d'opinion (sens différent que l'usage commun, qui signifie jugement incertain et incomplètement établi) qui est le plus intéressant : c'est-à-dire, l'opinion en tant que réputation, renommée, considération, bref, ce que l'on représente pour l'opinion des autres » (Habermas, 1962, p.38.)

Notons un instant qu'il n'y a donc pour le chercheur qui entend faire son archéologie, pas de définition univoque de l'opinion : « l'opinion d'un public qui fait usage de sa raison n'est plus simple opinion, ne résulte pas de la simple inclination, mais de la réflexion en privé et de la discussion publique sur des affaires d'intérêt général » (*ibid.* p. 104). De ce fait s'effectue un double cheminement d'accès à l'espace public : d'un côté, l'intime est porté au débat public, de l'autre, la critique littéraire accède à la critique politique²⁶⁰ (Ballarini, 2011). De ces débats, essentiellement menés par la bourgeoisie, la presse écrite va à l'époque leur donner un certain écho (permise par une hausse de l'alphabétisation) en les rapportant publiquement, la bourgeoisie, mais aussi l'État (par le contrôle des informations et la propagande) y trouvent ainsi un intérêt particulier de régulation/maintien du pouvoir. Il s'arrête ainsi sur le terme d'*Öffentlichkeit* pour la « Publicité » (le fait de se rendre visible *en* et *au* public, qu'il remplace parfois par *Werbung*), en tant que rôle de publicisation de la sphère publique. Ce faisant, alors que le projet de J. Habermas était de proposer une sorte de modèle de l'espace public au sein d'un contexte historique temporellement et spatialement situé, Loïc Ballarini note que son intention originelle est délaissée plus tard dans son ouvrage.

« Habermas y procède à la transformation de l'idéaltype, cadre de réflexion fructueux, en un idéal normatif. Le modèle de la sphère publique bourgeoise constitue en fait l'essence de l'espace public, et en tant que tel, il n'est pas question de la discuter. Cette essence peut se définir ainsi : l'espace public est le fondement nécessaire de la démocratie libérale, dans laquelle les décisions collectives sur les sujets d'intérêt général sont prises au terme d'un processus d'échanges rationnels soumis au principe de Publicité critique et à la volonté consciente de chacun des acteurs de promouvoir un intérêt général qui transcende les intérêts particuliers » (*op.cit.* p. 42).

L'idée centrale qui nous intéresse finalement dans la pensée de J. Habermas revient à dire que pour lui, l'espace public, physique ou virtuel, demeure le lieu de formation de l'opinion *rationalisée* par le biais d'une communication argumentée, logique et méthodique. Dans cette

²⁵⁹ Dans ce cas précis, il a s'agit d'étendre à la sphère politique la domination déjà exercée par la Bourgeoisie dans le champ économique.

²⁶⁰ L'*Öffentlichkeit* littéraire devance chronologiquement l'*Öffentlichkeit* politique. Il est à partir du terme *Öffentlich* qui désigne le *public* et plus particulièrement ce qui est « accessible et ouvert à tous » (Habermas, 1962). Le terme *publicité* apparaît plus adapté pour traduire l'*Öffentlichkeit* que ne l'est l'expression « espace public », selon un traducteur de J. Habermas (2015), bien qu'il ait été rejeté en raison du sens commercial qu'il possède en français. Il renvoie en réalité pour J. Habermas (1962) à ce qui se rapporte au public, au sens opposé de privé (informations recueillies à partir de la notion « Publicité (lexique) » du *Publictionnaire*, consultable sur le site : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/publicite-lexique/>).

perspective morale de la poursuite de la révélation d'un idéal normatif, c'est la volonté de tendre vers l'intérêt général qui forme l'aspiration de l'auteur. Dans cette conception, il y a l'idée que la participation à l'espace public viendrait gommer les intérêts particuliers pour n'œuvrer qu'en fonction du bien commun, soit, de « l'expression d'un intérêt général partagé par tous au terme d'une délibération fondée sur des échanges dûment argumentés » (Lits, 2014). L'« agir communicationnel » avait de ce fait l'ambition de proposer des solutions à la théorie sociale du chercheur.

2.1.2. Raison et agir communicationnel

Si sa théorie de l'agir communicationnel n'est pas explicitement formulée dans l'ouvrage de 1962, elle préexiste déjà en substance comme philosophie du langage social. J. Habermas s'appuie en 1987 sur la notion wébérienne de la rationalité pour mettre au jour deux types de rationalités qui vont se répercuter sur les manières d'agir : une première approche qui cherchera à tendre vers un consensus et une seconde relative à l'assouvissement d'un intérêt particulier. À partir de l'agir communicationnel, il est selon lui possible de « [mettre] au centre d'intérêt l'intercompréhension [*Verständigung*] langagière en tant que mécanisme d'orientation de l'action » (1987, p. 2814), en ce sens, l'agir communicationnel l'emporte sur l'agir stratégique puisque le premier dépasse le stade des mécompréhensions interpersonnelles et permet de faire lecture de la société (par, une fois encore, l'usage public de la raison). Il emprunte aussi à John Langshaw Austin un pan de sa linguistique et de sa théorie des actes du langage (1962) dans laquelle le langage est perçu, entre autres, dans sa dimension performative²⁶¹. J. Habermas tente une nouvelle interprétation des actes illocutoires et perlocutoires, alors que le premier vise la compréhension et l'adhésion de l'interlocuteur à une idée (mise en place d'un accord mutuel), le second recherche la modification stratégique de l'état de ce dernier (par des phénomènes d'influence et de manipulation)²⁶². Afin de permettre la réalisation de sa théorie sociale, J. Habermas développe plusieurs conditions en faveur d'une éthique de la discussion.

Les penseurs du post-modernisme refuseront farouchement ces propositions. Opposés à sa vision normalisée et universaliste de l'espace public, les discours sont pour eux empreints

²⁶¹ J. L. Austin pense au sujet du langage que sa « qualité performative n'est pas une propriété lexicale intrinsèque mais une propriété potentielle dépendante des conditions de discours » en contextes d'énonciation (1970, p.32). Pour John Searle (1995), le linguistique est performatif lorsqu'il participe à la construction de réalités sociales : il permet de modéliser des représentations sociales et d'agir sur les croyances et imaginaires collectifs (en assignant par exemple des fonctions à des objets).

²⁶² Dans son approche il lie alors l'interlocution à l'agir communicationnel et l'interlocution à l'agir stratégique.

d'un relativisme non compatible avec les règles qu'il tente de fixer : les critères de validité des énoncés se heurtent aux variations des contextes situationnels, temporels, spatiaux, interactionnels et subjectifs à l'œuvre dans les débats sociaux.

Après avoir brièvement posé les bases pour notre compréhension des théories habermassiennes, nous proposons de chercher à comprendre les emprunts qu'il a tirés de ses lectures, et plus particulièrement des pensées kantienne de la raison publique et de la distinction vie privée/vie publique arendtienne.

2.2. De quelques emprunts et influences théoriques

Selon J. Habermas, c'est E. Kant qui aurait donné la structure théorique de l'espace public le premier.

2.2.1. Raison publique chez E. Kant

La notion d'*Öffentlichkeit* a en premier lieu été pensée par E. Kant, dans sa structure théorique. En 1974, une revue allemande (*Berlinische Monatsschrift*), demande au philosophe « Qu'est-ce que les lumières ? ». E. Kant s'interroge alors sur ce qu'étaient fondamentalement les Lumières, et finit par caractériser cette période de bouillonnement intellectuel, comme la sortie des hommes de leur état de tutelle :

« L'état de tutelle est l'incapacité de se servir de son entendement sans être dirigé par un autre. Elle est due à notre propre faute lorsqu'elle résulte non pas d'une insuffisance de l'entendement, mais d'un manque de résolution et de courage pour s'en servir sans être dirigé par un autre ». (*ibid.*)

Dorénavant, les Lumières font donc place à la nécessité de penser par soi-même, le fameux « *sapere aude* ! », locution latine qu'il emprunte à Horace et qui signifie littéralement « ose savoir ». Derrière cette formule s'exprime le projet nouveau d'oser penser, de faire usage de sa raison, ce qui deviendra une sorte de devise que lie E. Kant à la philosophie du 18^e siècle. Ce projet intellectuel repose sur le principe essentiel de la pensée, sur le fait d'accéder à un jugement, et donc de faire preuve de raison. Quand il exprime la sortie de l'état de tutelle, ce qu'il entend par « état de tutelle » se rapporte au fait que l'homme, depuis son enfance, est empêché, sous la contrainte de plusieurs acteurs. Tout d'abord, il est assujéti à l'état de tutelle de ses parents, puis de l'état, et enfin, de manière générale, de la tradition. Ces trois *institutions* de pression, lui dictent une certaine manière de penser et de jugements : le militaire fait ses exercices, le percepteur paie, le prêtre croit, et nul d'entre eux ne pense, ils obéissent. Si les mineurs ne sont pour lui responsables de rien (puisque l'autonomie, et par là même, la

responsabilité s'acquièrent toutes deux au moment où ils quittent cette tutelle) l'émancipation à ces exigences d'obéissance, constitue une preuve de courage individuel.

« Il est donc difficile pour l'individu de s'arracher tout seul à la tutelle, devenue pour lui presque un état naturel. Il y a même pris goût, et il se montre incapable, pour le moment, de se servir de son propre entendement, parce qu'on ne l'a jamais laissé s'y essayer ». (*ibid.*)

Alors, pour E. Kant, c'est réaliser un effort permanent et réel que de penser puisqu'il est plus confortable d'être sous tutelle : se forger sa propre opinion n'est pas chose aisée²⁶³. Par suite, il met en avant le rôle de l'éducation comme condition pour l'enfant de parvenir à quitter un jour cette tutelle, ainsi que celui de l'État d'offrir aux hommes une société libre. Pour ce faire, l'État doit par exemple mettre en place des espaces dans lesquels la discussion, le débat d'idées, et l'échange sont non seulement autorisés, mais aussi, et surtout encouragés. L'usage public de la raison doit ainsi, chez E. Kant tout comme chez J. Habermas, passer par l'intermédiaire de la *Publicité* et, si l'émancipation implique chez les deux d'accéder à l'espace public, celui-ci se rapporte à une pratique sociale des citoyens :

« [...] l'usage public de notre raison doit toujours être libre, et lui seul peut répandre les lumières parmi les hommes ; mais son usage privé peut souvent être étroitement limité, sans pour autant gêner sensiblement le progrès des lumières. J'entends par « usage public de notre raison » celui que l'on fait comme savant devant le public qui lit. J'appelle « usage privé » celui qu'on a le droit de faire alors qu'on occupe telle ou telle fonction civile. » (*ibid.*²⁶⁴).

Un régime de promotion des libertés permet ainsi le maintien du principe de *Publicité* par lequel les individus peuvent faire usage public de leur raison. C'est aussi dans ce sens que J. Habermas pensait l'espace comme lieu de circulation des idées de manière rationnelle, il parle « d'usage public du raisonnement » (Habermas, *op.cit.*)

H. Arendt a aussi contribué enrichir la réflexion de l'espace public, pensé en tant que lieu de l'action au sein duquel les publics apparaissent.

2.2.2. *Idion, koinon et polis* chez H. Arendt

Le modèle de l'espace public tel qu'il a été proposé par H. Arendt est donc, contrairement à J. Habermas, *agonistique*. Il projette néanmoins de s'intégrer au sein d'une phénoménologie du politique et de l'action collective. J. Habermas emprunte toutefois à la philosophe qu'il cite, sa description de l'interface *public vs privé*, qu'elle développe longuement dans son ouvrage *Conditions de l'homme moderne* de 1958. S'inspirant du modèle démocratique athénien, H.

²⁶³ Cette idée est un peu la même que l'on retrouve métaphoriquement dans l'allégorie de la caverne de Platon. Comme chez les philosophes du 18^e siècle, Platon associe la vérité à la lumière (dans la caverne, pas d'entendement).

²⁶⁴ Ici la notion de *savant* est à entendre dans un sens large qui relève des compétences d'un individu dans un domaine et non pas d'une vision élitiste. Chez lui, le savoir ne prévaut pas à l'opinion.

Arendt met en avant la distinction entre vie privée (*idion*) et vie publique (*koinon*) au sein de la Cité. D'un côté, la vie privée se déroulait uniquement au sein de la maisonnée (l'*oikos*) dans laquelle les individus œuvraient pour répondre à leurs besoins vitaux par le travail quotidien qui est « l'activité qui fournit les moyens de la consommation » (Arendt, 1958, p. 98) ; travail et consommation composaient ainsi des cycles perpétuels de la vie organisés de telle sorte qu'à l'intérieur des maisonnées existaient des rapports de domination et de violence entre ses occupants (père de famille, femme, enfants, esclaves). De plus, l'accès à la citoyenneté possible uniquement pour les propriétaires renforçait cette mécanique (la vie privée menait à la vie publique) :

« En domestiquant la vie, les Grecs se libéraient de celle-ci ; ils étaient donc aptes à exercer une sorte de « seconde vie », c'est-à-dire la vie politique. Être propriétaire, cela signifiait donc deux choses : le propriétaire grec dominait les nécessités de la vie et de ce fait, il pouvait devenir, dès lors, un citoyen participant au domaine des affaires humaines ». (Moreault, 1999)

Dès lors, la pratique de la politique se déroulait au sein de la *polis*, dans la *koinon* et en dehors de l'*oikos*. Il s'agissait, nécessairement, d'activités collectives qui imposaient de fait l'instauration de la concertation, dans un régime de libertés interindividuelles, soit : « l'organisation du peuple qui vient de ce que l'on agit et parle ensemble, et son espace véritable s'étend entre les hommes qui vivent ensemble dans ce but en quelque lieu qu'ils se trouvent. » (Arendt, 1958, *op.cit.*, p. 198). Au sein de cette pluralité, des « réseaux de relations » se créées à partir des échanges. Ces processus formaient ainsi un agir grec fondé sur la notion d'*infinitude* : toute action appelait une réaction, qui menait à une nouvelle action par le biais de la parole (Moreault, 1999).

« Cette infinitude ne caractérise pas seulement l'action politique au sens étroit du mot, comme si l'infinitude des relations humaines réciproques n'était que le résultat de la multitude infinie des agents affectés, et que l'on puisse y échapper en se résignant à agir à l'intérieur d'un cadre de circonstances limitées et intelligibles ; l'acte le plus modeste dans les circonstances les plus bornées porte en germe la même infinitude, parce qu'un seul fait, parfois un seul mot, suffit à changer toutes les combinaisons de circonstances » (Arendt, 1958, p. 214).

L'action politique est ainsi par nature à la fois imprévisible et fragile puisqu'il est impossible de prévoir le déroulement et l'aboutissement des discussions et des décisions qui sont prises. Par la *polis* au sein de l'agora, les grecs trouvent un remède à l'instabilité et aux futilités des affaires humaines (Athnassopoulo, 2008) avec la combinaison de la *praxis* (l'agir : les pratiques politiques) et de la *lexis* (la parole : les débats publics)²⁶⁵.

De ces considérations arendtiennes, beaucoup de comparaisons ont été réalisées par rapport au modèle d'Habermas : la dichotomie entre les domaines public et privé, la prévalence

²⁶⁵ Ces deux éléments étaient déjà présents chez Aristote dans sa conceptualisation du *bios politikos* (la vie politique).

du discours dans l'espace public et la tendance à la recherche du consensus (Tassin, 2013), dans le cadre où elle souligne le principe d'égalité supposé des locuteurs insérés dans un régime de persuasion (*ibid.*) Ici, E. Tassin met en garde contre la mésinterprétation du concept d'espace public d'H. Arendt de la perspective habermassienne : ici, il y a confusion entre l'idée d'un espace public, confondu avec celle d'un espace commun. Par *espace commun*, l'on aurait tendance à faire de l'espace public un lieu de fabrication d'une communauté consensuelle qui prendrait des décisions légitimes, rationnelles et par majorité (*ibid.*) Or, si une telle interprétation de la pensée d'H. Arendt n'est pas fautive, cette dernière n'a en revanche jamais évoqué l'idée selon laquelle l'espace public doit mener à une prise de décision collective, soit, à « une finalité opérationnelle » : « la production du consensus ne finalise pas la participation aux délibérations. Ce qui est politique, c'est de discuter, non de décider » (*ibid.*) E. Tassin souligne que sous cet angle de vue :

« le politique n'est pas conçu dans une perspective décisionniste et qu'il n'est donc référé ni aux procédures de prises de décision ni aux mesures opérationnelles d'exercice du pouvoir gouvernemental, mais seulement à l'expérience commune de parole et d'action. » (*ibid.*)

A *contrario*, la logique pragmatique habermassienne de l'agir communicationnel et de sa politique délibérative se sont employées à mettre en œuvre des moyens procéduraux de modération et de régulation des débats avec pour dessein l'aplanissement des litiges, « par le truchement d'une argumentation discursive et le déploiement d'une culture civique apte à transcender les particularismes où prennent corps les conflits » (*ibid.*) Ce projet d'institutionnalisation de la communication n'est bien sûr pas présent chez H. Arendt qui place l'action (qui ne peut être instrumentale) au centre de l'activité politique. La parole publique est une action qui confère à l'espace public une violence symbolique verbale, avec d'un côté, une démarche persuasive des interlocuteurs, et de l'autre, la manifestation de phénomènes de protestations qui s'établissent collectivement par le développement de répertoires d'actions (*ibid.*)

Le modèle bourgeois de J. Habermas, s'il est grandement critiqué (et nous verrons quelques-unes de ses oppositions), a été remis en question par l'auteur qui a pointé du doigt les dérives d'un système capitaliste et du développement industriel des outils de l'information et de la communication au sein de l'ère moderne.

2.3. Les dérives de la modernité : marchandisations et nouveaux médias

Le modèle de l'espace public bourgeois finit par être remis en cause par J. Habermas lui-même, cantonné dans une posture sceptique et critique du développement croissant des médias de l'information et de la communication. Alors que J. Habermas endosse parfois une posture élitiste, L. Ballarini (*op. cit.*) note le basculement au sein de son ouvrage de sa démarche scientifique à une conduite de son étude plus moraliste et conservatrice. Observant de nombreux jugements de valeur, l'auteur finit par remettre en question lui-même son modèle, soumis à la progression mercantile des moyens de communication, et à l'accès au sein de l'espace public de groupes moins cultivés (*ibid.*) Il s'inscrit ainsi dans le sillon de l'École de Francfort, critique face au déploiement de la culture de masse et de l'industrie culturelle, tels que Theodor W. Adorno et Max Horkheimer l'avaient explicité (rationalisation, standardisation et formatages des biens culturels, logique capitaliste de marchandisation de la culture, atomisation du corps social, *etc.*) La massification des médias apparaît tel un « opium du peuple » de domination et de rapports de force, elle tendrait à abaisser la complexité du monde, à rassurer ses récepteurs par des effets de séduction et par le biais du divertissement. L'apparition d'une « publicité de démonstration et de manipulation » entraîne ce que J. Habermas (*op. cit.*) nomme la « subversion du principe de publicité », et par concomitance, une dépolitisation des individus. Face à ces mutations, il observe une augmentation du pouvoir des administrations et une sorte de professionnalisation de la politique par le recours de ces derniers aux techniques de communication médiatiques, les « campagnes d'opinion ». L'intérêt qui consistait alors à « mobiliser le potentiel acclamatif des larges masses » tendait à faire croire (mais aussi à faire accepter, par plébiscite) à un intérêt général sous couvert de l'intérêt particulier des organisations politiques. Alors que la publicité au sein de la sphère bourgeoise consistait à démystifier une certaine domination politique, les nouveaux « travaux publicitaires » chercheraient, *a contrario*, à l'asseoir. Il observe par ailleurs l'apparition des médias radio, télévision et cinéma qui forme des publics non-interactants : « les occupations dont le public consommateur de culture meuble ces loisirs se déroulent au contraire au sein d'un climat social, sans qu'elles n'aient aucunement besoin de se poursuivre sous la forme de discussion » (Habermas, 1962, p. 171). Dans son système de pensées idéologisé, la publicité permet l'émancipation des individus des contraintes commerciales, or, la société capitaliste a mis en œuvre de stratégies mercantiles par lesquelles le développement d'outils techniques nuirait aux pratiques d'expériences communes des hommes (faibles échanges), et instrumentaliserait leur rapport au monde. L'individu serait devenu un être passif, « vassalisé », peu enclin à agir et à

se représenter un monde commun. Sa théorie de l'agir communicationnel, préalablement étudiée, forme une réponse à ces déclin de la modernité.

Bien qu'il ait cherché à réactiver sa théorie en proposant la mise en place de règles normées du discours et de procédures délibératives, il demeure que la vision idéalisée de l'espace public et de ses pratiques communicationnelles occulte la prise en considération de la complexité du monde social.

3. Critiques et réactualisation du concept habermassien

Dès la sortie de l'ouvrage de J. Habermas, sa conception de l'espace public va vivement être critiquée chez les chercheurs germanophones, puis à sa traduction en 1978 et 1989 au sein des cercles universitaires français et anglais. La pluralité des références interdisciplinaires séduit de nombreux chercheurs, avec pour effet pervers, de nombreuses récupérations qui ont eu pour effet de galvauder le concept.

3.1. Des espaces publics pluriels pour l'engagement

On reproche très vite à J. Habermas une vision utopique de l'espace public, fondée à partir de la raison argumentée. Le passage du modèle bourgeois au sein de la modernité réenclenche un certain nombre d'idéalisations du mythe démocratique : la supposée égalité des citoyens entre eux, la formation des médias à l'image de la société civile, l'accès à la participation directe des décisions politiques et aux processus délibératifs, *etc.* Bastien François et Érik Neveu (1999)²⁶⁶ s'opposent à sa vision homogénéisante de l'espace public, et proposent de reconsidérer ce dernier comme fragmenté (ce qui ne signifie pas que l'idée d'un espace commun unitaire est écartée). Par le truchement de béquilles métaphoriques, Pierre Favre (1999) parlera tantôt d'archipel, de mosaïque, de configuration tourmentée du récif corallien (Favre, 1999).

Bernard Miège (2010) souhaite quant à lui le saisir dans sa dimension élargie, au non-politique (le politique + le sociétal, le culturel, l'économique) : l'espace public est pour lui pluriel, il explique qu'il convient de « disjoindre, dans l'espace public contemporain les aspects sociétaux à la base des espaces partiels, de l'espace public politique et de situer ces deux composantes de l'espace public face à/en regard avec le pouvoir politique et l'appareil d'État

²⁶⁶ Ils proposent cette année tout un programme de recherche autour de lui.

qu'il contrôle » (2010, p.203). Dès lors, l'intérêt qui découle de ces nouveaux projets de reconfiguration de l'espace public, sera, de manière heuristique, de cerner (pour les dépasser) comment s'effectuent et s'organisent les prises de paroles de citoyens profanes en démocratie représentative, soumise à des rapports de force conflictuels.

C'est la contribution de Peter Dahlgren (1995) qui porte l'ambition de mettre au jour des lieux alternatifs dans un espace considéré comme dynamique qui nous intéresse particulièrement. Pour ce faire, il distingue dans l'espace ce qui a trait au commun (le *common domain*) et ce qui relève du partisan (l'*advocacy domain*). Le premier domaine se rapporte à l'idée de J. Habermas d'un espace universel, homogénéisé par l'acte communication et dans lequel les citoyens s'engagent de manière égalitaire pour la poursuite d'un intérêt général. Au contraire, le domaine dit « partisan » est morcelé en plusieurs espaces en vue de la satisfaction d'intérêts particuliers. Naissent de ces sous-espaces pluriels, des rapports de force face au modèle dominant, de tentatives d'accession au commun.

3.1.1. Hétérogénéité et rapports de force

Nous l'avons précédemment vu, par l'expression collective d'un intérêt particulier au moyen de la raison argumentée, J. Habermas néglige le caractère violent qui subsiste au sein des rapports sociaux de catégories hiérarchiques dissemblables. Tel que P. Bourdieu l'a démontré dans sa théorie des champs, chaque agent détient à la fois des intérêts partagés collectivement, mais aspire également à assouvir des profits individuels en fonction de la position qu'il occupera dans un espace particulier (le champ), ce qu'occulte J. Habermas, pour qui l'aspect conflictuel des positions contradictoires est outrepassé par et dans la délibération raisonnée. La position d'Oskar Negt (2007) (qui a été l'assistant de J. Habermas) et d'Alesander Kluge est similaire puisqu'ils vont quant à eux, parler d'espace public oppositionnel, ce qui dénote bien de la présence inhérente d'antagonismes (la rencontre des « subjectivités rebelles »). Face à la conception homogène d'un espace public calqué sur le modèle libéral (la « totalité sociale »), J. Habermas délaisse l'intégration du peuple (de la plèbe) qu'O. Negt et A. Kluge (2007) vont réintroduire²⁶⁷ à travers l'aménagement d'un « espace public prolétarien²⁶⁸ », archétypal (J. Habermas annonçait lui-même le rejet de cette constante, en

²⁶⁷ Certains auteurs ont par ailleurs remis en question l'homogénéité du modèle de l'espace public bourgeois de J. Habermas, à l'instar d'A. Farge (1992) qui rappelle que les masses populaires le composaient également.

²⁶⁸ L'adjectif *prolétarien* est ici utilisé dans un sens élargi aux classes soumises au système de domination (il ne s'agit donc pas que des ouvriers).

admettant « laisser de côté la variante qui représente la sphère publique plébéienne qui est restée réprimée », *op. cit.*) Celui-ci apparaît en opposition à un ordre établi afin de contester une domination politique, sociale, économique et culturelle. De ce fait, deux espaces s'affrontent et, l'un l'autre, exercent des influences réciproques. Dans ce système de pensée, le modèle bourgeois unique est déconstruit dans et par l'expérience collective (il s'agit d'une approche phénoménologique du social que J. Habermas rejette). Par l'expérience sensible des rapports de force, les individus en dehors (car exclus) de l'espace bourgeois se le représentent et, à partir de ces représentations, organisent leur formation contestataire. Ils ont en fait conscience que les portes de cet espace leur sont fermées : de l'accès et l'expression d'une parole, et au partage de leurs idées, jusqu'aux délibérations (Dupuis-Déri, 2012).

« Nous ne devons pas nous borner à faire participer les masses aux décisions politiques, nous contenter de les informer, et de les pousser à s'engager ; il s'agit plutôt de voir que l'enjeu central de la libération de soi nécessite un « espace public prolétarien » autonome, susceptible de porter cette libération » (Negt, 2007, p. 38)

Cette formation relève d'un paradoxe remarqué par O. Negt (*ibid.*) dans lequel l'oppositionnel se retrouve en marge de l'espace public et politique pour se mouvoir dans un espace qui est la résultante d'une production consécutive du premier.

Dans la même veine, A. Farge répond à J. Habermas en 1992, dans *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII^e siècle*. Son projet consiste à s'opposer à la vision élitiste du rejet des non compétents (dans les domaines littéraires et politiques de l'espace public), elle écrit dès l'introduction :

« Habermas a montré comment, au cours du XVIII^e siècle, est né un espace public bourgeois, gouverné par la raison, une raison qui pouvait contester le pouvoir, donc le roi et la cour. Dans cet espace se formait une opinion éclairée, riche de rationalité et d'universalité. Ce qui, bien sûr, n'avait plus rien à voir avec l'opinion privée, et pouvait accéder à une sorte de « vérité » contestataire s'opposant à la sphère publique de Cour entièrement captée par la représentation du pouvoir royal. » (Farge, 1992).

Alors que J. Habermas justifiait la mise à l'écart de la plèbe, « réprimée » par le pouvoir monarchique (comme nous l'avons vu auparavant), A. Farge insiste sur cette répression : si répression il y eut, cela signifie aussi que l'on ne peut nier son existence. Elle cherche à démontrer les tensions existantes au sein de la place publique à cette époque, à travers l'observation d'une « sphère publique plébéienne » qui porte, contrairement à ce qu'entendait l'héritier de l'École de Francfort, une parole politique crainte par les autorités qui cherchent à contrôler, voire réprimer ces voix. Ce peuple, animé par une curiosité de la chose publique (et par là même, un désir de multiplication de « lieux » des informations) participe à la propagation de bruits publics, les « murmures de la vie quotidienne » qui se sont politisés tout au long du siècle (Baker et Chartier, 1994).

Plus tard, E. Neveu (1997) a contribué à montrer la diversité des acteurs (et de leur pouvoir) au sein de l'espace, en proposant une typologie d'intervenants. Ces derniers sont de trois ordres : les profanes, les experts et les hommes politiques. C'est à propos de la distinction entre profanes et experts que nous souhaitons nous arrêter un instant. Par *profanes*, E. Neveu (*ibid.*) émet l'idée que la participation publique d'individus ordinaires dont l'accès à l'espace est rendu possible par l'émergence moderne de lieux alternatifs. En effet, de nouveaux espaces d'expression voient le jour avec le développement de certains médias, où le citoyen peut désormais bénéficier d'une nouvelle audience : émissions de *talkshows*, micro-trottoir, *tweets* relayés à la télévision, sections de commentaires en ligne, *pure-players* citoyens, *etc.* Mais l'élargissement de la parole n'est pas pour certains sans poser des questions d'ordre éthique, voire déontologique : quelles crédibilités accorder à ces non-professionnels de l'information ? Et, est-ce que des règles formelles de participation aux médias traditionnels ne subsistent pas sous couvert de l'illusion d'une nouvelle proximité citoyens/journalistes ? E. Neveu remarque avec cette évolution une hausse du métier d'animateur au détriment de celui du journaliste : les compétences journalistiques ne peuvent être remplaçables. À l'opposé, les acteurs dits *experts* ne sont pas des professionnels des médias, mais des individus étiquetés par les journalistes comme spécialistes de domaines particuliers. Le recours à ces *experts* est d'apporter, sous gage d'expertise, donc, un regard spécialisé sur une question donnée, mais aussi un discours et une rhétorique nouvelle (sur le plan du vocabulaire par exemple). Le documentaire *Les nouveaux chiens de garde* (sorti en 2012, réalisé par Gilles Balbastre et Yann Kergoat) montre bien l'utilisation de ces personnes, qui défilent de plateau en plateau pour apporter leur regard faisant supposément autorité sur des faits de société. L'un des pièges actuels de ce phénomène est d'accréditer la parole *légitimée* d'individus dont le statut présenté médiatiquement est discutable, sans dissonance envisagée. Aussi, la surabondance de certains experts finit par homogénéiser les discours médiatiques. Actuellement, les éditorialistes, présentés comme de nouveaux savants de la communication politique, viennent brouiller les pistes et marquent une forme de propagande d'un discours qui se veut objectivé alors qu'il demeure profondément orienté. Les choix éditoriaux des médias, s'ils semblent constituer un regain de l'expression populaire et prétendent enrichir les débats publics, conservent alors dans certains cas une position hégémonique et légitimée d'un espace culturellement et politiquement totalisant.

Dès lors, par la mise en avant d'une seule fonction qui se voudrait messianique du langage (Ballarini, 2010), J. Habermas prétend que les positions des locuteurs dans l'interaction sont interchangeables. Or, face à des statuts différents et inégaux, marqués par des

déterminismes sociaux, les rôles des énonciateurs au sein de toute situation communicationnelle demeurent, de fait, déséquilibrés (*ibid.*) Cela signifie à la fois que dans la forme de l'espace public, et dans sa réponse portée par l'agir communicationnel, J. Habermas éclipse toute idée de conflits et de luttes.

Dans ce prolongement, N. Fraser (1992) propose une synthèse tout à fait éclairante de l'espace public qui résume et réactive la théorie habermassienne à l'aide d'une pensée décentralisée du modèle légitime et dominant abordé jusqu'à présent.

3.1.2. Sphères publiques, subcultures et publics subalternes chez N. Fraser

Au sein d'une démarche féministe, N. Fraser (*ibid.*) propose une reconfiguration pertinente du concept d'espace public, dans laquelle nous nous situons dans un premier temps, puis que nous proposons de remodeler plus tard dans cette étude, à partir d'une interprétation de nos résultats d'analyse. Toutefois, si N. Fraser critique la théorie développée par J. Habermas, elle n'entend pas supprimer le concept d'espace public lui-même. Au contraire, elle s'inscrit dans sa filiation et propose seulement de réactualiser ce dernier, en pointant ses limites lorsqu'on le replace dans la modernité.

La chercheuse avance l'idée selon laquelle l'espace public tel que défini par J. Habermas, en tant (donc) qu'espace bourgeois, est obsolète lorsqu'il s'agit de l'appréhender sous le prisme d'une théorie critique contemporaine²⁶⁹. Elle conçoit alors l'espace public dans une multiculturalité, pluralisme inédit qui va venir toucher son entité puisque pour le chercheur allemand, l'espace public n'était pas pensé comme multiculturel (N. Fraser le décrit tel un « public unique global ») (Fraser, 1992). Tout d'abord, elle remet en question l'idéal d'*ouverture d'accès* sur lequel repose la notion, qui consisterait à « suspendre les différences », notamment de statut social. Le présupposé d'égalité pose problème à plusieurs niveaux : sur le plan de l'accès à l'espace public (nous insistons bien ici sur le caractère singulier de la notion), ainsi que sur celui de l'accès à la parole et, plus encore, à la considération des discours portés.

L'invitation au débat des citoyens au sein de l'espace public bourgeois tel que défini par J. Habermas, repose sur un postulat consistant à rendre égaux les acteurs interlocuteurs dans les conversations. En réalité, l'interaction discursive ne gomme pas les inégalités, mais restaure les inégalités socio-économiques entre interlocuteurs, rendant l'acte de la communication profondément inégal. Ainsi, l'absence d'exclusion de groupes sociaux dans les processus

²⁶⁹ La *publicité* bourgeoise de J. Habermas, érigée en système normatif, est bien trop souvent idéalisée selon elle.

délibératifs peut conduire à renforcer l'utopie d'une parité, mais ne contribue pourtant pas à suspendre ces variations (Eley, 1992 ; Ryan, 1992). Son accès valoriserait des groupes privilégiés par la caractérisation de certains attributs : masculinité, *blanchité*, hétérosexualité et appartenance à un statut social élevé. Elle peut ainsi jouer un rôle d'exclusion implicite, qui est tout sauf gage de neutralité, par le recours par exemple à certains *fards* (règles du débat, décorum, registres de langages, *etc.*) Elle avance ainsi l'idée selon laquelle les processus de domination se reproduisent au sein de l'espace public, valorisant ainsi un certain « éthos culturel » (manière d'être, habitudes), particularisé par des « styles culturels » propres : « la délibération sert parfois de masque à la domination » estime-t-elle alors (Benoit, 2014). Cette proposition rejoint fortement les travaux menés par P. Bourdieu (1970) sur l'habitus et la possession de capitaux culturels des enfants valorisés en milieux scolaires Dès lors, elle parle de la possibilité non négligeable de la mise en application d'une instrumentalisation culturelle, effectuée par un groupe majoritaire ou détenteur de pouvoir (légitime en fait), ce qui, dans le cas d'une société multiculturelle, contribue à dominer les groupes et cultures minoritaires, c'est-à-dire ce que N. Fraser nomme les *subcultures*.

De ce fait, alors que l'espace public habermassien semble former une totalité homogène, garantissant une pratique de la démocratie optimum et optimale, la présence de publics hétérogènes remet en cause ces principes-là. Ainsi, elle voit dans la présence de ces sociétés qualifiées de « stratifiées », la constitution de groupes qui s'organisent de manière autonome et forment des « contre-publics subalternes ». Ces contre-publics façonnent de ce fait des arènes parallèles contestataires, permettant la diffusion de contre-discours en dedans et au dehors de ces sphères. Alors, il faut appréhender la notion de sphères publiques (au pluriel à présent) comme un espace possédant ses propres normes, valeurs, identités, qui crée sa propre médiation (un média propre) et qui constitue enfin sa propre rhétorique (un langage propre). À l'instar de J. Habermas, N. Fraser ne voit pas un espace public, mais bien des sphères publiques révélatrices de codes, de manières de parler et identités propres.

Par ailleurs, les publics subalternes créent leurs propres systèmes médiatiques : le média devient un enjeu privilégié pour faire voix dans l'espace public. Les hommes politiques en ont aussi besoin afin de rendre visibles leurs discours, mais aussi pour jauger l'opinion publique en retour.

3.2. Médias et espace public

Le thème de l'espace public est fortement utilisé en Sciences de l'information et de la communication par de nombreux chercheurs de la discipline, notamment pour le rapport qu'il établit aux médias dans la publicisation de l'opinion publique, mais aussi des problèmes structurels qui en découlent. De ces problèmes qu'il a reliés au développement des médias de masse, la contribution de B. Miège permet de remettre en question sa structure figée. Il montre dans « La société conquise par la communication » (1989) le morcellement de celui-ci dans le temps et le recul progressif de la prévalence du champ politique. La médiatisation permise par la technique a, depuis le 18^e siècle, accompagné les évolutions d'un espace mouvant (sans tomber dans le déterminisme technologique, il s'agit d'interinfluence des outils et des faits sociaux).

Par une approche diachronique, il montre comment la société a littéralement été envahie, et de manière brutale, par la communication et propose quatre modèles évolutifs d'espaces publics qui ont mené à cette prédominance. Le premier modèle « de la presse d'opinion » se situe à la moitié du 18^e siècle, il s'agit d'une époque où le travail de la presse est artisanal, les tirages sont faibles et la périodicité irrégulière. La production n'est pas encore entrée dans la sphère marchande : le contenu des informations n'est pas réfléchi par rapport aux attentes des lecteurs : beaucoup d'écrivains prennent part aux rédactions des romans-feuilletons, en endossant des styles polémiste, ils s'engagent personnellement. Le modèle qui vient ensuite est celui de la presse commerciale (seconde moitié du 19^e siècle). La révolution industrielle étant passée par là, les techniques de production se sont développées : c'est l'essor de la presse de masse et son âge d'or, permis aussi par la hausse du niveau d'alphabétisation des individus. Le modèle qui s'ensuit est celui de l'audiovisuel, qui naît au milieu du 20^e siècle avec l'apparition de la radio, de la télévision et la démocratisation du cinéma : la fonction divertissante des médias s'accroît dès lors au détriment de la place de l'information. Les médias sont dominés par de nouvelles logiques du spectacle et des contraintes liées à la recherche de l'audience, que les chercheurs des théories critiques de l'École de Francfort observent. Enfin, c'est le modèle des relations publiques généralisées qui prend le pas dans l'espace public, avec l'entrée des techniques de communication, la professionnalisation du métier, au sein des organisations (administrations publiques, entreprises, associations, *etc.*)

Le recours à la communication politique est également symptomatique des nouveaux rapports sociopolitiques qui se jouent entre les dirigeants et les citoyens. Enfin, s'il ne pouvait

prévoir l'apparition du cinquième modèle en 1989, il va sans dire que la technologie du numérique a provoqué un nouveau paradigme : la démocratisation de l'Internet dans les familles dans les années 1990 et l'émergence des réseaux sociaux au cours des années 2000 permet d'observer une nouvelle donne. L'outil qui outrepassa les contraintes spatio-temporelles a engendré de nouvelles formes d'interactivités, un remodelage des frontières privées/publics, du global et du local, et un accès élargi aux médias. L'intérêt d'une telle approche proposée par B. Miège, consiste bien à considérer les médias dans un rôle accompagnateur des bouleversements sociaux. Ils ne détruisent pas un mode préétabli d'espace public, mais participent à son évolution.

3.3. Internet, *pour et contre* l'espace public ?

L'expérience de nombreux mouvements sociaux nés *par et dans* Internet porte à s'interroger sur le possible rôle politique et démocratique du média dans la Société. De plusieurs sortes, Internet influe sur les échanges individuels, mais aussi dans leurs rapports à l'information. De nouveaux moyens de partition publique permettent à des individus, groupes subalternes et/ou contre-publics, de bénéficier d'une nouvelle audience. D'un point de vue politique, les pouvoirs publics, cercles militants ou citoyens engagés autonomes trouvent un certain intérêt à investir divers espaces en lignes : sites Internet, blog, forums, réseaux sociaux, *etc.*

Aussi, les nouvelles formes d'action citoyenne et d'expression populaire pourraient se répercuter sur les anciens canons du débat public. Les technologies du numérique ont-elles alors contribué à amorcer des mutations anthropologiques au sein de l'espace public ? L'apport théorique de P. Dahlgren (2000) sur la notion habermassienne est particulièrement intéressant dans le cadre de notre recherche. Le chercheur insiste sur l'intérêt d'analyser l'espace public pour ses liens qu'il forme entre médias, communication et démocratie (*ibid.*) Alors qu'il pose la notion d'universalité comme socle de l'espace public, il s'interroge sur la place et le rôle des médias. Ces derniers font face à un problème structurel, puisqu'ils contribuent à contraindre traditionnellement la participation citoyenne :

« Si les médias constituent le trait majeur de l'espace public, il s'en suit normativement qu'ils devraient rester techniquement, économiquement, culturellement et linguistiquement à la portée des membres de la société : l'exclusion a priori d'un segment quelconque de la population entre en contradiction avec la prétention de la démocratie à l'universalisme » (*ibid.* p. 163).

Plusieurs failles inhérentes au monde marchand affaiblissent le pouvoir médiatique en démocratie (Blumler et Gurevitch, 1995) : « dégénérescence » dans le « trivialisme et le

sensationnalisme », soumission aux règles mercantiles, développement d'un journalisme citoyen non professionnel²⁷⁰, etc. (Dahlgren, 2000). Il voit, avec l'arrivée d'Internet et en prenant garde de ne pas tomber dans les pièges d'un positivisme technologique, la possibilité d'une extension des médias de masse, mais aussi du développement d'une personnalisation. Avec l'arrivée des dernières technologies de l'information et de la communication, la démocratisation du Web dans les familles, l'espace public se voit être virtuellement étendu. Il s'interroge ainsi sur les glissements de sens du terme *espace*, initialement géographique, et qui tend à caractériser non plus un territoire *spatial*, mais *social*. Internet est alors pour l'auteur, à la fois une plateforme multimodale de communication interactive (la mise en relation du *one-to-one*, *one-to-many* et *many-to-many*), mais également dyadique (fonction de rassemblement) ; ce faisant, bouleverse les pratiques journalistiques traditionnelles et rend les pourtours publics/privés complexes et vagues, comme le remarque Dominique Cardon (2010a) (mais nous y reviendrons plus tard) :

« avec les réseaux sociaux numériques, Internet s'est glissé dans la sociabilité des individus, dans leurs échanges, leurs amours, leur travail et leurs passions. Cet essor bouleverse aussi le rôle et le fonctionnement de l'espace public traditionnel. Il remet en cause la frontière qui a longtemps séparé les institutions de l'espace public, les médias et les industries culturelles, d'une part, de la conversation du public, d'autre part. Les réseaux sociaux rendent cette frontière plus poreuse. Plus publiques, les conversations des internautes mêlent plus facilement leurs sujets personnels et des objets d'intérêt commun, comme l'information et la culture. » (*Ibid.*)

Avec le développement du Web 2.0, les réseaux sociaux ont encore plus contribué à transformer les rapports sociaux des individus, créant de nouvelles formes de sociabilités.

Une entreprise de cette recherche sera, au regard du rapport abordé Internet/espace public, de proposer un schéma compréhensif de certaines caractéristiques de l'espace public à travers ses pratiques numériques, des modèles de communications multidimensionnels que nous aurons observés. Nous posons alors Internet comme une sphère semi-publique/semi-privée de lutte pour la configuration/reconfiguration de visions du monde (idéologies et représentations). Cette lutte passe par le projet de définitions discursives, esthétiques et symboliques de ce(s) monde(s) (ce que S. Hall appelle en 2007 les « luttes pour la signification »).

²⁷⁰ Internet n'échappe pas à chacun de ces travers pour autant.

Conclusion du chapitre 1 : Un espace public numérique

La notion d'espace public a connu un fort retentissement au sein des SIC. S'il faut faire le deuil de la conception habermassienne du modèle bourgeois, sa pensée reste éclairante par rapport aux bases intellectuelles qu'elle apporte, en matière de distinction des champs public/privé, de son idée de partage du commun et d'expérience du monde sensible, de l'appropriation du langage (la publicité de la communication) dans ces arènes. Aussi, même si elle est la plus décriée, nous pensons que sa vision utopique n'est pas sans intérêt. La recherche de modèles délibératifs optimaux nous permet d'entreprendre, à contre-pied, des démarches d'analyses heuristiques des discours publics et de leurs effets. Si nous nous entendons à considérer à la fois la présence de sphères plurielles et alternatives à l'espace public, il reste qu'il existe toujours une sphère globalisante hégémonique et source de nombreuses projections/représentations qui engagent des contre-mouvements engagés, à la recherche d'une visibilité médiatisée. Des problèmes structurels démocratiques propres aux espaces traditionnels, les dispositifs de l'Internet et ses pratiques numériques entraînent de nombreuses projections et espérances, quant aux possibilités d'apporter un regain de démocratie et une solution aux contraintes organisationnelles du système représentatif. Faisant le constat que l'espace public est dynamique, évolutif, pluriel et traversé de forces antagonistes, voyons dans quelles mesures Internet et ses usages sociaux impactent les pratiques démocratiques du peuple et des citoyens.

Chapitre 2. Internet, dispositif et enjeux politiques de médiatisation

Alors que nous venons d'aborder le concept d'espace public étendu à la sphère numérique, et, étant donné qu'Internet est notre terrain d'études, nous proposons à présent d'analyser ce dispositif technique comme enjeu démocratique. Alors qu'il représente un média accessible qui rebat les cartes des modèles médiatiques traditionnels, il semble offrir un nouvel espace de visibilité pour celles et ceux qui souhaitent faire entendre leur voix, exprimer des opinions et engagements politiques, auprès d'une audience connectée. L'utopie de l'Internet-démocratie, si fortement ancrée dans l'imaginaire social n'est pas nouvelle : dès son origine, l'apparition d'une culture numérique et d'un Web militant a permis d'infuser un discours technophile et

contestataire. Cette mythologisation passe toutefois aussi par la rencontre de publics bien plus pessimistes et méfiants vis-à-vis du développement des outils de l'information et de la communication. Pour eux, ces nouveaux moyens seraient dangereux tant ils bouleverseraient les liens sociaux préexistants. Ces deux approches s'ancrent dans la voie d'un déterminisme technologique qu'il nous faut néanmoins ne pas emprunter : incontestablement, l'outil révolutionne la société, entraîne de nouvelles configurations contestataires et discursives, mais ce n'est pas tant le médium qui modifie seul ces champs, que les pratiques sociales qui influent cet environnement. Autour de la question de la démocratie, s'affrontent ainsi des axiomes en sa faveur et en sa défaveur, qui peuvent être entendus en fonction des usages et des contextes de productions.

Notre démarche réflexive commence ainsi par l'étude de la mise en visibilité des individus/groupes sociaux, de leurs discours et de leurs idées dans un *desideratum* de participation politique, d'expression citoyenne/populaire.

1. Être vu, être entendu

La première étape militante consiste donc à apparaître publiquement auprès d'une audience en ligne. Mais, l'espace numérique étant hétérogène, les formats de visibilité sont eux aussi divers et *faire publicité* nécessite souvent de mettre en place des stratégies adéquates.

1.1. Complexités, variétés et paradoxes du visible

En 2008, D. Cardon tente de réaliser une cartographie des réseaux sociaux, en fonction de la mise en visibilité qu'ils permettent d'attribuer à leurs participants, des stratégies d'extériorisation (la subjectivation) ou de simulation de soi : l'être (caractéristiques personnelles : âge, sexe, statut social, etc.), le faire (réalisations individuelles : projets, œuvres, productions), le réel (vie quotidienne, familiale, professionnelle ou amicale) et la projection (la manière dont il souhaite apparaître aux yeux des autres : « une partie ou une potentialité » de soi), qu'il associe dans une matrice à diverses identités : identité civile, narrative, virtuelle et agissante. Il lie à ces traits cinq formats de visibilité : le premier format est celui du « paravent » où les individus n'apparaissent en ligne qu'à partir de moteurs de recherche et de critères objectifs (outre ces critères et avant ceux-là, ils sont donc cachés). Le deuxième, le « clair-obscur », correspond à un affichage intime et quotidien des internautes, mais réservé à un cercle réduit de proches, ils ont donc le sentiment de contrôler leur exposition, puisqu'elle apparaît

fermée à un groupe restreint (ex. : profil *Facebook*). Le format « phare » correspond à la mise en visibilité auprès d'un très grand nombre de caractéristiques liées à la personnalité des individus : goûts particuliers, passions, loisirs, productions personnelles, *etc.* Des collectifs sont ainsi créés à partir de partages de centres d'intérêt. Le quatrième format appelé « post-it » révèle d'une mise en ligne d'indices contextuels à propos de l'individu auprès d'un cercle réduit : éléments environnementaux de territorialisation (données GPS), et temporels. Enfin, le dernier, la « lanterna magica » est un découplage de l'identité réelle à travers la création d'un avatar virtuel (au sein de jeux : *World Of Warcraft*, *Second Life*, les *Sims* ou d'applications : *Bitmoji*). À partir de cette typologie, D. Cardon envisage quatre types de lectures qui permettent d'envisager Internet de différentes manières. Celle qui nous intéresse particulièrement est relative à l'enjeu de visibilité qui permet d'analyser les plateformes à partir de leur politique de mise en visibilité de leurs usagers (ex. : « se cacher, se voir », « se voir caché », « montrer caché » et « tout montrer, tout voir »). D'un point de vue stratégique, les choix d'utilisation de telle ou telle plateforme numérique s'intègrent ainsi à des orientations dues aux dispositifs techniques en fonction des critères de visibilité qui leur sont proposés. Il faut ainsi nous prémunir contre la propension facile qui consisterait à estimer qu'en ligne accès = visibilité : il n'en est rien.

Face à une telle complexité développée par D. Cardon, la publicité de soi ou d'informations a profondément muté par rapport aux modèles médiatiques traditionnels. Le visible dépend de plusieurs critères qui influent sur les phénomènes de hiérarchisation : les algorithmes des moteurs de recherche/réseaux sociaux et autres contraintes techniques, l'évaluation collective des internautes (le partage), le contenu proposé à la publication, la situation de départ de l'internaute (s'il bénéficie *a posteriori* d'une audience peu ou assez importante). Alors que dans un espace public traditionnel les informations relatives aux personnes étaient privées par défaut (Badouard, 2017), et subissaient une sélection journalistique, un nouveau paradigme est apparu avec l'arrivée de l'Internet où la majorité du contenu publié est, cette fois-ci, de fait, public (même si la masse considérable de données empêche véritablement un accès global) (*ibid.*) Les moteurs de recherche sont devenus les nouveaux agrégateurs de mise en visibilité à la place des journalistes (Cardon, 2010), ce suppose qu'une publicisation ne va pas de pair avec la rencontre auprès d'une forte audience.

« Internet a [...] ouvert un espace de visibilité à des publications qui n'ont pas été soumises à une vérification préalable : des propos, des conversations, produits par des internautes, peuvent être accessibles donc « visibles » sans pour autant se voir reconnaître un caractère public ». (Cardon, *ibid.*)

La sélection proposée par le moteur de recherche *Google* induit ainsi sur ce qui va être vu puisque, à partir d'une requête, on estime que 100% des internautes cliqueront sur les trois premiers liens proposés pour accéder à une URL, chiffre qui descend drastiquement à seulement 20% en ce qui concerne le dixième, présent sur la dernière page²⁷¹ (Badouard, 2017). Ces pratiques intéressent particulièrement les organisations qui déploient en ligne toute une stratégie permettant d'augmenter leur référencement afin d'accroître leur notoriété. Le terme marketing de SEM (*Search Engine Marketing*) est relatif aux diverses activités menées par une organisation pour augmenter sa visibilité, et qui peut passer par le SEA (*Search Engine Advertising*), soit, par l'achat publicitaire d'espaces numériques (annonces vidéo, bannières, etc.), le SMO (*Social Media Optimization*) qui concernera la présence optimisée sur les médias sociaux, et le SEO (*Search Engine Optimization*) qui sera lui relatif au travail effectué sur le référencement naturel des sites à travers les moteurs de recherche. *Google* à travers son *PageRank* (algorithme de référencement), va avantager la notoriété des sites à travers le taux de clics ou la citation par liens hypertextes des sites entre eux, qui constitue une « récompense » de l'ordre de la méritocratie (Badouard, 2010). Un travail particulier sur les mots-clés d'un site est aussi mené, puisque *Google* scanne aussi le contenu qui sera proposé en fonction des termes recherchés. La théorie de la longue traîne est ainsi pensée pour optimiser la hiérarchie d'un site en fonction d'une série de mots associés entre eux²⁷². Notons que *Google* met par exemple en place tout un arsenal de contrôle qui permet de contrôler les entraves au référencement naturel comme l'abus de balises H1, la surprésence de mots-clés, ou le fait de cacher des données en arrière-plan ou avec une couleur non décelable sur fond particulier, les rendant invisibles à la navigation (mots-clés ou liens). Se déploient ainsi plusieurs stratégies artificielles, comme l'achat de clics automatisés, de *likes* ou d'abonnés à travers la création de faux comptes/profils d'utilisateurs sous-rémunérés (majoritairement issus de pays défavorisés) pour aimer ou suivre du contenu ou un personnage. Nous verrons que cette technique a été soupçonnée dans le cadre de notre corpus. De manière plus tangible, nous savons par exemple que D. Trump aurait eu recours à l'achat de centaines de milliers d'abonnés durant la campagne présidentielle. Or, le

²⁷¹ Chiffres présentés par Romain Badouard, 2017, d'après une étude menée par L. Granka, M. Feusner et L. Lorigo, *Eyetracking in Online Search*.

²⁷² Notons aussi que *Google* trie le contenu proposé en fonction de l'ordre hiérarchique des mots-clés saisis, et qu'une même requête auprès de deux adresses IP différente pourra influencer en fonction des habitudes de navigation (lire beaucoup d'articles scientifiques entraînera *Google* à augmenter leur hiérarchisation), ou de données personnelles (par exemple de la localisation géographique : lorsque nous recherchons « restaurant », ce sont des sélections de restaurants toulousains qui nous sont proposés : il s'agit d'applications du Web sémantique). Par exemple, il est logique que l'association des mots « tice + presse + discours politique + iramuteq » permet d'accéder à l'article de 2014 des JADT de L. Loubère, alors que « tice + presse » ne renvoie pas en première page à son article, et que la requête « discours politique + presse + iramuteq » le hiérarchise en quatrième position.

site *Vocativ* a pointé du doigt la provenance de ces comptes issus essentiellement de Malaisie, du Mexique ou des Philippines (Badouard, 2017). L'arrivée des *bots*, sortes de robots automatisés sont réglés pour produire du contenu récurrent. Une étude de l'institut indépendant *Pew Research Center* révélait, début 2018, que 66% du contenu produit sur Twitter ne proviendrait pas directement de la main de l'homme, mais de robots programmés pour saturer les médias de contenus particuliers, ce qui pose là encore la question de la hiérarchie de l'information puisque *Twitter* fonctionne à travers une liste de tendances (*trending topics*) qui rend visibles les sujets les plus discutés du moment (*hashtags*, mots ou expressions, et contenu sponsorisé pour paraître en tête de liste).

« Ces indicateurs d'intérêt sont pourtant factices et n'expriment pas de réel mouvement d'opinion, mais ils illustrent la dynamique d'automatisation de la communication politique à l'œuvre sur les réseaux et la place grandissante que prennent les logiques de visibilité dans le débat public » (Badouard, 2017).

Dans un contexte d'abondance des informations, apparaître dans un média ne suffit plus, ce sont de véritables batailles pour la visibilité qui se déploient à travers des logiques de fortes concurrences numériques. Internet offre ainsi une autre forme de médiatisation. Outre cet aspect, le champ de l'invisibilité/visibilité en ligne a contribué à bouleverser les rapports traditionnels qui existaient entre sphère publique et sphère privée : la nouvelle médiatisation a en effet conduit à rendre visible des éléments qui appartenaient à l'ordre du privé, voire de l'intime, à publiciser des pratiques du quotidien et à inonder ce nouvel espace de pratiques expressivistes configurant le Web comme un nouveau carrefour affectif.

1.2. Le rapport privé/public

Par-delà le prisme de la visibilité numérique, c'est bien les frontières entre les sphères publiques et privées qui sont donc bouleversées. La tendance à la publicisation de données jadis de l'ordre du privé, la mise en avant de contenus intimes par le phénomène bien connu d'extimité (terme utilisé par Jacques Lacan en 1969²⁷³, puis repris par Serge Tisseron en 2011), le caractère « expressiviste » (Allard, 2008) des pratiques de participation en ligne tendent à remodeler sa distinction traditionnelle. Forte de la progression d'un « remodelage des relations interhumaines » (Zask, 2008), la libéralisation et la démocratisation des moyens d'expression posent la question du régime démocratique de participation des citoyens. On le sait, les sphères du privé et du public ne sont pas et n'ont jamais été fixées dans l'histoire. L'attribution d'une

²⁷³ Lors du séminaire XVI *D'un autre à l'Aure*, publié en 2006.

information, d'un attribut public ou privé provient de luttes sociales, du « résultat d'une lente conquête de la personne pour acquérir la reconnaissance de son individualité. » (Bernad, 2016).

« [...] la notion de vie privée suppose la notion d'individu et implique une liberté reconnue à celui-ci à deux titres. Tout d'abord, en tant que citoyen disposant de droits et régie par des lois. Ensuite, en tant que personne privée dotée d'un espace privé distinct, à respecter et protéger. Mais, si l'espace privé est celui d'un groupe social fermé, la difficulté est de s'en libérer pour aller vers les autres dans un espace public commun en laissant derrière soi les règles, comportements et rites religieux de sa communauté » (*ibid.*)

Le principe de respect de la vie privée est ainsi institué au sein du droit législatif : l'article 9 alinéa 1 du Code civil stipule : « chacun a droit au respect de sa vie privée ». La porosité privée vs public entraînée par l'avènement de l'Internet et les nouvelles formes de sociabilité a causé ce qu'Olivier Bernard nomme la favorisation de « l'immixtion croissante dans la sphère intime ». Via de nombreux outils du Web 2.0 : réseaux sociaux (*Facebook, Twitter, Instagram, Snapchat, etc.*), blogs (*Skyblog*), plateformes de partages de contenus (*Youtube, Myspace, Flickr*), et autres forums de discussions et applications de messagerie (*Messenger, WhatsApp, Skype*), de nouvelles pratiques de mise en récit du quotidien sont apparues, alors que le nombre d'utilisateurs des réseaux n'en finit pas de s'accroître dans le monde, touchant de nouveaux territoires et de nouveaux profils sociaux.

L'examen quantitatif de statistiques relatives aux réseaux sociaux prouve le réel engouement sociétal. En 2018, le *Blog du Modérateur* dénombre 3 milliards d'utilisateurs des réseaux sociaux, dont 2,8 milliards sur mobiles. *Facebook* est le premier réseau utilisé avec 2,072 milliards d'utilisateurs actifs par mois, suivi par *Youtube* (1,5 milliard) et *Instagram* (800 millions). Les contenus sont aussi de plus en plus importants : sur *Instagram*, 95 millions de photos et de vidéos sont publiés par jour, 4100 statuts sont publiés chaque seconde sur *Facebook*, et 500 millions de *tweets* sont envoyés par jour. Les Français passent en moyenne 1h22 par jour sur les réseaux sociaux. Ces pratiques ont amené certains chercheurs à parler de « société des écrans » (Mongin, 2004), « [les écrans] ne sont plus une porte ouverte vers un monde de documents froids et lointains, mais une fenêtre vivante sur notre quotidien ».

En effet, il est donc bien important de noter qu'un espace public n'est pas nécessairement perçu comme tel par les internautes qui l'investissent, il s'agit du paradoxe selon lequel le contexte d'écriture peut entraîner un sentiment de « bulle privée », l'impression d'entretenir des « conversations privées en public » (Waskul et Douglass, 1996). Le problème qui se pose dans un milieu interactif au sein duquel des individus se rencontrent est celui d'une divergence et d'une transgression des « normes informationnelles » (les normes de « pertinence » –

« *appropriateness* » – et de « distribution » d'informations personnelles) (Nissenbaum, 2004). C'est ce que Helen Nissenbaum nomme le respect de « l'intégrité contextuelle » (« *contextual integrity* ») :

« Contextual integrity is maintained when both types of norms are upheld, and it is violated when either of the norms is violated. [...] in any given situation, a complaint that privacy has been violated is sound in the event that one or the other types of the informational norms has been transgressed » (p.120).

Une exposition de soi au sein d'un contexte non voulu correspond alors à une violation de la vie privée. Le rapport à la visibilité équivaut à une norme sociale régissant le bon déroulement des interactions situées.

Au surplus, les manières de se présenter en ligne contribuent à altérer les formes des expositions individuelles : que l'on utilise sa propre identité ou un pseudonyme influera sur le rapport des internautes à son espace public, privé ou semi-public et à ses interactions.

1.3. Identité numérique et anonymat/pseudonymat

La question de l'identité posée sur le Web est intéressante à plusieurs égards, puisque, afin d'intégrer un processus d'interaction, les internautes doivent nécessairement passer par création d'un profil personnel qui fera office d'identité virtuelle, dématérialisée, plus ou moins proche du monde réel. De plus, les internautes se retrouvent souvent confrontés à la création de plusieurs profils sur Internet, en fonction des réseaux sur lesquels ils évoluent, mais aussi des audiences vers lesquelles ils ciblent leurs contenus, qu'elles leur soient connues ou inconnues. Il n'est donc pas rare qu'un individu numérique à travers son e-réputation se révèle pluri-identitaire. Fanny George (2008, 2009 et 2010) a proposé une typologie des identités numériques, définie comme « une sculpture agissante de soi dans le monde virtuel ») et qui passe par la mise en visibilité d'une existence virtuelle qu'elle compare en reprenant les termes d'E. Goffman à « une barbe à papa » numérique, « une substance poisseuse à laquelle se collent sans cesse de nouveaux détails bibliographiques » (Georges, 2009.) Ces détails convergent autour du profil, pseudonyme ou avatar en ligne, et constituent une représentation globale du sujet numérique comme les centres d'intérêt, le cercle de proches, l'itinéraire géographique, les voyages effectués, les musiques écoutées, etc. (Georges, 2008.) Ainsi elle décompose l'identité numérique en trois dimensions : l'identité déclarative, l'identité agissante et l'identité calculée.

Dans la réputation numérique, les internautes sont confrontés à des traces déposées sur Internet, qui peuvent provenir du sujet lui-même ou être le résultat d'une publication menée par un tiers, ce qui rend le contrôle et la surveillance des données personnelles complexes. Ici, c'est

uniquement à travers une démarche personnelle de mise en ligne des données que nous nous intéressons à la formation des identités. De ce fait, celle-ci doit être appréhendée, et ce sera le cas durant l'étude de notre corpus, comme stratégie énonciative et de mise en avant de soi au sein des logiques discursives et/ou relationnelles (Cardon, 2009). Aussi, nous proposons une nouvelle typologie fondée à partir des intentions personnelles des internautes.

La première est l'identité civile, il s'agit de la publication de données précises sur sa personne, de sorte à faire une sorte d'état civil : sexe, nationalité, âge (date de naissance), profession, situation familiale, lieu d'habitation, etc. Il s'agit de caractéristiques formelles permettant d'en apprendre plus sur la situation d'une personne au sein de la société et qui fournissent, en premier lieu, de premières indications globales sur un individu. Un profil *Facebook*, *LinkedIn*, ou *Meetic*, demande à renseigner ces données, elles constituent une sorte de carte de visite de ce dernier. Ici, nous supposons que l'internaute remplit ces informations de manière sincère et juste. Notre deuxième identité est l'identité projetée et/ou travestie, où les internautes vont venir se mettre en scène d'une certaine manière, afin de projeter une image de soi particulière (favorable ou défavorable, axée sur tel ou tel critère), dans le but d'apparaître sous un certain angle aux yeux d'un public. Cela part donc du postulat que l'identité est indissociable de l'altérité (Gossiaux, 1997). Pour ce faire, des stratégies de mise en avant de certains traits s'allient à des stratégies de dissimulation d'autres. Cela peut aller de la retouche d'une photographie, au grossissement de certains traits (ex. : mise en avant d'une passion de manière exagérée), en passant par la mise en scène d'un discours/récit de vie à travers un ton particulier. Il y a donc toujours un lien, qui peut paraître déformé, avec la personnalité ou la vie de l'internaute. En effet, une visibilité *falsifiée* participe à une stratégie soit d'anonymisation du locuteur, soit de tromperie du récepteur. En effet, le dispositif numérique offre souvent à ses usagers la possibilité de « non-transmission de l'identité physique » ainsi que de son « identité morale » (Héroult et Molinier, 2009). Ces procédés de dissimulation ou de falsification de soi entraînent une complexification dans l'analyse des relations sociales. La création de pseudonyme(s) ou d'identité(s) fictive(s) (voire, l'usurpation d'identité) est observée dans le milieu des *trolls* comme effet de désinhibition, à travers celui-ci ils n'hésitent pas à tenir des propos polémiques sous couvert d'humour, volontairement outrageant : homophobie, racisme, sexisme, *etc.*, et qui ont pour but de créer du conflit et d'engager des réactions violentes et spontanées qui ne sauraient émerger au sein de conversations physiques. Lorsque nous parlons d'anonymat sur Internet, il faut rester prudent, puisque si l'on utilise le numérique de manière courante, l'anonymisation n'est jamais garantie puisque toutes actions menées en ligne

renvoient à une adresse IP permettant de remonter vers l'utilisateur. L'anonymat requiert une non-traçabilité, qui peut passer par l'utilisation d'un VPN l'utilisation d'un proxy, le recours à des logiciels de cryptographie de style PGP (*Pretty Good Privacy*), ou à des réseaux superposés non centralisés, de type TOR. Nous parlons donc ici d'anonymat, mais c'est surtout de « pseudonymat » dont il est question. En début d'année 2019, est par exemple sortie au grand jour l'affaire de la *Ligue du LOL* où le grand public a pu découvrir dans les médias qu'entre 2009 et 2013, une trentaine de jeunes journalistes qui occupent des postes importants dans les médias, réunis sur le groupe *Facebook* privé de ce nom, ont pratiqué des campagnes de harcèlement en bandes. Insultes, dénigrements, canulars, intimidations, menaces, usurpations d'identités, ces professionnels du « *trolling* », sont accusés entre autres de propos outranciers sexistes, antiféministes ou homophobes. Depuis la révélation des actions menées par le groupe, sous couverts parfois d'anonymat par plusieurs faux comptes *Twitter* (par exemple @*FoutLaMerde* ou @*PascalMéric*), certains membres ont opéré une « purge » de leurs profils : suppression de tweets et/ou fermeture de compte. De nombreux groupes médiatiques ont pris des mesures « à titre conservatoire » à l'encontre de leurs salariés accusés, avec une cascade de mises à pied en chaîne : Vincent Gad, le créateur du groupe *Facebook* et journaliste-pigiste pour *Libération* et *Brain Magazine* ; Alexandre Hervaud, chef de service web de *Libération* ; David Doucet, rédacteur en chef des *Inrockuptibles* ; Renaud Loubert-Aledo, publicitaire chez *Publicis*, Guillaume Ledit, journaliste de chez *Usbek & Rita* ; Guilhem Malissen, podcaster à *Nouvelles Écoutes*, etc. L'anonymat a pour répercussion possible de bouleverser le rapport d'un interactant dans son implication conversationnelle, dans l'intensité de cette dernière, mais aussi dans le choix des sujets abordés (Héroult et Molinier, 2009). La célèbre expression « *on the Internet, nobody knows you're a dog*²⁷⁴ » résume bien cela. Par exemple, M. Le Pen qui utilisait *Twitter* sous le faux compte d'« Anne Lalanne » (@*einimar68*) pour attaquer frontalement hommes politiques et médias, contribue à la déresponsabiliser de son statut de femme politique, puisque le non-anonymat implique une responsabilité et une diminution de la liberté d'expression liée à des enjeux d'images (Revillard, 2000). Dans le cas du faux compte de M. Le Pen, ils contribuent à infuser des idées politiques en proposant une rhétorique non-politicienne. L'anonymat peut ainsi être perçu comme une possibilité de médiatisation numérique. Elle joue un rôle particulièrement important dans le rapport qu'entretiennent les internautes à la production de leurs contenus : l'anonymat ôte toute pression sociale et permet, dans certains cas de « favoriser la désinhibition à propos de sujets que les individus

²⁷⁴ Issu à l'origine d'un dessin de Peter Steiner paru en 1993 dans le *New Yorker*.

n'aborderaient pas s'ils devaient donner leur identité. » (Héroult et Molinier, op. cit.) Ce même constat est fait par Jacques Lajoie (2001) qui explique que compte tenu :

« [qu']une personne est le plus souvent seule devant son écran, elle se croit à l'abri des regards indiscrets. Ce contexte d'anonymat peut avoir un effet désinhibiteur sur la nature des requêtes et révèle ainsi des aspects de la nature humaine auxquels même le psychothérapeute a difficilement accès. La popularité des sites pornographiques est une manifestation de cette désinhibition » (*ibid.*)

Toutefois, il ne faut pas voir derrière l'anonymisation en ligne, seulement des mauvais travers. À la suite de l'affaire de la ligue du LOL que nous avons abordé plus tôt, le Président E. Macron s'est dit favorable à une interdiction de l'anonymat en ligne, comme si celle-ci était la cause de tous les maux. Plusieurs ministres et députés ont soutenu cette proposition. Or, l'obligation de l'anonymat sur Internet pose problème à plusieurs égards, puisqu'il permet à certains usagers, lanceurs d'alertes, militants, professionnels, obligés (par exemple) à un devoir de réserve, de rendre public un problème ou des revendications.

L'anonymat contribuerait ainsi à garantir une forme de liberté d'expression. De plus, si la non-anonymisation de tous apparaît complexe d'un point de vue technique, certains estiment qu'elle pourrait entraîner des dérives et mener à des profilages d'individus. Certaines pratiques en ligne ne sont d'ailleurs permises que parce qu'elles se font sous couvert d'une dissimulation des identités. Il n'est pas rare de trouver dans des forums qui portent sur des partages d'expériences compliquées, des internautes qui s'expriment à cœur ouvert et font le témoignage de vécues de vie, sous couvert d'anonymats, qu'ils disent ne jamais avoir évoqués auprès de leurs proches. Ces pratiques sont perçues comme positives pour celles et ceux qui en font l'expérience, l'anonymat favorise la catharsis, les effets *déshinibants* ; ils permettent aux usagers de traiter des « sujets que les individus n'aborderaient pas s'ils devaient donner leur identité » (Héroult et Molinier, 2009). C'est le cas par exemple de sites qui proposent de libérer la parole de victimes de viols à travers des lettres à leur agresseur. La pratique anonyme des diaristes dont la participation est volontaire entre aussi dans ce mode-là, de distanciation vis-à-vis de leur vie quotidienne réelle et de création d'une communauté mue par le mystère ou le secret des interactants qui ne se connaissent pas et ne se rencontreront *a priori* jamais :

« Dans ces perspectives, il est permis aux diaristes de diffuser un journal intime tout en dissimulant leur identité : par l'emploi de pseudonymes, l'utilisation de codages, ou l'absence de photographies, il leur est possible d'exposer leur vie intime tout en restant discret, et sans que cela n'ait d'impact sur leur vie sociale, puisqu'ils seront *a priori* lus par des inconnus qui ne prendront jamais part à leur vie « réelle » » (Aupeix, 2013, p. 232.)

Romain Badouard (*op. cit.*) explique que l'on sait pertinemment à travers des études réalisées en psychologie sociale, que dans la vie quotidienne, les effets de groupes enclenchent des inégalités dans les prises de paroles, « marquées par un certain nombre de marqueurs sociaux » :

« On sait que lors de réunions publiques par exemple, les femmes se manifestent moins que les hommes et qu'elles ont tendance à se faire plus facilement interrompre [*« manterrupting »*]. Un jeune interviendra moins qu'une personne plus âgée. Un individu non diplômé n'ose pas couper la parole à son interlocuteur si celui-ci semble avoir un bagage culturel supérieur au sien » (Badouard, 2017, p. 57).

Dans le cas d'hacktivistes comme les célèbres *Anonymous*, et des révolutionnaires de l'EZLN, l'identité falsifiée ou dissimulée prend les traits d'une véritable stratégie de résistance (Scott, 2009 ; Lecomte, 2013) et d'un combat pour une « liberté d'expression irrévérencieuse » (Kaufmann, Rios Luque, Glassey, 2016), mais permet aussi d'asseoir, paradoxalement, l'identité unifiée d'un groupe sans nom, au visage-masque. Il n'y a donc pas d'émergence d'une personnalité par rapport à une autre, ce qui contribue à structurer l'organisation du collectif de manière horizontale.

Enfin, nous aimerions aussi parler des stratégies d'esthétisation qui participent à la création d'imaginaires identitaires. Elles permettent d'aborder l'identité non plus en des termes discursifs, mais par le biais de contenus visuels : il s'agit de l'identité visuelle/graphique. Le réseau Instagram correspond sûrement le mieux à notre propos puisque, à travers une série d'images et de vidéos, certains individus cherchent à créer une esthétique particulière qui leur corresponde. Cela passe par l'amélioration de leur *feed* qui consiste à produire une cohérence, une harmonie, entre les différents visuels. Pour ce faire, plusieurs techniques sont observables : le recours à des filtres, la prégnance d'une couleur dominante, l'enchevêtrement des ou encore la mise en place d'un encadré homogénéisant le tout. L'on peut ainsi se trouver face à des *feeds* aux styles urbains de *street culture*, d'autres graphiques et architecturaux aux lignes épurées, d'autres aux allures mystiques, poétiques. Les *feeds* ont ainsi pour but, en plus d'attirer plus de *followers* (car de belles pages, bien travaillées, plaisent plus), d'apporter des informations sur l'identité de sa ou de son propriétaire. Lorsqu'un instagrameur recherche une identité digitale, travailler son *feed* est une étape indispensable dans sa construction. Une *timeline* organisée offre un rendu « professionnel » à un compte, elle permet par exemple d'identifier des utilisateurs créatifs et artistiques, des professionnels de la communication, de mettre en avant des passions, *etc.* Enfin, l'identité visuelle peut, à l'instar de l'identité d'une marque, véhiculer des valeurs : dynamisme, proximité, intemporalité, *etc.*

Il est important avant de conclure d'ajouter à cela, que des phénomènes d'hybridation des trois identités peuvent coexister, déjà, parce qu'un individu a la possibilité d'apparaître en ligne à travers plusieurs identités reliées à plusieurs réseaux (professionnel, amical, *gamers*, *etc.*) Sur ce point, il n'est d'ailleurs pas étonnant qu'un même individu, au sein d'un même réseau social,

dispose d'un compte officiel et officieux, mais aussi parce que dans une pratique du quotidien, il peut faire le choix de mélanger différents rôles sociaux. Dans cette veine, le président D. Trump utilise par exemple deux comptes *Twitter*, le compte officiel de la Maison Blanche dans lequel le statut du Président des États-Unis s'exprime. En parallèle, c'est en son nom que D. Trump utilise également un compte personnel non officiel, dans lequel ses *tweets* s'avèrent être bien plus polémiques (statut/Président de la République *versus* personne/D. Trump).

Face aux différents visages de l'espace visible numérique, il faut enfin appréhender l'outil numérique dans sa globalité. Afin d'aborder la complexité des pratiques militantes en ligne, nous ambitionnons d'approcher les enjeux relatifs à l'Internet en tant que dispositif sociotechnique et objet de médiatisation des groupes/idées politiques. Ainsi, nous pourrions plus tard explorer comment l'outil altère les manières de s'exprimer, les engagements politiques et les discours militants.

2. Internet, dispositif intermédiaire et enjeux politiques de médiatisation

Internet n'est pas seulement un objet technique, il est le résultat d'une expérimentation sociale, ainsi qu'un dispositif d'appropriation des technologies et de leurs mises en pratique collectives et individuelles ce qui en fait un objet socialement pensé. R. Williams (1981) a théorisé ces phénomènes d'appropriation, en observant par exemple comment la culture dominante récupérait les cultures émergentes (et s'emparait de sa technologie, de ses usages), pour la rendre *mainstream*. Il voit déjà dans les années 80 et avant l'arrivée de l'ère Internet, la manière dont les nouvelles technologies sont utilisées comme outil de domination. C'est dans cette dimension d'intermédialité entre groupes sociaux, cultures, institutions, *etc.*, que nous étudierons le dispositif Internet comme enjeux de pouvoir médiatique en société (Loveluck, 2015).

2.1. Internet comme dispositif sociotechnique

Commençant par définir Internet comme un dispositif complexe et composite, appréhender ce dernier à travers les sciences de l'information et de la communication nous permettra d'approcher les enjeux des médiations sociotechniques qui s'y déploient : comment ces dernières se révèlent-elles matériellement, comment sont-elles instrumentalisées, quels rapports de force s'y jouent et quelles productions de sens symboliques en émanent ? Ce sera, dans notre

cas, à travers une analyse des écrits d'écran (Souchier, 1996 ; Jeanneret & Souchier, 2005) que nous approcherons plus tard le concept de dispositif.

2.2. Les dispositifs foucauldien et deleuzien

Fortement activé au sein des chercheurs issus de la *French Theory*, arrêtons-nous un instant sur le concept de dispositif sociotechnique tel qu'il est utilisé par les sciences humaines. Sans intention d'en proposer une définition exhaustive tant sa complexité hétérogène rendrait le projet malaisé (Davallon, 2004 ; Beuscart et Peerbaye, 2006), nous proposons de nous arrêter sur quelques travaux majeurs qui tentent de fixer ses pourtours et de lever quelques-unes de ses ambiguïtés.

Initialement utilisé dans les vocabulaires militaire, juridique et technique (Monnoyer-Smith, 2013), le terme de *dispositif* est en premier lieu défini dans une posture critique, par M. Foucault dans son ouvrage *Dits et écrits* (1977)²⁷⁵. Il le conceptualise en tant que moyen pour appréhender le monde social, comme un

« ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit, ainsi que l'ensemble des relations que l'on peut établir entre ces éléments » (Foucault, 1977, p. 62)

(...en soit, de l'humain en interaction avec du non-humain.) Le dispositif ainsi fixé caractérise l'imbrication d'éléments pluridimensionnels qu'il est nécessaire de penser dans son ensemble sociohistorique (des époques) pour faire ressortir une globalité structurante dans laquelle se meuvent les « acteurs-réseau ». De ce fait, il dépasse, par l'analyse des dispositifs, son concept d'*épistémè* qui caractérise un « *a priori* historique », soit, un ensemble de connaissances cohérentes entre elles et propres à la pensée d'un temps donné (« technologie du savoir »)²⁷⁶. Par-delà cette hétérogénéité, il convient alors d'analyser ce qui lie ces différents éléments (Sire, 2013). L'*épistémè*, comme manière d'accéder à la réalité (ou du moins à sa représentation), est substituée aux logiques intentionnelles du pouvoir.

²⁷⁵ M. Foucault s'inspire dans sa théorisation du dispositif du concept de « positivité » historique (religion et droit naturel ou positif) développé par G. W. F. Hegel (1822-1830) et discuté par J. Hyppolite dans son essai *Introduction à la philosophie de l'histoire de Hegel* (1948). Dans sa dialectique de la liberté, G. W. F. Hegel oppose la nature et la positivité, c'est-à-dire la raison et l'histoire. L'histoire opère un déterminisme sur les individus, sous le poids extrinsèque de la tradition, des normes et des règles, des rites et des croyances collectives (Agamben, 2006).

²⁷⁶ Dans *Dits et Écrits* se trouve une définition de l'*épistémè* : « tous ces phénomènes de rapport entre les sciences ou entre les différents discours dans les divers secteurs scientifiques qui constituent ce que j'appelle *épistémè* d'une époque » (entretien « sur la justice populaire, débat avec les maos » (1972).

« J'ai dit que le dispositif était de nature essentiellement stratégique, ce qui suppose qu'il s'agit là d'une certaine manipulation de rapports de force, d'une intervention rationnelle et concertée dans ces rapports de force, soit pour les développer dans telle direction, soit pour les bloquer, ou pour les stabiliser, les utiliser. Le dispositif, donc, est toujours inscrit dans un jeu de pouvoir, mais toujours lié aussi à une ou à des bornes de savoir qui en naissent, mais, tout autant, le conditionnent. C'est ça le dispositif : des stratégies de rapports de force supportant des types de savoir, et supportés par eux. Dans *Les Mots et les Choses*, en voulant faire une histoire de l'épistémè, je restais dans une impasse. Maintenant, ce que je voudrais faire c'est essayer de montrer que ce que j'appelle dispositif est un cas beaucoup plus général de l'épistémè. Ou plutôt que l'épistémè, c'est un dispositif spécifiquement discursif, à la différence du dispositif qui est, lui, discursif et non discursif, ses éléments étant beaucoup plus hétérogènes ». (Foucault, 1977, *Dits et Écrits*, volume III, p 299-300).

À cette articulation d'éléments hétérogènes, M. Foucault ajoute donc deux autres caractères capitaux à la notion de dispositif. Une première entrée qui est reliée au pouvoir stratégique (la fonction « stratégique dominante ») : c'est l'imbrication (le réseau) de divers exercices du pouvoir qui se manifeste au sein d'éléments (qu'ils soient linguistiques ou non) : discursifs (énonciatifs), sémiologiques, symboliques, cognitifs (raison pratique et rationalités²⁷⁷) et sociotechniques. Outre cette visée, l'approche foucauldienne ne réduit pas les dispositifs à ce seul aspect : la seconde entrée est associée à leur capacité de réaction à l'urgence, de réajustement/reconfigurations des intentions initiales (Beuscart et Peerbaye, 2006). Il s'agit du :

« résultat d'un double processus : processus de surdétermination fonctionnelle, d'une part, puisque chaque effet positif et négatif, voulu ou non voulu, vient entrer en résonance, ou en contradiction, avec les autres, et appelle ça et là. Processus de perpétuel remplissement stratégique, d'autre part ». (Foucault, 1977²⁷⁸).

Il parle à la fois de « jeu » (dans une acception performative) des « changements de position, des modifications de fonctions qui peuvent eux aussi, être très différents », mais aussi de « formation » qui « à un moment historique donné, [a] pour fonction majeure de répondre à une urgence » (*ibid.*) Le dispositif répond donc à des desseins opératoires, avec pour objectif l'atteinte d'un résultat pré-pensé. Pour M. Foucault, tout dispositif est par ailleurs à la fois dynamique²⁷⁹ (il rentre en contact avec des éléments contextuels : interaction et lutte pour sa reconfiguration permanente), mais aussi *capacitaire*. En effet, s'ils influent sur les individualités, ces derniers n'en demeurent pas moins passifs : dans la pensée foucauldienne, les sujets détiennent une « capacité de résistance » : en mettant en place des systèmes de détournement, de contestation et d'inventions de nouvelles pratiques²⁸⁰.

²⁷⁷ Voir Lafleur, 2015.

²⁷⁸ Cité dans Monnoyer-Smith, 2013.

²⁷⁹ Il parle de « surdétermination fonctionnelle ».

²⁸⁰ Cette opposition pourrait être mise en parallèle avec les notions d'usage et de pratique. L'usage est pensé comme ce qui est prôné par le dispositif (les usages en amont proscrits : les fonctionnalités techniques proposées par un objet), les pratiques comme les activités sociales de ces objets, réellement exercées par les hommes. De ce fait, les pratiques se révèlent parfois être des détournement d'usages, ou des réactualisations de leurs fonctions initiales, ce qui est non sans rappeler les théories des braconnages d'usage de M. De Certeau (1980), que nous avons déjà abordées. Par ailleurs, Y. Jeanneret avait proposé une distinction des usages et des pratiques des dispositifs d'écritures médiées :

G. Deleuze (2003) s'est emparé du concept foucauldien en le complétant : il ajoute au dispositif qu'il s'agit de « machine à faire voir et à faire parler ». Ces derniers produisent des énoncés qui viennent agir en tant que régime de véridiction (Sire, 2013). À travers sa conception du « diagramme », G. Deleuze propose d'observer les processus de mutations des dispositifs, chose que M. Foucault avait alors mise de côté. En reprenant l'idée des « lignes de subjectivations » de M. Foucault (1996), comme moyens de constructions identitaires des sujets par les dispositifs (capacités de créations et de résistance dans des rapports de forces stratégiques), G. Deleuze voit la possibilité d'appréhender et d'expliquer ce qui va venir échapper au pouvoir, ou pour le dire autrement, ce qui *fuit* des dispositifs. Pour G. Deleuze, dans le monde social, le désir primant sur le pouvoir (Monnoyer-Smith, 2013), « les agencements et les dispositifs de pouvoir ne peuvent avoir pour effet que de réprimer le désir et non de le supprimer comme donnée naturelle » (*ibid.*) Ils contribuent à réorganiser le social, à l'astreindre à certaines lois, et finissent par s'en dérober et à le « déterritorialiser ». L. Monnoyer-Smith explique dès lors que « c'est bien parce qu'ils proposent une canalisation et une répression du désir que les dispositifs sont, par essence, voués sinon à l'échec du moins à la mutation » (*ibid.*, p. 21). Elle ajoute par ailleurs que :

« Cette mutation ne vient pas de nulle part dans une organisation stratéguisée qui semble tout faire pour coder et territorialiser le social, elle vient du dedans, comme condition même de cette organisation. Bref, on a beau faire, hiérarchiser, énoncer, produire des lois et des institutions, des normes et des comportements, le dispositif fuit. » (*ibid.*, p. 21)

Elle finit par aller plus loin, et nous rejoignons ici son point de vue, en affirmant que « ce qui prime, c'est l'aptitude humaine à constituer sa créativité dans sa relation à la technique : les dispositifs fuient donc parce que le désir est inséparable des conditions de leur matérialisation » (*ibid.*, p. 22).

Certains chercheurs se sont opposés aux modèles foucauldien et deleuzien, comme c'est par exemple le cas de Giorgio Agamben (2006), qui voit au sein des sociétés capitalistes avancées une surabondance des dispositifs extérieurs, qui entraîne une privation des individus de leur liberté ainsi qu'un état d'aliénation, de soumission aux

« l'usage est un espace où s'ajustent les programmes d'activité développés par les sujets sociaux (individuels, mais socialisés, ou collectifs), avec les programmes d'activité sémiotisées dans les écrits : programmes inscrits dans les propriétés de l'architecte, programmes véhiculés par les réécritures dont ils se chargent, d'où se forment des traces d'usages (conservés, publicisés, anticipés). Mais si le travail d'écriture peut représenter des pratiques et donc les intégrer aux sphères de l'usage, il est loin de pouvoir saisir la totalité des pratiques. Si bien que tous les usages se comprennent par rapport à d'autres catégories, normes, valeurs ». (Jeanneret & Tardy, 2007, p. 214)

Dans ce sens, il y a des tensions permanentes entre concepteur techniques et usagers qui, ces derniers, se réapproprient les usages prescrits en fonction de leurs besoins et intérêts.

dispositifs²⁸¹. Cet assujettissement supposé des individus est par ailleurs fortement contesté dans le cas notamment des études des pratiques numériques par de nombreux chercheurs (Monnoyer-Smith, 2010, 2013 ; Blondeau et Allard, 2007).

Pensée dans sa conception théorique, la notion de dispositif est aussi mobilisée dans des champs de recherches pluridisciplinaires en tant qu'objets d'analyse des pratiques et des interactions complexes et hétérogènes qui s'y jouent.

2.3. Appréhender les dispositifs sociotechniques en SIC

À travers les SIC, alors que le numéro 25 de la revue *Hermès* de 1999 a entièrement été consacré aux dispositifs, ses chercheurs y voient trop souvent un moyen pour appréhender les situations de médiation (Mabi & Théviot, 2014 : Mabi, 2014).

« Il [le dispositif] permet aux études qui le mobilisent de retracer ses effets et la réalité sociale qu'il éclaire, en termes d'expériences vécues par les sujets, de production de sens (en éclairant éventuellement les décalages avec les attendus), d'espace d'interaction homme-machine ; mais sans interroger en amont la constitution de l'agencement sociotechnique qui autorise sa mise en place » (*ibid.*, p. 115).

Le terme de *dispositif* est, depuis les années 1990, accolé du qualificatif *sociotechnique* par beaucoup de chercheurs en sciences sociales, pour désigner l'imbrication, voire l'*association* (Latour, 2006) d'outils techniques à des phénomènes sociaux (Luc Boltanski et Laurent Thévenot, 1991, parlent par exemple « d'assemblages composites »). Trois usages majeurs sont relevés par Philippe Zittoun (2013) : la qualification d'une forme d'action publique, l'exposition d'une modalité d'enquête et la mise en avant d'un phénomène particulier. Dès lors, il convient de s'employer à analyser ces derniers, tout au long de leur médiation et des phénomènes de co-constructions qui s'y déploient : de leur matérialité technique, des effets qu'ils produisent et du sens qui s'en dégage (*ibid.*) Cela suppose de les appréhender à travers plusieurs dimensions structurantes définies par Philippe Ortel (2008) : technique (la formation d'espaces d'expressions particuliers), pragmatique (les échanges entre interactants) et symbolique (les valeurs axiologiques qui y transparaissent). Laurence Monnoyer-Smith (*op. cit.*) propose quant à elle quatre points de vue heuristiques qui permettent d'approcher le dispositif de manière co-constitutive, c'est-à-dire sans relation de causalité. La première

²⁸¹ Plus précisément, G. Agamdem écrit :

« [...] j'appellerai dispositif tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants. [...] Il ne serait sans doute pas erroné de définir la phase extrême du développement du capitalisme dans laquelle nous vivons comme une gigantesque accumulation et prolifération de dispositifs. Certes, il y a des dispositifs depuis que l'*homo sapiens* est apparu, mais il semble qu'aujourd'hui il n'y ait plus un seul instant de la vie des individus qui ne soit modelé, contaminé, ou contrôlé par un dispositif. »

dimension qui nous intéresse par-dessus tout est celle des lignes de la visibilité. L. Monnoyer-Smith explique que, les dispositifs créent et interdisent à la fois des opportunités, des événements et des faits sociaux, participants à faire voir ou à ne pas faire voir, à valoriser ou à galvauder certains phénomènes. Ces régimes de visibilités peuvent être pensés comme des formes de légitimation : l'accession au dispositif ou sa non-adhésion demeure alors un enjeu politique d'approbation ou de rejet de ce dernier. La deuxième dimension concerne les énoncés qui naissent et se révèlent au sein des dispositifs et sont tributaires de leur contexte structurel (contraintes matérielles des objets techniques). *A priori* non visibles, les énoncés forment un environnement que le chercheur pourra appréhender en prenant en considération l'architexte²⁸² des discours produits (*ibid.*) Le troisième régime relève des relations de pouvoir des acteurs au sein des dispositifs, dont l'enjeu est de mettre au jour une sorte de cartographie des rapports de force dans l'interaction. Enfin, le dernier cas concerne les lignes de fuite que nous avons déjà abordées, il peut se résumer par « l'aptitude du social à ne pas se laisser envahir par les logiques dispositionnelles » (Monnoyer-Smith, 2013, p. 27). Dans une démarche heuristique, « les objets visibles, les énoncés formulables, les forces en exercice, les sujets en position sont comme des vecteurs ou des tenseurs » (Deleuze, 2003), ils visent à remodeler les pourtours et caractéristiques de l'espace social : les objets techniques, les discours et les pratiques sociales contribuent à rendre audible et/ou visible des paroles, individus, groupes sociaux. À travers une pensée critique, nous avançons que le recours au concept de dispositif ne doit donc ne pas se faire en approchant ce dernier seulement dans sa dimension technique, mais par-delà une attention portée à 1/sa genèse théorique, 2/son hétérogénéité (sociale, technique et symbolique), 3/ses rapports de force (à travers les interactions et médiations) et 4/ses dynamiques évolutives.

Avant d'approcher les discours qui contribuent et ont contribué à la mythologisation du dispositif sociotechnique, il convient de faire un point sur les théories relatives au numérique dans lesquelles cette étude s'inscrit.

3. Approcher Internet : quelques cadrages théoriques

Notre étude de l'Internet s'agrège autour de concepts-clés dans lesquels nous avons choisi d'ancrer notre regard. Nous accordons un premier intérêt sur les notions de médiactivistes et de médiascapes, qui permettent de placer le dispositif au sein d'une dynamique de représentation

²⁸² L'ensemble des modes dont un texte relève (modes d'énonciation, types de discours, genres littéraires, *etc.*) (Genette, 1979).

médiatique des pratiques sociales, incluant des effets de formation des groupes contestataires. Ainsi, lorsque nous observerons la formation de groupes en ligne, nous utiliserons ensuite le concept de « communautés imaginées » qui permet de qualifier les collectifs du média Internet à partir de leurs constructions et des rapports d'appartenance à des imaginaires communs. Enfin, nous verrons en quoi la technique peut contribuer à l'idée de convergence d'une culture (voire de luttes politiques : une convergence des luttes).

3.1. Médiactivisme et mediascape

En 2010²⁸³, les chercheurs F. Granjon et D. Cardon publient un ouvrage nommé *Médiactivistes* à l'intérieur duquel ils entendent poser, à travers des bases théoriques, des questionnements sur la production et le partage de l'information entre médias dominants (hégémoniques et légitimes), et médias alternatifs (contre-hégémoniques)²⁸⁴. Partant du postulat que « la production de l'information est un enjeu de lutte » (lutte qui s'étend sur un triple niveau : production, contrôle et diffusion), *médiactivistes* sont au cœur de ces conflits sociaux. La définition qu'ils proposent du *médiactivisme* est la suivante : il s'agit d'une « mobilisation sociale progressiste qui oriente l'action collective vers la critique des médias dominants et/ou la mise en œuvre de dispositifs alternatifs de production d'information » (p.8) (circuits d'informations parallèles critiques). Afin de les approcher ils mettent au jour deux tensions internes : il s'agit de deux critiques des médias, contradictoires et irréconciliables, qui vont donner naissance à des mobilisations informationnelles de natures différentes : la critique contre-hégémonique et la critique expressiviste (ces deux critiques correspondant à deux familles d'activistes). La première critique, d'inspiration marxiste, dénonce « les effets de la monopolisation de la production de l'information par des conglomérats économique-politiques de plus en plus concentrés », c'est-à-dire d'une dénonciation des médias dominants, considérés ici comme des vecteurs du pouvoir politique et économique, opposée à l'impérialisme culturel (ex. : rapport McBride, 1979, présenté lors de la conférence de l'UNESCO, Belgrade et les « Voix multiples, un seul monde », émergence de NOMIC²⁸⁵). La seconde critique dite « expressiviste » fait la réprobation de « la réduction de la couverture des événements par des médias centraux aux seules activités des acteurs dominants ». Il s'agit de la possibilité pour

²⁸³ Réédition et mise à jour en 2013.

²⁸⁴ La théorie des médiactivistes s'inspire et s'inscrit dans la continuité de celle des *cultural studies* (Cf. Hoggart, 1957 et Hall, 2007 et 2012).

²⁸⁵ Nouvel Ordre Mondial pour l'Information et la Communication.

d'autres acteurs de s'exprimer (« de s'émanciper ») en s'affranchissant des contraintes et formats médiatiques traditionnels (= libérer la parole individuelle et non plus changer le système) (Cf. le mouvement et manifeste *pour un troisième cinéma* dans les années 1960 de Fernando Solanas et Jeanne Getinos, les radios libres des années 1980 en France, l'essor des fanzines dans les années 1950 aux États-Unis et leur popularisation permise par les mouvements punks et la culture du *Do It Yourself* dans les années 1970, etc.)

Retraçant l'histoire des médias alternatifs, D. Cardon et F. Granjon analysent les médiactivistes contemporains de l'Internet et proposent plusieurs caractéristiques qui leur sont propres : 1/un développement des mobilisations informationnelles par le bas (ex. : les printemps arabes) ; 2/des revendications et une transparence sur l'information (ex : qu'elle passe par des collectifs comme Anonymous pour les données informatiques, comme les Indignés pour plus de transparence sur les actions politiques ou l'apparition de sites Internet qui préconisent les fuites d'informations pour l'intérêt général comme *Wikileaks* : tous, bien que différents, représentent de nouvelles formes d'actions collectives en faveur de nouvelles formes de transparences informationnelles) ; 3/ « une volonté de faire entrer les enjeux relatifs à la liberté numérique sur la scène politique, notamment à travers la création de partis pirates » (ils illustrent cette idée par la création du PPI²⁸⁶ en 2010, regroupant les PP nationaux, le premier créé étant le suédois *Piratpartiet* né en 2006). Nous proposons de nous inscrire dans la continuité de cette théorie des « médiactivistes » proposée par F. Granjon et D. Cardon, afin, plus tard, de tenter de comprendre comment, citoyens, médias et politiques se servent de ce nouveau « médium » potentiellement politique qu'est l'Internet en démocratie.

Par ailleurs, O. Blondeau (2007) va aller jusqu'à parler de « mediascape », terme qu'il emprunte à l'anthropologue Arjun Appadurai (1990). À partir de ses études sur les flux migratoires, l'indo-américain montre que les processus de globalisation de ces flux, couplé au développement des médias électroniques entraînent le déploiement d'un nouvel imaginaire politique au niveau mondial (cf. p.590-591).

Particulièrement, c'est par la diffusion d'images et de contenus audiovisuels et de récits, que des « fragments de réalité » (Blondeau, 2007) voyagent aux quatre coins de la planète en remodelant les imaginaires collectifs. Pour résumer, le concept de mediascape définit donc selon O. Blondeau :

« d'une part, la production et la dissémination de l'information au niveau global, par des moyens électroniques, c'est-à-dire le flux en lui-même et d'autre part, les images créées par ces médias, les contenus en circulation et leur agencement. [...] le mediascape se substitue aujourd'hui aux figures

²⁸⁶ Parti Pirate International

traditionnelles de l'engagement (comme le prolétariat et le part), devenues anachroniques et ne résistant pas en particulier à l'éclatement du cadre national. L'imagination politique devient dès lors un flux ininterrompu de formes expressives complexes ». (Blondeau, 2017, p. 237 et 238).

De ce fait, la rencontre des mondes imaginés des mediascapes, influe sur les représentations de la politique dite traditionnelle, les interroge et les reconstruit, en tant que « pratique sociale authentiquement expressive » (*ibid.*, p. 238). Dans cette optique, alors que les internautes activistes cherchent à maîtriser entièrement leurs paroles en ligne, le numérique est perçu comme un outil permettant de reconfigurer les répertoires d'action, de renouveler les récits narratifs et les « dramaturgies esthétiques », à travers les dispositifs techniques et avec le projet de « faire sens » (*ibid.*) Pour le dire autrement, A. Appadurai oppose la notion de *culture* à celle d'*imagination*, qu'il préfère. Il place l'imagination au centre de sa pensée, considérant qu'elle permet d'approcher les représentations collectives des individus qu'ils produisent à partir de leurs expériences médiatiques, et dans un territoire transnational.

Cette vision proposée par A. Appadurai va de pair avec la critique d'un positionnement culturellement ethnocentré que porte Benedict Anderson (1983) dans la conceptualisation qu'il propose des « communautés imaginées ». Dans cette conception, l'imagination va de pair avec des pratiques sociales quotidiennes et fragmentées, avec la multitude des possibles offerts par les médias, et qui constituent une réelle bataille médiatique et idéologique d'action sur l'imagination. L'approche de B. Anderson est intéressante pour nous, tant elle tente de mettre au jour les mécanismes de construction de ces imaginaires entre des juxtapositions d'expériences singulières et universelles (*ibid.*)

3.2. Appréhender les publics en ligne : des communautés imaginées

Lorsque l'on traite des communautés en ligne, la dénomination la plus courante afin de qualifier ces publics du numérique est celle de *communauté virtuelle*. Derrière l'adjectif *virtuel* se trouve l'idée selon laquelle des internautes se regroupent en ligne pour interagir autour de centres d'intérêts communs, dans un laps de temps plus ou moins long, et ce faisant, ont préalablement ou développent des caractéristiques propres au groupe en termes de représentations sociales, de valeurs, d'idées, d'objectifs, de pratiques discursives, voire de profils sociaux. Leur existence en tant que telle proviendrait alors de l'émergence d'un objet *faisant lien* (Serge Proulx, 2006, parle de « lien d'appartenance », social et/ou symbolique).

Aussi, dans la formation du lien d'appartenance au groupe peut se développer des rapports de force, des stratégies de pouvoir, d'intégration ou d'exclusion des individus. Or, comme le

constataient Jan Fernback et Brad Thompson (1995), il demeure une difficulté naturelle à approcher le *virtuel* : « la communauté virtuelle est encore un concept amorphe en raison du manque de modèles mentaux partagés sur ce que constitue exactement une communauté dans le cyberspace ». De même à propos du terme de *communauté*, qui relèverait de l'authentique et du concret : pour S. Proulx et Guillaume Latzko-Toth (2000), il semble donc être antinomique des notions *d'abstraction*, *d'illusion* et de *simulation* reliées à la virtualité. S. Proulx (*op. cit.*) met en avant trois caractéristiques qui permettraient de dissocier la communauté physique de la communauté virtuelle. Pour lui les communications en ligne sont caractérisées par 1/ *le corps de l'internaute*, qui est mobilisé d'une manière différente que dans un processus d'interaction en face à face ; 2/ *le lieu de la communication*, qui n'oblige plus à une présence physique et territorialisée ; 3/ *la temporalité de la communication* bouleversée puisque celle-ci peut se faire de façon instantanée ou différée. Cette idée de *virtualité* n'est pas propre au Web, puisqu'on la retrouve pour des publics de télévision. Tout comme celle de *public*, la notion de *communauté* est ambiguë. À travers la notion de communauté imaginée, nous allons voir en quoi, selon nous, une communauté numérique apparaît liée par du commun. La thèse de B. Anderson qui travaille sur le nationalisme, dans *Imagined Communities* (1983), était de montrer que toute les nations, même les plus petites d'entre elles, reposaient sur le concept de « communautés imaginées », que ce soit dans leur construction ou dans la représentation des nations :

« Elle [la nation] est imaginée parce que même les membres de la plus petite des nations ne connaîtront jamais la plupart de leurs concitoyens : jamais ils ne les croiseront ni n'entendront parler d'eux, bien que dans l'esprit de chacun vive l'image de leur communion. [...] Les communautés se distinguent, non par leur fausseté ou leur authenticité, mais par le style dans lequel elles sont imaginées ». (*ibid.*)

Aussi, à travers la notion, B. Anderson explique que le sentiment d'appartenance des individus à la communauté constitue le socle de sa propre existence. O. Blondeau (2007) explique que ce n'est donc pas « le fruit d'un travail d'uniformisation, que ce soit du point de vue politique, esthétique ou langagier » (p.236) qui fait la communauté, mais le rapport que les individus entretiennent avec les imaginaires généraux (*ibid.*, 2007). Pour notre part, nous considérerons alors les communautés formées en ligne comme des communautés imaginées, qui se représentent en tant que groupe collectif (que ce soit en interne ou par une représentation en externe) à partir de la réunion d'imaginaires communs à celle-ci. Le rôle de l'imaginaire apparaît central dans l'édification du lien social, puisque ce sont les manières dont les individus vont se représenter le groupe, symboliquement ou politiquement, qui vont permettre de créer un sens et une entité commune à ces collectifs. Nous insistons bien sur le fait que ces communautés peuvent être pensées en interne, par les individus qui la composent, par des

stratégies d'autodésignation, d'inclusion et d'exclusion, d'homogénéisation du groupe au sein du dispositif technique (idées, discours, goûts, buts communs, etc.) ou par un public externe qui va venir projeter sur un groupe leurs propres fantasmes et manières de se représenter la réalité. De ce fait, c'est bien la construction identitaire de ces communautés qui est intéressante à analyser à travers ses rapports de forces, ses processus stratégiques de désignation/contre-désignation, qualification/disqualification, etc. Si l'idée de B. Anderson était de pointer la non-rencontre des individus formant la communauté imaginée, nous pensons au contraire que dans certains cas ceux-ci se retrouvent physiquement (ce qui l'oppose d'autant plus avec le concept de *communauté virtuelle*), à travers certains rassemblements et/ou lieux de partage. En effet, si les téléspectateurs des matchs de football semblent virtuels et n'ont en commun que le fait de s'organiser, à un moment donné, en *public* télévisuel d'un match, d'un tournoi ou en tant que supporter d'une équipe particulière, il n'en demeure pas moins que certains d'entre eux se rencontrent parfois, en présentiel. En effet, ils vont assister à des matchs, ou les suivre dans des lieux publics, ils vont se réunir lors de manifestations sportives (ex. : une coupe du monde), acheter des produits « footballistiques » dans des magasins de sport, etc. Il en est de même pour la communauté des *gamers* qui semble être considérée comme l'une des plus *virtuelles*, ses membres ont pourtant parfois l'occasion de se retrouver lors des tournois d'e-sport, des conventions proposées par les sociétés de développement des jeux vidéo, ou encore lors de manifestations d'animés (ex : *Japan Expo*, *TGS*²⁸⁷, organisation *IRL* pour *In Real Life* par des guildes de jeux). Aussi, les communautés de fans de certains influenceurs/influenceuses se retrouvent également lors d'événements organisés par ces derniers : vide-dressing pour les blogueuses, séances de dédicaces, soirées et inaugurations, tours de France à la rencontre d'abonnées, etc. Le rapport entre le virtuel et le physique conféré aux publics de l'Internet est donc bien plus flou qu'il n'y paraît.

Penser ainsi la formation de communautés participatives fait écho avec la notion de convergence que nous verrons par la suite. Ces groupes, qui interagissent entre eux autour de la rencontre ou du partage de données, contribuent à la création d'une culture de la convergence. Celle-ci est intéressante à appréhender tant elle fait apparaître que les médias techniques et les pratiques culturelles et sociales qui s'y déploient sont inter-reliés. Ils tendent à s'alimenter à travers des rencontres que l'émergence d'Internet et sa démocratisation ont favorisées.

²⁸⁷ Le Toulouse Game Show.

3.3. La théorie de la convergence des luttes

À travers plusieurs écrits, Henry Jenkins (2007, 2013a), figure des *cultural studies*, conceptualise sa théorie sur la culture de la convergence, qui place le dispositif numérique comme carrefour de rencontre de divers contenus médiatiques, carrefours des communautés de ces biens-là. Ces derniers cherchent par ailleurs à se réappropriier ces outils, services et informations, les diffusent et les reproduisent (Monnoyer-Smith, 2011). C'est donc bien à travers tout un système d'interactions médiatiques entre anciens et nouveaux médias que de nouveaux processus de création de liens sociaux, politiques et culturels émergent, mais aussi que divers discours « transmédiatiques » entrent en résonance les uns les autres. Le média Internet favorise cela : sur une tablette par exemple, il est possible de lire un article de presse ou un livre, d'écouter de la musique ou de voir un film, de communiquer sur messagerie avec plusieurs interlocuteurs, de faire des illustrations, de prendre des photographies, de sampler de la musique, puis de publier ses réalisations.

« La convergence ne se produit pas par le biais de technologies médiatiques, aussi sophistiquées puissent-elles devenir. La convergence se situe dans le cerveau des consommateurs individuels et à travers leurs interactions sociales avec les autres. Chacun de nous construit sa propre mythologie à partir de bribes d'information extraites du flux médiatique, se transformant en véritables ressources à travers lesquelles nous donnons du sens à nos vies quotidiennes » (Jenkins, 2007, p.35).

L'idée qu'il nous faut retenir de ce nouveau paradigme et qui servira notre étude, consiste à dépasser celle d'un « hyper média », et d'observer dans une approche heuristique comment ces communautés rassemblées contribuent à produire tout un arsenal de savoirs partagés, permis par les expériences numériques d'accès à des données médiatiques diversifiées. Lorsque nous parlons de variété des données, nous n'oublions pas que certaines études tendent à démontrer que l'accès numérique supposé de l'altérité pourrait être factice puisque les pratiques en ligne et les algorithmes des plateformes favoriseraient un entre-soi dans lequel les internautes se dirigent naturellement vers du contenu qui leur correspond, qu'ils s'agrègent autour de communautés homogènes, cela accentué par la mise en visibilité des médias sociaux, publicités, ou moteurs de recherches, de contenus préalablement ciblés en fonction de profils segmentés. Toutefois, ces regroupements n'empêchent pas de faire la rencontre, parfois fortuite, d'idées portées par des discours nouveaux, ou d'internautes socialement différents. Enfin, au-delà de la notion de diversité, c'est bien la variété des informations circulants au sein de médias hétérogènes qu'il faut entendre des discours critiques : entre médias traditionnels et nouveaux, hégémoniques, contre-hégémoniques, et qui portent des discours socialement légitimes, alternatifs ou polémiques.

« Chaque texte nouveau apport[e] à l'ensemble une contribution différente et précieuse [...] un récit peut ainsi être introduit dans un film, puis se développer à travers la télévision, le roman, la bande dessinée [...] Tout produit est un point d'entrée dans l'ensemble de la franchise » (Jenkins, 2013a).

L'intérêt d'H. Jenkins pour la culture populaire des *fanfictions* a contribué à penser sa théorie à travers l'étude du « *transmedia storytelling* », marqué par

« un processus dans lequel les éléments d'une fiction sont dispersés sur diverses plateformes médiatiques dans le but de créer une expérience de divertissement coordonnée et unifiée. Idéalement, chaque médium apporte sa propre contribution pour le développement de l'histoire » (Jenkins, 2013b).

Les récits illégitimes des fans d'une œuvre ne sont ainsi pas sans entraîner des relations d'amour/haine auprès des ayants-droits qui adoptent pour certains d'entre eux des positionnements de rejets face à ces productions et détournements, ou pour d'autres d'appropriation, que ce soit à des fins commerciales, marketing, ou en intégrant certains d'entre eux au sein du processus créatif. Il est bien important de rappeler que H. Jenkins est un héritier des *cultural studies* et de fait, accorde un intérêt particulier aux rapports de force entre industries culturelles et cultures populaires amatrices (François, 2009), il voit dans l'expansion de l'expression numérique un moyen pour parvenir à une émancipation démocratique, vision qui a plusieurs fois été critiquée pour son caractère taxé de trop optimiste.

Pour conclure cette partie accordée aux cadres théoriques liés aux numériques mobilisés dans cet ouvrage, il faut aborder la notion de culture de la convergence de H. Jenkins au phénomène de convergence des luttes investi ou convoqué par certaines organisations associatives, politiques ou syndicales et fortement utilisé lors du mouvement *Nuit Debout*. La *culture* de la convergence est remplacée par une *politique* de la convergence. Avec l'émergence du marketing politique, les conseillers en communication ont fini par s'emparer de la question des programmes pour adapter les propositions électorales aux plus grands nombres, à travers des idées faisant majorité dans l'opinion publique, ce qui, pour certains a contribué à *décoloriser* la politique vers un centre confluent (même si le mouvement est inconscient). Or, au travers de l'expérience transmédiatique, du regroupement de communautés imaginées en ligne qui partagent des caractéristiques communes, parfois des idées politiques proches, l'idée de convergence conscientisée des groupes (qui mène à s'agréger en collectif socialement identifié) devient un nouvel enjeu. Certaines communautés très actives sur Internet gagnent en visibilité à travers ces phénomènes de concentration. Si l'on prend l'exemple des communautés politiques écologistes, d'extrême droite, ou encore des *Insoumis*, l'on remarque que ces dernières ont été très actives durant la campagne présidentielle de 2017. Par ailleurs, les communautés pour la protection des droits éthiques des animaux est elle aussi très présente eu

sein des réseaux sociaux²⁸⁸. Dans le cas de *Nuit Debout*, il s'agissait de faire converger des individus en faveur du projet commun de l'émergence d'une société alternative et qui se rejoignaient autour d'idées similaires (Ducos, Loubère & Souillard, 2018) : anticapitalisme, démocratie participative, écologie, respect des droits des hommes, *etc.*

Cette mise au point théorique nous engage dès à présent à approcher le dispositif sociotechnique de l'Internet à partir des imaginaires convoqués. En effet, si nous appréhendons ce dernier dans ses possibles enjeux démocratiques, nous ne pouvons passer outre la mythologisation qui s'est créée dès ses débuts et qui hérite de nombreux discours historiques techno-utopistes. Dès lors, nous proposons de faire le point sur cette ambivalence, tout en nous intéressant aux prémices d'une culture virtuelle engagée et militante.

4. Mythologisation de l'Internet

Avant de nous pencher plus en détail sur les origines militantes du Web, il est auparavant nécessaire de préciser qu'à ses prémices, Internet était entièrement et strictement non marchand : celui-ci n'a été utilisé en tant qu'outil permettant la commercialisation que plus tard, à partir des années 2000. De ce fait, il répondait donc à ses débuts, à un besoin de stockage des données par des universitaires et pour la recherche militaire, mais aussi d'échanges et de partages d'informations qui permettrait de relier les hommes dans des espaces géographiques différents. De ce fait, l'on a attribué aux médias énormément d'espoirs et de possibilités, souvent empreintes de déterminismes technologiques, qui ont participé à la mythologisation du support numérique.

4.1. Discours institutionnels et mythologisation de l'outil informatique

De l'invention des premiers nœuds de communication (ou commutation de paquets²⁸⁹) d'ARPANET²⁹⁰ en 1969 par les milieux universitaires, en grande partie financés par la DARPA²⁹¹ pour l'armée américaine, à la création du Web (le *World Wide Web*) en 1991 par le

²⁸⁸ Cf. les groupes végétariens, *vegans*, les militants contre la corrida, les opposants aux conditions d'élevage des animaux en batterie, et ceux qui s'élèvent contre souffrances animales en abattoirs. Citons encore l'exemple des militants engagés contre la captivité des animaux (zoos, parcs d'attraction tel *Marineland*) ou en faveur des associations de type SPA, *etc.* Une convergence s'opère ici par l'agglomération de sous-ensembles.

²⁸⁹ Méthode de regroupements de données informatiques en réseaux.

²⁹⁰ Provient de l'Advanced Research Projects Agency.

²⁹¹ *Defense Advanced Research Projects Agency*, soit, l'agence du département de la Défense américaine en œuvre pour la recherche de et le développement de projets technologiques à vocations militaires.

physicien britannique Tim Burners Lee au sein du CERN²⁹² en Suisse²⁹³, son développement fut immensément social, dépendant des attentes et besoins des hommes. Ledit passage d'une ère industrielle à une ère de l'information marque par ailleurs l'apogée de la formule omniprésente, hégémonique, mais aussi discutée de *société de l'information* ou *société de connaissances*²⁹⁴ popularisée par la tenue de sommets mondiaux sur la société de l'information (SMSI)²⁹⁵, et déjà prophétisée en 1962 dans *Cybernétique et société* de Norbert Wiener (Sefiane, 2015). L'expression métaphorique « d'autoroute de l'information » (aussi nommée « autoroute électrique » ou « super-autoroute de l'information) réactivée dans les années 1990 témoigne aussi d'une appropriation du domaine technique par les pouvoirs publics à travers la campagne présidentielle de 1992 aux États-Unis, menée par Bill Clinton et Al Gore, dans un contexte économique instable. Avec la volonté de « renforcer la domination américaine dans les domaines de la technologie, de l'information et de l'électronique » (Eugen, 1994), le projet des « informations *highways* » était de revivifier l'économie nationale. B. Clinton élu, son vice-président Al Gore institue en 1993 le NII (*National Information Infrastructure*) qui deviendra plus tard le GII (*Global Information Infrastructure*), puis l'*Information Infrastructure*. Le rapport *Agenda for action* décrit ce plan de relance qui ambitionne de répondre à plusieurs objectifs : investir dans la recherche et le développement des technologies américaines, créer des emplois (de nouveaux métiers dans les domaines industriels, les secteurs tertiaires et notamment dans le divertissement), stimuler la croissance, mais aussi « améliorer la qualité des services de santé et réduire leur coût dans les zones sous-équipées ; proposer des services publics plus performants à moindre coût ; préparer les enfants au rythme accéléré du monde du travail au 21^e siècle, et instaurer une démocratie plus ouverte, plus participative, à tous les niveaux de l'État » (Gingras, 2009, p. 211). Cette visée démocratique était explicitement développée par Al Gore²⁹⁶ en 1994 : « le GII ne sera pas seulement une métaphore pour la

²⁹² Conseil Européen pour la Recherche Nucléaire, devenu l'Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire.

²⁹³ Issu du projet *Enquire*, le but du WWW était de permettre aux chercheurs du monde entier d'échanger instantanément de données entre eux.

²⁹⁴ Pour Y. Jeanneret, il s'agit d'une nouvelle « nomination » des sociétés occidentales de consommation (Canivenc, 2009). Il insiste sur le flou sémantique de l'expression célébrée académiquement en 2001 et 2002 dans les numéros 128 et 135 de la revue *Communication et langages*, et à travers les articles de Sarah Labelle, *La société de l'information : à décrypter !* et de David Forest, *La société de l'information, entre visions du futur et imagerie technique* (Jeanneret, 2005). Le livre « Histoire de la Société de l'information » sorti par Armand Mattelart en 2009 participera encore plus à l'intronisation de l'expression dans le champ des SIC.

²⁹⁵ Les SMSI ont été organisés par l'*Union internationale des télécommunications* et sous l'impulsion de l'ONU en 2003 à Genève et en 2005 à Tunis, dans le but d'œuvrer en faveur d'une réduction des inégalités en matière de développement de l'accès aux biens informatiques.

²⁹⁶ Son père, Albert Arnold Gore, Sr., avait par ailleurs travaillé durant les années 1950 sur le projet *Interstate Highway System* (des autoroutes inter-États).

démocratie, il va promouvoir le fonctionnement de la démocratie en renforçant considérablement la participation des citoyens à la prise de décision ». Dans cette approche, le politique relie clairement progrès techniques à progrès social, de manière positiviste. L'idée de départ était ainsi de produire un maillage informatique des territoires financé par l'état et avec pour ambition première de garantir la gratuité aux populations. Il logeait par ailleurs dans ces projets, le désir d'instaurer une interconnexion d'envergure internationale, volonté qui allait être entérinée afin de préserver l'hégémonie culturelle et économique nationale sur le marché mondial de l'information et de la communication (Granjon, 2011). Si l'on ignore si les discours électoraux des Démocrates étaient réellement sincères, cette ambition des politiques américains de désenclaver technologiquement les populations isolées a finalement fini par perdre de sa substance, soumise au marché et aux acteurs, avec la déréglementation de la finance et des télécommunications, la société de l'information apparaît assujettie aux intérêts marchands du capitalisme, de la compétitivité et de la concurrence (Granjon, 2011). Anne-Marie Gingras (2009) montre à travers l'exemple canadien que les discours gouvernementaux ont eux aussi muté, marqué dans les années 1970 par une certaine « euphorie » et la perspective du progrès social (on parlait alors de « [consolider] l'unité canadienne », Lacroix, Miège et Tremblay, 1994²⁹⁷). Lors de la décennie suivante, A.-M. Gingras (*op. cit.*) elle note le tournant pragmatique des institutions politiques centré sur « les aspects économiques des usages de la communication électronique » (Gingras, 1999, p. 213). En France en 1994, Alain Bonnafé, Michel Guieysse et Gérard Théry remettent au Premier Ministre de l'époque Édouard Balladur un rapport long de 98 pages intitulé « les autoroutes de l'information », dans lequel ils pointent les failles du réseau d'Internet aux États-Unis (et promeuvent par ailleurs le Minitel français) qui ne saurait donc pour eux investir les cercles marchands :

« Disposant de son propre protocole et ouvert à tous les utilisateurs, il [*Internet*] permet aux industriels de tester, en vue de leur commercialisation, de nouveaux services et de nouveaux équipements. Il est un instrument déterminant de structuration des initiatives en matière industrielle et de services. Par sa large diffusion et son faible coût d'utilisation, Internet tend à s'imposer au reste du monde et pourrait devenir, après amélioration, le vecteur américain prioritaire des autoroutes de l'information, avec le bénéfice d'une implantation internationale et d'une avance concurrentielle en termes de services et d'équipements. Son mode de fonctionnement coopératif n'est pas conçu pour offrir des services commerciaux. [...] *Ce réseau est donc mal adapté à la fourniture de services commerciaux* ».

Ce rapport préconise en fait de réorienter les dépenses publiques de l'État pour investir massivement dans le déploiement d'un réseau informatique sur le territoire national qui passerait notamment par le développement de la fibre optique. En Europe, le livre blanc

²⁹⁷ Cité dans Gingras, 1999.

Croissance, compétitivité et emploi (1993) et le rapport Bangemann *l'Europe et la société de l'information planétaire* (1994), font également état de la place primordiale des techniques de l'information et de la communication dans la création d'emplois²⁹⁸.

Le projet égalitariste des inforoutes, promu par divers discours idéologiques politiques, industriels et médiatiques, a participé à la mythologisation des outils numériques et à la mise en place d'un nouveau paradigme informationnel (Granjon, 2011). Ces visions futuristes pointaient du doigt les potentialités de la Société de l'information dans sa révolution technique, la restructuration de la civilisation que celle-ci entraînerait, mais au sujet des bénéfices qu'elle pourrait gagner en matière de vertus démocratiques (Breton, 2000). Ces programmes politiques souvent considérés comme utopistes n'ont pas seulement été l'apanage des pouvoirs publics. Les citoyens pionniers de l'Internet se sont très vite appropriés les moyens numériques pour augmenter leur pouvoir politique.

4.2. La cyberculture est une contre-culture

Internet s'est donc construit à partir d'individus soucieux d'expérimenter ce nouvel espace informatique. Ces individus ont conféré à cet outil en devenir un ensemble d'aspirations, de croyances et d'espérances qui ont contribué à l'apparition de la culture web, désignée plus tard par le terme de *cyberculture*. Il faut remonter aux années soixante aux États-Unis pour parvenir à nous imprégner du contexte qui a vu naître cette culture numérique. En effet, à l'époque, de vifs mouvements contestataires sévissent dans le pays, marquant toute une génération. Les manifestations contre la guerre du Vietnam, les mouvements pacifistes, les groupes hippies, la libération sexuelle, les revendications pour les droits des femmes et les droits civiques participent de cet air du temps particulier. S'esquisse alors une contestation contre la société américaine de l'époque. Fred Turner dans son livre *From Counterculture to Cyberculture : Steward Brand, the Whole Earth Network and the Rise of Digital Utopianism* (2006), met justement à découvert l'origine et le prolongement de la cyberculture par la contre-culture, en suivant le parcours de Steward Brand, pilier de la culture numérique. Alors que l'informatique était associé dans les esprits au monde militaire et à la guerre et qui représentait donc majoritairement tout ce que les jeunes conspuaient²⁹⁹ (pensée postmoderne), un renversement

²⁹⁸ Nous pouvons également citer le rapport de 1996 *Information society initiative* commandé par le gouvernement britannique, et celui allemand de la même année *Info 2000*.

²⁹⁹ Le monde de l'informatique était aussi source de craintes en l'avenir puisqu'il s'apparentait aux dangers nucléaires et à la vision d'une société apocalyptique régie par un culte des machines,

de représentation va s'effectuer. D. Turner explique l'apparition de deux mouvements sociaux, avec celui en premier lieu, introverti, des Nouveaux Communalistes (le *New Communalism*³⁰⁰). 750 000 Américains décident de s'exiler de la vie politique et sociale traditionnelle afin d'expérimenter de nouvelles formes de vie à l'échelle locale, de se couper du monde social traditionnel (ils partent majoritairement vivre en communautés dans des forêts californiennes ou dans le désert du Nouveau Mexique). Leur credo consistait à ne pas prendre le pouvoir, mais à tenter de réinventer de nouvelles subjectivités, plus authentiques, créatives et tournées vers les autres³⁰¹. Le deuxième mouvement que F. Turner observe est celui de la Nouvelle Gauche, très active politiquement, elle tente d'instaurer un nouveau rapport de force auprès des politiques (en particulier contre le président Nixon) en se battant pour les causes des droits civiques : contre la ségrégation raciale, la guerre du Vietnam, les discriminations sexuelles, *etc.* L'on constate que ces deux mouvements contestataires s'érigent en fait comme deux critiques de l'ordre dominant établi : la « critique artistique », et la « critique sociale ». La deuxième qui se bat pour une société plus juste et égalitaire est celle qui va être très réfractaire et qui entretiendra une grande méfiance à l'égard des technologies. Le mouvement contestataire des Nouveaux Communalistes va quant à lui être celui qui va se rapprocher des innovations technologiques. « Avec l'informatique et l'Internet, la contre-culture trouve un terreau nouveau pour se développer » (Bardeau et Danet, 2011). L'informatique devient dans l'esprit de cette partie de la jeunesse américaine, un moyen technique permettant d'agir pour changer la société sans prendre le pouvoir. Les membres de la culture hippie, bouddhistes, qui pratiquent des happenings mystiques et consomment régulièrement des psychotropes, se mettent à penser que l'outil technologique permettrait aussi de changer la conscience des individus³⁰². C'est d'ailleurs sous l'emprise de drogues que va être créé le *Whole Earth Catalog* par Stewart Brand en 1968, qui sera publié en ligne en 1985 avec l'aide Larry Brilliant sous la forme d'un forum (WELL³⁰³), et qui sera considéré comme la première communauté virtuelle. Le catalogue, de sa version papier à celle en ligne, est dépeint comme un espace collectif dans lequel s'exprime la communauté hippie : des fascinations pour la cybernétique aux utopies du groupe, de nombreux contributeurs s'y investissent : chercheurs, journalistes, freaks, adeptes de sectes

³⁰⁰ Le terme a été donné en premier lieu par Theodore Roszak, en 1969.

³⁰¹ Pour eux, il fallait essayer d'agir d'abord à l'échelle des individus pour parvenir ensuite à modifier les liens sociaux et sociétaux de manière plus globale.

³⁰² À ce moment, les précurseurs d'Internet sont souvent des consommateurs de LSD, et l'analogie qui va ressortir entre cette drogue et le numérique est réelle : les deux sont considérés comme permettant d'éveiller les consciences, d'augmenter les capacités de l'esprit, et offrent une manière, nouvelle, de voir le monde autrement. (LSD et informatique sont tous deux appréhendés comme des outils au service de l'entendement et du bonheur humain).

³⁰³ Whole Earth Lectronic Link.

mystiques ou de communautés pastorales, etc. (préface de Cardon dans Turner, 2012.) La culture du *Do It Yourself* apparaît à travers ce projet, qui prend les traits d'une sorte de boîte à outils dans laquelle s'agrège tout un ensemble de techniques d'inspiration et manuels d'applications pour les individus, en dehors du circuit informationnel, traditionnel et commercial. La technologie, perçue comme un outil d'émancipation, permettrait d'augmenter les connaissances et les capacités relationnelles des individus, de les interconnecter (notamment pour travailler autour d'un objet commun). À ce propos, le chercheur Evguney Morozov (2014) parle de « solutionnisme technologique », pour qualifier cette tendance selon laquelle la résolution des problèmes des hommes passera par des solutions techniques.

L'origine d'Internet a donc participé à la construction de son mythe, qui subsiste encore aujourd'hui. Nous proposons par suite d'en faire un bref état des lieux.

4.3. Internet, mythe du libertarien

Sans nul doute, les réseaux sociaux et les outils du numérique font souvent office de lieu alternatif où s'organiserait le débat citoyen. En effet, grâce à son caractère *participatif*, Internet offre à ses usagers un mode d'expression innovant certain, la croyance en sa fonction de contre-pouvoir, ou l'illusion d'une *e-démocratie*, voire d'une *démocratie 2.0*, utopie ultime de l'ère Internet (notons au passage que le terme *d'utopie* créé par Thomas More (1516) est éminemment politique, puisqu'il caractérisait la « meilleure constitution d'une République », comme instrument d'une critique à la fois politique et sociétale). Or, si le concept d'*e-démocratie* est lancé, c'est qu'il fait écho à des critiques récurrentes émises contre les limites et insuffisances de l'essence démocratique même, comme nous avons déjà pu l'aborder. Internet est le reflet depuis sa conception de toute une mythologie libertaire nourrie par une conscience politique sous-jacente, comme nous avons pu l'observer auparavant. Par *libertarisme*, nous nous intéresserons plus précisément aux valeurs de la philosophie politique et économique qui place la liberté individuelle au centre de sa pensée, à la fois comme fin, mais aussi comme moyen. Bien que le libertarisme concède des liens à l'anarchisme et au libéralisme, il ne s'oppose pas à la liberté du marché, et lutte en faveur de la restriction d'un État minimal (les libertaires se proclament « antiétatistes »).

C'est alors à partir de ces tendances libertariennes³⁰⁴ que nous entendons faire le pont avec certains idéaux de l'Internet pensé comme un *liberland*³⁰⁵, ou un mouvement de défense des intérêts des internautes (Flichy, 2010). L'outil technologique a été nourri tout au long de son histoire par des représentations et des discours d'activistes cyberlibertariens³⁰⁶ (ou « technolibertariens »), inspirés par des intellectuels comme ceux de l'École autrichienne, les économistes Friedrich Hayek et Ludwig Von Mises, ou bien la philosophe Ayn Rand. S. Caré propose un portrait du cyberlibertarien geek dans *Les libertariens aux États-Unis : sociologie d'un mouvement social* (2015) qui prouve bien leur non-adhésion aux projets politiques du libéralisme et l'attrait que la plupart d'entre eux ont pour la Science-fiction :

« Féru de science-fiction, et adepte de nouvelles technologies, l'intellectuel cyberlibertarien passe davantage de temps sur les forums et les blogues Internet que dans les conférences ou les rassemblements organisés par les instituts libertariens. Ce type de libertarien ne date pourtant pas de la création d'Internet, et est le fruit d'une certaine connivence entre le libéralisme utopique et la littérature de science-fiction » (Caré, 2015, p. 143)

Néanmoins, S. Caré note que beaucoup de romanciers du genre fantastique-futuriste peuvent être considérés comme des libertariens, à l'instar de Robert Heinlein, mais aussi de William Gibson proche de la mouvance *cyberpunk*³⁰⁷ (des années 1980). Le développement des technologies de l'information et de la communication sera l'opportunité pour eux d'y voir une possibilité de tendre vers leurs utopies, mais aussi d'engendrer, par la technologie, des améliorations sur l'être humain, à travers des mythes de l'homme bionique cyborg, des prédictions sur l'homme augmenté, du transhumanisme des extropiens, ou encore de l'intelligence artificielle.

Actuellement, c'est à travers certaines actions et la promotion d'outils ou de logiciels informatiques que les cyberlibertariens continuent d'infuser leurs discours libertaires, avec le projet d'échapper parfois aux réglementations et contrôles des états. Il faut nous prémunir d'offrir une orientation politique à ces programmes : les promoteurs des logiciels libres (*free software foundation*), qui s'engagent contre toute forme de monétisation du Web et luttent en faveur de la gratuité des informations et biens culturels en ligne peuvent par exemple être proches des idéaux de gauche en niant par ailleurs un interventionnisme de l'état sur les activités

³⁰⁴ Et non de son courant politique tel que des dirigeants comme Ron Paul le conceptualisent.

³⁰⁵ Nous empruntons le terme de « Liberland » qui désigne en réalité une micronation non officielle, auto-proclamée par Vít Jedlička le 13 avril 2015. Cet « état » non reconnu se situe entre la Serbie et la Croatie.

³⁰⁶ Le mot fut utilisé en 1997 par Langdon Winner dans l'article *Cyberlibertarien myths and the prospects for community*, ACM SIGCAS Computers and Society, vol. 27, issue 3.

³⁰⁷ Le terme a été utilisé pour la première fois par Gardner R. Dozois en 1984, directeur de science-fiction « Asimov SF Magazine », en tant que nouveau courant littéraire représenté par Gibson.

du Web. Le développement des wikis (*Wikipedia*, *WikiLeaks*³⁰⁸) participe ainsi à une démocratisation des informations, la participation collaborative et l'accès libre aux connaissances en ligne. Plus concrètement, l'exemple du bitcoin, apparu en 2008/2009 juste après le krach boursier des *subprimes*, permet d'illustrer le mythe libertarien propre aux technologies de l'Internet. En effet, la monnaie numérique cryptée et, par conséquent, définie comme sécurisée, repose sur un logiciel open source et décentralisé, accessible, donc, à tous, à travers un réseau *peer-to-peer*. Avec pour ambition première le désir de Satoshi Nakamoti (pseudonyme fourni pour l'inventeur ou pour le groupe d'inventeurs de la cryptomonnaie)³⁰⁹ de s'affranchir du marché financier des banques traditionnelles en proposant une alternative d'épargne et d'échange monétaire plus transparente, mais aussi autonome : indépendante des États et des conjonctures politiques.

Derrière l'idée d'un Web libertarien, apparaît aussi et ainsi, celle d'un Web qui, dès ses origines, s'est développé dans son rapport avec l'appropriation de nouveaux formats militants.

4.4. Le Web militant

La technologie renvoie toujours, en réalité, à un système politique et sociétal. Comme ce fût le cas avec l'imprimerie, l'arrivée d'Internet a poussé cette conception à son paroxysme. Elle renvoie toujours, en réalité, à un système politique et sociétal stratégique. Si l'on trouve dans les origines d'Internet des textes fondateurs aux caractères militants, comme *Le manifeste du Hacker*³¹⁰ de 1986, et la *Déclaration d'indépendance du cyberspace*³¹¹, de 1996, c'est qu'une conscience politique l'habite depuis ses débuts. Issue de la contre-culture, son histoire est reliée à l'émergence de différentes formes d'activisme qui s'y sont développées. Sous l'impulsion d'une action individuelle ou collective, spontanée ou organisée, professionnelle ou domestique, les utilisations de l'Internet à des fins politiques se révèlent protéiformes et participent d'un renouveau de la critique sociale qui s'étend à l'échelle mondiale (Boltanski et Chiapello, 1999). Ce nouvel « espace public transnational » (George, 2003) a été le terrain de jeu depuis ses débuts de nombreuses luttes pour défendre la liberté d'expression et s'opposer à

³⁰⁸ Les deux sites n'ont pas de lien, ils utilisaient le même type d'interface mais WikiLeaks ne permettait pas aux internautes de modifier les informations, d'intégrer tout le monde et d'organiser la collaboration de manière collaborative. L'enjeu de *WikiLeaks* était de proposer une audience par l'accès à cet espace de pour la publication de documents confidentiels.

³⁰⁹ Celui-ci fut d'ailleurs aidé par l'informaticien libertarien Hal Finney, séduit par le document « Bitcoin white paper ».

³¹⁰ *Le Manifeste du Hacker* a été publié en 1986 par Loyd Blankeship (« *The Mentor* »), dans le magazine en ligne *Phrack*.

³¹¹ La *Déclaration d'indépendance du cyberspace* a été publiée et mise en ligne en 1996 par John Perry Barlow.

toute forme de censure. On retrouve d'ailleurs l'un des slogans célèbres de l'époque qui proclamait « *informations wants to be free* ». L'appropriation de médias à des fins militantes n'est bien sûr pas nouvelle. À son apparition, l'imprimerie s'est retrouvée au cœur des mouvements contestataires de la Réforme (Eisenstein, 1980 ; Goody, 1977)³¹². Avec un certain déterminisme, plusieurs chercheurs ont ainsi placé la technique au cœur des évolutions historiques. Pour Harold Innis (1972 ; 1977) par exemple, la technique est le facteur principal de changements sociétaux. Celle-ci est d'ailleurs objet de convoitise, l'enjeu d'intérêts où se mettent en scène des formes de pouvoir et de répartition des ressources (Tremblay, 2007). Cette idée est présente également au sein des théories matérialistes de K. Marx, pour qui la technologie engendre des luttes entre aliénés et aliénants, et transforme au travail l'organisation des sociétés : « la technologie met à nu le mode d'action de l'homme vis-à-vis de la nature, le procès de production de sa vie matérielle, et, par conséquent, l'origine des rapports sociaux et des idées ou conceptions intellectuelles qui en découlent » (Marx, 1867).

Ainsi, il est intéressant d'observer l'appropriation de la technologie et des médiums techniques par les actions collectives, ce qui interroge, de ce fait, le rôle des dispositifs dans les pratiques politiques, militantes et engagées, mais aussi de l'incidence de ceux-ci dans la genèse même et l'organisation des mouvements sociaux. Des pratiques ordinaires des technologies, de celles organisées, créatives, subversives, de leurs usages détournés et travestis, la technologie joue parfois un rôle central dans la lutte sociale avec leur appropriation par les militants pour organiser leurs combats. Moyen, de prime abord, elle finit enfin par devenir dans certains cas l'objet même des batailles politiques, à tel point que le déploiement de mesures d'espionnages, de contrôle ou de répression d'utilisateurs deviennent des enjeux gouvernementaux. L'événement de l'*Operation Sun Devil*³¹³ prouve bien la prise au sérieux de la force du

³¹² Avec la production de la première édition de la Bible en langue vernaculaire allemande par Luther, l'affaire des placards dans la nuit du 17 octobre 1534 à Paris, et les tirages clandestins de plus en plus importants de textes calvinistes, d'autres, politiques, de pamphlets, de campagnes de pétitions ou encore de satires (Tréguer, 2017).

³¹³ Elle mobilise 150 agents de police et a été déployée par les services secrets américains et le FBI visant de jeunes hommes appartenant au groupe d'hacking *Masters of Deception* (Tréguer, 2017). Soupçonnés d'avoir pénétré illégalement dans le système informatique de grands groupes d'opérateurs de télécommunication américains, mais aussi d'avoir causé l'énorme panne qui s'est échelonnée sur une dizaine de jours du réseau téléphonique AT&T, qui aurait occasionné une perte d'un milliard de dollars à l'économie du pays, Phiber Optik (Mark Abene), Acid Phreak (Elias Ladopoulos) et Scorpion (Paul Stira) sont arrêtés, après la fouille de leur habitation et la perquisition de plusieurs objets informatiques ou manuscrits.

« La panique des autorités face à l'émergence de la scène hacker s'accompagne ainsi d'un traitement policier complètement disproportionné de ces premiers illégalismes informatiques et, en réaction, va conduire à une mobilisation qui va marquer un tournant dans l'histoire politique d'Internet, avec la création en juillet 1990 de la première organisation américaine de défense des libertés publiques sur Internet : l'*Electronic Frontier Foundation* (EFF) ». (Tréguet, 2017, p. 277-278).

dispositif contestataire par les autorités, et les stratégies de « sécurisation et de diabolisation » (Tréguer, 2017) qui vont être mis en œuvre par les pouvoirs publics pour contrer les attaques militantes et protéger les intérêts économiques des États.

Internet, avec le développement des techniques de surveillance, en partie justifiées par la montée du terrorisme (les lois dites d'exception), la transformation du système juridique en faveur de la protection des données et secrets institutionnels, jusqu'aux études en cours sur la lutte contre les *fakenews*. Face à ces tensions et nouveaux rapports de force apparus en ligne entre les États et les citoyens, nous proposons de parcourir à travers quelques exemples, des utilisations du Web militant, à travers les luttes des communautés partisans du logiciel libre, es expériences peer-to-peer ou encore de l'hactivisme.

Les années 1970-1980 ont vu l'apparition d'une communauté d'informaticiens, amateurs passionnés et professionnels, organisés autour de la promotion de logiciels libres³¹⁴. La mise à disposition de ces logiciels en ligne pour tous, et la libération de leur code source s'intègrent à la culture du *Do it yourself*, en faveur de la mutualisation des connaissances (Depoorter, 2013) et d'une épistémè de la gratuité des biens informatisés³¹⁵. Face à l'hégémonie des logiciels propriétaires vecteurs de valeurs « anti-sociales » (Meyer et Montagne, 2003), et alors que jusque-là le développement et l'utilisation des logiciels se faisaient de manière libre au sein des milieux universitaires, soit, en dehors des intérêts commerciaux, Richard Stallman, développeur au MIT, remarque la présence de restrictions d'accès à quelques employeurs (mises en place de systèmes fermés) qui l'amèneront à créer des licences libres³¹⁶.

Ce positionnement en faveur d'un Web indépendant et qui lutte à corps perdu « contre la menace d'une mainmise commerciale sur la liberté d'expression numérique » (*ibid.*) rejoint sur le plan contestataire les groupes de défense du *peer-to-peer*³¹⁷ (*P2P*). Résultat d'un nouveau système de pensée fondé sur le rejet du « tout-marché » et du « tout-état » et investi par la sphère altermondialiste, le *peer-to-peer* révèle de nouvelles formes d'organisation citoyenne et de mutualisation des connaissances (Bauwens, 2015). Cette culture est marquée par les

³¹⁴ Ces discussions auront notamment lieu au sein du MIT (Massachusetts Institute of Technology).

³¹⁵ Cette notion de gratuité entraînée par l'open source n'implique pas nécessairement l'absence de commercialisation, puisque de nouvelles formes de services et d'assistances payants vont être proposés pour rémunérer les développeurs.

³¹⁶ Il va créer la FSF (*Free Software Foundation*), et par ricochet la GNU³¹⁶ *General Public Licence*, qui cadre institutionnellement les principes du *copyleft* (gauche d'auteur), c'est-à-dire des conditions légales d'exécution, de copie, de distribution et de modification des logiciels libres et interdit les appropriations privées des codes sources de ces derniers (Meyer et Montagne, *op. cit.*). À l'intérieur du manifeste GNU, R. Stallman explique pourquoi, selon lui, les informations doivent demeurer libres d'accès, de circulation et donc échapper à une marchandisation comme à des principes de rivalité.

³¹⁷ Parte de fichiers en pair à pair ou d'égal à égal.

nombreuses croisades juridiques de répressions menées par les gouvernements pour contrôler l'espace numérique, à l'instar des luttes qui visaient les sites *Torrentz*, *Megaupload*, *DPstream*, *T411*, *The Pirate Bay*, ou encore de *WikiLeaks* et de son fondateur Julian Assange. Celles-ci vont finir par engendrer une mutation des pratiques du P2P, par des stratégies de contournement. En effet, et en prenant l'exemple de la loi Hadopi en France, les pirates s'orientent vers des failles juridiques : l'utilisation de technologies non-visées et/ou difficilement contrôlables comme les sites de streaming extraterritoriaux (par exemple : *Megaupload*), les réseaux chiffrés³¹⁸, les proxys permissifs³¹⁹ et VPN³²⁰, les *copyparties*³²¹ ou *seedboxes*³²² (*ibid.*) Les libristes qui se positionnent en faveur d'une culture de la gratuité vont, en plus de produire des logiciels de partage tels *Napster* ou *Gnutella*, venir créer leurs propres biens culturels afin de s'affranchir des droits de propriété coercitifs³²³ (*ibid.*) La culture *hacker*, si elle apparaît globale, peine néanmoins à apparaître homogène dans l'absence de projet commun. O. Blondeau (2007) parlera de « média tactique » dans lequel s'organisent des formes de désobéissance et de résistance³²⁴. Le *Cult of the Dead Cow*³²⁵ (« cDc » pour « Culte de la vache morte »), fondé en 1984 à Lubbock (Texas) utilise en premier le néologisme *hacktivisme* et publie le 4 juillet 2001 un manifeste, *le cDc communications & HACTIVISMO, a special message of Hope* :

« Most countries use intimidation and filtering of one, kind or another including the Peoples Republic of China, Cuba, and many Islamic countries. Most claim to be blocking pornographic content. But the real reason is to prevent challenging content from spreading through repressive regimes. This includes information ranging from political opinion, "foreign" news, women's issues, academic and scholarly works, religious information, information regarding ethnic groups in disfavor, news of human rights abuses, documents which present drugs in a positive light, and gay and lesbian content, among others. »

³¹⁸ Nous pouvons donner en exemples les réseaux *Tor* ou *I2P*, mais aussi les applications de chat comme *Telegram*, *Wickr*, *Surespot* ou *Threema*.

³¹⁹ Les proxys sont des serveurs intermédiaires, cryptés, qui permettent de cacher l'adresse IP d'un utilisateur et de lui en donner une autre se situant au sein d'un territoire extérieur, où la loi contre le téléchargement par exemple ne s'applique pas.

³²⁰ Un VPN, qui signifie *Virtual Private Network*, garantit l'anonymat de ses utilisateurs et l'absence de traces liées à leurs navigations. Il s'agit en fait d'un réseau privé permettant de relier directement deux machines entre elles de manière confidentielle, tout comme dans le cas des proxys permissifs.

³²¹ L'organisation de soirées où chaque participant amène son matériel informatique (clés usb, disques durs externes, serveurs, etc.) pour partager des fichiers avec les autres membres de la *copyparty* et échapper à tout contrôle lié au Web.

³²² Il s'agit d'un serveur privé qui va être loué et vont venir remplacer le P2P de manière externe.

³²³ Ceci s'observe par exemple avec le partage de musiques, de photographies ou d'illustrations libres de droits au sein de certains catalogues en ligne

³²⁴ L'un des premiers groupes d'hacktivistes est le CCC (Chaos Computer Club), formé à Berlin dans les années 1980, qui a attaqué le Bildschirmtext (le Minitel germanique) pour s'introduire dans le système d'une banque et d'y dérober 134 000 Deutsche Mark. L'argent sera restitué le lendemain, l'objectif du groupe était de prouver l'existence de failles techniques qui peuvent se révéler politiquement dangereuses.

³²⁵ Le collectif qui lutte particulièrement contre les États qui ne respectent pas les droits de l'Homme (et particulièrement la Chine) est surtout connu pour avoir créé le logiciel open source Back Orifice (on parle parfois aussi de maliciel). Sorte de *rootkit*, ce dernier permet de prendre à distance le contrôle d'un ordinateur sous Windows.

Ce manifeste, « paroles de combat » pour reprendre l'expression de Marcel Burger (2002) qui peut être saisi dans sa dimension performative (*ibid.*), participe à un mouvement d'agrégation des collectifs, autour de pratiques contestataires numériques non pas communes, mais qui se rejoignent désormais sous la bannière identitaire du *hacker*.

Alors que les origines de l'Internet étaient à la base militaires et universitaires, nous avons pu voir à travers ces exemples qu'une culture activiste est très vite née à travers le dispositif. L'Internet est donc devenu politique, militant, mais beaucoup ont été déçus car il ne reste plus grand-chose de l'idée que certains s'en font d'un espace libre et non-commercial. La technique et ses mutations sont toutefois encore aujourd'hui au centre de débats passionnés affrontant internautes utopistes et utilisateurs inquiets.

Sans tomber dans une opposition binaire écoïenne entre « intégrés » et « apocalyptiques » (Eco, 1978) il est intéressant de faire un état des lieux des considérations d'une part utopique et de l'autre sceptique de l'outil numérique et plus généralement des dispositifs techniques comme vecteurs de transformations sociales. L'examen de ces visées qui nous placent tantôt dans un déterminisme positif, tantôt négatif, a pour objectif de révéler l'implication de différents discours dans la formation et la transmission d'imaginaires sociaux liés à l'Internet. Enfin, nous essaierons de nous détacher de ces positionnements pour considérer le média comme espace de rencontre de pratiques sociales, d'interactions et de configurations techniques.

5. L'Internet-utopie : technophiles et webophobes (les prophètes)

À partir de la schématisation de J. Bourdon (1997) des grandes théories des médias (classées en familles d'idéaux-types), nous essayons de mettre en lumière les courants en tensions qui participent à la mythologisation du Web. Entre technophiles et xénophobes, nous retrouvons deux rapports aux outils numériques opposés. J. Bourdon révélait trois grands axes (un courant critique, empirique et prophétique) organisés entre quatre pôles différents : le pôle optimiste, le pôle pessimiste, le pôle prophétique et le pôle scientifique. À l'aide de cette représentation, nous proposons de faire un bref état des lieux des différentes théories de l'Internet, avec, d'une part, des visions empiriques, prophétiques, puis critiques.

Pour débiter, nous nous intéressons aux nombreux héritages discursifs prophétiques. Pour ce faire, il faut au préalable parler de la pensée saint-simonienne comme l'une des premières

qui, en s'élevant en faveur de l'industrialisation de la société, a placé l'avènement de la technique comme moteur du développement social³²⁶. La société de l'époque est marquée par l'émergence de discours qui font de la science un tremplin émancipateur en faveur des libertés individuelles. Face au vide existentiel qu'a entraîné le siècle des Lumières en chassant la primauté de la religion sur la société et en y plaçant à la place la souveraineté de l'homme, Saint-Simon, un personnage par ailleurs très ambigu³²⁷, entend prôner l'accélération du progrès social par « le passage du système féodal et théologique au système industriel et scientifique » (Saint-Simon, 1821). La science est ainsi revêtue d'une sorte de pouvoir spirituel : la technique doit faire le pont entre les hommes, pour tous les hommes. Cette idéologie est pour beaucoup à l'origine du socialisme. Ainsi, à travers le développement du train, de l'électricité, des progrès en matière de médecine (de la chirurgie), l'industrialisation du pays permet selon lui de le réorganiser, de le rendre plus juste. En effet, derrière l'idée de restructuration de la société, se fonde la vision égalitaire des Hommes de Saint-Simon, par l'approche des réseaux, qu'il conceptualise à travers une comparaison biologique (les réseaux de communication sont tels des vaisseaux sanguins : la circulation du sang est vitale). Ce positivisme pensé par Saint-Simon est largement répandu par Auguste Comte : les innovations techniques étant les résultantes du développement scientifique, il ouvre la voie à un positivisme technique qui marquera les siècles suivants.

L'exemple suivant est celui de la « Noosphère » de Teilhard de Chardin, qui inaugure les premiers pas vers l'idée d'une conscience collective. Au cours des années 1950, le père jésuite et paléontologue Pierre Teilhard de Chardin conceptualise pour la première fois le terme de « noosphère »³²⁸. Alors qu'il essaie de concilier la science avec la religion³²⁹, ou plus

³²⁶ La République des Lumières met sur le devant de la scène intellectuelle des penseurs farouchement en faveur du développement de la science et du progrès scientifique, dont la plupart sont membre de sociétés savantes (Achouche, 2006). Saint Simon sera d'ailleurs le premier à utiliser de terme *d'intellectuel* en 1921.

³²⁷ Comte et cousin éloigné du duc Saint-Simon, il construit toute sa pensée industrialiste sur une opposition entre le système militaire féodal (qu'il connaît bien puisqu'il s'engage dans l'armée à l'âge de 17 ans) et le système industriel qu'il souhaite instaurer. Réformiste radical, il conçoit la France comme une manufacture, et s'engage pour mener un mouvement national d'innovation qui passerait par l'implication des compétences de chacun. Ayant été également entrepreneur et donc aux affaires, il a une vision pragmatique de l'économie, des logiques du travail. En ce sens, il fait l'éloge de l'invention : les savants, les artistes, les artisans, les ouvriers, les financiers (spéculateurs), *etc.* doivent tous ensemble s'engager au sein de l'industrie. Bien qu'il soit noble, il se positionne donc contre la haute société, souhaitant la suppression du clergé, des ministres, des hauts fonctionnaires qui ne serviraient qu'à consolider une forme de domination par le pouvoir de quelques hommes. Il aurait par ailleurs déclaré en 1790 : « je déclare que je renonce à jamais à ce titre de comte que je regarde comme très inférieur à celui de citoyen » (1803).

³²⁸ Ou « sphère de l'esprit », qui avait auparavant été utilisé pour la première fois par Vladimir Vernadsky.

³²⁹ Sa pensée et ses travaux sont influencés par son appartenance à la *Compagnie de Jésus*. Il voit dans sa conception de la vie, de la société, une dimension profondément théologique, hantée par le dogme trinitaire et l'avènement qu'il attend du « Christ Cosmique ».

précisément, le darwinisme avec le catholicisme (Josset, 2011), il développe une pensée holiste marquée par l'apparition d'une « conscience collective planétaire » (une harmonisation de toutes les consciences). La noosphère représenterait une sorte de strate supérieure de la pensée humaine qui entourerait le globe et qui se renforcerait en même temps que progresserait l'évolution humaine. Si sa théorie profondément mystique est avant tout marquée par sa vision religieuse eschatologique, elle demeure une source d'inspiration particulière pour les théoriciens de la communication, à l'instar de Marshall McLuhan qui y verra les effets du déploiement médiatique sur les phénomènes de globalisation/planétalisation du monde.

Ainsi, M. McLuhan est le prochain à nous intéresser, pour l'empreinte à travers ses modes de pensée dotés de déterminisme technologique. Dans *La Galaxie Gutenberg* (1962)³³⁰, il explique comment, selon lui, la société évolue avec les outils médiatiques de communication. Il va très vite apparaître comme « le symbole d'un monde d'idées en effervescence » (Proulx, 1998, p.133)³³¹ :

« L'Amérique du milieu des années soixante où les prophètes d'une "nouvelle culture" côtoyaient pêle-mêle les hippies adeptes des contre-cultures, les étudiants en mal de mouvements sociaux, les jeunes déserteurs objecteurs de conscience et partisans de la fin de la guerre américaine au Vietnam, etc. Pendant que de multiples mouvements de contestation traversaient une société de consommation en plein épanouissement, McLuhan fut défini comme l'"enfant de son époque", un penseur-provocateur perçu comme un prophète – et parfois même comme un gourou – et adulé par les médias de l'époque ». (*ibid.*)

Avec un « style provocateur » (*ibid.*) empli de formules-chocs, mystiques, M. McLuhan cherche donc à analyser les effets des technologies de la communication sur la société³³². Il estime que ce nouvel âge audiovisuel porté par le développement de la radio, de la télévision et de l'informatique bouleverse les individus, entraînés dans un processus d'unification et de globalisation porté par les échanges informationnels. Les médias sont donc pour lui les facteurs premiers de définition de l'environnement des hommes : les dimensions économiques, politiques, sociales ou culturelles ne sont reléguées chez lui qu'à un second rang (Tremblay, 2007)³³³. Avec sa célèbre formule « *the medium is the Message* », les techniques de médiatisation sont placées en tant qu'extension des hommes, et les messages produits sont le

³³⁰ Et alors très influencé par les travaux de H. Innis sur les effets des médias.

³³¹ Caractérisé comme un « penseur pop » par A. Ross (1989), il est en marge des milieux universitaires et des démarches scientifiques rigoureuses, des théorisations, études empiriques, et expérimentations de protocoles de recherche, qui lui valent de nombreuses critiques parmi les chercheurs.

³³² Celle-ci qui était jusqu'alors ancrée dans un stade primitif de non-écriture serait par la suite sortie d'une ère typographique centrée autour de l'imprimerie pour arriver au temps des technologies électroniques, qu'il nomme « la galaxie Marconi ».

³³³ C'est en ce sens que l'approche de M. McLuhan est différente d'H. Innis, dont nous avons déjà parlé, puisque pour le premier, les technologies de l'information et de la communication vont venir directement influencer la conscience humaine, la pensée et les sens (l'organisation sensorielle humaine), alors que le second ne faisait le constat que des répercussions organisationnelles sociales et culturelles (Tremblay, *ibid.*).

résultat de constructions permanentes issues des schèmes de représentation sensorielle des usagers des médias. Les individus ne sont donc pas passifs vis-à-vis des technologies : « il participe activement au processus de communication médiatique », mais, « encore ne s'agit-il que d'une participation psychologique ou esthétique, et non d'une participation sociale ou citoyenne » (Proulx, 1998, p.137). Par concomitance, les relations entre les individus se voient modifiées au sein de sa célèbre thèse et métaphore du « village global », image pour représenter l'interdépendance des individus au sein du monde et le renouveau des relations tribales et l'apparition d'une conscience de type planétaire³³⁴.

Ce qui est donc intéressant d'observer, pour comprendre la véritable mythologisation qui s'est créée autour des thèses de M. McLuhan, ce sont les phénomènes de réception et d'appropriation de ses discours, par quelques publics particuliers. Pour S. Proulx (*op. cit.*) ses thèses séduisent particulièrement deux types de publics de l'époque, « idéologiquement opposés » : des entrepreneurs, publicitaires de *Madison Avenue* et professionnels des grands médias³³⁵, et d'autre part, des jeunes innovateurs issus de la contre-culture³³⁶. Pour chacun de ces publics, McLuhan apparaît comme une sorte de visionnaire, précepteur et/ou maître à penser d'un futur pas du monde à emboîter³³⁷.

N'oublions pas ensuite, le poids de certains futurologues dans la mythologisation du Web : l'influent sociologue A. Toffler (1970) a très tôt essayé d'imaginer quelles seraient les répercussions sur les hommes d'un basculement de paradigme de la société, marquée par le développement des technologies de l'information et de la communication. Il développe l'idée que le réseau de communication préfigure à un idéal-cognitif qui, fusionnant, crée la figure contemporaine du « cyberspace » en tant que « réseau intelligent » ou « réseau conscient » (Musso, 1999). De ce fait, celui-ci représente métaphoriquement le système nerveux de la société qui finit par avoir conscience de lui-même (Toffler, 1991). Joël de Rosnay (1988) parlera de « cerveau planétaire » en s'inscrivant dans cette tradition utopique de l'intelligence collective. D'autres futurologues *techno-prophètes* ont contribué à la mise en forme de cet imaginaire, Gerd Leonhard, Ray Kurzweil ou encore Laurent Alexandre³³⁸ participent souvent

³³⁴ En plus de relier les individus, l'idée est, que dans certaines périodes, l'humanité entière partagerait les mêmes émotions, on pense alors à des catastrophes naturelles, des attentats, des mariages princiers, *etc.*

³³⁵ Ils vont venir le recruter comme consultant et promoteur de ces dispositifs d'information et de communication électroniques.

³³⁶ qui cherchent à impulser de nouveaux modes de participation au sein de la société (contre la consommation).

³³⁷ Pour aller plus loin, dans sa thèse de 2017, F. Tréguer montre comment au cours de la seconde moitié du 20^e siècle, la vision techniciste de McLuhan a souvent servi les projets idéologiques d'un « futur imaginaire ».

³³⁸ D'après l'article « les techno-prophètes sont parmi nous » de Fabien Goubet et Florian Delafoi, 13 juin 2018, disponible sur <https://www.letemps.ch/societe/technoprophetes-parmi>

à de grandes conférences célèbres et très fréquentées dans lesquelles ils déploient leur vision évangéliste autour de l'intelligence artificielle, de transhumanisme ou d'immortalités. G. Leonhard figure d'ailleurs dans le classement des cent personnalités les plus influentes du monde proposé par *Wired*, une entité en matière de techno-utopisme.

Et en parlant de *Wired*, il est indispensable de citer le magazine, mensuel américain et fondé en 1993³³⁹ tant il a contribué à populariser un imaginaire de la culture informatique et numérique. Le magazine, qui compare les répercussions du développement d'Internet à l'invention du feu, insuffle un esprit technolibéral et fera la promotion de la « nouvelle élite de *digerati*³⁴⁰ ». Pour P. Flichy (2011), *Wired* a, à travers la diffusion de 400 000 exemplaires au sein des classes moyennes geeks américaines, permis de véhiculer un « cyber-imaginaire » (Flichy, 2001), fondé à partir de discours utopistes, libertariens, et d'une idéologie technicienne (que certains considéreront de lobbyiste). Le personnage du « chef d'entreprise technologiste » devient par exemple, au regard du magazine, le nouveau modèle de réussite sociale (Achouche, 2006), il remplace dans l'imaginaire social le statut d'artistes, de scientifiques ou d'intellectuels ; « de Thomas Edison et Henry Ford à Bill Gates et Steve Jobs, le CEO /inventeur qui promet de transformer et améliorer le monde grâce sa technologie reste primordial dans l'imaginaire contemporain » (*ibid.*)

Pour conclure sur cette partie, ne mésestimons pas le poids de la culture populaire de science-fiction dans l'imaginaire social de la technique, qu'il soit techno-futuriste, optimiste, voire catastrophique. Par exemple, le cinéma cristallise à lui seul une bonne idée des représentations culturelles d'un utopisme technologique, bien que conscient que genre n'est pas homogène, et qu'il existe plusieurs sous-genres qui rendent l'objet bien plus complexe.

Il est aussi intéressant d'observer l'influence des technologies issues de la science-fiction sur les chercheurs eux-mêmes, puisque plusieurs machines virtuelles sont plus tard apparues comme des prophéties tant elles ressemblent à de nouveaux produits techniques. Cette relation est analysée par M. Michaud (2014, 2017), au sujet de l'imaginaire de la réalité virtuelle, il montre un parallèle entre les représentations sciences-fictionnelles et l'imaginaire sociotechnique émergeant dans les pays anglo-saxons, endroit où les inventions techniques les

³³⁹ Il est financé par le *Media Lab* du MIT.

³⁴⁰ Expression utilisée par Paul Keegan dans le *New-York Times* du 18 janvier 1993.

plus radicales éclosent. Pour lui, la science-fiction participe à l'avènement d'une culture globale de l'innovation³⁴¹.

Outre ces exemples prophétiques optimistes, issus du monde de l'entreprise, des arts et de personnalités visionnaires et technophiles, a émergé un courant de pensée que l'on pourrait relier au domaine de l'empirisme proposé par J. Bourdon (*op. cit.*) Contrairement aux quelques théories et systèmes de pensées prophétiques que nous venons de passer en revue, est imaginée une technologie médiatique valorisée par le rôle actif des publics usagers. Internet n'est plus considéré comme tout puissant, mais comme un outil de terrain dont les pratiques peuvent être bénéfiques pour la démocratie.

5.1. Internet pour la démocratie : approches empiriques

Des approches scientifiques empiriques permettent de révéler des effets positifs limités de l'Internet sur la démocratie. Nous proposons de répertorier ici quelques-uns de ces effets, observés en particulier à travers des études menées par des chercheurs, mais aussi à l'aide d'expérimentations institutionnelles et citoyennes.

Alors que certains voient dans la notion d'e-démocratie un outil en tant que médium permettant de favoriser uniquement l'expression par le vote (à travers son accès et ses usages), elle recouvre surtout des possibilités plus grandes, que le chercheur T. Vedel (2003) a réparties en trois axes. Le premier axe proposé tend au processus d'information, il est lié à la notion de transparence et « renvoie à l'idéal du citoyen éclairé, cher aux philosophes libéraux tels Thomas Jefferson : prendre de bonnes décisions et participer à part entière au processus démocratique, les citoyens doivent être complètement informés ». L'axe second est relatif au débat politique, tant au niveau des formes qu'il peut revêtir, mais aussi en matière de qualité, en tant qu'espace public à part entière où « l'Internet est vu comme un instrument permettant de stimuler et d'enrichir la discussion entre citoyens ». Enfin, le dernier axe concerne la consultation et la participation citoyenne aux décisions politiques. Outre ces considérations techniques, c'est au niveau des idées globales portées par des espoirs technophiles que nous ferons un rapide état

³⁴¹ Plusieurs personnes se sont d'ailleurs amusées à chercher des inventions « prophétisées » au sein d'œuvres artistiques. Le blog américain *Mashable* s'est amusé à en recenser quelques-unes : tout d'abord, ce serait le cas du baladeur MP3, imaginé en premier lieu en 1968 par Arthur C. Clarke dans son 2001, Odyssée de l'espace. Les écouteurs auraient été prophétisés dans Fahrenheit 451 par Ray Bradbury (195). Les écrans tactiles étaient présents dans *Star Trek*, et les hologrammes sont en premier lieu apparus dans la saga *Star Wars*. Le Leap Motion rejoint fortement les contrôles gestuels des écrans présents dans le film *Minority Report* (issu de la nouvelle de Philip K. Dick), qui avait déjà présenté, aussi, les voitures sans chauffeurs.

des lieux de quelques discours qui allient l'Internet dans une acception positive de renforcement de la démocratie.

5.1.1. Participation et horizontalité

Le dispositif sociotechnique Internet rebat les cartes des relations traditionnelles qui existaient auprès des plus anciens médias de masse. Alors que l'accès à la médiatisation était de prime abord plus malaisé à mettre en œuvre, elle est, semble-t-il, égalitaire via le Web qui présuppose une dimension d'égalité des internautes dans leurs pratiques citoyennes et participatives. De plus, les actions menées derrière les écrans effaceraient les caractéristiques personnelles, si bien que le statut socioprofessionnel, le sexe, l'âge ou l'origine ethnique n'importeraient pas : la légitimité ou l'autorité par le statut étant effacée. Cet exemple est particulièrement prégnant au sein de la plateforme *Wikipédia*, qui inscrit dans sa charte, le refus délibéré (qui peut mener jusqu'à l'exclusion) de la mise en avant des contributeurs aux articles « en tant que ». De ce fait, le spécialiste d'un domaine n'aura pas plus de poids s'il se présente en tant que spécialiste qu'un autre internaute. Pire, celui-ci prend le risque d'être *blacklisté* par la communauté qui n'apprécie guère les critères de hiérarchisations sociales. L'encyclopédie fonde en fait la légitimité des internautes en fonction de leurs contributions : plus ils produiront du contenu, plus ils monteront en grade d'expertise. Cette conception horizontale rejoint l'idée d'un espace public qui suspend les égalités comme ce fut le cas dans la théorie habermassienne or, les mêmes critiques peuvent être faites à cette vision « idéologisée ». D'une part, tout comme le suggérait N. Fraser, les inégalités se révèlent dans le discours. De ce fait, et comme le notait P. Breton dans *Le culte de l'Internet* (2000), les forums en ligne qui inscrivent dans leur charte ne pas accepter les participations écrites qui contiendraient trop de fautes d'orthographe posent problème en matière du présupposé (Cardon, 2010) d'égalité, et ce, d'autant plus dans une démarche démocratique qui renvoie à exclure des individus du fait de leur capital social. Les phénomènes de hiérarchisation du contenu contribuent aussi à créer des disparités, comme nous l'avons vu, à travers des stratégies de référencement payant, mais pas que. En effet, les nouveaux algorithmes *Facebook* et *Instagram* (de février/mars 2018), critiqués à bien des égards, nuisent à l'exposition générale des contenus publiés. De moins en moins visibles, les *posts* n'apparaîtraient visibles qu'à 10% de leur audience habituelle, ce qui a pour effet de ne plus voir dans les fils d'actualité la publication de certains proches, pendant que celui qui publie, en contrepartie, souffre d'une visibilité moindre. Le seul moyen pour pallier à ces effets est d'augmenter l'engagement, c'est-à-dire, d'interagir avec l'internaute, de

commenter ses publications ou encore de *liker* le contenu. Le problème, dans un système dit « horizontal », c'est que la visibilité dépend de l'attractivité de sa communauté, qui rend beaucoup plus malaisé la mise en visibilité de contenus produits par des internautes dont la communauté serait petite (et de fait, augmenter sa communauté devient plus difficile à réaliser qu'avec l'ancien algorithme). D'ailleurs, F. Granjon (2014) explique que « les contenus délivrés n'acquièrent [...] une efficacité que s'ils rencontrent des sujets susceptibles de s'y intéresser, de les discuter et/ou de les diffuser à leur tour », ce qui va de pair avec la nécessité de produire un public, une communauté. Il est sans dire que les personnalités connues par le grand public sont bien plus influentes en ligne puisqu'elles profitent *a priori* d'une forte audience (Granjon en 2014 parle de « relais relationnels»). Dès lors, des effets de domination continuent à exister :

« [...] loin de constituer des espaces d'expression libres et ouverts, les arènes virtuelles sont tout autant que les autres soumises à des formes d'imposition de pouvoir, accentuées par les inégalités d'accès et/ou de maîtrise de l'outil informatique. Finalement, les leaders d'opinion constitueraient toujours une élite à part, monopolisant les échanges et recréant en ligne des hiérarchies sociales peu différentes de celles qui existent hors ligne ».

La virtualité n'efface donc pas la mainmise de certains groupes sur les dispositifs de légitimation, contribuant à reproduire les inégalités « réelles » (Di Maggio, Hargitt, Neuma, Robinson, 2001). Il est ainsi courant pour des petits comptes de chercher à viser des plus gros afin d'avoir des chances d'être vus/entendus, prouvant bien que l'horizontalité ne s'applique dans certains cas que peu, voire mal. Enfin, la disposition de certaines ressources (bien qu'elles ne soient pas nécessaires) demeure avantageuse pour l'augmentation d'une audience : savoir utiliser des codes numériques, connaître des techniques, posséder du matériel (ex : appareil photo, logiciel de montage ou de retouches photos, *etc.*) Elle forme un capital de connaissances, de compétences ou financier. Le concept d'horizontalité est finalement souvent lié à celui de l'accès puisque la participation numérique semble égalitaire, alors que, nous l'avons vu, les inégalités sociales ne s'effacent pas de manière virtuelle et que de nombreux facteurs permettent d'avoir une incidence sur le fait d'être vu ou entendu, ce qui entraîne ou reproduit les disparités du monde réel. En fait, à travers l'idée d'horizontalité c'est parfois celui de l'accès à la participation politique qui est pensée (Bastien et Greffet, 2009).

5.1.2. Accès et participation en ligne : vers une nouvelle configuration du débat public ?

L'égalité face à l'accès au média Internet permet d'asseoir l'imaginaire égalitariste de la participation citoyenne. Or, cet accès optimal a été nuancé notamment par Manuel Castells dans *La galaxie Internet* (2002) à travers son concept de « fracture numérique ». Celle-ci, en premier lieu territoriale, entendait révéler le nonaccès des populations des pays peu-développés, tout autant que de ceux qui, vivant en territoire rural, n'avaient longtemps pas accès aux câbles. Mais la fracture était aussi sociale : fonction des compétences informatiques de chacun obtenues grâce au système éducatif, fonction aussi de l'âge puisque les seniors utilisent Internet statistiquement moins que les plus jeunes. Néanmoins, ces disparités tendent à s'amoinrir avec le temps et l'accès aux outils numériques serait bien plus facilité avec la commercialisation des smartphones et produits nomades connectés. L'ère de la participation dont parle L. Monnoyer-Smith (2011) ferait partie intégrante de la culture numérique d'après de nombreuses études issues des *Cultural Studies*. De premières observations mettent en avant la création de nouveaux formats discursifs propres au Web et qui s'affranchissent des discours médiatiques traditionnels. Cette apparition est bénéfique pour la démocratie : elle entraîne une plus grande diversité dans les formats de paroles conçus comme non légitimes, soit : contre-hégémoniques. Sans trop révéler les résultats de l'analyse de notre corpus, nous effleurerons ici l'idée d'un Web à tendance « expressiviste individualiste » théorisé par L. Allard et O. Blondeau (*op. cit.*), qui, nous le verrons a énormément recours dans ses pratiques discursives à des stratégies d'exposition et de narration de soi et qui permettent d'envisager la politique à une microéchelle : faire de l'expérience individuelle un point de départ dans la conception du politique. Ces phénomènes, s'ils sont individuels, n'empêchent pas de rechercher une agglomération d'expériences similaires pour se former en collectif, ce qui, constitue là encore, un pouvoir démocratique particulier. L'originalité de la participation numérique des citoyens réside dans la mise en abyme de nouvelles configurations discursives, qui altèrent le rapport des individus au politique. Par exemple, une narration du quotidien qui déplace le curseur macropolitique vers de la micropolitique (partir des expériences individuelles pour penser la politique globale), mais aussi son cheminement, ascendant. Les travaux de François Jost sur le culte du banal ou ceux de Michael Sheringham (2013) à propos des traversées du quotidien, sont, à ce sujet, éclairants.

5.1.3. Regroupements : sociabilités d'intérêts accroissement des interactions

L'une des forces attribuées à l'Internet concerne sa capacité à faire regrouper des individus autour d'intérêts partagés. Ces rencontres qui se déploient à partir d'une caractéristique particulière des individus sont l'effet de ce que P. Flichy (2010) nomme une « intimité instrumentale » où les expressions de l'intime sont portées par un désir personnel d'échange et de partage. Ces communautés pratiquent également l'entraide : couramment, de nombreux internautes n'hésitent pas à poster du contenu didactique : tutoriels, notices, etc., et à répondre à des forums de mises en relations d'experts/novices (cela est très courant auprès de la communauté d'experts en informatique qui vont prendre le temps pour assister des internautes face à leurs problèmes rencontrés). En dehors des réunions par le commun, plusieurs études mettent en avant la facilitation (Park et Roberts, 1998) et l'augmentation des rapports sociaux permises par les TIC (Hampton et Wellman, 2000), au sein de différentes sphères de sociabilité : affectif, amical, professionnel. Sur le long terme, l'on parle d'un accroissement du maintien des liens affectifs permis par la pratique de plusieurs de ces nouveaux dispositifs. Dans le cadre d'un contexte politique, ces phénomènes peuvent avoir des effets, puisque l'on sait que les prescripteurs d'influence dans les élections politiques sont, dans le cadre d'une indécision, les proches.

5.1.4. Hausse, variété et transparence des informations en ligne

L'étude des données en ligne est particulièrement intéressante, qu'elle passe par l'expression, la rédaction d'articles, la publication ou le partage de contenus en ligne. Avec l'avènement du Web, l'utopie d'une facilitation des accès aux données est apparue. Reliée aux idéologies libertaires et au culte de l'open data, l'ouverture des données devient un nouvel enjeu de transparence démocratique, avec les politiques nouvelles de démocratisation des informations et les nouveaux cadres législatifs comme la loi de 2016 pour une République Numérique d'Axelle Lemaire (nous y reviendrons plus tard). Cela contribue en fait à renverser le rapport des politiques à la publicisation de leurs actions puisque, ces derniers sont de plus en plus sommés de partager en ligne tout un tas de données relatives à leurs mandats, ce qui implique une descendance de l'information, des élus, vers les médias/citoyens. Nous ne nous attardons pas sur ce sujet que nous verrons plus tard, mais ajoutons à cela que le rôle des lanceurs d'alerte et de certains médias comme *Wikileaks* consiste à interroger l'enjeu de la publicisation d'informations au sein de l'espace public. G. de Lagasnerie (2015) explique que

ces nouvelles contributions en faveur de la libération des données engendrent de nouveaux formats politiques dissidents et qui remettent en cause la « case noire » des États (c'est-à-dire la sphère d'ombre, de mystère du secret politique qui subsiste depuis tout temps). Il fait ainsi un éloge de la fuite qui met en parallèle la fuite d'informations engendrée par ces hommes, scénarisée à leur propre fuite d'un État qui les poursuit pénalement. Ces héros pour certains, délateurs pour d'autres, libérateurs ou dangers pour la démocratie ne font pas l'unanimité, il demeure qu'ils agissent au travers de leur morale et de leur conscience en faveur d'une connaissance partagée pour des intérêts sociétaux généraux.

5.2. Internet contre la démocratie : théories critiques et vision webophobe

Nombres de personnalités publiques (politiques) ou de chercheurs tiennent des discours critiques, voire pessimistes quant au déploiement des technologies de l'information et de la communication, et plus particulièrement de l'outil Internet, allant jusqu'à parler d'antihumanisme inspiré par le remplacement programmé des hommes par les robots. L'Internet non libre et marchand, objet de l'industrie capitaliste (en témoigne l'hégémonie planétaire des GAFAs), serait dangereux pour les libertés individuelles et participerait à la domination des publics par son pouvoir d'influence sur les récepteurs. Le potentiel démocratique de l'Internet est ainsi saisi comme un grand désenchantement.

5.2.1. Le leurre du débat démocratique

L'une des réponses apportées à ceux qui pensent que le Web permet d'assurer une nouvelle forme de débat public est de considérer le débat en lui-même par-delà les discours et pratiques interactionnelles qui s'y déploient. Très vite, le constat est fait que les internautes ne recherchent pas à tendre vers une délibération commune, mais à, dans l'affrontement et l'altérité, ancrer leurs positions, ce que Patrice Flichy (2008) nomme la « balkanisation des opinions ». D'ailleurs, débat y-a-t-il vraiment se demandent certains constatant qu'il n'y aurait de réels échanges argumentés fondés sur l'écoute des discours opposés et leur prise en compte dans la poursuite conversationnelle, mais, l'échange de monologues autocentrés finalement peu interactifs.

Ce dialogue de sourds, qui correspond à des visions de mondes différents, est analysé par Guillaume Carbou dans sa thèse de doctorat de 2015, qui s'inscrit dans la continuité des études

de Marc Angenot sur le discours social. Par l'analyse des commentaires de sites de presse traitant d'articles sur la catastrophe nucléaire de Fukushima, il met en avant la structuration du débat controversé autour de modes d'appréhension qui tendent à représenter leur vision du monde autour d'un arsenal discursif qui leur est propre : « le militant », « le décroissant », « le mystique », « le bigot », « le normalien », « le manager » et « le scientifique ». Définies comme des « formes symboliques », les modes d'appréhension forment des visions différentes, voire antagonistes du monde, des univers de sens fondés à partir d'un socle idéologique commun. Conçus à partir de règles épistémiques qui leur sont propres, ces modes d'appréhension révèlent au sein des discours de grands types de désaccords (ontologiques, axiologiques, déontologiques et épistémiques) dont les énonciateurs ont conscience ou pas, et qui peuvent, dans le second cas, induire des coupures cognitives : des impasses argumentatives (Carbou, 2015),

« qui tiennent à des présuppositions, à des prémisses si résolument mises hors de tout doute, à une axiologie si fondamentale et immuable dans son évidence subjective qu'aucune maïeutique ne pourra les déconstruire et qu'aucun débat ne parviendra à les problématiser ni à faire place au point de vue et aux valeurs de l'adversaire » (Angenot, 2001).

Enfin, la notion de participation spontanée est là encore problématique puisque l'on remarquera aisément que les débatteurs ne représentent qu'une fine partie des internautes, qui finissent par développer une certaine expertise dans cet art. Cette « expertisation » est très prégnante dans le secteur médical, comme le remarquent Céline Paganelli et Viviane Clavier (2011), les patients recherchant des informations en ligne dans les forums acquièrent de nombreuses connaissances et vont jusqu'à accorder moins de crédit aux professionnels de la santé.

L'autre question qui émerge est celle de la pérennité des débats. Pour certains, l'apparition de controverses en ligne par exemple aurait tendance à favoriser des relations réactionnelles, peu engageantes (Breton, 2000), ce qui peut être différent des interactions sur forums. Ainsi, des communautés de mamans ou futures mamans qui s'échangent des expériences et conseils entretiennent fréquemment des liens durables. Dans la propagation des discours webophobes, nous noterons par ailleurs que certains d'entre eux pensent que le média, à terme, finira par remplacer les interactions physiques par de seules interactions virtuelles, pour positionner l'homme moderne dans une solitude inextricable (Breton, 2000), peu compatible avec l'exercice démocratique. D'ailleurs, en dehors de ces liens sociaux faibles, certains auront tendance à remarquer des phénomènes d'entre-soi, comme D. Pasquier (2011), qui explique que la plupart des réseaux sociaux « ont pour principe de fonctionner par invitation : les échanges se font avec des interlocuteurs que l'on connaît directement (les amis) ou indirectement (les amis d'amis). Internet n'est donc plus un lieu d'ouverture sociale, mais plutôt un lieu de l'entre-soi ». Aussi, c'est souvent à partir des groupes d'intervalisation de soi, que

l'on constate l'apparition de discours débridés, qui mettent au jour des idées/idéologies ou opinions extrémistes.

5.2.2. Visibilité d'idéologies/opinions extrémistes³⁴²

Un postulat courant serait qu'Internet favoriserait la visibilité de discours extrémistes, tant sur le plan de la virulence de certaines discussions, que de la promotion d'idées souvent considérées comme excessives. Or, nous nous demandons quelles sont les frontières qui permettent de classer une idéologie en idéologie extrême ? Le CNRTL donne la définition suivante de l'extrémisme : « tendance à adopter des opinions, des conduites extrêmes » ; là encore, le problème se pose sur l'adjectif « extrême » qui nous renvoie dans son entrée politique à : « partie de la droite, de la gauche la plus éloignée du centre ». Or, dans une situation de centralisation de la politique la gauche et la droite d'hier pourraient-elles être devenues l'extrême gauche et/ou l'extrême droite d'aujourd'hui ? Nous serions tentées de dire que l'extrémisme se situe dans le recours à des idées qui vont au-delà du respect des droits humains. Mais, compte tenu de l'utilisation de l'adjectif « extrémiste » dans les médias pour qualifier les partis ou idées politiques qui circulent en dehors d'une vision capitaliste de la société, nous prenons donc des précautions à utiliser ce dernier qui pourrait nous faire signifier ce que nous n'avons nullement eu l'intention de signifier.

Nous l'avons déjà abordé à propos de l'anonymisation, la distanciation des contenus produits en ligne avec l'identité de l'internaute a tendance à entraîner des phénomènes de désinhibition de la parole, qui se remarque par le biais d'interactions verbales violentes, de contenus polémiques et de prises de position très clivantes. Il est de ce fait souvent reproché à l'outil de favoriser les processus de radicalisation religieuse, la mise en relation de communautés fanatiques, et de permettre le recrutement de nouveaux membres³⁴³. Dominique Albertini et David Doucet ont publié en 2016 un livre nommé *La fachosphère. Comment l'extrême droite remporte la bataille d'Internet*, dans lequel ils montrent la manière dont

³⁴² Nous utilisons ici l'adjectif *extrémistes* pour rendre compte de son usage répandu, bien que celui-ci ne nous convienne pas pour les raisons que nous exposons ci-après.

³⁴³ Dans le cas des recrutements de DAESH, des phénomènes genrés ont été mis en avant. D'une part, il semble que chez les garçons, les interactions qui permettent de mener à la radicalisation demeurent traditionnelles, elles passent tout du moins d'abord par le relai d'un membre de la famille, d'un ami, d'un proche rencontré de manière physique. Pour ce qui est des filles, il a, au contraire, été observé qu'un processus d'endoctrinement numérique existe, par le ciblage de profils particulier : de jeunes femmes ou adolescentes isolées, et qui présentent un profil *Facebook* considéré comme *altruiste* : elles sont attirées par certaines associations humanistes, qui défendent des causes contre l'injustice sociale (par exemple actives en faveur de la Palestine), Des chercheurs ont d'ailleurs remarqué que beaucoup d'entre elles suivaient un cursus axé sur le social ou le médical.

l'extrême droite a utilisé l'outil numérique pour s'accroître et se défaire des carcans des médias traditionnels dans lesquels ils occupaient une place de *persona non grata*.

« [La « fachosphère »] désigne [...] l'un des secteurs les plus dynamiques de la Toile, celui de la propagande d'extrême droite. Qu'il s'agisse de diffuser des idées, d'appeler à l'action ou encore de lever des fonds, cette famille politique bénéficie sur le web de positions remarquablement solides. Plutôt que comme l'outil naturel du camp progressiste, l'extrême droite y a vu un levier de développement providentiel qui lui permet de compenser sa moindre présence dans les médias traditionnels » (*ibid.*)

Plusieurs types de stratégies propagandistes de désinformation servent la diffusion d'idées extrémistes, c'est le cas des recours aux stratégies rumorales, *hoax* et *fake news* en tout genre. La rumeur d'ailleurs, tient de l'ambiguïté des médias à la diffuser tout autant qu'à la créer (Froissart, 2003). Pascal Froissart (2009) met par ailleurs en avant une spécificité du Web à propager de manière massive des « rumeurs visuelles », à partir d'images extrêmement bien réalisées. De ces rumeurs en ligne, nous retenons quelques exemples marquants : le fils de Christiane Taubira qui serait en prison pour meurtre, la fausse carte d'identité de Najat Vallaud-Belkacem (qui s'appellerait en vérité Christine Dupont, et qui pour avoir un poste de ministre aurait arabisé son nom) la construction d'une mosquée au premier étage de la tour Eiffel, ou encore la complaisance d'Alain Juppé (renommé « Ali Juppé ») auprès des mouvances salafistes et antisémites. Si ces rumeurs ont un tel succès, c'est à la fois parce qu'elles représentent un forme de défouloir et de raillerie populaire, mais aussi parce qu'elles trouvent parfois un public réceptif qui est préalablement ouvert et prédisposé à de tels messages ou, tout du moins, à la vision du monde qu'elles montrent. L'on parle aussi « d'adhésion à éclipse » pour reprendre l'expression de R. Hoggart (1957), lorsque des individus adhèrent à une thèse, tout en essayant de ne pas voir les contradictions qui en émanent. L'enjeu des rumeurs n'est donc pas toujours de faire croire, mais de faire adhérer des personnes aux idéologies qu'elles véhiculent. Bien que ne représentant rien de nouveau, elles sont le symbole pour R. Badouard (2017) de « [l']enfermement idéologique et [de] l'industrialisation de l'information sur le web ». Ignacio Ramonet (1999) faisait par ailleurs état dans *La tyrannie de la communication* de sa crainte du développement des TIC, gage d'uniformisation d'une seule et grande idéologie et de désinformation de masse.

Dans *La démocratie des crédules*, Gérald Bronner (2013) a montré que l'économie du marché de l'information sur Internet permet de lever des mécanismes psychologiques favorables à l'adhésion aux rumeurs. La future loi prévue par le gouvernement Macron pour résorber les *fake news* n'est pour autant pas si bienvenue. En effet, États et entreprises s'emparent peu à peu de la question des fausses informations qui nuiraient au débat et plus

généralement à la démocratie. Le texte proposé en commission commence par définir cette notion, comme « toute allégation ou imputation d'un fait dépourvue d'éléments vérifiables de nature à la rendre vraisemblable ». Le premier problème qui se pose concerne ainsi à parvenir à définir ce qui est de l'ordre du vérifiable et du vraisemblable. Autre problème, la limitation du dispositif prévu au moment des élections nationales ce qui pose le doute sur l'intérêt de l'appareil politique à réguler ce qui peut potentiellement être dit sur eux et, par concomitance, leur porter préjudice. Au même moment, Mark Zuckerberg, au cœur de plusieurs scandales (affaire du *Cambridge Analytica*, achats de publicités russes, etc.) engage *Facebook* dans cette même lutte, suivi par *Google*. Là encore, la légitimité d'un organisme privé à contrôler ce qui peut être publié ou pas en termes d'information, et ce qui, de fait, constitue une information sérieuse ou à caution, pose question sous bien des égards. Ce qui nous amène à passer à notre section consacrée aux critiques relatives aux contrôles et surveillances de l'Internet.

5.2.3. Contrôles et surveillances

L'une des plus grandes inquiétudes nées avec l'émergence de l'Internet et le déploiement de ses usages quotidiens est relative à la mise en ligne de traces personnelles et au partage de données personnelles qui constitueraient un risque considérable dans la protection de la vie privée. Sont pointés du doigt les plateformes ou moteurs de recherche, entreprises et gouvernements, qui n'ont cessé de développer les techniques de surveillance et qui sont combattues par des associations telles *La Quadrature du Net*, *Amnesty International* ou *Le conseil national du numérique*. On pense ici à M. Foucault, lorsque dans « *Surveiller et punir* », il explique que fin XIXe, on cherche, pour limiter la menace de récidive, à évaluer des traits psychologiques de condamnés, ce qui rappelle des modes de surveillance contemporains pour endiguer des individus d'un risque terroriste (par le fichage S, par exemple). Avec l'appropriation du panoptisme de Bentham, M. Foucault expose un nouveau mode de surveillance moderne, que ce soit au sein d'une prison, ou d'institutions générales (école, hôpital, atelier, etc.), passant du « voir sans être vu » à l'imposition d'une « conduite quelconque à une multiplicité humaine quelconque ». Avec le développement d'Internet et des usages des technologies numériques, c'est une nouvelle forme de contrôle horizontal qui a surgi, tout internaute peut surveiller, tout en étant surveillé.

« Internet permet le décentrement de la surveillance par dissémination des points d'observation, ce qui transforme la société en un espace ouvert à l'observation permanente et mutuelle. Ce n'est là qu'un aspect de la numérisation de la surveillance. L'autre aspect joue sur la continuité dans le temps de la surveillance, qui devient « traçabilité » des comportements des individus grâce à des

instruments qui permettent de suivre des trajectoires à partir des traces laissées sur leur passage dans tous les lieux réels et virtuels numérisés. L'une des grandes nouveautés qui démultiplient les possibilités de surveillance tient au fait que les individus sont maintenant « traçables » presque intégralement, grâce aux cartes bancaires, aux cartes de transport, aux cartes de fidélité, aux téléphones portables qui laissent des traces durables de nos actes, de nos relations et de nos déplacements » (Laval, 2012).

La légitimation de ces pratiques de surveillance par l'argument de la menace terroriste a donc de surcroît fini par l'emporter du côté des États. En effet, la loi antiterroriste adoptée en commission à l'Assemblée nationale en septembre 2017 permet d'espionner en masse des personnes dont le comportement serait susceptible de constituer « une menace d'une particulière gravité pour la sécurité et l'ordre public ». Une première « boîte noire » a par ailleurs été activée en octobre par les services de renseignement français, avec la visée de pratiques des analyses automatisées de métadonnées des communications numériques (la mesure est encadrée par l'article 851-3 du Code de sécurité intérieure). Le partage, le *like* ou la simple interaction sont ainsi scannés par la machine qui, ce temps-là, garantirait toutefois l'anonymat des internautes. La loi sur le renseignement de 2015 avait constitué un premier pas de la bataille législative de contrôle du Web, considérée par ses opposants comme dangereuse pour la démocratie. En parallèle, depuis le texte législatif de 2004 sur la confiance dans l'économie numérique, des lois en faveur de la protection des données privées des internautes sont mises en place et annoncent la possibilité de demander quelles utilisations des données récupérées sont faites ou encore celle de demander une copie des données personnelles récoltées (de pouvoir les modifier ou d'en supprimer). Les entreprises commerciales sont particulièrement pourfendeuses d'utilisations de *cookies*, *spywares* et *spams* qui visent à maximiser leur relation auprès de clients potentiels et de provoquer des actes d'achats. De ces quelques conceptions, il nous faut nécessairement prendre du recul sur les positionnements webophiles et webophobes de l'Internet en démocratie.

5.3. Un manichéisme dépassé

Les visions antagonistes d'un Web du Bien face à un Web du Mal sont, comme toutes les conceptions manichéennes, obsolètes. De fait, accorder à un outil médiatique des répercussions si importantes sur l'affectation de rapports sociaux nous positionne au sein d'un déterminisme technologique dangereux, qui contribuerait à rendre l'individu passif, soumis à l'innovation technique. Or, il est plus judicieux de penser l'outil dans ses entrelacs auprès de ses usagers, et d'un contexte sociopolitique, voire économique bien spécifié. Ainsi, il est effectivement possible de mettre en évidence les avantages et menaces de l'outil pour la démocratie, mais

seulement si celui-ci est mis en perspective avec des pratiques individuelles socialement situées. La perspective du courant philosophique de la médiologie de Régis Debray nous permettrait de sortir de ce carcan archaïque. Dans son célèbre *Cours de médiologie générale* (2001), il propose d'étudier les médiations matérielles à travers une articulation entre une dimension technique et symbolique de circulation des systèmes de pensée, et ce en prenant en considération la valeur diachronique de ces mutations, ce que nous avons essayé de faire, du moins en étudiant une généalogie globale de l'imaginaire Internet.

Pour conclure sur cette partie tournée vers les enjeux sociopolitiques du dispositif Internet, nous souhaitons, dans la continuité de travaux sociologiques (en particulier ceux de Charles Tilly), proposer une liste non exhaustive du répertoire d'action en ligne. L'enjeu de cette démarche n'est pas d'appréhender ces outils dans leurs effets politiques, mais, dans une démarche compréhensive, de saisir l'hétérogénéité des pratiques sociales, militantes et engagées, expérimentées en ligne.

6. Un répertoire d'action en ligne

Le répertoire d'action, tel que Charles Tilly (1984) le définit, renvoie à des systèmes de routines de mobilisations au sein desquels les publics investissent les espaces publics et s'investissent dans ces derniers.

« Toute population a un répertoire limité d'actions collectives, c'est-à-dire de moyens d'agir en commun sur la base d'intérêts partagés. Ainsi, la plupart des gens savent aujourd'hui comment participer à une campagne électorale, fonder une association ou s'y affilier, mettre une pétition en circulation, manifester, faire la grève, tenir un meeting, créer un réseau d'influence, etc. Ces différents moyens d'action composent un répertoire, un peu au sens où on l'entend dans le théâtre et la musique, mais qui ressemble plus à celui de la commedia dell'arte ou du jazz qu'à celui d'un ensemble classique. On en connaît plus ou moins bien les règles, qu'on adapte au but poursuivi. Le répertoire en usage dicte l'action collective » (Tilly, 1984, p.541).

La variété des modes d'expression en ligne est très importante. En revanche, tous les outils ou phénomènes contribuant à cette dernière ne correspondent pas aux mêmes fonctions, objectifs, attentes visées. Ils diffèrent aussi du statut de l'internaute-actif (s'il est connu, inconnu, anonyme, individuel ou collectif), et de l'audience recherchée/ciblée. Nous nous trouvons donc ici face à un enjeu personnel : compte tenu de la variété des types d'actions pratiqués en ligne et de la difficulté à saisir le Web en une globalité, nous chercherons ici à rendre compte de la pluralité des modes d'actions engagés et/ou militantes en contexte numérique. Si nous avons à cœur de proposer des exemples, c'est qu'ils illustrent selon nous, le potentiel incroyable d'expérimentation pour l'expression citoyenne des internautes. De plus,

si notre travail de recherche porte sur une analyse de discours, il était judicieux ici de laisser place aux actions numériques dans leur diversité, d'exposer aussi d'autres types d'engagements. Nous ne pourrions bien évidemment proposer une liste exhaustive de l'ensemble des actions militantes expérimentées en ligne, mais, à défaut de proposer une liste exhaustive, nous essaierons de rendre compte de leur diversité : actions collectives, individuelles, souterraines, ponctuelles, de longue durée, locales, internationales, *etc.* Pour ce faire, nous commencerons par approcher les entreprises collectives, les intermédiaires, puis les individuelles. Nous nous attacherons toutefois à travers chaque action de proposer des illustrations à travers au moins un exemple concret de mise en application, pour rendre compte de leurs ancrages au sein de la sphère civile.

Michel Offerlé (2018), a proposé trois types de répertoires d'action catégoriels : l'action par le nombre, l'action par l'expertise et l'action par le scandale. Nous aurions aimé proposer une classification des répertoires en fonction de ces typologies, mais celle-ci marque plus des mobilisations particulières que des dispositifs d'actions. C'est pourquoi, afin d'organiser cette présentation des répertoires d'action, nous proposons de développer ces exemples à partir de notre matrice des publics des mouvements sociaux individuels/collectifs/visibles/invisibles. Là encore, la catégorisation n'est pas optimale, nous nous sommes retrouvées face à des processus hybrides que nous avons tenté toutefois d'explicitier plus tard.

6.1. Le Hacktivism, mouvement collectif invisible : focus sur les *Anonymous*

C'est le groupe *Anonymous* qui est le plus célèbre parmi les hacktivistes, c'est la raison pour laquelle, afin d'étudier le phénomène des hackers en ligne, nous proposons de nous concentrer sur l'étude de cas de ce groupe de cybermilitants. Ce collectif d'internautes-hackers opère des actions de modification de codes linguistiques sur Internet depuis 2008. L'hacktivism est un mot récent né de la contraction de *hacker* et *d'activisme*, il tire ses origines du cyberactivisme visible pour la première fois durant la guerre du Golfe. Pour Isabelle Sommier (2003), la force de l'hacktivism se situe dans sa capacité à se regrouper en réseaux, permettant aussi de pallier aux besoins de se regrouper de manière transnationale. En exemple, I. Sommier estime que certaines causes obligent à appeler des réponses à des échelles mondiales, comme au sujet de l'écologie, parce que les gouvernements qui sont interpellés sont eux-mêmes insérés dans des systèmes mondiaux contraignants.

Pour comprendre l'organisation du groupe *Anonymous*, remontons à sa genèse. Ses origines datent de 2005 où un groupe d'internautes qui se retrouvent sur le forum anonyme *4chan*, voué à la culture underground et aux animations japonaises, crée les premières « *rules of the internet* ». Ils déclarent « *Anonymous can be horrible, senseless, uncaring monster*³⁴⁴ », postulat encore aujourd'hui constitutif du rassemblement. Leur première action à grande échelle débute en 2008 à travers le *Project Chanology*. Une vidéo de l'acteur américain Tom Cruise destiné à un usage interne au sein de l'Église de scientologie, fuite sur Internet, notamment sur *Youtube*. On y voit l'acteur vanter les bienfaits de la scientologie ce qui provoque les moqueries d'une horde d'internautes. À la suite de cela, l'Église de scientologie réclame la suppression de ces vidéos par les sites hébergeurs, qui se sont exécutés sous la menace des avocats représentant de la secte³⁴⁵. Mais cette suppression a entraîné la grogne des internautes, accusant une atteinte à la liberté d'expression, ils se sont alors mis à publier en ligne des vidéos parodiques de celle supprimée, contestant la censure sur Internet. Une voix fabriquée retentit dans les nouvelles vidéos, dont la signature sera « *Anonymous* ». Le positionnement de départ du groupe est ainsi fondé sur l'hacktivisme antisecte, son slogan est : « nous sommes Anonymous, nous sommes légion, nous ne pardonnons pas, nous n'oublions pas. Unis comme un seul, indivisibles, redoutez-nous ». Toutefois, leur positionnement va peu à peu évoluer, avec d'autres types d'actions inédites. En 2009, afin de protester contre la suppression de clips vidéo pour non-respect des droits d'auteurs, ils postent sur *Youtube*, des vidéos qui semblent à première vue destinées à des familles et à leurs enfants, mais qui contiennent en réalité des passages de films pornographiques. En 2011, ils attaquent un réseau de sites pédophiles et récupèrent des données personnelles de comptes d'utilisateurs qu'ils publient en ligne, c'est l'opération « *darknet* ». Une des dernières attaques de grande envergure est survenue suite à la fermeture du site *Megaupload*, contrariant là encore leur conception de l'Internet libre et non marchand. *Anonymous* crée ainsi pour l'occasion une véritable pagaille sur de nombreux sites institutionnels tels que le site du FBI des États-Unis ou encore ceux de l'Élysée et d'Hadopi en France, et sur lesquels le slogan d'*Anonymous* venait apparaître sur les pages d'accueil.

En ce sens, le message d'*Anonymous* a plus récemment pris une tournure politique. Défendant par exemple le site *Wikileaks*, ou encore les peuples opprimés durant les révolutions arabes : ils se sont mis à attaquer les pays dans lesquels une forte censure de l'Internet pesait. En exemple, les sites officiels de Tunisie, d'Égypte ou encore d'Iran ont été pris pour cible,

³⁴⁴ « Anonymous peut être un monstre horrible, insensible et indifférent ».

³⁴⁵ L'Église de la scientologie est répertoriée comme secte au sein du rapport parlementaire français n°2468.

alors qu'ils tentaient de créer en parallèle des réseaux de résistance informels dans ces mêmes pays. Enfin, à la suite des attentats de Paris, Anonymous publie une vidéo dans laquelle ils déclarent sous le masque de Guy Fawkes, avec toujours la même voix fabriquée, la « guerre totale à Daesh », ils promettent « l'opération la plus importante jamais réalisée contre Daesh » et de « nombreuses cyberattaques ». Ils annoncent :

« Cependant, tant qu'il y aura des attaques à travers le monde, nous ne nous arrêterons pas (...) nous défendrons le droit à la liberté (...) Sympathisants de Daesh, nous vous traquerons, nous vous trouverons, nous sommes partout et nous sommes bien plus nombreux que ce que vous pouvez imaginer ».

Ils concluent leur message en invitant aussi tous ceux qui le souhaiteraient, à rejoindre les rangs du collectif. À ce jour, le groupe a fait fermer des milliers de comptes *Twitter* de sympathisants de l'État Islamique, hacké plusieurs sites de propagandes et détourné de l'argent Bitcoin, ce qui laisse entrevoir l'hétérogénéité des actions menées à travers un groupe dispersé aux quatre coins du monde, et sans structure hiérarchique.

Plus récemment, le groupe a pris pour nouvelle cible D. Trump. S'adressant à l'homme politique, ils l'invectivent directement durant la campagne présidentielle : « non seulement votre campagne incohérente et haineuse a choqué les États-Unis d'Amérique, mais vous avez dégoûté la planète entière du haut de votre cupidité, de vos actions et vos idées affligeantes ». Le groupe a ainsi divulgué des contenus de la messagerie vocale de D. Trump, outré après ses propos à l'encontre de la communauté musulmane. L'avertissant encore, ils lui ont plus tard lancé « Donald Trump : réfléchir à deux fois avant de parler de quoi que ce soit. Vous avez été prévenu. »

L'hétérogénéité des actions du groupe tout au long de son histoire caractérise une difficulté pour ce dernier à « faire corps » tout autant qu'à s'organiser à partir d'un projet défini. L'un des problèmes identitaires à cerner le groupe provient aussi du fait qu'il est impossible de classer le collectif au sein de la typologie *white hat hackers*, *grey hat hackers* ou *black hat hackers*³⁴⁶. Cela contribue à faire peser une indétermination sur les intentions des hacktivistes de manière globale, celles-ci étant à la fois soumises aux actions locales éparpillées, issues de démarches individuelles ou de sous-groupes³⁴⁷.

³⁴⁶ Nous avons précédemment défini ces typologies.

³⁴⁷ Pour aller plus loin, nous citerons ici d'autres hacktivistes importants : du côté des *White Hat*, l'on pense au groupe de cybermilitants *Telecomix* (et *WeRebuild*) ayant mené des actions pendant les révolutions arabes, à *Chaos Computer Club* (fondé à Berlin) et à *Network Crack Program Hacker Group* (chinois). Du côté des hackers politiques, versant *black hat* ou de pirates malveillants : les plus célèbres sont *Lizard Squad*, *Syrian Electronic Army* (hactiviste issu de l'armée syrienne, pro Bachar El Assad), *KoobFace Gang* (des russes), et *Tarh Andishan* (un groupe iranien), etc.

6.2. Au départ de quelques engagements individuels et invisibles

Comme nous l'avons étudié au sein de notre matrice de l'engagement politique en ligne, la plupart des mouvements sociaux, même si leurs stratégies diffèrent, cherchent à atteindre une certaine notoriété qui passe par la visibilité de leur identité/revendications, et l'augmentation d'un soutien collectif (adhérents, sympathisants, relais d'opinion, *etc.*) De fait, si quelques actions manifestaires finissent par être connues du grand public, il est intéressant de se rappeler qu'au départ, la plupart de ces actions étaient issues de démarches individuelles souffrant d'un déficit de visibilité. C'est le cas des commentaires en ligne autonomes, des pétitions en ligne, des espaces de paroles au sein des forums ou des *likes* par exemple.

6.2.1. Les ECA (espaces de communication autonomes) : espaces multiformes et asynchrones

La question du commentaire pose plusieurs problèmes qui sont constitutifs de notre sujet d'étude. En effet, les espaces laissés pour l'activité discursive des internautes en réaction à des publications se révèlent hétérogènes par rapport aux médias. En effet, en fonction des dispositifs techniques (longueur des commentaires, possibilités de *liker*, d'y répondre, *etc.*) et des politiques de modération mises en place par les plateformes, les manières dont vont se structurer ces espaces, aussi bien dans leur structuration formelle que dans leur fond, vont différer. De manière générale, ils renvoient souvent à un phénomène consistant à commenter à chaud l'actualité sur Internet, ce qui fait d'eux des espaces asynchrones. Les commentaires sont souvent produits et mis en ligne à partir de récits déclencheurs (« *trigger narrative* », Dupret et al. 2010) (en réaction à un article de presse, un tweet d'actualité, une réponse sur Facebook à un événement, *etc.*) De formats souvent courts, leurs pratiques divergent. Ils peuvent constituer une réaction émotionnelle à faible éditorialisation : dénonciation, ironie, sarcasme... ou, dans une autre optique, peuvent servir à compléter des informations : les contextualiser, accentuer leur pertinence ou *a contrario*, souligner certains manquements, apories, faiblesses de traitements médiatiques (Granjon, 2014). L'espace du Web participatif est donc un espace multipolaire, constitué de « multiples espaces de discussion pluriels, parallèles, intriqués », à partir d'une « inventivité narrative » (*ibid.*) qui ne répond pas ou peu aux canons habituels de l'écriture journalistique : phrases longues, bons mots, humour, points de vue subjectifs, provocations, éléments diégétiques fictionnalisés, textes d'humeur, mise en exergue des affects, *etc.* Souvent, l'on remarquera à travers l'analyse de notre corpus qu'ils sont des lieux privilégiés de témoignages.

Ces espaces sont donc multiformes : publics (ouvert à tous) ou privés (pour une communauté ou ouvert à des abonnés seulement), interactifs ou pas, thématiques ou généraux, etc., il s'agit de cadres de participation qui « délimitent l'accès des participants à un territoire commun et aux événements qui s'y produisent » (Beaudoin & Velkovska, 1999). Souvent, l'on remarquera qu'ils sont des lieux privilégiés pour se raconter à travers des témoignages personnels.

6.2.2. Les témoignages : intimiser le politique

Les témoignages très répandus dans les commentaires en ligne, puisqu'ils sont intrinsèquement liés aux énonciateurs-témoins, participent dans le cas d'un discours engagé à une particularisation du politique : donner corps à l'individuel et médiatiser le fait personnel. Ces usages viennent contrecarrer l'étiquetage sociétal et normatif *privé Vs public*. Le témoignage revêt donc une fonction particulière : il est utilisé en tant qu'argument d'autorité (Plantin 2010) puisqu'il serait ancré dans la réalité, gage de vérité/véracité, et donc de légitimité... Souvent à la première personne, ils dénotent de l'implication subjective des locuteurs.

« Le témoin n'est pas invité pour attester de la réalité d'un fait ou d'un événement, comme le témoin historique ou le témoin en justice, mais pour certifier de l'authenticité d'un mode de vie ou d'un affect au nom de sa propre expérience, à l'aune du récit de sa propre vie. (Mehl, 2003).

S'inscrivant dans le registre du vécu, de l'intime, de l'expérience sensible » (Granjon, 2014) les témoignages privilégient les récits de la vie quotidienne, de l'ordinaire³⁴⁸.

Le recours aux témoignages est particulièrement prégnant dans la dénonciation par des victimes d'agressions. Les mouvements *Balance ton porc* et *Mee too* suite à l'affaire Weinstein sont significatifs de ces usages. Les libérations de la parole à travers une grande tribune numérique relatant de nombreuses expériences individuelles de harcèlement sexuel ont permis de fédérer une communauté féminine de victimes, de conscientiser ces dernières à l'ampleur du problème du harcèlement, mais aussi d'agir, politiquement, sur la classe gouvernante qui s'est emparée du sujet pour adopter des mesures concrètes sur la verbalisation du harcèlement de rue.

³⁴⁸ Nous ne nous attardons pas ici sur leurs constructions puisque nous y reviendrons plus tard dans le cadre de notre analyse.

6.2.3. Du commentaire aux discussions, l'exemple des forums

L'origine des forums date des années 1970s avec *Usenet*. Lorsque l'on parle de forum électronique en ligne, on caractérise « un rassemblement d'individus dans un endroit virtuel où des discussions ont lieu reproduisant ainsi électroniquement les relations sociales quotidiennes qui surviennent dans les endroits publics » (Dumoulin, 2002). Anthony G. Wilhelm (1998, 2000), analyse des forums de discussion aux États-Unis durant la campagne présidentielle de 1996 et fait le constat suivant : pour lui, il n'y a pas de réelle recherche de dialogue entre participants. Il observe que les internautes viennent apporter des opinions personnelles, sans pour autant chercher celles des autres. Il fait un autre constat : les idées sont globalement homogènes, c'est-à-dire qu'il ne remarque pas de clivage et que, dès lors, les forums électroniques ne contribuent pas vraiment à une véritable délibération des opinions des participants. On assisterait, *a contrario*, à un renforcement des points de vue des locuteurs. C'est également la thèse que fait Richard Davis dès 1999 : « les forums constituent des lieux de discussion où les participants renforcent leurs opinions en joignant des forums où ils retrouveront des messages qui appuient leurs points de vue » (p.150). Par suite est observée la forte présence de ce que R. Davis appelle des « irritants » (les *trolls* pour certains d'entre eux), c'est-à-dire les internautes qui recherchent la polémique par tous les moyens par des techniques de provocation : usage d'agressivité, de diffamation, recours à l'injure, *etc.* Un des effets de cette présence serait le retrait considérable d'un grand nombre de participants des débats (voire des personnages-clés) qui, face à des propos injurieux, et un contenu désobligeant, ne voient pas l'intérêt de participer à ce genre de forums. Les linguistes Ruth Amossy et M. Burger (2011) analysent à ce sujet eux aussi les *flames* dans les forums de discussion (on parle de *flames wars*, c'est-à-dire de *guerres d'injures* en ligne), en tant que « manifestations d'hostilité sous forme de remarques incendiaires au sein d'un échange agonique » (polémique, controverse, indignation, colère, émotion négative, arguments *ad hominem*...). R. Amossy (2011) remarque aussi que la violence verbale caractéristique des *flames* (qui constituent des éléments routiniers dans les discussions en ligne) pose un réel problème dans le cadre d'une discussion citoyenne alors que certains voulaient voir Internet comme un nouvel outil démocratique. À travers les *flames*, il est alors possible de repérer « les points d'intolérance où la passion se donne libre cours, et où la quête d'un accord le cède au désir de discréditer, sinon de terrasser, l'opposant ». Pour Mark Poster (1999), ces débats en ligne ne correspondent pas aux caractéristiques de l'espace public, à savoir un débat entre égaux où les arguments rationnels prévalent et où on cherche à élaborer une position commune. Internet ne répond qu'à la première caractéristique.

Les internautes peuvent effectivement échanger sur un pied d'égalité. En revanche, l'échange argumenté est loin d'être toujours la règle. Le débat ne tend pas vers l'élaboration d'une position commune, mais plutôt vers une multiplication de points de vue contradictoires (Flichy, 2010).

Le problème des espaces autonomes de commentaires relève du fait qu'ils soient diffus, éparpillés à travers plusieurs lieux : réseaux sociaux, sites de médias en lignes, forums, *etc.* Il est donc difficile pour les commentateurs de porter un message audible en l'absence de point de regroupement. C'est la raison pour laquelle les pétitions en ligne qui offrent souvent la possibilité pour les signataires de s'exprimer, s'avèrent être un outil intéressant pour faire le pont entre la sphère civile et des institutions publiques, tout en y permettant l'agglomération des citoyens.

6.2.4. Les pétitions en ligne : nouvel intermédiaire ?

Les pétitions en ligne, en tant que *textes contestataires* politiques, ont été définies par Robert Boure et Franck Bousquet (2010) comme :

« émanant d'une ou de plusieurs personnes physiques ou morales, émettant une revendication, un souhait, une opinion et destiné à être signé par d'autres personnes qui n'ont la possibilité ni de modifier son contenu, ni d'agir directement sur sa durée de vie » (*ibid.*)

Traditionnellement, leur enjeu consiste à récolter un grand nombre de signatures afin de porter une revendication d'ordre public auprès de représentants politiques, mais certaines visent plutôt à impliquer des célébrités dont la notoriété aurait une forte portée (*ibid.*) À partir d'une analyse de la pétition Vauzelle, R. Boure et F. Bousquet pointent du doigt les entrelacs portés par les fonctions quantitatives (nombre) et qualitatives (discursives textuelles). Ils notent par ailleurs que l'acte signataire ne renvoie pas nécessairement à « la mobilisation de ressources argumentatives liées à l'engagement », mais à des dimensions subjectives de représentation de soi ou d'une mise en scène de soi dans un espace médiatisé. Sur Internet, de nombreuses plateformes collaboratives sont dédiées au développement de projets pétitionnaires, et destinés à être envoyés aux élus afin d'attirer leur attention sur un engagement citoyen au sein de l'espace public, mais aussi dans l'optique d'avoir une incidence sur le législatif. Alors que dans certains pays les pétitions en ligne ou hors ligne sont véritablement prises en compte dans le système politique (au-delà d'un certain nombre de signataires, elles sont envoyées aux Parlements pour être débattues avant validation de ces dernières par des commissions particulières), en France, elles n'ont aucune valeur institutionnelle. Le seul recours possible est la saisie du CESE (Conseil Économique Social et Environnemental) si une pétition a récolté 500 000 *suffrages*. Parlement et Gouvernement ont la liberté de prendre la décision d'instituer

la formation d'un débat ou d'entamer la rédaction d'un texte de loi. Il demeure qu'elles restent pour les politiques des indicateurs de l'opinion publique. En exemple, les sites les plus connus de pétition en ligne sont *Avaaz*, *Mesopinions.com* et *Change.org* (qui compte environ 7 millions d'utilisateurs). L'une des dernières pétitions les plus plébiscitées par les citoyens a été celle contre la loi travail El Khomri *La loi travail : non merci !* (« On vaut mieux que ça ») qui a dépassé le million de signataires en 2016 (1.3 million.) Ajoutons aussi à titre anecdotique que le mouvement des gilets jaunes aurait commencé à se former à ses prémises fin mai 2018, après la mise en ligne par Priscillia Ludowsky (une des personnalités du mouvement) d'une pétition contre la taxe des carburants sur *Change.org*. (elle a aussi dépassé le million de contributeurs). La plateforme a vu son nombre de signataires et de pétitionnaires multiplié par trois depuis 2013 : de 60 000 il atteint aujourd'hui 12 millions d'utilisateurs. En janvier 2019, la pétition « l'affaire du siècle » est devenue la plus populaire de France, signée par plus de 2 millions d'internautes, l'ambition est d'attaquer l'État français en justice pour inaction contre le dérèglement climatique.

Signer, puisqu'il sollicite la personne du signataire à travers son nom, est donc bel et bien un acte engageant. Néanmoins, les pétitions en ligne semblent représenter une forme de militantisme peu impliquant et rapide. Le *like*, qui s'effectue par clic, serait une forme encore plus détachée d'activisme pour beaucoup de chercheurs.

6.2.5. Le like : le clic de l'engagement

Aimer une page, un commentaire, un article, une photographie, le *clic* est rapide et participe d'une « petite forme » l'engagement (Candel, Jeanne-Perrier, Souchier, 2012). Le bouton, considéré dans sa facette matérielle et « opératoire » par Étienne Candel et Gustavo Gomez-Mejia, comme un « signe passeur », « relève aussi d'une nature sémiotique et symbolique, en raison de la façon dont il est écrit, et des significations qu'il est susceptible de revêtir dans la culture des internautes » (*ibid.*) Proposant peu de relativisme face au « j'aime » et au « j'aime pas », il configure un positionnement binaire dans l'expérience des internautes aux contenus. Aussi, nous pouvons nous demander si le *like* ne représente pas le degré zéro de l'engagement, le point ultime d'une activité de *slacktivism/clicktivism* ? Rapide, il permet de valider un contenu. Au départ, symbole d'un ralliement positif, le bouton « *like* » a depuis perdu de son monopole, avec l'arrivée de « *dislike* » sur *Youtube* par exemple, ou d'autres variantes de bienséance sur Facebook : « j'adore », « grrh » ou « wouaw », ils sont proposés sous forme d'*emojis* (le pouce en l'air, le cœur, l'emoji qui rit, qui pleure, qui est en colère ou qui est

surpris). Notre page Facebook « Soutien au bijoutier de Nice » s'est fait connaître par le biais du 1,6 millions de *likes* qu'elle a engendrés en 2013. À ce niveau le nombre de *likes*, considéré comme signe de ralliement à la page et par concomitance de soutien au bijoutier, prend les traits d'une pétition en ligne : les personnes qui *likent* sont considérées comme des signataires. Ces signes de réaction sur les réseaux sociaux ont une véritable influence sur la visibilité des contenus puisqu'en fonction de ces « retours », les algorithmes accordent plus de valeur aux publications réactives. Plus le score des réactions est bon, plus le réseau social place une publication en tête des fils d'actualités (et contribue donc à augmenter la visibilité). En ce sens, réagir à du contenu proposé dénote d'un certain engagement, tout comme commenter ou partager ce dernier.

Enfin, la dernière action en ligne individuelle que nous aimerions aborder est celle des lanceurs d'alerte qui bénéficie d'une audience importante et (potentiellement) d'un statut anonymisé permis par l'Internet.

6.3. Les lanceurs d'alerte *offline* et *online* : des actions individuelles visibles

Nous classons les lanceurs d'alerte de prime abord comme un public individuel, pensant aux croisades de certains individus au sein de procédures juridiques contre des entreprises ou des États, comme Daniel Ellsberg (Pentagon Papers, 1971), W. Mark Felt (le Watergate, 1972), Erin Brockovich (pollution des eaux potables de la ville de Hinkley, 1993), Denis Robert (Clearstream, 2001), Chelsea Manning (affaire des *war-logs*, 2010), Edward Snowden (surveillances internationales de la NSA, 2013), ou Antoine Deltour (affaire *LuxLeaks*, 2014). Tous sont connus pour avoir contribué à révéler auprès du grand public de grands scandales. Que leurs noms aient été portés médiatiquement de par leurs actions individuelles, les attaques judiciaires menées contre eux, les journalistes, à travers des films relatant leurs histoires, ou bien plus tard en révélant eux-mêmes les rôles qu'ils ont joués (comme c'est le cas pour W. Mark Felt), la plupart de ces scandales renvoient à l'engagement d'un homme ou d'une femme. Cet engagement, porté massivement au jour dans les médias, est toutefois à nuancer. En effet, les lanceurs d'alerte ne sont pas tous célèbres, certains travaillent dans l'ombre de reportages journalistiques et jouissent ainsi du statut de source d'informations à protéger. Avec *Wikileaks* qui a proposé un serveur de partage de documents confidentiels sous couvert d'anonymats³⁴⁹,

³⁴⁹ Et avec d'autres sites qui se mobilisent en faveur de la protection des données technologiques des lanceurs d'alerte à l'aide de systèmes de cryptographie, comme *Freanchleaks* de *Médiapart*, *SafeHouse*, *We Fight*, *BalkanLeaks* ou *GlobaLeaks*

le statut de lanceur d'alerte en ligne est en perpétuelle définition, entre héros publics et héros de l'ombre de l'opinion, accusés de trahison et de vols de données par les États/entreprises.

L'assemblée parlementaire du conseil de l'Europe définit le lanceur d'alerte (Résolution 1729 (2010, §1), comme « toute personne soucieuse qui tire la sonnette d'alarme afin de faire cesser des agissements pouvant représenter un risque pour autrui ». La France, quant à elle, le caractérise en ces termes : il s'agit d'un :

« simple citoyen ou scientifique travaillant dans le domaine public ou privé [se trouvant] à un moment donné, confronté à un fait pouvant constituer un danger potentiel pour l'homme ou son environnement, et [qui] décide dès lors de porter ce fait au regard de la société civile et des pouvoirs publics »³⁵⁰.

L'expression *lanceur d'alerte* a elle été inventée en France en 1996, dans le cadre de travaux menés en sociologie lors du programme « risques collectifs et situation de crise » impulsé par le CNRS (Chateauraynaud, 2013) Auparavant les sociologues parlaient de « dénonciateurs » (Boltanski et al., 1984), ou de « prophètes de malheur » (Jonas, 1990), pour désigner les activités des lanceurs d'alertes. Or, ces désignations péjoratives tendaient alors à discréditer les signaux (Chateauraynaud, *ibid.*). Francis Chateauraynaud rappelle par suite que les usages des notions de « sentinelle », « vigile » ou de « capteur », renvoyaient quant à elles « trop exclusivement à un système de places hiérarchisées et fixées par avance. » (*ibid.*) Les années 1980 ont marqué un tournant : elles ont vu exploser le nombre d'alertes et par la même occasion, le nombre de crises environnementales et sanitaires, conduisant le sociologue Ulrich Beck (2001) à caractériser nos sociétés de « manufactures à risques », expression de la « modernité réflexive ». Le contexte de l'époque, les crises et scandales qui ont baigné durant ces années ont mené au développement de la recherche autour des lanceurs d'alerte. L'actualité brûlante au sujet de la loi relative à la protection des affaires portée par le gouvernement macroniste interpelle. En effet, cette dernière est farouchement critiquée, en particulier par les sénateurs du parti socialiste, qui ont annoncé leur désir de déposer un recours au Conseil constitutionnel contre ce texte qui, selon eux, « met à mal la liberté d'expression et d'information et fait toujours porter des risques sur les journalistes, organes de presse et lanceurs d'alerte. » En effet, ils critiquent notamment une définition trop large du secret d'affaires, en particulier « au regard de la protection des salariés ».

³⁵⁰ Fondation Sciences Citoyennes, « Qu'est-ce qu'un lanceur d'alerte ? », 29 janvier 2008.

A contrario, la notion de « donneur d’alerte » telle qu’elle est définie aux États-Unis, revêt une dimension plus militante. Les *whistleblowers*³⁵¹ comme ils sont appelés aux États-Unis, sont liés historiquement aux dénonciations relatives aux dérives du système (Chateauraynaud, 2013), notamment en matière de corruption ou de détournement de fonds publics. Une loi récente de 2013 convoque une nouvelle définition du lanceur d’alerte en France : il s’agit dès lors de « toute personne physique ou morale (qui) a le droit de rendre publique ou de diffuser de bonne foi une information concernant un fait, une donnée ou une action, dès lors que la méconnaissance de ce fait, de cette donnée ou de cette action lui paraît faire peser un risque grave sur la santé publique ou sur l’environnement. L’information qu’elle rend publique ou diffuse doit s’abstenir de toute imputation diffamatoire ou injurieuse ». La récente affaire française connue communément sous le terme d’affaire « *Lux Leaks* » ayant révélé certains accords fiscaux avantageux de cabinets d’audit passés avec le Luxembourg a fait condamner deux lanceurs d’alertes, Antoine Deltour et Raphaël Halet, posant la question de la protection juridique de telles personnalités. Aux États-Unis, ce sont deux autres individus qui attirent l’attention : le soldat Bradley Manning qui a écopé d’une peine de 35 ans de prison pour espionnage, après avoir diffusé via le site *Wikileaks* des documents militaires classifiés d’Irak ou d’Afghanistan. Plus récemment, Edward Snowden, ancien agent de la NSA, extradé en Russie³⁵² a fait l’objet d’un mandat d’arrêt émis par les États-Unis pour avoir fait fuiter des documents confidentiels révélant l’espionnage des États-Unis sur d’autres pays alliés, via des écoutes de conversations téléphoniques et de conversations sur Internet. Ces deux affaires récentes ne sont pas sans rappeler celle portée par Daniel Ellsberg qui, en 1971, livrait au *New York Times* des documents top secret (les « *Pentagon Papers* ») relatifs à la guerre du Vietnam.

L’espace numérique offre en fait, un moyen de diffusion de masse pour la publication de documents confidentiels dont on chercherait à publiciser le contenu.

6.4. Quelques actions hybrides individuelles et collectives

Certaines actions sont plus difficilement classables, c’est le cas de la mise en place de stratégies virales. Ces dernières peuvent à la fois débiter à partir d’actions individuelles invisibles de *reposts*, être dès le départ visibles grâce à la mise en ligne d’un contenu par une personne numérique à forte influence ou au contraire être réfléchies grâce à une stratégie organisée de manière collective.

³⁵¹ Le terme a été popularisé au cours des années 1970 par l’activiste Ralph Nader.

³⁵² La Russie a accordé l’asile à E. Snowden.

6.4.1. Des stratégies virales : la question de l'influence

Si nous parlons de la question de l'influence, il faut noter avant tout que la viralité n'est pas un répertoire d'action en tant que tel. Néanmoins, le déploiement d'une stratégie virale, si : à partir de plusieurs techniques de marketing par exemple, censé induire un grand nombre de partages d'une publication en ligne.

Plusieurs raisons qui permettraient d'expliquer la visibilité de contenus médiatiques sont mises en évidence. Les variables nombre/temps, qui font état de la grande mobilisation sur une période très brève sont une première constante. En effet, cette tendance se calque sur un effet de viralité, propre au numérique, et qui est analysé par Frédéric Torterat (2011), pour qui, le phénomène viral n'est pas qu'une simple diffusion médiatique, mais « une accumulation d'enrichissement diffus » due à une « combinaison d'amplification » dont l'objectif est de maintenir une certaine intensité. Dès lors, pour F. Torterat, le mécanisme de viralité est lié à l'action collective par laquelle peut naître « l'éventualité d'une contestation sociale instantanée, variablement politisée, et qui se réorganise à la moindre provocation ». Nous pouvons ici y voir la manifestation d'un « individualisme collectif », expression oxymorique évoquée par A. de Tocqueville dans « *De la démocratie en Amérique* » (1835-1840), dans lequel il avance l'hypothèse selon laquelle « l'individu, ce n'est, mais l'homme, c'est le groupe ». Ainsi, dans un contexte d'atomisation de la société, une page *Facebook* comme celle en soutien au bijoutier de Nice est un lieu de « repère » virtuel, où les internautes sont des usagers solitaires qui n'existent que par leur nombre. L'anonymat s'insère dans le collectif, le chercheur O. Ertzscheid parle d' « audience invisible », où l'on suppose que la virtualité crée un sentiment de confiance chez les internautes, sentiment renforcé par l'influence à la fois du nombre, mais aussi de la proximité des autres usagers. Nous pouvons en effet penser qu'un effet de conformisme, voire de « suivisme » est ici effectif, dans le sens où tout internaute se sentira plus enclin à cliquer ou à rédiger un commentaire sur une page controversée, lorsque cette page est déjà plébiscitée par un nombre conséquent d'utilisateurs. Au-delà des théories sur le conformisme de Solomon Ash et de Ari Kelman, nous pouvons admettre que ce facteur structurel engendre une influence particulière sur les réseaux sociaux à travers les liens amicaux. Une enquête menée par Mizuko Ito en 2008 tend à mettre en avant la connexion *online* des internautes que les réseaux sociaux numériques auprès d'individus qu'ils connaissent déjà dans leur vie *offline*. Aussi, Thomas Stenger et Alexandre Coutant font le postulat que « l'amitié ou tout du moins une forme de sociabilité entre amis constitue le ressort fondamental de la participation sur ces sites ». Et pour reprendre l'étude citée précédemment, « l'observateur

attentif aura noté que la page d'accueil [du réseau social *Facebook*] n'est pas leur profil...mais la page actualités présentant le flux continu des activités de leurs amis ». L'influence de l'activité en ligne des amis (et donc du lien social en ligne) est déterminante : les proches étant perçus ici comme des prescripteurs d'influence ou *leaders* d'influence (Marie-Agnès De Gail, 2013).

6.4.2. Les wikis : des contributions individuelles organisées collectivement ?

Les *wikis* ont longtemps été des lieux d'affrontements militants, en considérant que la bataille de l'information est politique. Les données classées dans une encyclopédie font souvent office d'autorité face à des entités collectives qui s'affrontent à travers des luttes symboliques de mises en circulation de leurs imaginaires sociaux. Par exemple, l'on retrouve sur *Wikipédia* différents types de wiki politiques, religieux ou philosophiques : le *Wikibéral*, *Anarchopedia*, *WikiPol*, *Kelvote*, *Sourcewatch*, *Jewpedia*, *WikiKto*, *etc.* Ces exemples de wiki répondent à des formes d'encyclopédies idéologisées, elles sont régies par une ligne éditoriale collective. De manière traditionnelle, les wikis permettent l'accès individuel à tous les internautes souhaitant contribuer sur du contenu, mais ces contributions sont de plus en plus soumises à des systèmes de vérification collective : les rédacteurs veillent entre eux à la neutralité d'un point de vue par exemple, à proposer des informations sourcées (critère de vérifiabilité), *etc.* En 2007, le débat télévisuel du second tour de la campagne présidentielle dans lequel s'affrontaient N. Sarkozy et S. Royal, a révélé une séquence de désaccords entre les deux candidats sur la part du nucléaire dans la consommation d'électricité en France l'un annonçant le pourcentage de 50%, l'autre avançant le chiffre de 17%. À ce moment, une bataille s'engage sur la page *Wikipédia* consacrée à l'électricité en France : alors que les pro-Sarkozy s'empressent d'y noter le chiffre de 50% avancé par leur candidat, les pro-Royal corrigent le chiffre et le remplacent par celui de leur candidat, et vice-versa. Cet épisode a par la suite entraîné la création de sites consacrés au *fact-checking*, comme le *Véritomètre* à l'époque).

6.4.2. D'autres formes d'actions effleurées : des supports particuliers

Nous proposons pour conclure de proposer une liste non exhaustive d'autres moyens d'actions politiques engagées et/ou militantes en ligne à travers l'usage de supports que nous retrouvons dans différentes mobilisations numériques : vidéos, images, stratégies rumorales, *etc.*

6.4.2.1. Les vidéos en ligne : entre pratiques youtubales et cops watching

Le format vidéographique séduit de plus en plus d'adolescents, qui s'informent particulièrement à partir de vidéos et chaînes *Youtube* de *youtubeurs* et d'hommes politiques. Selon une étude menée par *Médiamétrie*, les jeunes de 15-24 consacraient en moyenne 18 minutes par jour au visionnage de vidéos issues de cette plateforme, ce qui en fait leur réseau social préféré. Le contenu est souvent rendu ludique par les montages, l'utilisation d'un ton humoristique et d'un langage courant non soutenu qui permet de proposer une autre approche du rapport au politique, différent de ceux proposés par les médias *mainstream*. Ce recours à la vidéo dans l'usage de la politique fut particulièrement prégnant lors de la campagne présidentielle de 2017 qui s'est fait remarquer par les présences importantes et parfois inédites d'hommes politiques sur le réseau. J.-L. Mélenchon, qui comptait plus de 350 000 abonnés, s'est professionnalisé dans la pratique de ce type de formats. *A contrario*, la chaîne de F. Philippot a quant à elle été critiquée pour son amateurisme : décors, « parler jeune » forcé, gestuelle – il fait semblant de boire dans un mug vide dont l'étiquette se situe encore sur le fond, *etc.*)

Face à ces vidéos de politiciens, des chaînes politiques de citoyens ou de collectifs sont apparues comme par exemple les célèbres *Osons causer*, *HugoDécrypte*, *Accropolis*, *Hugo Travers*, *Buffy Mars*, *Usul* ou encore *Bonjour Tristesse*.

L'utilisation de vidéos militantes est d'ailleurs aussi importante à travers les nouvelles plateformes du direct comme *Periscope*, qui a beaucoup été utilisée lors d'affrontements manifestants *versus* police en 2016-2017, notamment en cherchant à travailler sur la réputation des collectifs, à faire du *cops watching*. Nombreux sont les journalistes indépendants ou amateurs qui s'équipent de matériel vidéo lors de manifestations pour filmer au plus près les affrontements entre manifestants et CRS. En exemple, le recours aux vidéos amateurs permettra à la justice de se prononcer suite à la blessure de la figure des gilets jaunes Jérôme Rodriguez, qui a perdu l'usage de son œil lors d'une manifestation le 26 janvier à Paris. Nombreux sont les journalistes qui ont recours à ces vidéos pour décrypter les actions, comme l'a fait la journaliste Valentine Obertini et les équipes de *Quotidien*. Ces vidéos croisées permettent de se prononcer sur l'attitude d'un manifestant, violent ou pacifique, celle des CRS, riposte à une agression ou pas, et à l'usage de leurs armes : tir de grenade désencercante ou de *flashball* LBD. Ce genre de vidéo fut aussi plébiscité dans l'affaire Benalla lors de la manifestation du 1^{er} mai 2018.

6.4.2.2. Les images : des mèmes aux montages hoax

Le poids des images en ligne, s'il est difficilement mesurable, n'est pas à négliger tant l'imaginaire symbolique qu'elles convoquent en ligne est prégnant d'une culture numérique. Que ce soit à travers des photographies, des illustrations ou des montages, les visuels sont impactants et permettent souvent d'agréger une communauté autour d'eux. L'exemple des mèmes (terme proposé par Richard Dawkins), emblématiques de la culture Internet, est significatif de ces usages.

Il s'agit d'imiter, de détourner, et de proposer une déclinaison d'un phénomène préexistant. La plupart du temps, ceux-ci sont à visée humoristique et s'engagent, par la reproduction, à se moquer de quelque chose. Par exemple, lorsque l'ancien Président N. Sarkozy participe au défilé parisien le 11 janvier pour la commémoration des attentats de *Charlie Hebdo* et de l'hyper-casher, alors que celui est initialement en 2^e/3^e rang de la marche des personnalités politiques, il se retrouve très vite en tête de cortège auprès du président malien Ibrahim Boubaccar Keïta et du Premier Ministre israélien, Benyamin Nétanyahou. Amusés, de nombreux internautes l'accusent d'avoir joué des coudes pour se retrouver au premier rang, et se mettent à détourner toute une série de montages dans lesquels N. Sarkozy s'incruste dans différents décors, agrémentés de l'hashtag #jesuisnico. Autre exemple, lors des rassemblements *Occupy* ont lieu à New-York en 2011, des vidéos sont publiées montrant un policier projeter du gaz poivre sur le visage d'étudiants assis de l'*Occupy UC Davis*. Les images choquantes sont détournées et deviennent virales. Les internautes se mettent à reprendre le corps de l'officier de police, bombe à la main activée, et à l'insérer dans divers autres décors (sans dangers) qui viennent dénoncer l'attitude grotesque d'un agent de police attaquant violemment des personnes qui ne représentent aucun danger. Internet, espace d'expérimentation a donc ses propres codes. Les professionnels de l'informatique s'y amusent à proposer des montages dans le but d'amuser, mais aussi parfois de créer de l'ambiguïté dans le cadre de stratégies rumorales.

6.4.2.3. Les sites Internet/blogs entre vitrine institutionnelle et journaux de l'intime

Les sites Internet servent souvent de vitrine des partis, hommes politiques et mouvements de campagnes, *etc.*, et offrent aussi souvent la possibilité de faire des dons en ligne pour aider au financement de ces dernières. Les blogs quant à eux, ont permis le renouvellement des formes de narration politique, mais aussi, grâce aux sections commentaires, de créer un lien interactif nouveau auprès des contributeurs. Présentés comme « moyen pour les élus de renouer

avec les citoyens et comme le signe d'une (ré)appropriation de la politique par des usagers inventant de nouvelles formes de participation » (Greffet, 2007), ces plateformes facilement exploitables sont de moins en moins utilisées par les hommes politiques. Véritables carnets de bord, environ 900 blogs *pro* UMP ont été activement réalisés en soutien à la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2006/2007. Si les hommes politiques se sont entourés d'une armée de blogueurs ces vingt dernières années, l'arrivée de *Twitter* a contribué à faire perdre de l'aura à ces derniers, privilégiant depuis le recours au média social. Néanmoins, les blogs politiques n'ont pas disparu pour autant. En exemple, le *Bondy blog*, créé en 2005 est un média en ligne qui incite de jeunes citoyens français à raconter leur vie au sein des quartiers populaires et à faire entendre leur propre voix. L'un des objectifs est de dédramatiser les stéréotypes négatifs véhiculés sur ces territoires par les médias traditionnels. Notons que les trois sites politiques qui ont eu la plus forte audience en 2016 étaient des sites d'extrême droite : *fdesouche*, site identitaire d'extrême droite ; *Égalité et réconciliation* (d'Alain Soral) et *Les Moutons Enragés*.

Face à ces exemples, nous pouvons faire les constats suivants : plusieurs types de mobilisations numériques forment les répertoires d'actions de l'Internet d'aujourd'hui. Ces mobilisations, individuelles ou collectives, ont pour ambition de gagner en visibilité auprès, soit, du grand public, soit, de sa communauté.

Conclusion. Internet : microcosme, macrocosme ou monde à part ?

Analyser Internet dans une démarche politique de prolongement des potentialités démocratiques nous conduit à nous poser la question de la représentativité des personnes qui s'y investissent et des discours circulants. Ainsi, le dispositif sociotechnique prend-il les traits d'un microcosme, d'un macrocosme ou d'un monde à part ? Pour le dire autrement, les échanges qui s'y déploient sont-ils seulement le miroir d'une infime partie de la société, active et très présente en ligne, ou représentent-ils au contraire un miroir sociétal global ? La difficulté à analyser des contenus issus du Web est bien là, et puisque nous n'avons aucune donnée nous permettant de répondre à ces questions, nous serions bien ennuyés d'affirmer que l'ensemble des discours circulants sont significatifs d'une opinion publique générale. D'un côté, nous ne pouvons qu'il existe des phénomènes d'agglomération de groupes actifs en ligne, qui bénéficient d'une bonne visibilité et instaurent de l'inégalité

sociale, en saturant certains réseaux de leur présence. Dans cette optique, l'Internet visible serait un microcosme, une partie de la société globale. De l'autre, des questions se posent concernant le « pouvoir » du Web à faire révéler les opinions profondes des individus. Ceux qui estiment que le numérique permet de désinhiber les individus par la prise à distance du corps physique sur un corps virtuel auraient tendance à penser que le dispositif serait bien plus significatif des opinions de la société que la société elle-même, et que l'image réelle de cette dernière serait authentifiée en ligne, en un pouvoir de révélation. Or, ces deux visions ne nous apparaissent pas antinomiques. Ainsi, le Web permet la mise en avant d'un pan social tout en révélant des représentations du monde difficilement accessible hors-ligne, notamment à travers des interactions en face à face. La question des pratiques de violence verbale en ligne est significatrice de cette ambivalence, les individus usant d'un discours plus agressif en ligne, mais cette agressivité n'est pas non-significatrice d'une réalité sociale, et peut être le résultat de frustrations, de sentiments d'injustice, de colères. Aussi, à la croisée entre microcosme et macrocosme, nous finissons par situer l'espace numérique comme monde à part, en ce sens qu'il nous faut, en tant que chercheur, prendre des précautions à relier ce qui s'y passe comme une représentation réelle et sociale de la réalité. À travers l'idée de monde à part, il nous faut comprendre que les interactions et formes de sociabilités qui s'y déploient, les discours produits, les stratégies énonciatives, jusqu'aux contenus des idées circulantes, sont propres à l'espace numérique, dans le sens où la technique induit une matérialité sur les pratiques. L'apparition de « codes » techniques, langagiers, esthétiques, conversationnels, etc., participe à la création d'une culture du Web, distincte des cultures physiques, mais qui puise et s'alimente de l'extérieur. Toutefois, ne mésestimons pas la portée de la modération dans les pratiques numériques. Alors que nous nous posons la question de la représentativité des idées portées en ligne, et des formes rhétoriques, la modération constitue bien un empêchement dans la manière d'appréhender le monde social au regard des productions numériques. Certains pourront parler de censure, il n'en demeure pas moins que la modération s'avère être un réel problème pour la recherche scientifique, autant que pour les militants du Web libre. Elle est aussi constitutive d'un certain nombre d'enjeux politiques, car elle prend les traits d'une forme de domination hiérarchique pour les propriétaires d'espaces en ligne privées (plateformes ou médias).

La portée symbolique des médiations en ligne demeure alors intéressante à appréhender dans ses interactions avec le contexte social, politique et sociétal. Si le monde numérique est un monde à part, il n'est néanmoins pas coupé du monde non plus, c'est pourquoi les idées

qui circulent en ligne ont un intérêt scientifique : Internet est bien un support d'interaction pour le chercheurs, vers de nouvelles connaissances.

Ces types d'interactions entre réalité/virtualité sont marquantes à travers l'apparition de polémiques en ligne, issues de problématiques sociales générales, et qui viennent inonder les espaces médiatiques, alerter l'opinion publique de manière plus visible et nourrir les débats sociopolitiques, jusqu'à toucher les sphères dirigeantes. Pour finir cette partie, c'est donc l'événement polémique en ligne que nous étudierons, en tant que mise en lumière sociale et spontanée d'une tension éclatante, et moment discursif où se cristallisent des passions antagonistes.

Chapitre 3. Le moment de l'expression d'une polémique en ligne

Après avoir appréhendé l'outil Internet comme un espace public, puis, en tant que dispositif sociopolitique de médiation de(s) mobilisation(s) citoyenne(s), il nous faut nous diriger vers une analyse plus détaillée de ce qu'est et de ce que fait une polémique en ligne. Pour ce faire, il est d'abord nécessaire de nous interroger sur la notion d'événement. En effet, la polémique du bijoutier de Nice, en tant que fait divers, participe à un processus d'événementialisation médiatique dans la mesure où elle a mobilisé 1,6 de likes en quelques jours sur sa page Facebook et alimenté de nombreux débats sociétaux en France. Les événements participent à créer de nouvelles représentations, à reconfigurer le paysage du social et, la polémique, plus particulièrement y crée du trouble : les débats qu'elle suscite et voit naître dans l'espace social, des idées dissonantes, bouleversent les cadres de lecture et d'intelligibilité des faits sociaux. Ainsi, après avoir mis au jour un cadre conceptuel de ce qu'est un événement, nous nous pencherons plus particulièrement sur l'événement médiatique de notre étude, afin de cerner son double rapport délicat aux médias traditionnels et de l'Internet. Enfin, nous prendrons le temps de définir ce qu'est une polémique, et plus particulièrement qu'elles sont les caractéristiques d'une polémique Web telle que nous celle que nous analysons dans ce manuscrit.

1. Ce qui arrive : l'événement

Généralement, l'événement, pour être dit *événement*, est approché dans sa dimension historique. Telle une déchirure dans le temps qui s'engage dans la durée, cause des conséquences dans le présent, c'est *a posteriori* qu'il est généralement fixé comme tel. Cependant, l'apparition des médias de masse est venue troubler cette appréhension, faisant de leur portée médiatique, une condition même de son existence, à tel point que certains mots rattachés à des moments-événements deviennent des *mots-événements* (Moirand, 2014) (par exemple : « Tchernobyl »).

1.1. De l'événement historique à l'événement médiatique

La notion d'*événement*, ambiguë et complexe, son rôle et ses fonctions ont souvent été contestés. En histoire, l'école méthodique, positiviste, fait de l'événement au 19^e siècle le moteur de l'évolution, comme l'enseignait Erenest Lavisse : c'est la sanctification de l'histoire événementielle. À partir d'une démarche chronique, dates illustres et grands personnages forment les figures de proue de la construction des Nations. Ici, ce qui est visible aux individus-témoins et qui implique un changement dans l'ordre des choses oriente le regard historique : la perception du témoin est préférée aux témoignages qu'il peut apporter de son expérience. Telle une déchirure dans l'écoulement ordinaire du temps, l'événement est créateur de liens sociaux (de partages), tournés vers un « après » temporel : rencontres, oppositions ou autorisations, interactions, discours.

« L'historien « aime » l'événement : son goût pour lui est à la mesure de son inquiétude pour le « silence des sources ». Cela ne veut pas dire qu'il sache toujours le reconnaître ; bien sûr, les moments saillants, aisément identifiables, lui servent de fil rouge et aimantent son récit, articulant ses hypothèses autour de son émergence et de ses conséquences. S'établit alors une pensée tranquille, coulant d'un fait à l'autre, d'une guerre à un nouveau règne, d'une levée d'impôts à une émeute. L'événement devient la légitimation même de son discours ; c'est là un des paradoxes pervers de sa présence dans le discours historique, car dès lors il n'est pas regardé en tant que tel, mais immobilisé comme justificateur de ce qui suit. » (Farge, 2002).

Cette conception de l'histoire sera vivement critiquée un siècle plus tard par l'École des Annales, préférant alors s'appliquer à l'étude du sublunaire, de ce que P. Veyne (1996) appelle les « événements non salués comme tels », ou les « séries d'événements de faible intensité » (A. Farge parle des « un peu de l'histoire »), et qui relèverait plutôt du domaine du banal et de l'insignifiant. À l'Académie française, René Rémond répondait à Pierre Nora ce 6 juillet 2002 :

« L'histoire telle que vous la concevez, telle que vous la pratiquez, s'intéresse par-dessus tout à ce que j'appellerais les données immatérielles : les idées, les sentiments, les images, les représentations

collectives, les phénomènes d'opinion. Il n'y a pas d'histoire qui soit plus éloignée d'une vision fondée sur le postulat selon lequel l'histoire des sociétés serait essentiellement déterminée par le degré d'évolution des techniques, l'état des forces de production ou les rapports antagonistes entre groupes sociaux affrontés. [...] L'histoire qui a votre préférence fait place aussi à l'événement comme objet et lui restitue l'importance qui est la sienne. Elle prête plus d'attention à sa signification qu'à sa dimension proprement objective ; elle s'attache à en déchiffrer les implications et à en apprécier le retentissement dans les consciences. Nous voilà loin aussi de la conception positiviste et de sa confiance quelque peu naïve dans la possibilité d'établir un récit parfaitement objectif. Vous avez précocement perçu qu'il n'y avait pas d'histoire tout à fait innocente et pressenti qu'en raison de son ambivalence toute histoire appelle une interrogation critique sur son objet comme sur les moyens de l'appréhender. Aussi l'histoire au second degré, l'histoire de l'histoire, l'historiographie est-elle pour vous l'indispensable complément et une dimension constitutive de la démarche de l'historien ». (Rémond, 2002.)

Au sein de la nouvelle histoire, si la portée historique des nouveaux phénomènes existentiels observés semble fragile, il n'en demeure que ceux-ci, qui adviennent en dehors des normes sociales : marginalité, déviances, transgressions, *etc.*, permettent de poser un regard nouveau sur les événements. M. Prestini-Christophe (2006) montre par ailleurs le recul pris par P. Nora et les nouveaux historiens sur les « trois idoles » : politique (primauté des décisions historiques), individuelle (conception d'une histoire des individus), chronologique (accent mis sur les études d'origine).

De nouveaux regards donnent de l'importance aux études *micro* : « pour un œil attentif à l'infinie déclinaison des mécanismes sociaux et humains, le « un peu » (Farge, 2002) devient un des socles qui conduit, réifie ou au contraire impulse l'ensemble des opinions et des visions du monde » (*ibid.*) Situés alors du côté des représentations, les « actes sociaux ordinaires » (*ibid.*) jusqu'alors pensés comme faisant partie du registre du quelconque et du banal, sont étudiés et pensés comme nécessaires à la compréhension des changements sociaux. La primauté de l'événement historique finit par s'effacer au profit de la structure et de leur contexte de production/construction « l'événement qui survient est un moment, un fragment de réalité perçue qui n'a pas d'autre unité que le nom qu'on lui donne » (*ibid.*) La vision d'A. Farge est à ce sujet intéressante, lorsqu'elle s'attarde à étudier la ténuité de l'événement à travers l'examen du *minuscule*, à l'aide, par exemple, de mots-dits et de courts récits : dans les bribes et langages se jouent des « essais de cohérence voulus » (*ibid.*), dans lesquels « se repèrent des identités sociales, des modes d'appropriation de soi et des autres, des formes de mise en scène de soi et de reconnaissance de la scène publique qui sont autant d'événements » (Farge, 1989).

C'est dans cette posture d'analyse des événements que nous engageons notre travail : en partant de l'étude des interactions et modes d'expression ordinaires (profanes) produits en ligne comme d'une possibilité d'approcher l'opinion d'un groupe d'individus qui, à un moment donné, a ressenti le besoin de s'impliquer sur la toile et d'y investir leur représentation du

monde. Issu d'une construction sociale complexe dans un contexte extérieur bien précis, ces microphénomènes de courtes durées s'imbriquent dans des processus permanents *post* et *pré* événements plus longs qu'il est difficile de mesurer, mais dont nous soutenons les effets *a posteriori* et *a priori*. Aussi, pouvons-nous affirmer que les événements sont des producteurs de sens pour ceux qu'ils touchent directement. Comme nous le verrons en dernière partie de ce manuscrit, l'événement n'apparaît qu'à travers le(s) sens que ces acteurs, publics, expérimentateurs lui confèrent (Laborie, 2019), et qui se déploient à travers des phénomènes de rencontre de l'altérité, d'appropriation et de réappropriation (Farge, 2003) : « des combats, et les luttes sociales dicibles ou tues, exprimées ou non ». Cela fait d'eux des constructions sociales non neutres :

« aucun événement ne peut se définir sans prendre en compte l'état des dominations et des soumissions au sein de la société, la multiplicité des injonctions face à l'ordre social, les situations économiques et politiques qui l'ont généré et celles, si différentes, sur lesquelles il va soudainement surgir puis durer ». (Farge, 2002.)

L'événement historique traditionnel fut ainsi au fur et à mesure délaissé au profit d'études sur les manières dont ceux-ci se déploient dans l'espace (territorialisation) et dans le temps, mais surtout touchent les individus dans leur expérience de vie en y engageant de nouvelles des représentations sociales, notamment à travers les processus de médiation/médiatisation de ces derniers.

Les sciences de l'information et de la communication s'empareront ainsi plus tard du sujet. En 1972, la revue *Communication* publie son numéro 18 entièrement consacré à la notion d'événement, et dans lequel Edgar Morin signe un article appelé *Le retour de l'événement*. L'expression, reprise par Pierre Nora dans un ouvrage en 1974, relie alors de manière intrinsèque l'événement moderne à sa médiatisation. Dans nos sociétés démocratiques contemporaines, les médias sont « la condition même » de l'événement, dit « événement monstre », et qui, en plus de relayer l'information, construisent l'événement. Il prétend ainsi :

« souligner, dans l'événement, la part du non-événementiel... ne faire de l'événement que le lieu temporel et neutre de l'émergence brutale, isolable, d'un ensemble de phénomènes sociaux surgis des profondeurs et qui, sans lui, seraient demeurés enfouis dans les replis du mental collectif » (Nora, 1972).

À travers les phénomènes de configurations discursives au sein de l'espace public, les textes médiatiques jouent un rôle particulier dans le rapport des individus à l'événement (ou à l'idée qu'ils vont s'en faire), en fonction des phénomènes de production et de réception de ces derniers : « toute expression verbale stylise et transforme, en un certain sens, l'événement qu'elle décrit. L'orientation est donnée par la tendance, le pathos, le destinataire, la "censure" préalable, la réserve des stéréotypes » (Jakobson, 1977, p.41). Événement-dit ou événement-

rapporté, ils sont soumis à des configurations textuelles précises, que P. Charaudeau (1997) révèle : l'*attaque* journaliste, par la mise en œuvre d'une ouverture particulière (ton, ambiance, dramatisation, *etc.*), contextualisation par le « noyau narratif » (Adam, 1999) (récit chronologique, situation initiale, élément perturbateur, perspective temporelle, *etc.*), explication des faits (recherche des causes et/ou des responsables) et enfin « chute » (clôture et fermeture du récit).

À partir de ces procédés, journalistes et publics récepteurs participent de fait à la co-construction symbolique et définitoire de ce qui advient dans un monde commun, partagé : « en définitive, il nous semble devoir admettre que médias et public co-produisent l'événement médiatique, participent au processus même de sa définition, qu'ils en sont les co-auteurs du texte, les co-acteurs de sa performance » (Simonin, 1999, p. 96). Ainsi, l'exposition de récits médiatiques nous offre à présent la possibilité d'observer et d'interroger « les processus collectifs d'objectivation du monde » (Arquembourg, 2011). Cette thèse qui consiste à considérer l'existence des événements par les médias était déjà présente dans les travaux d'E. Veron (1981) pour qui « les événements sociaux ne sont pas des objets qui se trouveraient tout faits quelque part dans la réalité et dont les médias nous feraient connaître, après coup, les propriétés : ils n'existent que dans l'exacte mesure où ces médias les façonnent ».

Avant d'analyser plus en profondeur l'événement en Sciences de l'information et de la communication, nous proposons de le mettre en perspective à travers les faits, son rapport à la temporalité, à son public et ses enjeux sémantiques.

1.2. Événement et fait(s)

Très vite, dès les années 1990, P. Ricœur, dans une démarche phénoménologique, s'emploie à discerner événement *brut* et *réel*. Jocelyne Arquembourg, influencée par l'herméneutique ricoeurienne, s'attachera, elle aussi, à se pencher sur les temps de l'événement à travers une approche sémiologique, tentant de comprendre ce qui se produit à la fois dans le(s) récit(s) et via ce(s) dernier(s). Pour ce faire, elle propose de saisir l'articulation faits/événement. S'il y a des faits, et s'il y a des événements, certains faits ne sont pas érigés en événement. Or il n'y a pas d'événement sans faits que l'on rechercherait, *a posteriori*, comme causes de bouleversement (désordre) : « les faits se situent en bout d'une chaîne d'explications » (Arquembourg, 2006). Le questionnement principal consiste donc à essayer de comprendre

ce qui fait qu'une succession de faits fasse *événement*, de manière symbolique, et ce, notamment au travers de processus de mises en visibilité, de constructions et de mises en récits médiatiques. Dès lors, lorsqu'un événement se produit, ses faits font déjà partie de l'ordre du passé, tandis que l'événement, lui, projette les sujets dans un futur neuf et incertain. Claude Romano (1999) distingue également ce qu'il appelle les faits intramondains des événements au sens *événemential*³⁵³. La première approche, place les faits comme apparaissant « dépourvus de tout substrat d'assignation ontique univoque » (Romano, 1999), dans ce sens, les faits ne sont pas déterminés et sont issus d'un contexte événementiel qui leur permet d'être immédiatement intelligibles, saisis et expliqués par le ou les spectateurs (par exemple : « il grêle »). Ainsi, le fait intramondain « advient sous la description du monde » (Arquembourg, 2011), issu de facteurs, de l'articulation d'une trame causale qui aurait pu être anticipée (ex. : la météo). En revanche, l'événementiel se distingue du contexte : « il est toujours susceptible d'une assignation déterminée : il survient à moi-même, à toi-même ; il n'arrive jamais sans plus » (Prestini, 2006). C. Romano (*op. cit.*) note qu'il est « ce qui éclaire son propre contexte et ne s'y réduit pas. En ce sens, il signifie rigoureusement, pour celui qui l'éprouve, l'avènement d'un nouveau monde ».

Il est pertinent de remarquer dans cette dualité qu'il n'y a pas d'opposition pour C. Romano entre fait intramondain et événement événementiel : l'événement recouvrant le fait. Ainsi, l'événement *événemential* est quant à lui déterminé, assigné. L'exemple que fournit M. Prestini-Christophe (2006) est intéressant :

« Si l'on prend l'exemple d'une rencontre entre deux personnes, celle-ci peut être considérée comme un fait intramondain. Mais à partir du moment où elle permet réellement la rencontre du monde de l'Autre, et produit un regard renouvelé sur son propre monde, elle devient événement. Franz Kafka écrit ainsi à Milena : « Ce qui m'arrive est quelque chose de formidable (*ungeheuerliches*, c'est-à-dire littéralement quelque chose d'immense, d'effrayant), mon monde s'effondre et mon monde s'édifie... De sa chute je ne me plains pas, il était en train de s'effondrer, je me plains de son édification, je me plains de mes faibles forces, c'est de naître que je me plains, c'est de la lumière du soleil ». ³⁵⁴ »

Ce qui est intéressant d'observer à travers cet exemple, c'est le rapport de l'événement à l'expérience individuelle. Ce qui, pour un sujet, fait événement, est intimement lié à tout un système de représentations, de projections sur le monde et de valeurs, soit, à un imaginaire qui est propre, à un moment donné, à un individu. L'événement n'est alors événement que par celui dont il advient et qui le définit comme tel. Éprouvé comme un bouleversement dans un itinéraire

³⁵³ L'événementiel est ce qui apparaît dans le monde « comme contexte de toute compréhension intramondaine », alors que l'événementiel représente « la totalité articulée de possibilités à partir de laquelle l'advenant se détermine lui-même en son aventure » (Romano, *op. cit.*).

³⁵⁴ Kafka F., « Lettre à Milena du 12 juin 1920 », trad. fr. in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, tome IV, p. 926-927.

de vie, il y a donc ici une tension entre l'événement collectif (partagé par le commun) et individuel (vécu sur le plan biographique) (Prestini-Christophe, 2006).

Au sein de notre étude, l'affaire du bijoutier de Nice ne semble pas constituer un événement collectif largement partagé, seuls le bijoutier Stefan Türk, ses proches et la famille du jeune homme agresseur assassiné lors du cambriolage auront très certainement été profondément atteints par le deuil, l'incarcération, l'absence, le traumatisme, *etc.*, de ce qui leur est advenu. En revanche, c'est bien dans le processus médiatique instigué par la création de la page *Facebook* en soutien au bijoutier, et les quelque 300 000 commentaires qui y ont été rédigés et publiés, que ces simples faits (production de la page, *likes* et commentaires) ont été érigés en événement social par les acteurs de la page et les médias traditionnels. L'une des principales caractéristiques de ce déploiement réside dans la dimension inédite du phénomène social : le nombre de *likes* atteints en trois jours et à propos d'un fait divers était quelque chose qui n'était jamais survenu, et de profondément nouveau. Au sein de la page *Facebook*, nous verrons que la cristallisation des tensions à travers les discours nous permet d'observer une certaine représentation sociale et politique du monde, à l'aune d'une l'interprétation commune et assez partagée du fait divers.

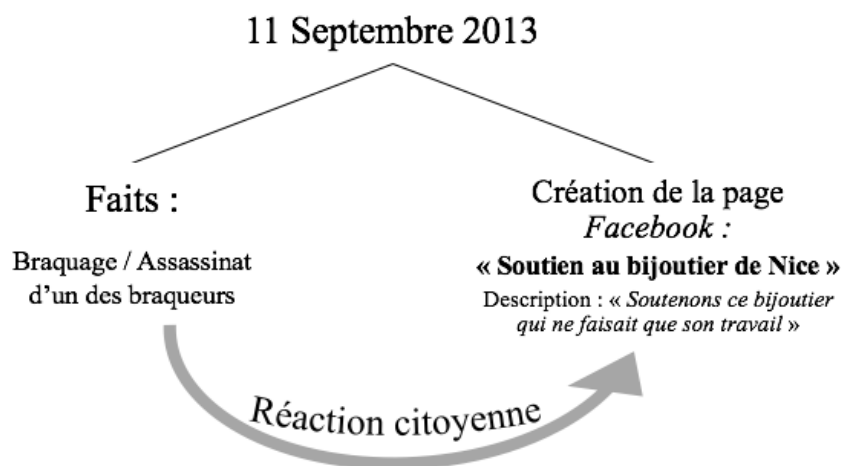


Figure 14. Rapport faits/médiatisation

De ce fait, ici, l'expérience de l'action collective en ligne lie aux discours réactifs au fait divers font sens, et par concomitance, font événement. Comme l'appréhende L. Quéré (2006), l'événement est alors d'ordre herméneutique :

« non seulement, il demande à être compris, et pas uniquement expliqué par des causes ; mais surtout il est source de sens – il fait découvrir et comprendre bien des choses. Il peut ainsi faire

apparaître une situation problématique qui demande à être résolue, ou révéler « un paysage inattendu d'actions, de passions et de nouvelles potentialités (...)»³⁵⁵ » (Quéré, 2006.)

Dès lors, celui-ci se révèle son « pouvoir de discontinuité » (Quéré, 2006) et vient rompre l'ordre commun des choses. Ici, l'action du *like* partagé par plus de 1,6 million d'internautes, et la création de commentaires constituent une rupture dans le quotidien de ceux dont l'événement advient, impliquant une cassure temporelle dans l'ordre des choses (puisque, si tant d'individus ont ressenti le besoin de s'investir en ligne, c'est bien que quelque chose en eux s'est produit pour qu'ils s'y engagent, ensemble et en même temps).

1.3. Événement et temporalité

L'événement est ainsi à analyser dans sa relation au temps : au temps des faits s'oppose celui des interprétations (Arquembourg, 2006). Dans sa conception, du surgissement (occurrence) de l'événement naît une substance en suspens affectant l'ordre du monde et qui fait état de rupture : c'est ce qu'il fait dorénavant *advenir*, un *devenir*. « L'événement est ce qui devient » (Mead, 1932). Éprouvée par ce basculement, se pose donc la question de l'avenir possible des acteurs alors que le futur rompt avec le passé. A. Farge écrit : « l'événement fut toujours ce qui semblait saisir le temps en une contraction intense donnant une tonalité nouvelle au cours de l'histoire, mais rien ne semble définitivement définir ce que l'on recouvre par ce qui saisit le temps », d'où sa complexité à la saisir, à l'ériger parfois comme tel. Ici, l'étude sémiologique est nécessaire à sa compréhension, mais nous y reviendrons plus tard. Se posera également par la suite la question de la mémoire des événements. Celle-ci détermine son sens au fur et à mesure qu'elle s'en souvient (Farge, 2002) : « Par mémoire de l'événement, nous entendons plus simplement la façon dont il s'insinue dans le corps social collectif, trouve une ou des places originales qui vont varier au fur et à mesure du temps. » (*ibid.*)

L'expérience médiatique contribue à bouleverser ce rapport temporel aux événements : aux temps longs des récits historiques s'oppose le temps de l'urgence et de l'immédiateté des récits médiatiques (Lits, 2012). Ce nouveau rapport au temps des récits interroge notre rapport même à la temporalité et, comme l'avancé P. Ricœur, à notre inscription au monde. L'un des problèmes dans la conception des événements contemporains consiste donc à appréhender sa dimension d'instantanéité. Que fait la médiatisation en direct aux formes de l'événement ? Quels sont ses nouveaux enjeux dans sa construction médiatique numérique ? Nous essaierons

³⁵⁵ Arendt H., 1980 [1953], p. 76.

par suite de montrer, dans ce règne de l'instantané, comment le récit médiatique peut influencer lui-même sur l'événement en cours, mais aussi dans quelles mesures ces discours s'alimentent eux-mêmes et participent ensemble à la co-construction de l'événement, dans une dimension parfois conflictuelle. Cela implique d'ailleurs un rapport à l'hétérogénéité des publics induite par le nouvel espace numérique.

1.4. Événement, public, actions et émotions

Nous l'avons évoqué, l'événement provoque une coupure dans la trame de nos habitudes, de nos routines quotidiennes, de nos projets, de nos souvenirs, écrit P. Ricœur dans *Événement et sens* (1991). Ainsi, nous avons déjà vu qu'il n'y avait donc événement que dans l'œil du sujet qui vit ce dernier dans le présent, et qui en est affecté dans le futur.

L'événement moderne, fortement médiatisé a comme caractéristique, selon J. Arquembourg, de poser la question du public et de l'expérience de ce dernier. L'expérience restreinte, individuelle, s'offre à se partager collectivement. Massivement, plusieurs sujets-récepteurs sont affectés, s'emparent des faits entrant en résonance avec des valeurs, des croyances et des représentations communes : c'est la « mise en intrigue » (au sens ricoeurien, de réponse poétique à un problème d'ordre thétique, c'est-à-dire la manière dont un événement indépendant et absolu vient affecter un ou/des individus) qui permet de nouer une nouvelle dynamique du lien social dans une société. En plus de faire émerger un public, de le marquer, ils leur fournissent donc bel et bien des cadres d'interprétation et des formes de mises en récit particulières. Ce sont des communautés imaginaires (Anderson, *op. cit.*) qui naissent. À l'expérience des sujets se pose ainsi en parallèle la question de l'action des publics telle que la théorisée H. Arendt : dans l'imprévisibilité de l'irruption des événements, les sujets sont touchés, impliqués par ces derniers, sans en être la cause empirique. L'événement-action peut toutefois être fait par les individus, puisque le sujet advient en lui-même. Ainsi, il n'est pas sans dire que la dimension affective de ceux-ci demeure une des caractéristiques essentielles : l'événement est ce qui me frappe et ce qui me touche. Une fois touché par ce dernier, demeure l'enjeu du système de représentation et des cadres interprétatifs qui vont être construits afin de lui donner le sens qui persistera dans la mémoire collective. Il y a donc des enjeux de pouvoir, des luttes cognitives qui découlent de ces systèmes interprétatifs.

1.5. Événement et sens

D. Maldidier et R. Robin (1977) écrivaient : « il n'existe pas d'événement avant d'être saisi par le sujet d'énonciation » ce qui présuppose d'appréhender ce dernier à travers le récit énonciatif d'un monde commenté (Camara, 2007). Pour J. Arquembourg, l'événement est toujours un événement narratif. Commenter des faits revient ainsi à fournir un travail de construction d'une réalité symbolique, de quête de sens. Le public faisant l'expérience de l'événement est en proie à des causes explicatives, ce faisant, il aura souvent comme la nécessité d'établir une sorte de rétrospective causale. Dans son étude entre événement et sens, P. Ricœur établit trois temps : l'événement extérieur au discours qu'il nomme événement infra-significatif, l'ordre et le règne du sens qu'il situe à la limite du non-événementiel, et la survenue d'événements supra-significatifs, sursignifiants. Il explique alors que ce sont les récits produits à partir des faits qui en sont faits, qui « les magnifient, les érigent en événement fondateur ». *L'Observatoire des Récits Médiatiques* de Louvain distinguera macro et micro récits (ou meso-récits), formant l'infra-récit des événements.

En ce sens, les réseaux sociaux offrant un outil d'expression nouveau permettant aux publics de participer publiquement à la co-construction de récits pluriels des événements (micro-récits). Lieu de débat dans l'espace public, cette multiplicité des voix permet de mettre au jour de nouveaux systèmes de commentaires qui cristallisent en interaction certains conflits d'ordre politique. La forme de récit médiatique originel se voit complexifiée : cadres d'interprétation, systèmes de pensées et formats du récit (normalisé) se retrouvent en concurrence. Cette optique bourdieusienne (du conflit) confère de la valeur aux luttes pour l'imposition du sens des faits sociaux : par l'imbrication de récits, par des débats ou des polémiques, la construction du sens de l'événement découle des projections portées par les sujets qui l'insèrent au sein d'un système de représentation et de pensée interprétatif. Dès lors, l'événement ne contient en lui-même aucune neutralité : socialement fabriqué, il est approprié de façon très différenciée par l'ensemble des couches sociales (Farge, *op. cit.*)

Ces luttes pour l'interprétation de ces derniers sont d'autant plus visibles en ligne, que les débats qu'elles suscitent tendent à rendre visibles les idées qui s'y développent ainsi que les systèmes idéologiques qui les animent. Il nous faut donc à présent passer à l'exemple de l'affaire du bijoutier qui a mobilisé de nombreux internautes autant qu'alimenté d'abondantes discussions hors-ligne.

2. L'affaire du bijoutier de Nice : événement inattendu, perturbateur et mobilisateur

Plusieurs caractéristiques propres à notre sujet permettent de l'appréhender à travers la notion d'événement. Tout d'abord il faut considérer l'affaire médiatique à partir de son surgissement au sein du réseau social *Facebook*, nous devons ensuite tenir compte du fait que nous sommes face à un fait divers d'actualité qui dispose de modalités particulières et enfin il est intéressant d'examiner la structuration de l'événement à travers un double processus médiatique.

2.1. L'Événement discursif en ligne

Les approches pourtant différentes des événements par P. Nora ou E. Veron (*op. cit.*) pensent les événements à partir de la condition nécessaire de leur publicisation réalisée par les médias. P. Charaudeau (1999) a par ailleurs mis en avant le processus d'événementialisation des médias qui postule une sélection et une construction des événements en fonction de leurs potentiels d'*actualité*, de *sociabilité* et d'*imprévisibilité*. Ces conditions de repérages impliquent qu'ils [les événements] dépendent notamment d'un effet de « saillance » permis par la production d'une *modification* (l'arrivée de quelque chose qui vient rompre avec un ordre établi), qui puisse être *perçu* (la présence d'une différence visible par une opération perceptivo-cognitive), et qui s'inscrive par un effet de prégnance au sein « d'un réseau cohérent de *significations sociales* » (système d'intelligibilité de monde) (*ibid.*) Avant, la mise en visibilité des événements échappait aux citoyens à l'ère des médias traditionnels, leur expression pouvant se ressentir comme spoliée (Cardon et Granjon, 2013), l'accès et l'appropriation des nouveaux médias du numérique par la sphère civile. D. Cardon (2013) parle par exemple de rupture avec le « monopole des publiants » existant jusqu'alors.

« En permettant à quiconque d'afficher ses valeurs, de faire connaître ses revendications ou de conscientiser autrui à une cause ou un enjeu qui lui tient à cœur, c'est un engagement réflexif et subjectif qui est mis en avant (Ion, Peroni, 1997 ; Pleyers, 2016). En favorisant les échanges et le partage d'informations en réseaux, l'importance accordée à l'expérimentation, à l'interaction avec autrui et à la mise en relation d'actions individuelles répond à un besoin de cohérence entre des pratiques, des objectifs et des valeurs diversifiées ». (Rodriguez, 2016.)

Ces nouveaux usages constituent souvent une volonté de la part des internautes de se faire *self media*, avec l'ambition d'influer sur les représentations sociales par la mise en scène d'un discours, d'une esthétique, de symboles.

Caractérisé par leur disruptivité (une mobilisation soudaine) et leur capacité à mobiliser un important public particulier, dans un court temps, l'événementialisation apparaît comme une

production intense de contenu qui domine, à un moment donné, l'espace public. Ils prennent les traits de réels « moments discursifs » tels que définit par S. Moirand (2014) (alors qu'elle reprend les travaux de Guilhaumou), dans le sens où :

« un fait ou un événement ne constitue un moment discursif que s'il donne lieu à une abondante production médiatique et qu'il en reste également quelques traces à plus ou moins long terme dans les discours produits ultérieurement à propos d'autres événements » (*ibid.*)

Alors que l'on évoque ce concept de « moment discursif », nous parlerons volontiers « d'événement discursif ». Les événements sont soumis à un formatage « discursif et sémiotique » médiatique et approchés de par leur saillance (c'est-à-dire en raison d'un potentiel narratif « remarquable et remarqué par les médias de l'information ») (Calabrese, 2018). Cela implique que toute parole politique admet un fort potentiel d'événementialité. Laura Calabrese (*ibid.*) caractérise le Web, comme « machine à amplifier et à visibiliser » des réactions inter-médias (outrage, tollé, vagues d'indignation) qui font à elles seules événement. Ces événements discursifs numériques sont donc singuliers : ils induisent un temps de réaction très court, une production exponentielle de nombreux discours, des contributions variées et des formats particuliers (ex. : texte court, codes particuliers, *etc.*), une tendance à la polémisation de l'événement... Internet qui permet l'accès à l'espace public des paroles ordinaires, conduisent L. Calabrese (*ibid.*) à postuler l'idée d'une « généralisation des événements discursifs dans l'événement numérique, confirmé par l'usage que font les journalistes de ces énoncés ordinaires. »

L'affaire du bijoutier de Nice constitue ainsi un événement discursif en ligne particulier. Il a contribué à reposer la question de la légitime défense dans l'espace public, mais également de questionner les problèmes de la sécurité des commerçants ou encore de multirécidivisme. Toutefois, il ne faut pas oublier que celui-ci est avant tout né d'un lugubre fait divers, caractérisant l'événement, puis la polémique eux-mêmes.

2.2. À l'origine, un fait divers

Le « fait-divertissement » est pour A. Dubied (2004) un phénomène selon lequel le traitement des événements d'actualité s'habillerait de plus en plus des caractéristiques propres aux faits divers, en plus de les rendre très visibles. L'affaire du bijoutier de Nice s'inscrivant dans un fait divers, il convient d'effectuer un rappel historique et théorique du genre journalistique fait divers. L'enjeu d'une telle étude étant, comme le notait M. Lits (2001), d'« explorer plus avant la question de la perception, de la réception et de la représentation de

ces productions culturelles de masse, tant dans le chef des lecteurs ordinaires que des chercheurs ». Le fait divers s'impose donc dans sa mise en spectacle dès 1863 dans *Le Petit Journal* (qui emploiera le terme de *fait divers* pour la première fois de l'histoire)³⁵⁶. Il est alors « inclassable » selon R. Barthes (1964) : il peut être considéré par une approche négative (le fait divers est ce qui n'a pas de place ailleurs, ce qui est d'une importance moindre), ou une approche positive (il relate les événements hors-norme, les faits mystérieux de la société). Et, bien qu'il soit considéré comme futile, les sujets qu'il aborde sont généraux : la vie, la mort, la destinée, la haine et l'amour, l'humain, *etc.*, de manière scandaleuse et spectaculaire.

L'affaire du bijoutier de Nice, avant qu'elle ne se transforme en polémique, est avant tout relatée par les journalistes en tant que fait divers médiatique. Les travaux de microsociologie d'E. Goffman nous offrent des clés pour appréhender ces contenus, en pointant du doigt des configurations discursives propres au format en question et des formes d'échanges rituels (Goffman, 1973). Par ailleurs, le genre médiatique a été analysé par P. Bourdieu dans son ouvrage *Sur la télévision* de 1996. Bien qu'appliqués à la télévision, quelques éléments issus de ses travaux qui concernent le fait divers pour la presse écrite peuvent nous intéresser. Le chercheur fait une différence entre télévision et presse, mais, dans le cadre où le fait divers est utilisé de part et d'autre, nous considérerons que sa théorie est applicable dans notre actuelle analyse. Il imagine la notion d'« *omnibus* » en lien avec les faits divers (ils sont pour tous et on y projette ce que l'on veut), comme des faits d'actualité faisant le consensus, et induisant une dépolitisation globale par la réduction du monde aux simples ragots et anecdotes. Les journalistes, qui d'après Pierre Bourdieu, posséderaient des lunettes particulières à partir desquelles ils voient certaines choses et pas d'autre, participent à la recherche du spectaculaire dont le fait divers en serait une constante, voire, le surmédiatisent. Une configuration discursive peut ainsi être mise en avant, par exemple, R. Barthes voit dans la causalité et la coïncidence une relation propre au fait divers. Ainsi, l'on remarquera que plusieurs types de discours peuvent être mis en avant : le discours sécuritaire, compassionnel, ou celui de la peur (Bigot-Legros, 1996). En tant que « singularité singulière », il favorise un « onirisme du quotidien » (Samama, 2015). Les faits divers préfigurent un moment disruptif ponctuel (mais permanent,

³⁵⁶ Les faits divers participent à l'époque du *Petit Journal* à la démocratisation de la lecture de la presse puisqu'ils sont facilement compréhensibles et ne demandent pas de connaissances annexes pour en capter les informations. La presse régionale utilisera aussi fortement le fait divers de manière populaire, non sans critiques. L'association lexicale de « fait » et de « divers » apparaît quant à elle en 1838, dans un texte écrit par Théophile Gautier, dans lequel l'on retrouve : « un journal annonce la perte du brick de l'Espérance. (...) Après la lecture d'un fait divers si désastreux... », pour traiter alors d'un fait imaginaire. Les écrivains du XIXe siècle reprendront ensuite l'expression.

c'est-à-dire qu'ils s'inscrivent dans une mémoire collective), construit en intrigues (Dubied, 2004). Enfin, la forme de leurs productions est cadrée entre le processus de production médiatique et les attentes des audiences : il s'agit du contrat de communication (Charaudeau, 1991 ; Ghiglione et Chabrol, 2000) et du contrat de lecture (Burguet, 2000 ; Marty, 2010). Il y a donc chez ces derniers des attentes du lectorat, tant ils renvoient à des symboles communs, de reconnaissance, partagés collectivement et analysés par la psychanalyse. Des mécanismes psychiques ont été mis en avant comme mis en œuvre : celui d'identification (l'assimilation psychologique à une personne, une famille, un contexte...) et celui de projection (la représentation personnelle d'un événement à travers soi : habitudes, valeurs, intérêts, *etc.*) qui expliqueraient pour part la fascination des publics pour ces nouvelles « reconnues socialement » comme « sordides, horribles, insoutenables ou tout simplement surprenant[e]s » (Dubied et Lits, 1999). M. Merleau-Ponty (1960) écrivait par ailleurs : « le goût du fait divers, c'est le désir de voir, et voir c'est deviner dans un pli de visage tout un monde semblable au nôtre », il renvoie ainsi au public une image de lui-même, de son humanité. Ce sera donc sans surprise que l'on retrouvera tout au long de notre analyse ces phénomènes d'identification et de projection des internautes aux protagonistes du fait divers.

Sans tenter de proposer une mauvaise analyse psychologisante des publics du fait divers, il faut rendre compte d'une certaine ambiguïté dans la réception. Il existe une fascination des publics vis-à-vis des faits divers : c'est la joie mauvaise/maligne (ou *Schadenfreude*, un terme utilisé par les britanniques emprunté à la langue germanique, alors qu'Aristote parlait d'*epichairekakia*), défouloir, voyeurisme...ces sentiments sournois à la découverte de ces faits pourraient être par ailleurs reliés à ceux de la presse people, de rire aux dépens des célébrités et des autres en général. Cela expliquerait d'ailleurs, la forte réaction des internautes sur l'affaire du bijoutier de Nice : le fait divers touche et fait réagir, les individus commentent entre eux, en famille, entre amis ou collègues les faits divers.

Il nous faut ici ajouter que le genre a longtemps été largement déprécié par la profession qui voit dans la catégorie « chiens écrasés » des écrits plutôt de seconds rangs. Ce mépris est par ailleurs visible au sein de la recherche scientifique qui elle-même délaisse trop souvent cet objet d'étude considéré comme « impur » (Lits, 2001). Un autre problème réside dans la difficulté à classer celui-ci, voire, à définir, dénommer et délimiter le genre catégorisé par défaut dans les pages fait divers des différents titres de presse (*ibid.*)

Ces mépris académiques du fait divers permettraient une première interprétation expliquant le rapport conflictuel entretenu entre le réseau social des citoyens et les médias

traditionnels des journalistes (minimisation de l'impact de la page et refus de reconnaître le million de *likes* par exemple). Pourtant nous allons à présent voir que dans cette affaire, il existe bel et bien une auto-alimentation informationnelle des deux catégories médiatiques, avec d'un côté, des réseaux sociaux qui critiquent et commentent les traitements des médias traditionnels (ainsi que leur vision de la page *Facebook* et des internautes commentateurs) et de l'autre, les informations relatives aux réactions nées sur le Web, rapportées, commentées et discutées par les médias traditionnels.

2.3. Une double vie médiatique médias traditionnels vs réseau social : auto-alimentation informationnelle

Il est à présent judicieux d'examiner la manière dont s'est organisé le circuit de l'information dans cette affaire. En effet, ici, le simple fait divers a connu deux vies médiatiques : une première vie *ordinaire*, celle du relai de l'information factuelle et de l'analyse de l'événement qui en découle, proposée par les médias. Puis, une seconde vie médiatique est née, impulsée cette fois-ci par la polémique et la mobilisation citoyenne présente en nombre considérable sur le réseau social. C'est ainsi que sur des bases de données de presse comme *Factiva* ou *Europresse*, nous trouvons un nombre important d'articles qui traitent de la page *Facebook* créée en soutien au bijoutier de Nice. En un mois, sur la période du 11 septembre au 11 octobre 2013, *Factiva* répertorie ainsi, toutes sources confondues, 319 articles contenant les mots clés « bijoutier », « Nice » et « Facebook », et 498 articles qui ne contiennent que les termes « bijoutier » et « Nice » en excluant le mot « Facebook ». Ainsi, c'est la mobilisation des internautes sur le réseau social qui a engendré cette seconde vie médiatique, dont la page *Facebook* est devenue la source d'information relayée par les médias. Il est aisé de mettre en exergue cette auto-alimentation discursive de l'information entre les médias traditionnels et le réseau social : chacun est une source de l'autre.

Nous lançons une première analyse d'un corpus presse via *Iramuteq* (sur la même période que notre corpus Facebook, c'est-à-dire du 11 septembre au 28 septembre 2013) à partir de la base de données *Europresse*. Nous choisissons de cibler des articles de presse des journaux quotidiens français généralistes, à savoir :

- *Le Monde*
- *Libération*
- *Le Figaro*
- *L'Humanité*

- *La Croix*
- *Le Parisien*

Ces six titres de presse nous permettront d’appréhender de manière générale la couverture de l’affaire sur territoire national, à partir de diverses lignes éditoriales.

Après vérification des articles, et notamment la suppression de certains d’entre eux qui nous ont paru peu pertinents (le sujet du bijoutier de Nice ayant été abordé à titre anecdotique ou d’exemple), au total, nous obtenons 60 articles contenant les mots-clés « bijoutier » & « Nice ».

Un premier rapport fait état de :

Nombre de textes :	60
Nombre d’occurrences :	26 142
Nombre de formes :	3 483
Nombre d’hapax :	1 696 (6,49% des occurrences / 48,69% des formes)
Moyenne d’occurrences par forme :	435,70

L’analyse factorielle de correspondance positionne à parti de deux facteurs les formes pleines de la manière suivante :

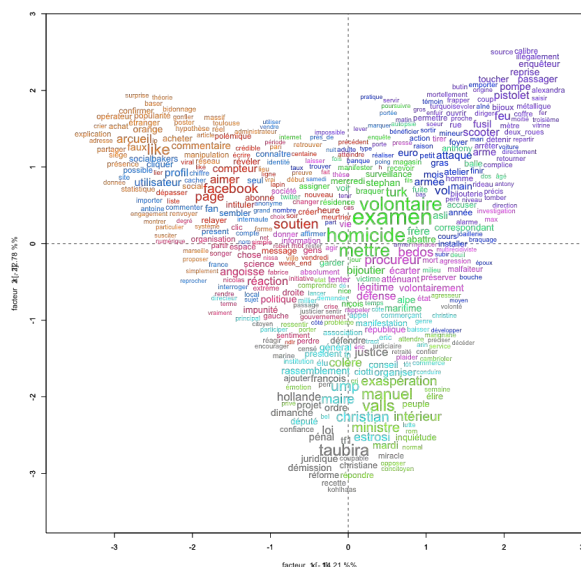


Figure 15. Analyse factorielle de correspondances

Nous lançons une classification de type Reinert (la méthodologie sera expliquée et détaillée plus tard), qui nous permet d’obtenir une vue d’ensemble des univers lexicaux qui constituent le corpus (à partir des formes qui se rapprochent et s’opposent entre elles).

Notre CHD s'organise sur 9 classes, et se répartit selon ce dendrogramme suivant :

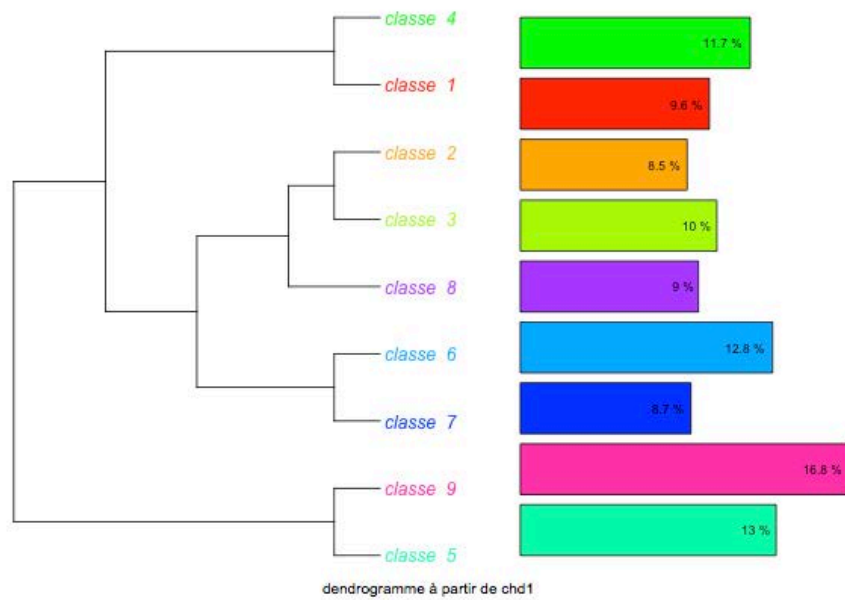


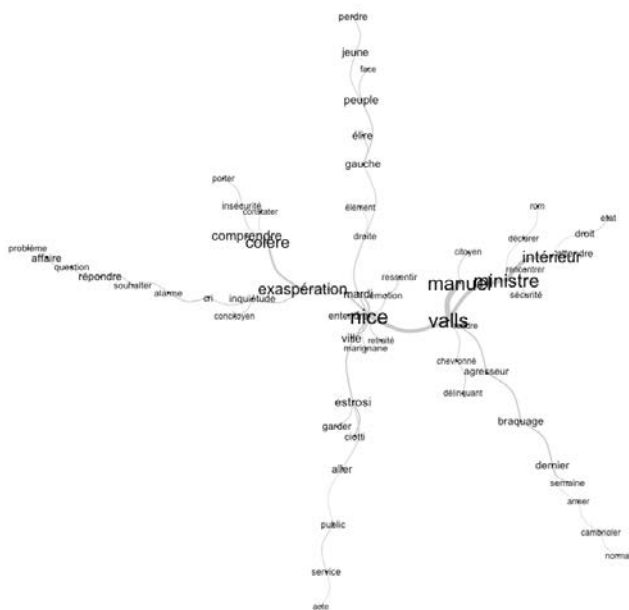
Figure 16 : Dendrogramme de la classification (corpus médias)

Afin d'appréhender le traitement médiatique de l'affaire du bijoutier de Nice dans la presse quotidienne française, nous analysons chaque univers lexical issu de la classification. Les tableaux qui suivent sont l'occasion de mettre en image les graphes de chaque classe d'attribuer un titre à chacun de ces contextes lexicaux mis au jour.

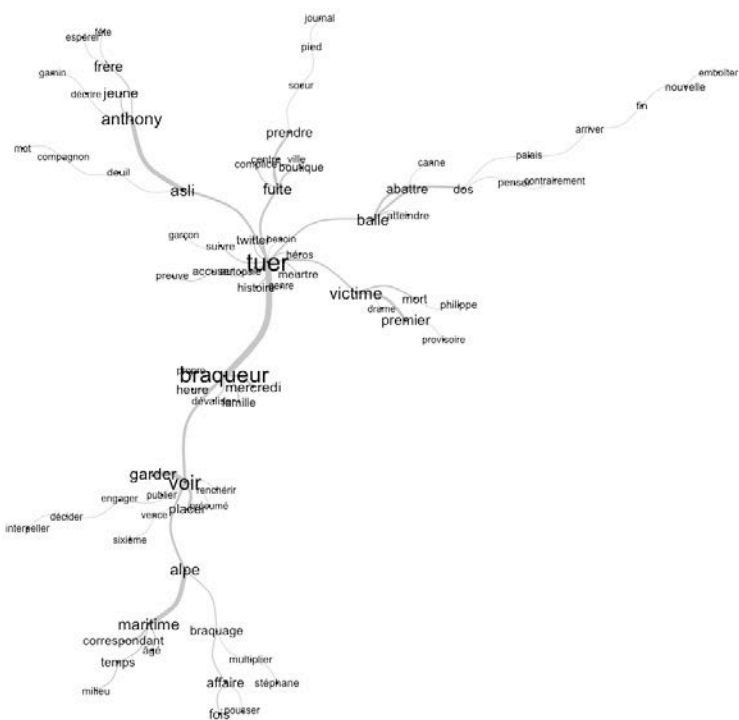
Description de chaque classe et segments de textes caractéristiques

Graphe par classe

Classe 1 :
Réactions du ministre de l'Intérieur

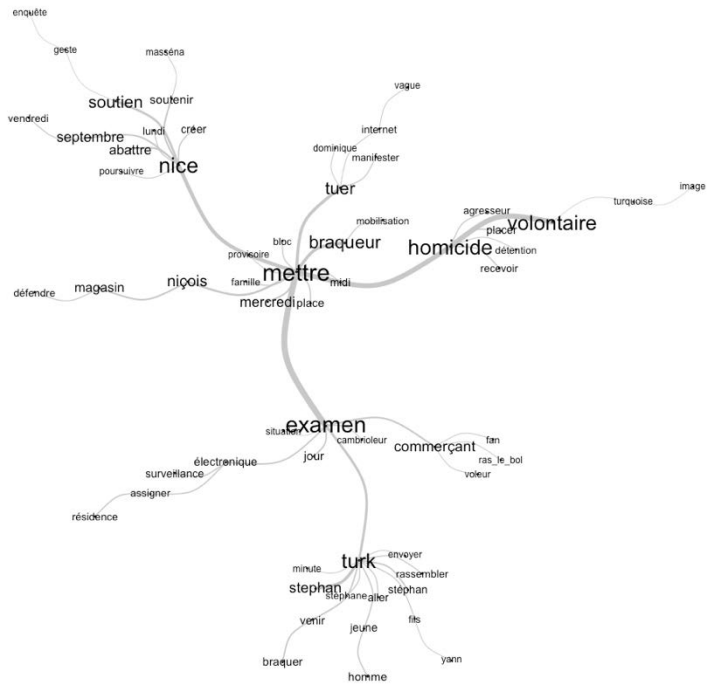


Classe 2 :
Le factuel, le fait divers décrit



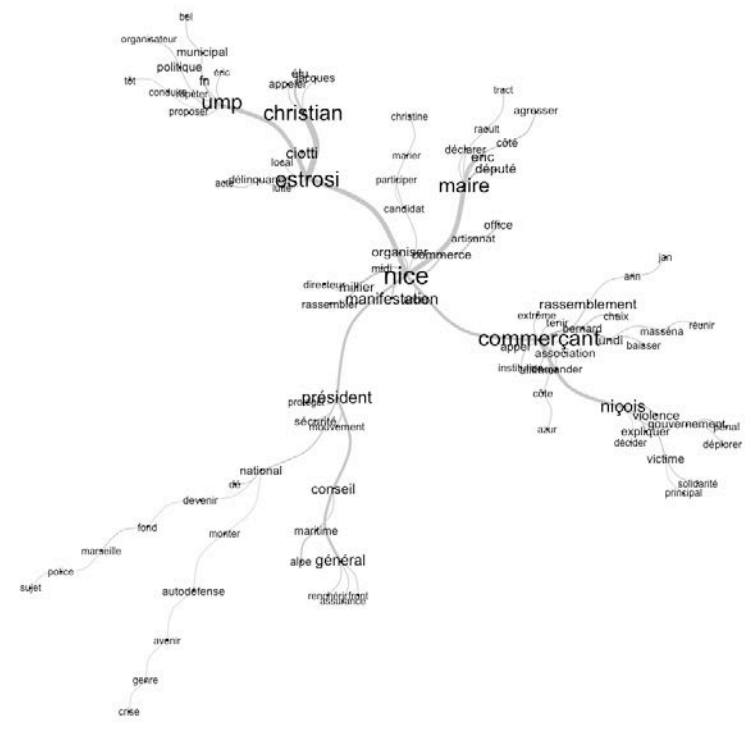
Classe 3 :

La mise en examen du bijoutier et les premiers rassemblements physiques de soutiens (manifestations à Nice)

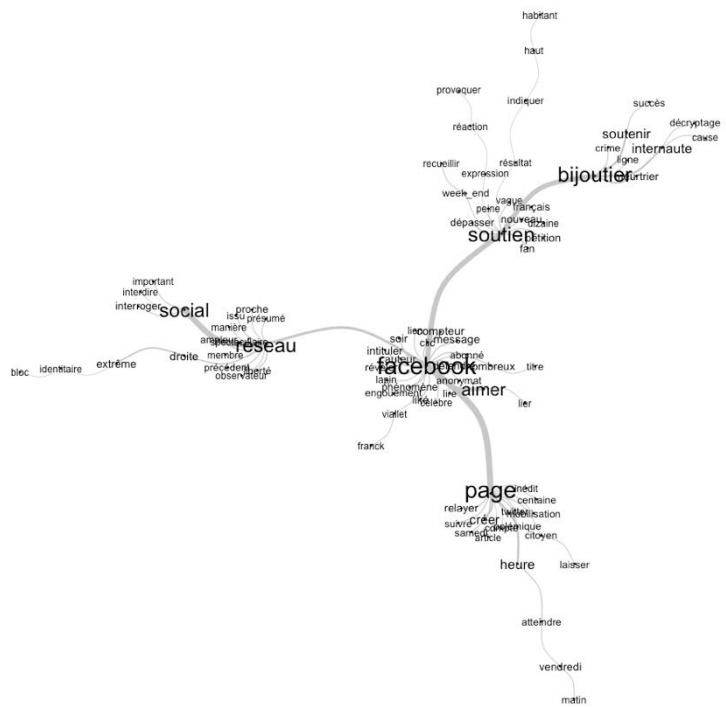


Classe 4 :

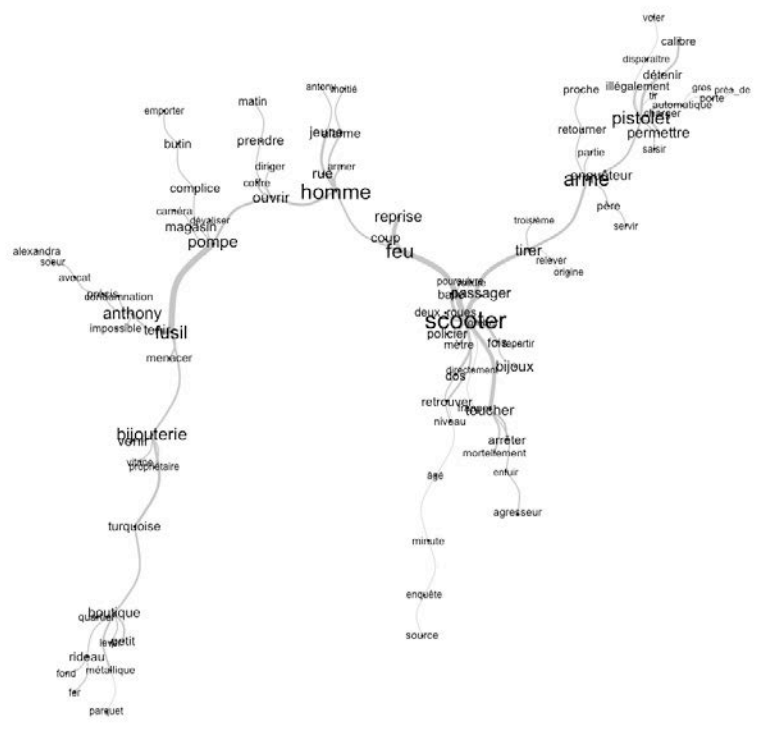
Les soutiens et manifestations locales (dont la présence de la municipalité de Nice)



Classe 5 :
 La page Facebook

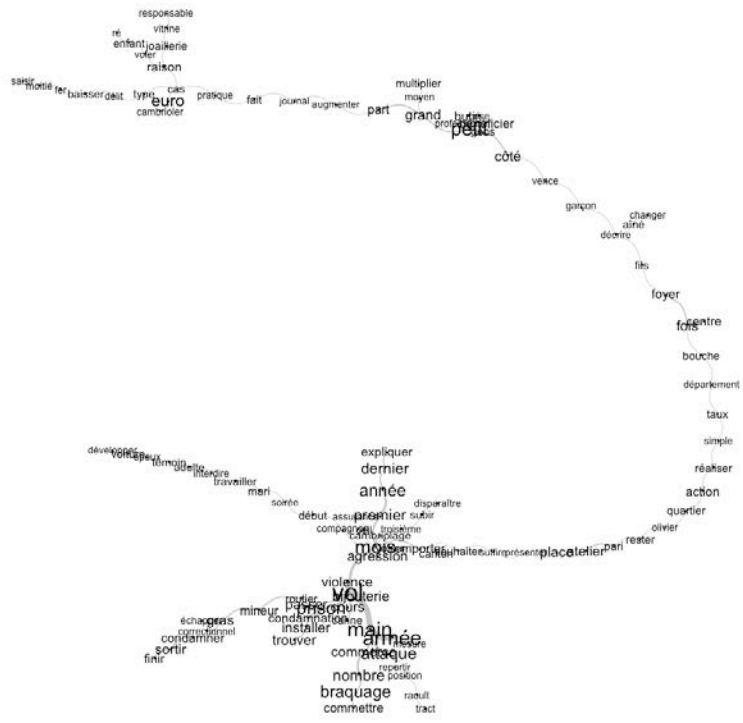


Classe 6 :
 Les circonstances du meurtre (description des faits)



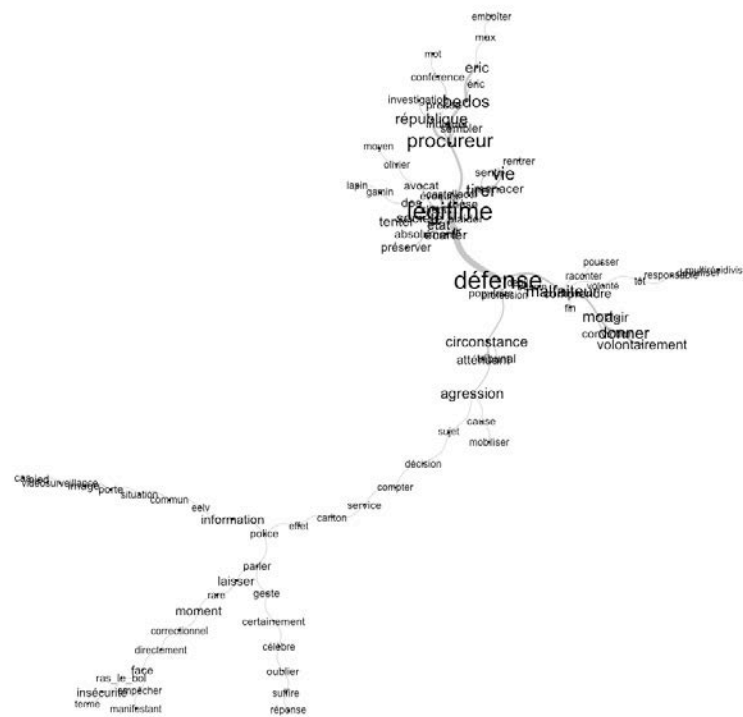
Classe 7 :

Contextualisation sur les cambriolages



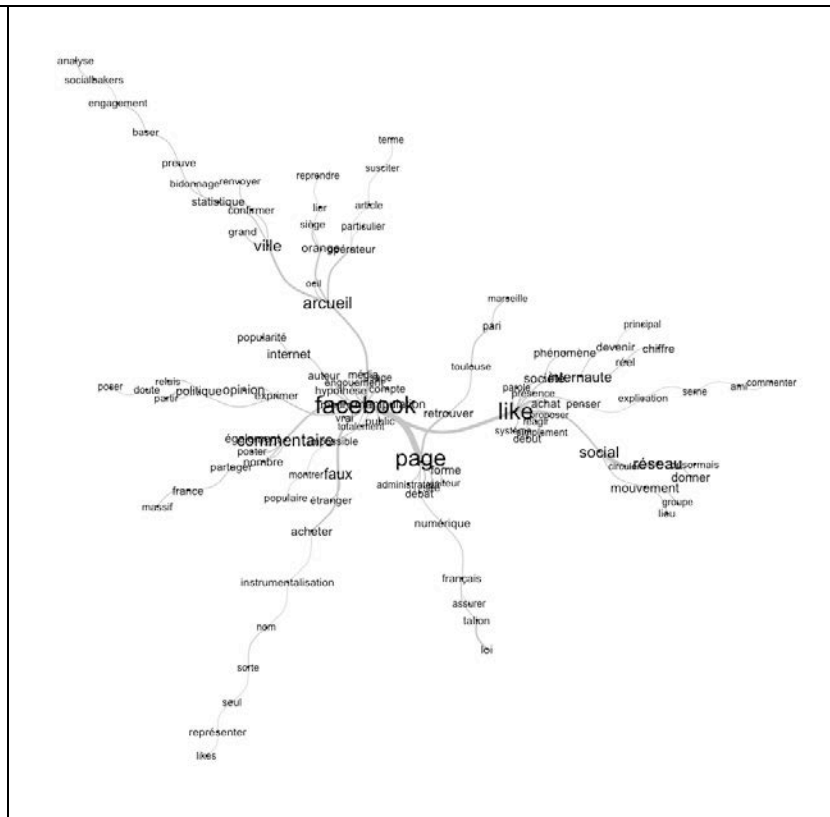
Classe 8 :

Le rejet de la thèse de la légitime défense par le procureur



Classe 9 :

Les suspicions autour des nombreux *likes* sur la page *Facebook*



Le premier groupe de classe contient les classes 1 et 4 qui sont relatives aux réactions de la classe politique : élus locaux, mais aussi membres du gouvernement.

Classe 4 : Il s'agit d'une classe propre aux informations locales (ville de Nice). Ainsi, l'on retrouve des énoncés qui font état de l'organisation d'une grande manifestation au sein de la ville, impulsée par des associations et syndicats de commerçants. L'on y retrouve aussi énoncés les déplacements et déclarations sous forme de citations du maire de la ville Christian Estrosi ainsi que du président du conseil général Éric Ciotti. Ces derniers ayant participé à la manifestation contre les violences exercées dans la région aux commerçants et artisans se sont érigés en soutiens au bijoutier. Replaçant les phénomènes d'insécurité au cœur de leur lutte politique, la crainte des hommes politiques d'une augmentation des actes d'autodéfense est par ailleurs mise en avant.

« Lundi un millier de personnes se sont réunies à l'appel d'associations de commerçants sur la place Masséna des élus avec à leur tête Christian Estrosi député et maire UMP de Nice et Éric Ciotti »

« quand un niçois est agressé mon devoir est d'être à ses côtés, Christian Estrosi, député maire de Nice lors de la manifestation des commerçants lundi dans sa ville »

« Lundi des associations de commerçant appelaient à un rassemblement de soutien et incitaient leurs membres à baisser le rideau un quart d'heure »

« parmi eux, des commerçants, des particuliers souvent retraités, des étudiants en bac pro bijouterie et horlogerie, mais aussi de nombreux élus locaux de droite dont le député maire UMP Christian Estrosi et d'extrême droite »

« Le fait qu'un commerçant soit amené à faire usage de son arme à feu démontre hélas la perte de confiance de bon nombre de nos concitoyens dans les institutions qui doivent les protéger à renchérit Éric Ciotti le président UMP du Conseil Général des Alpes Maritimes ».

« quand un niçois est agressé mon devoir est d'être à ses côtés a expliqué Christian Estrosi déplorant qu'il y est une forte incitation du gouvernement à la violence et à la délinquance en référence à la réforme pénale en préparation. »

« la candidate du FN à la mairie de Nice en 2014 Marie-Christine Arnautu devait participer au rassemblement d'hier, c'est le fait divers rêvé pour le FN »

Classe 1 : Celle-ci fait état des déclarations du ministre de l'Intérieur Manuel Valls à propos de l'affaire. Alors qu'il affirme son soutien aux commerçants niçois excédés de la situation, la presse informe que ce dernier va effectuer un déplacement à Nice pour rencontrer les manifestants, rassurer les habitants locaux, mais aussi rappeler que c'est à la justice de faire la lumière sur l'événement tragique. Enfin, alors qu'il prit plus de précautions ici, la presse rappelle enfin à ce sujet que le ministre avait par ailleurs déjà vanté les mérites héroïques du justicier de Marignane qui s'était lui-même défendu. Ici, l'exaspération et la colère d'une population sont alors reçues de manière compassionnelle par l'homme politique, mais aussi renvoyées aux affaires de l'État.

« nice valls comprend la colere des commercants le ministre de l intérieur manuel valls a dit hier comprendre l exaspération et la colère des commerçants après le braquage d un bijoutier qui a tué l un de ses agresseurs la semaine dernière à nice »

« après le président de la république le ministre de l intérieur manuel valls a dit comprendre cette colère, mais ajouté qu il n avait pas de baguette magique »

« valls a entendu le cri d alarme e n déplacement hier à nice manuel valls a dit comprendre l exaspération et la colère des commerçants et l inquiétude des citoyens après le braquage d un bijoutier qui a ensuite tué l un de ses agresseurs »

« manuel valls veut rassurer les niçois le ministre est venu répondre à l exaspération des commerçants après le hold_up au cours duquel un bijoutier a tué un braqueur sécurité il n y a pas de recette miracle »

« peuple de droite peuple de gauche nous comprenons l émotion l exaspération la colère ressenties par les commerçants ainsi s exprime le ministre de l intérieur le 17 septembre à nice »

« la phrase lâchée par manuel valls en visite à nice mardi après le braquage d un bijoutier qui a tué l un de ses agresseurs la semaine dernière dans cette ville en dit long sur les difficultés des pouvoirs publics à endiguer la violence »

Les classes 2, 3 puis 8 qui suivent s'agglomèrent autour de la question de la légitime défense, que ce soit pour rappeler les faits de manière contextuelle, et pour évoquer que celle-ci n'est pas reconnue par le procureur qui décide de mettre le bijoutier en examen pour homicide

volontaire, mais aussi du côté des réactions des citoyens qui décident de manifester dans les rues (et sur Internet) pour soutenir Stephan Türk et demander son acquittement.

Classe 2 : Cette classe est relative au factuel, il s'agit des éléments descriptifs, mais aussi contextuels relatifs au fait divers. Se pose dès lors la question de la légitime défense, du profil du commerçant, mais aussi de celui du jeune homme abattu Anthony Asli, multirécidiviste, de son casier judiciaire et des poursuites judiciaires qu'encourt le bijoutier, de la préparation des obsèques de la victime.

« un malfaiteur tué un deuxième en fuite et un commerçant en garde à vue c'est le bilan d'un énième vol à main armée de bijoux sur la côte d'azur qui a dégénéré hier à nice »

« la garde à vue de stéphane turk le bijoutier âgé de 67 ans qui a abattu mercredi un des deux braqueurs qui venait de dévaliser son magasin à nice alpes maritimes a été prolongée de vingt-quatre heures hier »

« anthony asli a été tué mercredi 11 septembre dans le centre-ville de nice d'une balle tirée par le bijoutier stephan turk 67 ans alors qu'il prenait la fuite en scooter derrière un complice »

« à nice un bijoutier agressé tue un braqueur l'homme victime d'un premier vol en 2012 a été placé en garde à vue pour homicide volontaire fait divers il était peu avant 9 heures »

« la vie tourmentée d'anthony asli braqueur tué par un bijoutier à nice les proches du jeune homme écoeürés par l'ampleur des soutiens au commerçant décrivent un gamin fou de deux roues un peu irresponsable »

« c'est pas twitter s'est insurgé lundi l'un des quatre avocats de la famille d'anthony asli le braqueur tué par stéphane turk estimant que la justice ne peut être rendue sous la pression de l'opinion publique »

« sur la photo que tend son frère anthony asli a un visage de poupon pas tout à fait grand joufflu enjoué il a 19 ans et on hésite à lui en donner 16 »

« d'après l'autopsie le garçon a été atteint dans le dos juste sous l'omoplate droite la balle a suivi un trajet ascendant pour traverser l'aorte le tuant d'un choc hémorragique »

Classe 3 : Cette classe est relative à la mise en examen du bijoutier, mais aussi aux rassemblements de personnes à Nice qui manifestent contre les faits de violence dans leur ville et en soutien au bijoutier alors arrêté par les forces de l'ordre ; ils réclament son acquittement. Ce dernier, mis en examen pour homicide volontaire puis assigné à résidence avec bracelet électronique, est aussi soutenu par une part grandissante d'internautes à travers des tweets, et au sein de la page *Facebook*.

« mobilisation massive pour soutenir le bijoutier qui a tué son agresseur le bijoutier niçois qui a abattu mercredi un braqueur a été mis en examen pour homicide volontaire et assigné à résidence avec un bracelet électronique »

« le bijoutier niçois de 67 ans qui avait tué par balles mercredi 11 septembre un des braqueurs de son magasin a été mis en examen vendredi pour homicide volontaire et placé sous surveillance électronique »

« stéphane turk le patron de la turquoise mis en examen samedi pour homicide volontaire après avoir tiré mortellement sur un de ses cambrioleurs a très vite reçu le soutien via facebook de fabrice robert du bloc identitaire »

« cette affaire ravive la colère après la série noire de cet été et pose une nouvelle fois la question de la légitime défense dont l'application est restrictive interpellé pour homicide volontaire le bijoutier a immédiatement reçu le soutien de ses confrères »

« lundi après midi place Masséna ils étaient un millier de personnes selon les organisateurs 800 selon la police à s'être rassemblées pour soutenir Stephan Türk le bijoutier niçois responsable mercredi dernier de la mort d'un malfaiteur venu braquer son magasin »

Classe 8 : Il s'agit des éléments qui indiquent que la thèse de la légitime défense a été rejetée par le procureur de la République et qui entraînent la mise en examen pour homicide volontaire du bijoutier. Un vocabulaire juridique est ainsi employé pour décrire les circonstances de l'affaire, mais aussi de l'enquête policière du point de vue légal. Nous remarquons les récits et témoignages des avocats de la défense, mais aussi de l'accusé. Quant au bijoutier, celui-ci plaide l'état de légitime défense et explique de son côté les circonstances qui l'ont amené à ouvrir le feu sur l'un de ses assaillants.

« en l'état des investigations j'ai la conviction que ce monsieur a agi volontairement pour donner la mort à ce malfaiteur a déclaré le procureur de la république de Nice Éric Bedos qui a écarté la légitime défense »

« le procureur de Nice Éric Bedos a écarté la thèse de la légitime défense rappelant que la vie doit absolument être préservée »

« un homme qui selon le procureur de la république de Nice a agi volontairement pour donner la mort à un malfaiteur on n'est pas devant un cas ambigu de légitime défense, mais devant un meurtre »

« l'intéressé plaide lui un état de légitime défense il raconte avoir tiré deux fois pour immobiliser le scooter, mais le malfaiteur se serait retourné vers lui le poussant à faire encore feu instinctivement se sentant menacé »

« Stephan Turk continue de plaider la légitime défense vendredi après midi le procureur de la république de Nice n'y est pas allé par quatre chemins pour justifier l'ouverture d'une information judiciaire pour homicide volontaire à l'encontre de Stephan Turk »

« les magistrats ont suivi en tout point les réquisitions d'Éric Bedos le procureur de la république qui n'a pas mâché ses mots en conférence de presse en l'état actuel des investigations des constatations »

« l'autre a un fusil à pompe semble-t-il selon Éric Bedos procureur de la république de Nice après examen d'images de vidéosurveillance celui qui a le fusil menace le commerçant et lui porte des coups de poing et de pied pour le conditionner »

« la légitime défense a été logiquement écartée constate Olivier Castellacci l'un des avocats des parents elle doit être concomitante alors que le bijoutier a tiré après le

braquage et proportionnelle et nécessaire ce qui signifie que ce doit être le seul moyen de sauver sa vie »

« la version donnée depuis le départ par mon client à savoir celle de la légitime défense est invariable prévient Me Franck De Vita l'avocat du bijoutier à ce stade rien ni personne ne peut l'infirmier »

Le bloc de classes 6 et 7 est relatif au cambriolage, que ce soit par rapport à l'affaire en elle-même, l'évocation descriptive et détaillée de l'attaque et du meurtre de l'un des assaillants, mais aussi de la contextualisation des faits de violences dans la région et sur le territoire français. Cela permet de replacer la question de l'insécurité des commerçants et plus particulièrement des bijoutiers dans l'exercice de leur métier, et de poser le problème à un niveau politique plus global.

Classe 6 : Il s'agit du récit factuel des circonstances du meurtre de l'un des agresseurs, Anthony Asli, par le bijoutier. Afin d'étayer, ou pas, la thèse de la légitime défense, le contexte de l'assassinat est décrit : actions des protagonistes, lieux, armes, nombre de tirs, distance qui sépare les deux hommes, témoignages des passants assistant à la scène et proches des victimes, mais aussi éléments antérieurs (le cambriolage et l'agression du bijoutier) qui auraient conduit Stefan Türk à faire feu sur ses assaillants.

« au moment où ses agresseurs montent sur un scooter pour s'enfuir le bijoutier saisit un pistolet qu'il détient illégalement et fait feu à trois reprises l'un des braqueurs est touché mortellement »

« le commerçant obtempère ouvre son coffre et laisse les deux hommes s'emparer des bijoux, mais alors qu'ils s'apprêtent à prendre la fuite sur un scooter de grosse cylindrée le bijoutier sort un pistolet automatique et fait feu trois fois »

« ces coups de feu n'ont pas arrêté le scooter, mais une balle au moins a touché dans le dos le passager du deux-roues qui est tombé sur la chaussée avant de mourir quelques minutes plus tard »

« devant les enquêteurs le commerçant a expliqué avoir voulu tirer deux fois pour immobiliser le scooter et une troisième fois parce que le passager de ce scooter l'aurait menacé directement avec un fusil à pompe »

« gantés les deux hommes sont armés l'un d'un fusil à pompe l'autre d'un pistolet automatique ils ordonnent au bijoutier d'ouvrir le coffre fort que l'un vide tandis que l'autre tient Stephan Türk en joue avec le fusil »

« le passager du scooter touché d'une balle dans le dos s'effondre 80 m plus loin dans une rue perpendiculaire le conducteur se serait alors arrêté pour le faire remonter sur le deux-roues, mais voyant que cela était impossible il aurait poursuivi sa fuite »

Classe 7 : Il s'agit ici de manière générale des contextualisations de la presse sur les cambriolages, dans le territoire régional, mais aussi au niveau national. L'intérêt est donc de replacer l'affaire au niveau des actes d'insécurité connus et afin de poser le problème particulier à un problème général relatif à un passif violent. L'intérêt est ici de montrer que cette

affaire n'est pas isolée, mais participe à une situation difficile notamment pour les commerçants en bijouterie qui sont des cibles privilégiées des actes de vols depuis l'envol du prix de l'or ; se pose ainsi la question de la sécurité de ces magasiniers. C'est aussi l'occasion de signaler que le bijoutier avait déjà été cambriolé à plusieurs reprises par le passé, et que le malfaiteur était lui aussi déjà connu des services de police pour des actes de vols et violences.

« Deux-cent-quarante-huit vols à main armée, vols avec violences, cambriolages, séquestrations ou attaques de transporteurs ont été signalés lors des six premiers mois de l'année en 2012 580 agressions avaient été comptabilisées contre 715 en 2011 »

« sur les sept premiers mois de 2013 81 vols à main armée ont été commis dans les alpes maritimes dont celui de l'hôtel Carlton à Cannes en juillet au cours duquel un homme avait emporté un butin de plus de 100 m »

« le coût des assurances s'envole pour les bijoutiers 248 vols à main armée et cambriolages ont été signalés sur les six premiers mois de l'année aux yeux des assureurs les bijoutiers font partie des métiers à risques »

« les malfaiteurs qui délaissent les banques les stations service et les grandes surfaces se reportent sur les commerces de l'or sur la même période la part des bijouteries dans le nombre total de vols à main armée est passée de 3,5 à 10,5 »

« il a étendu son périmètre d'action à d'autres quartiers que la Croisette dont Cannes la Bocca où sont installés plusieurs bijoutiers dont l'un a trouvé la mort au cours d'un braquage en 2012 »

« installer un sas coûte 25 000 euros une vitrine blindée revient à plus de 6000 euros détaille Gilles Caudrelier responsable du secteur joaillerie chez le courtier verpieren »

« son mari avait été tué à coup de couteau en 2011 dans ce même commerce par des braqueurs ayant raflé 40 000 euros »

Le dernier groupe de classes qui regroupe les classes 5 et 9 nous intéresse plus particulièrement puisqu'il s'agit ici des informations de la presse, relatives à la page *Facebook* « Soutien au Bijoutier de Nice ». Elles font le récit de la polémique en ligne, mais participent aussi à semer le doute sur l'authenticité des *likes* récoltés.

Classe 5 : elle fait état de la création de la page *Facebook* « Soutien au bijoutier de Nice » et aux nombreux *likes* que cette dernière a récolté en un temps record. Cela permet de poser la question de l'origine de la page, créée par un étudiant anonyme qui se dit non affilié à aucun parti politique (cela demeure toutefois suspicieux pour certains articles de presse qui y voient un sympathisant des mouvances d'extrême droite), mais aussi de l'essor spectaculaire de cette dernière qui a atteint le million de *likes* en 3 jours, fait totalement inédit, d'autant plus pour une page *réactive* à un fait divers.

« légitime défense ou pas les internautes ont en tout cas pris fait et cause de manière spectaculaire pour le commerçant une page sur le réseau social Facebook intitulée soutien au bijoutier de Nice a dépassé hier soir les 150000 j'aime au compteur »

« cette augmentation spectaculaire a stupéfait de nombreux observateurs des réseaux sociaux à titre de comparaison la page Facebook de tfl compte 1 9 million de j aime celle de Skyrock 1,5 million

« la page Facebook intitulée soutien au bijoutier de Nice a dépassé le million de fans hier peu avant 13 heures créée anonymement cette page attirait environ 1000 nouveaux j'aime toutes les trois minutes »

« après avoir été soigneusement vidé de son sens depuis que Facebook en a fait l'étiquette de son plus célèbre bouton en février 2009 son usage s'est étendu et aujourd'hui le j aime sert d'interaction générique entre l'internaute et tout autre contenu présent sur le réseau social »

« le justicier de Nice héros des réseaux ils sont 1,6 million à avoir liké la page Facebook de soutien au bijoutier meurtrier d'un braqueur un phénomène inquiétant et sans précédent »

Classe 9 : Enfin, la classe 9 traite des questionnements autour des suspicions relatives aux mentions « j'aime » de la page *Facebook*. Des achats frauduleux de *likes* depuis l'étranger sont soupçonnés d'avoir été commandés par des groupes d'extrême en vue de manipuler l'opinion publique et les journalistes, en gonflant la supposée popularité du soutien. Cette information a été largement impulsée par le site d'analyse des réseaux sociaux *Socialbakers*. Une étrangeté remarquée provient par ailleurs de la ville d'Arcueil (6^{ème} ville soutien de la page), ville plutôt considérée comme majoritairement positionnée à gauche, et dans laquelle l'on comptabiliserait presque 17 000 *likeurs*, soit, 85% de la population totale. L'une des explications fournies serait que Facebook interpréterait comme issus de la ville les clients 3G d'Orange (et que ceux de Bouygues proviendraient par exemple de Vélizy-Villacoublay, classée en 11^e position des villes soutenant le bijoutier sur *Facebook*).

« pas si social que ça le réseau Facebook si l'on en croit les statistiques de Facebook 100 des habitants de la ville d'Arcueil auraient voté pour la page de soutien au bijoutier de Nice une nouvelle preuve du bidonnage à l'œuvre dans cette affaire où les faux like sont légion »

« les chiffres ont-ils été gonflés ? Faux. L'hypothèse d'un achat massif de like low cost à l'étranger ne tient pas dans cette affaire selon des calculs réalisés à partir des données rendues publiques par Facebook l'immense majorité des like provient de France »

leurs commentaires ont alimenté l'hypothèse d'une manipulation l'auteur de la page ayant pu acheter sur Internet de faux soutiens Facebook cette pratique est courante notamment chez les marques qui cherchent ainsi à gonfler leur popularité sur les réseaux sociaux »

« évoquée au début de l'affaire l'hypothèse de centaines de milliers de like venant de l'étranger a été depuis démentie, mais la présence de faux like est-elle parfaitement avérée »

« ce qui tend à attester l'ampleur du phénomène ce n'est pas seulement le million de like mais surtout les 200 000 commentaires certains terrifiants qui y ont été postés »

« ainsi le like devient une forme d'expression politique qui va être vue commentée et critiquée par les amis de l'internaute il engage sa responsabilité devant ses relations de la vie réelle »

« c'est faire preuve de paternalisme de penser que Facebook soulève le couvercle sur les vraies opinions des français on ne s'exprime pas de la même manière dans la conversation dans un like ou dans les urnes »

« et là l'évidence d'un bidonnage de cette page Facebook saute aux yeux en sixième position derrière Paris Marseille Nice Lyon et Toulouse on retrouve Arcueil »

« faire gonfler sa popularité sur les réseaux sociaux a un prix au minimum 15 les 1000 like des sociétés spécialisées se sont emparées de cette demande et utilisent pour cela des systèmes automatisés »

« dans le top15 des fans les plus actifs on s'est ainsi aperçu qu'il y avait trois militants antifascistes »

Ce que nous voulions relever à l'issue de cette rapide analyse du traitement médiatique de l'affaire du bijoutier de Nice par la presse quotidienne nationale, c'est bien l'intérêt porté par ces médias traditionnels à la page *Facebook*. En effet, l'on vient de voir que les classes 5 et 9 traitent toutes deux exclusivement de l'événement issu du réseau social, soit, de la polémique citoyenne que ce soit pour décrire ce qu'il se passe du côté de Facebook, soit, pour faire état des suspicions relatifs aux supposés « faux *likes* ».

Notre objectif n'était par ailleurs pas de proposer une comparaison des traitements de l'affaire par les catégories médiatiques, mais cette première analyse rapide étant faite, nous pouvons constater quelques éléments particuliers et caractéristiques de ce traitement :

- Un ancrage local (à la ville de Nice et sa région) fortement marqué : personnalités politiques et mobilisations sur place ;
- Les réactions et répercussions au niveau national (politique gouvernementale, implication du ministre de l'Intérieur) ;
- Une contextualisation sociétale des actes de cambriolages sur les bijoutiers/commerçants et au sein de la région niçoise ;
- Une forte prégnance du caractère juridique de l'affaire (décision du procureur et question de la légitime défense) ;
- Des tentatives d'analyses de la page Facebook et la naissance de suspicion : qu'est-ce qui y est dit ? Qui parle ? D'où proviennent les *likes* ? *Etc.*

Ce que nous pouvons donc d'ores et déjà constater est l'absence du traitement du caractère polémique que l'affaire suscite. Les avis divisés de l'opinion publique sont très peu exposés, si bien que le débat citoyen n'y n'apparaît pas. De plus, nous verrons que par rapport à l'analyse de la page *Facebook*, très peu de débats et de questionnements politiques émergent de la presse. *A contrario*, le réseau social met au jour des discours qui relancent certains débats et révèlent des problèmes sociétaux de manière plus globale et réflexive puisque les citoyens témoignent de problèmes variés de leur vie quotidienne et proposent certaines perspectives et solutions.

Il y a donc, en parallèle et de manière poreuse, la mise en relation de deux vies médiatiques propres aux polémiques issues du Web.

Nous avons tenté de schématiser la double vie médiatique de notre événement ici, avec, d'un côté, l'apparition de l'événement au sein des médias traditionnels et de l'autre, celle de la page Facebook, en réaction citoyenne à la première vie médiatique. Si nous parlons de deux vies médiatiques, c'est que, bien que les deux s'alimentent entre elles, les contenus discursifs et ses objectifs ne sont pas les mêmes.

Les médias traditionnels relatent majoritairement les faits, les contextualisent et mettent en avant certaines répercussions issues de l'événement, tandis que la page *Facebook* propose un discours alternatif qui cherche à peser dans l'espace public. Ce n'est pas seulement une réaction citoyenne, mais bel et bien une mobilisation de type manifestaire qui, à la manière d'une pétition en ligne, aspire à influencer, à débattre, mais aussi à alimenter l'espace public d'idées contre-hégémoniques. Il y a donc en parallèle une vie médiatique traditionnelle associée à une vie médiatique alternative, et de l'autre, une vie médiatique traditionnelle elle-même doublée entre une première approche factuelle du fait divers et celle, inédite, née de la réaction citoyenne.

Le schéma suivant permet de visualiser ce traitement médiatique particulier.

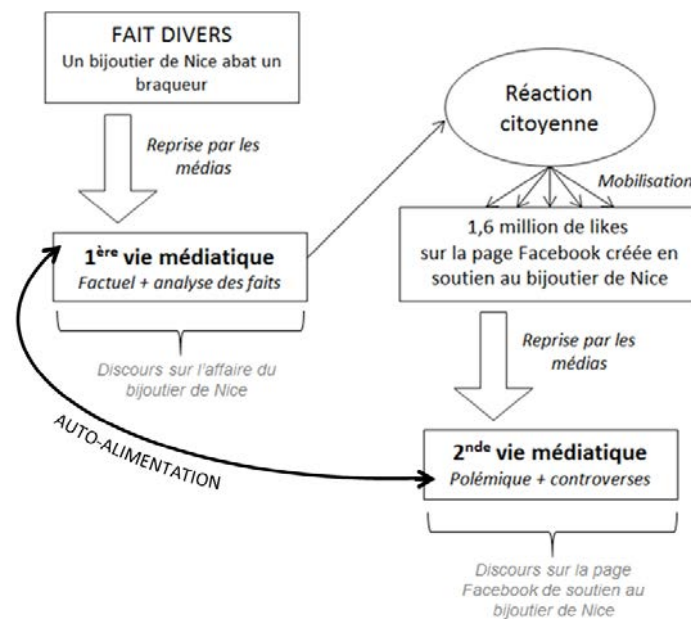


Figure 17. La double vie médiatique de l'événement

Après avoir donc analysé les phénomènes de l'événement et du fait divers, ils nous faut approcher le concept de polémique qui représente le cœur de l'engouement médiatique de l'affaire que nous analysons en ligne.

3. La polémique

L'étymologie du terme *polémique* provient du grec *polemikos*, signifiant ce qui est « relatif à la guerre » (Kerbrat-Orecchioni et Gelas, 1980-a et 1980-b). Derrière ce terme se trame donc l'idée inhérente d'un combat et d'une certaine forme de violence. De ce fait, elle implique une « destruction, la décrédibilisation de l'autre au travers des mots sur un terrain public. La destruction est certes virtuelle, néanmoins efficace. » (Mauger-Parat, Peliz, 2013). Une définition courante de la polémique offerte par le CNRTL la caractérise comme « une discussion, débat, controverse qui traduit de façon violente ou passionnée, et le plus souvent par écrit, des opinions contraires sur toutes espèces de sujets (politique, scientifique, littéraire, religieux, etc.) ; genre dont relèvent ces discussions ». Pour R. Amossy (2011), il s'agit d'« un mode de gestion des conflits par la polarisation extrême et la confrontation radicale des positions antagonistes », ce qui revient par essence à annoncer que « toute parole polémique est issue du conflictuel » (Garand, 1998). Ainsi, on entend bien que toute polémique est issue d'une confrontation intersubjective (di-logique) (une sorte de « joute verbale », pour reprendre l'expression d'Artur Greive (1985)³⁵⁷), autour d'un sujet polarisé clivant : « la polémique implique l'existence de deux débatteurs au moins, c'est-à-dire de deux énonciateurs, occupant dans un même champ spéculatif deux positions antagonistes » (Kerbrat-Orecchioni et Gelas, 1980).

Cette opposition entraîne un certain nombre de caractéristiques discursives comme de la présence d'une violence verbale, des discussions passionnées et des stratégies rhétoriques (luttres idéologiques, stratégies argumentatives, médiatisation des opinions, *etc.*) Elle est aussi issue d'un paradoxe entre sa formation qui s'établit nécessairement dans la dissonance : son caractère agonistique et, d'autre part, les bases d'une entente commune de ses participants, qui « travaillent ensemble », « afin d'accorder une base commune qui leur permettra de déclencher un débat » (Yanoshevsky, 2003). Il est intéressant de noter que la polémique est, selon Dominique Maingueneau (1983), un interdiscours issu d'une grammaire de l'incompréhension

³⁵⁷ Dans Roellenbleck, *op. cit.*

dans laquelle chaque participant interprète un « simulacre » du discours de l'autre à partir de leurs propres schèmes de représentations.

Afin de mieux définir ce que nous entendons par polémique, nous proposons de mettre le terme en perspective avec celui de controverse, les deux étant souvent utilisés de manière interchangeable, ce qui constitue en soi un problème pour notre discernement. Caractériser la controverse et la dissocier de la polémique nous permettra donc de mieux délimiter son cadre définitionnel.

3.1. Quelques problèmes

Parler de *controverse* ou de *polémique* de manière indistincte est courant. D'ailleurs, plusieurs chercheurs s'accordent sur le fait que « la relation sémantique n'est pas très claire entre "polémique" et "controverse" » (Kerbrat-Orecchioni, 1980-c), ils apparaissent tels des hyperonymes. Or, à l'heure d'Internet, alors qu'une majorité d'événements en ligne sont targués de *polémiques*, il nous faut tenter de cerner les différences (si différences il y a) que les polémiques entretiennent avec les controverses, puisque si l'on parle de polémiques en ligne, on parle moins de controverses numériques. Il nous faut nous demander pourquoi.

3.1.1. Une controverse ?

Galia Yanoshevsky (2003) met en avant le fait que de nombreux chercheurs aient essayé de mettre en place des catégorisations de la polémique : Catherine Kerbrat-Orecchioni et Nadine Gelas (*op. cit.*) la placent près du débat et de la discussion. Marcelo Dascal (1998) propose quant à lui une typologie des discours polémiques en philosophie avec la dispute (qui aspire à disqualifier un adversaire), la controverse (qui cherche à persuader son interlocuteur³⁵⁸), et la discussion (qui espère atteindre la vérité). Plus récemment, P. Charaudeau place la polémique comme un sous-genre de la controverse. Ces typologies « renvoie[nt] de nouveau au fait que la polémique se situe entre les antipodes que représentent la lutte et la coopération »

Le plus souvent, *controverse* et *polémique* sont utilisées indistinctement, mais certains chercheurs se sont employés à définir leur cadre définitionnel propre. C'est le cas de P. Charaudeau (2017) qui, tout comme C. Kerbrat-Orecchioni et N. Gelas, situe le genre entre celui de la discussion et celui du débat :

³⁵⁸ Acception aristotélicienne.

« La discussion comme confrontation non nécessairement antagonique, se déroulant plutôt sur une scène fermée, entre des participants à statuts et positionnements divers, plus particulièrement centrés sur diverses questions à élucider, n'excluant pas pour autant des moments d'opposition plus frontale, mais seulement de façon passagère. Le débat ayant ces mêmes caractéristiques, mais toujours sur une scène publique, l'échange étant de ce fait davantage marqué par des différences de positionnements et d'images, les débatteurs sachant que leur parole est entendue par un auditoire. La controverse, elle, [...] est un échange contradictoire argumenté ayant des caractéristiques qui lui sont propres ». (Charaudeau, 2017, p. 29).

La rhétorique classique place la controverse en contexte de pensée logique et rigoureuse, dans une rhétorique de la persuasion, de démonstrations et de réfutations argumentatives. Or, P. Charaudeau explique que la nouvelle rhétorique impulsée par C. Perelman à partir d'outils d'analyse du discours argumentatif (analogisme, réciprocité, contradiction, transitivité, etc.) omet de prendre suffisamment en considération les contextes situationnels de celle-ci, ni, « du sens qui en résulte » (Charaudeau, 2017). Considérée à partir d'un genre complexe et particulier de la confrontation, la finalité d'une polémique serait donc « davantage la persuasion que d'argumentation » dans la quête pour la vérité³⁵⁹. P. Charaudeau explique alors que la polémique ne serait pas un genre, il cherche, à partir d'une théorie du fonctionnement de l'acte communicationnel, à réintégrer toutes les dimensions psychosociales de l'échange qui déterminent le contrat de reconnaissance, qui :

« lie les deux protagonistes et leur fournit les instructions discursives de production qui conditionnent la mise en énonciation de l'acte de langage, d'un côté, et son interprétation, de l'autre. Et comme le contrat de parole est ce qui, pour nous, détermine le genre discursif, on comprend que, dans une telle conception, la polémique ne puisse être considérée comme un genre. On n'entre pas en polémique comme on entre en controverse. Il n'y a pas de contrat de parole qui dise, *a priori* – sauf dans des cas de mise en spectacle –, que les protagonistes doivent se mettre réciproquement en cause jusqu'à vouloir se dénier l'un l'autre. » (*ibid.*, p. 81).

Ainsi, la polémique tiendrait plus d'une attitude de confrontation, faisant naître tout un arsenal de stratégies rhétoriques avec pour visée « la destruction verbale de l'autre, lequel est alors institué en adversaire à éliminer » (*ibid.*, p. 81). L'une des vertus de la polémique consisterait ainsi à engager le débat au sein d'un espace pour aboutir vers la controverse, puisqu'une polémique mobilise l'opinion.

La controverse quant à elle serait en réalité un genre de la confrontation, qui obéirait donc « à un contrat de communication ayant des propriétés particulières de scène, de thématique, de positionnement, des protagonistes et d'enjeu de vérité [...] » (*ibid.*), alors que la polémique relèverait d'un affrontement interpersonnel, c'est-à-dire « d'une stratégie qui peut traverser différents genres et qui, s'immiscant dans une controverse, la bloque par attaque des positions et rejet des propos adverses, le tout en absence d'argumentation » (*ibid.*) Pour résumer

³⁵⁹ P. Charaudeau mettra d'ailleurs au jour une typologie de différentes controverses : scientifique, doctrinale et sociale.

le cadrage définitionnel de P. Charaudeau, la controverse se situe dans des genres, alors que la polémique serait à appréhender en tant que stratégie.

3.1.2. Contre un positionnement normatif

Par rapport à notre étude, cette définition nous pose problème à plusieurs égards, une telle configuration tendrait à rendre la polémique, par rapport à la controverse, comme un acte de communication des interactions moins *raisonné*, puisque les locuteurs qui recherchent la disqualification de l'autre, ne prennent aucunement en considération leurs dires, si ce n'est pour les rejeter, sans la moindre concession. Ici, la polémique n'entendrait n'être qu'un dialogue de sourds, une discussion sans fin, en l'absence d'argumentations valides et valables. R. Amossy montre cela en remettant en cause les définitions selon lesquelles les polémiques (contrairement aux controverses par exemple) seraient placées sous les « auspices de la bataille, de la passion et de la violence » (2014).

Ici, la controverse est donc normativement valorisée par rapport à la polémique, puisqu'il s'agit, comme le notait Marc Angenot, d'une « définition orientée d'emblée », c'est-à-dire que « la mise en relation des composantes est pénétrée de jugements de valeur qui préparent l'administration de la preuve ou permettent même de s'en passer. La définition intègre un point de vue axiologique plus qu'elle ne constitue les prémisses d'un raisonnement » (1982, p. 139-140). Pour lutter contre ce cloisonnement normatif, R. Amossy passe en revue les différentes définitions qui font la polémique, à savoir, une *lutte*, avec « un refus du dialogue raisonné au profit de rapports de force, la lutte entre camps ennemis, la violence verbale, la mise à mort symbolique de l'autre », celle de *négativité* qui s'appréhende immédiatement dans le débat, celle de *passion* et enfin celle d'*absence d'argumentation*. Là encore, les définitions dénotent généralement d'une normativité, elles caractérisent « un débat en absence de débat », c'est-à-dire une sorte de débat pauvre, que l'on disqualifie par sa teneur. P. Charaudeau écrit : « le moment polémique est *hors-argumentation*, et le moment controverse *dans l'argumentation* » (*op. cit.*, p. 86), il reprend d'ailleurs les mots de Christian Plantin selon lesquels « le médium [dans la polémique] l'emporte sur le message, le débat est poursuivi pour lui-même, non comme instrument de vérité. »

La dichotomie controverse/polémique n'est pourtant pas si nette puisque certains admettent qu'une controverse peut être construite par des moments/des attitudes polémiques, qui se caractériseraient par des temps de positionnements intenses des deux camps et des temps d'écoute et de concession. Pour s'opposer encore à ces deux acceptions, R. Amossy se

positionne contre le cloisonnement intérêt particulier/intérêt général : « il faut que la polémique porte sur un sujet d'intérêt général pour qu'elle ne soit pas une simple querelle, une dispute entre particuliers (*op. cit.*)

Enfin, souvent associée à des thématiques sociotechniques, les controverses scientifiques sont selon Bruno Latour (1989), « parties prenantes dans la société » (Mauger-Parat et Peliz, 2013), elles participent à la transformer, tout en imposant de nouvelles vérités, ce qui a ainsi aussi pour effet d'apporter symboliquement plus de crédit aux controverses générales.

Pour résumer les problèmes soulevés à travers cette revue de questionnements, nous estimons que :

1/ La séparation controverse/polémique est profondément normative, elle est issue d'un jugement de valeur entre un débat qui serait noble et un autre emporté par des passions et de la violence verbale. Elle renvoie à séparer des bons et de mauvais débats et pourrait, dangereusement, mettre d'un côté les bons contre les mauvais orateurs (un public qui sait débattre contre un autre qui ne saurait que s'insulter).

2/ Il est difficile de parvenir à cerner le moment où une controverse devient une polémique, et nous ignorons si une polémique peut, d'une autre manière, devenir une controverse ?

3/ Il n'y aurait pas d'argumentation (ou de bonnes argumentations de types fallacieuses) dans la polémique. Ce postulat risque d'entraîner le danger pour le chercheur de considérer ce qui fait ou ne fait pas argument, soit, de juger la valeur normative d'un argument/d'une attaque : est-il valide/valable ? (Plusieurs chercheurs rejettent par ailleurs les théories des fallacies pour ces raisons). Par exemple, une attaque *ad hominem* ou *ad personam* peut être appréhendée comme hostile au débat³⁶⁰. Or, cela dépend là encore du point de vue de celui qui considère la valeur de l'attaque. Par exemple, lorsque Philippe Poutou attaque personnellement François Fillon lors du grand débat pour la présidentielle du 04 avril 2017, il s'agit d'un argument *ad hominem* :

« [...] et là depuis janvier, alors là c'est le régal, une campagne super : Fillon ! Voilà, il est en face de moi, que des histoires, et plus on fouille, plus on sent la corruption, plus on sent la triche. Et à côté de ça en plus c'est des bonhommes qui nous expliquent la rigueur, qu'il faut l'austérité et eux-mêmes ils piquent dans les caisses publiques donc il y a quand même un petit problème de ce côté-là... »

³⁶⁰ J. Locke (1690) discrédite par exemple le recours à l'*ad hominem*.

L'attaque qui romprait d'un côté tout débat par le discrédit de l'opposant, serait ici de l'ordre d'une stratégie de la polémique. De l'autre, celui-ci n'est pas vide de sens dans la mesure où des reproches sont lancés contre les agissements d'un homme politique dont la morale et l'honnêteté sont mises à mal. Comment faire confiance à un homme qui demande des efforts budgétaires alors qu'il est accusé de conflits d'intérêts et d'emplois fictifs dans l'affaire du *Penelope Gate* ? Pour certains, une telle attaque personnelle illustrerait une absence d'argumentation, un discours nuisible au débat, pour d'autres, elle serait au contraire porteuse de sens et donc, bien plus riche qu'il n'y paraîtrait : elle poserait la question de la légitimité électorale d'un homme politique par rapport à ses actions. Cela renvoie aux problématiques de l'énonciation et de l'éthos des interlocuteurs. En définitive, classer des techniques rhétoriques comme de l'ordre de la controverse ou de la polémique nous apparaît extrêmement délicat.

4/ La controverse admettrait la concession, la polémique pas. Ici, l'on se demande pourquoi faire acte de concession est valorisé, d'autant si l'on se place contre les modèles démocratiques délibératifs. Si la controverse admet un enjeu de vérité, faut-il, nécessairement, tendre vers la concession pour faire valoir un des régimes de vérité et de systèmes de valeurs défendus ?³⁶¹ La nécessité de proposer des engagements, de prendre en considération les arguments des autres permet-il réellement d'enrichir tout débat, de le faire avancer ? Et au contraire, n'y a-t-il pas des attaques frontales (par exemple, mettre quelqu'un face à ses contradictions personnelles), des rhétoriques émotionnelles, voire de la violence verbale qui permettraient de faire progresser une discussion à long terme ou de débloquer une situation ? Par exemple l'on sait que l'insulte interindividuelle, si elle peut amorcer un conflit, pourrait aussi avoir la capacité d'enrayer une crise : la violence verbale permettrait parfois de calmer une situation de vive tension ou d'éviter un combat (Lagorgette, 2006). De plus, il n'est pas sans rappeler les divers bénéfices de l'outrage, en termes d'extériorisation des émotions, de déstabilisation des adversaires ou de socialisation. Ils permettent aussi parfois de convaincre un tiers (des adjuvants) ou d'améliorer sa propre réputation. Ces exemples soulèvent de réels questionnements sur ce que l'on considère comme de l'opposition et de l'affrontement (ex. : affronter personnellement un homme ou s'opposer symboliquement à sa politique). On peut penser aux débats présidentiels télévisés, où l'enjeu n'est pas de convaincre son interlocuteur, mais bien les électeurs (une attaque de *a* sur *b* a pour but de créer un effet sur *C*). De ce point de vue, nous pouvons penser

³⁶¹ Nous pensons aux vérités objective (controverse scientifique), de révélation (controverse doctrinale), subjective (controverse sociale) telles que définies par Charaudeau (*op. cit.*)

à J.-L. Mélenchon qui avait déjà expliqué lors de sa campagne de 2012, que les attaques qu'il menait à l'égard des journalistes étaient pensées et théorisées. Avec la métaphore du « bruit et de la fureur », il s'agissait selon ses conseillers de faire parler de soi, de capter l'attention des médias. Dans une interview à Marianne en 2017 il disait : « Les outrances du système médiatique visent à me rendre clivant. J'utilise sa force négative pour coaliser en notre faveur ».

5/Enfin, le dernier gros problème qui se pose dans cette séparation concerne le mélange des genres controverses/stratégies polémiques, par *moments*. Cette position exclut les nouvelles formes d'expression en ligne qui se présentent à travers des configurations inédites : mélange d'interactions instantanées et différées, de connaissance/méconnaissance des interactants, de l'intégration de nombreux débatteurs aux échanges, *etc.* Les conversations, parfois décousues, soumises à des moments de vifs échanges, de pauses, de présentiels très importants de certains débatteurs et d'absences plus significatives d'autres (voire d'abandon de la poursuite de la discussion), viennent reconsidérer les formats des débats. Ici, tenter de mesurer un échange en tant que controverse ou en tant que polémique apparaîtrait être une tâche bien complexe, tant la variété des positionnements énonciatifs, des rhétoriques et argumentaires diffèrent selon les locuteurs, et selon les moments. En effet, comment considérer qu'un échange est une polémique ou une controverse tant un échange apparaît hétérogène, hybride ? Aussi, ne serait-il pas possible de rendre un débat « polémique », par effet de généralisation, à partir de quelques propos considérés uniquement comme outranciers, par exemple ? Sur Internet, il est difficile de mesurer les discours et, à partir de là, de classer les interactions dans une des deux cases à partir des écrits.

La polémique est généralement appréhendée dans sa dimension offensive et négative. Pourtant, R. Micheli (2010) a révélé qu'elle pouvait également prendre des formes défensives, après avoir été la cible d'une attaque. Considérée comme « oxymorique », l'expression met au jour deux types de stratégies distinctes envisagées : une disqualification de l'adverse et une réfutation argumentée. R. Micheli parle alors de « polémique qui ne se dit pas », qui cherche à « s'affranchir des connotations négatives liées au terme » (alors qu'il existe pourtant, comme C. Plantin l'explique en 2003 dans *Des polémistes aux polémiqueurs*, des vertus positives reliées à la polémique). Ainsi, dans ce cas précis, nous sommes face à une polémique par la réponse. Par conséquent, il s'agit de s'engager dans une polémique en essayant de s'y extirper, d'où la difficulté à mesurer le polémique *versus* la polémique.

Ces problèmes/interrogations nous permettent enfin d'apporter un cadre définitionnel à ce que nous décidons d'entendre ici par *controverse* et par *polémique*.

3.2. Notre positionnement sur la polémique

Pour résumer, pour nous, la controverse est donc définie par :

1/Une institutionnalisation du débat : c'est-à-dire que nous sommes face à une mainmise du public sur ce dernier, depuis la circulaire Bianco de 1992 qui instaurait la mise en place de débats publics en amont des prises de décisions concernant les grands projets de transports et d'infrastructures. Les controverses répondent à une demande de participation sociale mise en place par les pouvoirs : Cécile Blatrix (2002) parle de « mise en scène des citoyens profanes ». Les sujets des controverses appellent à des champs de compétence élargis qui nécessitent d'avoir recours à des tiers (instituts scientifiques, industriels, pouvoirs publics, etc.), pour résoudre un problème. On aura tendance donc à remarquer que les controverses touchent plus des problèmes sociotechniques que des problèmes sociétaux/idéologiques (ex. : OGM, nanotechnologies, dangerosité d'une route, etc.), à des problèmes territorialisés que globaux (ex. : pollution d'une usine, incident sur un réacteur nucléaire, utilisation de pesticides sur des parcelles agricoles, etc.), et renvoient généralement à un problème de santé publique qui opposent intérêt public général à des intérêts privés particuliers. Ils opposent donc sphère civile/organismes privés, et nécessitent un investissement de l'État et la modification d'un cadre législatif (par exemple : l'interdiction de l'utilisation du glyphosate).

2./ La notion de preuve est centrale au sein des controverses : il faut prouver, à l'aide de statistiques, d'études, de rapports médicaux, l'implication négative d'un organisme, de l'utilisation d'un produit, d'un service, etc. Cela nécessite comme nous l'avons dit le recours à des professionnels (médecins, industriels, scientifiques, chercheurs, etc.) La présence d'acteurs désignés comme spécialistes et/ou experts de la thématique abordée est donc nécessaire.

3/L'expression des controverses se fait au sein d'espaces médiatiques privilégiés : rapports, documents officiels, médias spécialisés, etc. Elles impliquent souvent la constitution de dossiers techniques, scientifiques, juridiques, pour porter une revendication auprès d'une institution gouvernante.

4/ Les règles du débat sont généralement fixées en amont : les débats publics, institutionnalisés, sont organisés : lieu, horaire, programme, etc. Ces règles permettent de fixer les interventions à l'aide d'animateurs (distribution de la parole) entre les différents partis. Le débat est régi par

des interdictions et des limitations : pas d'injure, pas d'attaques personnelles, modération du temps de parole, *etc.*

5/ La controverse implique une recherche de consensus (ou du moins, pour tendre vers ce dernier). Cela suppose des prises de notes, des efforts de synthèse, de travailler sur la résolution d'objectifs. Dans certains l'on peut se diriger vers la recherche de concessions (mais ceci n'est pas obligatoire).

6/ Nous remarquons une absence de fort engagement subjectif des débatteurs (pas de particularisme) : bien que les débatteurs puissent être touchés personnellement par le sujet d'une controverse, c'est la force du nombre et de la montée en généralité qui est privilégiée.

7/ Les controverses ont un fort ancrage sociétal, c'est-à-dire qu'elles tendent vers une modification structurelle de la société (recherche d'une modification de textes législatifs par exemple, abandon de l'utilisation d'un produit, modification d'un territoire).

8/ La période de discussion des controverses s'étend dans le temps, elle peut prendre plusieurs années alors que les polémiques sont généralement éphémères (les polémiques reviennent dans l'espace public par cycle, en fonction de l'actualité alors que les controverses durent dans le temps et ne sont pas nécessairement fortement publicisées).

9/ Enfin, les débats des controverses peuvent être à faible audience, voire fermée à des groupes prédéfinis (sélection du public, nomination des intervenants, restriction au nombre).

A contrario, une polémique se caractérise par la réunion de plusieurs axiomes (à chacun d'entre eux, nous expliquons pourquoi ils coïncident avec l'affaire du bijoutier de Nice que nous considérons être une polémique. Nous précisons qu'il s'agit d'un cadre définitoire contemporain à la notion de polémique, compte tenu donc, des nouveaux systèmes de médiatisation disponibles et aisément accessibles par l'ensemble des populations.

1/ Une polémique née dans l'espace public de manière vive et soudaine, souvent en réaction à un événement déclencheur. (Réaction brusque à l'affaire du bijoutier de Nice.)

2/ Une polémique provient spontanément des citoyens, elle répond donc à une demande/à des préoccupations sociales et/ou sociétales de ces derniers. (Réaction populaire et spontanée des *likes* et commentaires sur la page *Facebook*.)

3/ Elle apparaît dans une courte temporalité et s'étalera rarement dans la durée. (Mobilisation courte qui s'étale sur une dizaine de jours d'intensité, et peut réapparaître par cycles.)

4/ Comme l'a formulé C. Kerbrat-Orecchioni (1980), le discours de la polémique est constitué par « l'affrontement de thèses personnelles à l'intérieur d'un ensemble idéologique commun »

(p. 19). (Mise en avant de discours et témoignages personnels servant à faire valoir le soutien au bijoutier, et à faire passer ses idées politiques/idéologie.)

5/ Elle est caractérisée par une absence prédéfinie de recherche de consensus. (Pas de règle au débat fixé.)

6/ Les réseaux sociaux et médias de masse sont des espaces de médiatisation privilégiés par la polémique. (Forte mobilisation sur les réseaux sociaux.)

7/ Les acteurs de la polémique sont hétérogènes (accessibilité libre au débat par la voie numérique).

8/ « L'échange entre les interlocuteurs est toujours destiné à un tiers » (Yanoshevsky, 2003), l'intérêt d'un débat qui forme une polémique est de mettre au jour la présence d'un tiers-récepteur, souvent il s'agit du peuple, qui n'a pas d'expertise particulière (statutaire) sur le sujet (Mauger-Parat et Peliz, 2013). G. Yanoshevsky (*op. cit.*) parle de destinataires indirects appelés « *overhearing public* » pour prendre à partie, faire entendre leurs idées auprès d'un discours plus large afin d'agir sur leurs systèmes de représentations, c'est-à-dire de renverser et/ou de conforter une opinion publique (présence de tiers-destinataires : les journalistes, les hommes politiques, le français)³⁶².

9/ Les dirigeants s'emparent des polémiques : fort engagement des parties, dimension politique de la polémique (ici, la page *Facebook* comme une pétition et récupération de l'affaire par *Le Front National* sur le plan sécuritaire par exemple).

À présent que nous avons défini ce qui, selon nous, constituait et faisait une polémique (en opposition avec les caractéristiques que nous avons affiliées à la controverse), nous passerons un court instant sur ce que nous entendons par discours polémique.

3.3. Des discours polémiques ? Des discours numériques ?

L'une des raisons pour laquelle nous avons rejeté la définition de la polémique comme stratégie discursive et que nous n'avons pas encore abordé, provient de notre terrain d'études. La polémique est généralement considérée dans sa dimension agonistique. Comme nous l'avons vu, plusieurs chercheurs lui attribuent un caractère passionné, émotionné, une violence verbale et une absence d'argumentation. Le problème étant, et nous le verrons, que beaucoup

³⁶² E. Goffman (1981) distinguait aussi *eavesdroppers* et *overhearers* comme deux types d'auditeurs non intentionnés : ceux qui écoutent une conversation de manière indiscrètes et ceux qui entendent une conversation par hasard, contre leur gré.

de discours citoyens issus du Web disposent de l'ensemble de ces caractéristiques, sans pour autant se situer au sein de ce que nous désignons comme une polémique.

Sur Internet, une discussion qui n'est pas nécessairement de l'ordre du débat peut très vite devenir violente, dénigrante envers des locuteurs. La présence des *trolls* et leurs activités en sont un exemple poignant puisque ces groupes d'individus recherchent le conflit pour le conflit. Rejeter l'autre et ses idées est monnaie courante sur le Web, sans qu'il n'y ait nécessairement de dimension politique à l'acte conversationnel. Ainsi, les similitudes entre une configuration discursive des discours d'écran et celle attribuée aux discours de la polémique apparaissent trop proches et risquent, dans notre cas, de nous induire vers des interprétations erronées. Nous ne pouvons donc pas parler d'un discours propre à la polémique, mais de discours polémiques numériques qui révèlent une certaine configuration. Ainsi, le support Internet favorise l'apparition de polémiques à bien des égards, comme nous venons de le voir : phénomène de viralité, hétérogénéité des publics impliqués, absence de recherche de consensus, fort engagement des internautes commentateurs, *etc.*, et donc, de discours de la polémique. Mais, nous préférons parler de *discours de la polémique* plutôt que de *discours polémiques*, les discours polémiques (selon des chercheurs) et les discours du Web pouvant être considérés comme fort similaires. En revanche, nous pouvons avancer que les discours numériques sont propices au discours des polémiques : caractère interactif, débats, confrontation d'opinions, *etc.*

Ce sera l'objet des chapitres suivants, et particulièrement de la partie suivante, qui s'appuiera sur les pratiques discursives en faveur de la reconnaissance interpersonnelle. L'étude de l'Internet s'est ainsi échelonnée sur trois paliers :

- 1/ L'Internet comme espace public ;
- 2/ L'Internet comme dispositif sociotechnique d'expression citoyenne ;
- 3/ Les événements et polémiques en ligne.

Nous, proposons de continuer notre développement sur l'approche discursive des discours en ligne. En plaçant le discours comme moyen d'être reconnu (soi, son groupe, ses idées/idéologies), et donc, de participer à des effets de légitimation, qualification/disqualification des discours disponibles, nous présenterons notre corpus, en en faisant une première description, ainsi que notre méthodologie qui allie une méthode qualifiée de « quantitative » (l'analyse lexicométrique) et une autre de « qualitative » (l'analyse de discours), avant de nous opposer à l'opposition courante de ces deux disciplines d'investigation.

PARTIE TROIS.

RECONNAISSANCE DES DISCOURS LÉGITIMANTS

« Le discours ce n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer »
Michel Foucault dans « L'ordre du discours, 1971.

Dans cette partie, nous postulons que le discours est un moyen pour les internautes de faire reconnaître leurs idées et/ou individualités. Alors que nous venons d'aborder la question de la visibilité (en tant que prérequis dans la voie vers la reconnaissance), le discours constitue également une arme d'existence au sein des sphères publiques : pour la justice sociale, pour la lutte contre les inégalités, pour l'accès à une forme de dignité humaine, pour l'obtention d'une notoriété, etc. Nous souhaitons ici prendre un instant pour mettre en garde sur le lien visibilité/discours. Dans notre parcours de pensée, nous avons posé 1 La situation de mépris, 2. L'accès à la visibilité, 3. La reconnaissance par le discours. Ce cheminement par palier diachronique n'est pas si clos. En effet, le discours peut lui-même servir d'outil pour la visibilité, par exemple, l'usage de petites phrases (polémiques) énoncées par des hommes politiques pourra servir de caisse de résonance dans l'espace public et bénéficier d'une forte publicité grâce à une large médiatisation journalistique. La pratique discursive appuyée par le recours à une rhétorique particulière, l'élaboration de procédés argumentatifs, les mises en scène énonciatives, constituent des enjeux de vérité dans les espaces intersubjectifs de débats en ligne. Véritables lieux d'affrontements des sujets et de leurs idées/idéologies, ces espaces interpersonnels se révèlent être le théâtre de luttes pour la reconnaissance (de soi, de son groupe, de sa pensée) et du mépris (des autres, des antagonismes). Il est alors courant, et nous y reviendrons, d'observer des phénomènes de mise en avant des individualités (identités et subjectivités) par le discours, qui mènent à des effets de qualification et/ou de disqualification de ces derniers.

En considérant le discours dans une obéissance foucauldienne, dans sa « volonté de vérité » (distribution institutionnelle et enjeux de pression/pouvoir de contrôle), celui-ci représente la forme d'une lutte des pouvoirs pour la légitimité :

« dans toute société la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire, d'en esquiver la lourde, la redoutable matérialité. » (Foucault, 1971, p. 10-11)

Dès lors, c'est en considérant les discours comme objet de domination que nous essaierons de comprendre comment, dans une démarche de quête pour la reconnaissance, ceux-ci sont produits dans un système normatif de domination. La présence de contre-discours, ou de discours alternatifs, sont ainsi à appréhender à l'aune de sa célèbre archéologie du savoir et de son concept de généalogie, c'est-à-dire à travers une méthodologie extraterritoriale des savoirs assujettis, des discours implicites, et de leur dénivellation dans la société (ibid.), sorte de « couplage des connaissances érudites et des mémoires locales [...] qui permet la constitution d'un savoir historique des luttes et l'utilisation de ce savoir dans les tactiques actuelles » (Foucault, 1997, p. 7-8).

Ces rapports entre discours et reconnaissance s'établissent à partir de plusieurs considérations, qui seront évoquées dans cette section, à savoir :

- *Les rapports de pouvoirs et enjeux de lutte entre discours hégémoniques / contre-hégémoniques*
- *Les formes de mépris social dans les interactions*
- *La reconnaissance des identités : rapport entre l'ethos/la présentation de soi et la validation des identités révélées.*

Pour ce faire, ce chapitre sera l'occasion d'interroger le corpus avant de dévoiler nos choix méthodologiques avec, d'un côté, le recours à une analyse lexicométrique et de l'autre celui à une analyse de discours. Enfin, nous fermerons cette section en essayant d'expliquer les raisons pour lesquelles un cloisonnement quanti/quali apparaît dépassé.

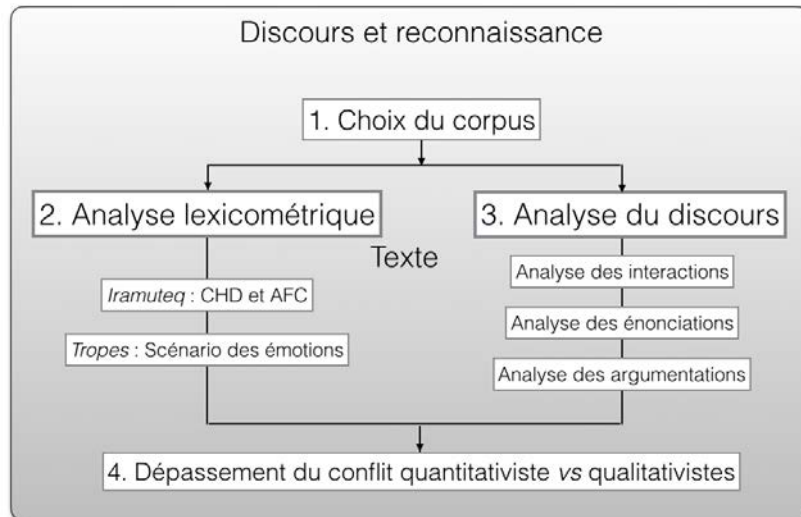


Figure 18. Schéma de notre troisième partie

Avant d'entamer l'analyse, il est donc avant tout pertinent d'interroger notre corpus, au prisme des enjeux théoriques et méthodologiques de notre recherche.

Chapitre 1. Le corpus : objet d'études et de questionnements

Le corpus n'est pas un objet d'étude parfait, un déjà-là qu'il suffirait d'extraire ou de récolter et d'analyser sans se poser la moindre question sur sa matérialité. Même s'agissant d'un corpus issu du Web dont les données n'ont pas été créées pour l'occasion d'une recherche, de nombreuses questions doivent systématiquement le traverser.

1. Penser le corpus

Nous le verrons par la suite, l'analyse mixte qualitative et quantitative a pour premier effet d'interroger la notion de corpus dans la recherche (Moirand 2004, Mayaffre 2005, Mourlhon, Dallier *et al.*, 2004, Guilhaumou, 2002). Défini comme « un ensemble raisonné de textes, structuré par une cohérence interne » (Garric et Longhi, 2012) ou « une collection de données langagière qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques explicites pour servir d'échantillon du langage » (Habert, 2000, p.13), il peut être questionné à partir de diverses méthodes et, souvent, compte tenu de leur nature, comme le souligne Damon Mayaffre (*op. cit.*) : lexicographique, phrastique, textuel. P. Charaudeau et D. Maingeneau

(2002) parlent quant à eux de corpus en tant que « recueil large, et quelquefois exhaustif, de documents ou de données » ; il est, en sciences humaines et sociales, et plus particulièrement dans le champ de la linguistique, « une collection de données servant de base à la description et à l'analyse d'un phénomène ». Si, effectivement, il est aisé d'appréhender ce dernier comme matériau de départ dans la perception du social, il représente avant tout, un « lieu linguistique où se construit et s'appréhende le sens des textes » (*ibid.*, 2005). En ce sens, il détient un potentiel heuristique (Mayaffre, 2002) que le développement des différentes méthodes de recherche vient étendre et complexifier (analyse de contenu, École française de l'analyse du discours³⁶³, AD anglo-saxonne³⁶⁴, lexicométrie, *etc.*) Le corpus est donc bel et bien un « objet heuristique », « c'est une construction arbitraire, une composition relative qui n'a de sens, de valeur et de pertinence qu'au regard des questions qu'on va lui poser, des réponses que l'on cherche, des résultats que l'on va trouver » (*ibid.*, p. 4). Pour le dire autrement, Bénédicte Pincemin (1999) estime que les corpus ne sont « exploitable[s] qu'en se référant à la manière dont on interprète sa constitution. Sa valeur n'est pas déterminée par sa forme, mais relève de son adéquation à une visée interprétative claire ». De ce fait, il semble nécessaire de nous pencher sur le problème de la constitution de ce dernier qui, compte tenu de ses capacités mais aussi de de notre visée de recherche, devra être discuté dès sa constitution, en fonction de ses caractéristiques et des méthodes d'analyses choisies.

De ce fait, c'est à travers son origine : le média social *Facebook* et ses caractéristiques numériques, et politiques, que nous prendrons quelques instants le temps de penser le corpus numérique.

³⁶³ Apparue dans les années 1960-70 autour de Michel Pêcheux, l'École française de l'AD est née pour tenter de pallier les insuffisances de l'analyse de contenu, en devenant une discipline (pluridisciplinaire) à part entière (le discours est appréhendé telle une globalité agissante propre). Le matériel linguistique est alors pensé dans sa textualité, et non plus comme un simple support d'informations (Têtu, 2002), ce qui contribue à approcher les discours dans leur contexte et leur « mode de fonctionnement » (*ibid.*), par leur matérialité, avec l'étude par exemple des dispositifs médiatiques (Charaudeau, 1997). Pour Francine Mazière (2005) les trois concepts *langue*, *sujet* et *histoire* « structurent à des degrés divers l'analyse du discours ». Si l'on tient compte du paradigme marxiste dont s'inspire M. Foucault, les discours doivent alors être étudiés en tant qu'instance de production des rapports de force et des idéologies, ce que nous envisageons de faire.

³⁶⁴ Si au sein de l'École française d'AD le focus sera plutôt mis sur les pratiques discursives, dans l'AD anglo-saxonne, ce sont les notions « d'actes du discours » et le concept de « situation » qui sont privilégiées comme support d'études (Ramognino, 2013), cela révèle ainsi d'une tradition anthropologique (la tradition française est plutôt psychologique). Ainsi, l'on privilège souvent l'étude de liens entre culture, langage et société : le discours, médiateur et interface de ces champs, est ainsi « l'incarnation de l'essence de la culture, ce qui constitue le point essentiel de la relation langage-culture-société » (Scherzer, 2012), il apparaît comme événement de la parole.

1.1. Étude d'un corpus numérique

Les médias sociaux constituent depuis les années 2000 avec le développement des forums en ligne, des messageries directes, des *wikis* puis des réseaux sociaux célèbres (*Facebook*, *Twitter*, *Myspace*, sites de rencontre, *etc.*) des espaces d'interaction riches, faciles d'accès et aux possibilités hétérogènes. Ils permettraient même de relier des individus socialement, politiquement, territorialement éloignés, créant des modes d'échange inédits et bouleversant les formats traditionnels de sociabilité au sein des groupes sociaux (fonctions de *bonding* et de *bridging*³⁶⁵ en ligne - Casilli, 2008.) Ces nouvelles plateformes sont venues offrir des formes d'interactions inédites : textes, vidéos, direct, images, *etc.* L'un des constats de ce nouveau phénomène tient en la mutation des frontières entre le virtuel et la réalité (Burger, Thornborrow, Fitzgerald, 2017) : « agir en ligne a des effets hors-ligne, et inversement » (*ibid.*), d'autant que des phénomènes de routinisation de ces échanges leur confèrent une place toute particulière dans le quotidien, avec des effets de banalisation, de cultes ordinaires des écrans (Messin, 2007) : géolocalisation, narrativité, actualisation de sa civilité, réaction à l'actualité, esthétisation du quotidien, *etc.* Dès lors, compte tenu des contextes de production des textes sur le Web, et des configurations qui en émanent, il est nécessaire de s'extraire d'une représentation classique du corpus dans laquelle les chercheurs « utiliseraient Internet pour trouver du corpus et non *comme* corpus » (Paveau, 2017, p. 71) :

« Le plus souvent, les études relevant des sciences du langage et se basant sur des corpus électroniques ont tendance à faire comme si la question du corpus se posait en termes classiques ne se posait pas, tant le renvoi à une supposée doxa méthodologique est systématique ». (Pierozak, 2010, p. 17).

Il est dès lors primordial pour le chercheur de penser le corpus en amont de toute analyse à travers plusieurs principes qui contribueraient à ne pas tomber dans le piège du culte de son matériau de recherche, mais bien d'en cerner ses caractéristiques, potentialités et limites. Cela suppose donc de penser le corpus numérique à travers au prisme de ses propres caractéristiques, et de ne pas l'appréhender comme un corpus traditionnel : contexte énonciatif, matérialité du discours, problèmes structurels liés à la technologie (à ses fonctionnalités), *etc.*

³⁶⁵ Renforcement des liens au sein d'un groupe social (*bonding*) ; relation de groupes d'individus par faible lien (*bridging*) (cf. Wellman, 2001).

Ainsi, dans ce type de corpus, les données rencontrées répondent à plusieurs caractéristiques que nous aurons l'occasion de rencontrer lors de nos résultats, en termes de contenu :

- Une importante politisation des discours ;
- Une forte interactivité ;
- La présence de discours *expressivistes*.

1.2. Caractéristiques du corpus numérique

Nous mettons en avant plusieurs caractéristiques propres aux formats des discours issus du numérique avant de débiter toute analyse.

1.2.1. Hétérogénéité du corpus

Notre corpus étant soumis à une variété de données, l'enjeu est de penser et de problématiser ce dernier au regard de cette hétérogénéité. Ce critère d'hétérogénéité, comme indiqué par B. Pincemin (1999), est requis en linguistique de corpus afin de valider l'opérabilité des corpus, tout comme leur interprétabilité. La notion d'hétérogénéité est plurielle puisque, si elle est nécessaire dans la construction d'un corpus, elle est potentiellement aussi, dans certains cas et à travers d'autres formes, un frein à l'optimisation des études (variabilité trop élevée des systèmes d'analyses mis en place).

De ce fait, B. Pincemin (2012) indique par ailleurs les différentes conditions d'exploitation de celle-ci, et compte : l'hétérogénéité de sujet ou de thématique (condition de signifiante), l'hétérogénéité de méthode (condition d'acceptabilité), l'hétérogénéité de codage (condition d'exploitabilité) (*ibid.*, 2012). Face à ces variations, l'analyse linguistique de corpus peut, selon B. Pincemin (*ibid.*), se heurter à plusieurs problèmes tout d'abord liés à des aspects techniques (il peut s'agir de l'instabilité des textes, d'une diversité de caractères, de différents formats de documents, *etc.*) De plus, les variations interlinguistiques apparaissent complexes à appréhender : corpus multilingues, multimodaux (mixant par exemple des caractères ou types d'écriture, nous y reviendrons plus tard), gros corpus, inégalités orthographiques qui, là encore, nécessitent dans certains cas d'effectuer des corrections d'homogénéisation pour l'analyse.

Enfin, B. Pincemin place les genres textuels comme dernière forme d'homogénéité :

« le genre d'un texte n'est pas donné : les typologies de genres textuels sont multiples et l'éventuel genre affiché ne fait pas toujours foi. Qui plus est, les genres sont structurés en lignées (Rastier & Pincemin 1999), dans lesquelles le texte s'inscrit dans un équilibre entre continuité et rupture. Des effets de continuum d'un genre à l'autre peuvent également brouiller les tentatives de catégorisation. » (*ibid.*, 2012).

Se pose en fait le problème des catégorisations des textes : un genre caractérisé comme tel n'est pas nécessairement homogène. De plus, typologiser un genre peut contribuer à amorcer plusieurs problèmes, une telle entreprise s'avérera variable selon, par exemple, le territoire spatio-culturel, l'époque (évolutions temporelles) ou le champ d'appréhension (ex : discipline de recherche, bases théoriques, le terrain de production et/ou le média de diffusion, *etc.*)³⁶⁶. Nous retenons alors que le critère d'homogénéité des corpus est antagonique : d'un côté, l'homogénéité des textes apparaît comme une exigence fondamentale pré-investigations, de qualité³⁶⁷. De l'autre, l'hétérogénéité d'un corpus peut s'avérer être une caractéristique assumée par le chercheur (B. Pincemin parle de « bonne hétérogénéité »), dans la mesure où l'exploitation (adaptation à des méthodes d'analyses) répond à ces exigences d'interprétabilité. Une linguistique de corpus fondée sur une hétérogénéité est, à condition donc de penser les méthodes de traitement des données variables (pratiques discursives et/ou langagières, énonciations, genres, *etc.*), un prérequis méthodologique. Elle constitue aussi un positionnement épistémologique à part entière. Le postulat que nous faisons est d'affirmer que l'hétérogénéité des données est propre aux corpus issus du Web et, c'est la raison pour laquelle cette caractéristique doit être prise en considération comme constitutive à l'étude de ces corpus et de leurs données (certains parlent de « technolangage ») (Paveau, 2008 ; Longhi, 2013), des supports médiatiques et des formats discursifs, des émetteurs, *etc.* De plus, les phénomènes d'hybridation des pratiques participent à appuyer ce présupposé et posent la question de leur instabilité.

1.2.2. Des corpus instables

L'une des contraintes des corpus issus du Web tient en leur instabilité. En effet, le contenu des données numériques peut subir des variations dans le temps. Tout d'abord, rappelons que les espaces sont eux-mêmes hétérogènes et ne répondent pas à des politiques similaires. Prenons

³⁶⁶ B. Pincemin explique par ailleurs que les approches ontologique (« démarche émergentiste) *versus* herméneutique s'opposent ici (*ibid.*, 2012).

³⁶⁷ M. Pêcheux prônait en 1983 la construction de corpus clos, stables et homogènes (Maldidier, 1990).

le cas de la modération : dans certains forums, blogs, *pureplayers*, les commentaires sont soumis à des relecteurs, parfois professionnels, qui ont pour tâche de relire les publications afin d'autoriser leur publicité. Cet accord peut, dans certains cas, s'effectuer *a posteriori* (une fois un commentaire publié), ou *a priori* (les commentaires n'apparaissent en ligne qu'une fois qu'ils ont été validés par ces administrateurs). Compte tenu de la masse de données qui sont publiées en ligne, ces surveillances s'avèrent parfois compliquées, d'autant que, la robotisation de ces pratiques est peu développée : le recours à des regards et jugements humains reste majoritaire. Là encore, le contenu qui sera non autorisé/censuré, dépendra des politiques des plateformes (les chartes de modération), les sanctions sont néanmoins la plupart du temps relatives aux contenus à caractère pornographique (nudité, pédophilie, violences sexuelles). Sont également couramment refusées les incitations à la haine et à la violence, la cruauté faite envers les animaux, les propos discriminatoires : racisme, sexisme, homophobie, xénophobie, révisionnisme ; les propos diffamatoires, dénigrants, les insultes, les énoncés contraires aux bonnes mœurs et pouvant porter atteinte à l'ordre public (menaces, abus, paroles obscènes et/ou vulgaires, discours haineux, *etc.*) Le non-respect de la vie privée d'autrui est lui aussi surveillé, ainsi que les atteintes aux mineurs : mises en ligne de données personnelles (coordonnées : adresse, numéro de téléphone, *etc.*) et droits à l'image. Ce système de modération peut, comme nous l'avons indiqué, provenir de la plateforme elle-même mais, dans d'autres cas, elle s'appuiera aussi si l'aide des internautes-tiers qui auront la possibilité, via un bouton adapté, de signaler un contenu qu'ils jugeront inapproprié : c'est ce que nous retrouvons dans le cas de notre page *Facebook*. Enfin, la variabilité des données tient aussi de la possibilité des internautes de modifier leur contenu une fois celui-ci partagé (correction orthographique, développement, ajout de contenu, *etc.*) ce qui crée ainsi de l'incertitude dans le temps pour le chercheur qui souhaiterait disposer de données primaires. Dès lors, les informations en ligne sont soumises à de l'instabilité dans le temps : disparitions, transformations, corrections, *etc.* Outre ces contraintes propres au Web, il faut également nous questionner sur les limites d'un point de vue éthique quant à l'extraction et l'utilisation des données produites par des internautes, professionnel de l'information et de la communication ou pas, identifiés ou anonymes.

1.3. Quelle éthique pour le chercheur ?

Face à ces nouvelles données numériques, les chercheurs se retrouvent confrontés à de nouveaux problèmes avec la transformation des sphères *publique* et *privée* : « l'éthique de la recherche en ligne est un domaine mouvant et hautement dépendant du contexte. Il n'y a pas de manuel "clés en main" » (Latzko-Toth & Proulx, 2013). Il faut ainsi s'interroger sur le capital visible des contenus en ligne puisque, s'ils sont publics, ils n'apparaissent pas nécessairement comme destinés à être vus par une grande audience : il existe une « [...] ambivalence du statut privé ou public des écrits ainsi récoltés, c'est-à-dire leur régime de publicité » (*ibid.*) Les internautes publiant sur un espace en ligne s'attendent *a fortiori* à ce que leur production puisse potentiellement être vue par un public particulier (en termes de profil ou de taille ; exemple de l'entre-soi), répondant dès lors à des *attentes* particulières et acceptables en matière de réception, ce que D. Cardon (2008) nomme l'espace en clair-obscur (il écrit : « on verra les participants dévoiler des caractéristiques souvent très personnelles de leur identité en profitant de l'opacité de plateformes n'autorisant la navigation que par les liens de proche en proche »). Nous pouvons également nous interroger sur le rapport des internautes à leurs pratiques en ligne, en termes d'expression de soi, de mise en avant de leur intimité, de communication d'informations personnelles. Les publics hétérogènes sont inégaux face aux activités *online* : éducation, âge, culture, statut social, *etc.*, ; ils peuvent parfois se montrer vulnérables (ex : problème de sécurisation des données personnelles.)

« Ce n'est pas parce qu'un forum électronique est accessible sans restriction qu'il est considéré comme un espace public par ses membres, ces derniers pouvant estimer qu'ils ont des « conversations privées en public » (*publicly private*) (Waskul et Douglass, 1996). Même lorsqu'il est reconnu comme public, les participants à un forum n'ont pas toujours conscience de s'exprimer en public » (Barats, 2013).

Le problème se place ainsi du point de vue de ce que H. Nissenbaum (20014) nomme le respect de *l'intégrité contextuelle* régie par la prise en considération de normes informationnelles en ligne qui forment des espaces interactifs réglés par différents principes liant plateformes et usagers. Se pose ainsi la question de la collecte, puis de l'analyse et enfin de la re-publication de données publiques non autorisées à être exploitées par leurs émetteurs, le problème de leur citation, ou encore de la rupture d'un lien de confiance qui peut s'établir entre un chercheur en immersion, déguisé en usager *lambda* de l'Internet et inscrit sur un forum fermé. S'il est utopique/impossible pour les chercheurs de parvenir, dans certains cas (et le nôtre en fait clairement partie), à obtenir une autorisation des commentateurs quant à l'utilisation de leurs *posts* dans le cadre d'une recherche scientifique (difficulté évidente de parvenir à remonter à un profil, d'obtenir le consentement d'un nombre trop important d'internautes, d'autant plus,

dans le cadre d'une polémique en ligne et de discours violents, problème des degrés d'acceptabilité)³⁶⁸, G .Latzko-Toth et S. Proulx mettent en avant ce qu'ils nomment le « droit à l'ombre et à la lumière ». Rendre visible dans le champ scientifique et/ou dans la sphère civile un contenu qui n'était pas destiné à une telle exposition pose des problèmes éthiques : « attribuer des propos à tel individu peut l'exposer à des risques (réputation, sécurité, relations familiales). » (*ibid.*, p.43). L'ambivalence se pose donc entre le respect de la propriété intellectuelle d'un individu et sa protection par le biais de l'anonymat (dans un contexte particulier comme celui d'un forum qui traite d'une maladie, d'une addiction, de témoignages intimes ou dans celui qui est le nôtre de commentaires condamnables par la loi : apologie de la violence, racisme, *etc.*) Ainsi, ces démarches se posent au cas par cas : en fonction de la plateforme de publication, du thème global de discussion, de la teneur des écrits, de l'accessibilité aux données, des émetteurs/cibles-récepteurs, *etc.* Dans ce cas, les réseaux sociaux qui s'avèrent être des lieux mi-publics, mi-privés (Bloche et Verchère, 2011) sont parfois plus compliqués à saisir tant les usages divergent.

Dans notre cas, la page *Facebook* « Soutien au bijoutier de Nice » prend une dimension publique dans le sens où elle est le lieu de convergence de milliers de personnes qui s'emploient à participer à un débat politique (le commentaire d'actualité), avec un caractère parfois militant, et qui entend prendre la forme d'une véritable pétition en ligne (les *likes* deviennent des signatures : leur nombre importe). Toutefois, si la teneur politique des commentaires ne nous semble pas poser problème quant à l'extraction, l'analyse et la publication de nos résultats de recherche, la teneur politique/polémique de certains commentaires d'internautes doit selon nous rester personnelle et donc privée. C'est pourquoi nous avons décidé d'anonymiser ces commentaires. De plus, la présence de discours haineux nous oblige aussi à ne pas affilier un commentaire à un nom. L'anonymisation est préférable compte tenu de ces conditions-là. « Le chercheur doit plutôt développer une sensibilité à ce qui peut porter atteinte aux sujets humains impliqués dans sa recherche et ne surtout pas considérer comme acquises les notions usuelles, comme la distinction public/privé, l'anonymat ou le consentement » (Latzko-Toth et Proulx, *ibid.*, p. 44-45).

Il est temps à présent de mener une réflexion sur l'élaboration de notre corpus d'analyse.

³⁶⁸ James M. Hudson & A. Bruckman (2004) ont mis en évidence les réactions négatives d'usagers de forums quant à des demandes d'utilisation de leurs productions par des chercheurs.

2. Élaboration du corpus

Avant toute chose, il nous faut donc bien rappeler que tout corpus résulte d'une construction pensée et réfléchie d'un chercheur, ce qui ne tient donc pas d'un simple recueil de données (Sitri, Barats, 2017).

2.1. Un corpus construit

C'est à partir de questionnements, de cadres théoriques, d'hypothèses de recherche, d'outils d'analyse, du projet de recherche, *etc.*, que le choix d'un corpus est orienté (Charaudeau, 2009). Que les données soient *naturelles* (collecte de données préexistantes) ou *fabriquées* (création d'informations à partir de questionnaires, d'enquêtes, d'entretiens, *etc.*), il faudra ainsi réfléchir aux conditions de recueil de ces dernières afin de *faire sens*, comme nous l'avons précédemment évoqué (ex : période, sélection des données, profil des enquêtés, questions posées, échantillonnage, matériaux à analyser, nettoyage, sources, représentabilité, taille, *etc.*) B. Pincemin (1999) a par ailleurs proposé quelques principes favorisant l'interprétabilité des corpus dès leur constitution : les choix entrepris doivent être explicitables et intelligibles (*ibid.*) Elle met en avant trois critères : les *conditions de signifiante* (*pertinence* par rapport à l'étude entreprise et *cohérence* de celui-ci compte tenu de l'objet et de la réalité, qu'il permet d'approcher) les *conditions d'acceptabilité* (*représentativité*, *régularité* et *complétude*) et les *conditions d'exploitation* (*homogénéité* des textes et significativité statistique des *volumes*). Nous expliquerons plus tard les choix que nous avons effectués quant à cette construction, et expliquerons en quoi ceux-ci nous sont apparus pertinents compte tenu de nos objectifs : choix des textes (de leurs formats, du support de publication et du sujet discuté/thématique), de la période d'extraction (le « moment de corpus »), rejet de certains éléments (nettoyage), application du corpus à la méthode d'analyse sélectionnée (ex : encodage), *etc.*

2.2. Un corpus en contexte

« Ce qui intéresse l'AD, c'est la façon dont le sens se construit en discours, dans l'interaction entre la dimension langagière et les contraintes extra-langagières qui pèsent sur les discours » (Née, 2017, p. 42). En effet, tout corpus est en contexte, c'est-à-dire que toute donnée produite l'a été compte tenu de caractéristiques propres et situées, que le chercheur doit chercher à connaître autant que possible. La contextualisation du corpus doit être menée à deux

niveaux : à un premier niveau social et à un second niveau discursif. Enfin, le corpus est à la fois envisagé dans sa dimension intra et/ou extra-linguistique (nous y revenons) (Kerbrat-Orecchioni, 2002).

Nous proposons d'étudier ces deux dimensions sociales et discursives.

2.2.1. Le contexte social

Le corpus apparaît dans un contexte socio-historique, culturel et situationnel particulier qui ne se révèle pas nécessairement au sein de ce dernier, on parlera d'un contexte *hors-corpus*. Il est ainsi nécessaire d'adopter une démarche cognitive pour cerner les caractéristiques de manifestation de ce dernier en société. Celui-ci peut d'ailleurs être envisagé de différentes manières, dans sa dimension intra et/ou extra-linguistique que nous venons de voir, mais aussi « étroite » (immédiate) ou « large » (contexte étendu) (Kerbrat-Orecchioni, 2002). Il y a pour Catherine Kerbrat-Orecchioni deux types de cadres contextuels : le cadre étroit (niveau micro) ou large (niveau macro). Le premier est relatif au cadre spatio-temporel des échanges, le deuxième, de l'ensemble du contexte institutionnel. Ils nous permettent de questionner plusieurs éléments propres à notre corpus (les propositions ne sont pas exhaustives), par exemple, de se demander :

1/ Qui produit les discours ? Avons-nous des informations particulières sur les locuteurs ? Ici, s'agit-il d'internautes anonymes ? Quelles informations sur ces derniers avons-nous à disposition ?

2/ Quand les corpus ont-ils été produits et pourquoi ? Le jour-même et la semaine qui a suivi l'attaque du bijoutier, est-ce une réaction à l'actualité ?

3/ Quelles sont les caractéristiques de l'événement ? Il nous faut caractériser le fait divers (contextualisation du cambriolage et de la réplique qui entraîne la mort d'un des assaillants). Nous sommes face à l'apparition d'une double vie médiatique entre médias traditionnels et médias sociaux interdépendantes. Il nous faudra de plus réfléchir au contexte territorial de la ville de Nice (une ville dirigée par le Maire C. Estrosi, contexte électoral de droite).

4/ De quel type de situation de communication avons-nous à faire ?

Passons à présent au contexte linguistique qui lui aussi doit être l'objet de questionnements.

2.2.2. Le contexte du discours

Le contexte linguistique, appelé aussi *co-texte*, renvoie à l'environnement verbal de production des discours (un ensemble d'unités linguistiques d'études : textes, phrases, lexèmes, phonèmes, morphèmes, *etc.*) et de leurs pratiques.

« [...] le co-texte appartient à la fois au texte et à l'espace référenciel (avec un c), c'est-à-dire à l'espace des références (mais déjà sélectionnées, distribuées, opératoires), qui est aussi bien celui de la lecture que de l'écriture. Le co-texte est tout ce qui tient au texte, fait corps avec lui, ce qui vient avec lui (quand on lui arrache du sens) » (Duchet & Tournier, 1994).

L'étude de la structure du co-texte nous permet, comme dans l'examen du contexte social, d'éviter les erreurs interprétatives liées à notre sujet. Ainsi, il faudra nous poser d'autres types de questions ici et nous demander, par exemple :

1/Quel est le support utilisé et quelles sont les modalités du discours ? Une prise en considération des caractéristiques propres d'écriture en ligne et sur la page *Facebook* paraît incontournable.

2/Quel est le type et/ou le genre de discours ?

3/Quelles occurrences du discours apparaissent ?

4/À qui s'adressent les discours ? À d'autres internautes ? Au bijoutier ? Aux institutions pénales ? À l'État ? Aux médias ? Les destinataires varient-ils ?

5/Quels objectifs et quelles visées ont ces discours ? Leur intention est-elle de soutenir le bijoutier ? De réagir à une injustice ? De signifier une contestation ? Il nous faudra alors penser aux multiples intentionnalités.

Ces questions servent à cadrer le corpus dans un contexte informationnel nécessaire pour la compréhension des discours. Ne pas occulter que par exemple que les discours produits en ligne admettent des caractéristiques normatives propres aux écritures numériques. Dans une telle entreprise, il est parfois important, voire nécessaire, d'avoir recours à une démarche interdisciplinaire permettant d'enrichir le socle des savoirs à propos de notre situation et de construire en conséquence un parcours interprétatif adapté ; par exemple, l'utilisation connexe de disciplines d'SHS variées : les SIC, l'histoire, la sociologie, la linguistique, la psychologie sociale, *etc.*

Prenons un instant le soin de signifier ici et contrairement à certaines idées reçues, que l'ADT (analyse de données textuelle) ne fait pas fi du contexte, il est indispensable pour le chercheur d'avoir aussi un regard interne sur les contextes linguistiques de production des discours observés.

D'un point de vue textométrique, nous estimons qu'il est nécessaire donc de penser le contexte dans la cotextualité (ici, les rapports des commentaires/segments de textes entre eux).

« la définition matérielle du contexte – le contexte c'est avant tout un co-texte entendu comme un environnement textuel immédiat et contigu – se trouve équilibrée par une dimension herméneutique – le contexte, *c'est ce qui fait sens* ; ce qui sémantise un terme en autorisant l'interprétation. La co-occurrence ainsi définie serait alors une forme indiquée pour incarner le *passage* – passage minimal évidemment – dans sa double dimension que lui attribue » (Mayaffre, 2008)

Finissons ici par relier la notion du contexte à celle du terrain.

Certains chercheurs estiment que la sociolinguistique peut être appréhendée comme une linguistique de terrain : il s'agit alors d'une situation empirique dans laquelle le chercheur collecte ses données et procède à la construction de son corpus. Ici, nous ne faisons pas d'analyse sociolinguistique, or, il semble nécessaire de penser toutefois au contexte sociolinguistique d'étude. Cela est particulièrement le cas lorsque le scientifique cherche à satisfaire une sollicitation sociale ou institutionnelle : l'enjeu étant de mettre au jour (à la disposition de la communauté scientifique) des restitutions des études produites et questions de recherches posées (Née, 2017) (ici, par exemple, la présence d'une configuration discursive propre aux écrits produits sur les réseaux sociaux, et qui dénotent, dans le cadre d'une polémique en ligne, d'un sentiment de mépris d'une part de la population mécontente et non reconnue dans l'espace public).

Une autre caractéristique des corpus concerne son caractère nécessairement comparatif sans quoi il serait dans certains cas délicat de faire ressortir certaines tendances et phénomènes sociodiscursifs.

2.3. Corpus de données comparables

Les corpus sont construits de sorte que les données qui l'organisent doivent permettre aux chercheurs de procéder à des comparaisons tout au long du chemin interprétatif (Sitri et Barats parlent de contrastif/comparatif, 2017). En effet, bien que non nécessaire dans certains cas (cela dépend des objectifs et des questions de recherche posées), l'aspect comparatif des données en corpus (cotextes et intertextualité), permet de mettre au jour, par la présence de différences, le sens des discours qui « [font] contraste, du fait de la mise en regard de diverses séquences discursive » (Charaudeau, 2009). Il s'agit pour nous des segments de textes ou commentaires produits en ligne. « Ainsi, les corpus doivent être construits selon certaines variables permettant de les comparer, des variables *externes* et *internes* » (*ibid.*)

Le corpus, comparatif, en contexte et construit, doit également être pensé en termes de *représentativité*. Nous avons essayé de réfléchir un instant sur ce concept impliqué en termes de construction de ce dernier, mais aussi sur un plan épistémologique de recherche.

2.4. Représentativité du corpus

La question de la représentativité du corpus s'avère centrale puisque l'étude d'un matériau d'analyse doit, autant que possible, répondre à certaines attentes. Le scientifique qui veut mettre au jour des phénomènes sociaux observables ou des règles sociales plus ou moins stables, aspire à rendre compte d'une manifestation devant faire sens à un niveau général. Puisque le caractère plus ou moins représentatif d'un corpus aura nécessairement des effets sur les résultats proposés, s'interroger sur cette présence/absence de représentativité, ses qualités, biais et limites, permettra de prendre du recul sur ses propres interprétations. Aussi, de cette notion se pose trois problèmes : un premier d'ordre *micro* (propre aux données), un deuxième d'ordre *meso* (propre au terrain d'analyse) et un troisième d'ordre *macro* (propre à des tendances sociétales globales) dont il faut tenter de réfléchir. Tout d'abord (approche *micro*), il nous faut nous demander si notre corpus analysé représente honnêtement l'ensemble d'une population-mère ? Par exemple, si nous avons choisi une méthode d'analyse de notre page *Facebook* strictement qualitative, nous aurions inévitablement dû constituer un échantillon des 132 200 commentaires. Or, comment aurait-il fallu constituer cet échantillon ? Quelle taille ? Avions-nous des données sur les profils des commentateurs ? *Etc.* Dans le cadre d'une recherche portant sur une clientèle d'entreprise, la réalisation d'une enquête devra par exemple répondre à des critères de représentativité : si la base de données des clients indique qu'ils sont à 80% urbains, qu'il y a majoritairement des hommes de moins de 45 ans, PCS+, alors, l'échantillon se doit de répondre à ces caractéristiques (et, cela va de soi, ne pas administrer le questionnaire à, par exemple, 60% de femmes provinciales, PCS- et de plus de 55 ans.) Nous concernant, cette question se pose peu puisque le recours à l'analyse textuelle informatisée nous a permis de procéder à une analyse sur l'ensemble des données extraites. Toutefois, nous pouvons, et nous en reparlerons plus tard, nous interroger sur le manque de visibilité des données minoritaires ou statistiquement moins significatives de ces analyses.

Le problème *meso* concerne quant à lui la représentativité des données par rapport au terrain. Par exemple, nous concernant, est-ce que les commentaires analysés sont représentatifs des commentaires produits en général sur *Facebook*/sur un réseau social/sur Internet et, de

manière plus globale encore, des polémiques présentes en ligne ? Ici, compte tenu du nombre important de commentaires et de *likes* sur la page *Facebook*, nous estimons atteindre un certain niveau de représentativité propre aux pratiques discursives en ligne. À la suite d'autres analyses menées sur d'autres corpus issus de réseaux sociaux, ou de lectures d'articles sur ce même champ, nous verrons que nos résultats répondent à une certaine tendance propre au Web, qui nous permet de penser qu'il y a bel et bien représentativité du corpus (effets de polarisations du débat, violence verbale, discours expressivistes, *etc.*)

Enfin, le niveau *macro* concerne quant à lui la représentativité du discours analysé par rapport à l'ensemble de la société, c'est-à-dire qu'il s'agit de se demander si l'analyse de ces commentaires nous permet de faire des postulats généraux sur un phénomène social global, soit, en termes d'idées avancées, de stratégies rhétoriques, d'arguments utilisés, *etc.* Cette question est revenue plusieurs fois tout au long de ces années de recherches³⁶⁹ : comment savoir, en l'absence d'information portant sur les commentateurs, si l'analyse des discours en ligne est porteuse de sens ? Traduit-elle l'expression d'un phénomène social global ? Comment, de ces résultats, faire le constat de la manifestation d'une expérience certaine ? Nous ne pouvons légitimement pas le faire mais, force est de constater que, si à un moment donné plus d'un million et demi de personnes a ressenti le besoin de se réunir en ligne et, pour une partie d'entre eux, de s'exprimer sur ce sujet, alors, la représentativité se situe bien au regard de cet événement. Bien sûr, nous ne pouvons extrapoler ces discours rencontrés à une opinion française majoritaire, or, nous constatons leur présence importante en ligne, comme significative d'un moment social collectif et de partage.

Cela nous mène à réfléchir cette fois-ci, non plus à la représentativité de notre corpus mais à sa significativité.

2.5. Significativité du corpus

Nous parlons de significativité du corpus mais il serait en réalité préférable de parler de *significativité des données* du corpus. En effet, par représentativité, nous faisons allusion aux acteurs de notre étude, c'est-à-dire aux commentateurs. La représentativité est le souci de se figurer une image de la réalité à un moment donné. *A contrario*, la notion de significativité

³⁶⁹ Nous nous souvenons de la remarque d'un chercheur à propos d'un travail mené en groupe sur l'analyse des commentaires issus de la vidéo de la représentation de Conchita Wurst, gagnante du concours de l'Eurovision de 2014. Celui-ci estimait qu'une telle étude était vaine puisqu'elle n'était pas représentative de l'ensemble (ou du moins d'une majorité) de la population sur la question *queer* dans le discours social.

oblige quant à elle, à rendre compte d'un processus dynamique porteur de sens. Cela passe donc par la découverte et l'observation de régularités (fréquences) à travers des données commensurables (apparition d'homogénéités dans un tout hétérogène), de comportements discursifs significatifs. Le volume de données (selon une conception statistique) apparaît ainsi comme une condition indispensable de mesure de significativité.

Une fois posées ces questions comme prérequis de base aux corpus, nous proposons de nous pencher sur une caractéristique propre à notre corpus qui permettrait de le désigner comme *corpus complexe*. Nous essaierons alors de justifier ce qui fait que celui-ci peut s'inscrire dans ce postulat.

3. Un corpus complexe

Ce corpus constitue ici en notre sens un ensemble complexe à plusieurs égards. De ce fait, il nous faut nous poser des questions méthodologiques tant au niveau de la collecte des données que de son exploitation durant la démarche analytique. Ces complexités sont très souvent induites par le terrain numérique qui offre par exemple la possibilité pour des masses importantes d'internautes de produire des contenus variés. Nous proposons de passer rapidement en revue certaines caractéristiques de corpus qui tendent à le façonner de manière composite et qui interrogent sur l'admission et/ou le rejet de certains de ces attributs pour l'analyse.

3.1. La notion de « gros » corpus

L'apparition du Web est venue offrir un nouveau champ de recherche pour les sciences sociales, avec la mise en ligne de nouvelles données hétérogènes de masse, et compte tenu du développement en parallèle des outils d'analyses textométriques, les chercheurs ont la possibilité de se pencher vers l'analyse de corpus inédits de par leur volume, de plus en plus gros. Ces corpus numériques sont venus bouleverser les rapports empiriques et heuristiques jusqu'alors entretenus avec les textes, les discours, les langues (Mayaffre, 2010).

Un premier problème épistémologique se pose : nous employons ici le terme de *gros corpus*, voire de *très gros corpus*, sans pouvoir proposer une ligne de démarcation stable qui permettrait d'insérer dans cette case, un certain nombre de caractères, mots, données qui le

constitue. Cela dépend donc du champ d'application (ici restreint aux analyses utilisant la méthode Reinert) (Ratinaud, Marchand, 2012-c). Ici, ce ne sont pas moins de 132 278 commentaires qui composent notre document, sur la période du 11 au 28 septembre 2013, ce qui représente près de 4 millions de mots. Si on estime par exemple qu'un roman moyen composé de 300 pages contient environ 66 000 mots, notre corpus mis à la suite représenterait 60 livres de 300 pages, ce qui, pour nous donner un ordre d'idée, serait l'équivalent de deux fois l'ensemble des ouvrages qui constituent l'œuvre de Marcel Proust *À la recherche du temps perdu*. Une telle entreprise apparaît alors impossible à réaliser à l'échelle humaine.

Or, de nombreux analystes du discours posent très souvent la question de la pertinence (voire, de l'intérêt) à analyser de tels volumes de données : *faut-il analyser les gros corpus* ? Nous pensons que répondre par la négative conduirait tout d'abord à nier l'existence des nouveaux phénomènes sociaux et de nouvelles pratiques sociales apparus en ligne depuis plus d'une dizaine d'années et que l'on peut difficilement ignorer compte tenu de leurs répercussions sur les sphères sociétales et politiques, mais aussi sur le quotidien des citoyens (par exemple, certaines polémiques en ligne provoquent des actions politiques réelles : la libération de la parole des femmes en ligne sur le harcèlement sexuel a entraîné un projet de loi présenté par la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les hommes et les femmes, Marlène Schiappa). L'une des réponses apportée de la part des qualitatifs à ces explorations, est de ne pas rechercher l'exhaustivité, mais de fonctionner à partir de l'élaboration d'un échantillon de texte. Alors, faut-il privilégier des études par échantillonnage ou à partir d'un texte complet ?

Les deux méthodes émettent chacune des limites : d'un côté, la construction d'un échantillon qui élimine de fait une partie des données, doit tendre vers : 1. Une représentativité, 2. Une significativité. Ainsi, l'on se demandera comment constituer celui-ci dans le cadre de textes issus du Web, souvent pauvres en données sociologiques. Quelques questions méritent d'être posées : l'échantillon doit-il répondre à un pourcentage du volume global des données (ex : 10 % ? 20% ? 30% ?) Comment définir ce seuil ? Dans ce cas-là, il est nécessaire d'avoir des informations sur les chiffres totaux des données). Doit-il au contraire être clos par un nombre-limité de caractères/mots/commentaires ? Comment faire en sorte qu'il soit proportionnel à certaines caractéristiques : sources/supports ? profils ? idées développées ? arguments utilisés ? Comment le construire afin de rendre compte d'une temporalité (sélection des données par date ?). Les sélections aléatoires des données à analyser sont-elles acceptables ? La plupart du temps, à partir de logique itératives d'analyse, les chercheurs qualitatifs invoquent un phénomène de saturation des données dans leur lecture : à partir du

moment où ils retrouvent les mêmes idées/arguments développés, ils proposent d'interrompre l'analyse et/ou de fermer le corpus, il faudra alors chercher à justifier et/ou à mesurer le moment de saturation.

« Selon notre expérience, l'aller et retour entre d'une part la cueillette de données et leur analyse et d'autre part entre les composantes analytiques elles-mêmes, a effectivement des apports importants tant au niveau de la qualité des données recueillies qu'au niveau de la profondeur et de la vraisemblance des interprétations faites. Tout d'abord, il est possible de détecter à temps les données manquantes et de préparer la prochaine cueillette de données en conséquence. Ensuite, il permet d'obtenir des précisions nécessaires à une bonne compréhension des processus en jeu et de vérifier les premières conclusions sur les données de façon à s'assurer de leur plausibilité. Enfin, elle nous paraît même un passage obligé pour s'assurer de l'atteinte de la saturation des données (Bertaux, 1980 ; Deslauriers, 1991 ; Glaser & Strauss, 1967 ; Pourtois & Desmet, 1997 ; Savoie-Zajc, 2000) sans quoi la crédibilité et la transférabilité de la recherche (Pourtois & Desmet, 1997) sont à questionner ». (Makamurera, Lacourse, Couturier, 2006).

Par ailleurs, le recours à l'analyse automatisée des gros corpus permet de tendre vers une forme de complétude qui serait impossible dans le cadre d'une AD (analyse du discours) qualitative (l'exhaustivité d'un corpus demeure la plupart du temps utopique). Elle offre des données statistiques automatisées sur le corpus, comme sa taille, l'occurrence des mots, le nombre de commentaires. Les systèmes d'encodages permettent de comparer des données selon une source, un locuteur, *etc.*, mais aussi de révéler des évolutions temporelles, par exemple, sur le traitement d'un sujet dans les médias et selon les sources médiatiques. Ici, il est évident que le recours à la statistique est un gage de confiance dans l'interprétation de certains phénomènes. *A contrario*, ces analyses ne sont pas exemptes elles aussi de limites, dont nous reviendrons plus tard, ne serait-ce que par la pratique de la lemmatisation, l'impossibilité de prendre en considération certains procédés d'écriture, la suppression des formes secondaires (mots-outils), la construction de classes par coupage en fonction des tailles et non des mesures de significativité de ces dernières, *etc.* Nous aborderons ces problèmes plus en détails plus tard.

Pour conclure, l'analyse automatique nous permettant aisément de (presque) tout exploiter sans avoir recours à un échantillonnage des données, le maintien de son entièreté³⁷⁰ (mais seulement sur la période sélectionnée) allait pour nous de soi : partant du désir d'analyser les discours citoyens, (l'entièreté d'une expression) il nous semblait malvenu, alors que nous travaillions sur un supposé caractère démocratique de l'Internet, d'occulter délibérément certaines de ces paroles (même si nous avons conscience qu'une mise de côté s'effectue statistiquement sur les propos minoritaires).

³⁷⁰ Le corpus n'est jamais réellement entier et le nôtre ne l'est pas et constitue d'une certaine manière un échantillon ne serait-ce que parce qu'il ne couvre qu'une période temporelle, que certaines données sont supprimées à l'analyse logicielle ou pas prises en considération, que des commentaires ont pu être déjà supprimés/modifiés au moment de l'extraction, *etc.*

La complexité des corpus numériques, et c'est notre deuxième point ici, se mesure aussi par la rencontre de données hétérogènes et multimodales, qu'il faudra chercher à prendre en considération et/ou abandonner.

3.2. Instabilité des écritures numériques

En admettant que nous ayons recours à une analyse textométrique, plusieurs problèmes inhérents aux corpus numériques ont émergé, parmi lesquels il a fallu faire des choix. En effet, la complexité du corpus réside également en l'état dans les graphies employées qui ne peuvent être prises en considération par une sortie-machine.

De ce fait, il nous aura fallu rétablir une certaine homogénéité discursive, et donc faire des retouches sur le texte lui-même, chose qui apparaît comme de l'ordre du sacrilège pour les analystes du discours, puisque cela entraîne bien entendu une perte de sens et d'informations par rapport aux données brutes.

3.2.1. Variations orthographiques

Le premier problème tient en une présence très importante de fautes d'orthographe propre aux écritures numériques. Qu'un mot comme « honnête » soit orthographié « honète », « honaite », honette » ou « honnette » nous pose problème puisque le dictionnaire de notre logiciel ne connaît qu'une orthographe du terme et aura donc tendance à réduire l'utilisation statistique d'un mot mal orthographié. Pour mesurer l'importance de la présence du terme, il nous aura donc fallu, compte tenu du recours au logiciel d'analyse lexicométrique, corriger les fautes d'orthographe (des lexies non reconnues d'au moins 5 occurrences³⁷¹) qui auraient compromis et altéré l'analyse lexicographique. Ces présences peuvent renvoyer à un public qui maîtrise peu ou mal la langue française (public jeune, faiblement scolarisé, personnes dont le français n'est pas la langue maternelle, *etc.*). Nous pouvons interroger les discours compte tenu de leur environnement d'écriture : l'écriture sur écran (ordinateur ou smartphone) admet des contextes particuliers comme celles de la rapidité du traitement, de l'absence ou d'une faible concentration (mener plusieurs activités à la fois : écouter de la musique, surfer sur internet, marcher, parler à quelqu'un ou regarder une vidéo...) qui provoquent ces variations-là. Ainsi,

³⁷¹ Il s'agit du seuil d'analyse reconnu.

puisque le logiciel ne classe pas des mots mais des contextes, ces disparités orthographiques auraient eu une influence sur ces derniers.

3.2.2. Données « poubelles »

Nous remarquons également comme caractéristiques des écritures numériques, la présence importante de *spams*, d'URL, de doublons... Il peut s'agir de liens interactifs qui renvoient à d'autres sites Internet, pour le partage d'information (renvoi à des articles de presse ou à des vidéos *Youtube* par exemple, pour inciter une personne à se documenter sur un sujet particulier). Les *spams* sont eux aussi caractéristiques de données présentes en ligne, il s'agit la plupart du temps d'annonces de publicités pour un produit, un site internet et/ou un service quelconque (ex : promotion d'un voyant). Ces informations n'ont pour le coup aucun lien avec notre corpus et leur suppression s'avérera bénéfique dans le cadre de notre problématique de recherche et du champ politique/polémique étudié. Le logiciel *Iramuteq* repère et écarte généralement ces données au sein d'une classe *poubelle* qui ne sera pas prise en considération dans la classification finale. Concernant la présence de doublons, c'est-à-dire de commentaires laissés par une même personne, mais à plusieurs endroits différents (afin d'augmenter ses chances d'être lu), ces répétitions nuisent au comptage logiciel (ces pratiques font augmenter la prise en considération statistique d'un segment de texte de manière non significative). Là encore, un programme permet au logiciel de supprimer ces données qui auraient eu tendance à nuire à l'analyse statistique globale.

3.2.3. Données multimodales

Enfin, nous pouvons admettre que le caractère multimodal du corpus est là aussi constitutif de sa complexité, en premier lieu, car le média Internet est audiovisuel. Nous retrouverons donc aisément des mélanges de texte, de chiffres, de visuels, de sons, d'audiovisuel, mais aussi de données issues d'extensions comme les boutons *like* (« j'aime »), *dislike* (« grrr »), *j'adore*, *etc.* Cette multimodalité se complexifie encore afin de pallier aux communications à distance par le biais de recours à des symboles proches de la communication non-verbale en phénomène de face-à-face, puisqu'à l'instar des écrits issus du numérique, nous rencontrons fréquemment des marques graphiques et typographiques à finalité expressive qui ne tiennent pas à des emplois de mots mais à des mises en scène scripto-graphiques. Brièvement, nous pensons aux emplois de smileys, *emojis* ou émoticônes (visages et figures expressives signifiant des émotions ou objets visuels) qui permettent la plupart du temps

d'appuyer un sentiment ressenti par l'émetteur au moment où il parle. L'augmentation d'un mot par la répétition d'une ou de plusieurs lettres rentre dans ce phénomène, par exemple un « noooooon » peut signifier un état de surprise ou le fait d'implorer à son interlocuteur de ne pas faire quelque chose, conférant plus de sens qu'un simple « non »³⁷². L'alternance de majuscules/minuscule est aussi significative : l'emploi d'un mot ou d'une phrase en majuscules permet souvent de faire semblant de crier ou de montrer un état d'énervement. Cela, est aussi souvent appuyé par le recours à de la ponctuation, très importante au sein des écritures numériques, par exemple : « pourquoi ?????? » peut signifier une impatience à attendre la réponse du récepteur, ou une incompréhension ; « sérieusement ???!!!?! », un étonnement ; « super !!!!!!!! » , un fort enthousiasme, ou au contraire dans le cas de l'ironie, une déception. Le logiciel *Iramuteq* ne prend pas en considération la présence de majuscules et des caractères de ponctuation, tout comme, la présence de certaines interjections : « oh ! », « ah », « zut », « eh beh », ainsi que des onomatopées : « boum », « vlam », « pshit », « berk », *etc.* Enfin, la présence de sigles (« PDG »), d'abréviations (« tkt », « pq », « à tte », « mtn », « ajd ») d'acronymes (« lol », « oseb », tmtc », « ptdr », « asap »), voire des mots ou expressions issus du langage urbain et/ou de l'argot et/ou du verlan et/ou de la culture *geek* (la « zonzon », je « lag », « chelou », « ouf », « chiller », « botch », « ezipz lmn sqz », « être en pls », *etc.*) Enfin, nous rajouterons la présence de visuels : vidéos, images, mais aussi de mèmes ou de gifs (*graphics interchange format*) qui sont des formats d'images numériques animées dont l'analyse simple par logiciel est impossible à réaliser, puisqu'elle ne prend en considération que des mots pleins, ces autres données nous échappent. (Nous reviendrons plus tard sur le rapport entre les caractères extratextuels et leur portée expressiviste, dans le cadre de l'élaboration du scénario de détection des émotions.)

De ce fait et face au caractère complexe des données numériques que nous venons de voir, un certain nombre de questions tendent à être posées sur la construction, l'exploitation (l'analyse) et l'interprétation des informations issues d'un corpus web.

³⁷² Cette partie se situerait aussi bien dans les problèmes orthographiques puisque « noooooon » nécessite d'être corrigé pour être reconnu par le dictionnaire et analysé par logiciel.

4. Le corpus en question

Il paraît nécessaire de nous interroger sur notre corpus avant de débiter toute analyse, en nous posant, *de facto*, la question globale du recueil de ces données et de cette constitution du corpus, en amont de tout travail d'exploitation et d'interprétation. Le corpus, qui s'inscrit dans un contexte particulier, une temporalité et un espace médiatique qui lui est propre, mérite d'être appréhendé en tant qu'objet scientifique complexe et stratégique. Le cas de la page du bijoutier de Nice rentre dans cette appréhension à différents niveaux et nous aura mené à faire des choix d'inclusion et d'exclusion de données afin de penser l'ouverture et la clôture de notre corpus :

Si l'espace technique était en l'état plus ou moins délimité, nous allions utiliser des données seulement et uniquement issues de la page du réseau social, il fallait, en revanche, déterminer un espace-temps, soit définir le *moment discursif*. Compte tenu de l'effet de viralité intense et fulgurante de la participation en ligne, cibler un contenu produit sur seulement quelques jours, au cœur de la controverse médiatique, semblait pertinent et suffisant afin d'accéder à une vision globale et conforme des sujets polémiques abordés et débattus. Le laps de temps court d'une dizaine de jours et, compte tenu de la masse de données récoltées sur cette période, suffisait donc selon nous à rendre compte de la teneur réelle de la polémique (la page Facebook est d'ailleurs toujours ouverte et active).

Constituer notre corpus consistait alors à faire un certain nombre des choix, en fonction du temps imparti à la recherche doctorale, et des méthodes d'analyses sélectionnées et disponibles. C'est pourquoi un corpus multimodal constitué de divers composants est difficilement exploitable compte tenu de l'ensemble de ses caractéristiques : texte (par les commentaires) et image, nombre de *likes*, url, avatars, noms et pseudonymes des commentateurs, date de publication de leurs contributions. Ajoutés à cela, les textes numériques peuvent également intégrer des marques graphiques et typographiques à finalité souvent expressive et caractéristiques des « écrits d'écrans » (Mourlhon-Dallies, Rakotonoelina, Reboul-Touré, 2004), comme nous venons de le voir, telles que l'utilisation de majuscules, de la ponctuation, de smileys, d'interjections, *etc.* Comme précédemment avancé, cet ensemble de données appartenant à un même corpus rendant ce dernier difficilement exploitable dans son entièreté. Ce corpus complexe a donc été réduit exclusivement aux commentaires en tant qu'unités discursives textuelles, formant l'intertextualité. Face à notre volonté de proposer une méthodologie mixte AD/analyse lexicométrique, nous souhaitons nous concentrer exclusivement sur les discours et avons fait le choix d'ignorer (non sans en connaître l'existence et non sans avoir remarqué leur présence), ces caractères hétérogènes multimodaux.

S'est par la suite posée la question de l'extraction des données/métadonnées sur Internet : comment les collecter ? À partir de quels outils ? Ici c'est l'API (*Application Programming Interface*) de *Facebook*, encore publique, qui a permis d'aspirer les commentaires, posant toutefois des interrogations d'ordre juridique : appartenance ? données privées ? protégées ? Dans sa charte, *Facebook* propose un paragraphe lié aux activités universitaires :

« Chercheurs et universitaires.
Nous communiquons également des informations et du contenu à des partenaires de recherche et à des universitaires pour réaliser des études faisant progresser l'érudition et l'innovation qui soutiennent notre activité ou notre mission et améliorant la découverte et l'innovation dans les domaines du bien-être social général, de l'avancement technologique, de l'intérêt public, de la santé et du bien-être ».

Cela concerne toutefois une relation mise en place et autorisée de *Facebook* vers des groupes de recherche (c'est le réseau qui communique des informations), de plus, il existe un programme « *Facebook Research* » ainsi que le « *Facebook Artificial Intelligence Research* » regroupant des laboratoires de recherches rattachés au groupe et travaillant en intelligence artificielle.

Facebook met toutefois en garde sur la production de données publiques (les commentaires analysés ont été postés sur une page publique), accessibles par le biais des moteurs de recherche, de l'API ou de médias hors-ligne. L'organisme avertit sur le partage de contenu des internautes qui incombe leur propre responsabilité, ce qui nous conforte, dans la possibilité d'extraire mais aussi de publier ces dernières (de manière anonymisée) compte tenu de leur caractère public :

« Vous devez réfléchir aux personnes avec lesquelles vous choisissez de partager du contenu, car ces personnes qui peuvent voir votre activité sur nos Produits peuvent ensuite la partager avec d'autres gens sur nos Produits et en dehors, y compris avec des individus et des entreprises n'appartenant pas à l'audience avec laquelle vous partagez votre contenu. Par exemple, lorsque vous partagez une publication avec des amis ou des comptes particuliers ou leur envoyez un message, ils peuvent télécharger ce contenu, en faire une capture d'écran ou repartager ce contenu avec d'autres personnes sur nos Produits ou en dehors, en personne ou dans le cadre d'expériences de réalité virtuelle telles que Facebook Spaces. En outre, lorsque vous commentez la publication d'une autre personne ou réagissez à son contenu, votre commentaire ou votre réaction est visible par tous les individus qui peuvent voir le contenu de cette autre personne ; et l'autre personne peut modifier l'audience ultérieurement ».

Si nous avons précédemment expliqué que l'analyse réalisée sur ce corpus était mixte, cette méthode induit également des démarches interprétatives et des systèmes de logique différents (nous ne détaillons pas cette partie pour le moment et consacrerons un paragraphe sur le parcours interprétatif des analyses mixtes).

Enfin, notons que cette étape constitutive permet également de nous interroger sur les limites de notre corpus dès sa formation : la possible perte de certaines données (modification

de commentaire, suppressions, modération après signalements, *etc.*) Le corpus est au préalable pris en considération dans son contexte, contexte qui conditionne ses pratiques langagières : les données sont produites en lien avec des faits et des dires antérieurs liés (Moirand, 2004), influants (par exemple une série d'attaques contre des bijoutiers relayés dans les médias), qui structurent les contenus (mémoriel / histoire / auto-alimentations discursive des médias/réseaux sociaux). Nous posons ici les limites de la contextualisation du corpus (quels publics ? quelles intentions ?), et les limites de l'interprétation sémantique des données :

« tout discours transverse inscrit lui-même d'autres discours transverses et ainsi à l'infini, et aucun traitement informatique de corpus ne peut réellement venir à bout de cette épaisseur dialogique qui s'est déposée en couches sémantiques successives dans les mots, les énoncés et les discours, (...). Il faut donc accepter cette impossible clôture du corpus (et donc sa non-exhaustivité constitutive ». (Moirand, 2004).

Pour pallier aux différentes limites des études et quantitatives, et qualitatives, compte tenu de la complexité de notre corpus que nous venons de développer, nous avons fait le choix d'avoir recours à une analyse mixte alliant ainsi lexicométrie à analyse des discours.

Chapitre 2. Analyse *de* discours du corpus : le choix d'un recours à une méthodologie mixte

Nous entreprenons de fixer notre analyse à partir du discours. L'analyse *de* discours s'est imposée à nous, les enjeux étant de lier texte et contexte sociaux, mais aussi de penser les discours compte tenu de leur support de production (la page *Facebook*) le tout induisant de cette sorte un discours particulier. Dans un premier temps, nous allons tenter d'explicitier notre choix se portant sur l'analyse lexicométrique, souvent qualifiée par les recherches académiques de *quantitative*. Puis, nous expliquerons nos choix en termes d'analyse de discours de type *qualitatif* : le recours à une analyse de discours qui, contrairement à l'analyse de contenu, travaille « à partir de l'analyse du matériau linguistique » (Bonnafous, Krieg-Planque, 2013). Nous avons longtemps réfléchi à l'ordre dans lequel présenter ces démarches méthodologiques. Nous avons en premier lieu, choisi de présenter l'AD (l'analyse des discours) avant l'ADT (l'analyse des données textuelles), sûrement car la genèse des disciplines donne bien entendu une primauté à l'AD qui existait bien avant que des méthodes d'analyse des textes se développent parallèlement aux évolutions informatiques (et bien sûr, à l'Internet). De plus, notre travail qui

s'inscrit en sciences de l'information et de la communication se justifie aussi par notre lien heuristique avec notre corpus. Nous avons donc finalement changé d'avis et décidé de présenter la méthodologie de l'AD après celle de l'ADT, compte tenu de notre parcours de recherche qui débutait par une exploration logicielle appuyée par la suite par le recours à des techniques qualitatives.

En effet, nous débutons très tôt ce travail à partir d'une démarche d'exploration inductive, avant même de nous engager dans un travail bibliographique/épistémologique. Le lancement d'une analyse assistée par ordinateur aura été notre premier travail. Cette démarche est le résultat d'un choix, puisque nous avons décidé de travailler initialement sur le terrain, le corpus (le texte), avant de proposer des hypothèses propres à celui-ci. C'est la raison pour laquelle l'AD que nous allons présenter à présent est arrivée plus tard. Celle-ci s'est par ailleurs imposée comme nécessaire et complémentaire à l'ADT, compte tenu de caractéristiques complexes propres à notre corpus numérique que nous trouvions intéressantes à analyser (comme par exemple les formes de l'interaction).

Une des premières difficultés inhérentes à toute entreprise analytique tenait donc de la complexité technique du dispositif web. L'outil numérique est une construction sociale, dont les enjeux sont grands et diversifiés. L. Monnoyer-Smith (2013) met en garde, les chercheurs en sciences humaines et sociales doivent se prémunir de deux tendances préjudiciables dans l'analyse du Web : celle de réification et celle de naturalisation. Réifier Internet, consisterait à vouloir le considérer comme « une réalité monolithique extérieure aux acteurs qui l'utilisent et s'en saisissent comme d'un objet neutre afin de lui donner un sens à travers l'instrumentalisation sociosémiotique qu'ils en font » (*ibid.*), affichant ainsi un certain déterminisme technologique non négligeable. La complexité de l'écologie du Web ne doit pas restreindre toute étude en terme de causalité, mais privilégier la compréhension des médiations propres au numérique. La seconde tentation qu'il faudra se garder d'entreprendre est celle de la naturalisation, qui voudrait que l'on envisage l'espace numérique comme « un aplatissement des relations de médiations dont il est issu sans prendre en considération l'ensemble hétérogène et évolutif de ses composantes, qu'elles soient techniques ou sociales » (Monnoyer-Smith, 2013).

Quelques précautions méthodologiques sont donc à prendre, il nous faudra appréhender le Web comme un objet de recherche « composite » (Davallon, 2004), soit « un complexe hétérogène de pratiques, d'organisations, de savoirs, de normes et de machines » (Monnoyer-

Smith, 2010). Étudier le Web sous l'angle des Sciences de l'information et de la communication implique toutefois d'appréhender nos corpus à partir de leur dimensionnalité technique, et donc à révéler la dimension communicationnelle des supports, de leur médiation. Un intérêt particulier sera donc apporté au média Internet tout comme au terrain de notre recherche : *Facebook*.

Si l'on considère les commentaires publiés sur la page *Facebook* par rapport à leur potentiel démocratique, les données statistiques lexicométriques et leur interprétation sont un premier moyen d'étude vers la recherche sémantique. Il sera pertinent de comprendre les enjeux et caractéristiques du discours polémique. Aussi, la classification lexicale permettra de faire remonter les différents foyers polémiques à plusieurs niveaux, tant sur les plans de la légalité, de la morale ou bien encore de l'émotion. Les questions préalables à l'étude lexicométrique sont donc les suivantes :

- Quelles thématiques discursives sont à l'origine des différents foyers de polémiques ?
- Remarquons-nous la présence de représentation antagoniste de mondes sociaux ?
- Y a-t-il réellement un débat d'idées ou seulement la révélation d'une agrégation d'opinions partagées ?

Nous passons à présent aux descriptions des analyses utilisées.

1. La lexicométrie

Notre propos ici, tout comme celui qui concernera l'AD, ne sera pas de proposer une historiographie des ADT/de l'AD. L'entreprise serait laborieuse et a par ailleurs déjà été réalisée par des spécialistes des analyses et des différents outils qui la composent (que nous sommes loin d'être). L'ADT, que l'on parle de textométrie, de lexicométrie ou encore de logométrie, est une démarche d'analyse de textes (de données) assistée par ordinateur, permettant de proposer des tendances statistiques rapides sur des volumes textuels importants. Désignée comme une méthode quantitative, elle mêle toutefois outils statistiques et outils de qualification des données. Notre approche lexicométrique (nous choisissons ce terme par rapport à celui de *textométrie* ou de *logométrie* par usage courant de celui-ci au sein de notre équipe de recherche, sans pour autant attribuer une distinction avec les autres termes), définie comme « l'alliance des sciences du langage, des statistiques et de l'informatique » (C. Labbé et D. Labbé, 2013) consiste à opérer des analyses statistiques, afin d'explorer le

vocabulaire des mots, « de classer les vocables en fonction de leur fréquence, de leur répartition, de leurs catégories grammaticales », mais aussi d'établir des « contextes d'emploi d'un vocable et les combinaisons les plus fréquentes dans lesquelles il entre, ce qui permet de déterminer le ou les sens de ce vocable. Elle retrouve les principaux thèmes présents dans un corpus, son genre et son style » (*ibid.*) Le travail préalable sur le corpus est la plupart du temps nécessaire au traitement informatique comme, nous venons de l'évoquer, le fait de faire des corrections orthographiques, des nettoyages des données, un étiquetage de certaines formes, ou encore le codage de textes définis par l'attribution de variables illustratives.

Il est important à ce moment d'expliquer que « le choix d'un outil d'analyse devrait surtout dépendre de trois éléments : les choix méthodologiques, la constitution du corpus, le moment de l'analyse statistique » (Fallery et Rodhain, 2007, p. 3). Que ce soit concernant le recours à une ADT, mais aussi à une analyse mixte (couplée à celle de l'AD), celui d'utiliser le logiciel *Iramuteq*, nous justifions ces choix méthodologiques, mais aussi théoriques, compte tenu de nos objectifs de recherche, mais aussi des manières disponibles d'appréhender notre corpus et de ses caractéristiques. Par exemple, l'étude de l'important volume de données issu de notre corpus n'était permise que par le recours à une analyse de données textuelles. Ce traitement offre aussi au chercheur une vision globale et rapide de l'ensemble de son corpus. Dans le cas de notre propre corpus, il nous importait de tenter de comprendre comment était construite la polémique en ligne et comment s'aggloméraient les tensions dans cet espace (ce qui fait débat, tout comme les positionnements *pro* et *anti* bijoutier de Nice). Avant de nous lancer dans l'analyse à proprement parler, il nous faut consacrer de courts paragraphes sur l'extraction de nos données, et la présentation du logiciel utilisé.

1.1. Pré-analyse

Comme nous l'avons auparavant évoqué en introduction, le corpus a été constitué à partir des données publiées sur la page *Facebook* « Soutien au bijoutier de Nice » du 11 au 28 septembre 2013. Il a, en premier lieu, été extrait du réseau social.

1.1.1. Extraction des commentaires de la page *Facebook*

Cette extraction est ainsi majoritairement composée des commentaires d'internautes. Pour extraire le corpus, nous avons utilisé l'API (*Application Programming Interface*) de *Facebook* qui a permis de nous fournir le contenu des commentaires associés à chacun des *posts*

d'une page, ainsi que des informations comme la date, et le nombre de *likes* reçu. L'API est une interface de programmation, soit, un ensemble de services fourni par un service informatique qui rend accessible des ressources, services ou fonctionnalités en ligne.

1.1.2. Sélection du logiciel d'analyse *IRaMuTeQ*

Iramuteq (pour « *Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires* ») est un logiciel libre et *open source* (sous licence GNU GPL v2)³⁷³ d'analyses textuelles sous langage python, proposant des analyses multidimensionnelles de textes et de traitements de questionnaires. Développé par Pierre Ratinaud au sein du laboratoire LERASS de Toulouse et avec le soutien de LabEx SMS, il utilise le logiciel libre de statistique *R* (environnement de programmation permettant la manipulation de données, les statistiques scientifiques et les représentations graphiques). Il propose principalement des analyses issues de classifications hiérarchiques descendantes de type Reinert (nous expliquons plus tard ce dont il s'agit). Dès lors, le logiciel offre un ensemble d'outils d'aide pour la description du corpus, puis de son analyse textuelle.

Ajoutons à cela, qu'outre le comptage de mots obligatoire à toute analyse statistique, celui-ci s'effectue en contexte au sein d'un segment de texte, mais pas seulement. L'outil ne cherche pas à mesurer la quantité d'emploi d'un mot au sein d'une unité lexicale mais des utilisations de plusieurs types de termes *ensemble*, c'est-à-dire leur co-occurrence, soit, leur proximité à partir d'un test de χ^2 (nous développons ce point plus loin). Ce qui importe donc, c'est le rapport des mots entre eux, de proximité et de distance.

« Le contexte, linguistique comme statistique, est donc au palier supérieur le corpus. Au palier inférieur, nous voulons poser que *le contexte minimal d'un terme est la co-occurrence*. Nous considérerons en effet, en corpus, que la forme minimale du contexte d'un terme, nécessaire à sa compréhension-interprétation, n'est pas le syntagme ou la phrase mais la co-occurrence ; ou dit autrement encore nous définirons ici la co-occurrence comme la forme minimale du contexte qui présente l'avantage de se trouver accessible de manière systématique, étant entendu que nous saurions considérer, même avec un concordancier, un par un, tous les mots dans toutes leurs chaînes » (Mayaffre, 2008).

Avant de mettre en marche l'analyse lexicale, certaines règles doivent être respectées, en ce qui concerne le formatage des corpus.

³⁷³ Il se positionne ainsi comme une alternative au logiciel payant *Alceste*.

1.1.3. Nettoyage des données

Le corpus en l'état, comme précédemment évoqué, souffre d'une variabilité telle dans la graphie qu'une analyse automatique serait considérée comme peu stable : erreurs orthographiques, approximations syntaxiques, termes orduriers, *etc.* Une première étape de travail devait alors en rétablir l'homogénéité (Ratinaud et Marchand, 2012-a). Pour ce faire, la procédure de correction orthographique est apparue indispensable, bien que laborieuse et chronophage ; nous l'avons mené sur toutes les lexies non reconnues par le dictionnaire du correcteur *hunspell*, possédant au moins 5 occurrences³⁷⁴. Nous avons conscience que ce travail de correction orthographique repose sur un principe de *destruction créatrice* de fautes (il nous arrive en corrigeant un mot à partir d'un fichier et en absence de contexte de provoquer du non-sens dans des cas particuliers), toutefois, de par la taille du corpus, ces effets négatifs sont minimes au regard de l'analyse. Comme déjà évoquée, une suppression des URL a également été exécutée afin d'éviter la présence de termes indésirables (tels « *http* », « *youtube* » ou « *watch* »), voire de *spams*. Ce type de nettoyage s'effectue souvent automatiquement puisque le logiciel écarte une partie du corpus non significatif au sein de la classe *poubelle* caractérisée par l'ensemble des données non utiles (liens internet et spams). Le nettoyage se poursuit via un programme qui permet par suite d'éliminer les doublons, c'est-à-dire les mêmes commentaires publiés dans des endroits différents du corpus et qui augmenteraient statistiquement sont leur importance. Un onglet nettoyage est accessible sur le logiciel, l'automatisation du nettoyage permet aussi de passer le corpus en caractères minuscules : les majuscules sont converties. Dans le cas inverse, le logiciel ferait la distinction entre des termes identiques : « non » et « NON » et « Non » seraient perçus comme des mots différents (on dit alors que le logiciel est *sensible à la casse*). Les caractères non reconnus par la liste implémentée au logiciel sont aussi rejetés, de sorte que les caractères alphanumériques et accentués sont gardés. Pour l'analyse de mots issus d'une langue étrangère, le rajout des caractères est donc nécessaire. Enfin, la ponctuation (s'il est possible de la conserver) est automatiquement supprimée, les tirets et les apostrophes remplacés par des espaces (dans le cadre de mots doubles, certains termes sont maintenus pour éviter une séparation, exemple : « porte-monnaie » qui sinon deviendrait « porte » et « monnaie »). Aussi, ce défi correctionnel a constitué une charge de travail importante en terme de travail humain, c'est-à-dire de correction *manuelle*, et qui s'est étalée sur plusieurs semaines. Nous avons exporté chaque terme non reconnu par le dictionnaire et avons proposé une

³⁷⁴ Nous estimons qu'en deçà de 5 occurrences il est point important de corriger les mots peu employés et compte tenu, là encore, de la grandeur du corpus.

correction. L'exemple que nous prenons le plus souvent pour illustrer ce travail laborieux est celui de la correction du mot « honnête », que nous avons rencontré mal orthographié 23 fois :

« Honnette », « honette », « honete », « onette », « onnette », « onette », « honaite », « honnaite », « onaite », « onaitte », « onnaite », « onnaitte », « honaitte », « honête », « honéte », « honnéte », *etc.*

Rappelons donc ici en quoi consiste le nettoyage d'un corpus avant ADT :

- Il s'agit de faire l'enregistrement du fichier en format de texte brut de type « .txt » ;
- Il nécessite (du moins compte tenu de notre corpus composé d'énormément de fautes d'orthographe) de faire des corrections orthographiques afin d'homogénéiser la graphie ;
- Il implique une neutralisation de formes par le biais de tirets-bas de part et d'autre et du respect des unités de sens par les mêmes caractères ;

Avant nettoyage, la première analyse statistique globale nous révèle les caractéristiques suivantes :

nombre de textes :	132279
nombre d'occurrences :	3948188
nombre de formes :	49032
moyenne d'occurrences par forme :	80.52
nombre d'hapax :	25863 (0.66% des occurrences - 52.75% des formes)
moyenne d'occurrences par texte :	29.85

Après nettoyage, le rapport statistique du corpus corrigé est le suivant :

nombre de textes :	132279
nombre d'occurrences :	3958482
nombre de formes :	45174
moyenne d'occurrences par forme :	87.63
nombre d'hapax :	25259 (0.64% des occurrences – 55.91% des formes)
moyenne d'occurrence par texte :	29.93

1.1.4. Formatage des corpus

Un des intérêts de l'analyse textuelle assistée par ordinateur tient à la possibilité d'attribuer des variables aux textes afin de mener des comparaisons ou de relier des données

entre elles. Pour ce faire, le logiciel répond à des règles de formatages particulières qui nécessitent d'introduire une ligne de code devant chaque texte et débutant par les quatre étoiles (****) + variables étoilées entre espaces.

Se pose donc le choix de ces variables à appliquer : dans notre cas, certaines variables existent, mais nous ne les utiliserons pas, estimant qu'elles n'apporteraient pas d'informations utiles pour notre recherche : la date de publication ou le nombre de likes sur le commentaire.

Ces lignes de code se construisent comme cela (l'exemple que nous donnons n'est pas celui de notre corpus), par l'alternance de variables/modalités :

```
**** *sexe_femme *age_25
```

Une fois le corpus établi, nous pouvons passer au traitement des données. Celui-ci est souvent éloigné de l'image que certains chercheurs peuvent se faire d'une analyse assistée par ordinateur. Le travail ne consistant pas à donner à une machine du contenu *brut*, à attendre de courts instants, puis à récupérer des résultats stabilisés. Au contraire, ce travail a nécessité une attention particulière qui conduira à de nombreux travaux de corrections, de réajustements, de retours aux textes.

Avant de parler de ce travail, nous pensons qu'il est avant tout nécessaire pour faciliter la compréhension de notre étude de procéder à quelques cadrages définitoires des termes et notions qui seront souvent abordées ici.

1.1.5. Deux notions-clés à l'analyse lexicométrique

Deux notions sont importantes à développer à nos yeux, celle de la segmentation des textes et celle de la lemmatisation des lexiques.

1.1.5.1. La Segmentation

Une opération de segmentation est opérée par défaut sur les textes, il s'agira de diviser de longs textes en segments, c'est-à-dire en suites de caractères (pour une moyenne de 40 mots) qui vont être délimités par deux caractères particuliers censés couper ces textes de manière cohérente et non abstraites (des délimiteurs). Sont compris comme délimiteurs les retours à la ligne, les espaces, ainsi que les caractères suivants : [(«., ;:?!_-' /»)]

1.1.5.2.Lemmatisation

Le logiciel propose par défaut l'action de lemmatisation qui permet de regrouper des formes textuelles sous un même lemme par identification du lexème d'appartenance (unité lexicale de référence : le morphème d'un lemme) présent dans un dictionnaire³⁷⁵. Par exemple, les verbes vont être ramenés à l'infinitif, les adjectifs féminins pluriels au masculin singulier, *etc.* De ce fait, « soutenons », « soutiens », « soutiendra », seront regroupés sous le lemme « soutenir » ; « travailleurs », « travailleuses », « travailleuse » seront regroupés sous le lemme « travailler ». Ce principe de lemmatisation est l'occasion de nombreux débats entre les *pro* et *anti* lemmatisation : les formalistes Vs les lemmatiseurs, pour reprendre les désignations d'E. Brunet (2000). Pour un qualitatifiste, chez qui la modification d'un texte apparaît comme une hérésie, la lemmatisation induit une perte de sens pour le chercheur qui se retrouve confronté à des variations de sens entre deux termes appartenant à un même lemme ; Brunet (*ibid.*) fournit les exemples suivants : « peuple » vs « peuples », « histoire » vs « histoires », « lumière » vs « lumières ».

« la polysémie n'est pas propre au nombre et on la retrouve au singulier comme au pluriel, même dans les exemples qu'on vient de citer. Mais les recherches linguistiques, stylistiques ou lexicométriques ne se réduisent pas à la thématique. Si l'on s'intéresse à la syntaxe ou à plus forte raison à la morphologie, il faut avoir accès à la forme même du mot. L'étude des temps et des modes, par exemple, n'est possible que si les formes ne sont pas confondues dans la même entrée. Les index et les bases hypertextuelles doivent répondre à la plus grande variété possible des demandes et ne pas limiter a priori le champ des recherches » (*ibid.*)

A contrario, l'intérêt d'une analyse statistique qui repose non pas sur des études syntaxiques, grammaticales, phraséologiques, morphologiques, mais sur les lexiques (mots et morphèmes), passe par le repérage de catégories morphosyntaxiques (Chenu, 2003) utiles pour les analyses sémantiques.

« Le mot a longtemps été considéré comme une donnée, une évidence, si on examine la chaîne parlée, les mots sont difficilement délimitables. Le mot est avant tout une unité graphique : chaîne de caractères séparée des autres par des espaces ou ponctuations. Mais la graphie elle-même pêche, les mots composés ne répondant pas à la définition graphique qu'on pourrait naïvement donner du mot. On propose parfois une distinction terminologique ramenant le mot à son statut d'unité graphique, et créant de nouveaux termes tels que "lexie", "synapsie", "synthème",... pour désigner l'unité lexicale. Le morphème en tant que plus petite unité linguistique à deux faces, se présente comme un meilleur candidat au statut d'unité lexicale que le mot, unité complexe, unité significative non minimale, analysable en unités significatives plus petites ». (Chenu, *ibid.*)

Sauf cas isolés et rares, la lemmatisation répond ainsi aux attentes de la lexicométrie puisqu'elle n'engendre pas de transformations problématiques sur le sens des segments textuels. Les

³⁷⁵ Brunet (2000) propose la définition suivante, il s'agit de « l'opération de regroupement qui rassemble les formes différentes appartenant au même vocable - ce que font précisément les auteurs de dictionnaires quand ils établissent leur nomenclature ».

exigences de lemmatisation sont donc différentes selon ce que le chercheur étudie. Pour aller plus loin, et faire l'épreuve d'un peu de provocation, les termes : *môme, gamin, mioche, gosse, bambin* ou *petiot* pourraient tous, dans le cadre d'une analyse textuelle, être renvoyés à celui d'*enfant* derrière lequel tous se réfèrent. La multiplication de ces termes réduit la présence statistique du thème de l'enfant. La lemmatisation permet ainsi de mettre en avant l'existence de tendances/phénomènes textuels saillants qu'une dispersion lexicale aurait entravée. S'appuyant sur Charles Muller, Éric Brunet (*op.cit.*) développe l'intérêt des thèses en faveur de cette pratique :

« Ce classement simplifie la recherche dans le dictionnaire et fait gagner de la place et du temps, sans perdre de l'information, car la définition d'une vedette de regroupement vaut pour toutes les formes qui se rattachent au mot défini. Et les sèmes qu'on y rencontre ne dépendent guère des accidents que le genre, le nombre, le mode, le temps ou la personne peuvent imposer à la désinence. Pareil avantage est attendu dans les recherches documentaires ou lexicométriques. Quand les formes verbales sont rassemblées derrière un même lemme, il est plus aisé de les rechercher dans le texte, et de tirer des conclusions de leurs fréquences cumulées ». (*ibid.*)

Une fois ces premières considérations faites, nous allons maintenant pouvoir présenter une première analyse de notre corpus.

1.2. L'analyse lexicométrique

Ces analyses initiales reposent sur la méthode de classification Reinert. Nous proposons d'expliquer ce en quoi elle consiste, et ce qu'elles sont les premières informations qu'une classification nous apporte.

1.2.1. Classification de type Reinert

Notre étude lexicographique s'appuie en grande partie sur une analyse de type Reinert (1983 ; 1990)³⁷⁶ (Ratinaud et Marchand, 2012-c), nommée « hiérarchique descendante ». Le but consiste à mettre au jour au sein d'un discours la présence de monde lexicaux, c'est-à-dire de regrouper des segments de textes dans lesquels sont utilisées ensemble les mêmes formes lexicales. La définition fournie par Max Reinert de sa méthode est qu'elle :

« consiste à effectuer plusieurs découpages du corpus en « unités de contexte », à réaliser des comparaisons et des regroupements du corpus segmenté selon les lexèmes contenus, puis à chercher les distributions stables, c'est-à-dire, indépendantes de l'arbitraire de chaque découpage » (Reinert, 1998, p. 292)³⁷⁷.

De ce fait, l'intérêt de la classification est de permettre de catégoriser des formes (mots lemmatisés) au sein de classes et à partir de modalités spécifiques que l'on aura au préalable définies : soit, à partir d'une classification simple sur texte (les textes restent tels quels, dans

³⁷⁶ Proposée et élaborée par M. Reinert.

³⁷⁷ Cité dans Geka et Dargentas, 2010.

leur intégralité, sans division de ces derniers), soit, à partir d'une classification simple sur segments de texte (les textes sont divisés en segments plus courts), soit, une classification double sur regroupements de segments de textes (RST) (les lignes sont des RST et deux analyses sont lancées en modifiant le nombre de formes actives). Pour notre corpus, nous choisissons de lancer une analyse sur segments de texte, étant donné la variété de tailles des commentaires (certains sont très courts, d'autres sont formés par des paragraphes conséquents), cette méthode permettra de diviser les commentaires les plus longs et le plus riches textuellement, et qui abordent plusieurs thématiques à la fois. Cela entraîne une sur-importance des commentaires longs en termes de locuteur (un commentaire court fera un segment alors qu'un long pourra avoir été divisé en 4 ou 5 segments), mais étant donné que nous n'appréhendons pas ce travail d'un point de vue sociologique, c'est-à-dire en reliant des discours à des profils sociolinguistiques, la concentration de notre étude à une analyse stricto-textuelle apparaît cohérente en choisissant ces options. Cette classification s'effectue à partir de calculs statistiques de tests de Chi² qui mesurent la force du lien entretenu entre les formes pleines d'un segment et les classes (leur distribution) : la présence/absence d'une forme dans un segment. Voici par exemple un tableau lexical de ce type dans lequel (1 = présence minimale d'une fois d'une forme dans un segment x ; 0 = absence de la forme dans le segment x) :

	Segment 1	Segment 2	Segment 3	Segments ...	Segment n
Justice	1	0	0		1
Soutien	1	0	1		1
Travail	0	1	1		0

À partir de ces calculs, la classification issue d'une analyse factorielle de correspondances (proximité à partir de variables) s'effectue par l'élaboration de profils-types : les (co)-présences/(co)-absences (dépendance/indépendance) de mots utilisés ensemble au sein d'un même segment (leur proximité, donc). De ce fait il faut bien rappeler que s'effectue l'analyse de cotextes (de segments) et non pas de mots.

En fonction des données par défaut du logiciel, une première analyse proposera un nombre x de classes, que le chercheur pourra faire varier, augmenter ou diminuer, en modifiant le nombre de classes terminales de la phase 1 (c'est-à-dire le nombre de classes de la première partie de la classification). La question du nombre de classes se pose alors, afin d'avoir une vision globale du corpus, il nous apparaît intéressant d'augmenter ce nombre afin d'explorer de manière plus détaillée le contenu du corpus (cela est bien sûr possible à condition que la taille

du corpus le permette). Il sera alors intéressant de pousser ce nombre parfois jusqu'à 20 classes pour n'en garder que moins de 10 dans l'exploration et la présentation de nos résultats. Généralement, ce nombre de classes s'établit par le chercheur en fonction de son exploration : nous estimons qu'au-delà d'un certain nombre les classes se saturent, c'est-à-dire que les mondes lexicaux proposés n'apportent plus de connaissances nouvelles et qu'ils sont proches des classes antérieures (thématiques proches).

1.2.2. Description des classes

Nous allons essayer de décrire de manière succincte chaque classe afin de cerner les enjeux de la polémique de notre corpus, mais aussi d'offrir une première vue d'ensemble du contenu discursif de notre corpus. Voici donc nos premiers résultats.

Les classes se répartissent selon le dendrogramme suivant :

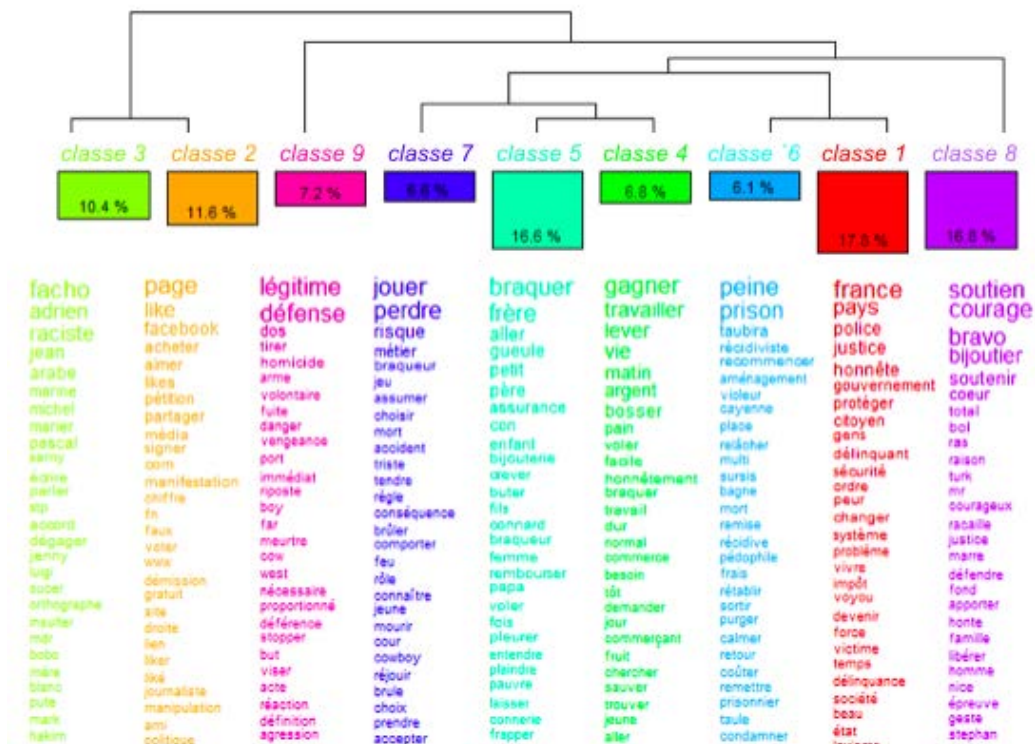


Figure 19. Dendrogramme de la classification

Pour décrire ces contextes lexicaux, et afin d'affiner notre analyse, nous décidons d'exporter chacun d'entre eux et de lancer une nouvelle classification par classe (Loubère, 2014), nous permettant de saisir les différents sujets présents dans chacune d'entre elles. Ces

sous-classifications (visuels et description des classes) sont disponibles en annexes numériques. Le développement ici aurait rendu la lecture des descriptions/sous-descriptions trop laborieuses, nous proposons d'exposer seulement les résultats de nos classes principales (et pas des sous-classes des classes).

1.2.2.1. Profil de la classe 8 : la représentation du bijoutier

La classe 8 est l'une des plus importantes (elle représente 16,1%) et fait l'apologie du bijoutier Stephan Türk, et de son geste. Il s'agit de la classe des soutiens, un champ lexical de la congratulation est dominant : « courage », « soutien », « soutenir », « bravo », « chapeau », « approuver », « amitiés », « félicitation », « admirer », « raison », « saluer », *etc.* Le bijoutier est érigé en héros, des marques de respect lui sont adressées, (on ne l'appelle pas Stéphane Türk, mais « Monsieur » Stéphane Türk) d'autant si l'on considère que les adjectifs et substantifs utilisés sont fortement liés à certaines valeurs du personnage-type : « symbole », « courageux », « héros », « respect », « admiration », « sympathie », « bravoure », « solidarité », « médaille », *etc.*

Il s'agit en fait de l'élaboration d'un archétype : la définition de l'archétype issue de la psychologie et plus précisément du psychanalyste Carl Gustav Jung, donnée par le CNRTL, est la suivante : un archétype est un « symbole primitif et universel appartenant à l'inconscient collectif de l'humanité et se caractérisant dans les contes, les mythes, le folklore, les rites, *etc.*, des peuples les plus divers ». Dans *Dialogue avec le visible* de René Huyghe, les archétypes renvoient, selon Jung, à « notre mémoire ancestrale, héritée des plus anciens aïeux de notre espèce, [et qu'elle] garde au tréfonds d'elle-même » (Huyghe, 1955, p.332). C. G. Jung (1907) associait inconscient collectif (que nous avons auparavant évoqué), et archétype, il expose sa théorie à partir d'études qu'il effectue auprès de personnes schizo-phrènes³⁷⁸.

L'héritage cité par C. G. Jung, fait référence à l'histoire (le passé commun à une civilisation), la culture et leur transmission par l'éducation. Voltaire, quant à lui, parle des archétypes comme des idées sensibles théorisées par Platon dans le *Banquet* et l'allégorie de la caverne ; Voltaire dit : « Ce monde, suivant Platon, était composé d'idées archétypes qui demeuraient toujours au fond du cerveau. » Un autre auteur, Gilbert Durand, a travaillé sur les archétypes

³⁷⁸ Il écrit :

« ma thèse est donc la suivante : en plus de notre conscience immédiate, il existe un second système psychique de nature collective, universel et impersonnel qui est identique chez tous les individus. Cet inconscient collectif ne se développe pas individuellement, mais est hérité. Il se compose de formes préexistantes, les archétypes, lesquels donnent un sens aux contenus psychiques. » (*ibid.*)

anthropologiques ; dans son livre *Les structures anthropologiques de l'imaginaire* (1963), et plus précisément sur les archétypes de la forêt auxquelles il oppose deux imaginaires, un premier autour du symbole de la peur : le « diurne » fondée sur l'opposition, et un autre schème appelé « nocturne », issu d'une pensée synthétique contrastée entre le mystique et le dramatique.

Le discours archétypal que nous observons associe au bijoutier des valeurs héroïques, il est qualifié de « modèle », représente un « symbole ». Tout comme dans la littérature, cette héroïsation suppose la possession/détention de certaines caractéristiques et l'adhésion à certaines valeurs perceptibles dans le lexique : « courageux », « héros », « respect », « médaille », « admiration », « solidarité », « sympathie », « bravoure », *etc.* cette classe est homogène ; des caractéristiques sont des adjectifs, des valeurs, des substantifs.

Mais ce processus de personnification n'est pas sans complexité, il est à la fois emblématique pour ceux qui l'approuvent, tragique car coupable aux yeux de la loi (transgression), et problématique (les valeurs héroïques sont à modérer, le prisme de l'*anti-héros* et privilégié pour d'autres, car l'acte meurtrier du bijoutier est incompatible avec la morale collective, il est à la fois débattu, approuvé ou réprimé). Nous pourrions reconsidérer cette héroïsation, en estimant que ce n'est ni le bijoutier, ni son acte meurtrier qui sont loués, mais l'incarnation de ce qu'il représente en termes de transgression contre le système français judiciaire et politique.

Voici quelques segments de texte caractéristiques de la classe 8 :

« ayant été **commerçante**³⁷⁹ et agressée et cambriolée en **raison** de 7 actes par année sans aucun **soutien** de la police, je **soutiens** ce **bijoutier**. L'exaspération a des limites, **bravo** ! »,

« Je suis de tout **cœur** avec le **bijoutier** de **Nice** ; autour de moi beaucoup de gens le **soutiennent**, **bravo** pour son **courage** »,

« ce **bijoutier** mérite une **médaille** pour avoir **défendu** sa **vie** et son **gagne-pain**. **Bravo** Monsieur Türk, vous êtes un héros des temps modernes (...) »

³⁷⁹ Les mots en gras sont ceux que le logiciel considèrent comme les plus caractéristiques de la classe.

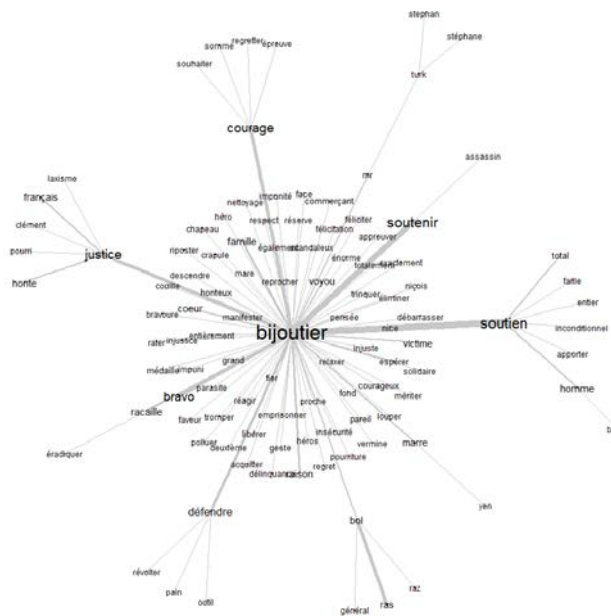


Figure 20. Graphe de la classe 8

1.2.2.2. Profil de la classe 9 : la légitime défense interprétée

La classe 9 (7,2%) vient souvent en opposition aux soutiens exprimés dans les classes précédentes et concerne principalement la question de la légitime défense. Mais il s’agit également d’une réponse légaliste à l’approche *justicière*, ad hoc et populaire, de la classe 7. Le thème de la légalité est donc ici fortement utilisé et les internautes usent d’un lexique factuel et éventuellement formel pour ré-interpréter leur définition personnelle de la légitime défense (sous le prisme du moral, du légal, de l’émotionnel, de la compassion, etc.) Un débat s’entretient entre ceux qui soutiennent le bijoutier et ceux qui dénoncent ces faits et l’existence de cette page même. Chacun y va de sa propre définition de la légitime défense. Un imaginaire est même utilisé par les commentateurs, celui du « farwest », du pays des « cowboys » dans lequel chacun appliquerait sa propre loi. Par *imaginaire collectif*, nous pouvons faire référence à ce que les philosophes antiques, notamment Platon, nommaient la « *doxa* » afin de désigner les croyances sensibles, faites de préjugés, des populations et à partir desquelles elles se représentent la réalité (nous l’avons déjà évoqué en première partie de ce mémoire). Florence Giust-Desprairies (2003) définit l’imaginaire collectif comme

« un système d’interprétations destiné à produire du sens. Sens que le groupe donne à la réalité pour, en même temps, se signifier lui-même dans la mesure où la perception de la réalité est simultanément une perception d’existence. Il garantit aussi une certaine stabilité de l’objet collectif d’investissement groupal, et, ce faisant, il acquiert un statut d’objectivité. Il est un référent nécessaire au point de se confondre avec la réalité elle-même. L’institutionnalisation de l’illusion partagée donne le sentiment d’une certaine maîtrise ».

L'imaginaire collectif est ainsi particulièrement étudié dans la psychanalyse, de sorte que C.G. Jung, s'est interrogé autour de la présence d'un possible inconscient collectif (en opposition à l'inconscient individuel de S. Freud, pour qui, l'imaginaire constitué d'images – les rêves et fantasmes – est l'intermédiaire entre le moi et le surmoi, c'est-à-dire l'inconscient et le conscient). L'imaginaire collectif est ainsi assimilé à une psyché humaine, il renvoie donc à la notion de culture, mais aussi à celle d'inconscient : elle transparaît individuellement sous la pression d'un groupe social, d'une histoire commune induite notamment par le processus éducatif des enfants.

La classe 9 répond fortement aux soutiens de la classe 8 (la morale s'oppose aux réactions émotionnelles)

Voici quelques segments de texte caractéristiques³⁸⁰ de la classe 9 :

« N'importe-quoi, si on commence à s'entre-**tuer** même en **cas** d'**agression** que va devenir ce monde ? **Tirer** dans le **dos** d'un homme qui **prend** la **fuite** ce n'est ni du courage ni de la **légitime défense**. »

« Tout le monde oublie qu'il n'y a aucune **légitime défense** puisque sa vie n'était plus en **danger** il a **tiré** dans le **dos** d'un **fuyard** par **vengeance**, on n'est pas au **far west** »

« Dans ce **cas** sa responsabilité **pénale** n'est pas **retenue** pour les **atteintes** qu'elle a pu elle-même **causer**. En **état** de **légitime défense**, dans le **cas** présent, la **riposte** est **disproportionnée** à l'**attaque** et non simultanée ; de plus, le justicier **tire** dans le **dos** en prime ».

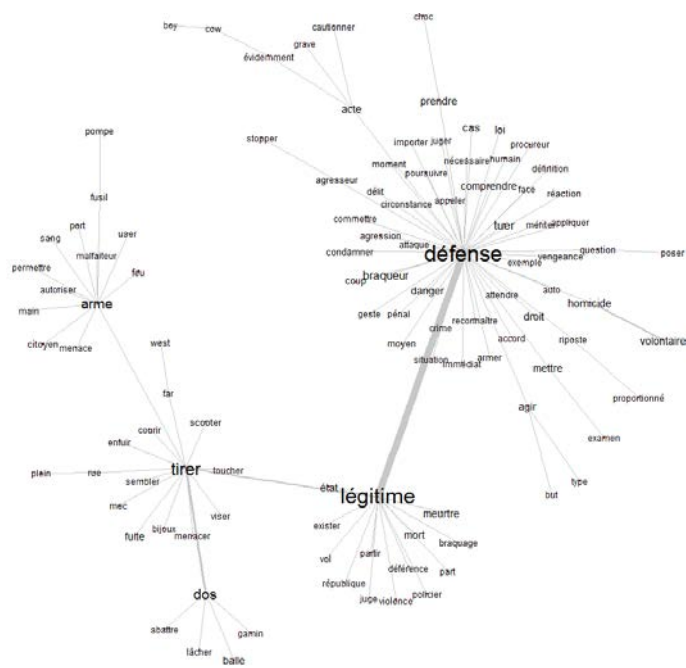


Figure 21. Graphe de la classe 9

³⁸⁰ Tous les exemples de segments de textes caractéristiques cités dans cet article ont été préalablement corrigés afin de faciliter leur lecture. Les formes en gras sont les plus caractéristiques des classes.

1.2.2.3. Profil de la classe 1 : la France régalienne

Cette classe est la plus importante (17,8%), elle regroupe les critiques vives contre l'État et la gérance de ses fonctions régaliennes, notamment celles qui concernent la justice et la sécurité intérieure. Ici, le gouvernement est attaqué ; le Président François Hollande, le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault et les ministres de la justice Christiane Taubira et de l'Intérieur Manuel Valls sont les principaux visés. Voici les formes pleines les plus significatives de ces attaques : « France », « pays », « justice », « protéger », « gouvernement », « citoyen », « peur », « voyou », « force », « laxisme », « loi », « liberté », « impôt », « égalité », « protection », « fraternité », « punir », « gendarmerie », « autorité », « impuni », *etc.* Le thème de l'insécurité est largement présent ; le sentiment de peur est exacerbé. Le système judiciaire français est présenté comme défaillant, car il ne permettrait pas de protéger les honnêtes citoyens français.

Des adjectifs sont lancés : « incompetent », « incapable », « nul », « mauvais », « lamentable », « impuissant », *etc.* Les dirigeants politiques sont appelés à « démissionner ». Il y a une réelle opposition faite dans les discours entre les situations que nous pourrions considérer comme étant qualifiées de détresse par les internautes et les agissements des « bandits³⁸¹ », « voyous », « racailles » qui transgressent la loi. Un système manichéen est instauré entre le bien et le mal, ses enjeux purement moraux. La parole est victimiste, les internautes se sentent à la fois victimes des bandits, mais aussi des politiques.

Les formes supplémentaires sont fortement empreintes de pronoms possessifs pluriels, autour du repli sur soi-même, des intérêts et inquiétudes d'autrui : « notre », « nous », « nos », « nôtre ». Les témoignages personnels sont érigés en généralité, un sentiment d'appartenance à un groupe, à un collectif est ici éminemment représenté.

Nous nous rendons bien compte que le thème de l'insécurité est largement présent : les systèmes sécuritaires et pénaux de la France sont condamnés, ils sont définis comme « défaillants », car ils ne protégeraient pas les honnêtes citoyens français et n'effraieraient plus les délinquants.

Quelques segments de textes caractéristiques de la classe 1 :

« La **France** est devenue un **pays** où les **honnêtes** gens ont des devoirs, et où les **délinquants** ont des **droits** »

³⁸¹ Il s'agit du vocabulaire employé par les internautes au sein des commentaires. Les mots entre guillemets ne sont pas les nôtres mais sont issus du corpus.

« Ah oui elle est belle la France ! La **justice** aussi, elle **préserve** les **délinquants** et **condamne** les **gens** qui ne font que se **défendre** alors moi je dis **honte** à la **justice**, **honte** à tous ces **gens** qui **dirigent** ce **pays** ».

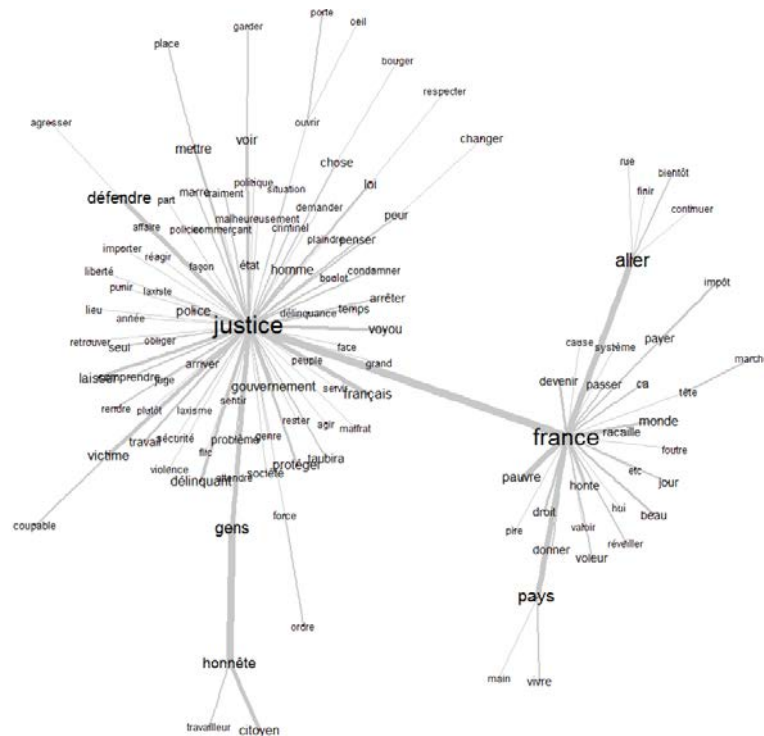


Figure 22. Graphe de la classe 1

1.2.2.4. Profil de la classe 6 : la politique judiciaire en matière de récidive

Cette classe 6 (6,1%) est formée à partir de lexiques relatifs aux problèmes sociétaux de réinsertion des délinquants après une peine de prison. Ce profil est donc à mettre en parallèle avec le projet de réforme pénale de la garde des Sceaux Christiane Taubira, en matière de lutte contre la récidive. La ministre et son projet de réforme sont d'ailleurs vivement critiqués dans cette classe. Le lexique dominant est le suivant : « peine », « prison », « Taubira », « récidiviste », « aménagement », « violeur », « Cayenne », « sursis », « bagné », « relâcher », « remise », « pédophile », « purger », « sortir », « recommencer », *etc.* À partir de l'affaire du bijoutier de Nice, le débat sur la réforme des peines de prison est ainsi relancé en ligne par les citoyens. Certains internautes vont plus loin et affichent leur volonté de réinstauration de la peine de mort en France. Et alors que le sujet est celui du vol à main armée, les viols, la pédophilie ou encore le terrorisme sont de nouvelles thématiques évoquées.

Voici certains de ces segments caractéristiques :

« je vote pour la **peine** de **mort**, il y aura plus de **place** dans les **prisons** et surtout moins de connards dans les rues. C'est le contraire que veut faire Madame **Taubira**, la France sera contaminée par ces vermines, faut les éradiquer »

« C'est grâce à la **justice** française que nous sommes obligés de nous faire **justice** nous-mêmes, si on **rétablissait** la **peine** de **mort** aux **voleurs** et **assassins** d'enfants on ferait du ménage en **prison** et il y aurait à **nouveau** de la **place** ».

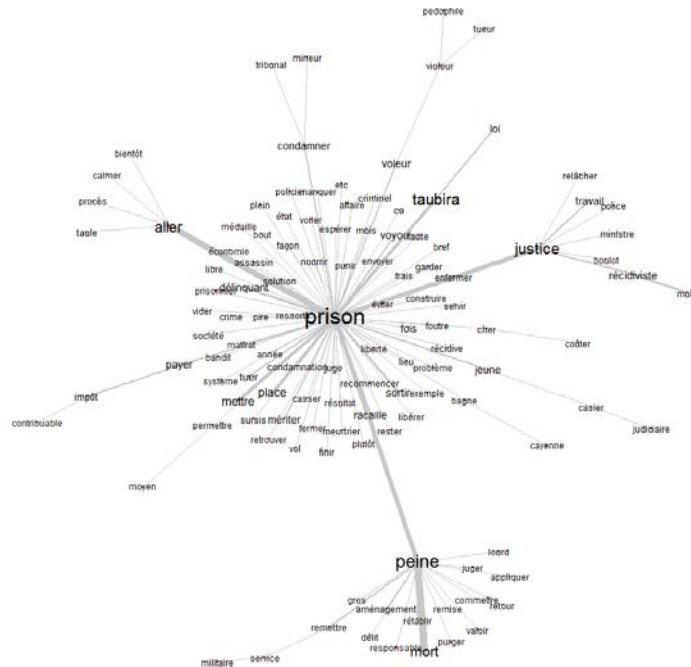


Figure 23. Graphe de la classe 6

1.2.2.5. Profil de la classe 4 : La France qui se lève tôt

La classe 4 (présente à hauteur de 6,8%) est celle de la France « travailleuse », la France « qui se lève tôt » (un héritage des discours de Nicolas Sarkozy ?), celle qui s'oppose à toute forme d'assistanat. Voici son lexique : « lever », « matin », « travailler », « dur », « gagner », « vie », « bosser », « argent », « pain », « nourrir », « impôt », « payer », « labour », « tôt », « subvenir », « salaire », « retraite », « pognon », « charge », « honnêtement », « smic », *etc.*

L'aspect routinier est présent, les formes supplémentaires révélées insistent sur les possessifs singuliers de la troisième personne : « son », « sa », « se », « sien(s) ».

Voici quelques segments de texte caractéristiques de la classe 4 :

« Et oui il a **ôté** la **vie** à de pauvres **jeunes** cas **sociaux** qui **venaient** le **braquer** car lui **travaille** honnêtement et c'est pas **normal** de se **lever** le **matin** pour **gagner** sa **vie**, les **pauvres** gamins qui ne **demandaient** qu'à **vivre** sur le dos des honnêtes **gens** »

« Je soutiens ce **père** de **famille** qui a voulu protéger son **gagne-pain** je suis moi-même **commerçante** chaque **jour** je me **lève** pour aller soulever mon rideau je **gagne** ma **vie** en **travaillant** durement ».

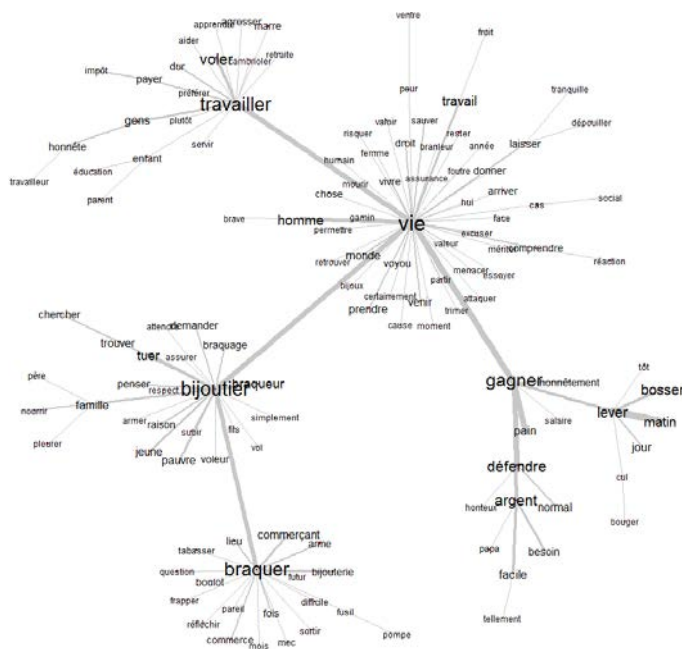


Figure 24. Graphe de la classe 4

1.2.2.6. Profil de la classe 5 : Malhonnêtes et profiteurs

Cette classe 5 (16,6%) concerne des critiques de la famille du braqueur tué, notamment une déclaration du frère qui avait dit : « le bijoutier, il était assuré, non ? Il se serait fait rembourser le vol à main armé ». La responsabilité du braqueur tué est associée au fait qu'il allait devenir père et donc avoir de nouvelles responsabilités. Les internautes mettent en avant le problème de l'éducation des jeunes, et des valeurs transmises. Les internautes traitent ainsi du sujet de l'éducation des jeunes, et des valeurs transmises. Les témoignages du frère de la victime dans les médias sont condamnés.

Voici quelques segments caractéristiques de la classe :

« Le **frère** de la **victime** qui dit qu'il ne comprenait pas pourquoi le **bijoutier** a **tiré** sur un **jeune père** de **famille**, nous ce qu'on ne comprend pas c'est pourquoi ton **frère** qui a 20 ans et est **père** de **famille** va **braquer** une **bijouterie** »

« **Témoignage** étonnant du **frère** du **braqueur**, lui-même **commerçant** : cela dit en **passant**, il savait qu'il **allait** être **papa** il avait **besoin d'argent** alors il a **braqué** une **bijouterie**...bah oui c'est **normal** »

« Et le **frère** de la **victime, braqueur, voleur**, qui ose dire qu'il y a des **assurances** pour les **bijoux** ! Non mais quelle **mentalité** ! Allez, allons tous **braquer** des **magasins**, ils sont **assurés** après tout. »

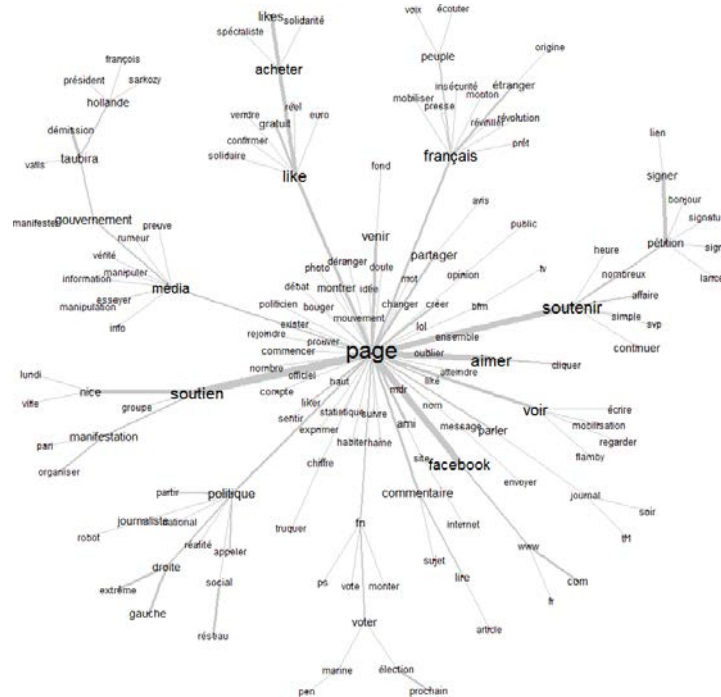


Figure 25. Graphe de la classe 5

1.2.2.7. Profil de la classe 7 : Un jeu, un métier...

La classe 7 (6,6%) est une opposition intéressante entre celui qui travaille pour gagner sa vie et celui qui joue... et perd. Il s'agit d'un lexique autour de la fatalité, où les termes « jouer » et « perdre » se suivent (lien de cause à effet) : le fait de braquer est perçu comme un « jeu » à « risques ». Voici certaines formes pleines du profil : « perdre », « jouer », « risquer », « métier », « mort », « assumer », « triste », « conséquence », *etc.* Pratiquer un vol serait comme jouer à la roulette russe, parfois il le cambriole fonctionne, d'autres fois il peut admettre une issue tragique. Il y aurait une comparaison intéressante à faire entre le fait que « braqueur » est considéré comme un « métier » et à la fois comme un « jeu ». Pourtant, alors que le fait d'avoir un métier fait partie du monde de l'adulte, le *jeu* et lui fortement lié au monde de l'enfance. À la fois divertissant ou ludique, le jeu n'en est pas moins privé de « règles » aboutissant sur un statut de gagnant et de perdant : (« c'est la règle du jeu »). La manière dont

1.2.2.8. Profil de la classe 2 : violence verbale

Au lexique factuel et formel de la classe précédente s'oppose un lexique émotionnel et éventuellement vulgaire. Les formes pleines possédant le plus d'occurrences de la classe 5 (11,8%) mettent au jour une polémique, essentiellement bâtie autour du racisme : « facho », « raciste », « arabe », « blanc », « musulman », « noir », « bougnoule », « libanais », « nazi », « Heiss », « juif », « maghrébin », « couleur », « gitan », « racaille », *etc.* Pour ce faire, les internautes se répondent en se nommant par modes d'interpellations : « Samy, » « Axel », « Laura », « Luigi », « Pascal », « Hakim », *etc.* Ici, nous avons affaire à la classe où l'interaction verbale entre les internautes est la plus manifeste, puisqu'un lexique injurieux est particulièrement prégnant, tant de la part des partisans du bijoutier, que de leurs détracteurs : « facho », « pute », « salope », « sucer », « baiser », « insulter », « sale », « dégager », « bobo », « niquer », « bouffon », « connasse », « bâtard », *etc.* Nous pourrions avancer l'idée selon laquelle il y a hybridation dans l'utilisation du réseau social exploité comme lieu de forum de discussion, hybridation permise notamment par les nouvelles fonctionnalités de *Facebook* qui permettent de répondre à des commentaires. S'il existe une configuration discursive propre aux forums, voire une intertextualité, il serait pertinent d'étudier une telle présence discursive au sein de cette classe : interpellation, présence de smileys, réponses par liens, jugements appréciatifs ou dépréciatifs, *etc.*

Autre paramètre propre aux forums, les jugements par l'orthographe, où les internautes faisant des fautes de français sont stigmatisés. Voici quelques phrases pour exemples :

« pour certains , il est grand temps de **retourner** à l'école ! car niveau **orthographe**, y'a du travail ! Et niveau **éducation** aussi ! Ah oui c'est vrai, vous défendez ce pauvre braqueur ! Eh bien, on va avancer avec des gens comme vous ! »

« Toutes ces **fautes d'orthographe** me donnent mal à la tête. Pensez à prendre des **cours** plutôt que de vous occuper des autres, **bande de cas sociaux** ! »

« Tu noteras **fanny marie**, leur **orthographe**. Ca en dit long sur l'atrophie de leurs **cerveaux** ! »

Comme l'estimait P. Breton³⁸² (*op cit.*), la fracture numérique peut s'avérer sociale (et non seulement géographique), puisque les internautes qui s'expriment mal ont tendance à être exclus de certains forums de discussion en ligne. Des modérateurs ferment des *topics* pour cause d'« incompréhensibilité ». Voici un autre segment de texte qui dénonce l'orthographe défaillante d'internautes : « Message pour les **racistes** et nationalistes extrémistes : si vous

³⁸² Et aussi Manuel Castells.

1.2.2.9. Profil de la classe 3 : 1,6 millions d’invisibles ?

Le lexique de classe 3 (10,4%) révèle la présence d’un débat interne autour de la validité et de l’authenticité des likes sur la page Facebook, et qui fait écho à la polémique largement médiatisée. Le lexique dominant comprend donc les formes : « page », « facebook », « like », « aimer », « acheter », « front national », « signer », « médias », « faux », « manipulation », « ami », « cliquer », « statistique », « robot », « truquer », « arnaque », « fake », etc.

Les segments de texte caractéristiques de la classe nous permettent de mettre au jour la polémique en jeu :

« J’ai 122 amis sur Facebook et 19 ont liké la page, ils n’ont pas été payés et leur vote est bien réel. Il faut accepter la vérité. »

« Le problème c’est que la suspicion sur le nombre de likes sur votre page pose problème ; en effet, vous ne seriez que 250 000, le reste viendrait de pays étrangers ou de likes achetés »

« Notre enquêtrice est allée fouiner sur un site fort intéressant : Socialbakers, qui détaille la provenance des likes sur des sites. »

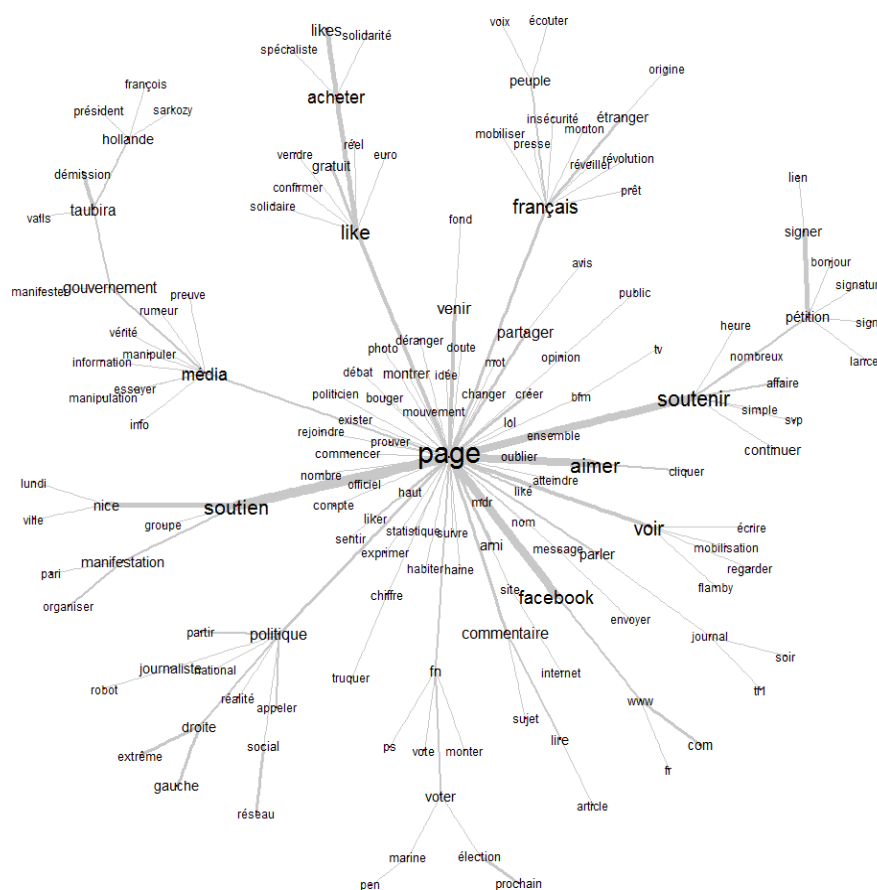


Figure 30. Graphe de la classe 3

1.2.3. Analyse factorielle de correspondance

Nous pouvons dès lors constater que si la page *Facebook* s'intitule bien « soutien au bijoutier de Nice », les thématiques produites par les énonciateurs ne sont pas exclusivement propres au soutien. La page, transformée en véritable *agora* politique, est le théâtre de polémiques diverses dont l'affaire du bijoutier n'est que le l'élément déclencheur. L'analyse classificatoire permet de pointer cette convergence des interdiscours, difficilement mesurable dans le cadre d'un très gros corpus comme le nôtre.

Nous pourrions interpréter cette AFC à partir de ses axes diagonaux, afin de mieux cerner les caractéristiques et singularités des lexiques de classes. Les émotions positives en soutien au bijoutier s'opposent aux émotions négatives où une *guerre d'injures* fait rage. Et, dans un autre axe diagonal, l'affaire est débattue sur les faits (polémique de fond), autant que sur la forme (anti-polémique). Médias et réseau social s'auto-alimentent dans la production des informations.

Nous constatons grâce à la classification de ce gros corpus hétérogène, que l'expression citoyenne en ligne tient plus à un échange d'opinions qu'à un débat d'idées. À partir de cette étude, nous pouvons nous interroger autour du degré d'engagement politique des internautes, alors même que la manifestation physique dans les rues de Nice en soutien au bijoutier, n'a mobilisé que 800 à 1000 personnes. Alors, à quel type de pratique avons-nous à faire ? Quels sont ses aspects communautaires, sont-il propres aux réseaux sociaux ? Et, si communauté il y a, est-elle réellement consciente ? Voilà les questions auxquelles la poursuite de l'analyse devra tenter de répondre.

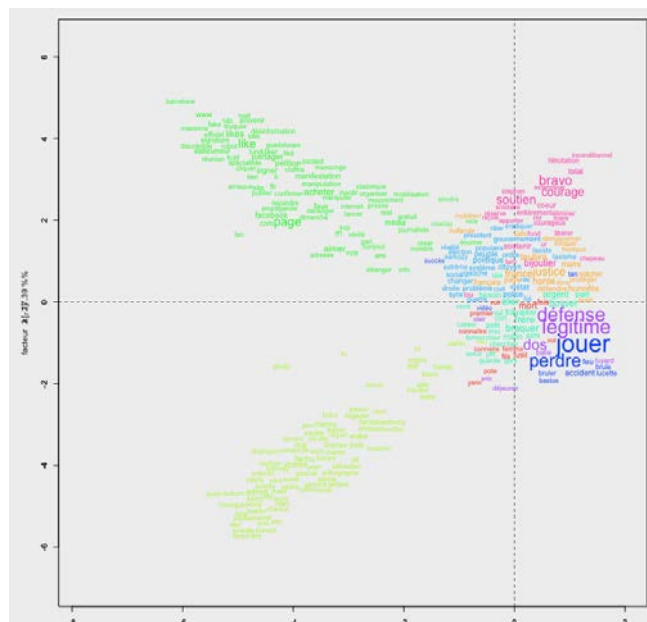


Figure 31. Analyse factorielle de similitudes

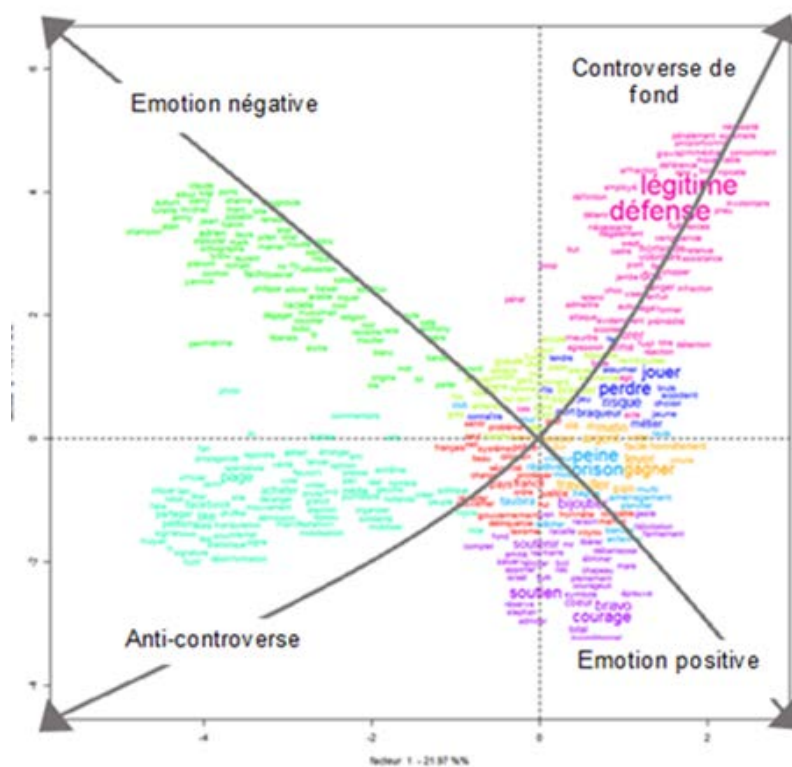


Figure 32. Analyse factorielle de similitude interprétée

Pour résumer, nous avons deux corpus structurants, un premier corpus factuel, le corpus de l'événement, Puis le corpus du « moment discursif » (Moirand, 2004) sur lequel repose l'analyse textuelle. À l'issue de l'AFC qui nous a permis de mettre en avant la présence de discours des émotions, nous décidons de poursuivre notre exploration sur ce champs-là.

1.2.4. Détection des émotions

Plus rapidement, et suite aux résultats de l'AFC qui mettent en évidence des émotions négatives et positives (nous reviendrons plus tard sur ces notions) nous proposons de développer une autre direction de ce travail qui s'est révélée à la suite des résultats lexicométriques. Ces résultats ne seront pas présentés ici, mais au sein de la partie consacrée au discours des émotions, plus tard.

Nous nous posons la question de la place des émotions ordinaires (Cosnier, 1994) dans le discours textuel, et plus précisément de leur détection. Une émotion peut être caractérisée, à partir de la définition proposée par Aglirdas Julien Greimas et Jacques Fontanille (1991),

comme « une réaction affective, en général intense, se manifestant par divers troubles, surtout d'ordre neurovégétatif » (p.93). Elles sont alors les symptômes de troubles physiologiques subjectifs, conscients ou inconscients, plus ou moins contrôlables, tels que des tremblements, des rougeurs, des palpitations, des pleurs, des rires, des cris, *etc.*

Les premières analyses procédées par *Iramuteq* nous ont fait poindre cette question des émotions, et, de manière générale, nous nous sommes rendues compte que l'expressivisme, c'est-à-dire la présence de discours émotionnés était fréquente, voire constitutive des écrits de l'Internet (leur place est d'autant plus prégnante dans la formation des mouvements sociaux). On parlera aussi de discours « émotionnant » qui provoquent « une participation émotionnelle, positive ou négative » d'individus en contexte (Plantin, Traverso, Vosghanian, 2008). À ce sujet, W. Reddy (2001) fait le distinguo entre « *emotions* » (l'expérience de l'émotion éprouvée de manière subjective par un sujet) et « *emotives* » (l'expression au collectif d'une émotion par un individu à d'autres personnes en dehors de cette émotion ressentie). Il est intéressant de prendre en considération cette approche, pour penser les émotions comme des objets d'études issus de processus sociaux globaux (normalisation, significations, légitimations, rapports de force, *etc.*) Phénomène social, la question des émotions est de moins en moins considérée comme l'apanage de « puissances désorganisatrices » (Janet, 1928), et fait l'objet depuis quelques années d'un intérêt accru dans les champs de recherche en sciences sociales. Dans le cadre des études des mouvements sociaux, l'étude des émotions est longtemps demeurée périlleuse. Pourtant déjà présente chez Mancur Olson (1965) au sein de son célèbre paradoxe de l'action collective, la prise en considération des émotions au sein des mobilisations collectives a été un véritable « angle mort » (Blondiaux et Traïni, 2018), tant la crainte de s'aventurer dans une voie proche de la psychologie des foules de G. Le Bon, mais aussi de G. Tarde, de H. Taine ou de S. Sighele, persistait. E. Hoffner en 1951, dans *The true believer* pensait aussi et encore les manifestants des mouvements sociaux comme des individus soumis à des causes psychologisantes : des formes de fanatisme, l'asservissement à des passions et des idéologies³⁸³. Il était donc délicat de se ré-emparé d'un sujet d'étude déclassé :

« les émotions ont d'autant plus de difficulté à être réintroduites dans le champ de l'étude de l'action collective que leur absence, loin d'être simplement neutre, résultat d'une expulsion liée à une rébellion intellectuelle qui a aidé à la définition dudit champ » (Calhoun, 2001, p.48).

³⁸³ Il est intéressant de noter la remarque de C. Traïni (2009) sur le regard que porte un chercheur sur son sujet d'études, en fonction du rapport qu'il entretient aux émotions. Sur les études des psychologies des foules, il note : « Les explications par la psychologie des foules en définitive nous en apprennent plus sur les actions collectives dont elles croyaient rendre compte, que sur les préjugés ethnocentriques supportés alors par les populations les plus aisées et lettrées à disqualifier les protestations des classes populaires » (p.16).

Aujourd'hui encore, dans de récentes études scientifiques, il n'est pas rare de trouver une opposition normée entre discours rationnels et discours des émotions, excluant de fait l'émotion du champ de la raison et de la logique, et opposant les deux états comme séparés, voire, contraires. L'émotion est encore dans l'esprit de nombreux chercheurs considéré comme dépréciative, elle est un stigmate de faiblesse en dehors de tout processus d'intellectualisation : « tandis que les prédécesseurs théoriciens ont dépeint les protestataires comme émotifs pour démontrer leur irrationalité, les nouveaux théoriciens ont démonté leur rationalité en déniant leurs émotions » (Goodwin, Jasper, Polletta, 2001, p.71). G. Traïni explique que ce système de pensée est issu d'une vision traditionnelle occidentale rejetée par G. E. Marcus sur la légitimation des prises de paroles en public.

« Plus encore que les autres conduites sociales, la participation à l'affrontement politique, à la controverse publique, à l'expression de la dissension est généralement subordonnée à des exigences de contrôle des formes et de maîtrise de soi, en principe incompatible avec la soudaineté et l'imprévisibilité des réactions affectives les plus immédiates. Par là même, les manifestations de colère, de crainte, d'apitoiement, de fierté, *etc.*, sont souvent rabattu sur les catégories dépréciatives du « pathos », de la « démagogie », de la « société du spectacle »... À vrai dire, l'intransigeance de ces jugements est strictement réservée aux adversaires et détracteurs de ceux qui les profèrent : le *pathos* désigne généralement les émotions des autres. Débusquer des affects équivaut souvent à tenter de disqualifier des prises de parole publiques accusées d'être irréfléchies, indécentes, déplacées, bref illégitimes. Ainsi, les industries mises en cause par les tireurs d'alarme s'appliquent le plus souvent à attribuer la critique qui leur est adressée à une personnalité trouble de ressentiment, complaisamment plaintive, avide de vengeance et de notoriété. En relevant les dimensions émotionnelles des conduites militantes observées, et même si ses préoccupations demeurent exclusivement heuristiques, le chercheur craint souvent de redoubler, voir d'alimenter, ces procès en illégitimité qui participent pleinement aux luttes politiques ». (Traïni, 2009).

L'interactionnisme symbolique et le *cultural turn* ont contribué à réintroduire une attention particulière aux processus de construction, notamment symboliques, des identités collectives (Sommier, 2009). Objet sociologique de relation avec autrui, les émotions peuvent être analysées dans le cadre des mouvements sociaux, à partir de différentes caractéristiques : comme facteur de mobilisation (enrôlement initial de sympathisants ou de soutiens), de construction identitaire des collectifs (formation des groupes), de fidélisation des partisans (pérennité), de sensibilisation des publics ou encore comme techniques argumentatives de persuasion (nous y revenons). Il est par ailleurs intéressant d'analyser le rôle des émotions (indignation, colère, tristesse, *etc.*) dans l'apparition d'un mouvement social, comme c'est le cas au sein de notre polémique en ligne (La Cour Grandmaison, 2002). La production d'un discours numérique chargé en émotions passe souvent par certains codes qui permettent de dépasser la virtualité de l'interaction (insertion d'une corporalité) : *smileys, lol, mdr, gifs, etc.* (exagération). Dans notre corpus, ceux-ci ont été supprimés comme nous l'avons annoncé précédemment. Notre investigation des émotions dans le discours ne passait alors que par l'appréciation du lexique, du *dit*. Cela suppose une intention de partage de l'émotion dans le

discours c'est-à-dire un *affichage* intentionnel d'un sentiment. Si dans le discours courant l'exposition d'une émotion ne dénote pas forcément d'une intentionnalité, nous posons l'hypothèse, que l'émotion produite dans le contexte de l'écriture numérique est, elle, consciente et volontaire (elle est parfois même surjouée). Les émotions *dites* sont aussi *montrées*. Cela nous permet par ailleurs d'expliquer que nous analysons des émotions présentées comme telle, sans pour autant avoir de mainmise sur l'authenticité d'une émotion ressentie, ce qui pose le clivage entre une émotion éprouvée (par le locuteur ou des destinataires) et une émotion sémiotisée exprimée ou visée (Micheli, 2010). L'expression des émotions peut prendre des formes différentes, comme l'ont analysé Marko Vidak et Agata Jackiewicz (2016) à partir d'un corpus de tweets sur le mariage pour tous :

« Les réactions émotionnelles qui s'y expriment sont en effet très variées : spontanées ou produites en réponse à une invitation explicite, spéculant sur l'état émotionnel de l'adversaire ou affichant son propre ressenti, se positionnant en tant que cible directe des débats ou seulement comme un témoin extérieur, plus ou moins investi. Nous pouvons trouver également des réactions polémiques à des sentiments mis en avant par l'adversaire. Sans oublier les arguments fondés sur des sentiments hypothétiques [...] ». (*ibid.*)

Malgré la diversité des contributions émotionnelles, les mots choisis, le lexique utilisé en ligne, sont généralement pourvus d'une charge émotionnelle en eux-mêmes (ils ont la fonction de signifier à l'autre). L'émotion doit être réceptionnée par un ou plusieurs allocutaire(s) de manière facilement captable et interprétable (quitte à faire preuve d'exagération, comme dans le cas d'un smiley ou d'un « mdr »).

Notre étude des émotions sera ainsi menée au sein d'une théorie de l'argumentation des émotions, que défend C. Plantin (1999) : « la conclusion visée par le discours émotionnellement orienté est formalisé comme *énoncé d'émotion*, liant un *terme d'émotion* à un sujet ou *lieu psychologique* ; cette conclusion émotionnelle est soutenue par des arguments, c'est-à-dire des énoncés contenant des *traits argumentatifs émotionnels* ou "pathèmes" ». Ce qui nous intéresse ici particulièrement, c'est ce que C. Plantin nomme un « terme d'émotion », puisque c'est ce qui sera détectable à travers notre analyse automatisée du lexique émotionné par logiciel.

« Les *termes d'émotion* sont définis à partir des *noms d'émotion*, qui entrent dans des contextes comme les suivants (Anscombe, 1995, 41 ; Balibar-Mrabti, 1995, 88) :

un sentiment de + *Nom de sentiment*

Pierre éprouve, ressent de + *Art + Nom de sentiment*

À cette classe de substantifs, on ajoute l'ensemble de leurs dérivés morpho-lexicaux (*haine* —> *haïr*, *haineux*). On peut également utiliser la liste des termes constituant le champ de « l'affectivité », qui réunit « les émotions, les sentiments, les états » (Béraud *et al.* 1988, 111-113) ; on obtient ainsi plus de deux cent termes, en majorité des adjectifs et des substantifs. Cette approche lexicale, qui privilégie les désignations substantivales, se retrouve également chez les psychologues, qui, à partir de la notion d' "émotion de base", proposent des classes de substantifs d'émotion très comparables (Cosnier 1994, 44-45) ». (Plantin, 1999).

Les termes d'émotion (ex : « furieux », « colère », « ravi », « heureuse » ; *etc.*) peuvent donc être préalablement identifiés comme signifiants d'un affect, compte tenu d'un énoncé, de leur lieu de production et de leur utilisation au sein d'une culture identifiée (l'aspect culturel est très important, nous le verrons plus tard au sein de notre typologie émotions négatives vs émotions positives). Face à des pratiques d'expression des émotions différentes, c'est donc sur le lexique que nous focaliserons, dans un premier temps notre attention.

L'étude des émotions au sein de la polémique en ligne s'effectuera ainsi d'après une démarche anthropologique, voire ethnographique. Nous nous positionnons en observateur de l'événement polémique dans le but de questionner « les nouvelles formes de sociabilité et de subjectivité telles qu'elles sont travaillées dans l'espace numérique. » (Beal & Perea, 2016).

Là encore, l'analyse mixte a été privilégiée afin de détecter ces procédés, à partir de la constitution d'un scénario *Tropes*, éditeur d'ontologies, et d'après la classification des émotions de Robert Plutchik.

1.2.4.1. Construction d'un scénario *Tropes*

La détection des émotions par outil informatique ne semble pas aller de soi. Nous avons toutefois construit un scénario, en tant qu'éditeur d'ontologies, à partir du logiciel *Tropes* de Pierre Molette, sur les émotions, afin de déceler l'utilisation de termes marqués émotionnellement dans chaque classe lexicale. Les ontologies sont des classifications de termes proposées par un homme, c'est-à-dire des sortes de thésaurus sémantiques de mots appartenant à une catégorie préalablement définie. Par exemple, le classeur « insectes » dans lequel on insère des noms d'insectes ; le classeur « président de la république française » le nom des présidents qui se sont succédés à la tête de l'État ; le classeur « musique » peut quant à lui de manière plus générale proposer un ensemble de mots, de noms ou d'expressions propres à la thématique : « rap », « Brassens », « mélodie », « guitare », « chorale », « partition », *etc.*

Nous pensons ici que les discours de l'internet sont caractérisés par l'utilisation de mots à forte charge émotionnelle, comme l'AFC précédente a pu nous l'indiquer. Par exemple, un internaute en colère emploiera majoritairement un vocabulaire issu du lexique de la colère. Bien que ce système admette des limites, ces résultats nous semblent tout de même significatifs, compte tenu de nos lectures qualitatives faites ensuite).

Le scénario est construit à partir de plusieurs catégories d'émotions, catégories qui sont là encore discutables, mais que nous avons voulu stabiliser afin de nous conférer une vision d'ensemble :

- Attachement
- Colère
- Dégoût et aversion
- Dérision et ironie
- Enthousiasme et admiration
- Joie
- Peur et appréhension
- Prudence et imprudence
- Surprise
- Tristesse

Ces émotions ont été proposées dans les années 1980 par le psychologue américain Robert Plutchik dans sa roue des émotions. Il y classe les émotions en fonction de leur intensité. Il estime que les humains ressentent huit émotions dites fondamentales, subdivisées en quatre paires opposées : peur contre colère, confiance contre dégoût, joie contre tristesse, surprise contre anticipation.

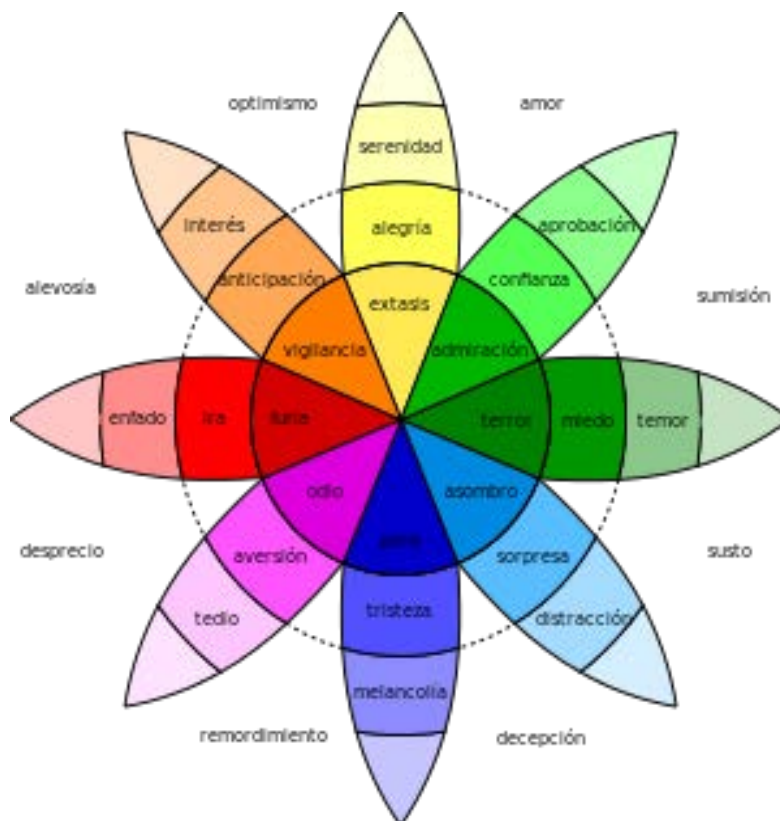


Figure 33. Le schéma des émotions de Plutchik³⁸⁴

³⁸⁴ Nous n'avons pas réalisé cette image, elle est disponible sur Internet, libre de droits (reproductions autorisées). Nous pensons qu'il était important de l'insérer dans le corps du texte pour aider à la compréhension des lecteurs.

D'ores et déjà, nous avons conscience des limites que ce type de démarche induit, nous proposons de les passer en revue.

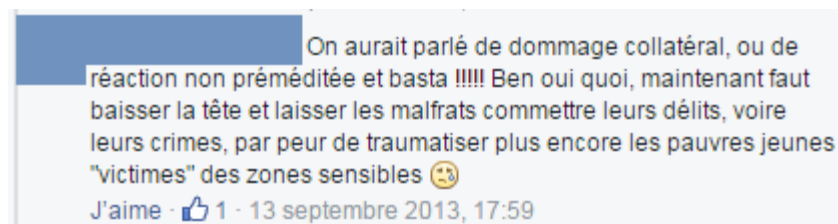
1.2.4.2. Les limites de cette analyse

L'analyse de détection automatisée des émotions dans le texte comporte plusieurs limites. Brièvement, nous en verrons ici quelques-unes. Tout d'abord, l'utilisation des majuscules qui est effacée par l'outil peut contribuer exprimer une émotion de joie ou de colère par exemple. C'est le cas par exemple dans le commentaire ci-dessous :



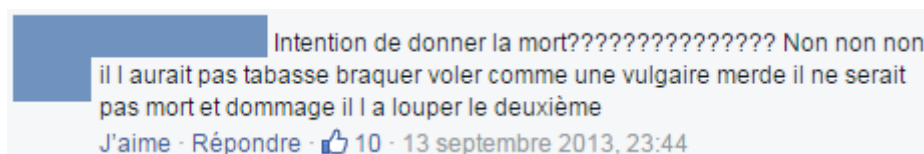
Commentaire avec majuscules

Il en est de même quant à l'usage de la ponctuation. Sur l'exemple suivant, les points d'exclamation présents en grand nombre ont un rôle expressif. Ils servent à appuyer le mot qui précède (ici : « basta ») et à signifier l'indignation du locuteur. Là encore, les ponctuations ne sont pas prises en compte dans la détection automatique des émotions, alors qu'elles jouent un rôle important dans les discours d'écrits numériques.



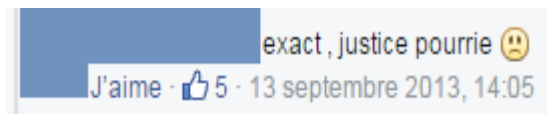
Commentaire avec utilisation d'accumulation de points d'exclamation

Le cas suivant révèle cette fois l'utilisation de plusieurs points d'interrogations à la suite. Ici, C'est bien l'état d'incompréhension qui est mis en lumière par le locuteur via cette technique d'accumulation de cette ponctuation.



Commentaire avec accumulation de points d'interrogation

Les *smileys* sont eux aussi non considérés dans l'analyse automatique. Or, ils servent à exprimer l'émotion : le smiley suivant qui ne sourit pas tend à exprimer la tristesse de celui qui s'exprime.



Commentaire avec utilisation de smiley

Enfin, les insertions d'images, de visuel contribuent aussi à rendre un discours expressif en ligne. Dans les exemples suivants, la caricature et le montage photo en sont de bons exemples. La caricature empreinte d'humour sarcastique, révèle exaspération et abattement, pendant que le montage photographique révèle une image qui pourrait là encore être analysée et interprétée sous un angle sémiotique.



Insertion d'une caricature dans un commentaire



Insertion d'un montage photographique dans un commentaire

Pour conclure, nous admettons que l'outil est imparfait, outre l'absence de détection non textuelle de certains indices expressifs, certaines ambiguïtés ne sont pas perçues et peuvent nuire en erreur. Tout d'abord, le fait de relier des mots à des émotions n'est pas toujours adéquat. Si nous pensons, sous l'obédience classique d'Aristote, et en reprenant certains écrits de C. Plantin (2011) ou d'Oswald Ducrot (1975), qu'il y a des mots qui possèdent de facto une charge émotionnelle, cette charge n'est pas toujours présente comme c'est le cas dans l'exemple qui suit.

Ici, le terme « copain » est rattaché à l'émotion du classeur *amitié*. Or, nous voyons bien ici qu'il n'est pas utilisé pour se référer à un sentiment amical, bien au contraire.

+ je propose que son son copain on le pendre haut et court après l avoir_torturé
 + et surtout se laisser braquer malmener voler la france marche sur la tête je vous le dis""id_511565082262549*date_2013_09_17*likes_0 c pour sans compter les fois
 + qui les crèves les copains prendront la r lève et
 + tu vas finir comme ton copain bon_a_rien""id_511708848914839*date_2013_09_13*likes_44 si tout_le_monde ferai comme lui il y aurait bien m

Il en est de même avec le mot « accord » qui n'est pas saisi dans la négation. *Tropes* saisit pourtant la négation dans sa grande majorité, mais admet des erreurs comme c'est le cas dans l'exemple qui suit. Aussi, dans certains cas, dire « d'accord » signifie justement au contraire un désaccord.

+ ne suis pas_d accord de dénigrer la mort de ce jeune
 + je suis d accord avec lysou""id_513006785451712*date_2013_09_14*likes_0 jean_claude maintenant les braqueur avant de tourner le do il seront
 + en faisant le ménage nous même d accord""id_513006785451712*date_2013_09_14*likes_1 yannick lebreton""id_513006785451712*date_2013_09_14*likes_1 david pas content aussi casse
 + les arabes ne sont pas_pire""id_513006785451712*date_2013_09_14*likes_1 d accord avec
 + bande de fachos fuck le fn""id_513006785451712*date_2013_09_14*likes_1 d accord avec toi""id_513006785451712*date_2013_09_14*likes_1 c la page des bons fachos ouais""id_513006785451712*date_2013_09_14*likes_1 vaniia
 + goldiva lol tu m a bien fait rire""id_513006785451712*date_2013_09_14*likes_1 tout_à_fait d accord""id_513006785451712*date_2013_09_14*likes_1 c est vous les racalles bande de raciste""id_513006785451712*date_2013_09_14*likes_1 toujours pas un million de soutien

Enfin, le problème des fautes d'orthographe contribue à créer des erreurs : ici, le verbe « foutre » pour « s'en foutre » est saisi pour le nom « fou ». Associant le terme « fou » à un état de folie, il associe ici donc le verbe à la folie, alors que son utilisation n'a rien à voir avec cette expression.

+ vous êtes fous ou quoi ?
 + c'est un fou,
 + je deviens fou,
 + même_si il fait pas_de prison le bijoutier on sen fou c'est juste les commentaire de certain
 + ou abstenez vous de sales commentaires dont tout_le_monde ici se fou""var_1*id_510495662369491*date_2013_09_12*likes_4 jony,
 + non mais allo est ce_que le_monde serait_devenu fou ?
 + alors oui je m'en fous de ces enflures et de ce qui leur arrive!""

Le dernier gros problème de cette méthode est relatif à l'utilisation de l'ironie que les machines ne peuvent saisir et qu'il convient d'appréhender de manière qualitative en revenant au texte.

Contrairement à la classification, nous ne présentons pas de premiers résultats issus de notre analyse des émotions. Ceux-ci seront développés au sein du chapitre 2 de notre cinquième partie, entièrement consacré à l'exploration du phénomène expressiviste en ligne.

Ces limites que nous avons mises au jour nous ont poussées à développer en parallèle une analyse de discours que nous allons expliquer.

2. Recours aux outils de l'analyse *de* discours

Nous choisissons volontairement de parler d'analyse *de* discours (ou analyse *des* discours) et non pas d'analyse *du* discours. L'analyse *du* discours permet ici de rendre compte, à travers les phénomènes communicationnels, des enjeux symboliques de médiations en contexte(s). Analyse du discours (AD) et Sciences de l'information et de la communication sont ainsi reliées par une double médiation langage/support médiatique qui contribue à légitimer la pertinence du croisement de ces deux disciplines. Ainsi, en nous inspirant des l'AD et de son origine, des champs de la linguistique, nous cherchons à investiguer le sens symbolique des actes de la communication en contexte médiatique, technique, social et historique. Or, si nous souhaitons ne pas parler d'analyse *du* discours, traditionnellement nommée, mais d'analyse *de* discours, c'est que nous appréhendons ici l'AD non pas en tant que discipline linguistique totale mais à partir de ce qu'elle offre comme procédés d'investigation et chemins interprétatifs des textes produits. Nous ne nous insérons pas, par ailleurs, à l'intérieur d'un champ particulier de l'AD (par exemple la sociolinguistique ou l'analyse du discours en interactions), mais cherchons à nous emparer, selon nos besoins, de techniques et d'approches diverses et variées qui nous permettent d'améliorer notre compréhension du monde à travers les discours³⁸⁵.

Ce positionnement justifie également notre recours à une analyse mixte, compte tenu des besoins exploratoires que nous avons rencontrés tout au long de notre démarche de

³⁸⁵ À l'instar de certains préceptes d'art martiaux « *Become the master of the art, not its slave* » de Wong Sheung Leung et « *Absorb what is useful discard what is not add what is uniquely your own* », nous faisons le choix de nous nourrir d'autres d'outils qui pourraient aider nos investigation, sans nous enfermer dans des carcans disciplinaires.

recherche et par rapport à notre corpus. À partir de ces outils, nous espérons ainsi proposer des modèles stables et généraux des pratiques discursives et numériques plus larges pour révéler des tendances récurrentes identifiables. L'analyse *de* discours s'avère donc être pour nous une démarche ouverte et heuristique d'appropriation de méthodes d'analyses servant notre parcours interprétatif. Parler *de* discours et non pas *du* discours revient ainsi à accentuer non pas l'hétérogénéité des discours de notre corpus mais la multiplicité des facettes qui les modèlent, comme tout autant de manières de les approcher. Nous pouvons toutefois annoncer que nous notre analyse de discours s'inscrit sous l'influence de l'obédience foucauldienne. Elle nous permet ici d'étudier les relations structurelles qui se meuvent, les enjeux de pouvoirs entre interlocuteurs, entre « langage, sens et lien social » (Charaudeau, 2007), qui nous ont particulièrement intéressés pour répondre à notre question de recherche.

Quelques précautions seront faites plus tard, quant à l'utilisation de la notion d'AD, tant elle regroupe diverses familles, démarches et courants. Les écoles françaises et britanniques, les approches interactionnistes, argumentatives, pragmatiques, *etc.*

Dans un premier temps nous essaierons de justifier le recours à l'analyse de discours contre les méthodes d'analyse de contenu

2.1. Contre l'analyse de contenu

Plusieurs définitions ont été proposées pour caractériser cette méthode d'analyse. Laurence Bardin (1998, p. 43) définit l'analyse de contenu dans son célèbre ouvrage du même nom, comme « un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des énoncés, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces messages ». Bernard Berelson (1952) parle quant à lui d'une « technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste d'une communication ». André D. Robert et Annick Bouillaguet (2007) proposent de caractériser celle-ci comme « une technique permettant l'examen méthodique, systématique, objectif et, à l'occasion, quantitatif du contenu de certains textes en vue d'en classer et d'en interpréter les éléments constitutifs, qui ne sont pas totalement accessibles à la lecture naïve ». La démarche analytique est généralement divisée en étapes de recherches entre, le moment de la constitution du corpus ainsi que la formulation

des hypothèses, une première analyse de tests et de révisions qui consiste à catégoriser, découper, coder un certain nombre de techniques à appliquer au corpus en fonction de ces premières démarches. Puis, vient le moment du traitement des données, qui passe par la création d'une base de données, la réalisation d'un travail statistique (révélation de tendance au regard des poids respectifs, fréquences, *etc.*), avant de travailler à l'interprétation des résultats : inférence, synthèse et réponses aux hypothèses/problématiques de départ. Il s'agit en fait de venir répertorier et classer ses documents d'études, puis d'élaborer une sorte de grille d'analyse systématique (et donc exogène au matériel étudié) dans laquelle il va codifier, catégoriser, rechercher le poids des mots et comparer des données à partir d'une lecture préalable, dans le but d'en tirer une interprétation finale stabilisée. Sera possiblement distinguée, l'analyse thématique de contenu, l'analyse structurale, l'analyse énonciative, l'analyse catégorielle ou encore l'analyse d'opinions.

Cette démarche générale d'extraction d'informations dans un corpus engendre selon Dominique Maingueneau (2012) ou encore Michel Pêcheux (1969), la non-prise en considération de leur structuration linguistique, elle prétend « accéder au sens d'un segment de texte, en traversant sa structure linguistique », c'est-à-dire en passant à côté des significations discursives (du langage et de la langue, soit, de la matérialité du discours) : « ces études négligent le niveau discursif en tant que tel, comme si les idéologies ne se donnaient pas aussi en tant que système de représentation dans des discours et comme si l'ordre du discours, sa structure ne comportait pas d'implications idéologiques » (Robin, 1973). Les discours ne sont donc pas perçus dans leur globalité mais subissent une atomisation d'éléments désolidarisés. Ajouté à cela, le recours aux techniques de codage qui apparaissent souvent comme « objectivantes », il n'en demeure pas moins que, compte tenu de l'élaboration de la grille d'analyse par le chercheur lui-même, et dépendamment de ses hypothèses de recherche liminaires, l'instrument produit n'est pas neutre de subjectivation. Bien sûr, l'enjeu n'est pas de rejeter tous les axiomes méthodologiques de l'analyse de contenu, d'autant que nous pourrions considérer certains pans de notre étude lexicographique comme une forme d'analyse de contenu automatisée par ordinateur (*content analysis*). Ce que nous cherchons à faire consiste en fait à justifier le choix du recours à l'analyse de discours, par rapport à une analyse de type de contenu, mais aussi à ne pas mésestimer la possibilité de procéder à une ADC (analyse de contenu) dans le cadre d'une méthodologie double (que l'ADC seule ne saurait convenir/suffire).

Ainsi, après avoir expliqué les raisons pour lesquelles nous ne choisissons pas d'opérer une analyse de contenu, nous comptons à présent expliciter celles ayant mené à ce que l'analyse

de discours nous soit apparue quant à elle comme une bonne approche pour l'exploitation de ce corpus.

2.2. Pourquoi l'analyse de discours ?

Signifier, comme nous l'avons explicité auparavant, que l'on utilise des méthodes d'investigation issues de l'analyse du discours apparaît de prime abord bien vague, D. Maingueneau (1996) parle de « discipline carrefour », les courants, écoles et méthodes étant nombreuses et hétérogènes, l'absence de définition stable et précise ne fait que renforcer ce flou-là. Apparue dans les années 1960³⁸⁶, l'AD repose sur l'étude des discours en contexte, comme productrice de sens et de liens sociaux (Charaudeau, 2002), ou, pour le dire autrement, de l'articulation du langage d'un texte et du lieu social au sein duquel celui-ci est produit.

« Son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un certain dispositif d'énonciation. La notion de « lieu social » ne doit pas être prise dans un sens trop immédiat : ce lieu peut être une position dans un champ symbolique (politique, religieux...). En conséquence, l'analyse du discours accorde un rôle clé aux genres de discours, qui ne sont pas considérés comme des types de textes, dans une perspective taxinomique, mais comme des dispositifs de communication, de nature à la fois sociale et linguistique ». (Maingueneau, 2012).

Ces lieux renvoient à des situations de communication au sein desquelles les émetteurs se représentent le social à partir de cadres institutionnels, de système idéologique de pensée, d'une culture ou d'une progression historique, des liens entretenus avec les interlocuteurs, *etc.* De ce fait, l'AD est pertinente au sein d'une approche interdisciplinaire : si elle exclut tout un champ d'études « psychanalytique » (Maingueneau, 2005, parle de « psychologisme ») des positionnements intentionnalistes des sujets autonomes (l'idée selon laquelle les émetteurs seraient en totale maîtrise de leurs discours, miroir du monde réel), elle intègre des relations avec l'histoire, la sociologie, la sociolinguistique, l'ethnologie (anthropologie) ou bien encore des sciences de l'information et de la communication permet d'enrichir les études descriptives et interprétatives du social. Un militantisme en faveur d'une approche pluridisciplinaire, voire, transdisciplinaire du discours apparaît dès lors nécessaire.

« [...] la grande difficulté –mais aussi le grand intérêt de ces disciplines– est de tenter de décrire la façon dont s'articule, d'un côté, le monde de l'action psychologique et sociale avec, de l'autre le monde du langage » (Charaudeau, 2007).

Par l'analyse de discours, nous cherchons donc à mettre au jour des tendances discursives observables et issues d'un contexte particulier, d'une réalité (ex : stratégies rhétoriques,

³⁸⁶ En 1969, M. Pêcheux publie son ouvrage *Analyse automatique du discours* et M. Foucault son *Archéologie du savoir*. La même année est marquée par l'apparition d'un numéro spécial de la revue *langages* nommé *l'Analyse du discours*.

argumentatives, *etc.*), qui révèlent des pratiques sociales, des liens sociaux, des positionnements (énonciatifs politiques ou idéologiques), mais surtout, de manière plus générale, des représentations du monde (c'est-à-dire d'une image de celui-ci). De ces représentations, Louis Marin (1994) leur confère trois fonctions sociales disponibles *dans* et *par* le discours. La première fonction est dite de « représentation collective » (il s'agit d'imaginaires partagés à partir d'expériences communes). Émile Durkheim (1895) voit par exemple les faits sociaux comme des contraintes sur les actions et systèmes de pensée/jugement qu'il définit ainsi :

« est fait social toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure ; ou bien encore, qui est générale dans l'étendue d'une société donnée tout en ayant une existence propre, indépendante de ses manifestations individuelles. » (*ibid.*)

Les manières de faire « fixées » sont dictées par l'imposition de normes (morales) et d'obligations institutionnelles ; de ce fait, pour E. Durkheim, tout fait social est la résultante d'un autre fait social antérieur, qui doit être appréhendé comme une chose pour la recherche scientifique. À travers les concepts de « représentations collectives » ou de « conscience collective », il met au jour une forme de domination du collectif sur l'individuel, dû aux systèmes de pensées, de croyances et de valeurs propres aux groupes en société.

La deuxième fonction recensée est celle d'« exhibition », il s'agit d'une stylisation de l'être social par le recours à des symboles sociaux explicites ou implicites, *etc.*

Enfin, la dernière est appelée de « présentification » et renvoie à une sorte d'incarnation d'un représentant d'une identité collective (Charaudeau, 2002). Nous verrons alors comment des représentations peuvent être décelées à partir de l'analyse de discours, en tant que systèmes de mondes sociaux (communs, intelligibles/cognitifs).

Enfin, l'AD place la matérialité des discours au centre de son approche. « Le discours n'est ni langage, ni réalité, mais une articulation des deux, qui possède sa propre matérialité » (Saint-Ouen, 1984). M. Foucault défend cette thèse : définissant les institutions sociales comme matérielles et objets de domination sur les individus (enjeux de normativité, coercition et régulation dans des domaines comme la sexualité ou la folie), les discours produits dans l'espace social développent une matérialité liée aux cadres institutionnels dont ils sont contraints. L'analyse lexicométrique réduit l'importance apportée à la matérialité linguistique, en proposant par exemple la lemmatisation, dès lors, il nous apparaît important d'associer

méthode d'AD pour, justement, proposer une interprétation contextualisée et significative sur les stratégies rhétoriques³⁸⁷.

Pour aller plus loin dans le développement que nous nous faisons de notre analyse de discours, nous tenterons tout au long de notre étude, de relier la discipline à trois phénomènes qui nous intéressent plus particulièrement pour l'exploration du corpus, comme enjeux de pouvoir. Cela suppose ainsi que nous croisons plusieurs courants de l'AD. Il s'agit tout d'abord de l'analyse interactionnelle nous permettant de mettre au jour des procédés d'inter-influence, d'une approche argumentative d'échanges d'idées, et enfin d'une analyse énonciative dans laquelle *ethos* et identité s'avèrent constituer des stratégies discursives de présentation de soi.

2.3. Quelques directions de l'AD

Nous avons souhaité avoir recours à des outils de l'analyse de discours, portant sur notamment sur l'exploration des interactions, des stratégies argumentatives et des énonciations.

2.3.1. Discours et influences dans l'interaction

L'internet a induit une multiplication des interactions médiées par ordinateur, qu'il nous faut interroger au prisme du dispositif médiatique. Ces interactions ont fait apparaître de nouvelles configurations discursives propres aux écritures électroniques et qui sont venues altérer les liens sociaux traditionnels : absence du face-à-face, rencontres virtuelles, contextes de production caractéristiques des pratiques sur écrans, nouveaux rapports publics/privés, bouleversement des identités (anonymisation, travestissement, mises en scène de soi, *etc.*) Ces conversations textuelles varient selon les plateformes du Web : réseaux sociaux (*Snapchat, Facebook, Twitter Instagram, Youtube, etc.*), médias en ligne (*Mediapart, Le Monde, Atlantico, etc.*), blogs, sites de rencontre, *wikis, etc.*, mais aussi ses fonctionnalités disponibles : forums, messageries instantanées, e-mails, commentaires, listes de diffusions, *etc.*, et qui induisent des productions très variées d'usagers tout autant hétéroclites.

Stephen Levinson a proposé en 1983 une première distinction entre AD « *discourse analysis* » et analyse des interactions (maintenant ADI : « *conversational analysis* »), qui seront par la suite très régulièrement opposés. Or, C. Kerbrat-Orecchioni (2005) rappelle que

³⁸⁷ Choix d'un mot contre un autre : une analyse menée par R. Ghiglione (1985) sur des discours « pro » et « anti »-IVG ont révélé la préférence d'utilisation du terme « fœtus » pour les « pro » et « bébé » pour les anti, ce qui n'est pas exempt de sens.

« si l'on admet qu'une discipline se définit par son objet plus que par le type d'approche adopté sur cet objet, étant donné que les conversations sont des formes particulières de discours, il en résulte que l'analyse conversationnelle est une forme particulière d'analyse du discours ». (*Ibid.*)

Le projet de proposer une analyse des interactions issue de notre corpus entre ainsi dans notre démarche d'AD. Ici, notre objectif sera de tenter de mieux cerner les procédés de l'influence interpersonnelle, de légitimation, qualification et disqualification de soi, d'un groupe social, d'idées ou d'idéologies sollicités dans la polémique. L'intérêt d'une telle analyse consiste aussi à placer les phénomènes de co-interprétation et de co-construction du sens produit dans les échanges. Ce n'est donc pas les individus au sein des échanges qui nous importent, mais les liens et les rapports de pouvoirs qu'ils entretiennent les uns avec les autres au sein d'une discussion en contexte. Cette concentration particulière des analyses linguistiques sur les échanges interpersonnels était chère à Roman Jakobson qui, en 1952, déclarait :

« je pense que la réalité fondamentale à laquelle le linguiste a affaire, c'est l'interlocution – l'échange de messages entre émetteur et receveur, destinataire et destinataire, encodeur et décodeur. Or, on constate actuellement une tendance à en revenir à un stade très, très ancien ... de notre discipline : je parle de la tendance à considérer le discours individuel comme la seule réalité. Cependant, je l'ai déjà dit, tout discours individuel suppose un échange » (1952, p. 32).

L'apparition de stratégies interindividuelles qui conduiront vers la poursuite ou la clôture des interactions, par des techniques rhétoriques, argumentatives, la production de contenus particuliers (manipulation, propagande, censure...), l'apparition de rôles sociaux, la formation de séquences conversationnelles permettent de considérer les échanges dans leur bidirectionnalité/réciprocité, du côté des émetteurs autant que des récepteurs.

« L'interactionnisme ne prend pas l'individu comme principe d'analyse, mais raisonne en termes d'actions réciproques, c'est-à-dire d'actions qui se déterminent les unes les autres. Une « interaction est un champ mutuel d'influence. Le social n'y est pas une donnée préexistante aux auteurs, mais une « mise en forme » commune (Simmel), un « ordre négocié » (Strauss). L'interactionnisme considère la société comme une structure vivante en permanence en train de se faire et de se défaire » (Le Breton, 2012).

À ce titre, l'analyse des conversations produites sur les nouveaux médias fait « ressortir avec le plus de force le caractère collectif, en particulier groupal, des appropriations des médias » (Maigret, 2006, *in* Katz et Lazarsfeld, 1955). Les interactions en ligne font apparaître la persistance de rôles, (de *leaders* d'opinion tels que P. Lazarsfeld les conceptualise) et de sujets « suiveurs », d'experts et de profanes, mais aussi de phénomènes de ritualisations (routines, ajustements, négociations, manipulations, séductions, ajustement de soi et/ou protection de soi, normes sociales, *etc.*), qui joueront sur l'interprétation mutuelle des trames sociales. Afin de poser quelques bases à ce parcours analytique des interactions, nous commencerons par parcourir quelques théories fondatrices qui nous serviront d'appuis conceptuels pour notre étude.

Une prise en considération du cadre interactif permet de typologiser les conversations et de relier les échanges à des rapports de force, à des implicites sociaux (Vion, 1996). Or, afin de mesurer ces inter-influences, il apparaît nécessaire de nous intéresser aux spécificités des interactions numériques.

Les interactions en face à face ou médiatisées par outil numérique (ordinateur, *smartphone*, tablette, *etc.*) ne peuvent pas faire l'objet des mêmes études tant les modes de conversations (structuration, contenu, systèmes d'écriture, temporalité, *etc.*) apparaissent très différents. M. Marcoccia (2004) met en garde contre les pratiques qui consistent à appliquer les méthodes d'analyse des conversations traditionnelles aux nouvelles formes d'interactions numériques avec pour but, soit, d'en révéler les spécificités des échanges en ligne, soit, de proposer des études comparatives. Étudier les interactions en ligne nécessite autant, comme nous l'avons vu, de penser la page *Facebook* en tant que corpus, que d'appréhender le dispositif technique comme le produit de conversations multimodales (a)synchrones. En effet, nous avons déjà qualifié notre corpus de *complexe* de par sa multimodalité (données multimodales et polysémiotiques : variétés des publications selon l'affordance du réseau social), il faut aussi tenir compte de son caractère parfois synchrone, c'est-à-dire d'une production massive de contenus en direct et qui s'éloignent des séquences conversationnelles en face à face (sur Internet, les interactions peuvent se faire en *one-to-one*, *one-to-many*, *many-to-many*). Or, qualifier ces conversations de synchrones ne suffit pas. Dans le cadre d'une polémique l'on voit bien que les pratiques d'échanges se font généralement dans un même moment, mais sur une dizaine de jour, certains internautes construisent des pratiques discursives interpersonnelles qui s'étendent dans le temps : l'interaction devient cette fois-ci asynchrone, fonction de l'engagement des participants et de leurs connexions. À l'instar de Michel Marcoccia (2004) qui analyse les forums de discussion en ligne, nous devons alors tout comme lui nous demander si les échanges produits sur notre page *Facebook* constituent réellement une conversation ? Il pose par exemple le problème de la désorganisation conversationnelle, de la « dispersion thématique » des sujets abordés due aux échanges qui s'échelonnent dans le temps :

« l'unité thématique d'un forum de discussion est toute relative. De nombreux travaux soulignent que les discussions en ligne sont souvent désorganisées et confuses, à cause du développement fréquent de multiples fils de discussion et de conversations parallèles. La digression thématique à l'intérieur d'un forum se fait progressivement, en parcourant une chaîne de messages introduisant chacun un développement thématique par rapport au message précédent. En d'autres termes, tout développement d'un thème peut être à l'origine d'une digression (Herring, 1999). Le résultat peut être une véritable « décomposition thématique », comme dans le cas des forums de discussion politiques, par exemple, fortement marqués par l'éparpillement thématique (Marcoccia, 2003) ». (Marcoccia, 2004).

Face à la difficulté « d'identifier l'unité du cadre participatif » (*ibid.*) des échanges produits en ligne, à l'absence d'un groupe d'interactants prédéfinis (mais à la présence d'internautes plus ou moins volages et volubiles), il demeure complexe de caractériser des conversations en ligne. En effet, plusieurs problèmes se posent, avec, en premier lieu, le rapport polarisation Vs l'éparpillement des thèmes discutés. Dans le cadre de notre page *Facebook*, la thématique du soutien au bijoutier de Nice est la principale abordée, mais celle-ci apparaît également comme tremplin à d'autres sujets et problèmes sociétaux. Nous sommes donc face, à la fois, à une polarisation du sujet conversationnel, qui implique des dispersions conversationnelles dues à l'espace ouvert en lui-même (non-focalisé) (Fornel, 1989). Autres problèmes, ceux de la volatilité : les participants entrent et sortent de la conversation sans qu'il soit possible de caractériser le groupe. En parallèle se pose aussi la question de la volubilité : nous nous retrouvons face à des participants plus ou moins actifs et réactifs (des *uniparlants* : qui ne contribuent qu'une seule fois à la conversation ; et des *pluriparlants* : qui parlent plusieurs fois, ont plus forte implication). Ainsi, et en fonction du temps, les *gaps* (période d'inactivité ou délai entre une publication initiative et sa réactive) fluctuent. Se pose ensuite les questionnements liés à l'indétermination temporelle. Il est impossible sauf à fermer/clôturer la page *Facebook* de caractériser une conversation comme terminée. Les données ouvertes et archivées en ligne permettent à n'importe qui, à tout moment, de relancer une conversation (Marcoccia, 2001), ce qui pourrait permettre de mettre au jour des séquences de discussion. Par ailleurs, les échanges ne sont pas anticipables dans le temps (possibilité de successions de périodes d'activité/inactivité), d'où la difficulté à les caractériser (Erikson, 1999). Nous nous interrogeons ensuite à propos de l'évolutivité : comme déjà évoquée, les participants et/ou administrateur(s) et/ou modérateur(s) ont la possibilité de modifier le contenu des interactions par la suppression ou la modification d'une publication (rétroactivités), ce qui pose à la fois le problème de l'instabilité des données en ligne mais aussi des interactions (en fonction du moment de leur arrivée, les internautes n'ont pas accès au même contenu). Enfin, c'est la variabilité interactionnelle que nous discutons : les interactions sont variables au sein même d'une conversation, c'est-à-dire qu'à l'intérieur d'un échange, peut se créer des micro-interactions dans l'interaction : un petit groupe de personnes qui n'échange qu'entre elles, des individus qui prennent à partie une même personne, quelques individus actifs qui répondent à tout le monde, *etc.* Il n'y a pas de modèle structurant. M. Marcoccia (2001) parle ainsi de « polylogue discontinus médiatisés par ordinateur » qui, selon Richard Parker (1984) favorisent « la fragmentation, l'émergence et la bifurcation de sous-groupes conversationnel ».

À travers les interactions, les formes d'influence interpersonnelle sont également à mettre au jour à partir des stratégies argumentatives.

2.3.2. Discours et argumentation : conflits de représentations discursives

L'analyse argumentative des discours doit, pour R. Amossy, être placée au cœur d'une nouvelle logique discursive consistant à « prouver ou accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment. » (Perelman et Olbrechts-Tyteka, 2000, p. 7). Ambitionnant de réunir rhétorique et analyse du discours, elle explique que dans la mesure où l'AD cherche à décrire des discours en contextes, elle ne peut passer à côté du pan argumentatif. Elle explique par ailleurs que si beaucoup de textes n'ont pas de visée argumentative, il n'en demeure pas moins qu'ils portent l'ambition d'exercer comme l'avancait déjà E. Benveniste, une influence interpersonnelle, « en orientant des façons de voir et de penser » (Amossy, 2008) : « l'art de persuader semblait trop entaché d'intentionnalité, trop peu sensible aux déterminations sociales et aux rapports de pouvoir, pour attirer l'attention des premiers analystes du discours » (Amossy, 2012).

« Pas de discours non plus sans ce qu'on pourrait appeler « argumentativité », ou orientation plus ou moins marquée et plus ou moins raisonnée de l'énoncé qui invite l'autre à partager des façons de penser, de voir, de sentir. En bref, tout discours suppose l'acte de faire fonctionner le langage dans un cadre figuratif (« Je »-« tu »), est pris dans la trame des discours qui le précèdent et l'entourent, produit bon gré mal gré une image du locuteur et influe sur les représentations ou les opinions d'un allocutaire. Dans ce sens, l'étude de l'argumentation, et de la façon dont elle s'allie aux autres composants dans l'épaisseur des textes, fait partie intégrante de l'analyse du discours » (Amossy 2010 : 9).

Il nous faut donc rapporter le constat qu'elle fait, à savoir que « tout échange verbal repose sur un jeu d'influences mutuelles et sur la tentative, plus ou moins consciente et avouée, d'user de la parole pour agir sur l'autre » (Amossy, 2008). Ainsi, beaucoup de discours admettent une dimension argumentative sans pour autant en avoir une visée. La visée argumentative entreprend par exemple de faire adhérer son interlocuteur à une thèse alors qu'une dimension argumentative laissera dans le discours des traces de l'expression d'un point de vue, d'un système de pensée, d'une vision du monde (le récepteur peut subir la rhétorique et ne pas y adhérer). Il s'agit ainsi de confrontations des représentations de mondes sociaux (Grize, 1990). Nous pouvons alors par la suite penser aux situations de désaccords (présence de dissension), qui sont pertinentes dans le cadre de l'étude de notre analyse, puisque, dans ces cas-là, l'argumentation existe *a priori* dans les discours (Amossy, 2008).

Il nous faudra donc tenter de révéler l'utilisation au sein de la rhétorique de types d'arguments, du recours à des thématiques, mais aussi à des exemples/illustrations permettant

d'appuyer les thèses avancées. Les genres du discours, moments discursifs (séquences), l'organisation des arguments ainsi que les différentes stratégies adoptées (réfutation, concession, adhésion, confrontation, *etc.*) sont d'autres exemples de techniques à observer.

Finissons par aborder la question de l'énonciateur se mettant en scène discursivement et que nous rechercherons à travers l'étude de son *ethos* et des marques liées à son identité.

2.3.3. Discours et énonciation : ethos/identité

La prise en considération de l'énonciation en AD est importante, elle permet de faire le lien entre langage et monde social, d'offrir une représentation des faits dans les énoncés, tout en se faisant événement (Maingueneau, 2002). E. Benveniste (1974) a proposé la définition suivante en parlant de « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ». Si E. Benveniste parlait de langue c'est surtout l'acte individuel d'une parole, qui présuppose la présence d'un sujet, qui est évoqué. La situation de communication comprend ainsi une situation d'énonciation (des circonstances : spatio-temporalité, média, support, énonciateur, destinataire(s), *etc.*) et la présence d'indices de l'énonciation tels que des termes temporels ou géographique, des temps verbaux, des pronoms démonstratifs et personnels, des déictiques, *etc.* D. Maingueneau dans son article *Énonciation et analyse du discours* de 2016, s'intéresse aux évolutions historiques des évolutions que l'AD a entretenues avec l'énonciation. Il présente ainsi les relations entre énonciation et émergence de l'AD, à travers les contributions de Jean Dubois dans le numéro 13 de la revue *Langages*, de M. Pêcheux et de M. Foucault. Nous ne prendrons pas le temps d'analyser ces étapes et nous concentrons ici sur la démarche de D. Maingueneau : il estime que la question de l'énonciation relève d'un paradoxe, celui de s'accorder « avec l'espace de l'analyse du discours française, sans pour autant être présentée comme telle » (Maingueneau, 2016), et qu'il n'existe pas de théories du discours propres à l'analyse des énonciations. Ce postulat entraîne une double tendance, l'utilisation d'un côté de la notion comme une sorte de « boîte à outils linguistique » et de l'autre le travail regroupant les deux niveaux d'analyse : sur la langue et sur le texte discursif (*ibid.*)

Par ailleurs, ce qui nous intéresse particulièrement est de tenter d'approcher les façons dont les énonciateurs se révèlent dans leur discours, à travers par exemple les questions d'identité et d'exposition de soi. Nous chercherons donc à étudier les traces discursives de soi participant à modeler l'image qu'ils construisent et renvoient d'eux-mêmes. Amossy (2010) rappelle que ces recherches contemporaines sont héritées pour grande partie de la réflexion

aristotélicienne sur l'éthos rhétorique et de la sociologie compréhensive de Goffman à partir des rites de l'interaction. Nous ne développerons pas ces approches mais elles serviront toutefois d'appui à nos analyses.

Une fois exposer ces projets d'analyses, nous voudrions clôturer cette section en tentant de justifier, pourquoi, selon nous, le clivage quantitatif/qualitatif est dépassé.

Chapitre 3. Dépasser le cloisonnement quantitatif vs qualitatif

Nous tenons ici à accorder une partie sur les rapports conflictuels qu'entretiennent les méthodologies qualitativistes et quantitatives, avec l'idée de tenter de rapprocher les deux méthodes en expliquant pourquoi cette opposition nous semble aujourd'hui obsolète à bien des égards. Néanmoins, cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas de critiques justes et fondées à apporter de part et d'autre. Considérons aussi que certaines d'entre elles proviennent d'une méconnaissance de la méthodologie adverse.

1. Une opposition obsolète

Il est certain que l'apparition de nouveaux corpus issus du numérique a transformé le rapport entre les sciences du langage et ses outils d'analyse des données textuelles faisant apparaître, à côté d'une linguistique sans instrument, qui s'impose historiquement comme une évidence implicite souvent considérée comme plus *noble*, une linguistique à *instrument*. Justement, on a souvent tendance à opposer les deux méthodes, les uns taxant les premiers d'arrogance, de conservatisme dans leur méthode, et ceux-là même qualifiant les seconds de statisticiens technophiles voire technocrates qui détruiraient la textualité. La codirection de cette recherche alliant une linguiste, et un lexicométricien, nous n'avons jamais senti ce conflit méthodologique, conflit que nous avons pourtant rencontré en dehors de cet encadrement. Il n'empêche que travaillant à la fois à l'aide d'approches quantitative et qualitative, l'alliance des deux méthodes dans le travail de recherche n'a pas été de suite évidente, bien au contraire. Il fallait repérer les avantages des méthodes et leurs limites pour parvenir convenablement à articuler les deux démarches de manière optimale et complémentaire, mais aussi, du processus d'analyse permettant de relier ces deux voies.

Toutefois, compte tenu des caractéristiques complexes du corpus que nous avons exposé en amont, l'exploitation des données ne pouvait s'effectuer, à notre sens, qu'à l'aide d'une analyse de discours combinée, mixte.

Cette démarche s'est imposée, en outre, à partir des études entamées à différents niveaux :

- Une recherche des univers thématiques dans lesquels se polarisent les discussions des internautes
- L'examen des différents positionnements argumentatifs *pro* et *anti* bijoutier de Nice.
- Et enfin la détection des traces émotionnelles du discours.

Ainsi, de manière globale, nous estimons que le cloisonnement qualitatif *versus* quantitatif est obsolète. L'analyse quantitative ne se résume pas à travailler à partir d'un logiciel sans ne jamais revenir au texte. En effet, que ce soit pour éviter d'interpréter des données de manière erronée, ou par la nécessité de revenir au contexte de production des écrits, le chercheur s'appuie en permanence sur le texte. Ce texte-là, il s'est d'autant plus penché dessus avant l'analyse (durant tout le processus de construction), pendant (mise en contexte via le concordancier) et après l'étude textuelle (à travers des approfondissements). Une succession d'aller-retours de l'analyse lexicométrique au texte s'opère, notamment à l'aide du concordancier, outil technique du logiciel *Iramuteq* qui ouvre le pas vers une analyse qui serait définie comme *qualitative*. Aussi, toute analyse qualitative n'existe pas, les qualitativistes cherchent à repérer des fréquences (des occurrences) et se réfèrent parfois même à des données statistiques pour venir appuyer son étude.

Simon Laflamme (2007) avance en introduction dans son article « *Analyses qualitative et quantitative : deux visions, un même science* » que « le vocabulaire de l'analyse de données textuelles n'est pas le même que celui de l'analyse de données quantitatives. Pourtant toutes deux se soumettent à des principes très semblables ». Il ajoute

« il nous semble que les positions idéologiques anti-qualitativistes ou anti-quantitativistes nuisent aussi bien au développement des sciences humaines dans leur ensemble qu'à l'intelligence du travail qui est effectué quand on recourt aux diverses méthodes qu'offrent les sciences » (*ibid.*)

Tout comme lui, nous estimons que les querelles de chapelle propres aux analyses des données discursives ne semblent constituer rien de positif pour la recherche scientifique. Si l'analyse de discours de type qualitatif manifeste depuis longtemps son fort mépris quant aux méthodes quantitativistes, (les accusant de déformer la réalité, d'occulter l'environnement, le contexte et l'humain en s'éloignant du texte brut) les textométriciens qualifient aussi parfois le recours aux analyses qualitatives comme obsolète, dépassé, depuis l'apparition des nouvelles méthodes assistées par ordinateur. En fait, les deux clans, en se renvoyant la balle, passent à

côté de l'essentiel : ils ont très fréquemment les mêmes pratiques, mais travaillent à partir de démarches exploratoires différentes, d'outils eux aussi différents, de corpus et de problématiques de recherches propres à leur discipline. Les deux méthodes répondent toutes deux à des logiques similaires, c'est le pied d'entrée dans le corpus qui diffère : l'approche inductive pour la lexicométrie, sera plutôt déductive pour le qualitatif, nous y reviendrons (Mayaffre, 2014). Enfin, la présentation des résultats est elle aussi divergente puisque les chercheurs ayant recours aux logiciels illustrent très souvent leurs résultats à l'aide schémas illustratifs qui permettent d'apporter une vision globale de certaines tendances observables. Ajoutons ainsi à cela que toute logique de recherche repose sur une démarche empirique, de va-et-vient entre :

« d'un côté, détermination des objectifs d'analyse et des hypothèses significatives, et de l'autre, les méthodes d'observation des objets et de recueils de données selon une instrumentation qui doit pouvoir rendre compte des objectifs et des hypothèses préalablement établis. C'est dans un va-et-vient entre ces deux pôles que s'élaborent concepts, instruments d'analyse et interprétation des résultats » (Charaudeau, 2009).

Par suite, nous proposons de faire une courte partie dans laquelle nous discuterons des critiques faites aux analyses lexicométriques et des quelques réponses que nous pouvons essayer d'apporter à ces dernières, sans pour autant faire fi des limites évidentes qui existent dans cette démarche (mais toute démarche admet ses propres limites). Ces parties courtes sont à visée dialogique.

2. Les questions/critiques posées aux analystes des données textuelles

Pour traiter cette partie, nous décidons de proposer une présentation sous forme de signets afin de faciliter l'identification mais aussi les réponses de ses postulats, et leurs critiques. Ces postulats ne sont bien sûr pas exhaustifs, ils sont issus de véritables questionnements et critiques rencontrés tout au long de notre travail de recherche.

2.1. L'intérêt de l'analyse d'un gros corpus

Un premier postulat pose la non pertinence du recours à de grands textes comme corpus de recherche. Ce questionnement du recours à un grand corpus est très fréquent, notamment auprès des qualitatifs. Pourtant, avec l'évolution du Web, nous sommes de plus en plus confrontés à l'apparition de gros corpus (voire de très gros corpus avec l'émergence des *big data*), qui font partie intégrante d'un phénomène sociétal nouveau. Ces corpus existent, et compte tenu de la présence et de la mise à disposition d'outils d'analyse permettant de proposer

un traitement textuel de ces données, pourquoi nous en priver ? De plus, parce que notre objectif est d'analyser l'expression citoyenne d'une polémique qui a provoqué un fort engagement, il apparaît primordial de sélectionner le corpus dans son entièreté, aussi grand soit-il.

2.2.L'analyse sans échantillonnage

Un deuxième postulat consiste à estimer qu'il serait non-pertinent d'analyser un corpus considéré comme *complet*. Là encore, une réponse a été apportée en amont. Si nous cherchons à comparer les méthodes d'échantillonnage et celles de la lexicométrie sur corpus partiel *versus* complet, des limites apparaissent de chaque côté des deux démarches. Avec l'échantillonnage, le risque est de ne pas parvenir à réaliser un échantillon représentatif des données textuelles, et la question de sa clôture (de sa taille), lié à la significativité et à la saturation des informations collectées doit être scrupuleusement pensée, mais apporte son lot de limites effectives. L'échantillonnage peut donc passer à côté de données qu'une analyse lexicométrique sur corpus complet sera moins amenée à rencontrer. Les limites finissent donc par se valoir. Notons ici que si nous parlons de corpus *complet*, notre corpus est en réalité lui-même un échantillon : la page *Facebook* n'étant à ce jour pas close et toujours alimentée, nous travaillons à partir d'un échantillon de données sur la période d'extraction sélectionnée. Néanmoins, nous n'avons pas reconstruit un nouvel échantillon sur ces discours, et avons passé au logiciel l'ensemble des commentaires récupérés sur la période.

2.3. La prise en compte des contextes de production discursive

Un postulat critique l'absence de prise en considération des textes en contextes, induite par l'approche lexicométrique. Cette critique provient du mythe (ou de mauvaises pratiques) selon lequel le lexicométricien offre des données au logiciel que celui-ci analyse à sa place, comme si, il n'entretenait qu'un rapport homme/machine. Or, et nous l'avons déjà abordé, le rapport serait plutôt de l'ordre du : homme/texte/machine. Il s'établit chronologiquement de cette manière :

homme → corpus → machine → homme → corpus → machine → homme → corpus.

Ainsi, il est nécessaire de revenir sans cesse vers le corpus à l'aide du concordancier et des segments de texte caractéristiques proposés par le logiciel, afin d'éviter certaines erreurs d'interprétation (par exemple ne pas détecter une présence de l'ironie). Enfin, rappelons que la CHD propose de mettre au jour des *contextes lexicaux*, c'est-à-dire de replacer des mots dans leur contexte lexical (l'emploi de mots ensemble : les cooccurrences) ainsi, un même mot

pourra être classé dans plusieurs classes, compte tenu des contextes linguistiques de production différents. D. Mayaffre (2008-b) offre cet exemple très significatif à partir de l'étude de discours d'hommes et de femmes politiques durant la campagne présidentielle de 2007 : S. Sarkozy et Arlette Laguiller font tous deux une surutilisation du mot *travail*. Or, il remarque que le terme ne renvoie pas aux mêmes contextes lexicaux puisque chez N. Sarkozy, il est associé aux formes « valeurs », « fruit », « mérite », « revenu », « crise », « effort », *etc.*, alors que chez A. Laguiller, les cooccurrences sont « marionnette », « comédie », « criminel », « dupe », « ficelles », « jouent », *etc.*, ce qui tend à première vue à penser que les deux candidats ne parlent pas du même *travail*. D. Mayaffre fait l'interprétation suivante :

« A la vue des co-occurents privilégiés, une analyse rapide permet d'interpréter grossièrement que Sarkozy s'applique à mythifier le « travail » en l'associant notamment à « valeur », « mérite », « effort », « fruit », lorsque Laguiller s'applique à démystifier le discours dominant sur le travail en associant le terme à un vocabulaire théâtral (« scène », « ficelles », « jouent », « dupe ») et en prétendant incarner la réalité d'un « monde » qu'elle serait seule à connaître » (*ibid.*)

Dans le cas d'un CHD, nous aurions donc été confrontés à une double classification du mot, par contexte lexical.

2.4.Construction complexe des corpus numériques

Un postulat courant est de marquer une opposition entre des corpus *nobles* et des corpus considérés plus grossiers : les corpus issus du Web ne se construiraient pas et seraient bien plus faciles à produire, puis à étudier à l'aide de l'analyse textuelle automatisée. Là encore, cette réflexion proviendrait d'un mythe selon lequel les corpus numériques ne seraient *que* collectés, sans travail et par conséquent que leur constitution nécessiterait moins de temps que celle d'un corpus réalisé par enquête ou entretien (données provoquées). Déjà, nous pouvons affirmer que le temps passé sur un corpus numérique afin de le construire n'est pas nécessairement plus court, loin de là (*cf.* nos parties sur la construction d'un corpus, le nettoyage et le formatage). Ensuite, décider de ne pas analyser ces corpus consisterait là encore à passer à côté dans le domaine de la recherche de réelles pratiques sociales qui font à présent partie du quotidien de bon nombre d'individus. Aussi, il est vain d'essayer de comparer la richesse de deux corpus qui s'analyse à travers différentes méthodes, tant les théories, démarches et méthodologies divergent. Provoquer des données peut tout autant faire poindre un conflit tout autant absurde entre données naturelles et artificielles.

2.5. Lexicométrie, objectivation et posture scientifique

Le chercheur qui a recours à un logiciel d'analyse statistique bénéficierait d'une posture neutre, et conférerait à ses résultats plus de scientificité que lors d'une analyse qualitative. Cette critique est tout à fait légitime et tient du fait que pour beaucoup, le recours aux calculs statistiques opérés par ordinateurs permettrait d'outrepasser la subjectivation du chercheur dans l'interprétation des résultats (posture scientifique). Bien sûr, cela est faux, ne serait-ce qu'à travers les questions de recherches posées, la construction du corpus ou encore les requêtes en termes d'analyses, le choix du nombre de classes dans la CHD, *etc.*, la neutralité absolue du chercheur n'existe pas, ce n'est pas parce qu'il s'appuie sur un logiciel qu'il ne maîtrise pas la progression de son travail. De plus, même assisté par ordinateur, si le chercheur a l'intuition d'un phénomène et qu'il veut le mettre au jour, il lui est très possible d'explorer et/ou d'orienter l'ADT en fonction de son intuition. Cela ne veut pas pour autant dire qu'il ne faut pas prêter une attention particulière à tenter de se détacher de son propre système de valeurs et d'interpréter les résultats en conséquence. Néanmoins, il est plus difficilement contestable (quoique les chiffres peuvent eux aussi être manipulés), de nier un résultat statistique. Par exemple, sur une mesure diachronique, si le logiciel remarque un tournant discursif des paroles portées par un homme politique à un moment donné, à moins que des biais existent, cela signifie bien l'utilisation d'une nouvelle rhétorique à partir d'une date particulière, sans peu de contestations possibles. Cette critique provient également de la surutilisation de visuels : schémas, graphiques, matrices, *etc.*, par les chercheurs de l'ADT qui, en quelques pages ou peu de temps, projettent tout un arsenal de visuels mathématiques plus ou moins interprétables pour les non-initiés à la lexicométrie et y voyant peut-être parfois une sorte d'arrogance à utiliser des méthodes en SHS issues des sciences dures. Il est vrai que ces affichages peuvent effrayer, mais leur objectif est pourtant d'illustrer un propos afin de faciliter leur compréhension (et non l'inverse), si problème il y a, il serait donc plutôt de l'ordre de la pédagogie. Enfin, nous avons déjà rencontré un discours selon lequel, qu'il s'agisse d'articles ou de thèses, les lexicométriciens abreuvant leurs pages de visuels, ce qui constituerait une *facilité* de travail (moins de textes à écrire). Or, les visuels offrent des images d'aide à la compréhension, les interprétations écrites demeurent présentes et ces figures renvoient très souvent à un travail logistique en amont qui est bien effectif.

2.6. Les problèmes de la lemmatisation

Le processus de lemmatisation entraînerait une perte de données. Nous ne pouvons nier ce postulat du point de vue des qualitativistes : nous avons déjà abordé ce problème en amont. Renvoyer les adjectifs dans une forme masculin/singulier, les mots au singulier, les verbes à l'indicatif, amène à perdre des données évidentes. Mais, du point de vue de l'analyse lexicométrique, la non-lemmatisation apparaît en parallèle comme une perte d'information, puisque beau/beaux/belles/belle renvoient tous trois à l'idée de beauté. Distinguer les quatre formes pose problème dans le cadre d'une analyse statistique, qui perdra en représentation : si « beau » est écrit 40 fois, « beaux » : 35 fois, « belle » : 56 fois et « belles » : 37 fois, et que, « laid » n'est présent dans le même texte que sous la forme masculin/singulier : 70 fois, alors, le thème de la laideur apparaîtra plus présent que celui de la beauté, alors que si l'on lemmatise les quatre formes sous le même morphème « beau », alors il apparaîtra 168 fois et le thème de la beauté l'emportera (en quantité) sur celui de la laideur. Ces opérations ont donc un réel intérêt statistique. De plus, les débats autour de la lemmatisation devraient être renvoyés aux objectifs de recherche des chercheurs, il est vain de reprocher à l'ADT que la lemmatisation provoque des non-sens en termes de syntaxe si l'ADT ne veut pas analyser la syntaxe d'un texte. Précautionnons enfin là encore sur la nécessaire pratique des chercheurs à toujours revenir aux textes de base (le corpus non nettoyé) pour pallier aux variabilités introduites par la lemmatisation.

2.7. Correction orthographique, un sacrilège ?

Un postulat affirme que corriger l'orthographe implique une perte de sens. Les arguments en faveur de la correction orthographique sont les mêmes que ceux en faveur de la lemmatisation : dans une démarche de calculs statistiques, les variabilités orthographiques nuisent aux analyses. Néanmoins, les corrections ne nous apparaissent pas nécessairement automatiques : dans le cadre de notre gros corpus issu d'un réseau social, c'est-à-dire d'un espace dans lequel beaucoup de discours admettent des fautes d'orthographe. De plus, l'intérêt porté sur l'orthographe dépend de l'enjeu des études. Effectivement, les processus de disqualification en ligne des individus et de leurs idées à partir de la critique de leur orthographe sont courants, nous avons pu remarquer cette pratique plusieurs fois dans notre corpus. Néanmoins, nous ne nous intéressons pas aux profils sociologiques des individus : à aucun moment nous ne chercherons à catégoriser ces derniers, compte tenu de la manière dont ils s'expriment, du niveau de leur français, d'autant que si nous voulions le faire, nous serions bien

embêtés en raison des problèmes liés à la production d'écritures numériques. Nous savons bien que les contextes discursifs que nous ignorons en tant que chercheurs sont nombreux en ligne : écrire debout, assis, en marchant, sur un ordinateur, une tablette, un smartphone, vite ou en prenant le temps, chez soi ou au travail, *etc...*

2.8. Commentaires longs Vs commentaires courts : quid de la segmentation

Un postulat affirme que la segmentation profiterait aux commentaires longs. La critique consiste à pointer du doigt l'importance statistique accordée aux textes longs (ex : un texte long divisé en 6 segments, un texte court divisé en 2 segments). Le problème qui se pose est que l'analyse conférerait plus d'importance aux énonciateurs qui écriront longuement contre ceux qui feront des messages courts, dans le cas d'une comparaison intertexte. De plus, cela entraînerait une surreprésentation d'opinions issus de textes longs. Cela peut être vrai sauf que la plupart du temps, nous avons observé que les commentaires longs ne traitaient pas du même thème tout au long de leur récit : il y a généralement des successions d'idées. Dans le cadre où nous ne segmenterions pas, le problème qui se poserait serait *a contrario*, de perdre la diversité des propos des textes les plus longs. La critique faite quant à la surexposition de certains énonciateurs est cohérente, mais nous n'avons pas d'approche sociologique, nous ne rapportons pas les discours à des profils et ne donnons pas d'indication statistique sur des opinions personnelles. Ce qui nous intéresse est l'exploration d'un contenu, nous demander quels sujets sont présents dans le corpus et à quelle hauteur.

2.9. Les émotions dans et hors les mots

Il s'agit du postulat qui consiste à dire que l'émotion ne se mesure correctement que dans l'intertexte. Oui, les émotions peuvent transparaître par la ponctuation, la syntaxe, la phraséologie. L'exemple célèbre de François Rastier (1996) concerne l'œuvre littéraire *Madame Bovary* dans laquelle le terme *ennui* n'apparaît que 7 fois alors que l'idée et/ou la sensation même de l'ennui transparaît aux lecteurs tout au long du texte. Nous n'avons pas effectué d'analyse sur l'œuvre pour chercher à savoir si d'autres termes pouvaient être renvoyé à l'idée de l'ennui, ce qui pourrait être intéressant à entreprendre. Toutefois, si l'on s'appuie sur une approche classique du lexique selon Aristote, le choix des mots n'est pas vain de sens et certains d'entre eux sont sélectionnés dans le but de signifier une émotion. Nous ne pouvons nier que les mots sont chargés émotionnellement : *content, colère, surprise, effroi, inquiet, anxieuse, etc.* servent à signifier un état émotionnel et ce, notamment dans le cadre de genres discursifs particuliers ou d'une rhétorique fondée sur le *pathos*. Cela n'empêche bien

évidemment pas d'avoir conscience que cette démarche admet des limites évidentes (nous avons déjà abordé ces limites et ne revenons pas dessus ici).

2.10. Classes d'insultes : thème ou style ?

Il s'agit du postulat d'une comparaison faite entre thèmes discursifs et style discursif. La question se pose dans de nombreux corpus qui proposent des classifications en ligne de corpus issus du Web au sein desquels une classe d'injure ressort au milieu de classe sur des sujets thématiques particuliers. Ce postulat implique l'idée selon laquelle les injures n'admettent pas de contenu sémantique mais sont des mises en visibilité d'un format textuel (sa structure) et non de son contenu. Or, les insultes admettent également un contenu sémantique, : les outrages servent à la disqualification des individus dans le débat, à réduire son interlocuteur à un état, à un statut, à une fonction, c'est le mépriser dans son identité (ce qui nous intéresse particulièrement au sein de notre champ théorique de la reconnaissance). Aussi, les insultes elles-mêmes qui consistent par exemple à chercher à féminiser un homme ou les propos racistes, révèlent bien de symptômes sociétaux particuliers. Remarquons que de nombreux commentaires ne contiennent que des insultes et pas d'autres types de sujets abordés, ce qui en fait un thème à part entière.

L'enjeu ici n'était pas de faire un tour d'horizon exhaustif de toutes les critiques faites à l'ADT, mais de sélectionner celles qui sont récurrentes pour tenter de proposer quelques éléments de réponses.

Ce qui importe en fait, est de se prémunir contre des utilisations à l'aide de logiciel sans réflexions préalables sur ses propres limites. Tout utilisateur d'un logiciel d'analyse ne peut se targuer d'être un spécialiste de ces méthodes. Nous avons nous-mêmes conscience de nos propres limites à saisir la complexité des méthodes statistiques. Il est nécessaire de prendre des précautions, d'approfondir les résultats et surtout, à notre sens, de toujours privilégier plusieurs retours aux textes, chose que permet l'AD.

Nous aimerions conclure l'examen de ces rapports qualitatif/quantitatif, en prônant en faveur d'un nouveau processus d'exploitation des méthodes mixtes.

3. L'analyse mixte pour un nouveau parcours interprétatif

L'apparition des nouveaux corpus issus du numérique est venue altérer le rapport entre les sciences du langage et ses outils d'analyse des données textuelles, faisant apparaître, à côté d'une linguistique sans instrument, qui s'impose historiquement comme une évidence implicite (Paveau, 2014), une linguistique « à l'instrument » (Habert, 2005). La distinction entre étude et/ ou analyse qualitative et quantitative n'a été que le résultat de l'apparition du quantitatif via les outils informatiques de lexicométrie (Paveau, 2014), et ce, bien que les qualitativistes aient toujours eu recours au quantitatif (ne serait-ce que par l'usage du comptage). La page *Facebook* de 2013 créée en soutien au bijoutier de Nice constitue bien un événement discursif propre au Web dont le travail interprétatif à partir de l'exploitation des données ne pouvait s'effectuer, à notre sens, qu'à l'aide de l'articulation de méthodologies mixtes. Ce constat et cette démarche se sont imposés sur ce corpus à partir d'études réalisées à différents niveaux : la recherche d'univers thématiques dans lesquels se polarisent les discussions, l'examen des différents positionnements argumentatifs (Amossy, 2008) *pro* et *anti* bijoutier de Nice, ainsi que la détection des traces émotionnelles du discours.

Résumons. La première approche lexicométrique s'est ainsi effectuée en deux temps. Une première étude proposée à partir du logiciel *Iramuteq* qui, à partir de la méthode de classification hiérarchique descendante nous a offert une vision rapide, à la fois segmentée et globale des axes de thématiques présents, ainsi que de leur proportion statistique au sein de l'ensemble de ce *gros* corpus. Puis la constitution d'un scénario (en tant qu'éditeur d'ontologies) via le logiciel *Tropes* sur les émotions fut utile afin de déceler l'utilisation de termes marqués émotionnellement dans chaque classe lexicale.

Le travail interprétatif du chercheur dans l'analyse logométrique du discours est ici à la fois indissociable, et complémentaire, du quantitatif au qualitatif. La démarche quantitative, quant à elle, est posée comme inductive-ascendante : l'observation de faits empiriques remonte au chercheur et à son interprétation, alors que la démarche qualitative, elle, conduit à une posture déductive, descendante (Mayaffre, 2014). On parle aussi de rapport entre connaissance perceptible et intuitive (Paveau, 2014). Ce beau passage de l'ouvrage *Logique déductive et inductive* de Alexander Bain (1875) permet, de manière pragmatique, de définir une logique inductive :

« Par l'induction nous arrivons à des propositions, c'est à dire des affirmations touchant l'accord ou le désaccord de propriété distinctes ; nous arrivons, non pas à des prédicats verbaux, mais à des

prédicats réels. [...] Les propositions inductives sont générales. Une concordance unique et accidentelle comme : « le vent « l'arbre, » constitue une proposition, mais non pas une induction. C'est sur un ensemble de propositions semblables que nous fondons nos inductions ; une seule donnée serait insuffisante. Si la concordance se reproduit de nouveau, nous le constatons ; nous éprouvons l'impression de l'identité, qui est, comme on le sait, un des éléments les plus importants de toute connaissance. Si, nous laissant conduire par des suggestions de l'expérience, nous remarquons, nous remarquons que les arbres sont secoués toutes les fois que le vent est fort ; que les deux faits s'accompagnent dans toute l'étendue de notre observation ; que la même liaison a été uniformément constatée par toutes les personnes qui nous ont fait connaître leur expérience, – nous avons alors le droit d'étendre plus loin encore notre affirmation, et de dire : « toutes les fois qu'on a pu observer la violence du vent, on a pu constater aussi l'ébranlement des arbres. Cependant cette multitude, cette uniformité des expériences ne constitue pas encore, à proprement parler, l'induction. Que manque-t-il donc ? C'est que nous appliquions notre affirmation à tous les cas possibles, c'est que nous passions des cas observés à ceux qui ne l'ont pas été, à l'avenir d'abord, qui ne peut être un objet d'observation, au passé que notre expérience ne peut atteindre, enfin aux parties reculées de l'espace où nous ne pouvons pénétrer. C'est là le pas que franchit temporairement l'induction, et qui est nécessaire pour compléter l'opération. Sans ce passage, notre expérience reste limitée. Les faits ne nous enseignent ce qu'ils ont été qu'après l'événement, et nous manquons de cette science qui nous construit avant l'événement, qui nous fait connaître ce que nous n'avons pas les moyens d'observer. Une induction complète consiste donc en une généralisation qui exprime une union constante dans tous les temps et en tous lieux, et qui rend inutile tout travail nouveau, toute nouvelle observation ». (*ibid.*)

Bien sûr, cette approche repose surtout sur des démarches empiriques issues des sciences dures, les SHS ne peuvent prédire avec certitude l'avenir, mais permettent toutefois d'explorer, de comprendre et/ou de révéler des savoirs ainsi que des tendances plus ou moins stables/permanentes au sein d'un monde social en mutation continue (l'établissement de lois répétitives sociales – et non naturelles – et de ses principes). L'on se retrouve, face aux données statistiques à tenter de mettre au jour des modèles propres aux discours issus d'une polémique en ligne (par exemple, la cristallisation du débat autour de thèmes forts, la violence verbale, l'importance de la mise en scène de soi dans les rhétoriques argumentatives, *etc.*) Pour le dire autrement, l'induction part d'une approche particulière (observation de faits, données expérimentales), pour remonter vers une théorie, un savoir général. *A contrario*, la logique déductive part, dans notre cas, de l'homme vers le corpus : « [elle] correspond au processus presque inverse qui permet de conclure (déduire) une affirmation à partir d'hypothèses, de prémisses ou d'un cadre théorique : les conclusions résultent formellement de ces prémisses ou de cette théorie. » (Martin, 2012) Martin rappelle que ces deux procédures demeurent idéelles, et désignent plutôt, des postures de recherche :

« aucune d'entre elles ne correspond à la réalité des pratiques scientifiques et des modalités de recherche en sociologie (comme dans toutes les autres sciences empiriques d'ailleurs), et il serait réducteur de croire que la démarche scientifique s'appuie nécessairement sur l'une ou l'autre de ces procédures » (*ibid.*)

Le risque, voire la tentation, auxquels doit se prémunir le chercheur ayant recours aux outils textométriques serait d'utiliser les données logicielles et statistiques telles quelles. Or, celles-ci ne sont pas des résultats mais constituent des objets analysables à partir d'un système

interprétatif prédéfini. Ainsi, si l'interprétation qui mène vers le commentaire d'analyse s'effectue chez le qualitatif dès la constitution du corpus, chez le quantitatif elle n'interviendra qu'à la fin des étapes « constitution de corpus » / « codage du corpus » / « analyses automatisées »³⁸⁸, et à partir des données fournies : concordances, cooccurrences, distributions lexicales, profils, AFC, analyse de similitudes, *etc.* L'approche quantitative nous offre des tendances textuelles formelles, des indices, des encodages nécessaires à l'interprétation d'un gros corpus, mais elle ne peut se penser sans s'en remettre à des systèmes de références socio-contextuels, ainsi qu'à la sémantique des mots « qui font sens » (Krippendorff, 1969). Une analyse mixte a le mérite d'offrir au chercheur de nouvelles hypothèses de travail, mais le recours aux données chiffrées ne règle ni ne prémunit pas, du danger et/ou de la tendance naturelle du chercheur à orienter son regard vers ce qu'il veut voir, et par là même, ne pas voir (Mayaffre, 2014), de l'idéologie du sujet-lecteur (Pêcheux, 1969). Ces choix méthodologiques induisent ainsi une métamorphose du rapport au travail empirique et herméneutique, bouleversant le parcours même de l'interprétation (Rastier, 2011), avec comme objectif de tendre vers un savoir augmenté, une vérité valide, au sens pragmatique (Paveau, 2014).

Le schéma qui suit permet d'offrir une vue globale d'un chemin interprétatif en analyse mixte.

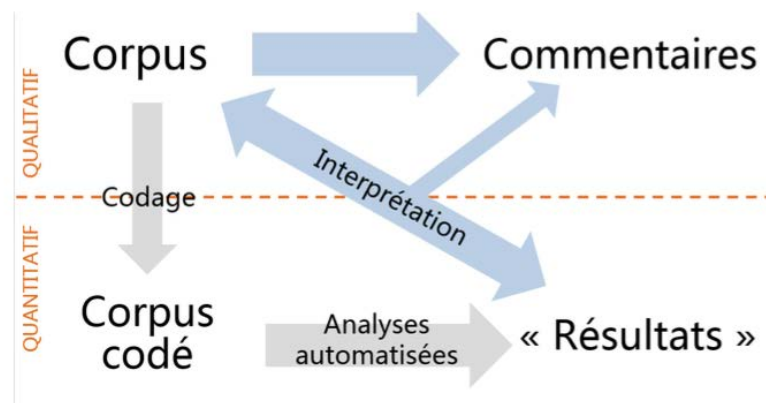


Figure 33. Chemin de l'interprétation à partir d'une analyse mixte

Alors que nous venons de mettre au jour notre méthodologie et commencé à révéler quelques premières descriptions issues de la classification Reinert, nous pouvons à présent développer et détailler les résultats de notre analyse.

³⁸⁸ Salem, SFDS 2001.

Pour ce faire, nous procéderons en trois parties, une première partie qui traitera du positionnement énonciatif des internautes dans le discours, une deuxième relative aux actions menées dans l'interaction. Puis, nous observerons le sens issu de ces positionnements/discours révélés avant de proposer une conclusion interrogative sur l'avenir de telles actions en ligne.

Section 2. S'INVESTIR :

**LE DISCOURS DANS
L'ACTION SOCIALE**

Introduction de la section 2

Si la démocratisation du Web a offert de nouvelles possibilités d'accéder à l'espace public pour faire voix, le postulat d'égalité en ligne des citoyens participe à la fois à une nouvelle réalité horizontale par principe, autant qu'à renforcer son mythe techniciste. Se rendre visible en ligne nécessite souvent de mettre en œuvre des stratégies onéreuses en temps, mais également de se professionnaliser dans l'art des trucs et astuces, des règles et des normes numériques récompensées dans la quête d'audience. Des manuels qui promettent d'aider les internautes à développer une communauté en ligne existent. Dans le cas d'Instagram, les conseils prodigués sont divers et nombreux et nécessitent bel et bien de connaître tout un arsenal de pratiques valorisées précieuses. Par exemple, trouver un projet original et/ou une thématique attractive (ex : les voyages, la nutrition, l'art), poster des photos quotidiennement pour augmenter une présence, et à des heures spécifiques de la journée reliés à des pics de connexion, améliorer son feed en postant des photographies esthétiquement homogènes entre elles (utilisation du même filtre de retouche), essayer d'accéder à l'explorer du réseau social, mettre en scène sa vie quotidienne, avoir recours à un bon appareil photo, animer sa communauté (interagir, répondre aux commentaires, fédérer par l'utilisation de hashtags communs en créant de l'engagement), cibler de « gros comptes » ou encore liker les publications de comptes similaires. Un tel arsenal de pratiques révèle une expertise numérique, une professionnalisation des usages que les internautes doivent acquérir pour parvenir à développer une audience fidélisée, à tel point qu'instagramer soit devenu un métier à part entière pour des personnes qualifiées d'influenceurs et d'influenceuses et qui marchandent auprès de marques leur autorité. Youtubeurs, blogueurs, instagrameurs, les plus célèbres accèdent au statut de personnalité publique souvent très influente auprès de « cibles³⁸⁹ » jeunes, fascinées. Les plus gros comptes répertorient des millions d'abonnés et des salaires qui peuvent s'élever tout aussi haut, en témoigne une des plus célèbres blogueuses, l'italienne Chiara Ferragni, à la tête d'un empire au chiffre d'affaire qui tendrait vers les 20 millions d'euros par an. Faire en sorte que sa parole soit entendue, qu'elle soit percutante, n'est donc pas si aisé. Internet est bel et bien un espace public, mais un espace au sein duquel les voix qui s'élèvent demeurent fondamentalement asymétriques. L'expression citoyenne sur Twitter est emblématique de ces inégalités : à moins d'être retweeté par un gros compte, et en absence de

³⁸⁹ Pour reprendre un vocabulaire de marketing et de communication des organisations.

ressources particulières (notoriété numérique, réseau préexistant), il faudra du temps et de l'investissement afin de parvenir à augmenter son nombre de followers, faire preuve d'une maîtrise dans l'art de la rhétorique en ligne (ex : un apprentissage pour l'utilisation de bons mots : arguments, formules, humour, images retouchées, etc.)

« Ce n'est pas que les causes et les intérêts des moins favorisés ou des moins organisés soient nécessairement illégitimes ou impossibles à constituer politiquement, mais en faire valoir le bien-fondé dans les arènes publiques nécessite un considérable travail de justification, de mobilisation, d'expression des arguments, etc. Moins les groupes considérés disposent de légitimité sociale, donc de moyens pour participer au jeu politique, plus la défense de leurs intérêts par des porte-paroles établis apparaît nécessaire pour figurer dans les arènes publiques. En effet, une part « du jeu politique se joue précisément dans la construction sociale de groupes politiques plus ou moins homogènes ou réels, c'est-à-dire dans le choix des acteurs collectifs qui peuvent légitimement participer à la lutte politique et dont la parole est reconnue comme "politique" ou, si l'on veut, comme parole d'un groupe et non comme simple opinion individuelle³⁹⁰ » (Juhem et Sedel, 2016)

La seconde section de notre travail que nous entamons ici cherchera ainsi à explorer les discours des internautes aspirant à faire voix au sein du média Facebook. Pour ce faire, notre cadre d'analyse s'élargira peu à peu : nous observerons les stratégies énonciatives des individus, puis des individus en collectif(s) et de leur rapport à l'altérité. Nous étudierons les stratégies discursives argumentatives en et hors interactions, avant de prendre de la hauteur pour essayer de mettre au jour le sens produit par ces discours, en matière de positionnement dans le monde social, d'idéologie, mais aussi de construction d'un public manifestaire.

Partie 2. S'INVESTIR : LE DISCOURS DANS L'ACTION SOCIALE

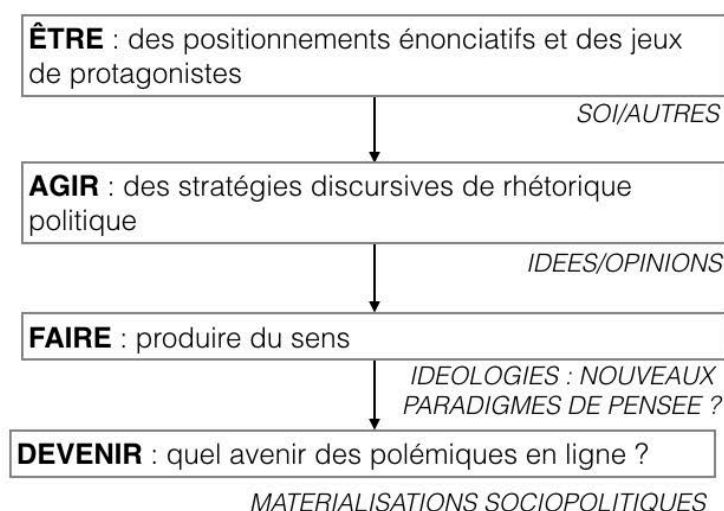


Figure 34. Plan de la section 2

³⁹⁰ Champagne, 2016.

PARTIE QUATRE.

ÊTRE : DES

POSITIONNEMENTS

ÉNONCIATIFS ET DES JEUX

DE PROTAGONISTES

Viggo Brøndal (1943) dans son ouvrage Essais de linguistique générale définit les termes latin totus et omnis. Dans l'optique de déterminer la totalité (sous un angle holiste), le philologue distingue le tout selon deux perceptions. En premier lieu, il s'intéresse au tout en tant que totalité, « comme négation de l'unité indépendante. Il [le totus ou totum] souligne l'absorption des individus isolés dans une masse indivisible. Un tout dans ce sens est conçu comme un bloc entier où les parties sont indiscernables ou dominées » (in Amedeo, 1987). Il peut donc renvoyer à une collection. Il oppose cette considération au terme omnis, qu'il dépeint comme une totalité, cette fois-ci « plus nuancée ou différenciée. Il [l'omnis] exprime la réunion des individus dans un groupe ou une communauté. Les parties composantes en sont reconnues d'une part comme réelles, d'autre part comme formant un ensemble » (ibid.) Dans ce cas, on parlera d'agrégat. Totus et omnis représentent tous deux, deux ensembles (deux tout), mais pourvus d'acceptions différentes, d'un côté, il s'agit d'une totalité indifférenciée, de l'autre, d'une totalité distributive, formée par la réunion d'individus différenciés.

En considérant le collectif comme deux totalités distinctes, à la fois omnis et totum, nous proposons d'analyser les positionnements énonciatifs des internautes en ligne dans leur contradiction. L'expression en ligne nous apparaît en effet délicate à cet égard : d'un côté, prévaut la nécessité de se former en groupe symbolique et uni, et de l'autre, ces ralliements, en l'absence de critères d'adhésion normatifs préétablis, demeurent fragiles. Le tout totum s'érige symboliquement et/ou identitairement à partir de critères homogènes, de valeurs,

d'idées et de normes partagées. Néanmoins, le tout omnis révèle des particularisations individuelles, avec une prise en considération des subjectivités. L'ambivalence entre ces deux formations énonciatives est ainsi révélatrice de l'organisation d'un collectif en ligne, entre homogénéité et hétérogénéité : apparaître uni, dans la variation. Nous proposons dès lors dans cette partie de nous intéresser à ces deux formations collectives, nous commencerons par analyser les marques d'un tout-omnis, avant de nous intéresser aux tentatives de cohésion du collectif-totum.

Chapitre 1. S'impliquer personnellement : l'omnis

Nous remarquons dans un premier temps que la formation d'un groupe en ligne passe par le partage de similarités individuelles. Ainsi, alors que le Web semble être un espace d'exposition de soi, c'est au sein d'une culture du *self* que s'élaborent dans l'interaction des effets de rapprochement/éloignement des internautes, notamment par la médiation des réseaux sociaux. Cette culture révèle des tendances de publicisation et de monstration de soi, qui consistent à partager une audience plus ou moins connue, des éléments de sa vie privée. La question de l'individualité, si elle n'est pas centrale chez A. Honneth apparaît toutefois à travers trois modalités, les trois sphères de la reconnaissance abordées en introduction : l'individu à travers les notions positive de confiance et négative de sévice, la personne à travers la notion positive de respect et négative de privation/exclusion des droits, et le sujet à travers la notion positive d'estime et négative d'humiliation (Courtel, 2008). Ici, c'est principalement la question du sujet, de son apparition, de ses mises en scène et des processus d'approbation et de désapprobation de ce dernier qui nous intéressera.

1. Mises en scène de soi : culture du *self*

Tout acte discursif d'un énonciateur implique de faire l'expérience de la construction d'une image de soi (Amossy, 1999). Sans même parler de soi, sans donner des caractéristiques explicites sur leur identité, les locuteurs laissent des traces qui sont tout autant d'informations qui pourront être interprétées par leurs interlocuteurs : style, vocabulaire, niveau linguistique, références, *etc.*, comme autant d'indices participant à se faire une représentation d'un individu. Si la communication peut être pensée, théâtralisée, intentionnelle, ces traces laissées peuvent

aussi ne pas être délibérées, mais subies. Comme abordé précédemment, cette construction de l'image de soi renvoie à ce que les Anciens nommaient l'*ethos*.

Rappelons que le rapport interpersonnel de la logique de la reconnaissance relève en partie d'une dimension identitaire des sujets qui tendent à s'autoréaliser (s'émanciper). Tout individu qui fait partie de la société organisée s'imagine dans cette dernière de manière réflexive vis-à-vis de sa valeur sociale. La collectivité et le rapport des autres dans le phénomène de reconnaissance est constitutif de l'estime de soi qui résultera de l'individu sur lui-même.

Dès lors, estimons que les traces des engagements citoyens déposées sur le Web par des internautes relèvent de cette demande de reconnaissance consistant à faire valider à autrui une forme particulière de validation sociale. Tout positionnement affiché sur/dans l'espace public numérique revient à s'intégrer au sein d'une « communauté solidaire de pensée et de débat » (Granjon, 2014). Or, l'identité personnelle affichée via le numérique se matérialise par une projection identitaire de l'idée que les sujets se font d'eux-mêmes. Il ne s'agit plus réellement de soi, mais de soi en tant que je me l'imagine, en tant que ce que j'aspire incarner, *être* (Mead, 1934), c'est ce que F. Granjon appelle ici la nouvelle demande de confirmation d'une « estime subjective de soi » (2014). Il est dès lors courant de faire face à des éléments personnels affichés et mis en scène par les internautes : informations, photographies, discussions, *etc.* Les frontières entre vie privée et vie publique deviennent donc de plus en plus poreuses, voire caduques. La mise en visibilité de certaines thématiques jugées absentes ou mal traitées par les médias dominants est constitutive de ces nouvelles formes d'expression sur le Web. De plus, les procédés adoptés afin de *dire* ces sujets sont là encore nouveaux : expression citoyenne générale et expression de soi intime tendent à se relier.

Afin de désigner cette tendance, nous pourrions parler de *culture du self* (pendant que P. Flichy, 2004, parle d' « individualisme connecté ») pour représenter cette surexposition des singularités sur Internet, caractérisée populairement par l'avènement du *selfie*. La journaliste A.-S. Novel dans un ouvrage éponyme de 2013 utilise l'expression de « *vie share* » du Web 2.0 pour caractériser cette société devenue collaborative et à l'intérieur de laquelle nous pourrions y voir, plus encore que le partage de bien ou de service, un partage de soi, d'un quotidien mis en scène, narré. La métaphore théâtrale d'E. Goffman (*op. cit*) prendrait presque bien plus de sens sur Internet alors que les internautes sont à la fois les acteurs et les auteurs du scénario de leur vie virtuelle, face à des audiences consommatrices de vies des autres. Nous parlons bien de *vie virtuelle*, car assurément, et bien que des ponts existent entre exposition physique et numérique, il est autant facile en ligne de contrôler son image, son identité numérique, que d'en

perdre la maîtrise totale³⁹¹. L'identité d'une personne et sa personnalité ne sont jamais véritablement cernables, elles varient selon les perceptions d'autrui et les images différemment renvoyées de soi, que ce soit auprès d'un cercle familial, professionnel, amical, inconnu, *etc.* L'exposition de soi se complexifie encore plus en ligne où les internautes jouissent de la possibilité de multiplier plusieurs identités, d'en créer des fausses.

Il est intéressant de nous rendre compte que l'identité numérique est ainsi protéiforme, hybride. F. Georges (2009) a tenté de bâtir une typologie de ces identités numériques, et en a distingué trois : l'identité déclarative, l'identité agissante et l'identité calculée. L'identité déclarative est saisie par les utilisateurs : il s'agit des informations qu'il met en ligne le concernant (photographie de profil, âge, localisation, travail, statuts, *etc.*) Les identités agissantes et calculées ne sont quant à elles pas saisies par le sujet lui-même. L'identité agissante aura trait à tout ce qui concerne des activités pratiquées sur le Web, en relation avec un internaute : le fait d'écouter une musique, de *liker* une photo, de partager un article, d'être tagué sur une photographie...ces pratiques ne sont donc pas des renseignements propres à l'identité mais apparaissant dans le *feed* d'autres internautes, ce sont tout autant de données permettant de fournir des informations à propos de l'identité globale du sujet. Quant à l'identité calculée, elle repose sur des variables chiffrées mises en lignes par les réseaux : nombre d'amis, période de déconnexion, nombre d'abonnés, *etc.*

La plupart du temps, afin de se montrer de manière avantageuse, les internautes vont se mettre en scène par divers artifices/techniques : le choix des images publiées, de la manière de s'exprimer, des passions révélées, *etc.*, est mûrement pensé non plus pour *être* mais pour *apparaître*. L'exemple d'*Instagram* est saillant à cet égard puisque les comptes qui travaillent leur *feed* sont souvent les plus appréciés : ils expérimentent la scénographie des photographies, leur emplacement, les couleurs, *etc.*, afin que toutes ensemble forment un tout homogène, une esthétisation du quotidien. Ces pratiques de mises en scène jugées parfois excessives ont commencé par faire l'objet de critiques, de la part d'internautes mais aussi de professionnels de l'Internet ayant pris du recul sur les photographies *fakes* de ces univers (poses excessives, photos retouchées, images de femmes/mères parfaites, *etc.*) Aussi, quelques contre-comptes *Instagram* sont apparus, dans l'optique de critiquer les univers fictifs surjoués et l'injonction à la perfection. Ces comptes satiriques ou d'autodérision nommés *finsta* proposent ainsi des pages

³⁹¹ Les affaires de *porn revenge* illustrent particulièrement bien la difficulté pour certaines femmes qui, en plus de voir la publication de photos/vidéos de leur intimité (nudité ou images à caractère pornographique) sur la toile, doivent mener une véritable bataille pour tenter de récupérer la maîtrise de leur e-réputation.

parallèles censées montrer la *vraie vie* (il s'agit de rendre visible une contre-esthétique). Ces exemples que nous apportons proviennent essentiellement de l'univers du visuel, si nous avons choisi ceux-ci dans un premier temps, c'est qu'ils nous sont apparus comme les plus illustratifs de ces pratiques de mises en scène de soi et du quotidien. Or ce phénomène n'est pas propre aux images et peut tout aussi bien être appréhendé dans le cadre de pratiques discursives en ligne. Les pratiques diaristiques, le partage de témoignages, les commentaires quotidiens sur ce que l'on a fait ou ce que l'on va faire, contribuent là encore à mettre en avant tout un pan de sa vie que l'on souhaite valoriser : « celui qui pense le langage se meut déjà dans un au-delà de la subjectivité », c'est-à-dire dans l'intersubjectivité (Gadamer, 1975, p. 129). Sur Internet, tout se partage, donc.

Dans le cadre de notre analyse, nous sommes effectivement confrontés à des partages de caractéristiques personnelles d'individus, mais dont le dessein est souvent de valoriser une compétence, pour en faire un argument d'autorité. Parfois il s'agit simplement, par la révélation de certaines données personnelles, d'apporter un discours expertisé qui tendrait à prouver que la personne qui s'exprime, au vu de qui elle est, sait ce qu'elle dit ou du moins dispose d'une solide connaissance du contexte. Quelques exemples issus de notre corpus nous permettent d'illustrer ces procédés :

- « Depuis, je fais de la musculation et du krav maga » ;
- « quand je fais de l'escalade j'ai une assurance au cas où je me blesse ou pire ? » ;
- « je fais des gardes de nuit de 20h à 11h le matin 4 jours d'affilés » ;
- « je suis sportif et je pratique le sport de combat, cela c'est bien passé pour moi et très mal pour mes agresseurs que j'ai maîtrisé et remis aux policiers dès leur arrivée »

De plus, le fait de partager une passion peut également participer à humaniser le débat : en se confiant, la relation distanciée de deux inconnus derrière un ordinateur gagne en proximité et confère un climat de confiance auprès de celui que l'on vient de mettre dans la confiance (quelques exemples du corpus : « merci pour ton courage ! » ; « nadia bravo pour votre témoignage se voiler la réalité de la vie c'est contre-productif et cela fera le jeu des extrêmes »). Dans certains cas, le partage d'une information intime permet d'attribuer de la valeur à celui ou celle qui s'exprime. Cela est perçu comme une forme de sincérité, d'un courage particulier (par exemple, témoigner de son agression traumatisante).

Cette culture du *self* comme nous la nommons s'intègre aussi particulièrement dans une valorisation du quotidien en ligne, qui peut être de deux types : soit, le fait de se mettre en scène afin d'esthétiser (de valoriser) sa vie, soit, celle d'expliquer/de justifier son quotidien. Par *valorisation*, nous n'entendons pas ici obligatoirement le fait d'embellir une vie qui serait banale, mais bien le fait de rendre cette dernière attractive par rapport aux idées/valeurs que

l'on cherche à véhiculer au sein d'un échange. La narration du quotidien apparaît ici dans une stratégie rhétorique pathémique qui consiste à rendre compte d'une vie ordinaire éprouvante. L'enjeu est de confronter la vie vécue à l'absence de réponses politiques à ces problèmes éprouvés.

1.1. Valorisation du quotidien au quotidien

Avec l'Internet, et plus particulièrement avec les objets nomades tel le *smartphone*, nous pourrions parler de l'apparition exponentielle d'une surmédiation du quotidien dans l'espace public. Celle-ci est double puisque d'un côté, les internautes partagent leur vie de tous les jours à travers les écrans et, de l'autre, ils ont accès à des contenus issus de modes de vie intime d'autres individus. Ces intrusions participent à bouleverser les pratiques sociales. Les consommateurs ont par exemple la possibilité de choisir un restaurant après être allés lire les commentaires le concernant sur *Tripadvisor*, ou regarder un tutoriel de peinture pour apprendre à faire de l'aquarelle à la maison. Les pratiques amateurs (nous en avons déjà parlé) se sont ainsi grandement développées. Olivier Martin et Éric Dagiral dans *L'ordinaire d'internet* (2016) soulignent ainsi que l'on ne peut plus ignorer les rôles et les effets des outils numériques de communication et d'information, lorsque l'« on analyse les comportement des individus et les vies des sociétés ».

En effet, le *faire* s'accompagne d'un effet de monstration, l'intrusion de l'autre (d'une audience) dans sa banalité : *snaper* une recette de cuisine, partager un concert en direct, se filmer en train de se maquiller, raconter sa journée, *stalker* un(e) ex, *etc.* En parallèle, la narration d'un quotidien dans le cadre d'un discours engagé en ligne a pour objectif de faire valider ses dires à travers une situation vécue, connue et éprouvée. Il ne suffit pas de *dire*, il faut prouver la validité d'un discours à travers le statut de son énonciateur. Également, il ne suffit pas de dire et de justifier ce que l'on dit, il faut en apporter les preuves réelles par l'exposition de ces dernières. Le récit du quotidien participe aussi à la recherche d'une reconnaissance de l'autre sur soi, d'« être considéré en tant que... » (Kunnen & Bosnm, 2006 ; Rodriguez, Safont-Mottay et Prêteur, 2014). Dans notre classe lexicale consacrée à une forme d'identification des internautes au bijoutier, nous avons énormément été confrontés à des récits de vie qui cherchaient à témoigner d'un quotidien populaire d'individus plaçant la valeur du travail comme intégratrice à la vie en société, mais aussi comme symbole d'honnêteté, de valorisation de soi.

Voici quelques exemples :

« j'ai 56ans et je me lève tous les matins depuis l'âge de 16ans pour aller faire des ménages » ;
« moi ce que je dit c'est que je me lève tout les matins pour bosser, j'ai pas de vacances l'été parce que je bosse » ;
« moi j'ai besoin d'argent je travaille, je cumule 2 boulots »

Ces partages d'éléments personnels s'opèrent ainsi dans une stratégie de particularisation du politique qui consiste à proposer un renouvellement des formes de son discours, et de modifier les niveaux du débat en partant d'expériences, d'indications *micro*. L'exemple du témoignage que nous allons longuement développer permet d'illustrer parfaitement ces phénomènes d'extimité.

1.2. Récits de vie, autobiographie et narration : l'exemple du témoignage

Les témoignages constituent un objet de recherche considéré principalement dans seulement quelques disciplines. En histoire, beaucoup de travaux portent par exemple sur les témoignages de guerre comme ceux de Michael Pollack et de Nathalie Heinich (1986) ou d'Annette Wieviorka (1998) ; en droit, le statut juridique du témoin et de son témoignage sont là encore fortement examinés ; enfin, les romans et récits autobiographiques foisonnent de témoignages que la littérature s'accorde encore à analyser. En dehors de ces disciplines, nous avons pu remarquer en recherchant de la documentation à ce sujet, que le témoignage du citoyen ordinaire n'est vraisemblablement que trop peu envisagé en sciences humaines et sociales. L'enjeu de notre propos sera ainsi de reconsidérer l'acte discursif du témoignage, en tant qu'outil d'influence et de (re-)modelage des rapports sociaux sur Internet.

Considérons ici le témoignage comme la déclaration personnelle d'un individu sur ce qu'il a vu, entendu, perçu ou vécu. Il constitue alors un outil de véracité, un instrument qui fait gage de vérité et lui permet de s'ériger dans l'échange en argument d'autorité (Plantin, 2016).

1.2.1. Témoignage pour argument d'autorité

« *The personal is political* ». De ce slogan féministe né à la lisière des années 1970 aux États-Unis, nous retiendrons certains enjeux. Affirmer un jour que le *personnel* est politique, c'est avant tout contribuer à remodeler la plasticité des frontières qui cloisonne espace public et espace privé. La prise en considération de sujets exclus *dans* et *par* le politique revient à redéfinir ce qu'*est* et ce qui *fait* le politique. Le personnel et le particulier, l'individuel et l'intime, rejetés jusqu'alors, sont pensés comme pouvant faire l'objet de revendications

collectives et d'enjeux sociaux. La formule féministe succède au célèbre « tout est politique » de mai 68 qui, juste avant, contribuait également à introniser l'individuel au sein du groupe : vie privée, épreuves et expériences personnelles, itinéraires singuliers, *etc.* Le fait d'étendre la parole contribue à donner une nouvelle fonction au témoignage : témoigner dans l'espace public est un enjeu politique. Aujourd'hui, les effets de ces mutations sont remarquables dans les médias, l'avis des citoyens prend de plus en plus de place au sein des formats médiatiques traditionnels : émissions de télé-réalité, micros-trottoirs, talkshows *divans*, invitation des français dans les programmes politiques, usage du *storytelling* par les politiciens... L'expression des individus qui n'ont généralement pas un accès privilégié aux médias est un enjeu politique, elle permet de faire infuser dans l'espace public des problèmes publics nouveaux, d'offrir des points de vue différents à l'aide d'exemples concrets de difficultés quotidiennes éprouvées, mais aussi de proposer des formats discursifs alternatifs (des manières de dire, de se présenter, et d'interagir). La représentation de la diversité est politique, même si nous ne mésestimons pas un instant du rôle des rédactions médiatiques dans la sélection des invités, des commentaires à diffuser, *etc.* Nous avons bien vu avec le mouvement des *Gilets Jaunes* que les rares émissions de télévision qui ont invitées des militants sur leurs plateaux ont rencontré des records d'audience, ce qui aurait tendance à démontrer l'existence d'un déficit de l'offre de présence des citoyens anonymes au sein des grands médias, par rapport à la demande.

C'est toutefois sur Internet que le phénomène des témoignages est particulièrement visible puisque le support permet la publicisation à grande échelle d'éléments de l'ordre de l'intimité, mais favorise aussi le regroupement de communautés d'individus aux intérêts communs.

La forte production de témoignages sur le Web nous conforte dès lors dans l'observation d'une matérialité des discours propres aux écrits numériques caractérisés par une mise en scène et une exposition de soi, comme nous l'avons précédemment évoqué (Denouël 2013). Les témoignages, puisqu'ils sont intrinsèquement liés aux énonciateurs-témoins, participent dans le cas d'un discours engagé à cette particularisation/personnalisation du politique : donner corps à l'individuel et médiatiser le fait personnel. Ces usages viennent encore une fois contrecarrer l'étiquetage sociétal et normatif *privé versus public* qui constituerait en lui-même un pouvoir d'éviction culturel et idéologique, et permettrait de « marquer les limites de la sphère publique au détriment des groupes sociaux subordonnés » ainsi que de « restreindre le champ de la contestation publique légitime » (Fraser, 2001). Le témoignage revêt donc une fonction

particulière : il est utilisé en tant qu'argument d'autorité puisqu'il serait ancré dans la réalité, gage de vérité/véracité.

Notre intention est, en adoptant une posture heuristique et compréhensive, de mettre au jour l'usage des témoignages par des internautes au sein des stratégies argumentatives de légitimation et de disqualifications des discours. Dans une autre mesure, nous chercherons aussi à démontrer que le témoignage se situe à un point de friction opposant le *légal* au *légitime*. Pour résumer, l'objet communicationnel Internet favorise l'acte polémique ; de par certaines de ses potentialités, le cyberspace favoriserait même l'apparition des hyper-polémiques (Amossy et Burger, 2011). Il est remarquable d'observer les phénomènes de réaction à l'actualité sur le Web. La dimension disruptive de certains faits d'actualité faisant *événement* répond à une demande de production de sens (Arquembourg, 2003) qu'il convient souvent d'identifier, de catégoriser, de nommer, de décrire puis de raconter (*ibid.*) Grâce aux outils du numérique, les internautes, citoyens parfois anonymes, s'attachent souvent à s'investir eux-mêmes publiquement dans l'art du commentaire des nouvelles.

À partir de témoignages recueillis dans notre corpus, nous avons tenté de représenter leur construction à partir de leur schéma narratif canonique (Greimas, 1966) qui se découpe temporellement par, une situation initiale (équilibre), un élément perturbateur (l'apparition d'un conflit, c'est-à-dire d'un élément modificateur ou d'une force transformée entraînant un déséquilibre), des péripéties et la résolution et la situation finale (par le retour un à équilibre nouveau). Pour ce faire, nous divisons cette construction en trois grandes parties. Premièrement, nous remarquons que ces témoignages forment une sorte d'incipit : ils *cadrent* l'expérience vécue en insérant des détails contextuels, notamment, avec d'un côté, le statut, et de l'autre, l'espace (date et lieu) (usage illustratif), par exemple :

« j'ai été bijoutière et cambriolée à 2h du matin par la bande à joffo en 1985 » ;
« j'ai été victime d'un braquage il y a une dizaine d'année lorsque je tenais un bar pmu » ;
« j'ai été cambriolé à grenoble en 2010 » ;
« j'ai été agressée en basse normandie » ;
« mickael . j'ai été braqué avec violence le 31 07 10 . c'était il y 3 ans . je suis incapable de te dire ce que j'ai mangé hier ms je me souviens seconde par seconde de ce jour . » ;
« j'ai été condamnés et jugé coupable il y a 1 an pour avoir défendu ma femme et ma fille ! » ;
« j'ai été agressée en allant au travail par 3 mecs dans l'enceinte de mon hôpital je me suis fait péter le dos et maintenant j'en suis au stade usurpation d'identité . » ;
« je me suis fait carjacquer ma femme au volant de 65 ans et moi même agé en fauteuil roulant » ;
« bonjour je me nome marc j'ai 43 ans je suis aussi propriétaire d'une entreprise et moi aussi je me suis fait agresser un soir avec ma femme et mes enfants ».

Le statut représente l'individuation du sujet se racontant lui-même : « je », « je suis ». Il donne des indications personnelles le concernant : son métier, son genre, son âge, et s'il était seul ou accompagné au moment des faits. Nous nous situons alors dans une activité narrative diégétique³⁹². La deuxième caractéristique de cet incipit concerne la contextualisation : les énonciateurs situent l'action dans un endroit particulier et donnent des informations temporelles (année, heure, *etc.*) La troisième partie de cette construction des témoignages concerne l'action vécue (sorte d'événement perturbateur dans le cours des choses). La tournure commune que l'on retrouve est de forme « je me suis fait... »³⁹³ ou « j'ai été... » + verbe d'action. Les verbes d'action s'inscrivent dans le champ lexical de l'agression : « cambrioler », « agresser », « attaquer », « braquer », *etc.* À ce moment où l'action antérieure est racontée s'ajoute d'autres informations caractérisant cette dernière et que nous divisons ici sous la forme de trois sous-blocs :

- Par qui ? (informations sur le ou les agresseur(s) : caractéristiques physiques, psychologiques, nombres...)

« moi je me suis fait agresser a **trois mec** sur moi » ;
 « j'ai aussi eu un commerce a nice je me suis faites braquer un soir d octobre a 18h45 **par 2 individu** avec un couteau de 15 centimètres . » ;
 « je suis commerçante et cet été je me suis faite attaquer à 3 reprises **par les gitanes** je ne peux pas laisser ma porte ouverte » ;
 « je me suis fait braquer au fusil **par mon voisin** qui et rentrer en force chez moi mes enfants terrorisé moi enceinte et ce tarer en vadrouille sans impunité » ;
 « je me suis fait agresser **par des tas de merde comme eux , 6 contre un** , mes enfants se sont fait agresser avec un couteau , **l'individu était 17 fois multirécidiviste** » ;
 « un beau a lundi de pâques je me suis fait braquer **par un beau jeune homme tout propre sur lui** » ;
 « j'ai été cambriollée à maintes reprises **par les gens du voyage** » ;
 « je me suis fait agresser chez moi en pleine nuit **par 5 hommes** dont un cagoulé et un autre armer » ;
 « j'ai été braquée **par 8 clochard** qui mon menacée et jetait comme une merde ! «

- Comment ? (arme, circonstances de l'attaque, *etc.*),

« j'ai été commerçante , braquée **couteau sous le gorge** , caisse et coffre vidés »
 « j'ai eu le **flingue dans les cotes** »
 « j'ai été moi même agressée à 2 reprises et je peux vous dire que si vous avez **une arme pointée sous votre nez** par des jeunes pisseux qui n'ont rien d'autre à foutre de leur journée c'est plutôt traumatisant surtout que j'avais un enfant de 4 ans ! »
 « persos je me suis fait agresser dans la rue **par un jeune avec un couteau .** »
 « je me suis fait braqué il y a deux ans **avec une kalachnikov sur la tête** par deux poux de la société . . »

³⁹² Notons ici que certains rares cas se situent plutôt dans des récits de types rapportés.

³⁹³ Les mots, les expressions ou les phrases que nous mettons au sein de notre texte entre guillemets sont issus de commentaires de notre corpus. Il en sera ainsi tout au long de cette section.

- Combien de fois ? (fréquence/répétitions).

- « moi je me suis faite agressée et séquestrée **deux fois** » ;
- « je me suis faite braquée la voiture **2x** en un mois » ;
- « j'ai été victime de **5** braquages dont 2 à mains armées » ;
- « j'ai été cambriolé **4 fois** » ;
- « néanmoins ayant eu une parfumerie pendant 17 ans j'ai été cambriolé **9 fois** »,

Ces deux premières parties (cadrage et action) sont au passé (utilisations du passé composé ou de l'imparfait). La partie suivante composant la formation des témoignages relevés en ligne porte sur les effets des agressions narrées, les temps utilisés pour l'expression sont cette fois-ci le présent et le futur. Cette partie qui porte sur les effets (résolution du problème, entrée dans un nouvel état) révèle donc les conséquences des agressions, que nous estimons être d'ordres individuel ou général. Par *conséquences individuelles*, nous entendons les effets directs sur la personne, à savoir, les conséquences physiques (blessures), psychologiques (traumatisme), financières (problèmes de remboursements des pertes par les assurances, par exemple), voire juridiques (actions menées en justice et répercussions sur le temps passé à gérer ces poursuites). Ces effets édictés ici se font souvent ressentir dans le présent : ils laissent des traces, des blessures, des traumatismes.

Voici des exemples de commentaires qui traitent des conséquences physiques d'une agression :

- « j'ai été agresser il y a un an au poing américain résultat **30 jour d'incapacité totale de travail, 2 mois a manger de la soupe , une machoire en metal que je vais garder a vie et un gêne que je vais probablement garder a vie** » ;
- « j'ai eu un **pa dans les côtes et canon scié sous la gorge** » ;
- « j'ai eu **la machoire et le nez fracturés 2ans d'invalidité permanente** » ;
- « il y a quelques années j'ai été agressée dans le métro aux heures de pointes et laissée pour morte **dans une mare de sang** au bas d'un escalier » ;
- « j'ai eu **10 jours d'incapacité totale de travail** » ;
- « j'ai eu **17 bleus et marques apparentes !** » ;
- « résultat **deux coups de couteau dans le bras** » ;

Voyons les exemples de discours rapportant des conséquences psychologiques :

- « on ne ressort pas indemne de ce genre de situation , **les chocs émotionnel a répétition ont détruit mes glandes surrénales . je ressemble a une plante , je suis constamment fatiguée et remplie d'inflammation dans le corps , de plus j'ai des crises d'angoisse qui me mettent encore plus à plat** . j'ai été obligée de quitter mon appartement ou j'étais propriétaire pour payer très cher une location sécurisée tellement **je vivais dans la frayeur que ça recommence** . » ;
- « par 2 fois j'ai été agressée dans mon commerce , ça s'est terminée par **10 ans de soins en psychiatrie** , mes enfants **malheureux** de ne pas avoir 1 maman au tpo , 1 mariage détruit et pour clôturer , une liquidation judiciaire puisque mon associée ne payait plus les factures , maintenant ma maison sera vendue aux enchères . » ;
- « j'ai eu **peur** pendant une année **au moindre bruit , je ne dormais plus cette année** » ;
- « je suis encore **traumatisé** parfois » ;
- « **je ne dors plus que 2 h par nuit** depuis mois avec une triple dose de somnifères ! » ;
- « **je suis brisée , sous cachets** »,

Enfin, voici quelques exemples de conséquences financières/matérielles énoncées par des internautes :

« **je me suis fait taxer plus de 3000 euros de matos dj** avec mon entreprise , **location de matériel jamais récupéré** » ;
« malgré les assurances **cela m'a coûté 2500 de ma poche** »
« malheur a moi **j'ai du quitter et vendre mon commerce** car ils me harcelaient tous les jours » ;

Une fois décrites les conséquences des agressions sur les personnes, les internautes-témoins passent généralement à l'explication des répercussions sociales. Il s'agit de l'exposé de conséquences de type général. Nous en distinguons trois. En premier lieu, nous avons affaire à des témoignages qui entraînent par la suite une critique sociale/sociétale : les critiques sur le plan sécuritaire (contre la police) ou juridique (contre la justice).

Voici quelques exemples de critiques contre la police :

« , je suis allé à la police avec la plaque du véhicule , **le flic n'a rien voulu faire , il en avait rien à foutre .** » ;
« **les flics veulent rien faire** car ils estiment que c'est un conflit commercial et l'assurance ne donne rien car c'est un abus de confiance » ;
« **la police a dit a ma mère je sit mais madame a 20 h 30 ont sort pas le soir avec un sac en centre ville a marseille** limite c ma mère qui est en tord mdr voilà » ;
« **la police ? rien !** » ;
« quand on préviens les **forces de l'ordre** on entend "**on ne peut rien faire pour vous**" » ;
« **faisons le boulot des flic qui se cache dans leur bagnole es ne sorte en aucun cas si sa sent la fumé .** » ;

Puis, suivent ici des exemples de critiques à l'encontre de la justice :

« 4 ans après l affaire n est pas finie : seulement un des deux gars a été condamné alors que les deux ont été identifiés et le mec a eu 1 mois avec sursis et s'est déclaré insolvable pour ne pas me verser d indemnités. une assurance de l'état devrait payer mais ces enfoirés ont rien eu . **justice française beaucoup trop laxiste !** » ;
« j'ai été cambriole et a ce jour au bout d'un an **j'ai reçu une lettre de la justice me disant qu'il ne pouvait plus rien faire** alors que dans mon quartier les cambriolages nens'arretait pas et tous de la même maniéré » ;
« le gouvernement et **la justice** sont trop **tolérant** envers ces individus » ;
« les gendarmes sont débordés par ces faits ! ils arrêtent les voleurs et **la justice actuelle les relâche ! nous avons une justice qui prends le parti des voleurs et non des victimes.** »

De ces premières condamnations sont souvent induites des désignations de responsables (ex : le Président de la République, le gouvernement et les ministres, les partis politiques ou la politique en général). Une autre conséquence remarquable est l'expression de propositions pour lutter contre les agressions. Les critiques sont de plusieurs ordres : critique de la soumission politique (ex : l'État qui doit être plus autoritaire), critique sociale (rôle de l'éducation et responsabilité des parents dans l'éducation de leurs enfants) ou critique personnelle (se faire

justice soi-même, par exemple : « si le gouvernement fait l'impasse et n'apporte pas de réponse concrète, je pressent que le nombre de commerçant ce défendant seul va augmenter. »

Enfin, le dernier effet tient en la justification du soutien au bijoutier (ex : « c'est pour toutes ces raisons que je soutiens le bijoutier ») : c'est la péroration. Compte tenu de tout ce qui vient d'être énoncé, la fin de ces récits s'avère généralement être le moment pour les internautes de se positionner en faveur (ou en défaveur) du bijoutier. Si ces effets peuvent être personnels (énonciation d'une position personnelle), didactiques (explication des raisons de ces soutiens), ils peuvent aussi prendre la forme d'appels illocutoires constituant des sortes de manifestes cherchant à rallier d'autres individus à ces causes-là : « il faut s'armer », « riposter », « se venger », « se faire justice soi-même », *etc.*, à tel point que certains n'hésitent pas à afficher leur regret de ne pas s'être défendu par le passé comme l'a fait Stephan Türk (ex : « si seulement j'avais eu le même courage... ») Dans certains cas, les internautes préviennent que s'ils se font à nouveau agresser dans le futur ils n'hésiteront pas à riposter. Le mode du conditionnel est utilisé pour exprimer des souhaits. Alors que nous venons d'examiner le détail de la construction des témoignages, nous proposons de résumer ces postulats de manière générale.

1.2.2. Synthèse et schéma narratif des témoignages

Le recours au témoignage admet ainsi plusieurs caractéristiques. Premièrement, il est comme nous l'avons déjà préalablement évoqué un argument d'autorité qui permet de disqualifier l'adversaire tout en s'auto-légitimant. Ce faisant, l'autorité se révèle à travers le recours à la narration de ces vies ordinaires car le témoignage semble se situer dans la vérité et plus encore, dans la *véracité*. Si nous utilisons une telle gradation, c'est que le témoignage porté par un individu peut apparaître, pour plusieurs raisons, gage de confiance. En effet, un témoignage est avant tout issu du don du témoinant vers son ou ses locuteurs. Il permet d'instaurer une relation de proximité entre celui qui s'ouvre à autrui, et *le* ou *les* récepteur(s) vers lequel/lesquels une parole intime vient d'être offerte. La description de faits porte une certaine puissance, celle de rendre intelligible une réalité par le discours du témoin vers des non-témoins. Enfin, compte tenu du caractère personnel de l'action d'une narration-témoignage, les témoins (à travers différentes stratégies discursives) ont le pouvoir d'exprimer leurs émotions personnelles, qui ne sont pas contestables, puisqu'elles relèvent d'une expérience intime. C'est ainsi que le caractère *véridique* de ces énoncés renvoie à une qualité morale pouvant difficilement être remise en cause (car l'interlocuteur n'ayant pas vécu la situation énoncée ne peut qu'intégrer le témoignage d'autrui). Ainsi, seuls ceux ayant vécu la

même situation que le bijoutier, c'est-à-dire une agression ou un cambriolage, seraient à même de comprendre sa situation, excluant de fait les autres, ou du moins, ceux qui ne seraient pas capable de faire preuve d'une certaine d'empathie : « il faut le vivre pour le comprendre », « je l'ai vécu donc je comprends ». Cela induirait une certaine légitimité/supériorité des témoins à pouvoir juger de la situation par rapport aux autres. *Ethos* et *pathos* sont donc mêlés dans le recours au témoignage (les commentaires suivants illustrent bien cela : « moi je parle en connaissance de cause », « moi-même étant commerçant, je comprends le bijoutier »).

Ainsi, afin de mieux discerner notre développement, nous avons effectué un schéma narratif des témoignages à la page suivante.

SCHEMA NARRATIF DES TEMOIGNAGES

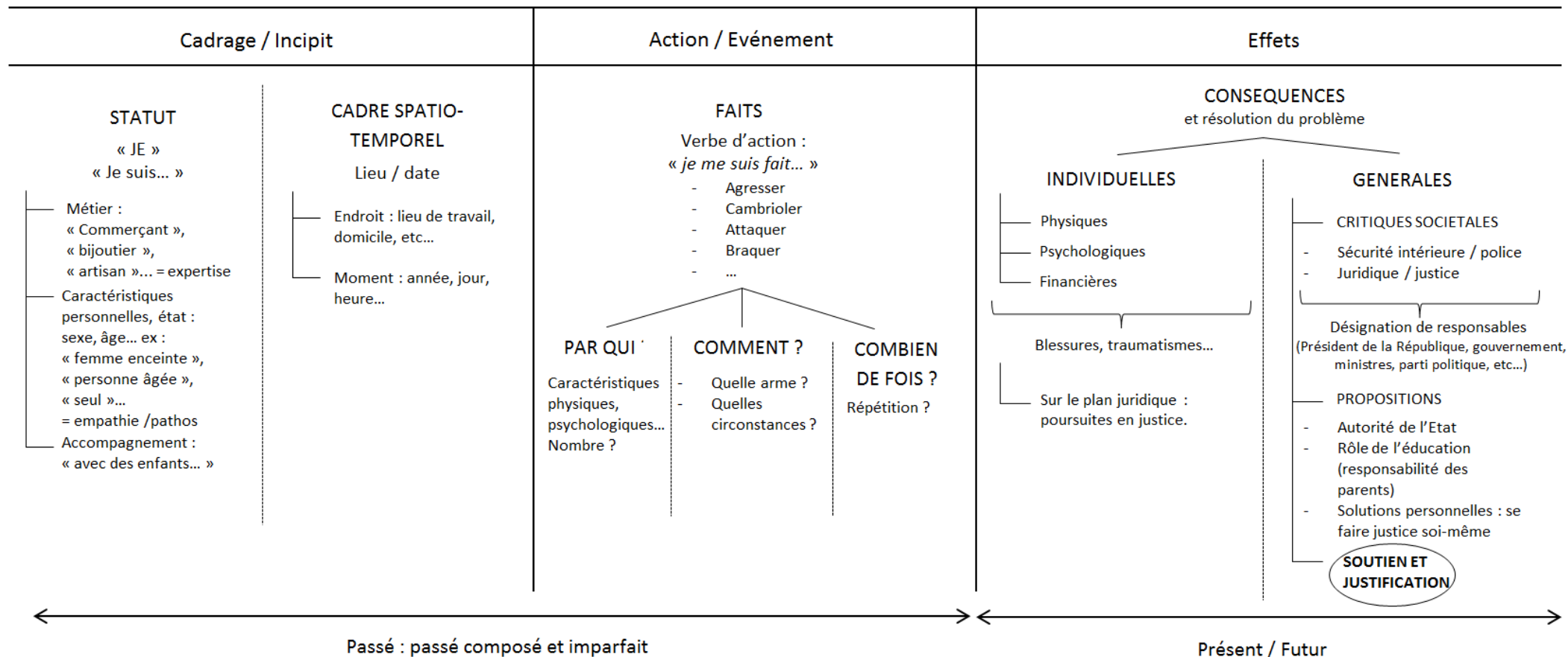


Figure 35. Schéma narratif des témoignages

Il est à présent intéressant d'essayer de mettre au jour les fonctions de l'utilisation des témoignages dans le débat social.

1.2.3. Fonctions/intentions des témoignages

Nous cherchons ici à nous demander pourquoi, comment et dans quelle(s) mesure(s) le témoignage fait office d'argument d'autorité. Avant de développer les différentes fonctions et intentions de ceux-ci dans l'argumentation, nous pouvons d'ores et déjà relever, à travers quelques exemples de commentaires, le crédit que certains internautes accordent à ces derniers.

« bravo pour le témoignage du fils de ce brave commerçant, et bravo pour des explications à retenir , si le voleur s'est retourné avec son arme à la main , le bijoutier a répliqué même s'il a été touché dans le dos. »

« beau témoignage et belles vérités ! »

« très beau témoignage ! bravo »

« nadia bravo pour votre témoignage se voiler la réalité de la vie c'est contre-productif et cela fera le jeu des extrêmes que la justice fasse son travail arrête avec le sursis et l'éducation ce n'est pas son rôle que les flics envoient du lourd et que les politiques et journalistes prennent la mesure de ce qu'il se passe sur la toile ! »

« bon témoignage du fils ! »

« comme les journalistes cherchent à décrédibiliser mon témoignage en disant que soit disant nos messages viennent de l'étranger je réitère mon soutien en donnant ma ville ris oranges essonne france n'hésitez pas à en faire autant, car en plus de refaire un soutien nous prouvons que nous ne sommes pas manipulés comme eux cherchent à le faire. »

Le fils du bijoutier de Nice s'est exprimé dans les médias et a lui-même tenu à apporter son propre témoignage à propos du contexte commercial d'insécurité (suite aux attaques passées que la bijouterie et d'autres commerces voisins ont subis), mais aussi d'évoquer la situation biographique de son père. Dans les pages du quotidien local *Nice Matin*³⁹⁴, il évoque ainsi le « sentiment d'insécurité de plus en plus fort » qu'il percevait : « c'est dur, tous les jours on ouvre avec la boule au ventre ». Avant même l'enquête policière et judiciaire, celui-ci a révélé à la presse des détails sur l'agression, participant à émouvoir l'opinion publique de manière générale vis-à-vis de sa perception de l'affaire. Il dit : « Ils ont menacé [mon père] avec un fusil à pompe et l'ont contraint à ouvrir le coffre où il se sont servis [...] Au moment où ils sont partis, comme ils étaient garés juste devant la boutique, il a tiré sur les roues arrière du scooter. Le passager a pointé un fusil sur lui et je pense que c'est là qu'il a tiré plus haut pour se défendre. » Plus tard, et comme nous l'avons observé auparavant, ces témoignages servent des revendications politiques. Michaël Türk (le fils du bijoutier) réclamera par ailleurs une « vraie justice », « pas une justice laxiste où on voit le lendemain le braqueur-cambrioleur faire la fête avec ses potes, c'est inadmissible. Ce n'est pas normal que des bandits aussi jeunes puissent

³⁹⁴ Journal du 11 septembre 2009.

avoir des armes, se balader comme ça dans la ville, braquer ce qu'ils veulent sans être punis derrière ». Lors d'un reportage diffusé le 18 septembre 2013 sur *France Inter*, les journalistes qui cherchent à s'intéresser au profil psychologique du bijoutier interrogent quelques-uns de ses proches. L'exposition médiatique des témoignages est ainsi multipliée, on entend par exemple Brahim³⁹⁵, l'un de ses amis, expliquant que la vie de Stephan Türk avait basculé suite à un premier cambriolage à la disqureuse, subi en 2012 dans sa bijouterie *La Turquoise* : « ça lui a foutu les boules. Il en avait marre et il a décidé carrément d'arrêter, il était sur le point de transmettre, donc c'était son fils plutôt qui s'occupait du magasin, qui était là présent, et lui il était là comme le père qui donnait on va dire des petits cours, de derniers cours à ses enfants ». Son autre fils, Yann, explique : « c'était son seul hobby je dirais, c'était vraiment son passe-temps. C'était son bébé il avait tout donné pour créer cette petite boutique et pour lui voilà c'était enfin quelque chose de stable où "je fais un métier et je le continue jusqu'à la fin de mes jours". Depuis le début qu'on avait ouvert la boutique on se sentait dans l'insécurité en général, mais y'avait rien de concret. Et en 2012 le cambriolage nous a mis vraiment là une grosse claque et là on a compris qu'on était vulnérable et pris pour cibles. Personne n'accepte d'avoir sur sa conscience de la mort de qui que ce soit, lui il voulait pas tuer qui que ce soit il voulait juste arrêter le scooter pour pas qu'il puisse s'échapper donc il le regrette énormément ». Nous remarquons par ailleurs que dans l'esprit de beaucoup d'internautes deux types de témoignages s'affrontent, ceux du camp de la famille du bijoutier *versus* ceux qui soutiennent la famille de l'assaillant assassiné. Le frère d'Anthony Asli s'est exprimé le 13 septembre à *France Télévisions* : « ils partaient. Ils étaient sur le scooter, ils étaient de dos, ils menaçaient pas, ils pouvaient prendre la fuite. Le bijoutier il est assuré non ? Il se serait fait rembourser le vol à main armé. Il leur a tiré dans le dos à quatre reprise comme des lapins. J'ai la haine. Première chose qui me vient c'est la haine et j'espère que lui il va payer et qu'il va moisir en prison. [...] Moi je pense que quand il a su qu'il allait être papa, il avait besoin d'argent, il s'est dit « qu'est-ce que je peux faire rapidement pour gagner de l'argent ? » et comme il voyait trop de trucs à la télé aussi, il a fait ça. »

Dans ce cas-là, le témoignage a été décrédibilisé et a beaucoup plus contribué à desservir le camp Asli. Comme nous pouvons le voir, les propos de ce dernier, et par concomitance sa personnalité et le contexte familial de son jeune frère, ont été critiqués :

« j'ai écouté le témoignage du frère du braqueur, à l'écouté il fallait presque excuser son frère. il venait d'enlevé son bracelet électronique, il était déjà connu de la justice, ce bijoutier a

³⁹⁵ Brahim est qualifié par les journalistes d'ami du bijoutier, lui-même commerçant et détenant un restaurant non loin de la bijouterie de Stephan Türk. Ces informations sont issues d'une enquête menée par Julie Pietri pour *France Bleue Azur*.

passer des années à travailler, il n'a fait que défendre son travail et sa vie. même si je n'adhère pas au fait de faire justice soi-même, mais là il fallait faire quoi attendre que ce soit le bijoutier qui se fasse descendre ? »

« j'ai vu le témoignage du frère de la victime. une honte dans ses propos. pourquoi l'avoir pourchasser alors que les assurances allez rembourser. une honte je ne sais que dire. sinon tout mon soutien à la famille du bijoutier et ma compréhension. nous sommes malheureusement dans une société où on se demande où est la justice et surtout de quel côté ? »

« je soutiens complètement l'action du bijoutier et suis complètement écœuré par les témoignages de la famille de la victime qui banalise l'acte de braquage. il est temps que l'on protège les honnêtes gens et que les délinquants soient emprisonnés et non pas laissés dans les rues dans l'attente du bon vouloir des juges. j'espère que les Français se révolteront dans les urnes. »

« je viens de voir la vidéo de témoignage du frère du braqueur je crois rêver ! ce type ferait mieux de se taire et apprendre à ses propres gosses que voler c'est mal sinon ils finiront comme tonton »

Le témoignage du frère apparaît donc pour la plupart des internautes comme choquant, indécent, il est intégré au sein d'une représentation générale d'un monde de délinquance. *A contrario*, ceux qui soutiennent le bijoutier le font à travers la figure des *honnêtes hommes* et des *bons travailleurs*. Ici, l'on voit bien qu'un témoignage, s'il peut servir à rallier une communauté à sa cause, aura donc dans certains cas l'effet inverse. Les effets dépendent donc des publics visés, mais aussi et de manière générale, de l'art rhétorique des locuteurs : la mise en scène de l'énonciateur, l'éloquence du discours, les valeurs véhiculées, les arguments utilisés, *etc.* Il y a donc au sein des médias traditionnels, une bataille discursive de témoignages de proches des deux camps, témoignages qui sont eux-mêmes discutés, validés ou invalidés, crédités ou discrédités par les commentateurs en ligne. Ces derniers, couplés aux témoignages personnels des internautes, servent de point de ralliement ou de séparation à l'une des deux positions, par le partage d'expériences ou de valeurs communes : respect des lois, valeur du travail, réaction disproportionnée, compréhension des erreurs de jeunesse, *etc.*

Au sujet des messages présents en ligne, c'est l'agglomération de témoignages d'individus ordinaires qui constituerait la réalité (l'état de la société en France, de l'insécurité, de l'incapacité des pouvoirs publics à défendre les citoyens, *etc.*) et participerait à accéder à un entendement (à la vérité). Les témoignages individuels participent également à former un groupe social par cohorte, c'est-à-dire par la réunion discursive d'individus ayant vécu des expériences similaires.

Nous cherchons donc également les fonctions/intentions de ces derniers afin de tenter de saisir, dans leur globalité, leurs objets.

1.2.3.1. Agglomération : faire nombre (poids, masse, majorité), apparition du groupe par cohorte

L'agglomération de témoignages contribue à rendre visible une multiplicité de vécus partagés. De ce fait, cette mise en lumière peut avoir pour effet de provoquer une prise de conscience vers ceux qui font face à cette abondance de déclarations, illustration d'une réalité et par concomitance, d'un problème social. La masse a plus de poids, puisque d'une minorité de témoins dispersés, le regroupement efface les effets d'atomisation et organise une normalisation placée jusqu'alors dans le domaine de l'exceptionnel/de l'extraordinaire. Se rendre compte qu'un événement qui a affecté un individu (ex : un cambriolage) a aussi frappé beaucoup d'autres personnes contribue à le mettre en relation avec le social, à *l'intégrer* à la réalité. En effet, l'individu isolé par un événement exceptionnel qui lui est arrivé est immédiatement relié par des expériences communes vécues par d'autres personnes. L'intégration couplée à la socialisation d'un fait partagé engendre la possibilité de faire d'un événement particulier un problème public : seule la rencontre additionnelle et statistique de ces expériences peut rendre ces faits politiques. Ainsi, dans un état démocratique, faire majorité ou faire poids demeure essentiel dans la vie des idées : les témoignages ne servent pas qu'à rencontrer d'autres témoignages, mais bel et bel à donner l'impression qu'ils sont ordinaires, et si l'exception négative devient un ordinaire négatif, la gravité du problème augmente. L'agglomération a donc pour but d'ordinariser, de banaliser, une parole jusqu'alors privée, non dite, voire de faire croire que ces expériences vécues, même si elles sont peut-être inhabituelles, deviennent dans l'esprit des autres habituelles. De plus, ces échanges de témoignages servent à conscientiser le groupe à travers la narration des histoires personnelles. Les faits divers, s'ils sont exceptionnels, peuvent, alors qu'ils sont fortement médiatisés, apparaître comme fréquents dans l'esprit d'une audience régulière, à tel point que l'extraordinaire semble ordinaire. Le collectif devient ainsi lié par le partage d'une expérience similaire : il s'agit d'une réunion d'individus par cohorte.

À travers ces témoignages, c'est aussi le recours à un certain registre émotionnel qui, compte tenu de la prégnance d'émotions collectives en ligne, contribue à relier les internautes.

1.2.3.2. Émotion : pathos, émouvoir autrui

Si nous reviendrons plus tard plus longuement sur la question de l'émotion, il nous faut toutefois ici parler un instant de l'usage du registre du *pathos* à travers le récit des témoignages. Dans la plupart des témoignages analysés, les témoins ne font pas que retranscrire les faits qu'ils disent avoir vécu, ils expriment par leur narration, par une rhétorique argumentative et des topiques de l'émotion (Plantin, 2011), leurs ressentis au moment de l'événement *et/ou a posteriori*, ce qui a pour effet de servir à justifier un sentiment de pitié chez l'interlocuteur, « des signifiants produits pour l'autre » (*ibid.*, p. 184). L'émotion prend alors les traits, à partir d'une approche classique, d'argument *ad misericordium* qui appelle à la pitié en traitant de sujets émouvants auprès d'un public ciblé. Les descriptions détaillées de certains témoignages qui utilisent le registre du *pathos* prouvent cet état de fait (par exemple, centrer le discours sur un sentiment de détresse : insécurité, violence, choc psychologique ; sur des caractéristiques particulières : femme, femme enceinte, enfants, individu seul face à plusieurs assaillants ; ou à l'aide d'un champ lexical de l'agression : « couteau », « tabasser », « agresser », *etc.*) Certains accentuent encore plus cette rhétorique en faisant appel à l'imagination et en l'invoquant auprès des autres : « imaginez si cela arrivait à un de vos proches ». La mise en scène de l'affectif est alors bien plus prégnante : il exhorte les interlocuteurs à s'identifier et/ou à s'imaginer soi/ses proches dans une telle situation :

« bande de débile profond il aurait mérite a la limite une balle dans le genou histoire de lui apprendre les bonnes manières et de la zonze, mais de la a le tuer . surtout que les bijoutier sont assurés pour sa il aurai juste du le neutralise pour que les flics viennes le prendre . aujourd'hui hui le monde va mal et c est a cause de raisonnement comme sa. la vie humaine ne vaut plus rien . et a tout ceux qui pense que le cow boy a bien fait imaginez que votre mère , votre enfant ou que la personne que vous aimez le plus soit passe par la et ce soit pris une balle dans la gorge . je vous laisse imaginer ce que vous ressentiriez a ce moment la. alors temperez vous »
« si c'était la bijouterie a ton père ? »
« et si c'était ton fils qu'y étais couché par terre . bande de blaireaux ! »
« imaginaient l'inverse ? il a bien fait , vivement le respect des autres »

De cette sorte, les discours des témoignages qui servent à légitimer un positionnement (nous le verrons après) entendent réactiver à travers la narration d'une subjectivation propre l'identification des interlocuteurs à travers ces expériences racontées. À l'aide de descriptions détaillées, l'émotion peut selon les trois modes de sémiotisation proposés par R. Micheli (2014) être dite (au niveau du lexique, par exemple : « je suis en colère » : termes « amour », « haine », « tristesse », *etc.*), montrée (elle est inférée à partir de caractéristiques de l'énoncé) ou étayée (elle est inférée à partir d'un système de représentations). À travers l'utilisation de figures de style telles l'hyperbole et l'emphase, les locuteurs usent de stratégies rhétoriques d'exagération pour dénoter et/ou connoter des valeurs morales à valoriser et/ou dévaloriser. Nous ne nous

attardons pas plus sur cet aspect émotionnel que nous développerons en détails plus tard mais ambitionnons de voir les enjeux de légitimité des témoignages.

1.2.3.3. Justification/légitimation : ancrer dans la réalité. Des enjeux de vérité/véracité.

La narration de l'expérience éprouvée permet au témoin d'acquiescer un statut à part : il est celui qui, contrairement aux autres, peut affirmer qu'il a vécu quelque chose qui l'a fait passer du côté des victimes. Par cette victimisation, ces dernières obtiennent socialement une certaine légitimité affective (Micheli, 2014), leurs émotions gagnent en authenticité car elles sont le résultat d'une situation connue. Ainsi, s'établit en ligne une dichotomie entre ceux qui *savent* (la sensation éprouvée suite à une agression), et ceux qui *ne savent pas* (ou, *ne comprennent pas*), à tel point qu'il n'existerait qu'une réalité : celle de ceux qui ont été confrontés une fois dans leur vie à un événement similaire à l'agression du bijoutier. Les autres, *les ignorants*, sont de suite dénigrés par *les avertis* : « vous ne savez pas ce que c'est », « vous ne savez pas ce que c'est le métier de policier au quotidien ». Cette connaissance revendiquée permet d'ancrer les témoins dans la réalité : « alors encore un effort, y en a marre de ces gens qui pensent qu'il est facile de se servir sur le dos d'honnête travailleur, et **croyez moi je sais de quoi je parle, mon mari est un ancien bijoutier** et heureusement il est enfin à la retraite fini le stress et la peur du braquage **on connaît**, une immense pensée pour monsieur et madame bouquignaud, monsieur a payé de sa vie le fruit de son travail. » S'opposent ainsi d'un côté, les *ignorants*, à ceux qui estiment que la part affective (choc de l'agression, traumatisme, état de stress) peut justifier l'acte du bijoutier (puisque l'ayant eux-mêmes vécu) : « le traumatisme et là et réel vous vivez avec la peur au ventre il faut le vivre pour comprendre la réaction du bijoutier » ; « je le soutien fortement moi même je me suis fait braquer je suis toujours choqué il faut le vivre une fois pour comprendre mes je ferai exactement pareil » ; « il faut le vivre ou l'avoir vécu pour comprendre le traumatisme et le mal être la peur pour soi et ses proches que cela engendre. » Ici, la compréhension ne passe nécessairement que par l'expérience ou par un processus d'identification et/ou d'empathie extrême des victimes. Ainsi, les témoins se mettent en scène et à travers leurs histoires, justifient leurs prises de position : la plupart du temps, s'ils soutiennent le bijoutier, c'est parce qu'ils savent eux-mêmes ce que cela fait d'être une victime d'agression ou de cambriolage. Cette légitimation des discours des victimes permet alors de confronter la *vérité* et la *véracité*. La valeur *véridique* est bien plus importante : les internautes appellent à faire confiance aux propos des témoins qui expriment

ouvertement ce qu'ils ont vécu et ressentent. Leur réalité est pour eux confirmée par des faits, elle apparaît comme *authentique*.

1.2.3.4.Critique/explication : proposer des solutions

Les témoignages en ligne servent souvent à illustrer un positionnement au sein d'un débat et à faire la critique d'une situation sociale considérée comme problématique. Critiquer un état et tenter d'en fournir une explication tient du processus de compréhension de ce qui est advenu. En effet, les internautes-témoins narrent leurs aventures mais, par la suite, tentent d'y apporter une plus-value et de répondre au *pourquoi* un événement leur est arrivé. La plupart du temps, cela engendre (et nous le verrons bientôt) la désignation de responsables. Or, avant cette étape, certains d'entre eux cherchent donc à comprendre les raisons de cet incident. Par exemple, nombreux sont les témoins qui expriment l'incapacité des forces de police et de gendarmerie : ces derniers craignent pour leur vie, ils ont « peur » ; ils sont confrontés à une justice dépeinte comme « laxiste » (ils « arrêtent » des délinquants mais la justice les « relâche aussitôt ») ; ou ils ne peuvent tout simplement rien faire *a posteriori* (complexité des enquêtes). Alors, les explications entraînent toujours des critiques : face à l'impuissance, les systèmes sécuritaires et judiciaires sont opposés, le manque de moyens des forces de l'ordre est pointé du doigt tout comme les conditions de travail difficiles des personnels.

À partir de ces témoignages s'organisent donc trois niveaux d'appréhension du social. En premier lieu, l'explication des faits qui, ensuite, entraîne la critique de la situation. Cette dernière va finalement conduire à l'élaboration de propositions afin de résoudre les problèmes déterminés. Les témoins, de par leur statut de *sachant*, acquièrent donc un statut particulier. À partir de là, ils développent une certaine expertise de la situation (du terrain) qui leur permet, (toujours en tant qu'argument d'autorité et à partir de leur expérience personnelle qu'ils auront analysés) de proposer des solutions envisageables, légitimées et symboliques : « il faut plus de moyens », « il faut que la peur change de camp », *etc.* Ces propositions sont liées aux désignations des responsables.

1.2.3.5.Désignation (des responsables)

Le témoignage sert également à désigner des coupables comme responsables de ce qui est advenu au(x) témoin(s)/témoignant(s). Ces responsables déterminés sont ensuite assignés en opposants que ces derniers souhaitent combattre. En effet, à partir d'un événement singulier survenu (puis de l'agglomération d'événements similaires), la recherche de causes et de facteurs

ayant provoqué ce trouble participe du processus d'explication de ce qui est arrivé, mais aussi d'une projection future. Le témoignage raconté au présent est ramené au passé (recherche des causes) (ou à un présent de vérité générale) et à son incidence sur le présent et sur le futur.

La désignation de responsables peut ainsi s'effectuer de différentes manières, et comme nous le verrons plus tard, à plusieurs niveaux. Le premier est celui des responsables physiques ; le niveau suivant, structurel, est lié aux manquements des organisations exécutives et juridiques. Enfin, le dernier niveau que nous appelons systémique est quant à lui relatif à un macro-contexte global. Dès lors, alors que les témoignages s'établissent à l'échelle *physique*, la désignation des responsables varie sur un ou plusieurs des niveaux que nous venons de nommer. Pour certains témoins, l'agression n'est due que par la faute de l'agresseur (responsabilité individuelle), pouvant elle-même s'établir à partir de plusieurs degrés : selon des variations endogènes (choix individuel, biographie, maladie, ou encore à cause de sa couleur de peau pour un jugement raciste) ou exogènes (mauvaise éducation parentale, situations financières difficiles, traumatismes personnels, fréquentations toxiques, *etc.*) Ces deux types de responsabilités individuelles s'enchevêtrent donc et posent là le problème du choix personnel *versus* les contraintes et les facteurs externes. Les niveaux suivants, collectifs, structurels et systémiques, s'intègrent au sein d'une prise de position politique : les témoins s'engagent dans la société civile et critiquent ouvertement des responsables institutionnels. Ces désignations posent problème entre ce qui est pour certains de l'ordre du conjoncturel (c'est-à-dire du décisionnel) et ce qui semble au contraire échapper à des moyens d'actions possibles et envisageables. Le fatalisme révélé par l'utilisation de formules comme « c'est comme ça », « on n'y peut rien » ou « c'est la vie » et qui s'observe dans les désignations du niveau un par la rencontre d'une malchance ou d'un certain hasard (qui serait advenu à un moment particulier et à une personne précise) existe au sein de la responsabilisation du contexte macro. Il tend alors à révéler l'absence de pouvoir des citoyens, voire des organisations ou des politiques eux-mêmes désignés dans la résolution des problèmes évoqués. L'une des conséquences de la fonction des témoignages est donc de désigner des responsables, à plusieurs niveaux et selon les grilles de considérations personnelles des locuteurs. Au surplus, elles servent également à affirmer l'espérance de ces derniers à pouvoir altérer la situation, à provoquer un changement, soit au contraire à faire part d'un certain fatalisme dû à des facteurs divers et externes qui les font se sentir impuissants. Le schéma qui suit permet de résumer visuellement ce que nous venons d'expliquer.

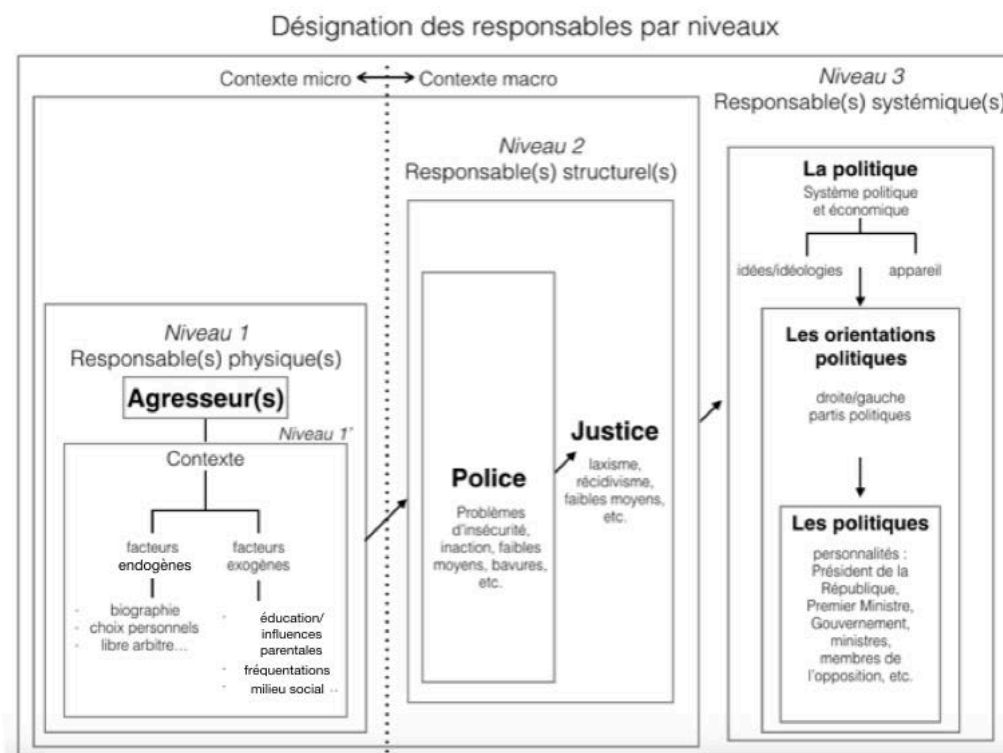


Figure 36. Désignation des représentants par niveaux

1.2.3.6. Sommatum : appeler à l'action

Dans le cas où les témoins s'intègrent dans une prise de position politique, la désignation des opposants ne recouvre pas un sentiment de fatalité et appelle, au contraire, à l'action citoyenne. Pour ce faire, le témoignage est utilisé en guise d'élément déclencheur qui doit susciter une réaction-action auprès des interlocuteurs. Certains d'entre-eux somment effectivement les autres internautes, une fois leur témoignage effectué, à s'engager et à agir. La plupart du temps, au sein des commentaires que nous avons pu lire, il s'agissait de requêtes de deux ordres. Le premier consiste à prendre le bijoutier comme modèle et, à l'avenir, à agir comme lui : « prendre les armes », « faire preuve de courage », « riposter », *etc.* Pour eux, et face aux constats d'échec des organisations policières et juridiques en matière de protection des citoyens, nombreux sont les commentateurs qui appellent à « se faire justice soi-même ». Le deuxième type d'appel à l'action que nous observons est relatif aux suffrages électoraux. En effet, ce sont cette fois-ci des orientations politiques (gauche, droite ou partis) ou des personnalités politiques qui sont désignées comme responsables. De fait, afin de contrecarrer les sentiments d'insécurité vécus par les témoins et ceux chez qui les témoignages des autres les ont touchés (par forme d'empathie), il suffirait pour les prochaines élections de « bien

voter »³⁹⁶. Ici, en fonction des désignations des responsables, les appels à l'action divergent conséquemment. Ainsi, si les seuls responsables sont les délinquants, il faut les combattre en s'armant contre eux (et par voie de conséquence, si les responsables sont les hommes politiques, il faut en changer en votant pour d'autres.) En revanche si l'accusation porte sur l'appareil politique en général, (la classe politique dans son ensemble, une incapacité globale, un contexte économique qui explique le peu de moyens alloués aux ministères, *etc.*), c'est le recours à l'action individuelle pour se défendre qui est là encore envisagé, préféré.

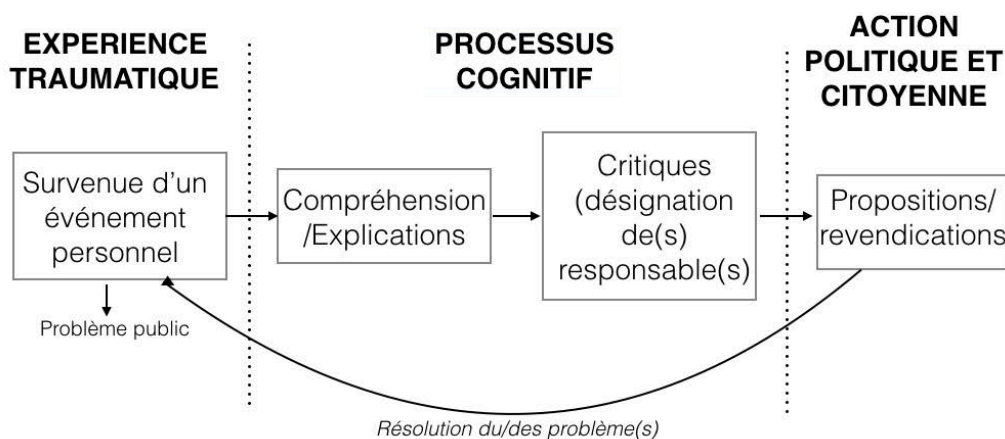


Figure 37. Processus de production de l'action manifestaire

Nous pouvons par ailleurs observer à l'aide de notre corpus que la narration d'un témoignage implique bien souvent le partage d'un système de valeurs et, dans une autre mesure, sert à appuyer une idéologie politique.

1.2.3.7. Transmission de valeurs, d'idées politiques

Les témoignages ancrés dans une polémique permettent eux-aussi de participer aux débats en suscitant de nouvelles problématiques : la prise en considération de l'échelle individuelle au sein des considérations politiques. Nous avons aisément pu l'observer à travers le hashtag *#metoo* qui a suscité des milliers de témoignages de femmes se disant victimes de harcèlement sexuel. Outre l'agglomération des prises de position dans l'espace public, la libération de la parole a aussi contribué à faire prendre conscience aux individus d'un problème

³⁹⁶ Ce qui signifie souvent dans notre cas d'appeler à voter en faveur du *Front National*, puisque c'est bien souvent d'une élection en faveur de « Marine » que ces internautes font le vœu.

(ce qui fait de plusieurs problèmes personnels un problème global et commun, d'ordre public) et d'en alerter les politiques afin qu'ils cherchent à mettre en place des mesures pour sa résolution. Ils participent ainsi, même s'ils apparaissent anecdotiques, comme nécessaires au champ démocratique puisqu'ils permettent de rendre visible des problèmes individuels-collectifs (vécus subjectivement mais partagés par un grand nombre de personnes). C'est le moment où *l'omnis* rencontre le *totum*, où le sujet individuel devient un sujet augmenté, traversé et absorbé par une communauté intensive. Par ailleurs, face à ces témoignages surviennent parfois des contre-témoignages qui enrichissent symboliquement le dissensus dans l'espace numérique, par la confrontation d'idées opposées. Ce qui est toutefois pertinent malgré l'image souvent négative des discours en ligne apparaissant comme très clivants, peu (ou pas) consensuels, voire nuisibles aux débats, c'est bien que ces contre-discours deviennent visibles : ils sont dits, et en même temps d'être dits, ils se montrent à autrui, s'exposent. Pour le dire autrement, les idées sont rendues disponibles pour la collectivité (Carbou & Christophe, 2016) et, à travers la théorie du discours social d'Angenot (1989), s'invitent au sein d'une hégémonie discursive caractéristique de l'air du temps d'une époque (*ibid.*) : il s'agit d'un *novum*, un « pas encore dit ». Dans notre cas, le *pas encore dit* apparaît clairement comme nouveau dans la sphère publique. Certaines paroles très conservatrices deviennent plus exposées en ligne. Elles tendent, par leur diffusion, à infuser de manière très progressive voire imperceptible le discours social (Carbou, Christophe, *ibid.*) par la « transgression répétitive d'une norme » (*ibid.*)

Nous venons de voir que l'exposition de soi survient à partir d'une intention personnelle et isolée, par le partage et la publication de commentaires autonomes. Or, nous avons également pu remarquer que dans le jeu des discussions, les interactions contribuent à orienter ces présentations par des processus de validation/disqualification des locuteurs, entraînant des phénomènes de réajustement des identités exposées.

2. Individualités et productions de soi dans l'interaction

Dans *Surveiller et punir* (1975) M. Foucault propose une manière d'appréhender le pouvoir par la relation. Le pouvoir n'y est plus vu comme un attribut, mais comme une dynamique interactionnelle. *Savoir* et *pouvoir* sont intimement liés dans cette conception, à tel point qu'il avance qu'« il n'y a pas de relation de pouvoir sans émission corrélatrice d'un champ de savoirs, ni de savoir qui ne suppose et ne constitue en même temps des relations de pouvoir » (*ibid.*) Le pouvoir constitue un savoir alors que le savoir est lui-même une forme de pouvoir. Au sein des

interactions en ligne nous remarquerons que les échanges se construisent inégalement à partir de rapports de force liés aux informations disponibles et utilisées par les participants (l'accès aux données disponibles en ligne, sur un sujet et/ou sur son interlocuteur).

L'interaction verbale est le lieu au sein duquel s'articule le social, permettant ainsi la socialisation (médiatisée par le langage) (Mead, 1963) et, à tout sujet, de se construire individuellement. Afin de procéder à une analyse des interactions verbales, il nous faut d'abord nous pencher sur l'interaction de manière générale. Pour R. Vion (1996) il faut préalablement distinguer une relation sociale d'une relation interlocutive : en interrelation permanente, c'est leur réunion qui crée les interactions verbales. La relation sociale est de l'ordre de la reconnaissance entre les sujets, alors que la relation interlocutive se construit « dans et par l'activité langagière » (*ibid.*) Appréhender le cadre social où s'effectuent les conversations est alors primordial : du contexte advient les sens qui sont attribués aux échanges verbaux. Ainsi, et dans l'héritage d'E. Goffman, nous pensons que les modes du langage, produits par les acteurs, définissent toute situation de communication. Ils ne sont donc pas *passifs* et absolument *contraints* par leur contexte, puisqu'ils participent à l'élaboration du cadre dans lequel le social se réalise (d'une réalité complexe). Ainsi, contexte et participation des acteurs contribuent à organiser des formes particulières de communication. À ce sujet, R. Vion propose de typologiser les interactions en s'inspirant de critères préétablis par l'École de Palo Alto. Il met alors en avant quatre de ces critères principaux, qui sont : une première distinction symétrie Vs complémentarité, une autre coopération Vs compétition, la qualité des finalités, ainsi que « le degré de formalité quant aux règles de circulation de la parole » (*ibid.*)

Ce qui est intéressant d'observer dans l'exposition des individualités en interaction, c'est le processus de construction permanent de soi (modelage/remodelage) qui s'opère continuellement sur *Facebook*. Ce sont, tout au long de l'interaction et en fonction de moments de qualification/disqualification/réajustement, des phénomènes de co-construction des identités qui sont observables. Ils entraînent des phénomènes de justification/développement/confiance qui contribuent à porter un nouveau regard sur celui qui s'exprime, à le considérer différemment ou à lui apporter plus de crédit de par sa/ses révélation(s). Pour comprendre ce phénomène nous insérons sur un fichier numérique une annexe de quelques unes de ces interactions.

Nous voyons par exemple dans le fichier « interactions_01 » qu'un internaute se positionne à la fois contre les soutiens aux bijoutiers tout en condamnant le vol de sa bijouterie. Un de ses interlocuteurs annonce avoir regardé sur sa page personnelle et a remarqué qu'il était fan de

séries télévisées jusqu'alors non-diffusées en France, il en conclut donc que ce dernier est lui aussi un voleur, puisqu'il télécharge sûrement illégalement des productions télévisuelles contre les droits d'auteurs. À partir de cet argument *ad hominem*, ce locuteur est disqualifié : ses propos sont invalidés par sa personnalité. Dès ce moment discursif, toute l'interaction se retrouve altérée en un point de bascule.

Le manque d'informations à propos de ses interlocuteurs est très significatif en ligne, de ce fait, nous sommes souvent face à de nombreux exemples d'internautes qui cherchent à travers les pages personnelles de leurs locuteurs des données supplémentaires, ne serait-ce qu'à travers leurs photos de profil. L'accès à ces nouvelles informations permet très souvent de proposer un jugement intime, de nourrir une argumentation en lien avec ces découvertes ou simplement de lancer une attaque personnalisée. Ainsi, il peut s'agir d'informations écrites (se moquer d'un propos) ou simplement de photographies (dénigrer le physique). Ici, l'exemple d'une femme *b* qui soutient le bijoutier et qui est critiquée par *a*. Ce dernier a visiblement vu sur le compte personnel de *b* qu'elle s'opposait à la corrida. Grâce à cette information (l'engagement de *b* contre la corrida), *a* dispose de nouvelles ressources qui lui permettent d'argumenter contre *b* et d'essayer de la mettre face à des contradictions personnelles : pourquoi être contre le meurtre des taureaux en corrida mais soutenir celui d'un être humain en pleine rue ? L'argumentation de *a* contre *b* est alors construite à partir d'une structure de logique syllogiste par réductionnisme (*b* est contre la corrida ; Or la corrida est une mise à mort ; Donc *b* ne devrait pas cautionner l'assassinat d'un homme).

a @b vous etes contre la corrida mais cela ne vous derange pas qu'on tire les gens comme des lapin?s si on cautionne pas le fait qu'un gamin se promene avec une arme a feux pourquoi cautionner un homme qui canarde en pleine rue ?ne vous sentezpas obligez de prendre parti ni pour l'un ni pour l'autre mais la il y un deces c'est un jeune de 20ans quoi qu'il ait fait sa famille merite un peu plus de decence dans ce moment douloureux ne fais jamais aux autres ce que tu n aimerais pas que l on te fasse voila ce que l on m a appris !

J'aime · Répondre · 6 · 18 septembre 2013, 12:49

b : (...) @a oui je suis contre la corrida, et ça me dérange qu'on tire sur n'importe qui dans la rue, mais Anthony n'était pas un petit jeune qui se baladait tranquillement dans la rue. Il venait d'humilier, d'agresser, et de voler un homme qui ne lui avait rien demandé... Comparer un taureau qui n'a jamais fait de mal à personne et un délinquant qui a déjà terrorisé et fait du mal à 14 personnes INNOCENTES, je pense que vous valez mieux que ça... Je reprends votre phrase : « ne fais jamais aux autres ce que tu n aimerais pas que l on te fasse » exactement !!!! Comment aurait réagi Anthony et sa fratrie si quelqu'un était rentré chez eux, avait tabassé leur père, lui avait tout volé et s'était sauvé. Les photos du frère qui circulent sur le net, où on le voit armé, avec un pitchounet d'une dizaine d'année en disent long sur le sort de l'éventuel du voleur... (...)

J'aime · Répondre · 52 · 18 septembre 2013, 15:42 · Modifié

Ici, *b* finit par reprendre l'argumentation de *a* en opposant l'innocence du taureau à la culpabilité de l'humain et va plus loin, en allant à son tour sur la page personnelle de *a* pour utiliser dans

son argumentation une phrase tenue par *a* qui n'a aucun rapport avec le contexte énoncitatif (hors-débat sur le bijoutier de Nice et hors cadre de la page *Facebook*), et la citer pour valider sa propre argumentation : faire prévaloir l'innocence sur la culpabilité. Cette forme de pensée rejoint ce que C. Perelman nomme les relations de liaison de l'acte à l'essence (ou l'acte et sa « valence »). L'enjeu est d'appréhender *l'ethos* au sein d'espaces praxiques, c'est-à-dire de liens de coexistence entre un individu et ses actes :

« l'idée de personne introduit un élément de stabilité. Tout argument sur la personne fait état de cette stabilité : on la présume, en interprétant l'acte en fonction de la personne, on déplore que cette stabilité n'ait pas été respectée, quand on adresse à quelqu'un le reproche d'incohérence et de changement injustifié. Un grand nombre d'argumentations tendent à prouver que la personne n'a pas changé, que le changement est apparent ». (Perelman, 1958, p.395).

Un autre exemple significatif concerne l'obligation pour plusieurs internautes qui sont qualifiés de *fachos* à justifier leur non-affiliation au *Front National*. En effet, ces derniers se sentent obligés de devoir révéler pour qui ils votent (ou ne votent pas), dans l'objectif d'apporter du crédit à leur soutien (chose qu'ils n'auraient sûrement pas fait sans y être contraints, d'une certaine manière, sans ces assignations).

C'est aussi le cas avec l'utilisation des témoignages : face à des interactants-accusateurs, nombreux sont les internautes qui, dans la conversation, finissent par avouer qu'ils ont été victimes d'agression pour, là encore, justifier leur prise de position en faveur du bijoutier.

Enfin, dans un débat animé par des insultes et propos racistes, certains finissent là encore par afficher leur origine ou leur religion afin de justifier leur(s) commentaire(s). La révélation d'une caractéristique personnelle sera utilisée comme un avantage cognitif dans l'échange. Il s'agit de stratégies de justification par *l'ethos* : « salma hamila grave racistes, la femme du bijoutier porte le voile musulman, si vous l'aviez su des le début vos commentaires auraient un autre sens, wallah y'a salma trop racistes, julia martinez suis fière qu'il soit musulman le bijoutier, car il a eu le courage de se défendre, je suis musulmane donc fière de ma religion aussi, je parle pas du braqueur cas soc vous avez pas compris que c'est pas un arabe ? » ; « je suis d'origine étrangère et je me rend compte que je deviens malgré moi raciste. que celui qui se plein de se pays n'a qu'à rentrer chez lui ! ça fera de vraies économies yen a marre de toujours payer pour ces racailles » ; « j'ai un regarder les commentaires qui défilent moi je dit beaucoup de commentaires inutiles, raciste, haineux ! pourquoi tant de haine ? je suis d'origine kurde et de nationalité française et fier ! j'ai moins même un commerce ! je me suis jamais fait braqué jusqu'à maintenant et je ne l'espère pas. » ; « non relis bien annie la connace c valentine qui critique les arabes alors que son mec est algérien ».

Ces exemples montrent donc des usages inversés de la valeur de l'argument *ad hominem*. Censé décrédibiliser l'*ethos* de l'adversaire, le même type d'argumentation est exploité par des individus pour se créditer soi-même, et par extension, valider des propos personnels.

Après avoir questionné et analysé l'exposition individualisée des internautes, c'est du côté du *totum* que nous observerons à présent la construction de groupes sociaux. Les collectifs apparaissent discursivement en deux temps : par l'énoncé de particularismes communs mais aussi par le conflit et la désignation d'opposants.

Chapitre 2. Participer collectivement : le *totum*

L'*omnis* formait un tout distributif, c'est-à-dire par la réunion d'individualités. Ici, c'est le tout en tant que *totum* (une totalité collective et non par l'addition de sujets isolés) qui nous intéresse. Il s'agit d'une dimension holiste du tout : le groupe est un corps indivisible, non nuancé (il s'agit du *Gemeinschaft* de V. Brøndal, 1943, qu'il oppose au *Gesellschaft*). Nous nous intéressons alors ici aux stratégies énonciatives de construction du tout en tant qu'unité de la communauté.

1. Principes de fédération communautaire

Construire un groupe en ligne homogène ausein duquel le *tout* l'emporterait sur les *parties* (singularités) pose problème à plusieurs égards. Les communautés spontanées réactives s'agrègent en premier lieu par une action partagée et conflictuelle sans intellectualisation de l'identité collective. En effet, la communauté forme son identité *par* et *dans* l'action collective, à travers la construction d'un *ethos* de groupe et via la convocation d'imaginaires partagés (références, mythes, croyances et activations mémorielles).

1.1. L'identité collective numérique : une construction réactive par et dans l'action sociale

Certains locuteurs qui s'expriment sur la page *Facebook* n'entendent pas toujours parler d'eux-mêmes. L'expression individuelle recouvre souvent un collectif dans la mesure où l'on parle aussi *au nom de*. Ainsi, un *je* peut être un *nous*, tout comme un *nous* peut exprimer une singularité, ce qui peut poser problème dans le processus de légitimation du collectif. Le fait de passer du *je* au *nous* est gage d'enjeux sociaux et politiques. Cela marque le désir du sujet parlant de s'insérer comme membre d'un groupe : cette intégration participe alors à la construction de l'individualité. La difficulté pour individu dans l'usage qu'il fera du *nous* collectif est de s'appliquer à ce que l'énoncé déployé constitue une représentation homogène du groupe. Les voix plurielles, hétérogènes, forment une polyphonie, que le recours à l'*ethos* collectif tente de réduire.

Se pose aussi la question de l'identité collective. La notion est polysémique et pose plusieurs problèmes lorsqu'on la transpose à l'analyse des mouvements sociaux. En effet, elle recouvre deux conceptions : d'une part, il s'agit de distinguer une pratique, et d'autre part, une catégorie scientifique (Brubaker, 2001). Ce qui nous intéresse alors est la manière dont se constitue un groupe à travers le sujet *nous* pour tenter d'appréhender les formes du collectif, ses frontières, ainsi que les liens de solidarité qui unissent ses membres.

Le concept d'identité collective est apparu au sein de la sociologie de l'action collective dans les années 1970, notamment par des chercheurs qui travaillaient sur les nouveaux mouvements sociaux (NMS). Les revendications identitaires et postmatérialistes des NMS, en opposition aux codes culturels dominants, se faisaient alors extrêmement fortes. Rendre compte d'une identité collective consiste dès lors à appréhender son unité en tant que « résultat, plutôt qu'un point de départ [que] l'analyse vise à l'expliquer » (Melucci, 1991). Pour Alberto Melucci, la formation des identités collectives se fonde à partir de trois dimensions : les buts de l'action, les moyens de l'action, et les rapports avec l'environnement. La construction de l'identité collective d'un mouvement social demande à se pencher sur ce qui s'y joue en interne mais aussi sur ce qui lui est extrinsèque (Polletta et Jasper, 2001). En ce sens, « mener une politique de l'identité ne participe pas uniquement à la construction du mouvement, mais aussi à constituer la communauté qu'elle est censée représenter » (Broqua, 2005). On remarque en ce sens que les communautés se déploient parfois en opposition, notamment dans le cadre de contre-modèles.

En ce qui concerne le mouvement de soutien au bijoutier de Nice, nous remarquons dans les discours qu'il y a à la fois ralliement à une cause, mais aussi opposition à des modèles, à des partis, et à des individus. Au niveau intrinsèque il faut tenter de saisir les modes d'affiliations des individus au groupe, à travers le sens qu'ils lui confèrent. On imagine dès lors que l'identité individuelle s'adapte et s'organise à travers son inclusion à l'entité groupale. Le groupe agit sur les individus et permet ainsi de produire un effet sur leurs actions. L'identité collective est donc évolutive : à mesure que le groupe va accueillir de nouveaux acteurs porteurs de « dispositions sociales nouvelles » (Voegtli, 2009), un jeu de redéfinition de l'identité s'emploie. Pour résumer l'on remarque que si les individualités peuvent contribuer à bouleverser l'identité collective, à l'inverse, l'identité collective a elle aussi le pouvoir de modifier, d'influencer les identités sociales des acteurs. S'emploie alors un double effet d'interinfluence entre entité globale et particularités individuelles, nourries réciproquement. Les mécanismes de conversations déployés à l'intérieur des groupes (Tilly, 2005) concourent à la formation d'un espace de socialisation et de stratégies identitaires. Ainsi, des dispositifs d'homogénéisation des groupes peuvent être observables à travers l'analyse des discours. Pour Michaël Voegtli (2009), problématiser l'identité collective suppose ainsi de parcourir trois dimensions : la question de la constitution du groupe, celle du travail identitaire du collectif et enfin celle de l'interinfluence individus/groupe.

Or, la difficulté dans la construction d'un groupe numérique spontané est de parvenir à se représenter et à être identifiable collectivement. Souvent, c'est donc *par* l'action et *dans* l'action, que l'identité se forme. Que ce soit à travers l'action collective ou l'expression de discours communs, c'est par l'entremise des expériences partagées et des productions similaires que certains liens sociaux se renforcent et confèrent une voie à l'avenir du groupe, des objectifs communs. Aussi, ces derniers partageant un rapport au monde commun et des sentiments (affects) semblables se voient liés par une expression émotionnelles analogue. Le partage de sentiments peut servir de levier au groupe vers l'identification collective (à travers le ressenti commun). Pour Richard Wittorski (2013), l'identité collective est éprouvée de différentes manières : par « un sentiment d'appartenance à une entité collective spécifique ; un sentiment de cohérence interne ; un sentiment de différence (par rapport à l' "encollage") ; un sentiment de valorisation de l'intra-groupe ; un sentiment de confiance ; [ou] un sentiment de puissance collective) ».

Ainsi, un conflit externe peut à la fois provoquer la création réactive du groupe, de son identité, voire, permettre de le/la consolider : « c'est lorsqu'un groupe social traverse une

période de crise, de malaise, d'insatisfaction, lorsqu'il est menacé dans ses conditions d'existence qu'il va affirmer, développer, renforcer sa cohésion, les liens de solidarité, les relations d'interdépendance de ses membres » (Lanneau, 1986). Ainsi « c'est donc lorsqu'une société se sent atteinte dans son existence, désorganisée, lorsque ses propres mécanismes de régulation sont mis en défaut par de nouveaux modes d'organisation projetés ou déjà institués, qu'elle réagit pour les préserver » (*ibid.*) La communauté imaginée, réactive et événementielle, s'organise ainsi dans un premier temps spontanément, dans une situation conflictuelle.

Dans un second temps, c'est discursivement, par la construction d'un *ethos* de groupe qui permet de passer du *moi* au *nous* et de créer une image collective, que les internautes cherchent à exister au sein d'un même grand ensemble identifiable. Ils vont ainsi avoir tendance à ne pas s'exprimer seulement en leur nom, mais au nom du groupe.

1.2. Construction d'un *ethos* de groupe : du moi au nous

Pour C. Kerbrat-Orecchioni (2009), le « "nous" ne correspond jamais, sauf dans des situations très marginales comme dans la récitation ou la rédaction collectives, à un *je* pluriel. Il est tantôt Je + Tu (singulier ou pluriel) : c'est le nous inclusif ; tantôt je + ils : c'est le nous exclusif ; tantôt encore je + tu + il ». Dans la première situation, le *nous* collectif correspond à une situation durant laquelle les locuteurs « assument collectivement la responsabilité d'un discours » (*ibid.*) ; dans le deuxième cas, il s'agit du regroupement des participants au sein de l'interaction verbale et dans le troisième, il consiste pour un locuteur à « s'adjoindre une "non-personne" sans que cela signifie que celle-ci l'ait autorisé à l'adjoindre » (Guespin, 1985). R. Amossy (qui reprend les travaux d'E. Benveniste) explique que dans tous les cas, il ne s'agit pas tant d'un pluriel, que de « personnes amplifiées » (*op. cit.*, p. 159), c'est-à-dire d'une « extension », d'une « illimitation » de soi.

En ce sens, retenons que *nous* n'est pas une addition simple de *je*, mais bien un « élargissement du noyau initial que constitue le *moi*, d'une ouverture vers l'autre que le pronom pluriel englobe dans la constitution d'une nouvelle entité. » (Amossy, *op. cit.*) Construire un *nous* consiste ainsi à créer un ensemble discursif dans lequel un locuteur pourra chercher à englober d'autres individus. Ces ensembles peuvent soit, « dénoter des classes, soit faire des tas, et le jeu du *nous* consiste à faire croire qu'un tas est une classe » (Guespin, 1985, p. 59). Cette proposition qui consiste à conférer un sens symbolique à un collectif par

l'appellation du *nous* est intéressante. Elle met en avant l'objectif d'engendrer des positionnements vis-à-vis du groupe. En effet, une fois ce sens conféré, il s'agit pour les interlocuteurs de s'identifier ou de ne pas s'identifier à ce dernier, d'y adhérer ou au contraire de se placer en opposition.

Dès lors, ce sont des systèmes de représentation de ces *ethos* collectifs qui s'affrontent à travers des luttes pour leurs caractérisations : définitions/contre-définitions. Au sein de notre analyse, l'*ethos* de groupe le plus marquant est sûrement celui que beaucoup d'internautes caractérisent sous l'étendard de l'expression du « peuple de France ». Globalement, il s'agit de désigner les citoyens moyens, les « honnêtes travailleurs » oubliés par la classe politique, qui souffrent d'un manque de considération. Nous remarquons souvent une opposition entre un *bon* peuple et un *mauvais* peuple (ici, le bon peuple travaille, paie des impôts, respecte les lois françaises alors que le mauvais peuple profiterait du travail des autres, des aides de l'État, et mènerait des actions illégales).

Voici quelques exemples de ces désignations :

- « relevons nous peuple de france et bougeons. »
- « nous en sommes là »
- « nous ne sommes pas des robots payer nous sommes la france en colère ! »
- « nous les travailleurs honnête on ce fait bien baiser ! »
- « et noté bien que nous les travailleurs on n en a ras le cul des branle couille qui se servent sur notre dos et qui vienne en plus nous braqué »

Il est particulièrement intéressant d'observer dans le recours à un *ethos* collectif le fait qu'il serve à la fois à définir un groupe d'individus tel que le locuteur se le représente à travers sa propre subjectivité, à positionner ses interlocuteurs par rapport à celui-ci et parfois, aussi et surtout, à interpellier le groupe à la manière d'un étendard ou d'un slogan électoral. Dans ce cas, l'*ethos* devient lui-même un argument qui sert à convaincre un interlocuteur que, compte tenu du statut de l'énonciateur (ou du groupe), ses dires font autorité : celui-ci est bien placé pour parler, compte tenu de ce qu'il est. L'*ethos* traditionnel (tel qu'il est caractérisé dans tout art rhétorique et défini comme mise en scène de soi, de son image) est galvaudé. Il n'est plus seulement une manière de se présenter selon C. Perelman dans *Rhétoriques*, mais un argument de crédibilité qui passe par l'affirmation de particularités personnelles/collectives. L'enjeu n'est pas nécessairement de se présenter de manière positive, mais d'indiquer qu'en raison d'un trait individuel ou identitaire, le discours sera renforcé (par exemple : être enfant de commerçant, être un français moyen, *etc.*) Cet usage permet de renvoyer à l'opposant sa propre distance par rapport au problème (puisqu'il ne dispose pas des caractéristiques valorisées dans le discours).

Aussi, compte tenu de son *ethos* scandé tel un argument, un individu peut chercher à représenter une cause : *l'ethos* confère un rôle de représentant et permet aux personnes de s'exprimer en *tant que, voire, au nom de*. C'est en ce sens qu'à partir d'un *ethos* individuel, *l'ethos* peut devenir collectif.

1.3. Convoquer des imaginaires collectifs

L'une des façons de fédérer un collectif consiste à convoquer des imaginaires sociaux collectifs. Participant à une mythologisation de la vie sociale, ils font appels à la mémoire ou au partage d'une culture commune et désignent un ensemble de croyances, de connaissances, de valeurs, d'images, *etc.*, qui contribuent à construire une représentation symbolique du monde social. Pour Florence Giust-Desprairies (2009), l'imaginaire social désigne « l'ensemble des éléments qui s'organisent, pour un groupe donné mais à son insu, en une unité significative. »³⁹⁷

Par *imaginaire collectif*, nous pensons donc à la convocation d'une référence largement connue par une majorité de personnes, faisant sens et favorisant les liens sociaux au sein d'un système de représentations, d'une culture, d'un héritage historique mémoriel, *etc.* L'une des fonctions des imaginaires collectifs est donc de contribuer à partager une référence commune à plusieurs individus afin de fédérer symboliquement ce groupe autour de cet imaginaire.

Lors d'un précédent travail universitaire qui consistait à analyser le traitement médiatique du projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes, nous avons pu mettre au jour un certain nombre de références à des imaginaires socio-collectifs, par les textes des articles ou les photographies publiées (par exemple, la comparaison de la ZAD au village des irréductibles gaulois, des analogies à Robin des bois ou encore des références mémoriales à la première guerre mondiale ou au Larzac.) En ce qui concerne notre corpus, quelques métaphores convoquent des imaginaires, c'est par exemple le cas de la comparaison du fait divers au *far west*, terrain sans loi dans lequel les individus jouent aux *cowboys* et se font justice eux-mêmes (le frère de l'assaillant assassiné a comparé l'action du bijoutier à celui d'un *cowboy*). Beaucoup d'internautes critiquant les soutiens au bijoutier se réfèrent à cet imaginaire, le partagent, et s'agglomèrent autour de cette opposition tribale et thématique.

« le bijoutier à tué un homme , c'est interdit de tuer . c'est normal qu'il y ai un procès . sinon , la france va devenir le far west . »

³⁹⁷ D'ailleurs, C. Castoriadis a étudié les imaginaires sociaux dans une démarche ontologique globale, comme des créations qui participent à donner du sens au collectif, à créer un monde symbolique commun.

« aucun soutien pour ma part . il n'y a pas de légitime défense . un vol ne mérite pas la mort . de plus ce bijoutier devait être assuré , alors au lieu de jouer les cowboys qu'il appelle son assurance. »

D'autres, au contraire, s'approprient la comparaison et en font la promotion. Le *far west* symbolise donc l'absence de loi et de justice institutionnelle mais aussi l'apparition de contre-lois individuelles et privées. Il est dépeint une société au sein de laquelle le port d'arme règne ainsi que la violence ; l'organisation sociale est chaotique, loin de toute autorité gouvernementale.

« au far west celui qui tire le plus vite survit . ce garçon a joué , il a perdu . il a choisi sa vie . assez de devoir courber l'échine sans rien dire . ce braqueur a eu ce qu'il méritait . l'état étant défaillant à protéger ses citoyens , les citoyens se font justice eux mêmes . soutien total à ce bijoutier , qui est un héros national »

« « si ton frère n'avait pas joué les daltons le bijoutier ne ce serait pas pris pour un cowboy , voila ce que j'ai envi de lui répondre a ce connard »

D'autres imaginaires font référence à des expressions utilisées par des hommes politiques à l'instar de la célèbre petite phrase de N. Sarkozy qui voulait « nettoyer la cité au *Kärscher* » (ex : « médaillez le ! merci m. turc de kärsheriser nice ») et qui célébrait « la France qui se lève tôt » (ex : « la france qui se lève tôt se mobilise pour l'un des siens . debout honnêtes gens. sus a la racaille », « laissez les chiens de racailles être jaloux de l'élan de la france qui se lève tôt le mouvement est en marche exterminons toutes les racailles les assistés k les anti français et il y aura beaucoup moins de chômage et surtout une france plus propre »). L'ancien Président de la République prônait aussi le « travaillez plus pour gagner plus » (ex : « chezmarie jo kerfourn voila pourquoi il faudra un jour je l'espère sortir dans les rues, car ont ne travaillent pas pour gagner + d'argent en faite ! regardez regardez ! les impôts ! travaillez plus pour gagner plus ! désolé mais c'est travaillez plus pour gagner moins. ») et expliquait que « la France, tu l'aimes ou tu la quittes » (ex : « vive la france ! la france tu l'aimes ou tu la quittes je crois qu'il va bientôt falloir partir »).

L'imaginaire collectif est enfin aussi convoqué à travers la représentation de la France : tous les français partageraient une culture, une histoire, un héritage national commun.

« exactemebt anne lise , voyez mon nom ça ne sonne pas français comme dupont ou durand mais la france c'est mon pays , j'aime sa culture , ses valeurs , son histoire . j'en suis fier »

« ce qui fait la force d'un pays comme le nôtre c'est de croire en sa justice alors soyons raisonnabl . on ne peut pas consciemment se frotter les doigts d'un drame pareil ici c'est le pays des lumières pas celui de john wane ! »

« ni de gauche, ni de droite, même pas au centre encore moins aux extrêmes : allons enfants de la patrie , le jour de gloire est arrivé! contre nous de la tyrannie , l'étendard sanglant est levé , bis entendez-vous dans les campagnes »

Nous voyons alors qu'à travers ces imaginaires collectifs et ces représentations du monde, ce sont des idéologies qui, finalement, finissent par se former et entrer en conflits, avec la réminiscence d'un Ordre moral (nous définissons l'idéologie de l'Ordre moral dans notre sixième partie) et ses antagonismes.

Dès lors, les groupes se construisent à travers le rapprochement d'intérêts, de valeurs et/ou d'imaginaires communs, mais aussi en opposition à ce qu'ils rejettent. C'est ce que nous allons voir à présent et qui nous paraît intéressant à analyser. Pour un tel groupe social qui émerge en ligne de manière spontanée, il est difficile de bâtir très vite une identité collective compte tenu de l'hétérogénéité des membres qui le compose, mais surtout, de l'absence de connaissance des profils sociologiques de ses affiliés. Néanmoins, souvent, ce ne sont pas les similitudes internes des membres qui les rapprochent, mais le postulat partagé selon lequel ils portent ensemble une même critique. Cette critique adressée à un ou à plusieurs opposant(s) entraîne l'identification de l'ennemi et son affrontement.

2. Luites de groupes sociaux : principes d'opposition

La formation d'un groupe collectif s'organise selon deux types de démarches observées : une première qui consiste à s'élever contre l'opposant (il s'agit de l'attaquer) : *nous contre lui/eux* ; la deuxième à se défendre/à résister contre lui : *lui/eux contre nous*. Afin d'analyser ces luttes de groupes sociaux, nous nous sommes servis du modèle du schéma actantiel inspiré par Vladimir Propp qui distingue, au cours d'une quête, six actants (rôles actantiels) : le sujet (personnage central qui mène une action), ses opposants (c'est-à-dire les personnes et les forces qui vont venir s'opposer à lui), et des adjuvants (ceux qui participent à aider le sujet). Ajoutés à eux, il y a l'objet (la quête du sujet, son objectif), un destinataire (des émetteurs ou énonciateur) et un destinataire (le récepteur). Sujet et objet sont situés sur l'axe du désir, adjuvants et opposants sur celui du pouvoir et destinataire et destinataire sur l'axe de la communication. À travers l'analyse interactionnelle, nous pourrions donc mettre au jour l'apparition de personnages-types actifs au sein des débats.

2.1. Se positionner face à l'autre

Nous proposons de voir deux types d'organisations des collectifs, une première organisation *nous contre eux*, et une deuxième *eux contre nous*. Dans le premier cas, le collectif se revendique comme tel, en tant que groupe homogène et uni face aux adversaires. Dans l'autre

cas, c'est l'opposant qui est clairement défini et homogénéisé : le collectif *nous* apparaît donc en réaction et de manière moins ou peu visible face à l'adversité, le collectif est sous-entendu face à l'opposition.

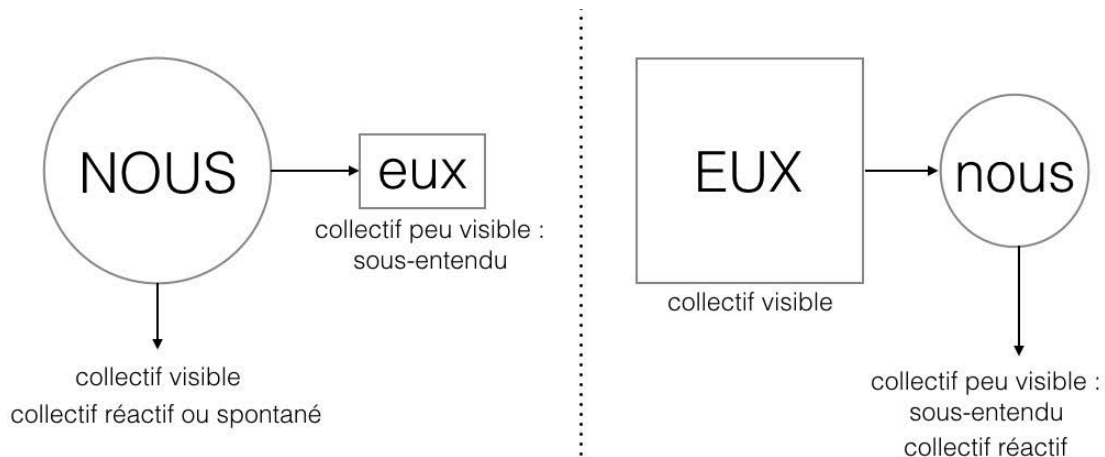


Figure n°38. La double opposition *Nous>Eux* et *Nous<Eux*

2.1.1. *Nous* contre *eux* : le groupe projectif

Ce premier type de positionnement consiste pour le collectif à s'ériger tel un groupe uni qu'il faut définir. Ici, la formation du collectif est dépendante de l'identité de cette même communauté. Ainsi, l'enjeu est de construire un groupe identifiable par la projection de liens, d'expériences et de sens communs : on parlera de *collectif projectif*.

2.1.1.1. *Nous*, le peuple politique souverain

Cette identité-ci s'avère être assez homogène, la plupart du temps, il s'agit de s'ériger comme *le* peuple. Derrière cette idée du peuple que nous avons théorisée au début de ce travail de recherche, c'est celle de *peuple souverain* qui se déploie en premier lieu. Ici, la dimension politique et démocratique est bien présente : le peuple est actif, volontariste et surgit à l'issue d'une réaction (souvent contestataire) et à partir de laquelle un projet commun émerge à travers le partage d'idées ou d'une idéologie. Ainsi, soutenir publiquement le bijoutier, *liker* la page *Facebook* et poster un commentaire en ligne sont toutes des actions qui témoignent de l'engagement des internautes qui forment ce collectif protestataire. Toutes ensemble et en même temps, elles sont le résultat d'un engagement dans l'espace public et deviennent automatiquement liées par l'expression d'une contrariété commune, contre l'ordre établi (notamment celle qui consiste à exprimer l'idée selon laquelle les dirigeants et la justice ne représenteraient plus le peuple français). Le peuple naît ici de l'exaspération commune d'un

ensemble de citoyens qui, à un moment donné, ont tous ressenti le besoin de s'engager publiquement pour défendre une cause et/ou s'opposer à une autre. Il s'agit d'un instant particulier où une partie des citoyens se réunit dans une sorte d'agora dans laquelle ils rappellent qu'ils sont aussi des souverains en système démocratique.

Le commentaire qui suit témoigne parfaitement de cette volonté de se constituer peuple par l'engagement public numérique :

« Par notre like lentement mais sûrement nous reprenons le pouvoir dans les rues, sur tout le territoire français. Nous sommes la seule force politique non manipulée, celle qui crie au scandale de la perte de territoire, nous sommes le peuple français. Nous sommes la loi, écrite dans notre chair et notre âme, nous choisirons des hommes et des femmes pour nous représenter, qui ne mentent plus lâchement aux électeurs, aux citoyens. Nous nous préparons à reprendre la rue, alors les forces de l'ordre sauront que faire. Et la pègre rasera les murs. Notre like nous redonne à tous, français conscience que nous sommes un corps communautaire, une famille, une vraie fratrie, une fraternité retrouvée, les bobos nous l'avaient faite oublier. Alors nous pouvons rechanter la marseillaise sans pleurer de rage en pensant aux sillons desséchés. »

Il est intéressant de noter ici que l'usage de la proclamation « nous sommes le peuple français » sert d'argument justificatif qui se suffit à lui-même : les revendications se font « au nom du peuple ». Puisque le peuple est souverain, s'ériger comme tel revient à proclamer des revendications qui sont légitimes, de fait. Brandir cette auto-désignation est forte de sens puisque (en théorie) le peuple dispose de lui-même. Enfin, dire que l'on est le peuple est une manière de faire pression car l'opinion publique se positionne en *contre*, et qu'elle est une menace pour les suffrages futurs.

Non loin du peuple de la contestation s'élève ensuite le peuple de la nation.

2.1.1.2. *Nous, le peuple de France*

Se révèle ainsi aussi le *peuple de France*. Les Français qui forment ce *tout* sont ici unis par une histoire commune, un territoire, certaines valeurs, et ce que certains entendent en tant qu'*identité nationale*. Généralement, les anti-soutiens au bijoutier ne se montrent pas autant patriotiques dans leur énonciation que les défenseurs du bijoutier de Nice, bien que ces premiers rappellent et s'unissent toutefois à travers des valeurs humanistes françaises (issues de l'héritage des Lumières) et de sa devise « Liberté, égalité, fraternité » que la page *Facebook* et ces milliers de soutiens bafoueraient. *A contrario*, les pro-bijoutiers vont s'ériger en peuple-un uni par la Nation, en célébrant la France et la fierté d'être Français(e) et, dans un même temps, en condamnant fortement ceux qu'ils considèrent comme indignes pour le pays : par leur non-respect des signes et symboles français ou par leur conduite qu'ils jugent dégradante pour la France. Enfin, quelques internautes nationalistes font preuve de xénophobie pour opposer leur vision des bons français (« de souche ») aux mauvais français d'origines étrangères.

« c'est à nous peuple de france de reprendre ce pays en mains ça deviens du n'importe quoi »
 « moi je dis aux armes citoyens, formons nos bataillons et marchons ! juillet 1789 , mai 1968
 et demain prise de l'élysée ! quand entendrons nous française, français, je vous ai compris ! »
 « stop aux voyous qui salissent notre beau pays ! »
 « ça devient trop grave ! il faut faire quelque chose pour nous français nous soyons chez nous
 ! »
 « je ne supporte pas de lire des gens qui disent avoir honte d'être français. mais bordel au
 contraire soyez fier et revendiquez le . ne vous laissez plus marcher sur les pieds que ce soit
 par les politiques ou les délinquants . c'est votre pays notre patrie . rendons lui ses couleurs .
 votez intelligemment aux prochaines élections . »
 nous peuple on soutien ce qui est juste le gars c'est défendu point »
 « y en a marre de cette racaille qui respecte pas la France »

Le dernier type de peuple que nous pouvons répertorier est un peuple pourvu d'une dimension sociale, celui des « petites gens » ou des « vrais gens » comme ils se nomment, qui s'oppose à l'élite.

2.1.1.3. *Nous*, le peuple du bas de l'échelle sociale

Le dernier peuple est donc celui, sociologiquement, en-bas de l'échelle sociale. Il s'agit d'un peuple majoritaire opposé, de fait, aux dominants. Ce peuple est encore une fois difficile à circonscrire, il n'est en effet pas réductible à une classe sociale, ce qui lui confère des contours flous et instables. Néanmoins, l'utilisation du *nous* s'entend face à un *eux* élitiste, ceux qui sont dépeints comme déconnectés des réalités sociales et des difficultés quotidiennes que rencontre le « petit peuple » des français populaires. Puisque ce peuple est celui d'en-bas, celui des « petites gens », il dit mieux connaître que ses dirigeants les vrais problèmes sociaux auxquels sont étrangers ces derniers. De ce fait, toutes analyses produites par ces experts n'ont pour ce peuple pas de légitimité du fait de leur statut favorisé, ils ne voient (ne peuvent voir) ni ne comprennent (ne peuvent comprendre) les inégalités sociales, autant que leurs existences :

« peut être pensent ils que nous sommes trop ignorants pour avoir des idées. sachez messieurs dames qui êtes derrière vos ordinateurs a manipuler des chiffres a longueur de journée quil y a aussi des gens qui ont leur libre arbitre et qui n'ont besoin de personne pour leur dire ce qu'ils doivent penser et faire. nous réagissons simplement a un fait divers qui nous révolte. notre beau gouvernement prône pour une démocratie participative et lorsque le petit peuple dont je fais partie sexprime cela pose encore problème. mais on a tendance a oublier la question principale. qui est le voyou ? ce pauvre commerçant qui voit sa vie basculer pour un geste désespéré. ou monsieur le pauvre braqueur qui court toujours ? messieurs dames , nos très chers politiciens . arrêtez de vous voiler la face, c'est éxaspérant a la longue. »

« le peuple d'en bas vous soutient »

« notre pays est parti en live depuis longtemps à cause de politicards qui ne se soucient que de leur tronche et depuis plusieurs décennies droite ou gauche confondue aujourd'hui hui les voyous roulent avec de grosses berlines à plus de 100000 et nous narguent nous les contribuables de classe populaire ou moyenne qui trimons pour gagner notre vie. »

« manuel valls va se déplacer et dire oh mais c'est pa gentil il faut pas faire le canaillou et taubira donnera des tickets pr disneyland et des vacances tout frais payer par vos impôt : a ces racailles . ils sont complètement deconnectes des realites les élus . un peu comme sarkozy qui disait travailler plus pour gagner plus et la france qui se levé tôt alors qu il avait majordomes , cuisinier étoilée a

matignon 24h 24 et des qu il a été président s'est remonter son salaire lol . tant que vous continuerez a croire en ces gens nous n en sortirons jamais ! »

Ici, le collectif s'organise contre les adversaires désignés, qu'il s'agisse des politiques, des élites, des délinquants ou des étrangers pour les internautes les plus xénophobes. C'est donc à chaque fois à travers l'apparition d'un groupe uni contre des adversaires que la communauté s'érige. Il s'agit du groupe que nous appelons groupe *submissif*.

2.1.2. Eux contre nous : le groupe submissif

Ici, le schéma de pensée du collectif est différent : c'est parce que les internautes ont clairement identifié des opposants qu'ils sont, de fait, divisés face à ces derniers et qu'ils forment un contre-groupe. Le collectif du *nous* est ainsi moins visible par rapport aux adversaires, c'est l'exclusion et/ou le rejet d'un groupe qui forme l'opposition : ne pas être délinquant, ne pas être malhonnête, ne pas être étranger ou d'origine étrangère, ne pas appartenir à un classe supérieure ou considérée comme privilégiée, ne pas être de gauche, *etc.* Ainsi, c'est en relevant ces contrastes et ou ces désaccords identitaires que viennent s'agglomérer des groupes-contre (ou contre-groupes). Il s'agit ici de l'apparition d'un groupe submissif, il n'a d'existence que par la soumission/domination d'autres collectifs ou d'un autre collectif sur lui, en voici quelques exemples :

« alors pour la sécurité de tous faut être armer ? comme Áa des qu'une chose ce passe on tirent dans l'tas ? ! ? . cogitez un peut plus , que de suivre tout à la lettres ce que vous disent les média. l'argent est la cause de tout les soucis dans ce monde. et les gouvernement y contribuent a ne pas vouloir rendre l'être humain heureux dans ce système de vie qui part en décroissance. j'emmerde les banksters ce sont eux les vrais gangsters . et tout ces chiens de politiques son des prestataire de services ! et vous vous êtes la devant votre tv entrain de ragoter comme des cons . »

« mdr et je constate que c'est toujours les mêmes qui défendent le braqueur lol »

« il est maintenant accusé d'homicide volontaire , c'est dégueu ! encore des cas comme ça et ça va créer une 2eme révolution française . nos citoyens en ont ras le bol de se faire abuser par un certain pourcentage de la population ! . et ce sont toujours les mêmes en plus ! »

« c'est lamentable pauvre france nous vivons maintenant dans la crainte d'être volé par les racailles dans la rue nos voitures ou nos maisons ou dépouillé par l'état »

« contre les médias aux ordres de cette république corrompue , lisez rivarol ! »

« agissons contre c'est gens du gouvernement qui nous pompe tout notre fric et qui détourne l'argent public dans des comptes à l'étranger et ils nous demandent de faire des effort sérieux il serai tant de se réveiller ! l'époque des rois n'a pas changé juste les nom si ont changés . roi : président , paysans : peuples . quant est ce que l'on se révolte contre cette politique qui ne pense que profit et finance et non à l'être humain ! »

La mise en avant d'opposant(s) permet la création de contre-groupe(s). Ce phénomène est d'autant plus prégnant lorsque les individus utilisent de mêmes expressions et/ou désignations discursives pour parler de ces derniers. Par l'usage de certains mots, sont sous-entendu, identifiables, *le* ou *les* groupes qui les emploient, comme nous l'avions vu avec l'usage

de l'adjectif *populiste*. Par exemple, le qualificatif *facho* était habituellement usité par des populations de gauche bien que les membres de l'extrême droite se soient depuis quelques années réappropriés le terme pour désigner ce qu'ils appellent à présent les « fachos de gauche » (ou le « fascisme rouge »). Le qualificatif *bobo* dont nous avons aussi déjà parlé, est quant à lui souvent employé par des populations qui ne se rangent pas sous l'épithète : par exemple, des personnalités de droite qui condamnent le mode de vie de populations dites de gauche (les urbains, les écologistes, *etc.*) que l'appellation permet de symboliser péjorativement. Le recours à ces désignations permet donc pour ceux qui les utilisent d'être reconnus entre-eux comme faisant partie, si ce n'est du même collectif, de l'opposition. Voici quelques exemples de termes utilisés :

« mais il avait rien demandé ce bijoutier , il gagnait sa vie en bossant ! tout ceux qui jettent la pierre au bijoutier , j aimerais les voir dans la même situation , frappé menacé de mort avec une arme . et le choc psycho ? comment auriez vos réagis tout les **bobos** contestataires ? je vous vomis . »

« y'aura t'il autant de monde au municipale pour faire barrage a l'**umps** ? »

« c vrai dim l'hours tu dois faire parti de ces gens qui ont un sens développer de l'intelligence et certainement des sur doués ou de ces **gauchos bobos bien pensants** qui ne rêvent que de révolution et de liberté de penser comme ce **facho de gauche** mélenchon qui tient des propos tellement beau que je le vois comme le messie de la connerie . je te rassure je ne suis pas fn ça m'est impossible mon père a fait la guerre 39 45 et prisonnier 5 ans dans les camps en allemagne par respect pour lui . je ne peux pas ! »

« ce monsieur a bien sûr entièrement raison ! ne rien faire c'est comme les **socialos communistes** actuellement au pouvoir. exemple marseille et bien d'autres villes . la fermeture des frontières devient urgent et indispensable ! »

« bravo bande de **fachos** à la noix ! œil pour œil dent pour dent on fait pas mieux comme comportement au zoo »

« ça va les **populos** et les **fachos** ? vous vous être trouvé un nouvel étendard ? oubliez pas hein , vous avez encore quelques mois avant de pouvoir postuler aux postes de gardiens ou de bourreaux dans les camps de concentration frontiste . »

À l'issue de ces explorations, nous pouvons tenter de proposer une typologie des différents opposants désignés au sein de notre corpus *Facebook*.

2.1.2.1. Désigner l'opposant/les opposants

Ici, nous traiterons principalement des opposants politiques. Bien sûr, d'autres types d'adversaires sont désignés tout au long du corpus, qu'il s'agisse d'institutions, comme l'école, ou des groupes sociaux ethniques chez les publics racistes. Ce qui nous intéresse ici et que nous ambitionnons de mettre au jour, concerne la désignation de responsables intégrés à la vie démocratique, afin de fixer l'expression citoyenne dans un enjeu de revendications politiques globales. Nous proposons donc de voir brièvement, dans un premier temps, ces niveaux d'opposition.

2.1.2.2. Contre le système

Les opposants définis sont plus ou moins particularisés, ils permettent donc de se constituer en collectif(s) de manière plus ou moins importante, hétérogène ou homogène. L'opposant le plus global révélé ici est le système, de manière générale. L'idéologie de la société capitaliste est attaquée, tout autant que ses acteurs, alors que l'on critique les répercussions exercées sur les individus. La désignation d'un ennemi commun permet de révéler des points de rencontre qui permettent de rapprocher les internautes au sein d'une discussion, par exemple, lorsqu'un commentateur répond à un autre : « on est tous dans le rouge à des moment azzedine. c'est le capitalisme qui veux sa ! » Une proximité s'opère ici entre deux individus qui subissent des problèmes d'argent qu'ils considèrent comme étant le résultat d'une même origine : les effets du capitalisme comme évoqués dans les commentaires suivants :

« voilà a quoi pousse le capitalisme a créer une société de dépravéé qui passe leurs temps a commenter des faits divers aussi ridicules que leurs consciences et leurs patrimoines dérisoires sur les réseaux sociaux ! protégez-vous. tuez ! » ;
« le vice inhérent au capitalisme consiste en une répartition inégale des richesses la vertu inhérente au socialisme consiste en une égale répartition de la misère. de winston churchill . et avec taubira en plus tu as l'impunité pour la racaille ! » ;
« des marxistes viennent ici nous parler de fascisme , le dictateur socialiste mussolini n'est pourtant plus de ce monde et cette idéologie anti capitaliste meurtrière a été anéantie depuis 1945 ! idem le nazisme , un autre dictateur socialiste . . bref, ces journalistes adepte de lenine , pol pot ou saline pourquoi viennent ils nous insulter , nous qui soutenons de tout notre cœur un bijoutier honorable d'origine immigré . fuck off les marxistes anti capitalistes haineux ! » ;
« si cette page a tant de succès c'est qu'elle reflète un ras le bol général de tous les honnêtes citoyens contre cette violence quotidienne qui est banalisée ! le malaise est blablabla je crache ma merde néo capitaliste qui me lobotomise et m'aliène le peu de cervelle qu'il me reste et chaque jours je vais faire un boulot de merde que je déteste pour acheter des merdes chinoise qui me serve a rien tout en fermant bien gentiment ma gueule , le pire c'est que je crois encore au élection et qu'a la prochaine avec marine sa va vraiment changer . »

Cette désignation met souvent en avant un constat d'impuissance. En effet, le *système* apparaît comme difficilement combattable pour la plupart des commentateurs qui, s'ils n'appellent pas à (ré)agir de manière virulente (par des actes insurrectionnels ou révolutionnaires), estiment que ce combat n'est pas à armes égales. En effet, le système est dépeint par sa puissance surplombante, les individus (et les hommes et femmes politiques) sont soumis à des contraintes macropolitiques et macroéconomiques qui les dépassent et qui se révèlent par exemple à travers des directives de l'Union européenne, les effets de la mondialisation, les lois du marché, *etc.*

Par ailleurs, ces luttes mettent au jour une dimension tripartite de la politique que nous allons explorer.

2.1.2.3. Contre la politique : une opposition tripartite

L'opposition à la politique se manifeste selon nous de façon tripartite. Nous observons trois niveaux d'échelle, avec de manière générale une contestation de la politique globale (la politique, son appareil et les hommes de pouvoir), puis une opposition centralisée autour de camps définis comme la droite ou la gauche et enfin, les vives critiques de certains politiciens en particulier (par exemple, des membres du gouvernement). Cela permet de remettre en cause à différents niveaux l'exercice du pouvoir et, de manière générale, la gestion de la Cité.

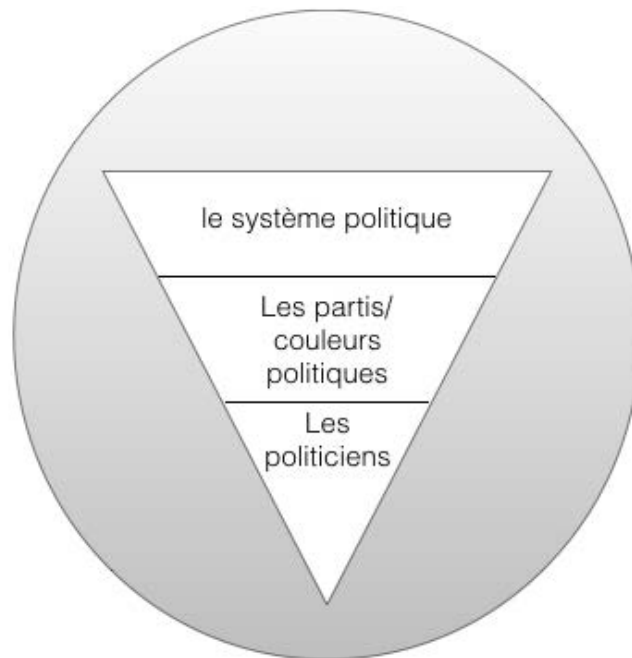


Figure 39. les opposants désignés de la politique

a. La politique en général

Critiquer la politique générale, c'est contribuer à villipender un appareil d'État considéré comme inefficace. En effet, celui-ci est discuté par la négative dans sa globalité, c'est-à-dire à travers un système obsolète qui nuirait à l'incorporation des citoyens dans l'espace public et qui ne répondrait pas à leurs besoins en termes de justice sociale, de sécurité, d'égalité, *etc.*

Voici les exemples de commentaires qui font état de cette critique générale :

- « y'a pas que les média et la politique qui nous mentent et nous prennent pour des con , à croire qu'ils savent faire que sa ! »
- « la politique ? je n'y crois plus depuis longtemps »
- « notre système politique est a chier »
- « vive la france ! le système politique est corrompu »

La politique *politicienne* est bien souvent arguée comme *corrompue* : les politiciens sont accusés de défendre leurs propres intérêts, ceux de leur classe. La politique serait, selon certains, devenue un métier et cette professionnalisation contrarierait l'intérêt général des citoyens. Ce système qui met aussi en doute l'organisation démocratique témoigne d'un désaveu des dirigeants, pourtant élus :

« nous ne sommes pas en démocratie si c'était réellement le peuple qui avait le pouvoir cet homme serait libre ! le pouvoir c'est le peuple ne l'oubliez pas ! »
« le bijoutier va être transféré dans un département voisin pour sa sécurité . se faire braquer , riposter , se cacher . vive notre belle démocratie française ! »
« mais ces derniers temps on est plus en dictature qu'en démocratie . »
« nos politiciens nous parlent de démocratie , mais cette démocratie qu'on nous bassine ‡ longueur de journée , pour qui est elle ? surement pas pour les gens honnêtes , mais pour tous nos politiciens véreux , pour les voyous qui volent , tuent , molestent par plaisir et dès qui sont attrapés sont vite rel,chés , ou leurs peines diminuées . je ne veux pas d'une démocratie telle qu'elle est aujourd'hui , et de cette justice , qui est toujours pour les mêmes . »

Pour aller plus loin et s'installer clairement dans un camp, des attaques plus spécifiques portées à l'encontre de directions politiques et/ou de partis, sont lancées.

b. Les orientations politiques

Il s'agit cette fois-ci de signifier de quel camp un internaute (ou un groupe d'internautes) est, ou n'est pas, afin de se positionner dans le conflit et de faire adhérer ses homologues à son parti ou, au contraire, de le rejeter et de former son propre groupe adverse. Si un internaute attaque les « gauchos » et « socialos », on imagine bien qu'il se retrouve beaucoup plus dans les valeurs et idées de droite :

« ces gochos ne savent plus quoi inventer. ces gens là transpirent la haine et la jalousie. » ;
« difficile de libérer cet homme courageux avec tous ces cons de bobo gaucho qui ne savent défendre que la racaille . et qui sont a la tête de notre pays . laxisme quand tu nous tiens ! » ;
« et pan dans la tronche des antifas et des gauchiasses que degeule leur haine d'autrui. » ;
« votre site s essoufle le club du fn . et c'est agréable à voir » ;
« les socialos en prison ! » ;
« c'est la réunion des fachos de france qui veulent qu'on rétablisse la peine de mort et qui aiment qu'on fasse justice soi même ici éric théodore cartmanez ? » ;
« honte à ce gouvernement de merde . . putain de socialistes. » ;
« un coco ! putain manquait plus que ça . une vermine communiste . combien de morts dans les goulags déjà ? »

Là encore, les critiques demeurent d'ordre général, or, elles deviendront plus mesquines et personnelles en attribuant de vives oppositions à des personnalités politiques connues, et ce, sur le ton parfois de la raillerie, de la moquerie.

En se positionnant dans le débat, des effets de groupes se forment dans l'interaction avec ceux qui s'allient pour disqualifier un individu, un groupe ou ses idées. Pour ce faire, les camps politiques sont attaqués, mais pas seulement, nous le verrons plus tard, quelques idées de droite

ou de gauche ressortent elles aussi de ces oppositions : rejet des aides sociales, appels à la solidarité nationale, besoin de plus d'autorité gouvernementale, renforcement de la sécurité, renforcement de la prévention, meilleure redistribution des richesses, *etc.*

c. Les personnalités politiques

Les personnalités politiques les plus critiquées dans le corpus sont celles du gouvernement, à savoir le président F. Hollande, le premier Ministre J.-M. Ayrault, son ministre de l'intérieur M. Valls est la garde des sceaux C. Taubira. Nous ne détaillerons pas ici cette personnalisation de l'opposition puisqu'elle sera l'objet plus tard d'un développement plus détaillé. Néanmoins, nous pouvons d'ores et déjà observer que ces personnalités sont attaquées à travers, des critiques d'ordre politique, mais aussi des attaques personnelles, qui visent la personnalité/l'individualité (le caractère, le physique, voire l'intimité) de chacun d'entre eux. Très souvent, ces désignations personnelles sont soumises à de la raillerie, ce qui est moins significatif lorsque les oppositions sont groupales.

« le peuple a préféré élire un vaporetto au lieu du karcher ! c'est la démocratie qui a parlé ! »
« les prochains braqueurs j'espère qu'ils auront plus de cran et qu'ils s'en prendront à des gens comme Hollande, Ayrault et tout ceux là . vu que ce sont de gros riches ! »
« cherchez pas on en est là à cause de l'état. pouvoir au flamby aux nains de jardin . à l'ancien président qui est devenu sénile et ne se souviens plus de ce qu'il a fait pendant son mandat. »
« flamby on t'encule et comme j'aimerais racler la tronche de taubira avec mes semelles avant de la renvoyer dans son bananier »
« merci la pute de taubira et le connard de valls »
« ayraultsion du pays devenu sarkozy , taubira le fillon , et valls des impôts , le pays coule , on écopé , ça devient bayroute et les gars de la marine ramassent les ruines d'un pays limite errant du nord au sud , malheuro qu'un ex député de corréze , haut land guère royal, peine à gérer . »

Nous reviendrons plus tard sur une typologisation des insultes dans le cadre de notre analyse des discours des émotions et plus précisément des *flamewars*. Pour conclure, nous remarquons que le collectif présent sur cette page se dresse face à deux types d'adversaires sociaux : ceux au-dessus de son propre milieu social et ceux en-dessous : ceux deux groupes étant tous deux considérés comme à la source de ses propres maux du quotidien. Nous parlerons alors d'une opposition rhombique³⁹⁸.

³⁹⁸ Nous utilisons l'adjectif rhombique pour caractériser la forme sociale et hiérarchique en losange pour représenter les groupes d'opposants.

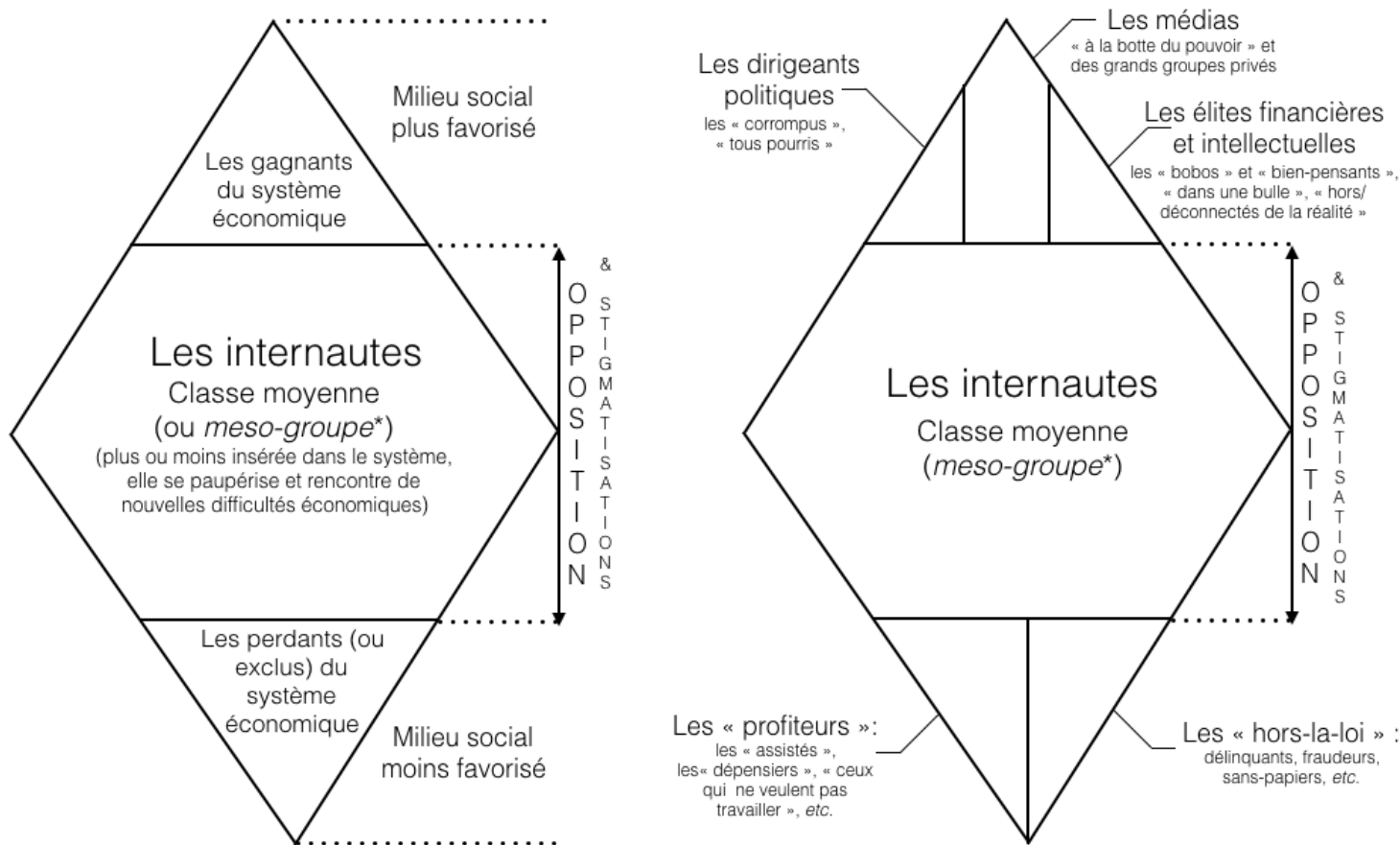
2.2. Une opposition rhombique

La structure de la hiérarchie sociale est souvent représentée à partir d'une forme pyramidale avec en haut de l'échelle une minorité d'individus socialement aisés et, en-bas, une majorité de défavorisés. Dans notre cas, il est intéressant d'observer que les internautes s'érigent comme un groupe *moyen* (nous y reviendrons plus tard) qui s'oppose, comme pris en tenaille, entre ceux qui sont socialement placés, et au-dessus, et en-dessous de lui. Afin de visualiser cette forme de l'opposition, nous utilisons donc le recours à la géométrie. Il faut en réalité s'imaginer un losange qui s'étire sur un axe vertical avec sur ses deux bases haute et basse, des populations numériquement moins nombreuses que celle qui vit au centre. L'adjectif rhombique qui désigne la forme d'un losange correspond donc bien à notre schéma de pensée.

De ce fait, les ennemis que le groupe central identifie sont stigmatisés à plusieurs égards. Ceux qui sont socialement plus valorisés d'abord, sont les gagnants du système économique. Ils se répartissent entre les politiques, les journalistes et les élites/intellectuels. Les journalistes sont accusés de connivence avec les politiques ou de faire le jeu de groupes industriels privés. Les politiques quant à eux ne sont pas dignes de confiance, puisqu'ils sont décrits comme « tous pourris » ou « corrompus », mais aussi animés par leurs propres intérêts. Enfin, les élites intellectuelles sont qualifiées de « bobos », ce sont des « bien-pensants », déconnectés des réalités sociales. En-dessous les milieux sociaux moins favorisés sont aussi pointés du doigt : alors que la classe moyenne connaît elle-même une paupérisation avec notamment, une hausse de l'endettement des ménages en partie due à l'augmentation des prix de l'immobilier. Les plus démunis sont critiqués car ils seraient les « profiteurs du système » (ils sont désignés tels des « assistés », « dépensiers », des individus qui ne chercheraient pas à travailler) ou bien des « hors-la-loi » (les « délinquants », « fraudeurs » ou encore les sans-papiers).

Il est intéressant de noter que les deux groupes sociaux, favorisés ou défavorisé, sont accusés de tricherie : les plus riches sont corrompus, ils fraudent ou s'exilent fiscalement. Les plus pauvres sont aussi dépeints tels des fraudeurs, ils profiteraient des aides sociales ou mèneraient d'autres activités illégales de délinquance (vols, trafics de drogue, *etc.*) Finalement, les classes moyennes se définissent à travers leurs membres comme les seuls bons travailleurs honnêtes. Néanmoins, ils disent vivre eux aussi des difficultés financières, faire face à des situations de précarité, *etc.*

Le schéma suivant tente de dessiner cette situation sociale conflictuelle.



*Nous définissons le « meso-groupe » dans notre second chapitre de notre sixième partie.

Figure n°39. L'opposition rhombique du meso-groupe

Nous avons observé comment les internautes-énonciateurs se positionnaient dans le discours pour faire entendre leurs voix. Ces énonciations permettent de révéler une dualité entre l'exposition des individualités (mises en scènes et extimités) et l'organisation d'identités collectives. L'enjeu étant, pour ces deux types de stratégies, de parvenir à utiliser l'argument personnel tout en formant des fédérations de collectifs en oppositions, les *nous contre eux* et *eux contre nous*. L'engagement en ligne permet de lier l'exposition de l'individualité à la force du groupe : ce n'est qu'à partir d'actions individuelles que les discours personnels (*omnis*) s'agrègent en une communauté reliée par l'action et l'expression collective (*totus*). Nous remarquons donc l'apparition d'une autonomie de l'engagement individuel puisque les internautes qui participent spontanément à l'action numérique sont libres (ils ne sont pas contraints par un cadre institutionnel militant ou par un programme idéologique préconstruit). La difficulté pour ce type de groupe est donc de parvenir à être représenté dans l'espace public en tant qu'entité collective politique identifiable, c'est-à-dire à *faire sens*, ensemble. L'action sociale collective s'impose en premier lieu par l'expérience commune des individualités (1,6

million de *likes* et des milliers de commentaires forment, de fait, un phénomène social total), elle devient et finit par être, par le biais de sa publicité, un *déjà-là*. Par suite, les individualités unies par l'expérience événementielle se positionnent collectivement à travers la pratique du *nous* (discursive ou active) et la désignation d'opposants. Les internautes cherchent par le discours à créer une identité collective désignable, identifiable et légitime, par des principes de fédération et de solidarité interindividuels (par cohorte).

Conclusion de la partie 1 de la seconde section :

L'analyse des positionnements énonciatifs observés en ligne nous a permis de mettre au jour plusieurs points. L'énonciation numérique se construit de manière ambivalente et contradictoire : d'un côté, les internautes entendent faire voix dans leur individualité. Parler de soi et se mettre en scène subjectivement semble être une manière de s'exposer identitairement, mais aussi d'argumenter à travers cette exposition, ce statut que l'on se donne. L'individu tel qu'il est révélé par le discours devient donc lui-même l'objet d'une stratégie narrative. Devenir visible dans son individualité permet donc pour ces individus, qui formeront par la suite des groupes, d'échapper à l'invisibilité sociale, tout en essayant de contrôler leur monstration, de prouver qu'ils existent en tant que (nous reviendrons plus tard sur ce problème de l'en tant que pour notre corpus). Parler de soi, témoigner, se mettre en scène, font donc partie d'une logique de considération de soi, car c'est bien de cela dont il est question : la plupart du temps, même en ligne et anonymement, les narrations de soi relient de manière concomitante un discours à la personnalité de l'énonciateur (il n'y a plus de distinction). Ces effets entraînent donc des phénomènes de qualification et/ou de disqualification de soi et/ou de ses idées à travers cette fusion : disqualifier des idées pour disqualifier une personne ou disqualifier une personne pour disqualifier ses idées. Ceci est primordial dans notre inscription à la théorie de la reconnaissance d'A. Honneth : compte tenu d'une configuration discursive propre aux écrits du numérique qui consiste à mettre en scène son ethos. Les discours-dits ont des répercussions sur la validité ou l'invalidité de leur énonciateur. Cela posera toutefois problème dans le cadre de l'Internet, car les individus inclus dans des collectifs manifestaires essaieront d'exister non plus seulement à travers leur individualité, ni à travers leur groupe hétérogène (l'omnis) (bien que cette hétérogénéité demeure ici importante), mais tentera d'apparaître visible en tant qu'unité homogénéisée (le totum). Pour ce faire, plusieurs techniques sont perceptibles, le regroupement sous un étendard (une page Facebook, un hashtag, une pétition) devient la première forme de

regroupement collectif en ligne. Mais ces collectifs sont aussi soumis à des stratégies énonciatives d'inclusion/exclusion. À travers des imaginaires collectifs, des partages de valeurs, la désignation d'opposant(s), les communautés se créent et cadrent leurs propres discours. La répétition de l'utilisation de termes ou de formules fait partie de ce processus de regroupement. Enfin, grâce à la formation d'un ethos collectif, s'ériger autour d'un nous devient une technique pour faire poids au sein de l'espace public, d'être reconnu et de chercher à recruter de nouveaux membres.

La reconnaissance en ligne se manifeste donc à travers des discours de l'être. Après examen des discours narratifs (à travers les modèles greimassiens), c'est l'étude de la rhétorique argumentative qui va nous intéresser. Alors que les procédés narratifs, structuralistes, permettent aux internautes de se mettre en scène à travers le rapport d'événements vécus, les commentaires sont aussi significatifs de par leurs caractères persuasifs au sein des interactions sociales.

Une fois ces collectifs et ces individus étudiés, nous proposons donc de nous interroger sur ce que nous avons appelé cette fois-ci les discours de l'agir. Ici, nous chercherons à analyser les stratégies rhétoriques fréquentes en ligne. Ces stratégies s'inscrivent dans l'action et par le recours à un arsenal de techniques cherchant à qualifier, disqualifier, valider, invalider, légitimer...des idées et des groupes sociaux. Pour ce faire, nous chercherons donc à examiner les pratiques de participation en ligne, les formes du débat dans l'interaction, et l'expression des émotions à travers les discours.

PARTIE CINQ.

AGIR : DES STRATÉGIES RHÉTORIQUES

Par agir, nous faisons référence à un agir politique au sens arendtien général, qui signifie : « prendre une initiative, entreprendre (comme l'indique le grec archein, "commencer", "guider" et éventuellement "gouverner"), mettre en mouvement ce qui est le sens originaire du latin agere » (Arendt, 1958, p. 233). L'agir s'opère ainsi systématiquement au sein d'un espace politique de « mise en commun des paroles et des actes » par la communauté engagée. En effet, l'action est aussi « reliée à la parole [elle] révèle l'homme comme celui qui initie et régit (le terme grec "arkein" a les deux sens), celui qui commence quelque chose dans le monde. » (comme l'explique P. Ricoeur dans la préface de Condition de l'homme moderne, p. 23). L'action est ainsi nécessairement pour H. Arendt un acte politique de courage, qui permet de révéler les individus au monde. Si nous parlons de l'agir ici, nous aurions pu également traiter de l'être présenté dans la partie 4 précédente comme d'une forme d'agir. Néanmoins, si nous avons préféré le présenter à part, c'est qu'il constituait selon nous une manière de s'engager par l'énonciation importante pour y consacrer une partie distincte. Ici, nous parlerons de l'agir à travers deux formes d'actions en ligne particulières : les différentes pratiques participatives et le partage social des émotions en ligne. Enfin, insistons sur le fait que l'action représente pour nous la mise en place de tactiques discursives précises, locales et spontanées alors que le faire (que nous distinguerons par la suite) représente une recherche de sens symbolique qui permettrait de lire et d'inscrire la mobilisation sur du plus long terme.

Les formes de la participation en ligne qui s'organise notamment à travers les interactions, sont tout autant de tactiques qui cherchent à orienter les actions politiques (avec, par exemple, l'endossement de rôles au sein des échanges qui visent à faire poids dans les conversations, à influencer les interactants ou au contraire à nuire aux débats.) Par ailleurs, la formation de discours fortement chargés émotionnellement sert un type d'argumentation nouvelle : l'émotion deviendrait presque à certains moments une forme de

raison pure, saine et profondément naturelle. C'est par ces affects que sont aussi légitimés quelques discours produits (l'émotion est le moteur de la contestation).

Chapitre 1. Pratiques des participations en ligne

Nous proposons d'entamer un focus sur les pratiques internes aux débats, avant de nous repencher de nouveau sur les discours et la possibilité de la révélation d'une configuration qui leur serait propre.

1. Débattre en ligne : les luttes de la polémique

En premier lieu, ce sont donc les formes du débat que nous cherchons à explorer. Très vite (et comme nous avons déjà pu l'observer à travers notre première analyse descriptive proposée au sein de la partie 3 de notre première section consacrée à la méthodologie), ils s'aggrègent autour de sujets focalisés qui, par effets de rebonds, appellent de nouvelles thématiques. Nous nous demanderons ainsi si ces éparpillements thématiques représentent malgré tout et de manière plus globale une forme de convergence militante.

1.1. Des sujets focalisés...qui appellent à d'autres thématiques : une convergence de luttes ?

Si la révélation d'un discours politique nous apparaît tangible, c'est que son contenu énonciatif révèle des positionnements relatifs à la gestion de la cité, à la vie collective. Rodolphe Ghiglione (1989) parle d'un « discours d'influence produit dans un monde social », ce qui fait de lui, de fait et par essence, un discours non neutre dans lequel demeure systématiquement un enjeu du pouvoir. L'intérêt de son examen se situe dans l'objectif de « rendre compte des luttes d'appropriation ou de dépossession symbolique qui se jouent dans le lieu même de l'échange³⁹⁹ ». Dès lors, les discours issus des commentaires de la page *Facebook* nous révèlent un ensemble de représentations sociales, voire une *doxa* au sens aristotélicien. La classification nous a permis ici de rendre compte de plusieurs sujets politiques polémiques relatifs à l'organisation sociétale qui s'agglomèrent et gravitent autour du thème général des soutiens aux

³⁹⁹ Cité dans Bonnafous et Tournier, 1995.

bijoutiers de Nice. Le schéma qui suit permet de visualiser cette construction établie à partir de notre classification de type Reinert.

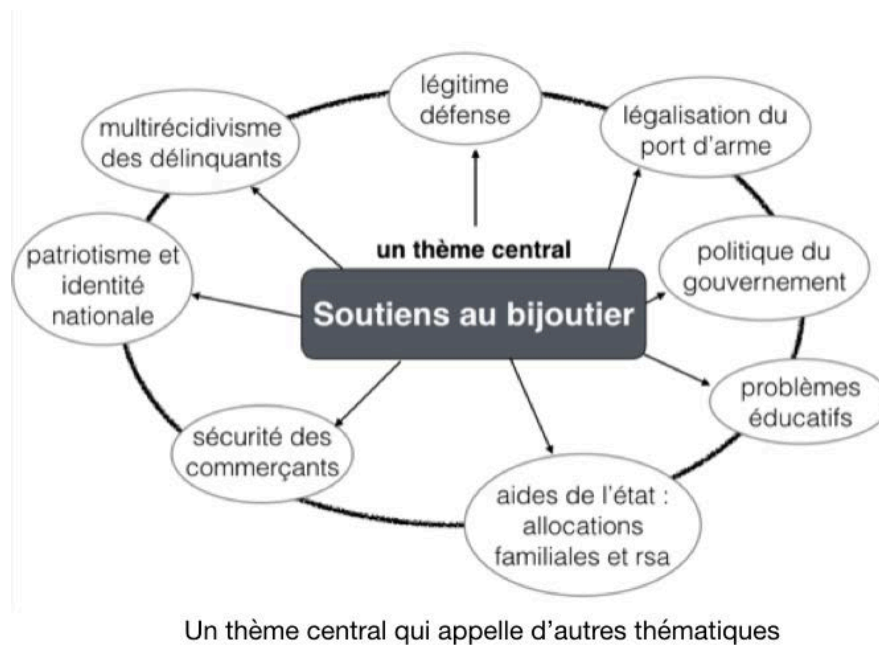


Figure n°40 : Thème central et thèmes périphériques

Ce type d'organisation du débat peut s'apparenter au concept de convergence des luttes défini par H. Jenkins (*op. cit.*) Nombreuses sont les luttes, à l'instar de *Nuit Debout*, qui s'agglomèrent autour d'un contexte commun afin de faire attendre une revendication en bénéficiant d'un poids important. Dans notre cas par exemple, ceux qui militent en faveur du port d'arme s'allient avec ceux qui se positionnent pour un retour de la peine de mort et ceux qui luttent contre la remise en liberté des multirécidivistes (certains internautes peuvent aussi se positionner en même temps en faveur de ces trois états). Le schéma prouve bien qu'à partir d'une thématique commune et partagée, des individus aux intérêts différents mais proches axiologiquement les uns des autres, ont un intérêt à s'associer dans leur quête de reconnaissance/visibilité. Cette stratégie s'agglomère à partir de différentes constructions des débats numériques.

Nous relevons des caractéristiques propres aux médias en ligne en fonction des intérêts mais aussi des aspirations des internautes, nous proposons de réaliser une typologie pour développer cette variété d'intentions, mais avant cela, il nous apparaît intéressant de mettre au jour les différentes activités personnelles et politiques des internautes en ligne.

1.2.Des activités personnelles engageantes

Plusieurs fonctionnalités sont inhérentes à la participation politique en ligne, nous verrons par exemple que l'espace numérique *Facebook* admet des fonctionnalités qui permettent à la fois de réagir à un événement, à une actualité et de former la polémique sociale, de s'informer et de partager des informations en endossant un rôle de relai par exemple. Ces activités personnelles prouvent à chaque fois l'engagement des internautes à la polémique.

1.2.1. Réagir, une action affective

Le premier élément propre aux commentaires ou aux *tweets* consiste à réagir à un élément extérieur, c'est-à-dire à apporter son point de vue sur ce qui advient (ex : un article, un fait d'actualité, un événement, *etc.*) Dans le cadre d'une polémique, c'est le thème abordé qui est l'objet de médiation, il permet à lui seul de regrouper plusieurs internautes qui vont venir s'agglomérer et former les discours de la polémique à débattre. Celui-ci peut aussi bien apparaître en ligne (à partir d'un discours présent sur Internet, par exemple : un article de presse, un *tweet* d'un homme politique, une vidéo *Youtube*) ou hors-ligne (par exemple : un événement, une émission de télévision, *etc.* ; mais souvent, l'élément hors-ligne est repris en ligne par d'autres médias). Par l'usage de discours de réactifs les internautes produisent des contenus à *chaud*, c'est-à-dire dans un temps très rapide après publication/révélation de l'élément déclencheur. Ces réactions constituent une forme d'engagement des internautes par rapport à l'objet commenté. Elle se révèlent être de différentes sortes (parfois hybrides), elles peuvent à la fois former une critique, constituer une approbation, servir à apporter un point de vue sur une question, se positionner individuellement dans l'espace public ou au sein d'une communauté, offrir des informations complémentaires (renvoi à des sources médiatiques alternatives, partage d'expériences personnelles, avis expertisés, *etc.*), relater une idée, *etc.* Nous remarquons ainsi que les réactions constituent une forme d'action affective, spontanée

Par exemple :

« mon opinion est gratuite et tout mon soutien au bijoutier de nice à tous travailleurs et citoyens victimes de la racaille en france et prenez garde la vague bleu marine arrive en 2017 et tant pispour le tsunami mais si il faut y passer . allons y nous allons droit dans le mur avec flamby »

« je suis pour le bijoutier . y'a a ras le bol. »

« selon moi le problème commence déjà par la justice française qui prend énormément de temps avant de sanctionner lourdement les multirécidivistes qui , du coup , n'ont plus du tout peur de la sanction et recommencent en grimant toujours un peu plus sur l'échelle de la violence , ce qui entraîne ce genre de situation par la suite »

« a mon avis , il faudrait restaurer la peine de mort . j'espère qu'il a récupéré ces bijoux ! »

« oeil pour oeil dent pour dent . j'apporte mon soutien au bijoutier. il y en a marre de cette justice qui condamne les justes et laisse les criminels en liberté. »

« moi , je suis contre : son attitude est digne d'un mauvais western : on ne fait pas justice soi même , dans la rue , une fois le danger passé , en risquant de blesser quelqu'un d'autre . s'il l'avait tué au moment où le voleur le battait , j'aurais signé. là, non. »

À partir de ce processus réactif, les internautes cherchent aussi à s'informer à l'intérieur des débats, en quête de nouvelles informations.

1.2.2. S'informer, une action cognitive

Le deuxième exemple concerne la quête d'informations, un bon nombre d'internautes confient ne pas lire les articles de presse en ligne mais chercher directement auprès des commentaires une information alternative (et qui à eux seuls pourraient parfois servir à résumer les idées principales et les points de tensions structurants) qui leur permette d'apporter rapidement les points de cristallisation du *pour* et du *contre* un sujet. Cela s'intègre donc au sein d'une dynamique de recherche d'une information médiatique autre que celles trouvées généralement dans les médias traditionnels. Cela comprend aussi la recherche (et le partage) de témoignages d'internautes hors champs journalistique. Par ailleurs, Arnaud Mercier (2007) nous explique que depuis 2006, Internet a dépassé les médias traditionnels réguliers de format papier en Europe (journalistes et magazines), ce qui peut autant s'expliquer par l'aspect pratique de la quête d'informations directement en ligne (ciblées), mais aussi par une prise de distance à l'encontre des sources journalistiques traditionnelles. Dans le cadre de notre corpus par exemple, nous voyons bien que c'est la place de l'information dite *alternative* qui prime, c'est-à-dire, de la contre-information. Enfin, à travers la lecture de commentaires et des dialogues, les commentateurs construisent leur propre arsenal argumentatif, réutilisable *online* et *offline*, et qui permettent de mener et de servir leurs combats idéologiques, tout en étant confrontés à l'altérité. Ces rencontres offrent à ces derniers une image des idées/systèmes de pensée des individus au sein de la société, auxquels ils n'auraient peut-être jamais été confrontés (en fonction de leur milieu ou de leur territoire). Bien que nous ayons vu que certaines études

prouveraient que les internautes évoluent en ligne à travers des espaces d'entre-soi, nous pensons néanmoins que ce constat est à nuancer au prisme des polémiques qui constituent au contraire des moments de rencontres et de partages de points de vue antagonistes. Voici quelques exemples :

« ah tu as lu mon lien adrien : si tout le monde pouvait le lire , ça éviterais tout ces débats inutiles »
« je suis d'accord avec tous ces témoignages. j'ajoute le mien ! je m'incline devant le courage de cet homme qui défendait son bien. »
« c'est lamentable je viens de lire 1 a 1 tous ces commentaires . la france et les français deviennent barges et c'est normal . trop d'injustice trop de différence , personne n'est d'accord , personne n'est objectif finalement dans tout ça : désolé mais le mec il va travailler le matin et il se fait braquer : la question elle est la , vous savez ce que c'est de se faire braquer ? on est dans un état de choc et la légitime défense est bien réelle et si ce malfrat s'était retourné pour tirer sur le bijoutier qu'il soit de dos de côté ou de face mais bien sur que je soutiens ce mec qui n'a rien demandé ne serait ce qu'à travailler . , et son braqueur qu'il s'appelle jean claude ou mohamed c'est pareil mon meilleur ami il s'appelle brahim et j'en ai marre des racailles ça fait pas de moi une facho . un peu de tolérance des deux cotés »

Enfin, le dernier niveau mobilise une dimension conative du partage ambitionnant cette fois-ci à produire une réelle réaction sur l'interactant. En effet, l'enjeu n'est pas seulement d'informer son interlocuteur mais de l'influencer à travers des informations alternatives, de l'intégrer à une représentation du monde à laquelle l'émetteur adhère.

1.2.3. Partager : une dimension conative

Notre corpus nous a révélé la présence de beaucoup de partages d'informations, le fait d'inciter quelqu'un à aller lire un article, à regarder un documentaire ou à accéder à un lien interactif. Il s'agit donc de produire un effet sur l'interlocuteur qui devra entreprendre une action engageante en retour (cliquer, lire, écouter, regarder). Un véritable réseau informationnel parallèle s'organise avec, comme indiqué précédemment, le refus de se contenter d'un journalisme traditionnel considéré comme corrompu, « à la botte des hommes politiques » disent certains, d'autant que ces mêmes journalistes sont critiqués pour leur appartenance à tout un cercle médiatique francilien considéré comme libéral, élitiste, déconnecté du monde réel. Certains estiment donc que la plupart des traitements politiques ne sont pas exempts d'axiologie. Ces pratiques qui bouleversent complètement le paysage médiatique et hiérarchique traditionnel, s'apparentent, pour Dario Compagno, Arnaud Mercier, Julien Mésengeau *et al.*, à une « décompression de l'agencement rédactionnel ». (2017) : « [l'internaute] peut partager librement des articles venant de plusieurs médias, sans préoccupation de fidélité à un média particulier » (que les auteurs expliquent notamment, entre autre, par des logiques en *sérendipité*). Ces partages sont aussi ceux de la page elle-même, ils

permettent en la rendant visible auprès des cercles personnels d'augmenter potentiellement son nombre d'abonnés en y invitant de nouveaux soutiens.

Par exemple :

- « submergeons le secrétariat de l'élysée en envoyant à hollande ces simples mots : je soutiens le bijoutier de nice . voici le lien pour écrire : (+lien) »
- « un peu en retard , mais nous avons aussi trouvé cet article que je fais suivre : (+lien) »
- « voici le lien pour signer la pétition merci de faire circuler (+lien) »
- « il est intéressant de lire cet article pour comprendre ce qui se trame réveillons nous (+lien) »

La plupart du temps, les internautes appellent les autres à conduire une action : par invectives, ils leur demandent de « regarder », d' « aller lire », de « cliquer » ou de « partager » (à l'impératif) du contenu.

À présent, c'est à travers l'étude des interactions que nous voudrions explorer la présence d'une configuration discursive propre aux écrits issus du numérique, qui se caractérise par un fort expressivisme comme nous l'avons auparavant remarqué au sein de notre AFC (*cf.* notre chapitre méthodologique). Nous verrons que l'Internet, s'il prend les traits à certains moments d'un espace cathartique, individuel et collectif, permet de réagir de manière spontanée et émotionnée sur des sujets qui touchent profondément les individus.

2. Structuration des interactions

Nous étudierons ici la structuration des interactions à partir de deux analyses : une première qui consistera à observer l'organisation générale des échanges des débats, et une seconde qui cherchera à mettre au jour l'apparition de rôles sociaux au sein des échanges des internautes.

L'analyse interactionnelle des discussions en ligne nous permet de constater l'apparition de configurations organisationnelles des internautes et de leurs relations tout au long des échanges. Ainsi, une telle étude a l'avantage de révéler, qu'en fonction des différents modes d'engagement des internautes (selon le concept d'*involvent* proposé par E. Goffman, 1963), les activités conversationnelles font apparaître la formation de relations particulières, de personnages-types, et plus globalement de collectifs (comme nous l'avons déjà évoqué) par des phénomènes de mises en relation (rapprochements) ou d'exclusion (éloignements) des individus entre-eux.

L'affichage identitaire, l'investissement temporalisé des internautes aux conversations mais aussi le type de discours investi, participent à la mise à disposition de ressources

interpersonnelles affectant le cours des interactions qui n'ont d'existence qu'à travers (exclusivement et *a priori*) ces pratiques d'écriture numérique, c'est-à-dire de manière endogène. Ces échanges font donc partie d'une configuration conversationnelle soumise à des variations composites, inhérentes au format numérique, et qui comportent des pratiques hétérogènes : formes d'écritures, compétences (ressources) numériques, dispositifs techniques de communication, investissements temporels individuels, *etc.* Ces facteurs qui altèrent les types d'interactions traditionnelles demeurent méconnus pour l'analyse *ex situ* : l'environnement contextuel des participants, leur profil, leur rapport à l'expression en ligne (habitudes et pratiques), usages divers et simultanés, *etc.* Ainsi, nous avons bien conscience de passer à côté d'un certain nombre d'éléments cognitifs impossibles à collecter pour le chercheur, sans pour autant mésestimer l'influence certaine de ces derniers sur le cours des échanges en ligne. Ce ne sera donc qu'à partir du visible, (visible qui demeure être lui-même le seul matériau interpersonnel qui affecte le cours des échanges entre participants) que nous procédons à l'analyse des interactions formant le théâtre des expressions en ligne.

À partir de la pensée d'Alfred Schütz (1975) qui place les « *zones of reach* » (« zone d'atteinte ») comme fondatrices des relations quotidiennes de face-à-face, le caractère spatio-temporel des interactions semble essentiel à prendre en considération. L'espace à *portée de main* et la temporalité du direct (synchrone ou asynchrone) du face-à-face qui influe sur l'expérience sociale traditionnelle est différente dans le cadre d'une interaction à distance et régie par des formes d'anonymisation des divers participants. Plus ces zones d'atteinte grandissent, plus la médiatisation assistée par outil numérique implique une abstraction de la réalité, tout en augmentant ses capacités communicationnelles (destructions des barrières géographiques et temporelles).

Nous proposons dès lors de faire un bref état des lieux de l'organisation des interactions en ligne. Tout d'abord, il est important de bien comprendre que les débats sur *Facebook* ne ressemblent pas dans leur construction à ceux d'un forum. Les internautes peuvent réagir à des publications (*posts*) et répondre à des commentaires. De ce fait, il faut souvent dérouler la barre des réponses pour avoir accès aux interactions dans leur intégralité. L'algorithme de *Facebook* met très souvent en avant les commentaires qui ont récolté le plus de réactions : *likes* ou réponses, ce qui, de ce fait, ne place pas tous les commentaires dans un champ de visibilité égal, bien au contraire (cela favorise donc les premiers commentaires déposés). Ainsi, cela signifie qu'il faille réagir très vite pour avoir plus de chances de bénéficier d'une visibilité : les premiers

commentaires sont les premiers vus donc potentiellement les premiers susceptibles d'être *likés* et commentés (faisant augmenter leur positionnement). Un commentaire rédigé trop tard sera donc de ce fait relégué hiérarchiquement plus loin (ou plus bas), et sera moins visible. Il s'agit ainsi dans le cadre d'interactions, d'échanges en réaction à un premier post ou commentaire, comme c'est le cas dans l'exemple qui suit : un internaute publie un contenu qui va entraîner un certain nombre de réactions.

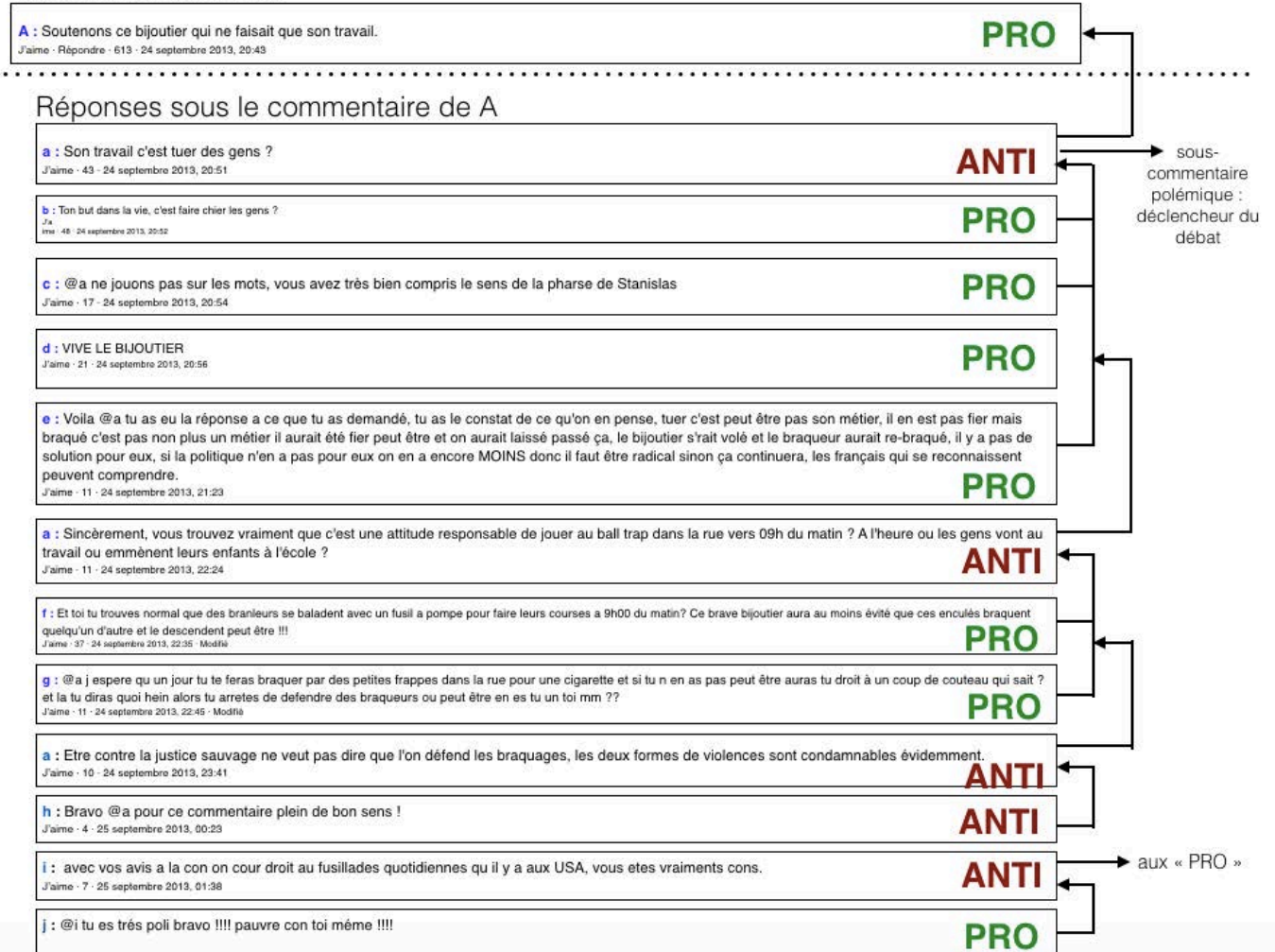


Pour que leur visibilité soit optimale, les commentaires doivent donc à la fois bénéficier de la force de la spontanéité/immédiateté de la publication, mais aussi créer de l'engagement (par le commentaire et le *like* en retour) suite à la construction d'un discours qui fera réagir (qu'il soit polémique, humoristique, argumenté, *etc.*, celui-ci doit être impactant).

Ces réactions vont donc susciter ou ne pas susciter de nouveaux commentaires et c'est en fonction de ce second pallier réactif que de réels débats peuvent ensuite s'établir. S'il est compliqué ici de proposer une visualisation complète de ce type de débat (nous en fournissons quelques-uns en annexes), voici toutefois l'exemple d'un échange tronqué nous permettant de

mesurer ces échanges, qui s'organisent sur *Facebook* via la réponse à un nom/pseudonyme (l'individu reçoit généralement la notification d'une réponse nominale) sur son propre compte.

1er commentaire de A



Ainsi, nous remarquons que l'interaction se cristallise autour de quelques internautes (environ trois) qui vont continuer à alimenter le débat et discuter entre-eux. L'on remarque alors que seules cinq personnes ont été fortement actives tout au long de la discussion et ont laissé plus de quatre commentaires. Une telle structure de l'interaction peut être représentée à partir d'un modèle étoilé, avec l'exposition d'internautes productifs et très engagés qui discutent entre eux, d'autres qui réagissent peu, et enfin ceux qui n'interviennent qu'une fois de manière généralement autonome (c'est-à-dire sans forcément réagir directement auprès d'une personne particulière).

Voici le schéma de cette structuration des interactions selon les différents types de commentateurs⁴⁰⁰ :

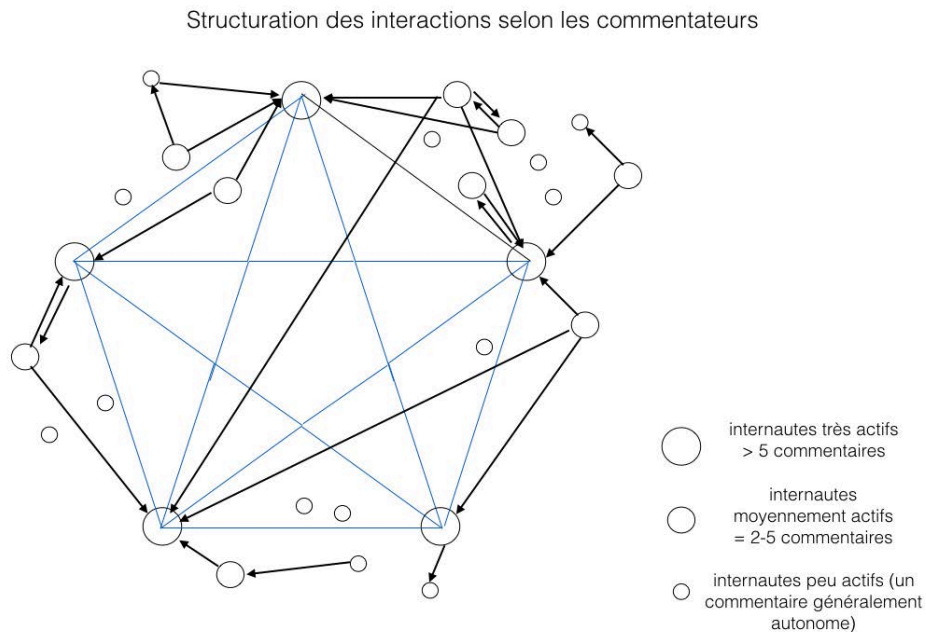


Figure 41. Positionnements des commentateurs dans l'interaction

Nous pourrions à partir de ces études parvenir à positionner les différents camps qui se démarquent au sein des échanges discursifs. Ainsi, par des effets de rapprochements et/ou d'éloignements, les internautes forment des clans dans l'interaction selon leur positionnement en *pro* ou *anti*. Nous remarquons parfois la formation d'alliances qui permettent l'entraide argumentative : en prenant appui les uns sur les autres, en formant des sortes de coalitions, une alliance pourra, de manière plus forte et symbolique donner l'impression de mieux contrecarrer une idée, des arguments, un positionnement voire une personne parlante.

⁴⁰⁰ Nous avons établi les palliers du schéma suivant (*supérieurs à 5, de 2 à 5 et moins de 2 commentaires*) compte tenu de l'étude des différentes interactions que nous avons pu faire. Nous avons donc remarqué que dans le cadre de notre corpus et au sein d'une même interaction, les internautes très actifs s'engageaient à travers plus de 5 commentaires, que les moins actifs ne réagissaient qu'une seule fois, puis disparaissaient. Au milieu, quelques internautes entreprennent des échanges mais ne les poursuivent pas dans la durée.

Structuration des positionnements dans l'interaction

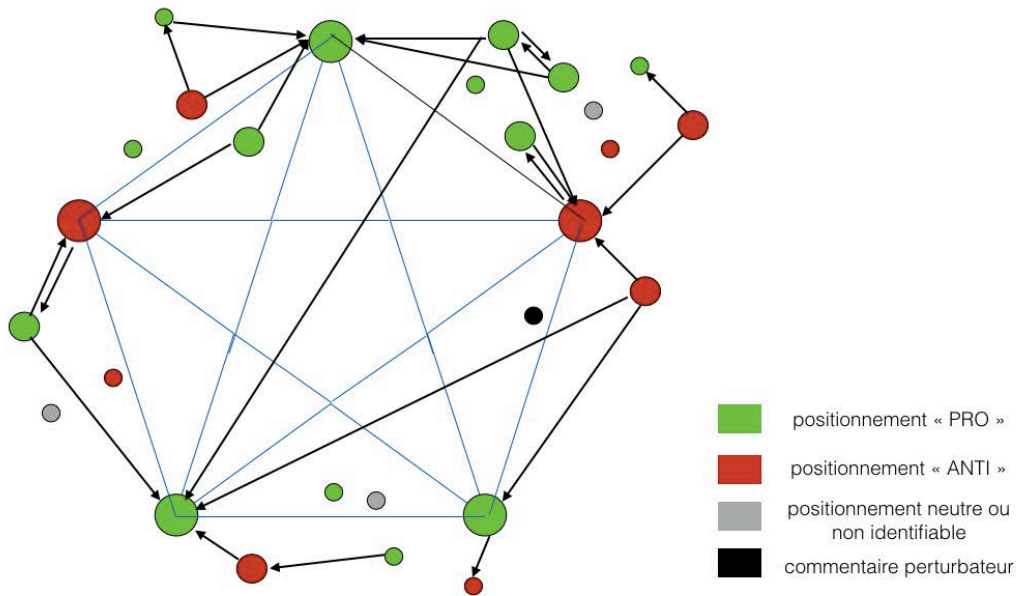


Figure 42. alliance dans l'interaction

En fonction de ces types d'échanges, il est par ailleurs intéressant de signifier que les interactants s'intègrent au sein de rôles sociaux qui vont permettre de structurer les débats.

3. Des rôles sociaux dans les interactions numériques

Plusieurs types de rôles peuvent être mis au jour, nous observerons la présence d'interactants-types, de figures effacées et de figures perturbatrices ; ils contribuent à hiérarchiser les commentateurs au sein des échanges et à former des jeux de protagonistes, mais aussi à maintenir l'ordre du débat ou, au contraire à déstabiliser sa conduite jusqu'à son interruption parfois.

3.1. Apparition d'interactants-types

L'analyse interactionnelle nous permet de mettre au jour l'apparition d'interactants-types actifs dans les débats en ligne, qui se forment de manière progressive, c'est-à-dire au cours des échanges. Les positionnements discursifs à travers l'offre narrative et l'exposition d'éléments personnels (identitaires, moraux, caractéristiques, *etc.*) participent à l'élaboration et à l'évolution de ces personnages engagés et/ou cyberactivistes. Plusieurs interactants-types

apparaissent donc ; ils façonnent les échanges par la distribution de rôles particuliers. Nous proposons d'en voir certains avec, pour commencer, les figures de domination.

3.1.1. Les figures de domination

Plusieurs personnages endossent un rôle de meneur au sein des interactions en ligne. Ceux dont la parole apparaît plus importante dans l'échange (tant elle se révèle être influente de par un statut, un positionnement énonciatif ou un type de discours élaboré), forment des figures de la domination. De ce fait, nous relevons trois figures de domination en interaction : les leaders d'opinion par statut, les meneurs auto-désignés et les internautes qui se démarquent par leur rhétorique et l'utilisation d'un discours qui semble *expert*.

3.1.1.1. Leaders d'opinion par statut

Les *leaders* d'opinion par le statut sont ceux qui vont acquérir une position privilégiée de par leur fonction/notoriété (ex : célébrité, homme politique, éditorialiste, spécialiste, *etc.*) ou par leur audience importante (ex : influenceur sur les réseaux sociaux). De ce fait, l'administrateur de la page acquiert lui-même un statut de *leader* d'opinion puisque ses propos touchent plus d'un million et demi (au pic haut) de *likeurs*. Aujourd'hui encore, 1,3 million d'internautes sont toujours abonnés à sa page qu'il continue de nourrir régulièrement (il y fait le suivi de l'affaire du bijoutier et partage des actualités à propos des cambriolages en France). En plus du soutien clairement affiché, il a un rôle de prescripteur d'influence via le partage d'articles de presse relatifs à des faits divers d'insécurité (cambriolages, agressions, *etc.*) Ses contenus produits vont ainsi être confrontés à une audience d'internautes qui le soutiennent ou s'oppose à ses *posts*.

C'est particulièrement le cas concernant une publication relative à la polémique sur les *likes* : l'administrateur s'érige en véritable *leader* d'influence et va argumenter, en s'appuyant sur plusieurs liens sourcés, de l'authenticité de sa page. Il s'implique d'autant plus, compte tenu de son rôle de fondateur de la page (qui détient donc les données statistiques sur cette dernière) :

« Malgré les dernières évidences, certains « spécialistes » s'obstinent à dire que les « likes » sont achetés et ne veulent pas reconnaître cette immense vague de solidarité. Car oui, il s'agit bien de solidarité. Les membres de cette page sont de simples citoyens qui ont voulu se mobiliser pour un homme.

Les personnes qui ont rejoint cette page ont toutes des idées et des opinions différentes sur de multiples sujets, ils viennent de tous bords politiques, ils ont simplement ce point commun de vouloir soutenir ce bijoutier.

Le site fournissant les statistiques à l'origine de la rumeur (Socialbakers) a d'ailleurs déclaré :

« Comme pour toutes les autres pages, nous recevons ce type de données directement depuis l'API de Facebook, et donc pas en temps réel.

Le total d'abonnés était le bon, mais il faut jusqu'à 24 heures pour prendre en compte la distribution géographique des fans. Pendant cette période, 79% des abonnés étaient classés dans la catégorie "minor countries". [...]

Par la suite, notre service a montré des chiffres mis à jours et plus fiables. [...] Cette affaire pose des questions sur la qualité de nos données. »

(Source www.rue89.com)

Qui plus est, n'importe qui pouvait comprendre tout seul qu'un tel ratio entre l'activité des membres et le nombre de membres était quoi qu'il en soit révélateur d'un vrai engouement.

Par ailleurs vous trouverez une bonne explication (un peu plus technique) sur ce site :

<http://feed.krds.fr/.../la-realite-sur-les-likes-de-la-page-s...>

Mais l'important n'est pas là, n'oublions pas qu'il s'agit d'un fait divers tragique où un homme s'est fait sauvagement agresser et où un autre a perdu la vie. Par ailleurs, le second braqueur n'a toujours pas été arrêté. Un peu de dignité serait de mise plutôt que de vouloir à tout prix politiser ce fait divers. »

Cette publication a entraîné plus de 100 000 *likes*, environ 15 000 commentaires et pas moins de 7 000 partages ; des chiffres qui placent donc de fait les discours de l'administrateur comme influents.

Mais cette position d'influenceur peut aussi être endossée par des internautes anonymes à travers un commentaire qui va être fortement *liké*, et discuté. C'est le cas par exemple du commentaire de *a*, qui entraînera une centaine de réponses d'autres internautes et le clic de presque 2 000 *likeurs*. Voici son commentaire :

a: Le témoignage de la soeur me donne envie de gerber !!!

En gros son frère était un "saint"

Bon elle oublie le fusil à pompe...

Gabriel, l'arc et les flèches c'est "HAS-BEEN" !!!

"On a toujours respecté les décisions de justice parce qu'on a été élevé comme ça..."

Donc, si je suis le raiso, Anthony, volait et en était à son 15 ème méfait, parce que vous avez été élevé comme ça.

Il avait 13 ou 14 ans dans sa tête, à cet âge, j'avais des projets plein la tête, mes seules inquiétudes c'était ma tenue du lendemain, et si le prof n'allait pas m'engueuler pour contrôle raté et je n'aurai jamais osé voler un bonbon...

PARCE QUE J'AI ÉTÉ ÉLEVÉE COMME CA MOI !!!

A 19 ans je suivais une formation, parce que je voulais avoir un travail honnête.

PARCE QUE J'AI ÉTÉ ÉLEVÉE COMME CA MOI !!!

J'ai obtenu mon diplôme parce qu'au lieu d'aller braquer le premier objet que je convoitais, je souhaitais le payer.

PARCE QUE J'AI ÉTÉ ÉLEVÉE COMME CA MOI !!!

Grâce à mon casier judiciaire VIERGE, j'ai obtenu une place d'auxiliaire de puériculture dans une crèche municipale, parce qu'être délinquante, malgré la chienne d'enfance que j'avais eu, ne me paraissait pas être la bonne voix

PARCE QUE J'AI ÉTÉ ÉLEVÉE COMME CA MOI !!!

Tu veux parler d'erreur de jeunesse suite à une enfance perturbée

Abandonnée par mon père à la naissance, placée à l'ASE à l'âge de 7 ans (donc en foyer) mère assassinée quand j'avais 14

ans, par un mec que l'état aurait du surveiller mais l'a laissé libre dans la nature...

Aujourd'hui j'ai de gros problèmes de santé, j'élève seule un fils avec 400€/ mois et il ne me viendrait jamais à l'idée de braquer quelqu'un
PARCE QUE J'AI ÉTÉ ÉLEVÉE COMME CA MOI !!!

Je n'ai jamais volé, jamais mis le feu à une poubelle, jamais braqué, jamais tué, jamais touché une arme à feu...

T'en veux de l'enfance pourrie, et pourtant voler, taper, braquer je ne l'ai jamais fait.
PARCE QUE J'AI ÉTÉ ÉLEVÉE COMME CA MOI !!!

Alors avant de trouver toutes les excuses du monde à ton défunt frangin, demande toi si la vie qu'il avait choisit était la bonne, et ARRÊTE de nous parler "d'erreur de jeunesse" !!!

On n'a pas tous eu une enfance dans un château au coin du feu et pourtant on n'est pas tous des putains de délinquants !!!
On essaie de se bouger et on avance, malgré les jours noirs, on ravale sa fierté, on va chercher à manger aux restos du cœur, on ne vit pas dans le luxe et surtout, même si parfois on est en colère, on ne fait de mal à personne et on ne se plaint pas !!!!
PARCE QU'ON A ÉTÉ ÉLEVÉ COMME CA, NOUS !!!

A bon entendeur !!!

Comme nous l'avons déjà observé, cette femme qui témoigne met en parallèle sa propre biographie avec celle du cambrioleur assassiné, à travers l'usage des registres de *l'ethos*, mais aussi du *pathos*. Afin d'argumenter en faveur du bijoutier de Nice, elle valorise sa propre éducation qui lui aurait permise de ne jamais franchir les barrières de l'illégalité, contrairement à la famille de l'assassiné. En prenant appui sur une citation de la sœur d'Anthony Asli, elle critique vivement l'éducation de cette famille, coupable du non-respect des « décisions de justice » et de ne pas avoir su les éloigner de l'illicite. Pour démontrer qu'un contexte familial difficile et qu'une enfance fragile, peuvent ne pas nécessairement mener à la délinquance, elle fait étape par étape l'itinéraire de sa propre adolescence afin d'expliquer (à travers son propre témoignage) que nombreux sont ceux qui grandissent dans des conditions difficiles mais que l'éducation et la conscience (le libre arbitre) de chacun influent les choix personnels, à chaque moment ; elle scande en lettres majuscules : « PARCE QUE J'AI ÉTÉ ÉLEVÉE COMME ÇA MOI !!! ». Elle montre à travers le récit de sa propre vie que sa jeunesse et sa vie actuelle ont été et sont toujours difficiles : abandon de son père, placement en ASE (aide sociale à l'enfance) à 7 ans, assassinat de sa mère à 14 ans, problèmes de santé, problèmes financiers (440€/mois), statut de mère au foyer, *etc.* Malgré ce contexte difficile, elle dit avoir toujours été honnête comme elle l'explique par la narration de son itinéraire de vie (elle n'a jamais volé et dispose d'un casier vierge, elle a cherché une formation, puis un travail, a obtenu son diplôme, puis une place de puéricultrice au sein d'une crèche). Elle s'adresse directement à la sœur d'Anthony Asli, dans un souci d'identification, par le tutoiement.

Nous remarquons par la suite combien son témoignage est salué :

« TRE BIEN DIT I ME fon rire avec leur excuse bidon le pauvre des cité il la bousille eu meme leur cite de merde bravo a vous et bon courage dans se monde pourri »
« Félicitations madame et oui,vous avez raison:la vie difficile n'empêche pas d'être honnête. »
« Très bien parlé ! »
« felecitations Madame!!! votre texte est exemplaire !!! et malheureusement nous sommes dans un monde de pleurnichards!! en tout cas tous mes RESPECTS Madame!!! »
« bravo , chapeau bas ! pure véritée »
« respect Madame ! .. si tout le monde était comme vous, il n'y aurait plus de délinquants .. j'espère pour vous que votre situation s'améliorera ! »
« Bravo a, après votre discours, plus rien à ajouter. Bon courage à vous. »

Mais ces commentaires d'approbation ne sont pas les seuls. Face à de nombreux commentaires suspicieux et critiques, *a* prendra plus tard le temps de répondre afin de justifier ses paroles :

a : @b, un côté humain, j'en ai un, merci de t'en soucier, un bain de sang de délinquant, je ne pense pas l'avoir souhaité, ni même avoir évoqué un seul mot de cette phrase, sans vouloir te blesser, c'est toi, et toi seul qui a employé ce terme. Donc mon message n'a rien d'un aveu sanglant. Merci de ne pas détourner mes écrits. Merci de ne pas jouer le jeu des menteurs qui nous gouvernent

Denis, parce que j'ai été élevée comme ça, et que malgré tout je n'ai jamais fait de mal à personne, je ne cautionne pas qu'on mette sur le dos d'une enfance difficile, le délinquant qu'on est devenu. Sa sœur a perdu son frère, c'est triste, mais son témoignage, d'ado pas fini, gentil comme un cœur n'est pas franchement bien placé. Je suis allée sur la page de soutien à la famille du braqueur, parce que j'ai aussi entendu le père témoigner. Et j'ai écrit que j'avais de l'empathie pour ce père, parce que LUI est objectif dans son témoignage. Les 2 frères et sœurs qui accusent le bijoutier de s'être vengé alors qu'eux ne non ? Quand on les entend parler, ce n'est pas vraiment ce que l'on entend...

Ce commentaire-réponses obtient plus de 50 *likes*, ce qui est important pour ce type de messages. Elle prendra le temps encore plus tard de répondre à de nombreux commentaires et d'animer le débat. À la vue des soutiens que celle-ci reçoit, des positions de ralliement à cette dernière et des effets d'affiliation/contre-affiliation à son discours, *a* apparaît ainsi bel et bien comme prescriptrice d'influence au sein de l'interaction.

Ce positionnement de dirigeant dans les discours interpersonnels est aussi relatif à travers l'auto-proclamation d'internautes qui appellent à être pris en considération comme tel.

3.1.1.2. Meneurs auto-institués

Les meneurs auto-institués sont ceux qui, à travers leur énonciation, s'élèvent en tant que personne de confiance et appellent les autres à suivre leurs idées ou à agir comme ils le voudraient. Plusieurs internautes revêtent ce rôle à travers les échanges : ils appellent à l'action que ce soit à travers des actes de résistance, à s'indigner, à manifester ou à se tourner vers des mobilisations plus révolutionnaires. Pour ce faire, ces internautes utilisent très souvent l'impératif pour exposer une marche à suivre programmatique. C'est le cas par exemple du

commentaire suivant à travers lequel l'internaute fait le constat de sa vision de la société et, dans ce même temps, présente aux autres les actions à entreprendre afin de contribuer à transformer la situation analysée. Pour ce faire, le discours est construit à l'aide de tournures injonctives : « il faut », « nous ne devons plus », « il faudra » :

« il faut retenir son geste de justice et de courage . si ce bijoutier doit aller en prison , nous ne devons plus croire en cette justice , car ce que l'état n'est pas capable de faire nous devons le faire a leur place et a l'époque on a appelé sa la révolution sur chant . aux armes citoyens . en ce moment la famille de cet homme voit leurs vie basculer pour deux connards qui ne travaillant pas profitant de l'argent de nos impôts se sont dit allons braquer un honnête homme qui leurs donne déjà de l'argent en payant des impôts sur son activité . un homme qui s'appelle un juge va devoir prendre la décision . il faudra sortir du code civil et enfin comprendre que cet acte est juste . les lois évoluent , les impôts augmentes , l'immobilier change , la technologie bouleverse le monde et la justice doit se relooker . message a la famille , je suis de tout c ur avec vous nous vous soutenons dans cette douloureuse épreuve et je vous avoue que j'aurai exactement fait ce qu'à fait votre marie , père ou grand père . il a bien fait . »

Les meneurs auto-institués s'adressent aussi très souvent directement aux autres internautes, comme c'est le cas dans les exemples de commentaires qui suivent, pour appeler à manifester, pour aller voter en faveur d'une personne ou d'un camp politique ou pour agir plus globalement dans la société (à travers par exemple l'appel à prendre les armes) :

« changeons cette politique de merde ! français vous savez ce que vous devez faire ! votre destin est dans les urnes ! »
« n'oubliez pas de signer la pétition contre la licra , pour que le combat continue , sur change . org ! »
« les médias français sont manipulé par le régime socialo fascite , hollande moscovichy , vallseur . notre force , c'est que aujourd'hui l'info est gratuite et online , donc il faut pas qu'on se laisse faire ! allons manifester , quand les 25 de bosseur ferons tous grève en france les profiteurs seront obligé d'abdiquer ! »
« rap le bol de ceux qui vole et agresse en toute impunité français et française à nous de faire le ménage prenez les armes contre cette racaille . »
« aujourd'hui en france pour être bien vu c'est très simple avoir 10 gamins avec deux femmes ne pas travailler être a la cmu touché les allocations familiales allocations logement le rsa prime de rntred scolaire pas payer l'eau l'électricité touché la prime pour l'emploi ! ! mais putain ouvrons les yeux sortons dans la rue et faisons la révolution pour virer ce mou de flamby du gouvernement ! les soldats mort pour la france en 44 doivent se retourné dans leur tombe »

Dans certains cas particulier quelques commentaires sembleraient presque être des discours programmatiques d'hommes politiques tant ils semblent briller dans l'art de la rhétorique. En effet, ils s'adressent directement à un auditoire, ils recherchent l'approbation mais aussi aspirent à créer une réaction chez l'interlocuteur par des stratégies de l'engagement :

« masdames , messieurs , tous d'abord sachez que je soutiens ce malheureux bijoutier , mais des paroles , beaucoup de parole ! c'est bien l'hypocrisie de notre cher france ! il est si facile d'écrire sur un mur virtuel ! je ne suis ni de droite , extrême compris , ni de gauche simplement un citoyen qui a éteint sa télévision et qui a ouvert les yeux ! réveillons nous , pour la jeunesse , les anciens , les retraités . ce problème n'est qu'un prétexte ! le ras le bol nous gagne . sortons et faisons bouger la france . je sais vous travailler , moi aussi , mais se regrouper sur des fins de journées , c'est possible ! j'espère de mon jeune age que les mentalités évolueront , car là direction le mur ! a bientôt j'espéré . »

Au sein de ces paroles manifestaires, les figures de la domination naissent au sein des discours, que ce soit par le maniement d'une rhétorique de la manipulation ou de la persuasion, à la manière des sophistes grâce à une éloquence de qualité, ou à l'aide d'un vocabulaire et d'un argumentaire précis qui confèrent à ces rhéteurs un statut d'*expert* au sein des interactions.

3.1.2. Rhétoriques et discours experts

Nous distinguons ici et comme annoncé à l'instant deux types de rhétoriques qui permettent de conférer aux commentateurs un statut de spécialiste au sein des débats. Premièrement, nous avons été confrontés à des internautes qui maniaient particulièrement bien le langage et semblaient grandement convaincre ou du moins rallier d'autres internautes à leurs propos.

Pour ce faire nous avons pu remarquer l'usage de la narration par plusieurs internautes qui s'emploient à raconter le fait divers, à le décrire avec leurs propres mots et par l'entremise de leurs points de vue personnels. Pour cela, ils usent la plupart du temps de l'ironie afin de disqualifier le camp contre lequel ils s'opposent. Voici par exemple un commentaire qui utilise le style du pastiche pour rapporter sa propre version de l'affaire, *sans filtre* :

« il était une fois un monsieur qui se levait tout les matins pour aller travailler ce monsieur de 68 ans voulait juste pouvoir gagner sa croute payé ses impôts et vivre normalement ; un matin il a pour son malheur de croiser 2 mecs multi rescidivistes qui n'ont pas honte de tabasser un homme qui à l'age sans doute de leur gd père mais ça fait rien pourquoi aller bosser c'est plus facile de se servir chez les autres . après avoir battu le monsieur et oui cette victime là même âgée a été frustrée et dégouté de voir se qu'il venait de subir il a voulu récupérer son bien mais bon quand on est multi rescidiviste on a encore tout les droits et puis c'est tellement facile d'aller emmerder les gens qui vous en rien demandé et en plus un vieux ! trop facile ! à oui c'est vrai il va être papa c'est pour ça qu'il est tout chamboulé ! heureusement que quand on annonce à tout les mecs qui vont être père ils cassent pas la gueule comme ça gratuitement aux gens ! ce jour là il aurait mieux fait de lever son cul pour aller chercher du boulot remarque avec un fusil à pompe on lui en aurait de suite ! »

Ce pastiche, à la manière d'une histoire pour enfants, reprend certains codes du genre du conte : il débute par « il était une fois », pose la situation initiale puis l'élément perturbateur, et finit par une morale. Il met aussi l'accent sur le dualisme manichéen entre le bon personnage (le bijoutier) qu'il pose comme un véritable héros des temps modernes (une personne âgée qui se défend en transgressant la loi ; il dispose d'un statut social modeste), et le camp des nuisibles (les agresseurs sont considérés comme des lâches puisqu'ils attaquent une personne âgée alors qu'ils sont en supériorité numérique ; la famille du jeune homme tué qui, pour minimiser ou excuser l'acte d'Anthony explique qu'il était perturbé car il allait devenir père devient un argument tourné en ridicule).

Un autre type de pastiche concerne le format épistolaire. Un internaute utilise les codes épistolaires afin d'adresser une lettre au père du jeune homme assassiné, comme c'est le cas dans le commentaire suivant (d'autres lettres sont adressées au bijoutier) :

« lettre de vous a moi , monsieur : nice matin un bijoutier tue un braqueur de 19 ans . pascal le père du jeune voyou déclaré à nice matin : il n'avait que 20ans . sa copine été enceinte de quatre mois . les policiers sont venus en nombres avec des gilets pare balles pour annoncer sans ménagements la mort de notre fils . il rêvait d'être jardinier et de passer son permis . c'est un petit délinquant , un voleur de scooters . il a été tirer comme un pigeon . il m'enlève un enfant de 20ans . il été assure , ça lui coûter quoi de le laisser partir . non mais je rêve , ok on a pas le droit de faire justice sous même , car il y a des lois en france ! mr je comprend votre désarroï . mais s'il vous plaît , votre fils n'était pas un gentil garçon , comme vous le dites , c'était un voyou et braqueur , il faut quand même pas l'oublier . soit disant que la police est venu sans ménagement , je vous rappel qu'ils on eu à faire à un jeune braqueur qui avait un fusil à pompe et qui a frapper et maltraiter et voler un homme qui aurai pu être son grand père , lui a ce moment il a eu aucun sentiment vis à vis de ce pauvre homme ! petit délinquant ? non un voyou monsieur une racaille ! quand vous dites : le bijoutier été assure . et alors ? ce sont ces principes que vous avait inculqué à votre fils ? alors cela ne m'étonne pas ! je vous rappel que la victime n'est pas votre fils mais le bijoutier et c'est votre fils qui été le braqueur , il a joué et il a perdu , mr c'est de votre faute ! nous ne devons en aucun cas faire justice sois même , la france a une justice et des policiers qui font leurs taffs . cette histoire est bien triste pour ce jeune , mais ne défendons jamais les coupables , les voyous , car notre liberté est en jeu , la république est la pour rendre justice . pour ma part monsieur , c'est à un homme qui travailler comme moi à qui on a enlever la liberté , a cause d'un petit voyou . c'est dure mais c'est la réalité la france est choquer , parce les français en on marre de c'est voyou qui prennent nos biens . oui monsieur votre fils en et la par sa faute et aussi par votre faute . oui je soutien cette page , car moi aussi j'en ai ras le bol de voir c'est voyou , pour une fois c'est le voleur qui a perdu . »

Avec l'utilisation de termes génériques et de certaines tournures de phrases telle la formule « lettre de vous à moi », l'adresse du message à « Monsieur », l'usage de l'interrogatif, *etc.*, nous nous retrouvons là aussi face à l'appropriation d'une forme textuelle mais aussi d'une rhétorique particulière qui fait écho à des imaginaires sociaux partagés.

Nous le voyons, c'est à l'aide de diverses techniques (usages de métaphores, de questions rhétoriques, de répétitions, d'anaphores, de poèmes parfois, *etc.*) que certains discours parviennent à se distinguer et à impacter, par la force ou leur originalité, l'interdiscours. Dans le cas du commentaire suivant, nous remarquons le recours à divers procédés rhétoriques : l'usage du format épistolaire (lettre à la France), l'emploi d'une anaphore (« adieu ma France »), de répétitions sous le même modèle (des réponses successives, sans verbe), et d'une question rhétorique conclusive (« mais qui te sauvera ? ») :

« adieu ma france . tu n'es plus celle que j'ai connue , le pays du respect des valeurs , de l'hymne et du drapeau , le pays de la fierté d'être français . adieu ma france des trafics en tous genres , du chômage , de l'islamisme , de la polygamie , du laxisme , de la permissivité , de la famille décomposée . adieu ma france réduite à l'état d'urgence , ma france déconstruite , en guerre avec elle même . je veux , néanmoins , demeurer optimiste et croire en ton sursaut . mais qui te sauvera ? »

Enfin, des discours experts se révèlent comme tels non plus seulement par l'art de la rhétorique au sens sophiste, mais également grâce à des démonstrations textuelles argumentatives. Pour observer cela, nous proposons de nous arrêter sur trois types de commentaires. Dans le premier type de commentaire, l'auteur explique et définit ce qu'est la légitime défense d'un point de vue pénal. Pour cela, il reprend le texte de loi, article à l'appui, cite ce dernier, et finit par le discuter :

« la légitime défense est prévue à l'article 122 5 du code pénal dans son livre premier disposition générales . c'est une cause d'irresponsabilité pénale , cela signifie qu'elle a pour effet d'empêcher que soit engagée la responsabilité pénale de l'auteur alors que l'infraction est constituée dans son élément légal , matériel et moral . n'est pas pénalement responsable la personne qui , devant une atteinte injustifiée envers elle même ou autrui , effectue dans le même temps , un acte commandé par la nécessité de la légitime défense d'elle même ou d'autrui , sauf s'il y a disproportion entre les moyens de défense employés et la gravité de l'atteinte art 122 5 cp pour agir dans le cadre de la légitime défense des personnes 1 , l'agression contre soi même ou autrui doit être : actuelle : le danger est imminent ; injustifiée : l'agression est interdite riposter aux forces de police pendant une manifestation par exemple ne peut être considéré comme de la légitime défense réelle : l'agression ne doit pas être putative la jurisprudence admet cependant que des éléments trompeurs peuvent justifier une légitime défense putative 2 . parallèlement , la défense doit être : nécessaire : il n'y a aucun autre moyen de se soustraire au danger ; concomitante : la réaction doit être immédiate , par exemple : on ne doit pas agir par vengeance ou dans le but de stopper l'agresseur en fuite ; proportionnée à l'agression : il ne doit pas y avoir d'excès dans la riposte . l'avocat pénaliste thibault de montbrial défend une application plus pragmatique et réaliste en droit français , que la vision restrictive qui y domine actuellement »

L'usage d'un vocabulaire juridique confère à l'énonciateur une forme d'autorité tant le développement apparaît référencé, précis et donc digne de confiance d'un point de vue strictement réglementaire. Le commentaire qui suit, va quant à lui proposer une sorte d'exposé de ce qu'il considère être du fascisme et du nazisme. L'objectif est de contrecarrer l'utilisation idéologique de ces deux termes et de les questionner, à la manière d'un développement scientifique. Le commentaire est d'ailleurs excessivement long pour de tels formats textuels :

« devant le soutien massif apporté à cet être odieux qui n'a pas hésité à tirer froidement dans le dos de sa victime , d'aucun ne manqueront pas de parler de montée du fascisme . voire même du nazisme dans notre beau pays . étant donné que ces notions sont instrumentalisées depuis des décennies pour discréditer toute forme d'opposition au régime en place , je vais m'attacher à les redéfinir pour mettre en évidence leur utilisation idéologique . en ce qui concerne le nazisme , commençons par définir sommairement le national socialisme allemand en reprenant simplement la définition de wikipédia : le nazisme , ou national socialisme en allemand : nationalsozialismus , est l'idéologie politique du parti national socialiste des travailleurs allemands nsdap , parti politique fondé en allemande en 1920 et dirigé par adolphe hitler . le nazisme est le seul type de fascisme incorporant à la fois racisme biologique et antisémitisme . a partir de là , je me demande d'où provient le mot nazisme et quelle peut être son utilité sur le plan idéologique . wiki semble nous donner une réponse dans cet extrait : l'acronyme nazisme est la contraction de national socialisme nationalsozialismus en allemand . en effet , le national socialisme se veut distinct du socialisme international , c'est à dire des mouvements socialistes internationalistes d'inspiration marxiste ou non , tels que l'internationale socialiste ou l'internationale communiste , dont la vocation antipatriotique était à l'opposé du nationalisme pangermaniste hitlérien . le seul problème , c'est qu'il s'agit là d'une construction idéologique dont on peut aisément inverser les propositions afin d'en changer le sens , et dans ce cas , on peut l'exprimer de la manière suivante : l'acronyme nazisme est la contraction de national socialisme

nationalsozialismus en allemand . en effet , la tendance idéologique dominante en europe depuis le milieu des années 20 jusqu'à nos jours nonobstant les fascismes même s'ils étaient profondément imprégnés de socialisme est le socialisme d'inspiration essentiellement marxiste qui a dominé la vie intellectuelle des européens pendant toute cette période , et exercé une profonde influence sur le mode d'organisation sociale de ces pays sous la forme de la social démocratie . dans ces conditions , il paraît naturel que cette tendance idéologique victorieuse et dominante après la seconde guerre mondiale fasse tout ce qui est en son pouvoir pour se distinguer du national socialisme allemand , que l'on peut clairement considérer avec le fascisme italien comme une forme particulière de socialisme à caractère fortement nationaliste , même si ce socialisme n'était pas nécessairement d'inspiration marxiste . en remplaçant national socialisme par nazisme , l'idéologie dominante évacue le mot socialisme , en utilisant un terme qu'elle peut charger de signes ultra négatifs et destructeurs , tout en se démarquant nettement de cet ennemi ; elle crée un ennemi idéologique censé être à l'opposé de ses vertus civilisatrices , alors qu'il existe de nombreuses similitudes entre les deux systèmes idéologiques : ne serait ce qu'en matière d'asservissement des individus et de manipulation des masses par l'utilisation d'une propagande omniprésente qui s'infiltré dans toutes les sphères de la vie sociale autant publique que privée , ainsi que par le développement d'un interventionnisme étatique sans limite . bien entendu , il ne s'agit là que d'une hypothèse qui n'a pas plus de réalité scientifique que la première , et je laisse à chacun le loisir de choisir celle qui lui paraît la plus rationnelle . jaffar le sournois , septembre 2013 . »

Ce type de discours bénéficie d'une construction argumentative très riche, il contient même souvent des références littéraires ou des appels à lire ou à relire les auteurs classiques, de citations. Ce type d'argument consiste à invoquer un texte ou une personnalité qui fait autorité pour convaincre et faire adhérer à son développement autant que pour disqualifier ou dénigrer ceux qui n'ont pas ces références classiques. Ces arguments d'autorité servent ainsi à élever une argumentation, une position, en défaveur des autres qui sont de ce fait discrédités. Ils participent à instaurer des rapports de force par l'usage d'une rhétorique en ayant recours à des figures expertes qui sont censées imposer le respect. Elles permettent aussi de ne pas avoir à détailler une démonstration par le simple recours à l'évocation d'un nom faisant autorité :

« dans un état de droit , par le contrat social qui est à la base des sociétés occidentales , les hommes ont accepté de déléguer l'exercice de la violence à l'état et ce dernier est le seul à pouvoir l'exercer de façon légitime sauf cas de légitime défense ou de secours à une personne en péril . il ne s'agit pas là de défendre le jeune homme qui a été tué mais plutôt de défendre le droit . la justice ne peut pas être exercé par tout un chacun à sa convenance et quel que soit l'atteinte qui lui a été faite . le soin de rendre la justice revient encore une fois à l'état et la rendre à titre personnel en tirant sur des braqueurs en fuite est une faute . tirer dans le dos d'une personne qui s'enfuit n'est en rien un geste héroïque ou louable , c'est une infraction et aux yeux de la loi c'est un homicide volontaire . apporter votre soutien à cet homme qui , je n'en doute pas , vit certainement aujourd'hui un vrai cauchemar est tout à fait respectable . cela dit , force est à la loi et vous insurger contre l'idée qu'il puisse être mis en examen , jugé et condamné il le sera assurément ne vous grandit pas . vous flattez certainement vos bas instincts et vous vous félicitez de cet acte que vous qualifiez d'héroïque mais ce faisant c'est l'état de droit que vous niez et c'est e contrat social que vous rejetez . il faut espérer que ces initiatives personnelles plus ou moins heureuses de justiciers cesseront et surtout que la justice saura rappeler le sens et la lettre de la loi . de votre côté , lire montesquieu , rousseau ou voltaire ne vous ferait pas de mal . »

Par ailleurs, nous verrons plus tard que la figure du général de Gaulle est utilisée tout au long de notre corpus dans cette même démarche.

Ces figures d'autorité font face à d'autres figures plus effacées qui ne prennent pas nécessairement position dans l'interaction en tant que *leader*, mais qui vont au contraire participer à défendre les autres et à créer des collectifs de ralliements autour de personnages-types.

3.2. Les figures effacées

Ces figures effacées sont, comme nous venons de l'évoquer, celles d'internautes qui ne vont pas nécessairement se positionner en tant que *leader* et qui ne vont pas tenir des discours de type manifestes politiques. Au contraire, ils cherchent soit à se rallier à certains d'entre-eux, soit à se positionner en *pro* ou en *anti* bijoutier. Enfin, il leur arrive de partager un témoignage individuel qui n'engage qu'eux. Nous remarquons ainsi au sein des interactions la présence de nombreux internautes qui ne feront que soutenir un propos. Dans le cas de l'interaction suivante nous remarquons aisément la présence de nombreux internautes qui ne font qu'approuver le commentaire de *a.* :

a. : Arrêtez de dire n importe koi je ss arabe et je soutien le bijoutier , le bijoutier à sauver des vies, car ce multirécidiviste aurais pu tué Kkn si j étais a sa place j aurais fais la même chose et je veux envoye un MSG a ts les parents rebeu surveillez vos enfants svp demandez les ou ils on eu l argent kar vous ns faites honte et vous donnez une mauvaise image à l islam
J'aime · Répondre · 496 · 14 septembre 2013, 23:58

b : Comme tu as raison !!..
J'aime · 8 · 15 septembre 2013, 00:18

c : @a tu dis vrai....
J'aime · 9 · 15 septembre 2013, 00:20

d : c'est vrai @a malheureusement on ne voit que les mauvais et pas les bons, car les braves gens comme toi ne font pas parler d'eux !! bonne continuation à toi
J'aime · 17 · 15 septembre 2013, 00:57

Jean-René Couillon bravo Hassan. tu gardes ton libre arbitre que les gauchos et socialos pensent que tu en es pas capable.
J'aime · 8 · 15 septembre 2013, 01:03

e : belle parole qui devrais être suivi par tous, peu importe la religion les origine
J'aime · 13 · 15 septembre 2013, 02:03

f : hassan félicitations pour ta manière de pensée .
J'aime · 4 · 15 septembre 2013, 02:05

g : bien dit man
J'aime · 15 septembre 2013, 09:31

h : felicitacion rien a dire
J'aime · 3 · 15 septembre 2013, 09:53

Souvent, ces positionnements permettent de créer des collectifs au sein des interactions antagonistes. Nous remarquerons alors la formation de clan en *pour* ou *contre* le commentaire initial, avec l'apparition de groupes de défense ou d'attaque.

En parallèle sont aussi dispersés des commentaires individuels et plus autonomes qui ne consistent qu'à faire la publicité d'une position ou d'une opinion personnelle, sans nécessairement chercher à rallier les autres au positionnement évoqué. C'est le cas par exemple des nombreux commentaires qui n'entendent que livrer un simple soutien au bijoutier :

« je soutiens »
« tout mon soutien »
« bravo pour vous être défendu. Courage à vous »
« je soutiens ce monsieur à 200% »
« je soutiens ce bijoutier ! »
« tout mon respect à ce courageux commerçant »

Enfin, ces figures qui ne sont pas de domination ne sont parfois que l'occasion de partager un témoignage personnel, comme nous avons pu l'évoquer plus en détails auparavant :

« moi aussi je travailler dans une bijouterie attaque 2foie je soutien le bijoutier »
« je travaille depuis 26 ans je viens de changer de voiture je l'ai achetée 400 euros faute de moyens et les voyous roulent en grosse voiture ou en gros 2 roues voila une des raisons de mon soutien a cet homme qui a eu le courage de défendre son bien . »
« je ferai la même chose, je suis commerçant et je suis prêt ! »

Pour conclure nous évoquerons rapidement la présence de figures perturbatrices aux interactions. Dans ces cas, nous observons la présence de personnages-types qui ne cherchent non pas à alimenter le débat mais bien au contraire à le nuire, par le recours à différents procédés.

3.3. Les figures perturbatrices

Plusieurs internautes dans l'interaction tiennent un rôle perturbateur. Or, ces rôles sont de différentes sortes. Par exemple, nous avons parlé en première section de la présence de *spams*, c'est-à-dire de commentaires commerciaux d'internautes qui recherchent une visibilité et qui profitent de l'attraction de la page et de son fort trafic à un moment donné (de sa notoriété) pour promouvoir leur activité. Ces publications n'ont donc aucun rapport avec les échanges et contribuent à nuire au déroulement des débats en ligne. Nous avons d'ailleurs pu constater la présence de nombreux voyants faisant leur publicité :

« je suis voyant sérieux qui aide les femmes et les hommes qui ont des problèmes dans leur foyer ou avec leur homme et en plus ceux qui laissent leurs femmes ou leurs hommes les laisser partir pour rejoindre une autre femme je les aide à faire revenir l'homme retour affectif dans 72 heures et aussi pour tous vos problèmes en bref quelques soit la nature du problème : par exemple : problème sentimental , de travail , d'enfant , guérison , mariage , grossesse , etc . ou ceux pour tous renseignements complémentaire je vous prie de bien vouloir me contacter

par mon adresse mail qui est : voyantmeditation gmail . com ou m'ajouter sur facebook : voyantmeditation »

D'une manière cette fois-ci intentionnelle, les pratiques de *trolls* contribuent à nuire volontairement aux échanges en ne proposant la plupart du temps que des insultes et propos à caractères violents :

« bande de connards »
« ferme ta gueule »
« nique ta mère la chienne »
« sale pute »

Ces perturbations dans les débats sont d'un autre ordre lorsque quelques internautes décident d'amorcer un sujet qui n'a rien à voir avec celui relatif au bijoutier, comme par exemple parler de foot, draguer, tenir des propos à caractères sexuels ou faire une blague :

« pause football : paris mène 2 à 1 contre l'olympiakos »
« en tout ka très charmante »
« dans le salon , le père de toto l'appelle : fiston ! . ouais ! tu peux aller me chercher mes pantoufles à l'étage , s'il te plaît ? ok papa j'y vais . toto monte les escaliers et croise sa soeur avec une copine très sexy . sa soeur lui demande : tu veux quoi ? papa m'a dit de toucher les seins de ta copine . non mais ça va pas ! tu dis n'importe quoi ! non c'est vrai ! regardes . papa ! . quoi ? un seul ou les deux ? bah , les deux bien sûr ! si t'as aimé bah pourquoi n'aimerais tu pas ma page »
« c'est l'histoire de paf paf le loup »

À travers ces personnages-types disponibles dans l'interaction, nous finissons par observer des phénomènes d'altération des organisations initiales de ces conversations, des positionnements et des rôles des individus. Ces pratiques structurent donc les échanges collectifs et font apparaître des phénomènes d'inclusion/exclusion des groupes, de rapprochement et de distanciation. Les collectifs s'organisent ainsi au sein de la communication par des phénomènes de co-construction des échanges et, de ce fait, des identités et des rôles des interactants.

Nous venons d'essayer de cerner les différentes manières dont s'organisent la participation en ligne, que ce soit en termes de contenu (les intentions discursives des internautes), de structuration des échanges (les phénomènes de distribution de la parole et les rôles endossés dans la communication), et de débats (de types thématiques et organisationnels). Ces analyses nous permettent de mettre au jour différentes stratégies d'expression qui forment la polémique, d'un point de vue structurel. Or, il ne nous a pas échappé dès la première analyse proposée par la classification de type Reinert, que ces discours semblaient fortement chargés émotionnellement. Nous pensions donc qu'à travers une étude axée sur la détection des

émotions, nous pourrions enrichir et approfondir notre enquête et notre démarche visant à rechercher les stratégies discursives de qualification/disqualification des discours en ligne (et à travers eux, des idées, idéologies et individus). Nous remarquerons qu'adopter un discours de type expressiviste demeure profondément tactique, l'expressivisme visant à provoquer un ébranlement collectif, à induire une mobilisation collective.

Chapitre 2. Catharsis : expressivisme et émotionnalisme

En 2010 est publié un livret d'une trentaine de pages, avec pour mot d'ordre principal, un appel à l'indignation collective. *Indignez-vous* est le manifeste de S. Hessel, ancien diplomate et résistant français né en 1917. L'opuscule devient un véritable phénomène littéraire, *best-seller* de l'année en France, il atteint la tête des ventes de livres (avec plus de 2 millions d'exemplaires vendus six mois après sa sortie en librairies, 4 millions de ventes à l'année). L'ouvrage, traduit dans 32 langues, appelle à la résistance civile avec pour *leitmotiv* l'indignation. S. Hessel écrit : « le motif de la résistance, c'est l'indignation », puis d'enchaîner plus loin : « je vous souhaite à tous, à chacun d'entre vous, d'avoir votre motif d'indignation. » Comme l'Abbé Pierre ou Coluche, S. Hessel appelle à l'indignation, un sentiment vécu comme l'expression d'une colère politique et sociale *saine*. Aristote dans l'*Éthique à Nicomaque* parlait de l'indignation, comme une « colère juste » :

« La juste indignation (némesis) est une médiété (mésotès) entre l'envie (phthonos) et la malveillance (epikairekakia) ; ces sentiments se rapportent à la peine et au plaisir qui sont causés par ce qui arrive aux autres. L'homme qui s'indigne s'afflige d'un bonheur immérité, tandis que l'envieux, allant plus loin, s'afflige du bonheur d'autrui en toutes circonstances, et celui qui est malveillant, loin de s'affliger du malheur d'autrui, va jusqu'à s'en réjouir » (*ibid.*)

Au sujet de la colère, Aristote la considérait ainsi comme nécessaire « on ne peut sans elle venir à bout de rien ; il faut qu'elle remplisse l'âme et enflamme les cœurs⁴⁰¹ ». Ainsi, l'indignation peut être perçue comme une sorte d'émotion : le CNRTL fournit la définition suivante, il s'agit d'un « sentiment de colère et de révolte suscité par tout ce qui peut provoquer la réprobation et porter plus ou moins atteinte à la dignité de l'homme ». Elle se transforme parfois et de manière générale en un mouvement contestataire impulsé par ce sentiment d'injustice sociale. L'indignation peut donc être considérée comme une émotion sociale et politique issue d'une certaine conscience morale. C'est à partir de cet exemple ici abordé que nous entamons notre

⁴⁰¹ Cité par Sénèque dans *De la Colère*.

étude des émotions considérées comme motrices de mouvements sociaux et révélatrices de malaises sociaux.

La question des émotions a longtemps été malmenée dans l'analyse des mouvements sociaux, tout comme par les poètes de la Cité. Souvent dépréciée depuis l'ouvrage sur la psychologie des foules de G. Le Bon (*op. cit.*), il a fallu attendre longtemps avant de reconsidérer leur rôle crucial au sein des mouvements sociaux. Jusqu'alors, relier mouvement social à un sentiment de colère, de haine, de peur ou de compassion revenait à relier la possibilité pour les hommes d'être animés par des passions collectives portées par des idéologies autoritaires qui les dépassaient au sein de leurs actions engagées⁴⁰². Affirmer que l'acte de protestation était réfléchi, réflexif et rationnel, venait alors à exclure *de facto* toute cause émotionnelle. Il fallait, pour chercher à faire rentrer l'étude des émotions dans les mouvements sociaux, parvenir à se prémunir de tout usage psychologisant qui aurait conduit le chercheur sur une pente glissante. Par ailleurs, la notion d'émotion dans la culture occidentale demeure problématique, elle est le résultat d'un duel opposant la raison au sentiment, fixé alors comme forme d'irrationalité (Sommier, 2009). Ainsi, d'une époque au sein de laquelle les chercheurs voyaient l'émotion comme élément central des actes protestataires, celle-ci a été drastiquement écartée : « tandis que les précédents théoriciens ont dépeint les protestataires comme émotifs pour montrer leur irrationalité, les nouveaux théoriciens ont démontré leur rationalité en déniaient leurs émotions » (Goodwin, Jasper, Polletta, 2009). Le retour de grâce des émotions est ainsi survenu de « l'insatisfaction qu'à finit par produire un modèle exagérément instrumental de l'action collective » (Sommier, 2009).

E. Neveu (1996) observe ainsi trois dynamiques qui ont permis peu à peu de réhabiliter ces questionnements oubliés depuis le temps du *Collective Behaviour*. Le développement d'une sociologie des émotions a entamé ce pas, avec Arlie Hochschild notamment. L'observation participante utilisée dans cette nouvelle sociologie a permis de mettre au jour la présence de *moments émotionnés* : fous rires, élans d'affection, moments de rages, d'inquiétude, *etc.* Dans les années 2000, des chercheurs américains s'emparent ensuite de cette question : James M. Jasper, Jeff Goodwin et Francesca Poletta (*op. cit.*) montrent que des émotions peuvent venir faire le pont entre sensibilité et engagement réflexif. Les émotions sont considérées comme des faits sociaux activés par des croyances, des valeurs et des communs. En revanche, cet état ne doit pas être pris pour acquis : il ne faut pas faire de l'émotion l'élément central d'un

⁴⁰² Cf. la notion de « zombie » chez Eric Hoffer, 1951.

mouvement, de son origine jusqu'à sa clôture. En se prémunissant de ce possible postulat erroné, C. Traïni (2009) développe toute une réflexion autour de sa notion de « dispositif de sensibilisation ». Il tente une cartographie de connexions entre causes (animales) et émotions.

Il est aussi intéressant de mettre en relief l'utilisation de l'émotion comme procédé argumentatif. Comme le souligne R. Micheli (2010), « les émotions contiennent une dimension intrinsèquement *argumentable*, qu'il est possible d'observer dans la matérialité du discours ». En s'inspirant du modèle d'analyse de R. Micheli (*ibid.*) dans la construction des émotions dans le discours argumentatif, nous tenterons ici aussi de mettre en relief les différents procédés de légitimation/dé légitimation des émotions par les interlocuteurs. Ainsi, le recours aux émotions peut être envisagé non pas seulement comme un outil argumentatif, mais également en tant qu'*objet* d'argumentation. L'émotion est un argument, car signifier une colère signifie que quelque chose ne va pas, qu'il existe une défaillance, un problème politique. La recherche scientifique passée nous offre de premiers indices inspirants à propos de l'usage discursif des émotions. Tout d'abord, du côté de l'Antiquité et de la tradition rhétorique, Aristote considérait déjà que le jugement jouait un rôle dans la formation des passions. Les théories modernes de l'argumentation ont aussi tenu un rôle dans la mise en avant de la relation émotion/argumentation, avec des chercheurs comme C. Perelman ou C. Plantin. Du côté des interactionnistes, les scientifiques à l'instar de Kerbrat-Oricchiéni ont tenté des typologies d'émotions (émotions dites / montrées / éprouvées / visées) dans leur relation avec l'argumentation.

Grâce à ces différentes approches nous allons à présent chercher à détecter les marques de l'émotions dans les discours de notre corpus.

1. Les marques de l'émotion

Aristote conceptualise dans la *Rhétorique* et le *Poétique* les techniques langagières du *pathos* destinées à persuader dans l'argumentation (il associe à toute production discursive une visée). R. Barthes (1970) qui reprend plus tard les trois modèles de la communication d'Aristote (*ethos*, *logos*, *pathos*) attribue à l'unité rhétorique du *pathos* un lien avec le récepteur. En effet,

l'utilisation du pathos consisterait *in fine* à s'adresser aux sentiments de l'auditoire⁴⁰³ (Amossy, 2008) et à provoquer une émotion chez le destinataire (Plantin, 2000). Les marques de l'émotion relèvent donc dans le langage d'une intention *pathémique* (Charaudeau, 2000) puisque la visée discursive aspire à produire « un effet compassionnel ».

L'axe diagonal issu de l'analyse factorielle classificatoire produite par *Iramuteq* a, nous l'avons déjà vu, révélé une opposition entre des discours produisant une émotion positive et ceux qui dénotent, *a contrario*, d'une émotion négative. Cette étude-là sera donc intéressante à réaliser tant elle dévoile la manière dont ces signes sociaux tendent à investir le virtuel.

2. Émotions positives vs émotions négatives

La distinction entre émotions positives et émotions négatives peut sembler délicate à entreprendre. En effet, ce type de catégorisation demeure instable car l'attribution d'une émotion dans une des deux catégories porte à caution. Une émotion dite *négative* comme celle de la colère qui est normalement considérée comme un acte socialement dévalorisé peut dans certains cas apparaître positivement : une colère peut être saine et justifiée. Cette typologie dépend ainsi d'un système culturel puisque la culture occidentale n'attribue pas les mêmes valeurs aux émotions qu'une culture orientale, asiatique ou africaine.

Néanmoins, l'entreprise reste intéressante à effectuer, elle nous permet de tenter de révéler les proportions statistiques à partir du scénario *Tropes* : en croisant ses ontologies thématiques aux textes de chacune de nos classes, nous avons cherché à mesurer cette distinction.

2.1. Les émotions positives

Il est évident qu'il n'est *a priori* pas chose facile de mettre en place un discours à visée émotionnelle sur la toile, derrière son ordinateur. Le caractère déshumanisé d'un contexte virtuel aurait tendance à contrarier toute forme d'authenticité dû à la distanciation qu'instaure un rapport à l'écran. Néanmoins, une tradition de pratiques linguistiques propre au Web s'est vite développée, permettant d'outrepasser les contraintes de la virtualité. En effet, il est très fréquent dans tout type de discours numériques (commentaires, mails, discussions sur forum, sms, *etc.*) de repérer des stratégies énonciatives caractéristiques d'une visée pathémique. Ces

⁴⁰³ Ruth Amossy, « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires », *Argumentation et Analyse du Discours*, 2008.

stratégies peuvent être de deux ordres, un premier ordre purement rhétorique, soumis à des contraintes matérielles de temps et de distance par exemple, et un second qui consistera surtout à jouer sur les marques graphiques. Le numéro de la revue des *Cahiers du Cediscor : Les discours de l'internet : nouveaux corpus, nouveaux modèles* fait le catalogue de certaines de ces marques graphiques et typographiques à finalité expressive et caractéristiques des *écrits d'écrans* (que l'analyse lexicométrique ne nous permet pas d'évaluer mais qu'une étude du corpus en l'état nous dévoile *a posteriori*). Parmi elles, l'utilisation des majuscules indiquant « un haussement de ton, un changement intonatif, qui exprime la colère ou l'ironie, ou simplement le désir de mettre en valeur un mot » (Mourlhon-Dallies, 2004), le souligné en tant que « marque d'insistance », la ponctuation expressive, les onomatopées et interjections et les « quasi-didascalies » sortes de « brèves annotations » entre parenthèses (*ibid.*) Nous avons également déjà parlé de l'usage des acronymes (« lol », « mdr », « ptdr », etc.), des *hashtags*, *smileys*, *emotes*, *gifs*, *facepalms*, etc. Ces utilisations tendent à reproduire au plus près les émotions des locuteurs, voire de les exagérer (l'utilisation d'un « mdr » pour « mort de rire » est rarement gage d'hilarité de la part de l'émetteur). C'est un effet de mimétisme que cherchent à reproduire les énonciateurs, tant sur le plan de l'expression faciale, que par rapport à un timbre de voix.

Nous nous attarderons dans un premier temps à analyser la présence d'émotions positives lors des soutiens adressés aux bijoutiers et plus précisément des valeurs héroïques qui lui sont attribuées.

Nous révélons plusieurs sortes d'émotions considérées comme positives, les soutiens et marques de joie, les sentiments d'enthousiasme et de de l'exaltation, celles de l'empathie par identification et enfin celles qui seront relatives (dans la même optique que l'empathie) aux vœux de condoléances.

2.1.1. Les soutiens

La découverte d'émotions positives est prégnante tout au long de la classe 8 (16,8%) qui est composée à partir des soutiens des internautes adressés à S. Türk, le bijoutier de Nice. L'acte du bijoutier n'est pas condamné dans cette classe, au contraire, c'est son apologie qui en est faite : il est félicité. Tout un lexique propre à la congratulation est alors utilisé, par exemple : « soutien », « bravo », « courage », « félicitation », « amitiés », « admirer », « saluer », « bravo », « chapeau », etc. Nombreux sont ceux qui approuvent S. Türk à travers des valeurs

qu'ils lui confèrent, qui sont considérées comme héroïques, mais aussi compte tenu des procédés d'identification que les internautes mettent en place.

2.1.1.1.Des valeurs héroïques

Le vocabulaire est empathique. Le bijoutier est érigé en véritable héros tout comme dans la littérature, d'ailleurs il n'est pas nommé par son nom seulement mais bien par « Monsieur » Stephan Türk, ce qui lui attribue une marque de respect supplémentaire. En considérant que certains des adjectifs et substantifs utilisés sont fortement liés à la détention de certaines valeurs du personnage-type, on retrouve l'utilisation des termes suivants : « symbole », « courageux », « héros », « respect », « admiration », « sympathie », « bravoure », « solidarité », « médaille ». Ces attributs viennent conforter cette personnification. Or, ce processus d'hyperbole n'est pas sans complexité, l'héroïsation (au sens inchoatif du terme) est en même temps emblématique (pour les approbateurs), tragique (légalement coupable elle est issue d'une transgression) et problématique (l'appréciation du héros est subjective puisqu'il représente un anti-héros pour d'autres, incompatible avec la morale collective). Il y a bien dans ce discours une procédure de stéréotypisation en cours, et ce, de manière collective. Cela contribue à créer, grâce à l'utilisation du *pathos*, une sorte de passion collective. Ici, c'est l'utilisation d'un vocabulaire de l'admiration qui permet de mettre l'accent sur l'émotion positive issue de ce type de discours. Une dimension esthétique est sans nul doute reliée à ce procédé employant souvent un langage de type soutenu.

Voici quelques-uns des commentaires en soutien :

« ce bijoutier est un héros ! il a tout mon respect ! »
« il faut lui donner une médaille au bijoutier c'est un héros des temps moderne »
« je tiens absolument à informer ce courageux bijoutier de mon soutiens et de mon admiration ! bravo, il faudrait plus de gens comme vous en France. Courage ! »
« Cher monsieur sachez que je vous soutien et que je suis de tout cœur avec vous », « Quel homme de courage ! »
« Moi je lui donne une légion d'honneur pour acte de bravoure envers la France »
« quelle honte cet homme est un héros. A son âge il a eu le courage de se rebeller après s'être fait tabasser 10minutes. Prenons exemple sur lui... »

Les émotions positives se retrouvent également via la construction d'un système discursif d'identification que les internautes opèrent à partir de la figure du bijoutier.

2.1.1.2. L'identification : l'empathie par projection

Le *portrait-robot* du bijoutier tel qu'il a notamment été défini au sein des médias permet facilement aux citoyens de s'identifier à l'homme. Assurément, S. Türk est décrit comme un français moyen, un citoyen *lambda* et sans histoire, un commerçant qui travaillait dur pour gagner sa vie (« gagner sa croûte »). Il aurait commis l'irréparable, lassé et « à bout » des successions d'attaques dans son commerce. Ce phénomène d'empathie est présent dans les discours, avec l'utilisation de formes telles : « moi à sa place... », « je comprends son acte », *etc.* Son cas est mis en récit puisqu'à partir de sa propre expérience, c'est la vie quotidienne de tous les français moyens, travailleurs, qui est dépeinte. L'émotion positive se place dès lors par le biais de ce processus d'empathie, il témoigne de la faculté d'un individu à se reconnaître à travers la vie de l'autre, à en comprendre les ressentiments, voire à les éprouver :

« je soutiens cet homme, car avant tout, je me mets à sa place »
« imaginez-vous à la place du bijoutier qui devait avoir une grosse boule au ventre et qui devait mourir de peur, il n'était pas dans son état normal il était en panique, il n'a pas réfléchi directement aux conséquences que cela aurait, il a réagi selon son instinct. Alors mettez-vous à sa place et jugez ensuite »
« il a eu peur pour sa vie et pour sa famille »

L'émotion compassionnelle est à son paroxysme lorsque les internautes décrivent le sentiment de peur qu'ils imaginent que le bijoutier a ressenti lors de son agression. Cette identification s'étend ensuite alors que les internautes se voient comme des citoyens semblables au bijoutier : des travailleurs qui se lèvent tous les jours pour gagner leur vie, des « honnêtes gens ». Comme nous l'avons déjà évoqué, ce discours fait aussi référence à des propos de l'ancien Président de la République N. Sarkozy qui, sous forme de sloganisation, parlait de « la France qui se lève tôt », phrase métonymique au sein de laquelle « la France » désigne les travailleurs français. Par « sloganisation », nous reprenons la définition proposée par M. Tournier (1992, p.133) :

« La plupart du temps un message politique s'insère dans un tissu de redondances organisées. Nous appelons « sloganisation » l'ensemble des moments où le discours revient sur lui-même et pratique le déjà-dit, se durcissant ainsi en martèlements verbaux qui constituent comme l'expression primaire du message à délivrer ».

C'est la classe 4 (présente à hauteur de 6,8%) qui fait état de la représentation de ces travailleurs ; son lexique inclut d'ailleurs les termes suivants : « lever », « matin », « travailler », « dur », « gagner », « vie », « bosser », « argent », « pain », « nourrir », « impôt », « payer », « labeur », « tôt », « subvenir », « salaire », « retraite », « pognon », « charge », « honnêtement », « smic », *etc.* L'aspect routinier est mis en scène, les formes supplémentaires révélées insistent sur les possessifs singuliers de la troisième personne : *son*,

sa, se, sien(s) ; en effet, lorsque les internautes parlent du bijoutier, ils utilisent ces possessifs de la troisième personne dans lesquels ils s'incluent eux-mêmes :

« je soutiens ce père de famille qui a voulu protéger son gagne-pain je suis moi-même commerçante chaque jour je me lève pour aller soulever mon rideau je gagne ma vie en travaillant durement »
« et oui tout mon soutien va à cet homme comme la majorité des gens normaux nous sommes de tout cœur derrière vous ! »
« pauvre France où va le monde on lève ses fesses chaque matin pour bosser et gagner de l'argent on se fait braquer son commerce et on doit rien dire »
« beaucoup de personne en bave pour gagner leur vie trop facile de braquer ils ont qu'à aller bosser se lever le matin je soutien à 100 pour 100 ce bijoutier »
« tout le monde doit se lever tous les matins pour aller bosser et gagner sa vie c'est trop facile de braquer sans cesse les commerces ».

Enfin c'est l'exemple des condoléances adressées à la famille d'A. Asli qui, là encore, est révélateur d'une émotion positive compassionnelle dans le discours.

2.1.2. Les condoléances numériques

Nous ne nous arrêtons pas longtemps sur cette thématique mais il semble indispensable de ne pas oublier que les condoléances adressées à la famille du jeune homme tué sont le résultat d'un sentiment compassionnel positif (même si sa cause, la tristesse, est négative). Adeline Wrona (2011) a travaillé à partir de l'étude du site *Web.jesuismort.com* aux contenus nécrologiques. Elle y observe les formes de commémorations adressées aux morts qui participent à créer des liens sociaux en ligne à travers, par exemple, l'expression d'un deuil collectif. Au sein de notre corpus, alors que certains internautes comprennent et justifient l'acte du bijoutier, cela ne les empêche pas de se joindre à la peine de la famille de l'homme tué et de leur témoigner leurs condoléances :

« Sincères condoléances aux proches de la victime qui n'est plus et courage à ce bijoutier pour cette épreuve »
« mes sincères condoléances à ce jeune homme qui est décédé , hommage au bijoutier aussi »
« qu'il repose en paix même si il a fait quelque chose de mal »
« c'est triste de mourir si jeune mais il fallait réfléchir avant ».

L'accent est par moments mis sur la future paternité du jeune homme mort, le caractère pathémique du discours en est renforcé.

Toutefois, des traces d'ironie, même dans ces marques de condoléances sont détectables, puisque l'on retrouve à plusieurs reprises le commentaire suivant « sincères condoléances à la famille du bijoutier ». C'est l'enfermement du bijoutier considéré comme *injuste* qui fait ici état de mort. Il n'y a donc pas que des émotions positives qui sont présentes dans le discours, au contraire, des passions nuisibles et plus pernicieuses apparaissent en masse.

La révélation d'émotions positives est donc à mettre en miroir avec le *déchaînement* d'émotions négatives qui sévit sur cette même page : insultes, racisme et xénophobie, apologie de la violence en sont quelques constantes.

2.2. Les émotions négatives

Ces émotions négatives sont à observer au prisme de la violence verbale présente de manière courante sur Internet, et de ce qui sont appelées les « guerres d'injures ».

2.2.1. Guerre d'injures

2.2.1.1. De la violence verbale

« L'insolence est une des plus grandes armes révolutionnaires », scandait un slogan de mai soixante-huit. Il est facile d'observer que le recours à la violence verbale accompagne souvent les luttes sociales, ce qui pose un problème de légitimité. La corde est souvent raide entre les désirs variés de devoir paraître raisonné, et celui d'adopter un style discursif protestataire fort qui s'élabore souvent dans une forme de violence. Pour Eithan Orkibi (2013), cela dénote du fait que le recours à la violence verbale dans les mobilisations sociales appartient bien plus au domaine du stratégique que de la pulsion. Bien que certains y voient une valeur cathartique, d'autres estiment, à l'instar de Theodore Otto JR Windt (1972), que l'usage de la violence dans les discours dénote d'un échec lié à l'accès aux instances décisionnelles. Face à des inégalités procédurales, les individus dominés qui pâtissent de n'être à la fois ni visibles, ni reconnus et qui s'estiment écartés des lieux délibératifs, s'emparent de formes symboliques de contestation, dont l'injure fait par exemple partie. Ainsi, ce serait face à des contraintes et des obstacles d'accès à la citoyenneté que ces derniers adapteraient leurs stratégies discursives avec le recours à l'agressivité et l'usage d'obscénités langagières. Il ne sera pas difficile de faire un rapide tour d'horizon d'usages de la violence dans des luttes contestataires. On prendra en exemple l'affaire de la chemise survenue le 5 octobre 2015, lorsque des salariés d'*Air France* ont déchiré le vêtement du DRH du groupe, Xavier Broseta. On se souviendra aussi de manifestants entonnant « Sarko ! Facho ! Le peuple aura ta peau ! » en 2007. Dans l'optique d'attirer l'attention des médias, le recours à la violence verbale peut aussi être hautement stratégique. John Waite Bowers et Don Ochs (1971) analysent ces stratégies rhétoriques de polarisation et de confrontation. Si le recours à la violence verbale était pensé extra-rhétorique,

la violence verbale est de plus en plus appréhendée dans sa dimension symbolique, tant elle porte un sens et reflète des maux de la société (Orkini, *op. cit.*)

Sur Internet, il est coutumier d'associer aux pratiques discursives numériques une parole libérée et souvent outrageuse. Alors que l'on parle de phénomène de « *flaming* » (ou des « *flamewars* ») (Flichy, 2008⁴⁰⁴) qui caractériserait une tendance à la guerre d'injures, la page *Facebook* de soutien au bijoutier de Nice ne rompt pas avec l'utilisation de ce type de discours configuré. Certains commentaires, parfois très courts, sont d'une extrême violence. Ils sont caractérisés par le recours aux passions et par l'affichage d'émotions singulières : la colère, l'indignation, la haine (des « fortes traces d'affectivité » pour A. Amossy et M. Burger, 2011). L'utilisation d'emphases, d'effets d'amplification et d'hyperboles vient ici souligner ce discours pathémique, au moyen d'adjectifs axiologiques et dépréciatifs (Kerbrat-Orecchioni, 1980).

Nous chercherons alors ici à explorer l'usage d'un langage injurieux en ligne, comme fonction de disqualification sociale, des idées et des individus qui les portent. Les injures apparaissent à chaque fois, en ligne ou hors-ligne, dans un contexte situationnel caractérisé par « la présence/participation de deux personnes et d'un objet ; à savoir : l'injuteur, l'injure et l'injuré » (Fracchiolla, 2011) et possiblement, un injurieux et un ou des témoins de l'injure (l'injure peut alors être référentielle ou interpellative si l'injurieux et l'injuteur sont confondus ; s'il n'y en a pas, l'on parle alors de *juron*, Larguèche, 1983). De ce fait, nous rejoignons Béatrice Fracchiolla en estimant à notre tour que l'utilisation de l'injure au sein d'une conversation de violence verbale demeure fondamentalement politique :

« elle cherche à réduire le camp de l'adversaire en accroissant le sien, par le choix d'un clivage et une certaine présentation de celui-ci (Rosier, 2006). Elle constitue une attaque dont l'objectif est d'anéantir autrui par la parole. Le fait même qu'elle constitue un objet de délit pour la loi témoigne de la puissance qu'on lui reconnaît ». (*ibid.*)

Enjeu de pouvoir, à la fois du côté de l'injuteur qui cherche à prendre le dessus sur sa cible, mais aussi de l'injuteur (par des mécanismes de résistance, de réplique ou de réappropriation de ces dernières), elle demeure ainsi un objet d'étude anthropologique (Larguèche, 2004). L'injure représente donc, à l'instar de la langue, un système symbolique non neutre et engagé au sein de rapports sociaux (Yaguello, 1978), elle souligne donc des « rapports conflictuels » en interaction(s) (*ibid.*) Ainsi, et comme le rappelait Mikhaïl Bakhtine, alors que « l'idéologie est

⁴⁰⁴ P. Flichy s'appuie d'ailleurs sur les travaux de M. Poster (1997) pour avancer la thèse selon laquelle « le débat [en ligne] ne tend pas vers l'élaboration d'une position commune, mais plutôt vers une multiplication de points de vue contradictoires. »

nécessairement verbalisée », « la langue se nourrit des idéologies en même temps qu'elle les véhicule et les entretient » (2000, p. 69) : « les différents groupes en conflit dans la société tirent à eux la langue comme on tire la couverture à soi. Chacun vise à redéfinir ou à conserver la valeur des mots, à les confisquer, en quelque sorte, pour les mettre au service de son idéologie » (*ibid.*, p. 70). Il reste qu'à travers les expressions discursives en ligne, les internautes débattant utilisent des mots, un système de langue, et élaborent des rhétoriques à contenu idéologique, que celui-ci soit intentionnel ou non.

2.2.1.2. Violence discursive en ligne

Le caractère impersonnel des interlocutions sur la toile justifierait peut-être cette tendance à injurier ses allocutaires à la moindre opposition. Alors que l'on parle couramment du phénomène des *trolls*, déjà abordé et caractérisant des individus particuliers s'immisçant dans des groupes de discussion (majoritairement des *forums*) pour perturber les conversations, quelques internautes semblent être experts dans l'art de semer discorde et polémiques au sein d'une communauté. Dans une discussion qui illustre un état de violence verbale, le discours se caractérise par la transgression de normes sociales de bienséance (le respect interpersonnel, la politesse : le « code non-écrit » pour reprendre l'expression de Wilhelm Wundt) qui, la plupart du temps, marque la rupture de l'échange langagier en cours. Une insulte est caractérisée par le recours à un terme de dévalorisation ou bien de mépris à l'insu d'une tierce personne et dans un contexte dialogique précis, ou adressée à une personne bien que celle-ci ne soit pas réceptive directe de l'attaque. Si certaines paroles proférées « ne renvoient pas exclusivement à des mots reconnus en soi comme grossiers mais sont identifiables comme verbalement violentes dans leur ensemble » (Fracchiolla, 2011), l'injure peut être considérée à travers deux formes (*ibid.*) : comme « un phénomène plutôt oral, comportemental, spontané et immédiat, qui est associé à la violence physique ou au contraire s'en distingue comme un moindre mal (Larguèche, 2009) » mais aussi dans sa caractérisation légale, en tant que « versant juridique spécialisé, où elle rejoint le champ notionnel de l'outrage (Desmons & Paveau, 2008) » (*ibid.*)

N'oubliant pas par ailleurs que son usage est un délit qui figurait dans le code pénal, et qui est aujourd'hui défini par la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, et qui ne doit pas être confondu avec l'acte diffamatoire, puisque le texte de loi indique que : « toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur et à la considération de la personne est une diffamation. Toute expression outrageante, terme de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait est une injure ». La diffamation et l'injure revêtent donc

des procédés différents, bien que leurs effets/intentions soient similaires (Larguèche, 2004), pour qu'il y ait injure, « il faut que soient utilisés des mots d'une nature particulière n'imputant aucun fait » (*ibid.*) La violence verbale en ligne, à travers la création d'un éthos individuel ou collectif, permet de véhiculer des « messages d'identité » (Yaguello, *op. cit.*) Voici quelques extraits de commentaires violents issus de notre corpus :

« tu te pisses dessus salope » ;
« ta gueule Roger, va sucer des bites » ;
« va lécher le cul de Taubira François pastis de mes deux » ;
« allez tous vous faire enculer bande de fils de putes »

Majoritairement composé d'un vocabulaire à connotation sexuelle, c'est le dévoilement d'un climat haineux qui ressort de ces pratiques en ligne. Afin de se répondre, les internautes s'interpellent au sein des commentaires (selon les récentes fonctionnalités de *Facebook*) et en utilisant le nom de leur allocutaire, ce qui leur permet de recevoir une notification de *citation* et de réponse. L'utilisation du réseau social subit ainsi une hybridation, car il est utilisé tel un forum de discussion et d'échanges. Nous retrouvons donc une sorte de configuration discursive propre aux forums, voire à une intertextualité⁴⁰⁵. Or, les effets de modération des propos outrageux sont différents sur le réseau social par rapport aux fonctionnements de la plupart des forums. Ici, ce sont les internautes qui, s'il le veulent, signalent les caractères offensants des commentaires une fois que celui-ci est déjà en ligne. Cette analyse, nous le répétons, peut donc ne pas être optimale si l'on considère que certains des commentaires ont pu avoir été supprimés par les modérateurs avant que notre corpus ne soit établi, ce qui mésestimeraient leur présence déjà très importante. Cependant, compte tenu de la quantité de propos insultants restants, et de la masse de données produites sur la page en un laps de temps très réduit, ces effets sont à nuancer.

Les orthographes défailtantes sont également un point de conflit puisqu'il est fait le reproche aux commentateurs faisant des fautes de langue de ne pas savoir écrire, comme nous pouvons le voir à travers ces deux commentaires : « Message pour les racistes et nationalistes extrémistes : si vous aimez votre pays, apprenez déjà à écrire français, une fois l'orthographe maîtrisée vous serez un poil plus crédibles bande de fachos de merde que vous êtes » ; « Toutes ces fautes d'orthographe me donnent mal à la tête. Pensez à prendre des cours plutôt que de vous occuper des autres, bande de cas sociaux ! », *etc.* Ces disqualifications par l'orthographe

⁴⁰⁵ L'intertextualité est un « système de règles implicites qui sous-tendent cet intertexte, le mode de citation qui est jugé légitime dans la formation, le type, ou le genre de discours dont relève ce corpus » (Maingueneau, 1984, p. 83).

se retrouvent clairement au sein des interactions, une mauvaise utilisation du français sert à discréditer, à la fois, un discours et la personne qui le porte :

A : @A Salle pute va va te fair baissè part ton chien va grosse folle
J'aime · Répondre · 13 janvier 2014, 15:35

B : @B, en plus d'être impoli, tu ne sais pas écrire correctement le Français.
"Sale (avec un seul "L") pute, vaS (avec 1 "S" et pas un double va) te fairE (avec un "E") baiser (avec un seul "S" et "er" à la fin) pour la fin de la phrase, pas de faute. Quant à "grosse", je pense que là, tu te fourvoies...

Bon, pour ta gouverne, ce sont 2 femelles .

Excellente argumentation, ceci étant dit. Beaucoup de vocabulaire.

Quand je vois quel type de personnage qui soutient le braqueur... Ceci explique cela .

R. Amossy (2011) qui a travaillé sur les interactions polémiques des forums de discussion estime que ces derniers constituent :

une *agora* imaginaire [...] d'un genre très particulier, puisque fondés sur l'antagonisme et la violence verbale », où « l'exacerbation de la confrontation agonique entre internautes joue un rôle dans la construction d'un groupe interne au sein duquel les membres peuvent se conforter mutuellement dans leur combat commun. »

Ces guerres d'injures sont donc un facteur favorisant la création de groupes identitaires et de communautés. Elles participent à la formation des représentations sociales mais pas uniquement, chaque individu qui y prend part s'insère dans un groupe, en opposition avec un ou des autre(s), ce qui flatte son sentiment d'appartenance au sein d'une unité homogène et l'extrait de son isolement initial. Notons toutefois au passage que ces invectives ne concernent pas qu'un groupe en particulier, puisqu'autant les *pro* que les *anti* soutiens au bijoutier ont recours à ce genre d'attaques pour le moins irrévérencieuses.

Il convient de réaliser une typologie des insultes (racisme/xénophobie, sexisme et homophobie) afin d'approcher leur panorama. Mais avant donc de détailler notre étude, nous proposons de définir les rôles et les enjeux sociaux des insultes.

a. Les insultes : stéréotypes et fonctions sociales

L'utilisation d'insultes au sein d'une interaction est enjeu de pouvoir pour l'énonciateur qui attaque et réduit son locuteur à un état de dévalorisation ou de mépris. Dans un même temps, il s'affirme symboliquement au-dessus de ce dernier, dans un rapport de domination, puisqu'il s'autorise à porter atteinte à sa dignité, à porter un jugement d'infériorité. Les insultes, et c'est ce qui nous intéresse tout particulièrement ici, participent aussi à former « des idéologies

sociales et linguistiques » (Fracchiolla, *op. cit.*) Miroir d'une société, elles contribuent à refléter tout un ensemble de systèmes de valeurs d'une communauté. Le phénomène des *flamewars* sur Internet rabat les cartes des violences verbales traditionnelles, en face à face. Le biais de l'anonymat efface les rapports hiérarchiques qui pourraient exister par le présentiel (catégorisation sociale et/ou professionnelle) en instituant un rapport (semble-t-il) symétrique (Moïse, 2006). En revanche, l'insulte pour qu'elle « se réalise », « doit être ressentie comme telle » : « pour qu'il y ait insulte il faut un contexte qui permette de reconnaître un acte de parole violent, une re-caractérisation de l'insultaire. », ce qui confère à l'insulte un caractère illocutoire, et peut, selon le contexte (la situation de l'énonciation), ne pas être interprétée de la même manière : « vanne », « moquerie », « raillerie », « provocation » ou « diffamation » (Kofi-Lezou, *op. cit.*) Aimée-Danielle Kofi-Lezou propose de caractériser plusieurs types d'insultes : les insultes essentialistes qui remettent nominalement en cause l'être d'un individu (Ernotte et Rosier, 2004, p. 37) (appartenance décrétée d'une personne : enjeu identitaire) des insultes situationnelles (en fonction d'un contexte déterminé). Ces dernières ont, selon la chercheuse, des effets eux aussi variables : l'insulte rituelle est une sorte de « joute verbale » qui « tient plus du jeu que de la diffamation [...] [et] repose sur une convention entre interlocuteur » (*ibid.*) *A contrario*, l'insulte personnelle se révèle être véritablement de l'ordre de l'attaque violente, son intention est bel et bien de blesser/d'humilier son interlocuteur. Il faut bien alors signifier que les insultes sont aussi culturelles : dans son livre *Injurieez-vous !*, Julienne Flory (2016) qui étudie la dimension transgressive de l'insulte en s'appuyant sur de nombreux auteurs (E. Goffman, William Von Orman Quine, P. Bourdieu, J. L. Austin), interroge ainsi leurs rapports aux normes culturelles qui régissent les sociétés. Elles s'inscrivent dans un système de valeurs qui régit ce qui est ou n'est pas tabou, ce qui variera en fonction donc de la culture (critère de perceptibilité). Il faudra donc prendre en considération le contexte socioculturel, mais aussi la personnalité et/ou les caractéristiques des énonciateurs. Par exemple, alors qu'un blanc qui traite aujourd'hui un noir de « nègre » est considéré comme raciste, la communauté afro-américaine aux États-Unis s'est elle-même auto-désignée sous le qualificatif « *nigga* » afin, par l'appropriation, de contrarier sa nocuité et barrer ces assignations : il s'agit de stratégies de retournements de stigmates pour reprendre le terme d'E. Goffman (ex : « *I'm a nigger* » ou « fier d'être pédé ») (Bonnet, 2011). Derrière ces pratiques existe une véritable logique pyramidale de mépris entre groupes sociaux.

À l'instar des usages des insultes par les adolescents et jeunes adultes, insulter peut ainsi revenir à prendre les caractéristiques d'un mot-doux, signifiant amour et amicalité. Appréhender l'insulte comme miroir de la société demeure intéressant, puisqu'elle révèle les

tabous : les références aux corps « con », « tête de bite », « trou du cul », aux pratiques sexuelles « je te baise », « enculé », tendent à prouver que le rapport au sexe reste tabou.

Afin d'explorer ces fonctions sociales, nous avons réalisé une typologie des insultes répertoriées au sein de notre corpus de commentaires.

b. Pour une typologie des insultes en ligne

La plupart du temps, nous remarquons que les insultes qui consistent à rabaisser un individu se font sur quelques terrains particuliers, révélant des phénomènes de stéréotypies, tels que Laurence Rosier (2006) les a catégorisés dans *Petit traité de l'insulte* : les insultes « ethnotypes », « sociotypes », « sexotypes » et « ontotypes ».

Les premières tendances que nous retrouvons sont répertoriées au sein de ce tableau :

OBJET(S) DE L'ATTAQUE	FORMES D'ATTITUDE	Exemples issus du corpus
ORIGINE	- RACISME : « ethnotype »	« des arabes , noirs ! toujours les mêmes ! vives marine ! je lui dis bravo ! » « allez on descend avec les torches les fourches et on pend tous les arabes et noirs qu'on croise » « et comme toujours , ce sont qui les racailles ? quelle race ? les bougnoules ! bon allez , fait que le fn passe pour un tout petit peu d'amélioration avec tout ces immigrés ! »
RELIGION	- ANTIRELIGIONISME - ANTISEMITISME - ANTI-ISLAMISME - ANTICHRISTIANISME - <i>Etc.</i>	« en france , je suis pour la charia , c'est à dire on l'applique bien sur aux musulmans uniquement , un vol une main coupé , . je pense qu'il y aura beaucoup de manchots en france mais cela deviendra difficile de braquer sans main » « si tout les français font comme lui , il aurait peut être moins de profiteurs , de grande gueules avec un fort accent d'afrique du nord , moins personnes de certaines origines pour imposer leur religion de merde » « en bons catholiques pêcheurs que vous êtes allez tous vous confesser ce dimanche afin d expliquer a votre prêtre défroqué que vous êtes fasciste. » « par contre je suis clairement anti islam et tout autres secte » « veuch j'attend une réponse ! »
ORIENTATION(S) SEXUELLE(S) et/ou PRATIQUE(S) SEXUELLE(S)	- HOMOPHOBIE - HETERONORMATISME - LGBTI-PHOBIE	« laurent louer ferme tg pédé sa serai ton fils tu parlerai pa merdass » « axel le merde mdr va au lit tafiole » « ferme ta gueule la pédale elle tencule fils de pute comme tu c'est bien le dire . »

SEXE/GENRE	<ul style="list-style-type: none"> - SEXISME, « sexotype(s) » - MYSOGINIE - MISANDRIE - MACHISME - ANTIFÉMINISME / LGBTI-PHOBIE 	<p>« gaëlle allez va faire la vaisselle on se passera de ta présence ah ah ah ah »</p> <p>« oh sale pute de mitsubischatte comment sa t'invite sa gamine de 8 ans hein, grosse pouffiasses de merde j'avais te foutre un lampadaire dans la chatte pr calmer ta saloperie qui t'envahi »</p>
APPARENCE PHYSIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - TYRANNIE DE LA BEAUTÉ (physique/habillement) - TYRANNIE DE LA MINCEUR / GROSSOPHOBIE - CULTE DU CORPS - VALIDISME 	<p>« donc en plus d'être moche béa tes conne ! »</p> <p>« je confirme enfant de putain retourne ds ton pays de barbare. ta vraiment une sale gueule de terroriste comme on les aime. enfin surtout toutes ces suceuses de raclure et l'autre tapette de blanc bec qui doit se farcir une bougnoule. »</p> <p>« vu sa gueule et sa photo de profil elle doit se prendre pour une racaille . le profil type de la pauvre fille qui se sent grande en fréquentant des délinquants qui pour elle sont des bonhommes ! »</p> <p>« questu veut petit bourgeois qui sprend pour un voyou zerm je suis corse je te nique ta mère pareil »</p>
STATUT SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> - MÉPRIS DE CLASSE et MÉPRIS SOCIAL, « sociotype(s) » 	<p>« léon sale illettré , les cas sociaux qui pour la plupart sont des français de souche , ce sont eux qui profitent du rsa , les arabes creusent des trous pour embellir l'espace français cas social ! »</p> <p>« directeur artistique dans un club techno au pays basque larson t'es un punk a chien qui fait du fromage de chèvre dans les pyrénées en fumant du cannabis que tu fais pousser bien évidemment »</p> <p>« moi je mets mon nom ma photo et mon adresse je suis pas une tafiolo comme ta famille bouzeux »</p>
HABITAT/MILIEU	<ul style="list-style-type: none"> - PARISIANISME / PROVINCIALISME - CITADISME / RURALISME - CONCURRENCES TERRITORIALES 	<p>« victoire est un bobo parigot qui fait du monokini a paris plage après avoir brunché rue montorgueil»</p> <p>« tous ces journalistes bobo du microcosme parisien sont bien loin des réalités du peuple qui se leve tôt chaque jour pour aller au boulot »</p> <p>« un pauvre gamin a perdu la vie pour un vol et vous trouvez ca normal je pari que vous êtes tous des campagnard qui regarde le journal de 20h ! »</p>
ORIENTATION POLITIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - COMMUNAUTARISME POLITIQUE 	<p>« le bijoutier était un immigré et la racaille en scooter était un français . ca va être dur pour les gauchos et socialos de dire que ceux qui soutiennent le bijoutier sont des racistes du fn ha ! ha ! ha ! »</p> <p>« bravo joss tu t reconverti en facho lol c'est bien sa »</p> <p>« nos charognards de droite et d'extrême droite, n'ont décidément, aucune originalité ni surprise, leurs attitudes de carnassiers en putréfactions, lors du drame de brétigny nous en avait déjà fait démonstration. aux avants postes du buzz des</p>

		réseaux sociaux , de ce culte des morts, du far west, de la conquête de l'ouest , des drames, et des récupérations morbides et obscènes , l'amour du sang , nous retrouvons estrosi , le fn local et philippe vardon patron, du groupuscule identitaire local, et notoire, indicateur de police stipendié , grand ami des loges maçonniques niçoises locales, pour lesquelles il n'hésite pas à dérober quelques dossiers compromettants à des frères la truelle sont nommément cités , dans des procédures au palais de justice .
INTELLIGENCE/ COGNITION	- MEGALOMANIE - ELITISME	« mais pauvre abruti les gens qui sont sur cette page soutiennent une personne qui est pas d'origine française alors que le défunt l'est » « allez vous en vous ne comprenez rien à notre société » « t es un idiot compare ce qui est comparable » « samia apprends le français c'est toi qui a l'air débile mouhahaha » « belle parole bande d'imbécile »
ETAT MENTAL	- PSYCHOPHOBIE	« bande de malades ! » « aller les 1 millions il est grand temps de prendre votre traitement la schizophrénie se soigne !! » « taubira est une malade mentale c'est net quel est pas claire . et pourtant ministre quel connerie . » « richard espèce de psychopathe tes grave »

Il est étonnant de retrouver à travers notre corpus autant d'exemples de thématiques d'insultes utilisées. Mettre à jour cette typologisation permet de nous rendre compte de l'univers vaste des insultes, et nous offre une représentation des divers termes qui servent à disqualifier l'adversaire.

Ces insultes sont par ailleurs souvent le miroir des champs de la discrimination. Par ailleurs, la discrimination peut être appréhendée à travers différents degrés.

c. Degrés discriminatoires

La France reconnaît actuellement 24 critères de discrimination, l'article 225-1 du code pénal, modifié par l'article 86 de la loi n°2016-1547 du 18 novembre indique :

« Constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques sur le fondement de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur grossesse, de leur apparence physique, de la particulière vulnérabilité résultant de leur situation économique, apparente ou connue de son auteur, de leur patronyme, de leur lieu de résidence, de leur état de santé, de leur perte d'autonomie, de leur handicap, de leurs caractéristiques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée. »

« Constitue également une discrimination toute distinction opérée entre les personnes morales sur le fondement de l'origine, du sexe, de la situation de famille, de la grossesse, de l'apparence physique, de la particulière vulnérabilité résultant de la situation économique, apparente ou connue de son

auteur, du patronyme, du lieu de résidence, de l'état de santé, de la perte d'autonomie, du handicap, des caractéristiques génétiques, des mœurs, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, de l'âge, des opinions politiques, des activités syndicales, de la capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, de l'appartenance ou de la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée des membres ou de certains membres de ces personnes morales ».

Ces phénomènes de discrimination peuvent se révéler de différentes manières. Ainsi, afin de rendre compte de sa diversité, nous proposons trois types de degrés discriminatoires présents au sein de notre corpus.

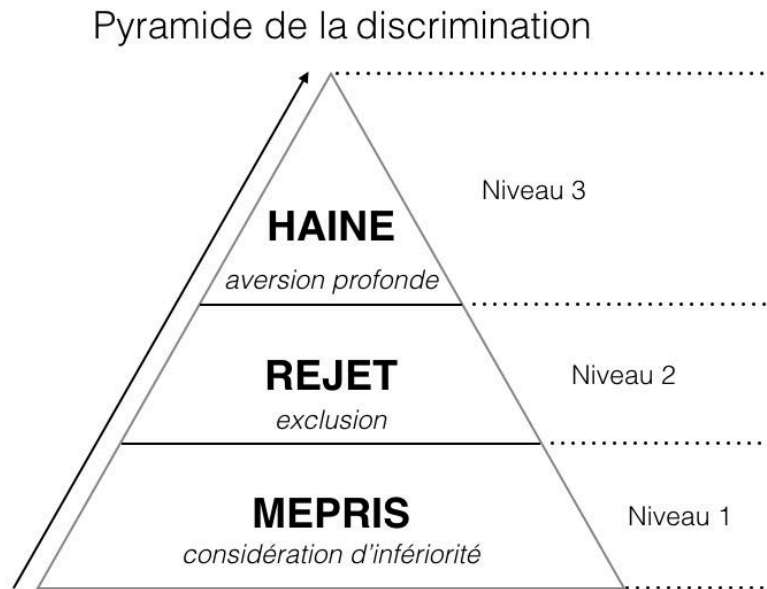


Figure 43. Pyramides des niveaux discriminatoires

Les insultes et/ou attitudes discriminatoires sont de plusieurs ordres, la pyramide ci-dessus permet de révéler les trois niveaux graduels d'intensité qui la fondent, à savoir en premier lieu, le degré le plus bas du mépris. Il renvoie à un sentiment de désintérêt d'un individu et de mésestime de sa personne consistant à la considérer comme inférieur à soi (sans intérêt, donc). Sous formes d'apartés, ou de confidences, les internautes ignorent délibérément certains interlocuteurs, compte tenu de ce qu'ils sont, par exemple « laisse le parler Laurent ».

Le deuxième niveau du rejet, concerne une forme d'exclusion d'une personne, en raison d'une de ses caractéristiques :

- « moi je dit casse toi boubou t inutile a dire toujours la même chose »
- « najim sofalk tête de nœud on le sait tout ça dégage sale raciste anti blanc »
- « et bien dégagé le gros barbu quitte la France ».

Enfin, le troisième niveau ultime est celui de la haine qui n'est autre que l'acclamation de l'aversion profonde d'un individu. : « hello les trous du cul ! je vois que vous êtes toujours

aussi débile qu'hier décidément la nuit ne vous a pas porté conseil. sinon martine enfin une qui dit bien des vérités et bien entendu ça dérange qui ?! tu vois le nom de cette bouk t'as tout compris et le pire est qu'il y a même des blancs bec qui sont pour cette sale race de raclure de merde bon juste de passage pour emmerder les 2 bouffons d'hier. je vous love mes bouffons. je vous dis sûrement à plus tard, car je reviendrais rien que pour vous. ».

La mépris consiste ici à appuyer la caractéristique d'un individu et à travers celle-ci, décider de ne plus parler/avoir un contact avec lui, puisqu'au regard de ce qu'il est, il n'en vaudrait plus la peine, par exemple : « laisse tomber les macaques ainsi que les blanches et blancs qui aiment cette race sont de sortit ce soir. » Le rejet cherche ensuite à exclure un groupe, les appels à expulser certaines catégories de la population du pays font partie de ces discriminations par le rejet : « expulsions la merde, car il n'y a pas d'autre mots de notre pays redonnons les vraies valeurs de la france nous sommes des gaulois », « je suis pour virer toute c merde de arabes on aurai du voter le penne jean mari, car on en serait pas la aujourd'hui ». Enfin, le sujet de la haine fait état du sentiment exprimé d'antipathie profonde envers une personne, en la rabaisant ou en allant jusqu'à lui souhaiter sa propre mort. C'est le cas de plusieurs commentaires profondément vindicatifs et malveillants : « sale arabe de merde tous des fis de pute que les arabe creve tous il fo je t'ai des bonbe nucléaire en afrique comme sa il viendront plu nous pourire la vie », « j espère juste qu'un jour on les extermines les uns après les autres », « putain mais arrêter on devrait tous vous tuer les arabes ! bientôt va faire péter vos mosquées et vos cites . si vous êtes des boulets pour l'état français. »

Par cette violence verbale, c'est la libération d'une parole raciste et xénophobe qui nous a marqué, par la virulence de certains propos.

2.2.1.3. Libération d'une parole raciste et/ou xénophobe

Une partie des commentateurs *likeurs* tendent à se justifier face aux insultes de « fachos » et de « racistes » qu'ils reçoivent. Les sympathisants de la page ne seraient pas racistes puisque l'agresseur était un français de type caucasien et que le bijoutier était lui d'origine étrangère, libanais. Pourtant il demeure tangible qu'une parole raciste profanée par un groupement d'individus reste bel et bien effective, elle se porte d'ailleurs par moment à l'encontre du bijoutier. Quelques extraits de ces commentaires à caractère raciste :

« et comme toujours, ce sont qui les racailles ? quelle race ? les bougnoules ! bon allez , fait que le fn passe pour un tout petit peu d'amélioration avec tout ces immigrés ! » ;

« sale arabe de merde tous des fils de pute que les arabe crève tous il faut je t'ai des bombe nucléaire en Afrique comme sa il viendront plu nous pourire la vie » ;
« descendons dans la rue et demandons la démission de ce fils de pute qui nous sert de président ainsi que sa guenon de Taubira ! » ;
« étant moi-même très raciste , quand je vois ce genre de choses , je tire mon chapeau (...) vu que les juifs français sont les plus tapettes et les plus radins que la terre est engendrer... » ; « bijoutier : 1, melon : 0 »

Enfin, nous atteignons le point de paroxysme des émotions négatives *haineuses*, lors d'appels à la violence.

2.2.1.4. Apologie de la violence

Toute la page *Facebook* est en fait construite à partir de la notion de légitime défense, notre controverse de fond. Or, le point de discorde gravite autour des notions de *justice* et de *sécurité* : si l'État n'est pas capable de défendre ses citoyens, les commentateurs estiment qu'il est compréhensible qu'ils se défendent eux-mêmes. « Se faire justice soi-même », c'est bien tout l'enjeu des soutiens qui disent se sentir abandonnés par l'État. Or, comprendre l'acte du bijoutier et faire preuve d'empathie est une chose, en revanche, nous atteignons un cran supérieur lorsque quelques internautes n'hésitent pas à faire l'apologie de la violence pour régler eux-mêmes les problèmes sociétaux. Il est d'ailleurs courant de lire des commentaires de personnes qui s'estiment « déçues » que le bijoutier n'ait tué que l'un de ses deux agresseurs. Bon nombre de commentateurs invitent leurs compatriotes à se saisir des armes :

« il ne nous reste plus qu'à prendre les armes » ;
« messages aux bijoutiers : une carabine ne suffit pas , armez-vous de kalachnikov ! » ;
« tuons les tous , la société ira mieux » ;
« il faut les abattre ces petits cons » ;
« c'est un acte qui devrait être reconnu et obligatoire dans notre pays, afin d'éradiquer la vermine » ;
« il faut tuer son con de père aussi » ,

Cette apologie de la violence atteint ses sommets avec la présence de références à Hitler :

« En fait Hitler s'est planté de cible pendant la guerre ! »
« Hitler, grand humaniste avait commencé à remédier au problème, à nous de continuer » ;
« Hitler aurait dû commencer par gazer ces énerguènes-là : hommes politiques , juges , magistrats , huissiers etc (...) ».

Nous assistons donc au sein des interactions à des phénomènes de « montée en tension » (Moïse, 2006).

Avant de conclure cette partie, nous aimerions nous arrêter un instant sur des croisements que nous avons effectués entre les classes lexicométriques et le lexique des émotions.

3. Croisement des émotions dans les classes

Nous avons mis en confrontation le scénario réalisé sur *Tropes* avec nos classes lexicales. L'enjeu consistait ici à mettre en avant les types d'émotions qui sont les plus convoquées au sein de chaque classe lexicale. Malgré quelques erreurs, les résultats sont probants et réitèrent nos propos antérieurs. Ainsi, il apparaît logique que la classe des soutiens (couleur vert pomme) soit celle qui soit la plus représentée dans l'ontologie consacrée à l'enthousiasme et à la joie, alors qu'au contraire, la classe 7 (vert foncé) qui révèle beaucoup de vœux de condoléances est la plus présente dans la catégorie « tristesse ». En revanche, il est étonnant de voir que pour la catégorie colère ce n'est pas la classe des insultes qui est représenté en majorité mais bien celle qui concerne les travailleurs (classe en rouge). Un problème apparaît dans la catégorie de l'attachement puisque le mot *like* induit le logiciel en erreur en l'associant à cette émotion : la classe 2 (en bordeaux) apparaît donc en tête. L'application de Tgen à notre scénario nous permettrait peut-être d'y voir plus clair :

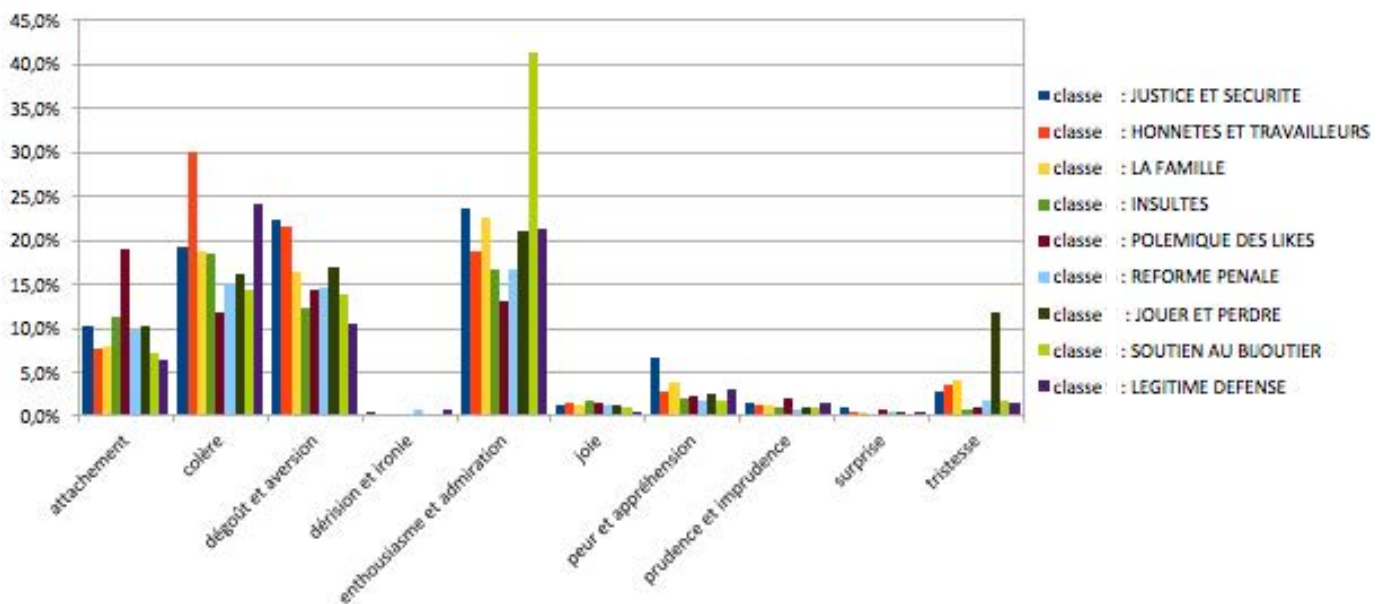


Figure 44. Représentation des classes par catégorie d'émotion

D'après notre catégorisation des émotions positives et négatives, nous remarquons que ce sont les émotions négatives qui l'emportent sur tout notre corpus, mis à part dans la classe 8 relative aux soutiens et dans la classe dûe à l'ambiguïté du terme *like* relié à l'attachement. Néanmoins, ces résultats sont à considérer avec prudence puisque si l'on fait une typologie des émotions, il y aurait d'un point de vu algorithmique plus de sentiments d'émotions négatifs que positifs.

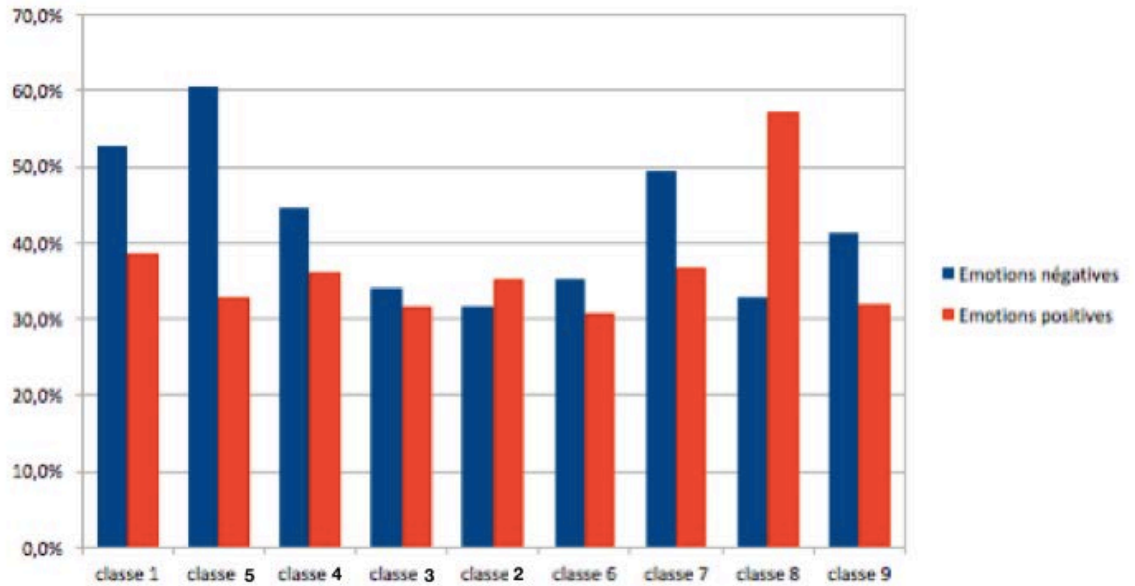


Figure 48. Répartition des émotions positives et négatives par classe

Nous avons également réalisé une AFC nous permettant de mettre au jour la proximité des émotions et des classes, les résultats semblent là encore pertinents compte tenu de nos analyses antérieures.

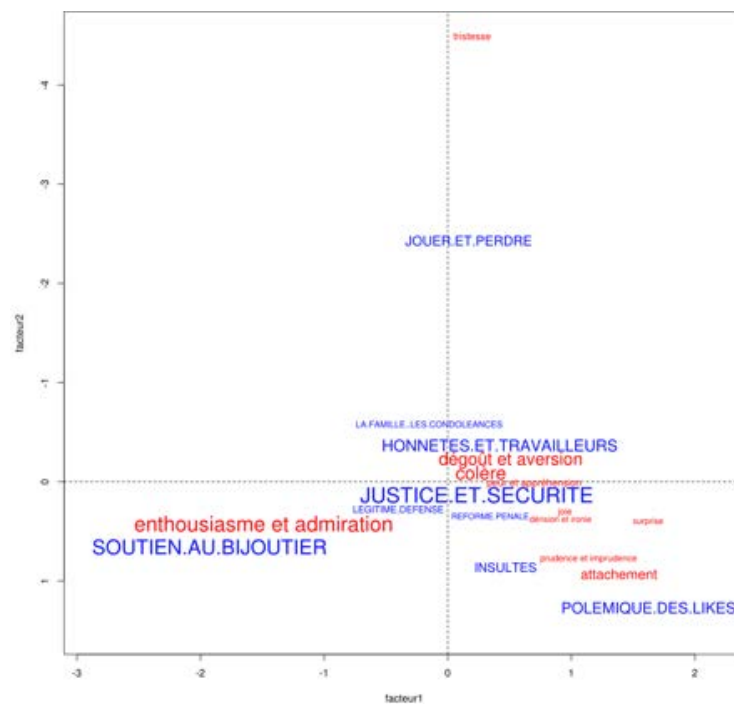


Figure 45. AFC des émotions et des classes

Conclusion de la partie 2.

Cette partie a été l'occasion pour nous de réfléchir sur les différents types d'actions concrètes utilisées par les internautes pour s'exprimer en ligne. Nous avons donc, dans un premier temps, observé les différentes formes de co-construction des échanges dans l'interaction, de manière globale et en fonction des individus et de leurs positionnements politiques. Outre l'aspect structurel des débats, la prégnance d'un discours fortement chargé émotionnellement, comme catharsis et manière de réagir spontanément, marque l'un des procédés les plus flagrants d'argumentation en ligne. À travers ces procédés techniques, il nous faut à présent prendre de la hauteur et chercher à comprendre ce qui, à partir des différentes formes de l'agir observées, forement un faire homogénéisant. D'un côté, l'agir se rapportait à des stratégies discursives pensées plutôt individuellement, c'est-à-dire à une proactivité des sujets, de l'autre, le faire caractérise une production générale, symbolique, idéologique et/ou existentielle issue des pratiques discursives jusqu'alors observées. L'agir et le faire ne désignent donc pas pour nous les mêmes enjeux : ici, nous n'avons analysées que les actions comme des agir politiques, le faire n'est pas (comme le présentait H. Arendt, op. cit.) que l'œuvre des agir.

En effet, nous chercherons à présent à tenter de mettre au jour ce qui ressort de manière plus générale et cohérente de ces techniques rhétoriques, pour en proposer une tendance globale : qu'est-ce qui au fond finit par faire sens ?

PARTIE SIX.

FAIRE : PRODUIRE DU SENS

L'intérêt de ce chapitre est d'essayer de comprendre ce que ces stratégies discursives évoquées impliquent en termes d'actions et de construction du sens au sein de la société. Nous observerons ainsi en premier lieu les enjeux sociopolitiques de ces discours en ligne.

Chapitre 1. Des enjeux sociopolitiques

Plusieurs types d'enjeux nous sont apparus comme significatifs de notre corpus. Certains ne sont pas évoqués ici mais pourraient aussi bien figurer dans d'autres types de polémiques en ligne, comme par exemple l'enjeu logistique qui consisterait à, par le biais des réseaux sociaux, chercher à se regrouper de manière physique (lieu/heure) et à développer des plans d'actions concrets (répertoires d'action), *etc.*

Nous commencerons par évoquer le cas de l'enjeu lié à la recherche de notoriété.

1. Enjeu de notoriété : faire connaître le mouvement

Le premier enjeu est relatif à une certaine recherche de notoriété. Ce postulat va de soi puisque cette page *Facebook* est utilisée telle une pétition en ligne au sein de laquelle on soutient majoritairement le bijoutier (elle sert aussi à partager des requêtes adressées à la police et à la justice les exhortant à laisser S. Türk tranquille). L'intérêt est donc d'apparaître au sein de l'espace public de manière visible. Pour ce faire, l'objectif cognitif est particulièrement recherché : pour être lu, il faut être connu ; cependant, pour être connue, la page doit percer l'espace public par la concentration ici de plus d'un million de *likes* et de centaines de milliers de commentaires.

« 589k à 20h06 nous sommes environ 66 millions. alors encore, encore et il en faut encore. »
« je soutiens le bijoutier soyons nombreux ras le bol de la racaille »
« 300000 c'est bien continuons . »

« nous sommes de plus en plus nombreux à soutenir ce brave homme qui a défendu son gagne-pain »
« un million serait magnifique , faisons nous entendre et que la famille du bijoutier se sente soutenue »
« pétition de soutien déjà signée ! allez partagez avec encore plus de monde et aimez cette page ! ce monsieur bijoutier mérite encore beaucoup plus de j'aime ! »
« nous prenons le pouvoir , invitez vos amis sur cette page en haut à droite »
« invitez vos amis dans le groupe pour être encore plus nombreux ! »
« 35 sur 350 de mes amis soutiennent. soit 10%. les chiffres se tiennent ! »
« allez partagez un million pour demain »
« faites passer cette page ‡ vos amis par E-mail ! »
« quand j'ai liké ce matin nous étions 275k , ça bouge bien ! partagez un maximum ! »
rien que sur mon entourage campagnard nous sommes une 40aine à l'image nationale il est donc vite atteint le million , et nous ne sommes pas fictifs »
« partagez un max . faut dépasser le million pour ce héros »
il faut atteindre le million ! partagez un maximum !

La notoriété passe ainsi par l'accès à la visibilité. Néanmoins, il est intéressant d'observer que l'intérêt de la notoriété est aussi de permettre à d'autres individus de fédérer le groupe et par conséquent de souder ses membres en interne et de manière qualitative.

Après la question de la connaissance du mouvement c'est celle de sa légitimité qui doit être abordée : un mouvement peut bénéficier d'une très forte notoriété, s'il n'est pas légitimé socialement il sera la cible d'attaques négatives et dépréciatives et ne fera pas l'objet d'une prise en considération publique. L'enjeu est donc de travailler à sa légitimation.

2. Enjeu de légitimité : justification et acception du mouvement

Proposons un premier cadre général d'approche de la légitimité qui nous permettra d'appuyer par la suite notre analyse.

2.1. Cadre général

Est caractérisé comme étant légitime, ce que l'on ne saurait contester, ce qui s'avère naturel et/ou compréhensible par tous. L'idée de légitimité est donc reliée aux idéaux universels de justice, au droit dit *naturel*, à l'équité et à l'esprit d'une loi plutôt qu'à la loi telle qu'elle est écrite : il s'agit de prendre en considération un contexte, la qualité des personnes, en fonction des mœurs de la société. La légitimité, nous le verrons plus tard, s'oppose aux règles légales. S'il est interdit de voler, l'acte transgressif d'une famille pauvre qui volerait un commerce pour nourrir ses enfants apparaît légitime aux yeux de tous.

2.2. La validité et l'authenticité des likes

La question de la légitimité se pose dans notre corpus au niveau donc de la question de la légitime défense, mais ce n'est pas ce qui nous intéresse à ce stade. Ici, nous cherchons à comprendre l'enjeu de légitimation du mouvement au sein de la société (quand nous parlons du mouvement, il s'agit à la fois des idées et de ses publics). Pour ce faire, nous nous appuyerons sur l'exemple de la polémique des *likes*.

2.2.1. Une page et des *likes* désavoués

La négation de la page se fait à deux échelles de la part des commentateurs critiques. D'une part, ils croient à un achat de faux *likes* à l'étranger et d'autre part, ils accusent le parti du *Front National* (ou ses sympathisants) d'une manipulation. L'analyse lexicométrique révèle une classe sur la controverse de forme, il s'agit de la classe 2 représentée à 11,8%. La polémique des *likes* achetés issue du site d'analyse des réseaux sociaux *Socialbakers* annonçait le lendemain de la création de la page *Facebook* de soutien au bijoutier de Nice que près de 80% des *likes* provenaient de l'étranger (des « *minor counties* »). Cette affirmation a depuis été balayée puisque les données *Facebook* sur la provenance des *likes* ne se mettent pas à jour automatiquement, les données ont été modifiées au fur-et-à mesure. *Socialbakers* a présenté des excuses pour cette faute d'interprétation. Toutefois, l'emballement médiatique reprenant outrageusement ces révélations erronées a contribué à intégrer dans l'esprit des citoyens cet éventuel truquage des *likes*. Il serait d'ailleurs très probable que ces annonces falsificatrices aient elles-mêmes participées à faire augmenter le nombre de *likeurs* désireux de prouver leur légitimité (et à promouvoir la page dans les médias traditionnels). Il n'en reste pas moins qu'un nombre important des commentaires provient d'internautes ne soutenant pas la page et qui ont pour unique but de la discréditer en reprenant les informations issues des médias. Il faudra donc pour ceux qui sont attaqués prouver leur existence et se rendre légitimes/visibles publiquement. Ainsi, beaucoup de commentaires accusent ces supposés « faux » *likes* :

« Notre enquêtrice est allée fouiner sur un site fort intéressant : *Socialbakers*, qui détaille la provenance des *likes* sur des sites... »

« Le problème c'est que la suspicion sur le nombre de *likes* sur votre page pose problème, en effet, vous ne seriez que 250 000, le reste vient de pays étrangers ou de *likes* achetés »

« page fake , honte à vous ! »

« plus les médias vendus vont enfoncer le clou avec ce genre de désinformation des faux likes , plus ils vont attiser la colère de ces français qui se réveillent. »

S'en sont suivies des accusations contre une hypothétique manipulation du *Front National* qui aurait poussée ses partisans (et de manière plus large, ses sympathisants) à se

rassembler en masse sur la page *Facebook*. Là encore des commentaires témoignent de cette suspicion :

« 50 000 bleus qui vont découvrir qu'il s'agit d'une page tenue par le FN »
« 78% des soutiens Facebook au bijoutier proviennent d'un ou plusieurs petits pays non identifiés, ou comment le FN enfume tout le monde en achetant des faux likes ! »
« On sait que 80% des soutiens sont faux ! On a vu d'où venaient vos clics, ne vous embêtez pas trop, vous êtes démasqués les FN haineux mauvais hackers ! »
« looooooooooooooooooool 1 million dont 80% de votes automatiques, bravo le FN »
« Je pense que c'est le FN qui paie ».

D'autres s'interrogent sous forme de questions ouvertes sur la polémique selon laquelle le FN serait aux commandes de la page du réseau social :

« Même si le FN est aux manettes de cette page, le problème est où ? Est-ce que le FN n'a pas le droit de parler ? »
« Est-ce le FN qui a créé cette page et qui est-ce qui manipule tous ces patriotes vengeurs et apologistes du meurtre ? »
« Le FN se cache-t-il derrière cette page ? ».

Face à ces accusations sur la légitimité de la page et de ses *likes*, les *likeurs* se défendent en masse afin de valider et de crédibiliser leur mobilisation citoyenne.

2.2.2. Les *likeurs* se défendent

Ils répondent aux attaques et cherchent à confirmer leur réelle présence par différentes sortes d'arguments : eux et leurs amis *likeurs* sont indéniablement bien réels, ils ne s'estiment pas tous partisans du *Front National* et ils considèrent que les informations erronées des médias sont de type manipulateur et qu'ils cherchent à décrédibiliser leur engagement.

Les premiers propos pointent donc du doigt la défense des *likeurs* sur leurs propres actes : ils ont *liké* la page et il en va de mêmes avec certains de leurs *amis Facebook*. De plus, il y a beaucoup de commentaires postés (qui ne peuvent être fabriqués) : cette mobilisation est donc pour eux bien réelle (les commentateurs ne sont pas des robots). Un processus de légitimation individuelle est ainsi bien prégnant :

« J'ai 122 amis sur Facebook et 19 ont *liké* la page, ils n'ont pas été payés et leur vote est bien réel. Il faut accepter la vérité. »
« je n'ai que 60 amis sur Facebook, 8 d'entre eux aiment cette page. J'ai trouvé que ça faisait déjà pas mal ! Le million ne m'étonne pas ! »
« J'ai moins de 100 amis sur Facebook et parmi la liste, 15 ont *liké* cette page sans aucune concertation. C'est selon moi la preuve d'un soutien massif et d'une certitude que les chiffres sont les bons. »
« Et nos commentaires sont achetés aussi ? ! »
« Il leur faudrait 1, 5 millions de commentaires pour nous croire ? », « je ne suis pas un robot et mon commentaire est vrai », etc.

Alors que certaines critiques s'élèvent contre une manipulation du *Front National* via la page *Facebook*, quelques commentateurs tendent à faire entendre qu'ils ne sont ni militants, ni

sympathisants du parti d'extrême droite. Ainsi nous retrouvons des internautes contraints de se justifier sur leur appartenance (et leur non-appartenance) politique, voire sur leur origine :

- « Je ne suis pas du FN ! »
- « Je précise que je ne suis pas du Front National pour faire taire la rumeur »
- « Maintenant il faudrait s'excuser d'avoir des opinions. Je suis de gauche et je soutiens le bijoutier »
- « Je suis de gauche et immigré alors arrêtez de vouloir politiser et pourrir cette page »
- « Je ne suis pas facho. Je suis d'origine algérienne et je soutien le bijoutier »
- « Je suis de gauche et je soutiens cet homme, personne n'a acheté mon like ! », *etc.*

Enfin, la gronde se porte fortement contre les médias accusés d'avoir colporté des rumeurs et des informations erronées et infondées à partir du site d'analyse des réseaux sociaux *Socialbakers* :

- « A l'instant, sur France Inter, c'est forcément un parti politique qui est derrière cette page : le Front National forcément ! »
- « Hier soir sur BFM TV, le plus d'1 million de *like* ne serait qu'une vaste supercherie disent-ils, mais nous sommes bien là pourtant à débattre, commenter et prendre la défense de cet homme. »
- « La manipulation des médias continue , quoi de surprenant ? »
- « Quoi qu'en disent les médias ce n'est pas truqué ce sont bien les internautes qui rappellent au gouvernement leur mécontentement »
- « Les médias mentent ! »
- « Franchement, c'est une honte de voir à quel point les médias gauchistes veulent à tout prix démonter cette action », *etc.*

Pour certains des internautes, les médias seraient de connivence avec les politiques et auraient donc intérêt à décrédibiliser la mobilisation citoyenne et sa révolte en marche.

Une opposition se dessine donc, elle est visible entre classes, mais aussi au sein d'une même classe lexicale qui révèle des formes caractéristiques d'un même segment de texte. Aussi, sur une même thématique, des débats s'échauffent, des voix s'élèvent, et des collectifs protestataires s'organisent et se manifestent par biais de similitudes discursives. L'enjeu qui suit consiste pour eux à travailler pour ces communautés sur leur image, c'est-à-dire à élaborer des stratégies discursives consistant à agir sur leur propre réputation.

3. Enjeu de réputation : valorisation de l'image du mouvement

Enfin, c'est donc un enjeu de réputation propre à certains mouvements sociaux (Ferret, 2013) qui se joue au sein de la page. Cette réputation se retrouve fortement présente au sein des tentatives des internautes de ne pas faire de cette page *Facebook* une mobilisation colorée politiquement. Elle est donc seulement réactive. Face aux nombreuses attaques médiatiques qui suspectaient le créateur de la page d'être affilié à un groupe identitaire d'extrême droite, beaucoup d'internautes se défendent de n'être ni sympathisants de ce parti, ni d'en faire partie :

- « aussi pour dire que je ne suis pas d'extrême droite un simple citoyen plutôt humaniste certains comprendrons le mot . . » ;
- « ola la la les gens parle de fn , de racisme . mais il n y a aucun rapport » ;

« ou peut être que je ne suis pas d'extrême droite tout simplement ah oui mais j'oubliai , pour vous ne pas être d'extrême droite c'est déjà être une racaille , suis je sot . » ;
« moi je ne suis pas du troisième âge mais pour la peine de mort et je ne suis pas du fn ! aucune politique ! tous les politiciens sont pareils ! diviser pour mieux régner ! quand on arrêtera d'avancer comme des moutons ! » ;
« je précise que je ne suis pas du front national pour faire taire la rumeur »

D'autres se sentent obligés de révéler leur orientation politique afin d'éviter les amalgames et d'être associé à des militants du FN, comme nous l'avons évoqué auparavant : « ceux qui disent qu'ici y'a que des fachos sont des abrutis moi je suis communiste j'ai 20 ans ma photo de profil montre regis debray philosophe communiste compagnon de lutte du je sais en bolivie et je soutiens le bijoutier à 300 ».

Enfin, cette affaire est une aubaine pour ceux qui souhaitent montrer que le FN n'est pas, selon eux, un parti raciste, en utilisant l'argument de l'origine du bijoutier libanais et de celle de l'assaillant français :

« si les fachos que nous sommes défendons un bijoutier d'origine étrangère ayant tué un français bien blanc , c'est peut être parce que nous ne sommes pas les racistes que certains voudraient que l'on soit . une preuve de plus que tous ces français exaspérés qui votent aujourd'hui/hui fn veulent une justice digne de ce nom dans un pays dont les valeurs qui l'ont construit se délitent les uns après les autres . »

Ces effets de remodelage réputationnel existent souvent au sein des mobilisations manifestaires, comme ce fut par exemple le cas avec le mouvement *Nuit Debout* qui, cherchant à améliorer son image et à ne pas passer pour un groupe de hippies et d'extrême gauche (à étendre son public vers les familles), a énormément contrôlé les photographies qui circulaient sur les réseaux sociaux afin de lutter contre de formes de stéréotypisation militante. De la même manière, le *cops watching* est un bon exemple de travail sur la réputation : filmer en direct les CRS sur *Periscope* pour faire pression sur ces derniers (les inciter à bien se conduire) mais aussi s'en servir de preuve si l'un d'entre eux attaque les manifestants sans raison et dans le cas où ce serait le manifestant qui serait incriminé par l'insultation.

Les questions du *like* sont aussi enjeu de réputation puisque pour bon nombre d'internautes, il faut venir justifier le fait que les *likeurs* et commentateurs ne soient pas des fantômes mais bien de réelles personnes physiques s'étant engagées en toute conscience :

« bizarre j'ai like du luxembourg et rien sur le luxembourg ? ce qui veut dire qu'il y en a qui ne sont pas répertoriés. » ;
« fanny marie j'ai partagé la page sur mon mur en y mettant un commentaire et je crois que j'ai mal fait . mes amis ont aimé la page plutôt que de lire le commentaire ! raahaa ! » ;
« j'ai liker sans contrepartie je soutiens ce pauvre monsieur qui a défendu son gagne pain » ;
« cette polémique est tout à fait absurde . j'ai liké il y a quelques jours en tant que française expatriée aux états unis , et je pense ne pas être la seule dans ce cas. » ;
« je viens de voir bfm tv qui annonce que 80 des likes proviennent de l'étranger de source inconnue , moi j'ai 15 de mes amis qui ont liké la page et ils sont presque tous français ! vive la désinformation ! » ;

« pour les cons à la mauvaise langue : j'ai liké et pas payé ! »

Outre ces enjeux sociopolitiques qui confèrent un sens à la mobilisation de manière générale, c'est bien l'apparition d'un certain discours qui a retenu notre attention, et que nous cherchons à mettre au jour en définissant ses caractéristiques idéologiques propres. Nous le nommons *ordre moral*.

Chapitre 2. Idéologie d'un ordre moral

Nous mettons en avant ce que nous nommons des *discours de l'ordre moral*. Durant l'affaire du bijoutier de Nice, nous avons pu voir dans la presse que certaines personnes ont caractérisé les commentaires en soutien au bijoutier de *populistes* (commentateurs, hommes politiques, *etc.*) Fortement opposés aux utilisations fortuites du concept de *populisme* comme nous l'avons expliqué en début de manuscrit, nous parlerons ici de la présence de discours de *l'ordre moral*, discours qui pourraient admettre des similitudes avec les représentations de ce que certains nomment des discours populistes.

1. Des discours de l'ordre moral

Ce que l'on appelle communément l'ordre moral provient d'un moment historique : la coalition des droites dès 1873 (troisième République), suite à la capitulation de Napoléon III après la défaite de la guerre de 1870, après l'écrasement de la Commune de Paris et la démission d'Adolphe Thiers. L'on parle aussi d'*ordre moral* pour désigner la présidence du royaliste, le maréchal Patrice de Mac Mahon (le duc de Magenta) de 1873 à 1879 (mené par le Président du Conseil, l'homme fort du pouvoir et aristocrate Albert de Broglie⁴⁰⁶), lequel va adopter un certain nombre de mesures pour comprimer la gauche républicaine : « Avec l'aide de Dieu, le dévouement de l'armée qui sera toujours l'armée de la loi et l'appui des honnêtes gens, nous continuerons ensemble l'œuvre de la libération du territoire et du rétablissement de l'ordre moral⁴⁰⁷ ». La politique conservatrice centrée sur un retour de l'Église revendiquait un retour monarchique, l'alliance du religieux et de l'ordre militaire. Le concept d'ordre moral est plus tard utilisé pour qualifier le régime de Vichy du maréchal Pétain : il tire sa politique et ses lois

⁴⁰⁶ Le premier gouvernement d'union des droites n'a tenu qu'un an et comptait majoritairement des orléanistes (*droite libérale*), deux légitimistes (*droite contre-révolutionnaire*) et un ancien ministre de Napoléon III (*droite césariste*). (Rémond, 1954).

⁴⁰⁷ Message que P. de Mac Mahon adresse à l'Assemblée Nationale suite à son élection à la présidence de la République en 1873.

répressives des idées et préceptes des associations familiales et des jeunesses catholiques, du scoutisme⁴⁰⁸, « contre la dissolution des mœurs » (*ibid.*) Contrôle de la presse, révocation de fonctionnaires, mesures visant à détruire l'école de la République (ex : fermeture des écoles normales d'instituteurs⁴⁰⁹ et ré-institution d'une école ecclésiastique), le régime s'érige dans une nouvelle fonction moralisatrice. Si Philippe Pétain n'a pourtant jamais utilisé la désignation « ordre moral » pour caractériser son régime (et qu'il l'a même rejeté lors d'un discours de 1940⁴¹⁰), il est indéniable que celui-ci ait été une source d'inspiration pour le maréchal. Son discours du 25 juin 1940, empreint de moralisme, caractérise ce positionnement politique conservateur :

« C'est vers l'avenir que, désormais, nous devons tourner nos efforts. Un ordre nouveau commence. Vous serez bientôt rendus à vos foyers. Certains auront à le reconstruire. Vous avez souffert. Vous souffrirez encore. Beaucoup d'entre vous ne retrouveront pas leur métier ou leur maison. Votre vie sera dure. Ce n'est pas moi qui vous bernerai par des paroles trompeuses. Je hais les mensonges qui vous ont fait tant de mal. La terre, elle, ne ment pas. Elle demeure votre recours. Elle est la patrie elle-même. Un champ qui tombe en friche, c'est une portion de la France qui meurt. Une jachère de nouveau emblavée, c'est une portion de France qui renaît. N'espérez pas trop de l'État qui ne peut donner plus qu'il ne reçoit. Comptez pour le présent sur vous-mêmes et, pour l'avenir, sur les enfants que vous aurez élevés dans le sentiment du devoir. Nous aurons à restaurer la France. Montrez-la au monde qui l'observe, à l'adversaire qui l'occupe, dans tout son calme, tout son labeur, dans tout son calme. Notre défaite est venue de nos relâchements. L'esprit de jouissance détruit ce que l'esprit de sacrifice a édifié. C'est à un redressement intellectuel et moral que, d'abord, je vous convie. Français, vous l'accomplirez et vous verrez, je le jure, une France neuve surgir de votre ferveur. »

L'usage contemporain de la désignation *ordre moral* tend particulièrement quant à lui à qualifier une politique de droite jugée conservatrice, réactionnaire et liberticide. Notre dessein personnel n'est pas d'assigner cette expression à cette orientation politique (même si elle peut reprendre des caractéristiques historiques des idéologies de droite telles que l'absolutisme ou le nationalisme).

Notre objectif est de chercher à caractériser ce que nous nommons un discours de l'ordre moral à partir de l'analyse de notre corpus, et qui contribue à constituer un ensemble de normes et de valeurs idéologiques. Nous savons bien qu'à travers la langue, des registres discursifs militants apparaissent : « aliénation », « exploitation », « révolution », « combat », *etc.*, pour le parti communisme hérité de Marx ; pour la droite : « crise », « réformes », « marché », « plan social », *etc.* ; pour l'extrême droite : « patrie », « invasion », « migrants » (à la place de « réfugiés »), « identité », *etc.* Nous pouvons même voir que sont utilisés des mots issus de la culture Web par les néo-militants d'extrême droite comme codes linguistiques

⁴⁰⁸ Cf. le documentaire « Philippe Pétain, 1939-45 », de Paule Muxel et Bertrand de Solliers. Julianto films, Les Films du Tambour de Soie, ECPAD, ARTE - 2010.

⁴⁰⁹ Charles Maurras les appellera les « antiséminaires malfaisants de la démocratie ».

⁴¹⁰ Il dit : « L'ordre nouveau ne peut, en aucune manière, impliquer un retour, même déguisé, aux erreurs qui nous ont coûté si cher, on ne saurait davantage y découvrir les traits d'une sorte "d'ordre moral" ou d'une revanche des événements de 1936 » (période de mouvements de grève du *Front Populaire* de mai/juin.)

communautaires⁴¹¹. Nous voyons bien que la langue, que le choix des lexiques utilisés, caractérisent dans certains cas des positionnements idéologiques qui ne sont pas exempts de valeurs ou d'idées politiques. En effet, ils permettent de cadrer discursivement le sensible, de le symboliser axiologiquement. La mise au jour de ce que nous appelons donc *le discours de l'ordre moral* (ou de ce que certains médias pourraient appeler un « nouvel ordre moral ») relève donc chez nous de l'apparition d'une configuration discursive idéologique.

Ainsi, nous proposons dans un premier temps de décrire tout un pan du discours rencontré que nous considérons comme faisant partie de l'ordre moral, puis nous ferons une synthèse de ses caractéristiques à partir de nos résultats mais également de l'élargissement vers d'autres idées peu développées et qui sont proches axiologiquement.

2. Description de l'analyse du corpus

Les discours de l'ordre moral présents dans notre corpus se déploient sur plusieurs thématiques. En premier lieu nous remarquons le désir affirmé à ce que les gouvernements soient plus autoritaires. Cela passe par une sécurité intérieure plus répressive et un système juridique moins laxiste, mais aussi par l'affichage d'une certaine conception de la France et de la nation.

2.1. Gouvernance autoritaire, fermeté des fonctions régaliennes

Si les diverses polarisations de la polémique abordées ici sont vraisemblablement issues du sens commun (être en sécurité, optimiser la justice, *etc.*), leur application réelle est source

⁴¹¹ Par exemple : « RaHoWa » (abréviation pour Racial Holly War, qui signifie guerre sainte raciale, inventée par le suprématiste Ben Klassen en 1987 et largement utilisée sur le forum 4chan/pol), « arbre » et « noix » (« arbre » équivaut à « arabe », il s'agit d'un mot-code utilisé par les sympathisants de l'extrême-droite pour parler des arabes en passant au filet des modérateurs, en particulier sur les forums Jeuxvideo.com et sa section Blabla 18-25, « noix » est aussi un mot de substitution à la désignation des personnes de couleur de peau noire), « *cuck* » (sont appelés « *cucks* » -par réductionnisme au terme « *cuckservative* »- les hommes jugés faibles, timorés, soumis aux idées politiques libérales et en faveur des droits pour l'égalité des hommes/femmes ; le « *cuckservative* » est apparu sur *Reddit* et a particulièrement été populaire lors de la campagne des primaires du parti Républicain aux États-Unis pour qualifier les adversaires de Trump) ; « (((echo))) » (ces trois parenthèses placées de part et d'autre de nom d'un individu et une tactique antisémite qui permet d'identifier et de stigmatiser une personne par ce tag comme de confession juive, le terme « echo » désigne quant à lui l'écho de ces derniers à travers l'histoire, sous un angle complotiste ; l'usage qui a été mis au jour a depuis fait l'objet de contre-utilisation par des juifs eux-mêmes et des non juifs, en soutien pour brouiller et neutraliser cette vitupération) ; « SJW » (pour « social justice warrior », il désigne ironiquement et donc péjorativement les combattants pour la justice sociale, globalement les militants féministes et progressistes aux États-Unis et les « gauchistes » en France) ou « snowflakes » (il s'agit d'un remplacement de « SJW », les « flocons de neige » désignent les personnes jugées fragiles et s'offusquant de la moindre avanée), « ۞ » (utilisé aussi par le « noun » sur Twitter, il s'agit de la lettre « n » de l'alphabet arabe signifiant « nazaréens » et qui est utilisé pour désigner les chrétiens dans le Coran, DAESH a choisi ce signe pour marquer les maisons des chrétiens à Mossoul ; devenu signe de soutien aux chrétiens d'Irak, il est aussi utilisé par plusieurs comptes d'extrême droite, ou de soutiens à « la Manif pour tous »).

de conflits dans les messages produits par certains des allocutaires. L'analyse lexicométrique nous permet ainsi d'appréhender le souhait émergent d'une gouvernance plus autoritaire, se traduisant notamment par la fermeté des fonctions régaliennes.

2.1.1. Sécurité intérieure : la protection des citoyens

Tout discours sécuritaire est infiniment lié à la mise en scène d'un sentiment de peur, quand les repères sociaux semblent altérés. Les internautes énoncent des faits pour dénoncer le système politique.

2.1.1.1. Énoncer pour dénoncer

La classe 1 (qui est la plus importante de nos neuf classes et qui représente 17,8%) nous permet de rendre compte de cette question relative à l'appréciation d'une insécurité des citoyens, avec d'une part le constat de cet état de fait et sa critique portée contre le gouvernement faillant, et de l'autre, l'appropriation personnelle du rôle des forces de l'ordre : si l'État ne défend pas les citoyens, les citoyens se défendront eux-mêmes, ils se « feront justice » eux-mêmes.

Certains commentaires sont construits de telle sorte que les locuteurs produisent un discours en se mettant mentalement à la place du bijoutier (de manière empathique). Cette situation imaginée leur permet de justifier l'acte meurtrier sous le prisme de la peur⁴¹² :

- « il a eu très peur et s'est défendu » ;
- « je pense qu'il a dû se dire que c'était la fois de trop, et qu'il avait peur pour sa propre vie ou celle de sa femme et de son fils » ;
- « avoir peur de perdre sa vie devant des voyous aussi déterminés est immense » ;
- « quand on tient un commerce comme ça on a peur tous les jours... ».

Ce sentiment de peur exacerbé est mis en parallèle à l'absence d'inquiétude éprouvée par les « voyous » à l'encontre des forces de police et des systèmes répressifs :

- « ces gens-là sont remplis de représailles et n'ont pas peur des forces de l'ordre » ;
- « la peur doit changer de côté » ;
- « les jeunes braqueurs n'ont plus peur de la police, hélas » ;
- « les peines de prisons ne font plus peur a personnes tellement elles sont insignifiantes pour les coupables » ;
- « ils n'ont plus peur de la prison, car pour eux c'est un honneur d'y aller... ».

À partir de ces constats posés par certains internautes vient l'heure des critiques et des attaques contre la gérance du gouvernement. Le Président François Hollande, le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault, le ministre de l'Intérieur Manuel Valls et la garde des Sceaux Christiane Taubira sont les principaux visés. Tout un vocabulaire critique est présenté sous

⁴¹² Afin de faciliter la lecture et la compréhension, certaines de ces citations des commentaires ont subi une correction orthographique.

forme de substantifs et d'adjectivations péjoratives : « laxistes », « incompetents », « nuls », « mauvais », « lamentable », « impuissant », *etc.*

Il est reproché à F. Hollande le manque d'autorité et de professionnalisme :

« un bijoutier qui a des couilles, Hollande est jaloux » ;
« allez Flamby bouge ton cul » ;
« virons Mou 1^{er} et ses sbires » ;
« Hollande a dit [...] c'est à la justice de faire justice moi je dis à Hollande c'est aux politiciens de faire la politique ».

Le calendrier de septembre a également entraîné une prise de position négative contre l'engagement de la France en Syrie, avec comme principale requête la demande à ce que les français soient eux-même protégés avant que le pays vienne en aide aux étrangers :

« y'en a marre trop de violence en France et Hollande préfère s'occuper de la Syrie que de la France » ;
« l'autre gros mou du gland avant d'aller faire régner l'ordre en Syrie devrait commencer par son pays et renvoyer la connasse de Taubira dans le sien » ;
« ce que je ne comprends pas, il faut m'expliquer pourquoi la France s'engage à l'extérieur du pays pour des causes comme la Syrie ! Alors que y'a déjà du ménage à faire en France ! Commencer à nettoyer le pays avant d'aller voir ailleurs et vouloir jouer les bons samaritains partout ! »

Des appels à démission sont lancés : « Hollande doit démissionner, ça suffit ! », « Hollande, dehors ! », « Gouvernement, démission ! »

Nous remarquons que le gouvernement et ses membres sont parfois directement pris à partie, ils sont interpellés et les messages leur sont adressés, comme *sur-destinataire*.

Il y a une réelle opposition faite dans les discours entre les situations qui sont mises en scène par les commentateurs comme étant de « détresse » et les agissements des « bandits », « voyous » et « racailles » qui transgressent la loi sans être intimidés. Un système de valeurs manichéen est sous-jacent, entre le bien et le mal et ses enjeux purement moraux. La parole est intimiste, les internautes se qualifient à la fois comme victimes des bandits mais aussi des politiques.

Les formes supplémentaires de notre classe 1 sont révélées par l'analyse lexicométrique, elles sont fortement marquées par l'utilisation de pronoms possessifs pluriels : « notre », « nous », « nos », « nôtre » : « nous les obscurs nous ne braquons pas, nous ne tourmentons pas la population, nous travaillons et nous sommes obligés d'entretenir ces sangsues, est-ce que les élus vont enfin comprendre le ras-le-bol que la population éprouve ? ».

Les témoignages personnels sont érigés en constats de vérité générale justifiant que des personnes honnêtes puissent perdre leur sang-froid face à des contextes anxiogènes.

2.1.1.2. Le sentiment d'insécurité, facteur du discours violent

La manière dont sont rapportés les faits nous donne des informations sur le rapport qu'entretiennent les énonciateurs avec l'affaire. En effet, un vocabulaire de la violence est utilisé pour relater la scène (mais pas seulement, nous y viendrons). Aussi, nous trouvons des verbes d'action significatifs : « buter », « frapper », « tabasser », « foutre », « flinguer », « violer », « agresser », « fracasser », « massacrer », « dégommer », « assassiner », « attaquer », « menacer », « dépouiller », « blesser », « terroriser », « lyncher », « violenter », « morfler » *etc.*

Si ces termes servent souvent à faire le récit du braquage, ils sont également utilisés dans le cadre de menaces contre les voyous. Ces derniers sont d'ailleurs désignés péjorativement : « petits cons », « connard », « cafards », « salaud », « merdeux », « salopards », « raclure », « fumier », « ordure », « branleurs », « minable », « bâtards », « vermine », *etc.*

Et, alors que la violence et l'insécurité sont réprimées, les menaces sont elles-mêmes empreintes de vives violences, le meurtre du braqueur est félicité « bien fait pour sa gueule », « une racaille de moins », « le braqueur, tant mieux qu'il ait crevé ». Le thème du macabre est par conséquent très prégnant : « crever », « buter », « flinguer », « tuer », « périr », « plomber », « mourir », « deuil », « martyr », « cadavre », et souvent associé au champ lexical des armes : « flingue », « calibre », « fusil », « pompe », « balle », « gâchette », « gun », « crosse », « kalachnikov », *etc.* Tout réquisitoire porté à l'encontre du braqueur tué sert à attaquer l'ensemble des voleurs, et plus encore, l'ensemble des délinquants de France :

« il faut tuer tous ces parasites » ;
« à mort la vermine ! Dans certains pays on leur coupe les mains ! » ;
« on n'a qu'à les buter à la naissance tous ces français de papier mais non de cœur » ;
« qu'on crève cette race de merde »

Comme nous le verrons plus tard, le retour à l'application de la peine de mort est un des souhaits prononcés par plusieurs internautes. Elle est décrite comme un bon moyen de combattre l'insécurité (elle dissuaderait les éventuels délinquants de passer à l'acte) et permettrait de combler les défaillances du gouvernement et de la justice en matière de protection des citoyens.

Or, le discours violent ne s'arrête pas là, il est également prépondérant au sein de menaces faites à l'encontre du gouvernement et de ses membres, à tel point que nous passons à un niveau discursif supérieur : celui de l'apologie de la violence. Menaces de mort et appels au crime sont ainsi révélés à l'encontre des délinquants comme nous l'avons observé auparavant,

mais également envers les politiques français : « Taubira à mort et Hollande fusillé », « personne pour buter Hollande et Taubira aussi ? », *etc.* Nous passerons les moqueries liées aux physiques de politiciens, mais reviendrons toutefois sur les propos racistes à l'égard de C. Taubira, fortement critiquée dans le cadre de sa politique en matière de justice.

2.1.2. Justice pénale et justice sociale

De ce fait, sécurité intérieure et politique législative et judiciaire sont liées, puisque l'insécurité serait en partie (pour certains) la conséquence d'un laxisme pénal et d'un problème dans la politique de réinsertion des récidivistes.

2.1.2.1. Politique juridique : critiques et désaveux

Ce sont à partir des classes 1 (17,6%) et 6 (6,1%) que nous trouvons un lexique relatif à la politique pénale. La classe 6 est plus particulièrement liée aux problèmes sociétaux de réinsertion des délinquants après une peine de prison. Ce profil est donc à mettre en parallèle avec le projet de réforme pénale de C. Taubira en matière de lutte contre la récidive. En effet, ce projet de loi tend à diminuer l'incarcération par la suppression des peines planchers en instaurant notamment des aménagements de peines. L'objectif affiché est ici d'éviter les sorties dites « sèches » de prison, sans accompagnement. La loi prévoirait dès lors l'étude à chaque deux-tiers des peines de prison d'une sortie sous contraintes. Or, le projet ne fait pas l'unanimité, à tel point qu'une pluie de critiques est déversée à l'encontre de la garde des sceaux. Répétant en cœur que la justice est beaucoup trop laxiste envers les délinquants, le projet de réforme pénale est condamné :

« quand j'entends Taubira qui veut encore plus d'aménagements de peines, elle a le résultat. C'est pas moins de temps en prison qu'il leur faut, c'est une vraie peine, moi je suis pour durcir le régime carcéral » ;

« ce petit truand était un multirécidiviste tout juste sorti d'une peine de prison de trois ans, avec aménagement, bracelet électronique... La justice dans notre pays marche sur la tête et Taubira est très, très dangereuse, il faut la virer ».

Le débat à partir du fait divers du bijoutier de Nice dépasse ses propres frontières puisque d'un problème de délinquance, au problème du multirécidivisme, il s'étend par la suite sur le traitement des violeurs, des pédophiles ou encore des terroristes. Les alternatives proposées à ces crimes sont non moins brutales, la volonté de réouverture du bagne de Cayenne est très présente dans de nombreux commentaires :

« à quand les prisons en plein air, à casser des cailloux à Cayenne ou autre... Tu te sauves par la mer, ou tu te fais bouffer pas les petites bêtes dans la jungle ! » ;

« Direction Cayenne, bien sûr, en aller simple ».

Les sévices corporels sont également cités comme des moyens de punition des délinquants :

« qu'on coupe la main aux braqueurs et les couilles aux violeurs ! » ;
« on aurait dû le torturer ! ».

Toutefois, c'est l'idée de réhabilitation de la peine de mort qui semble trouver le plus grand plébiscite :

« il y a deux solutions en France : remettre la peine de mort, ou se défendre soi-même ! » ;
« Meurtriers, violeurs, pédophiles : peine de mort » ;
« Remettre la peine de mort pour les tueurs, les voleurs à mains armées, les violeurs, les pédophiles, et le politiciens véreux ».

Le retour de la peine capitale constituerait donc pour certains internautes une solution annoncée, bien loin du projet de réforme pénale envisagé par la ministre. Essuyant déjà beaucoup de coups lors de la réforme du mariage pour tous, la ministre est ici encore la cible d'attaques virulentes. Pour certains internautes, C. Taubira, souvent qualifiée de « nationaliste guyanaise » ; elle incarne la défaillance de la justice française, d'autant plus que son projet de réforme des peines de prison déplaît. Elle est ainsi dans un premier temps critiquée pour ses actions ou ses idées politiques. Or certaines attaques prennent un caractère nauséabond lorsqu'elles se fondent sur des railleries purement racistes :

« si nous étions aussi efficace aux prochaines élections : le FN sera élu au premier tour et Taubira ira jouer du tamtam à Cayenne » ;
« Madame Banania... » ;
« Taubira devrait repartir dans son pays » ;
« la Taubira se venge de la vie d'esclavagisme qu'a subit ses ancêtres. Je ne serais pas surpris qu'une banderole où il y avait écrit Taubira pendaison est été érigée » ;
« ah bravo la justice et la guenon agressive ».

Il n'est pas étonnant de mettre en parallèle le thème de l'insécurité et celui de la xénophobie tant certains discours témoignent d'une peur et/ou d'une méfiance de l'étranger, en liens avec des conceptions de territoires.

La thématique de l'autorité répressive et punitive va de pair avec une autorité limitative que nous allons à présent observer au sein d'un autre thème du débat politique relatif à la solidarité nationale.

2.1.2.2. De la solidarité nationale

La justice sociale française vise pour une part à appliquer le principe de solidarité nationale. Ce principe présuppose l'organisation d'une gestion équitable et un partage horizontal des ressources de l'État dans différents domaines, tels que la santé ou l'éducation, et par le moyen de prélèvements obligatoires, impôts et taxes. Or, là encore cette règle ne fait pas l'unanimité et, à la *solidarité nationale*, est opposée la position *d'assistanat*. Deux classes s'opposent et permettent de rendre compte de cette dichotomie : d'un côté la classe 4 (6,6%)

comporte un lexique patriotique, faisant souvent référence à la France et aux français (la « France qui se lève tôt ») ; de l'autre, la classe 2 (16,6%) est celle des individus « malhonnêtes » et « profiteurs » (que l'on peut donc opposer à la classe 4). Là encore, le prisme sémantique du *bien* contre le *mal* semble constituer un point de clivage, une rupture entre deux visions du monde et deux peuples sociaux. Le personnage du bijoutier est ici mis en scène énonciativement, de telle sorte qu'il représente l'ensemble des travailleurs français par effet de synecdoque particularisante. Il y a une réelle identification des commentateurs à l'homme, alors même que l'homme est la personnification de leur quotidien individuel.

Le lexique de la classe 4 met à jour l'activité quotidienne de travail des français : « lever », « matin », « travailler », « dur », « gagner », « vie », « bosser », « argent », « pain », « nourrir », « impôts », « payer », « labeur », « tôt », « subvenir », « salaire », « retraite », « pognon », « charge », « honnêtement », « smic », *etc.* L'insistance sur la pénibilité du travail est à souligner dans ces énoncés, sous la forme de témoignages de récits de vie :

« je suis moi-même commerçante, chaque jours je me lève pour aller soulever mon rideau, je gagne ma vie en travaillant durement » ;
« avec 508 euros de retraite, je ne vais pas voler, cambrioler, tuer pour de l'argent que les autres gagnent à la sueur de leur front »

Le gain d'argent facile via les vols et les activités des *dealers* sont mis en parallèle face à une routine « laborieuse » des travailleurs « honnêtes ». Les malfrats sont appelés à aller travailler pour gagner leur vie « comme tout le monde ».

Le débat s'oriente vers des condamnations contre toute forme d'assistanat à partir de la médiatisation de certains propos du frère du bijoutier tenus en radio. En effet, il aurait déclaré sur RTL que l'assurance du bijoutier aurait remboursé le vol, minimisant ainsi le préjudice du braquage. Les commentateurs choqués par de tels propos crient haro sur le frère comme c'est exprimé dans ces segments de texte caractéristiques :

« Et le frère de la victime, braqueur, voleur, qui ose dire qu'il y a des assurances pour les bijoux. Non mais quelle mentalité ! Allez, allons tous braquer les magasins, ils sont assurés après tout » ;
« et le traumatisme de se faire braquer c'est l'assurance qui le rembourse aussi ? » ;
« et son enculé de frère qui râle en disant que ce n'est pas normal d'avoir tiré comme ça dans la rue. Connard ! S'il n'était pas allé braquer une bijouterie il serait encore en vie ».

Les plaintes lancées contre les « voyous » qui ne travailleraient pas et percevraient en plus de cela des allocations issues de l'activité des travailleurs se répètent significativement au fil des commentaires :

« la politique veut que l'on soutienne ceux qui font de l'assistanat, rien ne va plus » ;
« il est certain qu'il vaut mieux faire deux gosses bien élevés que seize enfants qui seront des voyous et les parents se seront bien gavés avec les allocations » ;
« stop au rsa, assedic, etc, que tout le monde aille bosser, les gens n'auront plus le temps de penser à foutre la pagaille » ;

« travailles, payes tes impôts , cotises pour ta retraite, on s'occupes du reste. Paroles et paroles et paroles... »

Alors que l'un des principes fondateurs du régime français, celui de la solidarité nationale, est ici blâmé, l'image symbolique de la France, sa représentation sociale et populaire semble également avoir perdue de son aura au sein des discours des internautes. Face à ces constats, c'est le problème de l'éducation qui apparaît. Or, la question de l'éducation est tantôt renvoyée aux enseignants, tantôt à la responsabilité parentale.

3.3.1.1. Qui éduque ?

Le Ministère de l'Éducation nationale est attaqué : les problèmes de délinquance seraient pour certains la conséquence d'un constat d'échec de l'école qui ne parviendrait plus à émanciper ses élèves et à leur permettre de se construire socialement. Ainsi, absentéisme, *décrochage scolaire*, perte du respect envers les enseignants, *etc.*, seraient quelques uns des signes évocateurs de cet échec. De ce fait, c'est le contenu pédagogique qui devrait être revu pour quelques internautes :

« l'enseignement de la morale et de civisme à l'école a disparu et l'éducation des enfants par les parents est au plus bas » ;
« rétablissez l'enseignements des valeurs dans les écoles au lieu de votre art plastique ou histoire de l'art que vous devriez réserver aux étudiants spécialisés dans ce domaine ».

Le retour des sévices corporels devrait être remis au goût du jour pour d'autres : « laissons les professeurs mettre quelques tartes aux gosses instables à l'école, commençons par éduquer les enfants c'est la base ». L'imputabilité est parfois adressée directement au Ministère de l'Éducation Nationale : « c'est l'état démissionnaire depuis des générations qui a laissé pour compte l'éducation nationale », « échec de l'éducation nationale » ou bien aux négligences familiales : « un manque d'éducation qui est certain », « n'empêche que le père reconnait ne pas avoir éduqué son fils », *etc.* Dans ce dernier cas, les internautes estiment que si les professeurs ne sont plus respectés il en va de la responsabilité des parents : « c'est la faute des parents ». Le débat porte ainsi sur ce qui doit être enseigné à l'école (l'instruction) et sur le fait que l'éducation des enfants doit quant à elle être appliquée au sein du cercle familial (respect, politesse, conduites sociales, cadre légal, *etc.*)

Ce rapport à l'autorité trouve aussi sa place en vis-à-vis de l'image que se font les internautes de leur pays et de la manière selon laquelle ils estiment que le pouvoir politique (l'autorité) devrait être incarné.

2.2. Une idée de la France et de sa gouvernance

L'analyse lexicométrique révèle une certaine conception populaire de la France et de la manière dont le pays devrait être gouverné. Ainsi, nous allons essayer de faire une hypothèse. L'idée sensible de la France et l'idée de sa direction sont proches, à la fois, des valeurs gaullistes et à la fois, de la conception d'un pouvoir gaullien. Prenons toutefois des précautions : les valeurs gaullistes ne doivent pas être nécessairement associées à une orientation politique (la posture présidentielle de François Mitterrand – son charisme – était foncièrement gaullienne). Et alors que nous pouvons ces écarter valeurs des orientation politiques, il est aussi possible de les rapprocher. Ainsi, si la construction même de la Cinquième République repose sur une certaine conception de l'exécutif et d'une idée de l'attitude présidentielle, nous ne pouvons nier cet héritage aujourd'hui encore. De plus, si les partis de droite successifs UDR, RPR ou UMP se revendiquent encore héritiers du gaullisme, l'extrême droite a elle aussi récupéré certaines de ses thématiques fondatrices⁴¹³. Notons que le RPR prend le virage du libéralisme économique en 1983 en adoptant un programme proche des idéologies de Ronald Reagan ou de Margaret Thatcher, il délaisse alors les conceptions nationales en se ralliant à l'Europe, « il libère un espace que le Front National s'empresse d'occuper » (Hock, 2005). Nous pouvons donc voir dans ces valeurs gaullistes des positionnements marqués par le *Front National*, mais pas seulement. L'adjectif *gaullien* permet de se référer à la personnalité du général à ses actions, à sa politique, en bref, à son mythe (Hazareesingh, 2011).

Plusieurs thématiques textuelles peuvent être considérées au regard d'une forme de réincarnation du gaullisme. La première d'entre elles concerne la représentation de la France.

2.2.1. L'amour passionnel de la France

Nous remarquons vivement que certains commentaires des internautes insistent sur une représentation qu'ils se font de la France. L'image de la nation admet deux versants : le pays est soit adulé, soit victime d'un désenchantement (ce qui, dans les deux cas, caractérise un lien fort avec ce « grand pays », lien encore ardent ou nostalgique). Il y a ainsi bel et bien l'idée d'un patriotisme qui découle du discours. De ce fait, cet amour passionnel de la France fait partie d'une conception nationale gaulliste, d'un patriotisme qui peut être aujourd'hui mis en

⁴¹³ En 2018, lors d'une interview accordée à la CNN, M. Le Pen déclare : « nous sommes un mouvement gaullien, dirons nous. Nous sommes attachés à un Etat stratège, à la souveraineté, à notre indépendance, au développement et à la préservation de notre identité et de la culture française. »

miroir avec des modes de sloganisation issus de certaines campagnes du *Front National* : « Vive la France, La France tu l'aimes ou tu la quittes ! ». Des déclarations d'amour nationalistes sont faites à plusieurs reprises dans notre corpus : « Je suis français, j'aime la France », alors que l'on célèbre les qualités de la France et qu'on lui chante des louanges, certains parlent de « grande France », d'un « beau pays ». Les valeurs de la République française sont ainsi flattées : « Revenons à nos valeurs qui ont toujours fait la grandeur de la France », « on a oublié toutes les valeurs qui faisaient de nous notre grandeur ». Une certaine nostalgie d'un temps où la France et son aura à l'international eurent été plus glorieux est mise en évidence. Les internautes s'appuient sur une conception décadente de la nation, ils parlent de « pauvre France » et font part de leur honte : « honte à la France », « j'ai honte d'être français moi qui suis gaulliste affirmé ». L'image de la France est salie pour certains : « l'image de la France notre pays est pourrie », ils s'attristent de cette mauvaise « image de la France à l'étranger ». D'autres lancent : « reformons les bataillons et dressons un vrai drapeau français ! » Des extraits de l'hymne national sont parfois même partagés : « aux armes citoyens ! » Des appels, empreints de mélancolie et adressés au général De Gaulle, vont même jusqu'à être lancés :

« De Gaulle reviens vite la France c'est la chienlit » ;
« De Gaulle doit se retourner dans sa tombe, le malheureux, quand on voit tous les couillons qui pensent qu'à détourner des tunes avant de penser aux peuples » ;
« je vais conclure par une citation d'un autre grand de la France à savoir De Gaulle qui a dit : si quelqu'un te fait du mal assis toi devant ta porte tu verras son enterrement passer » ;
« un bon Charles De Gaulle à la présidence ! ».

Cet amour de la France très présent dans le corpus et dont nous venons de rendre compte est issu d'une certaine conception nationaliste, pouvant elle-même être rapprochée au nationalisme gaulliste (rejet de la mondialisation, de l'Europe, *etc.*) : « il faut que la France demande son indépendance ». Aussi, l'attitude gaullienne consistant à donner au chef de l'État un fort pouvoir de gouverneur dans la cinquième République est à mettre en perspective avec le désir citoyen que le Président endosse un statut autoritaire (autant dans sa posture, par ses déclarations, qu'à travers ses prises de décisions.)

2.2.2. Un président gaullien : l'appel au césarisme

La convocation mémorielle de la figure du Général de Gaulle est forte de sens, elle permet de renvoyer à une *certaine idée de la France*, qui prône à la fois la résistance des peuples, leur souveraineté nationale et leur indépendance. Si le terme *gaulliste* renvoie à une forme politique, l'adjectif *gaullien* fait donc quant à lui référence à un esprit, une attitude, voire,

à un charisme (Rouquan, 2005). Être gaullien renverrait à une forme de patriotisme faisant l'éloge du prestige de la France. Pour le politique, hommes et femmes d'État doivent endosser une allure de *leadership* prônant fermeté, action et intransigeance (le côté « chef de guerre » du général) (Gaïti, 2008). Enfin, une attitude gaullienne prêche pour un retour du régalien (à son mythe, tout du moins). Dans une situation de crise, l'homme politique gaullien, tel un sauveur omniprésent, un monarque républicain, incarne par sa personnalité et sa manière de faire de la politique les valeurs qu'il défend (Dogan, 1965).

Il est ainsi aisé de constater que les commentateurs de la page *Facebook* appellent à ce que la justice et la sécurité fassent preuve de plus de sévérité contre les délinquants. S'ils appellent à une meilleure autorité et à plus de sévérité des fonctions régaliennes, la posture du gouvernement, de ses ministres et l'allure présidentielle, manqueraient, elles aussi, de fermeté. En effet, l'attitude présidentielle gaullienne vise à ce que le Président de la République soit ferme, qualité que ne posséderait pas F. Hollande. De fait, le Président est raillé via des surnoms moqueurs qui brossent de lui un portrait inconsistant :

« vivement que Pèpère dégage » ;
« Fraise des bois, démission » ;
« Pingouin conducteur de pédalos » ;
« et avec ce pingouin qui nous sert de président » ;
« Ce mec est vraiment une guimauve » ;
« Mou François » ;
« en parlant de Hollande, euh pardon, Flanby... » ;
« gros mou du gland ».

Ces sobriquets servent à qualifier le caractère nonchalant qui est attribué à F. Hollande et à sa politique, ce qui va l'encontre d'une attitude gaullienne. Ainsi, la gérance de l'État est sommée d'être plus forte :

« il faut plus de poigne » ;
« ça me fait sourire tous ces politiques qui parlent de démocratie et autres républicains ! ça ne veut pas dire qu'il faut être mou du genou et tout accepter ! La république n'a pas été faite par des bisounours et la déclaration des droits de l'Homme a été écrite par de bris révolutionnaires. La république est née forte, voire très forte puisqu'elle a débouché sur un empire puissant, ne nous laissons pas plus manipuler ! » ;
« A quand un meneur charismatique ? ».

Cette représentation de l'autorité présidentielle de l'exécutif répond au désir du peuple à ce que les dirigeants incarnent la fonction présidentielle, en véritables meneurs. Les citoyens appellent ainsi à plus de considération à leur égard, à en finir avec tout positionnement élitiste.

2.2.3. Un certain mépris des élites

L'héritage historique du gaullisme tendrait à démontrer un certain mépris à l'encontre des élites qui ne se seraient pas engagés dans la Résistance lors de la seconde guerre mondiale :

Loin d'être iréniques, les rapports que De Gaulle entretenaient avec les différents types d'élites étaient empreints de tensions diverses qui permettent [...] de rendre compte de nombreux événements de la vie politique française entre 1944 et le fameux référendum du 27 avril 1969 qui marqua le retrait en fanfare du général (Martinache, 2009).

L'ouvrage *De Gaulle et les élites* (Berstein, Birnbaum, Rioux, 2008) revient sur ce rapport ambigu. C'est en juin 1940 que de Gaulle rompt avec les élites militaires et intellectuelles, dont il est socialement issu : rare sont ceux qui se sont engagés pour la France libre (puisqu'une grande partie d'entre elles aurait rejoint Vichy), ce que le général considérera être une trahison. Ce mépris gaullien est aujourd'hui encore visible, et ce, même s'il est critiqué comme démagogique, voire « populiste ». Les valeurs du gaullisme, tournées vers le peuple, aspirent à ne pas céder à l'élitisme. Nous retrouvons ainsi une telle forme de mépris au sein des discours des commentateurs pour qui les élites et les dirigeants qui détiennent le pouvoir, trahiraient le peuple :

« il faut se battre contre les élites qui vous maintiennent en esclavage » ;
« pourquoi faut-il toujours que nos élites et intellos nous font , que la pensée unique doit être le maître mot de toutes les résolutions » ;
« les intellos tremblent dans leur jean slim et leur chemise blanche sur veste kenzo parce qu'il y a des personnes qui expriment un sentiment populaire ! Les intellos soit disant républicains ont peur des sentiments sincères populaires ! Ils ont inventé une insulte pour ça : populiste. Honte aux aveugles volontaires qui ne veulent pas voir le ras le bol monumental d'un peuple entier » ;
« pays dirigés par des technocrates ».

Ce rejet prend également son sens lors d'appels populaires à des référendums. Le référendum, outil démocratique gaullien, a ici pour objectif de faire entendre la voix et l'opinion des citoyens sur des questions sociales (et de réaffirmer la volonté du peuple) : la peine de mort, la notion de légitime défense, l'immigration ou encore le maintien du gouvernement au pouvoir :

« un référendum pour faire partir cette clique de bons à rien » ;
« il faudrait faire un référendum ! » ;
« il faut changer la constitution , référendum pour le rétablissement de la peine de mort » ;
« ce n'est plus un soutien c'est un vote, un référendum » ;
« donnez au peuple le moyen d'expression : référendum vous seriez surpris du ras le bol général » ;
« je vous mets au défi messieurs d'organiser un référendum sur l'immigration en France ! » ;
« modifions la loi sur la légitime défense ! Référendum ! ».

L'idée du gaullisme ressurgit en période de crise et s'étirole en période de calme. Si les commentateurs laissent des traces dans leur discours de valeurs gaullistes, ils réclament surtout une certaine stabilité des institutions.

3. Synthèse des caractéristiques du discours de l'ordre moral

Nous avons mis au jour un certain nombre d'idées que nous considérons relever de ce que nous avons désigné comme des discours de l'ordre moral. Ici, nous souhaitons faire une synthèse générale de ce que cette notion recouvre. Comme indiqué précédemment, nous nous refusons de lier ce discours à une orientation politique (même si des proximités idéologiques peuvent être faites), mais nous remarquons d'ores et déjà la présence d'un certain conservatisme qui caractérise la majorité des discours. Les discours de l'ordre moral mettent au jour plusieurs thématiques reliées entre elles et des systèmes d'argumentations communs.

Résumons : les discours de l'ordre moral sont fondés sur :

1/ Un amour inconditionnel de la France et sa primauté, gage d'exaltation de la patrie, de ses valeurs, de son histoire.

2/ L'appel à un retour au césarisme, c'est-à-dire à la volonté de placer à la tête du pays un président fort, autoritaire, gaullien. Il s'agit de la dévalorisation des hommes politiques qui dirigent le pays et du désir d'un retour au statut de l'homme politique fort. La figure du général de Gaulle plâne, on émet le souhait qu'il ressuscite en bon *sauveur* du pays.

3/ Un pays autoritaire régi par des pouvoirs régaliens fermes qui permettent de protéger les citoyens en renforçant les moyens de la police et en accédant à une justice plus sévère (notamment envers les multirécidivistes). C'est ici la description et la contextualisation des problèmes en matière de sécurité et de justice : illustration par des faits divers ou des expériences personnelles (ou expériences vécues par des proches).

4/ Une critique de l'assistanat qui passe notamment par l'usage d'arguments de généralisation « tous des profiteurs ».

5/ Une perte de confiance envers les hommes politiques évoquée à travers des critiques de la politique en général et de ses politiciens désignés comme « tous corrompus ».

6/ Un rejet des journalistes qui passe par l'accusation de manipulation, de propagande ou de censure des médias traditionnels. Les journalistes sont désignés comme des proches des hommes politiques, « à la solde du pouvoir ».

7/ Un mépris visible des élites par des procédés de dénigrement des technocrates, des « bobos » et du parisianisme qui forment ensemble ce qu'ils nomment la « bien pensance ».

8/ Une volonté de revenir à une éducation plus dure des enfants/adolescents mise en cause via la responsabilisation des parents sur leurs enfants mineurs.

Nous n'avons pas développé les axiomes suivants dans le détail de notre analyse, mais nous avons néanmoins rencontré leur présence, ce qui nous fait rajouter :

9/ Un retour des bonnes mœurs instigué par la prédominance de la religion, évoqué à l'aide de la comparaison à un monde futur imaginé, fondé par une perte de repères dans l'institution familiale.

10/ Une suspicion générale à l'encontre des étrangers ou ou des français d'origine(s) étrangère(s), il s'agira d'attaques frontales portées sur certaines minorités.

Autour de ce système idéologique gravitent ainsi des internautes qui, malgré une certaine entente commune relative à ce *système* de pensée-là, s'opposent à travers des cadres de perceptions cognitifs différents.

Chapitre 3. Trois cadres perceptifs du monde social

Nous avons pu observer la présence de trois cadres perceptifs parmi lesquels les débatteurs ou commentateurs s'approprient la polémique. Ces cadres de l'interprétation peuvent ressembler à ce que G. Carbou (2016) nomme les « modes d'appréhension » et qui désignent des cadres d'intelligibilité du monde social.

« Les modes d'appréhension sont des répertoires d'ontologies, d'axiologies et de règles épistémiques qui présentent une cohérence suffisante pour constituer des univers de sens autonomes. Ils sont alors les prismes médiateurs au travers desquels une question sociale peut être perçue. Manières spécifiques de faire sens avec le monde, ils sont aussi des régimes de validité particuliers : la vérité ou le probable ne s'évaluent pas de la même manière au sein des différents MA. Enfin, les MA sont disponibles de manière éclatée dans le discours social. En effet, ils n'apparaissent pratiquement jamais sous leur forme complète ou canonique et l'on ne peut qu'en retrouver des bribes dans la parole individuelle » (*ibid.*)

Ce que nous, nous nommons *cadre perceptif*, ne relève pas nécessairement d'un système de représentation du monde global mais d'une manière d'appréhender la polémique sans déroger à ses valeurs. En réalité, nous pourrions dire que les internautes sont traversés par un de ces cadres perceptifs et que leur rapport à la polémique sera ainsi nécessairement impacté par le cadre qui l'emportera.

Ces polémiques admettent ainsi plusieurs niveaux de discussion : le cadre légal, le cadre moral, et le cadre émotionnel. Commençons par le légal : dans l'affaire du bijoutier la question de la légitime défense est posée et s'inscrit donc dans une infrastructure réglementaire.

1. Le cadre legaliste : *dura lex, sed lex*

Il s'agit de l'application simple d'un texte législatif en y faisant référence et en tentant de le définir, compte tenu du contexte ; c'est-à-dire de se demander si dans ce cadre précis il y a eu légitime défense ou pas. Si l'article 122-5 du code pénal définit le cadre de la loi concernant la légitime défense : « n'est pas pénalement responsable la personne qui, devant une atteinte injustifiée envers elle-même ou autrui, effectuée dans le même temps, un acte commandé par la nécessité de la légitime défense d'elle-même ou d'autrui, sauf s'il y a disproportion entre les moyens de défense employés et la gravité de l'atteinte », l'enquête judiciaire tend elle à démontrer que le bijoutier aurait tiré dans le dos de son agresseur qui prenait la fuite. Ce fait révélerait une situation qui ne rentre pas dans le cadre de la définition juridique de la légitime défense. Toutefois, ce paradigme désignationnel (Mortureux, 1998) permet de révéler des points de vue sémantiques contradictoires : l'appréciation discursive de la légitime défense est affaire de chacun. Ici se situe donc le spectre d'un ordre moral pénal où loi du Talion et vindicte populaire numérique semblent manifestes. L'analyse nous conduit donc à nous focaliser sur deux types de discours, un premier discours legaliste et un second discours issu d'une interprétation personnelle en rejet avec cette conception juridique.

1.1. La légitime défense de chacun

La classe 9 représentée à hauteur de 7,2% est celle qui fait état du concept de la légitime défense dans le fait divers. Cette classe est pour majorité opposée à celle en soutien au bijoutier de Nice. Nous retrouvons principalement un discours du récit, les internautes font en effet le récit de l'affaire et pour ce faire, usent d'un langage très factuel. Le lexique dominant de la classe est le suivant : « légitime », « défense », « dos », « tirer », « homicide », « arme », « volontaire », « fuite », « vengeance », « port », « riposte », *etc.* Les faits de l'affaire issus des médias sont rappelés dans les commentaires avec pour objectif d'invalidier la thèse de la légitime défense et celle de l'homicide involontaire par le fait que le bijoutier ait tiré dans le

dos de son agresseur, en fuite. Rappeler le factuel permet ainsi d'incriminer le bijoutier, comme en témoin ces exemples :

- « Il les a poursuivie et a tiré dans le dos ! Ça s'appelle un meurtre » ;
- « Le bijoutier est un lâche il a tiré une fois le dos tourner il a vidé son chargeur il s'est défoulé et maintenant on le défend ! Il a enlevé la vie pour quelques euros... » ;
- « Il ne s'agit pas là de défense puisqu'il l'a poursuivi, mais alors d'un assassinat » ;
- « C'est pas de la légitime défense puisque le bijoutier ne craignait plus rien, par contre, d'être sorti et d'avoir tiré à trois reprises dans le dos de ce jeune homme c'est un homicide volontaire » ;
- « Euh, foncer dans la rue et tirer sur quelqu'un dans le dos avec une arme illégale ce n'est pas de la légitime défense loin de là c'est un meurtre, point ».

Un discours juridique est parfois encore très prégnant comme c'est le cas dans ces deux segments de texte :

- « Dans ce cas sa responsabilité pénale n'est pas retenue pour les atteintes qu'elle a pu elle-même causer en état de légitime défense dans le cas présent la riposte est disproportionnée à l'attaque et non simultanée de plus le justicier tire dans le dos en prime le pire la dedans c'est qu'il les a poursuivie dans la rue avant d'ouvrir le feu » ;
- « Voici ce que dit la loi : pour agir dans le cadre de la légitime défense, l'agression contre soi-même ou autrui doit être : actuelle, le danger est imminent injustifiée, l'agression est interdite réelle, l'agression ne doit pas être supposée. Parallèlement, la défense doit être nécessaire, il n'y a aucun autre moyen de se soustraire au danger, concomitante, la réaction doit être immédiate, on ne doit pas agir par vengeance ou dans le but de stopper l'agresseur en fuite, proportionnée à l'agression, il ne doit pas y avoir d'excès dans la riposte. je crains donc que ce malheureux bijoutier ait commis l'irréparable et que devant un tribunal, l'état de légitime défense ne soit pas retenu ».

Un autre facteur aggravant contre le bijoutier est relatif au fait qu'il possédait une arme illégale, puisque non déclarée, dont il s'est servi pour tuer son agresseur :

- « N'oublions pas que le bijoutier a voulu faire justice soi-même avec une arme sans permis ! » ;
- « Tirer dans le dos d'une personne avec une arme achetée et détenue illégalement ça n'est pas et j'espère ne sera jamais de la légitime défense ».

Le débat s'étend, alors que certains appellent à prendre les armes pour se défendre, la comparaison avec les États-Unis, pays qui autorise le port d'armes est vite faite. Certains voient dans le pays un modèle à suivre. Pour d'autres, il faudrait armer et former au maniement des armes les personnes ayant « un métier à risques ».

Outre l'aspect de la mise en récit du factuel, un des points qui ressort de l'affaire est la nuance : pour certains internautes nous ne serions pas face à un cas de légitime défense mais bien à un acte de vengeance. Ainsi, le concept de *vengeance* prend le pas sur celui de *légitime défense* :

- « la loi du talion ça engendre la vengeance qu'on le veuille ou non, et après c'est un cercle vicieux et ça se termine en règlement de compte » ;
- « La vengeance privée est insoutenable. Voyons, un braquage ne justifie pas un meurtre » ;
- « Moi je n'appelle pas ça de la défense mais une vengeance » ;
- « ce n'est que de la vengeance, un tueur reste un tueur même si le gars n'avait pas à voler c'est un meurtre ! Personne n'a le droit de se faire justice lui-même ! ».

Cette idée de vengeance est à son paroxysme lorsque l'on s'aperçoit que les commentaires usent de la métaphore relative au « *Far West* », en partie issue des propos du frère de l'agresseur estimant que le bijoutier aurait joué les « *cowboys* ». Certains parlent ainsi de « culte des morts », de « la conquête de l'ouest » et de « l'amour du sang » ; d'autres s'indignent :

« Mais vous vous croyez où ! ? C'est pas le Far West ! On ne règle pas ses comptes comme ça » ;
« Bande de cowboy ! La violence par la violence ? Bravo ! ».

Bien que la légitime défense ne fasse pas l'unanimité, d'autres citoyens pensent au contraire qu'il n'y a nul doute à avoir quant au fait que toute personne agressée en premier n'est jamais coupable. D'ailleurs, quelques internautes appellent à redéfinir ce concept de légitime défense qui punirait trop sévèrement des « victimes », comme (pour eux) le bijoutier de Nice.

1.2. Un concept à redéfinir ?

En effet, l'enjeu du concept se situe bien ici puisque le bijoutier coupable devant la loi d'avoir tué son agresseur n'est pas reconnu aux yeux de beaucoup d'internautes comme responsable, mais bien comme la victime de son agresseur. Ainsi, la définition légale de la légitime défense est fiévreusement remise en cause. Cette définition rigoureuse ne prendrait pas en compte le caractère « traumatisant » de la situation de danger, ni le « ras-le-bol » du travailleur, maintes fois agressé par le passé. C'est souvent par un prisme empathique (nous y reviendrons), que les internautes essaient de redéfinir ce concept polémique. Pour preuve ces quelques bribes de discours relatives à d'autres appréciations du terme :

« Quand on est menacé par une arme à feu la règle de droit devrait être la légitime défense » ;
« c'est le souci de la légitime défense ! un texte qui devrait être réexaminé » ;
« c'est un état de légitime défense, les agresseurs sont devenus les victimes. on croit rêver » ;
« la loi sur la légitime défense devrait reprendre la définition donnée avant 1981 » ;
« il faut faire évoluer cette notion de légitime défense qui reste inapplicable dans l'action, combien sont morts d'avoir trop tardé à agir ».

L'argument récurrent consiste enfin à dire que le débat autour de la légitime défense ne tient pas, il s'agirait d'un non-débat. L'affaire est ainsi souvent réinterprétée dans un autre sens : il n'y aurait pas eu meurtre s'il n'y avait pas eu agression. En exemple ces quelques phrases écrites :

« s'il n'avait pas braqué, il ne serait pas mort ! » ;
« il n'y a pas à se poser la question de légitime défense ou pas ! S'il n'avait pas braqué il ne serait pas mort. Point barre ! » ;
« je soutiens le bijoutier de Nice dans ce terrible moment de sa vie il faisait son travail et s'il n'avait pas été agressé son geste de défense n'aurait pas eu lieu » ;
« je compatis de tout mon cœur s'il n'avait pas été roué de coups je n'aura pas compris son geste mais ils a été roué de coups alors son geste se comprend ».

Ces réinterprétations du cadre légal de la légitime défense ouvrent la marche vers un nouveau cadre de perception : le cadre moral, n'excluant pas nécessairement le réglementaire.

2. Moralisme : éthique, vérité et manichéisme.

Le cadre moral n'appuie pas son argumentaire sur la loi, mais sur l'éthique. Pour ces internautes, à partir du moment où tuer quelqu'un est considéré comme un acte mauvais, il n'y a pas de discussion à avoir pour excuser un meurtrier. Face aux internautes qui affichent ici clairement et publiquement leur approbation et leur soutien au meurtrier, se posent de ce fait des problèmes en termes d'atteintes à la dignité de la victime et de sa famille. En effet, ces soutiens publiés sur la page *Facebook*, s'ils ne font pas forcément tous l'apologie de la violence, en seraient une preuve de tolérance et/ou d'acceptation.

« on ne peut pas tuer et on peut pas mourir pour quelques bijoux ! la vie vaut plus que ça, beaucoup plus. »
« scandaleux de soutenir un tueur ! je ne vois pas comment cela pourrait être de la légitime défense puisqu'il tire dans le dos de personnes qui s'enfuient. s'il n'est pas condamné lourdement, c'est clairement la porte ouverte pour que chacun règle ses petits différends avec des armes. »
« arrêtez-vous un peu quoi qu'il est fait sa ne mérite pas la mort la vous soutenez un meurtrier car le bijoutier a la base est victime je suis d'accord mes y'a une justice pour sa au lieux de soutenir un meurtrier ayez de la compassion pour la famille et fermez vos gueules bande de clown »
« soutenir un tueur de gosse. elle est belle la france. tirer dans le dos d'un fuyard. ça ne lui aurait pas rendu ses bijoux cet acte porte un nom : la vengeance. »
« victoire en tant que catholique, a t'on le droit de tuer dans la bible ? parce que tu soutiens un meurtrier »

Ce dernier cadre du moralisme est bien plus ambigu. En effet, il y a la morale et l'éthique (le meurtre est considéré comme mauvais, notamment à travers l'héritage de plusieurs textes sacrés). Néanmoins, d'un point de vue moral, se pose la question de qui est la victime et de qui est le coupable. Si l'on considère que le bijoutier travaillait et ne cherchait à faire du mal à personne, il est la victime des assaillants qui l'ont cambriolé. Sa défense apparaît alors pour certains comme moralement légitime. En effet, ceux qui cambriolent un individu sont ceux qui ne respectent pas la loi et qui cherchent à nuire intentionnellement à autrui. Cette question de la morale demeure donc comme plus compliquée à appréhender selon la subjectivité de chacun et la manière dont chaque personne se situe vis-à-vis de celle-ci. Enfin, le dernier cadre et celui de l'émotionnel surpassant les deux autres perceptions.

3. Émotionnalisme : des troubles affectifs

Le cadre émotionnel touche la perception de l'événement à travers un regard empathique. Le meurtre peut ne pas être excusé en lui-même, mais ce qui importe est qu'il soit compris dans sa dimension affective.

Les soutiens peuvent donc être mis en perspective avec le critère émotionnel qui tient ici une place prédominante puisque les *likes* et les commentaires sont apparus très vite, à *chaud*. Néanmoins, il ne faut pas saisir l'émotionnel dans une quelconque opposition avec la raison, contrairement aux thèses de plusieurs auteurs. Alphonse de Waelhens (1951) suppose qu'une émotion peut être à l'origine d'un acte non pas involontaire mais « paravolontaire », aliénant de sorte la liberté individuelle. J.-P. Sartres (1939) voyait aussi dans la réaction émotionnelle, « la dégradation spontanée de notre rapport au monde ». Toutefois, le rôle de l'émotion, comme nous l'avons déjà exposé n'est pas négligeable dans une perspective d'action manifestaire, bien au contraire (Traïni, 2009). Nous supposons ainsi que le million de *likes* atteint en trois jours répondait à une réaction citoyenne compassionnelle⁴¹⁴ qui a créé et alimenté la polémique, mais qui peut être à l'origine d'une prise de conscience collective d'un problème public. Ce sont les marques de l'émotion décelées dans les allocutions qui nous permettent de mesurer leurs effets.

Ces trois cadres de perception admettent peu de compromis (et de passerelles) : un individu *pris* par un cadre interprétera et se représentera la polémique subjectivement : sensibilité, système de valeurs, croyances, *etc.* Comme avoir des œillères et ne pas pouvoir voir plus loin, les cadres perceptifs sont clos et empêchent toute tentative de ralliement de l'autre tant ils sont profondément ancrés dans le positionnement individuel des personnes. Le débat s'anime ainsi entre le concept universel de la moral et celui du moralisme, entre loi morale et légalisme, où la raison, l'indécence, l'empathie et l'émotion s'opposent et s'entremêlent.

Chapitre 4. L'affrontement de deux mondes

En définitive, les conflits présents en ligne résultent de l'affrontement de visions du monde social différentes. Dans notre cas, nous avons pu mettre au jour une dualité entre, d'un côté, un ordre moral et de l'autre, les règles fixées par la démocratie. Ces deux visions du monde

⁴¹⁴ Facebook a d'ailleurs révélé les sujets les plus abordés par ses utilisateurs en 2013, parmi lesquels nous retrouvons des réactions face aux décès de personnalités publique comme Nelson Mandela, Margaret Thatcher, Stéphane Hessel, tout comme des réactions face à des faits divers : le marathon de Boston, le Tiphon Haiyan Yolanda, *etc.* Il s'agit à chaque fois de moments de partage d'une émotion collective.

semblent irréconciliables tant elles renvoient à des imaginaires et à des systèmes de valeurs diamétralement opposés. Cette étude sera l'occasion pour nous de mettre au jour, de manière générale et en nous détachant de notre corpus, la pénétration d'une nouvelle morale en ligne. Celle-ci bouleverse les rapports sociaux et participe à la construction de communautés, aux conflits de ces communautés entre elles. Elle imprègne enfin les discours produits pour adouber et/ou discréditer l'altérité. Que l'on se situe du côté des idées avant le public, ou du public avant les idées, il est aussi pertinent de nous pencher sur la question des collectifs au sein de ces oppositions symboliques. Nous proposons d'ailleurs ensuite de chercher à théoriser ce que nous appellerons le *meso-groupe* comme l'apparition concrète d'un groupe d'invisibles à part entière, contre l'ordre établi. Ce groupe d'un nouveau genre qui survient dans l'espace est constitutif de la mise en scène d'un public inédit dans le monde politique, et qui pourrait inquiéter les dirigeants s'il arrivait à s'organiser et à perdurer dans le temps.

1. Ordre moral vs démocratie

Jusqu'à présent, plusieurs points de tensions ont été révélés : premièrement, le rapport conflictuel entre le *légal* et le *légitime*. Cette question est d'autant plus prégnante qu'elle s'intègre au sein d'un débat sur la légitime défense. Elle peut également être rapportée à d'autres conversations polémiques. De plus, nous avons aussi évoqué l'apparition d'une idéologie de l'ordre moral, un monde imaginé très présent au sein de notre corpus avec lequel nous aimerions prendre quelques instants un peu de distance. En réalité, le but ici est d'essayer de lier les discours de l'ordre moral sur Internet non pas seulement à travers notre corpus mais de l'étendre en tant que phénomène actuel présent sur un ensemble de sujets discutés en ligne.

1.1. Internet et les discours moraux

Afin de sortir du cadre strict de l'idéologie de l'ordre moral nous proposons d'affirmer qu'une nouvelle morale infuse la société. Ce phénomène est perceptible à travers la production de discours en ligne marqués par une forte charge moraliste.

1.1.1. Une nouvelle morale

Comme en témoigne le commentaire qui suit, il y a à la fois dans beaucoup de discours polémiques et numériques, une volonté d'exposer ce qui est moralement accepté ou rejeté, tout en conférant aux discours un arrière-goût moralisateur :

« je suis mortifiée du manque de citoyenneté en France . ! on m'a inculqué des valeurs morales . ! que je respecte . question d'éthique . et d'honorabilité . ! chaque être qui se respecte devrait penser avant d'agir et assumer ses actes de délire qui aboutissent à l'inexorable . ! votons de nouveau pour la peine de mort et cela fera fléchir les âmes si je puis dire désuètes de civisme . ! et de valeurs morales . ! respect avant toute chose . ! »

En effet, si nous pouvons parler de nouvelle morale, c'est que nous semblons face à une institutionnalisation numérique de cette dernière, qui est présente à travers une tendance générale à tout commenter, à proposer des jugements de valeurs, à critiquer, à condamner, à exprimer ce qui nous semble bien ou mal et à tenter d'imposer son propre système de pensée en cherchant à convertir l'altérité à sa cause/position. Fréquemment, une dissonance entraîne un déni de l'autre et la mise en place de processus réprobateurs, que ce soit à travers une opinion ou par l'entremise d'une manière de s'exprimer (une mauvaise orthographe) (ex : « tu est pas un peu attardé ? qui c est le cas je comprendrai mais sinon tes un idiot », « toutes ces fautes d'orthographe me donnent mal à la tête. pensez à prendre des cours plutôt que de vs occuper des autres , bande de cas social ! », « angelina angelina non suis pas poli sale connasse dégage et va faire ta moral ailleurs », *etc.*) Ce qui est intéressant de remarquer est que le monde du numérique, microcosme et macrocosme sociétal (voir conclusion du Chapitre 2 de notre deuxième partie), dispose de ses propres règles et pratiques qui concourent à cette surabondance de la morale en ligne. Dans la société il n'est pas commun de proposer un jugement interpersonnel, tranché voire violent, d'une personne inconnue à laquelle on s'adresse, alors que cela est une pratique courante, voire, banalisée, en ligne.

Les rapports sociaux numériques sont ainsi traversés par ce nouvel ordre moral qui entrave les relations interindividuelles traditionnelles : les internautes savent qu'ils s'exposent au jugement alors qu'ils sont eux-mêmes des juges potentiels. Ce vivre-ensemble inédit en est d'autant plus bouleversé par les pratiques des internautes sur les réseaux communautaires. En effet, au sein d'une communauté de valeurs, il est d'autant plus difficile de proposer un point de vue différent que la pression collective se fera vive, et entraînera des phénomènes d'exclusion des altérités. Comme nous avons pu le voir au cours de cette analyse, le positionnement isolé d'un individu au sein d'une interaction est violemment réprimé par l'association d'individus aux idées communes, rendant une discussion très vite déséquilibrée de par l'utilisation de stratégies groupales d'invalidation de l'autre. Il s'agit de campagnes et de croisades de dénigrement par meute. Néanmoins, ces formes d'action vont plus loin que la simple accusation d'un discours et d'une conduite considérés comme mauvais ou injustes. Nous pouvons par ailleurs avancer l'idée selon laquelle, bien plus que des discours de la morale, ce sont des discours moralistes, voire, moralisateurs qui prennent l'ascendant en ligne.

1.1.2. Internet, règne du moralisme ?

Le moralisme est l'attitude d'une personne qui se complait à juger socialement comme acceptable ou non les actions ou comportements de ses pairs. Défenseurs de la bonne morale, nombreux sont les internautes qui s'élèvent en prêcheurs (c'est-à-dire en qualité de supériorité : au sommet de la *hiérarchie* des vertus sociales) et cherchent à soumettre les autres à leurs propres règles/visions du juste, qu'elles soient considérées comme modérées ou fondamentalistes. Il y a donc derrière ces manières de penser l'affrontement de plusieurs mondes sociaux régis par des règles, des valeurs et des normes différentes. Souvent, les pratiques moralisatrices forment une sorte de violence symbolique révélée par des comportements agressifs, disqualifiants voire humiliants de ceux qui sont attaqués : harcèlements, accusations, dénonciations, mépris, *etc.* Derrière ces types d'action, c'est bien l'idée, pour le moralisateur, que sa bataille symbolique a pour objet la quête (qui le dépasse) du bien commun.

Le prédicateur qui cherche à valoriser, voire à imposer son mode de pensée/mode de vie aux autres, se met ainsi en scène car son statut fait autorité : la mère de famille sait mieux que quiconque comment élever un enfant, le chef d'entreprise connaît parfaitement la situation économique du pays, le professeur ou le chercheur dispose des connaissances d'entendement du monde sur l'autre, le prêtre, par sa fonction religieuse, possède une parole sacrée... et le petit commerçant sait à quel point, et mieux que quiconque, il règne de l'insécurité en France. Par le recours au statut ou par l'art de manipuler, en s'érigant au-dessus des autres et en maniant subtilement la rhétorique, le moralisateur devient un juge. Dans ces moments, ce sont des marques d'intolérance et de manque de respect qui apparaissent contre ceux qui ne se conforment pas à la (leur) loi morale. Pour justifier notre propos, nous proposons d'illustrer cette tendance à l'aide d'exemples concrets de mouvements empreints de moralismes en ligne.

1.1.3. Quelques exemples de discours moralistes présents en ligne

Afin de ne pas nous restreindre à notre corpus mais de chercher à généraliser notre thèse en dehors du cadre de la page *Facebook* de Soutien au bijoutier de Nice, nous souhaitons illustrer, à travers certains mouvements ou communautés en ligne, la présence de discours moraux/moralisateurs. Plusieurs types de collectifs très actifs en ligne et parfois extrêmement radicalisés font office de *gardiens du Bien*. Parfois dépeints comme sectaires ou évangélistes, ces nouveaux moralisateurs de l'Internet font du conflit social leur mode de vie, en attaquant, de manière parfois frontale ou extrêmement moqueuse et rabaisante, ceux qui ne font pas partie

de leur communauté. Ils s'attirent en contrepartie les foudres de ceux qui ne se reconnaissent pas dans leurs idées ou dans les manières de les exprimer. Bien sûr, notre projet ici est d'illustrer certaines pratiques communautaires en nous appuyant sur des exemples radicaux. Nous ne généralisons pas ces types de pratiques numériques à l'ensemble des membres de leur communauté qui, au contraire, sont parfois positionnées de manière bienveillante dans le respect de la différence et de l'intégrité de l'autre (et souffrent des actions ou des discours radicaux de leurs confrères).

Le premier exemple qui nous vient en tête est celui, largement conflictuel et polémique de la communauté végane. Nombreuses sont les personnalités numériques véganes qui s'emploient à valoriser leurs modes de vie et à expliquer leurs choix idéologiques à partir de fondement moraux comme le refus d'utiliser les êtres vivants sensibles pour leurs propres besoins et de les croire inférieurs à la race humaine (l'antispecisme). Un autre exemple des plus probants des discours moralisateurs qui circulent sur internet concerne sûrement la communauté des mères qui, entre elles, ne font pas toujours preuve de tendresse. Une illustration des plus représentatives concerne sûrement le choix d'allaiter ou pas son enfant. Les bonnes mères sont allaitantes et les mauvaises mères non-allaitantes. Lors d'un billet de blog posté par l'influenceuse et chef d'entreprise Caroline Receveur sur son accouchement par césarienne de confort, sur son choix de ne pas allaiter son enfant et sur celui de le faire garder très vite par une tierce-personne pour reprendre son activité professionnelle, celle-ci s'est vue vivement critiquée. Victime de nombreuses attaques, une femme est allée jusqu'à lui souhaiter une descente d'organes. Une autre a émis le désir qu'elle contracte un cancer du sein pour la punir de ne pas avoir eu recours à l'allaitement. Voici un florilège de quelques-uns de ces commentaires moralisateurs :

« J'avoue être choquée par le choix de la cesarienne. non pas par le simple fait d'être maman mais surtout par le fait d'être infirmière de bloc opératoire. Réserver une salle de bloc opératoire pour satisfaire la simple convenance d'une future maman sans raison médicale est un peu égoïste. Si dans le même temps une autre maman a besoin de ce bloc pour un cas d'urgence ??? Comment cela se passe t'il ? Dommage. »

« Je suis assez déçu en effet de ce déroulement et de c est article. Si je comprend bien ton début d accouchement, tu n as pas attendu que ton enfant vienne naturellement au monde??? Ta césarienne était donc programmé? Marlon avait peut être besoin de rester dans ton corps quelques temps ... Ce n est pour moi PAS un accouchement naturel. Je suis peut être la seule à te poster un commentaire négatif, mais je suis assez choquée par ta décision et également le fait D avoir une nurse pendant deux mois. Quand on veut etre maman et qu'on le devient et sais ce qu'il nous attend! Je sais que mon commentaire ne va pas plaire à tout le monde. Mais en gros tu as les moyens et des la naissance de ton enfant tu le file déjà à quelqu'un D autre. »

« Ce que vous semblez ne pas comprendre ni percevoir Caroline c'est qu'un bébé qui pleure la nuit et ne dort pas ce n'est pas juste dans le but de vous pourrir la vie!! Il a un besoin de contact... la nuit c'est effrayant pour beaucoup et encore plus pour les tout

petits... les pleurs sont un appel à l'aide, un besoin d'être rassuré... donc oui en général ce besoin est comblé par ce que bébé connaît le mieux: ses parents!!! »

Pour finir avec l'exemple d'un autre type de communauté très présente en ligne et vectrice de discours moralisateurs, nous pourrions parler de quelques groupes féministes attaquant fréquemment les comportements de femmes ou d'hommes considérés comme antiféministes ou non respectueux des femmes et leurs conditions (ex : des manières de s'habiller, un rapport aux hommes, la répartition des rôles sexuels, l'image d'elles-mêmes, les pratiques de certaines professions – par exemple, les actrices de films pornographiques – l'absence de parité, des critiques de la non féminisation de certains mots, le *manspreading*, etc.) Ces formes de moralisation des comportements genrés jusqu'aux comportements sexuels sont très présents sur Internet qui, en plus de critiquer des attitudes, poussent les individus à agir et à penser de manière identique. Après l'engouement qu'a porté le succès des *hashtags* #metoo ou #balancetonporc et la libération de l'expression des femmes en ligne, l'espace numérique est devenu un endroit pour l'*empowerment* des femmes et le « *call-out culture* ». Le *public shaming* (l'humiliation publique) ou le *doxing* (mise en ligne sur Internet d'informations privées d'individus) font d'ailleurs partie des pratiques de plus en plus courantes d'actions contre des comportements jugés indésirables (Bertrand, 2018) :

Ces pratiques de *public shaming* augmentent fortement le coût symbolique de la déviance morale sur les réseaux sociaux. En effet, il est possible de conjecturer que le fait de rendre régulièrement visible une désapprobation morale collective à l'égard d'un comportement tend à diminuer sa fréquence (Boyd et Richerson, 1992). [...] [L'usage intensif des réseaux sociaux] est donc un moyen inégalé, pour des groupes militants organisés et suffisamment nombreux, de faire évoluer les normes morales (Rost, Stahel et Frey, 2016). De plus, dans le cas spécifique de la France, il existe un dispositif de signalement des contenus susceptibles d'enfreindre la loi, ce qui diminue le coût moral d'une telle manœuvre tout en maximisant ses chances de réussite lorsque le but est la suppression et la sanction de la parole incriminée (*ibid.*)

Les réseaux sociaux sont ainsi devenus un espace privilégié de reconfiguration de normes morales, du bien et du mal, de l'acceptable et de l'inacceptable, du juste et de l'injuste. Ils permettent de faire pression sur des états en s'attaquant par exemple à des symboles publics.

Alors que nous venons d'étudier l'affrontement de visions du monde à travers des considérations morales, il nous faut à présent essayer de distinguer de manière plus large, non plus les critères symboliques (valeurs, représentations, idéologies, normes, imaginaires sociaux, etc.) de constitution des mondes sociaux, mais la formation d'un groupe d'opposition à l'ordre établi.

1.2. Deux mondes sociaux

À travers notre analyse, nous imaginons que deux mondes sociaux s'affrontent. Dans le premier monde, le légal est relatif à la loi, à ce qui ne saurait être transgressé sous peine d'être puni pénalement. Dans le second monde, l'ordre du légitime touche les compréhensions interpersonnelles : ce qui est légalement condamnable peut aussi être légitimement acceptable. Ces deux mondes sociaux font naître un conflit qui ne peut se régler qu'à condition d'accepter l'ambivalence de ces deux positionnements cognitifs. Le parallèle qui découle de cette question du légal et du légitime renvoie à une opposition entre démocratie et...ordre moral. Si la démocratie est régie par un système de règles et de lois qui définissent la justice d'un pays, au contraire, l'ordre moral s'entend être régulé non plus par le législatif des textes officiels, mais par les passions morales, de ce qui est jugé, par les subjectivités, comme juste ou injuste. Nous sommes donc face à une justice morale et une justice naturelle, qui s'affrontent l'une l'autre. Ainsi, nous pouvons mettre au jour l'apparition de deux mondes qui se heurtent, comme nous la schématisons dans le visuel suivant.

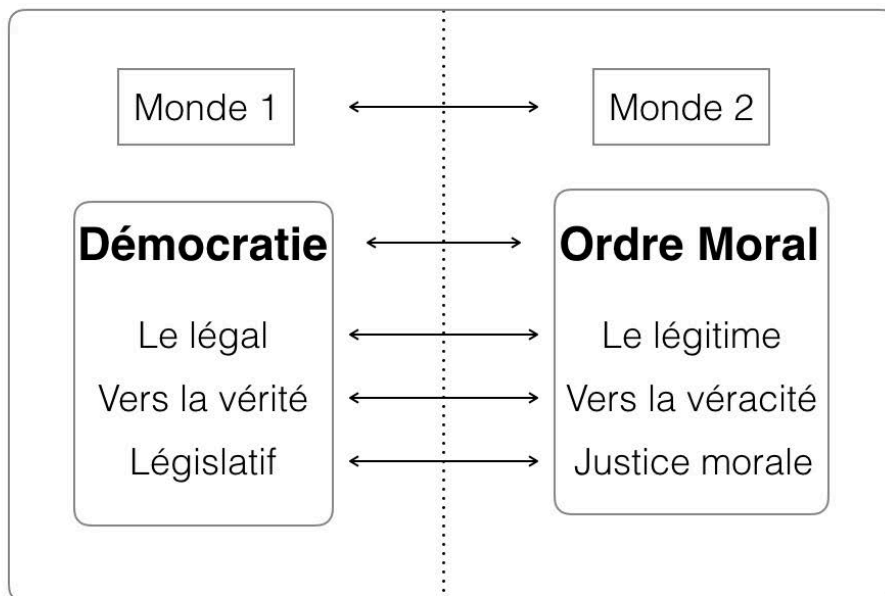


Figure 46. L'affrontement de deux mondes

De ces deux mondes sont opposés deux publics : d'un côté le monde 1 est pour les publics du monde 2 celui des politiciens, de l'économie capitaliste, des élites et des journalistes. Le public du monde 2 et pour celui du monde 1 celui des individus aux bas instincts, laissant place à leurs émotions et s'opposant aux autorités institutionnelles (antidémocratiques).

1.3. Deux peuples sociaux

Le monde 2 était donc considéré comme « pourri » ou « corrompu », selon les commentaires du corpus. Il reflète une hiérarchie descendante de ceux qui ont le pouvoir mais ils seraient en même temps coupés du vrai monde (des « vrais problèmes » des français). Il s'agit pour le monde 2, d'un groupe « bien-pensant », considéré comme celui des « bobos parisiens » (urbains). Ces « bobos » affrontent en fait le groupe des « populistes » que l'on a vu au début de ce manuscrit, il s'agit des « campagnards », considérés comme plus rustres, et qui seraient habités non pas par la raison, mais par des passions. Ce monde 2 est replié sur soi.

Ce qui nous paraît intéressant de signifier concerne l'état que ces deux mondes ne sont pas des mondes orientés politiquement : il n'y a pas de séparation gauche/droite (même si certaines valeurs et principes pourraient être alliés de part et d'autre) mais un rapport à la politique différent, ascendant ou descendant.

Enfin, ces deux mondes s'opposent sur la caractérisation de leurs publics puisque dans le monde 1, les publics sont généralisés et catégorisés, alors que dans le monde 2, ils sont soit particularisés, soit flous. En effet, les publics du monde 2 sont représentés à travers des communautés, des minorités, ou au contraire en tant qu'entité totale indéfinie à partir du principe de la moyenne (il s'agit d'un public « moyen », de la « classe moyenne », qui à ce titre n'est reconnu nulle part tant il ne correspond pas à un public politique désigné comme prioritaire.)

L'interrogation qui fait suite concerne donc la difficulté à appréhender un public s'auto-qualifiant comme « moyen », qui ne se caractérise que comme le « peuple de France », des « français moyens » ou des « bons français ». Face à l'absence de prise en considération de ce type de public politique (ou tout du moins de désignation/visibilité), il entre en lutte contre les communautés qu'il considère comme lui étant priorisées (ceux qui sont déterminés socialement à travers des caractéristiques identifiées). À l'inverse de la théorie de N. Fraser qui traitait des contre-publics de groupes minoritaires, nous pouvons observer la présence d'un *meso-public* qui, en absence de désignation (et de prise en considération) au sein du champ politique, souffrirait d'un manque de reconnaissance de la part des institutions politiques dirigeantes.

2. Apparition d'un meso-public

Ce collectif que nous appelons meso-groupe apparaît comme un groupe de contestation sociale contemporaine d'un nouveau genre. C'est pourquoi, afin de cerner ses caractéristiques, il nous semble important de revenir aux groupes des espaces publics pensés historiquement par J. Habermas (1962) puis par N. Fraser (2001) pour tenter de distinguer, compte tenu du contexte social et technique contemporain, les particularismes propres au meso-public.

2.1. Après le public habermassien et les contre-publics subalternes fraserien

Nous soumettons l'idée selon laquelle le public qui constitue l'idéologie de l'ordre moral prend les traits d'un contre-public d'une nouvelle forme. N. Fraser en 1992 remettait en question, comme nous l'avons déjà abordé en début de ce travail, la théorie de l'espace public général, normatif et égalitaire, de J. Habermas, appliquée à l'ère bourgeoise du 19^e siècle. Obsolète à bien des égards, elle avait expliqué que le modèle habermassien de l'espace public unique omettait l'existence de formes de tensions et de dominations au sein des processus institutionnels étatiques des débats publics. Pour parvenir à fonder une théorie critique, il fallait, à partir de la théorie de J. Habermas, parler de « sphères publiques » au pluriel, tant la société du 20^e, puis du 21^e siècle, devait prendre en compte les nouvelles formes du multiculturalisme : femmes, homosexuels, communautés afro-américaines ou hispaniques, *etc.* Face à une société diversifiée, l'utopie de la défense d'intérêts communs ne fonctionne pas : les groupes cherchent à assouvir leurs intérêts particuliers, notamment les minorités. Les populations sont finalement inégales face à l'accès aux espaces publics, autant qu'au *decorum* qui formalisent les débats : la bonne manière de s'exprimer, de se présenter, les façons de se comporter différemment valorisées/dévalorisées. L'espace public de J. Habermas se révélait finalement excluant. C'est pourquoi N. Fraser conceptualisait sa notion de sphère publique, pour outrepasser l'unité d'un espace censé « neutraliser » et/ou « suspendre » « les distinctions sociales existantes » (Fraser, 2001) et qui ne fonctionnait pas. Avec les sphères publiques, la chercheuse permettait de mettre au jour l'apparition de groupes minoritaires créant leurs propres espaces de contre-pouvoir, leur propre média (publicité), discours, opinions, actions, *etc.*, s'émancipant des carcans d'une hégémonie institutionnelle/culturelle. Ainsi, l'on accédait à des modes de participation et à une égalité sociale au sein de contre-groupes identitaires qui permettaient le regroupement (construisant son propre *ethos*) en opposition au modèle dominant (l'« idéologie bourgeoise masculiniste » pour N. Fraser) : les *contre-publics subalternes*.

En reprenant les apports théoriques de J. Habermas, puis de N. Fraser, nous souhaitons nous interroger, à partir de l'étude de notre corpus, sur la formation de ces contre-publics, en mettant au jour l'apparition de ce que nous nommons donc un *meso-public* (ou *meso-groupe*). Celui est en partie caractérisé par sa difficulté à apparaître, à se constituer et à faire voix au sein de l'espace public.

Schématiquement, voici une constitution des modèles de J. Habermas, de N. Fraser et de notre conception du *meso-public* :

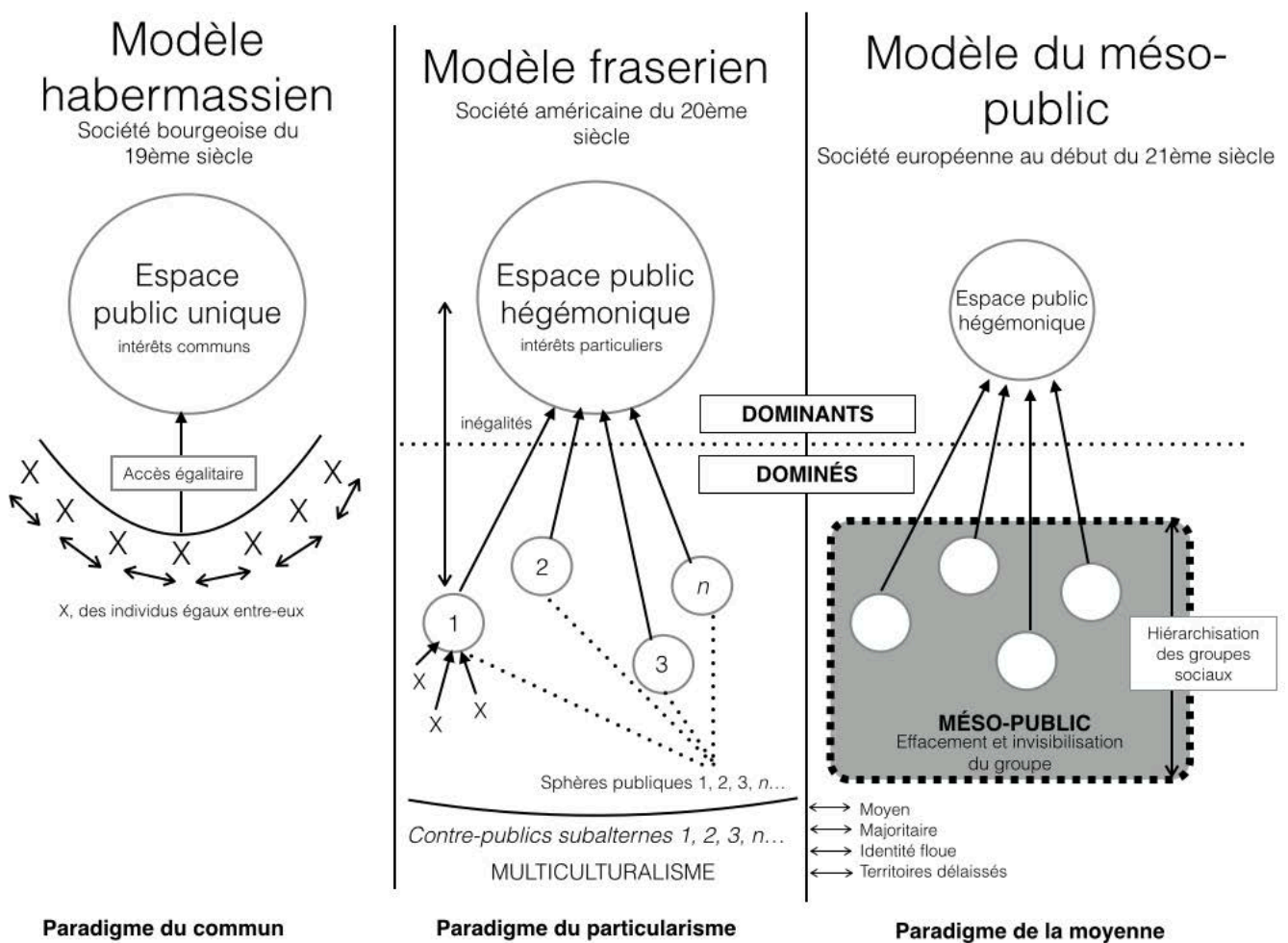


Figure n°47. Les publics et leurs espaces

Dans notre étude, ce *contre-public* reprend beaucoup de caractéristiques de la conceptualisation de N. Fraser, tout en admettant des différences qui sont à la fois dues au dispositif numérique (mais pas seulement) et aussi au caractère disruptif de la polémique qui le rend à la fois moins

organisé et plus éphémère. Il sera néanmoins généralisable à des problèmes sociétaux plus globaux, hors contexte du bijoutier de Nice et de cette étude.

Afin de définir notre *meso-public*, nous proposons de mettre au jour certaines caractéristiques qui le formalisent, avec pour commencer, l'idée que ce groupe apparaît en un collectif d'individus qui se considère comme *majoritaires* et *moyens*.

2.2. Un public majoritaire « moyen » : l'identité sans particularisme

Ce public-là ne fait pas référence comme ce fut le cas chez N. Fraser à des « minorités culturelles ». Au contraire, ses membres se revendiquent justement en tant que « majorité nationale » ou « majorité silencieuse ». Leur simple identité de *français* est très marquée, autant qu'ils se considèrent comme « moyens ». Cela fait aussi partie, nous pensons, d'un des prismes de l'invisibilité sociale puisque nous avons souvent tendance, et c'est le cas dans la plupart des livres qui traitent du sujet comme nous l'avons précédemment évoqué, à catégoriser les populations invisibles (ex : précaires, sdf, immigrés, jeunes de banlieues, *etc.*) *A contrario*, les populations dites « moyennes » (nous avons vu qu'ils se considéraient eux-mêmes comme « normaux », comme de « simples français »), qui ne rentrent pas dans des cases, se disent invisibilisées *par* et *dans* les médias, et, par ricochet, estiment être peu ou pas considérées par les politiques. Elles gomment à la fois certaines de leurs caractéristiques pour se regrouper sous l'étendard plus homogène des « français moyens », des « français d'en bas », ou des « petits français »...tout cela pour s'opposer à une sorte d'oligarchie surdominante des politiques/médias/élites. Cela sert aussi dans certains cas à faire bloc contre des populations qu'elles stigmatisent et qui bénéficient selon elles d'une plus grande visibilité leur faisant défaut : les femmes, les jeunes, les groupes ethniques, les migrants, les homosexuels, *etc.*

Ces individus qui font la norme (ils travaillent, ils n'enfreignent pas la loi, *etc.*), et par extension font partie de la normalité (ce qui est conforme à une règle, ce qui est régulier, selon eux), feraient ainsi l'objet de moins d'engagement, que ce soit au sein du champ médiatique, politique et même scientifique⁴¹⁵. L'enjeu était donc, pour les internautes de notre meso-public, de créer de l'extraordinaire, de la rareté, (à travers la disruption de la page *Facebook*, publique) dans le cours des discours ordinaires, privés. Ici, la *normalité* est visibilisée grâce à la valeur numérique exceptionnelle de la page (le nombre de *likes* et de commentaires). En effet, le

⁴¹⁵ Le problème étant qu'un objet d'étude, ordinaire, banal ou régulier serait délaissé en faveur d'objets d'études anormaux (et non pas d'anomalies) et extraordinaires : « la maladie est un objet d'études pour le théoricien de la santé » (Campguilhem, 2000).

quantitatif pourrait permettre de mesurer cet état-là, tout comme l'absence ou le peu de variation(s). Le problème étant que les sciences sociales cherchent, la plupart du temps, à révéler des phénomènes en rupture, des tendances. Elles vont jusqu'à neutraliser certaines variations par catégorisations (caractérisation d'une population par profil d'âge, de sexe, d'habitudes, de classe sociale, *etc.*) Ce processus qui consiste à quantifier du qualitatif contribuera (à l'aide de calculs statistiques, de fréquences mathématiques, et d'élaborations de moyennes – paradoxalement !) à définir ce qui sera de l'ordre du normal ou de l'anormal : « sur un grand nombre d'hommes dont la taille varie entre des limites déterminées ceux qui approchent le plus de la taille moyenne sont les plus nombreux, ceux qui s'en écartent le plus sont les moins nombreux. » Georges Canguilhem (2013) s'emploie dans cet esprit à proposer une dichotomie entre le *normal* et le *pathologique*. Il caractérise le pathologique à travers ses causes qui seraient quantitatives (le mécanisme) et ses effets qualitatifs (le vitalisme), tout en niant l'indépendance de ces deux objets d'études « normes » *vs* « moyenne » (travailler sur une maladie nécessite pour lui de travailler à la fois sur des malades et des hommes en bonne santé). Il s'oppose ainsi aux modèles d'A. Comte et de Claude Bernard car, chez le premier, la maladie (le pathologique) est appréhendée comme un changement d'intensité d'un phénomène normal, alors que chez le second, scientifique, une connaissance accrue de la physiologie, du trouble isolé, permet à elle seule d'appréhender le pathologique. Ces dogmes idéologiques sont contestés par G. Canguilhem qui, refusant de différencier pathologie et santé, propose à travers le pathologique de mettre au jour une « nouvelle allure de la vie » qui passe par la conscience du malade par rapport à sa propre souffrance (avoir conscience de sa surdité que lorsque l'on essaie d'écouter quelqu'un qui parle) et de sa douleur (chose qui était auparavant déjà prise en considération par la psychologie, par l'étude de l'aliénation).

Le problème de cette normalité passe, comme nous l'avons évoqué, par la recherche de moyennes comme indicateurs. Or, il est extrêmement délicat de définir ce que l'on entend par *moyennes* : celles-ci sont soumises à des variations temporelles, sociales (ex : durée de vie des hommes dans l'histoire et à travers les groupes sociaux/territoires géographiques). En sociologie, le terme est célèbre à travers le concept de *classes moyennes* (*middle class*) apparu au tournant du XIX^e siècle en Angleterre, contre la « *nobility* » et la « *gentry* ». L'appellation ne désigne cependant pas un groupe social déterminé, mais bien un terme fourre-tout pouvant regrouper plusieurs critères d'appartenance, comme des salaires proches du revenu médian, un sentiment d'appartenance à un groupe ou l'inscription à des CSP particulières.

La difficulté à définir ce qui apparaît comme *moyen* est donc réelle. Nous proposons toutefois, comme définition de notre meso-public, de caractériser le groupe social comme difficilement homogénéisable, mais au sein duquel ses participants se similarisent et s'assimilent les uns les autres à travers l'idée conscientisée d'être, tous et ensemble, *moyens*. Déterminés par l'absence de particularismes (ethniques, sociales, sexuelles, *etc.*), ses membres disent souffrir d'un manque de visibilité au sein de l'espace public, médiatique et politique, porté par leur « normalité » proclamée.

Face à des groupes minoritaires engagées, les membres du meso-groupe estiment qu'il est plus complexe pour eux de se former en entité délimitée. Par ailleurs, ils pensent avoir moins de poids au sein de la sphère civile, puisque le groupe est écrasé par son absence de traits particuliers, distinctifs. Les rencontres sociales, la formation d'un arsenal discursif, tout comme l'appropriation d'un média propre demeure délicates à mettre en œuvre puisque le groupe moyen est aussi hétérogène à bien des aspects. Les groupes minoritaires se forment à travers leur signe particularisant et luttent pour une meilleure reconnaissance de leur identité à travers ce dernier ou contre des actes discriminatoires. Les groupes non-minoritaires ne peuvent pas, à moins de se construire en opposition aux minorités (ce qui n'est pas toujours le cas), se mettre en scène à travers un trait particulier, puisque ce qui les caractérise, c'est bien qu'ils n'en aient pas. Il se définissent, comme au sein de notre corpus, en tant que « majorité silencieuse » ce qui tend à les rendre importants à travers le spectre de la multitude.

À partir des théories d'A. Touraine (1965) sur les mouvements sociaux nous savons que les groupes des actions collectives se manifestent à partir de faits particuliers : un principe d'identité (ici, la conscience de l'appartenance à une classe moyenne/un groupe moyen), un principe d'opposition (contre les élites et contre les « assistés ») et un principe de totalité (la révélation d'enjeux communs et de solidarités interindividuelles).

Ce groupe *moyen* rencontre donc une réelle difficulté pour s'organiser politiquement à cause d'une identité collective complexe à former et à définir médiatiquement.

2.3.Meso-groupe enjeux sociopolitiques et médiatiques

Il est plus complexe de considérer médiatiquement un meso-public *moyen*, formé par des individus hétérogènes, à plusieurs égards. Le point de rencontre d'un groupe hétérogène à la suite d'une polémique, d'une indignation ou d'une révolte générale, marque le rassemblement d'individus aux caractéristiques diverses, voire antagonistes, qui peinent à se

constituer médiatiquement en une entité. À travers les médias, il apparaît ainsi difficile de caractériser ces réunions d'individus en groupes sociaux et/ou politiques. Cela a pour conséquence de pénaliser la publicité de ces collectifs en termes de visibilité, de discréditer voire de stéréotyper ces derniers, à partir d'anecdotes et/ou de figures que l'on tenterait de faire émerger en représentants du collectif.

2.3.1. Un nouveau groupe social : du réactif au pro-actif

C. Tilly, dans les années 1960-1970, étudie à travers différentes productions les formes de violence collective comme enjeux de luttes face aux pouvoirs établis. Il conceptualise cette violence comme un type d'interaction entre manifestants et autorités dirigeantes (qu'il intègre dans ces processus de violence) intrinsèque aux rapports politiques. Pour C. Tilly, le recours à la violence a d'autant plus de chance d'émerger que la « communauté politique » qu'il nomme « *polity* » est fermée⁴¹⁶ ; pour lui, cela suppose donc une responsabilité de la classe dirigeante en termes de répartition du pouvoir et de réaction des formes répressives, face aux montées des mouvements violents. Ce qui est intéressant pour nous de prendre en considération, est ce que C. Tilly nomme les trois âges historiques de la violence : l'âge primitif, réactif et moderne.

« la violence collective se modifie en fonction des transformations historiques de la vie politique et économique *pacifique* : en l'occurrence, le passage de la violence « réactive » à la violence « proactive » est indissociable du développement de l'État national et du capitalisme, qui modifie l'échelle des sites de confrontation, la structure et la distribution du pouvoir, la nature des intérêts pour lesquels on se bat, et la structuration des groupes. Ces dernières dimensions méritent d'être soulignées, Tilly cherchant en effet à sociologiser l'explication de la violence par la prise en compte de deux paramètres : premièrement, la base organisationnelle de la vie politique routinière et des groupes mobilisés, selon qu'elle est locale et communale, ou au contraire nationale, associationnelle et spécialisée (à la façon des partis et des syndicats) ; deuxièmement, les relations des groupes avec la société politiquement organisée, selon qu'ils en sont écartés, qu'ils y acquièrent des positions, ou maintiennent celles-ci et les institutionnalisent, ou encore luttent contre leur déclin ». (Gobille, 2010).

Ce qui nous intéresse est le passage concernant les répertoires d'action des mobilisations collectives réactives, c'est-à-dire des réactions par rapport à des décisions politiques (autorités nationales et/ou locales), à des organisations d'initiatives et d'anticipations dynamiques, sur du plus long terme : des répertoires *proactifs*. Cela préfigure aussi le passage d'un répertoire de compétition à un répertoire du conflit social collectif, régit par des intérêts communs. Or, nous avons montré qu'avec des meso-publics, la constitution du groupe est bien plus difficile à se mettre en œuvre que par rapport à des groupes plus minoritaires et dont les membres sont pourvus de caractéristiques communes en terme de localisation.

⁴¹⁶ Lorsque la « *polity* » est fermée aux « *challengers* » et que les « *insiders* » qui contrôlent cette fermeture de la *polity* se retrouve affaibli, ce qui laisse plus de champs d'action aux « *outsiders* ».

Ce que nous affirmons ainsi ici, et nous y reviendrons plus en détails plus tard, est que l'apparition et/ou la formation du meso-public au sein de l'espace public dépend d'une réaction à un événement perturbateur de l'état psychologique de plusieurs individus, à un même moment et entraînent la réunion et l'action du collectif, en conséquence. Cela est à mettre en parallèle avec des théories de la frustration, menées par exemple par Neil Smelser (1968) via l'idée de croyances généralisées : à travers l'accumulation de croyances, le comportement des individus se modifie (par exemple : naissance d'une hostilité) pour participer collectivement à l'apparition de mobilisations communes. Si ces croyances, qui s'inscrivent chez N. Smelser dans une approche structuro-fonctionnaliste, sont pensées comme irrationnelles, nous ne prenons pas en considération cette idée (pour lui les comportements collectifs sont irrationnels). Notre démarche consiste donc à analyser l'apparition des meso-publics/meso-groupes à travers des mouvements sociaux réactifs, qui, s'ils veulent s'inscrire dans la durée, doivent se transformer en des répertoires proactifs. Cela constitue la difficulté majeure de ces contestations sociales.

2.3.2. Conscience collective et solidarité endogroupe : un groupe corporatiste

Se pose ici le même problème que nous avons rencontré lorsque nous cherchions à caractériser les invisibles en groupe social. Médiatiquement, il est difficile de déterminer le meso-public en tant que groupe social puisque nous souffrons d'un manque d'informations précises concernant les profils sociologiques de ces derniers (absence de portrait-type par âge, sexe, localisation, profession, revenu, CSP, *etc.*) De plus, à travers les données que nous rencontrons par l'observation des discours produits, nous sommes confrontés à une large hétérogénéité de ces types d'individus. De surcroît, force est de constater qu'il existe des rapports conflictuels qui se créent au sein de ce même collectif, alors que l'on pourrait considérer le groupe social comme une réunion de membres aux caractéristiques communes.

Or, si l'on reprend l'approche de R. C. Merton (1957), le groupe social ne peut se mesurer par l'agrégat de caractéristiques statistiques (et/ou physiques : en présence), mais à partir de deux critères, objectif et subjectif : une interaction directe ou indirecte de ses membres et une conscience mutuelle d'appartenance commune au collectif. Le meso-groupe n'est donc pas un « quasi-groupe », au sens de R. Dahrendorf (1957) de catégories sociales sous-jacentes (ex : des consommateurs, des spectateurs, des retraités, *etc.*), mais un groupe social en relations, pourvu d'une conscience d'appartenance partagée et poursuivant des objectifs communs. Il demeure donc complexe pour ceux qui ne constituent pas le meso-public, de le caractériser

comme tel, compte tenu de l'absence de catégorisation/systémisation par critères sociologiques et/ou politiques de ses membres. Sans données sociologiques, sans programme idéologique, sans orientation politique, *etc.*, le meso-groupe risque d'être occulté et/ou stigmatisé par les observateurs extérieurs en tant que mouvement flou, fragile et précaire. En réalité, l'origine des meso-groupes est corporatiste.

Se pose ainsi le problème de l'ancrage politique de ce public en société : comment apparaître et être considéré politiquement au sein de l'espace public ? Comment définir un programme et/ou faire émerger des revendications tangibles pour faire poids face aux représentants au pouvoir ?

3. Une organisation politique

Lorsqu'un meso-public apparaît, il revendique un certain nombre de souhaits politiques ; le problème étant de rendre compte de ses réclamations principales comme constitutives d'un programme commun sur lequel l'ensemble du groupe pourrait s'entendre. L'enjeu est de parvenir à porter publiquement ces revendications auprès des autorités politiques, mais aussi, à travers la publicité de ces dernières, d'agir sur l'opinion publique en cherchant à rallier de nouveaux soutiens/sympathisants/acteurs militants. Or, nous remarquerons qu'une des caractéristiques de ces meso-groupes est de se considérer comme *apolitiques*, ce qui ne veut pas dire que ces derniers n'ont pas de revendications politiques, mais qu'elles ne s'inscrivent pas au sein de clivages partisans traditionnels gauche/droite. Nous proposons de réfléchir un instant aux rapports entretenus dans le meso-public entre *le* politique, *la* politique et l'apolitique.

3.1. Le politique, la politique et l'apolitique

La caractéristique dominante d'un meso-groupe concerne la difficulté à l'identifier politiquement. Ses membres, qui se revendiquent dans l'action collective comme ni de droite, ni de gauche⁴¹⁷, font de leur apparition un rejet non-dissimulé de la politique. Ce qui est intéressant d'observer ici, c'est donc le rapport que le meso-groupe entretient entre *le* politique, *la* politique et *l'apolitique*. Nous avons vu que les internautes rejettent la politique et ses hommes et femmes qui en sont les acteurs principaux. Derrière la politique, il faut en réalité

⁴¹⁷ Cela ne signifie pas que les membres ne s'inscrivent pas dans une orientation politique de droite ou de gauche, mais seulement qu'ils ne veulent pas afficher leur orientation. Le but est de ne pas inscrire un mouvement ou un collectif dans une couleur politique.

comprendre la politique *politicienne*, que P. Charaudeau (2008) définit comme la gestion du pouvoir, ou « un domaine de pratique sociale où se jouent des rapports de force symboliques pour la conquête et la gestion d'un pouvoir » (2005, p. 60). Loubel Del Baye (1989), élargie cette définition en parlant quant à lui de « compétition et [de] conflits entre les individus et les groupes qui se développent pour contrôler le pouvoir décisionnel et orienter les décisions prises ». De notre point de vue, l'élargissement qu'il propose de la politique aux groupes et individus citoyens ne nous convainc pas tant ces derniers disposent selon nous de moins de pouvoir décisionnels, en contexte de crise de la démocratie représentative.

Ainsi, et pour le dire autrement, la politique (*politics* en anglais, au sens de faire de la politique, qui désigne les opinions et l'art de diriger des États ou des villes) renvoie à l'art politique de la lutte concurrentielle (une compétition) pour conquérir, exercer et conserver le pouvoir entre personnalités, partis, mouvements. C'est donc l'instauration d'un rapport de force dans la scène politique. C'est, en quelque sorte, la mise en scène d'une guerre symbolique pour l'incarnation de la souveraineté, légitimée institutionnellement (Rosanvallon, 2006), par des règles constitutionnelles (Braud, 1980). Plus généralement, P. Bourdieu (1981) parle de « lieu où s'engendrent, dans la concurrence entre les agents qui s'y trouvent engagés, des produits politiques entre lesquels les citoyens ordinaires, réduits au statut de consommateurs, doivent choisir », ce qui renvoie donc à un système de gouvernance au sein d'une société politisée, hiérarchisée par la présence d'autorités. E. Kant (1784) exprimait d'ailleurs le besoin de maître(s) pour l'homme pour assurer les libertés de tous, la politique passe par l'instauration de systèmes de domination qui met en place des dirigeants. La politique renvoie donc à l'instauration du système de gestion d'un État à travers une science du commandement et l'installation d'une gouvernance, de son pouvoir (distribution), des principes et des lois fondamentales du fonctionnement du territoire subordonné. Pour Aristote (*op. cit.*), il s'agit donc de la pratique du *keiros* (καίρος), comme essence même de la substance politique (il s'agit d'une vertu), qui relève de l'art, et sa technique de saisir au moment favorable l'opportunité ou l'occasion de l'action politique (on parle alors « d'instant propice disponible »). Cette idée est à développer à partir de la pensée de N. Machiavel (*op. cit.*) qui cherche à étudier l'art de maintenir le pouvoir, comme constitutif de la politique, et qui, pour ce faire, caractérise l'homme à partir de ses comportements animaux. En développant sa métaphore animale de l'homme-lion (attribut de la force) et de l'homme-renard (attribut de la ruse/manipulation), le Prince (c'est-à-dire le chef de l'État) use à la fois de sa raison humaine et de son instinct animal pour gouverner et maintenir sa position de force, tout en jouant sur les émotions (la gouvernance

par les sentiments, par le recours aux passions populaires). La légitimité de l'homme au pouvoir s'acquiert ainsi par la construction d'une *bonne* image (qui passerait par le souci de l'intérêt commun) et qui nécessite pour lui de faire figure d'autorité en inspirant la crainte. Le recours à la manipulation, à l'immoralité, à l'usage de la violence, à la langue de bois (la logorrhée), aux affects, *etc.*, font partie pour N. Machiavel des techniques cardinales que doit maîtriser un bon souverain. Nous nous rendons ainsi bien compte, qu'à travers l'idée de *la* politique, est renvoyé toute une connotation péjorative pour celles et ceux qui sont gouvernés (ils sont manipulables). C'est donc *la* politique, à la fois comme forme de gestion institutionnelle de la Cité et modèles d'accès, de contrôle, de maintien et d'exercice du pouvoir, qui fait l'objet de défiance par les internautes et par les membres qui composent un meso-groupe (voire, de rejet).

Si le meso-groupe se construit sur un rejet de la politique de manière globale, ses membres se caractérisent par l'apologie de leur *apolitisme* (l'enjeu étant de faire valoir et de présenter le groupe lui-même comme apolitique) (« je suis apolitique » ; « restons apolitique cela nous concerne tous. » ; « pas de gauche, ni de droite, on est tous dans la merde et on va tous dans le mur si on ne fait rien ! »). Ce commentaire résume parfaitement ce positionnement :

« Masdames, messieurs, tous d'abord sachez que je soutiens ce malheureux bijoutier, mais des paroles, beaucoup de parole ! c'est bien l'hypocrisie de notre cher France ! il est si facile d'écrire sur un mur virtuel ! je ne suis ni de droite, extrême compris, ni de gauche simplement un citoyen qui a éteint sa télévision et qui a ouvert les yeux ! réveillons-nous, pour la jeunesse, les anciens, les retraités. Ce problème n'est qu'un prétexte ! le ras le bol nous gagne. Sortons et faisons bouger la France. Je sais vous travailler, moi aussi, mais se regrouper sur des fins de journées, c'est possible ! j'espère de mon jeune âge que les mentalités évolueront, car là direction le mur ! a bientôt j'espère ».

Proclamer que le mouvement du meso-groupe est *apartisan* renvoie à son apparition réactive (et par là même, émotive). Le collectif corporatiste qui s'est construit à partir d'une opposition n'est pas soudé par des relations partisans classiques. L'*apolitisme* affiché ne sert pas non plus à cacher une orientation politique, comme un candidat se présenterait *sans étiquette* pour cacher volontairement son affiliation idéologique à un parti particulier. L'*apolitisme* est ici lancé comme un argument pour le rassemblement alors qu'arguer une affiliation quelconque aurait contribué à l'exclusion d'une partie de ses membres. C'est bien là l'enjeu d'un meso-groupe (de forte taille, de fait, il faut que chacun puisse s'y reconnaître. Dès lors, l'affichage de positionnements partisans contribuerait à contrarier son existence, mais aussi sa durée de vie. En réalité, l'argument apolitique participe à l'essor dynamique du rassemblement majoritaire de ses adhérents, comme un faire-valoir. Le fait de rejeter des groupes ou des hommes politiques qui chercheraient à courtiser ou à s'emparer du mouvement devient une force pour le groupe qui, rappelons-le, rejettent bien souvent la politique et ses représentants. Le refus du

porte-parolat (désignation d'interlocuteurs privilégiés), du recours à des corps intermédiaires, dénote d'une méfiance généralisée du système politique de ces dernières années.

Or, si l'on parle d'*apolitisme* (car ce terme est celui utilisé par les membres du groupe), il faudrait préférer parler d'*apartisansnisme*. En effet, l'on remarque que ces personnes (ces internautes ici), qui ont pour étendard politique l'*apolitisme*, participent à la construction d'un mouvement qui, d'après leurs discours, est éminemment politique. Là est l'enjeu. S'ils se soulèvent contre *la* politique, ils chérissent *le* politique, que P. Charaudeau (2005) définit comme « un dialecte au débat d'idées et de faire » (p. 17). Ce distinguo *le/la* politique est aussi établi par P. Rosanvallon (2003), à travers sa leçon inaugurale au Collège de France du 28 mars 2002 :

« En parlant substantivement du politique, je qualifie ainsi tant une modalité d'existence de la vie commune qu'une forme de l'action collective qui se distingue implicitement de l'exercice de la politique. Se référer au politique et non à la politique, c'est parler du pouvoir et de la loi, de l'État et de la nation, de l'égalité et de la justice, de l'identité et de la différence, de la citoyenneté et de la civilité, bref de tout ce qui constitue une cité au-delà du champ immédiat de la compétition partisane pour l'exercice du pouvoir, de l'action gouvernementale au jour le jour et de la vie ordinaire des institutions ».

La politique renvoie donc à l'art de l'exercice du pouvoir lié à l'institutionnalisation de la compétition politique au sein du processus démocratique et depuis la Révolution française (Rosanvallon, 2008), alors que *le* politique exprime une « logique de l'idéalité sociale » (Charaudeau, 2008). Que ce soit pour P. Rosanvallon (2004), qui parle de « culture de la généralité » ou pour P. Braud (2008), il renvoie à une culture politique des individus au sein d'une société. C'est l'« ensemble de connaissances et de croyances permettant aux individus de donner sens à l'expérience routinière de leurs rapports aux gouvernants et aux groupes qui leur servent de références identitaires » (Braud, 1992). Pour P. Rosanvallon (*op. cit.*), *le* politique, fruit de l'Histoire, s'insère dans sa « culture de la généralité », spectre du monisme et culture utopique issue de la Révolution Française. *Le* politique désigne l'activé au sein des discours politiques, il a pour dessein de chercher à généraliser politiquement les particularismes, analysables à partir de trois angles : par sa forme sociale (par la résistance et son origine révolutionnaire : il s'agit de penser à l'idéalité d'un corps social uni⁴¹⁸), en tant que qualité politique (le rejet des corps intermédiaires comme entraves à la souveraineté des citoyens en démocratie) et comme procédure de régulation (le culte de la loi et l'expression de la volonté générale). Soumise

⁴¹⁸ Elle provient de la Révolution française et du rejet des privilèges par distinctions sociales.

au fil du temps à des transformations dues à des « épreuves » et « recompositions » (voire, des résiliences), la culture française et politique de la généralité est traversée par des évolutions, mais « est restée dans les têtes avec toutes ses conséquences en termes de conception de la souveraineté ou de l'intérêt général » (p. 432). Ces évolutions sont par ailleurs aussi soumises aux variations des formes des rapports sociaux *dans et en dehors* des sphères institutionnelles. Du politique se dégage ainsi une dimension historique, évolutive, sociale, symbolique, voire imaginaire, d'un espace tripartite entre représentants, médias et citoyens dans lesquels les acteurs cherchent, par la parole à se représenter, mais aussi se légitimer soi, son groupe et/ou ses idées/idéologies. De ce fait, les membres du meso-groupe, s'ils rejettent la politique et s'ils s'autoproclament apolitiques, sont définis par des actions et des discours, foncièrement issus du politique. La politisation de ces groupes se développe par ailleurs très vite à travers les échanges interpersonnels et la maturation d'idées générales : représentations du monde, valeurs, revendications, *etc.* L'enjeu pour le maintien temporel du groupe dans l'espace social est alors de parvenir à fixer du commun malgré l'hétérogénéité des individus et certaines idées à marginaliser.

3.2. Un groupe latent

L'idée que nous souhaitons développer ici, est que tout meso-groupe est avant tout latent ; c'est-à-dire qu'il existe avant même qu'il ne se manifeste publiquement. Cette existence est due au fait que plusieurs personnes sont, à un moment donné, liées par des opinions politiques similaires, une représentation du monde et des contestations sociales communes. Mancur Olson expliquait que plus le groupe latent est de grande taille, moins il aura de chances de parvenir à s'organiser collectivement pour apparaître médiatiquement et faire valoir les revendications/intérêts communs de ses membres. Etant donné que M. Olson (1978) explique que pour chaque individu appartenant à un groupe social, l'action collective suppose un coût (financier, chronophage, risques, engagement, *etc.*) qui peut offrir à ses membres des avantages issus du collectif, alors, « les grands groupes peuvent rester inorganisés et ne jamais passer à l'action même si un consensus sur les objectifs et les moyens existe » (*ibid.*) puisque l'individu réfléchira en termes de bénéfice individuel et qu'il est plus favorable pour lui de profiter du fruit du collectif sans y prendre part (c'est sa fameuse théorie du passager clandestin).

« Comme les groupes relativement petits sont fréquemment capables de s'organiser sur la base du volontariat et d'agir en conformité avec leurs intérêts communs et que les grands groupes ne sont pas dans l'ensemble en mesure d'y parvenir, l'issue du combat politique qui oppose les groupes

rivaux n'est pas symétrique... Les groupes les plus petits réussissent souvent à battre les plus grands qui, dans une démocratie, seraient naturellement censés l'emporter » (*ibid.*)

Ainsi, nous sommes face à la rupture que nous avons tenté de théoriser entre le modèle des minorités de N. Fraser et notre observation de l'existence d'un meso-public majoritaire qui, contrairement aux groupes plus petits, rencontre plus de difficultés à parvenir à s'organiser collectivement dans l'action sociale, au sein de l'espace public. C'est la raison pour laquelle nous pensons que les groupes latents sont des groupes réactifs : ils ne surgissent publiquement qu'à travers l'apparition d'un phénomène extérieur qui agit et/ou impacte ses membres et qui provoque l'association des individus en groupe. Le processus réactif peut ainsi être, soit positif soit négatif : soutiens, contestations, hommages, résistances, indignations, adhésions, *etc.*

De ce fait, les groupes latents de type meso-groupe peuvent, à divers moments sociaux, se former puis disparaître en fonction de la variabilité des événements. Ces groupes qui se rendent visibles à certains moments, puis redeviennent invisibles, peuvent, s'ils gardent une forte base commune, se renouveler avec quelques disparités en termes d'adhésion de ses membres : quelques-uns pourront prendre part à la constitution d'un groupe mais, pour certaines raisons particulières, ne pas s'associer au meso-groupe suivant (même s'il est composé majoritairement par les mêmes individus qui partagent globalement les mêmes idées/représentations du monde.) Là est le problème, puisque le meso-groupe latent est réactif, des réactions différentes peuvent provoquer des effets dissemblables. Comme dans l'adhésion d'un groupe d'électeurs à un candidat, il est rare que tous ses sympathisants adhèrent à l'intégralité de son programme, provoquant quelques variations internes entre les individus du groupe. D plus, si la base demeure la même, quelques électrons libres pourront avoir tendance à modifier plus fréquemment leurs positions.

Enfin, tout comme au sein de la conception des contre-publics subalternes construite par N. Fraser, le meso-groupe développe sa propre médiatisation alternative et oppositionnelle qui vient contrecarrer les barrières d'accès aux médias traditionnels.

4. Son propre média

Ici, la page *Facebook* résume bel et bien cette construction/appropriation de l'espace médiatique parallèle, comme lieu socio-symbolique de l'émancipation et de la libération de l'expression populaire. Ces nouveaux lieux ne sont pas ici, *a priori*, organisés hiérarchiquement mais horizontalement. Cette dimension publiciste est issue de l'inégalité d'accès aux espaces

publics mais surtout à l'impossibilité de dépasser les systèmes de domination préétablis. Pour se faire, la stratégie développée est celle de l'autonomisation médiatique. Un de ses intérêts passe par la possibilité de créer un échange communicationnel (avec son propre discours, en termes de registres langagiers, de vocabulaires, d'argumentations, *etc.*) auprès d'une audience différente de celle à laquelle s'adressent généralement les médias traditionnels/dominants.

Cet auditoire potentiellement de masse mais aussi segmenté, se réunit par intérêts politiques communs ; les médias sociaux en ligne ou forums, blogs, *etc.*, sont par ailleurs caractérisés par cette force particulière d'agrégation utilitariste/axiologique des internautes. Nous affirmons ainsi que le meso-groupe surgit par l'appropriation d'un outil technique dont les fonctionnalités permettent de répondre à ses besoins. De ce fait nous pourrions aller jusqu'à caractériser le réseau sociale *Facebook* de *meso-outil*.

L'autre enjeu de la médiatisation par Internet concerne son pouvoir de diffusion et de propagation des messages : le potentiel viral permet de gagner beaucoup de visibilité et par conséquent d'attirer l'attention des médias traditionnels qui, comme nous l'avons vu au sein du chapitre 2 de notre deuxième partie, s'alimentent aussi des événements en ligne : commentaires, réactions, descriptions, analyses, *etc.* (médias traditionnels vers médias alternatifs et médias alternatifs vers médias traditionnels). On remarquera par ailleurs que ces nouvelles formes de médiatisation permettent *in fine*, par le contestation d'un ordre établi, de faire pression sur ce dernier en gagnant de l'importance et par concomitance, de la légitimité au sein de l'espace public. Le but étant au final de parvenir à modifier une situation de départ.

5. Des meso-groupes ?

Nous sommes enfin conduits à nous demander si le meso groupe, que l'on qualifie comme un grand groupe, peut-être majoritaire⁴¹⁹, est unique dans l'espace social ou pluriel ? En ce sens, nous nous interrogeons sur la présence possible de plusieurs meso-groupes différents. Notre réflexion est intervenue lorsque nous cherchions à identifier l'apparition des meso-groupes dans l'espace public, à travers des événements socio-historiques précis. Aussi, nous nous sommes posés la question du groupe de militants unis lors de la *Manifestation pour tous*, opposé au texte de loi en faveur du mariage des couples homosexuels, mais aussi à

⁴¹⁹ Attention, la majorité ne veut pas nécessairement signifier qu'il représente plus de 50% de la population, puisque pour les élections présidentielles de 2017, E. Macron a par exemple été élu « par la majorité des citoyens » avec, au premier tour, 157 314 voix soit 23,11% des exprimés et 36 762 votants au second tour sur 47 568 693 citoyens inscrits sur les listes électorales ; il s'agissait d'une majorité des votants au second tour.

l'homoparentalité, aux méthodes de procréations PMA (extension) et de GPA ou aux *théories du genre*. Ce groupe pourrait-il être perçu comme un meso-groupe ? Cette question nous posait problème puisque d'une part, ce collectif pouvait à la fois être qualifié de groupe moyen, mais que, compte tenu de certaines de ses caractéristiques, quelques points qui lui sont propres divergent du cadre théorique que nous venons de tenter de construire. À la fois, il s'agissait d'un groupe corporatiste, latent, réactif et pro-actif, qui ne se caractérisait pas lui-même par une orientation politique, qui utilisait ses propres médias et qui avait une certaine vision du monde commune en faveur des organisations familiales traditionnelles. Ce groupe qui se mouvait de manière assez autonome, c'est-à-dire sans la présence de *leaders a priori* (comme le mouvement des *Gilets Jaunes*, des figures – et non des *leaders* ou des représentants - sont apparus sur le tard à l'instar de Christine Boutin, Frigide Barjot, Xavier Bonguibaault, Ludivine de La Rochère ou Béatrice Bourges) était aussi important quantitativement puisque les organisateurs revendiquaient au moins, environ 1,4 million de présents pour la journée du 24 mars 2013 contre 300 000 du côté des chiffres de la préfecture de police. Pourtant, en observant le public de la *Manif pour tous*, nul doute qu'il n'est pas le même que celui présent sur la page *Facebook* de soutien du bijoutier de Nice ou, plus récemment, de celui des *Gilets Jaunes*.

Les manifestants qui s'opposaient au mariage entre couples homosexuels sont sociologiquement plus identifiables : il s'agissait de familles, souvent de droite, issues de milieux favorisés et ayant reçu une éducation religieuse (beaucoup de catholiques) et qui n'étaient pas coutumiers de l'acte manifestaire. De ce fait, ce groupe semblait plus partisan et identifiable. Aussi, les organisations manifestantes se sont organisées à travers des regroupements associatifs majoritairement de confession catholique (comme *Sens Commun* ou *Civitas*) et ont reçu le soutien de nombreux hommes et femmes politiques de droite et d'extrême droite. Néanmoins, le collectif ne se présente pas identitairement en tant que groupe politique, et c'est bien là l'enjeu. Ils se présentent même au départ comme apolitiques et aconfessionnels. Voilà la difficulté de ce groupe : tenter de contrer cette image de la religion catholique intégriste en valorisant d'autres profils, à l'instar de banderoles écrites en calligraphie arabe en tête de cortèges pour rendre visible la présence de musulmans (à travers des associations comme *Fils de France*, *Musulmans pour l'enfance* ou des groupes politiques comme l'UOIF⁴²⁰).

Face à un courant idéologique conservateur voire réactionnaire véhiculé par les membres de la manifestation, demeure une certaine cohérence homogène qui nous empêche de

⁴²⁰ L'Union des organisations islamiques de France.

considérer le collectif de la *Manif pour tous* comme un meso-groupe. Bien que ce type de mouvement se réactive au sein du tissu social à travers des événements précis comme l'introduction d'une théorie du genre dans les écoles primaires, la révolte face à une pièce de théâtre jugée blasphématoire en 2011⁴²¹ ou encore les tentatives annuelles d'interdictions du festival de musique *Hellfest*, il apparaît comme plus facilement identifiable sociologiquement et idéologiquement qu'un meso-groupe, et ne s'organise pas à travers un meso-outil. De ce fait, nous ne pouvons le caractériser comme un meso-groupe.

Néanmoins, et compte tenu de l'actualité, l'on pourra remarquer que la survenue du mouvement inédit des *Gilets Jaunes* à la fin de l'année 2019, semble se caractériser par notre définition du meso-groupe (nous y revenons en conclusion). Ainsi il est utile de préciser ici que le meso-groupe des soutiens au bijoutier de Nice et le meso-groupe des gilets jaunes ne sont pas le même collectif (même si les groupes peuvent se chevaucher sur certains points, par des idées et un public commun) : l'acte réactif différent et admet des particularismes. Cela nous fait ainsi porter l'idée selon laquelle les meso-groupes, au pluriel, sont variables dans le temps.

Conclusion du chapitre 6 :

Pour conclure ce chapitre, nous avons cherché à questionner les rapports conflictuels qu'entretiennent les publics et leurs idées, au sein de l'affrontement de mondes sociaux antagonistes. Nous voulions chercher à questionner les modalités d'apparition et de construction des groupes des mobilisations sociales en ligne dans une démarche compréhensive. Ainsi, nous avons pu voir que les meso-groupes, qui sont latents, apparaissent de manière réactive dans l'espace social. De ce fait, l'événementialisation d'une polémique est une occasion propice pour les meso-groupes de se réunir en corporation. L'existence a priori du groupe provient d'un partage en commun d'une représentation du monde social, véhiculé par des normes et valeurs proches (par exemple : la justice sociale, la valeur du travail, l'égalité, la compassion, etc.) La polémique permet seulement d'activer ou de réactiver ces liens collectifs au sein de l'espace public par le truchement d'un stimulus émotionnel. Le groupe, façonné par des caractéristiques particulières (apolitisme, absence de hiérarchie, rejet des élites, etc.) se construira alors par les échanges interpersonnels en délimitant un cadre idéologique et en cherchant à attirer de nouveaux membres (tout en

⁴²¹ La pièce nommée *Sur le concept du visage de Dieu* au Théâtre de la Ville, à Paris, de Romeo Castellucci.

disqualifiant, par le recours à la morale, ceux qui ne respecteraient pas le système de pensée du mouvement.)

Nous pouvons résumer ces étapes et conclure ce chapitre à travers le schéma suivant :

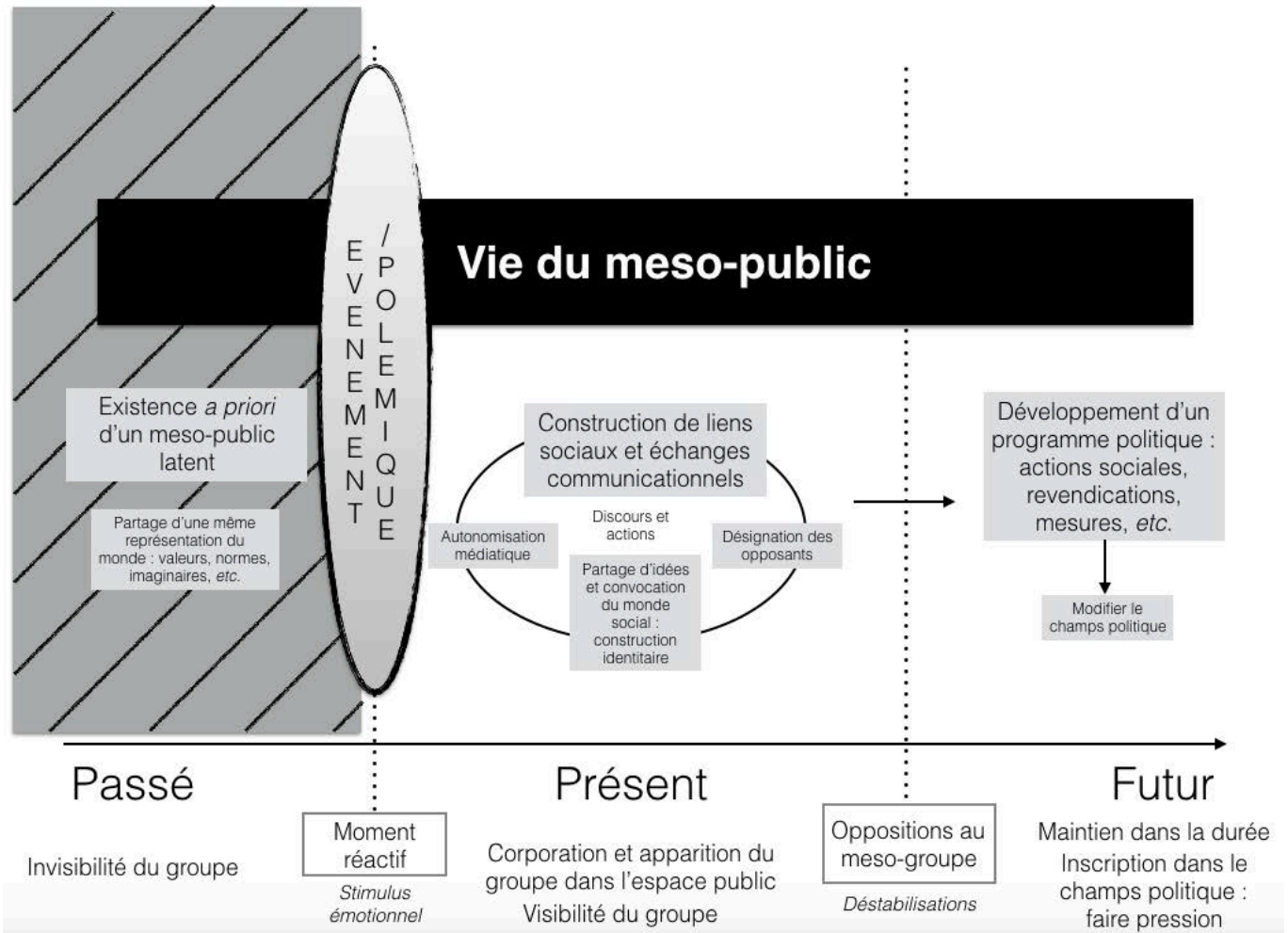


Figure 48. Étapes de la vie du meso-groupe

Nous voyons bien ainsi le chemin de vie du meso-groupe, de son existence latente à sa survenue au sein de l'espace public à travers un propre média, et suite à la réaction à un fait exogène, jusqu'au enjeux futurs qu'il aura à surmonter pour s'organiser politiquement et affronter les oppositions qui se dresseront face à lui.

CONCLUSION : *DEVENIR*, QUEL AVENIR DES POLEMIQUES EN LIGNE ?

Hier et aujourd'hui : une mise en miroir de notre recherche

Ancrage et actualisation de notre étude en 2019

Lorsque nous nous sommes engagés dans ce travail de recherche, nous n'avons pu que constater à travers l'analyse de la page *Facebook* en soutien au bijoutier de Nice, l'existence d'un malaise social assez grand et souvent silencieux, chez beaucoup d'internautes. Nous avons très vite cerné, en observant les nombreux commentaires publiés d'individus qui s'auto-nommaient « petits français », « français moyens » ou s'élevaient encore en « majorité silencieuse », qu'il existait en France un profond malaise dont l'événement disruptif de la polémique de ce fait divers n'était qu'une occasion de se manifester publiquement, à travers l'expérience numérique. Ce meso-public, à peine né et déjà discrédité au sein des médias traditionnels, que l'on essayait d'affilier très (trop) vite à l'extrême droite, était un groupe composé de membres qui semblaient, à travers leurs discours, hétérogènes à bien des égards (nous relevions des profils intermédiaires, en quête d'une justice non pas économique, mais sociale.) Rappelons ici que nous ne définissons pas le meso-groupe sociologiquement, mais bien en termes d'usages et de discours tenus, à tel point qu'en interrogeant le rapport de ce collectif à la technologie (corrélation du groupe avec les fonctionnalités du dispositif), nous en venions à qualifier *Facebook* de meso-outil. Nous étions donc face à la réunion d'un groupe latent. L'apparition de cet ensemble caractérisé par une l'identité collective difficilement définissable et constructible, pouvait néanmoins se mesurer à travers des discours individuels révélant des similarités. Le meso-public, composé d'individus moyens, se retrouvait à travers le partage d'expériences (l'injustice sociale), de valeurs morales (cohésion sociale, solidarité, valorisation du travail, *etc.*) et d'ennemis communs (les élites, la classe politique, le système capitaliste et les médias traditionnels). En outre, nous avons compris que le meso-groupe, *a priori* invisible, n'avait d'existence qu'à partir de l'apparition de mobilisations réactives, à travers l'outil numérique : celle en soutien au bijoutier de Nice en constituait une. C'est en ce sens que l'espace numérique se trouve être le lieu propice pour ces types de rassemblement.

Souvent, et même très vite, nous nous sommes posées la question durant ces années de travail de l'obsolescence de cette étude : travailler sur l'objet *Facebook* n'était-il pas dépassé ? Si en notre for intérieur nous pensions que non, le surgissement du mouvement des *Gilets Jaunes* fin 2018, fortement issu de ce réseau social, venait confirmer cette intuition.

Alors, pourquoi *Facebook* demeure-t-il encore, au crépuscule de cette décennie⁴²², un objet d'études pertinent ? Si l'on mesure l'ampleur du mouvement inédit des *Gilets Jaunes*, *Facebook* a constitué un lieu incontournable de sociabilité, un espace d'échanges informationnels et d'influence pour les mobilisations, à travers la diffusion de vidéos ou la création de groupes de rassemblements locaux. Si l'on s'en tient à une approche moins empirique mais plus pragmatique, nous pourrions considérer que ce n'est plus sur *Facebook*, média social en perte de vitesse (le réseau a 14 ans et voit depuis quelques années une grande désertion des profils jeunes⁴²³), que se passerait la nouvelle contestation sociale mais plus sur des plateformes telles *Twitter* (ex : à travers des hashtag comme #balancetonporc) ou telles des pétitions en ligne comme *Change.org* ou *Avaaz*. Or, faire un tel constat reviendrait à omettre la considération de certaines données sociologiques : les publics de *Twitter* et de *Facebook* ne sont définitivement pas les mêmes. En effet, si l'on s'en tient à des travaux scientifiques menés par D. Pasquier (2018), qui a réalisé une grande enquête sur les pratiques numériques des Français issus des classes populaires et rurales, elle explique qu'Internet n'a pas effacé l'existence de frontières sociales entre ses usagers et qu'il existe un « Internet du pauvre » contre un « Internet élitiste »⁴²⁴. Dans une interview accordée à *The Conversation*⁴²⁵, elle déclare que « les pratiques d'Internet privilégiées par les classes populaires font sens par rapport à leurs besoins quotidiens et qu'elles sont des indicateurs pertinents de leur rapport au monde et des transformations possibles de ce rapport au monde ». Ainsi, pour O. Ertzscheid⁴²⁶, si les classes populaires ont largement investi *Facebook* lors du mouvement des *Gilets Jaunes*, c'est que ce média social en particulier répondait à leurs attentes effectives, en adéquation avec ses fonctionnalités, en termes d'organisation, de mobilisation, d'échanges d'informations, de logistique, *etc.*, via des cercles amicaux.

Bien qu'il soit extrêmement complexe d'avoir accès à des données sociologiques concernant les profils d'utilisateurs des médias sociaux⁴²⁷, et par là même, de proposer des

⁴²² 2010-2020.

⁴²³ D'après une étude menée par *Pew Research Center* en 2018, à partir d'un échantillon de sondés américains, 26% d'entre eux auraient supprimé l'application de leur *smartphone* (dont 44% de jeunes entre 18 et 29 ans), et 40% l'utiliseraient de moins en moins.

⁴²⁴ Par exemple, selon une étude menée par *Pew Research Center* en 2005, les adolescents (13-17 ans) des milieux populaires étaient majoritairement inscrits sur *Facebook* (lorsque les parents gagnent moins de 30 000 dollars par an, 51% des enfants de cette tranche d'âge sont inscrits *Facebook* et 19% sur *Instagram*) alors que ceux issus des milieux riches se retrouvaient sur *Instagram*.

⁴²⁵ Article intitulé « Des oubliés de la révolution numérique ? » du 23/10/2018.

⁴²⁶ Voir la vidéo : <https://www.explicite.info/articles/3126-o-ertzscheid--sur-facebook-les-gilets-jaunes-sont-%C3%A0-labri-du-jugement-des-intellectuels>

⁴²⁷ Cette difficulté provient, premièrement, du fait que ces données sont privées : elles appartiennent aux entreprises privées des réseaux sociaux qui décident ou non de partager leurs statistiques. Deuxièmement, lorsque

comparaisons en termes de réseaux, de dates ou de catégories sociales, si l'on s'arrête un instant sur les quelques informations que nous avons pu trouver sur les profils d'utilisateurs, l'on remarquera que parmi les usagers de *Facebook*, l'on compte par exemple moins de jeunes et de diplômés que sur *Twitter*. Intuitivement et compte tenu des usages personnels et du rapport environnemental que l'on entretient avec ces réseaux, nous aurions aussi tendance à affirmer que *Twitter* est plus prisé par des étudiants et/ou professionnels des médias (journalistes, communicants, spécialistes du numérique, politiques⁴²⁸) et des populations urbaines (34% de CSP+ en 2017 et plus d'un utilisateur sur deux qui a moins de 35 ans). Selon une étude 2015 réalisée conjointement par l'*American Press Institute*, *Twitter* et la société d'études *DB5*, l'utilisateur moyen de *Twitter* était âgé de 36 ans (contre 46 ans, âge moyen des utilisateurs des autres réseaux sociaux), et 57% de ces derniers étaient titulaires d'au moins un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 40% pour les profils des autres réseaux sociaux. *A contrario*, nous nous rendons compte que sur *Facebook*, une nouvelle génération de seniors issus de catégories populaires et de territoires ruraux investit le média, alors que le profil des utilisateurs est territorialement plus homogène que celui de *Twitter* (la génération des parents/grands-parents des premiers utilisateurs arrive massivement sur le réseau⁴²⁹) et que les classes sociales aisées sont en moyenne moins représentées (3,3 millions de PCS+ sur *Facebook* en 2014⁴³⁰). D'après une étude de 2015 de *PewResearch Center*, les utilisateurs de *Facebook* étaient répartis de manière homogène entre milieux urbains/péri-urbains et ruraux, alors que ceux de *Twitter* résidaient en majorité en ville et en périphéries et comptaient moins de CSP+/CSP++ que sur le réseau de microblogging.

Mis à part les appropriations de ces réseaux différentes selon les publics, nous pouvons affirmer également que les usages de ces derniers sont variés. En effet, *Twitter* est plutôt utilisé

ces entreprises rendent publiques ces données ou qu'elles les communiquent auprès d'instituts d'études ou de laboratoires de recherche, il apparaît souvent très complexe de proposer des comparaisons compte tenu de variables différentes, par exemple : échelles d'âge par catégorie (ex : adolescents, jeunes, seniors, *etc.*), dates, évolutions, profils sociaux, niveaux d'études ou de rémunération, *etc.* De plus, les rares études proposées ne font pas nécessairement référence aux mêmes territoires : niveau mondial/Etats-Unis/Europe/France, *etc.*, ce qui renvoie à des pratiques sociales et culturelles des médias sociaux différentes et rendent, une fois de plus, les comparaisons malaisées. Enfin, deux dernières questions se posent : celles de l'indépendance de ces études et celle de l'authenticité de ces données à mon moment donnée, compte tenu de leur incertitude (ex : plusieurs comptes par individu, possibilité de proposer des données renseignées fausses : âge, sexe, statut, *etc.*, comptes inactifs/utilisateurs défunts, comptes de marques/d'entreprises, *etc.*).

⁴²⁸ Les pratiques sur *Twitter* sont considérées comme plus professionnelles : communication, marques, personnalités publiques.

⁴²⁹ En avril 2018, *Facebook* a révélé que le chiffre d'utilisateurs entre 13 et 17 ans avait chuté de 10 millions depuis le mois de janvier, alors que 17 millions d'utilisateurs de plus de 45 ans avaient, durant cette même période, rejoint le réseau social.

⁴³⁰ Étude *Ipsos Digital Influents*.

comme un réseau social d'actualité à forte dimension professionnelle, alors que *Facebook* demeure un média de sociabilisation entre proches. De plus, *Facebook* permet à ses utilisateurs de créer des pages privées de réunions de membres ce qui contribue à renforcer des liens (endogroupes) utiles pour les rassemblements manifestaires des communautés, et ce particulièrement du point de vue des stratégies de territorialisations locales. Alors que nous venons à l'instant d'aborder le fait social des *Gilets Jaunes*, nous souhaitons accorder ici une sous-partie de cette conclusion aux caractéristiques analogiques que nous avons commencé d'étudier dès 2013 à travers les discours issus de la page *Facebook* du bijoutier de Nice. En effet, à partir des quelques théories générales que nous avons tentés de proposer, il nous semble que certaines d'entre elles trouvent aujourd'hui un écho particulier avec l'apparition de ce nouveau mouvement inédit.

Les Gilets Jaunes, un malaise social déjà là en 2013 ?

Il serait à la fois présomptueux et bien trop facile, *a posteriori*, d'affirmer qu'à travers la rencontre de plusieurs discours sociaux issus de notre corpus ou d'en dehors, l'apparition d'un mouvement tel que celui des *Gilets Jaunes* était prédictif. Nul ne pouvait augurer de la manifestation soudaine et inédite d'une telle action collective. Néanmoins, nous ne pouvons nous empêcher de prendre quelques temps ici pour faire le parallèle avec certaines caractéristiques du mouvement qui, lorsqu'il est survenu, nous sont apparues troublantes, au crépuscule de ce travail de plusieurs années. Nous avons choisi d'engager notre thèse au sein de la théorie de la reconnaissance d'A. Honneth, à partir d'une démarche en trois temps : la situation de mépris, l'accès à la visibilité via le numérique et les luttes discursives pour la reconnaissance. Pour qu'une action politique s'engage dans l'espace public, il fallait donc que les individus se sentent, en premier lieu méprisés. Étrangement, ce sentiment de mépris social a perceptible dès le commencement de ce mouvement a été une des raisons explicatives centrales de sa genèse, mais pas seulement : de son renforcement en *crescendo* aussi. Souvent, les analyses qui ont été faites par les membres du gouvernement et de la majorité présidentielle qui visait à dédouaner le Président E. Macron de l'entièreté de la responsabilité de la situation, consistait à affirmer que ce malaise social était issu d'années d'échecs politiques par des gouvernements successifs de droite et de gauche. Néanmoins, nous aimerions affirmer ici, que, si l'on demeure dans le cadre de notre théorie honethienne, la responsabilité d'E. Macron dans l'éclatement de ce conflit social ne doit pas être tant minorée. En effet, nombreux ont été les manifestants qui ont exprimé le sentiment de mépris social du Président de la République à

travers la déclaration de petites phrases jugées dédaigneuses⁴³¹. Il est utile de rappeler la violence symbolique de quelques-uns de ses énoncés, taxés tantôt de maladresses, tantôt d'arrogance selon les partis/commentateurs, et d'ajouter à cela que les *Gilets Jaunes* ne se battaient pas tant (pas que) pour leur pouvoir d'achat que pour leur dignité. Alors que qu'E. Macron représente pour beaucoup le monde de la finance, ses propos ont souvent contribué à renforcer sa posture élitiste, tout autant que le fossé qui le sépare de l'ensemble des citoyens. Le Président de la République est le représentant de tous les Français, s'attaquer à une partie des français défavorisés revient ainsi dans l'esprit d'un certain nombre d'entre eux à faire preuve de mépris social.

Ce mépris peut aussi être entreperçu sur le devant de la scène médiatique : en effet, comme chez le public du Bijoutier de Nice, nous avons pu remarquer très vite que les *Gilets Jaunes* se sont sentis méprisés à travers le traitement, notamment durant les premières semaines de la mobilisation. Ce mépris s'est en premier lieu porté sur le mouvement en lui-même, considéré comme réfractaire à l'écologie, occultant que pour une partie des Français, utiliser la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail n'est pas un choix mais une nécessité, faute de transports en communs. Une première opposition entre villes et ruralités se construisait en substance, alors qu'il était de bon ton de disqualifier les manifestants comme des personnes qui ne se souciaient pas de la pollution, de l'environnement. Les français sont qualifiés comme « attachés » à leur véhicule, « refusant » les nouvelles formes de mobilités alternatives.

Plus tard, les militants seront souvent décrits à partir du prisme de la violence manifestaire, plusieurs journalistes feront en janvier leur *mea culpa* en s'excusant de ne pas s'être intéressés plus tôt aux bavures policières et ayant contribué à s'intéresser particulièrement aux dérapages du mouvement (racisme, homophobie, sexisme, violence, *etc.*) plutôt qu'aux revendications.

L'absence de *Gilets Jaunes* sur les plateaux de télévision des grandes chaînes d'informations en continu au début du mouvement a aussi été considéré comme marquante, alors que les débats voyaient s'affronter des *experts*, chercheurs, éditorialistes et hommes politiques, ces derniers ont en premier lieu été exclus de ces échanges. Or, c'est notamment à travers les émissions de Cyril Hanouna (*Touche pas à mon Poste* et *Balance ton Post*) que des *Gilets Jaunes* eux-mêmes ont commencé à apparaître dans l'espace médiatique pour parler en

⁴³¹ Quelques exemples de ces déclarations pour illustration : « je traverse la rue, je vous trouve un travail », « les gens qui ne sont rien », « la meilleure façon de se payer un costard c'est de travailler », *etc.*

leurs noms de leur mouvement, ce qui est intéressant puisque C. Hanouna est lui-même depuis des années très souvent critiqué pour le format populaire de son émission qui lie divertissement, commentaires médiatiques et tons polémiques. Le Président de la République, qui tardera à s'exprimer sur le mouvement grandissant, sera encore une fois critiqué pour son mépris caractérisé par son attentisme, son absence de réaction dans le champ médiatique et ses silences.

Enfin, nous pourrions voir une forme de mépris social au sein de discours produits en lignes des *anti Gilets Jaunes*, et notamment de leurs représentants. Très souvent, les *leaders* du mouvement qui s'expriment en ligne sont attaqués sur leurs mauvaises orthographe, de telles condamnations/moqueries reviennent à exclure du débat une partie de la population considérée comme inférieure (l'orthographe est un marqueur social), cela contribue ainsi à exclure les classes populaires, signe de fracture sociale/culturelle. Si l'on s'arrête un instant sur les insultes adressées aux *Gilets Jaunes*, accusés de « jacquerie⁴³² », d'être des « poujadistes⁴³³ » ou encore des « bœufs⁴³⁴ », « débiles⁴³⁵ » « sans cerveau⁴³⁶ », « sans neurone⁴³⁷ », « au QI de bulot⁴³⁸ », *etc.*, c'est bien socialement et culturellement que ces derniers sont attaqués, par rapport à leur statut/place dans la société. La situation de mépris social (ou « guerre des classes » pour reprendre l'expression des Pinçon-Charlot, *op. cit.*) est aussi analysable *a posteriori* à partir des discours des manifestants qui se disent, par exemple, lésés lorsqu'une des premières mesures de gouvernement en place a été de supprimer l'ISF. Cette mesure a été vécue comme un *cadeau*

⁴³² Voir l'article de *France Culture* de P. Ropert, du 27/11/2018 : « Gilets jaunes : "Jacquerie", un terme condescendant et péjoratif » : <https://www.franceculture.fr/histoire/gilets-jaunes-jacquerie-un-terme-condescendant-et-pejoratif>

⁴³³ Voir l'entretien avec le sociologue J. Viard dans « *L'Usine Energie* », du 16/11/2018 : « Les gilets jaunes, du poujadisme sans leader selon le sociologue Jean Viard » : <https://www.usinenouvelle.com/editorial/les-gilets-jaunes-du-poujadisme-evenementiel-et-sans-leader-selon-le-sociologue-jean-viard.N770609>

⁴³⁴ Voir les *tweets* du journaliste de Libération, J. Quatremer : « Ce mouvement de beaufs me sort par les oreilles. Et les télés qui en rajoutent et en rajoutent » et « Je confirme qu'il s'agit d'un mouvement de beaufs - j'ajoute poujadiste et largement d'extrême droite-, au vu de la violence des réactions et du niveau de la « pensée » des gilets jaunes (après les bonnets rouges : c'est curieux ce goût pour les attributs ridicules) ». Consultables sur https://twitter.com/quatremier/status/1060287309613019136?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwterm%5E1061197253023555584&ref_url=https%3A%2F%2Ffrancais.rt.com%2Ffrance%2F55350-gilets-jaunes-mouvement-beauf-largement-extreme-droite-correspondant-liberation-jean-quatremier et https://twitter.com/quatremier/status/1061197253023555584?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwterm%5E1061197253023555584&ref_url=https%3A%2F%2Ffrancais.rt.com%2Ffrance%2F55350-gilets-jaunes-mouvement-beauf-largement-extreme-droite-correspondant-liberation-jean-quatremier

⁴³⁵ Le *gilet jaune* J. Rodrigues a été qualifié de « débile profond » par le député LREM J. Marilossian, voir l'article de A. Berthelier du Huffington Post, du 20/04/2019 : https://www.huffingtonpost.fr/entry/le-gilet-jaune-jerome-rodrigues-qualifie-de-debile-profond-par-un-depute-lrem_fr_5cbb0402e4b068d795ccd5d6

⁴³⁶ Insulte présente dans de nombreux tweets : https://twitter.com/search?q=gilets%20jaunes%20sans%20cerveau&src=typed_query

⁴³⁷ Insulte présente dans de nombreux tweets : https://twitter.com/search?q=gilets%20jaunes%20sans%20neurones&src=typed_query

⁴³⁸ L. Ferry, sur le plateau de « En toute franchise » sur LCI, le 05/09/2019 : « il faut un QI de bulot pour ne pas comprendre qu'on est obligé d'augmenter la durée de cotisation ».

aux citoyens les plus aisés, alors que la décision d'augmenter la CSG a quant à elle fortement touchée le niveau de vie des retraités moyens. Enfin le mépris social, tout comme dans notre thèse, est à appréhender au prisme d'une carence démocratique (certains parlent de « démocrature ») puisque l'une des revendications principales des *Gilets Jaunes* est de chercher à améliorer cette dernière par l'instauration de mesures comme la mise en place de référendums d'initiatives citoyenne (des tirages au sort afin de créer une nouvelle forme de démocratie directe) ou de prendre en considération le vote blanc aux élections.

Pour conclure dans cette approche du mépris social, le concept d'invisibilité est aussi apparu de pair avec la naissance du mouvement ; nous l'avons analysé pareillement au sein de notre corpus. Considérés comme les laissés pour compte, les invisibles de la République, les français d'en-bas ou des territoires ruraux éloignés se sont rendus visibles grâce à cette mobilisation nouvelle. Cela nous fait passer à notre deuxième étape du cheminement de notre thèse sur la question de la visibilité. Ce qui est intéressant de noter ici, est que les *Gilets Jaunes* ont fait de la visibilité leur particularité, puisque le gilet jaune fluo était utilisé de manière symbolique (pour sécurité et en cas d'urgence) comme signe de ralliement au mouvement, avant de devenir le nom lui-même du collectif. Mettre le gilet jaune est donc devenu une manière de se rendre visible dans l'espace public, d'attirer l'attention sur soi et d'être vu : porter le gilet ou le déposer sur l'avant de sa voiture est un acte de ralliement à la cause, d'insertion dans l'espace public⁴³⁹.

Cette visibilité symbolisée par la tenue vestimentaire, est aussi apparue sur Internet à travers une pétition en ligne de mai 2018 (*change.org*) contre la hausse du carburant, puis, l'apparition d'un événement *Facebook* créé par Éric Drouet le 10 octobre, la publication de vidéos postées sur le média social qui deviennent très vite virales, puis de pages et de groupes locaux, avant d'utiliser le recours aux *lives*. Grâce aux fonctionnalités que le réseau social

⁴³⁹ Si l'habit fait la contestation, cela fait écho aux sans-culottes de la Révolution Française (qui arboraient également des bonnets rouges – bonnet phrygien – d'esclaves romains affranchis), aux chemises vertes de l'entre-deux-guerres ou encore aux bonnets rouges bretons de 2013, le vêtement devient l'uniforme d'un contre-pouvoir qui oppose un accoutrement populaire dévalorisé aux costumes des groupes dominants (des contre-mouvements sont d'ailleurs apparus comme celui des foulards rouges, pendant que des mouvements subalternes se sont spécifiés : les stylos rouges, les blouses blanches, les robes noires, *etc.*) Ils permettent à la fois de se positionner dans la hiérarchie sociale mais aussi de se rendre visible de tous. De plus, il est intéressant de remarquer, *a posteriori*, que le mot *gilet* proviendrait de l'arabe maghrébin (voir De Thévenot, 1665, p. 153 et Rey, 1992) « *ǧalika* » ou « *djalika* » ou « *jalika* » et désignait la « camisole portée par les esclaves chrétiens sur les galères » (et du turc « *yelek* » pour le « camisoles sans manches ») (voir la section « étymologie » du CNRTL), tout un symbole.

numérique propose, *Facebook* est devenu le meso-outil majeur de diffusion et d'échange des idées, mais aussi de fédération et d'organisation du mouvement. Nombreux sont les groupes locaux de *Gilets Jaunes*, emblématiques de ce mouvement, qui ont cherché à s'organiser localement grâce au média social (ex : « Gilets Jaunes Haute-Savoie », « Gilets Jaune 28 », « Gilets Jaunes Hauts-de-France », « Gilets Jaunes du Jura », « Gilets Jaunes Lot (46) », *etc.*) Ces groupes permettent de fédérer territorialement de nouveaux membres en créant des sous-groupes géographiques, de partager des informations globales sur le mouvement mais aussi d'organiser sa médiation locale : actions, débats, logistique, partage de photographies, échanges d'idées, *etc.* Ainsi, les polémiques sont aussi vivement présentes sur ces médias, qui relaient par exemple les activités de *cops watching* et cherchent de ce fait à dénoncer les bavures policières. Nous retrouvons aussi couramment la présence de polémiques sur les mesures sécuritaires mises en place par le gouvernement (sentinelles militaires, armes utilisées, méthodes d'interpellation, stratégies mobiles, *etc.*), sur les manifestants blessés, mais aussi sur les traitements du mouvement des médias traditionnels, les positions des *leaders* du mouvement (intermédiaires avec le gouvernement, création d'une liste pour les élections européenne, ambiguïtés personnelles, *etc.*) ou sur des présomptions de complotisme. N'ayant pas procédé à une analyse discursive des discours d'internautes du groupe, le besoin de reconnaissance transparaît nettement à travers les expressions publiques des revendications.

Alors que les militants se réunissent en ligne, communiquent, partagent de l'information, coordonnent leurs actions et structurent leur programme manifestaire à travers leurs discours, c'est également sur les lieux physiques qu'ils cherchent à être visible, en occupant des ronds-points. Là encore, l'occupation de ronds-points est à la fois originale et symbolique car ce sont des lieux stratégiques de visibilité, où les automobilistes se croisent et ralentissent dans des villages, près des zones industrielles ou commerciales. Ces espaces de convergence où l'on se retrouve sur le chemin permettent de bloquer le trafic, de tracter, d'entamer des discussions auprès des voyageurs, *etc.*, mais ils sont aussi d'un point de vue fonctionnel des carrefours d'automobilistes, première cible de la mobilisation née contre la hausse du prix du carburant. Ce sont aussi des endroits symbolisant les milieux ruraux, périurbains ou périphériques, objets de contestations politiques et de moqueries (tant leurs aménagements parfois *kitsh* ont souvent été raillés). Ils prennent alors les traits de nouvelles places publiques politiques, de socialisation : le lieu de passage devient un lieu de rencontre.

À côté, ce sont les grandes villes qui sont investies les weekends lors de manifestations traditionnelles, les invisibles cherchent à venir à la rencontre des politiques et visent à se rapprocher ou à s'en prendre à des lieux symboliques, du pouvoir ou du monde capitaliste (préfectures, ministères, avenue des champs Élysées, monuments, boutiques et restaurants de luxe, banques et distributeurs automatiques, *etc.*) Si le peuple manifeste chez lui en semaine et propose des actions quotidiennes, il se déplace en masse dans les territoires favorisés pour continuer à être visible et faire pression auprès des dirigeants. Si l'on considère cette forme d'accessibilité à l'espace public par les lieux physiques n'oublions pas que la part de mise en visibilité en ligne n'est pas négligeable, elle est d'ailleurs pour certains la première forme d'investissement de l'espace.

Enfin, il est intéressant d'ajouter que notre théorisation du meso-groupe à travers les caractéristiques que nous avons développées est applicable pour le collectif des *Gilets Jaunes*. En effet, nous avons affaire à un groupe qui se désigne comme invisibilisé et dont ses membres sont considérés comme moyens (classes moyennes et basses). Encore une fois, sans chercher à définir un profil sociologique du groupe à travers des caractéristiques qui lieraient les individus (urbains et ruraux, hommes et femmes, jeunes et séniors, *etc.*) nous avons pu à travers les médias, faire face à des discours d'individus s'identifiant comme « Français moyens ». De plus, le groupe issu du meso-média *Facebook*, est fondamentalement réactif, corporatiste et par-là même latent, il se définit en opposition aux élites, contre la politique (*apolitique*), avec un refus et/ou une méfiance particulière lié(s) aux personnes qui font office de *leaders* ou de porte-paroles. D'ailleurs, les figures qui ont tenté d'émerger ont toutes été la cible du collectif, pour différentes raisons. Enfin, comme nous avons pu le voir, ce meso-groupe a su émerger dans l'espace public en construisant ses propres réseaux communicationnels et en s'autonomisant médiatiquement. En ce sens, des points communs demeurent dans la forme du groupe mais aussi dans sa démarche manifestaire. Si les événements polémiques sont différents et qu'ils renvoient à des positionnements tout autant dissemblables, il est possible de comparer un même type de malaise social, caractérisé par une carence démocratique (mépris et invisibilité sociale) à l'origine du désir de reconnaissance et d'accès à la visibilité.

Il semble ainsi qu'il demeure un intérêt contemporain à poursuivre ce genre d'études qui, d'autant plus, fait étrangement écho à de nouveaux phénomènes sociétaux comme nous venons de le voir. Pour l'heure, nous souhaitons nous attarder un instant à essayer de mettre en perspective les résultats généraux de ce travail de recherche.

Retours sur notre recherche

L'enjeu initial de ce travail de recherche était de proposer une étude compréhensive d'une mobilisation sociale en ligne. Pour ce faire, nous cherchions à analyser une expression citoyenne issue d'une polémique, pour tenter de comprendre comment se mouvaient les rapports sociaux dans un espace numérique. Plus généralement, nous voulions entrevoir la manière dont les internautes parvenaient à s'engager politiquement, à faire poids à travers des phénomènes discursifs de légitimation/disqualification des individus et des groupes sociaux, de leurs idées et de leurs idéologies. L'objectif était de parvenir à mettre au jour des phénomènes mécaniques, stables et récurrents, des affrontements engagés en ligne. Pour ce faire, nous avons choisi de cadrer ces investigations à partir de la théorie de la lutte pour la reconnaissance d'A. Honneth, et de la philosophie sociale. Nous avons aussi inscrit cette recherche dans le prolongement des études des médiactivistes, mais souhaitions également, en nous inspirant des démarches scientifiques de l'École de Chicago, penser notre travail dans une utilité sociale de compréhension du monde et plus particulièrement de l'existence d'un malaise citoyen et des manières dont celui-ci finissait par se révéler publiquement sur la toile. Ainsi, nous avons développé notre démarche en nous inspirant de la théorie honnethienne (mépris/visibilité/reconnaissance), et avons associé *a posteriori* sa progression aux échos qu'elle faisait avec les niveaux d'analyses de la psychologie sociale de W. Doise (niveaux intra-individuel, interindividuel, positionnel, idéologique). Ce plan était également construit en miroir entre les sections entre elles, et leurs trois parties respectives.

Au sein de notre première partie, nous avons cherché à appréhender quelles pouvaient être les causes d'un sentiment de mépris social des citoyens, les poussant à s'engager et à exprimer l'impression qu'ils avaient d'être abandonnés. Nous avons développé trois axes possibles susceptibles d'expliquer cet état. En premier lieu, il s'agissait de mettre au jour les problèmes inhérents à la démocratie, en tant que modèle idéal et non parfait de souveraineté du peuple. Nous avons pu remarquer que non seulement, notre culture de la démocratie s'était construite sur des ambiguïtés historiques, qu'elle pouvait être apparentée à une forme d'idéologisation du monde par l'occident et à travers des positionnements politiques, mais qu'elle posait en l'état plusieurs problèmes majeurs en termes de représentation. Il nous est ainsi paru intéressant de proposer une généalogie de l'expression populaire pour essayer de comprendre comment les populations se sont toujours emparées du champs du politique pour se représenter elles-mêmes, en dehors des carcans institutionnels traditionnels. Il en résultait l'observation qu'à travers les époques, les individus se sont mis en scène publiquement et par

diverses façons afin d'exposer leurs vies ou la vie des plus démunis, de raconter, de figurer le peuple ou de parler comme ce dernier (stratégies émiques ou étiques). À travers ces expériences de la représentation populaire, nous avons vu à quel point les manières d'appréhender ce collectif étaient foncièrement politiques : que l'on parle d'une masse, d'une foule, du peuple, d'un populisme ou de public(s), appréhender les groupes des citoyens à travers leurs actions collectives renvoie très souvent à des approches politiques, à un regard idéologisé sur eux. Il apparaît ainsi complexe de définir le collectif en action tant il renvoie à des représentations différentes autant qu'il participe soit d'une valorisation, soit d'une disqualification de ce dernier. Si les citoyens se voyaient empêchés par un système démocratique blâmé, leurs regroupements collectifs faisaient l'attaque de nombreuses critiques doctrinales. Ce déficit de reconnaissance finissait par s'exprimer à travers le concept d'invisibilité sociale. Enfin, une appellation qui permettait de caractériser le manque de considération de ces individus par les pouvoirs publics apparaissait. Le problème, là encore, consistait à la fois à caractériser l'unité des invisibles tout en cherchant à rendre compte des diversités que regroupaient l'invisibilité. Nous expliquions les raisons qui permettaient selon nous de désigner les invisibles comme un groupe social à part entière : le partage d'une conscience commune de soumission à un état d'invisibilité, des interactions de ses membres, une représentation du monde partagé et un projet de visibilité commun. Par ailleurs, afin de ne pas réduire ou stigmatiser des communautés à ce phénomène, nous avons cherché à appréhender l'invisibilité sociale à travers des processus d'invisibilisation (et non des catégories). L'élaboration d'une cartographie a permis d'approcher la variété de ces mécanismes pour finir par les aborder au prisme de la médiatisation puisque l'invisibilité sociale est à la fois caractérisée par un manque de reconnaissance interpersonnel ou intergroupal mais aussi, dans certains cas, à travers le résultat d'une carence médiatique.

C'est ainsi que logiquement, notre prochain axe d'exploration nous menait en deuxième partie, vers l'étape active de la mise en visibilité des citoyens au sein des espaces publics numériques. Après avoir réalisé un état de l'art des recherches scientifiques sur le concept d'espace public, nous avons fini par penser Internet et ses outils numériques comme un territoire public morcelé de sphères pour la publicité/visibilité. Nous approchions alors l'objet à travers les théories des médiactivistes et des médiascapes, des communautés imaginées et des luttes de la convergence. La démocratisation du dispositif sociotechnique ayant permis d'ouvrir une nouvelle porte d'entrée vers l'accès à des audiences étendues mais aussi à un nouveau rapport à l'information et à la communication, nous avons examiné la mythologisation qui

l'accompagnait dès ses origines, jusqu'à aujourd'hui. Les idées utopiques empreintes de déterminisme technologique ont depuis longtemps attribué au média le pouvoir de libérer les peuples, d'augmenter son potentiel démocratique. De nos jours encore s'affrontent des positionnements technicistes et webophobes vantant tantôt les mérites de l'outil ou alertant sur ses dangers. Forcés de constater que ces formes de dualismes tranchés ne reposaient sur aucune démonstration probante, nous avons choisi de faire un état des lieux des répertoires d'action en ligne des mobilisations sociales, afin de rendre compte de manière tangible d'usages manifestaires réels du Web. Cet éventail d'actions permettait de révéler des stratégies différentes individuelles/collectives et de visibilité/invisibilité. Alors que nous venions de penser l'Internet en tant qu'espace public, il nous restait à aborder la question propre à notre corpus de l'événement polémique publicisé sur le Web. Pour ce faire, nous avons abordé les questions complexes de l'événement, du fait divers et de la polémique, au prisme de la communication, pour constater que l'événement numérique se construisait à travers sa discursivité, de manière inattendue et perturbatrice, tout en possédant un fort pouvoir réactif de mobilisation. Plus précisément, nous avons vu que notre événement polémique disposait d'une double vie médiatique inter-alimentée par les médias traditionnels et ceux du numérique. Ces événements polémiques ne devaient pas être confondus avec les controverses, c'est pourquoi nous avons proposé une distinction non-normative qui incluait la prise en considération de leurs types de discours investis et du facteur numérique. À la manière d'une pyramide inversée, nous avons ainsi abordé les questions générales de l'espace public, du champ de l'Internet et des polémiques événementielles en ligne, comme moyens d'accession à une nouvelle forme de visibilité médiatique.

Dès lors, nous avons consacré la partie suivante, une fois l'étape de la mise en visibilité atteinte, à la quête pour la reconnaissance. Cette poursuite, nous avons décidé de l'appréhender à partir des discours, considérant qu'ils étaient révélateurs du sentiment d'inconsidération. Parce que nous pensions le discours, comme M. Foucault ou N. Fraser, tel un objet de domination/pouvoir, son analyse permettait de mettre en lumière des tensions et conflits sociaux, mais aussi des stratégies de légitimation de soi et de disqualification des adversaires. En ce sens, les discours produits en ligne sont centraux pour tenter de comprendre les luttes pour la reconnaissance. Ainsi, nous avons développé notre cadre méthodologique avec les questionnements nécessaires à la construction de notre corpus de commentaires et l'exposé de notre recours à une méthode mixte d'analyse des discours, mêlant lexicographie et analyse de discours. Compte tenu des caractéristiques de notre corpus et de notre démarche heuristique,

l'alliance d'une première investigation qualifiée de *quantitative*, puis le recours à une observation dite *qualitative*, nous permettait de répondre pas à pas à nos besoins exploratoires : révélation de thématiques générales les plus présentes par le lexique, détection automatisée des mots des émotions, puis, approfondissement de l'analyse par l'étude des stratégies énonciatives, argumentatives et des rapports interactionnels des communications. Cette démarche nous permettait d'avoir une vue d'ensemble satisfaisante de notre corpus pour répondre à nos questions et hypothèses de recherche. Nous souhaitions enfin montrer l'intérêt de l'alliance de ces méthodes pour s'opposer à un discours scientifique traditionnel et généralisé d'opposition systématique des deux méthodes, en pour ou contre l'une d'entre elles. L'enjeu n'était pas de valoriser l'une des deux démarches mais bien de montrer comment, à travers l'analyse de notre corpus, nous pouvions contrer les cloisonnements existants (et désormais obsolètes) et faire l'éloge d'une fusion des deux procédés en faveur d'un nouvel itinéraire interprétatif. Pour finir, nous souhaitions nous positionner par rapport à certaines attaques ou questions récurrentes à l'encontre de la méthode lexicométrique, non pas pour critiquer ces dernières que nous nous sommes nous même parfois posées, mais pour clarifier notre posture vis-à-vis de celles-ci. Nous arrivions alors à la fin de notre première section.

Si nous avons commencé par décrire, à l'aide des classes thématiques, les différents pôles de discussion des internautes sur la page *Facebook*, nous avons par la suite décidé d'approcher le corpus à travers trois stades : l'*être*, l'*agir* et le *faire*. Notre quatrième partie sur l'être consistait à chercher à mettre au jour les positionnements énonciatifs des internautes comme procédés de valorisation/légitimation de soi (de sa personne, de son identité, de son statut social, *etc.*) mais aussi de disqualification de l'autre ou de dégradation de son image. Pour ce faire, il est apparu que le collectif des internautes était tiraillé entre une exposition individuelle de ses membres (il s'agissait alors de penser le groupe-omnis diversifié) et une manifestation d'une communauté homogénéisée (le groupe-totum). Sans pour autant y voir une opposition mais plutôt une combinaison de deux stratégies énonciatives, nous avons remarqué que l'individualité des internautes était marquée discursivement par un certain éloge de la banalité : le soi, surexposé jusqu'à l'intimité, mis en scène, s'est révélé narré d'une manière libérée et différente des présentations et des dons d'informations personnelles que nous pourrions faire de nous en dehors d'un contexte virtuel. Nous avons par ailleurs été attirés par l'usage politique très important du témoignage, comme argument d'autorité. *A contrario*, la construction d'un *ethos* de groupes, souvent considéré comme complexe à établir, s'est révélé à travers le partage de valeurs, d'imaginaires et de représentations du monde partagés, du

sentiment d'être ensemble, un collectif de citoyens ordinaires, honnêtes et travailleurs. À travers une démarche inverse, d'un *nous contre eux* et d'un *eux contre nous*, s'est d'un côté formé un peuple tridimensionnel (un peuple souverain, un peuple patriotique et un peuple social). De l'autre, un peuple submissif qui s'est positionné sur une opposition rhombique, avec au-dessus de lui la désignation des ennemis dominants (politiciens, journalistes et intellectuels), et en-dessous des adversaires socialement dévalorisés (les délinquants et personnes considérées comme « assistées »).

À l'aide de ces positionnements énonciatifs en ligne nous avons cherché par la suite, en cinquième partie, à rendre compte des formes d'*agir* initiées par les internautes et contribuant à chercher à influencer leurs interlocuteurs. Les premières stratégies s'établissaient au sein des débats. Nous avons pu observer que le sujet de départ (le soutien au bijoutier ou sa critique) faisait très souvent l'objet du recours à de nouvelles thématiques. L'enjeu était de tenter de former une sorte de toile d'araignée de sujets en liens, qui pourraient faire l'état d'une convergence des luttes. Ces idées et propositions bâtissent le socle politique et idéologique commun au groupe. Par ailleurs, nous avons remarqué la présence de figures interactives aux rôles différents au sein des processus d'interaction. En effet, les débats sont régis par l'apparition de figures positionnées de manières variées au sein du débat : les meneurs auto-institués, les figures effacées, les perturbateurs. Ces figures reflètent des manières de s'investir différemment *par* et *dans* les échanges, selon que l'on souhaite persuader, donner son simple avis ou déstabiliser le cours des communications ; ces investissements sont aussi distincts par rapport aux objectifs des participations en ligne (réagir, partager, informer, *etc.*) L'autre forme d'*agir* que nous avons mis au jour est l'apanage d'un *agir* réactif lié à la forte charge émotionnelle des discours produits. En effet, les émotions sont utilisées comme des arguments de validation/invalidation des idées. Nous affirmons qu'elles sont les causes de tout engagement personnel. À l'origine de chaque mobilisation, il y a une affection qui intervient et qui est liée au besoin de reconnaissance (une colère, une perte de dignité, un sentiment d'injustice, un tramatisme, *etc.*) Ce qui est remarquable c'est que ces marques de l'émotion sont extrêmement présentes sur Internet, induites par la spontanéité des participations mais aussi par la libération d'une parole décomplexée due à la distanciation des rapports sociaux, à la méconnaissance de ses interlocuteurs mais aussi au sentiment d'anonymat (et donc de sécurité) parfois présent. Aux émotions positives s'opposent l'exposition de sentiments négatifs caractérisés par une extrême violence verbale.

Pour conclure, notre dernière partie s'intéresse au *faire*, c'est-à-dire à la production de sens à la mobilisation, d'un point de vue macro, sur du long terme et de manière symbolique. Nous cherchions à proposer une interprétation générale des manières dont se structuraient ces conflits pour la reconnaissance. Ce qui nous a d'abord marqué concernait la présence d'enjeux sociopolitiques différents de la participation sur Internet : des objectifs de notoriété, de légitimation et de réputation du mouvement. Ensuite, nous avons caractérisé la présence d'une idéologie générale que nous avons nommée idéologie de l'*ordre moral*, fondée sur plusieurs systèmes de pensée (par exemple, la valorisation de la valeur du travail, l'amour passionnel de la France, l'éloge de l'autorité, *etc.*) Les discours moraux (voire moralisateurs) nous sont apparus comme très présents sur Internet. Par ailleurs, nous avons mis en lumière trois perceptions du monde social à l'origine de désaccords irréconciliables : le prisme du légalisme, le prisme de l'émotionnalisme et le prisme de la morale. Ainsi, nous avons pu rencontrer l'affrontement de deux mondes sociaux (l'ordre moral contre la démocratie) et la manifestation, *in fine*, d'un groupe social des invisibles que nous avons nommé meso-groupe. Ce meso-groupe constitue pour nous une construction intellectuelle qui s'est établie à partir des usages du dispositif technique et des discours produits. Différent des publics de l'espace public habermassien et des publics subalternes fraserien, le meso-groupe qui se narre à travers des caractéristiques de la moyenne et de la majorité, s'élabore aussi à travers l'apolitisme affiché de ses membres, sa présence latente et ses facultés de réactivité/proactivité qui se révèlent à travers l'outil *Facebook*.

Pour répondre clairement aux hypothèses de départ, qui étaient issues de discours communs, nous pouvons à l'issue de ce travail de thèse, affirmer que :

Les discours produits en ligne ne sont pas faiblement politisés. En revanche, la politisation qui s'effectue dans les échanges résulte souvent d'un engagement temporel. Par ailleurs, le rapport au politique des internautes apparaît à partir d'un paradigme particulier : souvent, ce n'est pas une approche générale d'un constat sociétal qui est privilégiée, mais c'est à partir de considérations personnelles (les expériences de la vie quotidienne), que l'orientation politique se construit. Ainsi, nous sommes dans un schéma de pensée micro-politique > macro-politique ayant renversé le modèle traditionnel macro-politique > micro-politique. Ce type de démarche est aussi traditionnellement utilisé à travers la promotion de politiques locales Vs politiques globales. Il y a bel et bien une réorientation territoriale du regard politique, décentralisé.

Les discours à forte charge émotionnelle ne s'opposent pas aux discours considérés comme rationnels. D'ailleurs, considérer que le peuple de l'Internet est un peuple-fou et passionné revient à s'inscrire dans les théories des foules de G. Le Bon. Il est absolument nécessaire de considérer le rôle primordial et même central des émotions comme moteurs des mouvements sociaux. Nous affirmons ici qu'il ne peut y avoir d'engagement sans être traversé par une affection. L'émotion n'est pas qu'une altération de la raison elle peut au contraire constituer une étape vers une prise de conscience politique, pour dans un second temps, définir les problèmes publics et des propositions. En revanche, l'affection survient généralement de manière brutale. C'est pourquoi les émotions appellent à l'action et deviennent un pas vers la démarche politique.

Enfin, nous finissons par avancer l'idée selon laquelle, il est tout à fait possible pour des participants d'une polémique de se constituer en groupe et de penser que les hétérogénéités individuelles, si elles sont effectivement un obstacle, n'empêchent pas fatalement de rendre compte d'un partage du commun. Comme nous avons pu l'illustrer à travers ce travail, les invisibles forment un groupe social : le meso-groupe, uni non pas par un sentiment d'injustice économique mais à travers des revendications de justice sociale.

Il est temps à présent pour nous d'accorder une dernière sous-partie conclusive aux limites de ce travail et à ses perspectives en termes de recherche scientifique.

Des limites à cette étude

Nous proposons d'aborder certaines limites que nous posons sur ce travail à partir de trois axes : les limites théoriques, les limites méthodologiques et les limites interprétatives.

Limites théoriques

La limite théorique que nous posons concerne le cadre de la reconnaissance. Celle-ci revient à positionner le social et les rapports sociaux comme constitutifs de la société. Or, si la lutte pour la reconnaissance est au centre de ces relations conflictuelles, cela suppose d'approcher le social à travers une dimension purement normative. Ici, la reconnaissance est une norme sociale. Sans entrer pour autant dans un débat déjà abondant sur le sujet, cela pose de fait la question du rapport entre le chercheur et la morale. Au surplus, si la reconnaissance devient une norme sociale, une difficulté apparaît pour ceux qui n'adoptent pas un

comportement moralement valorisé et s'opposent ainsi à ce système de valorisation de soi. Le problème plus grave est bien pour nous, de ne pas considérer ces individus *déviants* (au nom de la norme sociale) sous prétexte qu'ils s'excluent eux-mêmes de ce système et de finir pas invisibiliser ceux que nous voulions rendre visibles. Là encore, l'enjeu est d'autant plus important qu'au sein de l'espace numérique il est très courant de rencontrer des comportements atypiques, des formes de résistances nouvelles en dehors des pratiques usuelles valorisées socialement. Cela ne doit pas pour autant placer notre raisonnement au sein d'une doctrine hégémonique, bien au contraire, cela suppose en réalité d'appréhender les groupes sociaux non pas comme une unité mais à travers des réalisations communautaires. Les *trolls* par exemple, s'ils cherchent à établir le désordre dans un débat, se sentent valorisés individuellement (même s'ils sont critiqués de toute part) parce qu'ils ont le sentiment d'avoir agi de manière conforme au groupe des *trolls* auquel ils projettent d'appartenir. Il peut de ce fait y avoir une forme de reconnaissance intra-individuelle, par le groupe imaginé. Néanmoins, il est vrai que nous avons complètement occulté la question des invisibles par choix. Puisque nous avons pris comme point de départ le sentiment partagé de mépris social, nous ignorons les individus qui font peut-être le constat d'être méprisés socialement, mais qui s'en fichent.

Limites méthodologiques

Les limites méthodologiques sont plus nombreuses. En premier lieu, le fait de travailler sur les discours produits en ligne nous oblige à nous poser un certain nombre de questionnements. Bien sûr, il y a la variable subjective de l'analyse qui perdure au sein de tout rapport qu'entretient un chercheur avec son matériau de recherche, que nous essayons de dépasser par le recours à l'observation des occurrences, c'est-à-dire à une certaine forme de récurrence phénoménale. Mais au-delà de cela, l'interprétation reste personnelle : souvent, nous nous sommes donc demandés avec appréhension si nous avons bien cerné une intention ? Une émotion ? Une ironie ? Avions-nous eu les codes cognitifs adéquats pour bien comprendre ce qu'il se disait ? Les références convoquées ? Malgré la nécessité de travailler sur le contexte sociétal ou encore technique, il nous est impossible de répondre par la positive à chacun de ces questionnements, d'autant que le recours à des pratiques numériques normatives, à une rhétorique particulière, à l'utilisation courante de *privates jokes* en ligne, participe à communautariser les regroupements publics par le biais de langages codifiés.

Il y avait aussi les problèmes inhérents à notre corpus en termes d'échantillonnage ou de complétude (la possibilité que des commentaires aient été supprimés ou modifiés dans une

interaction par exemple). L'utilisation d'un gros corpus faisait par ailleurs apparaître des limites intrinsèques à ces derniers : il est impossible de lire l'ensemble de son contenu ce qui nous oblige à passer à côté d'une partie des commentaires et à accorder plus de valeurs aux occurrences les plus fortes. Les discours majoritaires l'emportent sur les pratiques minoritaires, peu ou pas considérées. Là encore, cela peut poser problème par rapport à notre cadre théorique, alors que nous cherchions à aborder la question de l'invisibilité sociale, nous reproduisons malgré nous une forme d'occultation des manifestations de points de vue marginaux. Il demeure impossible de proposer un corpus à la fois exhaustif, comme il est vain de croire pouvoir analyser la totalité d'un gros corpus. Nous ne nous étendons pas sur les contraintes et limites liées à l'analyse lexicométriques déjà longuement abordées dans la partie vouée à la méthodologie (les problèmes que pose la détection automatisée des émotions par le lexique, sur les méthodes classificatoires, la significativité par l'occurrence, l'approche lexicale ou encore les questions issues de la lemmatisation et de la correction orthographique dans certaines mesures). Nous avons été conscients de ces craintes et avons en amont de ce travail tenté de légitimer leur présence, compte tenu d'une réflexion menée sur notre corpus ainsi que sur nos objectifs de recherche.

Limites interprétatives

Enfin, les limites interprétatives sont en premier lieu les mêmes rencontrées par la plupart des chercheurs en sciences sociales. Il s'avère toujours complexe de tenter de mettre au jour des modèles stables et globaux issus d'une analyse de cas. Nous voulions appréhender les expressions citoyennes à travers les nouveaux outils numériques de façon générale, nous avons dû faire des choix et nous cantonner à l'examen d'un réseau social, *Facebook*, d'un événement polémique, qui est caractérisé par le fait divers. Ces données nous amènent à rendre compte de particularismes dus à l'addition de ces attributs. Ainsi, si l'on imagine que l'expression d'un individu est différente sans ou via un dispositif technique, qu'en est-il à travers l'utilisation d'autres médias sociaux (*Twitter, Instagram, Youtube, etc.*) ? Nous posons aussi la question des publics de ces plateformes qui, s'ils ne sont pas les mêmes, renvoient à des contextes, des cultures, des positionnements politiques ou des représentations sociales divergents. Il serait par ailleurs intéressant de voir si la participation numérique des internautes est fortement modifiée hors-contexte polémique, et par concomitance, hors contexte du fait divers. Les montées en généralités sont ainsi toujours périlleuses, bien que nécessaires pour proposer un cadre cognitif. Néanmoins, elles admettent des limites contextuelles et posent un certain nombre de questions

sur leur stabilité et leur perdurance temporelle (qui est d'autant plus préoccupante en milieu numérique où les évolutions vont très vite).

Ainsi, alors que nous justifions la présence de configurations discursives, nous avons fréquemment douté de leur réalité générale. Les discours des émotions sont-ils si forts et si intenses en dehors d'une polémique relative à un fait divers ? Toutes mobilisations sociales qui se manifestent en ligne sont-elles traversées par des contradictions de positionnements individuels/collectifs ? N'y a-t-il pas d'autres modèles d'opposition de mondes sociaux et notre théorisation de l'idéologie de l'ordre moral tient-elle en dehors de notre corpus ? Cette dernière interrogation est sûrement celle qui nous a le plus contrariée, inquiétée. À la fois, cette proposition pouvait nous sembler réductrice d'une vision d'un *monde à part*, peut-être marginal. Néanmoins, nous ne pouvions négliger leur très forte présence qui était forcément significative d'un phénomène social global. Enfin, l'aspect sécuritaire, autoritaire, régalién de l'idéologie de l'ordre moral n'était-il pas valide qu'au sein d'une polémique numérique dont l'origine était celle, là encore, d'un fait divers (qui portait en lui des considérations liées aux fonctions judiciaires et sécuritaires) ? Pouvions nous généraliser à l'ensemble des expressions citoyennes ? Nous n'en étions pas sûrs, c'est la raison pour laquelle nous avons préféré par la suite parler d'une significativité de discours moraux/moralistes, largement répandus en ligne et sur lesquels nous pouvions faire consensus.

Une des dernières limites que nous ajouterions à cet exposé est qu'en l'absence de données sociologiques des internautes qui se sont exprimés, nous ne pouvons proposer un cadrage précis des caractéristiques que nous conférons au collectif meso-groupe. Nous nous basons ainsi sur des impressions issues de l'étude des discours et des usages de l'outil numérique : s'énoncer en tant que collectif « moyen » ou en tant que « peuple d'en-bas » par exemple. Ce manque d'informations qualitatives par profils mais aussi de données quantitatives (en termes de chiffrables et de proportions par exemple) dessert notre volonté de poser notre recherche dans son utilité sociale. Nous ne pouvons pas estimer la grandeur de cette tendance ni si les discours correspondent à une réalité sociale effective (par exemple qu'une majorité de français souffre d'un contexte sécuritaire jugé comme défaillant).

Là est sûrement une des plus grandes limites de cette étude : nous voulions mettre au jour des personnes qui se sentaient exclues du système démocratique, approcher leurs discours. Or, cela suppose que les discours soient nécessairement vrais, que les internautes ne modifient pas leurs expériences par exemple, sans minimiser des faits ou les exagérer, sans inventer des

épreuves de vie, *etc.* Il demeure ainsi délicat d'ancrer notre étude dans l'action humaine, comme passerelle d'intelligibilité du monde vers des mesures politiques. L'étude des personnes qui se considèrent *lambda* et qui se proclament elles et leurs idées de *majoritaires*, peut ne pas être prise au sérieux du fait du manque de données statistiques. Il est difficile à partir de cette étude de proposer une réelle représentation de la société. Ces quelques limites non exhaustives que nous venons d'énoncer ouvrent dans certains cas la voie à de nouvelles perspectives de recherche.

Perspectives de recherche

La première perspective de recherche invite à explorer les mobilisations sociales du numérique à travers, non seulement les discours des internautes, mais les intentions de ces derniers. Pour cela il serait intéressant de chercher à comprendre les motivations des citoyens qui s'engagent : pourquoi parlent-ils de politique ? pourquoi débattent-ils auprès d'inconnus ? quelles sont leurs habitudes d'engagement en ligne (s'expriment-ils fréquemment ou exceptionnellement) ? Et, par exemple, pourquoi se mobilisent-ils publiquement (pour faire pression ? en gage de catharsis ? pour se confronter à de nouvelles opinions ? *etc.*) Par ailleurs, il demeurerait intéressant d'obtenir des informations sociologiques sur le profil de ces internautes engagés, par réseau social, par types d'opinions (politiques ?) ou via des pratiques numériques. Pour ce faire, un recours à des entretiens ou l'administration d'enquêtes qualitatives pourraient s'avérer être des méthodes complémentaires dans l'objectif d'accroître nos connaissances sur ces phénomènes. Néanmoins nous avons bien conscience à quel point il est difficile de mettre en place ce genre d'enquêtes sociologiques de plus grande ampleur.

Nous aimerions aussi chercher à comprendre les rapports qu'entretiennent les milieux institutionnels et politiques auprès de ces phénomènes numériques. Sont-ils intéressés par ces mouvements sociaux ? Comment pourraient-ils prendre en considération ce qui se passe sur la toile afin de mieux cerner les futurs enjeux sociétaux, et dans certains cas, anticiper la montée de collectifs contestataires ? L'expression citoyenne, si elle demeure unidirectionnelle, révèle une absence de prise en considération du malaise démocratique des pouvoirs publics. Par conséquent, quels rapports entretiennent les médias traditionnels auprès de ces nouvelles formes d'expression politique ? Une analyse des relations entre citoyenneté/journalistes/politiques s'avèrerait ainsi pertinente pour rendre compte de la place de l'expression populaire en ligne dans la société et dans un contexte inégalitaire. L'enjeu est sociétal, et le recours à ces méthodes d'analyse, notamment à la lexicographie qui permet

rapidement d'offrir un point de vue surplombant sur les modalités d'une expression en ligne, est particulièrement intéressant l'exercice politique. En effet, les politiques dans leur fonction de représentants doivent impérativement mesurer les difficultés narrées par leurs administrés. Il serait intéressant de réfléchir aux moyens de mettre en place des échanges entre les milieux scientifiques et des pouvoirs publics, pour ancrer ce genre de travaux de recherche dans une impulsion plus praxéologique.

Enfin, ce qui, à l'issue de ce travail de recherche nous stimule le plus, concerne notre désir de voir se développer des travaux sur la construction du meso-groupe. Pour ce faire, il serait envisageable de se servir de cette première ébauche de cadrage du meso-groupe pour essayer de l'étayer, notamment en prenant appui sur de nouveaux exemples comme celui des *Gilets Jaunes* qui, nous l'avons vu, admet à ce stade de grande similitudes avec le groupe d'internautes soutenant le bijoutier de Nice de 2013. Nous pourrions étudier des groupes *Facebook* locaux par exemple, ou nous pencher vers des études concernant d'autres médias sociaux afin d'observer si les meso-groupes tels qu'il se représentent, apparaissent avec les mêmes caractéristiques, de nouvelles ou de différentes ? L'enjeu est de développer notre modèle, de le stabiliser, mais aussi d'en cerner les éventuelles failles.

Enfin ce travail de recherche, s'il fut stimulant autant que déstabilisant à certains moments (tant nous ne nous attendions pas à être à la fois confrontés à des discours véhéments empreints d'autant de détresse sociale, mais aussi à l'expression de paroles extrêmement violentes de par leur agressivité, leur caractère discriminant, et souvent réactionnaires : appels à s'armer, à faire justice soi-même ou demandes de réinstauration de la peine de mort) nous a permis de confirmer notre intérêt pour l'observation du *populaire*. C'est l'étude du citoyen qui nous attire plus que tout : du bas de l'échelle sociale, de ses actes de révoltes, des formes de résistance, des contestations de l'ordre social établi et des systèmes de contre-dominance face aux cultures hégémoniques. Aujourd'hui encore nous rencontrons un certain intérêt à observer, en nous perdant sur l'étendu de l'Internet, de nouvelles voix émergentes : les prises de position de femmes qui expliquent leur choix de ne plus prendre la pilule nous passionne par exemple. Que ce soit pour des raisons sanitaires ou économiques, elles s'élèvent contre des modèles fortement ancrés dans la société : alors que la pilule contraceptive est le symbole d'une lutte historique pour les droits des femmes, le droit à ne plus la prendre est devenu un combat contemporain tout autant politique. Les luttes écologiques nous apparaissent aussi extrêmement intéressantes, elles se rendent souvent visibles par la mise en place de nouveaux modes de vies plutôt que par

la tenue de discours prosélytes : montrer ses choix de vie, son rapport à la consommation alimentaire, aux réductions des déchets ménagers, aux phénomènes du *Do It Yourself* (faire sa propre lessive, ses sois cosmétiques, *etc.*) sont des pratiques politiques nouvelles et percutantes. Ce qui nous intéresse encore aujourd'hui sont les rapports à la culture, le rap par exemple, historiquement communautaire, est nourri depuis quelques années d'une déconstruction du genre, par l'hybridation de son style qui s'alimente à travers de nouvelles influences et fait l'objet de conflits internes très présents sur Internet à propos d'une musique qui ne serait plus seulement protestataire ni portée par des figures traditionnelles (phénomènes d'appropriation et de résistance). En bref, tant de participations politiques numériques et citoyennes qui continuent de nous animer et d'alimenter nos longs débats internes et externes aux cadres universitaires.

L'humain, le citoyen, le populaire et le rapport du social aux phénomènes inégalitaires, voilà ce qui demeure au centre de nos préoccupations, à l'issue de ce travail. Voilà encore, ce qui place le rôle de l'information et de la communication au centre des luttes sociales, pour l'accès à la reconnaissance, et comme vaste matériel d'études interdisciplinaires pertinent. Edgard Morin écrivait, en 2004 dans *La méthode* :

La clôture disciplinaire, jointe à l'insertion de la recherche scientifique dans les cadres technobureaucratiques de la société, produit l'irresponsabilité pour tout ce qui est extérieur au domaine spécialisé. Heureusement, les scientifiques ne sont pas seulement des scientifiques, ce sont aussi des citoyens, ce sont également des êtres de conviction métaphysique ou religieuse. Alors les scientifiques ressentent les impératifs moraux propres à ces autres vies et ces impératifs moraux interviennent dans leurs activités scientifiques (p. 77).

Nous ne nous pouvons que clôturer ce manuscrit en nous reconnaissant dans ces lignes qui résument parfaitement nos prises de position qui ont animées, dès le début, cette étude scientifique.

Liste des figures

- Figure 1. Plan de la thèse et cheminements théoriques de A. Honneth et de W. Doise associés
- Figure 2. Schéma du plan de thèse
- Figure 3. Schéma du chapitre 2 « Du citoyen en démocratie »
- Figure 4. Plan du chapitre premier « La démocratie posée comme problème »
- Figure 5. Les peuples de la démocratie
- Figure 6. Graphe temporel de l'usage des mots « populisme » et « populiste » dans *Le Monde* (période 2009-2019)
- Figure 7. Les acteurs de l'invisibilité sociale
- Figure 8. Matrice invisibilité/visibilité *versus* choix/assignations
- Figure 9. Des chemins et des stades de l'invisibilité/visibilité
- Figure 10. Cartographie de l'invisibilité sociale à travers ses mécanismes
- Figure 11. Schéma de la deuxième partie
- Figure 12. Chemin de la visibilité du fait manifestant
- Figure 13. Critères pour la visibilité médiatique des manifestations
- Figure 14. Rapport faits/médiatisation
- Figure 15. Analyse factorielle de correspondances
- Figure 16. Dendrogramme de la classification (corpus médiatique)
- Figure 17. La double vie médiatique de l'événement
- Figure 18. Schéma de notre troisième partie
- Figure 19. Dendrogramme de la classification
- Figure 20. Graphe de la classe 8
- Figure 21. Graphe de la classe 9
- Figure 22. Graphe de la classe 1
- Figure 23. Graphe de la classe 6
- Figure 24. Graphe de la classe 4
- Figure 27. Graphe de la classe 5
- Figure 28. Graphe de la classe 7
- Figure 39. Graphe de la classe 2
- Figure 30. Graphe de la classe 3
- Figure 31. Analyse factorielle de similitudes
- Figure 32. Analyse factorielle de similitude interprétée
- Figure 33. Le schéma des émotions de Plutchik
- Figure 33. Chemin de l'interprétation à partir d'une analyse mixte
- Figure 34. Plan de la section 2
- Figure 35. Schéma narratif des témoignages
- Figure 36. Désignation des représentants par niveau
- Figure 37. Processus de production de l'action manifestaire
- Figure 38. La double opposition *Nous>Eux* et *Nous<Eux*
- Figure 39. L'opposition rhombique du meso-groupe
- Figure 40. Thème central et thèmes périphériques
- Figure 41. Positionnements des commentateurs dans l'interaction
- Figure 42. Alliances dans l'interaction
- Figure 43. Pyramides des niveaux discriminatoires
- Figure 44. Représentation des classes par catégorie d'émotion
- Figure 45. AFC des émotions et des classes
- Figure 46. L'affrontement de deux mondes
- Figure 47. Les publics et leurs espaces
- Figure 48. Étapes de la vie du meso-groupe

BIBLIOGRAPHIE

- Abdallah-Preteceille, M. (1986). *Vers une pédagogie interculturelle*. Publications de la Sorbonne et de l'Institut National de Recherche pédagogique, Paris : 1986, 223 p.
In: *Enfance*, tome 40, n°1-2, 1987. Identités, Processus d'identification. Nominations. pp. 183-184.
- Abdelou, S. (2012). *Les nouveaux prolétaires*. Paris : Petite encyclopédie critiques, 144 p.,
- Achouche, M. (2011). *L'Utopisme technologique dans la science-fiction hollywoodienne, 1982-2010 : transhumanisme, posthumanité et le rêve de "l'homme-machine"*. Thèse de doctorat, Université Grenoble 2011.
- Adam, J. (1996). *Structure textuelle et énonciation narrative*. In. Adam J.-M. éd., *Le récit*. Paris : Presses Universitaires de France. pp. 81-116
- Agamben, G. (2006). *Théorie des dispositifs*. *Po&sie*, 115(1), pp. 25-33.
- Albertini, D. & Doucet D. (2016). *La Fachosphère. Comment l'extrême droite remporte la bataille du Net*. Paris : Flammarion, coll. « Enquête », 318 p.
- Allard, L. (2008). *L'impossible politique des communautés à l'âge de l'expressivisme digital*. *Cahiers Sens public*, 7-8(3), pp. 105-126.
- Althusser, L. (1976). *Positions (1964-1975)*. Paris : Les Éditions Sociales, réédition coll. « Essentiel », [1982], 172 p.
- Amedeo, D. (1987). *Tension et quantité : un point de vue sémiotique sur le travail linguistique* [archive], in *Langages*, n° 86, pp. 111-127
- Amossy, R. (2002). *Stéréotype*. In Charaudeau P. & Maingueneau D., *Dictionnaires d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- Amossy, R. (2008). *Dimension rationnelle et dimension affective de l'ethos*. In Rinn, M. (Ed.), *Émotions et discours : L'usage des passions dans la langue*. Presses universitaires de Rennes.
- Amossy, R. (2010), *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses universitaires de France, Coll. L'interrogation philosophique.
- Amossy, R. (2011). La coexistence dans le dissensus, *Semen* [Online], n°31.
- Amossy, R. (dir.) (1999) *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Delachaux et Niestlé, 216p.
- Amossy, R. & Hersberg-Pierrot A. (1997). *Stéréotypes et clichés*. Langue - Discours – Société Paris : Nathan

- Amossy, R. & Marcel, B. (éds). (2011). *Polémiques médiatiques et journalistiques. La discours polémique en question(s)*. In Semen, 204 pages,
- Anderson, B. (1983). *Imagined communities : Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Londres : Verso. 160 p.
- Anderson, J. E. (1949). *The Psychology of Development And Personal Adjustment*. New-York: H. Holt.
- Andolfatto, D. (2013). *La syndicalisation des cheminots français. Fin ou résistance d'un « bastion »*, Communication pour colloque : Le secteur des transports ferroviaires dans la mondialisation. Entre spécificités nationales et dynamiques transnationales (
- Angenot, M. (1889). *Un état du discours social*, Montréal : Éditions Balzac.
- Angenot, M. (1975). *Le Roman Populaire : Recherches en Paralittérature*. Les Presses de l'Université du Québec, 145 p.
- Angenot, M. (1982). *La Parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*. Paris : Payot.
- Angenot, M. (2001). *Dialogues de sourds : doxa et coupure cognitive. Discours social/Social discourse*, n°2,
- Anilay, S. C., Becker G., Coleman L. M. (1986). *Stigma reconsidered. In The Dilemma of Difference*, New-York, London, Plenum Press.
- Appadurai, A. (1990). *Disjuncture and Difference in the Global Cultural Economy. Theory, Culture & Society*, 7(2-3), 295-310.
- Aragon, L. (1928). *Traité du style*. Éd. Gallimard.
- Arendt H. (1951). *Les origines du totalitarisme*. Gallimard, coll. « Quarto », 2002 1624p.
- Arendt, H (1958). *Condition de l'homme moderne*. Ed. Pocket Agora, 1983.
- Aristote, [1874]. *La politique*. Trad. J. Barthélémy-Saint-Hilaire. Ladrance, 477 p.
- Aristote, [1960]. *Rhétorique*, Paris : Les Belles Lettres, 1967-1989, 3 volumes.
- Aristote, [1994]. *Éthique à Nicomaque*, Vrin, Biblio Textes Philosophiques, 520p.
- Aristote, [1999]. *Poétiques*, par Laizé H., Études Littéraires, Presses Universitaires de France.
- Arnould, G. (2011). Rodolphe Durand, Jean-Philippe Vergne, *L'organisation pirate. Essai sur l'évolution du capitalisme, Lectures* [En ligne].
- Aron, R. (1964). *Démocratie et totalitarisme*. Ed. Folio, coll. Folio Essais, [1987], 370 p.
- Aron, R. (2017). *Croire en la démocratie 1933-1944*. Pluriel, 272p.
- Arquembourg, J. (2003). *Le temps des événements médiatiques*. Éditions des archives contemporaines, 191 p.

- Arquembourg, J. (2006). *De l'événement international à l'événement global : émergence et manifestations d'une sensibilité mondiale*. In. *Hermès, La Revue*, 46(3), pp. 13-21. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2006-3-page-13.htm>.
- Arquembourg, J. (2011). *L'événement et les médias : récits médiatiques des tsunamis et les débats publics, 1755-2004*. Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur.
- Athnassopoulo, G. (2008). *H. Arendt et la cité grecque. L'action, l'accueil et la mémoire*. In *Appareil* [En ligne].
- Auboussier, J. (2009). *L'antimondialisation dans la presse écrite : événement, discours public et problème social*. Thèse de doctorat, Lyon 2.
- Aupeix, A. (2013). *Expositions de soi : journal intime et reconfiguration de l'intimité à l'heure d'Internet*. Thèse de doctorat, Université Toulouse 2.
- Austin, J. L. (1962). *Quand dire, c'est faire*. Trad. G. Lanne, Seuil, 1970.
- Authier, J-Y, Collet A., Giraud C., Rivière J. & Tissot S. (dir.) (2018). *Les bobos n'existent pas*, PUL, 208p.
- Babineau, G. (2012). *La manifestation : une forme d'expression collective*. *Les Cahiers de droit*, 53(4), pp. 761–792.
- Badouard, R. (2017). *Le désenchantement de l'internet. Désinformation, rumeur et propagande*. Limoges, FYP éditions, séries: « Présence/Questions de société », 180 p.
- Baetens, J. (2005). *La culture populaire n'existe pas, ou les ambiguïtés des cultural studies*. *Hermès, La Revue*, 42(2), pp. 70-77.
- Bain, A. (1975). *Logique déductive et inductive*, Paris : Germer – Baillière.
- Baker, K. M. & Chartier, R. (1994). *Dialogue sur l'espace public*. In: *Politix*, vol. 7, n°26.
- Bakhtine, M. (2000). *Le marxisme et la philosophie du langage*. Les Éditions de Minit
- Bakounine, M. (1873). *Étatisme et anarchie*, Eds H. Trinquier [2018].
- Balibar, E. (1989). *Ce qui fait s'un peuple est un peuple*. *Revue de Synthèse*, volume 110, n°3-4, p 391-417.
- Ballarini, L. (2010). *L'espace public au-delà de l'agir communicationnel. Quatre renversements de perspective pour sortir des impasses du modèle habermassien*. Thèse de doctorat, Université Paris 8.
- Barats, C. (2013). *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*. Paris: Armand Colin.
- Bardeau, F. et Danet, N. (2011). *Anonymous, peuvent-ils changer le monde ?* Paris : FYP Éditions, Coll. Monographie Critique.
- Bardin, L. (1998). « L'analyse de contenu, Paris : Presses universitaires de France, 291p.

- Barel, Y. (1982). *La marginalité sociale*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Barnave, A. (1989). *Discours sur les conventions nationales et le pouvoir constituant*. In: Furet F. & Halévi R. (dir.), *Orateurs de la Révolution française*, coll. Bibliothèque de la Pléiade, Paris : Gallimard.
- Barthes R. (1964), *Structure du fait divers*. In. « Essais critiques », Seuil.
- Barthes, R. (1970). *L'ancienne rhétorique*. In: *Communications*, 16, 1970. Recherches rhétoriques. pp. 172-223. www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1970_num_16_1_1236
- Bastien, F. & Greffet, F. (2009). Les campagnes électorales sur Internet : une comparaison entre France et Québec. *Hermès, La Revue*, 54(2), 211-219. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2009-2-page-211.htm>.
- Bateson, G. (1955). A theory of play and fantasy. *Psychiatric Research Reports*, 2, 39-5.
- Baudrillard J. (1978). À l'ombre des majorités silencieuses, Denoël, [1982], 128p.
- Bauwens M (avec Lievens J.) (2015). *Sauver le monde. Vers une économie post-capitaliste avec le peer-to-peer*, Paris, Éditions Les Liens qui libèrent, 268 p.
- Béal, C. & Perea, F. (2016). « Émotions en contextes numériques », *Cahiers de praxématique* [En ligne], n°66, mis en ligne le 01 janvier 2016,. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/4246>
- Beaud, S., Confavreux, J. & Lindgaard, J. (2008). *La France invisible*. Paris: La Découverte.
- Beaudouin V. & Velkovska J. (1999). Constitution d'un espace de communication sur Internet (forums, pages personnelles, courrier électronique...) In: *Réseaux*, volume 17, n°97, Internet, un nouveau mode de communication ? pp. 121-177.
URL : www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1999_num_17_97_2169
- Beck U. (1986). *La société du risque, ur la voie d'une autre modernité*, Flammarion, Champs Essais, (2008), 521 p.
- Becker, C. & Cabanès, J-L. (2012). *Le roman au XIXe siècle. L'explosion du genre*. Ed. Bréal, 224 p.
- Benhabib S. (1996). *Democracy and Difference. Contesting the Boundaries of the Political*, Princeton, Princeton University Press, 1996.
- Benoit, A. (2014). L'« espace public » à l'épreuve de la critique féministe. *Philonsorbonne* [Online], 8 | 2014, Online since 19 January 2014. URL : <http://journals.openedition.org/philonsorbonne/576>
- Berelson, B. (1952). *Content analysis in communication research*. Glencoe : Free Press.
- Berelson, B. (1978) *Les Enquêtes Sociologiques*, in Ghiglione, R., Matalon, B. & A Colin, Paris, p. 155

- Bernad, O. 2016. La recomposition de l'espace public et de l'espace privé. In Ségur, P., & Périé-Frey, S. (Eds.), *L'Internet et la démocratie numérique*. Perpignan : Presses universitaires de Perpignan.
- Berstein, S., Birnbaum, P & Rioux J.-P. (dir.) (2008). *De Gaulle et les élites*, La Découverte, 345 p., EAN : 9782707156846.
- Bertrand, D. (2018). L'essor du féminisme en ligne: Symptôme de l'émergence d'une quatrième vague féministe ?. *Réseaux*, 208-209(2), 232-257.
- Beuscart, J. & Peerbaye, A. (2006). Histoires de dispositifs: (introduction). *Terrains & travaux*, 11(2), 3-15. <https://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2006-2-page-3.htm>.
- (le) Billon P. et El Khatib F. (2004), From free oil to 'freedom oil': terrorism, war and US Geopolitics in the Persian Gulf. *Geopolitics*, vol. 9.
- Bigot-Legros, G. (1996). Métamorphose d'un fait divers. Ethnographie de la presse locale. *Réseaux*, 75(1), 137-150. <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-1996-1-page-137.htm>.
- (le) Blanc, G. (2009). *L'invisibilité sociale*. Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.
- (le) Blanc, G. (2013). La reconnaissance à l'épreuve de la méconnaissance. In Guérard de Latour, S., & Dilhac, M. (Eds.), *Étant donné le pluralisme*. Éditions de la Sorbonne.
- (le) Blanc, G. (2014). *La femme aux chats*, Seuil, collection Raconter la vie.
- Blatrix, C. (2002). Devoir débattre. Les effets de l'institutionnalisation de la participation sur les formes de l'action collective. *Politix*, 57(1), 79-102.
- Bloch E. (1976). *Le Principe espérance*, vol. 1, Trad. par Wuilmart F., Paris, Gallimard.
- Bloche P. et Verchère P. (2011). Rapport d'information sur les droits de l'individu dans la révolution numérique, n° 3560, Assemblée nationale, 22 juin.
- Blondeau, O. (2017). « Become the media ! » du post-media au mediascape.
- Blondeau, O., Allard L. (2007). *Devenir Média. L'activisme sur Internet, entre défection et expérimentation*, Amsterdam Editions, 381 p., EAN : 9782915547665.
- Blondiaux, L. (1998). *La Fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Blondiaux, L. et Traïni, C. (2018) *La Démocratie des émotions*, Presses de Sciences Po, 248p
- Blumler, J. G., & Gurevitch, M. (1995). *The crisis of public communication*. London: Routledge.
- Boltanski L. et Chiapello E. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Gallimard [2011] 971p.

Boltanski L., Darré Y., Schiltz M.-A. (1984) La dénonciation. In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 51, La dénonciation. pp. 3-40.

www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1984_num_51_1_2212

Boltanski, L. & Thévenot, L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.

(le) Bon, G. (1885). *Psychologie des foules*. Ed. Félix Alcan, 9^{ème} édition, [1905], 192 p.

(le) Bon, G. (1913). *Aphorismes du temps présent*. Ed. Flammarion, Paris, VI-197 p.

Bonnafous S. & Tournier M., (1995). Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique. In: *Langages*, 29e année, n° 117. Les analyses du discours en France. pp. 67-81.

Bonnafous, S. & Krieg-Planque, A. (2014). L'analyse du discours. Dans : Stéphane Olivesi éd., *Sciences de l'information et de la communication* (pp. 223-238). Grenoble, France: Presses universitaires de Grenoble.

Bonnet, V. & Canu, R. (dir.). (2017). L'ordre des discours de la crise : un agencement hétérogène, in. « Les discours de la crise économique », *Mots*, n° 115, 192 p., Lyon, ENS Éditions, ISBN : 9782847889604.

Bosk, C. L., Hilgartner S. (1988). The rise and the fall of social problems : a public arena model. In. *American Journal of Sociology*, 94, 1, pp. 53-78.

Bourdieu, O. & Passeron J.-C. (1970). *La Reproduction. Eléments d'une théorie du système d'enseignement*. Eds. De Minuit, coll. « Le sens commun », 284 p.

Bourdieu, P. (1972). *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Ed. seuil, coll. Points Essais, 2000, 429 p.

Bourdieu, P. (1973). L'opinion n'existe pas, in. *Les Temps modernes*, n°318, janvier (pp. 1292-1309).

Bourdieu, P. (1978). *Questions de sociologie*, Paris, Éd. de Minuit.

Bourdieu, P. (1979). *La Distinction, critique sociale du jugement*. Les éditions de Minuit, Le sens commun, 672 p.

Bourdieu, P. (1981). La représentation politique. In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 36-37, pp. 3-24. www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1981_num_36_1_2105

Bourdieu, P. (1992). *Les règles de l'art*, Paris : Seuil.

Bourdieu, p. (1996). Sur la télévision suivi de L'emprise du journalisme, Paris, Liber, coll. « Raisons d'agir », 95 p

Bourdieu, P. (1998). *La domination masculine*. Ed. Points, coll. Points Essais, 2004, 192 p

Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité*. Paris : Raisons d'Agir.

- Bourdieu, P. (2009). *Pour un savoir engagé. Manière de voir*, 104(4), 96-96.
<https://www.cairn.info/magazine-maniere-de-voir-2009-4-page-96.htm>.
- Bourdieu, P. & Passeron J.-C. (1964). *Les Héritiers : les étudiants et la culture*. Ed. Les éditions de Minuit, coll. Le sens commun, 192 p.
- Bourdon J. (2000). *Introduction aux médias*, 2^e édition, Paris, Montchrestien, Coll. « Clefs-Politique ».
- Boure, R. & Bousquet, F. (2010). Enjeux, jeux et usages d'une pétition politique en ligne: « La pétition Vauzelle ». *Réseaux*, 164(6), 127-159.
- Bourmeau, S. (1988). *Robert Park, journaliste et sociologue*. In: *Politix*, vol. 1, n°3-4, Été-automne 1988. Science politique. pp. 50-61. www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1988_num_1_3_1351
- Bowers, J.W., and Ochs, D.J. (1971). *The rhetoric of agitation and control*. Reading, MA: Addison-Wesley Pub Co.
- Boyardjian, J. (2014). Twitter, un nouveau « baromètre de l'opinion publique » ?. *Participations*, 8(1), 55-74.
- Braconnier, C. & Mayer, N. (2015). *Les inaudibles: Sociologie politique des précaires*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Braud, P. (1992). *Sociologie politique*, Paris, LGDJ, « Manuel », 7[2006], 44 p.
- Brekhus, W. (2005). Une sociologie de l'« invisibilité » : réorienter notre regard. *Réseaux*, 129-130(1), 243-272. <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2005-1-page-243.htm>.
- Breton, P. (2000). *Le culte de l'Internet: Une menace pour le lien social ?* Paris: La Découverte,
- (le) Breton, D. (2012). 2. Les grands axes théoriques de l'interactionnisme. Dans : , D. Le Breton, *L'interactionnisme symbolique* (pp. 45-98). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.
- Brøndal, V. (1943). *Essais de linguistique générale*, Munksgaard, Copenhague.
- Bronner, G. (2013). *La démocratie des crédules*, Presses Universitaires de France, 360p.
- Broqua, C. (2005). *Agir pour ne pas mourir : Act Up, les homosexuels et le sida*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Brubaker, R. (2001). *Au-delà de l'« identité »*. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 139(4), pp. 6-85.
- Brun, J. & Dugas, N. (2005). *La reconnaissance au travail : analyse d'un concept riche de sens*. *Gestion*, vol. 30(2), pp. 9-88.
- Brunet, E. (2000). *Qui lemmatise, dilemme attise*. In *Lexicométrica* n°2, revue électronique sur le web.

- Burger, M. (2002). *Les manifestes : paroles de combat. De Marx à Breton*, Paris : Delachaux et Niestlé, 352 p.
- Burger, M., Thornborrow J. & Fitzgerald R. (2018). *Discours des réseaux sociaux : enjeux publics politiques et médiatiques*. De Boeck Supérieur, 272 p.
- Burguet, A. (2000). *Réception d'un discours médiatique et contrat de lectorat. Actes du IIIème Congrès International de Psychologie Sociale en Langue Française*, Valencia (Espagne), 21-23 juin 2000. pp. 107-109.
- Butler, J. (1990). *Gender Trouble. Feminism and the Politics of Subversion* New York: Routledge
- Butler, J. (2005). *Giving an account Of Oneself*, New-York : Fordham University Press.
- Butler, J. (2012). *Precarious Life, Vulnerability, and the Ethics of Cohabitation. I The Journal of Speculative Philosophy*, vol. 26, n°2, pp. 134-151.
- Calabrese, L. (2018) *Événement discursif*. In *Publictionnaire*. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics. [En ligne] <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/evenement-discursif>
- Calhoun, C. (2001). *Putting Emotions in their Place*. In Goodwin, J, Jasper, M. & Poletta, F. (dir.), *Passionate Politics. Emotions and Social Movements*, Chicago: University of Chicago Press, pp. 45-58.
- Camara, M. (2007). *La médiation en situation de guerre en Afrique de l'Ouest : la crise ivoirienne*. Thèse de doctorat de l'Université Lyon Lumière 2.
- Candel, E., Gomez-Mejia G. (2017). *Le bouton like : poétique du clic, vertige des discours*, *Semen* [En ligne], n°42.
- Canetti, E. (1960). *Masse et puissance*. Gallimard, coll. Bibliothèque des sciences sociales [1966], 528 p.
- Canfora, L. (2003). *L'Imposture démocratique : du procès de Socrate à l'élection de G. W. Bush*, Paris : Flammarion, 144 p.
- Canfora, L. (2006). *La Démocratie, histoire d'une idéologie*. Ed. Seuil, coll. « Faire l'Europe ».
- Canguilhem, G. (2013). *III. Norme et moyenne*. In: , Canguilhem, G., *Le normal et le pathologique* (pp. 127-154). Paris : Presses Universitaires de France.
- Capdevila, N. (2003). *Totalitarisme, idéologie et démocratie*. *Actuel Marx*, n°33(1), pp. 167-187.
- Carbou, G. (2015). *Les médiations symboliques à l'œuvre dans les débats de société : l'exemple de l'accident nucléaire de Fukushima dans les commentaires d'actualité sur le web*. Thèse de doctorat, Université Le Mirail, Toulouse 2.

- Carbou, G. & Christophe, T. (2016). *Infusion de queer dans le discours social : le cas de Conchita Wurst à l'Eurovision*. In PLANA et SOUNAC, *Esthétique(s) queer dans la littérature et les arts*, Editions Universitaires de Dijon.
- Cardon, D. (2008). *Le design de la visibilité: Un essai de cartographie du web 2.0*. *Réseaux*, n°152(6), pp. 93-137.
- Cardon, D. (2009). *L'identité comme stratégie relationnelle*. *Hermès, La Revue*, n°53(1), pp. 61-66. [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2009-1-page-61.htm>.
- Cardon, D. (2010b). *La démocratie Internet. Promesses et limites*. Seuil, coll. « La république des idées », 102 p.,
- Cardon, D. (2013). *Dans l'esprit du PageRank: Une enquête sur l'algorithme de Google*. In *Réseaux*, n°177(1), pp. 63-95.
- Cardon, D. & Granjon, F. (2010). *Médiactivistes*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Caré, S. 2010. *Les libertariens aux États-Unis : Sociologie d'un mouvement asocial*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Carlino, V. & Mabi C. (2017). *Opinion publique*.
- Carré, L. (2015). *Le public et ses évolutions manquées: La contribution d'Axel Honneth à une théorie critique de l'espace public*. In *Réseaux*, n°193(5), 7pp. 9-104.
- Casilli, A. (2008). *Les liaisons numériques : vers un nouvelle sociabilité ?* Paris : Seuil, 336 p.
- Castells, M. (2002). *La Galaxie Internet*. Fayard, 338p.
- Castoriadis, C. (1975). *L'institution Imaginaire de la Société*, Éditions du Seuil, coll. Esprit, 540p.
- Castoriadis, C. (2013 et 2015), *Quelle démocratie ?* (vol. III et IV) et *La société bureaucratique* (vol. V) in *Écrits politiques 1945-1997* (éditions du Sandre), éditions de Myrto Gondicas, Enrique Escobar et Pascal Vernay, 640 p.
- Cefaï, D. (1993). *La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques*. In: *Réseaux*, volume 14, n°75, 1996.
- Cefaï, D. (2007) *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théorie de l'action collective*. Paris La Découverte, La Revue du M.A.U.S.S., coll. Recherches, 730 p.
- Certeau (de), M. (1980). *L'invention du quotidien. I. Arts de faire*. Paris : Gallimard.
- Champagne, P. (1990). *Faire l'opinion, le nouveau jeu politique*. Paris : Les éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », [2015], 322 pp.
- Charaudeau, P. (1997). *Le Discours d'information médiatique : la construction du miroir social*. Paris : Nathan.
- Charaudeau, P. (1999). *La médiatisation de l'espace public comme phénomène de fragmentation*, *Études de communication*, n°22

- Charaudeau, P. (2000). *La pathémisation à la télévision comme stratégie d'authenticité*. In Les émotions dans les interactions, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- Charaudeau, P. (2003). *Les médias, un manipulateur manipulé*. In *La manipulation à la française*, Ed. Economica, Paris
- Charaudeau, P. (2006), *Des catégories pour l'humour ?* Revue *Questions de communication* n°10, Presses Universitaires de Nancy, Nancy, 2006.
- Charaudeau, P. (2008) *Pathos et discours politique*. In Rinn M. (coord.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.
- Charaudeau, P. (2009), *Dis-moi quel est ton corps, je te dirai quelle est ta problématique*, revue *Corpus* n°8, Nice.
- Charaudeau, P. (2011). *Réflexions pour l'analyse du discours populiste*. Revue *Mots*, n°97, *Les collectivités territoriales en quête d'identité*, pp.101-116, ENS Éditions, Lyon.
- Charaudeau, P. (2013). *Le chercheur et l'engagement. Une affaire de contrat*. In *Analyses du discours et engagement du chercheur*. Revue en ligne *Argumentation et Analyse du Discours*, n°11.
- Charaudeau, P. (2017). *Le débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir*. Lambert-Lucas.
- Charaudeau, P. et Maingueneau, D. (dir.) (2002) *Dictionnaire d'analyse du discours*. Seuil, Sciences Humaines, 661 p.
- Chateauraynaud, F. (2006) *Le lanceur d'alerte à l'épreuve du jugement*. Point de vue sur les conditions pragmatiques d'une vigilance citoyenne.
- Chateauraynaud, F. (2013). *Lanceur d'alerte*, in Casillo avec Barbier, Blondiaux, Chateauraynaud, Fourniau, Lefebvre, Neveu et Salles. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris : GIS Démocratie et Participation.
- Chenu, F. (2003). *Analyse linguistique d'un corpus de communication en réseau : Étude morphosyntaxique*. Thèse de doctorat en Sciences du langage, Université Lumière Lyon 2.
- Chomsky, N. & Herman E. (1988). *La Fabrique de consentement, de la propagande médiatique en démocratie*,.Contre-Feu, Agone, [2008] 672p.
- Clastres, P. (1974). *La Société contre l'État*. Les Éditions de Minuit, 190p.
- Clerval, A. (2005). David BROOKS, 2000, *Les Bobos, Les bourgeois bohèmes*, trad. par M. Thirioux et A. Nabet, Paris, Florent Massot, coll. Le livre de poche, 314 p., in *Les Bobos, critique d'un faux concept*, *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Book Reviews.
- Clifford, E. (1963). *Social visibility*. *Children development*, n°34, pp. 799-808.

- Cobb, R. W. & Elder, C. D. (1954). *The Politics of Agenda-Building: An Alternative Perspective for Modern Democratic Theory*. In *The Journal of Politics*, Vol. 33, N°4 pp. 892-915.
<http://www.jstor.org/stable/2128415>
- Colliot-Thélène, C. (2014). Qu'est-ce que le populisme ? In. Colliot-Thélène C. et Guénard F. (dir) *Peuples et populisme*. Paris : Presses Universitaires de France, La vie des idées, 104 p.
- Colliot-Thélène, C. et Guénard, F. (dir). (2014). *Peuples et populisme*. Paris : Presses Universitaires de France, La vie des idées, 104 p.
- Collvald, A. & Schwartz, O. (2006). *Haut, bas, fragile : sociologies du populaire*. *Vacarme*, n°37(4), pp. 50-55.
- Compagno, D., Mercier, A., Mésangeau, J. & Chelghoum, K. (2017). La reconfiguration du pluralisme de l'information opérée par les réseaux socionumériques. *Réseaux*, n°205(5), pp. 91-116.
- Compère, D. (2012). *Les romans populaires*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, séries: « Les fondamentaux de la Sorbonne nouvelle », 139 p.
- Constant, B. (1819). *De la liberté des anciens comparée à celle des modernes, discours prononcé devant l'Athénée Royal de Paris*. In Constant, B. (1847), *Œuvres politiques de Benjamin Constant*, Charpentier, pp. 258-286.
- Constant, B. (1822). *Commentaire sur un ouvrage de Filangieri*. Paris, Institut Coppet, 2012, 175p.
- Cosnier, J. (1994). *Psychologie des émotions et des sentiments*, Paris, Retz.
- Couégnas, D. (2008). Qu'est-ce que le roman populaire ? In : Artiaga L., éd., *Le roman populaire: Des premiers feuilletons aux adaptations télévisuelles, 1836-1960* (pp. 35-53). Paris: Autrement.
- Couffignal, G. (2013). *Le populisme, maladie infantile ou crise de croissance des jeunes démocraties d'Amérique latine ?* In : Couffignal, G., *La Nouvelle Amérique latine: Laboratoire politique de l'Occident* . Paris: Presses de Sciences Po, pp. 121-154
- Courbet, G. (1986), *Peut-on enseigner l'art ?* Caen : L'Echoppe.
- (le) Cour Grandmaison, O. (2002). *Haine(s): Philosophie et politique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Courtel, Y. (2008). *La lutte pour la reconnaissance dans la philosophie sociale d'Axel Honneth*. In *Revue des sciences religieuses*, n°82/1 pp. 5-23.
- Crenshaw, K. (1991). *Mapping the Margins : Intersectionality, Identity Politics and Violence Against Women of Color*. *Stanford Law Review*, n° 43, pp. 1241-1298.
- Cusson, M. (1983). *Le contrôle social du crime*. Paris : PUF.

- Dahlgren, P. (1995). *Television and the public Sphere : Citizenship, Democracy and Media*. Sage. London : 176 p.
- Dahlgren, P. (2000). *L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication*. *Réseaux*, n°100(2), pp. 157-186.
- Dahlgren, P. (2012). *Web et participation politique : quelles promesses et quels pièges ? Questions de communication* [En ligne], n°21 | <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/6545> ;
- Dahlgren, P. (2018). *Public Sphere Participation Online: the Ambiguities of Affect*. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n°19/1(1), pp.5-20.
- Dahrendorf, R. (1957). *Classes et conflits de classe dans la société industrielle*. Walter de Gruyter GmbH & Co KG, [2018] 366p.
- Dalarun J. (2012). *Gouverner c'est servir. Essai de démocratie médiévale*. Alma éditeur, Paris, 456 p.
- Damon, J. (2004). *La question sdf au prisme des médias*. *Espaces et sociétés*, 116-117, (1), pp. 93-110.
- Davallon, J. (2004). *Objet concret, objet scientifique, objet de recherche*. *Hermès, La Revue*, 38(1), pp. 30-37. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2004-1-page-30.htm>.
- David, G. (2001). *Cornelius Castoriadis. Le projet d'autonomie*. Paris : Michalon, 202 p.
- Davis, R. (1999). *The Web of Politics: The Internet's Impact on the American Political System*. Ed Oxford University Press, New York et Londres.
- Dayan, D. (2000). *Le presque public*. In: *Réseaux*, volume 18, n°100, 2000. Communiquer à l'ère des réseaux. pp. 427-456.
- Dayan, D. (2009). *Sharing and Showing: Television as Monstration*. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 625, pp. 19-31.
- De Gail, M. (2013). *La ritualisation des interactions sur Facebook: Cooptation et exposition de soi*. *Les Cahiers du numérique*, vol. 9(3), pp. 111-133.
- Debord, G. (1967). *La société du spectacle*. Paris : Gallimard, 1996.
- Debray, R. (1991). Cours de médiologie générale. Rééd. Gallimard, coll. « Folio essais », [2001], 560p.
- Deleplace, M. (2001). *L'anarchie de Mably à Proudhon (1750-1850). Histoire d'une approbation polémique*. Lyon, Éditions École normale supérieure.
- Deleuze, G. (2003). *Deux régimes de fous*. Paris : Minuit.
- Deligne, C., et al. (2006). Les territoires de l'homosexualité à Bruxelles : visibles et invisibles, *Cahier de géographie du Québec*, volume 50, Nn°40, pp. 135–150.

- Demanze, L. (2009). *Territoires de Pierre Michon : Introduction. Roman 20-50*, n°48(2), pp.5-12.
- Demichel, F. (2013) *Qu'est-ce qu'un peuple ?* Conférence à l'Université de Corse Pasquale Paoli, le 23 novembre 2016 (programmation du Centre Culturel de l'Université de Corse).
- Denouël, J. (2013). *Production participative d'information sur internet : expression citoyenne, engagement civique et culture de soi. Recherches en communication*, Centre de recherche en communication, Université Catholique de Louvain.
- Denquin, J.-M. (1997). *Vocabulaire du politique*. Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je ? Paris. 127 p.
- Depoorter, G. (2013). *Chapitre 5 / La communauté du logiciel libre. Espace contemporain de reconfiguration des luttes ?*. In : Bruno Frère éd., *Résister au quotidien*, Paris: Presses de Sciences Po, pp. 133-160.
- Descartes, R. (1637). *Discours de la méthode*. Ed. Flammarion, collection « GF », [2016], 191 p.
- Desmons E. & Paveau M.-A. (2008). *Insultes, blasphèmes et injures : violences du langage et polices du discours*. L'Harmattan, 192 p.
- Detienne, M. (2003). *Pratiques d'assemblée aux formes du politique : pour un comparatisme expérimental et constructif entre historiens et anthropologues*. In Detienne M. (dir.), *Qui veut prendre la parole ?* Paris : Seuil.
- Detienne, M. (2005). *Les Grecs et nous: une anthropologie comparée de la Grèce ancienne*. Perrin, 213p.
- Dewey, J. (1927). *Le public et ses problèmes*. Folio Essais, [2010], 336 pp.
- Didi-Huberman, G. (1998). *Rendre sensible*. In Badiou A. et al. « *Qu'est-ce que le Peuple ?* », Paris : La Fabrique, [2013].
- DiMaggio, P., Hargittai E., Neuman W. R., Robinson P. R. (2001). *Social Implications of the Internetn Annual Review of Sociology*, n°27:1, pp.307-336.
- Dogan, M. (1965). *Le personnel politique et la personnalité charismatique*. In: *Revue française de sociologie*, 6-3. pp. 305-324.
- Doise, W. (2003). *10. Attitudes et représentations sociales*. In : *Les représentations sociales*. Paris : Presses Universitaires de France. pp. 240-258.
- Dorignon, C. (2012). Daniel Compère, *Les romans populaires, Lectures* [Online], Reviews, 2012, Online since 05 April 2012. <http://journals.openedition.org/lectures/8082>
- Dorna, A. (1999). *La Populisme*. PUF, Que sais-je ? 128 p.
- Dorna, A. (2005). *Avant-propos : Le populisme, une notion peuplée d'histoires particulières en quête d'un paradigme fédérateur*. Amnis [En ligne], n°5 <http://journals.openedition.org/amnis/967>

- Dorna, A. (2007). *Du populisme et du charisme*. In *Le Journal des psychologues*, n°247(4), pp. 29-34.
- Doudet, E. (2016). *Corps du roi en scène*. In *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* [En ligne], n°32 <http://journals.openedition.org/crm/14077>
- Dubied, A. (2004). *Les dits et les scènes du fait divers*, Genève/Paris, Droz, coll. Travaux de sciences sociales, 356 p.
- Dubied, A. & Lits, M. (1990). *Le fait divers*. Presses universitaires de France, Que sais-je ? 127p.
- Dubois, V. (2009). *L'action publique*. Cohen (A.), Lacroix (B.), Riutort (Ph.) dir. Nouveau manuel de science politique, La Découverte, pp. 311-325.
- Duchet, C. & Tournier, I. (1994). *Sociocritique*. In le Dictionnaire universel des littératures (di.) Didier B., vol. 3, PUF.
- Ducos A., Loubère L. et Souillard N. (2019). *Dire et Faire Nuit Debout : le rôle des médias traditionnels et des réseaux sociaux numériques dans la structuration d'un événement politique en ligne*. *L'événement politique en ligne, Sciences de la Société*, n°101.
- Ducrot, O., (1975). *Je trouve que Semantikos*, pp. 62-88.
- Dufour, F. (2011). *Où en est "la démocratie" ou Le fonctionnement idéologique d'une formule déférente*. In *Semen* [En ligne], n°30.
- Dumoulin, (M.), 2002, In Monière (D.), dir., *Internet et la Démocratie*, Québec, Monière et Wollank Editeurs, pp. 141-157
- Dumoulin, L. (2005). *Présentation. Des modes de socialisation des savoirs académiques. Droit et société*, n°60(2), pp. 295-307.
- Dupret, B., Klaus, E. & Ghazzal, Z. (2010). *Commenter l'actualité sur internet: La structure d'intelligibilité d'un forum de discussion arabe*. *Réseaux*, pp. 285-317.
- Dupuis-Déri, F. (1994). i *Horizons philosophiques*, n°5,(1), pp. 84–95.
- Dupuis-Déri, F. (2012). *Le discours de la « crise de la masculinité » comme refus de l'égalité entre les sexes : histoire d'une rhétorique antiféministe*. In *Cahiers du Genre*, n°52(1), pp.119-143.
- Dupuis-Déri, F. (2013). *Démocratie, histoire politique d'un mot aux États-Unis et en France*, Ed. Lux, coll. Humanités, 446 p.
- Dupuis-Déri, F. (2016). *La peur du peuple : agoraphobies et agoraphilies politiques*. Ed. Lux, coll. Humanités, 456 p.
- Dupuis-Déri, F. et Déri T. (2018). *L'anarchie expliquée à mon père*. Ed. Lux Québec, coll. Instincts de Liberté, 232p.

- Durand, G. (1960). *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Dunod, [1993] 535p.
- Durand, P. & Lits, M. (2005). *Introduction : Peuple, populaire, populisme*. *Hermès, La Revue*, 42, (2), pp. 11-15.
- Durand, R. Vergne J.-P. (2010). *L'organisation pirate. Essai sur l'évolution du capitalisme*. Le Bord de l'eau, séries *Mondes Marchands*, 176p.
- Durkheim, (1895). E. *Les règles de la méthode sociologique*. Presses électroniques de France, [2013], 142p.
- Durkheim, E. (1912). *Les formes élémentaires de toute vie religieuse : le système totémique en Australie*. Paris : Félix Alcan, 3^{ème} édition, coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine », [1937].
- Duteille, C. (2004). *La rencontre du visible et de l'invisible*, Communication au sein du Congrès de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française, Juillet 2004, Tours, France.
- Eco, U. (1965), *Apocalypse Postponed*. Indiana University Press, Perspectives, [1994], 240p.
- Eco, U. (1985). *Lector in Fabula : le rôle du lecteur ou La coopération interprétative dans les textes narratifs*. TParis : Librairie Générale française, coll. « Le livre de poche biblio essais », [1985].
- Eisenstein E. (1980). *The Printing Press as an Agent of Change*. Cambridge University Press, 794 p.
- Eley, G. (1999). *Nations, Publics and Political Cultures : Placing Habermas in the Nineteenth Century*. In *Habermas and the Public Sphere*, ed. Craig Calhoun. Cambridge MIT Press.
- Elias, N. (1987). *La société des individus*. Ed. Pocket, coll. Evolution, 1998, 301 p.
- Entman, R. M. (1993). *Framing: Toward clarification of a fractured paradigm*. *Journal of Communication*, n°43(4), pp.51-58.
- Erikson, T. (1999). *Persistent Conversation : An Introduction*. In *Journal of Computer-Mediated Communication*, vol. 4, n°4.
- Ernts J. (1976). *Ideology » and Economics Interpretation of the Revolution*. In Young A. F? (dir.) *The American Revolution*, Dekalb, Northern Illinois University Press.
- Esquenazi, J.-P. (2002). *L'écriture de l'actualité*. Grenoble : PUG.
- Esquenazi, J.-P. (2003). *Sociologie des publics*. Paris : La Découverte, Coll. « Repères », 128 pp.
- Esteves, O. & Rosa, J.-J. (2011). *Orwell, entre littérature et politique*. *Agone*, N° 45/2011, 211 p.
- Eugen, J.-P. (1994). *Les Réseaux à large bande en Europe: quel futur ?* In: Conférence IDT'94, Paris p.58.

- Fallery, B. et Rodhain F. (2007). *Quatre approches pour l'analyse de données textuelles : lexicale, linguistique, cognitive, thématique. XVIème Conférence Internationale de Management Stratégique*. Montréal, 6-9 Juin 2007.
- Farge A., (2002). *Penser et définir l'événement en histoire*. , *Terrain* [En ligne] n°38
- Farge, A. (1986). *La vie fragile : violence, pouvoir et solidarités à Paris au XVIIIe siècle*. Paris : Editions Points, coll. « Histoire » [2007]
- Farge, A. (1989). *Le goût de l'archive*. Paris : Le Seuil 152 p.
- Farge, A. (1992). *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIIIe siècle*. Paris : Seuil.
- Favre, P. (1999). *Les manifestations de rue entre espace privé et espaces publics*. In Neveu, E., & François, B. (Eds.), *Espaces publics mosaïques : Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*. Presses universitaires de Rennes.
- Felstiner, W., Abel, R., Sarat, A. (1981) *L'émergence et la transformation des litiges : réaliser, reprocher, réclamer*. In: *Politix*, vol. 4, n°16, Quatrième trimestre 1991. *Causes entendues - Les constructions du mécontentement* (1) (dir.) Collovald A et Gaïti B. pp. 41-54.
- Fernback, J. et Thompson B. (1995). *Virtual Communities: Abort, Retry, Failure ?*, d'après une communication présentée au congrès annuel de l'International Communication Association, Albuquerque (N.Mex.).
- Ferrand, M. (dir.). (1966). *The Records of the Federal Convention of 1789*, vol. I, New Haven, Yale University Press.
- Ferraton, C. (2004). L'idée d'association chez Alexis de Tocqueville. *Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy*, 46,(1), 45-65.
- Ferréol, G. & Jucquois, G. (2004). *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*. Ed. Armand Collin.
- Ferret, J. (2013), *Des devenirs minoritaires. Retour sur l'expérience politique des "indignés espagnols"*, *Mouvements*, n° 75, pp.86-98.
- Fiéloux, M. (1977). « Femmes invisibles » et « femmes muettes ». À propos des événements ivo de 1929. *Cahiers d'Études Africaines*, vol. 17, cahier 65, *Des femmes sur l'Afrique des Femmes*, pp. 189-194.
- Fillieule, O. (1997). *Stratégies de la rue: Les manifestations en France*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Fillieule, O., Tartakowsky, D. (2013). *La manifestation*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Flichy, P. (2004). *L'individualisme connecté entre la technique numérique et la société*. In : *Réseaux*, n° 124(2), pp. 17-51. <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2004-2-page-17.htm>.

- Flichy, P. (2008). *Internet et le débat démocratique*. In *Réseaux*, n°150(4), pp. 159-185.
<https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2008-4-page-159.htm>.
- Flichy, P. (2010). *Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*, Seuil, 97 p.
- Flory, J. (2016). *Injurez-vous ! Du bon usage de l'insulte*, La Découverte, 2016, 160 p.
- Fontanille J. & Greiams A. J. (1991). *Sémiotique des passions. Des états de choses aux états d'âme*, seuil, 336 p.
- (de) Fornel, M. (1989). *Une situation interactionnelle négligée : la messagerie télématique*. *Réseaux*, n°38 pp. 31-48.
- Foucault, M. (1971). *L'ordre du discours* : Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970. Ed. Gallimard, collection Blanche, 81 p.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir*, Gallimard, 318p.
- Foucault, M. (1976). *Histoire de la sexualité I. La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- Foucault, M. (1977). *La vie des Hommes infâmes dans Dits et Ecrits, tome III*, texte n° 198. In *Les Cahiers du chemin*, n°29, 15 janvier 1977, pp. 12-29.
- Fouchard, A. (1997). *Aristocratie et Démocratie, Idéologies et société en Grèce ancienne*. *Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté*.
- Fracchiolla, B. (2011), *Injure*. In : *Dictionnaire de la violence*, Paris : PUF, Ed. Michela Marzano, pp. 706-710.
- Fragonard M. (2013). *La Perception du Moyen Âge depuis la fin du XVIII^e siècle*, « Le français dans tous ses états. Revue du réseau CNDP pour les enseignants de français », n°36.
- François S. (2009). *La participation médiatique selon Henry Jenkins*. (note critique), *Terrains & Travaux*, n°15(1), pp. 213-224.
- François, B. et Neveu, E. (1999). *Pour une sociologie politique des espaces publics contemporains*. In Bastien François, Erik Neveu (dir.), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », Pp. 13-58.
- Fraser, N. (1992). *Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement*. Trad. Valenta M. Extrait de Calhoun C. (dir), *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge, MIT Press, 1992, p. 109-142. In. *Hermès, La Revue*, 2001/3 (n°31) pp. 125-156.
- Fraser, N. (2003). *5. Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante*. Dans : Emmanuel Renault éd., *Où en est la théorie critique*. Paris: La Découverte, pp. 103-134.

- Fraser, N. (2004). *Justice sociale, redistribution et reconnaissance*. *Revue du MAUSS*, n° 23(1), pp. 152-164.
- Fraser, N. & Honneth, A. (2003). *Redistribution Or Recognition?: A Political-philosophical Exchange*. Trad. Golb J., Ingram J., et Wilke C. Ed. Verso, 276 p.
- Freidenberg, F. (2007). *La tentación populista. Una vía al poder en América Latina*. Madrid, Ed. Síntesis, 287 p.
- Friedrich, J. C. (dir.) (1954). *Studies in Federalism*. Boston/Toronto, Little Brown, Totalitarianism, Cambridge, Harvard University Press,.
- Froissart, P. (2002). *La rumeur. Histoire et fantasmes*. Paris, Belin, coll. Débats, 280 p.
- Furetière A. (1690). *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts...*, A. et R. Leers (La Haye).
- Gadamer H.-G. (1975). *Hermeneutics and social science*, D. Reidel Publishing Compagny, Dordrecht, Holland.
- Gaïti, B. (1998). *De Gaulle prophète de la Cinquième République (1946-1962)*
- Gallie, W. B. (1956). *Essentially Contested Concepts, Proceedings of the Aristotelian Society*. New Series, no 56, p. 167-198.
- Gallissot, R. (1985). *Misère de l'antiracisme : racisme et identité nationale, le défi de l'immigration*. Paris : Arcantères coll. « Migrations plurielles ».
- Galvan, J-P. (1998). *Les mystères de Paris : Eugène Sue et ses lecteurs*. tome 1 et tome 2, L'Harmattan.
- Gamson, W. (1975). *The strategy of social protest*. Homewood : Dorsey, 217 p.
- Garand, D. (1998), *Propositions méthodologiques pour l'étude du polémique*, Hayward, Annette & Dominique Garand (éds). *États du polémique* Montréal, pp. 211-268.
- Garcia, G. (2005). *Les causes des « sans » à l'épreuve de la médiatisation : la construction médiatique des mobilisations sociales émergentes : enjeux et perspectives*. Paris 9.
- Garraud, P. (1990). *Politiques nationales : élaboration de l'agenda*. *L'Année Sociologique* (1940/1948-), n°40, pp.17-41.
- Garric, N. & Longhi, J. (2012). *L'analyse de corpus face à l'hétérogénéité des données : d'une difficulté méthodologique à une nécessité épistémologique*. *Langages*, n°187(3), pp. 3-11.
- Gatti, G. (2003). *Les ruses de l'identité*. De la sociologie dans une époque sans société, pp. 31-54, dans dir. Boudreault P W. *Retours de l'utopie : recompositions des espaces et mutations du politique*, Les presses de l'Université de Laval.

- Gaxie, D. (1987). Le cens caché. In: Réseaux, volume 5, n°22, Ed. Le Seuil. L'opinion publique. pp. 29-51.
- Geka, M. & Dargentas, M. (2010). L'apport du logiciel Alceste à l'analyse des représentations sociales : l'exemple de deux études diachroniques. Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, n°85(1), pp.111-135.
- Gelas, N. (1980-a), Étude de quelques emplois du mot "polémique". Kerbrat-Orecchioni, Catherine (éd). Le discours polémique, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 41-50.
- Gélas, N. (1980b-). L'hyper-polémique, Gelas, N. & Kerbrat-Orecchioni C. (éds). Le discours polémique, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 75-82.
- George, E. (2003). *Les usages militants d'Internet. Communication* [En ligne], Vol. 22/2
- Georges, F. (2008). *L'identité numérique dans le web 2.0*. Le mensuel de l'Université n°27. [En ligne] http://fannygeorges.free.fr/doc/georgesf_mensueluniversite.pdf
- Georges, F. (2009). *Représentation de soi et identité numérique: Une approche sémiotique et quantitative de l'emprise culturelle du web 2.0*. Réseaux, n°54(2), pp. 165-193.
- Georges, F. (2010). Pratiques informationnelles et identités numériques, *Études de communication* [En ligne].
- Ghiglione, R. (1984). *Situations potentiellement discursives et contrats de communication effectifs*. Verbum.
- Ghiglione, R. (1989). *Je vous ai compris*. Paris : Armand Colin.
- Ghiglione, R., Chabrol Cl., 2000, *Contrats de communication : stratégies et enjeux*, *Revue internationale de psychologie sociale*, n°4, pp. 7-15.
- Gingras, A.-M. (2009). *Médias et Démocratie : le Grand Malentendu*. 3^{ème} édition. PUQ, Canada, 290 p.
- Gitlin, T. (1980). *The Whole World Is Watching : Mass Media in the Making and Unmaking of the New Left* , Presses de l'université de Californie, Berkeley.
- Giust-Desprairies, F. (2009). *Introduction*. In : Giust-Desprairies, F. *L'imaginaire collectif*). Toulouse, France: ERES, pp. 13-21.
- Goffman, E. (1963). *Stigmate*. Trad. Kihm A., Paris : Éditions de Minuit, coll. « *Le Sens commun* », [1975].
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*. Paris : Minuit, coll. « *Le Sens commun* »
- Goffman, E. (1975). *Stigmate : les usages sociaux des handicapés*. Trad. Kihm A., Paris : Les Editions de Minuit, coll. « *Le Sens commun* »

- Göle, N. (2013). *La visibilité disruptive de l'Islam dans l'espace public européen : enjeux politiques, questions théoriques*. *Cahiers Sens public*, n°15-16(1), pp. 165-184.
<https://www.cairn.info/revue-cahiers-sens-public-2013-1-page-165.htm>.
- Goodwin, J., Jasper J. M. & Polletta F. (2009). *Passionate Politics, Emotions in social movements*. University of Chicago Press, 320p.
- Goody, J. (1977) *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris : Éd. de Minuit, [1979], 274 p.
- Gossiaux, P. B. (1997). *Importance of initial-final state correlations for the formation of fragments in heavy ion collisions*.
<https://journals.aps.org/prc/abstract/10.1103/PhysRevC.56.2109>
- Gougou, F. (2015). *Chapitre 14 / Les ouvriers et le vote Front National. Les logiques d'un réalignement électoral*. In : Crépon S. éd., *Les faux-semblants du Front national* Paris: Presses de Sciences Po, pp. 323-344.
- Granjon, F. (2009). *Inégalités numériques et reconnaissance sociale: Des usages populaires de l'informatique connectée*. *Les Cahiers du numérique*, vol. 5(1), pp. 19-44.
<https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2009-1-page-19.htm>.
- Granjon, F. (2011). *Fracture numérique*. *Communications*, n° 88(1), pp. 67-74.
- Granjon, F. (2012). *Reconnaissance et usages d'Internet. Une sociologie critique des pratiques de l'informatique connectée*. Paris : collection Sciences Sociales, Presses des Mines, 216 p.
- Granjon, F. (2014). *62. Médias dominants, mouvements sociaux et mobilisations informationnelles*. In: Pigenet M. éd., *Histoire des mouvements sociaux en France: De 1814 à nos jours* (pp. 681-687). Paris: La Découverte.
- Granjon, F. (2017). *Reconnaissance et dispositionnalisme*, *Variations* [En ligne], n°20:
<http://journals.openedition.org/variations/858>
- Granjon, F. & Denouël, J. (2010). *Exposition de soi et reconnaissance de singularités subjectives sur les sites de réseaux sociaux*. *Sociologie*, vol. 1(1), pp. 25-43.
- Greaber, D. (2014). *La démocratie aux marges*. Lormont, Le Bord de l'eau, séries: « La Bibliothèque du Mauss », 120 p
- Greffet F. (2007). *Les blogues politiques*. *Communication*, Vol. 25/2
- Greffet, F. (2007). « Les blogues politiques », *Communication* [Online], Vol. 25/2 , Online since 29 August 2012, URL : <http://journals.openedition.org/communication/883>
- Greffet, F. & Wojcik, S. (2006). *Une participation politique renouvelée*, *Quaderni* [En ligne], n°97 <http://journals.openedition.org/quaderni/1325>

- Greimas, A.-J. (1966) *Sémantique structurale. Recherche de méthode*, Presses Universitaires de France, 265p.
- Greive, A. (1985). *Comment fonctionne la polémique ?*, in Roellenbleck, G.(dir.), *Le discours polémique*, Paris/Tübingen, Jean-Michel Place/Gunter Narr Verla.
- Grignon C. & Passeron, J.-C. (1990). *Le Savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*. In: *L'Homme*, tome 30 n°116. pp. 179-180.
www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1990_num_30_116_369333
- Grodent, M. (2005). *De dèmos à populus*. *Hermès, La Revue*, n°42(2), pp. 17-22.
<https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2005-2-page-17.htm>.
- Guénard F. (2016). *La Démocratie universelle, Philosophie d'un modèle politique*. Seuil, La Couleur des idées, 368p.
- Guénard, F. (2014). *Existe-t-il encore un peuple ?* In. Colliot-Thélène C. et Guénard F. (dir) *Peuples et populisme*. Paris : Presses Universitaires de France, La vie des idées, 104 p.
- Guénard, M. F. (2008). *La promotion de la démocratie : une impasse théorique ?*. *Esprit*, janvier, (1), pp. 121-135.
- Guennoc, J.-F. (2009). *La crise : une « métaphore vive »*. *La doxa du discours éditorial*. *Communication & langages*, n°162(4).
- Guérin, C. (2015). *La voix de la vérité. Témoin et témoignage dans les tribunaux romains du I^{er} siècle avant J.-C.* Paris, Coll. Mondes Anciens, Les Belles Lettres, 424 p.
- Guespin, L. (1985) *Nous, la langue et l'interaction*. In : *Mots. Les langages du politique*, n°10, pp. 45-62.
- Guilhaumou J. (2002). *Le corpus en analyse de discours : perspective historique*. *Corpus*, 2002, pp.21- 50.
- Guillaumin, C. (1972). *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*. Nice : Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles, 256 p.
- Guizot, F. (1809). *Nouveau dictionnaire universel de la langue française des synonymes*. Première partie. Maradan, Paris. 1007 p.
- Gumperz, J. (1989). *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*. Paris : Minuit.
- Habermas J. (1981), *Théorie de l'agir communicationnel*, Fayard, L'espace du politique, 465 p.
- Habermas, J. (1962). *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, réed. [1988].
- Habermas, J. (1992). *Droit et Démocratie. Entre faits et normes*. Gallimard, coll. « NRF Essais ».

- Habert B. (2000) : *Des corpus représentatifs : de quoi, pour quoi, comment ?* In: *Linguistique sur corpus. Études et réflexions*, M. Bilger (éd), Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, pp. 11-58.
- Habert, B., (2005). *Portrait de linguiste(s) à l'instrument*. Texto ! Textes et cultures, Vol. X-4.
- Haegel, F. (2011). *Nicolas Sarkozy a-t-il radicalisé la droite française ?* Changements idéologiques et étiquetages politiques. *French Politics, Culture & Society*, n°29(3), pp. 62-77.
- Hall, S. (2007). *Identités et cultures : politiques des cultural studies*. Ed. Amsterdam, 416 p.
- Hall, S. (2012). *Signification, représentation, idéologie : Althusser et les débats poststructuralistes*. In *Raisons politiques*, n°48(4), pp. 131-162.
- Halpern, C. (2013). Axel Honneth - La société de reconnaissance. *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, n°30(3), pp. 33-33.
- Hampton, K. & Wellman, B.. (2003). *Neighboring in Netville: How the Internet Supports Community and Social Capital in a Wired Suburb*. City & Community. 2, pp. 277-311.
- Harsin, J. (2018). *Un guide critique des fake news : de la comédie à la tragédie*. In *Pouvoirs*, n°164, (1), pp. 99-119.
- Hayat, S. (2013). *Démocratie*, in Casillo I. avec Barbier R. Blondiaux L., Chateauraynaud F., Fourniau J-M., Lefèbvre R., Neveu C. et Salles D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris : GIS Démocratie et Participation.
- Hazareesingh, S. (2011). *Le mythe gaullien*. Gallimard, 280p.
- Hebdige, D. (1979) *Sous-culture, le sens du style*. Paris :Éditions La Découverte, 156 p.
- Hegel, G. W. F. (1807). *Phénoménologie de l'Esprit*. Ed. Flammarion, collection « GF », 2012, 648 p.
- Heinich N. (2004). Pour en finir avec l'engagement des intellectuels, *Questions de communication* [En ligne] <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7106> ;
- Heinich, N. (2002). *Pour une neutralité engagée*. In : *Questions de communication*, pp. 117-127.
- Heinich, N. (2011). *La consommation de la célébrité*. In : *L'Année sociologique*, vol. 61(1), pp. 103-123.
- Heinich, N. (2012). *De la visibilité. Excellence et singularité en régime médiatique*. Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque des Sciences Humaines ».
- Heinich, N. (2013). *De la Visibilité. Excellence et singularité en régime médiatique*. Paris : Éditions Gallimard, 2012, *SociologieS*.
- Hérault, A. & Molinier, P. (2009). Les caractéristiques de la communication sociale via Internet. *Empan*, vol 76(4), pp. 13-21.

- (d')Héricourt, J. (1860). *Le femme affranchie, réponse à MM. Michelet, Proudhon, É. De Girardin, Legouvé, Comte et autres novateurs modernes*. T. I : 166. Ed. F. van Meenen.
- Hermet, G. (2012). *Les populismes latino-américains*. *Cités*, n°49(1), pp. 37-48.
- Hessel, S. (2010). *Indignez-vous !* Ed. Indigènes, collection « Ceux qui marchent vers le vent », 32 p.
- Hirshmann, A. (1970). *Exit, Voyce and Loyalty. Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*, Cambridge, Harvard University Press.
- Hobbes, T. (1651). *Léviathan*. Folio Essais, [2000], 1024p.
- Hock, C. (2005). *Dictionnaire d'histoire politique du XXème siècle*. Ellipses.
- Hoffer, E. (1951). *The True Believer: Thoughts On The Nature Of Mass Movements*. Harper and Rox, 192p.
- Hoggart, R. (1957). *La culture du pauvre, Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*. Les Éditions de minuit, coll. Le sens commun, trad. Passeron J-L, 1970, 424 p.
- Holloway, J. (2007). *Changer le monde sans prendre le pouvoir : le sens de la révolution aujourd'hui*. Trad. S. Bosserelle, éd. Syllepse-Lux, collection « utopie critique », [2002], 320p.
- Honneth, A. (1992). *La lutte pour la reconnaissance*. Folio Essais, [2013], 352 p.
- Honneth, A. (2004). *La théorie de la reconnaissance : une esquisse*. In. *Revue du MAUSS* 23.
- Honneth, A. (2004). *Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la « reconnaissance »*. In : *Revue du MAUSS*, n° 23, p. 137-151.
- Honneth, A. (2005). *Invisibilité : sur l'épistémologie de la « reconnaissance*. In. *Réseaux*.
- Honneth, A. (2007). *La réification : petit traité de théorie critique ?* Ed. Gallimard, 141 p.
- Honneth, A. (2008). *La société du mépris*. La Découverte, coll. « Poches sciences », 350 p.
- Honneth, A. (2015). *Les maladies de la société: Approche d'un concept presque impossible*. In : *Réseaux*, n°193(5), pp. 21-42
- Hudson, J. M. & Bruckman, A. (2004). "Go Away": *Participant Objections to Being Studied and the Ethics of Chatroom Research*. *The Information Society*, n°20, pp.127–139
- Huyghe, R. (1955). *Dialogue avec le visible*. Flammarion, 383 p.
- Hyppolite, J. (1948). *Introduction à la philosophie de l'histoire de Hegel*. Paris : Seuil.
- Inglehart, R. (1977). *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles Among Western Publics*. Ed. Princeton University Press, Princeton Legacy Library, 496 p.
- Innis, H. A. (1951). *The Bias of Communication*, Toronto, University of Toronto Press [1977].
- Innis, H. A. (1950). *Empire and Communications*, Toronto, University of Toronto Press [1972].
- Ion, J. (1997). *La fin des Militants ?*. Éditions de l'Atelier (programme ReLIRE).

- Ion, J. (2012). *S'engager dans une société d'individus*, Ed. Armand Colin, séries: « Individu et société », Paris, 214 p.
- Ionescu, G., Gellner, E (dir.). (1969). *Populism. Its Meaning and National Characteristics*. Londres : Weidenfeld and Nicolson, 263 p.
- Ito, M. (dir.). (2008). *Living and learning with new media: summary of findings from the digital youth project*. Berckley.
- Iyengar, S. (1991). *Is anyone responsible ? How television frames political issues*, Chicago: University of Chicago Press.
- Jackiewicz, A. & Vidak, M. (2013). *Le mariage pour tous en 140 caractères du Tweet. 4e Colloque international le français parlé dans les médias, « Discours, médias, technologies : Que change le numérique ? »*, Montpellier, France.
- Jaffré, J. & Muxel, A. (2000). *Chapitre 1. S'abstenir : hors du jeu ou dans le jeu politique ?*. In : Pierre Bréchon éd., *Les cultures politiques des Français* Paris: Presses de Sciences Po. pp. 17-52.
- Jakobson, R. (1952) : *Essai de Linguistique générale*. Paris : i
- Jakobson, R. (1977) : *Huit questions de poétique*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Janet, P. (1928), *De l'angoisse à l'extase. Études sur les croyances et les sentiments*. Vol 1- Vol 2, Paris : Alcan.
- Jeanneret, Y. (2005). *La « société de l'information », glossaire critique*, Commission française pour l'Unesco. In: *Communication et langages*, n°143, 1er trimestre. Dossier : Productions médiatiques et logiques publicitaires. pp. 125-126.
- Jeanneret, Y. & Souchier, E. (2005). *L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran*. In: *Communication et langages*, n°145, 3ème trimestre 2005. *L'empreinte de la technique dans le livre*. pp. 3-15.
- Jeanneret, Y. & Tardy, C. (dir.). (2007). *L'écriture des médias informatisés : espaces de pratiques*, Hermès Lavoisier.
- Jenkins ,H. (2013-b). *La licorne origami contre-attaque. Terminal*, n°112 p. 11-28.
- Jenkins, H. (2007). *Introduction: Worship at the Altar of Convergence*. In: *Médiamorphoses*, n°21.
- Jenkins, H. (2013- a). *Culture de la convergence. Des médias au transmédia*. Paris : A. Colin/Ina Éd., coll. Médiacultures,[2006], 336 p.
- Jobart, J.-C. (2006). La notion de Constitution chez Aristote. *Revue française de droit constitutionnel*, n°65(1), pp. 97-143.

- Jobert, B. (1995). *Rhétorique politique, controverses scientifiques et construction des normes institutionnelles*. In Faure A., Pollet G., et al., *La Construction du sens dans les politiques publiques*. Paris, : L'Harmattan, pp.13-24.
- Jobulin, H. (2006). « De l'univers du « care » à celui des soins : le grand écart des familles », *Revue Francophone de Psycho-Oncologie*, vol. 5, n°4, pp. 210-214.
- Jodouin, A. (1970). *La liberté de manifester*. *Revue générale de droit*, 1 (1), pp. 9–33.
- Jonas, H. (1990). *Le principe responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Le Cerf.
- Josset, R. (2011). Inconscient collectif et noosphère. Du « monde imaginal » au « village global ». *Sociétés*, n°111(1), pp. 35-48.
- Joublin, H. (2010). *Le proche de la personne malade et l'univers des soins*. Emmanuel Hirsch éd., *Traité de bioéthique: II - Soigner la personne, évolutions, innovations thérapeutiques* Toulouse, France: ERES, pp. 270-285.
- Juhem, P. (2001). *Lutttes partisans et fluctuation des cadres cognitifs des journalistes*. In : J. Gerstlé (dir.), *Les effets d'information en politique*. Paris : L'Harmattan, p. 109-139.
- Julliard, J. (2010). *Foule, public, opinion. Introduction*. Mil neuf cent. *Revue d'histoire intellectuelle*, n°28, pp. 7-12.
- Kant, E. (1784). *Réponse à une question : qu'est-ce que les Lumières ?* Ed. Larousse [2013].
- Kant, E. (1793). *La religion comprise dans les limites de la seule raison*, Flammarion, [2019], 530p.
- Kant, E. (1793). *La religion dans les limites de la simple raison*. In. *Œuvres philosophiques*, Paris : Ed. Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. III, [1986].
- Kant, E. (1797). *Doctrine du droit*. Ed. CreateSpace Independent Publishing Platform, 2015, 128p.
- Kantorowicz, E. (1957). *Les deux Corps du Roi*. Paris : ed. Gallimard, [1989], 643 p.
- Karsenti, B. (2001). *Durkheim et la mesure*. In : *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique*, (dir.) Caillé, A., Lazzeri C. et Senellart M. (éd.) La Découverte, p. 622-632.
- Katz, E. & Lazarsfeld, P. F. (1955). *Personal influence: The part played by people in the flow of mass communications*. New York : The Free Press.
- Kaufmann, L., Rios Luque, R. & Glassey, O. (2016). *Faire être "Anonymous" : figuration et défiguration d'un collectif impropre* . *Raison publique*, n°20(1), pp. 143-174.
- Kelsen, H. (1988). *La démocratie, sa nature, sa valeur*. Ed. Dalloz, [2004], 142 p.
- Kerbrat-Orcchioni, C. (2005). *Le Discours en interaction*. Armand Colin, 368 p.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980-b). *L'ironie comme trope*, *Poétique*, n° 41, p.108-127.

- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980-c), *La polémique et ses définitions, La parole polémique*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, p. 3-40.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'Énonciation – De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin, 290 p.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2000), *Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XXe siècle*, In : Plantin C. et al. (éds), *Les émotions dans les interactions*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 33-74.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2002). *Système linguistique et ethos communicatif Cahiers de praxématique* [En ligne], n°38 <http://journals.openedition.org/praxématique/540>
- Koffi-Lezou, A.-D. (2012). *La violence verbale comme un exutoire. De la fonction sociale de l'insulte*. In : *Signes, Discours et Sociétés* [en ligne], n° 8. <http://revuesignes.info/document.php?id=2614>.
- Krippendorff, K. J. (1969). *Introduction to part I*. In : G. Gerbner et al., eds., *The Analysis of Communication Content. Developments in Scientific Theories and Computer Techniques*. New York and London : John Wiley and Sons, pp. 3-16.
- Kunnen, S. E. et Bosma, H. A. (2006). *Le développement de l'identité : un processus relationnel et dynamique, L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], n°35/2. <http://journals.openedition.org/osp/>
- Labbé, C. & Labbé, D. (2013). *Lexicométrie : quels outils pour les sciences humaines et sociales ? Usages de la lexicométrie en sociologie*. Guyancourt, France.
- Laborie, P. (2019). *Penser l'événement. 1940-1945*, Gallimard, Folio Histoire, 544 p.
- Laclau, E. (1979). *Politics and Ideology in Marxist Theory. Capitalism – Facism- Populism*. Londres : Verso, 1ère édition, New Left Books.
- Laclau, E. (2008). *La raison populiste*. Le Seuil, coll. L'Ordre philosophique, 304 p.
- Lacroix J.-G., Miège B. et Tremblay G. (dir.). (1994). *De la télématique aux autoroutes électroniques. Le grand projet reconduit*. Sainte-Foy et Grenoble, Presses de l'Université du Québec et Presses universitaires de Grenoble, 265 p.
- Ladrière, J. & Lacroix J. (1960). *La sociologie d'Auguste Comte*. In: *Revue Philosophique de Louvain*. Troisième série, tome 58, n°60, pp. 629-631.
- Laflamme, S. (2007). *Analyses qualitatives et quantitatives : deux visions, une même science*. Nouvelles perspectives en sciences sociales : revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles, vol. 3, n° 1, pp. 141-149
- Lafleur, S. (2016). *Foucault, la communication et les dispositifs*. In : *Communication* [En ligne], vol. 33/2 <http://journals.openedition.org/communication/5727> ;

- Lagorgette D. (2006). *Insultes et conflit : de la provocation à la résolution -et retour ?* In. Crises, conflits et médiations, Les Cahiers de l'École, n°5.
- Lajoie, J (2001). *Richesse et diversité des requêtes*. In Guichard E. (dir.), Comprendre les usages de l'Internet, Paris, Rue d'ulm/Presses de l'École normale supérieure.
- Lancelot, A. (1968). *L'abstentionnisme électoral en France*. Ed. Presses de Sciences Po, collection « Académique », 292 p.
- Lang, G. E. & Lang, K., (1981), *Watergate : An exploration of the agenda-building process*. In : Mass Communication Review Yearbook 2, pp. 447-468.
- Langue, F. et Manero, E. (2013) *Repenser les populismes en Amérique latine et au-delà. Des figures du conflit à la guerre des mémoires*. ILCEA [En ligne]
- Laniel, B. (1995). *Le mot « democracy » et son histoire aux États-Unis de 1780 à 1856*. Université de Saint-Étienne.
- Lanneau, G. (1986). *Identités régionales, milieux urbains et ruraux*. In P. Tap (éd.). Identités collectives et changements sociaux, Paris: Privat, pp.189-192.
- Larguèche, E. (2004). *L'injure comme objet anthropologique*, *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], p. 103-104 <http://journals.openedition.org/remmm/1198>
- Larguèche E., (1983). *L'Effet injure*. Paris, PUF, « *L'injure comme objet anthropologique* », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, pp. 103-104.
- (de) Lasganerie, G. (2015). *L'art de la révolte, Snowden, Assange, Manning*. Paris : Fayard, 220p.
- Latour, B. (2006). *Changer de société : refaire de la sociologie*. Paris: La Découverte.
- Latour, B., 1989, *La science en action*, Paris : La Découverte, 663 p.
- Latzko-Toth, G. (2010). *La co-construction d'un dispositif sociotechnique de communication: le cas de l'Internet Relay Chat*. Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.
- Laurent, S. (2009). *Le « poor white trash » ou la pauvreté odieuse du blanc américain*. In : *Revue française d'études américaines*, n°120(2), pp. 79-95.
- Laval, C. (2012). Surveiller et prévenir. La nouvelle société panoptique. *Revue du MAUSS*, 40(2), 47-72.
- Lazarsfeld, P. F., Berelson B. & Gaudet, H. (1944). *The People's Choice: How The Voter Makes Up His Mind in a Presidential Campaign*. New York : Columbia University Press
- Lazzeri, C. & Caillé, A. (2004). *La reconnaissance aujourd'hui. Enjeux théoriques, éthiques et politiques du concept*. In : *Revue du MAUSS*, n° 23(1), pp. 88-115.
- Le Chaffotec, B. (2014). *Les États-Unis et la promotion de la démocratie post-guerre froide : Une stratégie polymorphe*. In : *Les cahiers Irice*, 12, (2).

- Lecœur, E. & Pessar, A. (2006). *Les Yes Men: De l'usage de la "rectification d'identité" pour Bhopal. Multitudes*, n° 25(2), pp. 159-167.
- Lecomte, R. (2013). *Expression politique et activisme en ligne en contexte autoritaire: Une analyse du cas tunisien*. In : *Réseaux*, n°181(5), pp. 51-86.
- Lefèvre de Beauvray, P. (1770). *Dictionnaire Social Et Patriotique: Ou Précis Raisonné de Connoissances*, Kessinger Publishing, [2010], 572p.
- Lefort, C. (1976), *Un homme en trop. Réflexion sur « L'Archipel du Goulag »*. Paris : Le Seuil.
- Lefort, C. (1979). *Éléments d'une critique de la bureaucratie*. Paris : Gallimard.
- Lefort, C. (1981). *L'invention démocratique. Les limites de la domination totalitaire*. Paris : Ed. Fayart, 331p.
- Lefort, C. (1983). *La question de la démocratie*. In : Lacoue-Labarthe P. et Nancy J-L (dir.), « *Le Retrait du politique* », Cahiers du Centre de recherches philosophiques sur le politique, Galilée, 250p.
- Lévi-Strauss, C. (1983). *Le regard éloigné*. Ed. Pion, 398 p.
- Levinas E. (1982). *Éthique et Infini*. Dialogues avec Philippe Nemo. Paris : Librairie générale française, coll. « le livre de poche », [1984].
- Levinson, S. C. (1983), *Pragmatics*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Lévy, J. & Lussault, M. (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Ed. Belin. 1228 p.
- Lévy, P. (2000). *World Philosophie : Le marché, le cyberspace et la conscience*. Paris : Editions Odile Jacob, 220 p.
- Lipiansky, E. M. (1996). La formation interculturelle consiste-t-elle à combattre les stéréotypes et les préjugés ? In. *Textes de travail de l'Office franco-allemand de la jeunesse*, n° 14.
- Lippmann, W. (1922). *Public opinion*. New York : Macmillan Company, [1934]
- Lits, M. (2001). *Le fait divers : un genre strictement francophone ?* In : *Semen* [En ligne], n°13. <http://journals.openedition.org/semes/2628>
- Lits, M. (2012). *Quel futur pour le récit médiatique ?* In : *Questions de communication*, 21, p.37-48.
- Lits, M. (2014). *L'espace public : concept fondateur de la communication*. In : *Hermès, La Revue*, n°70(3), pp. 77-81. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2014-3-page-77.htm>.
- Locke, J. (1690). *Essai philosophique concernant l'entendement humain*. Paris : Vrin, [1972].
- Loewenstein, K. (1937). *Militant Democracy and Fundamental Rights, I. The American Political Science Review*, Vol. 31, N°3, pp. 417-432.

- Longhi, J., (2013). *Essai de caractérisation du tweet politique*. In : *L'Information grammaticale* 136, pp. 25-32.
- Loubère, L. (2014). *Le traitement des TICE dans les discours politiques et dans la presse*. In *Actes des 12eme Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles. (JADT 2014)*, Paris.
- Loubet del Bayle, J.-L. (1991). *De la science politique*. *Politique*, (20), pp. 95–127.
- Loveluck, B. (2015). *Internet, une société contre l'État : Libéralisme informationnel et économies politiques de l'auto-organisation en régime numérique*. In : *Réseaux*, n°192(4), pp. 35-270.
- Lowi, T. J. (2009) *Arenas of Power: Reflections on Politics and Policy*, Boulder, Paradigm Publishers.
- Lyon-Caen, J. (1999). *Les Mystères de Paris. Eugène Sue et ses lecteurs*. In: *Romantisme*, 1999, n°105. L'imaginaire photographique. pp. 165-166; https://www.persee.fr/doc/roman_0048-8593_1999_num_29_105_4362
- Lyons, J. (1982). *Deixis an Subjectivity: Loquor, ergo sum?*. Dirs. Jarvella R. J. et Klein W., *Speech, Place and Action : Studies in Deixis en Related Topics*. Chichester et New York : John Wiley, pp.101-124.
- Mabi, C. (2014). *Le débat CNDP et ses publics à l'épreuve du numérique : entre espoirs d'inclusion et contournement de la critique sociale*. Thèse de doctorat. Université de Compiègne.
- Mabi, C. & Theviot, A. (2014). *La rénovation par le web ? Dispositifs numériques et évolution du militantisme au PS*. In : *Participations*, 8(1), 97-126.
- Mabillot, V. (2014). *La culture pirate et les usages du P2P, Tracés*. *Revue de Sciences humaines* [En ligne], n°26 <http://journals.openedition.org/traces/5923>
- Mabilon-Bonfils, B. & Saadoun, L. (2002). *Pour une sociologie des votes périphériques: Le cas de l'élection présidentielle de 2002 à carpentras*. In : *Pouvoirs*, n°103(4), pp. 159-171.
- Macdonald, C. (2016). *Structures des groupes humains: Vers une axiomatique*. *L'Homme*, 217(1), pp. 7-20. <https://www.cairn.info/revue-l-homme-2016-1-page-7.htm>.
- Maillé, C. (2004). *La citoyenneté politique des femmes*. In : *Canadian Journal of Political Science*, Cambridge University Press, vol. 3, Issue 3.
- Maingueneau, D. (1983). *Sémantique de la polémique*. Lausanne, l'Age d'Homme.
- Maingueneau, D. (1984). *Genèses du discours*. éditions Mardaga.
- Maingueneau, D. (1987). *Nouvelles tendances en analyse du discours*. Ed. Hachette, collection « Hu. linguistique », 143 p.
- Maingueneau, D. (1996). *Les termes clés de l'Analyse du discours*, Paris : Seuil.

- Maingueneau, D. (2011). *Pertinence de la notion de formation discursive en analyse de discours*. In : *Langage et société*, n°135(1), pp. 87-99.
- Maingueneau, D. (2012). *Que cherchent les analystes du discours ?*, *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], n°9. <http://journals.openedition.org/aad/1354> ;
- Maingueneau, D. (2016). (2016) *Énonciation et analyse du discours*. In : *Corela* [En ligne], HS n°19. <http://journals.openedition.org/corela/4446>
- Maldidier D. & Robin R. (1977). *Du spectacle au meurtre de l'événement*. In : *Pratiques* n° 14, pp. 21-65.
- Mappa, S. (1995). *L'injonction démocratique dans les politiques européennes de développement*, p 121-178, in Mappa S. (dir.) « *Développer la démocratie ? Injonctions occidentales et exigences planétaires* », Karthala Éditions, 484 p.
- Marcoccia, M. (2001). *L'animation d'un espace numérique de discussion : l'exemple des forums usenet*. In : *Document numérique*, vol. 5(3), pp. 11-26.
- Marcoccia, M. (2004). L'analyse conversationnelle des forums de discussion : questionnements méthodologiques. In : *Les Carnets du Cediscor* [En ligne], n°8. <http://journals.openedition.org/cediscor/220>
- Marin, L. (1994). *De la Représentation*. Hautes Études, EHESS, Seuil, Gallimard.
- Markell Morantz, R. A. (1971). « *Democracy* » and « *Republic* » in *American Ideology (1787-1840)*. Thèse de doctorat, Columbia University.
- Martin O., Dagiral, E. (dir.), (2016). *L'ordinaire d'internet. Le web dans nos pratiques et relations sociales*. Paris : Armand Colin, coll. « Individu et Société », 288 p.
- Martín-Barbero, J. (2009). *Débats et combats autour du populaire en Amérique latine*. In : *Populaire et Populisme*, Les essentiels d'Hermès CNRS éditions, Paris.
- Martin, O. (2012). *Induction-déduction*. In : *Sociologie* [En ligne], Les 100 mots de la sociologie. <http://journals.openedition.org/sociologie/1594>
- Marty, E. (2010). *Journalismes, discours et publics : une approche comparative de trois types de presse, de la production à la réception de l'information*. Thèse de doctorat, Université Jean-Jaurès, Toulouse 2.
- Marty, E., Rebillard, F., Pouchot, S. & Lafouge, T. (2012). *Diversité et concentration de l'information sur le web: Une analyse à grande échelle des sites d'actualité français*. In : *Réseaux*, n°176(6), pp. 27-72.
- Marx, K. (1867). *Le capital. Critique de l'économie politique*. Tome premier, sections I, II et III. Paris : Ed. M. Lachâtre, [1872], 352 p

- Marx, K. (1927) *Critique de la philosophie du droit de Hegel*. Éditions Aubier, coll. Philosophie, [1945].
- Marx, K. & Engels, F. (1848) *Le Manifeste du parti communiste*. Flammarion, coll. Garnier Flammarion / Philosophie, [1999], 224 p.
- Marzolf, H. (2014). *Autonomie et reconnaissance chez Kant*. In : *Philosophie*, n°121(2), pp. 76-90
- Mattelart, A. & Neveu, E. (1996). *Cultural studies' stories. La domestication d'une pensée sauvage?*. In: *Réseaux*, volume 14, n°80, 1996. Les cultural studies. pp. 11-58.
- Mauger-Parat, M. & Peliz, A-C. (2013). *Controverse, polémique, expertise : trois notions pour aborder le débat sur le changement climatique en France*. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 13 Numéro <http://journals.openedition.org/vertigo/14297>
- Mayaffre, D. (2005). *Rôle et place des corpus en linguistique : réflexions introductives*. *Texto!* [En ligne], n°4. http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Mayaffre_Corpus.html
- Mayaffre, D. (2008). *De l'occurrence à l'isotopie: Les co-occurrences en lexicométrie*. In : *Syntaxe et sémantique*, n°9(1), pp. 53-72.
- Mayaffre, D. (2010). *Vers une herméneutique matérielle numérique*. *Corpus textuels, Logométrie et Langage politique*. Histoire. Université Nice Sophia Antipolis, 2010.
- Mayaffre, D. (2013). *Sarkozysme et populisme. Approche logométrique du discours de Nicolas Sarkozy (2007-2012)*. In : *Mots. Les langages du politique* [En ligne], n°103 <http://journals.openedition.org/mots/21489>
- Mayaffre, D. (2014), *Ça suffit comme ça !. La fausse opposition quantitatif / qualitatif à l'épreuve du discours sarkozyste*, in *Corela*.
- Mayaffre, D., (2008). *Quand "travail", "famille", "patrie" co-occurrent dans le discours de Nicolas Sarkozy. Étude de cas et réflexion théorique sur la co-occurrence*. In Heiden, S., Pincemin, B., dir, *JADT 2008, 9^{èmes} journées internationales d'analyse statistiques des données textuelles*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, Vol. 2, pp. 811-822.
- Mayer, N. (2005). *Votes populaires, votes populistes*. In : *Hermès, La Revue*, n°42(2), pp. 161-166. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2005-2-page-161.htm>.
- Mayer, N. (2009). *Opinion publique*. Dans : Olivier Fillieule éd., *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris: Presses de Sciences Po. pp. 402-409.
- Mayorga, R. A. (1997). *Antipolítica y neopopulismo en América Latina*. *Relaciones*, n° 17.
- Mazière, F. (2005). *Introduction*. In : Mazière F. éd., *L'analyse du discours: Histoire et pratiques* (pp. 3-8). Paris : Presses Universitaires de France.

- McCombs, M.E. & Shaw, D. (1972). *The evolution of agenda-setting research : twenty-five years in the marketplace of ideas*. [1993], 43 (2), pp. 58-67.
- McLuhan M. (1962) *La Galaxie Gutenberg* , tomes 1 et 2, Gallimard.
- Mead, G. H. (1934) *L'esprit, le soi et la société*. Presses Universitaires de France, [2006], 434 p.
- Mead, G. H., (1932), *The Philosophy of the Present*. La Salle, Open Court Publishing Company.
- Mehl, D. (2003). *Le témoin, figure emblématique de l'espace public/privé*. CURAP, Les sens publics, PUF, pp.459-502.
- Meizoz, J. (2005). *La « langue peuple » dans le roman français*. In : *Hermès*, La Revue n°42.
- Melucci, A. (1991). *Qu'y a-t-il de nouveau dans les "nouveaux mouvements sociaux"?* p. 129-162, In : Maheu L. et Sales A. (dir.), *La recomposition du politique*, Paris et Montréal : L'Harmattan et Presses de l'Université de Montréal, 324 p.
- Ménissier, T. (2008). *Imposture démocratique » ou pulsion d'imitation ?* In : *Anabases*, n°8 pp.235-239.
- Mercier, A. (2007). *Chapitre 9 / Médias et recherche d'information politique*. In : Perrineau P. éd., *La politique en France et en Europe*. Paris: Presses de Sciences Po, pp. 251-286.
- Merleau-Ponty, M. (1954). *Sur le fait divers*, Propos VIII, *Signes*, Paris, Gallimard, [1960], 389p.
- Merleau-Ponty, M. (1964). *Le visible et l'invisible*. Paris : Gallimard.
- Merton, R. C. (1957). *Social Theory and Social Structure*. New York: Free Press. 702 p.
- Messin, A. (2007). *De l'usage d'Internet à la "culture de l'écran"* http://gdrtics.u-paris10.fr/pdf/doctorants/papiers_2005/Aurdey_Messin.pdf
- Meyer, M. & Montagne, F. (2007). *Le logiciel libre et la communauté autorégulée*. In : *Revue d'économie politique*, vol. 117(3), pp. 387-405.
- Michaud, T. (2017). *L'innovation entre science et science-fiction*, vol. 10, Londres, ISTE Éditions, Coll. « Innovation, entrepreneuriat et gestion », Série Smart Innovation.
- Michaud, T. (2014). *La dimension imaginaire de l'innovation : l'influence de la science-fiction sur la construction du cyberspace*. In : *Innovations*, n°44(2), pp. 213-233.
- Michelet, J. (1848). *Le Peuple*, édition critique de Viallaneix P., Paris, Garnier-Flammarion, [1974].
- Michelet, J., (1870). *Nos Fils*. In : *Œuvres complètes*, tome XX, Paris, Flammarion, [1987], 498p.
- Micheli, R. (2010), *L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*. Paris, :Cerf, 496 pages
- Micheli, R. (2014). *Les émotions dans les discours: Modèle d'analyse, perspectives empiriques*. Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur.

- Michon, P. (1984). *Vies minuscules*. Ed. Gallimard, coll. « Folio », [1996], 248 p.
- Miège, B. (1989). *La société conquise par la communication. 1. Logiques sociales*. Tome 1. Ed. PUG, coll. « Communication, médias et sociétés ». 232 p.
- Miège, B. (2010). *L'espace public contemporain*. Approche Info - Communicationnelle, Presses universitaires de Grenoble, coll. « communication médias société », 227 p.
- Mignot-Lefebvre, Y. (1985). *La sortie du travail invisible. Les femmes dans l'économie*. In : Revue Tiers-Monde, n° 102, pp. 242-478.
- Millette, J., (2015). *L'usage des médias sociaux dans les luttes pour la visibilité : le cas des minorités francophones au Canada anglais*. Thèse de doctorat, Université du Québec, Montréal.
- Millette, M, & Heaton L. (dir.), *Médias sociaux : Enjeux pour la communication* (p. 9-31). Québec : PUQ.
- Mitterand, H. (2002), *Zola et le Naturalisme*. PUF, collection « Que sais-je ? », 127 p.
- Moirand, S. (2014). *L'événement « saisi » par la langue et la communication*. In : *Cahiers de praxématique* [En ligne], n°63 <http://journals.openedition.org/praxematique/2362>
- Moirand, S.(2004). *L'impossible clôture des corpus médiatiques, La mise au jour des observables entre catégorisation et contextualisation*. Travaux neuchâtelois de linguistique, n°40, pp. 71-92
- Moïse, C. (2006). *Analyse de la violence verbale : quelques principes méthodologiques*. In : Actes des XXVIe Journées d'étude sur la parole, 12-16 juin, Dinard,
- Mongin, O., (2004). *La société des écrans*. In : *Communications*, 75, 2. Le sens du regard, (dir.) Haroche C. et Vigarello G. pp. 219-227.:www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_2004_num_75_1_2152
- Monnier, R. (1999). *Démocratie et Révolution française*. In: *Mots*, n°59, juin 1999. *Démocraties*, (dir.) Paveau, M.-A. & Périès, G. pp. 47-68. www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1999_num_59_1_2547
- Monnoyer-Smith, L. (2010). *Communication et délibération : Les enjeux des mutations techniques pour l'expression citoyenne*. Paris : Hermès Science Publishing.
- Monnoyer-Smith, L. (2011). *La participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques ?* In : *Participations*, 1(1), pp. 156-185.
- Monnoyer-Smith, L. (2013). *Chapitre 1 - Le web comme dispositif : comment appréhender le complexe ?*. Dans : , C. Barats, *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales* Paris: Armand Colin, pp. 11-31.
- Montes Garcés, E. (2007). *Relocating Identities in Latin American Cultures*. University of Calgary Press.

- Montes Garcés, E. (dir.) (2007). *Relocating Identities in Latin America Cultures*. Ed. University of Calgary Press, 282 p.
- Montesquieu. (1748). *De l'esprit des lois* ? Garnier frères, [1874], 680 p.
- More, Thomas (1516). *L'utopie*. UltraLetters Publishing, coll. Folio Classique, [2012], 384 p.
- Moreault, F. (1999). *Citoyenneté et représentation dans la pensée politique de Hannah Arendt*. In : Sociologie et sociétés 31(2).
- Moreault, F. (2002). *Hannah Arendt, l'amour de la liberté : essai de pensée politique*. Presse Université de Laval, 236 p
- Morin, E. (2004). *La Méthode*, tome 6, Éthique. Seuil.
- Morozov, E. (2014). *Pour tout résoudre, cliquez ici*. FYP Editions, coll. Innovation, 352 p.
- Mortureux, M.-F. (2007). *Paradigmes désignationnels*, In : Semen [En ligne], n°8 <http://journals.openedition.org/semen/4132>
- Mouffe, C & Laclau, E. (1985). *Hégémonie et stratégie socialiste : vers une radicalisation de la démocratie*. Ed. Fayard/Pluriel, [2019], 320 p.
- Mouffe, C. (1993). *The Return of the Political*. Ed. Verso, 164 p.
- Mouffe, C. (1994). *Le politique et ses enjeux*. Paris : éd. La Découverte.
- Mouffe, C. (2016). *Le paradoxe démocratique*. Ed. Beaux-Arts de Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 152 p.
- Mouffe, C. (2018). *Pour un populisme de gauche*. Albin Michel, 132 p
- Mouillaud, M. & Tétu, J-F. (1989). *Le journal quotidien*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- Mourlhon-Dallies F., Rakotonnoelina F., Reboul-Turé, S. (dirs.) (2004). *Les discours de l'internet: nouveaux corpus, nouveaux modèles?*, *Les carnets du Cediscor*, 8, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2004, 193 p.
- Mubi Brighenti, A. (2010). *Visibility in Social Theory and Social Research*. Ed. Palgrave Macmillan.
- Mudde, C. & Kaltwasser, C. R. (2017). *Populism : a very short introduction*. Ed OUP USA, 136p.
- Muhlberger, S. & Paine, P. (1993), *Democracy's Place in World History*. In: *Journal of World History*, vol. 4, n° 1.
- Mukamurera, J., Lacourse, F. & Couturier, Y. (2006). *Des avancées en analyse qualitative : pour une transparence et une systématisation des pratiques*. Recherches qualitatives, vol.26(1), pp. 110-138.
- Müller, J.-W. (2013). *Dépasser la « démocratie militante » ?*. *Agone*, n°50(1), pp. 221-231.

- Musso, P. (1999). *La symbolique du réseau*. In: *Quaderni*, n°38, Printemps 1999. Politique symbolique et communication. pp. 69-98. www.persee.fr/doc/quad_0987-1381_1999_num_38_1_1396
- Née, E. (dir.) (2017). *Méthodes et outils informatiques pour l'analyse des discours*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, coll. Didact méthodes, 250 p.
- Negt, O. (2007). *L'espace public oppositionnel*. Paris : Payot.
- Negt, O. et Kluge, A. (2007) *Ce que le mot prolétariat signifie aujourd'hui*. In Variations, Les frontières de la politique, Neumann (dir.), n°9/10, p. 28-36
- Nelson, M. (dir). (1991). *Historic Documents on Presidential Elections 1787-1988*, Washington DC, Congressional Quarterly in.
- Neveu, E. (2012). *Les mots de la communication politique*. Presses universitaires du Mirail, Toulouse.
- Neveu, E. (1996). *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris: La Découverte, [2011].
- Neveu, E. (1997). *Des questions «jamais entendues». Crise et renouvellements du journalisme politique à la télévision*. In: *Politix*, vol. 10, n°37, pp. 25-56.
- Neveu, E. (1999) *Présentation*. In: *Réseaux*, volume 17, n°98. *Médias et mouvements sociaux*. pp. 9-13. www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1999_num_17_98_2178
- Neveu, E. (2002). *Sociologie du journalisme*. Paris, Éd. La Découverte, coll. Repères, 122 p.
- Neveu, E. (2013). *Sociologie du journalisme*. Paris: La Découverte.
- Neveu, E., & François, B. (Eds.) 1999. *Espaces publics mosaïques : Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*. Presses universitaires de Rennes.
- Nissenbaum, H. (2004). *Privacy as contextual integrity*. *Washington Law Review*, 79(1), pp. 119-157.
- Noël, P. & Marcoux, S. (2006). *La « doctrine Bush » et la sécurité pétrolière*. *Politique étrangère*, Été(2), pp. 243-253.
- Noëlle-Neuman, E. (1974). *The Spiral of Silence*, in *Journal of Communication*. N° 24, pp. 43-54, extrait paru dans *Hermès*, La Revue 1989/1 (n° 4), p. 181-189.
- Nora, P. (1972). *L'événement monstre*. In: *Communications*, 18. L'événement. pp. 162-172. www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1972_num_18_1_1272
- Offerlé, M. (2008). *Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIIIe - XXIe siècles)*. *Politix*, n°81(1), pp. 181-202.
- Olson, M. Jr. (1965). *Les logiques de l'action collective*. Paris : PUF, [1978]

- Orkibi, E. (2015). *Le(s) discours de l'action collective : contextes, dynamiques et traditions de recherche*. In : *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], n°14 <http://journals.openedition.org/aad/2002>
- Ortel, P. (2008). Avant-Propos. In. Ortel P. (dir.), *Discours, image, dispositif. Penser la représentation II. Paris : L'Harmattan, « coll. Champs visuels », 270 p.*
- Osigwe, U. (2006). *Démocratie et consensus : le cas igbo*, Phares, n°6.
- Padioleau, J. G. (1976). *Système d'interaction et rhétoriques journalistiques*. In: *Sociologie du travail*, pp. 256-282.
- Paganelli, V. & Clavier C.. (2011) *Le forum de discussion : une ressource informationnelle hybride entre information grand public et information spécialisée*. L'Harmattan, pp.39-55.
- Paredes Goicochea, D. (2011). *La critique anarchiste de la démocratie : Bakounine et le moment machiavélien*. Réfraction, n°27, pp. 91-100.
- Paris, Presses de Sciences-Po, 378 p.
- Park, R. (1904). *La foule et le public*. Parangon-VS, DL, coll. Situations & critiques, [2007], 124pp.
- Park, R. (1928), *Human Migration and the Marginal Man*. *American Journal of Sociology* 33, pp. 881-893.
- Parker, R. (1984). *Conversational grouping and fragmentation : A preliminary investigation », Semiotica*, n°50-1/2 pp. 43-68.
- Parks, M. R., & Roberts, L. D. (1998). 'Making Moosic': *The Development of Personal Relationships on Line and a Comparison to their Off-Line Counterparts*. *Journal of Social and Personal Relationships*, n°15(4), pp. 517–537.
- Parrington, V. L., (1927). *The romantic revolution in America, 1800-1860*. University of Oklahoma press.
- Pasquier, D. (2005). La « culture populaire » à l'épreuve des débats sociologiques. *Hermès, La Revue*, 42(2), 60-69. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2005-2-page-60.htm>.
- Pasquier, D. (2011). *Pratiques d'Internet et pouvoir des apparences*. In : *Le Journal des psychologues*, 293(10), pp. 32-35.
- Pasquier, D. (2018). *L'Internet des familles modestes. Enquête dans la France rurale*. Paris : Presses des Mines, coll. « Sciences sociales », 222 p.
- Paul, J-M. (2007). *Le peuple et la France chez Michelet*. In Paul, J-M. (Ed.) *Le peuple, mythe et réalité*. Presses Universitaires de Rennes.
- Paveau M.-A. (2017) *L'analyse du discours numérique*. Dictionnaire des formes et des pratiques

- Paveau, M.-A. (2012). *Populisme : itinéraires discursifs d'un mot voyageur*. Critique, Centre National des Lettres, pp.75-84.
- Paveau, M.-A. (2014), *L'alternative quantitatif/qualitatif à l'épreuve des univers discursifs numériques*. In : Corela.
- Payet, J-P. & Battegay A. (dir.). (2008). *La reconnaissance à l'épreuve*. Explorations socio-anthropologiques. Presses universitaires du Septentrion, séries: « Le regard sociologique ».
- Pêcheux, M. (1969). *Analyse automatique du discours*. Paris : Dunod
- Pennec, S. (2004). Les tension entre engagements privées et engagements collectifs, des variations au cours du temps selon le genre et les groupes sociaux. *Lien social et Politiques*, n° 51, p. 101.
- Perelman, C. (2012). *Rhétoriques*, 2ème édition, Université de Bruxelles, UB Lire Fondamentaux, 401 p.
- Perelman, C. & Olbrechts-Tyteca, L. (1958). *Traité de l'argumentation. La Nouvelle Rhétorique*. 5e éd., Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, [2000].
- Peretti-Ndiaye, M. (2015). *De l'objet tabou au racisme respectable: Récit d'une enquête en terrain sensible*. *Civilisations*, n°64(1), pp. 81-90. <https://www.cairn.info/revue-civilisations-2015-1-page-81.htm>.
- Perreau, Y. (2017). *Incognito - Anonymat, histoires d'une contre-culture*. Grasset, 300 p
- Pierozak, I. (2005). Les discours de l'internet : nouveaux corpus, nouveaux modèles ?, *Lidil* [En ligne], n°32 <http://journals.openedition.org/lidil/118>
- Pincemin, B. (1999). *Construire et utiliser un corpus : le point de vue d'une sémantique textuelle interprétative*. Corpus et TAL : pour une réflexion méthodologique, Conférence TALN'99, Cargèse, 12-17 juillet 1999, actes de colloques, pp. 26-36.
- Pincemin, B. (2012). *Hétérogénéité des corpus et textométrie*. In : *Langages*, n°187(3), pp. 13-26.
- Pinçon, M. & Pinçon-Charlot, M. (2014). *Sociologie de Paris*. La Découverte, collection Repères n°400, 128p.
- Plantin C. (2016). *Dictionnaire de l'argumentation : Une introduction aux études d'argumentation*. École Normale Supérieure, 634p.
- Plantin, C. (1996). *L'argumentation*, Paris : Le Seuil, « Mémo ».
- Plantin, C. (1999). *Les bonnes raisons des émotions*. Ed. Peter Lang. Sciences pour la communication [2016].
- Plantin, P. (2003). *Des polémistes aux polémiqueurs*. In : Declercq, G. Murat, M. & Dangel, J. (dir.) ; *La parole polémique*, H. Champion, pp.377- 408.

- Plantin, P. Traverso V., Vosghanian L. (2008) *Parcours des émotions en interaction*. M. Rinn. *Emotions et discours*, Presses Universitaires de Rennes, pp.141-162.
- Platon. [2002]. *La République*. Ed. Flammarion, coll. « Garnier Flammarion / Philosophie », 801p.
- Platon. [2016] *Théétète* Flammarion, coll. GF, 416 p.
- Poirier, N. (2003). Cornelius Castoriadis. *L'imaginaire radical*. *Revue du MAUSS*, n° 21(1), pp. 383-404.
- Pollak M. & Heinich N. (1986). Le témoignage. In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 62-63, juin, L'illusion biographique. pp. 3-29. www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1986_num_62_1_2314
- Polletta F. & Jasper J. M. (2002). *Identité collective et mouvements sociaux*. *Revue annuelle de sociologie*, vol. 27, pp. 283-305
- Popper, K. (1945). *La société ouverte et ses ennemis*. Ed. du Seuil, [1979], 361 p.
- Poster M. (1997). *A chapter Cyberdemocracy : The Internet and the Public Sphere*, in a book Holmes D. (ed), *Virtual Politics, Identity and Community in Cyberspace*, Sage, Londres, 1997, pp. 212- 228.
- Prestini-Christophe, M. (2006). *La notion d'événement dans différents champs disciplinaires*. *Pensée plurielle*, n° 13(3), pp. 21-29.
- Proudhon, P-J. (1848) *Solution du problème social*, Pilhes Éditeur, Paris.
- Proudhon, P-J. (1864). *Du principe de l'art et de sa destination sociale*, chapitre XIII, réédition Collection XIX, 5 avril 2016, Paris.
- Proulx, S. (1998). *McLuhan, l'intellectuel sans point de vue*. In: *Quaderni*, n°37, Hiver 1998/99. McLuhan, trente ans après. pp. 133-142. www.persee.fr/doc/quad_0987-1381_1998_num_37_1_1382
- Proulx, S. (2006). *Communautés virtuelles : ce qui fait lien* in Proulx, S., Poissant, L. & Sénécal, M. éds, *Communautés virtuelles : penser et agir en réseau*, Presses de l'Université Laval, Québec, p. 13-26.
- Proulx, S. (2012). *L'irruption des médias sociaux. Enjeux éthiques et politiques*. In. Proulx, S., Proulx, S. & Latzko-Toth, G. (2000). *La virtualité comme catégorie pour penser le social : l'usage de la notion de communauté virtuelle*. *Sociologie et sociétés*, n°32 (2), pp. 99–122.
- Qribi, A. (2005). *Socialisation et identité: L'apport de G.H. Mead ou la conversation du « je » et du « moi »*. *Empan*, n° 58(2), pp. 129-132.
- Quéré, L. (1992). *L'espace public : de la théorie politique à la métathéorie sociologique*. In: *Quaderni*, n°18, Automne 1992. Les espaces publics. pp. 75-92. URL: www.persee.fr/doc/quad_0987-1381_1992_num_18_1_972

- Quéré, L. (2002), *La structure de l'expérience publique d'un point de vue pragmatiste*. In : Cefaï D. & Joseph I. (dir.), *L'Héritage du pragmatisme*, La Tour d'Aigues, Éditions de L'Aube, pp. 131-160.
- Quéré, L. (2003), Le public comme forme et comme modalité d'expérience. In : Cefaï D & Pasquier D. (dir.), *Les Sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 113-134.
- Quéré, L. (2006). *Entre fait et sens, la dualité de l'événement*. In : *Réseaux*, n° 139(5), pp. 183-218. <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2006-5-page-183.htm>.
- Ragon, M. (2005). *Histoire de la littérature prolétarienne de langue française*. Ed. Albin Michel, 330 p.
- Ramognino, N. (2013). *De la consistance du Discours*. In : *Cahiers de recherche sociologique* N° 54, pp. 183–202.
- Ramonet, I. (1999). *La tyrannie de la Communication*, Ed Folio.
- Rancière, J. (1992), *Le noms de l'histoire. Essai de poétique du savoir*, La librairie du XXIe siècle, Seuil, 220 p.
- Rancière, J. (2005). *La haine de la démocratie*. Ed. La Fabrique, 112 p.
- Rancière, J. (2006). *À plusieurs voix autour de Jacques Rancière*. In : *Mouvements*, n° 44(2), pp. 172-179.
- Rasse, P. (2009). *Aux origines des cultural studies, Hoggart et les cultures populaires*. Les sciences de l'information et de la communication à la rencontre des cultural studies, L'Harmattan.
- Rastier, F. (1995) *La sémantique des thèmes - ou le voyage sentimental*. In : *L'analyse thématique des données textuelles*, Paris : Didier, pp. 223-249.
- Ratinaud, P. & Marchand, P. (2012-a). *Recherche improbable d'une homogène diversité : le débat sur l'identité nationale*. In : *Langages*, n°187, pp. 93-107.
- Ratinaud, P. & Marchand, P. (2012-b). *L'identité nationale : l'alibi du débat. Le Discours et la langue*. Vol 3. n1, 175 et sq.
- Ratinaud, P. & Marchand, P. (2012-c). *Application de la méthode ALCESTE à de "gros" corpus et stabilité des "mondes lexicaux" ? : analyse du "CableGate" avec IRaMuTeQ*. In *Actes des 11eme Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles* (pp. 835–844). Orésenté aux 11^{èmes} Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles. JADT 2012, Liège, Belgique.
- Rawls, J. (1987). *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, [1971], 560 p.
- Reddy, W. M., (2001). *The Logic of Action: Indeterminacy, Emotion, and Historical Narrative*.

- Rediker, M. (2017). *Les hors-la-loi de l'Atlantique*. Seuil, coll. L'Univers historique, 304 p.
- Reese, S. D. (2001). *Prologue – Framing Public Life: A Bridging Model for Media Research*. In : S. D. Reese, O. H. Gandy & A. E. Grant (Éds.), *Framing Public Life: Perspectives on Media and our Understanding of the Social World* (pp. 7-31). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Reichley, J. A. (1992). *The Life of the parties : A History of American Political Parties*, New-York: Free Press.
- Reinert, M. (1983). *Une méthode de classification descendante hiérarchique : application à l'analyse lexicale par contexte*. Les cahiers de l'analyse des données, Vol VIII, n° 2, p p187-198.
- Reinert, M. (1990). *Alceste une méthodologie d'analyse des données textuelles et une application : Aurelia De Gerard De Nerval*. /Bulletin de Méthodologie Sociologique, n°26(1), pp. 24–54.
- Rémi-Giraud, S. & Rétat, P. (1996). *Les mots de la nation*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 321 p.
- Rémond, R. (1954). *Les Droites en France de 1815 à nos jours. Continuité et diversité d'une tradition politique*, Aubier-Montaigne, Paris, 1954.
- Revault d'Allonnes, M. (2010). *Pourquoi nous n'aimons pas la démocratie*. Ed. Le Seuil, coll. Débats, 160p.
- Revillard, A. (2000). *Les interactions sur l'Internet: (note critique)*. *Terrains & travaux*, 1(1), 108-129. <https://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2000-1-page-108.htm>.
- Revillard, A. (2003). *La sociologie des mouvements sociaux : structures de mobilisations, opportunités politiques et processus de cadrage*.
- Rey A. (1992). *Dictionnaire historique de la langue française*. Ed. Le Robert.
- Ricoeur, P. (1974). *La métaphore vive*. Paris : Le Seuil, coll. « Points », [1997], 416 p.
- Ricoeur, P. (1991). *Événement et sens*. *Raisons pratiques*, n° 2, « L'événement en perspective », École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris.
- Ricoeur, P. (2004). *Parcours de la reconnaissance, Trois études*. Ed. Folio, coll. « Folio Essais », 2005, 448 p.
- Robert, A. D. & Bouillaguet, A. (2007). *L'analyse de contenu*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Robin, R. (1973), *Histoire et linguistique*, Paris, A. Colin.
- Rodriguez, N. Safont-Mottay, C., & Prêteur Y. (2014) *La construction identitaire chez les jeunes adolescentes à l'ère numérique. Exposition de soi sur Internet, exploration et engagement*

- identitaire*. 6ème Colloque international du RIPSYPDEVE; Actualités de la Psychologie du Développement et de l'Éducation, France. pp.304-311.
- Rodriguez, S. (2016). « *J'aimerais être une antenne* »: *Pratiques et sens de l'engagement à l'ère des cultures en réseaux*. In : *Agora débats/jeunesses*, n°73(2), pp. 61-76.
- Roellenbleck, G. 1985, (éd.). *Le discours polémique*. Tübingen, Gunter Narr.
- Romano, C. (1999). *L'Événement et le Monde*. Paris, P.U.F.
- Rosanvallon P. (2011-a). *Écrire une histoire générale de la démocratie*, 2011. *Participations*, 1,(1), pp.335-347.
- Rosanvallon, P. (1992). *Le Sacre du citoyen, Histoire du Suffrage Universel en France*. Ed. Gallimard, Collection Bibliothèque des Histoires, 504 p.
- Rosanvallon, P. (1993). *L'histoire du mot démocratie à l'époque moderne*. In : *La pensée politique*, vol. I : Situations de la démocratie, Paris : Gallimard/Le Seuil.
- Rosanvallon, P. (1998). *Le peuple introuvable*. Éd. Gallimard, p. 362.
- Rosanvallon, P. (2000). *La démocratie inachevée*. Éditions Gallimard.
- Rosanvallon, P. (2002). *Histoire moderne et contemporaine du politique*, leçon inaugurale au Collège de France du 28 mars 2002.
- Rosanvallon, P. (2006). *La contre-démocratie : la politique à l'âge de la défiance*. Paris : Ed. Points, coll. « Essais », [2014]
- Rosanvallon, P. (2007). *L'universalisme démocratique : histoire et problèmes*. *La Vie des idées*, <http://www.laviedesidees.fr/L-universalisme-democratique.html>
- Rosanvallon, P. (2010). *Histoire moderne et contemporaine du politique*. *L'annuaire du Collège de France*, n° 109.
- Rosanvallon, P. (2011-b). *La société des égaux*. Les Éditions du Seuil
- Rosanvallon, P. (2011-c). *Penser le populisme*. *La Vie des idées*. Issu de la leçon inaugurale prononcée lors des 26èmes Rencontres de Pétrarque 2011, « Le peuple a-t-il un avenir ? ». https://laviedesidees.fr/spip.php?page=print&id_article=1635
- Rosanvallon, P. (2015). *Le bon gouvernement*. Ed. Le Seuil, coll. Les livres du nouveau monde, 416 p.
- Rosanvallon, P. (1985). *Le moment Guizot*. Ed. Gallimard, Bibliothèque des Sciences Humaines, 441 p.
- Rosier, L. (2006). *Petit traité de l'insulte*. Lovreval : Éditions Labor, 103 p.
- Rosier, L. & Ernotte, P.(2000). *Le lexique clandestin. La dynamique sociale des insultes et appellatifs à Bruxelles*, 2000, Bruxelles, ministère de la Communauté française, Duculot (Français et Société, n° 12), 66 p.

- (de) Rosnay, J. (1988). *Le cerveau planétaire*. Points, 297 p.
- Rosset, C. (1979). *L'objet singulier*. Éditions de minuit.
- Rouquan, O. (2005). *La stratégie charismatique gaullienne*. In. *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, n°4(2), pp.75-93.
- Rouquié, A. (2016). *Le Siècle de Perón. Essai sur les démocraties hégémoniques*. Paris : Seuil.
- Rousseau, J.-J. (1754). *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. Ed. électronique Les Échos du Maquis, 2011.
- Rousseau, J.-J. (1762). *Du contrat social ou principes du droit politique*, Marc-Michel Rey, 246p.
- Ryan, M. (1992). *Gender an Public Access : Women's Politics in Nineteenth-Century America*. In *Habermas and the Public Sphere*. Ed. Craif Calhoun. Cambridge : MIT Press.
- Saillant, F. (2000). *Identité, invisibilité sociale, altérité. Expérience et théorie anthropologique au coeur des pratiques soignantes*. In *Anthropologie et Sociétés*, vol. 24, n° 1, Québec: département d'anthropologie de l'Université Laval, pp. 155-171.
- (de) Saint-Simon F. (1821) *Du système industriel*. Hachette Bnf, Savoirs et Traditions, 336p.
- Samama, G. (dir.) (2015). *Le fait divers*, Revue trimestrielle, Littérature et Sciences humaines, n°161.
- Santos-Sainz M., (2006). *L'Élite journalistique et son pouvoir*. Éditions Apogée, 224 p.
- Saramago J. (2004). *La Lucidité*. Points, 294 p.
- (de) Sardan, J.-P., (1993). *Le développement comme champ politique local*, In : *Bulletin de l'APAD* [En ligne], n°6 <http://journals.openedition.org/apad/2473>
- Sartre J.-P. (1947). *Qu'est-ce que la littérature ?*. Ed Gallimard, coll. Folio Essais, 307 p.
- Sartre, J.-P. (1938), *Esquisse d'une théorie des émotions*, Paris, Éditions Hermann.
- Sartre, J.-P. (1945). *L'Être et le Néant*. Ed Galimard, coll. « Folio », [1976], 675 p.
- Sartre, J.-P. (1945). *Les chemins de la liberté le Sursis*. tome 2. Ed. Gallimard, coll. « Folio », [1976], 505 p.
- Scheufele, D. A. (1999). *Framing as a theory of media effect*. *Journal of communication*. Vol. 49, issue 1.
- Schlesser, T. (2005). *Le réalisme de Courbet. De la démocratie dans l'art à l'anarchie*. In. *Images Re-vues*.
- Schutz A. (1975). *Somes Structures of the life – world*. In : *Collected Papers III, Studies in Phenomenological Philosophy*, The Hague, Martinus Nijhoff, pp. 116-132
- Schwartz, O. (1998), *La notion de "classes populaires"*. Habilitation à diriger des recherches non publiée, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

- Schwartz, O. (2011). *Peut-on parler des classes populaires ?*. *La Vie des idées*. <http://www.laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html>
- Schwartz, Y. (2004). *La conceptualisation du travail, le visible et l'invisible*. In : *L'Homme & la Société*, N°152-153(2), pp. 47-77.
- Scohier, T. (2015). *Cornelius Castoriadis et Claude Lefort : l'expérience démocratique* », Poirier N. (dir), Lormont, Le Bord de l'eau, séries : « La Bibliothèque du Mauss, in *Lectures*.
- Scott J. C. (2013). *Zomia ou l'art de ne pas être gouvernés*. Éditions du Seuil, 535 p.
- Scott James, C. (2008), *La domination et les arts de la résistance, Fragments du discours subalterne*. Éditions Amsterdam, 270 p.
- Searle, J. (1995). *La Construction de la réalité sociale*. Ed. Gallimard, 1998.
- Sébastien, S. (2003). *Des « origines du totalitarisme » à la « condition de l'homme moderne »*.
- Sefiane I. (2015). *La « société de l'information : entre résurgence et oubli d'un concept cybernétique*. In : *Études de communication*, n°44, pp.151-164.
- Sen, A. (2004). *La Démocratie des autres : pourquoi la liberté n'est pas une invention de l'Occident*. Paris : Payot et Rivages (Manuels Payot), 85 p.
- Sennett R. (1977). *Les tyrannies de l'intimité*. Paris, Seuil [1979].
- Sériot, P. (1991). *La langue du peuple*. In: *Linx*, n°25, « Ces langues que l'on dit simple », sous la dir. de Gadet F. pp. 121-139. www.persee.fr/doc/linx_0246-8743_1991_num_25_2_1231
- Sheringham, M. (2013). *Traversées du quotidien: Des surréalistes aux postmodernes*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Sherzer, J. (2012). *Langage et culture : une approche centrée sur le discours*. In. *Langage et société*, n°139(1), pp. 21-45.
- Sherzer, J. (2012). *Langage et culture : une approche centrée sur le discours*. *Langage et société*, n°139(1), pp.21-45.
- Siblot, Y., Cartier M., Coutant I., Masclet O., Renahy N. (2015). *Sociologie des classes populaires contemporaines*. Paris : Armand Colin, series: « U Sociologie », 363 p.
- Sieyès, E. (1789). *Sur l'organisation du pouvoir législatif et la sanction royale*. In. Furet F. & Halévi R. (dir.), *Orateurs de la Révolution française*, coll. Bibliothèque de la Pléiade, Paris : Gallimard.
- Sighele, S. (1892). *La foule criminelle : essai de psychologie collective*. 2^{ème} édition. Paris : Félix Alcan, [1901], 300 pp.
- Simmel, G. (1908) *Sociologie, études sur les formes de socialisation*. 2^{ème} éd. P.U.F., coll. Quadrige, [2013], 780 pp.

- Simon, P. (2004). Saint-Simon père fondateur de la sociologie ?. In: Musso P. éd., *L'actualité du saint-simonisme: Colloque de Cerisy*, Paris : Presses Universitaires de France. pp.67-83.
- Simonin, J. (2011). *Pour une anthropologie empirique de l'événement. Études de communication* [En ligne], <http://journals.openedition.org/edc/2348>
- Sinclair, J. (1991). *Corpus, Concordance, Collocation*. Oxford, Oxford University Press Esp.
- Sire, G. (2013). *La production journalistique et Google : chercher à ce que l'information soit trouvée*. Thèse de doctorat, Université Paris 2.
- Sitri, F. et Barats, C. (2017). *Constituer un corpus en analyse du discours, un moment crucial*. In : Née E. (dir.), *Méthodes et outils informatiques pour l'analyse des discours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Didact méthodes, pp. 41-62.
- Smelser, N. (1968) *Essays in sociological explanation*. Classic of the Social Sciences, Quid Pro Books, New Orleans, Louisiana, 292 p.
- Sommier, I. (2003). *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*. Éditions Champs Flammarion.
- Sommier, I. (2009). Émotions. In: Fillieule O. éd., *Dictionnaire des mouvements sociaux* (pp. 197-205). Paris: Presses de Sciences Po.
- Sorlin, P. (1992). *Le mirage du public*. In: *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 39 N°1, Janvier-mars 1992. Pour une histoire culturelle du contemporain. pp. 86-102.
- Souchier, E., Candel E. & Gomez-Mejia G. (2019). *Le numérique comme écriture. Théories et méthodes d'analyse*, Armand Colin, 360 p.
- Souchier, E. (1996). L'écrit d'écran, pratiques d'écriture & informatique. In: *Communication et langages*, n°107, 1996. pp. 105-119. www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1996_num_107_1_2662
- Stafford, M.C., Scott R.R. (1986) *Stigma, Deviance, and Social Control*. In: Ainslie S.C., Becker G., Coleman L.M. (eds) *The Dilemma of Difference. Perspectives in Social Psychology (A Series of Texts and Monographs)*. Springer, Boston, MA
- Stenger, T. et Coutant A. (2011) *Un monde d'amis ? : Une ébauche de typologie sur les réseaux socionumériques*. *Connexions : communication numérique et lien social*, Presses Universitaires de Namur, pp.213-228
- Supiot, A. (2015). *La gouvernance par les nombres*. Fayart, Poids et Mesures du monde, 512 p.
- Tackett, T. (1996). *Becoming a Revolutionary, The Deputies of the French National Assembly and the Emergence of a Revolutionary Culture (1789-1790)*. Princeton, Princeton University Press.
- Taguieff, P-A. (1984) La rhétorique du national-populisme. In: *Mots*, n°9, octobre 1984. Michel

- Pêcheux. Analyse de discours. *Mots dans l'histoire : individu, subsistances, patronat, honnêtes-gens*. pp. 113-139. URL : www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1984_num_9_1_1167
- Taguieff, P.-A. (1990). *De la démocratie directe*. In : *République*, n° 8, hiver 1989-1990, et n° 9, printemps-été 1990.
- Taguieff, P.-A.(1997). *Le populisme et la science politique du mirage conceptuel aux vrais problèmes*. In: *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°56, octobre-décembre 1997. Les populismes. pp. 4-33.
- Taguieff, P.-A. (2002). *L'illusion populiste. De l'anarchique au médiatique*. Paris : Berg International.
- Tarde, G. (1890). *Les lois de l'imitation*. Réed. Kimé, 1993, 340 pp.
- Tarde, G. (1901). *L'opinion et la foule*. Paris : Félix Alcan, coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine ».
- Tardy, J.-N. (2007). *Visibilité, invisibilité: Voir, faire voir, dissimuler*. In : *Hypothèses*, n°10(1), pp. 15-24.
- Tarragoni, F. (2013). *Peuple et démocratie*, in Casillo I. et al. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation.
- Tassin, E. (2013). *Les gloires ordinaires : Actualité du concept arendtien d'espace public*. In : *Cahiers Sens public*, 15-16(1), pp.23-36.
- Taylor, C. (1994). *La politique de reconnaissance*. In : *Multiculturalisme, différence et démocratie*, Ed. Flammarion, coll. « Champs Essais », 2009, 139 p.
- Testenoire, A. (2010). *Articuler les paradigmes de la reconnaissance et de la redistribution ; la situation des femmes de chambre*. *L'Homme & la Société*, n°176-177(2), pp. 83-99.
- Têtu, J.-F. (2002). *L'analyse française de discours*, In Phillippe Viallon & Ute Weiland. p.205-21
- Thévenin, O. (2015). *Publics, médias de masse et participation culturelle. Trois concepts interdépendants*. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], <http://journals.openedition.org/rfsic/1541>
- Thévenot, J. (de). (1665). *Relation d'un voyage fait au Levant*. Hachette BNF.
- Thompson, J. B. (2005). *La nouvelle visibilité*. In : *Réseaux*, 129-130,(1), 59-87.
- Thoreau, D. H. (1854). *Walden ou la vie dans les bois*. Gallimard, Paris. 377 p.
- Thucydide, [1991] . *La Guerre du Péloponnèse* (II, 37), Paris, Les belles lettres.
- Tilly, C. (1984). Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne, in *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°4, octobre 1984. pp. 89-108.
- Tilly, C. (2005). *Invention, Diffusion, and Transformation of the Social Movement Repertoire*. *Revue européenne d'histoire* ,Volume 12.

- Tisseron, S. (2011). Intimité et extimité. *Communications*, 88(1), pp. 83-91.
- Tissier, J-L. (2013). *Les Vies minuscules de Pierre Michon, ou l'assomption d'une ruralité en marge*. In : *Géographie et cultures*, n°87, p. 95-108.
- Tocqueville, A. (de) (1835). *Mémoire sur le paupérisme*, in Tocqueville A. de, *Œuvres d'Alexis de Tocqueville*. Tome I, Paris, Éditions Gallimard, 1991.
- Toffler, A. (1970). *Le Choc du futur*. Editions Gallimard, Folio, 1987, 637p.
- Toffler, A. (1991). *Les Nouveaux Pouvoirs*. Fayard, Paris, 658 p.
- Tomás, J. (2010)., *Culture et Sociétés*, n°16, pp 103-109.
- (le) Torrec, V. (2003). *Cadrage médiatique d'une institution politique : Les parlements dans l'information télévisée britannique et française*. X^o Colloque bilatéral franco-roumain, CIFSIC Université de Bucarest, 28 juin – 3 juillet 2003.
- Torterat F. (2011). *Entre linguistique, psychologie politique et sociologie des médias : les écarts discursifs comme lieux de l'inconscient collectif*. Les cahiers psychologie politique [En ligne], n°18. <http://odel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1842>
- Touraine, A. (1965). i. Éditions du Seuil, Paris.
- Touraine, A. (1977). *La Société invisible*. Regards 1974-1976. Paris : Éditions du Seuil.
- Tournier, M. 1996. *Français à l'extrême-droite, un mot habité*. In Rémi-Giraud, S., & Rétat, P. (Eds.), *Les Mots de la nation*. Presses universitaires de Lyon.
- Traïni, C. (2009). *Émotions... Mobilisation !*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Tréguer, F. (2017). *Pouvoir et résistance dans l'espace public : une contre-histoire d'Internet (XVe -XXIe siècle)*. Thèse de doctorat Centre de recherche historique CRH UMR, EHESS.
- Tremblay ,G. (2007). *De Marshall McLuhan à Harold Innis ou du village global à l'empire mondial. tic&société* [Online], Vol. 1, n°1 : <http://journals.openedition.org/ticetsociete/222> ;
- Truchon, K.(2017). *Invisibilité et invisibilisation*. *Anthropen.org*, Paris : Éditions des archives contemporaines
- Tuchman, B. W. (1978). *Making news : a study in the construction of reality*. New-York : Free Press.
- Turner, F. (2006). *From counterculture to cyberculture : Stewart Brand, the Whole Earth Network, and the rise of digital utopianism*. University of Chicago Press, 291p.
- Turner, F. (2012). *Aux sources de l'utopie numérique. De la contre-culture à la cyber-culture, Stewart Brand, un homme d'influence*. L. C&F Editions.
- Valéry, P. (1931). *Regards sur le monde Actuel, Avant-Propos*, Stock, Delamain et Boutelleau, Paris, 215p.

- Vedel, T. (2003). *L'idée de démocratie électronique : origines, visions, questions*, in. *Le désenchantement démocratique*. Perrineau P. (dir). La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, p.243-266.
- Verba, S., & Nie, N. H. (1972). *Participation in America: Political Democracy and Social Equality*. New York: Harper & Row.
- Véron, E. (1981). *Construire l'événement – les médias et l'accident de Three Miles Island*. Paris : Éditions de Minuit
- Veron, E. (1985). *L'analyse du contrat de lecture: une nouvelle méthode pour les études de positionnement des supports presse*. In *Médias : expériences, recherches actuelles, applications*, Paris, Irep.
- Veyne, P. (2005). *L'empire gréco-romain*. Ed. Le Seuil, coll. Des Travaux, 878 p.
- Veyne, P., *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1978.
- Vion, R. (1996). *L'analyse des interactions verbales*. In : *Les Carnets du Cediscor* [En ligne] <http://journals.openedition.org/cediscor/349>
- Voegtli, M. (2009). *Identité collective*. In. Olivier Fillieule éd., *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris : Presses de Sciences Po, « Références », p. 292-299.
- Voirol, O. (2005). Les luttes pour la visibilité : Esquisse d'une problématique. *Réseaux* 129–130, no. 1 (2005).
- Voirol, O. (2007). 13. *Axel Honneth et la sociologie: Reconnaissance et théorie critique à l'épreuve de la recherche sociale*. In : Caillé A. éd., *La quête de reconnaissance: Nouveau phénomène social total*, Paris: La Découverte, pp. 243-268.
- Voirol, O. (2013). *Invisibilité sociale et invisibilité du social*. pp 57-93, in (dir.) Faes H.« L'invisibilité sociale, Approches critiques et anthropologiques », L'Harmattan.
- Voirol, O. (2015). *Présentation*. In : *Réseaux*, n°193(5), pp. 9-19.
- Voirol, O. (2015). *Une critique immanente de la communication sociale: Sur quelques potentiels de l'approche honnethienne*. In. *Réseaux*, n°193(5), pp.43-77.
- (de) Waelhens A. (1951). *Une philosophie de la volonté*. In: *Revue Philosophique de Louvain*. Troisième série, tome 49, n°23, 1951. pp. 415-437. www.persee.fr/doc/phlou_0035-3841_1951_num_49_23_4356
- Waskul, D. & Douglass M. (1996). *Considering the electronic participant : some polemical observations on the ethics of on-line research*. In *The Information Society*. Vol. 12(2), pp. 129-139.
- Weber, M. (1919). *Le savant et le politique*. Ed. 10 x 18, collection « Bibliothèque », [2002], 224p.

- Weyland, K. (2001). *Clarifying a Contested Concept: Populism in the Study of Latin American Politics*. *Comparative Politics*, n°34(1), pp. 1-22.
- Wieviorka, M. (1997). *Culture, société et démocratie*. In: Wieviorka M. (ed). *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*. Paris : La Découverte.
- Wievorka, A. (1998). *L'Ère du témoin*. Paris : Plon, 189 p.
- Wilhem, A. G. (1998). *Virtual sounding boards: How deliberative is on-line political discussion?* *Information, Communication and Society*. Vol. 1, Issue 3, p. 313-338
- Wilhem, A.G. (2000). *Democracy in the Digital Age. Challenges to Political Life in Cyberspace*, New York, Routledge.
- Will, E. (1965). *Doriens et Ioniens. Essai sur la valeur de critère ethnique appliqué à l'étude de l'histoire et de la civilisation grecques*. Paris : Les Belles Lettres.
- Williams, R. (1981). *Problems in Materialism and Culture: Selected Essays*, London, Verso, 1980. New York, Schocken. Culture et matérialisme. Paris : Éd. Les Prairies ordinaires, coll. Penser/croiser, [2009]. 254 p.
- Windt, T. O. JR. (1972), *The Diatribe : Last Resort for Protest*. *Quarterly Journal of Speech*, vol. 58, n° 1 pp. 1-14.
- Wittgenstein, L. (1921). *Tractatus logico-philosophicus*, Gallimard, Bibliothèque de philosophie, 2001, 128p.
- Wittorski, R. (2008). *La notion d'identité collective*. In : Kaddouri C. Lespessailles M., Maillebouis M. & Vasconcellos (éd.), *La question identitaire dans le travail et la formation: contributions de la recherche, état des pratiques et étude bibliographique*. Paris: L'Harmattan, Logiques Sociales, p. 195-213.
- Wolf, M. (1993). *Recherche en communication et analyse textuelle*. Hermès, n° 11-12, p. 213-226.
- Wolf, N. (1981). *Présentation* in « *Représentations du peuple* ». les Cahiers de Fontenay, n°24-25, p. 7-9.
- Wolf, N. (1990). *Le peuple dans le roman français de Zola à Céline*. Presses Universitaires de France, Paris.
- Wolf, N. (2003). *Le roman de la démocratie*. Presses Universitaires de Vincennes, 262 pages.
- Wolf, N. (2005). *Le roman comme démocratie*. *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 105, (2).
- Wrona, A. (2011). *La vie des morts : jesuismort.com, entre biographie et nécrologie*. In : *Questions de communication*, n°19, p. 73-90.

- Wunenburger, J.-J. (2005). *Esthétique et épistémologie de la foule : une auto-poïétique complexe*. In Paul, J. (Ed.), *La foule : mythes et figures : De la Révolution à aujourd'hui*. Presses universitaires de Rennes.
www.persee.fr/doc/enfan_0013-7545_1987_num_40_1_2955_t1_0183_0000_4
- Yagello, M., (2002), *Les mots et les femmes*, Lausanne, Payot.
- Yanoshevsky, G. (2003). *De la polémique à la polémique journalistique*. Recherches en communication, n°20, pp.37-57.
- Yanoshevsky, G. (2014). *L'entretien littéraire - un objet privilégié pour l'analyse du discours ?*, *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], n°12 <http://journals.openedition.org/aad/1726>
- Zask, J. (2008). Le public chez Dewey : une union sociale plurielle. *Tracés*. Revue de Scienceshumaines [En ligne], n°15. <http://journals.openedition.org/traces/753>
- Zinonev G. (1995). *L'Occidentisme - Essai sur le triomphe d'une idéologie*. Plon, 285 p.
- Zittoun, P. (2013). *La fabrique politique des politiques publiques: Une approche pragmatique de l'action publique*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Žižek, S. (2004). *Vous avez dit totalitarisme ? Cinq interventions sur les (més)usages de la notion*, Paris : Éditions Amsterdam.
- Žižek, S. (2008). *Robespierre : entre vertu et terreur*. Coll. L'Autre Pensée, 269 p.
- Žižek, S. (2010). *Après la tragédie, la farce ! ou Comment l'histoire se répète*. Flammarion, coll. Champs Essais, 242 p.
- Žižek, S. (2011). *Vivre la fin des temps*. Flammarion, coll. Champs Essais, 592 p.
- Žižek, S. (2012). *Pour défendre les causes perdues*. Coll. La bibliothèque des savoirs, 375 p.
- Zola, E. (1877). *L'assommoir*. Le livre de poche classique, Librairie générale française, 1996.
- Zola, E. (1880). *Le roman expérimental*. Ed. Flammarion, coll. « GF », 2006, 460 p.

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	2
Introduction	6
-----D'abord la démocratie. Puis la démocratie.....	6
-----Cheminement de chercheuse, positionnement et problématisation	12
-----Le chercheur et le politique, des liaisons dangereuses ?	18
-----Terrain et contextualisation préliminaire.....	22
-----Premier exposé de la méthodologie	23
-----Un cadre théorique : philosophie sociale et théorie de la reconnaissance comme moteur des luttes sociales.....	26
-----Annonce de notre plan de thèse	32
SECTION 1. INVESTIR L'ESPACE PUBLIC :	36
MÉPRIS, VISIBILITÉ ET RECONNAISSANCE EN DÉMOCRATIE	36
PARTIE UNE. MÉPRIS : REDÉFINIR LE CITOYEN EN DÉMOCRATIE.....	42
<i>Chapitre 1. « Les droits et devoirs du citoyen en démocratie »...et ses empêchements ..</i>	<i>42</i>
1. La démocratie posée comme problème.....	42
1.1. Ambiguïtés sémantiques et historiques	44
1.2. Indétermination démocratique.....	51
1.3. La démocratie : idée, idéal, idéologie	53
1.3.1. Grécité contemporaine	55
1.3.2. Une démocratie occidentale ?	57
1.3.2.1. Une appropriation occidentaliste.....	58
1.3.2.2. Des expériences démocratiques outre-attique et/ou non-occidentales	60
a. Dépasser l'hégémonie athénienne en Occident : l'exemple du Moyen- Âge.....	60
b. Des formes démocratiques hors-Occident.....	62
1.3.3. Démocratie : le grand écart ?	64
1.3.3.1. L'approche libérale : un collectif particularisé	64
1.3.3.2. Quelques conceptions postmarxistes : un collectif socialisé	68
1.3.3.3. Le projet anarchiste : l'idéaltype du concept démocratique ?	72
2. Crise de la démocratie ? Des dysfonctionnements et des limites au modèle représentatif.....	74
2.1. Le rejet du rapport traditionnel des citoyens à la politique	75
2.2. Mutations de l'engagement	79
2.3. De quelques questionnements sur le modèle représentatif.....	81
2.3.1. Prédominance de l'exécutif	83
2.3.1.1. La présidentialisation des démocraties	83
2.3.1.2. Hyperprésidence et personnalisation de la politique.....	87
2.3.2. Mutation des partis politiques.....	88
2.4. L'expression du populaire contre les défaillances	90
2.4.1. Des expression émiques : se raconter.....	91
2.4.2. Des expression étiques : figurer le peuple.....	93
<i>Chapitre 2. Du citoyen en démocratie : un peuple ?</i>	<i>96</i>
1. Le « peuple » existe-t-il ?.....	97
1.1. Un mot-politique vide	98
1.2. Le peuple de l'État : le démos	101
1.3. Le peuple de l'État-nation : l'ethnos.....	104
1.4. Le peuple contre l'État : la plèbe	105

1.4.	Le <i>populaire</i> : double-valence de l'adjectif.....	106
1.5.	Populisme, populismes, populistes	112
1.5.1.	Un mot-valise disqualifiant.....	114
1.5.2.	Stigmatisation d'un conflit « populistes » Vs « bobos »	122
1.5.3.	Pour une acception positive du populisme ?.....	126
2.	Les citoyens et l'action collective	130
2.1.	La masse : un corps-un mouvant	130
2.2.	La foule et la psychologie collective.....	132
2.3.	Le(s) public(s).....	134
2.3.1.	Le(s) public(s) médié(s) : des groupes sociaux protéiformes et contestés 134	
2.3.2.	Des publics d'opposition : « contre-publics » et « publics subalternes » 139	
2.4.	L'opinion <i>publique</i>	141
	<i>Chapitre 3. Invisibilité sociale du citoyen en démocratie</i>	146
1.	Définir l'invisibilité sociale.....	152
1.1.	Revue de questions préliminaires	153
1.2.	Les trois « acteurs » de l'invisibilité	162
1.2.1.	Les rapports interpersonnels : premier stade de l'invisibilité sociale	162
1.2.2.	Le rôle des médias dans les processus de mise en visibilité/invisibilité	165
1.2.3.	La difficile relation entre actions politiques et invisibilité sociale	166
2.	Pour une cartographie de l'invisibilité sociale	168
2.1.	Invisibilité intentionnelle Vs Invisibilité subie.....	173
2.2.	L'invisibilité comme choix personnel.....	174
2.2.1.	L'invisibilité par opposition au système.....	175
2.2.2.	L'invisibilité par intérêts particuliers	177
2.2.2.1.	L'invisibilité effet de l'illégalité	180
2.2.2.2.	L'invisibilité pour l'oubli et l'invisibilité par la honte.....	182
2.3.	Les différentes formes de l'invisibilité subie	184
2.3.1.	L'invisibilité par la noyade.....	185
2.3.1.1.	Des paillettes et de l'ombre ou <i>les effets de spotlight</i>	185
2.3.1.2.	Des effets de hiérarchisations	187
2.3.1.3.	La fonction d'agenda.....	190
2.3.2.	L'invisibilité par occultation.....	192
2.3.2.1.	Désintérêt/indifférence de la réception.....	193
2.3.2.2.	Le secret.....	194
2.3.3.	Invisibiliser par modification.....	196
2.3.4.	L'invisibilité par le cosmétique	197
2.3.4.1.	Par stéréotypage...vers une stigmatisation	198
2.3.4.2.	Par généralisation	199
2.3.5.	L'invisibilité aveuglée.....	200
2.3.5.1.	Le surexposé	201
2.3.5.2.	Le banal	201
	PARTIE DEUX.....	208
	DESIDERATUM DE VISIBILITÉ : MANIFESTER SUR INTERNET	208
	<i>Chapitre 1. Les sphères publiques comme ressource de gestion de la visibilité</i>	209
1.	Être vu ou se rendre visible, enjeux politiques et étape vers la reconnaissance.	210
1.1.	Visibilité et médias.....	211
1.2.	Visibilité et manifestations (...et médias).....	214
2.	Médiations et engagements dans l'espace démocratique.....	222

2.1.	L'espace public d'Habermas : commun et intérêt général.....	222
2.1.1.	Universalisme et normativité du modèle bourgeois.....	222
2.1.2.	Raison et agir communicationnel.....	225
2.2.	De quelques emprunts et influences théoriques.....	226
2.2.1.	Raison publique chez E. Kant.....	226
2.2.2.	<i>Idion, koinon</i> et <i>polis</i> chez H. Arendt.....	227
2.3.	Les dérives de la modernité : marchandisations et nouveaux médias.....	230
3.	Critiques et réactualisation du concept habermassien	231
3.1.	Des espaces publics pluriels pour l'engagement	231
3.1.1.	Hétérogénéité et rapports de force	232
3.1.2.	Sphères publiques, subcultures et publics subalternes chez N. Fraser...	235
3.2.	Médias et espace public.....	237
3.3.	Internet, <i>pour</i> et <i>contre</i> l'espace public ?.....	238
<i>Chapitre 2. Internet, dispositif et enjeux politiques de médiatisation.....</i>		<i>240</i>
1.	Être vu, être entendu	241
1.1.	Complexités, variétés et paradoxes du visible.....	241
1.2.	Le rapport privé/public.....	244
1.3.	Identité numérique et anonymat/pseudonymat.....	246
2.	Internet, dispositif intermédiaire et enjeux politiques de médiatisation	251
2.1.	Internet comme dispositif sociotechnique.....	251
2.2.	Les dispositifs foucaldiens et deleuziens.....	252
2.3.	Appréhender les dispositifs sociotechniques en SIC	255
3.	Approcher Internet : quelques cadrages théoriques.....	256
3.1.	Médiactivisme et mediascape	257
3.2.	Appréhender les publics en ligne : des communautés imaginées.....	259
3.3.	La théorie de la convergence des luttes.....	262
4.	Mythologisation de l'Internet.....	264
4.1.	Discours institutionnels et mythologisation de l'outil informatique.....	264
4.2.	La cyberculture est une contre-culture.....	267
4.3.	Internet, mythe du libertarien	269
4.4.	Le Web militant	271
5.	L'Internet-utopie : technophiles et webophobes (les prophètes).....	275
5.1.	Internet pour la démocratie : approches empiriques	280
5.1.1.	Participation et horizontalité.....	281
5.1.2.	Accès et participation en ligne : vers une nouvelle configuration du débat public ?.....	283
5.1.3.	Regroupements : sociabilités d'intérêts accroissement des interactions	284
5.1.4.	Hausse, variété et transparence des informations en ligne	284
5.2.	Internet contre la démocratie : théories critiques et vision webophobe.....	285
5.2.1.	Le leurre du débat démocratique.....	285
5.2.2.	Visibilité d'idéologies/opinions extrémistes.....	287
5.2.3.	Contrôles et surveillances.....	289
5.3.	Un manichéisme dépassé.....	290
6.	Un répertoire d'action en ligne.....	291
6.1.	Le Hacktivisme, mouvement collectif invisible : focus sur les <i>Anonymous</i>	292
6.2.	Au départ de quelques engagements individuels et invisibles	295
6.2.1.	Les ECA (espaces de communication autonomes) : espaces multiformes et asynchrones	295
6.2.2.	Les témoignages : intimiser le politique.....	296

6.2.3.	Du commentaire aux discussions, l'exemple des forums.....	297
6.2.4.	Les pétitions en ligne : nouvel intermédiaire ?.....	298
6.2.5.	Le <i>like</i> : le clic de l'engagement	299
6.3.	Les lanceurs d'alerte <i>offline</i> et <i>online</i> : des actions individuelles visibles.	300
6.4.	Quelques actions hybrides individuelles et collectives.....	302
6.4.1.	Des stratégies virales : la question de l'influence.....	303
6.4.2.	D'autres formes d'actions effleurées : des supports particuliers	304
6.4.2.1.	Les vidéos en ligne : entre pratiques youtubales et cops watching...	305
6.4.2.2.	Les images : des mêmes aux montages hoax.....	306
6.4.2.3.	Les sites Internet/blogs entre vitrine institutionnelle et journaux de l'intime	306
<i>Chapitre 3. Le moment de l'expression d'une polémique en ligne.....</i>		309
1.	Ce qui arrive : l'événement	310
1.1.	De l'événement historique à l'événement médiatique	310
1.2.	Événement et fait(s)	313
1.3.	Événement et temporalité.....	316
1.4.	Événement, public, actions et émotions.....	317
1.5.	Événement et sens.....	318
2.	L'affaire du bijoutier de Nice : événement inattendu, perturbateur et mobilisateur	319
2.1.	L'Événement discursif en ligne	319
2.2.	À l'origine, un fait divers	320
2.3.	Une double vie médiatique médias traditionnels vs réseau social : auto-alimentation informationnelle	323
3.	La polémique.....	339
3.1.	Quelques problèmes.....	340
3.1.1.	Une controverse ?.....	340
3.1.2.	Contre un positionnement normatif	342
3.2.	Notre positionnement sur la polémique	346
3.3.	Des discours polémiques ? Des discours numériques ?.....	348
PARTIE TROIS. RECONNAISSANCE DES DISCOURS LÉGITIMANTS		350
<i>Chapitre 1. Le corpus : objet d'études et de questionnements</i>		352
1.	Penser le corpus.....	352
1.1.	Étude d'un corpus numérique.....	354
1.2.	Caractéristiques du corpus numérique	355
1.3.	Quelle éthique pour le chercheur ?	358
2.	Élaboration du corpus	360
2.1.	Un corpus construit	360
2.2.	Un corpus en contexte.....	360
2.2.1.	Le contexte social.....	361
2.2.2.	Le contexte du discours	362
2.3.	Corpus de données comparables.....	363
2.4.	Représentativité du corpus	364
2.5.	Significativité du corpus.....	365
3.	Un corpus complexe	366
3.1.	La notion de « gros » corpus	366
3.2.	Instabilité des écritures numériques.....	369
3.2.1.	Variations orthographiques.....	369
3.2.2.	Données « poubelles ».....	370
3.2.3.	Données multimodales	370

4. Le corpus en question	372
<i>Chapitre 2. Analyse de discours du corpus : le choix d'un recours à une méthodologie mixte</i>	374
1. La lexicométrie	376
1.1. Pré-analyse.....	377
1.1.1. Extraction des commentaires de la page <i>Facebook</i>	377
1.1.2. Sélection du logiciel d'analyse <i>IRaMuTeQ</i>	378
1.1.3. Nettoyage des données	379
1.1.4. Formatage des corpus.....	380
1.1.5. Deux notions-clés à l'analyse lexicométrique	381
1.2. L'analyse lexicométrique	383
1.2.1. Classification de type Reinert.....	383
1.2.2. Description des classes.....	385
1.2.3. Analyse factorielle de correspondance.....	399
1.2.4. Détection des émotions.....	400
2. Recours aux outils de l'analyse <i>de</i> discours.....	409
2.1. Contre l'analyse de contenu	410
2.2. Pourquoi l'analyse <i>de</i> discours ?	412
2.3. Quelques directions de l'AD	414
2.3.1. Discours et influences dans l'interaction.....	414
2.3.2. Discours et argumentation : conflits de représentations discursives.....	418
2.3.3. Discours et énonciation : ethos/identité.....	419
<i>Chapitre 3. Dépasser le cloisonnement quantitatif vs qualitatif</i>	420
1. Une opposition obsolète.....	420
2. Les questions/critiques posées aux analystes des données textuelles.....	422
2.1. L'intérêt de l'analyse d'un gros corpus.....	422
2.2. L'analyse sans échantillonnage	423
2.3. La prise en compte des contextes de production discursive.....	423
2.4. Construction complexe des corpus numériques	424
2.5. Lexicométrie, objectivation et posture scientifique.....	425
2.6. Les problèmes de la lemmatisation.....	426
2.7. Correction orthographique, un sacrilège ?	426
2.8. Commentaires longs Vs commentaires courts : quid de la segmentation ..	427
2.9. Les émotions dans et hors les mots.....	427
2.10. Classes d'insultes : thème ou style ?.....	428
3. L'analyse mixte pour un nouveau parcours interprétatif	429
SECTION 2. S'INVESTIR :	434
LE DISCOURS DANS L'ACTION SOCIALE.....	434
PARTIE QUATRE.....	438
ÊTRE : DES POSITIONNEMENTS ÉNONCIATIFS ET DES JEUX DE PROTAGONISTES	438
<i>Chapitre 1. S'impliquer personnellement : l'omnis</i>	439
1. Mises en scène de soi : culture du <i>self</i>	439
1.1. Valorisation du quotidien au quotidien	443
1.2. Récits de vie, autobiographie et narration : l'exemple du témoignage	444
1.2.1. Témoignage pour argument d'autorité.....	444
1.2.2. Synthèse et schéma narratif des témoignages.....	450
1.2.3. Fonctions/intentions des témoignages.....	453

1.2.3.1. Agglomération : faire nombre (poids, masse, majorité), apparition du groupe par cohorte	456
1.2.3.2. Émotion : pathos, émouvoir autrui	457
1.2.3.3. Justification/légitimation : ancrer dans la réalité. Des enjeux de vérité/véracité.	458
1.2.3.4. Critique/explication : proposer des solutions.....	459
1.2.3.5. Désignation (des responsables)	459
1.2.3.6. Sommaton : appeler à l'action	461
1.2.3.7. Transmission de valeurs, d'idées politiques	462
2. Individualités et productions de soi dans l'interaction	463
Chapitre 2. <i>Participer collectivement : le totum</i>	467
1. Principes de fédération communautaire.....	467
1.1. L'identité collective numérique : une construction réactive par et dans l'action sociale.....	468
1.2. Construction d'un <i>ethos</i> de groupe : du moi au nous.....	470
1.3. Convoquer des imaginaires collectifs	472
2. Luites de groupes sociaux : principes d'opposition.....	474
2.1. Se positionner face à l'autre	474
2.1.1. <i>Nous</i> contre <i>eux</i> : le groupe projectif	475
2.1.1.1. <i>Nous</i> , le peuple politique souverain	475
2.1.1.2. <i>Nous</i> , le peuple de France	476
2.1.1.3. <i>Nous</i> , le peuple du bas de l'échelle sociale.....	477
2.1.2. <i>Eux</i> contre <i>nous</i> : le groupe submissif.....	478
2.1.2.1. Désigner l'opposant/les opposants	479
2.1.2.2. Contre le système	480
2.1.2.3. Contre la politique : une opposition tripartite	481
a. La politique en général	481
b. Les orientations politiques.....	482
c. Les personnalités politiques.....	483
2.2. Une opposition rhombique	484
PARTIE CINQ.....	488
AGIR : DES STRATÉGIES RHÉTORIQUES.....	488
Chapitre 1. <i>Pratiques des participations en ligne</i>	489
1. Débattre en ligne : les luites de la polémique.....	489
1.1. Des sujets focalisés...qui appellent à d'autres thématiques : une convergence de luites ?.....	489
1.2. Des activités personnelles engageantes.....	491
1.2.1. Réagir, une action affective	491
1.2.2. S'informer, une action cognitive.....	492
1.2.3. Partager : une dimension conative	493
2. Structuration des interactions	494
3. Des rôles sociaux dans les interactions numériques	499
3.1. Apparition d'interactants-types.....	499
3.1.1. Les figures de domination	500
3.1.1.1. <i>Leaders</i> d'opinion par statut	500
3.1.1.2. Meneurs auto-institués.....	503
3.1.2. Rhétoriques et discours experts	505
3.2. Les figures effacées.....	509
3.3. Les figures perturbatrices	510
Chapitre 2. <i>Catharsis : expressivisme et émotionnalisme</i>	512

1.	Les marques de l'émotion	514
2.	Émotions positives vs émotions négatives	515
2.1.	Les émotions positives	515
2.1.1.	Les soutiens	516
2.1.1.1.	Des valeurs héroïques.....	517
2.1.1.2.	L'identification : l'empathie par projection.....	518
2.1.2.	Les condoléances numériques	519
2.2.	Les émotions négatives	520
2.2.1.	Guerre d'injures	520
2.2.1.1.	De la violence verbale	520
2.2.1.2.	Violence discursive en ligne	522
a.	Les insultes : stéréotypes et fonctions sociales.....	524
b.	Pour une typologie des insultes en ligne	526
c.	Degrés discriminatoires.....	528
2.2.1.3.	Libération d'une parole raciste et/ou xénophobe	530
2.2.1.4.	Apologie de la violence	531
3.	Croisement des émotions dans les classes	532
PARTIE SIX.....		535
FAIRE : PRODUIRE DU SENS.....		535
<i>Chapitre 1. Des enjeux sociopolitiques.....</i>		535
1.	Enjeu de notoriété : faire connaître le mouvement.....	535
2.	Enjeu de légitimité : justification et acception du mouvement	536
2.1.	Cadre général.....	536
2.2.	La validité et l'authenticité des likes.....	537
2.2.1.	Une page et des <i>likes</i> désavoués	537
2.2.2.	Les <i>likeurs</i> se défendent	538
3.	Enjeu de réputation : valorisation de l'image du mouvement.....	539
<i>Chapitre 2. Idéologie d'un ordre moral.....</i>		541
1.	Des discours de l'ordre moral	541
2.	Description de l'analyse du corpus.....	543
2.1.	Gouvernance autoritaire, fermeté des fonctions régaliennes.....	543
2.1.1.	Sécurité intérieure : la protection des citoyens	544
2.1.1.1.	Énoncer pour dénoncer.....	544
2.1.1.2.	Le sentiment d'insécurité, facteur du discours violent.....	546
2.1.2.	Justice pénale et justice sociale.....	547
2.1.2.1.	Politique juridique : critiques et désaveux.....	547
2.1.2.2.	De la solidarité nationale	548
3.3.1.1.	Qui éduque ?	550
2.2.	Une idée de la France et de sa gouvernance.....	551
2.2.1.	L'amour passionnel de la France	551
2.2.2.	Un président gaullien : l'appel au césarisme	552
2.2.3.	Un certain mépris des élites.....	554
3.	Synthèse des caractéristiques du discours de l'ordre moral.....	555
<i>Chapitre 3. Trois cadres perceptifs du monde social.....</i>		556
1.	Le cadre légaliste : <i>dura lex, sed lex</i>	557
1.1.	La légitime défense de chacun.....	557
1.2.	Un concept à redéfinir ?	559
2.	Moralisme : éthique, vérité et manichéisme.....	560
3.	Émotionnalisme : des troubles affectifs.....	561
<i>Chapitre 4. L'affrontement de deux mondes.....</i>		561

1.	Ordre moral vs démocratie	562
1.1.	Internet et les discours moraux	562
1.1.1.	Une nouvelle morale	562
1.1.2.	Internet, règne du moralisme ?.....	564
1.1.3.	Quelques exemples de discours moralistes présents en ligne.....	564
1.2.	Deux mondes sociaux	567
1.3.	Deux peuples sociaux.....	568
2.	Apparition d'un meso-public.....	569
2.1.	Après le public habermassien et les contre-publics subalternes fraserien .	569
2.2.	Un public majoritaire « moyen » : l'identité sans particularisme.....	571
2.3.	Meso-groupe enjeux sociopolitiques et médiatiques	573
2.3.1.	Un nouveau groupe social : du réactif au pro-actif.....	574
2.3.2.	Conscience collective et solidarité endogroupe : un groupe corporatiste	575
3.	Une organisation politique	576
3.1.	Le politique, la politique et l'apolitique.....	576
3.2.	Un groupe latent.....	580
4.	Son propre média.....	581
5.	Des meso-groupes ?.....	582
	CONCLUSION : <i>DEVENIR</i> , QUEL AVENIR DES POLEMIQUES EN LIGNE ?	588
	-----Hier et aujourd'hui : une mise en miroir de notre recherche	588
	-----Ancrage et actualisation de notre étude en 2019.....	588
	-----Retours sur notre recherche	597
	-----Des limites à cette étude	603
	-----Limites théoriques	603
	-----Limites méthodologiques.....	604
	-----Limites interprétatives	605
	-----Perspectives de recherche	607
	Liste des figures	612
	BIBLIOGRAPHIE.....	614